



Corso di dottorato di ricerca in:

Studi Linguistici e letterari

*in convenzione con Università di Trieste – in co-tutela con Université Lumière Lyon II
ED 3LA UM5317-IHRIM*

Ciclo 32°

Titolo della tesi – Titre

Une poésie de circonstance ?
Comment traduire la guerre de 1870 en littérature (1870-1898).

Doctorante
Dottoranda
PUNTEL Pamela

Directrice de thèse
Supervisora
TROVATO Loredana

Co-directrice de thèse
Co-supervisora
AL-MATARY Sarah

Année-Anno 2023

Université Lumière Lyon 2

École doctorale 3 LA
Lettres Langues Linguistique et Arts
Institut d'Histoire des Représentations
et des Idées dans les Modernités - IHRIM

En cotutelle avec Université de Udine (Italie)

Thèse de doctorat

Une poésie de circonstance ?
Comment traduire la guerre de 1870 en littérature (1870-1898).

Pamela PUNTEL

Dirigée par

Directrice TROVATO Loredana et Co-directrice AL-MATARY Sarah

Année 2023

RÉSUMÉ

Cette thèse porte sur la représentation de la guerre de 1870 en France, dans la poésie composée jusqu'à 1898 – date où l'affaire Dreyfus prend de l'ampleur. L'imaginaire généré par le conflit franco-prussien a en effet été bien étudié pour la prose (romans et nouvelles), mais ses expressions en vers n'ont plus été jugées dignes d'intérêt après le tournant du siècle et le grand moment revanchard. De cette poésie de circonstance, on prétendait qu'elle était d'une faible qualité poétique, ou qu'elle n'était plus acceptable sur le plan idéologique. Elle apparaissait datée. Seuls les spécialistes de la production patriotique étaient capables de citer autre chose que les recueils de Victor Hugo et de Paul Déroulède. Voilà pourquoi nous avons reconstitué de la manière la plus exhaustive possible un corpus d'écrits poétiques sur la guerre franco-prussienne, non seulement pour donner à connaître ces textes oubliés, mais pour montrer comment c'est sur le terrain poétique que se joue une bataille morale que les écrivains français espèrent cette fois remporter.

Après un tour d'horizon des études critiques consacrées à la poésie sur la guerre de 1870, nous analysons dans une première partie la prise en charge poétique de l'événement à travers une réflexion sur les rapports entre la littérature et l'histoire.

Dans une deuxième partie, l'évolution du traitement poétique de la guerre de 1870 est examinée pour la première décennie qui la suit, au prisme de la Libération du territoire (1873), puis des Fêtes de Noël organisées entre 1872 et 1882 pour les Alsaciens et les Lorrains exilés à Paris. On ne peut comprendre comment la poésie de circonstance s'empare des représentations sociales pour les traduire et les diffuser qu'en l'envisageant sous l'angle sociologique : statut professionnel (ou non) des auteurs, appartenance générationnelle, partage genré, implication dans les combats, positionnement institutionnel et degré de consécration. Une place particulière est accordée à la production poétique des femmes et à celle des parnassiens.

La troisième partie s'intéresse d'abord au paratexte, où l'auteur se manifeste et engage un dialogue avec son lecteur. Elle se consacrera ensuite à l'analyse du corpus à travers un logiciel TDM. Passé les considérations générales, elle inclut l'étude d'un sous-corpus créé à partir du critère générationnel. Le dernier chapitre de la thèse est consacré à la déclamation de la poésie de circonstance devant une assemblée, qui témoigne de l'engagement des auteurs et des relations qu'ils entretiennent avec le public, et plus largement la société. La poésie sur la guerre de 1870 a en effet permis non seulement de faire œuvre de mémoire mais de cimenter la communauté traumatisée autour de valeurs aptes à resouder l'identité amputée.

SUMMARY

This thesis focuses on the representation of the 1870 war in France, in poetry composed up to 1898- when the Dreyfus affair gained momentum. The imagination generated by the Franco-Prussian conflict has indeed been well studied in prose (novels and short stories), but its expressions in verse were no longer deemed worthy of interest after the turn of the century and the great revanchist moment. It was claimed that this occasional poetry was of low poetic quality, or that it was no longer ideologically acceptable. It appeared dated. Only specialists in patriotic production were able to cite anything other than the collections of Victor Hugo and Paul Déroulède. This is why we have reconstructed as exhaustively as possible a corpus of poetic writings on the Franco-Prussian war, not only to make these forgotten texts known, but to show how it is on the poetic terrain that a moral battle is being played out that French writers hope to win this time.

After an overview of the critical studies devoted to poetry on the 1870 war, the first part of the paper analyses the poetic treatment of the event through a reflection on the relationship between literature and history.

In the second part, the evolution of the poetic treatment of the 1870 war is examined for the first decade that followed it, in the light of the Liberation of the territory (1873), and then the Christmas festivities organised between 1872 and 1882 for the Alsatians and Lorrains exiled in Paris. We can only understand how the poetry of circumstance seized upon social representations in order to translate and disseminate them by considering it from a sociological angle: the professional status (or not) of the authors, generational affiliation, gender division, involvement in the battles, institutional positioning and degree of consecration. A special place is given to the poetic production of women and to that of the Parnassians.

The third part will first focus on the paratext, where the author manifests himself and engages in a dialogue with his reader. It will then focus on the analysis of the corpus through a TXM software. After the general considerations, it includes the study of a sub-corpus created from the generational criterion. The last chapter of the thesis is devoted to the declamation of circumstantial poetry in front of an assembly, which testifies to the commitment of the authors and the relations they have with the public, and more broadly with society. Poetry about the 1870 war not only served as a means of remembrance, but also of cementing the traumatised community around values capable of restoring its amputated identity.

REMERCIEMENTS

La thèse de doctorat représente un travail qui s'inscrit dans la durée et souvent il est un travail solitaire et isolé. Néanmoins, l'on rencontre nombreuses personnes dans le parcours, certaines passent de manière fugitive et certaines d'autres restent, pour le pire ou le meilleur, et accompagnent le doctorant dans ce parcours qui est aussi un parcours de vie. Ce sont ces personnes que je voudrais ici remercier.

Je remercie d'abord et avant tout chaleureusement mes directrices de thèse. Madame Sarah Al-Matary qui m'a accueilli dès mon arrivée à Lyon avec enthousiasme et avec un sourire chaleureux. Elle m'a aidé à surmonter les obstacles et a constamment suivi mes recherches de très près, avec bienveillance, intérêt, passion et professionnalité. Elle était à mes côtés pendant ces trois années très dures pour moi. Il suffisait d'un mot et elle apportait la chaleur qui m'aidait à ne lâcher pas. Je remercie toute l'équipe IRHIM et l'École doctorale 3LA, tous les professeurs ainsi que les jeunes chercheurs rencontrés : tous ont apporté leur pierre à la construction de ma vision de la recherche, m'ont enrichie et inspiré et ont surtout permis la réussite de ce travail. Je remercie Madame Loredana Trovato, une rencontre très récente qui a eu lieu dans un moment critique de ma vie et dans l'étape finale de l'écriture. Elle a hérité la mission de Madame Anna Zoppellari qui nous a trop rapidement laissés.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'accueil et la disponibilité du personnel des archives départementales et municipales que j'ai consulté, des bibliothécaires et des responsables des pôles et départements scientifiques des bibliothèques. En particulier mes remerciements vont à Mme Agathe Sanjuan, conservatrice archiviste de la Comédie-Française, à Mme Agnès Sandras conservatrice chargée des collections d'histoire de France à la BnF, Mme Catherine Soulé-Sandic et M. Christophe Didier de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, à Monsieur Richard Renault de l'équipe CRISCO de l'Université de Caen, qui m'a constamment suivie dans la préparation des écrits pour les analyses métriques. Un projet qu'on a envie de poursuivre.

Aux collègues et amis.es du 33^e cycle, « *impegno esclusivo e assoluto* », aux rigolades aux bons moments passés ensemble, au sentiment d'appartenance que j'ai ressenti avec vous. À Francesca, pour les sourires qu'elle a sus me décocher et les bons moments dont elle m'a fait cadeau pendant mes séjours parisiens ; à Dorina, avec laquelle s'est instauré une entente entre âmes similaires jamais affaibli ; avec la discrétion et la sensibilité de Floriana, elles m'ont offert un soutien fondamental pour le dénouement des nœuds émotionnels et mentales ; à Martina, à Nicoletta, à Sveva et à Andrea qui m'ont constamment rassurée avec des mots beaucoup trop généreux. À chacun.e d'entre vous je dis merci, car si le voyage a été en solitaire, le réservoir émotionnel riche en souvenirs m'ont soulagée dans les périodes de crise.

À Miriam, merci pour les conseils et les échanges académiques, pour les moments de détente et d'évasion, pour les balades revigorantes pendant notre séjour à Lyon. À ma très chère Alice, dont j'ai l'honneur d'être amie depuis l'Université, coloc, collègue de travail et jeune femme forte, source inépuisable d'inspiration pendant les années d'études et de recherche doctorale ; pour ton inlassable soutien et encouragement et pour le temps dont tu m'as fait cadeau, Merci. Aux amies de toujours dont j'ai été trop longtemps éloignée : leur patience, sincère et discrète affection m'ont soutenue, Merci.

À mes thérapeutes qui m'ont accompagnée ces deux années durant : à leur regard toujours bienveillant, aux mots rassurants et à leur professionnalité, Merci.

Et enfin, à ma très chère grand-mère Rita, trop tôt disparue : merci pour l'empreinte que tu as laissé dans mon cœur brisé, pour le bagage d'expériences, pour les souvenirs, pour l'héritage familial fait de gestes, de modes de pensée, de traits caractériels, Merci.

In memoriam della Professoressa
Anna Zoppellari

Al mio compagno David
A papà Sereno, a mamma Monica
A mia sorella Angelica
Allo zio René
All'Amore e al sostegno
che non mi avete mai fatto mancare,

dedico questo lavoro.

INTRODUCTION

L'étude de la littérature sur la guerre de 1870 est un chantier ouvert. En témoignent les nombreux colloques, publications, manifestations, expositions organisées à l'occasion du 150^e anniversaire de l'événement, célébré au milieu d'une crise pandémique inédite. Le site « Guerre franco-allemande » – Deutsch-Französischer Krieg¹ – sur Hypotheses, qui conserve la totalité de ce qui a été produit sur le sujet, donne une idée du caractère imposant de ces initiatives, mais aussi de ce qui reste à faire. L'étude de la poésie est un chantier au cœur du chantier.

Notre ambition est de contribuer, avec ce travail, aux discours académiques sur la guerre : un ensemble d'écrits en vers qui a complètement sombré dans l'oubli et dont on ne possède pas encore d'étude d'ensemble.

Ambition mais non prétention. L'objectif essentiel de la thèse est donc de combler autant que possible ce vide et de répertorier les poèmes inspirés par la guerre de 1870 selon un empan chronologique très large : de 1870 à 1898², c'est-à-dire jusqu'au fort de l'Affaire Dreyfus, premier « événement monstre »³ de la période moderne et moment clé de l'histoire, où le clivage entre droite et gauche se déploie au sens qu'il prendra au XX^e siècle⁴. En outre, l'année 1898 marque un tournant dans l'histoire de la littérature : celui de la naissance de l'intellectuel⁵.

¹ <https://guerre1870.hypotheses.org>.

² Ainsi Rémy DALISSON sur la période fin-de-siècle : « L'Affaire Dreyfus a sonné la fin du « nationalisme ouvert » des premières fêtes de guerre et a laissé place au « nationalisme fermé », à l'idée d'une nation assiégée et minée de l'intérieur, en pleine décadence. [...] Le déclin français provoque de nombreux incidents aux inaugurations. [...] tous les incidents ont en effet lieu après 1889 et les trois quarts à partir de l'affaire Dreyfus, quand l'identité républicaine subit les plus rudes assauts du nationalisme intégral », « Colères, revendications et impossible consensus », In *Les guerres et la mémoire. Enjeux identitaires et célébrations de guerre en France*, Paris, CNRS éditions, 2013, p. 70-76.

³ Pierre NORA, « L'événement monstre », In *Communications*, 18, 1972, p. 167-172 [En ligne] http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1972_num_18_1_1272.

⁴ Voir Michel WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France* (Paris, Seuil, 1990) où l'auteur distingue nationalisme ouvert et fermé en montrant comment le nationalisme s'épanouit depuis le moment boulangiste jusqu'à l'affaire Dreyfus, moment paroxystique de la doctrine nationaliste qui, désormais renforcée par la composante antisémite, marque la polarisation entre droite et gauche. Voir également Jean-François OUDON : « [...] la fin du XIX^e siècle voit naître une troisième forme de nationalisme, d'essence contre-révolutionnaire. C'est lorsque ce nationalisme contre-révolutionnaire rencontre le nationalisme belliciste que la transition vers la droite de l'échiquier politique est véritablement accomplie. » (« L'essor des nationalismes français » dans I. POUTRIN, *Le XIX^e siècle. Science, politique et tradition*, Paris, Berger Levrault, 1995).

⁵ Le terme « intellectuel » apparaît pour la première fois dans le quotidien *l'Aurore* qui publie le « Manifeste des intellectuels » en faveur du capitaine Dreyfus.

Notre projet est né d'un travail de master 2 sur le recueil poétique *La Lyre d'airain* (Paris, Lemerre, 1882 recueil centré sur la guerre de 1870 et couronné par l'Académie Française) de Georges Leygues⁶. En effet, on s'est aperçues qu'il existait des zones inexplorées dans le domaine de la littérature influencée par cette guerre : apparemment, on n'avait pas écrit pendant ce conflit, ou alors on avait écrit uniquement en prose et longtemps après les événements. Afin d'étudier les relations entre littérature, histoire et histoire des idées au XIX^e siècle, nous avons commencé par étudier un premier groupe d'écrivains : Victor Hugo, Théodore de Banville, François Coppée, Catulle Mendès, Victor Laprade, Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme, Georges Leygues, Paul Verlaine, Arthur Rimbaud et d'autres. On le devine, ce premier noyau est très hétéroclite, constitué qu'il est de poètes appartenant à des courants littéraires et à des générations très différents, et au statut également singulier.

L'anthologie de Raoul Girardet *Le Nationalisme français*⁷, fort connu en raison de la réflexion qu'il propose de la notion de nationalisme⁸ nous a servi de point de départ à la fois historique et littéraire. Nous nous proposons d'examiner son corpus (et précisément les textes sur la guerre franco-prussienne), d'approfondir les recherches en vue d'identifier d'autres manifestations poétiques des auteurs cités, d'étudier les sources bibliographiques et de chercher en amont d'autres études sur le même sujet. Si d'une part l'on admettait que l'anthologie était forcément réductrice (tout étude étant le fruit d'un choix, qui plus est dans le cas d'une anthologie) de ce qu'a été la production poétique de la guerre de 1870, l'on constatait petit à petit la quasi-absence d'études critiques consacrées à la poésie de 1870 (cela était frappant compare à celles, plus nombreuses, consacrées à la Commune). De surcroît, la réflexion même de Girardet sur l'évolution du mot « nationalisme », conduisait à interroger le rôle joué par la littérature dans ce phénomène. Pour ne fournir qu'un seul exemple romanesque : on sait que Zola écrit *La Débâcle* longtemps après la fin du conflit (1892)⁹. Et que *L'Année terrible* de Victor Hugo dont le titre a eu une grande fortune dans la construction de la mémoire liée à cet

⁶ « L'œuvre poétique de Georges Leygues », *La Lyre d'airain : essai d'analyse sémiotique et stylistique*, mémoire de Master 2 en Littérature Française, sous la direction de Bernard GALLINA, soutenu à l'Université de Udine, Italie), 2014-2015.

⁷ Raoul GIRARDET, *Le nationalisme français. Anthologie (1870-1914)*, Paris, A. Colin, 1966. Une réflexion à partir de l'anthologie a été faite récemment par Christophe IPPOLITO au cours du colloque « Du Style des idées : nationalisme et littérature (1870-1920) » à l'Université du Luxembourg les 28-29 juin 2018. Voir § I.1

⁸ La notion doit être insérée dans le contexte d'un État-nation historiquement constitué et se définit par « le souci prioritaire de conserver l'indépendance, de maintenir l'intégrité de la souveraineté et d'affirmer la grandeur de cet État-nation » ; et il renchérit sur l'importance de l'adjectif « prioritaire » en ceci qu'il « assure la primauté, dans l'ordre de la pensée et de l'action politique, de la valeur nationale sur toutes les autres valeurs que le nationalisme peut être distingué du simple patriotisme. » R. GIRARDET, *Op. cit.* p.7.

⁹ Voir pour plus d'informations à propos du corpus romanesque la thèse de doctorat de Pascale AUDITEAU, *La guerre de 1870 dans la littérature romanesque française (1870-1914)*, soutenue à l'Université d'Orléans en 2005, sous la direction de Géraldi LEROY.

événement¹⁰ a paru en 1872. Ou que les *Chants du soldat* de Déroulède parurent également en 1872, en version augmentée en 1875 (sans compter les multiples rééditions successives). Mais qu'en est-il de l'activité poétique au moment même des combats ?

Nous avons donc souhaité rassembler un corpus : les difficultés majeures ont été la collecte et le recensement des textes ; nous entendons par là moins le fait de repérer concrètement les pièces poétiques elles-mêmes que de relever les ouvrages relatifs à la guerre dans les bases de données. L'inconvénient principal a consisté dans le fait qu'il n'existe un moyen pour repérer les textes portant sur cette guerre : ces textes, alors même qu'ils sont parfois numérisés, ils ne sont pas indexés (« poésie sur la guerre de 1870 » par exemple). Ainsi, à travers une requête sur les catalogues ou les bases de données, on peut facilement obtenir des ouvrages qui font mention de la guerre de 1870 dans le titre. Au contraire, les ouvrages aux titres les plus divers, écrits par des auteurs mineurs voire inconnus, ne seront pas détectés puisque le champ du sujet n'est pas indexé. Le seul moyen consisterait donc à lancer une requête par date, puis procéder par affinements ultérieurs, ce qui signifie le plus souvent vérifier concrètement dans les bibliothèques et/ou aux archives la pertinence du texte. En ce sens, l'avancement des recherches pendant les quatre années de doctorat s'est caractérisé par une démarche assez lente mais aux résultats toujours positifs à la fois d'un point de vue quantitatif (nombre de poètes et nombre de textes) et du point de vue, disons, de l'étalement de l'écriture de la guerre dans le temps. Ces résultats montrent que, bien qu'« absente » des bases de données, la « poésie de la guerre de 1870 » est présente tout au long de la période considérée et qu'elle mérite d'être questionnée à la lumière des écrits qui la transmettent.

Un deuxième élément d'ordre épistémologique nous a intéressée dès le début de nos recherches : que faire des textes sur la Commune ? Certes, le choix de séparer les deux événements de la guerre franco-prussienne et de la Commune apparaît artificiel d'un point de vue historique¹¹, mais l'étude des deux faits historiques peut aussi être conduite de manière indépendante. C'est ainsi que l'on interprète la valeur de la conjonction « et »¹² souvent

¹⁰ Voir à titre d'exemple la reprise du titre dans l'étude historique de Pierre MILZA, « *L'année terrible* » : *La guerre franco-prussienne (septembre 1870 - mars 1871)*, T. 1, Paris, Perrin, 2009.

¹¹ Dans l'introduction au numéro de la *Revue d'histoire du XIX^e siècle* consacré au cent-cinquantième de la guerre de 1870 on lit : nous avons « fait le choix dans l'espace limité de ce numéro, de ne pas traiter spécifiquement de la Commune, émanation directe du patriotisme français blessé » ; un choix déjà fait, nous rappellent les auteurs, par Jean Jaurès en 1901, qui considérait la Commune comme « la révolte du droit national meurtri » ainsi que « l'affirmation d'un idéal prolétarien », Mareike KÖNIG et Odile ROYNETTE, « Introduction. Être en guerre (1870-1871) : les formes d'un réexamen », In « Relire les expériences de guerre franco-allemandes (1870-1871) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 60 | 2020 URL : <http://journals.openedition.org/rh19/6856>.

¹² Voir à titre d'exemple : *Les écrivains français devant la guerre de 1870 et la Commune*, actes de colloque, 7 novembre 1970, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1972, où l'on remarque que la journée de colloque est scindée en deux parties : l'une est dédiée à la guerre et l'autre à la Commune ;

employée par la critique : si d'un côté elle instaure la contiguïté entre les deux événements, elle concède en même temps la possibilité de les examiner séparément. De surcroît, l'ampleur des études consacrées à la fois historiques et littéraires à la Commune¹³ (même si elles sont peu nombreuses dans le domaine de la poésie¹⁴) permettent d'aborder exclusivement la poésie inspirée par la guerre de 1870. Les difficultés ne manquent pourtant pas puisque parfois les deux événements sont fondus dans un même recueil : le sentiment de trahison ressenti par la population à la suite du Traité de Francfort est en effet l'un des éléments déclencheurs de la Commune et donc, dans l'esprit des écrivains, il rentre dans les poèmes sur la guerre de 1870.

La troisième difficulté que nous avons rencontrée dans nos recherches a été le manque de temps. Plusieurs mois ont été nécessaires pour les deux phases, construction d'un catalogue (plusieurs déplacements à la Bibliothèque nationale de France où est conservée la majorité des textes ont été nécessaires), classement et première lecture des ouvrages disponibles en version numérique. À l'étape de l'acquisition a succédé l'étape de la transcription des textes (en format TXT et XML), nécessaire au traitement informatique. Malgré la découverte presque quotidienne de pièces nouvelles, nous savions que nous ne pourrions pas analyser tous les textes. Pour pallier cet inconvénient, le corpus sera restitué à la communauté scientifique et au lecteur en annexe avec une courte synthèse en respectant la subdivision chronologique, explicitée plus loin.

Le titre de la thèse entend suggérer que notre travail impose une approche au carrefour de plusieurs disciplines. Il requiert également deux précisions lexicales. Le choix du verbe *traduire* pour parler de la manière dont la littérature écrit ou représente un événement historique est un emprunt au domaine de la traduction. En effet, toute traduction implique un choix de la

l'ouvrage de P. MILZA, *L'année terrible*, Paris, Perrin, 2009, est quant à lui divisé en deux tomes : l'un est consacré à la guerre et l'autre à la Commune. On lira aussi le tout récent livre de Éléonore REVERZY, dans *Témoigner pour Paris. Récits du siège de la Commune (1870-1871) Anthologie*, Paris, Éd. Kimé, 2021.

¹³ Citons à titre d'exemple : A. ROCHE, G. DELFAU, « La Commune et le roman français », actes du colloque pour la commémoration du centenaire, *Le mouvement social*, n° 79, avril-Juin, 1972, pp 293-318 ; R. BRECY, *La Chanson de la Commune. Chansons et poèmes inspirés par la Commune*, Paris, es Éditions ouvrières, 1991 ; G. EROY, *Bataille d'écrivains : littérature et politique, 1870 1914*, Paris, A. Colin, 2003 ; *Henri Guillemin et la Commune : le moment du peuple ?* actes du colloque organisé à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Utovie/h.g., 2016.

¹⁴ Voir Paul LIDSKY *Les Écrivains contre la Commune*, Paris, La Découverte, 2010 (première édition Maspero, 1970) où il constate la faiblesse de la production poétique pendant ou après la Commune (p. 91) ; M. CHOURY, *Les poètes de la Commune*, Paris, Seghers, 1970 ; M. DECAUDIN, « Rimbaud et la Commune. Essai de mise au point », dans *Travaux de linguistique et littérature*, IX, 2, Strasbourg, 1971 ; F.« LAURENT, « Victor Hugo, "Le Rappel" et la Commune », communication au Groupe Hugo du 13 mars 2004, URL : [http://groupugo.div.jussieu.fr/group go/DOC/04-03-13Laurent.pdf](http://groupugo.div.jussieu.fr/group%20go/DOC/04-03-13Laurent.pdf) ; S. MUR HY, « Rimbaud et la Commune : microlectures et perspectives » dans *Études rimbaldiennes*, Paris, Classiques Garnier, 2010.

part du traducteur concernant la posture à adopter par rapport au texte et au public visé. Et comme toute traduction est un peu une trahison, ce verbe peut très bien suggérer (on récuse ici la métaphore du reflet) qu'entre l'événement historique lui-même, sa complexité (voire sa *vérité*) et l'écriture de l'événement, il y a l'écrivain et ses choix. Cela est d'autant plus vrai pour le corpus très vaste et très hétérogène que l'on présente. De ce parallèle découlent les questions autour des modalités d'écriture de la guerre et de la défaite, de ses auteurs, de l'usage que la société fait des écrits sur la guerre/la défaite. De surcroît, ce parallèle amène à s'interroger sur la thématisation de la perception de la défaite¹⁵ (humiliation mais aussi négation, voire culpabilisation), ainsi qu'à son aspect profondément traumatisant autour duquel se sont cristallisées une mémoire et une identité collective¹⁶. Deuxième précision, puisqu'on parle de *poésie patriotique*, l'adjectif précise la manière de faire poésie. En effet, il sous-entend une prise de position (en faveur de sa patrie et contre une autre) et il décrit une prise de parole vouée à transmettre des valeurs, à susciter une réaction, voire à agir, ce qui incite à considérer cette poésie comme l'une des formes que le discours politique peut prendre au XIX^e siècle.

La première partie de la thèse, « Considérations générales », présentera l'état des connaissances sur l'écriture de la guerre de 1870 en soulignant la progressive marginalisation de l'écriture poétique ; ensuite, on reviendra sur les enjeux de l'écriture de l'histoire pour clarifier la manière dont nous envisageons la production poétique de la guerre de 1870. Dans un premier temps on « passera en revue », pour adopter une formule martiale, la littérature critique centrée sur la littérature de la guerre de 1870. Le parcours chronologique choisi est le suivant : de 1870 à la Grande Guerre ; de la fin du premier conflit Mondial à 1971, date du centenaire de la guerre de 1870 et de la Commune ; du centenaire au cent-cinquantième de 1870 que l'on vient de fêter. Dans ce parcours on tentera alors de montrer la lacune autour de la poésie de la guerre de 1870 tout en ayant à l'esprit les questions générales auxquelles on entend fournir une réponse : pourquoi une telle production poétique – pourtant nombreuse – a-t-elle été oubliée¹⁷ ou a-t-elle

¹⁵ Voir Jean-François LECAILLON « La perception de la guerre et son impact », dans « 1870. De la guerre à la paix. Strasbourg - Belfort », contribution aux actes du colloque réunis par Robert BELOT, *Op. cit.* pp. 39-48.

¹⁶ Benedict ANDERSON, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 2002 [*Imagined communities*, Londres, Éd. Verso, 198 ; première trad. fr. 1996] ; Anne-Marie THIESSE, *Ils apprenaient la France*, Paris, Mai on des sciences de l'homme, 1997 ; *La création des identités nationales*, Paris, Seuil, 1999, 2001 pour l'édition avec mise à jour de la bibliographie sur les constructions culturelles en Europe.

¹⁷ Citons à l'appui les mots d'Edgar PICH dans les IV tome des *Œuvres complètes* de Leconte de Lisle (Paris, Honoré Champion, 2014) : « La guerre de 1870 et le Siège de Paris, et d'une autre façon la Commune, ont donné lieu à toute une littérature en prose et en vers qui a pour une très grande partie sombré dans l'oubli. [...] Nous ne procéderons pas ici à un bilan de cet ensemble ; il y faudrait un volume. [...] » (p.395-396).

été l'objet d'études disparates¹⁸ mais jamais d'étude ensemble ? Peut-on affirmer à bon droit que la figure « encombrante » de Victor Hugo a effacé les autres voix¹⁹ ? Peut-on expliquer le désintérêt des spécialistes envers cette littérature en l'associant au même oubli²⁰ dont la guerre franco-allemande elle-même a été l'objet ? Ou alors faut-il expliquer ce désintérêt en ayant recours à des raisons d'ordre esthétique²¹ ? Et, d'ailleurs, ces raisons esthétiques sont-elles contemporaines aux événements, ou viennent-elles d'une stratégie institutionnelle postérieure²²

¹⁸ Pour ne donner que quelques exemples : Philippe ANDRÈS, « Autour de la guerre franco-prussienne (1870-1871) », in *Théodore de Banville. Un passeur dans le siècle*, ch. 10, Paris, Honoré Champion, 2009 ; Jean MARMIEH, « La pastoral de Conlie (Tris »an Corbière et la guerre de 1870) », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, v. 77, n°2, 1970, p 481-493 ; Aaron SCHAFFER, « Parnassian Poetry on the Franco-Prussian War », *PMLA-Modern Languages Association*, v. 47, n° 4, (Dec. 1932), p 1167-1192.

¹⁹ « [...] La guerre de 1870 qui marque les retrouvailles entre les deux poètes [i.e. Hugo et Banville], donne à Banville l'occasion de tenter une dernière sortie en solitaire. Il publie ses *Idylles prussiennes* dans le feu de l'action, mais la parution de *l'Année terrible*, un an plus tard, achève d'anéantir ce qui restait encore de ses ambitions [...] », Jean-Marc HOVASSE, *Victor Hugo et le Parnasse*, thèse de doctorat en littérature française soutenue en 1999 sous la direction de Guy ROSA à l'Université Paris 7, p. 13.

²⁰ C'est ainsi que S. AUDOIN-ROUZEAU l'entend dans son ouvrage, *1870. La France dans la guerre*, Paris, A. Colin, 1989, p. 15. Plus récemment, Robert BELOT ouvre sur le même constat sa présentation des actes du colloque « 1870. De la guerre à la paix. Strasbourg-Belfort » (Hermann, 2013) qui s'est déroulé en 2011 et qui représente la volonté de fournir des études renouvelées et de combler des vides dans la recherche. Particulièrement importante, la mise au point historique de François ROTH qui ouvre la première partie au titre révélateur « Retour sur une guerre oubliée : nouvelles tendances historiographiques ». Remarquons toutefois, encore une fois, l'absence de la poésie dans le débat. En élargissant le problème à l'écriture du premier conflit mondial, Laurence CAMPA fait état du même problème et nous permet de nommer Jean Norton Cru : « [...] L'oubli progressif dans lequel est tombée la poésie combattante prend donc sa source au cœur même du conflit. [...] L'histoire littéraire a suivi un itinéraire parallèle à l'évolution historiographique. Niée par la littérature et la critique littéraire parce qu'asservie aux circonstances, la poésie de guerre a été exclue du témoignage par Norton Cru pour des raisons totalement inverses », à savoir que la poésie « ' » pas de valeur documentaire. L. CAMPA, *Poètes de la Grande Guerre* Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 11-38.

²¹ C'est le commentaire le plus fréquent que nous avons rencontré au cours de nos recherches : « mais, au fond, la qualité de cette poésie est très faible, c'est pour cela qu'on ne l' a pas étudiée » (mais « faible » en quoi ?), ou encore, alors que dans des échanges informels nous énumérions quelques noms d'auteurs, les gens, ne les ayant jamais entendus, en concluaient que cela devait s'expliquer par la faiblesse de leurs écrits. Pourtant, alors que nous évoquions Victor Hugo, il leur venait à l'esprit le recueil *Les Châtiments* (ouvrage qui connaît un succès flagrant en temps de guerre). Ou enfin, ils étaient stupéfaits de l'existence d'une poésie de la guerre, alors qu'ils pouvaient très bien énumérer quelques auteurs liés à la Commune. Laurence Campa souligne le même problème pour la poésie de la Grande Guerre (le discrédit du genre poétique, une certaine continuité entre esthétique, embellissement et mensonge, l'application d'un jugement moral *a priori* en lui déroba t les autres pouvoirs qu'elle possède) : « [...] La poésie combattante a peut-être, plus que tout autre genre, souffert de l'imbrication de l'esthétique, de la morale et de la politique. [...] », *Ibid.*

²² La littérature est une Institution qui a ses règles de sociabilité, son appareil idéologique et son organisation. Partant de ce constat, « [...] il importe de montrer que le produit littéraire se constitue dans l'interaction de plusieurs instances. Par instance, on entendra un rouage institutionnel remplissant une fonction spécifique dans l'élaboration, la définition où la légitimation d'une œuvre. », Jacques DUBOIS, « Instances de production, instances de légitimation », *L'Institution de la littérature*, Fédération Wallonie Bruxelles, Espace Nord, 2019 [1978], p. 129-161. Voir. CHARLE, L. JEANPIERRE, *La vie intellectuelle en France. Des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Seuil, Coll. « Points – Histoire » 2016

– ce qui revient à s’intéresser plus largement à la critique littéraire et à la place occupée par les ouvrages et les auteurs dans le champ littéraire²³ et dans les discours sociaux. Enfin, a-t-on le droit de parler d’une forme de littérature engagée en se référant à notre corpus²⁴ ?

Dans un deuxième moment, on analysera les rapports entre la littérature/poésie et histoire en rappelant les traits constitutifs de la poésie de circonstance. Nous voulons montrer comment la floraison de textes poétiques sur la guerre de 1870 s’insère dans un contexte spécifique au XIX^e siècle, où la poésie est le lieu du débat politique. Plus précisément, est-ce que la dégradation politique correspondrait à une dégradation du littéraire²⁵ au sens où la poésie n’a pas réussi à saisir le moment historique de manière durable face à l’écoulement du temps ? La diversité des réponses que l’on apportera plus loin dans la thèse émane des différentes situations dans lesquelles les écrivains²⁶ se trouvent impliqués et tiennent l’un des discours possibles sur la guerre au sein des différents genres (roman, témoignages, autobiographies, échanges épistolaires, etc.)

Ceci nous amène au troisième élément de réflexion qui, lui, portera sur l’explicitation de la démarche méthodologique adoptée pour l’analyse de ce discours. Le travail de reconstruction d’un corpus inexploré et le fait d’examiner les conditions et les modalités d’écriture de l’expérience guerrière, impliquent de se situer au confluent des axes historique, linguistique²⁷, littéraire, sociologique²⁸ dans une perspective d’histoire des idées telle que Marc Angenot la conçoit²⁹ et dans la perspective de la réception³⁰. Ce travail s’inscrit donc dans une démarche

²³ P. BOURDIEU, *Les règles de l’art*, Seuil, « Points Essais », 2015 [1992].

²⁴ « La poésie devient un des lieux privilégiés de la parole politique dans le champ littéraire. On ne peut qu’être frappé par l’extrême importance de la poésie politique au XIX^e siècle » (Paule PETITIER dans le chapitre « Politique et genres littéraires » dans *Littérature et idées politiques au XIX^e siècle. 1800-1870*, Paris, Nathan, 1996) ; notons également l’affirmation de Michael A. SOUBBOTNIK : « La signification politique d’une production poétique tient autant à la configuration historique dans laquelle elle vient s’inscrire qu’à la nature de son contenu ou de sa thématique » (« Poésie et politique », *Revue Française d’Histoire des Idées Politiques*, n°26, 2007/2, p. 3-5).

²⁵ Voir chapitre « Engagements, désenchantements et résistances », P. PETITIER, *Op. cit.*

²⁶ Nous employons le terme dans l’acception barthésienne pour désigner celui qui écrit pour témoigner, expliquer, enseigner, faire réagir. Voir Roland BARTHES, *Écrivains-écrivains* dans *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964.

²⁷ « Pour qu’il y ait événement il faut qu’il soit connu. » affirmait Pierre Nora (*Op. cit.*) ; « [...] l’analyse du discours s’intéresse de manière privilégiée au niveau sémantique où le mot est en emploi dans un contexte particulier », texte d’ouverture du livre de Ghislaine ROLLAND-LOZACHMEUR (dir.), *Les mots en guerre*, Presses universitaires de Rennes, 2016.

²⁸ G. SAPIRO, *La sociologie de la littérature*, Paris La Découverte, Coll. « Repères », 2014 ; Jérôme MEIZOZ, *L’Œil sociologique et la littérature*, Genève, Slatkine, 2004.

²⁹ M. ANGENOT, *L’Histoire des idées*, Presses Universitaires Liège, 2014.

³⁰ Cette perspective critique l’histoire littéraire traditionnelle en l’obligeant à se tourner vers le lien que l’œuvre littéraire entretient avec son destinataire et les œuvres antécédentes. De plus, la notion d’« horizon d’attente » — concerne les premiers lecteurs d’un ouvrage — qui va se modifier aux cours des générations en « horizon du passé » et « texte du présent » — « fusion des horizons » —,

analytique littéraire de l'écriture poétique sur la guerre de 1870 qui a pour ambition d'intégrer les approches sociales à la littérature – « Tout texte est une réalité sociale »³¹ – (dont les appellations sont instables et vont de la sociocritique à la sociopoétique), l'analyse du discours³² et les représentations des idées et des mentalités. Vu la complexité et l'ampleur du corpus, on emploiera des méthodes et instruments d'analyse qui facilitent l'observation et l'interprétation du texte littéraire. Le projet Textométrie et le logiciel TXM développés à Lyon³³ permettra d'explorer le corpus d'une manière globale et fine en même temps, d'un point de vue quantitatif (calcul des données textuelles) et d'un point de vue qualitatif (« les fonctions d'exploration et de synthèse » qu'il offre permettent d'aboutir à « une pluralité de réponses »³⁴).

La deuxième partie de l'étude, « Les poètes face à la guerre de 1870 », entend présenter la collection dans sa globalité (II.1) puis la décrire (II.2). Notre exploration globale rend compte d'une *hétérogénéité* à tous les niveaux : générationnel, social, de support (pièces éditées ou éphémères) et linguistique (II.2.i). Dans une perspective sociologique, cette partie tente également de déterminer les profils des écrivains à partir de six caractéristiques (II.2.ii) : la participation aux combats, les hommes et les femmes de lettres, l'appartenance à diverses institutions (Société de gens de lettres, par exemple), l'obtention de la Légion d'honneur, les titres nobiliaires et les inconnus (c'est-à-dire ceux dont on ne dispose d'aucune information). Dans les trois sous-parties suivantes, on se focalise sur trois caractéristiques qui émergent de la collection. Parmi les écrivains qui ont écrit la guerre de 1870, un groupe non négligeable est constitué de femmes ce qui nous permet d'illustrer leur voix et leur regard sur le conflit qui les

empêche l'isolement du texte des conditions historiques dans lesquelles il est composé et des conditions de sa réception dans le temps présent. JAUSS H., *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 2019 [1978] ; voir également les notions de « coopération interprétative » et d'« œuvre ouverte » qui problématisent le rapport du lecteur à l'œuvre ECO U., *Opera aperta*, Milano, Bompiani, 1962, [éd. fr. Paris, Seuil, 1965] et *Lector in fabula*, Milano, Bompiani, 1979 [éd. fr. Paris, Grasset, 1985].

³¹ G. MOLINIÉ A. VIALA, *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clezio*, Paris, PUF, 1993

³² Nous nous référons ici à l'approche proposée par A. VIALA dans l'étude publiée avec. Pour l'analyse du discours D. MAINGUENEAU, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation écrivain, société*, Paris, Bordas, 1993 ; D. MAINGUENEAU, R. AMOSSY, *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, PUM, 2004 ; D. MAINGUENEAU, *Pragmatique du discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990 ; R. AMOSSY, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 2010.

³³ S. HEIDEN, J-P. AGUE, B. PINCEMIN, (2010). TXM : « Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. » In I. C. Sergio BOLASCO (Éd.), Proc. of 10th International Conference on t-e Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010 (Vol. 2, p. 1021-1032). Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, Roma, Italy. Online. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00549779>.

³⁴ Voir le volet « Présentation » à l'adresse <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique80>.

concerne et qui les faits sortir des cadres traditionnels³⁵ (II.3). On s'intéressera ensuite à la participation des parnassiens à l'écriture de la guerre, afin d'examiner si leur écriture sur la guerre se différencie du reste des écrivains (II.4), et en quoi³⁶. Le troisième élément concernera la consécration qu'une partie de l'écriture de la guerre a obtenu à deux niveaux : l'un central, les prix décernés par l'Académie française de Paris, et l'autre périphérique, l'écriture de la guerre présentée à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse. La deuxième partie se clôt sur l'examen de la permanence de la poésie de guerre en prenant comme point d'appui deux sujets : l'un centré sur l'année 1873, année de la libération du territoire ; l'autre centré sur le phénomène des soirées de Noël que les Alsaciens-Lorrains fêtaient chaque année à Paris (II.6).

La troisième partie de la thèse « La poésie de la guerre : le corpus poétique à l'heure des événements » est consacrée à l'étude systématique de l'activité poétique des années du conflit, 1870 et 1871. On commencera par la description du corpus (III.1) en observant les éléments suivants : production éditée, profil des écrivains et écriture des femmes. Ensuite, la sous-partie III.2, « Le panthéon ou le patriotisme en paratexte », est centrée sur la matérialité des écrits, les supports et les aspects du paratexte en tant que sources précieuses pour la compréhension de l'écriture, des motivations qui sous-tendent l'écriture et du discours intertextuel entre différents auteurs et ouvrages. De surcroît, la pratique de la déclamation des poésies sera renouvelée pendant le premier conflit mondial. Dans la partie III.3 on se servira du logiciel TXM pour l'analyse textométrique : les analyses textométriques (III.3) ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, déploieront les caractéristiques du discours patriotique sur la guerre. La plateforme TXM servira nos enquêtes à plusieurs niveaux : calcul du vocabulaire d'ensemble, dans le but d'illustrer « les mots de la guerre » (ou les mots qui n'apparaissent pas ou encore l'usage d'un vocabulaire particulièrement violent) ; construction de sous-corpus et de partitions, dans une perspective comparative d'auteurs ou de générations d'appartenance (dans ces cas particuliers il se peut par exemple qu'une génération d'auteurs se distingue par le vocabulaire employé ou par la présentation de soi³⁷) ; calcul des concordances et des cooccurrences, particulièrement intéressantes pour examiner quels sont les mots du patriotisme à la lumière de ce qu'on en sait déjà (devoir, honneur, patrie, etc.) et comment les auteurs caractérisent les protagonistes de la

³⁵ On lira à propos des rôles des femmes le récent ouvrage de J.-Fr. LECAILLON, *Les Femmes et la guerre de 1870-1871. Histoire d'un engagement occulté*, Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2021.

³⁶ Yan MORTELETTE a été le premier à fournir, il y a désormais plus de quinze ans, une étude systématique et rigoureuse du mouvement parnassien, incluant la question de l'engagement, *Histoire du Parnasse*, Paris, Fayard, 2005, pp. 288-304.

³⁷ Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 4^e éd. 2014 [1980] ; R. AMOSSY, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 2010.

guerre, la patrie, l'ennemi. Nous souhaitons examiner, à partir des résultats obtenus, les retombées de la littérature de la guerre sur les mentalités. Pensons par exemple à ce qu'a signifié la guerre pour les populations : elle a été un véritable trauma, un choc ; la défaite, quant à elle, a été un événement inattendu et bouleversant, que la guerre civile qui l'a suivie n'a fait qu'amplifier. Ce genre d'affirmations revient constamment, sous diverses formes et comme une évidence, dans les premières lignes des études consacrées à la guerre de 1870. Nous nous arrêterons sur le mot « choc ». Est-ce que la poésie s'empare de ce mot ? Comment le verbalise-t-elle ?

Il existe une dernière composante du discours sur la guerre de 1870 : le phénomène de la lecture publique des poésies patriotiques dans les théâtres de Paris (III.4). En effet, écrire pour être lu est un tout autre exercice que celui d'écrire pour être déclamés. Les déclamations constituent d'après nous la démonstration la plus intéressante qu'il existe une « littérature engagée » qui s'inscrit dans la tradition pour la période des trente dernières années du XIX^e siècle : en ce sens, la littérature est vraiment un fait social.

I PREMIÈRE PARTIE CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

I.1 REVUE DE LA LITTÉRATURE

To date, however, there has been no overall study of how the Franco-Prussian War was remembered in France, [...] and little work combining an analysis of memories of 1870-1871 in art, literature and politics. (Karine Varley, *Under the Shadow of Defeat*, Palgrave Macmillan, 2008, p. 11-12)

The poems in the collection did not merely comment upon the political developments discussed in this study. They aimed to influence public opinion and, most significantly, helped shape German national consciousness. (Lorie A. Vanchena, *Political Poetry in periodicals and the shaping of German national consciousness in the XIXth century*, New York, Peter Lang, 2000, p. 223)

À l'évidence, la guerre de 1870-1871 a été éclipsée par les guerres mondiales qui lui ont succédé. [...] Tout se passe comme si la guerre de 1870 avait quitté notre horizon social et patrimonial. Mais l'a-t-elle jamais occupé ? La question se pose. Le rapport de la société française avec cette guerre est singulier. Un phénomène d'amnésie l'a frappée à peine le traité de Francfort signé. (Robert Belot dir., *1870. De la guerre à la paix*, Hermann, 2013, p. 7)

Après 1918 et surtout après 1945, d'autres conflits plus étendus, plus longs, plus meurtriers retiennent en priorité l'attention des historiens. Avec la relève des générations, la guerre franco-allemande s'enfonce peu à peu dans l'oubli et s'efface vite des manuels scolaires. (François Roth, « La guerre franco-allemande de 1870-1871 : bilan historiographique », in R. Belot, *Op. cit.*, p.16)

Les quatre citations ci-dessus permettent de répondre assez vite aux questions soulevées dans notre introduction. D'abord, si les chercheurs s'accordent sur le constat que l'événement historique que constitue la guerre de 1870 est minorisé et minoritaire dans le champ de la recherche, les dates des travaux cités plus haut confirment la réaction à cet oubli³⁸ par un renouvellement des études dont François Roth rend compte dans son bilan historiographique. Il souligne le rôle de l'institution, scolaire notamment, dans la marginalisation de cet événement historique.

³⁸ Voir à ce propos J.-Fr. LECAILLON, « 1870-1871, de l'oubli d'une guerre. Réalités et limites d'un silence mémoriel », blog *Mémoire d'histoire*, URL : <https://p4.storage.canalblog.com/45/55/1243198/122729003.pdf> (dernière consultation lundi 24 février 2020).

Les extraits susmentionnés permettent d'ajouter quelques précisions et comparaisons. D'une part, si l'étude consacrée par Rémi Dalisson³⁹ à la mémoire de la guerre conduit désormais à nuancer le propos de Karine Varley, aucune enquête autour de la mémoire de la guerre de 1870 en littérature n'a encore été entreprise. Récemment, – avant d'introduire la seule contribution dont nous parlerons plus loin, Gérard Gâcon affirmait d'ailleurs que « les études sur les rapports de la littérature et de la guerre de 1870-1871 sont finalement assez rares⁴⁰ [...] ».

D'autre part, les analyses de Lorie A. Vanchena permettent une comparaison avec l'état de la recherche côté allemand. L'examen étendu de la poésie relayée par la presse dans les moments clés de l'histoire allemande proposé par la chercheuse illustre le rôle et l'impact de la poésie patriotique sur le sentiment d'appartenance et la formation de l'identité allemande. Il s'agit certes d'une étude plus étendue qui considère plusieurs événements historiques (les crises du Rhin en 1840, 1848, 1849 et le conflit de 1864), néanmoins le dernier chapitre consacré à la guerre franco-prussienne, événement fondateur de l'unification allemande, permet des rapprochements intéressants avec notre corpus.

Les propos en épigraphe trouvent un écho particulier lorsque J.-Fr. Lecaillon s'interroge sur l'adjectif « terrible » associé à l'année 1870-1871, entré dans la mémoire collective grâce à Victor Hugo :

Si le conflit laissa un souvenir « terrible » dans la mémoire des Français, peut-on assurer qu'elle [la guerre] fut perçue comme telle tout au long de son déroulement ? Quelles perceptions successives ou croisées les Français ont-ils ressenties au quotidien ? Peut-on décrire une histoire de ce vécu ?⁴¹

En faisant référence au seul ouvrage de Victor Hugo *L'Année terrible* (1872), J.-Fr. Lecaillon confirme qu'il existe dans les études littéraires un vide sur la guerre de 1870, qu'il comble en s'appuyant sur des sources telles que les carnets de guerre, les correspondances et les journaux intimes. La collection de textes que nous avons établie pour notre part montre en effet que la poésie, et non pas seulement la prose, a fourni une réponse littéraire presque immédiate à l'événement guerrier. Notre thèse met donc à disposition des sources littéraires ultérieures et importantes pour reconstruire cette « histoire du vécu » appelée de ses vœux par J.-Fr. Lecaillon et mesurer l'impact qu'elles ont eu sur la formation de l'identité nationale française.

³⁹ R. DALISSON, *Op. cit.*.

⁴⁰ Gérard GÂCON et Claude LATTA, *Les Républicains & la guerre de 1870-1871*, Lyon, Jacques André Éditeur, 2014, p. 245.

⁴¹ J.-Fr. LECAILLON, « La perception de la guerre et son impact » dans R. BELOT (dir.), actes du colloque *1870. De la guerre à la paix. Strasbourg – Belfort* organisé les 4 et 5 novembre 2011, Paris, Hermann, 2013, p. 39-48.

Dans le présent chapitre, nous brosserons un panorama de la critique en trois moments : le premier s'étend de 1870 à la Grande Guerre ; le deuxième des années qui suivent le premier conflit mondial au centenaire de la guerre franco-prussienne ou plutôt de la Commune (1970-1971) ; le dernier court de ce centenaire à nos jours.

I.1.i De 1870 à la Grande Guerre : un soubassement pour la critique postérieure ?

Les travaux critiques réalisés pendant les quarante années à cheval entre le XIX^e et le XX^e siècle se caractérisent par une certaine hétérogénéité qui oblige en quelque sorte à prendre en compte chaque contribution à l'étude de la littérature sur la guerre de 1870. Des travaux individuels et diversifiés, effectués par des journalistes, des écrivains et des critiques qui publient dans des quotidiens ou dans des revues à caractère artistique/littéraire, politique et social et quelquefois sont réimprimés en volume (Francisque Sarcey, Georges D'Heilly, Gustave Labarthe)⁴². On observe de prime abord l'attention portée aux rapports entre la guerre et la littérature, en particulier à la poésie patriotique (Francisque Sarcey, Georges Lafenestre, Charles Lenient, Émile Pauchard)⁴³ – on relève notamment l'expression « poètes de la génération de 1870⁴⁴ », catégorie qui a de beaux jours devant elle – (Giraud) ; aux rapports entre

⁴² Francisque SARCEY, *Le Siège de Paris : impressions et souvenirs*, Paris, Lachaud, 1871 ; Georges D'HEILLY, « Dix mois à la Comédie-Française. Siège et Commune (1870-1871) », essai d'abord paru dans *Le Constitutionnel* et édité ensuite par Jules Gervais en 1885 ; Gustave LABARTHE, *Le Théâtre pendant les jours du Siège et de la Commune*, Fischbacher, 1910, d'abord publié par le quotidien *Gil Blas*.

⁴³ Francisque SARCEY, « Les Poètes des deux siècles », dans *Le XIX^e siècle*, 22 et 25 mars 1873 ; Georges LAFENESTRE, « La Poésie française en 1870-1871 », dans *Revue de France*, avril 1872, p. 55-85, dont quelques extraits sont repris par Yann MORTELETTE, *Le Parnasse. Textes réunis préfacés et annotés*, Presses Universitaires de Sorbonne, 2006, p. 115-124 (notons néanmoins que la partie consacrée aux poètes pendant les sièges n'est pas reproduite) ; Charles LENIENT, *La Poésie patriotique en France dans les temps modernes*, T. II, XVIII^e et XIX^e s., Paris, Hachette, 1894 ; Émile PAUCHARD, *La poésie patriotique à Lyon pendant la Guerre*, Valence, Berger et Dupont, 1873.

⁴⁴ Victor GIRAUD, « Le bilan de la génération littéraire de 1870 », *Revue de deux mondes*, Paris, 1914.

La notion de génération est ici employée et définie en rapport à un événement historique qui rompt avec le passé. La catégorie « génération » est une catégorie amplement employée dans le domaine sociologique, historique, politique et aussi littéraire (« la génération de 1830 », « la génération Musset » par exemple), mais elle fait toujours débat du fait des travers dans lesquels on peut encourir, notamment celui de figer les générations dans une homogénéité qui est loin de correspondre à la réalité. Elle sera reprise par Claude DIGEON dans *La Crise allemande de la pensée française* dont on parlera plus loin.

Sur le sujet, voir l'étude fondatrice de Henri PEYRE, *Les Générations littéraires*, Paris, Boivin et C^{ie}, 1948 ; Pierre NORA, « Les Générations », In *Les Lieux de mémoire*, T. 3, Paris, Gallimard, « Quarto », 1997 [1984], p. 930 ; Michel WINOCK, « Les générations intellectuelles », In *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, N°22, avril-juin, 1989 et *L'effet de génération, Une brève histoire des intellectuels français*, Vincennes, Thierry Marchaisse, 2011 ; voir aussi l'important dossier consacré à

arts du spectacle et littérature⁴⁵ ; aux littératures en langues minoritaires ou périphériques, comme on les appelle aujourd'hui⁴⁶ (Gaidoz).

Georges Lafenestre, « La poésie française en 1870-1871 »

À y regarder de plus près et dans l'ordre chronologique, le travail de Gaidoz sur la poésie bretonne précède l'article sur « la poésie française en 1870-1871 » de Georges Lafenestre, poète, critique d'art et professeur. Mais l'article de Lafenestre fournit une vue d'ensemble car il interroge les origines du mouvement poétique qui suit le Second Empire et expose un choix « rapide des ouvrages poétiques publiés, en si grand nombre, pendant ces lugubres années ». Lafenestre est poète avant tout et pose sur les événements un regard de spécialiste. Tout en admettant à plusieurs reprises la faible valeur de cette « éclosion de poètes » (pourtant plus nombreux, d'après lui, que ceux de la Renaissance au XVI^e siècle et du romantisme en 1830), le critique y voit malgré tout un signe de renouvellement, un indice de quelque chose d'inédit dont on ne saurait prédire le futur. Il mobilise la métaphore militaire :

La valeur réelle de ces nouvelles recrues peut être discutable, l'avenir réservé à leurs efforts peut être douteux ; ce qui est certain, c'est que la troupe aujourd'hui sur pied est nombreuse et vaillante, pleine d'enthousiasme et pleine d'espoir, c'est qu'une agitation générale et profonde a succédé, dans la génération nouvelle, à la torpeur silencieuse et au lâche affaissement de la révolution romantique. (p. 55)

Et plus loin :

Écrits à la hâte, ces poèmes de circonstance ont une valeur très inégale, souvent très-médiocre au point de vue de la perfection littéraire [...] (p. 79)

Divisée en quatre parties, l'analyse de Lafenestre n'aborde la guerre que dans la dernière, les précédentes étant consacrées à l'exposé des maîtres auxquels la jeune génération fait référence : Victor Hugo (est-il besoin de le dire, « de près ou de loin, tous les poètes modernes de la France se rattachent à M. Victor Hugo », p. 56), Leconte de Lisle et Théodore de Banville (« les deux achevant l'œuvre du premier », p. 59) et les poètes du Parnasse Contemporain. Après un long aperçu, Lafenestre enchaîne sur la guerre de 1870 en soulignant le caractère inattendu et presque traumatisant du conflit :

[...] combien nos poètes étaient peu préparés, par leurs inspirations habituelles, aux émotions sanglantes ; il fallait que la secousse fut violente et prolongée pour

la catégorie « Génération », *Temporalités*, n°2, 2004, disponible en ligne sur <http://temporalites.revues.org/index155.html>.

⁴⁵ Voir note 3.

⁴⁶ Hector GAIDOZ, « La Poésie bretonne pendant la guerre », dans *Revue des Deux mondes*, Tome 96, nov.-déc. 1871, p. 923-936.

enseigner la colère et la haine à des esprits si portés, au contraire, à l'amour universel, et en général à l'amour des Allemands⁴⁷ (p. 79).

En conclusion de son article, il énumère les poètes qui méritent d'être signalés : Leconte de Lisle, Auguste Lacaussade, Léopold Laluyé, Armand Renaud, Catulle Mendès, André Theuriot, Félix Franck,

se signalèrent par ces publications patriotiques, où leur talent transformé trouvait souvent des accents d'une énergie tranquille et résignée qui entretenait la patience des assiégés (p. 79) ;

Eugène Manuel, François Coppée, Émile Bergerat, Édouard Pailleron, parce qu'ils

[ont] fourn[i], par centaines, des strophes patriotiques aux acteurs qui montaient encore sur la scène, entre deux veillées au corps de garde ou deux enterrements de camarades tués à l'ennemi. (p. 79)

L'adjectif « patriotique(s) » est employé maintes fois pour qualifier les textes et leur inspiration, et le critique ne manque pas de citer les brochures publiées en vue de la récitation sur la scène des théâtres, sans pourtant entrer dans le détail de ces représentations. Il n'oublie pas non plus de mentionner la maison qui eut le plus de succès pendant le siège, le jeune éditeur des parnassiens Alphonse Lemerre, et à côté de lui Michel-Lévy. Lafenestre continue son analyse en s'attardant sur quelques œuvres : en premier lieu, les *Idylles Prussiennes* de Théodore de Banville, pièces engagées dont on souligne le trait satirique adopté pour dénoncer l'absurdité de la guerre⁴⁸, furent publiées par *Le National*, et réunies ensuite en volume :

⁴⁷ Henri DARTIGUE, dont nous allons parler plus tard, reviendra sur l'influence de la culture allemande qui trouve ses origines dans *De l'Allemagne* de M^{me} de Staël (1810) en ces termes : « [...] Trompés par les habitudes studieuses de l'Allemagne intellectuelle, par l'idéalisme de ses philosophes et la sentimentalité de ses poètes, nous en étions encore, en 1870, à l'Allemagne que Mme de Staël avait décrite avec tant d'enthousiasme et d'éloquence. C'est dans son ouvrage que la France qui lit puisait, depuis plus d'un demi-siècle, ses informations et ses jugements sur sa redoutable voisine. Les avertissements pourtant ne nous avaient pas manqué. Henri Heine [...] nous avait révélé dès 1835 l'autre Allemagne. Mais Heine [...] n'était lu que par une petite élite, et le grand public ne le connaissait guère que de nom. On savait que les productions de ce railleur implacable n'étaient pas exemptes de prévention, et, malgré ses protestations, on jugea qu'il plaisantait. » (p. 5).

Voir aussi : E. CARO, « Les deux Allemagnes. Mme de Staël et Henri Heine », *Revue des Deux Mondes*, 2^e période, T. 96, Paris, 1871, p. 5-20 ; « La poésie allemande et l'esprit français », *Revue de Deux Mondes*, T. 14, Paris, 1846, p. 990-1013 ; sur les relations franco-allemandes, voir à titre d'exemple l'ouvrage de R. MARCOWITZ, *Attraction and repulsion : Franco-German relations in the "long nineteenth century"*, Metz, Paul Verlaine Université, 2008.

⁴⁸ L'édition établie et annotée par Philippe ANDRÈS des *Idylles prussiennes* fait référence. Théodore de BANVILLE, *Œuvres poétiques complètes*, Tome VI, Paris, Honoré Champion, 1999. On lira aussi Édouard GALBI-MARINETTI, « La féerie obsidionale, Banville au *National* (1870-1871). De l'actualité à sa *mimesis* scénique » où on lit : « en participant physiquement à la guerre, Banville entré dans l'arène traverse en quelque sorte le miroir du dire ordinaire. La guerre Obsidionale exige une empreinte verbale authentique, expérimentée. Ce basculement de conscience a désormais son programme d'expression. L'engagement de Banville est explicitement déclaré au lecteur. Le feuilletoniste descend de son piédestal, il se fait homme rangé parmi les anonymes, acteur modeste des événements, et invite sa voix intérieure à comparaître. » In Olivier BARA et Marie-Ève THÉRENTY (dir.), *Presse et scène au XIX^e siècle*, *Medias19*, [En ligne-]

ces poèmes, courts et vibrants, tantôt belliqueux et enthousiastes, tantôt ironiques et familiers forment une des histoires les plus complètes et les plus vraies des émotions si diverses que traversa la population de Paris. (p. 81)

Le critique cite quelques odes, signale l'innovation dans l'usage des rimes féminines et salue ainsi le travail de Banville :

[il] avait une telle sûreté de main que la plupart de ces poèmes n'ont rien à craindre du temps, et resteront comme des témoins irréfutables de nos illusions, de nos souffrances, de nos courages et de notre dignité. Le réveil du patriotisme chez ce poète désintéressé des luttes politiques, confiné en apparence plus que tous les autres dans son rêve délicat et fleuri, fut aussi magnifique qu'inattendu [...] (p. 81)

L'ouvrage faisait référence à l'époque dans le domaine de la littérature de la guerre de 1870 ; il n'a pas eu, pour autant, la postérité que lui prédisait Lafenestre.

Tout en rappelant que les vers de d'Émile Bergerat inspirés « par l'amour douloureux de la patrie [et] par l'espérance invincible de sa renaissance », il évoque ensuite les Poèmes de la guerre de Bergerat, « l'un des poètes les plus passionnés, les plus éclatants, les plus virulents que cette période ait engendrée », commentaire vite corrigé dans le paragraphe qui suit par une formule moins flatteuse : « M. Bergerat sera un excellent poète lorsqu'il renoncera à ses brillantes improvisations ». Cependant, il signale son Maître d'école (1870) comme le meilleur des épisodes dramatiques produits par les poètes patriotiques. Rappelons en passant qu'il fut représenté plusieurs fois sur la scène du Théâtre Français. Après Bergerat, Lafenestre nomme encore Marcelin Desboutin, Paul Déroulède et ses Chants du soldat (« chants vraiment militaires, [...] les meilleures inspirations, immédiates et directes, qui soient sorties de la vie du camp », p. 84) ; André Theuriet et ses Souvenirs d'un mobilisé parus dans le Correspondant ; Les Tablettes d'un Mobile de Jacques Normand, également soldat pendant la guerre. L'exposé de Lafenestre s'achève sur les *Fleurs de sang* du poète Sully-Prudhomme, « le premier parmi nos jeunes poètes, pour la noblesse de la pensée, la profondeur de l'émotion, la délicatesse du langage ».

La critique de Lafenestre est émaillée de commentaires évaluatifs, de modalisations illustrant un certain « esprit de l'après-guerre » ainsi que les conclusions avancées peuvent en témoigner :

qu'ils [les poètes de la jeune génération] n'oublient jamais au milieu de quelles angoisses ils sont venus à la lumière ! Qu'ils n'oublient jamais par qui nous avons été vaincus et comment nous avons été vaincus ! Qu'ils apprennent à leur tour, non pas à espionner, mais à observer ; non pas à l'emporter par la ruse, mais à triompher par la science !⁴⁹

<https://www.medias19.org/publications/presse-et-scene-au-xixe-siecle/la-feerie-obsidionale-banville-au-national-1870-1871-de-lactualite-sa-mimesis-scenique>.

⁴⁹ En ce sens, il est important de noter que la défaite de 1870 entraîne chez les écrivains français une réaction spiritualiste, idéaliste, et la réactivation polémique de stéréotypes nationaux présentant la

Ce type de critique mobilisant une hypothétique psychologie des peuples détonne aujourd'hui. Reste que cet article publié par la *Revue Française*, périodique qui traite de littérature, des beaux-arts et de science auquel Lafenestre collabore de 1870 à 1878, a été pionnier. Ce dernier a saisi que la défaite de 1870 entraînait chez les écrivains français une réaction idéaliste, et la réactivation polémique de stéréotypes nationaux présentant la culture allemande comme matérialiste et prosaïque (dans tous les sens du terme).

Charles Lenient, *La Poésie patriotique en France dans les temps modernes*

Charles Lenient publie son étude *La Poésie patriotique en France dans les temps moderne* vingt-deux ans après celle de Georges Lafenestre, et plus de trente ans après la guerre. Il s'agit d'une première synthèse sur le sujet, non seulement en raison de la distance majeure entre les événements et la réflexion critique de l'auteur, mais encore du nombre d'écrivains cités et de l'ampleur du projet dans lequel il s'inscrit. L'auteur, professeur de lettres à la faculté de lettres de Paris et homme politique, avait déjà consacré des ouvrages à l'histoire de la satire et de la comédie en France⁵⁰. Son panorama de la poésie patriotique en France se situe doublement sur la longue durée : les deux tomes (XVI^e-XVII^e siècles et XVIII^e-XIX^e siècles) poursuivent celui sur le moyen âge⁵¹, et, en conclusion du deuxième volume, l'auteur analyse non seulement la poésie écrite au moment des combats mais celle influencée par la guerre de 1870-1871 après les événements, qu'il qualifie d'« arrière-garde poétique ». Cet essai intéresse particulièrement notre propos du fait de l'emploi de l'adjectif « patriotique » dans le titre, qui autorise la formulation de ce qu'était qu'« être patriote » à l'époque, et permet d'appréhender les évolutions de cette catégorie. Notons encore que Lenient observe une multitude d'écrivains d'origines sociales variées :

Dans ce vaste recrutement de la Muse patriotique, l'Académie, le journalisme, le théâtre, les sociétés chantantes, l'atelier, l'armée, la province, fournissent tour à tour leur contingent. Comment leur faire place à tous, au milieu de cette immense symphonie, tant soit peu confuse, dont la librairie Lemerre a recueilli en grande partie les échos multiples ? Comment n'en point oublier ? (p. 422)

Pour toutes ces raisons, cet ouvrage mérite d'être examiné de près.

culture allemande comme matérialiste et prosaïque. Voir Sarah AL-MATARY, *Idéalisme latin et quête de « race » : un imaginaire politique entre nationalisme et internationalisme : France-Amérique hispanique, 1860-1933*, Thèse de doctorat sous la dir. de René-Pierre COLIN, université Lumière-Lyon 2, 2008.

⁵⁰ Charles LENIENT, *La Satire en France au moyen âge* (1859, 4^e éd. 1893) ; *La Satire en France ou la littérature militante au XVI^e siècle* (1866, réédité en 1877 et réimprimé à plusieurs reprises) ; *La Comédie en France au XVIII^e siècle* (1878, puis 1888) et *La Comédie en France au XIX^e siècle* qui paraîtra quelques années plus tard en 1898. Tous sont édités par Hachette.

⁵¹ Id., *La Poésie patriotique en France au moyen âge*, Paris, Hachette, 1891 et 1894.

Ce livre est [...] une œuvre à la fois rétrospective et contemporaine : rétrospective par les souvenirs qu'elle fait revivre, contemporaine par les émotions au milieu desquelles elle est née. C'est un produit lointain de la guerre et du siège, que nous offrons au public comme un *memento* [l'italique est de l'auteur] de la vieille France et de la France nouvelle, sortie encore une fois triomphante des épreuves de la défaite et de l'invasion. (p. I)

Les tout premiers mots de préface (p. I-IX) servent à rappeler les circonstances d'écriture du premier travail de la série La Poésie patriotique en France au moyen âge. L'auteur saisit l'occasion pour expliciter le rôle de la littérature dans la guerre et citer ses propres mots d'ouverture des cours à la Sorbonne :

Que fera sa sœur la *Littérature* ! Ne sera-t-elle qu'un divertissement, un objet de curiosité, un plaisir de *dilettante*, offert aux esprits pour leur faire oublier les tristesses et les amertumes du présent ? Dieu merci ! elle a un plus noble rôle à remplir, au moment où les âmes, énervées et amollies naguère par la prospérité, sentent le besoin de se retremper aux sources des grandes et viriles inspirations. Ces sources, c'est à la littérature surtout qu'il appartient de les rouvrir. [...] elle peut remuer ce levier des âmes qui s'appelle l'enthousiasme, le patriotisme, l'esprit de sacrifice et de dévouement. Elle n'a qu'à feuilleter notre vieux Corneille pour répéter avec Horace : « Mourir pour son pays est un si digne sort / Qu'on briguerait en foule une si belle mort. »⁵² (p. VI-VII)

De même que l'on demandait à la Science de se mettre « au service de la patrie, de laisser de côté provisoirement toute recherche, toute découverte qui ne pourrait venir en aide à la défense commune » (p. VI), la littérature aurait un « plus noble rôle à remplir ». Dans le but de retremper les valeurs de sacrifice, de dévouement, d'enthousiasme (c'est en cela que l'amour pour la patrie consiste), la littérature se fait propagande. L'auteur ne reviendra plus sur ce constat⁵³ dans les volumes suivants : ces mots servent également de préface à La Poésie patriotique en France dans les temps modernes.

L'apport de la poésie à l'écriture de la guerre de 1870 est décrit dans les quatre chapitres qui achèvent les deux tomes, XXI-XXV de l'ouvrage de Lenient (p. 382-484). Le critique s'abstient, dans ses observations, de définir en quoi le patriotisme consiste en poésie. Il se limite à exposer les textes, parfois à les résumer, à commenter leur forme et, souvent, il justifie la faiblesse du vers par la contingence du moment ou par la noblesse des sentiments exprimés. À ses yeux, la valeur poétique et morale des textes importe plus que leur valeur esthétique. La poésie patriotique peut ne pas avoir de style élevé : ce serait alors le contenu, le message transmis par les textes qui ferait leur succès. La poésie patriotique, comme le critique l'a

⁵² Le discours d'ouverture des cours est repris par la *Revue politique et littéraire 1870-1871*.

⁵³ Lenient prend appui sur les mots prononcés par Ernest Legouvé dans une conférence donnée au Théâtre Français et au Collège de France : *De l'alimentation morale pendant le siège* (Paris, Hetzel, 1870).

annoncé dans sa préface, a un objectif : l'action. Ce serait donc un discours qu'il invite à chercher dans la poésie patriotique – un discours sur la patrie.

Victor Hugo, dont les poèmes des Châtiments « Le Manteau impérial », « Expiation » et « Ultima verba » (récités pendant la guerre et le siège, on y reviendra dans le chapitre III.4) clôturent le chapitre sur la poésie du Second Empire, ouvre le chapitre XXI avec l'Année terrible où il y est désigné comme le « véritable auteur » de « cette guerre néfaste et maudite » (p. 393). Tous les auteurs cités après Hugo sont englobés sous le titre « Les Francs-tireurs de la poésie », une métaphore militaire qui rend honneur à ceux qui ont su prendre la parole (et écarte ceux qui ont préféré ne pas s'exprimer). Elle suggère l'idée d'une cohorte d'écrivains sortis provisoirement ou en dehors du champ littéraire officiel et faisant chacun leur devoir avec les armes, plus ou moins insuffisantes selon les cas, dont ils disposaient :

[cette guerre néfaste et maudite...] lui [à la France] a donné du moins une génération nouvelle de poètes ou de chantres patriotes, telle qu'elle n'en avait pas vu depuis 1789. Jamais peut-être la Muse nationale, qui était restée à peu près muette, indifférente à nos victoires de Crimée et d'Italie, n'a trouvé de plus nobles accents pour déplorer et venger nos défaites. Jeunes et vieux se mettent à l'œuvre avec une généreuse émulation. (p. 393)

La référence à la période révolutionnaire impose de rappeler que 1789 sera invoqué sans cesse dans le corpus : en tant que référence d'un passé héroïque à défendre et dont on veut, on doit, être à la hauteur ; elle est invoquée avec ses moments clés (la bataille de Valmy par exemple), ses héros autour desquels est né un culte et un mythe, l'irruption du peuple sur la scène politique, la naissance de la formule « la patrie en danger » qui sera évoquée dans notre corpus tantôt avec 1792, tantôt avec 1793.

Passons rapidement en revue les écrivains objets d'analyses dans *La Poésie patriotique en France dans les temps modernes*.

Victor Laprade ou de Laprade, nous dit Lenient, figure parmi les « vétérans » : poète lyonnais, chrétien et royaliste, homme politique et membre de l'Académie française qui avait critiqué le Second Empire⁵⁴, il s'abstint d'abord de toute prise de parole lors de la guerre de 1870, fut éveillé par son ami breton Émile Grimaud, et écrivit la « Marseillaise vendéenne⁵⁵ », sorte d'appel patriotique grâce auquel « l'on vit les soldats de Charette accourir à l'appel de Gambetta

⁵⁴ Victor LAPRADE, *Poèmes civiques*, Paris, Didier, 1873 [1859].

⁵⁵ Il est important de souligner la référence révolutionnaire de ce titre, développée notamment en un quasi-oxymore, puisque la Vendée était largement contre-révolutionnaire. La référence à la Révolution sera constante dans le corpus.

». Nous retrouvons dans le commentaire de Lenient l'idée d'un devoir à accomplir, annoncée dans la préface mentionnée plus haut :

Lui aussi, il est devenu le poète des circonstances, sentant que la plume a son devoir et son office à accomplir autant que l'épée, à certaines heures. (p. 393)

Ses armes sont la satire, poursuit l'auteur, et « le patriotisme a fait de lui un écrivain d'action ». Après avoir cité quelques poèmes⁵⁶, Lenient signale également le *Livre d'un père*⁵⁷ où l'on rencontrerait « le patriote avec sa passion naïve, sincère et parfois implacable ». Et pour témoigner de l'impact et de la mémoire de la guerre dans les esprits, il cite sa pièce « Morts pour la patrie » lue lors de l'inauguration de la plaque commémorative consacrée par l'Association des anciens élèves du lycée de Lyon, le 2 novembre 1875. Voici le couplet cité par Lenient et son commentaire conclusif :

Depuis ces quarante ans, la lyre s'est trompée
En nous prêchant l'amour de nos voisins jaloux ;
Réparez son erreur, enfants, à coups d'épée ;
Vous aimerez après !... Mais d'abord vengez-vous !

On peut ainsi juger du fiel laissé au fond des âmes, même chez les plus pacifiques et les plus sages. (p. 398).

Le chapitre XXI se termine sur l'évocation d'« un confrère de Laprade [...] Joseph Autran » (1813-1877), marseillais, dont sont mentionnés les poèmes « À la France de 1871 » et la « Légende des Paladins » : l'indignation, la déploration des désastres de la France laissent place, avec cette dernière pièce, à la fuite dans le passé afin d'« oublier les amertumes du présent » et de retrouver les héros susceptibles d'inspirer ceux qui doivent redresser la nation.

Le chapitre XXII présente cinq écrivains très différents les uns des autres. Le critique commence avec Paul Déroulède (1846-1914) le « poète soldat enfiévré » (p. 405), auquel – filant la métaphore martiale – l'auteur donne « une place d'honneur à l'avant-garde, parmi les volontaires de la poésie et de l'armée » (p. 400). Déroulède, qui sera ensuite revanchard et nationaliste effréné, représente tous ceux qui se sont « doublement » engagés et ont ressenti le devoir d'écrire et de se sacrifier pour la patrie. Dans les paragraphes qui lui sont consacrés, Lenient traite uniquement des *Chants du soldat*⁵⁸ où l'auteur s'est fait « homme de la résistance

⁵⁶ « Ode aux soldats et aux poètes bretons », « Épître au roi de Prusse », où il dit avoir « perdu le respect de la dignité royale, pour flétrir et maudire le chef des bandits » (p. 395) ; « À la France » ; « Bons Allemands » ; « Épître à Gretchen » écrite plus tard, en 1872.

⁵⁷ V. LAPRADE, *Le Livre d'un père*, Paris, Hetzel, 1876.

⁵⁸ Poèmes cités : « Vive la France ! » – exemple de sévère condamnation de ceux qui méprisent la patrie vaincue ; « L'Arrière-Garde », « Le Turco », « Bazeille » – scènes de guerre « qui ont le mérite de l'exactitude et de la concision » et dont la dernière est d'après le critique des plus belles (p. 402) ; « Épître au Docteur Dolbeau », « De Profundis Marseillais », « La Déroute » – une défense des soldats méprisés par l'opinion publique, « À la baïonnette ».

et de la revanche [...] défenseur intrépide, énergique [...] de ceux qu'on appelle les capitulars de Metz et de Sedan » (p. 401), mais il n'oublie pas de mentionner les recueils suivants, inspirés par la « même flamme patriotique ». À côté de l'exaltation des sentiments patriotiques du poète-soldat, le critique souligne, sans employer le mot, un certain fanatisme :

Les *Chants du soldat* expriment toutes les idées généreuses, héroïques, sensées et même folles, qui traversent l'imagination du poète patriote. Parmi ses rêves il en est un qui l'obsède sans cesse [...]

C'est la Revanche, qu'il a déjà mentionnée plus haut (p. 401), signalant combien elle est devenue non seulement une idée fixe dans l'esprit du poète et de ses contemporains, mais « un résultat certain, inévitable ». De plus, Lenient pointe l'un des traits caractéristiques de la pensée de Déroulède, la méprise du cosmopolitisme⁵⁹, qui a été mise dans la bouche Coquelin à l'occasion de l'hommage à Corneille le 6 juin 1872 au Théâtre-Français. Le professeur commente ainsi le poème « Sur Corneille » :

Avec Laprade, il maudit les apôtres du cosmopolitisme indifférent, les contempliers de l'esprit national, qui énervent et abaissent les cœurs au nom d'une fraternité bâtarde envers l'étranger.

Quelques lignes plus loin, Lenient observe encore « l'impatience et la fugue de l'auteur » et il qualifie son « *Væ Victoribus* » (dernier poème du recueil) de « cri de haine et de vengeance » qui, sur le ton du « *Væ Victis* » prononcé par les Prussiens, ne conduirait qu'à l'extermination des deux pays :

On ne détruit pas ainsi un peuple, une nationalité. [...] La Némésis vengeresse ou la justice *immanente*, comme on voudra l'appeler, a, dans l'histoire des retours subits et inattendus. (p. 405)

Eugène Manuel (1823-1901) se situe aux antipodes de Déroulède. D'origine juive, professeur, homme politique profondément républicain, chef de cabinet de Jules Simon en 1870 et inspecteur de l'Académie de Paris dès 1872, il est également l'un des fondateurs de l'Alliance israélite universelle ; « poète du foyer domestique, rêveur et moraliste » dont « la guerre a fait [...] un écrivain patriote », mais qui « ne sait pas haïr, ... même les Prussiens » (p. 407). Manuel s'est fait le porte-parole des angoisses de la capitale pendant le siège depuis la scène du Théâtre-Français (p. 405) et a remporté un certain succès, qui ne lui a pourtant pas assuré l'entrée à l'Académie française⁶⁰. Lenient cite ensuite la préface que l'on devine être, puisqu'il ne le

⁵⁹ Le cosmopolitisme est tenu pour l'une des composantes contre lesquelles le nationalisme se dresse. Ici, nous voyons donc déjà en germe un premier signe de l'évolution de patriotisme en nationalisme. Sur ce sujet, renvoyons en particulier à l'essai très récent de Maurizio VIROLI, *Nazionalisti e patrioti*, Bari-Roma, Laterza, 2019.

⁶⁰ « Grâce à la précieuse collaboration de Mlle Favart et de Coquelin aîné, il a obtenu des succès qui n'ont pu suffire jusqu'ici à lui ouvrir les portes de l'Académie française – pourtant si peu exigeante quelquefois, – mais qui lui ont créé des titres sérieux à la reconnaissance publique. » (p. 405)

nomme pas, celle du recueil *Pendant la guerre* qui comprend tous les poèmes dits sur la scène, publiés séparément en vue des récitations avant d'être réunis. Dans la version en volume, les pièces sont dédiées aux comédiens qui les ont déclamées (Mlle Favart, M. Coquelin, Mlle Delaporte). Après avoir donné quelques extraits de poèmes (« Alea », « Pour les blessés ») sans donner les titres exacts, au grand dam du lecteur qui n'a pas assisté à la représentation ou n'a pas lu le texte, Lenient déclare :

nous avons là en raccourci, sous une forme sobre et discrète, un de ces tableaux que M. Zola s'est plu à nous décrire depuis [lire *La Débâcle*], avec exubérance de détails et une puissance de coloris qui font de la guerre un cauchemar effrayant. (p. 407)

D'autres pièces sont citées⁶¹, parmi lesquelles « Henri Regnault » – écrite en l'honneur du peintre enrôlé dans les gardes mobiles et dont la mort au combat de Buzenval a troublé la communauté artistique : selon le critique, l'on sent plus qu'ailleurs la colère et l'indignation de Manuel, qui « a ressaisi l'ïambe vengeur d'Auguste Barbier pour exprimer sa douleur patriotique » (p. 410). Voici un extrait cité par Lenient, auquel on ajoute les premiers vers de la pièce :

Ils lui disaient : « Allons ! viens ! quittons cette place !
Le clairon nous rallie en bas !

Contre ce mur d'airain que veux-tu que l'on fasse ?
Ils sont trop forts : on ne peut pas !

La retraite a sonné ; rentrons ! sur cette pente,
Assez de morts dorment ce soir.

[...]

Maudit sois-tu, soldat, toi, ton peuple, et la guerre,
Et ton vieux roi tout le premier,

Puisqu'il n'aura fallu qu'un paysan vulgaire,
Fils de l'étable et du fumier,

Quelque bouvier pétri pour les œuvres serviles,
Marchant sous la crosse et les coups,

Un balayeur peut-être échappé de nos villes,
Encor puant de nos égouts,

Pour trouer au hasard, bêtement cette face,
Comme par un défi moqueur ;

⁶¹ « Les Pigeons de la République », « une idylle du siège, mélancolique et tendre » ; « La Visite au fort », « tableau touchant de l'amour maternel » ; « Le Dernier délai », la dernière pièce du volume. Nous tenons à préciser que cette pièce a été récitée pour la première fois en 1873 après l'option des Alsaciens et Lorrains pour la nationalité française et qu'elle n'est recueillie en volume qu'en 1888 dans la section « Poésies patriotiques » des *Poèmes du foyer et de l'école* (Calmann Lévy) – c'est probablement là que Lenient a lu le poème – avant de le découvrir dans les *Poésies complètes* (Calmann Lévy, 1899) dans la section « Après la guerre ».

Pour trancher dans sa sève abondante et vivace
Tout ce génie et tout ce cœur ;

Étouffer à son aube une lueur si pure,
Éteindre un tel rayonnement,

Que la France mourante en ressent la blessure
Jusque dans cet écroulement !

L'on passe très vite à Théodore de Banville (1823-1891), « acrobate du vers français, [...] [il] prenait rang parmi les francs-tireurs de la poésie, entre les vétérans et les conscrits » (p. 412). Au poète reconnu pour ses *Odes funambulesques*, dont la place parmi les maîtres du Parnasse est occultée, Lenient dédie trois pages. Il souligne les conditions de publication des *Idylles prussiennes* qui ont d'abord paru dans les colonnes du *National* et ont été récitées sur la scène du théâtre du Vaudeville, théâtre dont le but est d'entretenir, d'amuser le public. Les poèmes seront recueillis ensuite en volume par Lemerre⁶². Le critique se contente d'indiquer que ces idylles expriment la vengeance de l'esprit contre la force, faisant implicitement allusion à l'éternel combat entre la lyre et les armes, et de comparer l'auteur aux deux écrivains précédents :

Ce qui domine en lui, ce n'est plus la haine patriotique ou l'enthousiasme guerrier comme chez Déroulède, le sentiment de la pitié comme chez Manuel, mais l'ironie amère, gouailleuse, narguant le génie infernal d'un Bismarck et les lauriers sanglants du vieux Guillaume. (p. 412)

Du jugement optimiste de Lafenestre, il ne reste presque rien :

On regrette que Banville, si habitué à jouer avec tous les modes du rythme, n'ait pas donné à ses idylles une forme plus variée. (p. 413)

Parmi les extraits cités⁶³ figure le texte que Banville a écrit en l'honneur de Henri Regnault, mais c'est uniquement pour mieux mettre en relief celui d'Eugène Manuel, qui aura plus de succès et sera repris par d'autres poètes et artistes⁶⁴.

Henri de Bornier (1825-1901) « à la voix plus grave, plus sévère » (p. 415) et Jules Barbier (1825-1901), dont le recueil *Le Franc-Tireur* est « un vrai chant de guerre et de

⁶² N'ont pas été recueillies : « À la Patrie » (1870), « Des Canons » (1870), « Adieu, scène lyrique » (1871), « Donnons tout ! » (pièce postérieure aux événements de la guerre, 1872), « Le Sol libre » (pièce postérieure aux événements de la guerre, 1873), « À la France » (jamais publié). Voir à ce sujet Théodore de Banville, *Œuvres poétiques complètes*, T. VI, édition critique sous la direction de P. J. EDWARDS, Paris, Honoré Champion, 1999.

⁶³ « Le Cavalier », « La Marseillaise », « Le Vingt-neuf janvier », « Épilogue » ; les seules deux pièces citées avec leur titre sont « À Meaux-en-Brie » et « Un Prussien mort » que le poète imagine être un Allemand artiste comme lui, et donc digne de sympathie fraternelle.

⁶⁴ On manque de références à l'appui.

vengeance [avec] cette épigraphe significative : *Delenda est Borussia ! Mort à la Prusse !* » (p. 417) terminent ce chapitre.

Lenient souligne l'énorme succès du premier grâce à son drame *La Fille de Roland*, mis en scène au Théâtre-Français, l'œuvre patriotique sans conteste la plus populaire et la plus vivante (p. 416) : « la France y trouvait une explication de sa défaite, en se disant qu'elle avait été vendue et livrée comme le glorieux paladin de Roncevaux » (p. 416) devenu une référence républicaine⁶⁵. « Ses [celles de Bornier] doléances et ses élans patriotiques » du temps de la guerre furent acclamés au Théâtre-Français grâce à l'interprétation par Coquelin de sa pièce « Châteaudun » qui en célèbre « l'héroïque résistance ». Tout en citant quelques extraits – probablement tirés de la version revue et corrigée qui apparaît dans la section « Paris et la guerre » des *Poésies complètes (1850-1881)*⁶⁶ –, il va jusqu'à affirmer que le poète a été bien plus sévère qu'un Hugo dans sa réprimande à Paris : l'exemple de Châteaudun devrait lui inspirer le « sentiment du devoir, l'esprit de résignation et de sacrifice ». Lenient oublie pourtant de rappeler qu'au Théâtre-Français furent récités, avec succès, d'autres pièces de Henri de Bornier et que d'autres comédiens – des femmes, notamment – participèrent de ce succès : M^{lle} Favart (elle lut la pièce « À nos fleuves »), M^{me} Victoria Lafontaine (pour « Une petite Bourgeoise »), M^{lle} Royer (pour « Les Assiégées ») et encore Coquelin recita le poème « Leur Départ » au théâtre de Nancy en 1873.

Du second, Jules Barbier, Lenient observe le silence sur les combats antérieurs à la guerre franco-prussienne pour mieux louer son discours sur cette guerre. Il revient donc en fin de chapitre sur l'enthousiasme guerrier qu'il avait jusqu'ici uniquement relevé chez Déroutède :

une passion qu'il ignorait jusqu'alors, la haine, s'est éveillée en lui, ardente, implacable, presque démesurée (p. 417)

Déroutède reste selon lui « moins un homme de guerre qu'un homme de lettres » (poèmes donnés en exemple : « Prologue » et « Réveil »). Néanmoins, si le professeur Lenient note la

⁶⁵ « La défaite de 1870 et la chute de l'Empire marquent pour les études médiévales un tournant. Le passé national est revivifié, la "Douce France" contre l'Allemagne. *La Chanson de Roland* devient l'emblème de la revanche. Gaston Paris ouvre son cours de l'année 1870 – il supplée alors son père Paulin Paris – par une leçon intitulée "*La Chanson de Roland* et la nationalité française". Cette même année à la Sorbonne, Charles Lenient, interrompant ses leçons qui portaient sur la *Querelle des Anciens et des Modernes* et s'en justifiant, consacre son cours à "La poésie patriotique en France". Léon Gautier conclut l'introduction de son édition de la *Chanson de Roland* qui paraît en 1872 par cette citation : "Damnes Deus pere, nen laiser hunir France !", parlant de réparer "ce Roncevaux du XIX^e siècle" – référence évidente à la défaite de Sedan – "par quelque grande et belle victoire de Saragosse", Jaqueline CERQUIGLINI-TOULET, « Les études médiévales dans les enseignements en France. Une rétrospective », *Perspectives Médiévales*, n° 39, 2018, <https://journals.openedition.org/peme/13785>.

⁶⁶ *Poésies complètes (1850-1881)*, Paris, Dentu, 1881.

représentation dévalorisante de l'ennemi⁶⁷, il met pourtant en avant la loyauté du poète à la fois quand il récusé les calomnies envers le Gouvernement de défense nationale (poèmes « L'Impôt » et « À Gambetta »), ainsi que quand il « repousse avec indignation l'idée d'une *Sainte-Vehme*⁶⁸ mettant à prix la tête de Guillaume et de Bismarck » (p. 420). « Réveil », « Strasbourg », « Sedan », « Le jour des morts » sont également cités. Barbier est donc un poète « patriote fervent et convaincu », loyal, qui prend ses distances de la Commune (poème « Le Drapeau rouge », p. 421).

Dans le même chapitre XXXIII, Lenient établit un classement des écrivains à examiner : il range d'une part les poètes (François Coppée, Sully Prudhomme, Leconte de Lisle, Émile Bergerat, Édouard Pailleron) et de l'autre ceux qu'il nomme « le ban et l'arrière-ban des lettrés » – « romanciers, critiques, fantaisistes » – sans donner davantage d'explications sur ce classement (p. 437). La catégorie comprend Catulle Mendès, Auguste Lacaussade, André Theuriet, Albert Delpit, Félix Franck. Nous serions tentées de contester ce classement, puisque André Theuriet est également poète, auteur dramatique (comme l'ont été bien d'autres auteurs que Lenient a cités) et romancier, élu à l'Académie française ; Auguste Lacaussade est poète et pas seulement secrétaire de Saint-Beuve ; Albert Delpit, romancier, est aussi secrétaire de Dumas père, mais il débute comme poète et sera aussi auteur dramatique.

François Coppée⁶⁹ (1842-1908) « émule de Remy Belleau [...] poète bourgeois, d'inspiration et de style, ayant aussi ses quarts d'heures d'élan patriotique » écrit la célèbre « Lettre d'un mobile breton » où il montre, dit Lenient, sa capacité à allier ses tonalités douces, tendres et mélancoliques aux accents viriles, honnêtes et courageux⁷⁰. D'autres poèmes sont cités, comme « Plus de sang », cri célèbre qui demande la fin de la Commune ; « Aux amputés de la guerre », « À un sous-lieutenant », « Au Lion de Belfort » (ces trois pièces sont recueillies dans *Le Cahier rouge* publié chez Lemerre en 1874)⁷¹.

Sully Prudhomme (1839-1907) et Leconte de Lisle (1818-1894) descendent selon Lenient des « régions de la poésie philosophique et descriptive à la fois » pour « contempler et peindre

⁶⁷ L'« horreur du Prussien pour lequel il éprouve une antipathie toute gauloise [...] [;] il voit surtout l'ennemi par ses côtés vilains », p. 418 ; « le mensonge et l'espionnage » deviennent l'un des traits distinctifs (« Les Espions »).

⁶⁸ La Sainte-Vehme était une société secrète d'inspiration chrétienne créée en Westphalie au XIII^e siècle et active jusqu'au début du XIX^e siècle. Elle consistait en un règlement des questions (atteintes au christianisme, crimes et délits variés, crimes contre la secte elle-même) ferme et rapide : les accusés étaient souvent pendus.

⁶⁹ Nous reportons les courtes notations comme celle-ci telles que le critique les présente.

⁷⁰ « [L]a pièce nous présente un mélange d'attendrissement, de naïveté et de patriotisme résolu à faire son devoir jusqu'à la mort » (p. 422-423).

⁷¹ François Coppée écrivit également un conte sur la guerre : *Une Idylle pendant le siège*, publié en 1874 par Lemerre, dédicataire de l'œuvre.

l'œuvre de la guerre » (p. 429). Du premier, en citant le poème « Repentir », Lenient met en relief le regret éprouvé par le poète d'avoir oublié que le devoir de la poésie est également d'exprimer les épreuves du monde et que l'homme de contemplation est censé devenir au besoin un homme d'action (p. 427). Il nomme encore « La Mare d'Auteuil », où le sacrifice des arbres est comparé à celui des hommes morts pour la patrie, et « Le Renouveau », qui fait appel aux générations futures afin que le passé puisse rester une leçon pour l'avenir⁷².

Du second, Lenient cite les deux poèmes « Le Soir d'une bataille » qui représente « le morne aspect de la plaine couverte de cadavres, après les fureurs de la tuerie », et « Le Sacre de Paris », dit par M^{lle} Agar sur la scène de la Comédie-Française en janvier 1871, lui aussi est « un tableau sinistre et grandiose, où la majesté des images s'ajoute au dernier rôle de Paris agonisant ». Pour les deux poètes, la guerre est une folie humaine « née de l'ignorance et de l'orgueil » qu'ils transposent en des vers simples et sans aspiration vers le sublime pour l'un, et d'une vigueur sobre et contenue pour l'autre.

Sont encore mentionnés deux poètes dont les textes ont été récités à la Comédie-Française : Émile Bergerat (1845-1923) et Édouard Pailleron (1834-1899) dont les textes cités représentent pour Lenient de beaux exemples d'héroïsme (Bergerat) et de poésie édifiante (Pailleron).

Dans « Les Cuirassiers de Reichshoffen », pièce très appréciée sur la scène du Théâtre-Français (Coquelin la déclame initialement lors de la première matinée littéraire et dramatique organisée en faveur des victimes de la guerre, le 25 octobre 1870), Bergerat parvient à décrire la « douloureuse hécatombe » qu'est la défaite, de manière à la rendre « plus glorieuse qu'une victoire », encore qu'elle rappelle les souvenirs de Waterloo. Ici, le poète a su comprendre « l'âme d'une armée et d'une nation » et a su peindre le côté humain du sacrifice ainsi qu'il l'a fait dans « Le Maître d'école », pièce elle aussi maintes fois récitée par Coquelin. Cette dernière est comparée aux pièces d'Eugène Manuel en raison de son trait simple et touchant dans la description d'une scène où un instituteur pacifiste marié à une Allemande, bientôt père, est confronté à la guerre et choisit de se sacrifier pour la patrie. Les deux textes sont d'après Lenient les meilleurs que Bergerat ait écrits et recueillis dans *Poèmes de la guerre*⁷³ (p. 431-434).

⁷² Sully Prudhomme publia cinq poésies dans la *Revue des Deux Mondes* entre novembre et décembre 1870 et novembre et décembre 1871. « Repentir » parut dans le numéro de septembre-octobre 1871, bien après la conclusion des combats. Les cinq poèmes furent édités en plaquette par Lemerre en 1872 sous le titre *Impressions de la Guerre*.

⁷³ Le recueil, publié par Lemerre en 1871, comprend dix poèmes et est dédié « À la Comédie-Française ». La version en volume comporte quelques remaniements par rapport aux textes publiés séparément.

Les quelques paragraphes consacrés à Édouard Pailleron s'ouvrent sur le constat que l'on retrouve le « frisson du patriotisme » même dans les esprits les plus sceptiques ou indifférents (p. 434). Son « Chant du Départ », inspiré par le chant révolutionnaire de Chénier⁷⁴, a été dit par Delaunay le 6 août 1870 et exprime « avec un entrain électrique » la confiance dans la victoire de l'armée française tandis que sa « Prière pour la France » récitée par M^{lle} Favart traduit « les douleurs de la patrie vaincue et abaissée » :

Jamais la scène française n'a retenti d'une prière plus fervente et plus sincère, non pour des malheurs dissimulés, mais pour des infortune réelles et présentes. (p. 435)

Arrivons donc audit « ban et à l'arrière-ban de lettrés » : Catulle Mendès (1841-1909) « jusque-là peu soucieux comme son maître [Théophile Gautier] des affaires publiques » (p. 438) est cité pour ses poèmes « La Colère d'un franc-tireur » (poème dit à la Comédie-Française par Coquelin le 3 décembre 1870) et « Odelette guerrière », petite pièce dite par M^{lle} Croizette, pièce qui « rentre bien dans le genre du poète [*sic*] érotique et mondain [et qui] est une *Marseillaise* de boudoir » (p. 438). Auguste Lacaussade (1815-1897), en revanche, bien qu'écrivain « aimable et paisible », est un patriote d'un tout autre genre : son « Cri de guerre », comme le suggère le titre, est « d'un accent plus mâle et plus énergique », « la première strophe éclate comme une bombe », c'est « un chant de guerre et de haine » bien qu'il se termine sur un ton plus pacifique, et prône l'amour et la liberté (p. 439). Dans les « Paysans de l'Argonne » d'André Theuriet (1833-1907) le critique montre comment en établissant la comparaison entre deux dates 1794 et 1870, entre les batailles de Jemmapes et Valmy d'une part et Sedan et Metz de l'autre, l'auteur parvient à écrire « une page d'épopée nationale racontée aux enfants », une pièce au caractère édifiant qui devrait inspirer les sentiments de dévouement et de sacrifice.

Les recueils d'Albert Delpit (1849-1893) et de Félix Franck (1837-1899) concluent le chapitre. Albert Delpit, jeune poète américain et Français d'adoption, s'est enrôlé volontaire dans les gardes mobiles et ses deux recueils *L'Invasion* et *Les Dieux qu'on brise* traduisent cette expérience. De ce recueil qui connut douze rééditions et qui fut couronné par l'Académie française, Lenient ne cite que deux des trente-sept poésies, « Pioupiou » et « À la France ». Il situe le recueil sur la même ligne que *Les Chants de colère* de Franck, composé de poèmes écrits sous les impressions du jour et où « les idées et les sentiments valent souvent mieux que la rime et l'expression »⁷⁵.

Au chapitre XXIV, Lenient s'arrête très brièvement sur les *Contes du Lundi* d'Alphonse Daudet pour mettre en relief le côté poétique de ces courts récits en prose : la poésie résiderait

⁷⁴ « Le chant du départ » exécuté pour la première fois en 1794, a survécu à la Révolution française et s'est imposé comme « chant frère » de *La Marseillaise*.

⁷⁵ Poèmes cités : « Après Sedan », « Les Héros de Châteaudun », « Le Cri de Paris », « Execratus » et « Vive la République ».

dans la capacité de l'auteur à créer, à partir de scènes de tous les jours dans les provinces de l'est, des « eaux fortes vigoureuses » mais dont la forme reste simple, humble et familière. Mais le côté poétique de l'ouvrage résiderait également dans le fait qu'il est interdit en Alsace-Lorraine et qu'on « se le passe en cachette », ce qui lui conférerait un attrait et une puissance sur la mémoire et sur l'esprit des populations (« c'est le feu couvant sous la cendre », p. 444).

Après ce bref détour par la prose, Lenient revient à la poésie : Louis Gallet, Louise Ackermann (appelée M^{me} Ackermann⁷⁶), Édouard Grenier. Et pour terminer, il opère une dernière subdivision au sein du groupe des « francs-tireurs de la poésie » : « chantres bourgeois, ouvriers et soldats » s'ajoutent aux « chansonniers du Siècle et de la Commune » pour former ce qu'il appelle la « poésie populaire⁷⁷ » (p. 417).

Louis Gallet (1835-1898) transforme ses « souvenirs de la veille en visions et scènes dramatiques » qui composent le recueil *Patria* paru en 1872, dont le sous-titre est « memento de l'année 1870-71 » ; il cite « Le Chêne » et « Le Spectre » comme exemples de ces épisodes dramatiques et passe très vite à Édouard Grenier (1819-1901). Poète lauréat de l'Académie française et diplomate sous l'Empire, il a d'abord voulu écrire son poème *Marcel* comme un ouvrage de fantaisie mais, après les événements, ce personnage imaginaire est devenu le porte-parole de son indignation et de sa douleur (p. 447). « [A]lliant à l'audace virile de la libre-pensée le pessimisme d'un Léopardi ou d'un Alfred de Vigny », M^{me} Ackermann (1813-1890), qui a perdu un neveu à Gravelotte, exprime sa douleur dans le poème « La Guerre », où elle déplore la folie commune aux peuples français et allemand. Lenient observe ensuite l'apport de la « Muse lyonnaise » à la poésie sur la guerre⁷⁸ : Joséphin Soulyard (1815-1891), dont il cite un extrait du poème « Mil huit cent soixante-dix », texte inclus dans son petit recueil *Pendant l'invasion* ; Victor Nadal, auteur de la « Lettre d'un vieux Breton à son fils », « L'Âme de la France » et une « Ode aux héros de Nuits » ; Édouard Monval, auteur d'une « Épître de Guillaume à Augusta » ; Louise Wilhem et son recueil *Vent du Nord* ; Louisa Siefert (1845-1877) et ses *Saintes Colères*. À ce rapide excursus en région lyonnaise, répond en contrepoint la Bretagne par la voix de Victor Drouyer (18 ??-1877) avec sa pièce « Aux deux provinces », et la baronne Yvonne de Montlaville ; et l'Auvergne se dit à travers les mots de Vermeuzen.

⁷⁶ Voir le paragraphe II.3 de la thèse qui traite de l'écriture de la guerre par les femmes et, notamment, de l'habitude chez les commentateurs de placer le titre de civilité avant leur nom, renvoyant ainsi à leur statut de femme à l'état civil. Marque de respect pour certaines d'entre elles ou bien dévalorisation de leur statut d'écrivaines ?

⁷⁷ Il soutient donc que les chantres bourgeois participent de la « poésie populaire ».

⁷⁸ Pour les écrivains qui suivent, le critique renvoie à un dossier (« Pièces sur la guerre de 1870-1871 », N° 14297) conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal dont nous avons nous-mêmes retrouvé la trace avec l'aimable collaboration du personnel de la bibliothèque : il s'agit de la Boîte 8 40045 – 40222. De plus, pour ce qui concerne la poésie lyonnaise, Lenient renvoie à l'étude de PAUCHARD, *La poésie patriotique à Lyon pendant la guerre*, dont nous avons déjà parlé.

Quant à la Muse populaire :

en même temps qu'elle exalte les grands noms et l'héroïsme des anciens temps, se faisant l'écho de l'opinion, aigrie par les déceptions et les revers, [elle] se montre impitoyable, et souvent injuste, pour les malheureux défenseurs de l'état présent [à savoir Trochu, Thiers, Jules Favre, etc.] (p. 452)

Cette remarque est l'occasion pour le critique de signaler la chanson satirique et d'en citer quelques extraits, sans toujours citer précisément titres et auteurs (sauf pour Albert Glatigny). En note de bas de page, Lenient incite encore une fois le lecteur à retrouver les pièces dans le dossier mentionnée dans notre note 32. En revanche, poursuit le professeur, les soldats « jeté[s] au milieu de cette infernale tempête d'une guerre sans direction [...] ne songe[nt] guère à chanter [leurs] exploits ni à pleurer [leurs] défaites » (p. 453-454). Malgré tout, il mentionne le colonel Grégoire, « bravache et vantard, enivré des fumées de la gloire », qui a écrit un chant intitulé « L'Armée du Rhin » ; il lui oppose le général Pittié (1829-1886), « soldat amoureux du devoir et de la patrie, [...] rêveur épris d'art et d'idéal », dont il cite presque tous les sonnets⁷⁹ du recueil *À travers la vie* (Lemerre, 1885) et en admire la forme « limée, polie, ciselée » (p. 455)⁸⁰. Parmi les chants militaires, il ajoute également un écrivain inconnu du nom de Garnier, auquel on doit les vers médiocres « Cuirassiers de Gravelotte » ; il mentionne Médéric Charot (1846-1916), « plus lettré que soldat » auteur du *Carnet d'un Mobile de Seine-et-Marne*, dont Lenient rappelle les pièces « Avant la bataille » et « Après Champigny ».

Il en vient enfin aux « chansonniers du Siègle et de la Commune » : Paul Avenel, Eugène Pottier, Jean-Baptiste Clément, Charles Vincent, Eugène Grangé. Bien qu'il n'avance pas de vraie définition de « patriotisme en littérature », il en exclut la représentation de la Commune, considérant rédhitoire la présence de sympathisants étrangers dans ses rangs⁸¹ :

La Commune, il faut bien en convenir, ne se pique guère de patriotisme : elle en est plutôt la négation, par son cosmopolitisme et par sa fraternité béate avec l'étranger. Pourtant il faut aussi reconnaître qu'il entre dans ses colères une large part d'amour-propre national, blessé par la reddition de Paris.

Il concède cependant que

le sentiment est plus complexe qu'on ne le suppose. Quelques-uns des chantres de la démocratie sont des ardents et sincères patriotes (p. 458).

⁷⁹ « Pax », « Angoisses patriotiques », « Pro Patria », « À Jeanne d'Arc », « Ganelon », « À Gambetta ».

⁸⁰ Ernest d'Hervilly adopte la forme contrainte du sonnet pour son « Pendant le Siègle » et Augustin Pollet de la Bassée écrit en 1875 ses *Souvenirs de la guerre. Poème français*, recueil dédiée à Théodore de Banville et constituée de cent trente-sept sonnets.

⁸¹ Voir à titre d'exemple l'article sur les étrangers dans le portail créé par Jacques Rougerie sur la Commune de Paris et disponible à l'adresse : <http://www.commune1871-rougerie.fr/etrangers-a-paris%2Cfr%2C8%2C101.html>.

Selon Lenient, alors que l'expression de l'humanitarisme ainsi que l'appel à la paix entre les peuples ont été « tolérés », toute xénophilie ou rapprochement avec des camarades de nationalité étrangère sont immédiatement exclus du champ du patriotisme. La remarque à propos de Charles Vincent est assez claire : « patriote et républicain [il] ne tombe pas dans les excès de ce cosmopolitisme indifférent, et reste Français de cœur comme d'esprit » (p. 461). Il s'ensuit que, le patriotisme étant conçu non pas comme amour de la patrie (élargi à tous les peuples et les nations) mais comme repli sur soi-même, un « amour-propre national » qui méprise ceux qui n'appartiennent à la même patrie, les poèmes liés à la Commune sont boutés hors de la poésie patriotique (à quelques exceptions près) et séparés de l'étude de la littérature sur la guerre. Les commentaires qui suivent vont dans le même sens :

la Commune a ses prédicateurs d'émeute, faisant appel à la violence ; ses chansonniers militants, dont les couplets enflamment la colère et les défiances de la foule. (p. 459)

[...] Folle chimère d'une démagogie brutale et ignorante, qui revendique à son profit ce qu'elle reproche aux autres [les bourgeois]. (p. 460)

Il est intéressant de noter ce glissement lexical : alors que l'idée fixe de la revanche obsédait un Déroulède, « l'idée fixe d'une révolution sociale » possède Jean-Baptiste Clément et Eugène Pottier (p. 461)⁸² ; filant ce *topos* contre-révolutionnaire (si souvent appliqué aux hommes de 1789 et 1794), Lenient prête ensuite aux écrivains qu'il écarte des convictions irrationnelles : « si la Commune a trouvé des chantres et des apologistes enthousiastes ou fanatiques, elle a rencontré aussi des adversaires déclarés [...] » (p. 462). Lui qui voyait dans l'« élan patriotique », l'« entrain électrique », l'« enthousiasme viril », les « accents mâles » des combattants de 1870 l'expression d'une certaine « *furie / folie française* » (p. 403, p. 462) caractéristique de l'« esprit gaulois » et valorisé par l'italique, n'utilise pas ce modalisateur typographique pour les chansonniers de la Commune. Ces moyens linguistiques illustrent une différence dans le traitement de la violence exprimée par les écrivains : tandis que cette violence (physique et verbale) est tolérée quand elle concerne l'ennemi étranger, elle se transforme en fanatisme et en folie quand elle concerne des revendications internes. Parmi les détracteurs de la Commune, Lenient nomme Eugène Grangé (« facétieux vaudevilliste du Palais-Royal », p. 462) et son recueil *Versaillaises* – tout est dans le titre – mais, comme pour atténuer son précédent jugement, Lenient s'empresse de signaler que « l'auteur n'a vu de la Commune que le côté grotesque et odieux, les pétroleurs et les pillards, sans tenir compte des hommes de foi et de passion sincère qui se font tuer, comme Delescluze, pour une idée » (p. 463).

⁸² Sur la question de la langue anticommunarde voir Paul LIDSKY, *Op. cit.*, Paris, La Découverte, 2010 [1970], p. 145-158.

Ainsi se terminent les chapitres sur les « francs-tireurs » de la poésie et commence le tout dernier chapitre de l'ouvrage, consacré à « l'arrière-garde poétique » qui aurait subi les contrecoups de la guerre :

Par une sorte de choc en retour, une nouvelle génération de chantres patriotes s'est formée depuis vingt ans, sous le coup des émotions qu'a laissées après elle la guerre de 1870-1871. Ce sentiment, amorti ou émoussé par des années d'indifférence et de prospérité matérielle, s'est réveillé au contact du malheur. (p. 464)

Voici une liste des écrivains rangés dans cette catégorie : Georges Gourdon ; Emmanuel des Essarts ; Casimir Pertus ; Justin Bellanger ; M. Bonnefoy ; Clovis Hugues ; Stéphane Liégeard, Louis Ratisbonne, A. Eschenauer, Georges Vicaire, Ch. Fuster, Erckmann-Chatrion, Émile Blémont, J. Durandeu, Merveilleux du Vignaux, Libre Justian, Ange Pechméja, Gusatve Vautrey, et d'autres chansonniers du *Chat noir*.

La recherche d'un remède au présent décevant dans « les souvenirs de la vieille France et de la Révolution », sorte de leçon où se replonger « comme dans une autre fontaine de Jouvence » (p. 464) est, d'après Lenient, la caractéristique qui relie les écrits de ces écrivains. Ces écrivains présentés comme la « nouvelle génération » n'appartiennent néanmoins pas à la même cohorte (telle par exemple la génération de 1870 décrite par Giraud, dont on parlera plus tard), et leurs écrits ne paraissent pas au même moment : Georges Gourdon, par exemple, est né en 1852 et a publié les deux poèmes cités (« Le Sang de France » et « Cronstadt, Metz, Toulon, strophes ») au début des années 1890 tandis qu'Emmanuel des Essarts est né vingt ans plus tôt, en 1839, et a publié ses *Poèmes de la Révolution* en 1879 ; Justin Bellanger, né en 1833, publie son épopée satirique « Damnations » en 1882 tandis que Clovis Hugues, né quant à lui en 1851, publie le recueil *Les Soirs de bataille* en 1882 et que Louis Ratisbonne, né en 1827, fait paraître *Les Six Alsaciennes* en 1885 (précédés de deux poèmes publiés en 1875).

En conclusion de son travail, Lenient revient sur le caractère éphémère et daté d'une production composée de vers « de circonstance », de « pièces fugitives », de textes écrits « au jour le jour » :

L'oubli, ce grand destructeur des pensées et des paroles humaines, a emporté dans son cours bien des œuvres éphémères, difficiles à retrouver aujourd'hui ; faut-il s'en étonner ? C'est le sort des feuilles écrites semblables à celles qui tombent de l'arbre à la fin de chaque automne. La littérature, elle aussi, a ses saisons. (p. 479)

Anticipons que, comparé aux travaux de Lafenestre, de Guiraud, de Sarcey et bien d'autres, celui de Lenient se présente comme une étude académique : elle émane d'un professeur de l'Université, elle s'inscrit dans une perspective chronologique et descriptive étendue et elle intervient longtemps après la guerre, et donc bénéficie d'un certain recul permettant la réflexion critique. L'approche littéraire reste détachée de l'histoire politique :

même lorsque le critique indique le positionnement des auteurs, il le laisse au second plan de la réflexion.

Mais on déplore un manque de précision chez Lenient : il cite souvent un poème sans en donner le titre, et l'absence de sources rend l'identification des textes encore plus malaisée. Un autre inconvénient, lié certainement au précédent et à la nécessité pour le critique d'opérer un choix de textes, est qu'il omet les autres poèmes écrits par tel auteur, ce qui aurait pu être corrigé à l'aide d'une annexe ou d'un appareil de notes plus efficace (par exemple, dans le cas de Paul Déroulède, Lenient précise bien en note qu'il a écrit d'autres recueils). En outre, la présentation des écrivains entrave parfois un peu la lecture des textes. Il manque peut-être aussi une réflexion sur les modalités de l'écriture de la guerre adoptées par les différents mouvements littéraires ou affiliations, qui aurait sans doute ajouté de la valeur à l'étude. Par exemple, si le jeune éditeur Alphonse Lemerre apparaît comme l'éditeur par excellence de la guerre de 1870, il n'est pas évoqué qu'il est également l'éditeur des parnassiens, et rien n'est dit non plus de leur contribution à la production poétique sur ce conflit. De ce point de vue, Lenient est de son temps : il produit un essai qui ne répond pas aux méthodes de l'histoire littéraire, qui ne sont pas encore institutionnalisées.

En revanche, l'étude a divers mérites : l'usage de l'adjectif « patriotique », dans le titre, invite à réfléchir sur une littérature qu'on ne dit pas encore engagée ; la métaphore des « francs-tireurs de la poésie » renforce cette idée et se trouve à son tour renforcée par celle du « ban » et de l'« arrière-ban des lettrés », ce qui permet d'esquisser une image du champ littéraire de l'époque et de ceux qui participèrent à la production sur la guerre. En outre, le nombre d'auteurs cités, commentés et leur classement témoigne d'un travail de recherche réfléchi, novateur, dont l'ambition est peut-être de viser un public lettré. Nous apprécions aussi la mention des poésies dites à la Comédie-Française et des comédiens et comédiennes qui les ont déclamées : le critique a observé le phénomène et l'a partiellement intégré dans ses observations⁸³. De surcroît, Lenient dédie une partie de l'avant-dernier chapitre à l'apport de la poésie populaire formée par un ensemble d'écrivains amateurs à la trajectoire sociale très différente, et aux « chansonniers du Siège et de la Commune ». Enfin, il identifie dans les poètes jusqu'ici nommés une arrière-garde poétique qui serait de l'impact de la guerre qui a perduré pendant vingt ans. Tout bien considéré, bien que le travail de Lenient ne soit pas centré sur la guerre de 1870, il lui consacre cinq chapitres nourris d'une abondance de citations qui facilitent la tâche aux chercheurs désireux d'approfondir davantage le sujet.

⁸³ Nous aborderons plus loin l'histoire oubliée de la Comédie-Française sous le Siège.

Le regard de la province sur la guerre

Parmi les articles sur la littérature de la guerre, ceux d'Hector Gaidoz et Émile Pauchard examinent la production poétique du point de vue de la province, depuis la Bretagne et Lyon.

« La Poésie bretonne pendant la guerre » d'Hector Gaidoz est à notre connaissance le premier essai⁸⁴ sur la littérature en langue bretonne dans les pages de la *Revue des Deux Mondes*. L'auteur y aborde le couple Paris/province non seulement sous l'angle des questions qui touchent la variété des langues régionales contre l'uniformité de la langue française, mais aussi du sentiment patriotique qui a animé les Bretons dans le combat contre les Prussiens. En amont d'une critique de la centralisation et d'une demande de reconnaissance des populations locales, notamment en ce qui concerne la langue du foyer et l'instruction, l'auteur témoigne de son attachement à la Patrie en mentionnant la poésie patriotique en breton :

On sait que la Bretagne, « la terre de granit », n'a pas marchandé son dévouement [*sic*] pendant la malheureuse guerre de 1870-1871.

Tout au long de sa réflexion, il montre que les différences de langue et de mœurs n'entravent pas l'amour de la Patrie ; le sentiment d'attachement à la « petite patrie » est également prétexte à exprimer ses propres doutes sur les bienfaits de la centralisation :

les patriotismes locaux, qu'elle [la centralisation] détruit peu à peu, n'affaiblissent en rien l'attachement à la grande patrie ; ce sont des centres de cohésion et de force qu'il sera peut-être difficile de remplacer (p. 923)

Mais ces positions, dit Gaidoz, ne doivent pas induire à penser que l'attachement à la « petite patrie » est plus fort que celui que l'on porte à la Patrie. Le but de son article est donc de montrer au lecteur que « l'unité de sentiment peut exister sans l'unité du langage » (p. 924), comme d'ailleurs l'ont montré les poésies patriotiques en langue allemande et en provençal⁸⁵. Il énumère plusieurs poèmes et en reproduit des extraits – ou l'intégralité – à commencer par *Ar Zoudard Iaouank (Le Jeune soldat)* de François-Marie Luzel, qui a paru dans l'*Électeur du Finistère* (6 juillet 1870) et qui a connu un vrai succès. Un succès rendu possible grâce aux réimpressions sur feuille volante et à l'activité des colporteurs qui le diffusèrent dans les campagnes. Les pièces paraissent localement en revue dans *le Lannionais* ou le *Publicateur du Finistère*, et dans des maisons d'éditions telles que Haslé (Morlaix), Le Goffic (Lannion), Lefournier (Brest). Les thèmes récurrents sont évidemment l'acceptation de la guerre ; un profond sentiment du devoir mêlé à une intense foi ; le regret de voir la paix troublée ; le

⁸⁴ Pour une analyse détaillée du sujet, voir Serj Nicolas, *Brezel 70, La guerre de 1870 et la Commune de Paris vues à travers les chansons sur feuille volante en Basse-Bretagne*, Vannes, Institut Culturel de Bretagne, 2016.

⁸⁵ Il cite à ce propos l'*Armana Prouvençau* de 1871, les *Lieder des Hasses* ; *politische Gedichte von einem Elsässesser* (Genève, 1871) et *Elsässische Sonnette* (Bâle, 1871).

sentiment d'inquiétude chez ceux qui restent, chez les jeunes femmes surtout qui font leurs adieux aux fiancés ; l'appel au patriotisme quand la France est envahie et l'organisation de la défense, ou encore le sentiment chez les mobiles d'être des exilés dans la grande ville assiégée et leur désir de rentrer au foyer. Ces considérations n'empêchent ni Gaidoz ni Lafenestre de reconnaître la médiocrité de cette production, et de conclure que l'intérêt des poèmes tient à l'enrichissement des études sur la littérature populaire :

Cette sorte de littérature ne brille pas plus en breton qu'en français par la délicatesse du sentiment ou par la beauté du style, et elle n'a d'intérêt que pour les personnes qui veulent étudier dans sa naïveté⁸⁶ la forme la plus humble de la poésie populaire. Je ne veux ici qu'en signaler l'existence. (p. 929)

Émile Pauchard fait paraître sa *Poésie patriotique à Lyon pendant la guerre en 1873*, dans le *Journal de Valence*, et l'article est réimprimé en brochure. Si partout en France la guerre a fait naître une multitude de chants et de poèmes patriotiques, l'objectif de cet essai est de « tracer les traits essentiels de l'œuvre lyonnaise » puisqu'elle se distingue des autres productions « par le nombre et le mérite des pièces » (p. 4). Mais Pauchard regrette que ce « mouvement poétique » se soit développé assez tardivement, la première pièce recensée étant l'« Ode au soldats et aux poètes bretons » de Victor Laprade, parue en novembre 1870. À la suite de Laprade, formé dans la capitale des Gaules, professeur à la Faculté des lettres de Lyon et futur député du Rhône (il sera élu en 1871), le critique nomme une dizaine d'auteurs : Joséphin Soulayr, Victor Nadal, Louisa Siefert, et d'autres moins connus ou anonymes, Charles Ch., Édouard Morval, Louisa Whelan, Charles Canivet, E. Charly, Jurieu, E. Mahon de Monaghan. Contrairement à ce que dira Charles Lenient de la langue et de l'élan patriotique qui inspirent les écrivains, Pauchard estime que les apostrophes adressées à l'ennemi ont trop souvent le caractère de l'invective, que leur véhémence et leur énergie sont parfois excessives. Et c'est là, selon lui, que l'on doit rechercher les raisons de la médiocrité de cette poésie,

[...] on trouve rarement la note vibrante qui vient de l'âme et va à l'âme, ce trait aigu qui pénètre et laisse palpitant.

Dans les sujets poétiques abordés, Pauchard met au premier plan l'amour pour la patrie et la transformation de cet amour en exaltation religieuse (il dit par exemple de Laprade, célèbre notamment pour ses *Poèmes évangéliques*, que « nul plus que lui n'était disposé à donner au patriotisme un air de religieuse exaltation », p. 7) et cette intime union entre sentiment patriotique et religieux est particulièrement lisible dans « Ode à la France ». Le critique doute cependant de ces sentiments : l'expression de ce patriotisme mêlé à la conviction d'être

⁸⁶ Le choix du mot est certes l'indice de quelque chose d'autre : peut-être le désir d'être finalement acceptés par une revue de renom ? Et donc un patriotisme à justifier, à minimiser presque. Ou alors c'est un choix linguistique innocent qui pourrait très bien signifier « instinctif » et sans danger. En tout cas, il a des airs de *captatio benevolentiae*.

invincibles et d'avoir une mission divine a poussé la France à commettre bien des erreurs (l'auteur parle de « folle confiance qui a fait notre perte », p. 9). Il est surtout question dans les textes de haine contre l'ennemi⁸⁷, mais Pauchard juge que le « langage vrai de la haine, intime, profonde, implacable » (p. 15) est plutôt à rechercher chez les ennemis, et notamment chez un poète populaire allemand, Friedrich Rückert (1788-1866), dont il cite le poème « La Haine » daté de 1814⁸⁸. Les poètes français, plutôt que dans l'expression de la haine, seraient supérieurs, selon Pauchard, dans l'expression de l'ironie⁸⁹ – caractéristique au moins depuis le XVIII^e siècle d'un prétendu caractère national.

La première décennie du XX^e siècle est caractérisée en revanche par un avancement dans la problématisation de la représentation de la guerre et par une mise au point grâce à l'apport de Victor Giraud et Henri Dartigue, dont les travaux portent respectivement sur les concepts de « génération de 1870 » et d'« influence » de l'événement historique sur le domaine littéraire.

Le « bilan de la génération littéraire de 1870 » publié par Victor Giraud dans la *Revue des deux mondes* en 1914 revient sur la génération issue de la guerre franco-prussienne d'un point de vue philosophique, littéraire, moral et politique en la comparant à la génération qui l'a précédée. L'approche se veut globale en ce qu'elle présente les principaux auteurs contemporains (Anatole France, Émile Faguet, Pierre Loti, Sully Prudhomme, Vogüé entre autres) afin d'esquisser une physionomie de la génération littéraire de 1870. Giraud admet le manque de recul, qui l'empêche de juger du poids littéraire de leur production et de leur place dans l'Histoire. Néanmoins, il introduit dans le débat certaines questions qui permettront aux critiques littéraires à venir d'en mesurer la validité. La génération de 1870, souligne Giraud, est d'un côté nourrie de manière décisive par les travaux de Taine et de Renan (quand bien même elle s'y serait opposée), et de l'autre, elle manque de « ces poètes qui comme Hugo, Lamartine, Musset ou même Vigny, suffisent à illustrer une époque » et, plus encore, elle semble dépourvue de « ces grands écrivains qui dominant toute une époque et lui imposent leurs manières de penser et de sentir ». Le trait distinctif de la génération de 1870 résiderait dans sa volonté de « contenir » le scientisme « dans ses justes limites ». Une réaction faite de

⁸⁷ « Au roi Guillaume de Prusse » de Laprade, « Le Cantique du roi Guillaume » de Soulayr, « À Marguerite » de Nadal, « À la Prusse » de E. Mahon de Monaghan, « Haine au vainqueur » de Canivet, « Les Maudits » de Charly, « Dies Irae » de Jurieu.

⁸⁸ Les deux événements historiques ne sont pas mis en parallèle, le but est de renforcer et justifier le langage de haine que les poètes adoptent.

⁸⁹ « Bons Allemands » de Laprade, « Télégramme à Augusta » de Nadal, « Guillaume à Augusta » de Morval.

tâtonnements et de contradictions qui s'accompagnerait d'une préoccupation morale et du questionnement religieux très intenses. En un mot, le critique reconnaît à cette génération l'effort d'avoir créé un esprit nouveau « avec l'idée toujours présente de relèvement de la patrie ».

Henry Dartigue publie quant à lui en 1915 *L'influence de la guerre de 1870 dans la littérature française*. Par « littérature », il désigne l'ancienne catégorie des belles-lettres, et commence par évoquer des historiens. Son analyse, fondée sur la notion d'influence – qu'on sait aujourd'hui fort problématique⁹⁰ –, est importante à deux titres : elle est d'abord formulée en plein conflit mondial, à un moment de transition entre guerre de mouvement et guerre de tranchées ; elle fournit ensuite un aperçu de ce que, quarante ans après le conflit de 1870, on range dans la « littérature de guerre » et de ses principaux représentants. Cette notion d'influence est précisée ainsi dès le premier paragraphe :

L'année 1870 marque, à mon sens, dans notre histoire littéraire, une date décisive. Sous l'influence des épreuves souffertes et des désastres publics ressentis, des besoins nouveaux se sont éveillés chez les auteurs et dans le public, et avec eux, des nouvelles aspirations. Il n'y a plus correspondance entre la littérature des derniers temps de l'empire et celle qui s'élaborait en silence dans ces heures troublées qui suivirent la guerre. Les œuvres que l'on admirait avant 1870 n'étaient plus goûtées du public et ne parvenaient même pas à retenir son attention. Les artistes ou les penseurs les plus indifférents jusqu'alors en matière de patriotisme, les plus dédaigneux d'exercer sur les affaires publiques une action efficace, ont été réveillés en sursaut. [...] Si tous n'ont pas vu, dans cette série de catastrophes, un sujet de regret ou de repentir [...] ils y ont trouvé, tout au moins, une matière à observation et même à réflexion, et, par contrecoup, leur pensée a pris une direction nouvelle. (p. 3)

Une notion donc perçue à double titre par le commentateur : la guerre exerce son influence en marquant une ligne de démarcation très nette dans le développement de la pensée et de la littérature ; elle fait par ailleurs en que les penseurs retrouvent leur rôle dans la société.

Dartigue signale que « l'action exercée, sur les hommes de lettres de cette époque, par les événements de 1870-71 nous est attestée par la plupart des ceux qui l'ont subie » (p. 4), mais il consacre peu de pages à la poésie :

S'il fallait un autre témoignage de ce réveil du patriotisme dans notre littérature, on le retrouverait dans les nombreuses poésies écloses au souffle austère de nos désastres. Pour être juste, je dois dire qu'aucun de nos poètes, pas même Victor Hugo, n'a eu, en face des désastres de 1870-71, un de ces accents frémissants qui pénètrent jusqu'au fond des âmes [...]. Ce sujet attend encore son poète. (p. 31)

⁹⁰ Le site Fabula.org propose une série de ressources critiques retraçant les débats récents autour de la notion d'influence. Voir <https://www.fabula.org/atelier.php?Influence> ; date de dernière consultation : 10 octobre 2020.

Ce jugement fait écho au constat – déjà indiscutable à l'époque – que la guerre fut « un coup brutal qui frappa en plein cœur » la société française et que « le réveil fut terrible : il en est qui ne se sont pas relevés » (il y a là en amorce la « crise allemande de la pensée française » que Claude Digeon⁹¹ décèlera plus tard dans tous les aspects de la culture). À ce constat correspond une courte liste d'écrivains :

Laprade, Coppée, Édouard Grenier, André Theuriet, A. Delpit, Eugène Manuel, Émile Bergerat, ont rencontré, pour décrire nos douleurs ou consoler la patrie vaincue, en honorant les efforts de sa défense, des généreuses inspirations.

Quelques mots sont dédiés à Victor Hugo : l'entrée dans la langue courante du titre *l'Année terrible* et l'énorme succès de ses *Châtiments* (« le vrai livre du Siècle », indique une note de la page 32) sont mis en relief, mais Dartigue précise que la guerre de 1870 n'a rien ajouté à la poésie hugolienne. Il cite également les *Idylles prussiennes* de Banville ; puis « un petit volume de chansons guerrières » composées par le « jeune officier à pied » Paul Déroulède ; le *Psaume de la Pénitence* de Mistral ; et finalement Sully Prudhomme, poète qu'il a déjà cité quelques paragraphes plus haut et dont il souligne encore une fois l'humanitarisme. Les réflexions sur la poésie de la guerre se terminent ainsi, bien qu'on trouve ici et là quelques remarques générales telles que : « La guerre porta un coup décisif à la théorie longtemps préconisée de *l'art pour l'art*, qui tue dans l'âme tout sentiment de devoir patriotique et de solidarité avec le genre humain » (p. 35) ; et plus loin, en parlant de la génération qui arrivait à maturité en 1870-71 : « de là est venue cette veine de pessimisme dans notre littérature qui se retrouve chez la plupart de ceux qui ont commencé à produire après la guerre » (p. 39). La guerre n'a donc pas produit que des textes de circonstance ; elle aurait profondément bouleversé l'évolution littéraire.

La présence de la guerre de 1870 dans les anthologies de l'époque : le cas de Lemerre et Walch

Objet culturel complexe, l'anthologie a un statut particulier qui l'assimile au recueil, en ce qu'elle se présente comme le résultat d'une sélection et d'une disposition intentionnelle qui, inévitablement, suit des critères esthétiques (seules les « bonnes pages » sont rassemblées). Cette sélection a pour but de fournir au lecteur les extraits représentatifs de telle période, tel genre ou tel groupe. Or, l'on sait qu'un texte est soumis à un certain degré de mobilité en fonction des époques et des discours critiques que l'on porte sur lui et sur son auteur, mobilité qui produit une variation de statut : ce changement est d'autant plus important dans la

⁹¹ Claude DIGEON, *La Crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, PUF, 1959. Nous l'évoquerons en détail plus tard, dans la sous-partie I.1.ii.

compilation d'une anthologie. L'extraction du texte choisi depuis son contexte d'origine reçoit un nouveau sens résultant de sa nouvelle redistribution dans un objet différent de celui d'origine, de la date de parution et, par voie de conséquence, des transformations de la société.

Le cas des anthologies de poésie de Lemerre (*Anthologie des poètes français du XIX^e siècle*, 1888⁹²) et de Walch (*Anthologie des poètes français contemporains*, 1906) comparées au recueil de Louis Mainard *Le Livre d'or de la patrie* nous permet d'examiner l'histoire éditoriale et les variations de la poésie sur la guerre franco-prussienne telle qu'elle y est représentée. Nous intéressons donc ici l'identification des écrivains et des textes choisis.

L'on a déjà parlé de la difficulté de repérer des informations sur l'écriture de la guerre de 1870, dispersées un peu partout. Il ne sera donc pas inutile de rappeler que les anthologies nous ont rendu service en tant que sources pour l'établissement de notre corpus. Elles nous ont aidé notamment en fournissant des informations biographiques sur les écrivains (leur participation à la guerre de 1870 par exemple) et en mentionnant des poésies.

Les deux anthologies considérées ont en commun l'objectif de présenter un tableau le plus complet possible de la poésie nouvelle (c'est-à-dire à partir de la première parution du *Parnasse contemporain*) de la seconde moitié du siècle. En parcourant les tables des matières on y retrouve cités presque les mêmes écrivains. En revanche, très peu d'informations sur les poésies écrites pendant la guerre de 1870 : quand les critiques mentionnent la guerre, c'est pour rappeler l'engagement de l'écrivain comme mobilisé ou comme soldat de l'armée régulière, l'occasion de citer les écrits associés ; ou alors ils citent la composition d'écrits patriotiques en explicitant la date de publication, ce qui lui permet d'évoquer la guerre de manière implicite. Dans très peu de cas les auteurs reproduisent la poésie en entier.

L'Anthologie des poètes français du XIX^e siècle d'Alphonse Lemerre

Elle paraît d'abord par livraisons et ensuite en volume – quatre de 1887 à 1888⁹³, avec une réimpression en 1905 – et se présente comme un ouvrage collectif, la rédaction des différentes notices biographiques étant confiée à écrivains et critiques parnassiens⁹⁴. Toutefois, écrit Mortelette, le choix des écrivains n'est pas le fruit de la décision d'un jury, mais s'effectue

⁹² En ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/Anthologie_des_poètes_français_du_XIXème_siècle .

⁹³ « Comme *L'Art* s'était transformé en *Parnasse*, le *Parnasse* à son tour se clôtura par une *Anthologie* » : mots de Louis Xavier de Ricard cités par Y. MORTELETTE dans son *Histoire du Parnasse*, *Op. cit.*, p. 374.

⁹⁴ Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, François Coppée, Emmanuel des Essarts, Théodore de Banville, André Lemoyne, Anatole France, Auguste Dorchain, Eugène Ledrain, Camille Pelletan, Paul Mariéton, Jules Lemaitre, Catulle Mendès.

en fonction de la renommée⁹⁵. L'éditeur se contente de présenter l'anthologie dans une courte préface où il évoque rapidement l'évolution de la poésie depuis 1866, dont son anthologie se propose d'offrir la trace au public de spécialistes et curieux :

En réalité, on peut dire que les poètes dont les noms sont parvenus au public depuis vingt ans relèvent tous plus ou moins de ce premier mouvement [le Parnasse].

Rares avant 1866, ils sont devenus en 1887 une innombrable légion, de telle sorte qu'il est à peu près impossible de se procurer tous les livres de vers qui paraissent presque quotidiennement.⁹⁶

Parmi les pièces choisies – « chaque poète de talent aura ici sa notice, dit Lemerre, accompagnée d'une rapide appréciation et de quelques pièces choisies parmi les plus parfaites et les plus originales de son œuvre » – nous avons relevé quatorze poèmes relatifs à la guerre de 1870, certains attendus, d'autres moins ; les pièces que l'on s'attendait à lire, en revanche, n'étaient pas reproduites. Énumérons donc ci-après les textes reproduits et le commentaire fourni par le critique :

Bergerat Émile : « Le Maître d'école » ; dans la notice Lemoyne rappelle le contexte du siège de Paris, le succès remporté par ses textes grâce à leur récitation à la Comédie Française et cite également la pièce « Les Cuirassiers de Reichshoffen » (T. III, p. 168-184)

Delpit Albert : « Le sergent » (extrait du recueil *L'Invasion*) ; « Chanson » (extrait de *Les Dieux qu'on brise*) ; c'est encore Lemoyne qui fait référence à l'engagement de l'écrivain comme garde mobile dans la guerre, il cite également son recueil *Les Dieux qu'on brise* et remarque qu'il « a sa place marquée dans toute Anthologie par ses chants pleins d'entrain et de vigueur. » (T. III, p. 318-323)

Déroulède Paul : « Le clairon » (extrait de *Chants du soldat*) ; « Le bon gîte » et « Épilogue » (*Nouveaux Chants du soldat*) ; « Stances pour l'orphelinat des arts » (*Marches et Sonneries*) ; ici, Lemoyne choisit de citer les mots d'Armand de Pontmartin pour commenter les écrits de l'auteur – la citation sera reprise également dans l'Anthologie de Gérard Walch :

« Poète et soldat, il n'eut alors qu'un sentiment : le patriotisme. [...] La poésie de Paul Déroulède, dit M. Armand de Pontmartin, est prise dans les entrailles mêmes des sujets quelle traite ; elle en a les ardeurs, les fiertés, les tristesses viriles, l'humeur guerrière, le patriotisme invincible. Elle reste militante quand le pays ne se bat plus ; elle est l'intrépide sentinelle des lendemains de la défaite. C'est une poésie toute d'action, conçue dans la douleur, née dans l'orage, familiarisée dès le berceau avec l'odeur de la poudre, le sifflement des obus et le bruit du canon, ayant eu pour

⁹⁵ Y. MORTELETTE, *Op. cit.*, 374.

⁹⁶ [En ligne] https://fr.wikisource.org/wiki/Anthologie_des_poètes_français_du_XIXème_siècle/Préface.

URL :

langes le lambeau d'un drapeau troué de balles ou le linceul d'un mobile mort en criant : "Vive la France !" Cependant, au dire d'un critique, "dans la plupart des pièces qui composent les *Chants du Soldat* l'incorrection du style est fréquente, surtout dans les pièces narratives." Malgré une telle restriction, on ne peut qu'applaudir de grand cœur à ces œuvres vivantes et passionnées qui vous laissent une impression profonde et durable comme le Gloria Victis de Mercié et La Dernière Cartouche de Neuville » (T. III, p. 225-233)

Leygues Georges : « Les Francs » et « La louve » (extrait du recueil *La Lyre d'airain*) ; du député de Lot-et-Garonne, couronné par l'Académie française pour son recueil, Ledrain loue la qualité de ses vers, l'équilibre dans le ton employé quand bien même il s'agirait de chanter la patrie vaincue, bref « il s'abstient de tout cri désordonné, de tout ce qui pourrait blesser l'oreille sensible d'un homme de goût » (T. IV, p. 81-86)

Manuel Eugène : « Chanson de mort » (extrait de *Pendant la guerre*) ; des Essarts commente en très peu de mots son recueil : « *Pendant la guerre* résume les impressions profondes d'un poète qui est en même temps citoyen » (T. II, p.169-177)

Pittié Francis (Général) : « À M. Jules Grévy », « À Victor Hugo », « Les lauriers sont coupés », « Le départ pour la vie » (extraits du recueil *À travers la vie*) ; c'est encore Lemoyne qui nous dit que l'auteur n'est pas un simple amateur de belles-lettres, et qu'il sait très bien mêler aux « strophes d'une grâce spirituelle et toute charmante » les accents patriotiques ; il cite également « Les Martyrs », « Le Chemin du Calvaire », « Les Tyrans », « Brumes de janvier » qu'il qualifie « d'eaux-fortes vigoureusement mordues » (T. II, p. 213-219)

Rimbaud Arthur : « Le Dormeur du Val⁹⁷ » que Lemoyne estime extrait d'un « manuscrit de poèmes inédits » ainsi que l'autre sonnet reproduit, « Le Buffet » (T. IV, p. 104-107).

Tout en parcourant l'anthologie, on relève à d'autres endroits la mention d'écrits à vocation patriotique et un traitement variable du thème de la guerre. On cite par exemple le recueil *Les Saintes colères* de Mme Louisa Pène-Siefert dont le lecteur peut aisément comprendre qu'il s'agisse d'un texte influencé par la guerre car la qualification d'« opuscule patriotique » et la date ne prêtent pas à malentendus (T. III, p. 154-167) ; d'un autre poète lyonnais – Victor de Laprade, dont la notice est rédigée par Coppée – on loue l'engagement patriotique : « quand éclata la guerre, parmi les cris qu'arrachait alors à nos poètes le désespoir national Victor de Laprade en poussa d'admirables, qu'il joignit à ses satires, sous le titre *Poèmes civiques* (1873) » (T. I, p.335-347) ; de ce dernier, il n'est pas fait mention des pièces qu'il écrivit avec son confrère Émile Grimaud et qu'il adressa aux poètes bretons ni de deux pièces titrées « La

⁹⁷ Jean-Luc STEINMETZ dit que c'est ici que le poème apparaît pour la première fois. Voir *Œuvres complètes* de Rimbaud, Paris, Flammarion, 2016, p. 306.

Patrie » publiées dans le *Parnasse contemporain* de 1876⁹⁸. Encore, Dorchain ne mentionne pas les pièces de François Coppée écrites pendant le Siègè, sauf pour les scènes dramatiques *Fais ce que dois* et *Deux douleurs* (T. III, p. 1-33). Lemoine informe le lecteur sur l'engagement d'André Theuriet dans les gardes mobiles et particulièrement sa participation au combat de Buzenval où « il a ressenti de patriotiques émotions dont on perçoit l'écho dans *Les Paysans de l'Argonne*, la *Veillée de Noël* et surtout la *Prière dans les bois* [...] » (T. II, p. 244-256) ; à son tour, Paul Mariéton signale l'engagement dans la garde mobile de Jacques Normand dont il relata la campagne dans le recueil *Les Tablettes d'un mobile* (T. III, p. 275-284). Les écrivains Emmanuel des Essarts et Charles Grandmougin ont également participé aux combats (le premier en tant qu'officier, le deuxième comme volontaire de la garde mobile) mais les critiques n'en font pas mention ; en revanche on dit de Frédéric de Plessis qu'il était engagé dans la flotte au cours de la guerre de 1870. Les recueils d'autres écrivains sont seulement cités : les *Poèmes nationaux* de Lacaussade, *Les Paroles du vaincu* de Dierx, *Les Chants de colère* de Frank, *Le Fer rouge* de Glatigny ; en revanche, le recueil *Pendant l'invasion* de Joséphin Souvary, confrère de Louisa Siefert, n'est pas cité ; et pour finir, Léopold Laluyé « appartient à cette Anthologie par un volume de *Poésies* publié en 1872, recueil où dominant surtout les purs sentiments de la famille et de la patrie », mais on n'en dit pas plus.

Conformément à la ligne éditoriale adoptée, les critiques ont accordé une importance préférentielle aux écrivains le plus jeunes et moins connus : c'est probablement la raison pour laquelle on ne trouve pas reproduits les textes de Hugo, Banville, Glatigny ou Leconte de Lisle, quatre exemples parmi d'autres, mais ils se limitent à en citer les ouvrages publiés.

Du reste, *Le Livre d'or de la patrie*⁹⁹ cité au début et publié en 1885, avait classé les textes patriotiques dans le champ des écrits populaires et, comme on l'a vu plus haut (Lafenestre en 1872, et plus tard Lenient en 1894), ces pièces ont souvent été considérées comme des textes de circonstance où la préoccupation esthétique passe en second plan. On voit donc comment, par le biais de plusieurs éléments, se met en place une marginalisation de la production poétique liée à la guerre, et ces facteurs sont autant d'ordre esthétique qu'idéologique. L'exemple de l'anthologie Lemerre comparée à l'ouvrage de Mainard illustre bien d'après nous le rôle de

⁹⁸ Il en va de même pour Ernest D'Hervilly, auteur de deux pièces « Pendant le siège ». URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k19984p>.

⁹⁹ Paris, Librairie centrale des publications populaires, 1885. Le recueil est préfacé par M. Anatole de la Forge, président de la Ligue des Patriotes. Y figurent les textes de : Émile Bergerat (« Les Turcos » et un extrait de « Les Cuirassiers de Reichshoffen »), François Coppée (« La Revanche » extrait de *Fais ce que dois*), Paul Déroulède (« Le Curé de Bazailles », « Ma Cocarde », « Une Mère »), Victor Hugo (« Soldats de l'an II », « Le Garde meurt et ne se rend pas » extraits des *Châtiments* ; « Lettre à une femme », « Ce que j'attends » extraits de *L'Année terrible*), Leconte de Lisle (« Le Sacre de Paris »), Édouard Siebecker (« À Son-Tay »), Gustave Vautrey (« Le Général Marguerite »), Louis Mainard (« Le Sonneur du clairon »).

plusieurs instances de production et de légitimation dans le classement de la poésie de la guerre (et donc de ses écrivains) dans le champ littéraire de l'époque. Le livre de Mainard émane manifestement d'un mouvement politique que l'on qualifierait aujourd'hui de « mouvement de masse », La Ligue des Patriotes (le président de la Forge en rédige la préface), et la publication est assurée par La librairie centrale des publications *populaires* (nous soulignons). Le jugement esthétique est visible dans l'Anthologie de Lemerre : ouvrage est édité par un éditeur de renom (éditeur des parnassiens), les textes sélectionnés et commentés par un réseau d'écrivains et critiques qui en assureront la légitimité¹⁰⁰, critère d'évaluation conforme à la théorie de l'art pour l'art. En comparant les deux ouvrages, nous remarquons un glissement de sens dans l'usage du qualificatif « patriotique » associé à la littérature : il acquiert un sens dépréciatif et détermine la sortie de l'écriture de la guerre du champ littéraire savant, et son rejet dans le champ du populaire¹⁰¹. C'est-à-dire que si auparavant on jugeait que c'était un devoir patriotique de la part des littérateurs de s'exprimer, on remarque à présent une appropriation de la part d'une partie du monde politique de cette littérature qui se voit de ce fait très vite marquée comme « revancharde ». Et, malgré le fait que Lemerre ait été à l'origine de la floraison des textes patriotiques à l'époque de la guerre et même d'une brochure qui rassemblait des textes sous le titre de *Poèmes Nationaux*, le moment semble propice à une sorte de tri qui a pour effet d'isoler l'expression littéraire de la guerre : dix-huit ans après le conflit, seules « les pièces les plus parfaites » ont droit de cité dans l'Anthologie. Ne restent par conséquent dans les dernières années 1880 qu'une vingtaine d'écrivains.

L'Anthologie des poètes français contemporains de Gérard Walch

À presque vingt ans de distance, Gérard Walch¹⁰² publie une anthologie des poètes contemporains, en trois tomes « œuvre de vulgarisation » qui offre un panorama de la poésie des quarante dernières années, depuis la parution du premier *Parnasse contemporain*, « cette

¹⁰⁰ « [...] Vers 1885, le Parnasse a conquis le pouvoir symbolique dans le champ de la poésie ; il contrôle la production poétique et s'autorise à favoriser l'émergence de tel ou tel jeune. [...] », J. DUBOIS, *L'Institution de la littérature*, Bruxelles, Espace nord, 2019 [1978], p. 79.

¹⁰¹ Sur ce sujet voir L. FRAISSE, *Pour une esthétique de la littérature mineure*, Paris, Honoré Champion, 2000 ; et J. DUBOIS « L'institution n'est cependant pas indifférente à leur existence [les littératures minoritaires] puisqu'elle a besoin des productions qu'elle « minorise », en les considérant comme inférieures, pour mieux valoriser la « bonne littérature » », *L'Institution de la littérature*, p. 199-229 ; et aussi « [...] Si la partition littérature/littérature populaire se rigidifie et se fait plus véhémente au fil du XIX^e siècle, en même temps que les deux circuits de production littéraire deviennent de plus en plus distincts et symboliquement antagonistes, c'est que, d'une part, la Littérature a besoin de son Autre pour affirmer son identité et son existence, et que, d'autre part, la littérature, dans ses usages sociaux, assume de plus en plus le rôle d'un vecteur de distinction socioculturelle, permettant, à l'"âge des foules", de reconstituer un espace symbolique protégé, qui vaudrait pour affirmation de singularité du lettré face à la multitude. [...] », J. MIGOZZI, « Littérature(s) populaire(s) : un objet protéiforme », In *Hermès*, n° 42, 2005/2, p. 93-100. En ligne, URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2-page-93.htm>.

¹⁰² Gérard WALCH, *Anthologie des poètes français contemporains*, 3 vol. Paris, Delagrave, 1906.

collective manifestation d'art [qui] devint l'un des grands événements littéraires du siècle ». Walch puise largement dans l'anthologie de Lemerre pour la rédaction des notices biographiques (certains extraits sont intégralement reproduits sans guillemets ni référence). En revanche, ses notices sont beaucoup plus complètes et soignées, ce qui fait que la guerre de 1870 est mieux représentée. Voici, dans l'ordre alphabétique les écrivains et les textes ou recueils cités et/ou reproduits :

Bergerat Émile : sont citées les pièces récitées à la Comédie Française, « Les cuirassiers de Reichshoffen », « Strasbourg », « Le Maître d'école » (intégralement reproduite), et le recueil *Poèmes de la guerre*

Coppée François, désigné comme « le plus populaire des poètes contemporains » : « La lettre d'un mobile breton », « Plus de sang », « Fais ce que dois », « Les Bijoux de la délivrance », « Une idylle pendant le siège »

Déroulède Paul : *Chants du soldat ; Nouveaux chants du soldat ; Marches et sonneries ; Refrains militaires ; Poésies militaires* ; Walch soulignant l'esprit patriotique qui « l'engagea dans des luttes politiques dont le souvenir est encore présent à toutes les mémoires », rappelle qu'il a été zouave pendant la guerre, exploite la citation d'Armand de Pontmartin jadis mobilisée par Lemerre et un jugement de Paul de Saint Victor

Delpit Albert : l'auteur signale son engagement dans la guerre de 1870 en tant que garde mobile – lequel lui valut la Légion d'Honneur sur la proposition de l'amiral Saisset –, les vers qu'y s'en inspirent recueillis dans *L'Invasion* et *Les Dieux qu'on brise*

Dierx Léon : *Les paroles du vaincu*

Glatigny Albert : le recueil *Gilles et pasquins* est cité, mais il n'est pas fait mention des poèmes ajoutés après la guerre ; *Le fer rouge* et *Nouveaux châtiments* sont également cités en bibliographie

Leconte De Lisle : « Le soir d'une bataille » (mais « Le Sacre de Paris » n'apparaît pas)

Manuel Eugène : *Pendant la guerre*

Mendès Catulle : « La colère d'un franc-tireur » et « Odelette guerrière »

Normand Jacques : *Les tablettes d'un mobile*, « recueil de vers écrits pendant les sombres nuits de grand'garde »

Pailleron Édouard : « Le départ » et « Prière pour la France »

Rimbaud Arthur : après avoir parcouru les vicissitudes du jeune poète, son engagement dans les rangs de la Commune, ses pérégrinations un peu partout en Europe et en Afrique, l'auteur reproduit la pièce « Le Dormeur du Val »

Siefert Louisa : *Les Saintes colères*

Silvestre Armand : sa participation à la guerre comme capitaine est rappelée mais ses *Rimes viriles* ne sont pas citées

Soulary Joséphin : *Pendant l'invasion*

Theuriet André : le passage qui rappelle l'engagement de l'écrivain dans la garde mobile est repris de l'anthologie Lemerre ; sont donc cités « Les Paysans de l'Argonne », « La Veillée de Noël », « Prière dans les bois »

Louis Xavier de Ricard : Walch indique sur son engagement dans le 14^e bataillon des mobiles et ensuite aux côtés des communards en tant que sous-délégué, engagement qui l'obligea à quitter la France pour la Suisse ; « Le Cri de la France »

Ce qui reste de la guerre de 1870 au début du XX^e siècle est loin de ce que proposait Lemerre vingt ans plus tôt, mais également très loin du bilan sur la poésie patriotique de Charles Lenient paru en 1894.

Un an plus tard paraît l'*Histoire de la Littérature française*¹⁰³ de Gustave Lanson, représentant d'une nouvelle méthode d'appréhension « positive » des textes en partie inspirée des méthodes pédagogiques allemandes, ou du moins développée en réaction au sentiment d'infériorité intellectuelle causée par la Défaite. La formation de l'histoire littéraire comme discipline universitaire s'inscrit en effet dans un « mouvement de scientification qui découle de la guerre de 1870 mais ne devient vraiment sensible que dans les années 1880 ». Mais malgré sa volonté d'encourager une approche sociale ample de l'activité littéraire, le républicain Lanson, s'attache plutôt aux œuvres dominantes et aux grands écrivains¹⁰⁴ ; il prévient dans l'avant-propos :

Je n'ai pas voulu faire l'Histoire de la civilisation, ni l'Histoire des idées ; et j'ai laissé de côté des écrits qui pour l'un ou l'autre de ces sujets seraient de premier ordre. Je n'ai pas prononcé des noms à qui l'histoire politique fera honneur : il y a d'excellents hommes d'État, et de grands patriotes, dont les discours ne sauraient être comptés dans la littérature. (XII)

On ne trouvera donc pas chez Lanson un discours général sur les rapports entre la littérature et la guerre de 1870. Néanmoins – et sans vouloir surinterpréter une citation en lui donnant plus

¹⁰³ [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k34121565>.

¹⁰⁴ Malgré, souligne Luc FRAISSE, « l'un des apports plus riches de Lanson est certainement d'avoir dû et su dégager [...] le prestige secret des écrivains mineurs dans l'histoire d'une littérature [...] », In « La définition du grand écrivain dans l'histoire littéraire de Lanson », In *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 99^e Année, N° 2, *Les hiérarchies littéraires*, Mar. – Apr. 1999, p. 251 [En ligne] URL : <https://www.jstor.org/stable/40533785> ; Gérard DELFAU et Anne ROCHE, *Histoire/littérature. Histoire et interprétation du fait littéraire*, Paris, Seuil, 1977, chapitre 6 « Clio positiviste. L'histoire littéraire de Lanson » ; Sarah AL-MATARY, « Plus qu'un miroir le long du chemin : réflexions sur la littérature, en marge de l'histoire sociale des idées politiques », In Chloé GABORIAUX, Arnault SKORNICKI (dirs.), *Vers une histoire sociale des idées politiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 59-72 ;

d'importance qu'elle n'en a –, dans le chapitre dédié à Hugo et au Parnasse¹⁰⁶, outre le recueil *L'Année terrible* de Hugo, le seul ouvrage relatif à la guerre de 1870 que l'historien cite est *Pendant la guerre* d'Eugène Manuel, poète qui s'essaya à la « poésie naturaliste », dont Coppée se révéla le maître. Bien qu'il ne traite pas directement de la guerre de 1870, dans le dernier chapitre¹⁰⁷ de son *Histoire*, Lanson évoque les conditions politiques et sociales du dernier tiers du siècle qui ont agi sur le milieu littéraire et ont suscité son évolution : « C'est dans la poésie que l'évolution a été le plus nette », écrit-il. Ainsi, tout en reprenant la polémique autour de l'invasion des ouvrages étrangers¹⁰⁸, Lanson répond :

Depuis vingt ans, un travail profond s'est opéré dans l'âme et dans la société française ; et des faits considérables ses sont produits dans l'ordre moral, politique et social, qui ont eu leur contre-coup sur la littérature.

Une douzaine d'années plus tard, la Première guerre mondiale éclate, et les considérations de l'historien s'étouffent considérablement : la Première guerre mondiale marque (l'ampleur des forces en jeu, la vie prolongée dans les tranchées, les nouveautés technologiques qui bouleversent les techniques de combat, la destruction dans les villes, la misère des familles, les maladies, la mort de plusieurs générations surtout jeunes) durablement l'évolution de l'écriture de la guerre et de la littérature plus en général. Jusqu'alors la littérature issue de la guerre de 1870 avait nourri un sentiment d'infériorité et alimenté une « culture de la défaite¹⁰⁹ » dans laquelle les premiers soldats alphabétisés ont été imbibés, mais avec la fin du conflit mondial, la littérature de 14-18 supplante irrémédiablement la littérature de la guerre de 1870.

I.1.ii 1918 – 1971 :

une « littérature qui a perdu toute utilité sociale¹¹⁰ » et tout intérêt

Jean-François Lecaillon, examinant la mémoire de la guerre de 1870, évoque un temps de *mémoire-légende* qui commencerait juste après le premier conflit mondial, lequel a mis un terme à tout devoir de revanche liée au conflit franco-prussien¹¹¹. Même constat pour qui se

¹⁰⁶ Sixième partie, Livre 3, Ch. III, p. 1026-1039.

¹⁰⁷ Sixième partie, Livre 4, Chapitre unique « La Littérature qui se fait », p. 1077-1088.

¹⁰⁸ Voir sur le sujet Blaise WILFERT-PORTAL, « La place de la littérature étrangère dans le champ littéraire français autour de 1900 », In *Histoire & Mesure*, XXIII – 2|2008, p. 69-101 [En ligne] URL : <https://journals.openedition.org/histoiremesure/3613?lang=en>.

¹⁰⁹ Wolfgang SCHIEVELBUSCH, *The Culture of Defeat? On National Trauma, Mourning, and Recovery*, New York, Picador, USA, 2007.

¹¹⁰ C'est sur ces mots que Lidsky clôt sa réflexion sur la littérature sur la Commune, et nous nous en approprions, P. LIDSKY, *Op. cit.*, p. 159-162.

¹¹¹ « [...] Il apparaît quand les témoins ont disparu et que le *souvenir* est si lointain qu'il se perd, il se développe surtout quand la *mémoire* cesse d'être de « l'histoire chaude », quand il n'y a plus d'enjeu

penche sur les études de la période 1918-1971 : la critique littéraire s'est très peu intéressée à la poésie inspirée par la guerre de 1870.

Des travaux portant sur la prose romanesque (André Bellessort, Ernest Tisserand, François de Witt-Guizot¹¹²) se mêlent dans notre bibliographie aux travaux épars sur la poésie. Chacun apporte son lot d'informations et d'ajustements sur le sujet : Ernest Reynaud ne prend la guerre de 1870 que comme borne chronologique de départ pour ses considérations et remet au lecteur intéressé la charge de rechercher dans l'index final les traces littéraires de la guerre ; Aaron Schaffer se complaît dans la polémique contre Maurice Souriau et renseigne sur la dot patriotique apportée par les parnassiens à la littérature sur la guerre de 1870 ; Albert Thibaudet informe d'un changement important survenu dans les genres au cours du XIX^e siècle en observant comment la poésie satirique s'est transformée en « poésie de combat » inspirée par la guerre de 1870 ; pour le centenaire (de la guerre *et* de la Commune), les premiers événements scientifiques voient le jour, mais seuls Jean Marmier et Michel Décaudin se focalisent sur deux « maudits » ayant fini par intégrer le canon littéraire, Corbière et Rimbaud (ce dernier étant analysé en rapport à la Commune).

La Mêlée symboliste d'Ernest Raynaud (1864-1936)¹¹³ s'ouvre sur un chapitre titré « le lyrisme français au lendemain de la guerre de 1870 »¹¹⁴. Ici, le critique prend pour source d'investigation la revue *La Renaissance* (« revue littéraire et artistique, hebdomadaire dont le premier numéro parut en 1872 »), et quoiqu'il signale rapidement que la « note patriotique vibre » dans ce groupe des poètes (majoritairement parnassiens) que la revue publie, il déplore le manque d'homogénéité dans leurs propos (« [...] la *Renaissance* qui d'ailleurs a pris soin de nous avertir que, "malgré l'unité des vues générales, la responsabilité absolue demeure, à chacun, de ses articles. La précaution était sage. On y trouve peu de controverses politiques ou religieuses", p. 6). La guerre de 1870 apparaît ici uniquement comme référence chronologique, et la réponse à la question que l'auteur se posait au départ (« Quel était l'état d'esprit des poètes au lendemain de la guerre de 1870 ? »), n'est pas donnée. Il suffit de jeter un coup d'œil à la table des matières et de parcourir le texte pour s'apercevoir que Reynaud examine quelques personnalités (Sarah Bernhardt, Jules Laforgue, Frédéric-Auguste Cazals, Léon Dequillebec,

nécessitant l'entretien d'un devoir à accomplir au nom d'un passé particulier. [...] », J.-F. LECAILLON, *Le souvenir de 1870. Histoire d'une mémoire*, Bernard Giovanageli Éd., 2012, p. 245.

¹¹² A. BELLESSORT, *Les Intellectuels français et l'avènement de la III^e République (1871-1875)*, Paris, Grasset, 1931 ; E. TISSERAND, « La littérature de guerre entre 1870 et 1880 », dans *Les Marges*, n° 187/189 (printemps), 1930 ; F. WITT-GUIZOT, « Le roman et l'histoire. L'Alsace dans le roman français », *Revue des deux mondes*, t. 59, nov. 1930, p. 819-839.

¹¹³ Critique et poète appartenant à l'école romane fondée par Jean Moréas, collaborateur de la *Revue critique des idées et des livres*, organe proche de l'Action française.

¹¹⁴ Chapitre introductif de son ouvrage *La Mêlée symboliste : portraits et souvenirs. I. 1870-1890*, Paris, la Renaissance du Livre, 1920.

Laurent Tailhade), les groupements littéraires («Les Zutistes », « Les poètes décadents », « Les poètes maudits », « La doctrine symboliste »), les revues (« Les petites revues » ; « La Plume ») mais ce paragraphe introductif ne prend pas en considération la production poétique inspirée par la guerre, le siège, la défaite, etc. ainsi qu'on l'attendrait d'un titre de ce genre. Il propose en revanche un index final dont le titre suggère la vocation mémorielle (« Éphémérides poétiques »¹¹⁵) où l'on trouve, parmi les ouvrages des auteurs cités, quelques recueils directement liés à la guerre de 1870. Voici les titres qui nous concernent :

1871 — Théodore de Banville : *Idylles prussiennes*.

Léon Dierx : *Les Paroles du vaincu*.

Émile Bergerat : *Poèmes de la guerre*.

Eugène Manuel : *Pendant la guerre*.

1872 — Victor Hugo : *L'Année terrible*.

Paul Déroulède : *Les Chants du soldat*.

Sully Prudhomme : *Impressions de la guerre*.

1873 — Victor de Laprade : *Poèmes civiques*.

1874 — François Coppée : *Le Cahier Rouge*.

Bien que restreinte, cette liste restitue au lecteur intéressé un échantillon de la poésie sur la guerre de 1870 ayant survécu à l'écoulement du temps : une survivance sous forme de citations en fin d'ouvrage.

Plus intéressante est l'enquête en anglais d'Aaron Schaffer¹¹⁶, « Parnassian Poetry on the Franco-Prussian War¹¹⁷ », réponse à la thèse de Maurice Souriau¹¹⁸ selon lequel Paul Déroulède aurait été le seul poète à avoir composé des vers inspirés par la guerre franco-prussienne, comblant ainsi le vide laissé par les parnassiens hostiles à la poésie patriotique :

¹¹⁵ *Id., Op. cit.*, p. 181-188. Voir le site OBVIL [En ligne] URL : http://obvil.sorbonne-universite.site/corpus/critique/raynaud_melee-symboliste-01/.

¹¹⁶ Professeur et puis directeur du Département de langues romanes à l'Université du Texas (1954-1957), il a consacré plusieurs travaux aux parnassiens, dont *The Genres of Parnassian poetry, a study of the Parnassian minors*, Baltimore, The John's Hopkins Press, 1944.

¹¹⁷ A. SCHAFFER, « Parnassian poetry on the Franco-Prussian war », *PMLA - Modern Language Association*, Vol. 47, n° 4 (Dec. 1932), pp. 1167-1192 [En ligne] URL : <http://www.jstor.org/stable/457936>.

¹¹⁸ « La question Déroulède », in *Histoire du Parnasse*, Paris, Editions Spes, 1929, p. 329-338.

In this chapter, M. Souriau describes the popularity of Paul Déroulède's *Chants du soldat* (1872) [...] as well as the hostility of Flaubert, Leconte de Lisle, and most of the Parnassians to this type of poetry. [...] the purpose of this paper is to list and comment upon verses which a number of them were inspired to write by the Franco-Prussian War [...]. Indeed, a reading of this poetry must leave one with a feeling of regret, not at all that the Parnassians were unmoved by the Franco-Prussian War, but, on the contrary, that they were animated by to write so much bad verse. (p. 1167-1168)

Après avoir discrédité l'historien Maurice Souriau¹¹⁹ et lui avoir reproché l'oubli du poème « Le Sacre de Paris » – dont l'auteur et chef des parnassiens, Leconte de Lisle, est même qualifié par Souriau d'antipatriote (p. 1171) –, Aaron Schaffer passe en revue les principaux auteurs du Parnasse, notamment ceux qui ont contribué aux deux premiers volumes du *Parnasse contemporain* (1866 et 1869) et qui faisaient l'objet des critiques de Souriau. Pour ne citer qu'un seul exemple présenté en vue de réfuter la thèse de Souriau : Albert Glatigny, après avoir retardé du fait du conflit la parution de son volume satirique *Gilles et Pasquins*, ajoute au recueil un groupe de six poèmes inspirés par la guerre puisque « l'artiste a le devoir de partager la souffrance de sa patrie blessée »¹²⁰. Mais plus haut, Schaffer s'est arrêté sur la préface de Théodore de Banville (« celui qui a exercé le plus d'influence sur les jeunes parnassiens, après Leconte de Lisle »¹²¹ p. 1173), où il avait présenté sa poésie sur la guerre en citant la célèbre phrase de Goethe « toutes les poésies doivent être des poésies de circonstance »¹²².

La liste de Schaffer comprend vingt-huit écrivains¹²³ dont il dénombre les recueils et/ou brochures publiés individuellement, la plupart chez Lemerre. Les mots employés pour décrire la production poétique des parnassiens ne laissent pas d'ambiguïté : il considère les poèmes d'Édouard Grenier comme des « attaques au vitriol contre Napoléon III¹²⁴ » ; d'Eugène Manuel, il dit qu'il n'était pas un membre habituel du groupe mais que ces poèmes sont globalement

¹¹⁹ « M. Souriau's statements display an ignorance of the writings of the Parnassian poets which practically disqualifies him as a serious historian of the movement. », p. 1167.

¹²⁰ « the artist must share in the life of his wounded country », SCHAFFER, A., *Op. cit.*, p. 1182-1183. Nous traduisons.

¹²¹ « the man who, after Leconte de Lisle, exerted the most powerful influence on the younger Parnassians », *Ibid.*, p. 1173. Nous traduisons.

¹²² « [...] This preface begins with a quotation from Eckermann's *Gespräche mit Goethe*, containing the great poet's famous statement that all of his poetry was "Gelegenheitsdichtung", in justification of Banville's composition of poems on the war, [...] », p. 1173. L'italique est de Banville, *Idylles Prussiennes*, Paris, Lemerre, 1871.

¹²³ Catulle Mendès, Albert Méral, Léon Valade, Emmanuel des Essarts, Auguste Lacaussade, Léon Dierx, François Coppée, Charles Coran, Alexis Martin, Albert Glatigny, Léon Barracand, André Theuriot, Louis Salles, Édouard Grenier, Joséphin Soulayr, Armand Silvestre, Eugène Manuel, Frédéric Plessis, Auguste Barbier, Victor de Laprade (Barbier et Laprade ont contribué aux recueils mais « [...] they were in no way actively associated with the Parnassian group. », p. 1191), Mme Louise Ackermann, Camille Delthil, Émile Blémont, Mélanie Bourotte, Charles Grandmougin, Émile Bergerat, Armand Renaud, Louisa Siefert.

¹²⁴ « vitriolic attacks on Napoléon III », A. SCHAFFER., *Op. cit.*, p. 1185.

caractérisés par un patriotisme exalté¹²⁵ ; il parle de poésie de guerre¹²⁶ à propos de François Coppée (vers qu'il a écrits quand il était un membre éminent du « cénacle »¹²⁷) d'André Theuriet (malgré le ton bien plus modéré de sa poésie par rapport à ses contemporains¹²⁸), de Joséphin Soulyard (p. 1187) et Victor de Laprade (p. 1191).

En conclusion de son article, Schaffer revient sur la raison pour laquelle cette poésie est aussi peu soignée d'un point de vue esthétique, ce qui signifiait pour les parnassiens aller contre leurs principes (qualité au niveau formel et refus des thèmes liés à l'histoire sociale et politique). Il insiste d'abord sur le préjugé d'antipatriotisme qui a été associé au mouvement :

The poets here cited offer abundant evidence to prove that, M. Souriau to the contrary notwithstanding, the Parnassians can scarcely, as a group, be accused of lack of patriotism.

La raison de la faiblesse de cette poésie serait à rechercher d'après lui dans un état d'esprit très répandu depuis les guerres napoléoniennes, qui fait que l'on considérait comme acquise une certaine grandeur de la nation et son invincibilité. Cette croyance partagée par la majorité des concitoyens (« like the majority of their fellow-countrymen », p. 1191) avait eu comme conséquence que

They felt a thousand fold the humiliation of the catastrophe of 1870-71. [...] and the determination to wipe out the stigma by a triumphant "revanche" grew until it had attained the proportions of an obsession. (p. 1191)

En de pareilles circonstances, poursuit-il, il est ardu, voire impossible d'écrire de la Poésie avec un grand « P »¹²⁹. En fin de compte, la popularité que les parnassiens obtinrent avec ce genre

¹²⁵ « [...] he was not an active member of the group. » et « are all in a tone of exalted patriotism », *Ibid.*, p. 1188.

¹²⁶ L'expression « war poetry » est courante en anglais : il est intéressant ici de noter que Schaffer l'emploie pour la guerre de 1870 alors qu'elle désigne plutôt la production liée à la Grande Guerre. Sur la différence de désignation de la poésie de la guerre et des écrivains combattants entre le monde anglophone (et notamment britannique) et le monde francophone, voir Laurence Campa qui propose la désignation de « poètes de guerre », formule qui aurait le double avantage de distinguer les poètes des témoins et de ne pas cantonner « dans un genre ou un segment historique », In *Poètes de la Grande Guerre*, Paris, Garnier, « Coll. Classiques Jeunes », 2020 ; mais aussi Nicolas Bianchi lorsqu'il affirme que les deux mondes anglophone et francophone abordent la question du « comment dire la guerre » de manière différente et que, alors que la *war poetry* a acquis un statut de « lieu de mémoire » chez les Britanniques, en France la patrimonialisation de l'écriture de la guerre ne s'est pas encore fait une place dans le panorama des études. Et ce malgré le récent renouveau des études depuis le centenaire de la Grande Guerre, In N. BIANCHI, T. GARFITT (dirs.), *Writing the Great War / Comment écrire la Grande Guerre ?*, Oxford, Peter Lang, 2017 ; Nicolas BEAUBRÉ, *Écrire en guerre, écrire la guerre : France-Allemagne 1914-1920*, Paris, CNRS éditions, 2006.

¹²⁷ « written when he was a prominent member of the Parnassian *cenacle* », A. SCHAFFER., *Op. cit.*, p.1176.

¹²⁸ « His poetry on the war is much more moderate in tone than is that of many of his contemporaries. », *Ibid.*, p. 1183-1184.

¹²⁹ « it becomes difficult, if not even impossible, to write great poetry [...] », *Ibid.*

nouveau était comparable pour Schaffer à la popularité des démagogues de son époque et c'est pour cette raison qu'ils méritent, au moment où il écrit, l'oubli de la part de la critique et du lectorat¹³⁰. D'un point de vue strictement lié à l'établissement de notre corpus, ce travail a beaucoup contribué à son élargissement, puisque vingt-deux écrivains nous étaient inconnus avant. Toutefois, malgré cette mise au point utile, l'auteur omet de citer les poèmes sur la guerre de ces mêmes auteurs (ou d'autres membres du groupe) publiés dans le troisième *Parnasse contemporain*¹³¹. Il omet également d'avouer que ce sont les rédacteurs eux-mêmes qui excluent du volume l'écriture de la guerre de 1870 par les parnassiens, quelques cas exceptés¹³². On comprend alors que l'image du poète parnassien impassible face à la guerre n'ait pas eu de difficulté à se répandre dans l'imaginaire et la critique littéraire¹³³. Par ailleurs, l'auteur cite souvent la version définitive contenue dans les « Œuvres complètes » et n'informe pas le lecteur de la prépublication en plaquettes ou en brochures : cela vaut par exemple pour Mendès (il est dit de son « Odelette guerrière » qu'elle paraît seulement en 1885 dans *Intermèdes, Poésies* alors qu'elle a été publiée en 1871 par Lemerre), pour Lacaussade (seule est mentionnée la publication dans *Les Épaves des Poèmes Nationaux*, parus vingt ans plus tôt en 1876 chez Lemerre), pour Dierx (dont Schaffer signale le poème « Les Paroles du vaincu » publié dans les *Œuvres complètes* – sans date – sans indiquer la parution chez Lemerre dès 1871) et ainsi de suite pour Barbier, Coppée, Sully Prudhomme, Soulayr, Laprade. Il est certes probable qu'à l'époque où Schaffer écrivait, les brochures aient été épuisées ou difficilement consultables. Leur omission induit cependant le lecteur peu averti à conclure que cette poésie n'a pas été écrite pendant le conflit, mais rétrospectivement, une fois la guerre terminée. Ce qui fausse le jugement.

Tombé dans un relatif oubli au tout début du XX^e siècle, le mouvement parnassien retrouve une place grâce aux travaux menés au cours des années vingt, comme le montre le bilan proposé par Henry Peyre¹³⁴: en « l'espace de quelques mois cinq ouvrages, coup sur coup, s'efforcent de ramener l'attention sur ce mouvement esthétique ». Parmi les ouvrages examinés,

¹³⁰ « [...] If the Parnassians had confined themselves to the composition of poetry on the Franco-Prussian War, they might have enjoyed, in their day, a popularity comparable to that of political demagogues, but they would now be deservedly unknown. », *Ibid.*, p. 1191-1192.

¹³¹ Une note en fin d'article précise qu'il choisit de ne pas parler de ces contributeurs dans le volume de 1876 afin d'éviter de les placer sous l'étiquette de « parnassiens ». Leurs noms sont uniquement cités et orientent le lecteur vers une recherche plus approfondie : Mme Ackermann, Delthil, Blémont, Bourotte, Grandmougin, Bergerat.

¹³² Ce sujet sera traité dans ce même chapitre au paragraphe « La présence de la guerre de 1870 dans les anthologies ».

¹³³ Un préjugé dont nos contemporains sont encore tributaires, comme en témoigne l'effort de Yann MORTELETTE pour le nuancer, *Op.cit.* Voir § I.1.iii et II.4 « La guerre au prisme des parnassiens ».

¹³⁴ H. PEYRE, « Travaux récents sur le Parnasse », *Modern Philology*, vol 29, n° 4, (May 1932), pp. 477-481 [En ligne] URL : <https://www.jstor.org/stable/433253>.

l'étude de Souriau reste selon Peyre non seulement un instrument de travail utile, mais encore « le meilleur que nous possédions sur le mouvement parnassien » (p. 480). Cela dit, ces travaux ne répondent pas encore de façon sinon exhaustive, du moins efficace aux questions dignes d'être explorées pour parvenir à une étude d'ensemble sur le mouvement : la versification et la métrique, par exemple, les relations entre ces écrivains et les artistes sculpteurs, les poètes mineurs, sont éludées (p. 481). De plus ils ne disent rien de l'engagement des parnassiens dans l'actualité de la guerre.

Albert Thibaudet, « Les Romantiques et les Parnassiens de 1870 à 1914¹³⁵ »

La chronique d'Albert Thibaudet vient un an après ces réflexions et examine l'évolution de la poésie du romantisme jusqu'en 1914, notamment les rapports entre romantiques et parnassiens, mais elle se propose surtout d'examiner « comment les genres finissent » (p. 832). Thibaudet lance sa démarche réflexive à partir de Victor Hugo et convertit *Quatre Vents de l'Esprit* – titre d'un recueil hugolien publié en 1881 – en une métaphore illustrant la subdivision de la poésie en lyrique, satirique, épique et dramatique, division modulée après la proclamation de la Troisième République. La poésie satirique est remplacée par une « poésie de combat » (combat religieux, social, littéraire, politique) dont Victor Hugo est le représentant incontesté. Cette poésie, « héritage du romantisme », serait « maintenue par la longévité de Victor Hugo » (p. 835), et se serait prolongée sous une autre et unique forme : la poésie patriotique inspirée par la guerre de 1870. Celle-ci, explique Thibaudet,

naît pendant le siège de Paris, moins dans les journaux, comme poésie écrite, qu'à la Comédie-Française, comme poésie dite, à laquelle contribuent tous les poètes parnassiens et autres, mobilisés comme bardes du siège : Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, Catulle Mendès, François Coppée, Émile Bergerat, Eugène Manuel. (p. 835-836)

Particulièrement attentif aux relations qu'entretiennent écriture et oralité – il promeut une critique conversationnelle¹³⁶ –, Thibaudet offre aux lecteurs de la *Revue de Paris* un panorama synthétique mais efficace de la poésie de la guerre de 1870, ses conditions de naissance, ses contributeurs. À mesure que l'on parcourt la critique, la liste des écrivains rétrécit. Thibaudet fait le départ entre les pièces qui n'ont pas marqué les mémoires, en dépit d'un succès d'époque :

Nous imaginons mal aujourd'hui la popularité que gardèrent pendant vingt ans des chromos aussi grossiers que la *Lettre d'un Mobile breton* [de Coppée], le *Maître d'École* [de Bergerat] ou la *Colère d'un Franc-Tireur* [de Mendès]. (p. 836)

¹³⁵ Trois articles parus dans la *Revue de Paris*, le 15 juin 1933 (p. 830-845), le 1^{er} juillet 1933 (p. 116-142) et le 15 juillet 1933 (p. 456-469).

¹³⁶ Voir Christophe PRADEAU, « Une critique conversationnelle », *Littérature*, 2/2007 (n° 146), p. 68-81, en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-litterature-2007-2-page-68.htm>

et l'*Année terrible* de Victor Hugo, ayant surmonté l'oubli, le nom de son auteur assurant à lui seul sa renommée¹³⁷. Le critique s'attarde ensuite sur Déroulède pour dire l'énorme influence qu'il a exercée jusqu'à la Première Guerre mondiale. Ce faisant, il affine la chronologie :

Ils [les *Chants du soldat*] puisaient leur prestige dans une destinée voulue, consacrée tout entière à l'entretien du patriotisme [...]. Ils étaient gauches, oratoires, étrangers aux coupes et aux artifices parnassiens, mais leur allant, leur pas de chasseur à pied, leur sincérité, leur appel direct aux sentiments de tous, leur valurent une diffusion immense. Les écoliers les apprenaient, et en 1914 ils habitaient encore la mémoire de milliers de territoriaux. Écrits pour former la génération de la revanche, ils ne prétendaient pas lui survivre, ils n'ont même pas survécu, comme livre, à l'Affaire Dreyfus, qui limita à un parti politique l'influence de Déroulède. (p. 836)

Réfléchissant sur la poésie patriotique de la guerre de 1870 et la poésie de la Grande Guerre, en rien comparable à la première, Thibaudet en vient à conclure que « la Grande Guerre a bien marqué le tombeau de la poésie de combat, de combat contre l'étranger » (p. 837) et, de manière plus définitive encore :

[...] qu'il s'agisse de la passion amoureuse ou de la passion civique, la passion, dans la poésie française, n'a guère survécu au romantisme. [...] Qu'il y ait là une diminution, ceci ne nous permet pas d'en douter, que la fin de la poésie de combat a entraîné à bref la fin du grand combat pour la poésie. (p. 837)

Dans ces paragraphes, Thibaudet précise au lecteur les éléments dont la poésie de combat est composée : elle se divise d'abord en « grande et [...] petite » (p. 833) – à savoir la poésie lyrique avec ses représentants, Chénier et Barbier, et la chanson, avec son représentant Béranger. Thibaudet met ainsi au jour les origines romantiques de la poésie patriotique ; la poésie de combat se définit ensuite par la présence du « poète dans la cité », celui-ci ayant le rôle de guide et de chef ; elle se présente sous deux aspects, « tantôt d'attaque [...] tantôt de défense » et assume deux styles « lyrique et oratoire » ; les deux représentants majeurs du romantisme en ce domaine sont évidemment Lamartine et Hugo, mais « le 2 décembre fait de Victor Hugo le grand poète de combat de la France, et probablement de tous les temps ». On en arrive enfin à la période qui nous occupe et aux motifs et aux tons que l'on trouve dans ce genre de poésie :

<|>'aliment de la poésie de combat, c'est la *colère*. Et les colères sont *déchaînées*. Colères *nationales d'abord*. [...] En 1871, cette frontière, maintenant perdue, de 1815, devenait elle-même un idéal, [...] La *blessure saignait*, l'*idée de revanche était partout*, les rigueurs de l'*invasion* et du *démembrement*, l'*arrogance allemande*, le bas de laine vidé pour la rançon, allumaient un *foyer de haine* pire que sous la Restauration. (p. 833-834).

¹³⁷ « [...] Évidemment l'*Année terrible* ne vaut pas les *Châtiments*. [...] Mais enfin, l'*Année terrible*, parce qu'elle est de Victor Hugo, reste le seul feuillet du livre poétique de guerre qui soit assuré de vivre. » (p. 835).

Nous retrouverons ces éléments non seulement dans les textes poétiques des écrivains, mais surtout dans les préfaces qui accompagnent parfois les recueils (à la fois dans celles des années de l'immédiate après-guerre et dans celles qui accompagnent les rééditions parues au cours des années 1880 et 1890), conçues moins pour présenter l'œuvre au public que pour se justifier auprès de lui, et de la critique pour avoir cédé à une écriture de circonstance dont la valeur esthétique est très discutable.

Passer des années trente aux années soixante peut paraître un peu rapide, mais c'est à cette dernière période que sont publiés les deux ouvrages qui feront référence dans l'espace culturel français : la thèse de Claude Digeon *La crise allemande de la pensée française* (citée en introduction) qui paraît en 1959, et l'anthologie de Raoul Girardet *Le Nationalisme français 1871-1914* (également citée en introduction), parue en 1966.

Claude Digeon, La crise allemande de la pensée française¹³⁸

Claude Digeon, professeur né en 1920 au Havre – ville presque entièrement rasée durant la Seconde Guerre mondiale –, fut le premier à mettre en valeur le poids littéraire du conflit franco-prussien :

Chez Taine, chez Renan, chez Flaubert pointe un sentiment de culpabilité collective ; l'inquiétude d'une responsabilité des hommes d'étude et de science, le souci d'une influence de la pensée sur la marche du pays se font jour et s'amplifieront par la suite. L'opinion ne s'attacha pas longuement au problème de la chute de l'Empire, mais considéra surtout l'abaissement du nom français et voulut d'autant plus lui trouver des causes et des remèdes qu'elle attribuait aux penseurs d'outre-Rhin une grande part du mérite de la victoire allemande. D'où l'importance littéraire de l'événement. (p. 4)

Digeon a étudié en profondeur les contrecoups intellectuels de la crise nationale provoquée par une guerre dont les conséquences historiques expliquent que cette crise se soit prolongée jusqu'en 1914. Il l'a fait en examinant d'abord les années 1860, celles d'avant la guerre¹³⁹, où la « question allemande¹⁴⁰ » était présente dans le monde intellectuel sans apparaître comme une menace : le sentiment national allemand était perçu comme l'expression d'une volonté de s'émanciper, d'aller vers l'avenir (le libre-échange, le protestantisme, le développement libéral étaient largement perçus comme progressistes), et le prestige intellectuel allemand se maintenait intact depuis M^{me} de Staël et Victor Cousin. En revanche, le patriotisme français était perçu par

¹³⁸ La thèse d'État soutenue par Claude Digeon en 1957 avait pour titre « La question allemande dans la vie intellectuelle, de l'avant-guerre de 1870 à celle de 1914 ».

¹³⁹ Les citations qui suivent sont tirées du chapitre I, « L'avant-guerre de 1870 », p. 9-47.

¹⁴⁰ « Par “question allemande” j'entends le complexe psychologique créé dans l'opinion française par la formation de l'unité allemande, et entretenu par le voisinage d'un nouvel Empire. Né de notre défaite, il ressuscitait par-delà les siècles la menace barbare [...] », p. 1.

les intellectuels dans sa définition étroite, et souvent restreint à un chauvinisme populaire¹⁴¹. Cette différence d'appréhension du patriotisme, mêlée à un certain dédain dans lequel on tenait la Prusse, sera lourde de conséquences : « la différence des qualificatifs transformera les espoirs français en illusions et fera croire aux libéraux qu'ils ont été indignement trompés ». Et pourtant, dit Digeon, les cris d'alarme n'ont pas manqué, comme par exemple l'ouvrage de Dumas père *La terreur prussienne* (1868, Michel Levy) qui ne remporta aucun succès mais qui évoque l'inquiétante montée de la Prusse¹⁴². Digeon cite encore Edgar Quinet (*France et Allemagne*, 1867) et L. A. Prévost-Paradol (*La France nouvelle*, 1868) qui « auraient dû marquer un changement d'atmosphère morale », ainsi que le romancier suisse Victor Cherbuliez, dont *La Prusse et l'Allemagne* instruit les contemporains sur la militarisation de la Prusse et sur le constat qu'elle « n'est plus ce pays remarquable et original qu'elle a été, elle étonne toujours, mais elle ne représente plus rien ».

Digeon examine l'évolution des idées, des hommes qui les découvrent et les répandent, dans leur relation aux phénomènes socio-économiques et au prisme de la génération, entendue comme un ensemble créé par l'histoire et les « faits décisifs d'une époque »¹⁴³. Plus précisément, avant de passer en revue les retentissements de la défaite sur les diverses générations, il développe dans le chapitre II de sa thèse trois types de retombées des événements sur la vie intellectuelle : la « vision » (« les poèmes, nouvelles, romans nous présentent la vision de 1870 », p. 49), la méditation (les études sur la défaite, sur les raisons de la victoire allemande et de l'échec français) et les usages de la défaite (les modifications que la guerre a produites sur la structure littéraire considérée dans son ensemble). Le corpus choisi par Digeon est composé d'ouvrages à caractère philosophique ou historique : la production poétique n'en fait pas partie. Digeon estime qu'en poésie, le classement par générations est d'autant plus inefficace que « Parnasse, symbolisme, ne sont pas soumis aux événements politiques » (voir la note 2 p. 6). Or, l'étude de Yann Mortelette sur le Parnasse¹⁴⁴ a fourni depuis la preuve qu'au contraire, « l'impassibilité parnassienne » envers les événements historiques est un préjugé ; de la même manière, l'étude du corpus que nous avons réuni entend déconstruire cette affirmation. Néanmoins, dans le chapitre II susmentionné, Digeon dédie quelques pages à la poésie :

¹⁴¹ Gérard DE PUYMÈGE, *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Paris, Gallimard, NRF, « Bibliothèque des histoires », 1993.

¹⁴² Signalons qu'Alain CHARDONNENS en a fourni une édition critique en 2012 chez L'Harmattan.

¹⁴³ « L'ensemble d'une génération est constitué moins par ce qui l'unit (idéal moral, théorie littéraire, orientation technique) que par ce qui les divise. La génération n'est relativement homogène que par la chronologie ; intellectuellement elle est hétérogène car les conclusions philosophiques, politiques, littéraires de ses membres sont diverses, et, sur des sujets importants, opposés. Ces sujets importants jouent le rôle de "communs diviseurs", ils permettent de définir la génération. », p. 6.

¹⁴⁴ Voir dans ce même chapitre, « Du centenaire au cent-cinquantième de la guerre de 1870 : oubli ou mémoire différenciée ? ».

À la poésie la guerre offrit aussi des ressources nouvelles.

Des épisodes célèbres (cf. *Les cuirassiers de Reichshoffen* par Bergerat), les sentiments patriotiques de la population, ont immédiatement inspiré certains poètes (Lacaussade, Delpit, Eugène Manuel et surtout F. Coppée). La facilité de l'inspiration ne fut pas favorable à la plupart de ces poèmes de l'année terrible. (p. 67)

« Ce sont des œuvres de circonstance », poursuit Digeon, « poèmes de siège, poèmes imposés, poèmes sans vie profonde » dont il retient quelques noms et quelques pièces qui élargissent un peu la liste offerte par Thibaudet¹⁴⁵, mais confirme celles qu'on a vu plus haut chez Reynaud et Schaffer :

Catulle Mendès, « La colère d'un franc-tireur » ;

Leconte de Lisle, « Le sacre de Paris » et « Le soir d'une bataille »¹⁴⁶ ;

Léon Dierx, *Les paroles du vaincu* – dont le poème « L'armistice » est jugé « un des plus riches et des plus beaux qu'ait inspirés la défaite de 1870 » où le poète a su « donner éclat et puissance » aux thèmes exploités ;

Albert Delpit, dont il cite « Le volontaire » paru dans la *Revue des Deux Mondes* le 1^{er} janvier 1871) ;

Sully-Prudhomme, *Impressions de la guerre*, « Repentir » ;

Victor de Laprade, « Bons Allemands » où il a su « donner une forme rigoureuse à des idées courantes sur l'Allemagne » ;

Théodore de Banville, qui a savamment exploité l'ironie dans ses *Idylles prussiennes* : notons pourtant qu'ici il donne comme ouvrage de référence la réédition de 1891, et ne fait aucune mention des récitations ni encore moins de la parution dans *Le National* ;

le poème de Verlaine « Obus et philosophie mêlés » paru dans *Le Rappel* le 12 janvier 1871, est cité en note ; pareillement pour les recueils de C. Colas *Coqs et vautours* et de G. de Pimodan *Soirs de défaite* ;

Déroulède dont les *Chants du soldat* « expriment parfaitement les sentiments que dépeignent les romans écrits pour le grand public » ; Digeon cite les poèmes « Vive la France », « Évasion », « L'arrière-garde », « Vae victoribus » et « Réveil » (ce dernier appartenant aux *Nouveaux Chants du soldat*)

Bien que Digeon distribue ici et là quelques bonnes notes (par exemple : « les mieux venus de ces poèmes moraux sont peut-être ceux de V. de Laprade et de Banville », p. 70), son jugement reste tranchant :

¹⁴⁵ Au passage, Digeon emprunte certainement à Thibaudet la division en « générations ».

¹⁴⁶ C'est grâce à Digeon que nous apprenons que ce dernier poème avait paru dix ans plus tôt dans les pages de la *Revue contemporaine* « en l'honneur des combattants d'Italie. En 1871, Leconte de Lisle réédite ce poème – comme s'il était inspiré par la guerre franco-allemande », note 2, p. 68.

On retrouve donc chez ces poètes des idées, des sentiments de l'époque, mais le sursaut patriotique de la nation, le spectacle des luttes et des ruines n'ont pas changé de façon notable l'orientation de la poésie française. Les œuvres estimables que nous venons d'examiner n'ont guère eu d'influence ; le thème de la patrie s'est peu à peu abaissé et a disparu sans pouvoir se renouveler (p. 71).

Bref : la guerre a fait événement, mais pas la poésie qui l'a représentée, déclassée par sa facture et son public. Digeon écrit ainsi, plus haut dans le chapitre : « Comme le public était, sur un tel sujet, facile à satisfaire, le succès immédiat de cette "littérature de guerre" était assuré [...] » (p. 49) ; et encore, dans le chapitre consacré à la génération de 1870 :

[...] dans l'ensemble le réveil patriotique en poésie ne réussit pas à se prolonger en une inspiration élevée et continue. [...] Très vite la poésie de la Revanche s'abaisse, trouve son public dans les cafés-concerts et décline le poète qui s'y consacre. L'avenir se ferait plutôt en réaction contre de telles œuvres de circonstance. En ce domaine, la guerre de 1870 n'a donc aucun effet direct. [...] Il apparaît seulement que la guerre, en créant une situation nouvelle en France, a probablement favorisé une certaine anarchie poétique, et quelque peu accéléré l'évolution du goût pour une poésie plus éthérée et plus idéaliste. (p. 255 et suivantes)

À l'époque où parut la thèse de Digeon et dans les années qui suivirent, on a dû y trouver le jugement définitif qui, après l'incontestable Thibaudet, mettait un point final à la question de la poésie influencée par les combats de 1870 ; les historiens et les critiques ont par conséquent eu tendance à se concentrer plutôt sur les personnalités les plus importantes (Déroulède, Barrès, Maurras ou Péguy) tout en laissant au second plan les œuvres mineures ou les diverses modalités à travers lesquelles s'est répandue la production poétique sur la guerre.

Revenons maintenant sur quelques caractéristiques des retombées de la défaite sur les générations étudiées par Digeon : la génération de 1830, celle de 1850, celle de 1870 et celle de 1890. La génération de 1830 (chapitre III) a connu la Révolution de 48, les émeutes, le coup d'État, a vieilli sous l'Empire et assisté à la mort de plusieurs écrivains juste avant la défaite (Cousin, dont l'influence fait toujours débat, Sainte-Beuve, Lamartine, Dumas père). La vision de l'Allemagne fixée par M^{me} de Staël est encore très en vogue, et persiste une nette division entre la droite spiritualiste et la gauche essentiellement représentée par deux romantiques exilés, Hugo et Quinet, lesquels jouent un rôle important (« l'événement [la défaite et la chute de l'Empire] leur a donné raison, l'histoire s'est conformée à leurs idées », p.138). Quinet, selon Digeon, deviendra un écrivain quasi officiel et exercera une influence durable ; quant à Hugo, il représente plutôt les idées de 1848 que celles de 1830, et chez lui l'idée patriotique et l'idée politique sont désormais indissolublement liées. Digeon conclut :

Sur tous ces vieillards, nous trouvons ainsi que la guerre de 1870 n'a pas exercé une action profonde. [...] les changements essentiels concernent la situation intellectuelle plutôt que la pensée des survivants de cette génération. [...] Or, des hommes comme Quinet et Hugo vont agir politiquement et il n'est pas sans importance que ces vieillards, sur lesquels la guerre de 1870 n'a pas agi de façon

décisive, soient justement considérés comme les pères spirituels de l'idéologie républicaine : elle en restera marquée pour très longtemps. (p. 154)

La génération de 1850 (chapitre IV), au contraire, entre dans la maturité en 1870 et les événements produiront sur elle des effets particuliers. Digeon estime cette génération comme la plus affectée par la guerre et ce, à la fois par rapport à la précédente et par rapport à la génération d'après, issue de 1870 :

Plus que les vieillards de 1830, plus que les jeunes de 1870, les hommes mûrs ont donc été marqués par la défaite de la France ; en raison de leur âge, en raison aussi de leurs méthodes, ils en apercevront toute la gravité et ils en tireront les conclusions les plus valables. C'est sur eux que l'on peut étudier de la façon la plus nette les conséquences de 1870. (p. 156)

Le trait fondamental de cette génération est son profond pessimisme : ce sentiment trouve son origine dans le contraste entre deux Allemagne – la bonne et la barbare –, et produit le passage de la germanophilie à la germanophobie. À travers l'étude des œuvres les plus importantes, Digeon montre comment la théorie des deux Allemagne n'est qu'un indice de l'hésitation sur l'attitude à adopter, ce qui est en fait un refus à se prononcer. Pour ces intellectuels qui semblent ne pas avoir les moyens de réagir, « tout [...] manque à la fois, et brusquement » (Digeon multiplie les occurrences de « choc » et « choquée »). Tout cela explique qu'ils ne peuvent jouer un rôle comparable à la génération de 1830. Et cependant, Digeon note que c'est grâce à ces penseurs (Renan, Taine, Fustel de Coulanges) que peuvent s'instaurer les bases d'une nouvelle conception de la France : antithétique par rapport à l'Allemagne et repliée sur elle-même. Le pessimisme tout particulier à cette génération et son désir de relever la France se traduit par une évolution : le réalisme autrefois ouvert vers l'extérieur se resserre et le patriotisme cosmopolite se rétrécit ; les idées nationalistes deviennent nationalistes.

En revanche, la défaite de 1870 représente pour la génération issue de cet événement (chapitre V), un point de départ (« elle a tendance à oublier [...] elle a sa carrière à faire, la vie recommence à Paris, aussitôt après la Commune, et les jeunes se préoccupent du présent c'est-à-dire de leur avenir »). Mais la vision de l'Allemagne, la structure intellectuelle et la situation politique de la France feront que cette génération reste pour longtemps indécise et inquiète¹⁴⁷. Pour elle aussi, le choc de la défaite a des répercussions importantes, mais, précise Digeon, « plus peut-être que les contemporains ne le pensent ». En particulier se fait jour une nouvelle

¹⁴⁷ Il donne en exemple Vogüé, le plus représentatif selon lui de cet état d'esprit répandu. L'hésitation qui le caractérise « résulte en partie de l'époque », où la France ne s'est révélée que très lentement et après des querelles politiques intenses, où les intellectuels se rangent soit du côté des républicains enthousiastes soit de la nouvelle droite inspirée par Taine. « La défaite de 1870 a fait naître cette réaction, et elle a déclenché un fort mouvement patriotique. Mais dix années d'incertitudes ont conduit certains jeunes au doute. » C'est donc pour ces raisons que Digeon conclut que « la génération de 1870 a longtemps, en ce qui concerne la littérature politique, cultivé l'irrésolution », p. 301.

perspective sur la guerre de 70 incarnée par les écrivains¹⁴⁸ groupés autour de Zola, qui composent *Les Soirées de Médan* (Charpentier, 1880), recueil de six nouvelles devenu célèbre. Sa nouveauté réside moins dans le fait qu'elles ont la « valeur de déclaration d'un manifeste », que dans celui qu'elles présentent la vision naturaliste de la guerre, radicalement opposée à la vision patriotique et populaire, et qu'elles témoignent de la manière dont une partie de cette génération a vu et compris la guerre. Digeon estime que l'ouvrage témoigne d'un désir de « protestation contre une certaine façon de considérer la guerre [et] montre le recul par rapport à 1870 », qu'il illustre « la volonté de choquer autrui » et de fournir au public une représentation valable d'un passé proche ; l'objectif de l'ouvrage est qu'elle sert maintenant « à dénoncer la société qui autorise et sanctifie cette absurde monstruosité, la guerre » (p. 265-267). À l'approche des années 90, l'influence des maîtres de la génération de 1850 produit ses effets : les écrivains frappés par la défaite et l'amoindrissement politique du pays sur le plan européen se tournent soit vers la droite qui entretient le souvenir de 1870 et le culte de la Revanche et évolue toujours plus rapidement vers le nationalisme réactionnaire, soit vers la gauche républicaine qui « a tendance à réduire l'importance idéologique de la défaite de 1870 », et un patriotisme de plus en plus élargi et optimiste. Toutefois, précise Digeon, « ce sont [les] réflexions politiques [des écrivains, notamment Bourget, Zola, Brunetière, France] sur la France de 1890 qui leur inspirent ces conclusions opposées » (p. 317-318).

La génération de 1890 (chapitre VIII), composée par des écrivains qui commencent à publier en 1890 et âgés de vingt à trente ans, « contemple les événements d'un point de vue nouveau » (p. 384). Cette génération se caractérise notamment par le fait qu'elle n'a pas connu le Second Empire. L'expérience martiale des aînés est devenue un argument historique à examiner du point de vue des effets provoqués sur la société : la désillusion et la déception envers les promesses de relèvement de l'immédiat après-guerre qui n'ont pas été honorées par la République¹⁴⁹. Cette désillusion est à l'origine de deux mouvements opposés : l'oubli du passé et la révolte contre ceux qui veulent oublier. La génération de 90 est aussi la première à avoir reçu

le nouvel enseignement moral et civique, elle a écouté des maîtres frappés par le désastre de 1870, elle a appris à lire dans des livres patriotiques, elle est passée par les bataillons scolaires, elle a connu les cérémonies commémoratives. On lui a dit qu'elle était l'espoir du pays, qu'elle reprendrait l'Alsace et la Lorraine, qu'elle avait

¹⁴⁸ Paul Alexis, Henry Céard, Léon Hennique, Joris-Karl Huysmans, Guy de Maupassant.

¹⁴⁹ « [...] l'expérience boulangiste prouve, au moment où la génération de 1890 fait ses débuts littéraires, que le pays est insatisfait, qu'il se sent frustré dans ses sentiments patriotiques, et qu'il n'associe plus la Revanche au régime parlementaire. Cette révolte du tempérament national que suscite et exploite la démagogie boulangiste aura des conséquences politiques et idéologiques durables. Politiquement, elle entraînera la gauche à se méfier du jacobinisme revanchard et à lui préférer les affirmations plus paisibles de l'internationalisme », p. 389.

une mission sacrée. Cela peut conduire aux grands reniements, mais aussi influencer profondément si d'autres expériences, plus élaborées, s'ajoutent aux premières impressions. (p. 387)

Digeon note alors que dans pareille situation, s'est produit un phénomène paradoxal : la recrudescence du sentiment anti-allemand, qui explique en partie que les œuvres produites soient caractérisées par la faiblesse et la pauvreté des idées :

Ce qui est intellectuellement inquiétant, c'est la pauvreté des œuvres littéraires qu'inspirent de semblables idées ; nous retrouvons là, inchangés, tous les thèmes qu'avait popularisés la littérature de guerre.

Le patriotisme étroit et la germanophobie préparent l'hostilité exaspérée qui se manifestera avec l'Affaire Dreyfus, événement qui « représente l'aboutissement de la crise intellectuelle née de la défaite française ». Maurice Barrès¹⁵⁰ et Charles Maurras¹⁵¹ constituent l'expression littéraire du nationalisme français, auquel l'Affaire donnera sa forme achevée :

avec cette génération de 1890 se fixe la structure intellectuelle permanente de la III^e République, qui peut être définie par l'antagonisme du courant républicain [...] et du nouveau courant nationaliste [...] de tendance irrationaliste, traditionaliste et xénophobe. (p. 390)

Finalement, la position de cette génération dans la société française serait « d'avoir constitué, par quelques-uns de ses plus éminents représentants, l'un de ces deux visages de la France ».

Mais, continue Digeon, cette réaction antigermanique n'a pourtant pas touché tous les écrivains de cette génération : s'il est vrai que « l'incidence la plus caractéristique de la défaite de 1870, c'est un certain rétrécissement du patriotisme » (p. 540), il est également vrai que les grands noms que retient l'histoire littéraire participent de loin au débat sur la « question allemande » : « avec Gide, Proust, Valéry, Claudel, la littérature se veut purement littéraire ». Reste que, bien que la question allemande ne soit qu'un des éléments d'une crise générale du dernier tiers du XIX^e siècle, l'anti-germanisme, qui diminue dans l'opinion publique, « croît rapidement parmi les écrivains » (p. 541). On peut parler de « crise de la pensée française » au vu de la puissance des sentiments antagonistes que la défaite a inspirés : d'aucuns opposent l'esprit français à l'esprit allemand, chantent inlassablement la patrie en deuil, la Revanche et le passé, où trouver un espoir de redressement ; d'autres, attachés à développer une pensée humanitaire, se veulent plus internationalistes, et regardent encore le voisin allemand avec admiration. D'autant que

¹⁵⁰ « Par la diversité de ses attitudes, par la richesse de ses inspirations, il est le plus complexe et le plus représentatif des poètes du nationalisme. [...] Barrès représente en effet la nouvelle génération, grandie dans la défaite, moins sûre d'un pays qu'elle n'a jamais connu grand, amère, pessimiste et susceptible de croire en un sursaut triomphant, en une fièvre miraculeuse. [...] Le nationalisme barrésien est profondément pessimiste », p. 403-434.

¹⁵¹ « Tandis que le patriote français peut se proclamer sincèrement humanitaire, l'irritation xénophobe caractérise le nationaliste. Maurras exploite en littérature cette sensibilité nouvelle », p. 434-448.

l'import d'idées d'origine allemande s'est développé en France depuis une dizaine d'années (idéalisme, influences littéraires et musicales). Une partie de la génération de 1890 regarde donc avec une certaine faveur la culture allemande, malgré l'atmosphère générale, mais l'admiration n'est en rien comparable à celle qui existait avant 1870. Bien que minoritaires, ceux qui admirent l'Allemagne s'opposent à un sentiment collectif de haine encore très répandu, et cela signifie, selon Digeon, « s'opposer au chauvinisme français de face, [...] et faire preuve d'une particulière audace » :

[...] l'on voit affirmer le plus souvent qu'un accord est nécessaire, que le chauvinisme et le militarisme sont détestables et que la France a le plus grand intérêt à favoriser les échanges intellectuels avec sa voisine ; sans être de rigueur, l'anti-patriotisme paraît alors très bien porté chez les jeunes écrivains. (p. 394)

Raoul Girardet, Le Nationalisme français. 1871-1914

L'*Anthologie* de Girardet, parue sept ans après l'étude de Digeon, semble se situer dans le socle creusé par ce dernier, bien que Girardet soit politiquement plus marqué : ancien Camelot du roi qui a grandi dans une famille d'officiers, spécialiste d'histoire militaire, Girardet est un fervent défenseur de l'Algérie française. Or c'est pendant les « événements » qu'il publie son anthologie du nationalisme français... L'ouvrage est divisé en cinq parties, subdivisées à leur tour en trois ou quatre sous-parties. Dans l'introduction, l'auteur analyse l'évolution du terme « nationaliste » à la période considérée (1871-1914) et, tout en signalant les innombrables nuances – qui font la difficulté du concept de nationalisme – avant de se stabiliser à droite¹⁵², l'historien montre que le sentiment « national » est un héritage révolutionnaire et que

la défaite de 1871 va désormais donner au nationalisme français une tonalité très particulière ; elle va lui fournir de nouveaux thèmes, le nourrir de nouvelles ferveurs. C'est elle qui provoque notamment le repentir de nombreux humanitaires¹⁵³, leur retour vers un amour exclusif et jaloux pour une patrie humiliée et blessée. C'est elle qui provoque aussi une réflexion nouvelle sur l'idée de nation [...] (p. 14).

Moment clé dans le virement vers un nationalisme de droite, les débuts du mouvement boulangiste (1886) jusqu'à la « crise d'agitation nationaliste des années 1888-1889 ». La société française d'après la Défaite fait face est une situation de restructuration économique, industrielle

¹⁵² Girardet ouvre ainsi sa présentation : « Peu de mots, dans le vocabulaire politique français, ont une histoire plus brève, mais en même temps plus complexe, plus riche d'équivoques et d'ambiguïtés que celui de nationalisme. »

¹⁵³ « Humanitaire » est peut-être une référence à ceux qui en 1848 avaient été séduits par le Printemps des peuples. La réflexion nouvelle sur l'idée de nation est redevable (entre autres) à *La Réforme intellectuelle et morale* (1871) d'Ernest Renan et de sa conférence « Qu'est-ce qu'une nation ? » (1882).

et sociale : dans ce contexte se manifeste un sentiment d'inadaptation, de repliement et d'agitation que l'aventure boulangiste intercepte, entretient et exacerbe. D'autant plus que « la mémoire [...] de l'humiliation de 1870, la conscience d'un amoindrissement et de la menace d'une déchéance » est toujours présente et qu'elle s'oppose au débat colonial en cours qui semble négliger les territoires annexés. L'historien s'inscrit dans ce contexte et souhaite se poser en historien des idées et enquêter sur « ce mouvement mêlé d'anxiété et d'orgueil que voudraient faire sentir les textes rassemblés dans [l']ouvrage » qu'il édite. Le choix des textes combine « la grande littérature » au pamphlet journalistique, la « pensée politique la plus consciente et élaborée » aux « opinions relativement sommaires ». Quant à l'objectif de l'ouvrage, Girardet s'exprime encore en historien des idées :

[...] c'est de rendre compte d'un état d'esprit – ou plutôt d'états d'esprit – qu'il s'agit en effet. C'est à illustrer certains thèmes, dont il est permis d'affirmer qu'ils ont tenu durant près d'un demi-siècle, entre 1871 et 1914, une place importante dans le cœur et la pensée d'un grand nombre de Français, que vise avant tout ce volume. (p. 32)

La première partie, « La République des patriotes » (p. 37-84), dont le point de départ est fixé aux lendemains du traité de Francfort, nous concerne plus particulièrement ; elle se compose de quatre sous-chapitres : « Les provinces perdues », « La Déesse Revanche », « Qu'est-ce qu'une nation ? » et « Le patriotisme à l'école ». La production poétique sur la guerre de 1870 est ici concentrée, plus particulièrement dans « La Déesse revanche » (p. 49-62) : Victor de Laprade (les *Poèmes civiques*, « À la terre de France », 1873), François Coppée (*Le Cahier rouge*, « Le Canon », 1874), Paul Déroulède (*Chants du Soldat, Nouveaux chants du soldat, Marches et sonneries*, « À mes amis », 1881 et *Refrains militaires*, « Testament », 1888). Par ailleurs, sont cités les noms de Victor Hugo, Leconte de Lisle, Verlaine et Sully Prudhomme.

Girardet introduit volontiers les textes par un commentaire. Ses interventions sont annoncées par les sous-titres de chapitres : ils condensent en effet les grands thèmes du discours sur la guerre que la littérature ne manque pas de charrier. Le thème dominant reste évidemment la perte de l'« Alsace-Lorraine » avec « l'abandon de plus d'un million et demi de citoyens français à une souveraineté étrangère [qui] constitue une blessure tragique et que tous ressentent ». Rien d'étonnant donc que ce soit cristallisé autour de l'Alsace et de la Lorraine, dans les premières années de la Troisième République et une fois passé le premier choc de la défaite, le sursaut d'un patriotisme que nul, apparemment, ne songe encore à contester ou à nuancer. Une riche littérature romanesque s'attache à évoquer le drame des provinces perdues, les douleurs de l'exode, les souffrances des réfugiés. Mais l'historien range du côté du folklore les images qui peuplent la littérature et la chanson populaire :

Ces thèmes sont inlassablement repris par l'imagerie et la chanson populaire. Le folklore alsacien et lorrain conquiert une place dominante dans la mythologie nationale.

Il s'agit par là d'établir une hiérarchisation dans les genres qui a pour conséquence de ne garder dans la mémoire littéraire et collective que ce qui fait partie de la « grande littérature » et de reléguer dans le folklore tout ce qui ne l'est pas : les extraits cités sont tirés des *Contes du lundi* d'Alphonse Daudet et des romans d'Erckmann-Chatrian, des romanciers passés à la postérité. Revenons à l'ensemble de poésies qui a constitué le noyau à partir duquel nous avons élargi nos recherches. Il est restreint, pour ne pas dire infime, par rapport au corpus que nous avons ensuite reconstitué : un groupe de quatre poèmes, dont la version donnée est postérieure à la guerre, et qui ne figurent même pas parmi les plus célèbres — « Le Canon » de Coppée est celui qui a eu plus de retentissement parmi les titres cités. Ces poèmes permettent non pas d'illustrer la littérature de la guerre, mais plutôt l'enracinement du nationalisme dans le choc affectif et moral que la défaite de 1871 a représenté. De manière presque imprévue, mais pas véridique au point de vue de l'éthique scientifique, Girardet met en avant une question d'une grande importance du point de vue de la réception de cette littérature ; tout en reprenant la thèse de Claude Digeon qui voit dans l'abondance de cette littérature un « acte social », il remarque :

Les aspects sordides ou seulement peu glorieux de la défaite sont délibérément oubliés : il faut pratiquement attendre *La Débâcle* de Zola, publié en 1892, pour les voir évoqués. (p. 49)

Indépendamment du fait qu'il paraît oublier les nouvelles du groupe de Médan publiées en 1880, où le traitement du thème de la guerre contrastait déjà avec l'esthétique patriotique, il souligne ici une caractéristique fondamentale de cette littérature, particulièrement de la poésie : son caractère patriotique a joué un rôle dans la dépréciation par la critique, c'est lui qui a creusé l'écart avec la littérature de la guerre de 14-18 et qui a relégué la poésie de 1870 aux oubliettes de l'histoire, au profit de la représentation romanesque. On pourrait aussi opposer à Girardet que, dans le corpus, les exemples d'une poésie plus « humanitaire », qui s'essaye à représenter les aspects tragiques de la guerre, ne manquent pas – autre chose est d'en juger la réussite. Mais Digeon avait déjà clairement affirmé l'échec de la poésie sur la guerre de 1870 dans un passage célèbre, et constamment cité¹⁵⁴ :

Très vite la poésie de la Revanche s'abaisse, trouve son public dans les cafés-concerts et décline le poète qui s'y consacre.

¹⁵⁴ Voir par exemple Bertrand JOLY, qui ajoute : « Cette poésie se veut populaire : puisque désormais la guerre concerne chaque Français, elle s'adresse au plus grand nombre, dans un langage simple et par des canaux largement diffusés. Sur ce plan, on peut parler de réussite, mais une réussite chère payée, car très vite la poésie patriotique attire les rimeurs médiocres, provoquant le mépris des vrais poètes », *Déroulède. L'inventeur du nationalisme*, Paris, Perrin, 1998, p. 34-35.

Girardet – dont l'étude de l'imaginaire politique deviendra l'une des approches privilégiées¹⁵⁵ – passe brièvement en revue les thèmes et les types que cette littérature inaugure : l'espion allemand

qui dupe la confiance généreuse de nos compatriotes, c'est le uhlan, ombre maléfique [...], c'est le bavarois[sic] goinfre, ivrogne et pillard, c'est le voleur de pendules, l'incendiaire, le massacreur d'enfants et de femmes (p. 49) ;

le type de l'Alsacienne en deuil ; la résistance nationale des francs-tireurs ; la sainte haine contre le vainqueur dans une « sorte d'union sacrée » (p. 50) avant la lettre ; la souffrance de la patrie ; le culte de l'armée et l'appel à la Revanche. Les trois poètes évoqués sont présentés comme voici : Laprade est le parnassien dont le recueil *Poèmes civiques* est « un assez bon exemple de la poésie de la Revanche » ; Coppée chante lui aussi l'appel à la Revanche mais il s'adresse à un public plus populaire ; et Girardet consacre un paragraphe un peu plus long à Déroulède car son succès immédiat « tend à [en] faire [une] figure de poète national » (p. 59). Chez Déroulède, tous les thèmes de la Revanche sont traités avec « les accents les plus vibrants », de sorte que ses recueils connaîtront de nombreuses rééditions (vingt-neuf pour *Les Chants du soldat* en 1889). Un succès qui rentre, continue l'historien, dans le projet idéologique qu'il se fixe et qu'il poursuit avec la fondation de la Ligue des patriotes en 1882 : « maintenir vivante la grande protestation de 1871, entretenir dans la conscience française le souvenir de la défaite et la foi dans une future Revanche » (p. 59). Néanmoins, l'œuvre de Déroulède reste, selon Girardet, « une œuvre de circonstance, liée à une période bien déterminée du destin national » comme le poème « Testament » le prouve. En voici deux quatrains :

[...]
Et notre nation lasse des funérailles,
En exaltant ses morts calmera ses vivants,
Et nous ne voudrons plus qu'on parle de batailles,
Et nous désapprendrons la haine aux enfants.

[...]
Quant à moi, le farouche et vieux crieur de guerre,
Que je survive ou non au choc libérateur,
Mon œuvre, je le sais, ne lui survivra guère,
Et mes chants du soldat n'auront plus de chanteur.

1.1.iii Du centenaire au cent cinquantaire de la guerre : oubli ou mémoire différenciée ?

Les tout premiers événements scientifiques consacrés à la guerre de 1870 datent des années soixante-dix ; des historiens, principalement, se réunissent à l'occasion du centenaire

¹⁵⁵ Il la « théoriserait » dans *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.

pour mieux étudier la guerre franco-prussienne, les conséquences du conflit, les questions gênantes et/ou encore ouvertes à l'exploration et, évidemment, la Commune.

La première manifestation de ce genre est le colloque organisé précisément à Metz, les 6-8 novembre 1970¹⁵⁶ pour examiner un aspect particulier de l'histoire générale de la guerre, les questions économiques, sociales et politico-administratives dans les territoires annexés entre 1871 et 1873. Il est naturel de ne rencontrer dans cette manifestation à caractère historique aucune mention des considérations littéraires liées à la guerre. À ce propos, la même année, la Société d'Histoire Littéraire de la France organise un colloque : *Les écrivains français devant la guerre de 1870 et la Commune*¹⁵⁷. Le titre choisi indique d'emblée la tendance, en histoire comme en littérature, à vouloir distinguer la guerre de la Commune. La division est maintenue dans l'organisation du colloque : deux sessions, l'une spécifique à la guerre et l'autre à la Commune. Une telle démarche n'a pas manqué de faire débat chez les participants et contributeurs au colloque, notamment au moment de la discussion. Le professeur Jean Gaulmier remarque par exemple :

[Ce que je disais tout à l'heure à M. Albouy, c'est que] la séparation en deux de cette journée est tout de même extrêmement artificielle, car les auteurs dont nous nous occupons sont à la fois témoins de la guerre et témoins de la Commune [...] (p. 93) ;

et Simon Jeune, spécialiste de Taine, renchérit :

Ceci [sa sensibilité constamment sur le qui-vive] m'amène à parler de la distinction difficile et, il faut bien le dire, en partie artificielle, entre l'influence de la guerre et celle de la Commune [...] je comprends très bien qu'on ait pratiqué cette division d'un point de vue pratique, mais il y a beaucoup d'auteurs pour lesquels elle se soutient assez mal. (p. 100).

Malheureusement, seule la contribution de Michel Décaudin concerne la poésie, précisément dans son rapport à la Commune¹⁵⁸ – signalons en passant que le même Décaudin publiera une importante mise au point sur Rimbaud dans ses rapports avec la Commune¹⁵⁹. Cinq

¹⁵⁶ *Metz en 1870 et les problèmes des territoires annexés* : actes du Colloque de Metz, 6-8 novembre 1970, organisé par la Faculté des lettres et sciences humaines de Metz, Metz, Université de Metz, Centre des recherches internationales, 1972. C'est ici que nous rencontrons sans doute les premières communications des deux historiens Alfred Wahl et François Roth. L'une porte sur « L'option des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872, le cas de la Saverne », et l'autre sur « Les débuts de l'administration allemande en Lorraine (septembre 1870-décembre 1871) ».

¹⁵⁷ Colloque de la Société d'Histoire Littéraire de la France, 7 novembre 1970 à Paris ; textes réunis par Madeleine AMBRIÈRE et Claude PICHOS, *Publications de la Société d'Histoire littéraire de la France*, Paris, A. Colin, 1972.

¹⁵⁸ « La Commune et les poètes », in *Les Écrivains français devant la guerre de 1870 et la Commune*, Op. cit., p. 121-129.

¹⁵⁹ « Rimbaud et la Commune – Essai de mise au point », in *Travaux de linguistique et littérature*, « Études littéraires », IX, 2, Strasbourg, 1971, p. 135-138.

communications composent la section sur la guerre et elles reposent sur la production en prose non seulement d'écrivains mais encore d'intellectuels : Gobineau (Jean Gaulmier), Huysmans (Pierre Waldner), Malot (John Sinclair Wood), Taine (Simon Jeune) et Barrès (Michel Bonaventure). Malgré l'absence de communications portant sur la poésie, on retiendra ici les propos prononcés en ouverture du colloque Raymond Lebègue, président de la Société. C'est lui, en effet, qui attire l'attention des participants sur les nombreux poètes célèbres et moins connus qui ont « réagi » (c'est le mot qu'il emploie) aux événements :

Les écrivains qui seront étudiés aujourd'hui étaient déjà célèbres en 1870, comme Taine, ou le sont devenus plus tard, comme Huysmans, Barrès, Vallès. Mais à côté d'eux il y eut une quantité d'autres qui ont fait aussitôt ou plus tard de la littérature sur cette guerre et sur la Commune. Même s'ils ont écrit des vers plats ou des récits conventionnels, ils ont eu un éditeur, ils ont lancé dans la circulation des images, ils ont donné la vie à des types tels que le franc-tireur, dont ils ont exagéré l'importance, ou l'espion allemand. (p. 5-6)

Tout en renvoyant explicitement à la thèse de Claude Digeon, et peut-être implicitement aux travaux de Raoul Girardet, l'orateur conclut son mot de bienvenue en observant l'importance de ces types littéraires et leur influence « pendant la Première Guerre mondiale, sur la mentalité des Français et sur celle des soldats allemands ». Il y a là déjà une manière d'ouvrir le colloque vers une réflexion sur la poésie qui n'a pas abouti, à notre connaissance, à une manifestation scientifique de même envergure ou à une publication. Mais le colloque a le mérite d'embrasser un grand nombre d'auteurs qui n'appartiennent pas nécessairement au canon. Les observations d'Émilien Carassus, spécialiste – entre autres, de Jules Vallès et de Maurice Barrès – ont également retenu notre attention. É. Carassus rebondit sur les propos de R. Lebègue¹⁶⁰, qu'il développe ; signe des temps ? (Mai 68 n'est pas loin), il accole l'étiquette « littérature engagée » à la littérature de la guerre :

On voit aussi que l'une des conséquences de 1870 sera une orientation plus nettement marquée – et qui se confirmera – vers une littérature « engagée » ou didactique : l'écrivain ne s'accorde peut-être plus, comme à l'époque romantique, une investiture messianique, mais il se confère volontiers une délégation à la formation morale et civique. [...] (p. 15).

Ce que nous notions à propos de Thibaudet est valable ici : dans les préfaces aux recueils poétiques, on retrouve la perception qu'ont les écrivains de leur écriture, à savoir la conviction de remplir un devoir civique, et ce non seulement au moment de la guerre mais après la guerre.

¹⁶⁰ « Qu'il s'agisse des structures et des thèmes, comme le rappelait M. Lebègue [...], il y a là un champ qui reste partiellement à explorer. [...]. Il serait non moins intéressant de suivre avec quelque rigueur la constitution de certains clichés, sur le Prussien, sur le soldat allemand, sur le soldat français, également, d'ailleurs, sur l'état-major, – ces clichés que la littérature allait diffuser. À un autre niveau, les opuscules, les dessins, les chansons populaires rempliraient une rubrique que prolongeraient aisément les plaintes sur l'Alsace et la Lorraine. » (rapport d'Émilien Carassus, in *Les Écrivains français devant la guerre de 1870 et la Commune*, *Op. cit.*, p. 7-8).

É. Carassus conclut son rapport en comparant « les œuvres issues des diverses guerres depuis 1870 », parvenant non seulement à établir une filiation entre la littérature issue de la Première Guerre mondiale et celle de 1870, mais encore une évolution dans le traitement de la thématique guerrière :

1870 inaugure une littérature de guerre qui, bien sûr, garde toujours, accroît même parfois l'ancienne imagerie épique : la défaite engendre volontiers une épopée à rebours, le courage désespéré étant aussi le plus beau et transformant la défaite en victoire morale. [...] L'on voit se développer un lexique et une thématique de l'horreur. Mais l'effort majeur de cette littérature est de compréhension : elle explique, analyse, montre (p. 24) ;

alors qu'avec la Première Guerre mondiale « la littérature naît dans la boue des tranchées et dans le sang. Ce n'est plus la conscience française, c'est la conscience humaine qui fait son bilan, qui lance un immense cri » (p. 25) ; mais, c'est avec le deuxième conflit mondial qu'on juge que « la monstruosité [...] réside dans l'homme lui-même. Il n'appartient plus tellement à la littérature de décrire le combat et d'expliquer victoires ou défaites [...] » (p. 25).

S'il est vrai que ces considérations rétrospectives sont le résultat d'une analyse d'ouvrages en prose, il nous appartient de les mettre à l'épreuve de notre corpus ; on peut déjà en déduire les raisons pour lesquelles la poésie de 1870 a été effacée du champ critique. À la lumière de la bibliographie critique établie, nous constatons pour la période que nous venons d'examiner (1918-1971) une spécialisation dans les contributions, sous la forme d'articles centrés sur un écrivain en liaison avec l'événement historique : trois articles consacrés à Rimbaud (Décaudin, De Graaf¹⁶¹ traitant de la Commune, Duchet¹⁶² se concentrant sur le poème « Le Dormeur du Val ») et un article consacré à Tristan Corbière (Marmier¹⁶³), dont les *Œuvres complètes* paraissent la même année dans La Bibliothèque de la Pléiade.

L'année 1971 marque le centenaire de la Commune et la deuxième manifestation scientifique¹⁶⁴ recensée est précisément axée sur cet événement. L'Association européenne d'histoire contemporaine organise un colloque international où, bien que la Commune soit représentée, il est demandé aux participants de réfléchir aux répercussions que l'événement a eu dans leurs pays respectifs. La Commune n'était pas, et ce volontairement, l'objet des rencontres,

¹⁶¹ « Rimbaud et la Commune », In *Revue belge de philologie et d'histoire*, T. 30, fasc. 1-2, 1952, p. 156-160, URL : https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1952_num_30_1_2132.

¹⁶² « Autour du "Dormeur du Val" de Rimbaud », In *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 62^e année, n° 3 (juill.-sept. 1962), p. 371-380, URL : <https://www.jstor.org/stable/40522202>.

¹⁶³ « La Pastorale de Conlie (Tristan Corbière et la guerre de 1870) » In *Annales de Bretagne*. Tome 77, n° 2-3, 1970, p. 481-493 [En ligne] URL : http://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1970_num_77_2_2545.

¹⁶⁴ *La Commune de 1871 : actes du colloque universitaire pour la commémoration du centenaire Paris, les 21-22-23 mai 1971, Le Mouvement social*, n° 79, avr.-juin, Paris, Les Éditions ouvrières, 1972.

qui se déroulèrent sur plusieurs journées. Leur titre, « Dimensions et résonances de l'année 1871 »¹⁶⁵, voulait en effet synthétiser tous les événements de cette année dont la portée n'avait pas seulement influencé l'histoire nationale mais encore les relations internationales : « la Commune, le traité de Francfort, la proclamation de l'Empire allemand, la loi des garanties avaient déterminé des ruptures ou amorcé des évolutions » déclare Fernand L'Huillier dans son discours d'ouverture. Mais plus encore, le colloque permet l'exploration du « terrain resté vierge des relations franco-allemandes – celui de l'économie » et des mutations historiques, sociales et politiques qui se sont produites dans les pays autres que la France jusqu'en Europe centrale et occidentale.

Il nous faut enfin mentionner un ouvrage devenu classique : *Les Écrivains contre la Commune*, de Paul Lidsky, paru en 1970 chez Maspero et réédité trois fois par La Découverte en 1982, 1999 et en 2010¹⁶⁶. Bien que consacré aux réactions des hommes de lettres face à l'Insurrection, ce livre fait sortir la littérature anticommunarde de « l'oubli pudique et général » dans lequel elle semblait tombée et souligne la part des écrivains dans la dénégation de toute portée politique et sociale au projet communaliste, tenu pour un déchaînement d'irrationalité (Lidsky parle de « fièvre obsidionale »). L'analyse par Lidsky des procédés littéraires et des stratégies linguistiques adoptés par les écrivains (l'examen des « types de la littérature communarde », le développement de certains thèmes et la construction de mythes, la langue et le vocabulaire) montre comment s'est construit ce projet et comment la virulence et la violence dont l'ennemi allemand était auparavant l'objet a été transposée sur des concitoyens. La violence est plus brutale encore quand elle est tournée vers ceux qui sont perçus comme les nouveaux ennemis de la France :

<c>e n'est donc ni une lutte politique, ni une révolution sociale. C'est l'œuvre d'un petit groupe de brigands, de barbares ayant préparé leur coup depuis longtemps, qui ont profité de la surexcitation de la population parisienne provoquée par le siège et la défaite pour s'emparer de la ville et la livrer à l'anarchie. Cette vision « apolitique » des brigands et des bêtes fauves, élaborée dès les premiers jours, a pris forme définitive à la fin de la Commune. (p. 46)

Et plus loin :

¹⁶⁵ Actes du colloque tenu à Strasbourg, organisé par l'Association européenne d'histoire contemporaine, 28-31 Octobre 1971, n° spécial de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Tome XIX, Armand Colin, avril-juin 1972.

¹⁶⁶ P. LIDSKY, *Op.cit.* Les éditions de 1999 et 2010 comportent deux postfaces : « Permanence et fixité du langage pamphlétaire » (1999) ou l'auteur rapproche la réception de la Commune de celle de Mai 68, et « La Commune n'est pas morte...dans la fiction française » où il s'interroge sur l'intérêt que le thème de la Commune suscite dans les années 2000 et présente les « nouvelles directions » qu'a pris le traitement du thème de la Commune dans la fiction française. Il propose également au lecteur curieux une courte bibliographie.

Un autre procédé est de présenter les choses comme s'il n'y avait pas deux visions politiques et partisans en présence qui symbolisent des intérêts différents, mais de faire comme s'il y avait, d'un côté une minorité malfaisante cherchant à semer le désordre et à attaquer l'organisation sociale, alors qu'en face il n'y a pas un parti, mais la France et le pays tout entier qui sont attaqués et qui sont contraints de se défendre pour ne pas disparaître. (p. 141)

Lidsky conclut que cette littérature anticommunarde, « profondément politique par les types [le jeune déclassé – le mauvais ouvrier – le voyou – la communarde/pétroleuse – le soldat versaillais], les thèmes [l'orgie – la fièvre obsidionale – la culture perversive – la famille et le travail] et les idées qu'elle développe », qui amènent le lecteur à prendre position vis-à-vis de la Commune, ne peut qu'aboutir à l'échec esthétique en raison de

[son] schématisation, [son] symbolisme primaire et manichéen, [des] caricatures psychologiques, [de] l'in vraisemblance des retournements finaux, [des] clichés figés [...] (p. 142)

Il ajoute qu'elle a pu se développer grâce à une opinion générale gouvernée par la peur collective, peur attisée par les procédés stylistiques des écrivains fondés sur un usage exagéré de l'adjectif porteur d'un jugement moral, sur l'accumulation des adjectifs, et sur un vocabulaire violent qui exprime une prédilection pour les analogies (animalières surtout) plutôt que pour les démonstrations argumentées : « < >e jour où cette peur s'est déplacée, cette littérature a perdu à la fois son support et sa raison d'être » (p. 142). L'ensemble de cette littérature va profondément influencer des auteurs tels que Maurice Barrès, Paul Bourget, Charles Maurras et Léon Daudet, de sorte qu'elle « peut être également considérée comme le point de départ de la littérature polémique d'extrême droite qui [...] reprendra les mêmes procédés de langue, les mêmes images et usera de la même violence verbale » (p. 162). La littérature de la guerre a nourri une nouvelle veine polémique.

I.2 RAPPORTS ENTRE LITTÉRATURE ET HISTOIRE

I.2.i Ce que fait la littérature à l'histoire... ou plutôt l'histoire à la littérature ?

Arma virumque cano
(*Énéide*, Virgile)

Après avoir passé en revue la littérature critique et avoir constaté que la guerre de 1870 a échappé à l'oubli au tournant du XX^e siècle, grâce aux logiques commémoratives et aux avancées dans le domaine de la recherche historique et littéraire, il nous faut, en l'espace de quelques paragraphes, revenir sur l'écriture de l'Histoire et ses enjeux.

Depuis l'*Illiade* et l'*Odyssée*, l'histoire a été un objet de prédilection en littérature. D'abord pratique orale étroitement liée à la musique et au savoir-faire de l'aède qui déclamait l'épopée, la littérature grecque écrite est ensuite attestée pour la première fois par les deux épopées d'Homère. Toutes les nations possèdent de ces épopées mythologiques/historiques, récits qui participent à la création d'une culture non seulement littéraire mais générationnelle¹⁶⁷ des pays : pensons par exemple à la *Chanson de Roland*¹⁶⁸ (deuxième moitié XI^e siècle) ou à l'*Henriade*¹⁶⁹ de Voltaire (1723).

À partir du moment où l'histoire s'écrit et où les supports évoluent d'époque en époque, les questions théoriques ne cessent d'absorber le débat de la critique : vraisemblance, définition générique, positionnement de l'œuvre dans le champ littéraire, véracité, valeur esthétique etc., tous ces sujets ont intéressé écrivains, historiens¹⁷⁰ et critiques¹⁷¹. Le binôme littérature/histoire

¹⁶⁷ Voir « Les fratricides rassurants » et « La biographie des nations », In B. ANDERSON, *L'imaginaire national*, *Op. cit.* ch. « Mémoire et oubli », p. 200-206.

¹⁶⁸ À propos de la réactualisation de la *Chanson*, voir Tania VAN HEMELRYCK, « La *Chanson de Roland* aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècle. De la glorification nationale à l'instrumentalisation idéologique », In François-Xavier LAVENNE, Olivier ODAERT (dir.), *Les Écrivains et le discours de la guerre. Interférences littéraires* n°3, novembre 2009, p. 27-35.

¹⁶⁹ Cette œuvre, qui raconte le siège de Paris et la célébration d'Henri IV, et a pour thèmes structurants les allégories de la Discorde, du Politique, du Fanatisme et de l'Amour, a probablement inspiré *La Prussade ou les hauts faits de Guillaume I^{er} et de ses alliés en France*, écrite par le docteur Henri Vallon-Colley (Paris, Lachaud, 1872), livre composé de douze poèmes.

¹⁷⁰ Renvoyons ici seulement à ceux qui appréhendent l'histoire comme discours/récit et la littérature comme un enjeu central dans la transmission de l'histoire : Michel de CERTEAU (*L'Écriture de l'histoire*, 1975), Paul VEYNE (*Comment on écrit l'histoire*, 1971), Paul RICŒUR (*Temps et récit*, 1983) ; plus récemment citons Claude MILLET et Paule PETITIER fondateurs de la revue *Écrire l'histoire* ; Judith LYON-CAEN et Dinah RIBARD (*L'historien et la littérature*, 2010). Pour une mise au point sur le sujet renvoyons au portail *Fabula/Les colloques – Littérature et histoire en débat* (www.fabula.org/colloques/sommaire2076.php) ; on lira également le volume de la *Revue d'histoire*

est un objet d'étude dont la théorisation est toujours remise sur le métier¹⁷² ; plus problématique encore est sa définition quand la réalité que l'art veut exprimer est celle de la guerre.

L'enjeu principal que nous retiendrons dans notre analyse est l'expérience de l'Histoire telle que le texte littéraire l'interprète et la transmet non seulement aux lecteurs contemporains de l'événement raconté, mais plus encore à la postérité. D'autres sujets sont néanmoins sous-entendus et donnent lieu à débat : la mémoire de l'événement que le texte construit par le langage ; il peut y avoir plusieurs mémoires concurrentes (parce que le sens reste toujours ouvert, comme le dirait Michel de Certeau) et ces mémoires structurent la culture, les identités, les valeurs, les systèmes de croyances, en un mot, les représentations :

les représentations sociales [...] jouent un rôle crucial dans la situation de guerre, qui les active, les remet en question, les radicalise. [...] Elles sont un moteur d'action et d'explication du réel.

En outre, l'écriture littéraire de l'histoire est toujours insérée dans une situation socio-discursive donnée, « dans l'interdiscursivité générale », ce qui signifie qu'elle aussi est un « fait discursif¹⁷³ », et partant participe *des* discours et contre-discours sur l'histoire (précisément sur la guerre, en ce qui nous concerne). Autrement dit la littérature opère, travaille, intervient dans la complexité du discours social non de façon isolée, mais dans un système où tous les phénomènes discursifs réagissent les uns sur les autres. Cette précision est nécessaire pour comprendre la spécificité de la littérature dans le contexte de guerre, aussi bien que l'interrogation « que sait la littérature ? » et le travail qu'elle opère sur ce moment particulier de l'histoire¹⁷⁴.

moderne et contemporaine – L'écriture de l'histoire : sciences sociales et récit, 2018/2, n° 65 [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2018-2.htm>.

¹⁷¹ Le débat sur les rapports entre littérature et histoire a été lancé au sein de l'Université il y a au moins un siècle par Gustave LANSON dans son « Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 4-7, 1902-1903, p. 445-464.

¹⁷² Anaïs FLÉCHET et Elie HADDAD dans l'introduction au numéro de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 65-2, 2018/2 proposent un état des lieux sur la question qui interroge l'historiographie contemporaine aussi bien que la recherche littéraire. Le titre de l'article « L'écriture de l'histoire et récit littéraire : Actualité d'un débat » clame l'urgence de rénover le débat et de clarifier les frontières entre les deux disciplines. Plus particulièrement les auteurs constatent la « fragilité » de la discipline historique, exposée qu'elle est à toutes les interprétations qui menacent la rigueur scientifique.

¹⁷³ Notion qui évoque le « fait littéraire comme fait social » de Gisèle SAPIRO, c'est-à-dire l'étude des conditions de médiation entre les œuvres et le cadre social de leur production. *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2014.

¹⁷⁴ Voir M. ANGENOT, *Interventions critiques, Volume I, Questions d'analyse du discours, de rhétorique et de théorie du discours social*, Nouvelle série, Volume VIII, 2002, [En ligne] http://marcangenot.com/wp-content/uploads/2011/12/Analyse_du_discours_et_rhetorique.pdf ; « Que peut la littérature. Sociocritique littéraire et critique du discours social », In *La politique du texte, enjeux sociocritiques pour Claude Duchet*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1992, p. 10-27 ;

Plus encore, et sur la même ligne dictée par Angenot selon laquelle au préalable des crises historiques il y a toujours un mouvement d'idées qu'il faut parcourir à l'inverse de l'écoulement du temps (en faisant attention aux risques du regard *ex post facto*), l'étude de l'écriture de l'histoire et des discours sur la guerre oblige à considérer que « toute guerre suppose une préparation » qui n'est pas uniquement militaire mais comporte aussi une mobilisation de la société : « le système de représentations [...] qui entraînera un consensus » exige la même attention que l'on porte au discours « pendant le conflit » puisque les représentations « ont une fonction cognitive et pragmatique ; elles servent à la justification du comportement, ainsi qu'à la construction identitaire¹⁷⁵ ».

Nous avons dit langage, car c'est par le langage que l'événement est saisi, transformé, raconté : « toute histoire quotidienne a besoin du langage en acte, du discours et de la parole », nous apprend Reinhart Koselleck dans son article « Histoire sociale et histoire des concepts¹⁷⁶ ». L'historien, tout en se disant débiteur de l'école des *Annales* et de la rubrique « Les mots et les choses » confiée à Marc Bloch et Lucien Febvre, fait noter que dans la pratique de la recherche « on ne peut connaître un état des faits, [...] sans connaître la manière dont il fut conceptualisé autrefois et dont il l'est aujourd'hui », ce qui signifie qu'afin d'appréhender un objet d'étude passé, l'histoire sociale et l'histoire des concepts se chevauchent. Par conséquent, langage et société sont définis comme des « préalables métahistoriques sans lesquels nulle histoire, nulle historiographie ne sont pensables ». Pour Koselleck, si tout événement social existe grâce aux possibilités langagières, il est impératif de retenir qu'il y a « toujours un écart entre l'histoire en cours [« *in eventu* »] et ses conditions de possibilité langagières », aussi bien qu'à côté du langagier il existe l'extra-langagier et le post-langagier. Afin de comprendre les modalités de construction de la mémoire de la guerre de 1870, il nous faudra donc veiller à départager ce qui est un « fait langagier » de ce qui est un « fait réel », la mémoire étant toujours une construction sociale. En absence de témoins, lorsque l'histoire appartient au passé (« *ex eventu* »), on ne peut que la saisir par l'écrit :

[...] le langage, sitôt qu'un événement appartient au passé, redevient le facteur principal sans lequel aucun souvenir ni aucune transposition scientifique de ce

L'Histoire des idées. Problématiques, objets, concepts, méthodes, enjeux, débats, Liège, Presses universitaires de Liège, coll. « Situations », 2014.

¹⁷⁵ F.-X. LAVENNE, O. ODAERT, *Op. cit.* p. 9-24. Les auteurs s'appuient (et nous faisons de même) sur les réflexions de Denise JODELET, « Représentations sociales : un domaine en pleine expansion », In *Les Représentations sociales*, s. dir. EAD., Paris, PUF, « Sociologie aujourd'hui », 1989, p. 47-79. Anne-Marie THIESSE, *La Création des identités nationales*, Seuil, « Coll. Points – Histoire », 2001 [Paris, Seuil, 1999] ; H. RUSSO, (dir.), J. CORNETTE, V. DICLERT, *La République imaginée 1870-1914*, Paris, Belin, 2010 ;

¹⁷⁶ Reinhart KOSELLECK, *L'Expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard/Seuil, 1997, p.135-158.

souvenir ne sont possibles. Le primat anthropologique du langage dans la représentation de l'histoire passée acquiert ainsi un statut épistémologique¹⁷⁷.

Koselleck dit encore à propos de l'écriture artistique :

Ce qui caractérise le mythe et les contes, le drame, l'épopée et le roman, c'est que tous présupposent et thématisent la connexité originelle entre discours et action, entre l'événement subi, la parole et le silence. Seule cette mise en scène de l'histoire en cours, fonde le sens qui reste digne de mémoire¹⁷⁸.

« Le sens qui reste digne de mémoire » : c'est ce sens (ou une multitude de sens) qui a façonné la mémoire de la guerre de 1870, a nourri la culture du dernier tiers du XIX^e siècle, a chevauché le XX^e siècle et a sombré irrémédiablement dans l'oubli aussitôt la Première Guerre Mondiale terminée. Il est permis de conclure que, vu le caractère massif du premier conflit mondial, ce « sens », au sortir de la guerre n'avait plus aucune utilité. Ou mieux, que la « culture guerrière » apparue avec la défaite de 1870 cède le pas à une culture pacifiste qui se développe après la Grande Guerre¹⁷⁹.

À propos des raisons de l'oubli de la poésie de la guerre de 1870, une suggestion utile nous vient alors de la définition de mémoire culturelle¹⁸⁰ proposée par Jan Assmann, dans le sillage de Maurice Halbwachs : elle interviendrait au moment où actions et objets assument une signification rituelle et symbolique et que l'écriture représente un support fondamental. Halbwachs affirme quant à lui que le binôme mémoire/oubli peut mieux se comprendre si l'on prend en considération les « cadres sociaux¹⁸¹ » dans lesquels l'individu est inséré et qui le constituent : dans la relation des individus avec ces cadres sociaux se définit la mémoire culturelle. De surcroît, de la sélection des souvenirs dépend le sens que le passé acquiert dans le

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ S. TISON, « D'un paradigme culturel à l'autre », *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011, p. 381-387. Sur le traumatisme vu d'une perspective américaine voir W. SCHIVELBUSCH, *The culture of defeat : on national trauma, mourning, and recovery*. New York, Metropolitan Books, 2003 ; R. RECHTMAN, « Témoigner de la guerre au prisme du traumatisme psychique », In F. ROUSSEAU, S. BURCHARDT (dir.), *Les Dérapages de la guerre du XV^e siècle à nos jours*, actes du colloque 4-6 octobre 2007, Université Paul Valéry-Montpellier III, Hambourg, DOBU-Verlag, 2009.

¹⁸⁰ La mémoire culturelle tel que Assmann l'entend est celle qui relie le présent au passé lointain, qui est véhiculée par les médias et l'institution ; elle est médiatisée par des rites, pratiques symboliques et cérémonielles et par les supports matériels (livres, archives, monuments, etc.). Jan ASSMANN, *La mémoire culturelle. Écritures, souvenir et imaginaires politiques dans les civilisations antiques*, Paris, Aubier, 2010. Benedict Anderson ajoute que l'écriture et l'imprimé, en tant qu'instruments de mémoire, constituent la base des identités collectives et des nations. À cet élément, deux éléments ultérieurs, tout aussi importants, s'ajoutent : la convergence du capitalisme et des langues vernaculaires qui supplantent le latin. « Les origines de la conscience nationale », *Op. cit.* p. 49-58. Anne-Marie Thiesse conteste la vision de Benedict Anderson non dans le principe mais dans le fait qu'elle « n'est pas susceptible de généralisation à l'ensemble de l'Europe », « Une nation, une langue », *Op. cit.*, p. 68-73.

¹⁸¹ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Alcan, 1925.

moment présent ; mais surtout, dans une démarche perpétuelle et dynamique qui confère au passé une signification toujours mouvante, le passé sera conservé et légué uniquement par rapport au sens qu'il a dans le présent dans lequel l'individu est inséré. Le « sens » que la guerre a dans le présent des citoyens du dernier tiers du siècle est perpétué par la mémoire de la guerre ; la permanence du « sens » de la guerre/défaite de 1870 est assurée par les commémorations qui assument une valeur de « pédagogie civique¹⁸² » dans le but de consolider l'idéologie républicaine naissante et l'identité nationales. Dans cette pédagogie civique, le culte des morts est évidemment au centre des manifestations. L'importance des morts sacrifiés pour la patrie est également mise en évidence par Benedict Anderson et Jan Assmann : l'un dit les tombes « saturées d'un imaginaire spectral national », l'autre y voit la forme originariaire du souvenir culturel¹⁸³. Rémi Dalisson a analysé les commémorations (« fêtes nationales ») qui se structurent tout au long de la III^e République et qui constituent un rouage essentiel dans la fabrique du bon républicain : il montre comment ces fêtes construisent une sociabilité qui « modèle des générations entières » et qui sont à la base d'une vraie « religion de la patrie » fondée autour des idées d'évocation de la nation, de sacrifice, du culte des morts, de décadence et de régénération, d'union nationale. Ces cérémonies patriotiques, qui seraient à même de brouiller les rapports entre histoire et mémoire, découlent d'un véritable conditionnement culturel obtenu notamment via l'école patriotique de la III^e République : le résultat est une « image mentale de la guerre propre à transfigurer, héroïser voire atténuer la défaite¹⁸⁴ ». La notion de conditionnement devient « intériorisation » selon Stéphane Tison :

Le devoir de défendre la patrie est induit dans l'idée de sacrifice. La défense, comme le sacrifice se déclinent au futur, justement parce qu'ils furent illustrés dans le passé. [...] Ces vertus passées, illustrées par la mort de soldats et mobiles de 1871, sont projetées dans le futur, les nouveaux citoyens devant se montrer capables d'égaliser leurs devanciers. Ainsi, le citoyen est-il appelé à accomplir éventuellement une fonction que lui confère son rôle, par l'acceptation d'un devoir intériorisé¹⁸⁵.

¹⁸² Rémi DALISSON, *Op. cit.* ; voir aussi : « [...] les inaugurations de monuments à la "glorieuse défaite", doivent consolider leur pouvoir et républicaniser le pays en liant célébration de Revanche, héroïsme gaulois, récit national scolaire et la République », In R. DALISSON, « Les racines d'une commémoration : les fêtes de la Revanche et les inaugurations de monuments aux morts de 1870 en France (1871-1914) », *Revue historique des armées*, 274, 2014, [En ligne] URL : <http://rha.revues.org/7994> ; Anne-Marie THIESSE parle aussi de « pédagogie du sentiment d'appartenance », *Op. cit.*, p. 241-242.

¹⁸³ B. ANDERSON, « Racines culturelles », *Op. cit.*, p. 23. Jan ASSMANN, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Paris, Aubier, 2001 (nous donnons ici une périphrase approximative de la version italienne du texte).

¹⁸⁴ Au sujet de la transfiguration de la défaite, voir DEFRANCE, HOREL, NÉRARD, *Op. cit.*, et G. PEDRONCINI (éd.), *La Défense sous la Troisième République. Tome 1, Vaincre la défaite : 1872-1881*, Vincennes, France, SHAT, 1994.

¹⁸⁵ S. TISON, *Op. cit.*, p. 266.

Bien que l'auteur précise qu'il ne s'agit pas de discours agressifs, mais toujours défensifs, l'intériorisation est telle « qu'il n'est pas toujours nécessaire de le [le devoir de sacrifice] rappeler » et qu'elle engendre l'acceptation du recours à la violence lors du premier conflit mondial¹⁸⁶. Il faut noter que, si pour comprendre le présent on se tourne souvent vers le passé afin d'y trouver des explications, surtout en situation de crise, Paul Lidsky a été le premier (à notre connaissance) à parler d'« imprégnation » en se référant au climat culturel que le Second Empire a généré ; voici le portrait qu'il dresse :

C'est pendant vingt ans une dépolitisation croissante, le « calme plat » [...] Ces vingt ans d'Empire ont fait de tous ces écrivains des hommes de droite. [...] Il se dégage une philosophie commune à la plupart de tous les grands écrivains. Les correspondances, les discussions chez la princesse Mathilde, les dîners chez Brébant, chez Magny, semblent avoir provoqué une imprégnation, une tonalité uniforme.¹⁸⁷

Le philosophe Paul Ricœur se situe dans la lignée aristotélicienne qui définit la mémoire en ces termes : « la mémoire est du passé » (« Parva Naturalia. De la mémoire et de la Réminiscence »). Ricœur hérite ensuite de la phénoménologie husserlienne sur la mémoire, la question du « quoi ? » – de quoi est-ce que l'on se souvient ? – et du « qui ? » – l'attribution du souvenir au sujet – passant au second plan. La question est primordiale pour la simple raison que c'est dans le moment présent que l'on construit ce qui dans le futur sera objet de souvenir. Le parcours de Ricœur « va du “quoi ?” au “qui ?” en passant par le “comment ?” – du souvenir à la mémoire réfléchi en passant par la réminiscence¹⁸⁸ ». Au sujet du lien mémoire-oubli, Ricœur rappelle que « se souvenir de quelque chose », implique, d'un point de vue pragmatique, « faire quelque chose » et ajoute que ce verbe désigne que la mémoire est exercée et partant exposée aux « us et abus » de la mémoire. Les distorsions de la mémoire sont de type politique et idéologique et conduisent les détenteurs du pouvoir d'un côté à l'exacerber et à prôner une identité établie sur l'obsession et le mépris de l'autre (« mémoire manipulée »), et de l'autre côté à refuser l'apaisement du temps qui se manifeste comme une direction de la conscience (« mémoire obligée »). Cette discussion nous importe car ces distorsions amènent aux dangers du « devoir de mémoire » : l'injonction à faire mémoire, dit le philosophe, n'intervient que lorsque la communauté nationale ne parvient pas à faire mémoire d'une manière apaisée. Ce qui est le cas pour nous. Or, cette injonction « risque d'être entendue comme une invitation [...] à

¹⁸⁶ Stéphane TISON, « Les structures d'une culture guerrière », In *Op. cit.*, ch. IX, p. 241-272. Jean-François Chanet précise : « Entre 1871 et 1914, à aucun moment la tension entre les deux pays n'est montée au point de rendre crédible une déclaration de guerre de la France. », Jean-François CHANET, « Le mythe de la revanche revisité », In R. BELOT (dir.), *1870 De la guerre à la paix. Strasbourg – Belfort*, III Partie, Hermann, 2011, p. 247-258.

¹⁸⁷ P. LIDSKY, *Op. cit.*, p. 12-18.

¹⁸⁸ Paul RICŒUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 5-6.

court-circuiter le travail de l'histoire¹⁸⁹» si l'on néglige l'idée de justice qui « retourne la mémoire en projet » : la justice étant tournée vers autrui, le devoir de mémoire se configure alors comme devoir de rendre justice par le souvenir. D'une même manière, les notions de « dette » et d'héritage configurent le devoir de mémoire comme une obligation « à l'égard de ces autres [...] qui ne sont plus mais qui ont été » ; et enfin, le devoir de mémoire se doit la priorité morale d'être obligé vers les victimes. C'est finalement dans l'usage de la notion de justice que l'us peut subrepticement glisser vers l'abus, d'où les distorsions et manipulations.

Ces constats sont indispensables dans l'étude de l'écriture et de la mémoire de la guerre, *et* de la fonction de l'écriture poétique. L'écriture avec ses traits caractéristiques (la facture formelle, les modes de lecture ou de déclamation) a une fonction et une valeur communicationnelle essentielle d'abord *pendant* le conflit alors que l'histoire demande un constant engagement ; et ensuite dans le processus de construction d'une mémoire, d'une identité et d'une culture collectives¹⁹⁰ : « la littérature offre à l'histoire l'archive de ce qui reste, elle inscrit des sédiments de mémoires¹⁹¹ ». Dès lors, en guise de réponse provisoire, il semble tout à fait possible d'affirmer que le corpus poétique, les représentations de la guerre de 1870, les discours sur la patrie et sur le devoir des citoyens, ayant été activés pour longtemps et exploités pendant le premier conflit mondial, la mémoire collective a en quelque sorte archivé une guerre afin de pouvoir faire place à la suivante.

Que fait donc l'Histoire à la littérature ?

Puisque le déroulement de l'histoire permet d'archiver une guerre pour faire place à l'autre, il est tout à fait possible que cela ait influencé le processus de sélection de la culture en archivant elle-même la littérature sur la guerre de 1870 pour s'occuper de la littérature de la Grande Guerre, certes indéniablement plus novatrice.

La rencontre entre littérature et histoire fait apparaître nombreuses interrogations auxquelles on répondra différemment selon les périodes historiques, les conditions socio-économiques et culturelles. Le XIX^e siècle est peut-être le siècle par excellence où l'Histoire et la littérature se croisent d'une manière tout à fait nouvelle par rapport au siècle précédent. Une rencontre complexe en raison, tout d'abord, de sa proximité avec les événements politiques.

¹⁸⁹ Le philosophe distingue la mémoire de l'histoire en ce que l'histoire est objective dans la reconstruction des faits, alors que la mémoire sélectionne un fait singulier qu'elle veut tirer de l'oubli.

¹⁹⁰ Pour ces considérations nous sommes redevables du travail de mise au point effectué par Giulia DISANTO, *La poesia al tempo della guerra*, Milano, Francoangeli editore, 2007.

¹⁹¹ Philippe ARTIÈRES, « La littérature manifestement », In *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 65-2, 2018/2, p. 21-29.

Paule Petitier¹⁹² explique que c'est l'effet de l'Événement matriciel, la Révolution française, laquelle devient objet de réflexion historique, imprègne les débats politiques, et favorise la presque fusion de l'histoire et du politique au XIX^e siècle : « la Révolution [...] a fondé la politique nouvelle sur l'engagement libre de l'individu ». Ce contexte implique une lecture du siècle en termes d'opposition avancées/régressions (1830, 1848/ 1815, 1851) où la référence au passé¹⁹³ est un argument décisif. La chronologie politique recouvre la chronologie historique et affecte la littérature dans la mesure où elle joue un rôle structurant dans l'univers romanesque : les discours sur l'actualité sont décalés dans le passé, la représentation de l'espace acquiert une signification politique, le peuple acquiert un rôle déterminant, le narrateur en porte-parole de ce dernier dépeint l'évolution politique de l'héros et, plus largement, le système des personnages s'érige en principe de structuration de l'intrigue. Ce décalage permet de réinscrire la politique dans l'histoire sans risque de censure¹⁹⁴.

Un deuxième élément de réflexion concerne la *mimesis* auquel on répond par quatre façons différentes de concevoir la réalité : l'une, de dérivation aristotélicienne, conçoit la réalité comme objective et l'art serait son expression ; la deuxième, toujours aristotélicienne, reprend le principe de la *catharsis* selon lequel l'œuvre d'art, par son pouvoir de purification du spectateur, devient un élément constitutif essentiel de la réalité de ce dernier ; la troisième considère la réalité comme interne et propre au sujet et donc l'art reflète cet aspect subjectif ; et enfin, par dérivation kantienne, l'art est conçue comme une réalité autonome de la vie réelle, et donc l'œuvre d'art a sa propre réalité qui ne peut pas être saisie ailleurs. Il apparaît pourtant que ces modèles considèrent la réalité d'un point de vue exclusif établissant des cadres dans lesquels l'idée de réalité devrait être circonscrite. Ce qui limite les discussions. Le sémioticien Jurij M. Lotman ouvre une brèche : sa thèse est de considérer l'art (donc tout texte littéraire) comme un système de communication qui transmet un message dont il est nécessaire de posséder la langue pour le saisir¹⁹⁵. Plus généralement, nous dirons que le degré de « fidélité » de la littérature à l'événement historique qu'elle se propose de représenter renvoie au contenu idéologique¹⁹⁶ de

¹⁹² P. PETITIER, *Op. cit.* ; ailleurs, Paule Petitier s'attache à l'étude des « Lectures de la Révolution », et c'est ici qu'elle affirme nettement que « la Révolution est donc l'horizon de tout discours que le XIX^e siècle porte sur lui-même. [...] L'historiographie dans ses trois périodes principales [Restauration, 1848, Second Empire] se donne pour objet d'en faire un "lieu de mémoire" », In Isabelle POUTRIN, *Le XIX^e siècle. Science politique et tradition*, Paris, Berger Levrault, 1995, p. 241-257.

¹⁹³ Ce constat est mis en évidence par Dalisson qui affirme que la célébration reste un enjeu identitaire pour un pays qui persiste dans l'interrogation du passé mais hésite sur son avenir, ce phénomène résultant du repli sur soi. *Op. cit.*, p. 13.

¹⁹⁴ P. PETITIER, *Op. cit.*

¹⁹⁵ J. M. LOTMAN, *La struttura del testo poetico*, Milano, Mursia, 1972 [1^{re} traduction française H. Meschonnic, Paris, Gallimard, 1973].

¹⁹⁶ Le contenu idéologique de l'œuvre d'art est sa structure même. Toujours, dans le domaine de l'art, l'idée est un modèle, c'est pourquoi elle recrée l'image de la réalité. Par conséquent, en dehors de sa

l'œuvre d'art et partant, dans un contexte comme le nôtre, au binôme vérité/mensonge-fiction¹⁹⁷. La thématization de cette opposition advient au moment où l'écriture de la guerre ne craint pas de se compromettre avec le politique, par exemple en appuyant la propagande et en mettant au second plan la réalité de la guerre, ou alors quand le récit de la guerre n'est pas fiable et de la main d'un témoin direct. La période que nous nous apprêtons à examiner est à ce titre exemplaire. Période contrastée entre des avancées économiques, sociales, intellectuelles et le régime du Second Empire, où la littérature revendique sa singularité en même temps qu'elle se constitue en champ indépendant de la société qui l'entoure et tend à se replier sur elle-même¹⁹⁸. Véronique Gely, en retraçant l'histoire de la notion de « poésie de circonstance » de l'Antiquité jusqu'à nos jours, fixe dans la fin du XIX^e siècle un clivage important « entre l'engagement politique, la réponse à l'histoire et à l'événement d'un côté, et de l'autre l'esthétisme et le retrait du monde¹⁹⁹ ». À l'origine de ce contexte littéraire deux événements politiques majeurs que sont l'échec de 1848²⁰⁰ et la Commune qui, encadrant le Second Empire, placent la guerre de 1870

structure, l'idée artistique est incompréhensible. [...] Dans son essence, la langue du texte artistique révèle un certain modèle artistique du monde [...]. J. M. LOTMAN, *Op. cit.*, nous traduisons. Plus tôt, en 1946, le philologue allemand Erich Auerbach s'intéressait à la représentation du réel dans la littérature et montrait comment un certain mode de représentation du réel renvoie à des structures de pensée profondes et à des valeurs éthiques. *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Torino, Einaudi, 1956 [1^e édition française Paris, Gallimard, 1968].

¹⁹⁷ Selon Jean NORTON CRU (*Témoins*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1929), la littérature légitime sur la Grande Guerre était inféodée aux discours officiels et il privilégiait ce qu'il considérait comme les seuls vrais témoignages. Une nouvelle édition de *Témoins* parut en 1993 ; sa réception entre les années 1990 et 2000 correspond à la disparition des derniers poilus et à l'émergence de l'histoire culturelle. Voir N. BEAUPRÉ, « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », In *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2011/4, n° 192, p. 41-55 [En ligne] <http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2011-4-page-41.htm>.

Voir sur le sujet les deux volumes qui font partie d'un projet collectif : François-Charles GAUDARD, Modesta SUÁREZ, *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Champs du signe, Éditions universitaires du sud, 2003 et Carole DORNIER, Renaud DULONG (dir.), *Esthétique du témoignage*, Paris Éditions la Maison des Sciences de l'Homme, 2005 ; C. DORNIER (dir.), *Se raconter, témoigner*, Elsevier, n° 7, Caen, Presses universitaires de Caen, 2001.

¹⁹⁸ « La désillusion politique née de la fin tragique de la Deuxième République facilita le mouvement de repli des écrivains et des artistes sur leur art, mouvement imposé par le régime impérial, par le biais de nouvelles mesures de restriction de la liberté d'expression. À la suite des événements de 1848 qui avaient réactivé la croyance dans le pouvoir révolutionnaire de la littérature, le Second Empire rétablit un strict contrôle de la presse, lequel avait d'ailleurs commencé dès la phase conservatrice de la Deuxième République. Il entendait aussi confiner la littérature au domaine de l'art en l'excluant de celui des idées. La pensée critique fut condamnée à l'exil ou au double jeu allusif, au moins jusqu'à la libéralisation qui n'allait intervenir qu'à la fin des années 1860. », Gisèle SAPIRO, « Le combat pour la liberté intellectuelle », In « Des lendemains de la Révolution à 1914 », C. CHARLE, L. JEANPIERRE, *Op. cit.*, p. 111-140.

¹⁹⁹ V. GÉLY, « Poésie d'à-propos, poésie fugitive, poésie de circonstance », in Aurélie DELATTRE, Adeline LIONETTO (dir.), *La Muse de l'éphémère. Formes de la poésie de circonstance de l'Antiquité à la Renaissance*, p. 11-22. DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-2123-5.p.0011

²⁰⁰ 1848 constitue pour Lidzky le premier référent historique : « C'est de la révolution de 1848 qu'il faut partir pour comprendre les écrivains de cette époque. 1848, ce sont deux événements : – D'abord l'irruption du peuple à l'avant-scène politique et la démonstration de son immaturité politique à ce

entre ce dernier et la Commune. On le voit, on est encore loin de l'apparition de la figure de l'intellectuel tout autant que de la liberté d'expression²⁰¹. D'autant plus que si le reste du monde connaît la disparition des frontières entre champ de bataille et arrière-front²⁰² en 14-18, la France découvre ce phénomène dès 1870. La guerre franco-allemande prend au dépourvu la société tant civile que littéraire :

Cette impréparation [militaire] souligne, en creux, le choc reçu par des civils français pour qui, jusqu'en 1870, c'est davantage la paix que la guerre qui formait l'horizon d'attente commun.²⁰³

Avec un regard *a posteriori* on comprend aujourd'hui qu'elle est un entre-deux : au tournant des siècles, elle n'est pas encore une guerre moderne mais n'est plus une guerre « d'ancien régime²⁰⁴ ». Cependant, grâce aux connaissances dont on dispose aujourd'hui sur le nombre de victimes et de pertes militaires, la montée de la mortalité par le feu et la puissance des armes de destruction, on serait tenté de qualifier le conflit de « moderne », avec la réserve que cette étiquette serait trop homogénéisante pour s'adapter à l'expérience combattante de 1870²⁰⁶. Pour

moment, en même temps que la conscience, dans les classes dirigeantes, des dangers qu'il constitue pour l'équilibre social bourgeois. — En second lieu, c'est l'engagement des écrivains dans la lutte politique, qui est suivi d'une profonde désillusion », *Op. cit.* ; voir aussi M. AGUHLON, *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Paris, Points-Seuil, coll. Nouvelle Histoire de la France contemporaine, 1973.

²⁰¹ « [...] à partir de la décennie 1860, le mouvement vers la conquête des libertés intellectuelles et, plus largement, culturelles a été presque ininterrompu si l'on exclut les difficiles années 1860-1877 [...] » ; les libertés d'expression votées au début des années 1880 font de la France « le pays le plus tolérant en matière de contestation satirique et de remise en cause de l'ancien ordre symbolique où religieux, au point que les fractions conservatrices des milieux intellectuels et politiques voient dans cette « licence » [...] l'expression de sa décadence et de la nocivité de la République et de l'héritage de la Révolution française. », C. CHARLE, « Vers un monde intellectuel sans frontières », In C. CHARLE, L. JEANPIERRE, *Op. cit.*, p. 449-452.

²⁰² Signalons au passage que la notion est apparue pour la première fois dans le contexte du conflit de 14-18.

²⁰³ Le choix du terme « choc » pour décrire une émotion sociale générale est employé pour la première fois par Claude DIGEON dans *La Crise allemande de la pensée française*, mais nous le retrouvons très récemment sous la plume de Mareike KÖNIG et Odile ROYNETTE-GLAND dans « Introduction. Être en guerre (1870-1871) : les formes d'un réexamen », In *Relire les expériences de guerre franco-allemandes (1870-1871)*, *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2020/1, n° 60, p. 75-89 [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2020-1-page-75.htm>.

²⁰⁴ « Tous soutiennent l'idée d'une violence extrême dont l'intensité est renforcée par le caractère massif de l'armement et l'efficacité avec laquelle il est utilisé. [...] Olivier Berger n'hésite pas à évoquer "le caractère totalisant de cette guerre, qui se situe à la charnière entre guerre d'ancien régime et conflit moderne, où la puissance de feu meurtrière doit emporter rapidement la décision." », Timothée MULLER, « Le siège de Strasbourg raconté », In Pierre ALLORANT, W. BADIÉ, J. GARRIGUES, *1870, entre mémoires régionales et oubli national*, Rennes, PUR, 2019, p. 183-194 ; Olivier BERGER, « Strasbourg 1870, le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Franz, 15 juillet – 28 septembre », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 44, 2012 ; P. MILZA parle, à propos de Strasbourg, de « bombardement stratégique » et de « technique nouvelle » dont l'objectif est de faire plier l'adversaire et la population (« *L'Année terrible* », *la guerre franco-prussienne, septembre 1870 – mars 1871*, Paris, Perrin, 2009).

²⁰⁶ M. KÖNIG, O. ROYNETTE-GLAND, *Op. cit.*

les écrivains en général, la guerre est un sujet qui ne se laisse pas saisir facilement. Écrire la guerre de 1870 n'est guère une évidence : après l'échec de 1848, véritable trauma pour les littérateurs qui s'éloignent et se dépolitisent de plus en plus, il n'y a pas de véritable antécédent où puiser des références²⁰⁷ d'autant plus que les écrivains remplis d'enthousiasme entre 1830 et 1848 non seulement sont des vieux en 1870-71 mais ils sont « entièrement domestiqués » à la fin de l'Empire²⁰⁸. Le vécu de la guerre et son écriture fusionnent en ce que Giulia Disanto, examinant la poésie du premier conflit mondial, a appelé « urgence de représentation » : l'intensité du vécu guerrier rend prépondérant le lien de la réalité à la forme artistique, et de cette intensité découle toute une série de textes qu'on a du mal à interpréter comme uniquement poétiques²⁰⁹. Dès lors, on peut conclure que la poésie de 1870, en proie à une recherche obsessionnelle de formes et styles adéquats, est elle-même un entre-deux : entre les pratiques littéraires traditionnelles et les modalités nouvelles et expérimentales du premier vingtième siècle.

Troisième élément : le rapport histoire/littérature s'avère compliqué en raison de la conception qu'historiens et littérateurs ont de la discipline historique et du contexte socio-culturel dans lequel ils écrivent. Pour ce qui nous concerne, le XIX^e siècle est le siècle où apparaît une nouvelle façon de penser et de représenter l'Histoire. En même temps, la Science fait irruption sur la scène, elle peut être considérée comme la véritable « souveraine » du siècle et sera invoquée après la défaite « comme l'instrument du relèvement de la France²¹⁰ ». La littérature n'est pas épargnée par ces mutations. Puisque la vie politique devient une dimension constitutive de la société, la littérature est plus sensible à l'actualité et peut agir sur la société et influencer plus facilement les mentalités en se proposant comme lieu du politique authentique. La littérature acquiert un statut critique sur le phénomène historique, elle peut à son tour se signaler comme document historique en représentant dans l'œuvre les secousses des événements politiques. L'esthétisation de l'histoire est une solution pour certains écrivains, mais globalement ils ont une attitude dissemblable, surtout après 1848 (soit ils fuient l'actualité pour

²⁰⁷ Les écrivains remédient à ce vide référentiel en puisant leurs références dans l'Antiquité ou dans les grands auteurs de la littérature française ou étrangère. Voir en particulier le § III.2.ii « Épigraphes ». Rappelons au passage que Victor Giraud dans son « Bilan de la génération de 1870 » affirme : « Reconnaissons aussi que cette génération n'a pas eu dans ses rangs un de ces poètes qui comme Hugo, Lamartine, Musset, ou même Vigny, suffisent à illustrer une époque. », paru dans la *Revue des Deux Mondes*, 1914.

²⁰⁸ P. LIDSKY, *Op. cit.* p. 18.

²⁰⁹ G. A. DISANTO, *Op. cit.* Cité par la même Giulia Disanto, voir aussi F. TODERO, *Pagine della grande guerra. Scrittori in grigioverde*, Milano, Mursia, 1999.

²¹⁰ J. LALOUETTE, « La glorification de la science au XIX^e siècle », In C. CHARLE, L. JEANPIERRE, *Op. cit.* p. 547-574.

se réfugier dans le passé, soit ils promeuvent l'histoire et sont hantés par une mission éducative) ; dans tous les cas, ils sont tenus de se positionner par rapport à elle²¹¹.

Le pôle de l'écrivain vient s'ajouter aux éléments précédents pour interroger son rapport à l'histoire *et* à l'activité littéraire. Ainsi que nous l'apprend Anne-Marie Thiesse, l'écrivain, avec la naissance des nations, est une « figure hybride entre culture et politique, individualité créatrice et identité collective », dont les ouvrages ont prise sur la conscience nationale ; l'écrivain a un rôle social reconnu²¹² « dans la formation des goûts, de la langue, des idées ²¹³ ». Dans une situation donnée, particulièrement en temps de crise, le poète est appelé, il est plus ou moins « embarqué »²¹⁴ dans les événements et ressent une obligation morale face à l'histoire : une mission double où le regard vers le passé et l'obsession pour l'avenir sont souvent inséparables²¹⁵. Qu'il le veuille ou non, l'écrivain est situé dans un milieu qui le contraint et qui lui impose certaines obligations²¹⁶. Face à certaines situations, le choix même de refuser de parler, c'est n'est pas tout à fait se taire, mais plutôt, parler encore. La notion de responsabilité intervient dans notre parcours dans la mesure où écrire en temps de guerre n'est pas seulement témoigner, mais encore indiquer les valeurs-phare de la patrie pour la sauver de l'ennemi,

²¹¹ Pour les réflexions générales, voir P. PETITIER, *Op. cit.* Voir également G. SÉGINGER, *Écriture(s) de l'histoire*, Strasbourg, PUS, 2005. Pour ce qui concerne notre période, Éléonore REVERZY dans *Témoigner pour Paris. Récits du siège de la Commune (1870-1871) Anthologie*, Paris, Éd. Kimé, 2021, note que la forme du témoignage surgit « lorsque la mémoire [...] est prise en défaut » et, surtout, qu'elle « suppose un engagement qui doit être pris dans ou face à une collectivité ». La forme du témoignage, si en vogue à l'époque, est choisie et perçue comme un « devoir », le témoignage est spontané, il parle de ce que ce « nouveaux auteurs » ont vu, d'où la dimension de véracité et la dimension éthique.

²¹² C'est à ce rôle que Baudelaire se dérobe : « le 2 décembre m'a physiquement dépolitiqué » (Lettre à Monsieur Ancelle, 2 mars 1852). Sur le même rôle, Sartre dira : « Je tiens Flaubert et les Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher » (Jean-Paul Sartre, « Présentation », *Les Temps Modernes*, n° 1, 1^o octobre 1945).

P. Petitier rappelle qu'en dépit d'une interprétation apolitique de l'œuvre baudelairienne, la dépolitisation de Baudelaire n'est pas univoque : la politique est présente sous forme allégorique, elle est déplacée de façon qu'elle demande un réel effort d'interprétation. À propos de la relecture de Baudelaire, voir Dolf EHLER, *Le spleen contre l'oubli. Juin 1848*. Paris, Payot, 1996 ; Richard BURTON, *Baudelaire and the Second Republic. Writing and revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

²¹³ « Aux écrivains est attribué le pouvoir de faire – ou défaire – la conscience nationale. La nation étant envisagée, idéalement, comme communauté linguistique, les écrivains participent à l'enrichissement de la langue nationale, à sa démocratisation et parfois même à sa création, comme dans le cas des “Éveils nationaux” », A.-M. THIESSE, *La Fabrique de l'écrivain national. Entre littérature et politique*, Paris, Gallimard, 2019.

²¹⁴ « Cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué », Blaise PASCAL, *Les Pensées*, §680 Édition Sellier, Paris, Librairie Générale française, 2000, p. 461.

²¹⁵ J.-M. PAUL, « Le poète, gardien de la mémoire et prophète », In Elvire DIAZ, *La poétisation de l'histoire*, Rennes, PUR, 2013, p. 23-36.

²¹⁶ « La situation de guerre induit en effet une nouvelle situation d'écriture [...] elle oblige l'écrivain à sortir de son rôle et à s'engager dans le présent », Fr.-X. LAVENNE, O. ODAERT, « Les écrivains au cœur des discours de la guerre », In *Op. cit.*, p. 9-24.

éveiller l'amour et le dévouement, bref c'est l'intérêt d'une nation qui est en jeu. Écrire dans un pareil cadre implique une responsabilité à laquelle se tenir au risque d'être poursuivi pour « atteinte à l'intérêt national²¹⁷ » (situation qui va se prolonger tout au long des années 1870 au sein de la « République de l'Ordre moral », et au-delà). Sur l'interprétation poétique de l'événement guerrier s'enchevêtre le vécu traumatisant de la guerre : de là, l'urgence²¹⁸ éprouvée par les écrivains (combattants ou non) de seconder leur volonté documentaire²¹⁹. À ce propos, la figure du témoin engendre un engouement inédit dans la société : Olivier Parenteau²²⁰ explique, en s'appuyant sur l'essai de Nicolas Beaupré, que l'étiquette d'écrivain combattant apparaît dès les premiers mois de la guerre ainsi que l'idée de littérature de témoignage²²¹, et que ces deux facteurs permettent aux écrivains de se situer dans le champ littéraire. Le statut de témoin et la légitimité des écrits leur vient de l'expérience au front et se configure comme une légitimité autorevendiquée : elle peut s'autodéterminer en fonction du taux d'intérêt et de la reconnaissance qui lui viennent du monde social – c'est donc un parcours inverse à celui de la

²¹⁷ G. SAPIRO, *La Responsabilité de l'écrivain*, Paris, Seuil, 2011. Notons par ailleurs que ceux qui ne prenaient pas position et fuyaient à l'étranger étaient nommés *franc-fileurs*, par opposition aux francs-tireurs, les combattants irréguliers mais qui menaient le combat parallèlement à l'Armée.

²¹⁸ Pour dire la crise de l'écriture et la crise du langage, Nicolas BIANCHI emploie le même terme : « Bien connues des millions d'épistoliers du front, ces conditions de rédaction extrêmes [...] menèrent carnets et journaux vers des formes d'écriture d'urgence. [...] Au fil des écrits, c'est une manière de poétique de la mention qui advient parfois, signalant à la fois un manque de temps et des difficultés à prendre du recul, à construire une diégèse solide ou à travailler ses rimes, dans ce contexte ci difficile », « Introduction : deux champs littéraires dans la tourmente de 14-18 », In Nicolas BIANCHI, Toby GARFITT (eds), *Writing the Great War / Comment écrire la Grande Guerre ?*, Peter lang, 2017, p. 1-30.

²¹⁹ Corinne KROUCK observe le même désir de témoigner dans son examen d'un corpus de textes autobiographiques des combattants de 1870 : « Stratégies d'écriture et représentations de la guerre. L'exemple des combattants de 1870 », In *Sociétés et Représentations*, n° 13, 2002/1, p. 165-178. On retrouve la remarque sur l'urgence chez Bianchi lequel observe également l'aspect cathartique du témoignage : « Ainsi que l'expliquèrent certains d'entre eux dans leurs paratextes, ils furent nombreux à ressentir au retour de la guerre un violent besoin de témoigner [...] », N. BIANCHI, T. GARFITT, *Op. cit.* p. 16.

²²⁰ Olivier PARENTEAU, *Quatre poètes dans la Grande Guerre*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2014.

²²¹ La littérature de témoignage rompt avec les pratiques antérieures d'écriture mémorielle ; les auteurs parlent à ce propos d'un véritable schisme littéraire. Elle naît d'un besoin vital, de la crainte inédite que la violence de la guerre demeure ignorée. Le témoignage, ainsi que *Témoins* de Norton Cru voulait l'attester, établit un pacte de véridicité avec le lecteur et ce « rien que la vérité » transforme la littérature en acte judiciaire. Le « j'y étais, j'ai vu, je l'ai vécu » peut prendre une tournure polémique contre l'état-major, mettre en garde contre toute forme d'imposture, plus particulièrement médiatique ou littéraire. La parole testimoniale détruit le modèle de grandiloquence et d'héroïsation de la guerre hérité du XIX^e siècle. Les traits fondamentaux se résument ainsi : cadre spatiotemporel attestant le vécu ; choix de la sobriété, « pour que l'on ne s'habitue pas à ce que les témoins ont à dire » ; fonction d'attestation, d'hommage, vertu éducative. Frédéric DETUE, Charlotte LACOSTE, *Ce que le témoignage fait à la littérature*, « Témoigner en littérature », *Europe* 1041-1042, jan.-fév. 2016, p. 3-15.

légitimation. Plus tard cette légitimité sera reconnue par les instances de consécration²²² et « cette reconnaissance [fera] d’eux des autorités narratives²²³ ». La pratique littéraire dans le contexte de guerre met plus que jamais en relief la relation d’échange avec la société, partant le travail de l’écrivain, disent encore Lavenne et Odaert, est central dans « la constitution des discours de la guerre et [...] en retour, la guerre occupe une place particulière au sein de la littérature ».

Et alors qu’est-ce que la littérature fait à l’écriture de l’Histoire ?

Disons d’emblée que sans langage il n’y a pas d’événement²²⁴ : le langage reconstruit les événements, les raconte, les juxtapose, les structure en un ensemble rigoureux, personnel ou romanesque. Le langage inscrit l’événement dans la mémoire²²⁵. Pour le dire avec les mots de l’historien Pierre Laborie, « l’événement est ce qui advient à ce qui est advenu²²⁶ ». Dans tous les cas le langage, et surtout le langage écrit, a pour objet de laisser une trace. Et cette trace est laissée autant pour la société dans laquelle l’événement a lieu, que, surtout, pour ceux qui viennent après²²⁷. Autrement dit, le geste de l’écriture n’est pas neutre²²⁸ : il se veut nocher du

²²² Il est utile de rappeler les définitions que Jacques Dubois et Pierre Bourdieu donnent du champ littéraire. Pour chacun, le fait important est que « l’acte littéraire, réputé individuel et singulier, se trouve tout à coup rapporté à des faits collectifs » (Dubois). Comparons les deux définitions : « La littérature est une institution à la fois comme organisation autonome, comme système socialisateur et comme appareil idéologique » (Dubois) et « Le Champ Littéraire [...] est un champ de forces agissant tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu’ils y occupent [...], en même temps qu’un champ de luttes de concurrences qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces » (Bourdieu), J. DUBOIS, *L’Institution de la littérature*, Espace Nord, 2019 [1978] et P. BOURDIEU, *Les règles de l’art*, Seuil, « Points Essais », 2015 [1992].

²²³ N. BEAUPRÉ, *Écrire la guerre, écrire en guerre. France – Allemagne 1914-1920*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2006 ; F. DETUE, C. LACOSTE disent au contraire que les études sur la réception ont démontré que le genre a été mal reçu et qu’il se positionne toujours « à la lisière de la littérature », *Op. cit.*, p.15.

²²⁴ P. NORA, 1972, *op. cit.* ; B. ANDERSON, « Langues anciennes, nouveaux modèles », in *Op. cit.* p. 77-91 ; « Toute guerre, pour être guerre, doit être formalisé par un acte de langage », F.-X. LAVENNE, O. ODAERT, *Op. cit.*, p. 10.

²²⁵ Benedict Anderson, en s’appuyant sur Éric Hobsbawm, fait noter comment la Révolution entre dans la mémoire grâce à l’imprimé : « elle devint une “chose”, assortie d’un nom propre : la Révolution française. [...] des millions de mots imprimés transformèrent l’expérience, sur la page, en “concept”, puis, le moment venu, en modèle », *Op.cit.*, p. 89.

²²⁶ « il [l’événement] n’est pas simplement ce qui advient mais ce qui advient à ce qui est advenu. Ou, pour prolonger une formule de Paul Ricoeur : “L’événement, c’est plus que le quelque chose qui arrive en tant qu’il arrive” », P. GOETSCHER, C. GRANGER, « L’événement c’est ce qui advient à ce qui est advenu », Entretien avec Pierre Laborie, *Sociétés & Représentations* 2011/2 n°32, p. 167-181 URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2011-2-page-167.htm>.

²²⁷ « Ce n’est donc pas la seule hypothèse de la polarité entre mémoire individuelle et mémoire collective qu’il faut entrer dans le champ de l’histoire, mais avec celle d’une triple attribution de la mémoire : à soi, aux proches, aux autres. » (Paul Ricoeur, *Op. cit.* p. 163).

souvenir dans ce long fleuve qu'est la mémoire. En cela l'auteur opère des choix, entre ce qu'il entend conserver et ce qu'il estime moins important (le « quoi ? » et le « pourquoi ? »). On voit donc se mettre en place une démarche de sélection du souvenir, et cette démarche se sert de l'oubli²²⁹ : la mémoire se construit dans cette relation souvenir/oubli et c'est dans cette relation que l'on doit trouver une réponse à notre question. Ces considérations faites, on se rend compte de la « fragilité²³⁰ » de l'Histoire (et de la discipline historique) une fois qu'elle entre en contact avec le domaine littéraire. De cette relation découle une autre question capitale, que l'on aura désormais devinée : de quoi est-ce que la littérature se souvient et comment ce souvenir est-il élaboré par le langage littéraire ?

Si l'Histoire demande à la littérature de transmettre les événements, la littérature en retour éternise les protagonistes des événements, les combattants et les batailles dans le cas de la guerre, elle construit une image dégradante de l'ennemi, exhorte à cultiver un amour de la patrie exclusif et oriente l'opinion de la population de l'arrière – au contraire, la littérature offre parfois un contre-discours qui soutient la paix et condamne la guerre²³¹. Là où l'Histoire demande à la littérature d'intervenir, la littérature en retour témoigne de ce qui s'est passé : plus particulièrement, c'est du rapport étroit que la littérature entretient à la société, que l'écriture permet l'élaboration de l'expérience traumatique.

L'écriture de l'Histoire court néanmoins des risques qu'il est important de rappeler : l'écriture *in medias res* est une écriture pour le présent (en témoignant par exemple les ouvrages au profit d'associations diverses ou ambulances) et par conséquent elle est exposée à une obsolescence

« L'écriture du témoin se fait *trace mémorielle* de grands événements et lieu de formation dans l'épreuve d'une conscience individuelle. [...] On ne témoigne pas seulement pour informer, "laisser trace", mais aussi pour mobiliser l'affectivité du récepteur. », É. REVERZY, *Op. cit.*. Sont également cités Christian JOUHAUD, Dinah RIBARD, Nicolas SCHAPIRA, *Histoire, littérature, témoignage. Écrire les malheurs du temps*, Paris, Gallimard, 2009 ainsi que Daniel FABRE (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, POL/BPI/Centre Georges Pompidu, « Études et recherche », 1993.

²²⁸ Emmanuel Bouju définit l'engagement comme « gestuelle publique de l'« écriture » (« Geste d'engagement et principe d'incertitude », In E. BOUJU, *Op. cit.*, p. 53-59).

²²⁹ G.-A. DISANTO, *Op. cit.*

²³⁰ Sur les frontières entre discipline historique et littéraire, voir les réflexions de Patrick BOUCHERON, « On nomme littérature la fragilité de l'histoire », *Le Débat*, 165, mai-juin 2011, p. 41-56 et P. NORA, « Histoire et roman : où passent les frontières ? », *Ibidem*, p. 6-12. Laurence GIAVARINI ouvre ainsi son article : « La littérature est souvent convoquée par les historiens quand ils tentent de réfléchir à ce qu'affaiblit l'autorité de leur discipline dans son travail d'établissement de la vérité », « Histoire, littérature, vérité. Sur la littérature comme geste historiographique », In *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2018/2, n° 65-2, p. 78-96 [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2018-2-page-78.htm>.

²³¹ La paix est un sujet discordant dans les arts. Selon Disanto, elle fait partie du sacré et hors de l'atteignable. Pour l'époque qui nous concerne, Tison nous apprend qu'une étude des discours contre la guerre reste à faire. S. TISON, *Op. cit.* ; Parenteau, quant à lui, souligne que la critique a été bienveillante envers les poésies pacifistes en raison de la justesse de leur propos, leur valorisation n'étant en rien justifiée par des critères esthétiques. Qui plus est, « il est remarquable qu'on ne trouve aucun appel à l'insoumission, à la désertion ». O. PARENTEAU, *Op. cit.*

rapide ; l'écriture pour le présent n'a pas de recul suffisant pour l'élaboration des faits, de ce fait voisine avec le fait divers²³², ainsi qu'en témoignent les récits que les écrivains font dans leurs promenades en ville ou sur les fortifications et qui trouvent place dans les feuilletons (le cas de Théophile Gautier est un exemple illustre – mais l'on ne cite que rarement ses *Tableaux de siège* dans les histoires littéraires, à l'exception des ouvrages spécialisés) ; le niveau artistique est médiocre – c'est d'ailleurs le premier reproche qui est formulé ; la proximité avec la chanson patriotique²³³ et les airs martiaux vient en deuxième (*La Marseillaise* et *Le chant du départ* sont les plus représentés). Olivier Parenteau enregistre, dans ce qu'il appelle le « *no man's land critique* », ce vide entre les premières lignes des deux belligérants, les mêmes reproches adressés à la poésie de 14-18. L'évocation métaphorique tirée du vocabulaire militaire pour exprimer l'oubli dans lequel a sombré la poésie-même de la Grande Guerre rend manifeste le mépris que la critique a pour ce genre de poésie : mais il s'agit *in fine* d'un jugement dicté par des principes moraux exprimés *à posteriori* et sans considérer le discours social de l'époque. Et, chose plus importante encore, la critique n'a pas considéré « qu'aux yeux de l'immense majorité des contemporains le conflit [...] est perçu comme une lutte sacrée²³⁴ ».

La littérature a donc un pouvoir social et, l'écriture de la guerre étant un acte de mémoire, participe à la création d'une culture de (la) guerre²³⁵ par la sélection de certains

²³² Ou au reportage. Véronique JUNEAU, dans son étude d'un corpus « spécifiquement lié au contexte exceptionnel de la guerre franco-prussienne », nous apprend effectivement que la première occurrence du mot « reporter » en territoire français date de la guerre de 1870. Le déplacement des journalistes sur le terrain était encore inhabituel. « Ce qui explique la présence sur le terrain d'hommes de lettres journalièrement dévolus à des fonctions aussi variées que celles de feuilletoniste, « fait-diversier », chroniqueur politique, critique littéraire et chroniqueur mondain. », « Des “hommes de plume” parmi des “hommes d'épée” : sociabilités journalistiques et reportages de guerre en France entre 1866 et 1877 », *Sur le journalisme – About journalisme – Sobre jornalismo*, vol. 5, n°1, 2016, p. 100-111.

Éléonore REVERZY définit le phénomène du reportage comme étant caractérisé par « l'immersion corporelle » de l'individu sur le terrain des combats afin de dire à la collectivité *ce qu'il a vu*. L'insistance sur les sensations (voir, entendre, percevoir) encourage le récepteur à faire confiance au scripteur, *Op. cit.* p. 30-31.

²³³ Béranger introduit un caractère poétique dans la chanson et parvient à créer une sorte de genre mixte qui s'adresse autant au peuple qu'au lectorat cultivé (« Politique et genres littéraires », P. PETITIER, *Op. cit.*, p. 65-80). On lira aussi Brigitte BOUFFARD-MORET, « Chanson populaire et chanson poétique : un même style ? », In Jean-Michel GOUVARD (dir.), *De la langue au style*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2005 p. 51-78 [En ligne] URL : <http://books.openedition.org/pul/20761> ; « Poésie et chanson », *Europe*, 98^e année, n° 1091/mars 2020 ; Philippe DARRIULAT, *La muse du peuple*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2021 ; pour une étude approfondie de l'« objet culturel majeur du XIX^e siècle » on lira Romain BENINI, *Filles du peuple ? Pour une stylistique de la chanson au XIX^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2021 [En ligne] URL : <http://books.openedition.org/enseditions/17162>.

²³⁴ O. PARENTEAU, *Op. cit.*, p. 47.

²³⁵ La notion de « culture de guerre » forgée par Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER (« Violence et consentement : la culture de guerre du premier conflit mondial », In Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 251-271) a suscité d'abondantes polémiques entre historiens, notamment avec les partisans de la « thèse de la contrainte », qui engagent à ne pas oublier qu'il y a aussi existé dans ces années une « culture de

éléments jugés dignes de mémoire et l'exclusion d'autres éléments (ceux qu'on considère déshonorants, par exemple). Elle influence la mémoire de l'événement, mais aussi la mémoire collective²³⁶ et peut être considérée comme un « vecteur de perpétuation et d'interrogation des mémoires et des identités ».

Il vaut la peine de s'attarder sur la notion de « culture de guerre » : « champ de toutes les représentations de la guerre forgées par les contemporains ; de toutes les représentations qu'ils se sont données de l'immense épreuve, *pendant* celle-ci d'abord, *après* celle-ci ensuite. ». En nous situant dans la même perspective que Stéphane Tison, nous désirons souligner l'élément temporel de l'*avant*. Audoin-Rouzeau et Becker soulignent qu'« entre 1914 et 1918 un intense investissement religieux sur la patrie *issue du XIX^e siècle* atteint son apogée » (nous soulignons), mais le lien avec la défaite de 1870 que nous visons, n'est pas explicite ; ou alors la période considérée comme l'« avant » embrasse uniquement la première décennie du XX^e siècle, et donc est jugée implicite... Nous proposons de préciser ce lien avec le XIX^e siècle : nous y trouverons l'intense travail de la III^e République sur l'éducation²³⁷ (la prolifération de textes sur la guerre de 14-18 s'explique par la présence sur le terrain des combats de la première génération alphabétisée) qui exploite la littérature s'inspirant de la guerre de 1870 faite d'injonctions constantes à une revanche contre l'ennemi allemand (la tache noire des provinces perdues sur la carte de France, devenue un emblème ; l'adoption de recueils poétiques cocardiés – on pense

paix » ; N. OFFENSTADT, P. OLIVERA, E. PICARD et F. ROUSSEAU, « À propos d'une notion récente : la culture de guerre », In *Guerre, paix et sociétés*, 1911-1946, Neuilly, Atlande, 2004, p. 667-674, [En ligne] URL : http://www.crid1418.org/espace_scientifique/textes/culture_de_guerre.htm ; la notion est désormais entrée dans le dictionnaire COCHET F., « Culture de guerre », In F. COCHET et R. PORTE (dir.), *Dictionnaire de la grande guerre, 1914-1918*, Robert Laffont, coll. Bouquins, Paris, 2008.

²³⁶ « Si un débat a longtemps opposé les tenants de la dimension individuelle de la mémoire aux défenseurs de son caractère collectif, il apparaît aujourd'hui que, loin d'être séparés, ces deux strates de la mémoire se constituent sous la forme d'un réseau continu dont l'articulation est le produit des codes de la narration. [...] la littérature peut jouer un rôle crucial de médiateur entre les mémoires vives des individus et la mémoire des collectivités. » F.-X. LAVENNE, O. ODAERT, *Op. cit.* p.16-17 ; les auteurs ajoutent en note que cette situation est typique des célébrations en hommage aux morts et à tous les moments où la nation communique autour de ce qu'elle considère le moments clés de la culture de la nation. La mémoire collective n'existerait pas.

²³⁷ Laurent OLIVIER-MESSONNIER, *Guerre et littérature de jeunesse française (1870-1919). De la voix officielle à la matérialisation littéraire et iconographique*, Tome 1. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2008. Thèse de doctorat sous la direction de Robert Pickering URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00681071> ; M. SPIVAK, « L'école patriotique d'après 1871. », In : Themenportal Europäische Geschichte (2007), URL : <http://www.europa.clio-online.de/2007/Article=264> ; Jean-François CHANET, « Pour la Patrie, par l'École ou par l'Épée ? L'école face au tournant nationaliste », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 19, 1/2001, p. 127-144, URL : <http://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2001-1-page-127.htm> ; J.-F. CHANET, *L'École républicaine et les petites patries*, Aubier, 1996 ; Patrick CABANEL, *Le Tour de la nation par des enfants. Romans scolaires et espaces nationaux (XIX^e – XX^e siècles)*, Paris, Belin, 2007 ; Mona OZOUF, *L'École de la France. Essai sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », Paris, 1984.

surtout à Déroulède – ; la création de sociétés de tir et de bataillons²³⁸ d'élèves partout en France dans le dessein de forger des braves petits soldats). Ces injonctions imprègnent la mémoire. Comme nous l'avons vu plus haut, elles font partie de la scénographie des cérémonies mémorielles organisées depuis les années 1890 par des associations comme le *Souvenir français* ou l'Association des dames françaises. Nous trouverons aussi en aval de 1914 une sensation d'infériorité et de dépaysement « presque maladif » comme le dit Tison, plutôt répandue²³⁹ et caractéristique première de la culture de la défaite ; nous y trouverons enfin les soubresauts politiques des deux dernières décennies du siècle (apparition de la Ligue des Patriotes, crise boulangiste, scandales divers, affaire Dreyfus). Olivier Parenteau, étudiant les écrivains de 14-18, s'arrête lui-aussi sur la culture de guerre ; il commente :

Chose certaine, étant donné l'engouement des Français pour la poésie patriotique pendant la Grande Guerre et en regard de la diffusion et de la circulation d'un corpus poétique d'une telle ampleur, il ne fait pas de doute que les poètes ont largement contribué à l'élaboration et à la consolidation des grands motifs privilégiés de la culture de guerre française²⁴⁰.

La/les réponse/s à la question « par quelles voies l'événement se transforme dans le tissu de l'écriture ? » procède de la diversité des conditions sociales, intellectuelles, historiques, des écrivains et de leur rapport à l'événement²⁴¹ ainsi qu'aux variations dans le temps et dans l'espace. Ce qui est sûr est que la multitude des réponses littéraires participe à la création d'une culture de la défaite, qui nourrit ce que nous nommons, avec toutes les précautions qui s'imposent, une « protoculture » de la Grande Guerre. En effet, le nombre important d'écrits poétiques que l'on a repéré dans les trente dernières années du XIX^e siècle n'est pas à disjoindre de l'ensemble de gestes patriotiques issus de l'État, du clergé et d'associations diverses.

À ces éléments se superpose le développement d'une prose réaliste, au sens large, qui critique la guerre (*Les Soirées de Médan*, paru en 1880, se caractérise par son antimilitarisme ; Mirbeau, en 1886, évoque le tragique de la guerre dans *Le Calvaire* ; *L'Insurgé* paraît après la mort de Vallès²⁴²). Tout cela nous porte à considérer d'un autre œil la littérature de guerre. À la question

²³⁸ B. LECOQ, « Les sociétés de gymnastique et de tir dans la France républicaine (1870-1914) », *Revue Historique*, n° 276, 1986, p. 157-166.

²³⁹ C. DIGEON, *Op. cit.* ; « L'événement dans la psyché nationale. Figures, mémoires, mythes », R. BELOT (dir.), *Op. cit.*, Partie III.

²⁴⁰ O. PARENTEAU, « Grande guerre et instrumentalisation du langage poétique », *Op. cit.*, Ch. 1, p. 23-59.

²⁴¹ Ce que Gisèle SAPIRO appelle « Les conditions sociales de production des œuvres » et « La sociologie des œuvres », In *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2014, p. 35-55 et p. 57-84.

²⁴² Mentionnons aussi *Les Cinq cents millions de la Bégum* (1879) de Jules Verne : paru dans la même période et inspiré de la guerre franco-prussienne, le roman oppose la cité modèle France-ville et la

« pourquoi elle s'étend aussi longtemps ? » notamment, on trouve une réponse chez ceux qui étudient les phénomènes de sortie de la guerre, en particulier ce que John Horne appelle la « démobilisation culturelle » : si la littérature a été le vecteur de la mobilisation pour la guerre (littérature de combat), il en est de même à l'issue de la guerre, parce que

la mobilisation pour la guerre s'opéra à un autre niveau, celui des valeurs, des représentations, des imaginaires des populations concernées. Ceci implique que le rétablissement de la paix nécessitât une autre forme de démobilisation – celle des « cultures de guerre » qui avaient caractérisé la vie collective durant le conflit²⁴³.

La « lyre patriotique » fait partie des combats et elle s'achève avec le « cessez le feu » : en effet, souvent après quelques années la poésie cède le pas à la prose et ses récits sont censés structurer la mémoire de la guerre²⁴⁴. Dès lors, l'ensemble de notre corpus poétique additionné à la littérature romanesque s'inscrit dans la culture patriotique et peut enrichir le domaine de l'histoire culturelle²⁴⁵.

La notion de démobilisation a ouvert le débat sur la période de la fin de la guerre et de ses effets, ainsi qu'en témoigne le concept de « sortie de guerre » forgé par Bruno Cabanes²⁴⁶ pour analyser la difficulté de la démobilisation tant pour les soldats que pour la société civile. C'est dans cette perspective que se situe la thèse de Stéphane Tison, cité plusieurs fois ici. Son étude examine les commémorations²⁴⁷ mises en place en l'honneur des morts au combat afin de montrer comment s'établit et évolue au fil du temps le travail du deuil et la mémoire de la guerre. Deux éléments à retenir : d'abord le fait que dans la société de l'époque, le passé « ne passait pas », ou plutôt il était perçu comme étant toujours présent²⁴⁸ ; le deuxième élément, qui semble cautionner notre hypothèse sur l'existence d'une « protoculture de la guerre », est que

Cité de l'Acier, Stahlstadt. Roman construit sur le mode uchronique et utopique, il illustre non pas une vision proprement critique mais une vision manichéenne et partisane de l'histoire récente.

²⁴³ John HORNE, *Démobilisations culturelles après la grande guerre*, Paris, Noesis, « 14/18 Aujourd'hui – Today – Heute », 2002, p. 45-53 Cité par F.-X. LAVENNE, O. ODAERT, *Op. cit.* p.12.

²⁴⁴ G. DISANTO, *Op. cit.*

²⁴⁵ « Il me semble que la notion de mentalités, utilisée à trop de sauces, est désormais en fin de course et en fin de vie utile. L'histoire des mentalités se trouve absorbée sous un autre pavillon, un pavillon très accueillant, celui de l'histoire culturelle. », M. ANGENOT, *L'Histoire des Idées*, *Op. cit.*, p. 41. Discipline qui « s'assigne l'étude des formes de représentations du monde au sein d'un groupe humain [...] et qui en analyse la gestation, l'expression et la transmission », J.-P. RIOUX, J.-Fr. SIRINELLI, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 16).

²⁴⁶ B. CABANES, *La Victoire endeuillée. La sortie de la guerre des soldats (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004.

²⁴⁷ En parallèle, rappelons le chapitre « Commémorer une défaite, commémorer un régime » de R. DALISSON, *Op. cit.* p. 17-42.

²⁴⁸ L'auteur cite à ce propos P. NORA : « Pour l'histoire-mémoire d'autrefois, la vraie perception du passé consistait à considérer qu'il n'était pas vraiment passé ; [...] le présent lui-même devenant à sa façon un passé reconduit, actualisé. », Introduction des *Lieux de mémoire*, t. I, *La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. xxxi.

les discours sur la guerre qui se tiennent lors des cérémonies et leur scénographie contribuent, en tant qu'expression collective du deuil, à comprendre l'imprégnation patriotique des populations²⁴⁹, leurs représentations de la guerre, la transmission des valeurs, la mémoire en train de se construire. Le corpus construit par Tison est immense et varié : trois guerres, des articles de presse relatant les cérémonies, les discours des orateurs, des monuments, des dossiers, etc. qui permettent de mesurer, par la diversité des acteurs concernés, « un constant va-et-vient de l'individu à la nation ». Or, si pour nous la tâche consiste à démontrer l'existence d'une protoculture de la guerre, pour Tison elle a été de tourner le regard vers la guerre de 1870 et de dire :

Même si la Grande Guerre suscite ses propres formes culturelles, celles-ci s'inscrivent dans un héritage d'images, de rites et de mots dont il fallait comprendre l'influence. [...] Il est essentiel de situer la façon de commémorer après 14-18, dans la continuité d'une réflexion qui commence dès la Révolution française et s'affirme à partir de la défaite de 1871, alors que ce conflit a profondément infléchi le regard des écrivains, journalistes et acteurs politiques [.]

Nous souhaitons aller dans le même sens : déterminer quel a été le legs littéraire de la guerre franco-allemande à la Grande Guerre. Le propos de Lavenne et Odaert en 2018 s'inscrit dans la même voie :

La guerre [...] a souvent ses racines profondément enfoncées dans le temps de paix qui la précède et qu'elle rongeaient déjà. De même, elle poursuit son œuvre souterraine par-delà sa fin officielle pour parfois ressurgir ou disséminer ces métastases après une brève rémission²⁵⁰.

Il importe donc d'appréhender les discours de la Grande guerre sur son amont et son aval, car, ajoute Tison, les discours prononcés lors des rites mémoriels, construits autour de valeurs claires et de l'image du bon citoyen-soldat, concourent à la construction d'un « socle culturel » dans une nation en voie de consolidation : et « c'est par l'altérité que se construit l'identité nationale ».

Pour conclure, nous espérons avoir montré qu'il existe une influence bidirectionnelle entre les deux pôles, littérature et fait historique, qui fait que le texte littéraire absorbe la réalité historique, en témoigne, et la modèle en produisant à la fois une connaissance parallèle à l'événement raconté par l'Histoire, et une mémoire littéraire du même événement. Inversement, la réalité reçoit le texte littéraire et en tire parti (à travers les différents usages de l'écrit littéraire) : la société conserve la mémoire pour les générations à venir et bâtit sur elle l'identité collective du pays. Ce faisant la mémoire est exposée aux « us et abus » que la société exerce.

²⁴⁹ S. AUDOIN-ROUZEAU, « 1870 : une étape oubliée vers la guerre totale — Étude d'opinion publique », In *Historiens et géographes*, n° 338, décembre 1992, p. 81-96. Notons l'emploi du terme d'« imprégnation », mobilisé aussi par P. Lidsky.

²⁵⁰ F.-X. LAVENNE, O. ODAERT, *Op. cit.*, p. 11.

Création littéraire et réception²⁵¹ se trouvent ainsi soudées et imposent d'être cernées conjointement, car l'esthétique de la réception permet de considérer le texte littéraire « comme objet de communication inscrit dans une histoire²⁵² ». Non seulement, mais le processus de réception a des effets sur l'écrit même dont il importe de tenir compte si l'on désire comprendre « la trajectoire de l'auteur, qui est enfermé dans l'image que lui renvoient²⁵³ » les instances de consécration. Le rapport bidirectionnel varie en outre selon les époques et la société dans laquelle il s'inscrit, et parallèlement changent les choix génériques, figuratifs et formels, et la notion de littérature engagée. La question de l'engagement des écrivains a donné matière à réflexion à plusieurs spécialistes de la littérature²⁵⁴, depuis que le texte fondateur de Jean-Paul Sartre *Qu'est-ce que la littérature ?* (Gallimard, 1948) a mis la littérature face aux formes du pouvoir. Dans son essai sur le phénomène de l'engagement, Benoît Denis propose de se placer hors de la notion sartrienne et redéfinit les rapports du littéraire au social, ce qui signifie à la fois rechercher le rôle que la société attribue à la littérature et, vice-versa, quelle place la littérature entend occuper au sein de la société (ce qui nous ramène au rapport bidirectionnel dont a parlé ci-dessus). Benoît Denis invite à repenser l'engagement et à lui reconnaître une valeur transhistorique :

C'est donc à partir de la manière dont il a été pensé par Sartre et ses contemporains, qu'on peut essayer de remonter dans le temps et examiner de quelle façon des écrivains ou des hommes de lettres ont voulu développer une conception et une pratique « engagées » de l'écriture, en des temps où la notion d'engagement n'existait pas comme telle.²⁵⁵

²⁵¹ Notion développée par Hans-Robert JAUSS, qui prône une histoire littéraire qui étudie les œuvres littéraires du point de vue du lecteur (destinataire), de la réception et de leur rapport aux œuvres littéraires antérieures. Le lecteur sera selon lui prédisposé à un certain mode de réception, et cette dernière ne sera connue qu'après avoir pris conscience de l'horizon antécédent (modifié à mesure qu'il poursuit dans la lecture). La notion d'horizon d'attente, capitale dans la pensée de Jauss, est formulée comme un « système de références [...] qui résulte de trois facteurs principaux : l'expérience préalable que le public a du genre, [...], la forme et la thématique d'œuvres antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique [...] », H. R. JAUSS, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard « Coll. Tel », 2019 [1978], p. 54.

²⁵² C. JOUHAUD, « Présentation » du volume *Littérature et histoire*, *Annales*, Histoire, Sciences Sociales. 49^e année, n° 2, 1994, p. 271-276, [En ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1994_num_49_2_279261.

²⁵³ « Si les effets de la consécration sur la trajectoire et sur la perception de soi de l'individu ont été appréhendés par entretien à travers le cas des prix littéraires, ceux de la réception sur l'œuvre, et plus largement sur l'espace des possibles, constituent un domaine encore peu exploré de la sociologie de la littérature. », ch. IV « Sociologie de la réception », G. SAPIRO, *Op. Cit.*, p. 85-106.

²⁵⁴ Citons parmi bien d'autres : G. SAPIRO, *La Guerre des écrivains*, Paris, Fayard, 1999 ; P. PETITIER, *Littérature et idées politiques au XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1996 ; B. DENIS, *Littérature et engagement de Pascal à Sartre*, Paris, Le Seuil, 2000 ; E. BOUJU, *L'Engagement littéraire*, Rennes, PUR, 2005 ; J. KAEMPFER, S. FLOREY, J. MEIZOZ, *Formes de l'engagement littéraire (XV^e-XXI^e siècle)*, Lausanne, Antipodes, 2006.

²⁵⁵ B. DENIS, *Op. cit.*, p. 19.

C'est à cette conception de l'engagement que nous adhérons et en ce sens nous emploierons le terme « engagé » pour notre corpus, ne serait-ce que parce que, pour le dire avec les mots de François-Xavier Lavenne et Olivier Odaert, « la guerre paradoxalement inspire, [...] elle oblige l'écrivain à sortir de son rôle et à s'engager dans le présent ».

1.2.ii Quand écrire c'est faire : guerre et poésie mêlées²⁵⁶

Mais il est nécessaire que ce soient toujours des poésies de circonstance, autrement dit il faut que la réalité fournisse l'occasion et la matière. (Conversation de Goethe avec Eckermann le 18 septembre 1823)²⁵⁷

Tout à l'heure [...] à travers ce chaos mouvant ou
la mort arrive au galop de tous les côtés à la fois,
mon auréole a glissé de ma tête dans la fange du macadam.
Je n'ai pas eu le courage de la ramasser.
[...] Et me voici, tout semblable à vous,
comme vous voyez !

— Vous devriez au moins faire afficher cette auréole,
ou la faire réclamer par le commissaire.
— Ma foi ! non. Je me trouve bien ici. [...]
Ensuite, je pense avec joie que quelque mauvais poète
la ramassera et s'en coiffera impudemment.

Baudelaire, « Perte d'auréole »
Le Spleen de Paris. La Fanfarlo (1869)²⁵⁸

On l'aura remarqué, les études auxquelles on a fait référence jusqu'ici concernent majoritairement la Première Guerre mondiale. Cela s'explique d'un côté par le rapprochement de la guerre au XX^e siècle, dû à sa proximité des guerres modernes ; d'un autre côté par le sentiment qu'une certaine façon de concevoir la société, un certain discours qui circule dans ses différents secteurs, un état particulier du champ littéraire et artistique, en un mot un esprit du temps qui ne serait pas à rapprocher du passé mais porterait en germe quelque chose du futur²⁵⁹ ; enfin, par le dessein qui est le nôtre de prouver la cohérence de l'hypothèse de la poésie de la guerre de 1870 comme ancêtre de la poésie de la Grande Guerre. Pour prouver cela, on est obligées de comparer un minimum les deux conflits, d'autant que les questions à résoudre demeurent les mêmes pour les deux conflits : qu'est-ce que la poésie fait au matériau guerrier ?

²⁵⁶ Ce titre s'inspire du sonnet de Paul Verlaine « Obus et philosophie mêlés », modifié ensuite en « Écrit pendant le siège » ; mais il évoque aussi le mélange d'articles disparates de Victor Hugo paru en 1834 *Littérature et philosophie mêlées*.

²⁵⁷ Cité par P. MATVEJEVIĆ, « La poésie de circonstance et son "engagement". Première partie : considérations historiques », *Studia Romanica et Anglica Zagrabienisa*, n° 24, 1967, p. 33-65 ; et « La poésie de circonstance et son « engagement ». Deuxième partie : considérations théoriques », *Studia Romanica et Anglica Zagrabienisa*, n° 27-28, 1969, p. 5-41. Nos citations sont tirées de ces deux articles, mentionnés plus loin par leurs titres abrégés, « première » et « deuxième » « partie ». Notons au passage que ces mêmes vers seront cités par Théodore de Banville dans sa préface aux *Idylles prussiennes* (Lemerre, 1871) : nous en reparlerons plus loin (III.2.iii La préface patriotique).

²⁵⁸ Notre édition de référence est celle présentée par David SCOTT et Barbara WRIGHT, Paris, Flammarion, 2013, p. 173.

²⁵⁹ M. ANGENOT, *L'histoire des idées*, Op. cit.

Comment le discours poétique et les circonstances guerrières entrent-ils en relation ? En quoi la production poétique se veut-elle porteuse de connaissance ? Comment la guerre brouille-t-elle le champ culturel et quel rôle assume le milieu littéraire pendant le conflit ? Enfin, qu'est-ce que « dire la guerre par les moyens du poème »²⁶⁰ ».

« Catégorie poétique la plus constante » depuis l'Antiquité, la poésie de circonstance a été objet d'étude et de débat dans deux colloques assez récents. Dans le premier, les spécialistes ont examiné la période moderne et contemporaine d'un point de vue théorique et historique, en vue d'en préciser la définition, les caractéristiques et les enjeux, et désigné la poésie de circonstance comme un « mode de communication pour lequel le lien à la circonstance est une donnée essentielle et constitutive²⁶¹ ». Dans le deuxième, les enquêtes portaient sur un corpus en latin et en français, « de l'Antiquité à la Renaissance »²⁶².

La communication de Véronique Gély, « Poésie d'à-propos, poésie fugitive, poésie de circonstance », trace un bilan historique à partir de l'éloge paradoxal – en un temps où « l'on admirait le poète de génie » – de Sainte-Beuve à un auteur d'épigrammes. Elle observe que le critique n'utilise pas l'expression « poésie de circonstance »

sans doute [...] parce que l'expression « poésie de circonstance », en français, est connotée négativement ; elle sert souvent à désigner un ensemble très divers et disparate de textes que seul rassemble le peu d'importance qu'on leur accorde, voire le mépris qu'on leur porte ou qu'on leur a porté (p. 16).

La marque de mépris est une constante qui traverse la poésie de circonstance : on la retrouve déjà sous la plume de Diderot qui appelait *pièces fugitives* tous « ces petits ouvrages sérieux ou légers qui s'échappent de la plume du portefeuille d'un auteur, en différentes circonstances de sa vie [et qui] font ou l'honneur ou la honte de celui qui les a composés ». Mais le clivage entre les genres plus nobles de la poésie et les petits genres, « qui sont beaucoup plus rattachés à une circonstance ponctuelle que les grands », comme l'élegie, l'épigramme et la satire, remonte à l'Antiquité grecque et latine. Néanmoins, affirme V. Gély, deux moments-clés confèrent une connotation négative à la poésie de circonstance. Tout en s'appuyant sur l'étude de Jean-Claude

²⁶⁰ C'est le titre choisi par Olivier PARENTAU pour la récitation du volume *The poetry of war* de James Anderson Winn. « Dire la guerre par les moyens du poème / The Poetry of War de James Anderson Winn », *Spirale*, n° 223, nov.-déc. 2008, Cambridge University Press, p. 21-23. [En ligne] URL : <https://id.erudit.org/iderudit/16745ac>.

²⁶¹ A. VAILLANT, G. PEREUX (dir.), *Poétique historique de la poésie de circonstance XVI^e-XXI^e siècles*, colloque international organisé par le Centre des sciences des littératures en langue française de l'Université Paris-Nanterre les 14-16 novembre 2018 URL : https://cslf.parisnanterre.fr/axes-equipes/phistem/colloque-international-poetiquehistorique-de-la-poesie-de-circonstance-16e-21e-siecles--862104.kjsp?id_agendaevenement=27889.

²⁶² A. DELATTRE, A. LIONETTO (dir.), *La Muse de l'éphémère. Formes de la poésie de circonstance de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

Pinson²⁶³, V. Gély rappelle que le moment de rupture à l'origine de la minorisation et du discrédit se situe dans le romantisme allemand, quand la « poésie de circonstance » telle que la concevait Goethe, en rapport avec la réalité des choses, s'est retrouvée en second plan par rapport à la poésie lyrique. Hegel l'a ensuite réhabilitée en se référant encore une fois à Goethe²⁶⁴ et en revendiquant le lien très étroit qui existe entre la poésie et la réalité : « et donc, paradoxalement, c'est dans la poésie de circonstance que le moi trouve le mieux à se dire, du moins le moi référentiel » (p. 17). Un second tournant est représenté par l'opposition à la fin du XIX^e siècle entre l'engagement politique et le retrait du monde, la poésie comme réponse à l'histoire de Victor Hugo d'une part, et la poésie pure des parnassiens de l'autre²⁶⁵. Finalement, la poésie de circonstance devient « arme de combat » au sein du surréalisme, via les mots de Tristan Tzara qui, contre ceux qui y voient de la propagande, déclare préférer l'expression « poésie de “la” circonstance » (p. 20). Rejoignant Paul Éluard, il affirme que la poésie du particulier doit viser à l'universel, atteindre un caractère général, un sens durable. Afin d'obtenir un tel résultat, il faut que les circonstances extérieures coïncident avec les circonstances intérieures du poète, de manière que l'idée qu'il poursuit s'inscrive dans « la courbe du progrès humain » (p. 21).

« Perte de l'auréole », que nous avons placé en épigraphe, précède de deux ans la guerre de 1870. Ce poème nous paraît emblématique de la situation de la poésie, et plus largement du milieu littéraire au XIX^e siècle. En effet, d'autres poètes déclarent leur intention de se dérober de l'Histoire. Charles Nodier, dans *De la fin prochaine du genre humain* (1831-1832), récuse son « illusion sublime » et déclare n'avoir plus de mission à accomplir. Alfred de Musset, hostile aux faux Dieux et aux illusions, refuse radicalement l'Histoire et dans *La Confession d'un enfant du siècle* (1836) en donne les raisons ; après l'Empire, le temps semble déshistoricisé, la désespérance marche à grands pas, le nouveau siècle n'existe pas tout à fait. En se situant à contrecourant de ceux qui croient encore dans le pouvoir de la poésie sur l'Histoire, Musset se méfie de la politique, choisit une poésie contre les fausses grandeurs de l'histoire et défend une poésie de l'instant. Pour Michelet, « l'histoire est production de vérité, et c'est ce qui fonde l'importance de l'écrire. ». Mais une fois le Second Empire installé, il ne voit l'histoire que comme « un processus d'obscurcissement de la vérité²⁶⁶ ». Quant à Gérard de

²⁶³ J.-C. PINSON, *Habiter en poète : essai sur la poésie contemporaine*, Paris, Champ-Vallon, 1995.

²⁶⁴ « Dans le sens élevé du mot, les chants où Pindare célèbre les vainqueurs aux jeux de la Grèce sont des poésies de circonstance. Goethe a également pris pour sujet plusieurs de ces situations lyriques ». V. Gély cite le *Cours d'esthétique* de Hegel dans la traduction de Ch. Bernard, Paris, 1840.

²⁶⁵ Voir à ce sujet Schaffer (1932) cité plus haut.

²⁶⁶ P. PETITIER, « La vérité sort de l'histoire. Jules Michelet, Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes », In Gisèle SÉGINGER, *Op. cit.*, p. 17-34.

Nerval, il donne une vision de la jeunesse désenchantée dans *Sylvie* (1854)²⁶⁷. Et Zola, romancier naturaliste et positiviste, considère l'histoire comme cyclique et immobile en même temps : immobilisme dû au fait que les faits se répètent inlassablement. Il en résulte que l'histoire n'a plus de signification, d'où le dédain de l'auteur. Pour lui l'histoire est un simple « milieu » avec lequel les personnages agissent. *La Fortune des Rougon*, paru en 1871, déploie cette vision de l'histoire où « les figures de la répétition et de la ressemblance dominent » et traduisent « la conception du fait historique²⁶⁸ ». Si l'on exclut Balzac qui avec sa *Comédie humaine* « lit » son époque et croît encore à la mission des « savants »²⁶⁹, Victor Hugo semble être le seul à attacher une valeur de vérité à l'action de la poésie. Hugo prend en effet la parole directement sur la scène politique et dénonce le Second Empire avec les *Châtiments*, recueil de poèmes paru en 1853, plus représentatif encore que *l'Année terrible* (1872). Dans ce siècle qui invente le « sens historique », Gisèle Seginger le souligne, l'écriture de l'histoire est l'indice des rapports troubles de l'homme au monde et il est possible de s'en apercevoir à chaque événement traumatique (1848, 1871 surtout).

C'est le premier élément à considérer pour comprendre la vulnérabilité de la poésie de 1870 : une nouvelle conception de la discipline historique liée à l'émergence de la Science et l'attitude des grands noms de la littérature qui font un pas en arrière par rapport au fait historique.

Vulnérabilité de la poésie de la guerre franco-prussienne

« À-propos patriotique », « vers de circonstance », « pièces fugitives », « poésie écrite à l'occasion de... » et encore « poésie combattante », « poésie patriotique », « poésie engagée ». Autant de formules en sous-titre de plusieurs écrits ou dans les préfaces qui accompagnent les recueils, et employées également par la critique. L'incertitude de la désignation invite à réfléchir sur la précarité de la poésie face à l'événement qu'elle raconte. Il s'agit d'une vulnérabilité que l'on peut remarquer à plusieurs niveaux : au niveau définitionnel, au niveau du genre aussi bien qu'au niveau de l'écriture même du fait historique, et des usages qu'on en fait ; enfin, au niveau des pratiques de diffusion, de la réception et de la postérité des textes.

Dans la formulation « poésie de guerre » il y aurait d'abord un problème de classification et de délimitation des frontières. D'après Giulia Disanto, cette formulation comporte deux obstacles. Le premier consiste dans la délimitation de ce que l'on considère

²⁶⁷ Panorama littéraire esquissé par Gisèle SÉGINGER, *Op. cit.*

²⁶⁸ É. REVERZY, « Zola et l'écriture de l'histoire. Autour de *La Fortune des Rougon* », In Gisèle SÉGINGER, *Op. cit.*, p. 223-234.

²⁶⁹ G. SÉGINGER, « L'étude des mœurs ou l'histoire indirecte d'une Révolution », In G. SÉGINGER, *Op. cit.*, p. 5-51.

comme « poésie de guerre ». Est-ce que l'on doit également considérer les poésies composées en temps de guerre mais n'ayant pas précisément la guerre pour sujet ? Nous avons répondu à cette difficulté par la négative : nous considérons la guerre comme sujet central et critère de définition de la poésie de guerre, et donc ne prenons en compte que les écrits à thème guerrier. Nous avons en revanche distingué « poésie *de* la guerre » et « poésie *sur* la guerre » afin de séparer les écrits issus du conflit de ceux composés après le conflit²⁷⁰. Le deuxième obstacle résiderait dans l'ambiguïté de l'expression « poésie de guerre », et notamment dans l'usage du génitif « de » qui induirait à penser la poésie de guerre comme une sorte de sous-genre de la Poésie dans sa globalité, en la rattachant ainsi à la chanson populaire, aux récits mémorialistes et à la correspondance des soldats. Toutefois, constater cette difficulté ne résout pas les problèmes, ce qui amène à conclure qu'au-delà de l'expression « poésie de guerre » il n'y a d'autre désignation possible. Il paraît plutôt que la gêne par rapport à la poésie de guerre dérive de son appartenance au genre, jugé subalterne, de la poésie de circonstance : d'où la foule de désignations, qui expriment l'indécision des auteurs-mêmes : « rimes », « vers », « poésie sur », « poèmes ». Nous dirons, pour le moment, que la poésie en temps de combat s'efforce de découvrir ses potentialités en fonction de la configuration socio-littéraire dans laquelle elle naît. Et nous esquivons l'embarras de la définition en envisageant les textes d'abord comme des « écrits ». Ce choix permet de considérer la totalité des textes sans hiérarchies, qu'ils émanent de poètes de renom ou de poètes amateurs. Il y a un autre avantage à cette définition à la fois plus large et plus souple : celui de considérer l'écrit comme une action dans la réalité que l'auteur exprime, et dont il témoigne.

Les écrits poétiques qui portent d'une manière générale sur un événement historique présentent une difficulté de définition de genre : non seulement le problème intéresse la désignation, mais souvent le voisinage de certains écrits du témoignage complique en effet l'interprétation. Le témoignage se situe à la croisée entre mémoire et histoire, autobiographie et fiction. Employé d'abord comme source pour les historiens, l'impasse du témoignage, dit Beaupré, consiste dans la représentativité que l'historien leur attribue : il préfère donc adopter la périphrase « littérature de guerre des écrivains combattants »²⁷¹ en soulignant que le témoignage est avant tout un moyen d'appréhender des phénomènes plus larges, sociaux et culturels. Le « récit de guerre », genre lui-même à l'intersection du journal, de l'essai et du roman, est également englobé dans la catégorie : l'objectif est de focaliser l'attention sur la nécessité de comprendre la littérature de guerre comme un « phénomène social, culturel et littéraire ». Le

²⁷⁰ Nous nous sommes inspirée de la distinction entre poésie *de* la guerre et poésie *sur* la guerre établie par l'écrivain italien Leonardo Sciascia, qui s'est exprimé en ces termes à propos de la poésie de la Résistance en Italie dans *Fine del carabiniere a cavallo* (Milano, Adelphi, 2016), qui réunit la production critique de la période 1955-1989.

²⁷¹ N. BEAUPRÉ, *Op. cit.*, p. 49.

témoignage perçu comme « un violent besoin²⁷² » de transmettre le vécu pour « dépasser le traumatisme », est un discours sur la réalité (transmission de l'expérience vécue) et comporte une finalité (celle de donner une opinion et/ou de convaincre l'auditeur) : à ce titre il convoque une approche en tant qu'acte de communication²⁷³ (l'ancrage énonciatif est donc au cœur de l'étude), il engage la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de choses²⁷⁴ et – en raison de sa déclaration d'intention (souvent située dans le paratexte, perçu comme un lieu de transaction avec le lecteur) – il instaure d'emblée un effet de réception et la contrainte de faire confiance au locuteur ressentie par le lecteur²⁷⁵. Rappelons les mots d'Éléonore Reverzy qui énonce le caractère frontalier du témoignage – entre l'approche documentaire et l'approche littéraire –, ce qui permet d'appréhender le « témoignage » non comme un genre mais comme un « mode », et en même temps d'aborder la dimension éthique²⁷⁶, pragmatique de l'écrit :

On ne témoigne pas seulement pour informer, « laisser trace », mais aussi pour mobiliser l'affectivité du récepteur. Le corps qui met en jeu bien plus efficacement l'affect en renvoyant le lecteur à ses propres expériences est éthiquement chargé [...]²⁷⁷

Quant à Laurence Campa, elle soulève une difficulté qui semblerait aller de soi mais renferme en réalité des subtilités lexicales : la désignation des écrivains. Comment appeler ceux qui ont fait la guerre « par la plume et par l'épée » ? Poètes soldats, poètes de tranchée, écrivains amateurs, scripteurs, poètes combattants ? Elle pencherait vers l'expression « écrivains combattants » qui aurait le mérite de mettre en avant à la fois le statut d'écrivain et l'activité combattante, mais cette expression rapproche beaucoup trop les écrivains de la catégorie des témoins. L'auteure la récuse en raison de son annexion implicite d'une « abondante production de guerre d'inégale qualité »²⁷⁸. On comprend alors qu'elle ne prend pas en compte les écrits d'amateurs, des *mineurs*, de « tous ceux qui se sont mis à écrire », ceux qu'E. Reverzy nomme les « nouveaux auteurs ». Finalement elle propose la formule « poètes de guerre » qui permet de mettre en relief le fait que leur œuvre a été marquée par l'expérience du front. Dès lors, en nous situant à contre-courant, nous choisirons la formule « écrivains combattants » en raison d'abord

²⁷² N. BIANCHI, T. GARFITT (dirs.), *Op. cit.* p. 1-30.

²⁷³ Avec cette phrase dense de signification « L'art est un système de communication », Iouri LOTMAN commence *La structure du texte artistique* (1973) ; notre édition de référence est la réimpression de l'édition Mursia, 1972 [1970], Milano, Mursia, 2002.

²⁷⁴ Fr.-C. GAUDARD, M. SUAREZ, *Op. cit.*.

²⁷⁵ Voir Laure HIMY, « Du Journal de Chine à Fibrilles : la constitution du témoignage », In C. DORNIER (dir.), *Op. cit.*, p. 223-240.

²⁷⁶ L'usage du terme nous permet de citer l'apport de Ruth AMOSSY à l'étude de l'écriture de guerre : « L'écriture littéraire dans le témoignage de guerre : les récits des infirmières de 14-18 », C. DORNIER, R. DULONG, *Op. cit.*

²⁷⁷ É. REVERZY, *Op. cit.*, p. 31.

²⁷⁸ L. CAMPA, *Op. cit.*, p.12-14.

de la grande hétérogénéité de notre corpus et ensuite de notre objectif de restituer la plurivocité du discours poétique sur la guerre de 1870.

La poétisation de l'événement historique impose ensuite de cerner la vulnérabilité de l'écrivain, situé dans le champ littéraire, face à l'écriture de l'histoire : la parole ne ressort jamais indemne de l'engagement. L'écrivain s'érige-t-il en observateur critique ou se voue-t-il à défendre une position ? Et quel est son rôle auprès des lecteurs dans la création d'un consensus : ses écrits contiennent-ils un objectif éthique ou politique qu'il affiche d'une manière explicite ou non ? À l'écrivain qui s'est immiscé dans la guerre d'en payer les conséquences en termes de discrédit de la part de la critique. Ainsi, comme le dit Olivier Parenteau²⁷⁹, du moment que « tous ces vers [...] s'inscrivent dans une catégorie poétique déconsidérée, jugée subalterne, qui est celle de la "poésie de circonstance" », la gêne de la critique envers les poètes qui cautionnent le discours de propagande se manifeste dans leur évaluation des écrits d'abord en termes éthiques (s'ils veulent écrire pour la guerre, d'accord, mais à condition qu'elle soit juste²⁸⁰) et seulement ensuite par des critères d'appréciation esthétiques. Le même problème est porté à l'attention par Laurence Campa qui affirme que les jugements centrés sur des critères éthiques aux dépens d'une critique objective, s'expliquent par le fait que de nos jours l'on a souvent décontextualisé les œuvres pour les mieux s'accorder à la sensibilité morale moderne²⁸¹. C'est pour ces raisons que Parenteau fait remarquer que de la tension établie par la rencontre poésie-guerre, les poètes ont su « intégr[er] l'expérience guerrière dans une aventure poétique » nouvelle, et qu'il vise « à démontrer que cette disqualification est injustifiée ».

Mentionnons enfin le problème de la vulnérabilité des supports matériels : considérant l'étendue de la collection réunie, nous osons affirmer que les supports parvenus jusqu'à nous sont la preuve qu'ils ont circulé, qu'il y a eu rencontre entre écrit et lecteur, ou bien, dans le cas des lectures publiques, qu'il y a eu rencontre entre auteur, écrit et public, et que quelqu'un a conservé les écrits. L'hétérogénéité de support (dont on parlera plus loin, II.2.i) est pour nous un atout puisque tous ces écrits sur feuilles volantes ou plaquettes imprimées à compte d'auteur

²⁷⁹ O. PARENTEAU, *Op. cit.*

²⁸⁰ Citons un seul exemple sur ce thème, mais dans le contexte de la Grande Guerre : Nancy SLOAN GOLDBERG, *En l'honneur de la juste parole : la poésie française contre la Grande Guerre*, Berne, Peter Lang, 1993.

²⁸¹ « La poésie combattante a peut-être, plus que tout autre genre, souffert de l'imbrication de l'esthétique, de la morale et de la politique. [...] Au cours du XX^e siècle, la perception de la poésie combattante suit la courbe de nos angoisses et de nos valeurs. [...] Tout comme le patriotisme, nous peinons à comprendre la littérature de cette période quand elle n'exprime pas le rejet de la guerre, que l'Europe occidentale s'est efforcée de bannir de son territoire après 1945. Perçus à travers le prisme d'un siècle strié de violences et d'horreurs, les poèmes de 1914 à 1918, sont devenus opaques. Parallèlement, faute de l'avoir soigneusement historicisé, les études littéraires ont souvent décontextualisé le pacifisme de la Grande Guerre pour en faire une valeur universelle. [...] Dans le même temps, le patriotisme est trop souvent confondu avec le nationalisme, le bellicisme ou le chauvinisme. », L. CAMPA, *Op. cit.* p. 30-31.

enrichissent le discours sur la guerre de 1870, le diversifient, lui donnent, pour ainsi dire, la couleur du temps de guerre. Imaginons un discours poétique constitué uniquement d'écrits littéraires bien structurés destinés à représenter une « guerre racontable » : il serait impossible de repérer certains d'entre eux car le discrédit dont la poésie de guerre pâtit²⁸² est d'abord une forme d'autocensure, les littérateurs considérant les pièces de circonstance comme une parenthèse dans leur carrière. Cette dévalorisation s'accompagne de la disparition des poésies de guerre dans les anthologies de l'époque, ainsi que nous avons pu le constater au chapitre précédent.

Une poésie à la hauteur des circonstances ?

Circonstance rime avec urgence. L'élément distinctif de la poésie, du fait de son rapport complexe à l'événement guerrier, est l'urgence : urgence d'écrire, urgence de dire, urgence de faire, c'est la poésie « dans la circonstance ». Le côté performatif²⁸³ de la poésie en temps de guerre apparaît d'abord dans la diffusion (sur les routes, dans les journaux), puis dans les modalités de transmission au public (elle est déclamée et même publiée). Dans un colloque relativement récent, Alain Vaillant et Guillaume Pereux s'expriment en ce termes à propos du côté performatif :

[...] si la poésie est si étroitement associée aux circonstances de la vie privée ou publique, c'est qu['] [...] elle est un *discours adressé*, manifestant à la fois un jugement sur le réel et la volonté d'y agir par le langage. [...] la poésie de circonstance réinscrit la littérature dans la sphère de l'action immédiate (notamment sur le terrain politique) au risque de perdre en légitimité culturelle et en reconnaissance institutionnelle.²⁸⁴

Le grand mérite de la poésie, « dans la circonstance », est d'avoir joué un rôle déterminant dans le soutien à la population et aux combattants. Et ce, surtout pendant les rudes mois du siège dans la capitale et dans les villes martyres : la destruction de l'identité collective, visible dans la destruction des lieux symboles de la vie culturelle et communautaire, prend une désolante tangibilité et provoque la déstabilisation. Les administrateurs des théâtres ont fait déclamer de la poésie pour soutenir des associations, des blessés, des pauvres : ainsi naquirent les « matinées dramatiques et littéraires » du Théâtre Français. Avec la rentrée d'Hugo d'exil son œuvre *Les*

²⁸² Pour la poésie du premier conflit mondial, Laurence Campa affirme que « <I>'oubli progressif dans lequel est tombée la poésie combattante prend donc sa source au cœur même du conflit », *Ibid.*, p. 23.

²⁸³ P. PETITIER, « Politique et genres littéraires », *Op. cit.* p. 65-80.

²⁸⁴ A. VAILLANT, G. PEREUX, *La Poésie de circonstance (XVI-XXI siècle). Formes, Pratiques, Usages*, Paris, Presses universitaires de Nanterre, 2022, Actes du colloque Poétique historique de la poésie de circonstance XVI^e-XXI^e siècle, qui eut lieu les 14-16 novembre 2018 à l'Université Paris Nanterre.

Châtiments fut déclamée dans les rues et dans presque tous les théâtres de Paris. Les recettes recueillies ont vraiment soutenu les ambulances et les associations (nous en parlerons au chapitre III.4).

L'expérience combattante dans la poésie est un défi jeté à l'écrivain et au champ littéraire dans son ensemble : à l'heure du jugement de la part de la critique ce sera l'élément le plus lourd de conséquences révélant la médiocrité de l'écriture poétique face aux événements historiques. Pour le premier conflit mondial, on a parlé de « crise de représentation » pour décrire le face à face de l'écrivain avec la plume : manque de références, absence de style antérieur et outils esthétiques inadéquats. Néanmoins, on le sait, et Giulia Disanto ne manque pas de le rappeler, il y a un patrimoine linguistique et thématique hérité du XIX^e siècle : langage et images telles que le glaive et le sang, les drapeaux et les rameaux de chêne ; formules aptes à exprimer l'unité nationale, concepts tels que la guerre sainte, le jugement divin, la menace terrible et constante de l'ennemi (décrit comme un barbare, un Attila ou un Hun). Pour la guerre franco-prussienne on est à l'entre-deux : certes, on rencontre souvent des références au passé révolutionnaire (la « Patrie en danger » est un exemple parmi d'autres), aux hommes vaillants, aux campagnes napoléoniennes (Iéna ou Austerlitz par exemple) etc. Toutefois, si d'un côté les écrivains s'inspirent de poètes essayant de s'inscrire dans la tradition épique, de l'autre certains cherchent une nouvelle voie, sans y arriver, car les vers de mirliton et une versification assez simple et prosaïque l'emportent. En un mot, comme le soulignent Lavenne et Odaert, « la guerre appelle la parole, utilise la parole, passe par la parole » : l'urgence impose dans le langage poétique deux routes, l'une plus militariste, l'autre qui consisterait à proposer un contre-discours. La circonstance dans la poésie signifie en outre que la guerre est à la fois objet de discours et « manipulatrice » de l'écriture, c'est à dire qu'elle emploie la langue comme moyen de lutte idéologique²⁸⁵. L'urgence empêche l'auteur d'esthétiser le phénomène, il n'a pas assez de recul pour l'interpréter en bon ciseleur, et surtout il est au beau milieu du siège : il faut transmettre malgré tout. Le choc ressenti par la population après l'invasion du territoire, les sièges, la destruction, l'incapacité du commandement se répercute sur l'écriture, en ce sens que le manque de véritable innovation dans la versification du fait historique est entre autres le résultat de ce choc auquel l'écriture n'a pu répondre qu'en reproduisant des formes déjà connues avec le risque d'écrire dans un style plat. L'urgence d'écrire fait en sorte que l'événement poétisé se rapproche du journal ou du fait divers, comme on l'a dit plus haut : les *Idylles prussiennes* de Théodore de Banville en sont un bon exemple puisqu'elles paraissent en feuilleton dans *Le*

²⁸⁵ « Le terme d'idéologie a reçu de multiples acceptions [...], mais toutes portent assurément autour du rôle des représentations et des idées d'un groupe social. Reconnaître leur action concrète revient à souligner l'importance des facteurs non matériels, non économiques, dans les actions humaines. », Paul ARON, « L'idéologie », In *L'Idéologie en sociologie de la littérature, Revue de sociologie de la littérature*, n°2 / 2007, [En ligne] *COntEXTES* URL : <http://contextes.revues.org/177>.

National – quatre poésies à chaque livraison – avant d’être réunies en volume. Pour le dire avec les mots de P. Nora, la vulnérabilité de l’écriture poétique tient à cette urgence qui a une double face : « l’immédiateté rend en fait le déchiffrement d’un événement à la fois plus facile et plus difficile. Plus facile parce qu’il frappe d’un coup. Plus difficile parce qu’il livre tout d’un coup²⁸⁶ ».

La poésie est-elle « à la hauteur des circonstances²⁸⁷ » ?

Écrire à chaud, « dans la circonstance », on vient de le dire, est un défi adressé à la littérature. En comparant encore une fois la poésie de la Grande Guerre et de 1870, là où la première déclarait souvent son impossibilité à dire et son impuissance face à la catastrophe, nombreux sont les écrivains de la seconde – à l’exception des grands écrivains qui demeurent silencieux – qui témoignent au contraire une ferme volonté de servir la Patrie par les moyens de la poésie (surtout ceux qui ne peuvent à combattre). Pour l’instant, au vu du corpus réuni, il nous semble possible d’affirmer qu’un grand nombre d’auteurs ont essayé de dire la guerre. Il nous incombe de nous projeter 150 ans plus tôt et de comprendre que les contemporains ressentaient le devoir de porter un « discours sur la guerre » qui faisait l’actualité. Ce qui est autre chose qu’écrire à plusieurs années de distance, dans un esprit plus serein et distancié. Ce discours, par son caractère performatif, devait rejoindre l’émotion des lecteurs, devait transmettre les événements et en même temps soutenir la société. Dans ce jeu, bon nombre de thèmes et de personnages ont été créés (le franc-tireur ou le soldat allemand voleur de pendules, par exemple) et il y eut certes cristallisation en stéréotypes de ce qui se passait (ce qui a donné naissance à une mythologie guerrière)²⁸⁸. L’objectif de l’écriture guerrière était de contribuer à la création identitaire d’une communauté nationale ; contribuer à la création de l’identité combattante ; et influencer la mémoire²⁸⁹ de l’événement que la société construit (par exemple que le droit était du côté de la France, la force du côté du prussien barbare).

²⁸⁶ P. NORA, « L’événement monstre », *Op. cit.*

²⁸⁷ À cette question, Nicolas Bianchi répond par la négative pour ce qui concerne la poésie de 14-18 : « [...] les principaux écrivains de 14 auraient massivement échoué dans leur rôle de témoins, en ressuscitant sous une plume baignée de la légitimité du vécu, cette exaltation, ces vieux clichés stylistiques et ces légendes militaires que la tradition leur avait livrés comme des outils tout prêts pour dépeindre le fait guerrier. » (« Introduction : deux champs littéraires dans la tourmente de 14-18 », In N. BIANCHI, T. GARFITT. *Op. cit.*, p. 1-30).

²⁸⁸ Voir plus haut, p. 54-55.

²⁸⁹ Renvoyons ici à la problématique de la représentation du passé chez Paul Ricœur, qui institue un lien dialectique entre présence et absence, et considère le sentiment de distance ressentie propre au souvenir. Dans sa réflexion, le philosophe souligne le rapport étroit (mais pas d’exclusion de type ou l’un ou l’autre) qui existe entre l’*ars oblivionis* et l’*ars memoriae* : tous deux ont une visée heureuse du passé. L’oubli, symbole de la vulnérabilité historique, réveille le manque de fiabilité de la mémoire et la mémoire à son tour est conçue comme un rappel, une recherche active de la vérité (*La mémoire, l’histoire, l’oubli*, Paris, Seuil, « coll. Points Essais », 2000).

Concluons sur ce sujet avec les mots d'Émilien Carassus prononcés en 1971 lors de la conférence sur les écrivains et la guerre de 1870. Ils datent, mais ont ouvert la voie vers une reconsidération du rôle de la littérature de 1870 (les contributeurs n'ont débattu que d'intellectuels et écriture romanesque) :

On voit aussi que l'une de conséquences de 1870 sera une orientation plus nettement marquée – et qui se confirmera – vers une littérature « engagée » ou didactique : l'écrivain ne s'accorde peut-être plus, comme à l'époque romantique, une investiture messianique, mais il se confère volontiers une délégation à la formation morale et civique.²⁹⁰

Mettre en vers la défaite

« La difficulté à représenter la guerre [...] ne date pas de 1914 », affirment Bianchi et Garfitt : pour les écrivains de 1870-71 le problème fut moins la guerre que la défaite.

La réalité propose, la poésie dispose²⁹¹. Comment change la poésie mise à l'épreuve par l'histoire ? Pour répondre à cette question, il faut examiner la versification²⁹² (est-elle traditionnelle ? Reproduit-elle des rythmes chansonniers ?) Puisque l'on a déjà souligné l'urgence de l'écriture, il faudra surtout analyser le lexique (peut-on repérer des innovations dans le langage ?) et les thèmes (le « quoi ? » et le « comment ? » qui modèlent la mémoire dont on a parlé plus haut). Le verbe « disposer » que nous employons est à entendre en ce sens : nous envisageons le corpus comme un ensemble d'écrits qui entrent en contact par voie d'intertextualité, mais également circulent dans un milieu social et littéraire précis²⁹³.

Nos explorations s'inspireront des axes de réflexion du colloque de Vaillant et Pereux susmentionné²⁹⁴ : les pratiques de communication et de diffusion qui influencent les choix formels des poètes ; l'oralité (déclamation, lecture publique, mise en chanson) ; la publication

²⁹⁰ Rapport d'Émilien CARASSUS, *Les Écrivains français devant la guerre de 1870 et la Commune*, Op. cit., p. 15.

²⁹¹ Nous empruntons, en la modifiant un peu, une formule, « La réalité propose, l'imaginaire dispose », employée par Pierre Nora dans « L'événement monstre », *Op. cit.*

²⁹² Iouri Lotman rappelait au chercheur qu'il faut non seulement se demander *comment* un texte est organisé mais plus encore *pourquoi* il est structuré d'une manière ou d'une autre. Il rappelle aussi que la structure des vers est toujours un phénomène lourd de sens. *Op. cit.*, 140-146.

²⁹³ « L'écrivain ne crée par *ex nihilo*, il s'inscrit d'une part dans l'espace des représentations et des discours sociaux, de l'autre dans un espace des possibles structuré, qui lui offre des genres, des modèles, des manières de faire – autant de faits sociaux spécifiques au monde de lettres, qui varient dans le temps et dans l'espace. » (« La sociologie des œuvres », In G. SAPIRO, *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, « Coll. Repères », 2014, p. 57-84).

²⁹⁴ Les actes du colloque sont à paraître aux Presses universitaires de Nanterre. Signalons parmi les nombreuses interventions la communication de Solenn DUPAS, « Rimer au risque de l'actualité : contestation politique et innovation poétique autour de 1870 ».

en livre des écrits et la transformation consécutive de la fonction de ces-derniers ; la poésie de circonstance comme discours qui porte un jugement sur le réel et la volonté d'action immédiate sur celui-ci (le côté pragmatique) ; le côté proprement esthétique. L'étude de la versification se penchera sur les formes poétiques pour comprendre si une forme est plus apte qu'une autre ; de plus, on essayera de comprendre l'aptitude de la poésie à signifier l'événement circonstanciel, et l'apport de la versification à la circonstance.

Pour le moment, on peut réaffirmer que l'objectif fondamental est de renforcer le patriotisme, de soutenir l'armée et, une fois la République instaurée, de convaincre la population de la bonté de la « guerre à outrance », de fédérer la population autour des valeurs de la République (honneur du devoir, devoir dans l'honneur, devoir de sacrifice), dont le premier qui allie les autres est l'amour inconditionné de la Patrie²⁹⁵. Le lecteur n'est jamais sollicité pour l'émouvoir, on ne cible pas la condamnation de la guerre, mais plutôt l'excitation de la haine contre l'ennemi. Nous verrons que les mots en guerre sont presque toujours les mêmes, mitraillés dans ce que l'on peut appeler une guerre des mots. Il est important de souligner également l'héritage de la chanson française qui inspire les écrivains : la stratégie est claire, non seulement elles soutiennent le moral des soldats mais elles sont simples, faciles à comprendre et à retenir.

La poésie de guerre, telle que nous la comprenons ici, non seulement « peut être engagée et se veut parole politique [...] [et] en tant que parole poétique [peut] s'inscrire dans une politique au présent²⁹⁶ », mais encore elle peut à bon droit constituer un « lieu de mémoire » de la guerre de 1870.

En résumé, on a vu que l'Histoire impose à la littérature l'urgence d'intervenir. Elle demande à l'écrivain de répondre à l'appel et de forger une écriture qui soit transmission de valeurs patriotiques et de représentations assurant le consensus et la mobilisation massive pour la défense de la patrie. Du fait de son positionnement au cœur de la cité, et donc de son rapport étroit à la population, la guerre lui demande encore sa participation²⁹⁷ dans le soutien autant des civils que des combattants. Finalement, l'écriture doit se confronter à un langage de guerre, à son argot et à ses codes d'énonciation particuliers : « la guerre bride également la parole²⁹⁸ » et

²⁹⁵ « L'amour de la patrie est le premier des fétiches discursifs » (« Le fétiche patriotisme », In M. ANGENOT, *1889, un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1989, p 132).

²⁹⁶ P. PETITIER, *Op. cit.*

²⁹⁷ C'est par exemple ce que bon nombre d'écrivains expriment dans leurs préfaces (voir la Troisième partie, III.2 Le Panthéon ou le patriotisme en paratexte). Pareillement, la conférence d'ouverture aux « Matinées littéraires » du Théâtre Français tenue par M. Légouvé « L'alimentation morale pendant le siège » s'insère en ce contexte (voir III.6).

²⁹⁸ F.-X. LAVENNE, O. ODAERT, *Op. cit.* p. 12.

plie la langue à ses objectifs. Toute ambition à la dominer s'avère chimérique, le langage est l'« arme de bouche²⁹⁹ » des belligérants.

²⁹⁹ « La rhétorique patriotique participe “aux armes de bouche” utilisées pour exciter l'ardeur des guerriers, pour développer leur violence objective, observable, assumée et destinée à leurs ennemis. », In Violaine Sebillotte, CUCHET, « “Mourir pour la patrie” : La rhétorique patriotique et la violence de guerre : l'exemple de l'Iliade », In Jean-Marie BERTRAND (dir.), *La violence dans les mondes grec et romain* [En ligne] Paris, Éditions de la Sorbonne, 2005, p. 377-394 [En ligne] URL : <http://books.openedition.org/psorbonne/22052>.

II DEUXIÈME PARTIE LES POÈTES FACE À LA GUERRE DE 1870

II.1 PRÉSENTATION DE LA COLLECTION

« La guerre de 1870 et le Siège de Paris, et d'une autre façon la Commune, ont donné lieu à toute une littérature en prose et en vers qui a pour une très grande partie sombré dans l'oubli. [...] Nous ne procéderons pas ici à un bilan de cet ensemble ; il y faudrait un volume. [...]»³⁰⁰ »

La constitution de la collection³⁰¹ a été à la fois la tâche la plus importante de notre travail de recherche, et la plus compliquée : notre démarche a été empirique, quasi artisanale et, du moins au départ, assez tâtonnante. Comme on l'aura compris, aucune étude ni ouvrage de synthèse récent n'existe sur la poésie patriotique inspirée par la guerre franco-allemande. Les informations, et parfois même les textes sont éparpillés dans les histoires littéraires (plus ou moins contemporaines des événements), les anthologies, les dictionnaires de littérature, les articles de presse, les essais de l'époque ou encore les ouvrages d'historiens qui, eux, ont interrogé plus largement les questions de la mémoire de la guerre (avec quelques contributions très générales autour de l'impact de la guerre sur les écrivains).

D'un point de vue strictement technique, la « révolution numérique » permet l'accès à une grande quantité de sources (la majorité des textes est disponible en libre accès sur *Gallica*), quoiqu'une quantité notable de textes soit seulement disponible en consultation traditionnelle : ces textes ont été donc saisis manuellement. D'autres textes ont été repérés à travers des sources diversifiées : *NumeLyo*, *Googlebooks*, archive.org, *Wikisource*, *Projet Gutenberg*. Le catalogue proposé en annexe renseignera sur la localisation et l'origine de chaque document.

La consultation des bases de données, catalogues et répertoires, constante jusqu'à la fin de notre parcours, reste ouverte. Or, bien que les projets de numérisation aient élargi la perspective des chercheurs de toutes les disciplines en leur donnant accès à une quantité énorme de documents, il est indispensable de souligner quelques failles que l'on rencontre au moment où l'on doit non seulement effectuer des recherches dans le texte, mais surtout quand l'on doit

³⁰⁰ Commentaire du poème « Le Sacre de Paris » In Edgar PICH, *Œuvres complètes de Leconte de Lisle*, T. IV, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 395-396.

³⁰¹ Le glossaire du PIAF (Portail International Archivistique Francophone) définit la collection comme suit : « réunion artificielle de documents en fonction de critères communs liés à leur contenu ou à leur support, sans considération de leur provenance, par opposition au fonds d'archives constitué de façon organique » [En ligne] URL : https://www.piaf-archives.org/sites/default/files/bulk_media/glossaire/glossaire_papier.pdf.

concrètement travailler *sur* les documents. Le cas de notre recherche est particulièrement parlant à cet égard et permet de cerner la représentation de la littérature sur la guerre de 1870 dans les bases des données et bibliothèques numériques.

Nous avons rencontré des obstacles à la fois à l'étape de la fouille des bases de données, catalogues et moteurs de recherche à l'étape de la manipulation du document (rappelons que l'analyse textuelle numérique que nous envisageons requiert un document au format texte). Sous l'angle de l'activité de fouille, la difficulté rencontrée est la présence/absence de métadonnées « sémantiques »³⁰² cohérentes et standardisées : la guerre franco-allemande n'apparaît en effet en tant que métadonnée « sémantique »³⁰³ que pour les ouvrages historiques et pour les auteurs les plus célèbres. Ainsi, comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, il arrive que l'on parte sur les traces d'un texte mentionné dans un document, mais qu'il ne soit pas indexé, et qu'une requête par sujet (simple ou avancée) ne soit pas efficace pour le repérer. Envisager des requêtes homogènes par mots clé dans le champ du titre nous a permis d'observer que les résultats obtenus montrent un nombre très élevé de textes génériques (ouvrages de type historique et militaire, journalistique, témoignage en prose) et, en contrepartie, un nombre limité de textes versifiés (en outre, souvent ce sont les mêmes textes qui reviennent³⁰⁴). Les textes versifiés restent donc très difficiles à détecter. De plus, l'inconvénient des informations bibliographiques lacunaires surcharge le travail de consultation sur place des textes non numérisés, puisqu'il faut d'abord demander le texte repéré en consultation, vérifier la pertinence du texte (en termes de genre : poésie et non pas prose ; en termes de sujet : la guerre de 1870 ; et en termes d'année : date d'édition entre 1870 et 1900 environ, tout en admettant une flexibilité jusqu'à la Première Guerre mondiale) et seulement après passer à l'étape de saisie manuelle pour enfin pouvoir travailler dessus. Sous l'angle de la manipulation des textes numérisés, la capture par reconnaissance optique des caractères (OCR) permet des recherches très rapides en

³⁰² Nous entendons par là les éléments contenus dans les champs de requête « sujet » et « thème ».

³⁰³ Rappelons néanmoins la présence d'une série de documents à caractère purement historique sous le titre « Recueil. Brochures sur les campagnes de France 1870-1876 » conservés à l'Arsenal sous les cotes 8-H-11150 (3), 8-H-11150 (7), 8-H-11151(1) et 8-H-11151 (7) ; la note précise « Réunit 344 pièces sur la guerre franco-allemande de 1870-1871 et les années qui suivirent dont plusieurs des "Documents publics pour servir à l'histoire de la guerre de 1870-1871" ». L'Arsenal conserve également une boîte (B 40045-40222) réunissant un ensemble de pièces, feuilles volantes, plaquettes sur la guerre de 1870-1871. Nous remercions les conservatrices de la bibliothèque de l'Arsenal qui nous ont aidée à retrouver cette boîte à partir d'une indication (« Bibliothèque de l'Arsenal. *Pièces sur la guerre de 1870-1871*. N° 14297 », p. 451, T. 2) fournie par Charles Lenient dans son étude *La Poésie patriotique en France dans les temps modernes*, *Op. cit.*

³⁰⁴ Citons ici à titre d'exemple les résultats obtenus en consultant le catalogue en ligne de la Bibliothèque Thiers à Paris. En saisissant la requête « poésie de la guerre de 1870 » on obtient 11 résultats et les auteurs suivants : E. Bergerat, F. Coppée, A. Glatigny, J. Poisle Desgranges, L. Siefert, L. Vermeil, C. Mendès ; en revanche, la requête par sujet « guerre franco-allemande » (option « dans la littérature ») permet d'obtenir des résultats substantiels si l'on s'intéresse aux études critiques (organisés comme suit : dans la presse, destruction et pillage, femmes, monuments, musées, etc).

plein texte, cependant il arrive très fréquemment que les lettres ne soient pas reconnues, d'où les fautes d'orthographe ou les vides dans le document, qui imposent une manipulation manuelle des textes. De plus, le téléchargement du document est possible au format texte, mais pour les textes poétiques on perd la substance même de la poésie, c'est-à-dire les vers et les strophes. D'où la nécessité de télécharger le document au format PDF et d'opérer ensuite l'océrisation du document et la correction éventuelle des fautes. Ces considérations nous portent à rejoindre Mareike König³⁰⁵ qui a très récemment souligné qu'« une partie de l'information reste inaccessible en ligne » : le cas spécifique de la littérature liée à la guerre de 1870 est un bon exemple du *déséquilibre* que le numérique introduit dans le traitement des thèmes et *in fine* dans les choix des chercheurs voire des utilisateurs curieux, qui pourraient par conséquent aboutir à des conclusions erronées.

Pour finir, l'intérêt de présenter une collection et un corpus nouveaux est non seulement littéraire mais aussi historique (on revient à l'influence bidirectionnelle entre littérature et histoire). En effet, l'intérêt (que l'on voudrait communiquer aux lecteurs) et l'objectif de notre recherche résident dans le fait de redonner la voix aux auteurs/acteurs qui ont écrit sur la guerre, de leur redonner leur pouvoir de se raconter et de raconter les « faits » tels qu'ils les ont vécus. En voici quelques exemples :

Edgar Reyle, « Gloria Victis ! », à propos en vers interdit par la censure, probablement en raison de son appel à *ne pas oublier*. La couverture rappelle la lecture des vers dans le Théâtre de Metz le 20 février 1908 par M. Dory³⁰⁶. Citons ci-après quelques vers :

[...] O muse ! d'évoquer tous ces rêves amers,
Ton mystique regard, tes yeux divins, si clairs,
Se voilent soudain de tristesse.

[...]

La Jeunesse, qui n'a pas vu les lourds canons
Avec rage gronder, saura-t-elle des noms
Pour les dire aux races futures ?

[...]

Non ! rassure-toi, Muse et chasse ces pensers [sic] :
Qu'importe qu'ils soient loin, les mauvais jours passés,
La Reconnaissance est là ... vive –
Ella saura parler par ce fier monument,
– Rêve ému d'artiste, allant jusqu'au firmament
Et semblant dire : « Qu'elle vive ! » [...]

³⁰⁵ Mareike KÖNIG, « Quelles perspectives pour l'histoire de la guerre 1870-1871 à l'ère du numérique ? », in : *Guerre franco-allemande / Deutsch-Französischer Krieg*, 24/05/2020, [En ligne] URL : <https://guerre1870.hypotheses.org/?p=1924>.

³⁰⁶ Référence CBBR8R4.

Eugène Watrin, *Échos poétiques de Lorraine. Poésies*, Guénange, Imp. des orphelins-apprentis, 1910. Le recueil a été couronné par l'Académie des Jeux floraux du Languedoc dont l'auteur est « maître » et « mainteneur ». L'introduction indique : « [...] il suffit de lire « Mon vallon d'enfance », « De profundis », « Couronne d'épines », « Égoïsme et bravoure », « Mon pays de Lorraine » où se révèlent le patriotisme, et on ne lira pas sans émotion l'« Apostrophe aux soldats Français tombés sur les champs de bataille de 15 et 18 août 1870 ». On signale la poésie « La dernière cartouche » qui fait directement allusion à la guerre de 1870 et qui porte en épigraphe la date et le lieu auxquels est fait référence, « Saint Privat, 1870 ». Dans d'autres poèmes, le poète fait allusion aux conséquences de la guerre sur la Lorraine, tels que les sonnets « Dieu et Patrie » et « Le sol natal », ou aux morts en bataille dans « Le glas des morts » ;

« Lettres de Marius. Le 3^e zouaves à Sedan », daté 16 octobre 1870 et « À l'Allemagne », poème écrit par un garde national volontaire et paru dans *Le Messin* le 22 septembre 1870 sont reproduits dans Auguste Dalichoux, *Les dernières journées de Metz la Pucelle*, Cherbuliez, 1871³⁰⁷ ;

Louis Leupol, « La Guerre. Nouvelle méditation orientale » et Henri Galleau, « Le Cloarec ou le soldat-séminariste à l'Armée de la Loire » reproduites dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (4^e série 1869-1872 tomes IV et V) ; Hippolyte Roy, « Noisseville », poème daté 4 octobre 1908 et dédié au lieutenant J.-P. Jean, ancien président du Souvenir Français en Alsace-Lorraine, reproduit dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (6^e série 1917-1917 tome XIV)³⁰⁸.

II.2 Description de la collection

Les années 1870-1898 offrent un observatoire idéal de l'évolution du sentiment patriotique et de l'affirmation du nationalisme. D'autres périodes pourraient certes être envisagées, d'autant plus que la représentation du conflit franco-prussien est jusqu'à la Première Guerre mondiale. Afin d'analyser la mémoire du premier en poésie, et de d'établir un lien entre les deux-événements, lien qui s'est construit aussi³⁰⁹ à travers la littérature, nous avons d'abord choisi d'étudier la scénographie de l'inauguration des monuments aux morts de 1870, qui

³⁰⁷ Référence CBBR8D1.

³⁰⁸ Respectivement CE30 1869-1872 et CE30 1916-1921.

³⁰⁹ « [...] il est essentiel de situer la façon de commémorer après 14-18 dans la continuité d'une réflexion qui commence dès la Révolution française et s'affirme à partir de la défaite de 1870, alors que ce conflit a profondément infléchi le regard des écrivains, journalistes et acteurs politiques. », Stéphane TISON, *Op. cit.*, p. 17.

pévoit la récitation de poésies tantôt bien connues, tantôt écrites pour l'occasion. Dans l'impossibilité de traiter tous les écrits, nous nous efforcerons de donner un aperçu de la permanence du thème de la guerre dans la partie II.6³¹⁰.

Le découpage chronologique dont nous nous sommes inspirée procède de la distinction entre poésie *de* la guerre et poésie *sur* la guerre établie par Leonardo Sciascia évoquée plus haut dans le texte (I.2.ii). Dans son sillage nous avons distingué la poésie écrite à chaud, dans les années 1870-1871 de la poésie postérieure à la guerre, en effectuant un découpage correspondant peu ou prou aux différentes décennies (années 1872-1879, 1880-1889, 1890-1898). Cette subdivision permet de mieux cerner l'évolution du souvenir de la guerre en poésie, celle des thèmes choisis et du sentiment patriotique exprimé. D'autres découpages chronologiques sont certes envisageables³¹¹, mais le choix que nous avons fait ne nous interdit pas de faire de coupes synchroniques afin d'esquisser au moins l'évolution du discours patriotique sur la guerre au fil des années : nous choisirons 1873 la libération du territoire ; et la décennie 1872 – 1882 caractérisée par l'organisation annuelle des Fêtes de l'arbre de Noël pour Alsaciens et Lorrains exilés à Paris, où en ouverture de chaque soirée un poème, qui devait chanter les sentiments de toute la communauté, était déclamé³¹².

La collection de poésies sur la guerre que nous avons établie est composée de **3170** textes versifiés (dont 17 pièces dramatiques) et de **479** écrivains³¹³ (dont vingt-sept anonymes) ainsi répartis :

ÉCRIVAINS

PRODUCTION POÉTIQUE

³¹⁰ Dans le répertoire en annexe on trouvera la mention des poèmes et/ou recueils jusqu'en 1898 et même après.

³¹¹ Voir par exemple les cinq étapes de la périodisation établie par Karine VARLEY dans son étude *Under the Shadow of Defeat. The War of 1870-1871 in French Memory* (Palgrave Macmillan, 2008) : 1871-1873, découpage qui englobe les années de l'occupation allemande et qui met en avant la libération du territoire, 1873, comme terminus *ante quem* et *post quem* ; 1873-1878, la période dite de l'Ordre moral ; 1878-1887, le moment où les républicains consolident leur pouvoir ; 1887-1904, la crise boulangiste, l'affaire Dreyfus ; 1905 la crise marocaine puis la Première Guerre mondiale.

³¹² Nous nous réservons d'étudier les coupes synchroniques suivantes dans un dernier temps : 1881 (dix ans de la fin de la guerre) et promulgations de trois lois importantes (enseignement, presse, réunions publiques) sous le ministère Ferry ayant des conséquences sur la diffusion de la poésie « patriotique » ; 1887, crise franco-allemande (Affaire Scnæbelé) et débuts du boulangisme ; 1889, centenaire et contre-centenaire de la Révolution, « splendeurs et misères » du général Boulanger ; 1894, début de l'Affaire Dreyfus. Références historiques : Francis DEMIER, *La France du XIX^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, Coll. « Points - Histoire », 2000 ; Dominique LEJEUNE, *La France des débuts de la III^e République*, Paris, Armand Colin, 2016 ; Vincent DUCLERT, *La République imaginée 1870-1914*, Coll. *Histoire de France* (dir. J. CORNETTE), Belin, 2010.

³¹³ Voir le tableau détaillé en annexe. Dernière mise à jour : mars 2022 (les écrits de la BLF après 1871 et ceux qu'on n'a pu vérifier ne sont pas inclus). Éléments à signaler : un certain nombre de textes n'ont pas de date (s. d.) ; pour d'autres la date est incertaine (point d'interrogation) ; le caractère x en rouge indique les textes qu'on n'a pas repérés ; un certain nombre de textes sont publiés au-delà de la période envisagée.

1870-1871	245 (dont 20 anonymes)	949 ³¹⁴
1872-1879	149 (dont 5 anonymes)	1201
1880-1889	92 (dont 2 anonymes)	709
1890-1898	35 (dont 1 anonyme)	291

Le résultat obtenu montre l'impact de la guerre de 1870 sur la poésie et sur le monde littéraire de l'époque. On observe à la fois une haute densité dans l'écriture de l'événement, et une courbe décroissant au fil des années, qui marque le fait que le thème de la guerre mobilise de moins en moins. On remarque une faible croissance du nombre de textes pendant les dix années qui suivent la guerre : le taux d'écriture des années 1872-1879 est de très peu supérieur à celui de la seule année 1870'-1871. En revanche, la comparaison entre la densité d'écriture des deux premières périodes et des décennies 1880 et 1890 indique pour ces dernières un rythme toujours plus faible.

Le décompte a été fait en fonction du nombre de textes. Dans le cas de recueils de vers, on a retenu le nombre des poèmes dont il est effectivement composé. Tout ouvrage réédité est exclu du décompte : la dernière édition (la 138^e !) des *Chants du soldat* de Déroulède dont nous avons connaissance date de 1889 mais nous n'avons pas systématiquement ajouté ces poèmes (nous avons signalé les rééditions/réimpressions dans une case spécifique). Il en va de même pour *L'Année terrible* de Victor Hugo qui compte 17 éditions l'année de sa parution et continue d'être réédité jusqu'en 1913 avec *Les Châtiments* chez Flammarion. Seul ce qui était effectivement « nouveau » a été retenu. Pour le recueil d'Albert Delpit *L'Invasion 1870*, publié par Lachaud – première édition en 1870 (vingt-six poèmes), 12^e édition revue et augmentée composée de trente-cinq poèmes l'année suivante – nous n'avons retenu que les onze nouvelles pièces.

La méthode de comptage adoptée permet d'éviter une représentation biaisée de la réalité : le décompte des rééditions pousserait en effet à la hausse la production poétique. Considérer les deux éléments séparément permet d'étudier comment, après l'essor patriotique de 1870-1871, l'écriture sur la guerre a été traitée par les écrivains : en effet, les rééditions des brochures vont de pair avec l'inclusion des poésies dans les recueils poétiques rassemblant la production de plusieurs années. Si, comme l'affirme Yan Mortelette la production des poètes parnassiens faiblit après l'essor patriotique et que débute alors la période des rééditions³¹⁵, l'opération n'a pas empêché les auteurs de recueillir les poèmes engagés (c'est ainsi que Y. Mortelette les définit) en volume ou en recueils. Pour ne fournir que quelques exemples, les poèmes de François

³¹⁴ Nous incluons dans ce groupe les textes dont la date est incertaine, marqués « s.d. », « ?? » et « 187* ».

³¹⁵ « Aucune œuvre saillante n'est publiée au cours de la décennie [lire les années 1870] : c'est une période de réédition et de préparation », Y. MORTELETTE, *Op. cit.*, p. 297.

Coppée sont réunis dans le recueil *Les Humbles* sous le titre « Écrit pendant le siège » (on les retrouvera dans le même ordre jusqu'à l'édition de 1923). De même pour André Theuriet dont le recueil *Le bleu et le noir : poèmes de la vie réelle* (Lemerre, 1874) regroupe les quatre poèmes sur la guerre dans la section « Aux avant-postes : souvenirs du siège 1870-1871 ». Enfin, du point de vue de la réception, considérer les rééditions produit une donnée que l'on peut comparer à la production poétique « nouvelle », et qui permet d'apprécier les textes qui ont surmonté la contingence. Les rééditions font souvent l'objet de remaniements successifs pour des raisons éditoriales ou pour améliorer les écrits, ce qui témoigne d'un accueil favorable de la part du lectorat. C'est le cas par exemple d'Albert Delpit, dont l'édition Ollendorff parue en 1891 présente des remaniements considérables par rapport aux premières éditions, et ce dès le titre : *Poésies. Les Chants de l'invasion. Les Dieux qu'on brise* indique d'emblée qu'il ne s'agit plus d'un recueil « autonome » mais qui rassemble poèmes sur la guerre et poèmes postérieurs. C'est également le cas de *Pendant la guerre* d'Eugène Manuel, plusieurs fois réédité par Michel-Levy au cours des années 1870 et 1880 : il sera recueilli en 1888, augmenté de pièces inédites, dans le volume *Poésies du foyer et de l'école* dans la section « Poésies patriotiques », réédité à son tour en 1908 par Hachette ; plus tard, en 1899, paraissent les *Poésies complètes* (Calmann-Levy) où les poèmes sont classés en « Pendant la guerre » et « Après la guerre ». Quatre poèmes inédits sont joints.

II.2.i De l'hétérogénéité de la collection

Le massif des textes poétiques sur la guerre de 1870 est hétérogène à bien des égards ce qui permet de mieux saisir le contexte de production des œuvres sur la guerre, les écrivains impliqués, leur statut et le degré d'institutionnalisation, bref la composition du champ littéraire où s'inscrit la production sur la guerre de 1870. Analysons la configuration sociale de la collection.

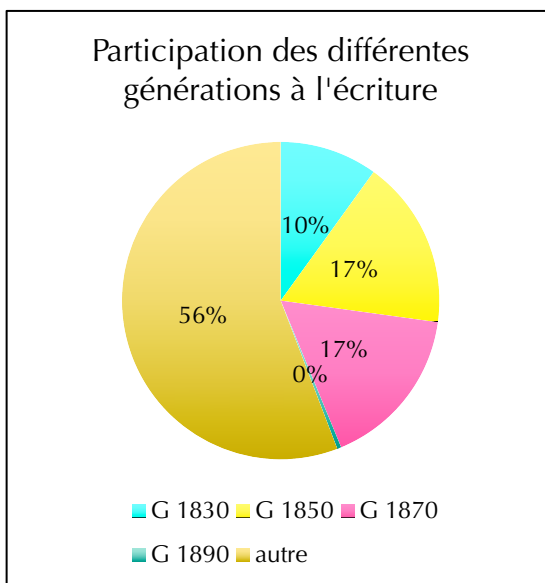
Hétérogénéité territoriale : la collection recouvre un territoire assez vaste, allant de la France (la majorité des textes est publiée en région parisienne), la Belgique, la Suisse et l'Algérie jusqu'au Mexique, en passant par l'Angleterre

Hétérogénéité de supports : pièces parues dans la presse, poésies de circonstance et à-propos dramatiques en vers imprimés pour la lecture dans les théâtres ou les salles de spectacle, poésies imprimées en brochures ou sur feuilles volantes (avec quelques placards), pièces recueillies en volume, pièces composées pour les concours de poésie.

L'étude des différents supports de ces textes qui n'ont pas séduit les maisons d'éditions et qui ont été pris en charge par des imprimeurs, des imprimeurs lithographes ou des typographes

permet de les distinguer des feuilles volantes. En effet, la mise en forme du texte et la mise en page sont parfois très soignées (brochures reliées, présence d'une page de garde, papier plus épais, choix des caractères typographiques : on trouve dans certains cas une préface, une épigraphe, une dédicace qui témoigne de liens avec l'auteur, voire parfois une table des matières, parfois même des *errata corrige*). Ces éléments s'accompagnent d'une indication d'appartenance à un milieu socioculturel bien défini : tel auteur est membre du Caveau³¹⁶ (Augustin Pollet), tel autre est journaliste, rédacteur en chef d'une revue et poète (Edmond Delière), tel autre appartient à la Société Archéologique et Littéraire Vendômoise (Charles Bouchet), pour ne citer que quelques exemples. Les formats et les pratiques d'impression montrent l'appartenance sociale des écrivains et une revendication à la prise de parole qui passe par le pouvoir économique, à la différence des écrivains dont les textes sont reproduits sur feuille volante.

Hétérogénéité linguistique : la grande majorité des textes est composée en langue française, mais il existe des textes en gascon³¹⁷, en breton³¹⁸ ou en occitan³¹⁹. Dans le souci de rendre le plus précisément compte la production, nous mentionnons ces textes, mais nous focaliserons, pour des raisons de compétences linguistiques, sur les textes en français ou ceux rédigés en langues dialectales, avec traduction en regard.



Hétérogénéité générationnelle : trois auteurs nés de la fin du XVIII^e siècle³²⁰ à la génération de 1870, toutes les générations sont plus ou moins représentées³²¹. D'après les notices biographiques qu'on a pu reconstituer,

le Caveau, société chantante et littéraire qui a connu des périodes troubles et plusieurs refondations, dont la membres, qui habituellement dinaient dans un caveau lors d'entre-eux signaient leurs publications « membre de la République », *Op. cit.*

Textes relevés via le site internet *Chansons bretonnes sur imprimés populaires*. Base de données de l'Institut Culturel de Bretagne. Graphique 1 : Distribution des écrivains par générations. Pour accéder aux résultats obtenus, suivre le lien internet H. GAIDOZ « La poésie bretonne pendant la guerre de 1870-1871 : étude de littérature provinciale », *Op. cit.*; S. NICOLAS, *Brezel 70 : la guerre de 1870 et la Commune de Paris vues à travers les chansons sur feuille volante en Basse-Bretagne*, Institut Culturel de Bretagne, 2016.

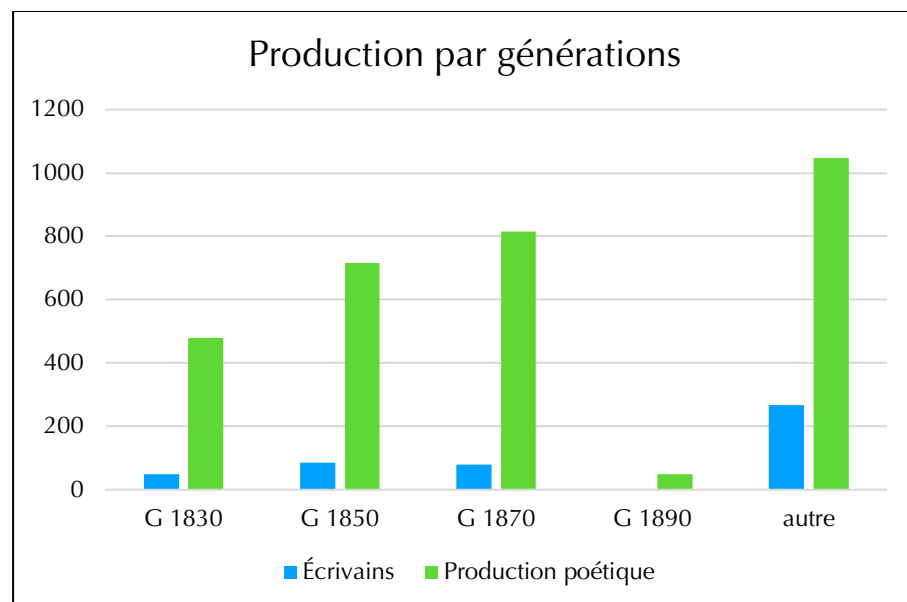
³¹⁹ Voir Frédéric MISTRAL, *Les Félibres*. Per l'Alsacio-Lourreno (Pour l'Alsace-Lorraine). Manadet de verses franceses, lengodoucians e prouvençals, Paris Maisonneuve - Avignon J. Roumanille, 1883.

³²⁰ Louis-Auguste Montalant-Bougleux (1794-1873), Guillaume-Casimir Pertus (17...-18...) et Mélanie Waldor (1796-1871).

³²¹ La subdivision générationnelle a été faite en suivant Claude Digeon, *Op. cit.*

quarante-huit appartiennent à la génération de 1830, quatre-vingt-trois à celle de 1850, quatre-vingts à celle de 1870 et deux à celle de 1890. Ainsi que le graphique l'indique, la catégorie « autre » réunit un nombre très élevé (269) d'écrivains difficiles à situer précisément dans la chronologie ont : au sein de ce groupe, on trouve soit des écrivains complètement inconnus (la plupart), soit des écrivains pour lesquels les données sont incertaines (une vingtaine ; ils sont marqués « 18.- ? », par exemple). Comment ces différentes générations se sentent-elles « mobilisées » par la guerre de 1870 ? Comment s'expriment-elles ? Bien qu'on ne dispose d'informations pour plus de la moitié des acteurs, le graphique montre que les générations de 1850 et de 1870 sont les plus concernées par l'écriture (34%), alors que pour la génération de 1890 le graphique tend à confirmer le jugement de Claude Digeon, à savoir que la guerre de 1870 est l'affaire des plus âgés³²².

Un autre graphique modélise la subdivision de la production écrite en générations :



Graphique 2 : Production poétique par génération

On constate de nouveau une forte hétérogénéité.

Hétérogénéité de métier : écrivains et écrivaines de métier, simples amateurs et amatrices et/ou totalement inconnus et inconnues.

Hétérogénéité sociale : origine nobiliaire (comtes, comtesses, marquis et marquises), milieu bourgeois (haute, moyenne mais aussi petite bourgeoisie), milieu militaire (du simple soldat aux rangs plus élevés de la hiérarchie), milieu populaire (simples citoyens, ouvriers), milieu religieux (abbés), milieu scolaire (enseignants, inspecteurs d'académie, secrétaires), milieu littéraire (écrivains, critiques, artistes dramatiques, hommes de lettres au sens large du

³²² Voir plus haut, pages 35-37.

terme). Ces catégories ne jouissent pas de la même reconnaissance par les instances de production (maisons d'édition, presse) et de légitimation (institutions, sociétés, académies).

II.2.ii Déterminer le profil des écrivains

La dissémination des informations voire l'absence de notices biographiques empêche de fournir un panorama sociologique plus complet, et déterminer le profil d'un auteur pose un problème de méthode : comment définir le statut d'un écrivain et sa place dans le champ littéraire contemporain puis sa place (ou plutôt, souvent, son absence) dans l'histoire littéraire ? Dans la situation exceptionnelle de l'écriture en temps de guerre, la question du statut de l'écrivain surgit de manière frappante : non seulement les ressources économiques des éditeurs baissent mais les écrivains les plus connus, ceux qui gravitent autour des cercles littéraires, accèdent souvent à la publication, les inconnus ou les amateurs se voyant refuser leurs écrits. Pourtant la fortune de Lemerre à cette période s'explique par le fait qu'il édite les jeunes refusés par les autres maisons d'édition³²³. Ce constat n'est pas seulement valable pour la poésie sur le marché éditorial depuis les années 1860, mais s'applique également plus généralement aux titres portant sur la guerre franco-prussienne.

Si l'on s'en tient strictement aux sources, on remarque une pratique auctoriale courante parmi les poètes sans renommée, à savoir celle de préciser l'identité de l'auteur (genre, appartenance sociale, profession, etc.) dans le paratexte (dans la plupart du temps en page de titre, mais également à la fin du texte) en complément du nom de l'auteur. Parfois, une part de l'identité de l'auteur est dévoilée, sans que son nom soit mentionné. La chose est fréquente lorsque l'auteur est une femme : sa nationalité, qui l'honore, prime alors sur son sexe – qui pourrait entamer sa légitimité à traiter la guerre. Ainsi *Deuils et Espérances* (Neuchâtel, Sandoz, 1872) est-il présenté comme un recueil de poèmes écrits « par une Française ».

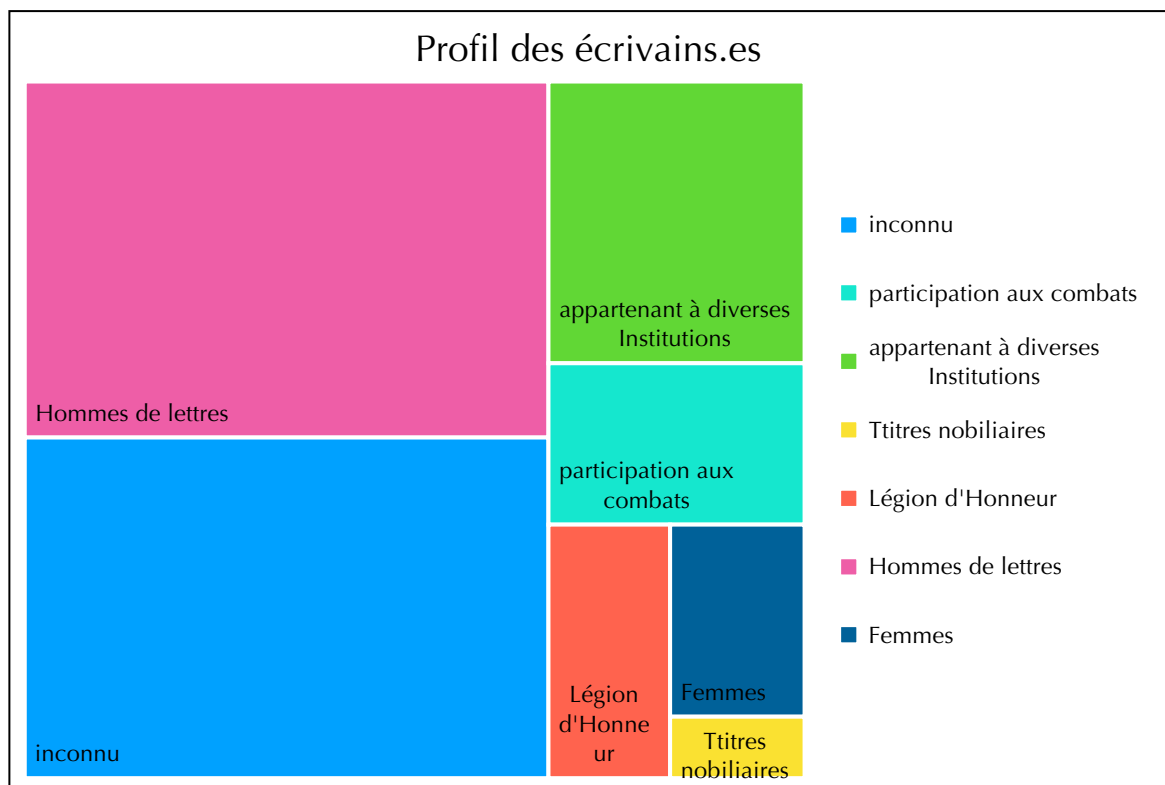
Les informations collectées autorisent un regroupement par catégories sociales – préliminaire à d'autres enquêtes – et, dans certains cas (la mention d'appartenance à des associations/sociétés

³²³ « Lemerre représente pour les Parnassiens l'éditeur potentiel de leurs recueils individuels. À cette époque, la plupart des éditeurs sont réticents à publier de la poésie, surtout celle des débutants : l'opération est financièrement trop risquée et le public préfère le théâtre ou le roman. [...] L'amitié des poètes qui avaient son âge, celle des maîtres reconnus comme Gautier et Banville, ses goûts personnels, qui les guidaient vers une réédition des poètes de la Pléiade, renforcèrent son ambition de devenir l'éditeur attiré des poètes inédits. », Y. MORTELETTE, *Op. cit.*, p.189.

Et Nicolas Valazza d'ajouter, à propos de la stratégie collective du *Parnasse contemporain* : « Cette formule astucieuse devait permettre aux plus jeunes, encore vierges de livres, tels Verlaine et Mallarmé, d'acquérir un statut d'auteur au sein de la livraison leur étant consacrée, tout en les recommandant à l'attention des lecteurs des maîtres reconnus (Gautier, Banville, Leconte de Lisle et Baudelaire). », *La Poésie délivrée, Op.cit.*, p. 51.

littéraires, notamment), permettent de distinguer la valeur socioculturelle de tel texte par rapport à tel autre. En se présentant, l’auteur conditionne déjà la place qu’il/elle occupe dans le champ littéraire. La reconnaissance de son statut d’écrivain amateur et sa légitimité à prendre la parole et à offrir sa propre vision de la guerre.

Pour ces deux dernières catégories (métier et appartenance sociale – que nous avons distinguées à titre heuristique), la modélisation au moyen d’un graphique s’avère plus compliquée, puisqu’un même acteur occupe souvent plusieurs positions. Néanmoins on a choisi de restituer la composition du profil des écrivains avec un graphique de type hiérarchique, afin que les éléments les plus importants frappent au premier coup d’œil :



Graphique 3 : Éléments pris en considération pour déterminer le profil des écrivains

Ainsi que le graphique le montre, nous manquons d’informations détaillées sur un nombre élevé (**173**) d’acteurs. Ce chiffre, rapporté à la production (souvent d’un seul texte), amène à conclure que la majorité d’entre eux a une origine sociale modeste et un faible capital culturel et, conjointement, que leur écriture est occasionnelle et sans prétentions. Cette production n’aboutit que rarement à l’édition, ne parvient pas à accéder au champ littéraire, et sa conservation dans le temps n’est pas assurée.

- **Les hommes et les femmes de lettres**

La catégorie des « hommes de lettres » est fort bien représentée, puisqu’elle compte **181** individus. Les femmes de lettres sont évidemment incorporées à cette catégorie, mais la

production féminine est par ailleurs mise en exergue dans le graphique : l'apport des femmes à l'écriture de la guerre est restreint (vingt-quatre femmes sur environ près de 500 contributeurs) mais pas sans intérêt. L'étiquette « hommes de lettres caractérise les individus dont les notices biographiques renseignent sur une activité d'écriture. Leur dépouillement révèle une variété de dénominations (« poète », poétesse », écrivain », « littérateur », « romancier », « romancière », homme ou femme « de lettres », « auteur ») et des fonctions – des professions liées à la pratique littéraire (journalistes, professeurs, traducteurs, critiques, etc.) et/ou des postes dans l'administration de la culture (bibliothécaires, archivistes, secrétaires, conservateurs, etc.) – postes souvent alimentaires – que permettent aux poètes de subvenir à leurs besoins, et éventuellement de dégager du temps pour se vouer à leur art. Certains écrivains exercent dans le domaine de la justice (avocats, notaires, juges de paix, etc.), de la médecine ou du commerce – toutes sphères de notabilité où les vocations littéraires étaient encouragées à s'exprimer au XIX^e siècle –. Enfin, les poètes combattants et quelques autres sont rattachées aux milieux militaires. En définitive c'est tout de même la légitimité que les instances de consécration, c'est-à-dire l'*institution*³²⁴, accordent à l'écrivain qui fait son statut.

- **Les instances de consécration**

La catégorie « appartenance à diverses institutions » est restreinte (70 individus) par rapport à la précédente. Elle inclut les systèmes de cooptation qui, en l'absence de reconnaissance professionnelle du métier d'écrivain, dotent les acteurs et leurs écrits du capital symbolique nécessaire à intégrer le champ littéraire, à y jouer un rôle, acquérir un statut, bref, à obtenir une légitimité. Sont rangés dans cet ensemble les membres de Sociétés et académies diverses, de l'Institut, du Parnasse, du Félibrige mais aussi les lauréats des divers concours (ceux de l'Académie française ou les Jeux Floraux) ainsi que les Prix Nobel.

Si le nombre d'écrivains réduit drastiquement lorsqu'on applique aux notices le filtre de « l'Institution », on constate que les représentants les plus en vue du champ littéraire ont également été sensibles au thème patriotique et à la poésie de circonstance. Bien que le nombre de textes qu'ils ont consacrés à l'événement soit souvent dérisoire rapporté à leur production générale, il témoigne du fait que l'écriture de la guerre n'est pas réservée aux poètes amateurs

³²⁴ « Si, à présent, on se reporte au système de lettres, on voit entrer en jeu des instances spécifiques dont le rôle est trop souvent minimisé. Ces instances possèdent une influence multiple et décisive dans le procès d'élaboration littéraire. [...] En résumé, leur fonction majeure est d'assumer la légitimité littéraire et de la reproduire à travers le crédit culturel dont elles font profiter les produits et les agents de production » ; Jacques Dubois précise ensuite qu'il existe une interférence continue entre les deux processus de production et de légitimation (*L'Institution de la littérature*, Espace Nord, 2019 [1978], p. 137-138).

ou aux romanciers naturalistes. L'Académie française elle-même a couronné des ouvrages poétiques ayant pour thème la guerre de 1870.

- **La récompense pour mérites au service de la nation : la Légion d'Honneur**

La prestigieuse Légion d'honneur – dont la devise rend hommage à tous ceux qui se sont distingués à titre militaire ou civil au service de la patrie³²⁵ – orne la boutonnière de trente de nos auteurs³²⁶(le 5,8).

Un chiffre apparemment négligeable, mais qui a son importance car la plus haute décoration honorifique française célèbre et distingue ceux qui se sont illustrés en temps de guerre, tout en possédant une fonction mémorielle. De là, le pouvoir symbolique de cette distinction à travers laquelle l'État, et spécialement la Troisième République, et crée des figures citoyennes exemplaires et assoit à travers elles le régime politique. Tous les décorés ne l'ont pas été en 1870-1871, mais sous la monarchie de Juillet, le Second Empire, ou la Troisième République – pour des raisons strictement liées aux faits d'armes. Dix-sept décorés ont participé à la guerre de 1870 comme : engagés volontaires dans la garde mobile, effectifs de l'armée, volontaires dans les services de secours aux blessés. La majorité des décorés l'a été sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, un compte-rendu des services (sur le modèle de l'état de service militaire) attestant leur activité littéraire.

En 1870-1871, les écrivains Albert Delpit (1871), Édouard Ledeuil (1870) sont nommés Chevaliers, et le Général Francis Pittié (1871) Commandeur, tous les trois sur le rapport du ministre de la Guerre.

Albert Delpit (classe³²⁷ 1869), originaire de la Nouvelle-Orléans a fait la guerre comme volontaire dans la Garde mobile et a publié son recueil *L'Invasion* immédiatement après les

³²⁵ Bruno DUMONS, Gilles POLLET (dir.), *La fabrique de l'honneur. Les médailles et les décorations en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2009 [En ligne] URL : <https://books.openedition.org/pur/137193>.

³²⁶ Ils sont : Théodore de Banville, Henri Auguste Barbier, Jules Barbier, Émile Bergerat, Marc Bonnefoy, Henri de Bornier, François Coppée, Albert Delpit, Paul Déroulède, Emmanuel des Essarts, Ferdinand Dugué, Louis Gallet, Charles Grandmougin, Édouard Grenier, Victor Hugo, Charles-Marie Leconte de Lisle, Édouard Ledeuil, Ernest Legouvé, Eugène Le Mouël, Frédéric Mistral, Jacques Normand, Édouard Louis Marie Ogier d'Ivry, Francis Pittié, Frédéric Plessis, Charles Richet, Gustave Rivet, Édouard-Henri Robert, Édouard Siebecker, Armand Silvestre, André Theuriet

Recherches conduites sur la Base de données Léonore des Archives Nationales. On trouvera en Annexe les détails des dossiers consultés.

³²⁷ Le terme « classe » désigne l'année de conscription et ne doit pas être confondu avec l'année de naissance. « En 1870 l'armée est donc composée en partie de jeunes gens issus de trois classes, celles de 1866, 1867 et 1868. Lors de la mobilisation les effectifs sont complétés par les conscrits de la classe 1869 qui n'avaient pas encore été incorporés. Et le 20 août 1870 ce sont ceux de la classe 1870 qui rejoignent les rangs. À tous ces hommes viennent s'ajouter ceux des classes 1866, 1867 et 1868

combats, puis en version augmentée quelques mois plus tard, atteignant la douzième éditions en 1871. Succès immédiat³²⁸ : « On dirait presque des articles de journaux, écrits, sur un bout de table, dans la fièvre du moment, par un poète », écrit Francisque Sarcey dans le *Gaulois*³²⁹. Les deux poèmes en ouverture et en clôture du volume témoignent du dévouement du jeune poète américain à la patrie française :

PRÉLUDE

[...] Ô France ! j'ai pris ton histoire
Dans ces deux cents jours écoulés,
J'ai pris tes souffrances, ta gloire
Et tes souvenirs écroulés ;

Et de tout cela, de ces crimes
Que les deux tyrans ont commis
De tes soldats, saintes victimes
De tes infâmes ennemis ;

De tout, des larges coups d'épée
Avec lesquels tu te défends,
J'ai voulu faire une épopée
Pour la léguer à tes enfants !

Août-Octobre 1870

À LA FRANCE

C'est nous qui les premiers t'avons tendu la main,
Ô France, au cœur du feu, reine du genre humain
Par delà l'Océan qui la garde enchaînée,
L'Amérique a béni de loin sa sœur aînée,
Choisissant pour unir son cœur avec le tien,
L'Heure où t'oubliaient ceux dont tu fus le soutien.

Tu le sais, elle avait une dette sacrée
Contractée envers toi qui l'avais délivrée ;

[...]

dont le numéro de tirage au sort a valu un service raccourci de cinq mois dans l'infanterie et l'artillerie. Autant dire que ces derniers n'ont pas bénéficié d'une formation militaire très approfondie. La mobilisation touche aussi les réservistes des classes 1863, 1864 et 1865, puis ceux des classes antérieures à 1863, célibataires ou veufs sans enfants, et âgés de moins de 35 ans. [...] on basera la recherche sur le processus de conscription pour nos ancêtres nés entre 1843 et 1850, et même, en tenant compte des critères de mobilisation, jusqu'à ceux nés à partir de 1836. », Jérôme MALHACHE, *Retrouver un combattant de la guerre de 1870*, Paris, Archives & Culture, 2020 [2018].

³²⁸ Voir § III.2, « La préface patriotique : inspiration et justification de l'écriture ».

³²⁹ *Le Gaulois : littéraire et politique*, 13 novembre 1870 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k520022x>.

Donc j'avais contracté deux dettes envers toi :
L'une que mon pays te devait comme moi
Pour avoir répondu jadis à sa prière...

Je me suis fait soldat pour payer la première.

L'autre est d'avoir dix ans parmi les tiens vécu...
Or, quand j'ai vu ton bras invincible, vaincu,
Pour payer celle-là j'ai jeté mon épée,

Et, triste, j'ai chanté ta sanglante épopée !

Paris, 31 octobre

Quant à Ledeuil (classe 1858), il a fait la campagne de 1870-1871 comme Lieutenant-Colonel des francs-tireurs de Paris-Châteaudun et a été décoré pour la défense de cette dernière. Homme de lettres et directeur de la bibliothèque de Bâle en Suisse, il a laissé des témoignages historiques publiés en 1871 et trois pièces écrites après les combats, imprimées en fascicules³³⁰. Enfin, le Général Pittié (classe 1849) a fait la campagne de 1870-1871 avec le grade de Colonel du 68^e régiment d'infanterie de l'Armée du Nord ; fait prisonnier de guerre à la capitulation de Metz, il a réussi à s'évader le 3 novembre 1870 et il a été ensuite secrétaire général de la Présidence de la République. Il a laissé un recueil en vers publié chez Lemerre en 1885 (réédité en version augmentée en 1886), *À travers la vie*, qui comprend douze poèmes sur la guerre datés de janvier 1870 à décembre 1871³³¹.

Paul Déroulède, Ferdinand Dugué et Édouard-Henri Robert sont nommés Chevaliers en 1872, sur le rapport du ministre de la Guerre et de l'Intérieur. Paul Déroulède, classe 1866, est le poète-soldat le plus prolifique, le plus étudié, dont le nom reste associé revanchisme signalons l'énorme retentissement qu'eurent *Les Chants du soldat* parus en 1872, réédités au cours des années 1880 (la 138^e édition date de 1889 chez Michel-Levy et Calmann-Levy – on ne compte pas les rééditions après 1900), augmentés de pièces nouvelles pour former les *Nouveaux Chants du soldat* (parus pour la première fois en 1875 chez Michel-Levy et réédités ensuite jusqu'à la 92^e édition en 1884). Même succès pour les *Marches et Sonneries* (parues en 1881 chez Calmann-Levy et rééditées jusqu'en 1886, 45^e édition) réunies en 1888 en un seul volume avec les *Nouveaux chants du soldat*, et les *Chants patriotiques*, parus en 1882 chez Delagrave, sorte de condensé des meilleures poésies de ces trois recueils. Mais la veine patriotique ne s'épuise pas là : à la fin des années 1880, Déroulède publie un nouveau recueil, *Refrains militaires*

³³⁰ « Pensée dédiée aux exilés Alsaciens », s. l. 1875 et « Les Anathèmes. Thiers. Gambetta. », Paris, Imp. Sammer, 1887-1888.

³³¹ « Angoisses patriotiques », « Pro Patria », La mort du héros », « La Défaite », « Á Jeanne d'Arc », « Metz la pucelle », « Ganelon », « Germania », « À la haine », « La France immortelle », « Á Gambetta », « La colère de Pallas ». ». Nous n'avons pu vérifier si les pièces ont été auparavant publiées individuellement.

(Calmann-Levy, 1889) et en 1896 il fait paraître les *Poésies militaires* (toujours chez Calmann-Levy), recueil illustré qui réunit un choix de poèmes tirés des *Chants du Soldat, Nouveaux Chants, Marches et sonneries* et *Refrains militaires*.

Ferdinand Dugué, lui, de trente ans l'aîné de Déroulède, auteur dramatique et poète, le plus vieux des combattants dont nous examinons le parcours (il est né en 1816), il est choisi comme délégué patriote de la Défense nationale pour le canton nord de Chartres, et publie en 1871 un recueil de trente-cinq poèmes, *Les Éclats d'obus* (Dentu), allusion à la force des vers du poète comparée à l'artillerie lourde employée par l'ennemi pendant le Siègne, ainsi que le poème « Mon titre » placé en ouverture du recueil l'explique :

Très savants dans l'art des batailles,
Les Allemands ont inventé
Ces canons Krupp, dont les entrailles
Font à chaque coup bien compté
Pleuvoir cent kilos de mitrailles
Dans l'enceinte d'une cité...

Et ces projectiles infâmes
Qui retombent de toutes parts
En gerbes de fer et de flammes
Ne visent jamais les remparts,
Mais de nos enfants, de nos femmes,
Calcinent les membres épars !...

Le poète aimant sa patrie
Sait forger aussi dans son cœur
une implacable artillerie
Comme n'en a pas le vainqueur !
La justice aide la furie,
Le droit combat avec l'honneur !

Et quand de sa pensée intime,
Comme *un obus* que rien n'éteint,
Jaillit l'impitoyable rime,
Son vol n'est jamais incertain :
Elle ne vise que le crime,
C'est le crime seul qu'elle atteint !...

Dieu lui-même a tracé la voie
Qu'elle suit à travers le ciel !
Chacun *des éclats* qu'elle envoie
Porte aux méchants un coup mortel
Et sur les fronts qu'elle foudroie
Imprime un stigmatte éternel !...³³²

Ancien inspecteur des lignes télégraphiques du Haut-Rhin, Édouard-Henri Robert, classe 1853, a fait la campagne comme Chef de service de télégraphe à Belfort pendant le Siègne et a été signalé pour sa nomination comme Chevalier de la Légion d'honneur au ministère de l'Intérieur

³³² L'italique est de l'auteur.

par le Commandant supérieur de la place de Belfort, le Colonel Denfert-Rochereau, par le préfet du Haut-Rhin M. Jules Grosjean et par le maire de Belfort, M. Mény. Une fois à la retraite, il a publié en 1888 *Souvenirs du siège de Belfort et Poésies alsaciennes-lorraines* (Oran, Perrier) : un témoignage en prose auquel s'ajoutent quatre poésies « lues au réunions annuelles de l'Association fraternelle des Alsaciens-Lorrains du département d'Alger ». Les poésies sont accompagnées d'un compte-rendu sur le déroulement des fêtes, d'un commentaire et d'un appareil de notes: « Toast porté aux femmes d'Alsace et de Lorraine » (vers lus à l'occasion du deux-centième anniversaire de la réunion de Strasbourg à la France (30 septembre 1681) et pendant le repas fraternel des Alsaciens et Lorrains d'Algérie, le 30 septembre 1881), « Remerciements de la France à l'Alsace-Lorraine » (vers lus au banquet fraternel des Alsaciens-Lorrains du département d'Alger, Mars 1887), « À la mémoire du Colonel Denfert-Rochereau » et « Ode à la Cathédrale de Strasbourg ».

Un dernier écrivain, Charles Grandmougin (le seul combattant recensé de la classe 1870) a été nommé Chevalier en 1896 sur le rapport du ministre de la Guerre, probablement pour son travail au bureau des archives administratives du Ministère, mais il a aussi participé à la guerre comme volontaire dans les corps-francs des Vosges. Il ne laisse pas une œuvre substantielle sur la guerre mais deux simples pièces : l'une en l'honneur du Colonel Denfert-Rochereau dite à Montbéliard, le 21 septembre 1879, à l'occasion de l'inauguration de la statue exécutée par M. Becquet, « Ode au colonel Denfert-Rochereau, défenseur de Belfort 1870-1871 » (Sandoz et Fischbacher, 1879) ; l'autre, « Patrie ! » (Louis Bon, 1885) éditée par un éditeur de Vesoul (Haute-Saône).

Signalons pour terminer quatorze décorés qui n'ont participé à la guerre qu'avec leur plume : Théodore de Banville, Auguste Barbier, Jules Barbier, Émile Bergerat, Henri de Bornier, François Coppée, Victor Hugo, Leconte de Lisle, Ernest Legouvé, Jacques Normand, Gustave Rivet et André Theuriet. La plupart d'entre eux a fait paraître ses poésies dans la presse, Jacques Normand et Gustave Rivet exceptés . Normand, classe 1848, avocat, s'est engagé volontaire dans les Gardes mobiles, 8^e bataillon des mobiles de la Seine mais il a été également sous-lieutenant de réserve au 31^e régiment d'artillerie et Lieutenant au 4^e régiment d'artillerie. La guerre terminée, il est entré à l'école de Chartes et a publié ses poèmes en volume chez Lachaud sous le titre *Tablettes d'un mobile* ainsi que *L'émigrant alsacien* (1873), un récit en vers donné à la Librairie du XIX^e siècle ; il a été décoré comme auteur dramatique. Ces quelques vers extraits du poème « À mon fusil » suggèrent l'état psychologique des soldats qui défendent les remparts de la ville assiégée, un mélange de regret et de nostalgie des guerres du passé où l'on se battait au corps à corps³³³, la longue attente et l'épuisement causé par la guerre de siège :

³³³ Gilles AUBAGNAC traite la question du corps à corps dans « Le camouflage et la Grande Guerre : du corps exhibé au corps masqué » où il explique que le corps à corps engage les valeurs de l'héroïsme,

[...]

Pendant six mois j'ai cru sans cesse
Qu'un jour viendrait où nous pourrions
Essayer tous deux notre adresse
Et trouver d'épais bataillons.

Hélas ! malgré notre espérance
Et nos efforts, mon vieil ami,
Nous n'avons sur la conscience
Le meurtre d'aucun ennemi.

[...]

Que belle était la vieille guerre,
Que beaux étaient les vieux combats,
Au soleil, en pleine clairière,
Cœur contre cœur, bras contre bras !

[...]

Alors on pouvait être brave ;
Maintenant on n'est plus que fort.
À plat ventre comme un esclave,
Vous attendez venir la mort.

Sur une colline lointaine
Votre lorgnette apercevra
Un peu de fumée, à grande peine,
Et c'est le coup qui vous tuera.³³⁴

Gustave Rivet, quant à lui, poète dès son plus jeune âge, originaire des Alpes françaises près de Grenoble, fait la campagne de 1870 en tant qu'ambulancier et écrit trois poèmes « L'Alsacien » (Grenoble, Dumas éditeur) et *1870-1871. Poésies* (« 1870 » et « 1871 », Librairie artistique). Quelques années plus tard, en 1874, il fait paraître chez Lemerre *Les Voix perdues* dont nous avons retenu les vingt-quatre poésies qui forment la première partie du volume, dédiée à Victor Hugo, « Les Patriotiques ». Certaines d'entre elles sont datées de 1870-1871, d'autres des années qui suivent. Dans « Esto Vir » écrit en 1871, l'auteur réfléchit, à l'invitation de la

de l'honneur. La dimension corporelle nourrit le débat sur la supériorité d'une partie sur l'autre et in fine donc un débat sur les enjeux nationaux. « Cette question de l'offensive dans laquelle la troupe française – la furia francese – pourrait exceller n'est pas nouvelle. Déjà, lors de la guerre franco-prussienne, les Goncourt écrivaient dans leur Journal à la date du 6 septembre 1870 : « Les armes de précision, c'est contraire au tempérament français ; tirer vite, se jeter à la baïonnette, voilà ce qu'il faut à notre soldat, si cela ne lui est pas possible il est paralysé. La mécanisation de l'individu n'est pas son fait. C'est la supériorité du Prussien dans ce moment. », « Le camouflage et la Grande Guerre : du corps exhibé au corps masqué », dans *Corps*, n° 12, 2004/1, p. 91-101 [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-corps-2014-1-page-103.htm>.

³³⁴ Ces deux derniers quatrains invitent au rapprochement aux soldats dans les tranchées pendant la Première Guerre mondiale : tant de la guerre de 1870 qu'en 14-18, les soldats n'ont plus le sentiment d'être des hommes « debout » ce qui, sur le plan symbolique, renvoie à une représentation d'hommes passifs (ils n'attendent que la mort) et impuissants (ils ne voient pas d'où vient le danger). Non seulement ils ne voient pas le danger, mais encore ils ne peuvent plus regarder l'ennemi dans les yeux.

locution biblique choisie, sur le passage à l'âge d'homme que l'expérience de la guerre a forcément accéléré :

Oui, j'étais un rêveur jadis, je le confesse.
Mon cœur, plein d'une immense et naïve tendresse,
Dans l'infini croyait ouïr de douces voix,
Et je chantais les fleurs, les oiseaux et les bois.

[...]

Puis, la Réalité, de son poignet de fer,
M'a brusquement saisi rêvant dans l'empyrée,
Et m'a jeté sanglant sur la terre abhorrée.

– Et maintenant, c'est fait ! déchu, brisé, meurtri,
Je me suis relevé, sans ailes, mais guéri.
Je ne sais plus pleurer pour une fleur qui tombe,
Et mon âme n'est plus la plaintive colombe
Roucoulant son touchant et monotone appel.
J'ai vu l'homme acharné sur l'homme, et, plus cruel
Que les loups dévorants de la forêt sauvage,
Haletant, l'œil en feu, se ruer au carnage.
J'ai vu la guerre impie et ses longues fureurs.
Mon âme s'est trempée à toutes ces horreurs ;
Ce n'est plus maintenant une fleur malade
Flétrie au moindre vent comme la sensitive.
La lutte m'a touché de son doigt souverain,
Et j'embouche à présent la trompette d'airain.
1871.

Premier poème de la section et daté de 1871, le texte met en scène l'avant (« jadis ») et l'après-guerre (« maintenant », « à présent ») du jeune poète « rêveur » et tout penché vers les joies et les peines amoureuses (« l'amour vint meurtrir mon âme de son aile » ; rime <azur : naïf et pur>). Le poème est donc construit sur les contrastes : énumérant dans la première partie des naïfs « faits d'amour » (« Je chantais », « Je faisais [...] serment », « J'ai chanté [...], j'ai dit avec emphase », « J'ai poussé mes soupirs », « J'ai baisé les pieds ») qui se terminent sur un autant naïf « j'ai vécu, j'ai souffert », le poète suggère la vacuité d'une vie entièrement vouée à l'Idéal et à l'Amour. Le thème de l'Idéal est perceptible dans l'usage de l'emphase (« longs serments d'amour », « ineffable extase », « soupirs enflammés »), il parle d'« Idéales beautés », d'une « idylle fleurie » où l'on est bercés par la Rêverie ; et pourtant les « chagrins [sont] menteurs », des pleurs « sans douleur [et] sans raison » ; afin de porter au comble l'image faussée que l'on a souvent de l'Amour quand on est jeunes, « Je faisais, à seize ans, le serment d'en mourir », il ose la comparaison du chemin de la Croix enduré par Jésus. L'auteur répond dans la deuxième partie du texte avec des plus lourds et réels « faits d'armes » évoqués par le « poignet de fer » de la Réalité. La majuscule attachée à la réalité fait d'elle une entité tout aussi importante que la « noire Mélancolie » ou la « molle Rêverie » (allégories thématiques les peines et les joies de l'Amour) et qui n'a surtout pas besoin de qualificatifs. À cela s'ajoute le

contraste de la rime <empyrée : terre abhorrée> qui thématise les deux opposés des poètes : l'Amour et la Vie quotidienne. De surcroît, l'expression « sains ailes, mais guéri » invite à reconsidérer la réalité des faits, le langage de la guerre employé à tort pour parler de sentiments (« Puis l'amour vint meurtrir mon âme », la rime <souffrir : mourir>). La seconde partie est fondée sur la cruauté de la guerre qui provoque son passage à l'âge d'homme (« Je ne sais plus pleurer pour une fleur qui tombe », « mon âme n'est plus ») que l'on peut distinguer dans les mots à la rime : <meurtri : guéri>, <appel : cruel>, <sauvage : carnage>, <doigt souverain : trompette d'airain>. La vision de la guerre du jeune auteur est caractérisée aussi par l'usage de cinq sens, mais la vue (« J'ai vu » en anaphore) est le sens qui exprime les « vrais » faits pour lesquels il faut mourir, la « vraie » nature de l'homme en guerre (« plus cruel / Que les loups », à noter l'enjambement qui exprime la rupture au niveau métrique). La vue dote l'auteur du statut de témoin : « J'ai vu la guerre impie et ses longues fureurs ». Trois vers se cloturent à la fin du mètre, tels des sentences, vérités chargées d'expérience : le premier « Oui, j'étais un rêveur jadis, je le confesse », le dixième « De ces chagrins menteurs ma joue était pâlie. » et celui qu'on vient de citer. Les « longues fureurs » s'opposent et effacent toutes les hyperboles de la première partie ainsi qu'elles effacent sa vie de jeune garçon. De même, « Mon âme s'est trempée à toutes ces horreurs » évoque l'immersion du soldat dans la boue, sur le champ de bataille, au milieu de camarades et chevaux morts, et répond au faux « calvaire sanglant » de la première partie. Le rapport au monde est transformé : le jeune n'a plus d'identité, il n'affirme plus son moi puissant énumérant les peines d'amour, mais au contraire il voit l'horreur. Aussi, la guerre s'impose à lui physiquement et visuellement, mais l'évocation des loups exprime la déshumanisation de l'homme et donne au lecteur de l'époque l'impression d'être là avec le jeune homme, qui a désormais obéi au « doigt souverain » (lire le devoir de combattre) et choisi la « lyre d'airain ». L'image de la lyre d'airain recourt souvent dans la collection et, en opposition à la lyre qui chante l'amour, les sentiments et l'aspiration à un Idéal parfait, s'inspire du vers hugolien « et j'ajoute à ma lyre une corde d'airain »³³⁵.

Pour terminer, citons un auteur à qui ses poèmes patriotiques ont valu une médaille de la Société Nationale d'Encouragement au bien « pour la moralité et le patriotism[e ses] des écrits », médaille qui a probablement influencé sa promotion comme Chevalier de la Légion d'honneur : Édouard Siebecker, décoré en 1880 sur le rapport du Ministre de l'Intérieur et des Cultes. Issu d'une famille d'origine alsacienne, Siebecker, est fils d'un officier de la Grande Armée ; engagé volontairement dans le 3^e Régiment d'infanterie de ligne en 1849, il quitte l'armée après le coup d'État de 1851 pour devenir secrétaire d'Alexandre Dumas et d'Augustin Thierry, puis

³³⁵ « Promesse de ce recueil de poésie politique dont parle aussi la Préface. Mais la « corde d'airain » tardera à vibrer ; il faudra attendre le Deux-Décembre et, en 1853, les *Châtiments* », note à « Amis, un dernier mot ! », *Les Feuilles d'automne*, In Victor HUGO, *Œuvres poétiques*, Éd. Établie et annotée par Pierre ALBOUY, I Avant l'Exil, 1802-1851, p. 1414.

journaliste et publiciste. Au moment de la guerre, il est capitaine à l'état-major de la Garde nationale et après la guerre il sera l'un des représentants du mouvement revanchiste : il fait partie de la Ligue des patriotes, qu'il quittera au moment de la crise boulangiste pour fonder l'Union patriotique de France, et sera secrétaire de l'Association des gambettistes. Membre du comité directeur de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine il laisse des poésies patriotiques qu'il dit avoir écrites « sous l'impression d'événements graves ou de situations douloureuses » et qu'il réunit sous le titre *Poésies d'un vaincu : Noël alsaciens-Lorrains. Poèmes de fer* (Paris, Nancy, Berger-Levrault). Vingt-six poésies accompagnées d'un appareil de notes. Les dix premières furent publiées individuellement et récitées aux fêtes de l'Arbre de Noël organisées par l'Association à partir de 1872. Dans les vers écrits le 1^{er} mai 1882 qui ouvrent le recueil, on distingue un clin d'œil à Paul Déroulède et à son désormais célèbre poème « Le Clairon » (recueilli dans *Chants patriotiques* parus la même année et plus tard, en 1896, dans *Poésies militaires*). Les attributs traditionnels du poète (la lyre d'Hermès ou d'Orphée) ne semble plus d'actualité ; le soldat s'est trouvé d'autres symboles :

Adieu, donc, maintenant que le plein jour t'appelle
 À la gloire ou l'oubli, livre que j'ai vécu,
 Où, Français désolé, j'ai mis chaque étincelle
 Que, sous son dur marteau, la fortune cruelle
 A fait jaillir, douze ans, de mon cœur de vaincu.

Et toi, passant, prends-le, tel quel, vaille que vaille.
 N'y cherche ni l'amour, ni les joyeux devis ;
 Dans ma main, ce n'est pas la lyre qui tressaille :
 C'est un clairon trouvé sur un champ de bataille,
 Qui sonne le réveil dans les cœurs endormis.³³⁶

- **La participation aux combats**

Le taux de participation des écrivains aux combats figure dans le graphique 3. Nous avons estimé le nombre d'écrivains qui ont participé à la campagne de 1870 en nous appuyant sur les paratextes, sur les notices biographiques dispersées dans les ouvrages et enfin sur le document d'« état de service » fourni pour recevoir la décoration³³⁷. Les participants à la campagne de 1870 ayant écrit sur la guerre représentent 8% de l'ensemble total, à savoir quarante-quatre individus. Une donnée infime si on la compare au total des écrivains ; pourtant si on la rapporte au nombre élevé d'écrivains inconnus, on peut affirmer qu'un nombre

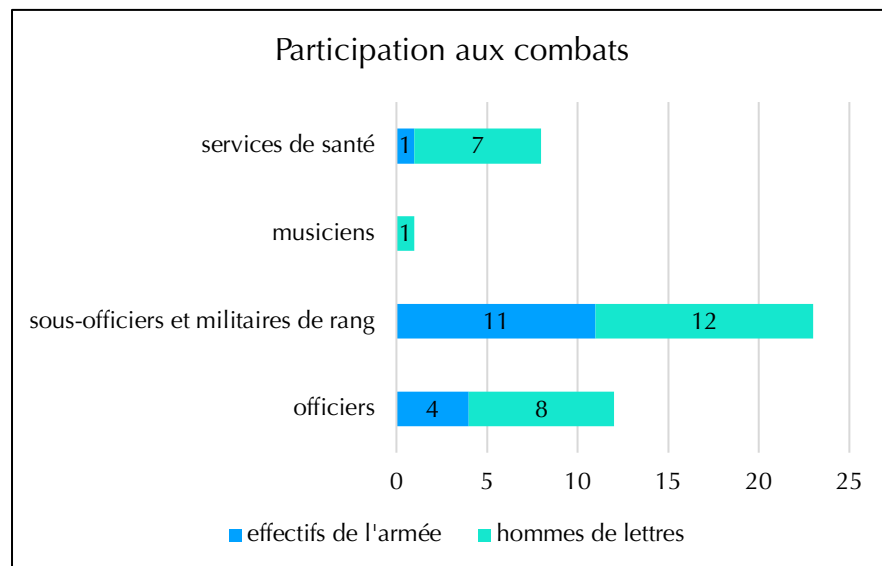
³³⁶ Nous proposerons un examen plus approfondi de l'auteur et de son recueil dans § II.6.

³³⁷ Les archives du Service historique de la Défense, que nous pensions consulter en 2020 n'ont pu être dépouillées en raison de la crise sanitaire. Il est vraisemblable que si nous avons pu y avoir accès, nous aurions recensé un nombre supérieur des combattants.

important de ces écrivains a pu vraisemblablement participer à la guerre, comme combattants ou non, mais n'a pas laissé de trace dans l'Histoire.

Vingt-quatre écrivains combatteent, soit plus de la moitié de l'ensemble : Louise Bader, Théodore de Banville, Augustine-Malvina Blanchecotte, Marc Bonnefoy, Céleste Chabrilan, Coppée François, Albert Delpit, Paul Déroulède, Emmanuel Des Essarts, Ferdinand Dugué, Amélie Ernst, Louis Gallet, Charles Grandmougin, Elzéar Jouveau, Alexandre Langlade, Édouard Ledeuil, Jacques Normand, Frédéric Plessis, Auguste Pollet, Louis-Xavier de Ricard, Gustave Rivet, Édouard Siebecker, Armand Silvestre, Henri Tessier, André Theuriet, Jacques Turbin, Paul Verlaine. À l'exception de Ferdinand Dugué (1816), Alexandre Langlade (1820), le Général Francis Pittié (1829) et Édouard Siebecker (1829), tous nés entre 1830 et 1850.

Voici la répartition des hommes de lettres dans les rangs de l'armée et dans les services de santé :



Graphique 4 : Participation des hommes de lettres à la guerre de 1870³³⁸

Dans le groupuscule des hommes et femmes de lettres ayant servi dans les services de santé, sans surprise, on trouve les femmes Louise Bader, Augustine-Malvina Blanchecotte, Chabrilan Céleste et Amélie Ernst, infirmières dans les ambulances ; s'ajoutent Louis Gallet et Gustave Rivet, ambulanciers, et Frédéric Plessis, élève chirurgien dans les équipages de la flotte à Brest.

³³⁸ Aux Archives Nationales, on distingue entre les officiers et les troupes, et les Sous-officiers rentrent dans les troupes, ce que nous nommons ici « militaires de rang ».

Les officiers se divisent en officiers généraux (général d'armée, de corps d'armée, de division et de brigade), officiers supérieurs (colonel, lieutenant-colonel et commandant ou chef de bataillon/d'escadron) et officiers subalternes (capitaine, lieutenant, sous-lieutenant et aspirant).

Les grades de sous-Officiers et officiers marinières sont : major, adjudant-chef, adjudant, sergent-chef, gendarme, sergent (plus fourrier, comme dernier sergent de la compagnie).

Les militaires du rang comprennent le caporal-chef, le caporal/brigadier et le soldat (en remontant la hiérarchie militaire l'on trouve les sous-officiers et les officiers).

Plus de la moitié des Officiers recensés sont des hommes de lettres : Marc Bonnefoy (classe 1860, combattant avec le grade de lieutenant), Paul Déroulède (sous-lieutenant), Emmanuel des Essarts (classe 1859, officier), Alexandre Langlade (classe 1840, chef de bataillon dans la Garde nationale), Édouard Ledeuil (lieutenant-colonel des francs-tireurs), Jacques Normand (classe 1868, sous-lieutenant de réserve et lieutenant), Édouard Siebecker (capitaine à l'état-major de la Garde nationale) et Armand Silvestre (classe 1857, capitaine). En revanche, dans la catégorie des sous-officiers, tous les hommes de lettres sont des militaires de rang. Et enfin, un seul écrivain, Elzéar Jouveau, s'est engagé dans l'armée du Rhin comme musicien.

La production poétique des écrivains engagés concerne surtout la décennie 1870-1880 ; et dix-sept d'entre eux ont écrit au moment même des combats. Leur production représente environ 13% de l'écriture relative aux années 1870-1871, ce que nous nommons *poésie de la guerre* : en effet, 952 textes, 205 ont été écrits par des écrivains engagés.

Dénombrons maintenant les écrivains-combattants dont les textes sont parus après la guerre. Dans les années 1870, on recense :

- Aguilé Jules, *Lettres d'un conscrit pendant la guerre. Poésies*, Sillé-le-Guillaume (Sarthe, Pays de la Loire), Imp. Besnardeau, 1875
- Bader Louise, *La couronne civique*, Le Chevalier, 1872
- Bonnefoy Marc, *Dieu et Patrie*, Lachaud et Bourdin 1872 et Librairie des bibliophiles 1876
- Des Essarts Emmanuel, « Aux soldats de la République », *Poèmes de la révolution*, Charpentier, 1879
- Domergue Anatole, *Sortie de Belfort à Bessoncourt et ma captivité : poésies d'un mobile du Rhône*, Lyon, Imp. Pelagaud, 1872
- Ernst Amélie, *Rimes françaises d'une Alsacienne*, Sandoz et Fischbacher, 1873
- Gallet Louis, *Patria*, memento de l'année 1870-1871, Michel-Levy, 1872
- Grandmougin Charles, « Ode au colonel Denfert-Rochereau, défenseur de Belfort en 1870-1871 », Sandoz et Fischbacher 1879
- Ledeuil Édouard, « Pensée dédiée aux exilés alsaciens. Pièce en vers », 1875
- Normand Jacques, *L'émigrant alsacien, récit en vers*, Librairie du XIXe siècle, 1873
- Ogier d'Ivry Édouard Louis-Marie, *Rimes de cape et d'épée et Nouvelles rimes de cape et d'épée*, Sandoz et Fischbacher, 1876 et 1879
- Pollet Auguste, *Souvenirs de guerre, poème*, Lille, Imp. Robbe, 1874
- Rivet Gustave, *Voix perdues. Les Patriotiques*, Lemerre, 1874
- Siebecker Édouard, « L'arbre de Noël », « Metz. Stances », « La grève des sapins », « Patrie », « Le soir de la bataille », « Ce qu'on disait dans la forêt »
- Theuriet André, « Aux avant-postes : souvenirs du siège 1870-1871 », dans *Le Bleu et le noir*, Lemerre, 1874

Et pour les années 1880-1890 :

Ernst Amélie, *Rimes françaises d'une alsacienne (anciennes et nouvelles)*, Paris-Genève, Librairie des bibliophiles-Sandoz, 1880

Jouveau Elzéar, « Le petit patriote » dans *Les Félibres. Per l'Alsacio-Lourreno (Pour L'Alsace-Lorraine)*, Paris – Avignon, Maisonneuve – Roumanille, 1883

Langlade Alexandre, « Deux fléaux », *Les Félibres. Per l'Alsacio-Lourreno (Pour L'Alsace-Lorraine)*, Paris – Avignon, Maisonneuve – Roumanille, 1883

Ledeuil Édouard, *Les Anathèmes*, Imp. Sammer, 1887

Pittié Francis, *À travers la vie*, Lemerre, 1885

Plessis Frédéric, « Après la défaite », dans *Vesper 1886-1896*, Lemerre, 1897

Robert Édouard-Henri, *Souvenirs du siège de Belfort et poésies alsaciennes-lorraines*, Oran, Perrier, 1888

Siebecker Édouard, « La Statue », « Le Récit du sapin », « La Tâche noire », « À Sontay », et *Poèmes d'un vaincu : Noël alsaciens-lorrains – Poèmes de fer*, Bergers-Levrault, Paris-Nancy, 1882

Silvestre Armand, « À Victor Hugo », dans *Le Chemin des Étoiles*, Charpentier, 1885 et *Rimes viriles*, Lemerre 1887

Turbin Jacques, *Du fer, poèmes et bardits*, Lemerre, 1897

Verlaine Paul, « Ode à Metz », dans *La Lorraine artiste*, 2 octobre 1892 et dans *Invectives*, Léon Vanier, 1896

L'analyse des formulations choisies en titre permet de distinguer les textes dont l'intention de témoignage est explicite et ceux, moins nombreux, aux titres moins parlants (Bonnefoy, Ernst, Ogier, Pittié, Turbin). Le premier groupe se distingue par un certain nombre d'éléments : le discours tenu par l'écrivain sur la guerre (*Souvenirs de*, *Memento*, *Lettres d'un conscrit*, *Les Patriotiques...*), l'intention informative, louangeuse ou dénigrante affichée et la focalisation sur un objet (un lieu de combat, une bataille) plutôt qu'un témoignage individuel. Ce qui importe est l'événement guerrier auquel le combattant (mobile ou gradé) a participé au sein de son régiment, son bataillon, avec un rôle bien précis : il ne s'agit donc pas de mettre en exergue son individualité, mais de vanter l'héroïsme de l'unité à laquelle il appartient. Souvent, le titre des poèmes est accompagné de dédicaces³³⁹, plus souvent encore le texte lui-même se présente comme un hommage : ainsi l'ode au colonel Denfert-Rochereau par Grandmougin ; de la pièce de Ledeuil, des poèmes de des Essarts, Silvestre et Verlaine ; enfin des *toasts* de Robert.

³³⁹ Ces dédicaces sont adressées à des personnalités – autorités militaires (Domergue, « Au Colonel Denfert-Rochereau ») ou artistiques, renommées (Bader, « À Henry Regnault » ; Pollet, « À Théodore de Banville » ; Rivet, « À Victor Hugo ») ou non (Aguilé, « À M. Noel Tireau », son instituteur) ; plus rarement à des institutions (Bonnefoy, « À l'Armée française ») ou des réalités immatérielles (Ernst, « À ma chère Alsace »). L'envoi suggère, parfois artificiellement ou par stratégie, une relation de proximité avec le dédicataire.

S'ils placent l'écriture poétique du côté du récit événementiel, de l'autre ils l'apparentent au témoignage : dans deux cas seulement (Aguilé et Domergue), les titres mettent en avant l'expérience personnelle du combattant.

Il peut être alors intéressant de s'arrêter sur les *Lettres d'un conscrit* de Jules Aguilé car elles permettent d'apprécier le vécu des soldats, le plus souvent délaissé au profit des faits d'armes, de l'exaltation de l'armée et du dénigrement de l'ennemi. De plus, les lettres en vers d'Aguilé sont intéressantes par leur côté familial et par leur appartenance au genre épistolaire, peu représenté dans l'ensemble étudié³⁴⁰. Dans ces lettres, on remarque un ton moins patriotique et plus soucieux de rendre la réalité de la guerre : la vie au camp, les « on dit », l'incertitude dont témoigne ce vers de la première lettre « Et nous ont déjà pris... – Je ne sais quelle ville. – ».

Les textes, pleins de pitié filiale, se présentent sous forme de lettres que le conscrit adresse à ses parents pour leur donner de ses nouvelles, forçant ainsi l'empathie du lecteur, qui prend symboliquement la place des parents inquiets. Les lettres du conscrit – dont on découvre le vrai nom³⁴¹ au dernier vers « Votre fils qui vous aime, *Émilien Denis*. » – sont au nombre de quatre, auxquelles s'ajoute « Le départ d'un volontaire » où une grande place est accordée à la voix de la mère qui salue et bénit son enfant partant pour la guerre et lui rappelle les vertus attendues d'un soldat (courage, honneur, amour pour la patrie, foi) ; un dernier texte, « L'orpheline alsacienne », est un récit anecdotique où la parole est accordée à une enfant qui a perdu ses parents et, sans asile, est obligée de mendier sur la route. Ces lettres, ponctuées de citations au discours direct, émaillées de tours oraux et familiers, livrent non seulement le compte-rendu des mouvements du régiment (Le Mans – Châlons) et des combats, mais surtout le quotidien et l'état d'esprit du soldat.

³⁴⁰ On pense en particulier à « La lettre du conscrit » de Charles CROS (*Cogs et vautours*, Ghio, 1885) ornée d'une aquarelle de Ferdinand Bac que l'on reproduit ci-après.

³⁴¹ Jules Aguilé est d'après nous un pseudonyme mais on n'a pas pu vérifier la véracité de l'hypothèse.

COQS ET VATOURS



LA LETTRE DU CONSCRIT

D'après l'aquarelle de Ferdinand Bac

17

Figure 1 _Charles Cros, *Coqs et Vautours* (1885) Bibliothèque nationale de France, site de Tolbiac, Z RENAN-383

Voici quelques vers de la « Lettre I – Après le départ » :

Chers parents, j'aurais dû bien-plutôt vous écrire,
Car j'ai déjà beaucoup de choses à vous dire ;
Mais je voulais savoir, — comme on dit au pays, —
Si je m'habituerai dans le métier. [...]
Je suis triste depuis que je vous ai quittés,
Et bien souvent la nuit je pense à ma chaumière.
Rarement dans le jour s'écoule une heure entière,
Sans que, mon souvenir se reportant vers vous,
Je vous revois encor, comme vous étiez tous ...
Au moment du départ, bien affligés : ma mère
Retenant avec peine une larme : mon père
Qui me disait : « — Adieu ! pars et sois bon soldat,
« Sachant en vrai français [sic] te conduire au combat. »
Puis ma sœur qui pleurait en disant : « — Pauvre frère !
« Oh ! ne nous quitte pas pour aller à la guerre ;
« Reste avec nous. » Souvent je crois encor vous voir
Assis près du foyer quand arrive le soir,
Pensifs, vous regardant et n'osant vous rien dire ;

Plus loin, sont évoqués la profonde déception, l'amertume et la sévère condamnation des conditions dans lesquelles sont accueillis les mobilisés du Camp de Conlie :

Quelques mots maintenant sur l'état militaire,
Et puis après je vais vous parler de la guerre ;
Car je sais qu'au village on s'en occupe peu. [...]
Le métier de soldat ne sera pas le mien ;
Peut-être plaît-il mieux à qui le connaît bien ;
Mais, pour moi, j'en suis las, bien las je vous assure ;
Leur loi, — si c'est la loi, — voyez-vous, est trop dure.
Tomber dans un combat en faisant son devoir
Ce n'est rien, chers parents ; ce qu'il vous faudrait voir,
Ce sont tous ces Bretons, soldats de la patrie,
Mourant de froid, de faim dans leur camp de Conlie.
Que le pays pourtant réclame encor mon bras,
Je reprendrai le sac et n'hésiterai pas ;
Mais, les soldats enfin n'étant pas des esclaves,
Qu'on leur donne des chefs comme autrefois ces braves
Qui causaient avec eux comme avec des amis ;
Chacun avec plaisir servira son pays ;
Car, d'un bon chef un mot, un seul mot vous console.
Par les nôtres jamais une seule parole
De consolation ou d'encouragement
Ne nous est adressée ; il semble en les voyant
Passer et repasser devant nous que nous sommes
Des soldats achetés et non comme eux des hommes
Libres, des Français.

Ces lettres, qui procèdent à une mise en scène interne et externe de la parole, exemplifient à notre avis le discours que l'on tient sur la guerre (objectif exprimé d'ailleurs explicitement « après je vais vous parler de la guerre »). Dans ce contexte, dire la guerre signifie s'adresser à plusieurs interlocuteurs : les parents, le village, les camarades, les hiérarchies et les lecteurs —

dont nous que lisons ces vers au cent-cinquantième de la guerre. Dire la guerre avec une intention multiple : ne pas cacher aux proches la cruauté de la vie militaire et de la guerre et donc se démarquer de la rhétorique qui la dépeint sous un aspect idéal ; susciter la même indignation chez les camarades ; dénoncer les nouvelles hiérarchies militaires (« Leur loi ») ; susciter chez les lecteurs de l'arrière (ceux de la province épargnée des combats, « au village on s'en occupe peu ») un soubresaut d'indignation envers le haut commandement qui traite les soldats comme des esclaves ou, pire, du bétail (rime < sommes : hommes >). À renforcer ce thème noter l'emploi polémique de l'adjectif possessif « leur » et « eux » qui aiguise la distance entre Bretons et Français : néanmoins ici, l'auteur reprend un préjugé qui touche même les politiques (Gambetta en tête³⁴²), l'auteur affirmant au contraire et fermement « Que le pays pourtant réclame encor mon bras, / Je reprendrai le sac et n'hésiterai pas ». À fortifier son propos la rime < patrie : Conlie > a l'effet de revendiquer l'appartenance à la même patrie que les Français.

À la « Lettre II – Au camp », le soldat fait de l'écriture un instrument de réconfort :

Mes chers et bons parents, [...]

Voyez-vous, à la guerre il faut qu'on s'accoutume.

Je vous dirai d'abord que je dois à ma plume
 Les instants où je puis goûter quelque plaisir.
 Qu'on est heureux ici de savoir s'en servir !
 Quand j'ai quelques chagrins, je n'ai qu'à vous écrire,
 Ces chagrins aussitôt s'en vont à vous les dire.

Mais, revenons : ainsi nous sommes à Châlons ;

La communication aux proches (autre thème qui rapproche la guerre de 1870 et de 14-18) est une condition de survie et presque un privilège puisque la majorité des soldats, analphabète, n'a pas de ce secours. Dans ce récit dramatique, qui retrace le parcours géographique, le poète décrit de manière à la fois stoïque et ironique la vie au camp³⁴³

Mais, voyons,
 Il faut dire aussi des camps quelle est la vie, [...]
 La tente pour abri, le soleil pour foyer,
 Le sol pour matelas, son sac pour oreiller,

³⁴² « L'entreprise menée par Kératry [ancien officier de l'armée impériale, républicain et ancien maire de Paris qui démissionna pour former une « armée de Bretagne »] connut un tel succès que Gambetta ne tarda pas à s'inquiéter du danger que, selon lui, faisait courir à la République les quelque 60 000 volontaires passés en quelques semaines dans le camp de Conlie. Ne risquaient-ils pas, parce que Bretons et chouans, de se retourner contre les hommes de la Défense nationale ? », « Un “camp de la mort” ? » In P. MILZA, *Op. cit.*, p. 305-307.

³⁴³ « Les soldats qui se regroupent entre le 13 et le 17 août au camp de Châlons sont assez démoralisés. Ils sont mal accueillis car le camp avait été partiellement incendié par une mutinerie des gardes mobiles parisiens. », F. ROTH, *La guerre de 1870, Op. cit.*, p. 105.

On vit commodément. [...]
Mais, depuis quelques jours je commence à m'y faire

Les dénonciations des conditions du camp de Conlie se répandent très vite, Kératry démissionne fin novembre en signe de protestation, mais Gambetta a attendu la fin de décembre pour autoriser l'évacuation du camp et destiner les soldats valides à la 2^e armée de la Loire sous les ordres de Chanzy pour participer à la bataille du Mans (10-12 janvier 1871)³⁴⁴.

Puis il s'arrête sur le drame, l'« affreux spectacle » des trains qui transportent les blessés et les morts au champ d'honneur, ainsi que sur l'impression sur les soldats et civils :

Un triste et court récit : plusieurs trains sont passés
Par Châlons ce matin, ramenant les blessés
De Vœrth [sic] et de Forbach. Ils étaient plus d'un mille.
Pour les voir accouraient tous les gens de la ville.
Oh ! quel spectacle affreux ! sur la paille étendus,
Les uns jetaient des cris, les autres n'étaient plus.
Tous ceux qui les voyaient pleuraient à chaudes larmes,
Disant : « — Pour s'égorger Dieu nous donne des armes. »
Et maudissant les rois. Pour moi je me disais :
— Ne vaudrait-il pas mieux vivre au pays en paix
Cultivant de ses mains quelque étroit coin de terre,
Que de s'entr'égorger comme on fait à la guerre ! —
Avant que de mes yeux j'eusse vu cette horreur,
Entendant les soldats maudire l'empereur,
Je n'imaginai pas à cause de quels crimes ;
Mais je l'ai deviné quand j'ai vu ces victimes, [...]

L'état d'âme des troupes avant la bataille est dépeint dans la troisième lettre au titre éponyme, où le conscrit éclaircit ses sentiments. La confusion règne au camp de Châlons après les mots du général :

[...] Allons !
« Mes enfants, vous savez que nos troupes, vendues
« Par leur indigne chef, aux vainqueurs sont rendues.
« Que Strasbourg et Belfort tombent entre leurs mains,
« Et l'Alsace est entière au pouvoir des Germains ; [...]
Les soldats à ces mots ont fait un tel vacarme
Qu'on ne s'entendait plus. Chacun prenait son arme ;
On eût dit qu'on était sur le point de partir,
Puis, c'étaient des discours à n'en jamais finir. [...]
Et de tous leurs propos je n'ai rien pu comprendre.

Les troisième et quatrième vers pointent évidemment Napoléon III et le désastre de Sedan ; la mention des sièges de Strasbourg et de Belfort, l'un ayant débuté en août et l'autre début novembre, permettent de situer chronologiquement la lettre entre novembre et février (la fin du siège de Belfort). L'adjectif « patriotique » (nous dirons rhétorique) fait alors sa première

³⁴⁴ P. MILZA, *Op. cit.*, p. 305-307.

apparition pour qualifier les propos « d'un vieux sergent » (Kératry et puis Chanzy, étaient généraux, on ignore l'identité de ce sergent) . Il

Nous a fait un discours vraiment patriotique
Qui finissait ainsi : Vive la République !

Le discours provoque un profond émoi dans les troupes et particulièrement chez le conscrit, émoi qui a dû être source de malentendu ; c'est pourquoi ce dernier se défend de l'insinuation infamante qui pourrait frapper sa famille et lui procurer une vive douleur :

Ce n'était pas la peur, comme l'a dit un vieux ;
Si je l'eusse sentie entrer dans ma pensée
Elle m'eût fait rougir et je l'eusse chassée,
Car, je sais que celui qui, marchant au combat,
Tremblé et connaît la crainte est un lâche soldat,
Et ce mot, voyez-vous, me fait rougir de honte ;

Le jeune conscrit perçoit ce sentiment chez d'autres et en reconnaît l'origine dans la nouveauté de la guerre. On devine encore une absence de préparation chez les jeunes recrues :

C'est que tout ce tumulte était nouveau pour moi.
Beaucoup d'autres aussi ne le connaissaient guère,
Et dans l'occasion, sûr, ne s'attendaient pas
À voir tant de gaieté parmi tous ces soldats [...]

Après avoir parlé de l'entonnement de la Marseillaise et des « Mourir pour la patrie / C'est le sort le plus beau le plus digne d'envie. » (en italique dans le texte), la lettre s'achève sur les adieux aux proches (« Ton fils, mère, sera fidèle à son devoir ! ») avec une méditation sur ce que la guerre enlève, pour ainsi dire, à la mort même : la consolation des proches, un tombeau gravé, les prières de ceux qui vous aiment. Mais

[q]u'importe, on meurt en brave et c'est encore plus beau.

Maintenant je finis : tranquillise-toi, mère ;
Cher père et chère sœur, au revoir, je l'espère ;
Souhaitez bien pour moi le bonjour aux amis.
Votre fils qui vous aime : *Émilien Denis*.

Ni la date, ni le nom des généraux (la seule figure citée est Mac-Mahon, dont il est dit qu'il a été « battu [et] nos soldats trahis »), ni de l'unité d'appartenance ne sont précisées (il est possible que le conscrit fasse partie de l'armée de Châlons puisqu'il dit avoir rejoint le camp). Aucune précision non-plus sur la bataille à venir. Le soldat nomme les combats de Sarrebruck (2 août), de Wœrth et de Forbach (6 août) ; puis Strasbourg, Belfort et l'Alsace entière, entre les mains de l'ennemi (« Entre le 15 et le 18 août les villages autour de Strasbourg sont occupés. Le blocus est effectif le 20 août » nous informe Roth³⁴⁵). Pourtant, en sachant que le reste de soldats de

³⁴⁵ F. ROTH, *La guerre de 1870, Op. cit.*, p. 102.

Conlie sont déversés dans l'armée de Chanzy et si l'on considère la fin des lettres « la journée / Qui finit s'est pour nous tristement terminée », on peut alors formuler l'hypothèse qu'il s'agisse de la bataille du Mans qui se termine par la célèbre retraite de Chanzy³⁴⁶.

Dans la « Lettre IV – Après la bataille » on assiste au récit de la bataille.

« Soldats, écoutez-moi. Vendue aux étrangers,
« La France va périr si vous ne la vengez !

Après avoir rapporté le discours du général à la troupe, le conscrit relate le combat : la peur puis ensuite le courage qui lui est venu après avoir assisté à la mort d'un camarade, le désir de le venger, le bruit du canon, le sifflement des balles, les voix des chefs et les milliers de morts :

Depuis une heure ou deux que durait la bataille,
Plus de cinq mille étaient tombés sous la mitraille !

Il n'oublie de noter le déséquilibre frappant entre les armées françaises et prussiennes, ni de blâmer le commandement :

Les ennemis, déjà plus nombreux et plus forts,
Encore à chaque instant recevaient des renforts,
Ils étaient deux cent mille et nous cinquante à peine,
Encore n'ont-ils pu nous chasser de la plaine.
[...]
Nous étions morts de faim ;
Nous n'avions rien mangé, rien depuis le matin,
Et puis nous nous battions contre des troupes fraîches,
Tandis qu'aucun renfort n'avait comblé les brèches [*sic*]
Que déjà dans nos rangs avaient fait les obus.

Le récit continue en rapportant le drame des camarades qui, blessés, continuaient le combat jusqu'à la mort. Le récit est ponctué d'une exclamation, comme s'il n'avait pas d'autres mots qu'une onomatopée pour raconter les faits : « Oh ! c'est affreux la guerre ! ». Enfin le conscrit boucle sa lettre, désespéré. La journée s'achève avec la lettre :

Mais il est tard, j'y vois à peine pour écrire ;
Un seul mot : Nous couchons devant les ennemis,
Et demain nous ferons retraite sur Paris ;
Car, il faut l'avouer, chers parents, la journée
Qui finit s'est pour nous tristement terminée.
C'est assez vous en dire ; au revoir. Votre fils
Qui pense à vous toujours : *Émilien Denis*.

³⁴⁶ « Dans la nuit du 11 au 12 janvier [...] des gardes mobiles bretons sont saisis de panique et lâchent pied. Pour éviter une rupture de front, Chanzy doit ordonner le repli de toute l'armée et abandonner Le Mans. [...] Les Français ont perdu 25 000 hommes, dont beaucoup de fuyards et de prisonniers. [...] Chanzy a habilement manœuvré pour éviter la destruction de son armée. Dans une dépêche publiée, Gambetta avait parlé d'une panique des mobilisés de Bretagne. Cette formule lancée sur la foi d'une information partielle, provoque une levée des boucliers de la part de conservateurs. [...] En réalité, les troupes de Chanzy sont en piteux état. La retraite est une véritable débandade. », F. ROTH, *Op. cit.*, p. 341-344.

En conclusion de cette présentation de la collection, précisons que notre étude n'étant pas centré sur la chanson, nous n'y avons pas inclus les chansons patriotiques. Cela dit, il n'est évidemment pas rare de trouver des imprimés rédigés pour être chantés. Ils comportent souvent en sous-titre la mention « Air à faire » ou « Air de ... ». Dans la bibliographie de Maillard³⁴⁷, le chercheur trouve ainsi des textes qualifiés de « poésie », des textes conçus pour être chantés (couplet - refrain - couplet) ; ou encore, des opuscules où le lecteur intéressé est invité à rechercher la musique publiée chez tel éditeur ou tel autre. Ces quelques exemples attestent une fois de plus du lien très étroit entre la poésie et la chanson³⁴⁸, un lien qui remonte à la Révolution française et à l'expérience de 1848, dont le plus célèbre chansonnier — fréquemment cité par nos auteurs — est Béranger. En complément, nous signalons en annexe les textes et/ou volumes de chansons sur la guerre de 1870.

II.3 La voix et le regard des femmes sur la guerre de 1870

« Que les femmes ne s'y trompent pas.
Leur histoire à elles c'est le roman. »
(Charles Nodier, 1833)

En 1870, les femmes sont actrices – au sens fort du mot – de la guerre et du Siècle. Le graphique 3 invite à leur consacrer un développement séparé : quelle place tiennent en effet, dans la représentation poétique de l'événement, celles dont Charles Nodier écrivait en 1833 que « leur part à elles c'est le roman ? », jugement ainsi commenté à distance par Michelle Perrot : « Qu'elles ne se mêlent surtout pas de poétiser ou de philosopher, encore moins de raconter l'histoire, la grande histoire qu'elles étaient censées ne pas faire³⁴⁹ » ? Alors que la participation des femmes à la Commune ou au Premier conflit mondial³⁵⁰ a fait couler beaucoup d'encre, on est beaucoup moins intéressé à leur présence en 1870. La comparaison s'impose d'autant plus.

³⁴⁷ F. MAILLARD, *Op. cit.*, 1987.

³⁴⁸ Pour l'étude de la chanson comme objet culturel dans ses relations à la politique et plus largement à l'actualité, voir P. DARRIULAT, *La Muse du peuple. Chanson politiques et sociales en France, 1815-1871*, PUR, 2010.

³⁴⁹ Michelle PERROT commente ainsi la citation de Nodier dans sa préface à la nouvelle édition de Christine PLANTÉ, *La petite sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2015 [Seuil, 1989].

³⁵⁰ Citons à titre d'exemple l'essai de L. CAMPA, *Poètes de la Grande Guerre*, Paris, Garnier, « Coll. Classiques Jeunes », 2020 ; voir aussi N. BIANCHI, T. GARFITT (dirs.), *Writing the Great War / Comment écrire la Grande Guerre ?*, Oxford, Peter Lang, 2017 ; J. COLLONGES, T. VICTOROFF, *La Lyre et les Armes. Poètes en guerre : Peguy, Stadler, Owen, etc.*, Paris, Garnier, 2019.

Si l'histoire littéraire³⁵¹ se montre, depuis décennies, plus accueillante à celles qu'on nomme « femmes auteurs », « femmes de lettres », « femmes écrivains », « femmes poètes » et même, de façon polémique, « bas-bleus »³⁵² ; si l'écriture féminine est l'objet de débats renouvelés, rien n'est jamais définitivement acquis, comme l'explique Christine Planté dans la réédition de *La Petite sœur de Balzac* :

[...] l'idée qu'on se fait en France du rôle des femmes dans notre tradition littéraire ne s'est pas radicalement transformée. [...] la vision transmise notamment par l'institution scolaire leur accorde toujours une place très marginale [...] poussant à ne voir dans leur production qu'une part mineure et anecdotique de la culture, [...] rares sont encore, en France, les ouvrages de synthèse sur la littérature proposant une vision dégagée de préjugés sexistes et permettant de comprendre la persistance de ces préjugés [...].³⁵³

Les textes de femmes liés aux moments troubles de l'histoire (par exemple, aux guerres, dont la violence s'exerce particulièrement sur elles – on pense, entre autres, au viol guerrier) demeurent souvent méconnus bien que les « femmes-et-la-guerre », fassent de plus en plus l'objet d'études socioculturelles et littéraires³⁵⁴. Le traitement littéraire de la guerre, sujet « noble », appelant à

³⁵¹ Voir encore C. PLANTÉ (dir.), *Femmes poètes du XIX^e siècle, une anthologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2010 [1998].

³⁵² Incertitude d'ailleurs élargie aux études qui s'occupent des femmes et de la notion de genre en général (les *gender studies* du monde anglophone), ainsi que le colloque « La littérature en bas-bleus » de 2009 en témoigne en réfléchissant sur les définitions et usages du concept, Andrea DEL LUNGO et Brigitte LOUICHON (dir.), *La Littérature en bas-bleus : romancières sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-1848)*, 2 Vol, Paris, Garnier, 2010-2013, la table ronde est disponible en ligne sur *Fabula*, <https://www.fabula.org/atelier.php?Genre - Gender>. Voir aussi Christine PLANTÉ dans l'avant-propos à l'ouvrage de S. TRIAIRE, C. PLANTÉ, A. VAILLANT, *Féminin/Masculin : écritures et représentations. Corpus collectifs*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2003 [En ligne <http://books.openedition.org/pulm/798>] ; mais aussi dans « Le genre en littérature : difficultés, fondements et usages d'un concept ». In : *Épistémologies du genre : Croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*, Lyon, ENS Éditions, 2018 [En ligne <https://books.openedition.org/enseditions/9134>]. Encore, elle fait le point sur le développement des études de genre dans la postface à la nouvelle édition de *La Petite sœur de Balzac*, *Op. cit.*, 313-350.

³⁵³ « La Petite Sœur de Balzac. Vingt-cinq ans après », *Fabula-LhT*, n° 7, « Y a-t-il une histoire littéraire des femmes ? », avril 2010, URL : <http://www.fabula.org/lht/7/plante.html>.

³⁵⁴ Pour la situation particulière de la guerre de 1870, renvoyons à la récente émission que France Culture a dédiée à la place des femmes dans la guerre de 1870 *Qui a voulu la guerre ? Les femmes dans la tourmente de 1870* : émission animée par Xavier MAUDUIT, « Le Cours de l'Histoire », France Culture, 28/02/2020 URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-cours-de-lhistoire/qui-a-voulu-la-guerre-les-femmes-dans-la-tourmente-de-1870>.

Pour un regard sur le XX^e siècle voir à titre d'exemple : J. DURNEA, *La guerre vue par les femmes. Analyse de la littérature féminine en France, pendant les deux guerres mondiales*, Thèse de doctorat en Littératures française et francophone, sous la direction de M. Gérard PEYLET et soutenue à l'Université Bordeaux-Montaigne en 2012 ; F. CHEVILLOT, A. NORRIS, *Des Femmes écrivent la guerre*, Grignan, Éd. Complicités, 2007 ; F. THÉBAUD, *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013.

l'origine une tonalité épique, a longtemps été interdit aux femmes. La production féminine sur la guerre a ensuite souvent été jaugée à l'aune de la différence : que perçoit une femme de l'événement, qu'un homme de perçoit pas ? Quels moyens spécifiques met-elle en œuvre ? Parce que la guerre est toujours une expérience collective, et parce que nous n'adhérons pas aux approches différentialistes³⁵⁵, nous ne comparerons pas ici en termes de valeur les textes écrits par des hommes sur la guerre à ceux écrits sur le même sujet par des femmes, quoique, nous réservions à ces dernières un développement spécifique.

Les *topoi* de l'infirmière compatissante, de la veuve inconsolable, de la mère en deuil – devenus des images d'Épinal de la propagande patriotique – cantonnent les femmes au statut de victime passive. Sans nier leurs souffrances à l'arrière ni leur rôle dans la perpétuation d'une mémoire de la douleur, il nous apparaît que ce rôle socialement construit et culturellement transmis tend à minorer le rôle actif que la femme a pu tenir dans les sociétés pendant les conflits armés, aussi bien en participant à l'effort de guerre³⁵⁶, qu'après la guerre. Dans le cas du conflit franco-prussien, le rôle des femmes a en outre été occulté par l'image repoussoir de la pétroleuse relayée par les détracteurs de la Commune³⁵⁷, image qui réactive d'anciens préjugés sur la folie féminine, particulièrement mobilisés quand les femmes se lancent dans l'action politique.

Avant de parcourir quelques productions des auteures sur 1870³⁵⁸, résumons les caractéristiques majeures : statut intellectuel, hétérogénéité générationnelle, adoption de pseudonymes, participation à la guerre en tant qu'infirmières, nombre de pièces publiées individuellement et au moment des combats.

La majorité des femmes que nous étudions sont des auteures consacrées, souvent parmi les plus célèbres de l'époque : Louise Ackermann (1813-1890), Louise Bader (1821-1891), Augustine-Malvina Blanchecotte (1830-1897), Céleste de Chabrillan (1824-1909), Amélie Ernst (1834-

Citons l'apport de C. PLANTÉ avec sa thèse de lettres qui a amorcé sa réflexion sur les femmes écrivaines et sur la notion de « genre » en littérature, *Les Saint-simoniennes ou la Quête d'une identité impossible à travers l'écriture à la première personne*, Université Paris III, 1983 ; et le collectif sous sa direction *Masculin/Féminin dans la poésie et les poétiques du XIX^e siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2002 [En ligne] <https://books.openedition.org/pul/6258#>.

³⁵⁵ Un débat de quarante ans, dominé par la notion de « différence », notion qui rencontre dans les années 1980-90 l'opposition à la fois des milieux féministes, des écrivaines (voir l'exemple de Nathalie Sarraute) et des critiques. Ce différentialisme, note toujours C. Planté, touche le monde académique français et, malgré sa marginalité, il tend à s'imposer jusqu'à devenir une composante de la *French Theory* avec laquelle il est difficile de prendre ses distances. C'est ce que son ouvrage tend du reste à faire. « La Petite Sœur de Balzac. Vingt-cinq ans après », *art. cit.*

³⁵⁶ Voir à ce propos l'intervention de F. THÉBAUD dans le dossier proposé par la revue *Astérior* « Barbarisation et humanisation de la guerre » : « Penser la guerre à partir des femmes et du genre : l'exemple de la Grande Guerre », *Astérior*, 2 | 2004 [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/asterion/103>.

³⁵⁷ P. LIDSKY, *Op. cit.*

³⁵⁸ Le tableau proposé à la fin de ce chapitre permet de repérer aisément les textes écrits par les femmes.

1889), Zenaïde Fleuriot (1829-1890), Léontine Goirand (1853-1923), Marie Jenna (1834-1887), Louise Michel (1830-1905), Amélie Perronet (1832-1903), Louisa Siefert (1845-1877), Elisabeth Schaller (18...-19...), Anaïs Segalas (1819-1895), Mélanie Waldor (1796-1871), Louisa Whelan (18...-18...).

Louise Ackermann, Anaïs Segalas et Mélanie Waldor sont les représentantes de la « génération romantique »³⁵⁹. Mélanie Waldor est l'une des trois auteures nées à la fin du XVIII^e siècle : bretonne, ayant grandi dans un milieu bourgeois cultivé, elle tient à Paris, après son mariage, un salon littéraire fréquenté, entre autres, par Alexandre Dumas, et publie ses premiers poèmes dans le journal *Psyché* qu'il dirige. Son influence dans les milieux littéraires est si reconnue qu'on l'érige au rang des muses romantiques. On se souvient aussi d'elle du fait de sa liaison tumultueuse avec Dumas, dont témoigne le drame *Antony* (1831) ; elle se lie ensuite à Camillo Benso, comte Cavour³⁶⁰, et évoque leur liaison dans *Alphonse et Juliette* (1839). Son apport à la poésie de 1870 consiste en une seule pièce imprimée sur une feuille volante, probablement destinée à être diffusée et criée dans les rues : « La France. 1870 », un titre autant lapidaire qu'orgueilleux comme ce vers l'atteste « Elle est humiliée et non pas abaissée ! ». Le titre suggère une autre étape dans l'histoire de la France, une étape que l'on espère glorieuse puisque 1871 n'y figure pas : la France est encore dans le danger, mais le fait d'indiquer 1870 devait insuffler la vigueur et l'espérance d'un dénouement victorieux fêté avec un « *Vive la France !* » collectif.

Anaïs Segalas, métisse d'un père français et d'une mère créole qui l'instruit sur les conditions de l'esclavage, débute avec un recueil de vers, *Les Algériennes*, paru en 1831 dans le périodique *La Gazette*. Féministe, elle défend une littérature didactique et morale et collabore aux premiers mouvements pour l'affranchissement des femmes, notamment à *La Gazette des femmes* (fondée en 1836 par Eugénie Niboyet, fondatrice également du *Conseiller des femmes* à Lyon quelques années auparavant³⁶¹). Son apport à la littérature de guerre se fait via *L'Offrande* (1872), recueil collectif que la Société des gens de lettres publie en hommage à l'Alsace-Lorraine. George Sand, la Comtesse de Mirabeau et Marie-Louise Gagneur participent également à cette œuvre patriotique, mais elle est la seule à proposer un poème, « Une famille lorraine ». Dans la table

³⁵⁹ Nous n'ignorons pas le débat qui entoure cette étiquette. Voir James S. ALLEN, « Y a-t-il eu en France une "génération romantique de 1830" ? », In : *Romantisme*, 1980, n° 28-29. *Mille huit cent trente*, p. 103-118, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.3406/roman.1980.5345>.

³⁶⁰ Cavour (1810-1861), homme politique italien, est l'un des représentants majeurs de la « *destra storica* » et l'un des protagonistes plus importants du *Risorgimento* et de l'unification du royaume d'Italie, encore dépourvu à sa mort de la Vénétie et des États Pontificaux.

³⁶¹ Voir Michèle RIOT-SARCEY, *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848* [Désirée Véret, Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin], Paris, Albin Michel, 1993. Compte-rendu In : *Pouvoirs, puissances : qu'en pensent les femmes ?*, *Romantisme*, 1994, n°85, p. 117-119 [En ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1994_num_24_85_6249.

de matières, Anaïs Segalas et Marie-Louise Gagneur se trouvent dotées d'un titre de civilité³⁶². Marque de respect ou envie de marquer leur statut à l'état civil – George Sand et la Comtesse de Mirabeau y ont, elles, échappé ? Ce détail est d'autant plus frappant qu'il est associé à cette pionnière qui a lutté en faveur de la féminisation des noms de métier auprès de l'Académie française³⁶³. Louise Ackermann, parnassienne, la seule écrivaine pacifiste³⁶⁴ parmi les contributeurs aux recueils du Parnasse contemporain, « Léopardi français égalant presque l'autre par la vigueur oratoire et le mouvement lyrique », selon Émile Caro, elle a consacré deux de ses *Poésies philosophiques* à la guerre de 1870 : « L'homme à la nature » et « La Guerre », cette dernière dédiée à son neveu Victor Fabrègue mort au champ d'honneur à Gravelotte. La pièce a même été soumise à l'attention d'Édouard Thierry, administrateur général de la Comédie Française³⁶⁵.

Léontine Goirand et Louisa Siefert, représentantes de la génération de 1870, sont les deux plus jeunes écrivaines dans notre corpus. Léontine Goirand, poétesse de langue d'oc surnommée la Félibresse d'Arène, est membre du Félibrige depuis 1876 et collabore à l'*Armana Provençau* et à la *Revue des langues romanes*. Cousine germaine du député-félibre Maurice Faure, elle participe à l'ouvrage collectif *Les Félibres. Per l'Alsacio-lourreno / Pour l'Alsace-Lorraine* paru en 1883 avec un poème « A Jano d'Arc / À Jeanne d'Arc »³⁶⁶.

Louisa Siefert, poétesse d'origine protestante, en relation avec les grands écrivains de l'époque, représente la poésie féminine lyonnaise de notre corpus avec un recueil de six poèmes, *Les Saintes colères*, paru en 1870³⁶⁷.

³⁶² On en reparlera dans § III.2.v, « Le nom d'auteur ».

³⁶³ Voir la fiche synthétique rédigée par Roger MUSNIK du Département littératures et arts de la BnF <https://gallica.bnf.fr/blog/25062018/marie-louise-gagneur-1832-1902?mode=desktop>.

³⁶⁴ « almost the only outspoken pacifist of all the ninety-nine poets in the three *recueils* », indique A. SCHAFFER dans la note finale de son article (où sont groupés les poètes présents dans le troisième recueil du *Parnasse contemporain* et qui publièrent aussi des vers sur la guerre). Il ajoute, lui aussi, « Mme » avant le prénom, « Parnassian Poetry on the Franco-Prussian War » *Op. cit.*, p.1192.

³⁶⁵ « 14 février 1871, mardi — Mme Holmès m'a apporté une ode de Mme Ackermann qui est une foudroyante imprécation contre la guerre. C'est l'opinion de M. Havet, qu'il n'y a rien de plus beau dans notre langue et qu'il faudrait faire lire au Théâtre-Français cette pièce de vers. Je connais le grand talent de Mme Ackermann, mais le Théâtre-Français ne dit plus de poésies, et n'a pas à prendre parti pour ou contre la guerre. [...] 20 février 1871, lundi — Reçu la visite de Mme Ackermann et de Mme Holmès, Mme Ackermann me donne un exemplaire de ses *Stances à la guerre*. Elle en couperait volontiers le milieu. — Mais, encore une fois, il n'est pas permis au Théâtre-Français de préjuger la question de paix ou de guerre. », In *La Comédie-Française pendant les deux sièges (1870-1871) : journal de l'Administrateur général*, Paris, Tresse et Stock, 1887. Nous étudierons dans la partie III.4 la poésie récitée au Théâtre-Français.

³⁶⁶ Frédéric MISTRAL, *Op. cit.*, p. 72.

³⁶⁷ La littérature lyonnaise a été examinée par Bernard POCHE dont nous rappelons en particulier *Une culture autre : la littérature à Lyon (1890-1914)*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Nous n'avons pas réussi à identifier la date de naissance d'Adolphine Barutel (qui participe au concours des Jeux floraux avec l'ode « Notre force »), Élisabeth Schaller (romancière qui écrit sous le pseudonyme de François Casale, *Quand même ! Échos s'Alsace-Lorraine. Poésies*), toutes deux primées par l'Académie française ; Amélia Bompar (« La France envahie, poème. Nos désastres. Sedan, premier chant » et « L'Invasion »), Félicie Casella Lacombe (« La Guerre de France de 1870. Poème patriotique »), Emma Henriot (« Souvenirs des phases de l'envahissement, l'Invasion en 1870, Paris pendant le siège, la Capitulation, l'Entrée des Prussiens à Paris, la Paix »), Léontine Montet (« Gens à pendre »), la baronne Yvonne de Montlaville (« Le Drapeau »), D. Rouy (« Allons, Paris, debout ! »), Céleste Viala (quatorze poèmes tirés de sa *Lyre patriotique et historique* (Guerre de 1870) et *Panegyrique de M. Thiers* (en vers)) et Louisa Whelan dont on n'a pas retrouvé la pièce « Le Vent du nord », citée dans *La poésie patriotique à Lyon pendant la guerre*. Seuls quatre vers nous sont parvenus :

O vent, que me dis-tu de ta voix éplorée,
Et pourquoi tes sanglots
Viennent-ils éveiller dans mon âme navrée
De si tristes échos ?³⁶⁸

Une dernière femme, anonyme, a laissé un recueil de dix-sept poèmes, *Deuils et espérances*, signé « par une Française ».

La majorité des auteures appartient à la génération de 1850 (elles ont entre vingt et trente ans en 1870) : Louise Bader, Augustine-Malvina Blanchecotte, Céleste de Chabrilan, Amélie Ernst, Zénaïde Fleuriot, Marie Jenna (qui emploie aussi le pseudonyme de « Céline Renard »), Louise Michel, Amélie Perronet. Trois ont été infirmières pendant la guerre : Louise Bader, directrice de la *Revue de Paris*, a créé avec son frère médecin et Virginie Menier une ambulance à son domicile à Passy (aujourd'hui dans le XVI^e arrondissement de Paris) pouvant accueillir six blessés. Son dévouement est rappelé dans *Les Ambulances de Paris pendant le siège*³⁶⁹ ; Augustine-Malvina Blanchecotte a servi dans les ambulances de Paris pendant le Siège ; Amélie Ernst était infirmière dans le service d'ambulance en Suisse. En revanche, Zénaïde Fleuriot fait partie de l'ensemble des femmes qui portent secours et consolation aux pauvres et aux blessés³⁷⁰ sans prêter service dans une seule et unique ambulance. Nous allons nous arrêter sur l'écriture de Bader, Ernst et Blanchecotte.

³⁶⁸ E. PAUCHARD, *Op. cit.*, p. 6.

³⁶⁹ A. PIEDAGNEL, *Les Ambulances de Paris pendant le siège (1870-1871)*, Paris, Librairie générale, 1871.

³⁷⁰ J.-Fr. LECAILLON, *Les Femmes et la guerre de 1870-1871. Histoire d'un engagement occulté*, Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2021.

II.3.i Louise BADER, La couronne civique

La Couronne civique de Louise Bader est un hommage au peintre Henri Regnault et à tous les « combattants morts pour la France dans la guerre de 1870-1871 ». Enrôlé volontaire dans la Garde mobile, Henri Regnault, célèbre pour avoir obtenu le Prix de Rome en 1866 mais surtout grâce à ses deux tableaux présentés au Salon de 1870 – *Général Prim et Salomé* –, a été tué lors du combat de Buzenval le 19 janvier 1871. Nouvelle terrible non seulement pour la communauté artistique de Paris, mais, aux dires de Francisque Sarcey, pour Paris tout entier³⁷¹. Sa disparition fut également citée par Jules Claretie dans ses *Récits de guerre*³⁷² et par Théophile Gautier dans ses *Tableaux de siège*³⁷³. Le 28 janvier 1871 – jour des funérailles – Emmanuel des Essarts le décrit dans le *Rappel* comme un personnage historique et comme le symbole de la jeunesse immolée à la patrie :

Celui qui sacrifia, sans hésitation, à la France, sa jeunesse, sa gloire certaine, son amour et son admirable talent, apparaît ra toujours comme un type poétique et patriotique à la fois, avec la beauté touchante des chutes tragiques et prématurées, et le sympathique rayonnement des génies interceptés à travers leur course radieuse, unissant dans la fatalité comme dans l'exemple de sa fin le trépas élégiaque de Raphaël et la mort légendaire de Bara !³⁷⁴

Aussitôt la nouvelle connue à Paris, les vers fusent : *Le National* publie le 30 janvier 1871 la série de quatre poèmes de Théodore de Banville *Patria*³⁷⁵ dont le dernier est titré « Henri Regnault » ; Eugène Manuel, dont la pièce éponyme récitée au Théâtre-Français par Coquelin le 3 février 1871 a eu « un très grand effet » (Édouard Thierry, administrateur du théâtre) ; Armand Renaud confie à Lemerre *Au bruit du canon*, un livret de trois poèmes dont le dernier, « Justice d'outre-tombe », est un hommage « à la mémoire d'Henri Regnault tué à Montretout » ; et Auguste Barbier laisse un diptyque de sonnets « À deux victimes du combat de Buzenval. Henri Regnault, peintre [et] Gustave Lambert navigateur tué[s] au combat de

³⁷¹ F. SARCEY, *Le Siège de paris. Impressions et souvenirs*, Paris, Lachaud, 1871, p. 320.

³⁷² J. CLARETIE, *Récits de guerre. Paris assiégée 1870-1871*, Paris, Bussod Manzi Joyant et C^{ie}, 1898-1899. Correspondant de guerre pour *l'Opinion nationale*, il fit paraître plusieurs études sur la guerre dont nous nous limiterons à citer *La guerre nationale, 1870-1871, Histoire de la Révolution de 1870-1871* et *Paris assiégé : tableaux et souvenirs, septembre 1870-janvier 1871*, sous forme de journal, tous parus en 1871 chez Lemerre à l'exception de *l'Histoire de la Révolution* publiée par les Bureaux de l'Éclipse entre 1872 et 1875.

³⁷³ T. GAUTIER, *Tableaux de siège 1870-1871*, Paris, Charpentier, 1871. Une édition récente a été établie par Michel BRIX pour la maison d'édition Bartillat, à Paris, 2021.

³⁷⁴ Cité par P. ANDRÈS dans, Théodore de BANVILLE. *Œuvres poétiques complètes*, *Op. cit.*, p. 524-526. Voir Pascal DUPUY, « La mort de Bara », Histoire par l'image [En ligne] URL: <https://histoire-image.org/ft/etudes/mort-bara>.

³⁷⁵ Avant d'être recueillis en volume, les poèmes de Banville ont été prépubliés en feuilleton au rythme de trois/quatre/cinq poèmes à la fois. Ces titres qui « semblent obéir à un souci de réception », disparaissent ensuite dans le recueil *Idylles prussiennes*. Le titre choisi pour la série, *Patria*, fait écho à un poème des *Châtiments* de Victor Hugo.

Buzenval », daté 20 janvier 1871, que le public ne lit qu'en 1884 quand ses légataires Auguste Lacaussade et Édouard Grenier recueillirent ses poésies et les publièrent chez Lemerre dans *Poésies posthumes* à la section « Le poème des angoisses ».

La *Couronne civique*, de Louise Bader, paraît chez Armand le Chevalier en 1872, au bénéfice de l'Œuvre des Chaumières (une souscription en faveur des habitants des campagnes qui ont perdu leurs maisons à cause de la guerre). C'est le seul texte du corpus féminin en hommage à un artiste. Son péri-texte s'avère particulièrement riche : le poème est en effet précédé d'une préface du journaliste Gustave Richardet, d'une lettre d'Henri Regnault lui-même trouvée sur son corps meurtri et tirée par Bader du livre que Henri Cazalis a consacré au peintre la même année³⁷⁶, et d'un avant-propos de l'auteure³⁷⁷. C'est le seul texte des auteures étudiée doté de ces caractéristiques. Dans sa préface, Richardet rappelle l'humiliation subie par la France, la nécessité de regagner une puissance internationale amoindrie et filant la métaphore de la plume contre l'épée, il semble affirmer qu'à cette nécessité la littérature jouera un rôle central :

La revanche morale commence. En attendant que l'épée dont la pointe est émoussée, tordue, se redresse, puissante pour la revendication, la plume commence l'œuvre préparatrice et vengeresse.

Infirmière dévouée (Richardet en fait même une « sœur de charité ») inspirée par un patriotisme exemplaire, Louise Bader a fourni asile à plus de cent blessés à son domicile, sorte de paradis littéraire (la critique évoque un « petit Éden, domaine paisible [...] de travail intellectuel et des douces jouissances littéraires »), transformé en ambulance où les deux femmes et le médecin « restèrent jusqu'au dernier moment, fidèles à la tâche qu'ils s'étaient patriotiquement imposée ». Ensuite, il s'exprime sur la « sainte et grande mission » des femmes dans la transmission de la mémoire de la guerre aux jeunes générations. Non seulement son texte témoigne du deuil qu'elle porte (« elle se sent émue au souvenir des efforts de la nation ; elle pleure nos désastres ; elle exalte nos héros, pour mieux nous faire aimer la patrie »), mais elle est un exemple pour toutes les femmes. Richardet clôt sa préface sur l'opposition homme/femme, en soulignant la vocation didactique des éducatrices en des termes qui rappellent l'éloquence de la Grande Révolution :

Si quelques hommes ont faibli, en revanche les femmes de France [...] <e>Iles apprendront à la génération nouvelle nos erreurs, nos revers, nos douleurs, nos humiliations ; [...] elles lui rappelleront les généreux dévouements que la France a trouvés dans ses terribles épreuves. Elles cultiveront dans les cœurs de nos enfants la passion de la justice, l'amour de la patrie et la haine du despotisme, dont l'orgueil ensanglante les peuples ; elles prépareront ainsi, par la résurrection morale, la revanche et la victoire.

³⁷⁶ H. CAZALIS, *Henri Regnault, sa vie, son œuvre*, Paris, Lemerre, 1872.

³⁷⁷ Voir § II.2.iii, « La Préface patriotique : inspiration et justification de l'écriture ».

L'avant-propos de Bader suit la préface. Un texte très succinct où l'auteure définit le devoir de mémoire comme l'« un des plus énergiques stimulants de courage pour le pays ». C'est à ce devoir de mémoire que répond son texte en l'honneur d'Henri Regnault, artiste qui fait partie de ces « citoyens-martyrs » qui se sont « immolés pour [le pays] », dont il devient le symbole. Le titre choisi par l'écrivaine témoigne à lui seul de cette intention mémorielle : la couronne civique, formée par des rameaux de chêne, distinction très estimée dans l'Antiquité romaine, était en effet accordée au soldat qui tuait un agresseur pour sauver un citoyen romain. Bader revendique la place de la femme dans le discours sur la patrie : « la femme doit aussi mêler sa note aux accents de la patrie ». La motivation ultime qu'elle mobilise pour justifier son écriture est qu'elle se fait sinon muse, du moins porte-parole de la Poésie :

<d>éjà l'Histoire et la Sculpture ont payé leur tribut funéraire à la mémoire de Henri Regnault. – Il restait à la Poésie à lui offrir le sien. Puisse-t-elle être, aujourd'hui, l'interprète fidèle de notre admiration, de nos regrets, de notre reconnaissance !

Louise Bader ignorait-elle que des hommages poétiques avaient déjà été rendus ? Ou décide-t-elle d'aller plus loin, en faisant précéder son poème d'un texte retrouvé sur l'artiste après sa mort ? Par-là elle fait dialoguer le document historique (qu'elle nomme « testament moral ») avec le texte littéraire. Elle développe un passage du texte où Henri Regnault reprochait à la France de la Fête impériale de préférer la débauche à l'honneur : « [...] Il était, il y a quelque temps, d'usage de ne plus croire à rien qu'à la jouissance et à toutes les passions mauvaises. L'égoïsme doit finir et emmener avec lui cette fatale gloriole de mépriser tout ce qui est honnête et bon... [...] ». Voici ce qu'en dit la poétesse, qui retrouve des accents hugoliens à l'heure de châtier Napoléon III :

[...] Mais tu n'entendis pas. – Le plaisir était maître ;
L'or régnaît ; – et laissant, dans ta folie, un traître
Gouverner le vaisseau qui porte ton bonheur,
Tu devais avec lui sombrer et disparaître
Dans le gouffre du déshonneur !

Alors que d'autres écrivains placent la locution latine et devise de Paris *Fluctuat nec mergitur* en épigraphe de leurs textes, la référence figure ici de manière implicite la décadence d'une société qui a oublié les valeurs traditionnelles. Ailleurs, la locution sert plutôt d'aide-mémoire et de soutien aux combattants et aux civils assiégés : même menacée, la France ne succombe pas.

C'en était fait de toi, pays, ô pauvre France !
Si vous, ses vaillants fils, dans cette incohérence,
Vous n'étiez accourus pour sauver son drapeau,
Et lui faire entrevoir le jour de délivrance,
Dans la nuit même du tombeau !

C'est le nom d'un de vous, aujourd'hui, qu'elle acclame
Cette patrie en deuil, qui garde dans son âme,

Tant d'amères douleurs, et votre souvenir !
Elle veut que ce nom, comme un rayon de flamme,
Éclaire le sombre avenir. [...]

Après cette strophe, Bader change de forme métrique, du quintil en alexandrins et octosyllabe final aux quatrains : vingt-six quatrains hexasyllabes résument la vie de l'artiste, comparé à un rayon en compétition avec le soleil (« Peintre et soleil, rivaux, / Dans un poème unique, / Confondent leurs travaux »), compétition d'où naissent les tableaux « Exécution sans jugement sous les rois mores [*sic.*] de Grenade » et « Salomé ». Le poème, divisé en quatre parties hétérométriques numérotées par des chiffres romains, fait encore écho à la lettre-testament où Regnault écrit :

Aujourd'hui, la République nous commande à tous la vie pure, honorable, sérieuse.
Nous devons tous payer à la Patrie, et, au-dessus de la Patrie, à l'Humanité libre, le tribut de notre corps et de notre âme.

Bader, au moment où elle rappelle que Regnault a quitté Tanger, où il séjournait avec son ami peintre Georges Clarin, pour revenir en France, renvoie directement à ce passage en isolant le mot « Humanité » au troisième vers pour lui conférer plus d'importance au niveau métrique, mais surtout en lui accolant la note, « voir la lettre de Henri Regnault en tête du poème » :

Lui, libre, heureux, au loin, mais du devoir esclave,
Sans même attendre un jour, il revient comme un brave.
Tout au lien,
Qui l'attache au pays dont l'assombrit l'histoire,
Il place, bien plus haut que l'artiste et sa gloire,
Le citoyen ! ...

Sa pensée atteignant les sommets de la vie,
Il élève plus haut, même que la patrie,
L'Humanité,
Et quand la vérité devant son regard brille,
Dans un transport il crie, à la grande famille,
Fraternité³⁷⁸ !...

Deux strophes plus loin, réapparaît le thème du talent de plume face à son adversaire l'épée, remplacée cette fois par le pinceau :

Échangeons aussitôt son pinceau pour une arme,
Quand le canon rougi, il se mêle au vacarme.
Tendre et puissant,
Il veut de son pays partager la souffrance,
Et donner tout son cœur à sa mère, la France,
Avec son sang !

³⁷⁸ D'une certaine manière, on retrouve dans ces vers la devise révolutionnaire : liberté, égalité (sous la forme de l'Humanité), fraternité.

Dans ce texte, et en généralement dans la poésie de la guerre de 1870, la plume et l'épée ne s'excluent pas ; au contraire, dans le combat pour sauver la patrie, le sang versé par l'artiste devient plus important que l'encre qui coule sur le papier. C'est pour cette raison que l'artiste peut être élevé au rang de martyr.

Voici les strophes qui ferment le poème :

Il a coulé ce sang ! oh ! généreux jeune homme !
Nul n'a pu l'étancher... le drame se consume ...
Suprême effort !
Sous ce mur, dont la crête homicide flamboie,
Quand à l'aigle rapace il veut ravir sa proie ...
Il tombe mort !

Mais vivant holocauste offert à la patrie,
Son sang fait reverdir sur la tige flétrie,
L'antique honneur !
Et le monde étonné, croyant la France morte,
Applaudi de la voir se relever si forte,
Dans le malheur !

La *Couronne civique* grâce à son titre peut à bon droit être interprétée comme un monument littéraire au peintre. Toutes les valeurs qui structurent les discours patriotiques prononcés dans les rituels civiques des inaugurations de monuments aux morts sont évoquées : la patrie, le devoir de sacrifice, l'honneur. Une triade élargie par le culte du souvenir entretenu grâce à ces manifestations. La déclinaison de ces valeurs structure le devoir du souvenir autour d'hommes présentés en exemple, valorise la blessure identitaire et le choc de la défaite en la soignant à travers les inaugurations et réunit les populations autour d'un drapeau : ainsi prend forme une « culture de la défaite » et une religion de la patrie³⁷⁹.

II.3.ii Amélie ERNST, Rimes françaises d'une Alsacienne

Un titre qui proclame, en l'année de la Libération du territoire, la double identité de l'auteure. Un titre qui exprime la double identité nationale et la double identité linguistique. Un titre qui réunit la petite patrie à la grande patrie. Un titre qui résume la « pédagogie du sentiment patriotique » ainsi que la représentation de l'espace national où chaque petite composante reflète l'hexagone.

Les *Rimes françaises d'une Alsacienne* sont publiées en 1873 chez Sandoz et Fischbacher et plusieurs fois rééditées.

Les vers sont d'une grande variété (parfois dans un même texte, comme « La mort de Kuss »), en termes de mètre, de groupement strophique, de construction des rimes, d'usage des formes

³⁷⁹ S. TISON, « Structure d'une culture guerrière », *Op. cit.*, p. 241-273.

fixes. Cette diversité est particulièrement visible dans les sonnets : au niveau des quatrains (à rimes embrassées, croisées ou plates mais la disposition est toujours la même dans les deux quatrains) comme au niveau des tercets. Le seul sonnet qui suit la structure traditionnelle (schéma ABBA ABBA // CCD EED) est « Une Carmélite lorraine » ; le sizain de « À Arthur de Boisseau » est également régulier, à la différence du quatrain, ce qui empêche de tenir cette pièce pour régulière (AABB AABB // CCD EED). La variabilité qui affecte les tercets rend les sonnets irréguliers ; dans « Un Baptême alsacien », le schéma est ABAB ABAB // CCD CDD ; dans « À Belfort », ABAB ABAB // CDC DEE.

Variée, l'activité d'Amélie Ernst l'est aussi : actrice, conférencière (à la Sorbonne elle a notamment lu le poème dramatique de Jurgensen « Le soir du combat. Récit d'une infirmière »³⁸⁰), elle a débuté au Théâtre Français en 1850. D'origine juive alsacienne, elle a joué sous le nom de Siona Lévy, nom qu'elle a changé en Amélie après sa conversion au christianisme³⁸¹. Amélie Ernst épouse le célèbre violoniste autrichien Heinrich Wilhelm Ernst (1812-1865) : probablement grâce à lui elle fréquente le salon de Joséphine de Wertheimstein (1820-1894) foyer de la haute bourgeoisie libérale autrichienne où se retrouvent peintres, écrivains, musiciens, hommes politiques. C'est à Joséphine de Wertheimstein et à ses deux sœurs Sophie de Todesco (1825-1895) et Minna Gomperz (1827-1886) qu'elle dédie son recueil de poèmes : la dédicace est éloquemment datée de « Grenoble, 1872, Au jour de [s]on option pour la France ». D'autres dédicaces précèdent les poèmes : la première à la mémoire de son mari, de sa mère et de sa « chère Alsace » ; ensuite quelques lignes à ses « trois sœurs bien-aimées », et enfin une émouvante dédicace en vers à son mari défunt, à l'occasion du cinquième anniversaire de sa mort (8 octobre 1870). Le recueil est composé de pièces diverses et subdivisé en sections : les poèmes retenus³⁸² sont au nombre de huit. La dernière section « Pendant la guerre et poésies alsaciennes » contient six poèmes ; le dernier poème, « Épilogue », dédié à la mère d'Amélie Ernst, évoque également les temps troublés de la guerre. Deux poèmes ultérieurs datés 1872 font écho aux événements : « Le N'oubliez pas » (romance mise en musique en 1850) de la section « Mes premiers vers », et « À un ennemi » de la section « Pièces diverses ». Dans le premier, une dernière strophe ajoutée par Ernst rapproche, de manière assez surprenante pour le lecteur contemporain, la « vengeance » de la fleur symbolisant l'amour et de tendres souvenirs :

³⁸⁰ F. J. JURGENSEN, *Pendant la guerre*, Genève, Richard, 1871.

³⁸¹ Notice biographique repérée sur le site créé par la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, <https://www.alsace-histoire.org/netdba/ernst-amelie-rosalie/> [dernière consultation 20 octobre 2020].

³⁸² Nous avons écarté le sonnet « À un ennemi » car l'ennemi dont il est question n'est pas clairement identifiable et semble plutôt lié à la vie intime d'Amélie Ernst après le décès de son mari.

Quand je redis ce chant de mon enfance,
L'écho répond par un funèbre glas :
De la Lorraine et d'Alsace il s'élançait !
*Vergiss mein nicht*³⁸³, jusqu'au jour de vengeance
Sois notre emblème et dis : N'OUBLIEZ PAS !

Le poème est conservé dans la deuxième édition de 1880, *Rimes françaises d'une Alsacienne (anciennes et nouvelles)*.

En épigraphe à la section « Pendant la guerre et poésies alsaciennes », signalons les vers du « Rhin allemand » de Lamartine – qui n'ont pas le même sens qu'à l'époque où ce dernier les écrivait – :

Ah ! pourquoi nous haïr et mettre entre les races
Ces bornes ou ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu !
De frontières au ciel voyons-nous quelques traces ?

Il s'agit d'un ensemble de tableaux (l'emploi du mot « impression » ou « scène » renvoie à l'art pictural) écrits tantôt pendant la guerre (« En attendant l'omnibus », « En montant au val de Ruz »), tantôt après la guerre. Tous les poèmes sont datés et présentés en respectant l'ordre chronologique d'écriture. Malgré leur caractère anecdotique, ces tableaux parcourent néanmoins les épisodes majeurs et douloureux de la guerre dans la perspective alsacienne : l'éloge du maire de Strasbourg, mort à Bordeaux le jour du vote de l'Assemblée nationale pour la cession de l'Alsace et de la Lorraine (« Le traité de paix l'a tué ») et devenu dès lors l'un des symboles de la perte des provinces de l'est ; « L'option du centenaire », à travers le récit d'un vieux monsieur ayant quitté son hameau à l'heure d'opter pour la France, et qui meurt juste après (tel un « chêne foudroyé » mais avec « son passeport en règle ! ») illustre l'attachement des Alsaciens à la France :

Ce bon peuple immolé
Chante son espérance
Et, votant pour la France,
Se sent moins exilé ;

Les deux scènes d'ambulance offrent, mieux que tout tableau historique exaltant les soldats, la brutalité de la guerre, ses conséquences et *in fine* son inutilité. Le premier poème « En attendant l'omnibus » dépeint une scène de rue à l'arrière du front : à un arrêt de l'omnibus, dans les jours où la frontière française a été franchie au nord de l'Alsace par les batailles de Wissembourg, Forbach-Spicheren et Woerth-Froeschwiller, l'auteure réfléchit sur la guerre et ses derniers

³⁸³ Nous interprétons l'insertion en allemand du refrain « Vergiss mein nicht ! » en ligne avec notre commentaire au titre : il évoque le processus de formation identitaire (nationale) et la co-présence dans chaque individu d'un héritage allemand et d'un héritage français ; de la composante linguistique française et de celle allemande. Ce qui ne signifie pas que l'on ne choisit son appartenance, ici, l'auteure choisit la France : « une langue nationale a pour fonction [...] d'incarner la Nation », déclare Anne-Marie THIESSE, « Une nation, une langue », *Op. cit.* Seuil, 2001, p. 70.

revers : « Un voile noir flottait devant mes yeux mouillés », écrit-elle. Ce voile noir de deuil, qui est celui d'une religieuse, ne l'empêche pas d'imaginer « un monde meilleur ». Quand la foule se jette sur la religieuse, on découvre que « la religieuse est... un Prussien déguisé ». C'est ainsi que commence à se répandre dans la ville de Paris la peur de se voir envahie et occupée (le siège de Strasbourg a commencé le 12 août). Le poème est dédié à Paul Foucher (1810-1875), dramaturge, critique et journaliste, beau-frère de Victor Hugo qui retrace l'histoire du siège de Strasbourg dans *Les sièges héroïques* paru en 1873³⁸⁴. Le poème de Ernst, écrit en août 1870, dramatise la chute, soudaine et catastrophique, de l'Empire : l'armée, symbole du pouvoir impérial et présentée comme invincible, n'a pas empêché l'ennemi d'entrer dans Paris et elle sera vaincue en quelques semaines. Mais, par-dessus tout, avec ce poème Ernst exploite un imaginaire l'ennemi³⁸⁵ : généralement désigné comme « le Prussien », il incarne entre autres la fourberie.

Le deuxième texte, « En montant au Val de Ruz », est daté du 2 décembre 1870 La Chaux-de-fonds, dans le canton de Neuchâtel en Suisse, où les juifs venant d'Alsace sont fortement représentés. La date et le lieu renseignent sur le déplacement de l'auteure pendant la guerre (le moment exact où elle a quitté Paris pour la Suisse n'est pas précisé). Le sous-titre « en apprenant la sortie des Parisiens » renseigne sur le contexte d'écriture : il fait référence à la bataille de Champigny, la plus importante tentative de percée des armées prussiennes dans le but de rejoindre l'Armée de la Loire. La tentative échouera. Néanmoins, le texte encourage les soldats à ne point faiblir, car ils se battent pour une cause noble, la destitution du pouvoir monarchique, la République et la Paix :

Luttez pour la chose publique !
C'est la justice ! – Vous vaincrez.
Allez ! C'est pour la République !

Des rois nous délivrerez.
Aux peuples enseignez la voie,
Les rois seuls sont les agresseurs.

Sans eux le monde serait joie :
Marchez contre ces oppresseurs,
Contre cette race cruelle !

Roulez en torrents furieux !
Paix ! – République universelle !
Cris saints, soyez victorieux !

³⁸⁴ P. FOUCHER, *Les Sièges héroïques*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873.

³⁸⁵ Pour une mise au point sur le sujet, voir Jean-François DOMINÉ, « L'image du Prussien dans la littérature française contemporaine », in *Revue historique des armées*, n° 269, 2012, p. 11-25, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/rha/7570>.

On devine dans ces vers des échos de la rhétorique révolutionnaire, repris plus tard par le Hugo des *Châtiments*.

Les deux tableaux sur les ambulances écrits en 1872, illustrent les conditions insalubres dans lesquelles se trouvent les hommes, atteints par le typhus et souvent moribonds sans avoir combattu :

L'ennemi qui l'étreint est fatal : le typhus,
Ce monstre, aussi triomphe, et votre œuvre il achève,
Conquérants inhumains ! Là, sans merci, sans trêve,
Comme un vautour féroce il plane, et, d'un seul bond,
Sur ces grabats s'élançe et sur sa proie il fond.
De l'un à l'autre il va, de salle en salle il vole.

[...]

Ah ! patrie ! ah ! pour toi quels deuils cruels, quels pleurs !
Quels sacrifices vains ! Quoi ! mourir sans combattre !
Comme un vol de corbeaux sur le Jura s'abattra !
Dans la neige et le gel sans souliers et sans pain !
Être vaincus, honteux, et dire encor : « J'ai faim ! »

« Scènes d'ambulances en Suisse. À Berne et au Locle. »³⁸⁶ pose des mots sur ce qui arrive aux hommes après les combats, et dont souvent personne ne témoigne. C'est l'occasion de remercier la Suisse pour l'accueil qu'elle a réservé aux prisonniers³⁸⁷ :

C'était en Suisse, au temps des mornes ambulances,
Là, tout un peuple en paix s'est ému des souffrances
De nos pauvres soldats sur la paille étendus.

Le poème est dédié à deux couples, Monsieur le professeur Dor et sa femme, et Monsieur et Madame Jules Jurgensen³⁸⁸, « en reconnaissance de leur dévouement à nos malades internés ».

C'est aussi un cri de douleur où l'auteure, indignée, déplore les souffrances causées par une guerre de princes, où les infirmières accompagnent les hommes dans la mort :

C'est affreux ! C'est la guerre et le crime des rois !
Que n'ai-je pu plonger en leurs cœurs ces effrois,

³⁸⁶ Le poème fait penser au « Panorama Bourbaki », désormais monument culturel européen, inauguré à Genève en 1881 puis installé dans un bâtiment spécifique à Lucerne en 1889. L'œuvre – une peinture circulaire géante en ligne – plonge le public au cœur de l'action, et met en relief les conséquences humanitaires de la déroute de l'Armée de Bourbaki. La peinture est une dure critique de la guerre et contraste avec les tableaux historiques qui tendent à célébrer les aspects héroïques des batailles. Son auteur, le peintre Édouard Castres (1838-1902), s'est engagé comme volontaire dans la Croix-Rouge en 1870.

³⁸⁷ Exclue des termes de l'armistice, les hommes de l'Armée de l'Est sont internés en Suisse jusqu'à la fin de la guerre.

³⁸⁸ Jules Frédéric Jurgensen (1808-1877), fils d'Urban Jurgensen, est un très célèbre horloger d'origine danoise qui a poursuivi la tradition de l'entreprise d'horlogerie familiale en Suisse, au Locle, à partir de 1834, tandis que son frère, Louis Urbain, est demeuré à Copenhague pour diriger l'usine.

Leur montrer ces blessés avec leurs faces pâles,
Et leur faire écouter ces sanglots et ces râles ;
Tout cet air infecté, le leur faire aspirer,
Dans ce cercle enfiévré tremblants les enserrer !
À l'ambulance, oui, c'est là qu'il leur faut être :
Plus qu'aux champs de bataille ils frémissent peut-être.
Moi, je l'ai contemplé, ce spectacle, et l'horreur
De ce massacre impie est figée en mon cœur.

Pareil à une série de prises de vue photographiques, le tableau illustre aussi l'angoisse des familles qui viennent chercher leurs proches, souvent trop tard (« Votre fils ? Ah ! tenez, le voilà qu'on emporte : / Il est parmi ces morts que l'aumônier escorte ») : qui fouillent les fosses communes pour les retrouver, ou qui meurent de typhus bien avant d'avoir retrouvé les leurs. Un véritable parcours du combattant :

Plus loin c'était la sœur voulant trouver son frère :
De Nancy jusqu'en Suisse elle cherche, elle espère,
Et d'hospice en hospice elle arrive au Jura.
Le typhus seul l'attend... et seule elle expira.

Le sujet de la dernière prise de vue s'inscrit dans la controverse intellectuelle sur l'identité nationale du peuple alsacien, qui oppose déterminisme culturel et volontarisme. La langue est au centre de la polémique : dans la perspective allemande, elle définirait de manière inéluctable l'appartenance à une nation où à l'autre³⁸⁹. L'auteure témoigne avec ces derniers vers de l'affection des Alsaciens pour la France et de l'union déjà accomplie entre deux cultures et deux langues :

À l'ambulance étaient de bons Alsaciens
Qui parlaient avec moi la langue d'Allemagne,
Le français n'étant point d'usage en leur campagne :
Ces rudes paysans trouvent son chant trop doux.
Mais ces braves soldats, ils succombaient pour nous,
De l'Alsace, en mourant, rêvaient la délivrance
Et dans leur allemand disaient : Vive la France !

La fraternité entre les peuples et l'inutilité de la guerre sont encore affirmées dans l'« Autre scène d'ambulance », pièce dédiée à Madame Agénor de Gasparin et qui prend origine dans un fait divers rapporté par le *Journal de Genève*

³⁸⁹ En réponse à l'historien allemand Théodore Mommsen, le médiéviste Fustel de Coulanges, titulaire de la chaire de Strasbourg, prononce sa célèbre conférence « L'Alsace est-elle allemande ou française ? ». Dans la création des nationalités, il exclut le concept de race et de langue : « [...] La race c'est de l'histoire, c'est du passé. La langue, c'est encore de l'histoire, c'est le reste et le signe d'un passé lointain. Ce qui est actuel et vivant, ce sont les volontés, les idées, les intérêts, les affections. [...] Si l'Alsace est et reste française, c'est uniquement parce qu'elle veut l'être. », cité par Paul SMITH, « À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1914) », In *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 50, avril-juin 1996, p. 23-35. [En ligne] URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1996_num_50_1_3518.

Journal de Genève. – L'on nous écrit du Doubs :
Non loin d'Hérimoncourt ont eu lieu des batailles.
Deux Saxons, un Français, sont envoyés chez nous ;
Tous les trois sont tombés sous les mêmes murailles,
Ils sont blessés à mort et, pour mieux les soigner,
Dans la même ambulance il les a fallu mettre.

À l'inverse du premier poème, où un calme quotidien apparent cachait un danger, ici, une situation potentiellement dangereuse se transforme au contraire en échange fraternel : « Partagez l'argent avec ces hommes ; / Nous ne les voyons plus comme des ennemis, / Ces malheureux pour nous sont à présent des frères. » Au récit rapporté, succède le commentaire d'Ernst : une incompréhension permanente des décisions qui ont conduit à la guerre, qu'elle condamne :

Voilà donc, ai-je dit, en lisant ce journal,
Ces hommes hier encore luttant l'un contre l'autre,
pour qui ? pour quel motif ? quel fut leur tribunal ?
Quoi ! faut-il donc toujours qu'en la guerre on se vautre ?
[...]
Mais alors que des flots de sang sont épanchés,
Maudissant les décrets de ces affreuses guerres,
Les blessés sur le flanc pêle-mêle couchés,
Allemands ou Français, redeviennent tous frères.

L'édition de 1880, *Rimes françaises d'une Alsacienne (anciennes et nouvelles)*, publiée à Paris chez la librairie des bibliophiles et à Genève chez Sandoz, comporte plusieurs remaniements par rapport à l'édition qu'on vient de présenter. Quelques changements dans les titres listés en couverture informe sur la réception des textes : l'hommage à Kuss, par exemple, est devenu « La Mort du dernier Maire français de Strasbourg » et « Le N'oubliez pas » est indiqué par son sous-titre en allemand « Le Vergiss mein nicht ». La composition du recueil se trouve également modifiée : les deux premières poésies du recueil de 1873 ont été écartées ; les deux poésies sur les ambulances sont réunies en une seule, divisée en deux parties ; « À ma mère », épilogue dans l'édition de 1873, est placé au début de l'ouvrage en vraie dédicace ; et finalement, la pièce « L'Option d'un centenaire » (avec une variation dans le déterminant, « du » devenant « d'un ») est également conservée. Le remaniement le plus important concerne le poème « À ma mère » où disparaît la strophe centrale qui faisait référence à la guerre de 1870 et à la perte d'un fils :

Si tu n'as pas revu l'enfant de ta tendresse,
Et n'a pas pu lui donner cette dernière sainte caresse
Que ce fils tout à Dieu mieux que nous,
Du moins ton Benjamin, épargné par la guerre,
A réjoui tes yeux et ton orgueil de mère
Alluma ton regards si brillant et si doux.

D'autres changements touchent les dédicaces, les épigraphes, les lieux et parfois les dates : autant de données supprimées, peut-être pour faire des pièces autre chose que de la poésie de

circonstance. Les textes *de* la guerre deviennent ainsi des textes *sur* la guerre, susceptible d'entrer dans l'histoire littéraire. Exception faite pour la pièce en hommage du Maire Kuss. Son épigraphe originale, en parfait accord avec le contexte politique de sa mort, est conservé car elle le consacre héros de la patrie : « Que vouliez-vous qu'il fit ?... Qu'il mourût. ». Le passage, isolé de son contexte, est explicitement tiré d'un classique, *Horace* de Pierre Corneille (III, 6, 1694) : très célèbre, le cri horacien est devenu une sentence et a été souvent interprété (et commenté) comme un cri sublime³⁹⁰.

Ce récit est d'hier, mais dans l'histoire ancienne
On eût fait cas de cette mort.
Je ne sais rien de lui que sa fin si cruelle :
Le traité de paix l'a tué.
Quand il quitta, Strasbourg, ta vieille citadelle
Où le Prussien s'était rué,
La fatigue, la honte, avec la maladie,
Déjà rendaient son pas tremblant ;
Mais jusqu'au bout il suit ta sombre tragédie,
Et des bords de ce Rhin sanglant
Jusques à la Gironde il va pour te défendre.

[...]

L'Alsace fut livrée, et ce peuple héroïque
Par ses pairs fut mis à néant !
En vain il avait donc fait une guerre épique,
Lutté tout seul comme un géant,

[...]

« Vous n'oserez pas nous céder ! »

[...]

Il est mort de douleur ! Après tant de souffrance [Suprême délivrance !]
Patrie, au cœur tu le frappais !

III

³⁹⁰ « Le “Qu'il mourût” n'est pas le moindre du monde une explosion soudaine ; c'est tout simplement l'expression plus énergique et plus concise du sentiment qui vivifie la scène tout entière. [...] [il] ne se trouve pas atténué par les vers qui le suivent immédiatement. Loin d'être une sorte de rétractation, ces vers me paraissent être au contraire un renforcement, ou même une aggravation », A. GAZIER, « Le Qu'il mourût », In *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1894, I, n° 2, p. 186-188 [En ligne] URL : <https://www.jstor.org/stable/40517377>.

Bien que très daté, l'article de Gazier fait le point sur l'interprétation du couplet cornélien et propose rejette l'interprétation de La Harpe selon lequel le vers qui suit « ou qu'un beau désespoir alors le secourût » atténuerait la portée patriotique du couplet ; il rejette encore la tendance à ne retenir de la tirade que ce vers pour en faire une sentence ; enfin, il souligne qu'à l'origine de cette interprétation faussée réside dans le mot « secourir », qui ne signifie pas sauver mais aider, seconder. Le fils d'Horace aurait dû périr avec ses deux frères, alors qu'il a fui.

Il mourut comme eût fait Horace,
Car il était de cette race
D'obscurs héros cornéliens [...]

Dans le contexte politique de cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, le comportement du Maire Kuss rappelle celui qu'Horace attendait de son fils : Kuss, après avoir tout essayé pour sauver ses concitoyens de l'annexion, est mort en combattant, c'est-à-dire un homme d'honneur digne de renommée.

Les pièces nouvelles sont au nombre de huit : « Un Évêque français », « L'Aimez-moi », « Un baptême alsacien », « Une carmélite lorraine », « Aux enfants de Gayant », « À Belfort », « La Crypte de Bazeilles ». Pour quatre de ces poésies, Ernst choisit la forme du sonnet, dont on retiendra « Une Carmélite lorraine », qui témoigne des actes de violence subis par les femmes. Le sonnet porte en sous-titre la mention « historique », de façon à souligner que les faits rapportés sont véridiques. La religieuse en question se nomme Mademoiselle de La Tour-Saint-Léon : elle a été violée par « un des chefs » des soldats allemands mais a su se venger en le poignardant à mort. Elle s'est ensuite consacrée à Dieu en choisissant la vie claustrale :

Après tant de vaillants morts pour notre pays,
Faut-il une victime encore à l'hécatombe ?
Qu'une vierge, au Carmel, agonise et succombe ?
Française, ton bras sûr ne nous a point trahis.

Sur ces brigands du Nord, qui nous ont envahis,
Ton crime glorieux, héroïne, retombe.
Pourquoi t'ensevelir vivante en cette tombe ?
Pourquoi te punis-tu de les avoir haïs ?

Un d'entre eux, un des chefs, sur ta blancheur de neige
Osa porter sa main brutale et sacrilège !
Mais l'acier d'un couteau comme un éclair a lui,

Glaive saint de l'honneur et de délivrance !
Et la vierge vengée, en te vengeant, ô France !
Après l'avoir tué, va prier Dieu pour lui.

Les violences subies par les femmes, et plus généralement la violence perpétrée sur la population civile pendant la guerre de 1870, sont un sujet de plus en plus sondé par l'historiographie³⁹¹ qui s'appuie sur un corpus de sources dispersées mais riche : récits et témoignages publiés après la guerre, rapports de police, récits de l'occupation, enquêtes menées localement, mais aussi dessins ou gravures. La poésie aussi s'est emparée du sujet : dix ans avant Amélie Ernst, Théodore de Banville dénonçait dès le titre, dans « Les Femmes violées »

³⁹¹ Voir Olivier BERGER, « Comment écrire l'histoire de la violence de guerre allemande pendant la guerre de 1870-1871 », In Claude MARANDET, *Violence(s) de la préhistoire à nos jours*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2011, p. 255-272. [En ligne] URL : <http://books.openedition.org/pupvd/3414>.

(10 octobre 1871, *Le National*), de terribles pratiques. Les historiens ont montré que le viol des femmes n'a rien à voir avec la satisfaction d'une pulsion, mais, chose qu'il s'agit d'une véritable arme (accompagnée par les discours qui se développent autour des femmes violées) employée pour montrer l'impuissance des hommes – particulièrement des civils – à défendre leurs femmes, dans le but de rendre manifeste le nouveau rapport des forces entre les belligérants³⁹².

II.3.iii Augustine-Malvina BLANCHECOTTE, « À Victor Hugo »

« Ouvrière-poète », protégée de Pierre de Béranger et Alphonse de Lamartine qui l'introduisirent dans le salon de Louise Colet, professeure de français qui a revendiqué sa neutralité de femme en dehors de la sphère politique³⁹³ et a servi comme ambulancière pendant la guerre de 1870, Augustine-Malvina Blanchecotte a laissé – à notre connaissance – un poème « À Victor Hugo » imprimé sur une feuille volante datée 27 septembre 1870, et un poème titré « La chanson des assiégés » publié par *La France politique et littéraire* le 25 décembre 1870³⁹⁴. En prose, elle a composé les *Tablettes d'une femme pendant la Commune* parues en 1872 chez Didier³⁹⁵, dont les premières lignes revendiquent justement sa posture de témoin neutre au milieu des événements auxquels elle assiste :

Comme autrefois, durant la guerre, ma croix d'ambulance me donnait accès à travers les rangs ennemis, laissant passage à la charité universelle et neutre, ma pensée arbore, elle aussi, aujourd'hui, la croix rouge d'ambulance, ma pensée revendique son privilège de *neutre* : laissez passer la pensée d'une femme. En ce temps bouleversés et troubles, les opinions sont un champ de bataille, l'humanité est une grande malade, la vie n'est qu'une sombre ambulance, des divisions infinies séparent les esprits blessés, la passion aveugle les vainqueurs, la haine pervertit les vaincus, place, dis-je, à la parole neutre, sereine, pacificatrice, place au drapeau parlementaire !

[...] Mes *Tablettes* n'ont aucune prétention d'aucun genre ; elles représentent l'aspect d'une ville, comme la photographie reproduit ses ruines.

³⁹² Compte rendu par Olivier BERGER sur le colloque « Les viols en temps de guerre, une histoire à écrire » qui s'est déroulé les 11, 12, 13 mai 2009 à l'Institut historique allemand de Paris, In « Avis de recherches », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2010/2, n° 106, p. 243-248.

³⁹³ « Être femme, pour Blanchecotte, c'est se trouver située, de droit et de fait, hors des enjeux et des intérêts politiques des hommes et, pour cette raison même, en position de réfléchir, de témoigner, d'agir pour la paix [...] », *Tablettes d'une femme pendant la Commune (1872)*, Préface par Christine PLANTÉ, Éd. du Lérot, 1996. Voir aussi C. PLANTÉ (dir.), *Femmes poètes du XIX^e siècle, une anthologie*, Op. cit. ; Adrianna M. PALIYENKO, "Work, Genius, and the In-Between in Malvina Blanchecotte" in *Genius Envy: Women Shaping French Poetic History, 1801-1900*, Penn State University Press, 2016 p. 133-163. [En ligne] <http://www.jstor.org/stable/10.5325/j.ctt1wf4ct1>.

³⁹⁴ Les deux textes sont à retrouver à la fin de la partie II.3.

³⁹⁵ En ligne à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k617998> ; on lira également la réédition citée à la note 308.

[...] J'ai écrit mon livre *neutre* au bruit des mitrailleuses, sous le feu des fusillades, à l'éclair des bombes, en plein danger personnel, et je le dédie au désarmement des esprits, à la paix, à l'union, à la concorde, à la guérison des partis et, s'il est possible, à l'entente publique, au sens commun.

« À Victor Hugo » est un texte de quarante-deux alexandrins à rimes plates. Dans ce texte, les appels à ne pas faiblir et les exclamations abondent. Elles sont signes non pas de ferveur guerrière mais d'élan de paix et fraternité, où « vengeance » rime avec « intelligence », mais seulement pour la réfuter : « Ce n'est pas la colère et jamais la vengeance / En aucun temps humain qui sont l'intelligence ». Le tout premier vers à l'air d'une mobilisation (« Comptons-nous ! il n'est plus permis d'être en arrière ! »), mais le deuxième le dément immédiatement (« Comptons-nous ! ce temps sombre a besoin de lumière ! »). En dépit de l'impératif de combattre l'ennemi sans se préserver, le « courage », dispositif moral contre le naufrage, ne s'allie pas à l'adjectif « patriotique » mais au contraire le « cœur ferme » et la « calme volonté » y s'opposent : ce que Blanchecotte propose ici, ce n'est pas l'abandon du combat (cela est visible dans le « front indompté ») mais bien sa poursuite avec stratégie (les adjectifs calme et ferme suggèrent la vue saine, la maîtrise de la situation), avec confiance en la justice (« Nous vaincrons ! la justice est immortelle et sûre ») et la suprême confiance en ce moi collectif qui peut sauver l'« Humanité même ». Le champ sémantique des « valeurs » surpasse celui de la ferveur patriotique : « justice », « calme volonté », « humanité » (deux occurrences), « Paix », « Charité », « Fraternité », « avenir clément », « cœurs magnanimes », « Vérité ». C'est le 27 septembre : Sedan a capitulé, le siège a commencé, les entrevues de Ferrières ont échoué, la communication avec l'extérieur est interrompue, et pourtant le regard de Blanchecotte se tourne vers un avenir optimiste : aux trois vers qui semblent une prière (« Sur tant de pauvres morts déjà nous demandons / – Au nom d'un tel passé fait de tant de victimes – / Un avenir clément fait de cœurs magnanimes ! »), s'ajoute la confiance dans le futur et l'exhortation vibrante (« Re commençons d'aimer, recommençons de croire, / Re commençons d'agir et redoublons d'ardeur ! / Nous aurons nos moissons, nous qui n'avons point peur ! »). La lecture du poème, avec le recul, laisse apparaître un détail prophétique : c'est l'expression « hiver terrible », à l'avant dernier vers. Pour l'auteure, il s'agit sur le moment d'une métaphore filée (on sème le blé pendant l'hiver, on récolte à l'automne les moissons dorées, « la Vérité – ce pain de vie ») ; cette métaphore deviendra réalité quand s'imposera un des hivers plus rigoureux que la France ait connu. Et puis il y a cet adjectif « terrible » qui rappelle curieusement le dédicataire du poème, Victor Hugo, auteur du recueil sur lequel s'est construite la mémoire de la guerre de 1870, *L'Année terrible*. Cette expression désormais sémantisée (à l'insu de l'auteure) résonne avec d'autres titres et adjectifs adoptés par les écrivains, confirmant que les sentiments étaient partagés : *L'Année maudite* (Ch. Grandsard, 1871), et que la formule hugolienne inspirait déjà les auteurs : *L'année sanglante* (Paul Jane, 1872), *L'Année infâme*

(Jules Lacroix, 1872) ; on recense même *Un mois terrible. Août-septembre 1870* (Lonchamp, 1875).

L'écriture de Blanchecotte se caractérise ici par l'usage du pronom personnel de la première personne du pluriel. Mais que désigne exactement ce « nous » avec lequel Blanchecotte fait communauté ? À qui s'adresse véritablement l'auteure ? Le dédicataire du poème fournit un indice de la réponse. Victor Hugo publie en 1859 *La Légende des siècles* où la section « Maintenant » contient le poème « Paroles dans l'épreuve » (il sera republié dans la première page du *Rappel* le 14 novembre 1870). Dans ce poème, Hugo s'adresse à sa génération et fait un usage du nous distinctif de la transformation de la parole de l'exilé des Châtiments³⁹⁶ : « Les hommes d'aujourd'hui qui sont nés quand naissait / Ce siècle [...] », incluant quelques lignes après ceux qui étaient enfants en 1789. Plus loin, il énonce ce que sont leur projet, leur rôle, « la nécessité pour les fils de la Révolution de réaliser dans les années 1850 l'œuvre de 89 » :

Nous donc, fils de ce siècle aux vastes entreprises,
Nous qu'emplit le frisson des formidables brises,
[...] Nous désirons qu'on ait présent à la mémoire
Que nos pères étaient des conquérants de gloire,
Des chercheurs d'horizons, des gagneurs d'avenir ;
[...] Nous sommes les petits de ces grands lions-là.
[...] Nous arrivons au bord du passage terrible ;
Le précipice est là, sourd, obscur, morne, horrible ;
L'épreuve à l'autre bord nous attends ; nous allons,
Nous ne regardons pas derrière nos talons ;
Pâles, nous atteignons l'escarpement sublime ;
Et nous poussons du pied la planche dans l'abîme.

L'épreuve à laquelle se réfère Hugo n'est plus la résistance passive à la dégradation historique à laquelle l'Empire a conduit l'Histoire, mais la révolution politique, l'insurrection³⁹⁷. La confiance de Blanchecotte en un avenir meilleur (« Un avenir clément fait de cœurs magnanimes », « Vive l'humanité meilleure de demain ! ») lui est inspirée par la conception d'une Histoire en progrès que Hugo dépeint dans ce poème : le discours qu'il articule autour de l'Histoire (et de la Révolution) affirme que lui et ceux de sa génération sont les garants du progrès de l'Histoire.

Blanchecotte s'adresse à ceux de sa génération à elle, la génération de 1850, qui ont entre trente et quarante ans au moment de la guerre. Sur cette génération, dit Digeon³⁹⁸, la défaite produira des effets très particuliers. Leur situation historique qui marque leur entrée dans la vie est

³⁹⁶ Le premier titre choisi pour le texte était « Parole de l'exilé ».

³⁹⁷ V. HUGO, *La Légende des siècles*, présentation et notes de Claude MILLET, Paris, LGF Les Classiques de Poche, 2000, p. 470-473. Pierre LAFORGUE, « La légende d'un enfant du siècle », In *Romantisme*, n° 60 « Hugo-siècle », 1988, p. 83-90 [En ligne] https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1988_num_18_60_5493.

³⁹⁸ « La défaite et la génération de 1850 », In C. DIGEON, *Op. cit.*, Ch. IV, p. 155-254.

particulière : ils ont vécu 1848, la II^e République et le coup d'État, événement qui marque leur vie intellectuelle, et la défaite noiera finalement leur enthousiasme. C'est pour cette génération que Digeon emploie le plus le mot « choc » et leur associe un sentiment qui mêle au désir de contribuer au relèvement de la France vaincue un pessimisme tout particulier ; en outre, le désarroi éprouvé par le renversement de l'Allemagne rêveuse et idéaliste en Allemagne conquérante ajoute son lot de contradictions qui bouscule leurs habitudes de pensée. À qui s'adresse alors Blanchecotte ? Sa confiance en l'avenir et sa référence à la vision progressiste de Hugo dément, du moins pour l'instant, l'idée d'une génération sidérée par l'événement historique. Elle s'inscrit plutôt dans les idées républicaines que représentent Hugo et Quinet (deux exilés qui rentrent après Sedan et jouent un rôle important). Plusieurs éléments jouent en faveur de cette interprétation : les valeurs de paix, fraternité, justice, charité, allégorisés par l'usage de la majuscule ; le vers « Encore plus ! Encor plus redirons-nous en chœur ! » ; la dédicace au maître Hugo, enfin, et l'actualisation de son poème, concourent à transmettre le message d'espoir malgré les épreuves, et d'accepter le legs de fils de la Révolution. Le chemin à parcourir n'est pas achevé ; « Pratiquons aujourd'hui ce qu'hier nous rêvions ! », référence aux idéaux trahis de 1848. L'exhortation est renforcée par la triple répétition à la fin du poème :

Recommençons d'aimer, recommençons de croire,
Recommençons d'agir et redoublons d'ardeur !

qui encourage de toutes ses forces à ne pas lâcher. Le désarroi dont parle Digeon, le choc intellectuel et moral qu'il évoque, on les aperçoit dans l'expression « crise suprême » contre laquelle elle met en garde (« C'est de soi désormais qu'il faut être vainqueur ! ») : autre renvoi à « Paroles dans l'épreuve », « Soi-même se scruter d'un regard inclément / Être abnégation, martyr, dévouement, [...] ». Et c'est ainsi qu'elle énonce les mots du patriotisme : cependant ce n'est pas un patriotisme rétréci sur lui-même, ainsi que Digeon le remarque pour cette génération. D'autant plus que Blanchecotte a prononcé, déjà, la formule « [ce sera la] dernière des guerres ».

Le petit commentaire de E. Martin qui introduit « La chanson des assiégés » parle lui aussi de patriotisme, et des « plus chaleureux », à avoir inspiré cette « chanson virile ». Dans ce texte, on retrouve le moi collectif, ce nous puissant répété vingt fois (sans compter l'adjectif possessif « nos »), qui établit instantanément un lien avec le lecteur, donne confiance aux esprits, réinstalle l'espérance dans les cœurs le plus éprouvés mais surtout, le commentaire le révèle, « les trois couplets suivants pourraient être offerts aux Prussiens pour charmer leur réveillon de Noël ». Du fait de son emplacement dans un quotidien Français et de ce commentaire, l'on peut dire que le destinataire est double : les Français et les Prussiens. La formule d'ouverture « Nous, les assiégés [...] / Nous, les Parisiens » répétée en anaphore de chaque couplet fait communauté, rappelle à Paris ses ressources en même temps qu'elle

communiqué à l'ennemi la rude écorce des assiégés. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que pendant l'hiver, Bismarck avait parlé de « moment psychologique du bombardement » pour signifier que le recours au bombardement serait une force qui agit sur les assiégés démoralisés pour les conduire à se rendre. Le poème de Blanchecotte intervient après trois mois très pénibles, ainsi que le rappelle P. Milza :

Trois mois se sont écoulés entre le moment où s'achève l'investissement de Paris par l'armée allemande et l'échec de la seconde bataille de Bourget. Trois mois de souffrances, d'angoisse, de privations, de deuils, d'espairs déçus, coupés de brefs moments d'euphorie et de fraternisation entre des catégories sociales qui n'avaient pas pour habitude de fréquenter les mêmes lieux et de vibrer à l'annonce d'une même (et rare) bonne nouvelle. Trois mois d'attente d'un assaut de l'ennemi qui n'aura jamais lieu, avec son cortège d'horreurs fantasmées et de menaces bien réelles, d'un bombardement meurtrier qui ne commencera qu'en janvier, et pour finir d'une capitulation dont chacun rejette l'idée en sachant qu'elle est probablement inéluctable.³⁹⁹

Blanchecotte évoque donc les ancêtres valeureux (« les vaillantes races »), rappelle le devoir de servir la Patrie (« la France a nos bras »), encourage les Parisiens à résister (« nous levons la tête ! [...] nous ne cédon pas ! ») évoquant l'esprit fier des habitants, même dans les pires moments : « Paris est toujours la reine des villes ! » est le refrain de chaque couplet. Ces affirmations patriotiques n'ont pas l'impératif comme verbe : pour reconforter, soutenir, ranimer les esprits et mettre en garde l'ennemi prussien, elle emploie le présent. Le portrait qu'elle brosse des assiégés sert à prévenir l'ennemi que la résistance perdure et ne faiblit pas. Milza évoque encore le moral des civils :

[...] le bombardement de la capitale a fait longtemps partie du bagage mémoriel des Français. Aux souffrances endurées depuis le début du siège, il a ajouté celle de la peur, vécue en permanence par une population qui n'a pas pour autant cédé à la panique et à la désespérance. [...] les Parisiens tiennent bon. Le bombardement, loin de susciter la réaction attendue, a stimulé l'esprit de résistance⁴⁰⁰.

En dernière analyse, il est important de souligner dans ce poème que si le « Nous » est omniprésent et c'est de sa répétition qu'il tire sa force, le « vous », la contrepartie, l'ennemi n'est pas nommé. Du fait de son absence, on est amenés à croire que la dialectique « nous-vous » est désactivée, alors même que le commentaire suggère que le poème est adressé à l'ennemi. Deuxième considération : l'absence de l'ennemi est compensée par sa présence implicite (inutile de soutenir le moral sans un ennemi) ; autrement dit, dans ces deux poèmes, Blanchecotte ne cède pas à la rhétorique patriotique la plus extrême en construisant une image négative de l'ennemi, elle se limite à rappeler aux Français leur fierté, leur dévotion à la Patrie, leur orgueil dans le combat. Pour autant, ce refus de nommer l'ennemi est au moins aussi lourd

³⁹⁹ « Paris a faim, Paris a peur », In P. MILZA, *Op. cit.*, p. 268-286.

⁴⁰⁰ P. MILZA, *Ibid.*, p. 285.

que l'est l'omniprésence du « nous ». Le refus, voire l'incapacité de nommer l'ennemi fait émerger l'état de peur constant auquel les assiégés, coupés du monde, sont soumis. Elle parle de « fièvre cérébrale » dans son introduction aux *Tablettes*, observant que cette fièvre était d'abord patriotique, et « s'est déclarée, sous la Commune, fièvre chaude, aliénation mentale. ». Ici, loin des déclaration de neutralité, on relève un jugement, une prise de position : car si Blanchecotte admet la liaison entre Siège et Commune en disant qu'elle n'aurait pas fait imprimer ses *Tablettes* « si [elle] n'avai[t] aussitôt assisté au siège qui a précédé, provoqué, qui explique tant de choses », plus loin elle condamne l'insurrection armée et le manque de considération de « chefs improvisés » pour le peuple qui s'est fait guider par de pauvres diables, abandonné dans l'émeute sans véritable conduite. Dans ce discours elle montre comment, au-delà de la plus sincère bonne intention, il est vraiment difficile, sinon impossible d'être « partisans ». Plus loin, elle offre un remède « au chassepot fratricide » et plaide pour l'instruction comme choix politique : « ce ne sont pas les classes instruites qu'on entraîne, ce sont toujours les classes illettrées, les masses ignorantes » et pour que cela ne se produise plus il faut leur garantir l'accès à l'éducation de sorte à se méfier d'eux-mêmes des « théories décevantes » et des « chimères désastreuses ». Le discours se tourne ensuite vers le camp de la raison dans lequel elle se situe (« nous raisonneurs obstinés ») en disant que même le plus modeste succès dans le progrès de l'humanité est à apprécier (« L'Humanité n'est pas faite d'une pièce. S'il n'est jamais permis d'espérer à outrance, il est défendu de désespérer sans ressource ! En avant ! ») et s'achève sur ce qui semble un plaidoyer pour l'amnistie : Regardons-nous en face, expliquons-nous en face, comprenons-nous, réconcilions-nous, pardonnons-nous ! »

À propos de la condition mentale à laquelle la population est constamment soumise, il faut évoquer un recueil de poésies – ici l'ennemi est clairement nommé – qui situe au seuil de l'ouvrage ce « désordre mental qui frappe la population d'une ville assiégée⁴⁰¹ » : *Liber Memorialis. Attila à Versailles, poésies obsidionales 1870-1871*.

Augustine-Malvina Blanchecotte

« À Victor Hugo »

⁴⁰¹ CNRTL, entrée « Obsidional ». Les historiens parlent aussi de « choc » à propos du siège de Paris, et plus précisément de la capitulation, sur l'extérieur : « Si étrangers et Français ne cessaient de vouloir expliquer le dénouement du siège de la capitale, c'est bien parce qu'ils considéraient cet événement non seulement comme une étape décisive de la guerre franco-allemande (à travers la signature d'un armistice), mais aussi comme un fait historique majeur du dernier tiers du XIX^e siècle. Il faut dire que l'infortune de Paris avait tout pour marquer les consciences. [...] Son bombardement fut un choc pour ceux qui devaient participer à l'effort de codification du droit international humanitaire. Les privations et les souffrances de ses habitants émurent enfin les Européens qui s'empressèrent, à travers des dizaines de témoignages artistiques, d'en écrire eux-mêmes la légende. » (In « L'onde de choc de la capitulation de Paris », Nicolas BOURGUINAT et Gilles VOGT, in *La Guerre franco-allemande de 1870. Une histoire globale*, Paris, Flammarion, coll. Champs Histoire, 2020, p. 225-229).

Comptons-nous ! Il n'est plus permis d'être en arrière !
Comptons-nous ! Ce temps sombre a besoin de lumière !
Ceux qui sont nés les chefs, les maîtres, les premiers,
Doivent secours au faible, aide et force aux derniers.
Nous vaincrons ! la justice est immortelle et sûre,
Et la cause est gagnée à présent qu'elle est pure.
En avant ! au danger ! que tous, nous nous prouvions !
Pratiquons aujourd'hui ce qu'hier nous rêvions !
Le fier préservatif au moment du naufrage
C'est à travers la balle et l'obus, le courage !
Offrons-nous d'un cœur ferme et d'un front indompté,
Opposons aux clameurs la clame volonté.
Et quand, d'un grand effort, dégageant la Patrie,
Nous aurons reconquis notre France envahie,
Encor plus ! Encor plus redirons-nous en chœur !
C'est de soi désormais qu'il faut être vainqueur !
Ce qu'il reste à sauver dans la crise suprême
C'est plus que le pays, c'est l'humanité même !
Le monde est à refaire et nous le referons :
Nous dirons le chemin suivre et nous irons !
Ce n'est pas la colère et jamais la vengeance
En aucun temps humain qui sont l'intelligence.
Quand le canon aura tonné ses derniers coups
Ceux-là qui survivront se redresseront tous ;
Et jetant aux fossés leurs armes meurtrières
Scelleront d'un serment la dernière des guerres,
La Patrie a vaincu, le sang est arrêté,
Vive la Paix, enfin, vive la Charité !
Vive l'universelle et sainte confiance
De la Fraternité, notre Arche d'alliance !
Après tant de douleurs, après tant d'abandons,
Sur tant de pauvres morts déjà nous demandons
– Au nom d'un tel passé fait de tant de victimes –
Un avenir clément fait de cœurs magnanimes !
Vive notre arc-en-ciel ! Et, se tendant la main,
Vive l'humanité meilleure de demain !
La mort n'est plus ! la mort a clos sa rouge histoire,
Recommençons d'aimer, recommençons de croire,
Recommençons d'agir et redoublons d'ardeur !
Nous aurons nos moissons, nous qui n'avons point peur !
Après l'hiver terrible avant l'été superbe,
La Vérité – ce pain de vie – est notre gerbe !
Paris, le 27 septembre 1870.

« La Chanson des assiégés »

Nous, les assiégés, nous sommes vivaces !
Nous, les Parisiens, nous ne mourons pas !
Nous ressusciterons les vaillantes races :
Comme elle a nos cœurs, la France a nos bras.
Nous souffrons sans plainte et vaincrons tranquilles,
Nous tendrons la main au pays entier.

Premier au départ, au but le premier,
Paris est toujours la reine des villes !

Nous, les assiégés, nous levons la tête !
Nous, les Parisiens, nous ne cédon pas !
Vienne avec la faim, vienne la disette,
Nous braverons tout, prêts aux fiers combats.
Rien ne peut troubler nos esprits agiles,
Le bruit de la balle aide à nos chansons ;
C'est en souriant que nous maigrissons...
Paris est toujours la reine des villes !

Nous les assiégés, nous sommes sans crainte !
Nous, les Parisiens, nous triompherons !
Nous dégagerons d'un coup notre enceinte :
Nous-mêmes, nous seuls ! nous délivrerons !
D'un suprême effort, nos âmes viriles,
Retrouvant la foi de nos meilleurs temps,
Rediront au monde, en faits éclatants :
Paris est toujours la reine des villes !

II.4 La guerre de 1870 au prisme des parnassiens

La Guerre, ivre de sa colère,
Embouche ses clairons sonores ;
Terre, déjà tu te colores
De ce sang fumant qu'elle flaire.

L'incendie effrayant l'éclaire,
Comme de rouges météores ;
La Guerre, ivre de sa colère,
Embouche ses clairons sonores.

Et pour réclamer leur salaire,
O Dieu ! dans les cieux que tu dores,
Les vautours, sous l'œil des Aurores,
Suivent de leur vol circulaire
La Guerre, ivre de sa colère !

(Th. de Banville, « La Guerre »,
III^e *Parnasse contemporain*, 1876)

Ainsi que ce poème de Théodore de Banville paru dans le III^e *Parnasse contemporain* (1876), le montre, malgré la volonté du même auteur de proscrire du même recueil les poèmes qui traitent de la guerre, « l'impassibilité parnassienne » par rapport aux événements historiques est un préjugé, comme Mortelette le soutient dans son *Histoire du Parnasse*. Mortelette consacre un paragraphe à l'écriture pendant la guerre de 1870, « L'influence de la guerre de 70 et la Commune »⁴⁰² :

La guerre de 70 interrompt la publication [du *Parnasse contemporain*] en livraisons et reporte la publication en volume en 1871. L'esprit qui anime le *Parnasse contemporain* n'est alors plus de mise : la défaite contre l'Allemagne et la répression de la Commune ont détourné les esprits de la poésie pure [...] La guerre a interrompu la publication du deuxième *Parnasse contemporain* et stimulé le patriotisme des partisans de l'art pour l'art, qui ont pris part activement à la défense nationale.

Mortelette poursuit en défendant l'effort des écrivains parnassiens :

Dès les premiers revers militaires, au début d'août 1870, les Parnassiens participent à l'élan général de défense du territoire [...] La réaction patriotique des Parnassiens précède la chute de l'Empire et l'avènement de la République : leur mobilisation n'est pas un calcul politique.

⁴⁰² Y. MORTELETTE, « De l'école au groupe », In *Histoire du Parnasse, Op. cit., Consécration officielle et déclin de l'école*, III^e Partie, p. 287-304. Les observations qui suivront s'inspirent de cette étude.

Le travail de Mortelette, entre dépouillement des archives et exploration de revues et correspondances, lui permet d'affirmer sans conteste que les parnassiens ont pris leurs distances du Second Empire, et « changé d'attitude » par rapport à la place du poète dans la société, c'est-à-dire qu'il doit reprendre son rôle de guide quand « l'histoire se remet en marche ».

Ils deviennent donc chantres de la patrie, s'enrôlent dans la Garde mobile, contribuent à l'effort national en exaltant l'héroïsme des soldats et en essayant d'adoucir les souffrances de la guerre et du siège. Ainsi, sur le modèle de Banville avec ses *Idylles prussiennes*, ou de Coppée (« propagandiste au service du pouvoir » lors de la guerre, et nationaliste ardent plus tard), dont les poèmes avant d'être recueillis dans *Écrit pendant le siège* ont été recités et publiés individuellement, les parnassiens se consacrent à l'actualité. Les fondateurs du Parnasse, Banville et Gautier, adoptent une stratégie commune : écrire la guerre en combinant la parution dans les quotidiens (le premier dans *Le National*, le deuxième dans le *Journal officiel*) et la publication en volume après la fin de la guerre, respectivement *Idylles prussiennes* et *Tableaux de siège* – la seule différence réside dans le choix du genre, poésie pour Banville et prose pour Gautier. Les poèmes de Banville ont été présentés comme « les *Émaux et camées* de la guerre de 70 », et les *Tableaux de siège* de Gautier transmettent une vision esthétisante de la vie pendant le siège, et des événements en général.

Volonté de revanche, « jusqu'aboutisme », martyrisation de Paris par le feu (« Le sacre de Paris » par Leconte de Lisle, « Fais ce que dois » par Coppée, « Paris incendié » chez Hugo), exaltation de la grandeur intellectuelle et victoire morale de la France sur l'ennemi, vengeance (dans « Paroles du vaincu » de Dierx mais « Fais ce que dois » de Coppée), sont les grands thèmes que Mortelette énumère dans ses considérations sur l'écriture des parnassiens pendant la guerre de 1870. La guerre a favorisé la contribution des parnassiens à la presse, les écrits patriotiques ayant une « fonction d'information » pour la population, ce qui n'est pas négligeable : une loi interdisant aux journaux de commenter le déroulement des combats avait été promulguée la première semaine de la guerre. En outre, la guerre resserre les liens entre le Parnasse et le théâtre du fait de la récitation des poèmes par des comédiens de renom. Une fois la guerre devenue défensive, ils s'en prennent à l'Empire, ils sont sensibles aux souffrances des Français, insistent sur le devoir de reconforter les blessés, de soutenir les soldats et la population. Enfin, ils font l'éloge des artistes morts pour la patrie, le plus célèbre étant Henri Regnault, tombé à Buzenval et loué par Banville, Gautier, Emmanuel des Essarts, Henri Cazalis, Eugène Manuel, Armand Renaud.

Selon Mortelette, seule une vingtaine d'écrivains « peuvent prétendre à la dénomination de Parnassiens ». En effet, le manque d'homogénéité et l'absence de critères intelligibles pour établir le socle parnassien ont abouti à plusieurs « listes » qui n'ont fait que créer de la

confusion chez la critique : il était donc temps de mettre à jour et harmoniser les informations sur le groupe.

Dans l'identification de la « voix parnassienne » sur la guerre de 1870, nous avons donc suivi uniquement la liste donnée par Mortelette : Banville, Cazalis, Coppée, Dierx, France, Gautier, Glatigny, Heredia, d'Hervilly, Leconte de Lisle, Ménard, Mendès, Mérat, Plessis, Ricard, Silvestre, Sully Prudhomme, Valade. L'on discernera les « vrais » parnassiens des « compagnons de route » : Bergerat, des Essarts, Renaud, Siefert ; et on identifiera ceux qui figurent dans le III^e *Parnasse contemporain* : Ackermann, Blanchecotte, Bergerat, Lacaussade, Manuel, Ratisbonne, Theuriet ; Souly et Laprade qui appartiennent à la génération précédente.

Le micro-corpus de la poésie de guerre des parnassiens est considérable par rapport aux attentes : vingt-neuf écrivains dont dix-neuf écrivent en temps de guerre, et dix qui traitent de la guerre et du siège entre 1873 et 1897.

Dix-neuf poètes parnassiens qui écrivent pendant la guerre : huit parnassiens de la première heure (Banville, Coppée, Dierx, d'Hervilly, Glatigny, Leconte de Lisle, Mendès, Ricard, Sully Prudhomme) ; Souly et Laprade ; trois parmi les collaborateurs du Parnasse (Bergerat, Renaud, Siefert) ; et enfin cinq parmi ceux qui figurent dans le III^e *Parnasse* (Ackermann, Blanchecotte, Lacaussade, Manuel, Theuriet). La production est donc de cent soixante et un poèmes. Nous en donnons ci-après une rapide description à travers un tableau.

Tableau 1 : La poésie parnassienne sur la guerre de 1870

AUTEUR	DATE	POESIES SUR LA GUERRE
ACKERMANN Louise	1871	« L'homme à la nature », « La guerre »
BANVILLE Théodore de	1871	<i>Idylles prussiennes</i> +1876 *« La guerre »
BERGERAT Émile	1870 et 1871	<i>Poèmes de la guerre</i> (six publiés individuellement) + 1876 « Paroles dorées »
BLANCHEOTTE Augustine-Malvina	1870	« À Victor Hugo », « La chanson des assiégés »
COPPEE François	1870 et 1871	<i>Fais ce que dois, Écrit pendant le siège</i> , « Lettre à un mobile breton », « Pour le drapeau »
ESSARTS Emmanuel (Des)	1879	« Aux soldats de la République »
DIERX Léon	1871	« Les paroles du vaincu »
GLATIGNY Albert	1870 et 1871	<i>Le fer rouge. Nouveaux châtiments</i> , « Rouen (1431-1870) »
GRANDMOUGIN Charles	1879 et 1885	« Ode au colonel Denfert-Rochereau, défenseur de Belfort en 1870-1871 », « Patrie, poésie »
HERVILLY Ernest d'	1870	<i>Pendant le siège</i> + 1876
LACAUSSE Auguste	1870 et 1871	« Cri de guerre ! Væ victoribus », « Le siège de Paris »
LAPRADE Victor	1870 et 1871	« Au roi Guillaume de Prusse », « Aux soldats et aux poètes bretons », « Pendant la guerre », « À la France » + 1876 « La Patrie »

AUTEUR	DATE	POESIES SUR LA GUERRE
LECONTE DE LISLE Charles-Marie	1871	« Le sacre de Paris », « Le soir d'une bataille »
LE MOUËL Eugène**	1889	« Une revanche »
MANUEL Eugène	1870 et 1871	« Pour les blessés », « Henri Regnault », « Les pigeons de la République », « Les Absents », « Bonjour, Bon an ! »
MENDÈS Catulle	1870 et 1871	« Odelette guerrière », « Colère d'un franc-tireur »
PLESSIS Frédéric	1897	« Après la défaite »
RATISBONNE Louis		1873, « L'Alsace » ; 1875, « L'Alsacienne. La main et la bouche » ; 1882, « Les quatre alsaciennes » ; 1885 « Les six alsaciennes »
RENAUD Armand	1871	« Au bruit du canon »
SALLES Louis	1873 et 1878	<i>La Vie du cœur</i> ; « Strophes à Henry de Vertahamon »
SIEFERT Louisa	1870	<i>Les Saintes colères</i> (réédition en 1871)
SILVESTRE Armand	1885 et 1887	« À Victor Hugo » ; <i>Rimes viriles</i>
SOULARY Josephin pseudonyme de Joseph-Marie Souлары	1870	<i>Pendant l'Invasion</i> (réédition en 1871)
SULLY PRUDHOMME	1870 et 1871	« La mare d'Auteuil », « Le siège », « Fleurs de sang », « Repentir », « Le renouveau + 1876 « La France »
THEURIET André	1870 et 1871	« Les paysans de l'Argonne », « Le legs d'une Lorraine »
VALADE Léon	1890	« Aux drapeaux de 1880 », « La jeune France »
VINCENT Alexandre	1873	« Revanche ! »

* 1876 désigne les noms de ceux qui figurent dans le III^e *Parnasse contemporain* ; ces poésies n'ont pas été retenues.

** Le Mouël, homme de lettres breton, membre de la Société des poètes français, de la Société littéraire et artistique *La Pomme*, collabore au Parnasse mais surtout au *Parnasse breton contemporain*.

Proposons ici des morceaux choisis d'auteurs moins connus, centrés sur un thème commun (choix à partir des titres), le siège de Paris : « Le siège de Paris » d'Auguste Lacaussade ; « Pendant le siège » d'Ernest d'Hervilly ; et « Le siège » de Sully Prudhomme. Comme le poème de Lacaussade est le plus long et le plus riche en termes de thèmes abordés et de traits stylistiques, l'étude des autres poèmes se fera en fonction de cet étalon.

II.4.i Auguste Lacaussade, « Le Siège de Paris ⁴⁰³ »

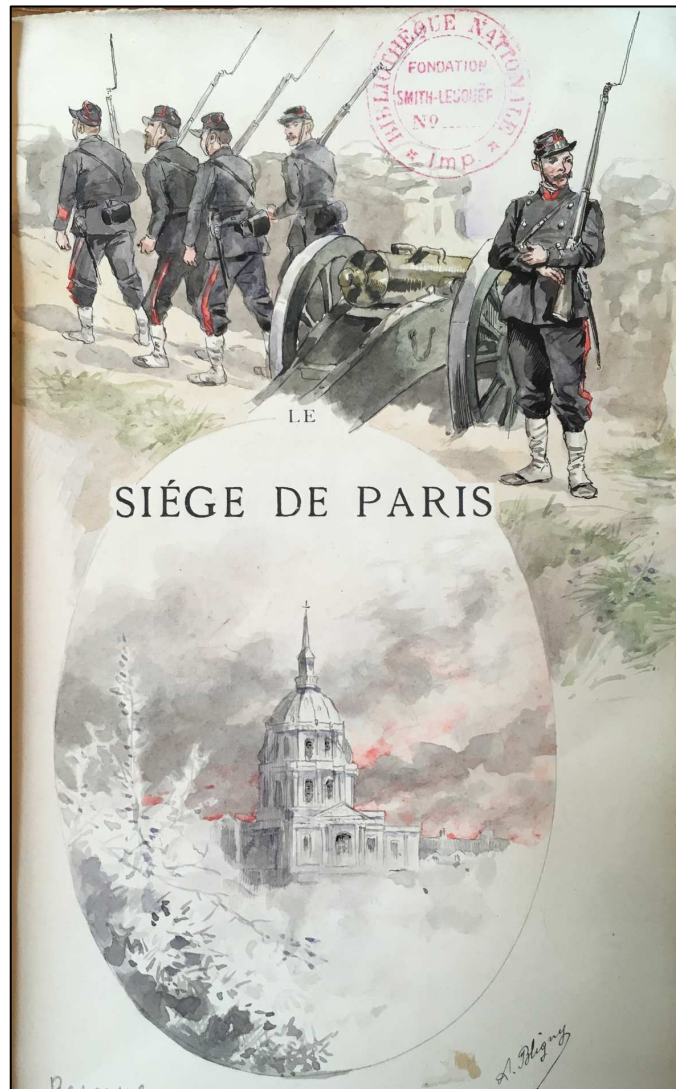
Le poète Auguste Lacaussade, originaire de l'Île Bourbon, se lie d'amitié à Leconte de Lisle dès leur plus jeune âge. Plurilingue il a donné une traduction de James Macpherson des œuvres d'Ossian et de Giacomo Léopardi ; il a été secrétaire de Sainte-Beuve, journaliste pour la *Revue de Deux Mondes* et la *Revue de Paris*, et directeur de la *Revue européenne* à laquelle collabore le même Leconte de Lisle. Il a été enfin bibliothécaire du ministère de l'Instruction (il est devenu ensuite bibliothécaire du Sénat).

Sur la guerre, il a écrit quatre poèmes : « Le rossignol pendant le siège », Cri de guerre ! Vae victoribus » et « Une victime de Sedan ». « Le siège de Paris » et « Cri de guerre » furent publiés individuellement par Lemerre avant d'être recueillis en volume après la guerre, en 1876 et toujours chez Lemerre, avec le titre *Poèmes nationaux*. Dans les années 1890, cet ensemble de quatre poésies, enrichi d'un dernier poème (« Ultima verba »), fut republié dans un ultérieur recueil, *Les épaves*, avec un titre quelque peu modifié, *Les poèmes nationaux*.

Si l'on considère les années qui se sont écoulées depuis l'écriture des poèmes, la postface que l'auteur écrit en 1896 est presque une obligation, un guide de la lecture. Un seul court paragraphe concerne *Les poèmes nationaux*, mais il suffit à comprendre l'état d'esprit de Lacaussade et de nombreux écrivains, y compris ceux qui gravitent autour des parnassiens. On peut y lire le remords de ne pas avoir su mieux s'exprimer, et en même temps la revendication de son accent véhément, c'est le mot qu'il adopte, « trop véhément peut-être ». L'auteur fait appel à un « patriotisme ulcéré » (mot employé dans « Le siège de Paris » : « Haine [...] grandi dans mon âme ulcérée ») qui lui aurait empêché de « garder la mesure » en parlant de la guerre et du siège. L'auteur parle à leur propos de « poignantes calamités de 1870 », de « catastrophe », d'« effondrement national » dont la raison était « l'abaissement des caractères et des convictions » (sous le Second Empire), à laquelle il faut répondre par le devoir de « relever, exalter dans les âmes la religion de la patrie ». Les *Poèmes Nationaux* sont l'« écho douloureux » des faits de guerre, une pulsion vigoureuse qui réclamait la traduction en vers, impulsive, énergique, sans retenue.

« Le siège de Paris » paraît donc chez Lemerre en 1871 : le texte est enrichi par trois aquarelles de Bligny qu'il nous semble intéressant de mettre en valeur. La première est située sur la couverture, la deuxième encadre les premiers vers du poème, et la dernière clôture du poème.

⁴⁰³ L'ouvrage n'étant pas disponible sur Gallica, nous l'avons consulté sur place à la BnF ; les trois illustrations qui suivent ornent le livret.



Cette aquarelle montre au premier plan un Hôtel des Invalides sur fond de fumée et de flammes rouges ; plus haut les soldats de la Garde nationale mobile dans une fortification, un soldat à côté d'un canon à balles ; on imagine les autres s'acheminant pour prendre place pour leur tour de garde.

La comparaison entre les versions de 1871 et 1876 du poème a révélé une intervention importante sur le texte : remaniement au niveau des strophes, amélioration de l'orthographe, réécriture de certains passages (troisième strophe), ajout des strophes (la VIII et la IX), ordre d'apparition de certains thèmes (l'Allemagne intellectuelle et fraternelle en 1871 à la strophe X, à la strophe XII en 1876 ; la Sainte fille de l'Église en 1871 à la strophe XIII, à la strophe XV en 1876).

Le texte est composé de dix-sept strophes (dix-neuf celle de 1876) d'inégale longueur en alexandrins alternés à l'octosyllabe, pour un total de 524 vers à rimes croisées. De Juvénal (« Fecit indignatio versum ») à Chénier (« La patrie allume ma voix ») le *topos* du poète inspiré

par l'indignation et la colère se retrouve dans notre corpus, en épigraphe de poèmes mais également en épigraphe du recueil⁴⁰⁴. L'auteur se sert de l'épigraphe à d'autres occasions : « Dulce et decorum est pro patria mori » (Horace) dans « Cri de guerre ! » ; « La lyre peut chanter tout ce que l'âme rêve » (Auguste Soumet) dans « Ultima Verba ».

La citation de Chénier est une déclaration d'admiration pour l'auteur cité – Lacaussade se place ainsi dans sa lignée –, mais surtout une déclaration de mission (la véhémence devient un trait de style). Tous les moyens à disposition expriment et accentuent l'indignation que le poète ressent. Résumons-les :

- Moyens stylistiques : usage très marqué des points d'exclamation, hyperboles, injonctions, accumulations, répétitions, anaphore, rimes, métaphores, adjectifs antéposés.
- Métriques : alternance de l'alexandrin et de l'octosyllabe, enjambements, périodes longues pour ralentir le rythme et accumuler les informations, phrases plus courtes qui imitent la sentence et la prière en même temps.
- Thématiques : la famine et l'hiver (« invincible », « la famine en tes flancs, l'âpre hiver sur ton fleuve, / Sans pain, sans feu, sainte Cité », « ce n'est pas avec vous, c'est avec la famine / Que Paris a capitulé ! ») ; la destruction des jardins, des bois des parcs (citons la longue rime <brûlez, champs magnifiques ! : tombez, bois pacifiques>) ; l'appel au combat ; le dénigrement de l'ennemi ; les pigeons voyageurs et les ballons ; la protestation contre « La Force prime le Droit » ; la honte ; la vengeance ; les morts ; la ville de Paris, la protestation contre l'Europe, la conduite de l'ennemi dans la guerre (« Crime de lèse humanité »).
- Lexicaux : jeu sur les contrastes, champs sémantiques de l'amour et de la haine, religieux, évocateur des vertus civiques, enrichi par de noms illustres, usage de majuscules.

Avant d'entrer dans le détail, prenons comme point de départ l'interprétation de l'épigraphe. D'abord, elle ne se situe pas au tout début de poème mais très loin, à la strophe IX (la XI dans la version de 1876) et ce n'est pas la Patrie qui l'enflamme mais la haine (avec la majuscule, personnifiée). La patrie (avec une minuscule) viendra après :

Haine de l'étranger, Haine chère et sacrée,
Verse en nous ta sainte fureur !
Emplis mon cœur, grandis dans mon âme ulcérée,
Grandis, égale en moi l'horreur
Qu'inspirent les forfaits d'une exécration engeance !

⁴⁰⁴ Voir § III.2.ii.

Œil pour œil, Haine ! et dent pour dent.
Allume par mon chant le feu de la vengeance !
 Embrase à ton charbon ardent
 Ma bouche, et que ton cri jaillisse de ma lèvre !
 Pour qu'il soit de tous répété,
Donne à ma voix l'accent dont un peuple s'enfièvre ;
 Donne à mon vers l'intensité
 De mon amour pour toi, Haine altière et farouche !
 Contre un vainqueur savant au mal,
 Ô vaincus, que la Muse évoque en votre bouche
 L'antique serment d'Annibal !
 Haine de l'étranger, Amour de la patrie,
 Mon double culte désormais, [...]

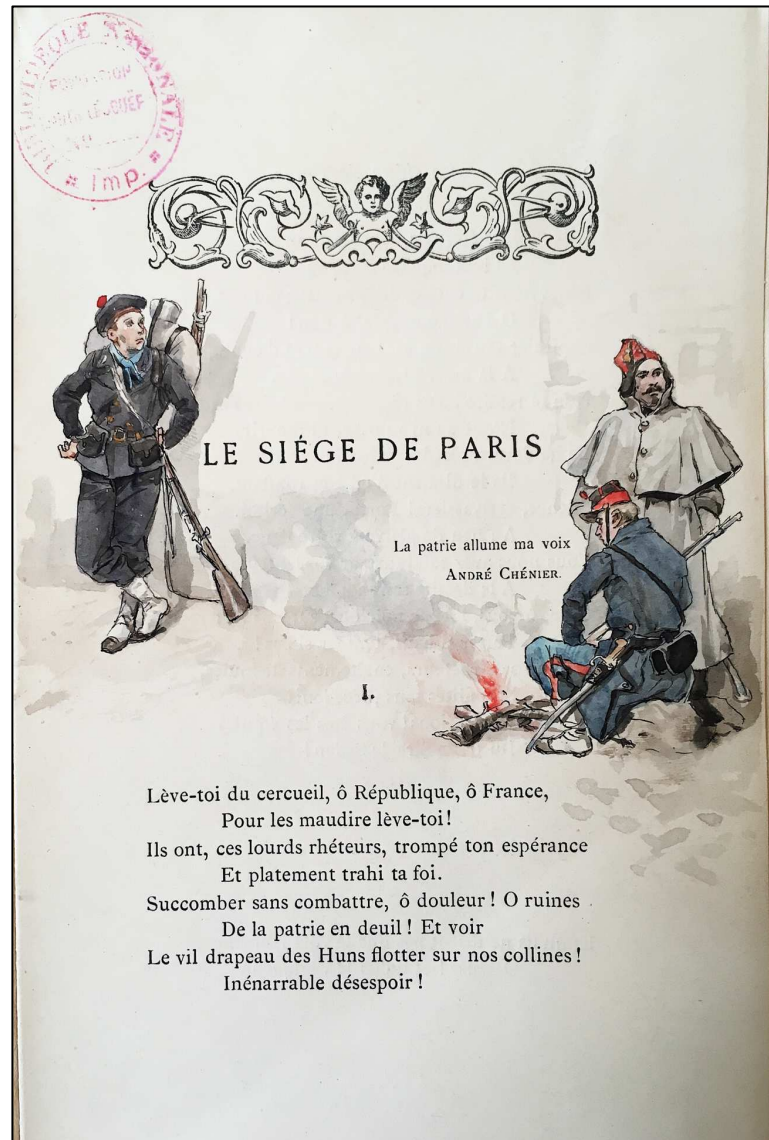
Le rôle du poète est donc bien cerné, il reprend le rôle de guide (« l'accent dont un peuple s'enfièvre »), la protestation contre l'étranger est violente (la loi du talion), les cris de la Haine sortent de la voix du poète pour allumer la vengeance. Nous avons souligné les vers plus importants et la rime <engeance : vengeance> pour accentuer le lexique associé à l'ennemi et ce que la rime entend communiquer : l'ennemi est dépossédé de caractéristiques humaines, la vengeance sera donc virulente et sans pitié.

Au début du poème, le poète expose la raison première de l'indignation. Nous soulignons le vers huit pour illustrer comment l'intensité des sentiments est mise en avant dès le début et domine la pièce, ce qui signifie que l'on est dans l'ordre de la connotation affective (et non du rationnel). Le poète immergé dans la catastrophe qu'il décrit immerge par conséquent le lecteur dans le même état d'esprit. Il n'y a pas de description préalable ; le lecteur est transporté *in medias res* :

Lève-toi du cercueil, ô République, ô France,
 Pour les maudire lève-toi !
 Ils ont, ces lourds rhéteurs, trompé ton espérance
 Et platement trahi ta foi.
 Succomber sans combattre, ô douleur ! ô ruines
 De la patrie en deuil ! Et voir
 Le vil drapeau des Huns flotter sur nos collines !
Inénarrable désespoir !
 [...]
 Capituler sans lutte est leur œuvre d'eunuques.
 À la mort tu voulais courir,
 Non te rendre ! Tes chefs aux prudences caduques
 N'ont su ni vaincre, ni mourir.
 Ils ne devaient céder ni fort ni territoire,
 Ils le disaient d'un ton ronflant.
 [...]
 Vous nous avez conduits par vos lenteurs traîtresses
 À la défaite sans combats.
 [...]
 Stupidités sans précédent !

Retirez-vous, félons ! vous êtes les émules
Du triste Sire de Sedan !

À noter que la version de 1876 affiche « vous les *dignes* émules / Du triste *sire* de Sedan ! ». La dure critique est ici adressée au Ministre des Affaires étrangères Jules Favre qui proclama en septembre, peut-être un peu trop facilement, « Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses », phrase qui l'a immédiatement rangé aux côtés des incompetents et a suscité l'appariement à l'empereur, ici nommé par une périphrase. Ajoutons un détail non négligeable : le poète ne traite pas de la défaite, il la nommera bien sûr, mais il part de la naissance de la République, il reste sur le générique (« tes chefs », sans les nommer ; « succomber sans combattre », sans non plus nommer de bataille). Or, pour « maudire » quelqu'un il faut connaître son nom. Tout en en restant au générique, le poète semble vouloir comprendre, dans ce « Ils » anaphorique, les hommes politiques, plus que le Commandement de l'armée, sans aucune distinction (ni exception, est-on tentée d'ajouter). À la strophe suivante, on lit encore : « Mort du roi chevalier tombé sans vaillance, / [...] Et le peuple y lit : "Trahison" ! ». Il est plus évident qu'il se réfère à l'Empereur.



Après Jules Favre, Lacaussade accuse le Haut-Commandement : « Tes [de la France, des soldats] chefs aux prudences caduques », « Et sur tes murs souillés de mensonges notoires [...] / Rédigé par tes chefs, le récit des victoires / Qu'ils n'ont jamais su remporter ! ... », « chefs indolents [...] lions commandés par de lièvres ». À l'opposé les soldats, seront décrits de manière neutre ou superlative : « lions », « Tes fils, soldats improvisés », « J'ai vu sortir tes légions. / Sous l'orage tonnant des forts et des redoutes, / Ils allaient, tes fiers bataillons ». Au lieu de nommer les soldats directement, le poète personnifie la ville, laquelle englobe les soldats et la population : « Héroïque Cité ! Vaillante infortuné ! », « ville au grand courage » / « altier courage », « Guerrière », « antique et brave cité », « Paris ! [...] tu fis ton devoir ! ». Paris est anthropomorphisé à travers la métaphore organiciste (« Tirant de tes flancs, mère aux nobles entrailles, / Fondant ton âme et ton écrin, / Tu couvres tes remparts, bastions et murailles »), à travers la métaphore accompagnée par la métonymie et la féminisation. Plus on avance dans le texte, plus les périphrases, les adjectifs augmentent en intensité comme dans un mouvement

vers le haut : « Ô Paris, ô peuple, ô lion ! », « Cité, tu deviens nation ! », « mère aux nobles entrailles » Paris sauve l'honneur par son « martyr glorieux », « Cité vénérable », « sainte Cité », « mère vénérée », « Paris, ô Cité mère à l'immense agonie », « Paris, la sainte capitale, / Tête et cœur de l'humanité ! », « Fervent asile des proscrits, / Refuge [...] / Pôle et foyer des grands esprits, [...] hospitalière », « phare sublime » (qui deviendra à la fin « prophète », « guide » et « apôtre »), « Mère immortelle ».

Aux strophes III et IV, la cité est longuement louée (III) et dépeinte avec les mots de l'ennemi (IV) : elle est donc « frivole, amollie et sans force », semblable à Babylone, « au vice habituée », « prostituée » en contraste avec la « Guerrière [...] formidable, / Debout dans son corset de fer ». Dans les deux cas, les descriptions se fondent sur des images construites, des images reçues qui circulent dans l'espace littéraire. D'ailleurs, la poésie de circonstance se nourrit des images qui transitent dans l'espace social (et vice-versa) d'où provient la métaphore marine fondée sur la devise de Paris *Fluctuat nec mergitur* : dans « En vain l'invasion t'enserme de son onde ; / Comme la mer contre un écueil » (IV^e strophe), le poète l'évoque seulement ; puis il la mobilise dans ce passage (VIII^e strophe) :

La ville de Paris gravera dans ses armes
Votre symbole, oiseaux sacrés !
Planant sur un navire en péril, mâts sans vergue »

Et finalement, elle devient plus explicite :

Du moins, toujours debout, comme un phare sublime,
Ton honneur brille, insubmergé [sic] !
Dans ce désastre où peut sombrer la République
Tu n'as rien à te reprocher,
Hors d'avoir mis ton âme et ta nef symbolique
Aux mains d'un inepte nocher !

De l'espace social, et plus particulièrement journalistique, dérive un deuxième motif récurrent, celui de la phrase de Bismarck, « La Force prime le Droit ». Ce motif est relayé par la presse, et donc était connu de tous. La littérature de circonstance ne fait que se l'approprier et le retravailler. Lacaussade l'associe au « nombre » des effectifs allemands qui serait plus important que les Français, refrain lui aussi répandu, qui devient un poncif littéraire⁴⁰⁵.

⁴⁰⁵ Rappelons que nous considérons notre corpus littéraire, la poésie sur la guerre, en tant qu'acte d'énonciation et que par conséquent le discours littéraire sur la guerre est inséré au sein d'une configuration discursive générale. Le discours poétique de la guerre (tout comme le phénomène littéraire dans son ensemble) « se nourrit de multiples genres d'énoncés qu'[il] détourne, parasite. [II] vit d'échanges permanents » ; voir D. MAINGUENEAU, « Linguistique, littérature, discours littéraire », *Lee français d'aujourd'hui*, n°175, 2011, p. 75-82 ; R. AMOSSY, D. MAINGUENEAU, *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004.

La force, qui pour lui prime le Droit, recule
 Devant le Droit par toi vengé,
 Trop de fois, dix contre un, féroce et sans scrupule,
 De sang et d'or il s'est gorgé !
 Il fuit, la Force échoue. – À l'œuvre, astuce infâme,
 Dont l'esprit du Hun est pourvu !
 Ceux qu'on ne peut dompter par la force, on l'affame :
 Le grand Moltke a tout prévu !
 [...] Trois cent mille, ils sont là, [...]

À la strophe XI (la XIII en 1876) on trouve « Le droit n'existe plus qui protégeait naguère / L'antique assise des États. » ; ajoutons ici la rime <guerre : naguère> qui met en relief le fait que l'ennemi a déshonoré la guerre. Et à la XVI strophe « La force est désormais le Droit. En politique, / La Force est tout, et rien le Droit ! ». L'accuse contre l'Allemand se double, dans la même strophe, de l'accuse contre l'Europe qui n'a rien fait pour empêcher le conflit :

Donc, tout est consommé ! Contemplant ta défaite,
 Ô France ! et ton affliction,
 L'Europe qui t'admire est au fond satisfaite
 De ton humiliation.
 [...] Ô nations, bétails des rois, brutes de somme,
 Brutes sans foi, sans amitiés !

à la strophe précédente : « devant l'Europe entière / qui sut tout permettre et tout voir, / Tu [Paris] peux lever ta tête altière », et les nations qui composent l'Europe l'auteur les appelle « inertes et spectatrices ».

Le thème de la souffrance de la population émaille le poème. Il est intéressant, sous cet angle, de s'arrêter sur des passages plus longs, des moments où l'auteur se fait témoin, où le rythme s'affaiblit (phrases de huit à onze vers) et où l'auteur brosse des tableaux de la ville : un paysage citadin de désolation sous les yeux de l'auteur même (« J'ai vu », répété six fois) dans l'ombre de la nuit et dans la lueur du jour (le même « spectacle et non moins lamentable ») ; l'ennemi qui guette la ville (« leur proie ») ; l'énumération des morts pour la patrie scandé de l'injonction « Levez-vous » ; la famine, l'hiver et le typhus « suprême épreuve » :

L'hiver et le typhus, habitent tes murailles ;
 Des maux, tous l'essaim conjuré
 Décime tes soldats, dévore tes entrailles,
 Sans ébranler ton cœur navré :
 Dans ta lugubre enceinte où deux millions d'âmes
 De faim, de froid souffrent pour toi,
 Ton héroïsme ardent, le réchauffe à ses flammes,
 Ton cœur les nourrit de sa foi.

La lenteur est obtenue par une phrase longue, combinée aux allitérations, aux assonances nasales, à l'image qui condense le paysage « lugubre enceinte », qui suggère une ambiance étouffée et qui préfigure la mort.

La description en climax du bombardement de Paris (on sépare les passages par un blanc) à la strophe VIII constitue un passage intéressant pour sa structure et son alternance entre phrases longues et courtes :

Ce n'est pas tout. — Après cent et cinq jours de siège,
Mettant le comble à ses forfaits,
Ville auguste ! le Hun barbare et sacrilège
Sur tes temples, sur tes palais
A dirigé l'essor des bombes meurtrières.

Dans ton ciel qu'empourpre le soir,
J'ai vu, sinistre essaim d'oiseaux incendiaires,
Des obus monter le vol noir,
Puis, déchirant l'espace et choisissant leur proie,
Globes ailés d'où l'éclair sort,
Sur tes toits embrasés que l'airain troue et broie
Répandre la flamme et la mort !

J'ai vu sur tes clochers, tes dômes, tes musées,
L'âpre essaim, à bonds acharnés,
S'abattre et rejaillir, fulgurantes fusées !

Le frais berceau des nouveaux-nés [sic]
L'hospice, abri sacré que la souffrance habite,
Et tes places et tes marchés
Sous l'orbe aux mille éclats, explosion subite,
De lambeaux humains sont jonchés !

Membres épars, débris fumants, **spectacle horrible** !...

La strophe est presque symétrique : on discerne 5 vers au début, où le thème est annoncé par la rime <siège : sacrilège> ; ensuite 7 ; puis 3, ces deux derniers plaçant en anaphore la fonction de témoin du poète, « J'ai vu » ; 5 vers ; et le dernier vers qui est le comble de la description. Après ce vers il y a encore une suite de 7 et enfin de 5 vers pour terminer par un mouvement descendant en cohérence avec le mouvement ascendant du début.

On a donc la structure suivante : 5 – 7 – 3 – 5 – 1 – 7 – 5.

On a parlé de « presque symétrie » car en lisant le passage à haute voix on perçoit un certain rythme (qui n'est pas saccadé comme celui de la mitraille) qui mime la trajectoire des obus⁴⁰⁶ de leur vol jusqu'à leur déflagration sur des objectifs civils et le regard de celui qui décrit : on a l'impression de voir le spectacle sous nos yeux (procédé de l'hypotypose). L'anaphore « J'ai vu » aide le ralentissement du rythme car la première fois elle est encadrée entre les virgules, la deuxième fois débute la phrase ; les points d'exclamation marquent les pauses et miment le silence après la déflagration. Les sons nasals, les voyelles aiguës, les allitérations, les constructions en asyndète ou en polysyndète contribuent à la création de ce rythme qui monte et puis descend et puis monte encore, le tout se concluant dans la dernière phrase où l'on trouve deux ponctuations fortes, le point d'exclamation et les points de suspension.

Les groupements contiennent chacun une/deux voire trois (deuxième séquence) périphrases disposées en climax : bombes meurtrières > (sinistre essaim d') oiseaux incendiaires> obus > globes ailés > âpre essaim > fulgurantes fusées > orbe aux mille éclats > spectacle horrible.

Dans les deux groupements finaux, le poète s'adresse à la ville de Paris. D'abord il la compare à Niobé, comparaison qui semble incohérente. Niobé, mère très féconde (elle avait sept fils et sept filles), prétendait être plus féconde que la mère d'Apollon et d'Artémis, Létô ; cette dernière, ayant appris l'outrecuidance de Niobé, demanda à ses fils de la venger. Apollon avait le pouvoir de punir de mort tous ceux qui s'attaquaient aux Dieux ; donc, du fait de la superbe de leur mère, tous ses fils et filles furent ou presque tués (deux seulement échappèrent massacre). Or, il nous paraît très étrange que Lacaussade rapprocher Paris de Niobé, si ce n'est pour le massacre de ses fils et son deuil. Mais, alors, il faudrait admettre le sentiment de supériorité, il faudrait admettre que Paris mérite le massacre, et il n'y aurait aucun besoin de revanche ; d'ailleurs, ce rapprochement contraste avec les descriptions où Paris apparaît en martyr, dans des termes toujours positifs.

⁴⁰⁶ Renvoyons ici au poème, très long lui aussi, d'Émile Bourdier (Lacroix-Verbœckhoven et C^{ie}, 1871) où l'écrivain s'arrête longuement (vers 793-870) sur les obus qui tombent sur la ville comme la pluie : « l'obus par cent [...] Les boulets par milliers »,

« Ses monuments blessés bravent du feu les coups ;
Ils sont criblés, couverts par ces ennemis fous
Qui traversent l'espace en course vagabonde,
S'abattant au hasard, comme la pluie inonde ».

Venge-toi du vainqueur, venge-toi de son crime
 Par tes bienfaits sur l'univers !
 Que de tes maux sans nom l'épreuve soit féconde,
 O France ! pour l'humanité :
 Mère immortelle, épanche à jamais sur le monde
 La lumière et la liberté !



Pour ce qui concerne le thème de la honte, le cas de Lacaussade est inédit. Dans tout le corpus, les écrivains traitent largement ce thème, surtout la honte associée à la défaite de Sedan, constante dans le corpus. En revanche, Lacaussade en fait un thème peu développé de manière explicite : il la nomme deux fois, « Honte à vous ! vous avez déshonoré la guerre » à la strophe XI (XIII en 1876) et « Résigne-toi ! subis les hontes de l'Empire » à la strophe XVII (XIX en 1876). La première fois, il renvoie le sentiment de la honte à l'ennemi et elle est le prétexte pour parler de la revanche à venir (« vengeance héréditaire »). La deuxième est plus forte du fait de l'impératif du verbe subir. Il s'agit du point de départ (XVII ; XIX en 1876) d'une tirade de quatre-vingt-quatre vers d'encouragement afin que la France se redresse au nom de l'humanité entière. Il faut tout d'abord apprendre des fautes passées, payer l'indemnité (« rançon royale ») avec résignation ; l'auteur emploie ensuite les verbes refaire et reprendre pour indiquer le redressement ; mais il faudra attendre les « complètes revanches » et le « jour vengeur de l'iniquité ! ». Après, il faudra se libérer des « corruptions », des faux « prétendants », et répudier « tout pacte insensé » pour enfin aboutir à la République. Le poème se termine sur l'injonction « Venge-toi du vainqueur, venge-toi de son crime ! ». Citons ci-après les quelques vers où le poète encourage la France à devenir République :

Comprends ton rôle, assois l'édifice civique
 Où tous enfin puissent s'unir !
 Résumant ton passé, seule, la République
 Peut embrasser ton avenir.
 Abrite et refais-toi sous sa puissante égide ;
 Parmi les nations, tes sœurs,
 Remonte à ton rang ! sois leur prophète et leur guide,
 L'apôtre aux verbes précurseurs,
 Annonçant à l'Europe, où désormais chancelle
 L'œuvre des tyrans exécrés,
 Ton œuvre à toi : la République universelle
 Des peuples par toi délivrés !
 Fonde-la par l'exemple et l'ardeur magnanime
 D'un cœur plus haut que ses revers.

La longue péroraison de l'auteur en faveur du refus du passé (« il est temps [...] que ta voix congédie / Tous ces revenants du passé ! ») et de la vengeance pour l'avenir, configure une autre stratégie pour parler du sentiment de la honte de manière féconde et non rancunière : « Venge-toi de son crime, / Par tes *bienfaits* sur l'univers ! » (nous soulignons ; la version de 1876 efface l'emphase du point d'exclamation auquel elle substitue un point final).

Dans le reste du poème, si d'une part l'auteur évoque la honte par association d'idées via l'emploi de ses contraires (la fierté, l'honneur, le courage, la dignité) ; de l'autre, il ne s'agit pas de la honte que l'on trouve ailleurs : la honte de la signature de la paix ou de la conduite de certains chefs (un sur tous Bazaine) parmi d'autres. La comparaison des versions des strophes III de 1876 et de 1871 montre une différence essentielle sur ce thème : un changement significatif est survenu en 1876 à la troisième strophe. Il s'agit d'un bon exemple de construction des mémoires et des moyens pour surmonter le trauma de la défaite. Voici la version de 1876 :

Que l'avenir les juge ! — O ville au grand courage,
 Toi dont les fils courbent leurs fronts
 Sous l'indicible poids d'une indicible rage,
 C'est toi d'immérités affronts
 Qu'ils faut venger, qu'il faut laver, qu'il faut absoudre !
 O Paris ! tu fis ton devoir.

Et voici la version de 1871, nous soulignons en italiques et rayons les contenus « inutiles » :

L'avenir ! Il s'agit d'un ~~présent~~ lourd d'outrage !
~~C'est lui qui pèse~~ sur nos fronts
 D'un indicible poids et ~~de honte~~ et de rage !
 C'est lui d'immérités affronts
 Qu'il faut venger, qu'il faut laver, qu'il faut absoudre !
 O Paris ! tu fis ton devoir.

La modification d'un texte est bien sûr possible, mais elle est significative moins par le sens du texte qu'elle transforme, que parce que l'action de supprimer relève d'une forme d'autocensure

drastique, d'autant plus quand il s'agit de textes sur des faits historiques. Nous voulons ici mettre davantage en relief le changement radical de ces trois vers en rayant les mots fondamentaux afin qu'ils soient visibles, car il ne s'agit pas d'une correction sans importance, mais d'un contenu fondamental du texte et de l'événement qu'il raconte. En effet, le contenu de la honte est *Le* contenu fondamental dans la construction de la mémoire de la guerre et de l'identité nationale. Encore, en rayant les contenus on voudrait les faire ressurgir, non seulement pour faire voir ce qu'il y avait avant, mais surtout pour examiner l'intention de l'auteur. Puisqu'il y a intention derrière chaque choix, à tous les niveaux, linguistique, métrique et stylistique. Passons maintenant au vers final « tu fis ton devoir ». Il est à relier au thème du redressement que l'on vient de voir et il est étroitement associé à la honte : en effet, ce que l'auteur fait tout au long du poème est de refuser la honte et de justifier, on dirait sauver, Paris (et nous savons qu'elle englobe soldats et population). Il ne peut tout simplement pas accepter que la honte tombe sur la capitale et ses concitoyens, ils ont fait leur devoir : l'expression « faire son devoir » est l'impératif absolu du patriotisme⁴⁰⁷, à partir duquel se construit la rhétorique patriotique et se cimente le sentiment d'attachement à la patrie (chacun doit répondre à cet impératif). Ne pas faire son devoir installe un clivage entre citoyens, qui peut être à l'origine de sentiments de haine entre frères. Il renvoie donc la honte à l'adversaire (« vous avez déshonoré la guerre »).

Le passage de 1871 était donc trop lourd, surtout pour sa trajectoire vers l'avenir : le changement est plus conforme à la voie du refus. Mais pour respecter la longueur du vers, l'auteur est contraint de redoubler l'adjectif « indicible ». La répétition rend le vers métriquement oppressant et donne la mesure de la difficulté à gérer les émotions liées à la défaite. La variation comporte également un changement au niveau de la rime qui passe de <outrage : rage> à <courage : rage> : la rage se transforme d'émotion causée par l'outrage subi, à émotion qui a besoin du courage pour être surmontée. De l'action de suppression le poète sauve la « rage » alors que de la honte reste le geste « courbent leurs fronts » qui peut facilement passer inaperçu.

L'effacement linguistique et la substitution avec un contenu différent correspond donc à un refus de responsabilités en même temps qu'il est à l'origine d'un mouvement de refoulement. Un legs qu'il veut effacer de la construction de la mémoire et de l'imaginaire de la guerre de 1870.

⁴⁰⁷ « [...] la rhétorique du courage [...] tisse les mailles serrées de la camisole invisible du devoir patriotique. », Frédéric ROUSSEAU, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, « Coll. Folio-Histoire » 2018, p. 79.

Un dernier mot sur la rhétorique du poème : prenons un extrait de la strophe VI où l'auteur se fait témoin oculaire (usage de l'anaphore « J'ai vu »). Le poète contemple et décrit la nuit à Paris en 1870 :

Par un hiver qui fend les pierres et les marbres,
 Dans tes parcs de givre vêtus,
Pour tes foyers sans feu, j'ai vu tes plus beaux arbres
 Crouler l'un sur l'autre abattus.

Sur tes quais inondés hier encor de lumière⁴⁰⁸,
 Et maintenant d'obscurité,
Sur tes longs boulevards, brillante fourmilière,
 Centres éteints d'activités,
Sur tes hauts monuments noyés d'ombres funèbres
 J'ai vu, réelle vision,
Comme un oiseau lugubre aux ailes de ténèbres
 Planer la désolation !

Et tel qu'un pèlerin dans une ville morte,
 Sous la brume, aux plaintes du vent,
J'ai, nocturne songeur, errant de porte en porte,
 Sondé ton sépulcre vivant...

Il s'agit, d'après nous, du passage le plus influencé par l'esthétique parnassienne. Si l'on laisse de côté le « Je » du poète, que les parnassiens abhorrent, la description a des traits plastiques, clair renvoi à la métaphore de la sculpture adoptée par Théophile Gautier. Les marbres évoquent le marbre de Paros de la Grèce antique, dont la texture rend les statues veloutés et lumineuses ; de là, le poète passe rapidement à la lumière qu'inonde la ville de Paris, et par synesthésie au brillant bruit de la foule. La personnification de parcs vêtus de givre évoque encore une fois les statues de marbre. Mais la réalité cruelle impose de la dire sans embellissements, et donc est évoqué l'écroulement des « plus beaux arbres » (l'Allée des Champs Élysées, autre renvoi à l'antiquité), l'obscurité, les foyers sans feu. L'auteur alterne dans les rimes lumière <lumière : fourmilière> et obscurité <obscurité : (éteints) d'activités> ; le bruit de la foule – et le silence <ombres funèbres : ailes de ténèbres>. Au passage, notons la longueur de l'extrait, qui va vers un climax dont le comble est la désolation. Le poète erre dans une ville morte jusqu'à l'expression finale qui renferme tout « sépulcre vivant » avec ses points de suspension, marquant une longue pause qui suggère la mort.

En ce qui concerne la strophe IX ajoutée en 1876, elle est très courte et composée d'exclamations. Elle se situe après la strophe dédiée au pigeon voyageur que le poète désirait

⁴⁰⁸ Nous soulignons les rimes plus significatives.

être le sauveur de Paris, « l’oiseau de l’Arche » comme dans l’épisode biblique de la rénovation du monde. La strophe dit alors :

Torture de l’attente ! angoisse inénarrable !
Espoirs trompés ! vœux méconnus !
Les ramiers ont rejoint la Cité vénérable,
Mais seuls ils y sont revenus !

Indignation, scandale, tourment, délusion résumée en cinq phrases.

Quant aux rimes, nous nous limiterons à en énumérer quelques exemples, les plus significatives étant soulignées dans les extraits cités.

Les autres rimes avec France, espérance, souffrance et délivrance ; Patrie rime à meurtrie, attendrie et amoindrie. Au début de la II strophe recensons <vainqueur : honneur> le message est que l’honneur sera vainqueur (« Tout semble perdu, fors l’honneur ! »). Sur le devoir mentionnons <espoir : devoir>. La chute de Napoléon III <blason : Trahison>. Le siège <deuil : linceul> renvoie au rude hiver et à la neige qui recouvre la ville (« tombeau vivant », périphrase très fréquente dans le corpus) ; <neige : piège> ; <mère vénérée : calme endurée> pour exprimer le stoïcisme de Paris ; <(flancs) meurtris – Paris>. La rime sur la famine <infâme : affame>. L’ennemi <race ingrate : âme scélérate>. Les moyens de communication de Paris avec l’extérieur <(ballons et ramiers) messagers : fiers assiégés>. Jeu sur les contrastes <(Vol des) bombes : (propices) colombes>, <haines : humaines>, <sainte fraternité : lèse-humanité>, <Europe entière : tête altière>. La revanche <complètes revanches : (reverdiront) tes branches> renvoie évidemment au retour des provinces perdues. Et encore <liberté : dignité> ; <retraites : défaites> ; <aïeux : glorieux> ; <carnage : sauvage> ; <souche antique : amour patriotique>.

Pour terminer avec Lacaussade signalons les deux références littéraires, au drame d’Hamlet de William Shakespeare et à l’Enfer de Dante Alighieri.

Comme aux murs d’Elseneur, victime fraternelle,
L’Ombre d’un père assassiné
Armait le cœur d’Hamlet de sa haine éternelle
Contre un meurtrier couronné ;

Ainsi que, dans *Hamlet* de Shakespeare, le spectre du père se montre au fils, prince de Danemark, pour lui raconter qu’il a été assassiné par son frère – entretemps devenu mari de sa femme, sa mère – et pour lui demander de le venger ; de même Lacaussade invoque les morts, les « martyrs » du passé, les « Héros » afin qu’ils inspirent la haine de l’étranger, que l’on

croyait frère, « Fils d'un sol envahi, que pour vous tous la haine / De l'étranger soit le devoir ! ».

La référence dantesque a été ajoutée dans l'édition de 1876. Il s'agit d'une longue strophe de quatre-vingt-quatre vers comme la dernière strophe. Elle évoque le XXXIII^e chant de l'Enfer, précisément le IX^e cercle qui réunit les traîtres envers la patrie. Le Comte Ugolin, gouverneur de Pise, est situé dans les eaux gelées du Cocyte, zone de l'Antenora, et condamné à dévorer perpétuellement la tête de l'archevêque Ruggieri (hostile au gouverneur et chef des Gibelins) qui l'avait piégé en le faisant rentrer en sécurité à Pise et en l'emprisonnant dans la tour de la faim avec ses fils.

De toute part cernée ! une triple ceinture
De sang, et de flamme, et de fer,
T'enveloppe et te voue à l'atroce torture
Que Dante évoque en son enfer.
Comme Ugolin, tu vois – angoisse maternelle ! –
Tes fils mourir à tes côtés.

La référence dantesque sert à décrire Paris sous un autre angle : la personnification de Paris en tant que siège de l'Institution. Dans la perspective dantesque, c'est l'Empereur (Ruggieri) qui aurait dû être châtié car c'est lui qui a pris la décision d'entrer en guerre, certainement pas ses fils (les Parisiens) et encore moins Paris (le comte Ugolin) tête et cœur de la France. En outre, la citation montre également l'aspect maternel, donc féminin, de Paris. On peut donc dire que le poème représente tous les aspects de Paris, l'institutionnel, le maternel, et englobe citoyens et soldats qui la défendent. La mention d'Ugolin permet de renvoyer au thème de l'anthropophagie, non attesté chez Dante, mais parfois évoqué pendant le siège (rappelons le poème *La Guerriade* cité plus loin au §II.6).

II.4.ii Ernest d'Hervilly, « Pendant le siège⁴⁰⁹ »

Ernest d'Hervilly, fantaisiste, collaborateur de la première heure du cercle parnassien, n'apparaît que dès le deuxième Parnasse contemporain ; collaborateur de la Renaissance, auteur dramatique et journaliste, il fréquente le salon de Daudet, et a écrit deux poèmes sur la guerre de 1870, notamment sur le Siège. Il est intéressant de constater que tous les deux portent le même titre « Pendant le siège » ; tous les deux parurent le Parnasse de 1876, mais seulement « Pendant le siège » (que nous nommerons « 2 » pour la commodité du commentaire) est paru dans *Le Gaulois* le 19 novembre. Yann Mortelette affirme qu'Ernest d'Hervilly est le seul auteur du III^e Parnasse à avoir traité le thème de la guerre de 1870, mais ce constat est à nuancer si l'on

⁴⁰⁹ Renvoyons ici aux pages du *Gaulois* où le poème est paru pour la première fois : URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5200286>

compte les œuvres patriotiques : Théodore de Banville (poème plus haut en épigraphe), Émile Bergerat avec « Paroles dorées » et Victor Laprade avec son « La patrie ».

Le titre des deux poèmes invite à considérer les textes comme des croquis, des arrêts sur image, l'impression du poète sur un instant du quotidien.

Entre la parution dans le *Gaulois* de « Pendant le siège 2 » et la version du *Parnasse contemporain*, l'auteur est intervenu sur le texte avec quelques corrections d'orthographe et d'expression, mais rien d'assez significatif pour modifier le sens du poème. La seule correction marquante est la couleur du soleil couchant : rouge dans la version du *Gaulois*, jaune dans celle du *Parnasse*. Choix dû aux revers politiques ou simple considération de deux instants du couchant (les derniers instants, rouge feu, et les premiers alors qu'il y a encore des reflets jaunes et tièdes) ? Nous sommes inclinés à choisir la première hypothèse, étant donné qu'en 1876 personne ne se souvient que d'Hervilly avait publié son poème en novembre 1870 et pourrait confondre le rouge du trottoir avec le sang versé pendant la période de la Commune.

Le texte est composé de quatre strophes de quatrains en alexandrins, avec un schéma de rimes insolite : embrassées à la première strophe, croisées ensuite.

Je regarde sortir les gamins de l'école.
Tatoués d'encre, et gais, ils traînent en marchant
Sur les trottoirs jaunis par le soleil couchant,
Quelque livre en lambeaux qu'unit en vain la colle.

A cloche-pied, avec des cris aigus, les grands
Exécutent les pas d'une sauvage danse ;
D'autres, les tout petits, abandonnent les rangs,
Pour boire avec délice un reste d'abondance.

Les chers insoucieux ! — En écoutant leurs voix
Joyeuses, éclater sous le doux ciel d'automne,
Nul ne se douterait que, là-bas, dans nos bois,
La guerre fait son œuvre horrible et monotone

Si, — dans la troupe folle en rupture de bancs,
Parmi des habits faits à toutes les épreuves,
On n'apercevait pas, hélas ! beaucoup d'enfants,
Un peu pâlots, vêtus de blouses noires, neuves.

C'est l'impression d'une gaie sortie de l'école, les sensations visuelles et auditives dominant le tableau. D'abord, la perspective se focalise sur le groupe dans son ensemble : on voit les écoliers tâchés d'encre traîner leurs livres abîmés, et le trottoir jauni par le soleil ravive la scène ; la focalisation sépare ensuite les grands des plus petits. Ce qui les sépare, c'est la « sauvage danse » (unique occurrence d'adjectif antéposé au substantif et donc significative pour le sens global) des grands qui miment ainsi le pas cadencé des troupes qu'ils voient partout. Les plus petits veulent eux aussi mimer les camarades plus grands et prennent « un reste

d'abondance » (dans l'argot des collégiens, cela signifiait un verre de vin coupé d'eau). Le poète emploie la rime <grands : rangs> afin de suggérer qu'au besoin ils seront enrôlés dans les bataillons pour remplacer les morts au combat ou les blessés. La différence entre les deux groupes est à lire aussi dans les verbes adoptés : « les grands // Exécutent les pas », les petits « abandonnent les rangs ». Au troisième quatrain on entend enfin leurs voix.

Le jugement du poète sur la scène est mis en relief par un tiret long qui le détache du reste du texte. L'exclamation souligne le changement de ton, le passage à la réalité : on a du mal à penser à la guerre devant leur « insouciance ». L'enjambement est un autre moyen stylistique dont le but est d'interrompre cette joie en désaccord avec la réalité du siège, « voix // Joyeuses ». La rime <voix : bois> déplace la focalisation des gamins aux alentours de la ville d'où d'autres voix proviennent « La guerre fait son œuvre », le verbe faire dit mieux que tout autre moyen la concrétude de cette ambiance qui semblait joyeuse jusqu'ici. C'est encore à travers la rime que d'Hervilly, dans son hommage à la « Chanson d'automne » de Verlaine (Paysages saturniens, 1866), exprime la brutalité de la guerre. À noter aussi la valeur expressive des sons et le changement musical qu'il entreprend en passant d'une partie à l'autre du texte : les voyelles ouvertes, les allitérations en « l » confèrent une fluidité et un rythme vif, sans entraves ; et la prédominance des allitérations en « t », « d » en « b » et des voyelles plus fermées (/i/, /u/, /ø/). L'exclamation « Les chers insoucieux ! » est particulièrement réussie car la diérèse associée à une pause longue imposée par le point d'exclamation, le tiret long et les sons, introduit le lecteur à la réalité en mimant les balles qui sifflent dans l'air. Le dernier quatrain emploie encore un terme militaire pour les élèves, « troupe » associé à l'adjectif « folle » qui contraste à ce qu'une troupe devrait être. Le poème se termine sur le deuil des enfants : les « blouses noires » et la rime <épreuves : neuves> racontent que la quotidienneté des gamins, qui n'est pas joyeuse pour tous. Et ce fait est davantage exprimé par l'opposition entre les deux exclamations « les chers insoucieux ! » et « hélas », l'une traduisant la nostalgie de l'insouciance juvénile, l'autre rapportant à la réalité et discernant dans le groupe les pauvres en blouse noire.

II.4.iii Sully Prudhomme, « Le siège »

« Le Siège » de Sully Prudhomme est paru dans la *Revue de Deux Mondes* dans la livraison du 15 novembre 1870. Poète ciseleur que son esthétique et sa recherche formelle rattache aux parnassiens, et futur Prix Nobel de littérature en 1901, il se détache pour un temps de la poésie philosophique et écrit quatre stances inspirées par la guerre : « La Mare d'Auteuil » paru en couple avec « Le siège » ; « Fleurs de sang » paru dans la livraison juillet-août 1871 de

la *Revue de Deux Mondes*; « Repentir » dans la livraison de septembre-octobre 1871 ; et « Le Renouveau » dans la livraison de novembre-décembre 1871.

« Le siège » est composé de dix dizains en vers ennéasyllabes alternés à l'octosyllabe, avec un schéma de rimes ABABCCDEED.

L'écriture de la guerre, pour Sully Prudhomme, naît quand la guerre devient « guerre à outrance » ; ce n'est plus la guerre des Empereurs mais la guerre de la République, le premier vers l'exprime sans hésitations. L'auteur emploie l'adjectif « notre » ce qui signifie que, sans être militariste, il s'identifie à la cause patriotique et la soutient. Il joue ensuite beaucoup sur les rimes censées véhiculer un message qui reste plus facilement dans la mémoire du lecteur. Voici par exemple la première strophe, où chaque rime introduit un thème :

Depuis que notre cause et sainte,
Paris redevenu cité
Sent battre dans sa large enceinte
Son cœur français ressuscité.
Il s'apaise pour se défendre :
Le pauvre au riche daigne apprendre
Le fier labeur des vrais fusils,
Et tous, pour la lutte commune,
Suivent, mêlés par l'infortune,
Les chefs par le salut choisi.

La lutte pour la République est sainte : le dernier vers renvoie au chef du Gouvernement de défense nationale et du gouvernement. Les rimes disent la ville assiégée, la nécessité, dans le même drame <commune : infortune>, d'apprendre à (se) défendre. L'on trouve déjà Paris ici associé à un contenu nouveau, celui de la résurrection <cité : ressuscité>. Autant dire que le passé, l'Empire particulièrement, a abaissé la patrie. Rappelons-nous que Lacaussade avait employé l'expression « Cité tu deviens nation ! ». Aux strophes suivantes (II et III) l'auteur aborde l'état d'esprit des soldats et des citoyens, qui n'est pas toujours aussi patriote que l'on pense :

La jeunesse marche, aguerrie
Par l'âpre amour de la patrie,
Qui fait des hommes en un jour.

Qui songe à la mort se sent lâche,
Qui n'est stoïque se sent vil,

Les vers sentent l'air martial qui incite au combat, à la résistance

Et que son dernier rempart tombe,
Que son dernier soldat succombe,
Il lui reste une réalité là-haut !

L'on s'attendrait à ce moment à un détour par la religion. Sully Prudhomme renvoie au contraire à sa poésie « L'idéal » *Stances et poèmes* (1865) [nous soulignons] :

C'est l'Idéal ! sur les armées
Il plane, et, [...]
Crie [...] :
Je suis le vrai, je suis le beau !
J'inscris les victoires d'avance,
J'ai la divine survivance
De tous les soldats généreux,
Qui, sûrs de moi dans la mort même,
M'adressent leur appel suprême,
Sachant que je vaincrai pour eux !

[...] Le vœu de ta barbare envie,
Ô roi, sera mal satisfait ;

Renvoi intertextuel au vers « Je rêve à l'étoile suprême » : le poète rêve d'un monde meilleur, une élévation constante de la conscience, des sentiments, et la conviction qu'il ne verra pas ce moment. L'« étoile suprême qui doit venir jusqu'ici-bas » de l'« Idéal » semble avoir répondu à l'appel et décidera la Victoire d'avance en tant que porteuse des Valeurs qui distinguent la France (la Vérité, la Beauté) de la Prusse (« implacable étranger »).

La description de l'ennemi est plus neutre que chez Lacaussade (<race ingrate : âme scélérate> ; « Hun barbare et sacrilège » ; « horde de Germains » etc.) : Sully Prudhomme emploie « barbare envie » ; il exploite le thème de la force et du droit dans « Conquérant dont la force rampe / Pour qui tous les droits sont des noms » ; les traits couramment employés par la presse et les caricatures, et le déséquilibre des forces dans « la ruse, la force, le nombre » ; le mot « rapine » est mis à la rime avec « famine » pour distinguer la nature des deux adversaires. Afin de les opposer davantage, l'auteur dresse l'argument de la culture française face à la barbarie allemande : « le bien qu'elle a fait : / Elle a gravé les lois humaines ». De surcroît, il emploie la métaphore de l'arbre de la Liberté, en s'adressant directement au roi Guillaume, pour dire l'immortalité du peuple français : dès qu'il aura détruit toute sa race (« tombeau / Où disparaît toute sa race ») elle, « se redressant peuplier » montrera au monde « la liberté, droite et féconde, / Que tu veux lui faire oublier. ».

Alors que chez Lacaussade le thème des provinces de l'est est à peine amorcé, Sully Prudhomme en parle en ces termes :

Oui nous respectons malgré tout
Notre Alsace et notre Lorraine
Dans leur volonté souveraine,
Même en tes bras étouffans [sic] !
Oui, nous gardons cette chimère
Qu'une patrie est une mère
Et ne livre pas ses enfants [sic] !

Il se réfère ici à l'entrevue de Ferrières où Jules Favre avait entamé des pourparlers avec Bismarck dans le quartier général allemand qui y était installé. Le chancelier exigeait l'Alsace, la Lorraine messine, et le Fort Valérien, le fort le plus imposant de ceux qui entourent la capitale.

À ceci s'ajoutent les vers de la strophe suivante :

Tu nous proposes,
[...] Ou trahir ou mourir de faim ;
[...] Nous repoussons l'ignominie,
Empêche-nous donc de manger !

Les mots « trahir » et « ignominie » intensifient le ton du poème. On a vu comment les points d'exclamation donnent de l'emphase aux principes d'une nation (la défense du territoire). Ces deux mots sont le comble du déshonneur pour une nation, surtout pour une République qui vient de naître : le cri d'indignation s'impose.

À la strophe finale, la métaphore de la nourriture s'intensifie et évoque un trait de l'ennemi très courant dans le corpus, son avidité : « Gorge tes peuples dévorans » ; cela contraste avec les Parisiens qu'il affame. Notons encore le vers « faire signer la famine » qui renvoie à la gazette où Bismarck affirmait qu'il fallait attendre une faille psychologique des Parisiens pour commencer le bombardement.

Tu veux, tandis que la rapine
Gorge tes peuples dévorans [sic],
Nous faire signer la famine
Pour mieux nous canonner mourans !

C'est aussi un thème suggéré par Lacaussade quand il parle du « spectacle horrible » des obus sur la cité et de la conduite lâche qui consiste à bombarder de loin, en toute sécurité : « Sa rage incendiaire aspire à te réduire, / Et de loin te couvre de feux ! ». Les rimes dans ces vers sont construites sur le contraste et donnent de l'emphase à l'opposition entre faible fort.

Le thème de la conduite indigne et déshonorante pour un peuple constitue le point final du poème :

Sois cruel ! Que par l'injustice
Ta victoire te rapetisse
Et nous serve à nous ennoblir !
[...] Triomphe jusqu'à t'avilir !

Le poète veut conclure sur les conséquences morales qu'aura la fin de la guerre : ici aussi, la victoire morale est du côté français. Il est frappant que cette stratégie adoptée pour surmonter le choc soit déjà employée avant la fin de 1870. Notons que la métaphore de la nourriture demeure active dans « ta victoire » (l'avidité diminue la valeur) et qu'au contraire l'injustice des actions ennemies sert à nourrir l'esprit (l'auteur parlait d'outrager l'âme) et à conférer la dignité à la

France. Conserver la dignité était aussi un thème présent chez Lacaussade. En continuité avec les vers précédents, les rimes sont construites sur les contrastes : le couple <injustice : rapetisse> confère une force expressive majeure au contenu exprimé ; et <ennoblir : (t')avilir> concourent à construire l'image positive, du point de vue des valeurs, de la France, et l'image négative de l'Allemagne.

En guise de conclusion, Yann Mortelette affirme que les poèmes des parnassiens consacrés à la guerre sont rapidement tombés dans l'oubli, et ce, dans la majorité des cas, par une volte-face des artistes eux-mêmes lesquels ont repris leurs théories esthétiques et leur position apolitique. Et en effet on constate que les poésies disparaissent dans les plis de recueils poétiques diverses. Mais nous espérons avoir montré que les parnassiens ont délaissé pour un certain temps l'art pur, pour reprendre le rôle de guide du poète qu'ils détestaient. Considérons par exemple que le mot d'ordre du comité du troisième *Parnasse* est le contrôle strict de la forme ainsi que de l'inspiration : « il faut éviter tout souvenir de la guerre », dira Banville. De manière étonnante, Banville lui-même insérera dans le III^e *Parnasse contemporain* un rondel, « La guerre », même s'il s'agit d'une guerre esthétisée. Trois poètes ont réussi à convaincre le comité du III *Parnasse* : Émile Bergerat avec « Paroles dorées » ; Ernest d'Hervilly avec deux poèmes au même titre « Pendant le siège » ; et Victor Laprade avec « La Patrie ». Aucun autre auteur de la liste de Mortelette, à laquelle on a ajouté les noms qui ont collaboré au Parnasse contemporain et qui figurent dans notre corpus, n'apparaît dans le Parnasse de 1876 avec un poème traitant de la guerre. Cependant, quelques poésies sur la guerre figurent dans les anthologies de Walch et de Lemerre (voir Première partie, I.1.i), cette dernière étant « à bien des égards une anthologie parnassienne de la poésie du XIX^e siècle ».

Ainsi que l'on a pu voir au cours de cette brève incursion dans le monde parnassien, tous les thèmes du siècle sont traités : de la famine au bombardement, de l'hiver au pigeons voyageurs, de l'appel au combat au dénigrement de l'ennemi et au désir de vengeance, de l'éloge à la ville de Paris à la protestation contre l'Europe. Si nous avons choisi Lacaussade, c'est d'abord donner à connaître ce poème qui n'est pas consultable sur Gallica, mais aussi parce que l'auteur est publié par l'éditeur des parnassiens, Alphonse Lemerre. Il ne s'empêche pas d'adopter un langage poli et réfléchi (la véhémence des propos étant assurée par le recours considérable à l'emploi des exclamatives, injonctions et apostrophes) ; il ne refuse pas non plus de traiter de la mort ou de la souffrance, de l'anxiété ou de la colère. D'Hervilly se détache de manière évidente de Lacaussade, il est plus rapide dans ses notations, mais elles ne sont jamais banales ; il propose un tableau, tout comme Gautier a proposé les siens. Le sujet est original, le poète contemple la sortie des élèves de l'école au couchant de soleil. Il montre que peu de vers

suffisent à donner une vision de la guerre en étant détaché et impliqué à la fois. Sully Prudhomme compose un poème de longueur moyenne mais les accents patriotiques sont présents, les adresses à l'ennemi sont directes et toutes vouées à transformer une défaite en victoire morale.

L'oubli de la poésie de la guerre de 1870 par ceux qui l'ont vécue et/ou décrite est voulu, assumé, revendiqué. Nous avons exhumé cette production, qui mérite d'être connue, et qui prouve que les auteurs n'ont pas rejeté le récit de la guerre et qu'après avoir embrassé pour un temps l'actualité, la responsabilité de la disparition de la poésie engagée suit la volonté des poètes eux-mêmes. Il s'agit d'une certaine manière d'une forme d'autocensure et rentre dans une stratégie des écrivains de reprendre l'esthétique parnassienne et rentrer dans l'espace littéraire d'avant-guerre. Néanmoins, malgré la transformation de la poésie pure en poésie impliquée dans l'actualité, leur déplacement s'inscrit dans une sortie de champ minime et timide vers la grande production, les feuilletons et quotidiens et le champ du pouvoir⁴¹⁰. Dès la fin de la guerre, les parnassiens sont rentrés dans le domaine restreint de l'art pour l'art, ont commencé à recueillir en volume leurs poésies, à les réimprimer et les rééditer. Les parnassiens, toutefois, ne renient pas tout à fait les poésies patriotiques et ne renoncent pas à les insérer dans leurs œuvres poétiques complètes, dans des recueils plus généraux et dans les anthologies.

II.5 La guerre de 1870 en quête de reconnaissance

II.5.i La guerre franco-prussienne au Concours des Jeux Floraux

« Et aujourd'hui même n'allons nous [*sic*] pas
cueillir des Fleurs sur des ruines ? »
(Mots prononcés par le secrétaire perpétuel,
concours 1871-1872)

L'Académie des Jeux Floraux créée en 1323 à Toulouse comme « compagnie du Gai Savoir » fut dotée du statut d'Académie au XVI^e siècle sous Louis XIV, et elle est aujourd'hui considérée parmi les plus anciennes sociétés savantes d'Europe. L'intervention du roi apporta un certain progrès dans la tenue des séances et surtout dans l'impression d'un Recueil annuel des poésies présentées et primées aux concours. C'est à travers cette publication que les Jeux obtinrent une reconnaissance et une audience nationales. Consacrés au départ à la création en langue d'oc, les prix de poésie en langue occitane furent rétablis en 1806, après l'interruption causée par la période révolutionnaire. Les Jeux floraux deviennent à la fin du XIX^e siècle un

⁴¹⁰ « L'émergence d'une structure dualiste », In P. BOURDIEU, *Les Règles de l'art*, Paris, Seuil, « Coll. Points- Essais », p. 192-234.

symbole de la latinité. Or, nombre d'écrivains français revendiqueront après 1870 leur appartenance à une latinité attaquée par les « Germains »⁴¹¹.

Le système des récompenses des Jeux Floraux⁴¹² est détaillé dans chaque programme du Concours et il est ainsi structuré (ci-après, nous citons celui du recueil 1871-1872, avec entre parenthèses la valeur correspondante en francs) :

L'Académie dispose, tous les ans, de six Fleurs comme Prix de l'année, à savoir l'Amarante (400 fr.), la Violette (250 fr.), le Souci (200 fr.), la Primevère (100 fr.), le Lis (60 fr.), l'Églantine (450 fr.).

Les Odes seules concourent pour l'Amarante d'or.

La Violette d'argent est destinée à un Poème, à une Épître, ou à un Discours en vers, qui n'excèdent pas cent cinquante à deux cents vers.

Le Souci d'argent est le prix de l'Églogue ou de l'Idylle, de l'Élégie, et de la Balade.

La Primevère d'argent est le prix affecté à la Fable ou à l'Apologue.

Les sujets des ouvrages appartenant aux genres indiqués dans la nomenclature précédente sont laissés au choix des auteurs. L'Académie accepte d'ailleurs toutes pièces de vers que ne qualifierait pas cette énumération, en se réservant le droit de les faire concourir avec l'un des genres particulièrement désignés.

Le Lis d'argent est réservé à un Sonnet ou à un Hymne en l'honneur de la Vierge.

L'Églantine d'or est le Prix du Discours en prose, dont le Programme indique toujours le sujet. L'Académie désire que l'étendue de cet ouvrage ne dépasse pas soixante pages d'impression, avec les caractères de son Recueil. [...]

Outre les Fleurs qui viennent d'être désignées, l'Académie peut en accorder une septième l'Œillet (60 fr.) comme Prix d'encouragement applicable à tous les genres.⁴¹³

Dans les années 1871-1880 – soit la première décennie qui suit le conflit franco-prussien –, parmi les textes soumis aux concours, trente-deux propositions retenues par le jury sont inspirées par la guerre. Certaines ont été primées ; d'autres n'ont pas seulement été publiées dans le recueil annuel, mais réimprimées, ou ont trouvé une place dans les recueils poétiques des écrivains concernés. Nous signalons ci-dessous, dans l'ordre chronologique, les titres présentés aux concours ; l'évolution au fil des années est notable :

1871-1872

⁴¹¹ À propos de la controverse « néo-Latins » contre les voisins « germains », voir la thèse de Sarah ALMATARY, *Idéalisme latin et quête de "race" : un imaginaire politique, entre nationalisme et internationalisme : France-Amérique hispanique, 1860-1933*, Thèse de doctorat en littérature comparée, Sous la direction de M. René-Pierre COLIN, soutenue à l'Université Lumière-Lyon 2 en 2008.

⁴¹² L'historique des Fleurs et des Prix décernés est disponible sur le site officiel de l'Académie <https://jeuxfloraux.fr/7.html>.

⁴¹³ Programme, p. IX-XII.

Baju Henri, « Les Zouaves pontificaux à Patay », ode couronnée par un Souci réservé⁴¹⁴

Chapelon-Grasset Gabriel, « La Guerre », pièce

–, « Un Mobile de 1870. Hymne à la vierge », pièce

Galleau Henri de Condé, « Le Cloarec ou le Soldat séminariste à l'armée de la Loire », épître

Maury M., « À la France », ode

Anonyme, « Octobre 1870 », pièce

1873

Barutel Adolphine, « Notre Force », ode

Du Laurens de la Barre, « À la Bretagne. Après la guerre », élégie

Fiston Cyrille, « France », ode qui a obtenu une Amarante réservée

Abbé Giraud Fortune, « L'Incendie de Paris (1871) », ode

Maquan Hippolyte, « Les Ruines de Paris », ode

Vincent Alexandre, « Revanche », poème qui a obtenu un Souci

1874

Delière Edmond, « La nouvelle Antigone », idylle qui a obtenu un Souci réservé

Godefroy Félicien, « Nancy de 1870 à 1873. Occupation – Libération – Salut », discours en vers

Liégard Stéphen, « Mosella ! », ode

Maquan Hippolyte, « Le Deuil de la France », ode

Perrossier Ernest, « Strasbourg », élégie

1875

Anglade Antonin, « Toulouse pleurant ses fils (le 2 novembre 1871) », ode

Delière Edmond, « Les Saintes représailles », ode

Roussel Augustin-Constantin, « Évasion », ode

Tronche Louis, « Les Pommes du curé », conte en vers

⁴¹⁴ « Ou donne le nom de *Prix réservé* à une Fleur qui, n'ayant point été adjudgée dans un des Concours précédents parce qu'aucun ouvrage n'avait mérité le Prix du genre, a été mise en réserve pour les Concours suivants, où elle vient accroître le nombre des six Fleurs que distribue annuellement l'Académie. Un ouvrage qui n'a pas été jugé digne de remporter le Prix de l'année peut donc obtenir quelquefois, suivant son degré de mérite, la Fleur *réservee* de son genre, ou même la Fleur réservée d'un genre différent, pourvu que celle-ci soit d'une valeur moindre. », note 1, p. XII du recueil de l'Académie de 1871-1872, disponible à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k415449f>.

1876

Cambolas Alphonse (de), « « Alsace ! », élégie qui a obtenu un Œillet
Richardot, « Le Charge de Morsbronn ou les cuirassiers de Reischoffen »,
poème qui a obtenu une Violette réservée
Vaïsse-Cibiel Émile, « La France régénérée », poème

1877

Mieusset Pierre, « Deuil », ode

1878

Belloc, « Reichshoffen », ode
Combes Joseph, « Le Turco-noir », poème
Faye Henri, « Le Régiment qui passe », pièce
Mieusset Pierre, « La jeune émigrée », ode

1879

Dartige du Fournet Louis, « Après la défaite », ballade
Faye Henri, « Un Drapeau de Metz », élégie qui a remporté le Prix du genre
Roussel Augustin-Constantin, « César », apologue

Le genre le plus employé par les auteurs est l'ode (quatorze textes), genre auquel on consacre la plus précieuse, donc la plus convoitée des Fleurs, l'Amarante. Cependant, les auteurs se sont essayés à tous les genres : l'élégie, l'idylle, la balade, l'épître, le discours et le conte en vers, l'apologue. Sept poèmes ont été couronnés des Fleurs les plus distinguées et désirées : une Amarante réservée (Fiston, 1873), une Violette réservée (Richardot, 1876), un Souci d'argent (Faye, 1879), deux Soucis réservés (Baju, 1871-72 et Delière, 1874), un Souci (Vincent, 1873). Un seul Œillet a été attribué, c'est le cas de l'élégie de Cambolas en 1876. Et les poèmes de Liégard « Mosella ! » (1874) et de Vaïsse-Cibiel « La France régénérée » (1876) ont été lus en séance particulière.

Contrainte de suspendre ses travaux en raison de la guerre – c'est la deuxième fois dans sa longue histoire que l'Académie est obligée de s'interrompre – elle reprend ses activités en 1872, et propose alors en compensation un double recueil (1871-1872). Dans son rapport sur le concours⁴¹⁵ (discours lu en séance publique le 3 mai 1872), le Comte Fernand de Rességuier, secrétaire perpétuel, exprime à plusieurs reprises le lien très étroit entre les récents événements

⁴¹⁵ Disponible sur Gallica à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k415449f>, pages 377-406. Les citations dans le texte qui suivent sont tirées des pages 377-379.

historiques et leurs conséquences sur le monde littéraire, en particulier sur le concours de poésie de l'Académie. Il le fait une première fois avant d'évoquer le sujet du concours, cherchant à souligner un hiatus entre l'ambiance des fêtes de l'Académie et la guerre – d'où la décision de préférer, en 1870, de ne pas solliciter de textes (« Le deuil de la France était si grand que le silence et les larmes étaient le seul langage qui nous fut permis, et le seul aussi qui convînt à notre patriotisme »); il souligne ensuite la fonction et la place que la poésie assume « en présence de cette réalité saisissante ». Essentielle à toute civilisation, la poésie doit être en prise avec les faits sociaux :

« [...] ni une vieillerie, ni un anachronisme [...] [i]nséparable de l'humanité, la Poésie se trouve à l'origine veillant sur le berceau du monde, elle suit l'homme dans toutes les phases de son développement. Son domaine est le patrimoine sacré des croyances et des institutions que l'on peut nommer à bon droit les croyances et les institutions nécessaires, car elles sont l'atmosphère même dans laquelle l'âme humaine se meut. Dieu, la patrie, la famille, d'où dérivent la vertu, le courage, le dévouement, voilà ce qu'elle chante, voilà ce qu'elle défend. Elle a donc pour elle le fond même du cœur de l'homme. ».

Sans pointer expressément du doigt les responsables, Fernand de Ressaiguié reconnaît que le malheur était prévisible :

Et cependant si nous remontons en arrière, si nous évoquons le souvenir de cette France qui tenait hier encore la tête de la civilisation européenne, il est aisé de saisir comment, par une pente irrésistible et par une dégradation successive des caractères et des idées, une grande commotion se préparait. Il a dans l'origine de nos revers et des dangers qui menacent à la fois les institutions sociales et les sources d'où découle toute floraison intellectuelle une indéniable solidarité. Les faits ont entre eux un enchaînement visible et les entraînements de la veille expliquent les abaissements dont nous sommes témoins.

Le secrétaire n'emploie jamais le mot « guerre », ni encore celui de « défaite », mais use de périphrases tout au long de son discours : « un grand deuil », « les malheurs de notre pays », « une réalité saisissante », « incertitudes de l'heure présente », « chemin des épreuves ». Il y a peut-être dans ce procédé l'indice d'un processus de refoulement pour ne pas aborder directement un sujet difficile et douloureux. Cette première séance du Concours après la guerre donne en effet l'impression d'un travail de deuil collectif :

Messieurs,

Lorsque après un grand deuil on rentre dans le monde [...] on éprouve un premier froissement dont il est impossible de se défendre. En reprenant aujourd'hui le cours interrompu de ses travaux, l'Académie ressent quelque chose de semblable.

Et quelques lignes plus loin

Dispensez-moi de redire les causes qui nous ont empêchés de nous réunir l'an dernier. – Hélas ! vous ne les connaissez que trop.

Dans son commentaire des pièces présentées au concours, le secrétaire a une nouvelle occasion de souligner le retentissement de la guerre d'un point de vue littéraire cette fois⁴¹⁶. Il constate que la guerre est devenue un « thème » récurrent, mais qu'il a hélas dispensé leurs auteurs de soigner leur composition :

Notre tâche, d'ailleurs, sera cette année plus sombre que de coutume. Une grève pénible semble peser sur les Poètes. Les hommes de cœur et de talent portent eux aussi le poids du jour. [...] il faut bien reconnaître aussi que les émotions sociales, que l'instabilité du sol, tiennent les esprits dans une agitation fiévreuse, fatale surtout à l'éclosion des œuvres profondes et durables que voient naître des temps plus heureux.

C'est ce qui explique le Concours de 1872. Les œuvres en sont incomplètes et inachevées. [...]

Les Odes en particulier, sont affectés de cette intermittence. – Nous devons nous attendre à ce que le souvenir de la guerre serait une source féconde d'inspiration. Ce thème a été abondamment traité ; mais hélas ! il ne se recommande le plus souvent que par l'intérêt qu'offre son actualité. Sous le coup trop récent des angoisses et des malheurs, on sent que la main du Poète tremble et manque de fermeté.

Ce passage révèle une attitude envers le traitement poétique de la guerre similaire à celle adopté par les parnassiens⁴¹⁷ : autrement dit, l'on regrette que les écrivains soient contraints de faire de la poésie de circonstance, tout en reconnaissant sa nécessité. En se conformant à la prescription de Théodore de Banville, la poésie de la guerre sera bannie des anthologies collectives du *Parnasse contemporain*, malgré qu'il ait lui-même composé un recueil de poésies de circonstance d'obédience Goethienne.

Le commentaire sur les compositions poétiques se fait plus technique dans cette partie du rapport, et le jugement porté sur les textes est plus tranchant. L'ode « À la France » de M. Maury est digne de mention, mais « le fini du vers ne répond pas toujours à l'ordonnance attrayante des strophes » (p. 390) ; « La Guerre » de Gabriel Chapelon-Grasset est qualifié de « brillant début » où l'auteur dépeint le conflit et sa cruauté d'un trait de « rare énergie » mêlé à un ton plus tendre lorsqu'il traite du « culte de la douleur » porté par les mères des soldats ; on signale de ce même auteur la « sincérité » de son hymne à la Vierge « Un Mobile de 1870 », malgré un manque d'uniformité dans la pensée et dans les pièces présentées ; quelques défauts altèrent encore « l'entrain et la sincérité » de l'épître « Le Cloarec ou le Soldat séminariste » de Henri Galleau de Condé. En général, d'après le jury, « la guerre est représentée sous un jour qui l'exagère et qui la dénature ». Encore une fois, ce jugement laisse apparaître une façon de concevoir le thème de la guerre nécessairement selon les tons épiques. En forçant un peu la conclusion, la seule image de la guerre tolérée serait une image droite, agrandie et bien polie.

⁴¹⁶ Nous tirons les citations qui suivent des pages 388 à 406.

⁴¹⁷ Voir plus haut § II.4

Les exigences de composition qui mènent au succès – « <i>I ne saurait dépendre d'une inspiration partielle heureusement trouvée, il lui faut aussi l'accord dans la composition, le talent continu, et la vérité pour soutien. » – sont néanmoins satisfaites dans la seule ode couronnée, « Les Zouaves pontificaux à Patay⁴¹⁸ » : composition « menée avec adresse, variée dans son rythme et bien posée dans son cadre », elle se distingue par la simplicité dans le style et dans le ton héroïque et religieux adoptés. Le jury a décidé de lui décerner un Souci réservé, tout en précisant que « plus d'essor dans le jet et plus de vigilance dans les images, eussent valu à sa pièce un succès plus complet et plus conforme à [son] vœu ».

En conclusion de son rapport, le secrétaire fait le bilan du Concours et évoque à nouveau l'influence de la guerre sur les compositions. Il présente le Concours comme le reflet de la situation historique et sociale particulière dans laquelle il se trouve inséré :

Il [le Concours de 1872] présente ce caractère frappant d'une grande pénurie dans les œuvres puissantes, hautes et sévères, et d'une abondance semée de bien de mécomptes dans les œuvres intimes et personnelles. – Il est sous ce rapport en harmonie avec les temps présents. Il témoigne de cette difficulté qu'éprouvent les hommes de notre génération, Poètes ou politiques, réactionnaires ou progressistes, croyants ou sceptiques, à trouver une formule et une expression générale s'imposant au sentiment de tous. Les idées et les conceptions sociales, les idées et les conceptions littéraires pâtissent du même mal et ont besoin du même remède.

En revenant un instant sur la liaison entre les événements socio-politiques et la vie littéraire, à lire les rapports des concours suivants, l'on s'aperçoit que l'influence de la réalité historique sur la production poétique est très souvent invoquée. Les tout premiers paragraphes du rapport de l'année 1873⁴¹⁹ sont entièrement dédiés à une réflexion sur l'état de la poésie et la fonction du poète. Fernand de Ressayier exploite une comparaison nosographique en vogue⁴²⁰,

⁴¹⁸ Créé pour défendre l'État pontifical menacé par l'unification de l'Italie, les zouaves sont devenus régiment en 1867. Corps formé de volontaires français, belges et néerlandais, il est dissout le 21 septembre après la défaite de la France. Rentrés en France, sous les ordres du colonel de Charrette, ils se mettent au service du gouvernement de la Défense nationale avec le nom de « Légion des volontaires de l'est ». Le 2 décembre a lieu la bataille de Loigny, bataille de Patay par les catholiques monarchistes : « Des combats violents s'engagent à Patay et à Loigny ; la résistance des Français est inégale. Malgré la bonne tenue de la division de l'amirale, Jauréguiberry, plusieurs unités se débandent dans l'après-midi. [...] Le général de Sonis est désespéré, [...] il se place courageusement à la tête des zouaves pontificaux de Charrette et résiste jusqu'à la nuit. Les pertes sont lourdes ; Charrette et Sonis gisent blessés sur le champ de bataille. Une seconde fois, Orléans est menacée et traversée par des troupes en désordre qui se réfugient sur la rive gauche de la Loire », F. ROTH, *Op. cit.*, p. 292. La charge des zouaves n'a pas eu d'impact sur le déroulement des événements, au contraire la bataille de Loigny échoue. Toutefois, la charge est récupérée dans un sens religieux qui interprète la guerre de 1870 comme un fléau, un châtement de Dieu pour son éloignement des valeurs traditionalistes. Le colonel Charrette blessé et fait prisonnier réussit à s'évader. L'église de Loigny est érigée en monument en hommage aux zouaves pontificaux et au volontaires de l'ouest.

⁴¹⁹ Disponible à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k415450c> aux pages 406-494.

⁴²⁰ Cet imaginaire nosographique structure l'un des best-sellers du temps, *La Réforme intellectuelle et morale* d'Ernest Renan, issu d'articles publiés entre 1869 et 1871. Le volume publié comprend deux parties, respectivement intitulées "Le mal" et "Les remèdes". L'auteur y évoque ainsi la défaite contre

s'identifiant au médecin qui devine que la maladie procède des circonstances extérieures auxquelles il est lui aussi exposé :

[...] j'éprouve un peu de cette gêne que ressent le médecin appelé chez un malade dont le mal chronique dérouté la science et embarrasse le langage. [...] Car il faut bien le reconnaître, les influences qui sévissent de nos jours sont peu favorables au développement d'une saine poésie. Il y a comme une action exercée par les milieux que nous sommes obligés d'invoquer.

Cependant, le concours de 1873 se distingue des précédents par le taux élevé d'œuvres présentées (534⁴²¹), parmi lesquelles six pièces à caractère patriotique ont été retenues :

Elles [les pièces à intérêt littéraire] ont dû céder le pas à l'attraction qu'ont exercée sur nous des sujets pris pour ainsi dire dans le cœur même de la patrie en deuil. Les Poètes nous ont prouvé par là qu'ils ne s'isolaient pas, qu'ils vivaient de notre vie, et que les grandes douleurs qui ravagent et qui désolent sont peut-être celles qui raniment et qui renouvellent. Du reste leur patriotisme leur a porté bonheur.

En 1874⁴²², le secrétaire identifie trois thématiques majeures dont les deux premiers sont à nouveau « la mission et la destinée du poète au XIX^e siècle » et les « revers de notre pays ». Mais cette fois-ci, le ton change et le jury se fait plus rigoureux et récuse les facilités de manière irrévocable :

Si nous prenons maintenant le faisceau des compositions qui se sont inspirées des revers de notre pays, involontairement nous nous sentons portés à nous montrer d'autant plus exigeants envers ces œuvres qu'elles touchent à un ordre de sentiments plus délicats et plus élevés. La patrie n'est-elle pas la famille agrandie ? Ce qui l'affecte est-il moins sacré que ces profondes meurtrissures du cœur qui semblent condamnées aux larmes solitaires ? Nous ne prétendons nullement que la poésie ne doit point chercher des émotions et des enseignements dans la peinture des maux qui affligent la France, nous nous souvenons que, du temps où l'on reconnaissait encore un législateur du Parnasse, Boileau disait à certains rimeurs de son temps :

« Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier. »

Mais, ces propos presque méprisants se transforment en conseil complaisant :

Nous qui ne sommes ni aussi autorisés ni aussi autoritaires, nous nous contenterons de conseiller qu'en de tels sujets la note soit juste, qu'elle soit grave, émue, utile, en un mot, telle qu'elle convient dans une maison de deuil, sans quoi vous aggravez les douleurs de la patrie de celles que vous infligez au goût et aux convenances !

la Prusse : « Une maladie ne va jamais seule ; car un corps affaibli n'a plus la force de comprimer les causes de destruction qui sont toujours à l'état latent dans l'organisme, et que l'état de santé empêche de faire éruption. L'horrible épisode de la Commune est venu montrer une plaie sous la plaie, un abîme au-dessous de l'abîme ». (Ernest Renan, *La Réforme intellectuelle et morale* (de la France), Paris, Calmann-Lévy, huitième édition, s. d [1923], 339 p., p. 55-56)

⁴²¹ À vrai dire, les rapports des années 1874 et 1879 indiquent que ce chiffre est largement dépassé : 650 et 800 ouvrages respectivement.

⁴²² Disponible à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k415451r> aux pages 383-413.

Quelle surprise que l'ode « Le Deuil de la France », « qui est certainement la meilleure parmi les compositions patriotiques du Concours » n'ai pas !

En l'année 1876⁴²³ le Concours « ressent [encore] des agitations du dehors » et se fait miroir des événements, de sorte que aucune ode ne reçoit cette année-là la précieuse Amarante d'or. Le récit de Cuirassiers de Reichshoffen, par Richardot est l'occasion de revenir sur les poésies en lien avec les événements historiques et de transformer les suggestions de l'année 1874 en interrogations plus profondes. Le problème est ici abordé en termes de réalisme et de compromis nécessaires lorsqu'on est obligés d'évaluer de telles compositions. Compromis partiellement résolu, au sens où l'on concède des licences, mais qui demeure néanmoins :

Mais [...] <e>njambements, détails criards, expressions vulgaires, tout cela est voulu et n'est hélas ! que, trop trouvé. Si dans cette mêlée ardente ces licences sont peut-être de mise devons-nous beaucoup encourager cette recherche et cette affectation ? La force que le poète y puise, n'est-elle pas plus apparente que réelle ? Et lorsque, dans un sujet plus simple, nous retrouvons les mêmes défauts, sans pouvoir alléguer les mêmes excuses, sommes-nous tenus de fermer les yeux ? Où nous conduira ce parti pris par certains auteurs, d'abaisser le goût et de forcer la note à ce point, que l'émotion ne jaillit plus de la finesse de l'observation, mais bien de la dureté de la touche et de la violence du tableau ?

Les préoccupations de ces années culminent en 1879⁴²⁴, où le secrétaire, au moment de lire son rapport, est pris d'embarras (« permettez-moi de vous avouer sans détours que jamais votre secrétaire perpétuel n'a eu plus envie de se taire ») et cherche encore une fois des motivations extérieures à la faiblesse des ouvrages présentés :

En passant maintenant de la prose à la poésie, nous voudrions pouvoir vous dire que nous allons monter et nous élever d'un degré ; malheureusement, nous vous l'avons déjà fait pressentir, les poètes s'y refusent eux-mêmes et paraissent avoir été atteints d'une maladie de langueur. [...] D'où vient un phénomène aussi affligeant ? Trouve-t-il son explication dans la situation générale qui paralyse toutes les forces du pays ? Faut-il en accuser les longues pluies de l'hiver et ses violentes rafales ? Faut-il s'en prendre à la politique ou bien à la peste elle-même ? Faut-il y voir un des signes du temps qui absorbe, dans le courant envahissant du journalisme et de la production littéraire d'un débit lucratif et facile, les esprits et les talents ? Faut-il croire que, dans un pays qui en huit années a demandé à sa population cinq chefs de gouvernement pour diriger le char de l'État [...]

Et ainsi de suite. Le niveau des œuvres, tant en prose qu'en poésie, est très faible, ce qui fait conclure au secrétaire :

En résumé, le caractère général de ce concours est facile à signaler. Il se ressent visiblement du temps et des événements. La grande poésie, la poésie lyrique en est absente. [...] Il faut le dire, ce n'est pas assez.

⁴²³ Disponible à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k415453h> aux pages 130-157 de la Seconde partie du Recueil.

⁴²⁴ Disponible à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k415456n> aux pages 469-496.

Gros plan sur les pièces primées

[...]

Des nuages de poudre
D'où s'élançait la foudre
S'élèvent aussitôt.
Le bataillon s'agite...
Accourt... se précipite...
Monte toujours plus haut...

Qui tombe ? C'est Cahrette ! ...
La phalange s'arrête...
Hésite... mais soudain,
Au cri : vive la France !
Plus terrible s'élançait...
Tout cède à son entrain...

[...]

L'ennemi s'épouvante
Et sa masse mouvante
Reculait avec terreur...
Serait-ce la victoire ?
C'est bien plus, c'est la gloire...
Ils ont sauvé l'honneur ! ...

Oh ! ne les comptez pas hélas ! ceux qui survivent !
Les yeux voilés des pleurs, tristement ils arrivent
Disant : « Où sont nos compagnons ? »
Où sont vos compagnons ? Ils sont sur la colline.
Le vainqueur en passant se découvre et s'incline,
Ils dorment leur sommeil... prions ! ...

Si, juste après la guerre, le jury couronne l'ode de Henri Baju dédié aux exploits du général de Charrette – à la tête des légionnaires volontaires de l'Ouest pendant la célèbre bataille de Loigny (décembre 1870) où il est fait prisonnier –, il ne s'agit pas de la seule pièce couronnée qui chante des faits d'armes et des protagonistes devenus presque légendaires du fait de leurs exploits. En effet, le jury couronne le poème « La Charge de Morsbronn, ou les cuirassiers de Reischoffen » par une Violette réservée en 1876. L'épigraphe placée juste après le titre de cette pièce (« Peut-être il est trop tard pour parler encore d'eux »), suggère que l'oubli de la guerre s'instaure petit à petit, ou qu'il est bien déjà là. Le témoin de la charge est un sergent blessé et le poète emploie pour reproduire son récit des alexandrins à rimes embrassées (plus de cent vers au total), qui s'enchaînent sans subdivision strophique. Un rythme saccadé, des images qui entraînent le lecteur, des alliances de termes signifiants à la rime (« la rime éclate comme un obus », dit le secrétaire) et des tournures (par exemple « Un contre deux, c'est

bien ; oui, mais un contre cent !⁴²⁵ ») que nous retrouverons souvent dans notre corpus et que pour cette raison semblent caractériser la poésie de la guerre de 1870. Voici quelques extraits :

[...]

Douze cents cuirassiers attendaient immobiles : –
Soudain un blessé dit : « Mac-Mahon ! » – C'était lui
Dix ou douze officiers, tout couverts de poussière,
Près de lui se serraient et regardaient la terre,
Disant : « Tout est perdu ! »
Mac-Mahon s'arrêta,
Pâle, mais calme autant qu'au jour de Magenta.

[...]

Prussiens, Bava­rois
A l'envi s'élançaient par milliers hors des bois.
Ce n'était plus des flots, c'était une avalanche !
Oh ! quand donc luira-t-il le jour de la revanche ?
Tout à coup retentit un immense hourrah ;
Ce hourrah, mes amis, qui de nous l'oubliera ?
A travers l'ouragan des obus et des balles

⁴²⁵ Edmond Rostand reprendra cette formule dans *Cyrano de Bergerac* (1897), où l'on a souvent voulu voir une transposition de la guerre de 1870. Pièce héroïque dans un temps de crise, elle réaffirme l'existence de l'honneur français ébranlé par la défaite face à la Prusse. A l'acte I, Cyrano raccompagne son ami Lignière qui craint une embuscade. Il se bat contre cent hommes, ce qui assurera sa réputation dans tout Paris.

Lignière, d'une voix pâteuse, lui montrant un billet tout chiffonné.

Ce billet m'avertit... cent hommes contre moi... À cause de... chanson... grand danger me menace...
Porte de Nesle... Il faut, pour rentrer, que j'y passe... Permet-moi donc d'aller coucher sous...
sous ton toit !

Cyrano.

Cent hommes, m'as-tu dis ? Tu coucheras chez toi !

Lignière, *épouvanté*.

Mais...

Cyrano, d'une voix terrible, lui montrant la lanterne allumée que le portier balance en écoutant curieusement cette scène.

Prends cette lanterne !...

(Lignière saisit précipitamment la lanterne.)

Et marche ! — Je te jure

Que c'est moi qui ferai ce soir ta couverture !...

(Aux officiers.)

Vous, suivez à distance, et vous serez témoins !

Cuigy.

Mais cent hommes !...

Cyrano.

Ce soir, il ne m'en faut pas moins !

C'était un cri sauvage, un cri de cannibales
Qui vont saisir leur proie : « Adieu ! » dit Mac-Mahon ;
Le colonel partit, et dans l'étroit vallon
Je vis les cuirassiers, comme pour une fête
S'aligner pour mourir, tête haute, âme prête.
Tout le monde se tut « Soldats, sabres au vent ! »

[...]

– Ah ! certes, la bravoure en France n'est pas rare,
Et personne chez nous de son sang n'est avare,
Mais lorsque vous verrez passer un cuirassier,
Saluez chapeau bas ; ces gens-là sont d'acier,
Tout comme leur armure ! [...]

Cette longue pièce s'attire donc la faveur du jury, sans qu'il renonce à ses exigences :

Subissons donc, sans l'approuver, le laisser-aller du narrateur, car l'attrait de cet épisode patriotique, dont le souvenir laisse encore dans nos mains un laurier sanglant et glorieux, nous console et nous relève, et donnons-lui le prix que nul ne songe à lui disputer.

Après la célébration des Cuirassiers de Reichshoffen, l'élégie de Henri Faye « Un Drapeau de Metz » relate le geste à la fois « sacrilège » (v. 37) et héroïque d'un colonel qui, en recevant l'ordre de consigner les armes, choisit sciemment de déchirer le drapeau tricolore plutôt de la remettre à l'ennemi, et d'en donner un lambeau à chaque soldat de ses troupes dans le but de le sauver, quitte à risquer l'outrage au drapeau :

[...]

Il l'ouvrit sans rien dire, et lut d'un coup d'œil.
Tous attendaient courbés sous la même pensée,
Sentant que la dépêche entre ses mains froissée
C'était l'arrêt suprême et le suprême deuil.
– C'est fini, n'est-ce pas ? lui dit un capitaine.
– C'est fini ! – Prisonniers de guerre ? – Prisonniers.
– Et les drapeaux ? – D'un ton qu'on entendit à peine,
Il dit : Livrés jusqu'aux derniers !

[...]

Lui, d'un geste fiévreux commit le sacrilège ;
Le drapeau dans ses mains soudain se déchira,
Puis, comme un malfaiteur que le remords assiège,
Il baissa la tête et pleura.

[...]

Parmi tous ces débris, tricolores haillons,
Qui tout à l'heure encor couvraient trois bataillons,
Et qui là maintenant gisaient épars, farouche,
Il saisit un morceau qu'il passa sur sa bouche ;
Puis les montrant du doigt : – « Qu'on sauve le drapeau ! »
Dit-il aux officiers, qui, réunis en groupe,

Se tenaient près de lui, mornes devant la troupe ;
Et chacun en prit un lambeau. [...]

Les titres des autres poèmes couronnés ne renvoient pas directement à des batailles, mais célèbrent la Patrie (« France », par Cyrille Fiston), ou relatent le quotidien au sein de la population en guerre, notamment l'interruption de fiançailles et la douleur qu'elle cause à une mère et à la future épouse (« La nouvelle Antigone⁴²⁶ » de Edmond Délière). D'autres comme la pièce « Alsace ! » (Alphonse de Cambolas, 1876), font référence aux territoires perdus. Sur le même thème, quelques années auparavant, en 1873, Alexandre Vincent avait obtenu un Souci pour une pièce au titre à caractère performatif, « Revanche ».

~~Un mot enfin sur la pièce « Revanche »~~ : Malgré un titre peu conforme à la retenue encouragée, le jury a salué la sobriété de « Revanche » : une composition à « l'allure simple », caractérisée par la « modération de [la] touche et [l']art naturel », et qui a permis à l'auteur de trouver la note juste « sans déclamation [et] sans chauvinisme » ; « sa délicatesse et [le] juste équilibre de la pensée et du vers » lui ont valu la faveur des maîtres des jeux. « Revanche » brosse en effet un tableau, classique et simple en même temps, en milieu champêtre où des « Français d'autrefois, dans leurs bras amaigris » se souviennent de la guerre et la racontent à leurs petits-enfants fascinés qui, « pour mieux admirer ces belliqueux récits, [...] sans bruit se sont assis ! ». Un seul haussement de ton à la strophe dix où les vieillards redeviennent soldats et, de la « vibrante voix » avec laquelle ils criaient jadis « Hourras » et « En avant ! », invitent les enfants à prendre la relève :

Ces soldats, tout à coup, d'une vibrante voix,
À leurs petits-enfants disent tout à la fois :
– Voici la route d'Allemagne !

Le mot « revanche » est employé une seule fois (en capitales), dans la strophe finale de la pièce, emplacement qui confère à cette dernière toute sa force :

⁴²⁶ Résumé très succinct de la tragédie de Sophocle : symbole de détermination dans la lutte, la victime héroïne Antigone annonce que les deux pilastres des sociétés sont le Droit et le bon gouvernement, l'un sans l'autre conduisant, respectivement, à l'anarchie ou au despotisme. Antigone, fille d'Œdipe et Jocaste, revendique le droit de pleurer et rendre hommage au frère Polynice, pour lequel les lois de la cité interdisent de lui donner sépulture car il a agi contre sa patrie. Antigone jette alors une poignée de poussière sur son cadavre, échappant ainsi au roi Créon.

La tragédie offre la réflexion sur les lois de la cité et les lois sacrées et non écrites ; sur le pouvoir et ses abus ; sur l'opposition de la femme à l'homme qui détient le pouvoir, encore mieux, sur le pouvoir du langage dans les relations de pouvoir ; sur les intérêts de la cité et ceux de la famille. Voir Claudie BLZINGER, « *Antigone* et la problématique fraternelle : l'interdit d'exterminer », In *Les lettres de la SPF*, 2013/1, n° 29, p. 37-47. Dans le poème de Délière, les deux parties qui le composent résonnent comme un avant et un après la guerre, dans la période d'avant-guerre deux jeunes fiancés rêvent de leur futur, dans l'après-guerre la jeune femme se lie à la mère de son fiancé et pleure sa mort en rêvant d'une vengeance. Dans la référence à Sophocle nous n'y voyons thématiques que le thème du droit – « le droit contre la force » thème qui parcourt notre corpus – malgré le thème du jeune homme, qui n'a pas de sépulture en héros, puisse rappeler le frère d'Antigone.

Et les vieillards penchés, lentement, lentement,
Voyant l'étoile d'or briller au firmament,
S'éloignent sur la route blanche...
– Ah ! vous pouvez mourir, maintenant, ô vainqueurs !
Car sur ces jeunes fronts et dans ces jeunes cœurs,
Vous avez mis ce mot : REVANCHE !

De l'ode à la France de Fiston, « inspirée par la religion de la patrie », on dit qu'elle se rapproche des premières odes de Victor Hugo (« Elle imite leur rythme, elle imite leur manière. Elle est ample, elle est longue ») malgré quelques imprécisions dans la versification ; mais surtout le jury regrette que dans ce tableau de l'histoire de France et en ce contexte d'après-guerre⁴²⁷, l'auteur n'ait pas fait référence aux « Gesta Dei per Reges », rappelant ainsi que c'est grâce à la politique royale menée par Louis XIV (un des patrons de l'Académie) que l'Alsace est devenue française.

Détail piquant : une des poésies que nous avons repérées a été exclue de la compétition « Évasion » d'Auguste Roussel, qui a concouru en 1875. Voici comme cette exclusion est motivée dans le rapport rédigé par M. le comte Victor D'Adhémar :

[...] nous regrettons vivement que M. Auguste Roussel, dont le nom a tant de fois retenti dans nos fêtes, se soit enlevé à lui-même le succès, par le choix malheureux de son sujet.

Nous pouvons, dans cette poésie inégale, mais puissante et noble, admirer des vers superbes et des strophes terribles pour les hommes dont la patrie expie aujourd'hui les fautes ; mais nous ne savons pas couronner ces anathèmes. Notre patriotisme ombrageux craint toujours d'entendre parler trop haut de certains souvenirs ; et puis, que nous importent les coupables ? nos mépris n'effaceront pas nos douleurs, et nos haines sont trop fières pour eux ; c'est à l'ennemi qu'elles s'adressent, car ce n'est point avec des piloris et des malédictions que la France veut être vengée, c'est avec de la gloire !

Une note précise :

À cause des tendances satiriques de cette pièce et des allusions politiques qu'elle renferme, l'Académie a dû l'exclure du concours malgré le mérite de sa versification.⁴²⁸

La pièce de Roussel brûle d'actualité et rouvre une blessure des plus profondes. L'évasion dont la pièce porte le titre est celle de Bazaine, jamais nommé dans le texte car le fait est tellement connu qu'il n'en est probablement pas besoin. Le maréchal Bazaine, très réputé en raison d'années de service dans la Légion étrangère en Algérie, dans les campagnes de Crimée, d'Italie

⁴²⁷ La dernière tranche de l'indemnité de guerre est payée par anticipation début 1873 : cela conduira à la libération des territoires de l'est avant l'automne de la même année.

⁴²⁸ Note page 17 du Recueil de l'Académie de 1875, disponible en ligne à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4154524/f30.item>.

et puis du Mexique, est passé à la postérité comme « le traître de Metz ». Jugé par le Conseil de guerre, sur proposition de Mac-Mahon, il voit sa peine commuée en 20 ans de détention au Fort royal de l'île Sainte Marguerite ; pourtant, le 10 août 1874, il s'évade et trouve refuge en Espagne. C'est de cette évasion d'autant plus honteuse que Bazaine se dit innocent, que Roussel parle dans sa pièce, dont voici la première et la dernière strophe :

Je ne frappe jamais un malheureux à terre ;
Dès qu'il est châtié pour son crime ou ses torts
Ma muse a toujours eu la pudeur de se taire,
Surtout quand le coupable est au nombre des morts.
Mais si l'impunité stimule son audace,
Le poète à sa barre a droit de le citer
Son arrêt d'une main et de l'autre sa grâce,
Il peut le souffleter.

[...]

Pour toi, tu peux au loin traîner ton nom sans gloire,
T'évader de l'exil, du bagne, ou du cachot,
Tu ne pourras jamais t'évader de l'histoire
Son inflexible main t'a marqué du fer chaud.
Rouge encor des baisers de l'armée ennemie,
Elle t'a pris livrant nos malheureux soldats,
Et t'a cloué, vivant, au poteau d'infamie,
À côté de Judas !

Le sujet de la guerre de 1870 tant exploité à l'Académie de province ne peut l'être moins à l'Institut, désormais « emporté par le flot politique⁴²⁹ » et qui subit le poids de l'actualité dans les premières années de la III^e République.

II.5.ii La guerre franco-prussienne couronnée par l'Académie française

« L'histoire n'a jamais eu plus de droit qu'aujourd'hui
à la faveur empressée du public, à l'intérêt,
aux encouragements,
aux récompenses des sociétés savantes et des académies. »

(Henri Patin, rapport sur le concours des années 1871-1872)

Ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, nous voudrions parler maintenant des ouvrages que l'Académie française a couronnés à travers ses prix : le Prix de Poésie et le Prix Montyon « destiné aux auteurs français d'ouvrages les plus utiles aux mœurs, et

⁴²⁹ Lise SABOURIN, « Poètes et poésie à l'Académie française au XIX^e siècle (1803-1914) », In André GUYAUX, Romain JALABERT, *Francofonia*, 67/2014, Bologna, Olshki, p. 139-156 ; de la même auteure « Le concours de poésie à l'Académie française », In Roger MARCHAL (dir.) *L'Écrivain et ses institutions*, Genève, Droz, 2006, p. 363-379.

recommandables par caractère d'élévation et d'utilité morale ». Nous nous limiterons cette fois, non pas à une recherche approfondie sur la décennie 1870-1880, mais à commenter les ouvrages couronnés.

Voici les lauréats et leurs ouvrages :

en 1871 Albert Delpit, lauréat du Prix Montyon (1500F) pour son recueil *L'Invasion* (Lachaud) ;

en 1872 François Coppée, lauréat du Prix Montyon (2500F) pour son recueil *Les Humbles* (Lemerre) où sont recueillis les quatre poèmes sur le siège, *Écrit pendant le siège*⁴³⁰ ;

en 1873 Paul Déroulède, lauréat du Prix Montyon (2000F) pour ses *Chants du soldat* ;

la même année, Albert Delpit reçoit le Prix de Poésie pour son *Le Repentir. Récit d'un curé de campagne*, pièce lue pendant la séance annuelle publique de l'Académie française, le 28 août 1873 (pièce rééditée par Dentu pour la Société de Gens de lettres et par l'Institut de France) ;

en 1884 Georges Leygues, lauréat du Prix Montyon (1000F) pour son recueil *La Lyre d'airain* ;

en 1893 Gaston Armelin, mention honorable au Prix de Poésie Archon-Despérouses pour *La Gloire des vaincus* (Flammarion, 1890).

Tout comme l'Académie des jeux floraux, l'Académie française a dû interrompre ses activités pendant le conflit : par conséquent, le rapport que fait le secrétaire perpétuel Henri Patin en 1872 rend compte des lauréats des années 1871 et 1872. La séance publique du 8 août 1872⁴³¹ débute, inévitablement, par l'évocation des récents événements, mais le secrétaire se montre bien moins pessimiste que son homologue de l'Académie toulousaine : « <|>es graves événements qui naguère ont troublé si profondément ce malheureux pays, n'ont point étendu leur funeste influence jusque sur nos concours ». Henri Patin admet certes une réduction dans le nombre des concurrents, mais il se félicite que la proportion des ouvrages n'ait point faibli malgré la guerre :

[...] par une compensation inattendue, dont on peut s'applaudir, la proportion des ouvrages dignes d'estime et de récompense est demeurée la même, attestant ce

⁴³⁰ À l'exception de « Plus de Sang ! » publié plusieurs fois individuellement et recueilli dans l'édition de 1891 (Lemerre).

⁴³¹ En ligne à l'adresse <http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-des-annees-1871-et-1872>.

qu'avait été, au milieu des préoccupations les plus cruelles, les plus accablantes, l'activité persévérante et féconde de nos écrivains, la vitalité des lettres françaises⁴³².

Les critères employés pour juger des ouvrages « dignes d'estime et de récompense » sont désormais changés : Lise Sabourin note que pendant tout le XIX^e siècle, et surtout après le Second Empire, vit un glissement de critères prescriptifs (ceux qui conduisent à forger la formule « bête à concours ») vers « une politique d'imagination littéraire⁴³³ » et une liberté de composition – « quelque pièce digne de notre temps ». C'est grâce à cette liberté que les compositions sur la guerre trouvent espace et même reconnaissance.

Les commentaires les plus étendus concernent les recueils *L'Invasion* d'Albert Delpit et *Les Chants du Soldat* de Paul Déroulède. Dans les deux cas, le secrétaire Patin rédige les rapports. Quant à Camille Doucet, il commente brièvement le prix remporté par Georges Leygues avec sa *Lyre d'airain* en 1884⁴³⁴, et la mention honorable obtenue en 1893 par Gaston Armelin pour son recueil *La Gloire des vaincus*⁴³⁵, dans le cadre du prix Archon-Despéruses.

Les recueils les plus appréciés sont ceux de Delpit et de Déroulède : ces poètes, qui ont pris les armes, reçoivent respectivement 1500 et 2000 francs. Les observations du secrétaire à leur égard tendent à se superposer, malgré leurs différences : l'engagement de Delpit « pour notre cause trahie par la fortune » lui a « dicté toute une suite de poèmes » :

la part personnelle prise par [Déroulède] à nos luttes et nos malheurs lui a *inspiré* ses vers, dans lesquels s'expriment avec énergie de bien nobles sentiments, l'ardeur militaire, l'amour du pays, la sympathie pour ses disgrâces, le désir, l'espoir passionné d'un temps meilleur, le culte des mâles vertus propres à l'amener.

Du point de vue de la composition, si l'énergie domine en Déroulède,

⁴³² Sollicité, le spécialiste Stéphane Zékian éclaircit, que si d'un côté ces affirmations constituent un effet d'affichage, une façon de remonter le moral de la nation dans un moment particulièrement difficile ; de l'autre, le fait de proclamer la valeur des textes reçus et primés, l'Académie affirme du même coup sa propre importance comme instance de couronnement. Au-delà du contexte d'après-guerre, ce genre d'affirmations, représentent un poncif dans les rapports des concours. Elle se distingue par ricochet. C'est une manière éprouvée de ne pas dévaluer le rituel sur lequel repose essentiellement son rayonnement. Pour son image, mieux vaut laisser penser qu'elle arbitre entre des excellences plutôt qu'entre des médiocrités.

Un dépouillement soigné des archives des deux Académies est suggéré pour mieux juger de la qualité des textes reçus. En bref, notre étude pourrait être le point de départ pour d'autres pistes de réflexion.

⁴³³ L. SABOURIN, *Op. cit.* 2014.

⁴³⁴ « [...] la corde patriotique est celle qui vibre le plus sur cette lyre d'airain dont les mâles accents sont faits pour remuer les cœurs. Sous toutes les formes et à chaque page se trahit la pensée intime et la constante préoccupation d'un poète blessé qui, ne songeant qu'à la patrie, pleure sur elle, et pour elle espère. », <http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-de-lannee-1884>.

⁴³⁵ « Une mention honorable est décernée en outre à un recueil de poèmes patriotiques que, sous ce titre : *La gloire des vaincus*, M. Gaston Armelin a consacrés aux souvenirs douloureux de nos dernières guerres », <http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-de-lannee-1893>.

ce qui caractérise [l]e recueil [de Delpit], c'est la chaleur du sentiment, c'est la verve, une verve qu'on voudrait souvent plus réglée, mais contre laquelle ne sauraient prévaloir [...] les froides réclamations du goût. Il faut aussi passer à l'auteur certaines violences [...].

La poésie de Déroulède, elle, « se distingue par la précision, la fermeté de la forme et [...] une assez constante élégance ».

Lorsque le récit en vers *Le Repentir : récit d'un curé de campagne* par Delpit, est salué en 1873, ses vers de 1871 couronnés par l'Institut sont rappelés à l'auditoire : il « faisait alors retentir, dans ses vers véhéments, le cri de nos douleurs et de nos colères ». Delpit semble avoir perfectionné son art dans *Le Repentir*, mais le jugement est ici établi en comparaison avec une pièce dont on ne connaît pas l'auteur :

Un plus grand art de composition, une plus grande fermeté de style, l'expression forte, franche, discrètement familière de sentiments vrais, de l'effet dramatique, de l'élévation morale [...].

Le « fond du tableau » est constitué par la guerre civile : se détachent en premier plan le devoir d'un curé auquel il revient de réconcilier un jeune homme avec Dieu et la patrie. Ce jeune homme a quitté son village pour rejoindre Paris au moment de la guerre civile et a cédé à « d'aveugles penchants, une brutale ignorance, des excitations perverses ». Dans cette poésie où l'opposition « village heureux » contre « Paris damnée », le poète parle en première personne et « prend les habits » du curé. Les actes commis par le fils de mère inconsolé, sont des crimes et le jeune homme dépeint comme un une bête enragée, « une âme à guérir ».

La séance de l'Académie se clôt sur les éloges du secrétaire et la déclamation du récit, où les dernières paroles du héros :

— Écoutez : au village, en leur contant demain
« Que je suis mort [condamné à mort] avec un repentir sincère,
« Répétez-leur ceci de ma part, ô mon père !
« Ils ont été pillés, brûlés par l'ennemi ?
« L'invasion les a ruinés à demi ?
« Ils pensent tous au jour où viendra la revanche ?
« Eh bien ! si le pays va s'effondrant et penche,
« Mon père [lire le curé], apprenez-leur que c'est ma faute à moi,
« A moi, comme à tous ceux qui méprisaient la loi,
« Loi d'en haut, loi d'en bas qui toutes deux succombent :

« Car ces mépris-là font les nations qui tombent

« Ce n'est rien que d'apprendre aux peuples à mourir.
« Ce qu'il faut, c'est changer leur âme, — ou la guérir

« Nul ne doit oublier ma vie et mon supplice.

« J'ai tué ; je paierai ma dette à la justice ;
« Qu'ils fassent l'opposé de tout ce que j'ai fait.
« L'oubli de mon pays fut mon premier forfait.

« Chacun a, dans ces jours d'affaissement suprême,
« Sa revanche à prendre sur lui-même ! »

Ce court extrait illustre le traitement du thème de la guerre civile : il n'est jamais abordé de manière directe, mais par le biais du pathétique (la douleur aiguë des mères, par exemple). Les protagonistes sont toujours dépeints comme des âmes perdues (« l'ignorance et une excitation perverse les anime » dit le secrétaire), seul Dieu peut apporter la consolation, et le prisonnier renie toujours ses actes. Une manœuvre rhétorique qui aboutit à dénier toute portée politique à l'événement. Nous retrouvons ici les stratégies analysées par Paul Lidsky⁴³⁶.

Les cas de François Coppée et Eugène Manuel, lauréats en 1872 du prix d'utilité morale (2500 francs), sont intéressants du fait de l'absence de mention par Patin des poèmes directement inspirés par la guerre qu'ils ont écrit pendant le conflit. Dans le contexte d'après-guerre, juste après avoir couronné un recueil entièrement dédié aux événements, ce silence est d'autant plus éloquent que les deux poètes (« ils sont vraiment dignes de ce titre », tient à souligner Patin) sont prolifiques et reconnus sur les théâtres et dans les milieux littéraires. Pendant la guerre, Coppée écrit et publie une série de cinq poèmes qu'il a ensuite réunis sous le titre-manifeste *Écrit pendant le siège*, et insérés dans le recueil *Les Humbles* de 1872. Ces pièces illustrent bien la mobilité à laquelle un texte est soumis, et la manière dont il change de statut lorsque le contexte de publication se modifie : en l'occurrence, quand il est inséré dans un recueil plus vaste. Le secrétaire de l'Académie – qui vient néanmoins de faire l'éloge d'un volume inspiré par « un patriotisme tout français » – ne fait guère allusion aux pièces sur la guerre, qui eurent pourtant un grand succès :

Tous deux [Manuel et Coppée] demandent le sujet de poèmes d'un intérêt touchant, quelquefois douloureux, à des réalités longtemps dédaignées par notre poésie, aux conditions, aux situations des classes les plus modestes, les plus obscures, les plus misérables même de la société. Ces réalités, ils s'appliquent à les mettre en relief par l'exactitude du détail descriptif, à la façon des peintres flamands et hollandais, par la franchise hardiment familière des sentiments et du langage, par la libre allure de la versification.

Les quatorze poèmes de Manuel, parus isolément au bénéfice d'œuvres patriotiques, récités au théâtre et ensuite réunis en volume, ne sont pourtant pas insérés dans le recueil que l'Académie s'apprête à couronner. On pourrait regretter que le secrétaire n'ait pas évoqué ces pièces, mais il ne s'agit pas ici d'une omission à proprement parler.

Évoquons une dernière anecdote, tirée du rapport du concours de 1894⁴³⁷. Elle a trait au prix Jean Reynaud, prix de 10 000 francs décerné tous les cinq ans

⁴³⁶ Voir plus haut dans le texte, I.1.iii, p. 67-68.

⁴³⁷ Disponible à l'adresse : <http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-de-lannee-1894>.

au travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale, élevée et ayant un caractère d'invention et de nouveauté.

Le prix de littérature et philosophie Jean Reynaud a été institué en 1879 sur proposition de la femme de ce philosophe et homme politique. Les écrivains ne proposent pas leurs ouvrages, mais un comité créé *ad hoc* choisit le lauréat. Concouraient en 1894, *Les Chants du soldat*, les *Refrains militaires* et *Marches et sonneries* ainsi que les drames *l'Hetman* et la *Moabite*.

Avant de dévoiler le nom du lauréat de l'année 1894 – Paul Déroulède –, le secrétaire Doucet évoque la séance de 1879, durant laquelle Henri de Bornier avait été primé pour sa pièce *La Fille de Roland*, qui eut tant de succès pendant le siège sur la scène du Théâtre français. Mais le premier choix de l'Académie était pour « un jeune poète *de vertu singulière*, comme dirait Arsinoë, et surtout de vertu guerrière,[et c'est alors qu'il] adress[e] au Secrétaire perpétuel une lettre » où il décline le prestigieux prix. Doucet la livre à l'auditoire, quitte à s'en faire blâmer par son auteur, Déroulède :

[...] je suis, vous n'en pouvez pas douter, profondément sensible à la haute bienveillance que me témoignent ceux des membres de l'Académie qui ont bien voulu parler de moi et même parler pour moi ; mais ces flatteuses sympathies ne sauraient faire que j'aie à cette récompense littéraire exceptionnelle les titres hors ligne qu'elle exige.

Je sais par quel détour on était arrivé à proposer de couronner mes œuvres ; mais le *Poète-Soldat* ne se sent pas assez poète pour une pareille consécration, et il est trop soldat pour admettre que jamais aucun prix soit dû au patriotisme.

Tout en déclinant résolument un trop grand honneur, je n'en reste pas moins très reconnaissant et aussi très fier d'une telle marque d'estime donnée par de tels hommes.

Déroulède fut choisi une deuxième fois en cette année 1894 pour son « septième et charmant petit volume » *Les Chants du paysan*, qui se présente comme « la double image de ce brave soldat de lettres, Français avant tout et partout, grand patriote en prose et en vers ». Les mots du secrétaire clôturent définitivement la question : « l'Académie décerne le prix Jean Reynaud à M. Paul Déroulède, qui n'a plus le droit de s'en croire indigne ».

II.6 L'évolution du thème de la guerre dans le temps : la libération du territoire et l'exemple des Fêtes de l'Arbre de Noël

II.6.i 1873, la Libération du territoire

Année clé dans l'histoire de la guerre de 1870, un arrêt sur 1873 – année marquée aussi par la mort de Napoléon III – est nécessaire. D'après le Traité de Francfort, la libération du territoire « sera totalement levée quand les 5 milliards auront été complètement payés, soit au plus tôt le 2 mars 1875 », nous apprend Roth. Adolphe Thiers, nommé chef du pouvoir exécutif après la signature du Traité, surnommé « le libérateur du territoire », a devancé le versement de l'indemnité de guerre d'un an et demi. Un premier emprunt international – « la plus grosse opération jamais lancée » –, est organisé dès que la Commune est terminée : un milliard affecté aux particuliers, un deuxième milliard garanti par le syndicat de banquiers dirigé par Alphonse de Rothschild. Au fur et à mesure des versements, les effectifs allemands évacuent le territoire français : à la fin de 1871 seuls 50 000 effectifs restent en France, dans le territoire de Belfort et dans six départements de l'Est. Au début de 1873 s'amorcent les négociations pour le dernier milliard : le 15 mars le calendrier est fixé en deux étapes, la première pour le 10 mai (500 millions de francs), la deuxième pour le 5 septembre (les 500 millions restants). Verdun a remplacé Belfort comme dernière ville occupée et sera évacuée à partir du 5 septembre. L'opération est « un succès total », à tel point que la mémoire de l'événement la plus durable se trouve dans le domaine financier, les deux emprunts étant « les plus considérables du XIX^e siècle ». Année des plus importantes encore parce qu'elle établit une nette séparation entre deux France : la France occupée et la France libre. Pour elles, des mémoires différenciées s'imposent : pour la France libre les négociations de 1871-1873 restent une chose dont on a entendu vaguement parler dans les journaux, alors que pour la France occupée (et pour le gouvernement) il s'agit d'une préoccupation majeure. Préoccupation qui dérive du côtoiement, de la présence de l'ennemi, de l'obligation d'être à leur service, en un mot l'humiliation subie par les occupés a laissé une trace durable dans la mémoire collective des Français de l'Est, du Centre, de Paris, de la Bourgogne. C'est de la connaissance et du contact direct avec l'occupant qui naît le patriotisme : la proximité avec l'ennemi-occupant le révèle, et donc finalement le patriotisme ne serait « ni une construction intellectuelle ni un projet politique »⁴³⁸.

La production poétique de 1873 est riche et variée. Poésies éditées, poésies ou livrets éphémères, recueils poétiques et poésies présentées aux concours, auteurs professionnels ou amateurs : le chiffre total s'élève à 273 poésies, 7 recueils avec plus de 10 poèmes et cinq livrets

⁴³⁸ Pour ce très synthétique rapport des étapes de la libération du territoire, nous nous reportons et nous renvoyons à F. ROTH, *Op. cit.*, p. 527-551.

avec moins de dix poèmes ; six poésies à thème « guerre de 1870 » furent présentées au Concours des Jeux floraux de 1873, mais aucune d'entre elles ne portait sur la libération du territoire. Pour ce qui concerne les recueils deux seulement sont imprimées à compte d'auteur : Paulin Gagne, *La Guerriade*⁴³⁹ vendu chez tous les libraires ; et le comte Ulysse François Angele Séguier, *Épilogue de la Divine Comédie* (soixante-quinze chants).

Notre dessein est ici celui d'examiner les poésies ayant spécifiquement trait à la libération du territoire. En temps de guerre, des souscriptions patriotiques diverses avaient été lancées : pour les canons, pour les blessés, pour l'œuvre des femmes. De même manière, aussitôt la guerre civile terminée, une souscription nationale pour la libération du territoire fut ouverte et la littérature, encore une fois, n'a pas manqué de livrer sa contribution. C'est la démonstration que poésie et vie politique sont entremêlées et que la poésie est le lieu du politique en ce dernier tiers du XIX^e siècle. Nous examinerons ici deux ouvrages dont la vente est au profit des l'Alsace et de la Lorraine : *L'Offrande* ouvrage édité par la Société des gens de lettres, et *L'émigrant* de Jacques Normand.

*L'Offrande*⁴⁴⁰ est un ouvrage collectif *de luxe* (papier vergé de Hollande, dessins et eaux-fortes enrichissent le volume) que la Société des gens de lettres a décidé de faire paraître à un prix de 20 fr. Le volume porte en épigraphe l'expression « Force n'est pas droit ». L'expression, qui renvoie au Contrat social de Rousseau et qui définit la force d'une puissance par sa légitimation non pas par la violence, devient la réponse française au chancelier allemand, Otto von Bismarck, qui exprime sa *realpolitik* dans l'expression « la force prime le droit ». Le

⁴³⁹ Signalons les titres des poésies : CHANT PREMIER ou Le Chant du Prélude, de l'Invocation, du Discours de la Guerriade aux démons, de la Déclaration de guerre, etc. ; CHANT DEUXIÈME ou Le Chant du Combat de Sarrebrück, du Courage du Prince Impérial, de la Victoire, etc. ; CHANT TROISIÈME ou Le Chant des combats 4^e Wissembourg [*sic*], de Forbach, de Reichshoffen, de Freeschviller [*sic*], de Sedan et de la Capitulation, et de ses suites fatales ; CHANT QUATRIÈME ou Le Chant de la Déchéance de l'Empereur, du 4 Septembre, de la Défense nationale, de la proclamation de la République, etc. ; CHANT CINQUIÈME ou Le Chant du Siège, du Bombardement, du 31 Octobre, des Prussiens à Versailles, etc. ; CHANT SIXIÈME ou Le Chant de la Philanthropophagie, de la Capitulation, du Traité de paix, etc. ; CHANT SEPTIÈME ou Le Chant de la Guerre civile, du Comité central, des Fédérés de la Garde nationale, de la Commune, des Combats de Versailles et de Paris ; CHANT HUITIÈME ou Le Chant de la Fraternelle de salut, de la Bataille des jeunes filles avec leurs maîtresses laïques, etc. ; CHANT NEUVIÈME ou Le Chant de l'arrestation des Otages, du Dévouement auprès de l'Archevêque, de la Profanation des Églises, du Miracle de conversion d'un athée à Notre-Dame-des-Victoires, de la Guerre civile dans Paris, etc. ; CHANT DIXIÈME ou Le Chant de l'Enfer de Paris pendant sept jours, Lamentations, etc. ; CHANT ONZIÈME ou Le Chant de la Pantocratie, de la Constitution universelle de salut, de la Haine de la Guerriade, du *Pater*, du *Credo*, du Chant de Triomphe final, de la *Ouï-cratie*, de la *Gunècratie* [*sic*], des Femmes de salut, etc. ; CHANT DOUZIÈME ou Le Chant des fureurs de la Guerriade, des Cris de salut de l'âme de Napoléon III, du Vivat universel, de la Constitution de la Pantocratie, etc.

L'ouvrage est disponible à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5675849x>.

⁴⁴⁰ Ouvrage disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54526995>.

volume s'ouvre sur un dessin par Adolphe Henner de la déjà célèbre œuvre « L'Alsace. Elle attend »⁴⁴¹. Ensuite, l'on trouve la reproduction d'un extrait de la séance du 14 octobre 1872 qui relate la décision du comité d'entreprendre la publication d'un livre avec le concours des littéraires pour la Souscription nationale :

Le comité,

Considérant qu'il y a lieu de contribuer à la souscription ouverte en faveur des Alsaciens et des Lorrains ;

Que l'offrande intellectuelle est la forme la plus élevée sous laquelle la Société puisse donner son concours ;

Décide :

La *Société des gens de lettres* éditera et vendra un Livre composé spécialement par elle, au profit de la souscription.

Vingt-huit représentants du monde littéraire (de George Sand à Hugo, d'Henri de Pontmartin à Arsène Houssaye, d'Auguste Barbier à Coppée, de Gautier à Banville, etc.) concourent, chacun à sa façon, à la réalisation du volume. Il en résulte un volume hétéroclite⁴⁴² mais original qui mêle la prose romanesque, l'épistolaire et la poésie. On décompte six poésies, ici par ordre d'apparition : Hugo avec « Alsace et Lorraine » ; Coppée avec « Le canon » ; Auguste Barbier avec « Le coup de hache » ; Anaïs Segalas, « Une famille lorraine » ; Banville, « La bonne lorraine » ; Ratisbonne, « L'Alsace » (poésie inspirée au dessin de Henner en tête de volume). Notre présentation des poésies suivra l'ordre adopté dans le livre.

⁴⁴¹ L'œuvre est réalisée par Jean-Jacques Henner en 1871 à l'initiative et sur commande d'Eugénie Kestner pour en faire don à Gambetta.

⁴⁴² Donnons, par souci d'exhaustivité, les titres des compositions en prose : Georges SAND, « Lettre à la Société des gens de lettres » ; Henri MARTIN, « Souvenirs d'Alsace et de Lorraine, notes de voyage » ; Paul FÉVAL, « Madame Joyeux » ; Amédée ACHARD, « Une nuit à Saint-Avold » ; Philarète CHASLES, « Les Villes libres d'Alsace » ; Comtesse de MIRABEAU, « La légende de Ludre » ; Armand de PONTMARTIN, « Le Rhône et le Rhin » ; Alfred ASSOLANT, « Le Retour » ; Arène HOUSSAYE, « L'Amour dans la Mort » ; ERCKMANN-CHATRIAN, « Le Secret des monarchistes » ; Frédéric THOMAS, « À propos des orphelins d'Alsace et de Lorraine » ; Hector MALOT, « L'Alsacienne » ; Théophile GAUTIER, « La Statue de Strasbourg » ; L. GAGNEUR, « Une grande patriote » ; Ludovic HALÉVY, « 9, rue de Province » ; Édouard THIERRY, « Andrieux » ; Élie BERTHET, « La Cigogne (nouvelle) » ; P. L. JACOB, « Le Procès de Guttemberg à Strasbourg » ; Ernest LEGOUVÉ, « Une Vengeance » ; Francis WEY, « Martin Schöngauer » ; Edmond ABOUT, « Les Œufs de Pâques » ; Frédéric PASSY, « À l'Alsace, un souvenir d'espérance ».

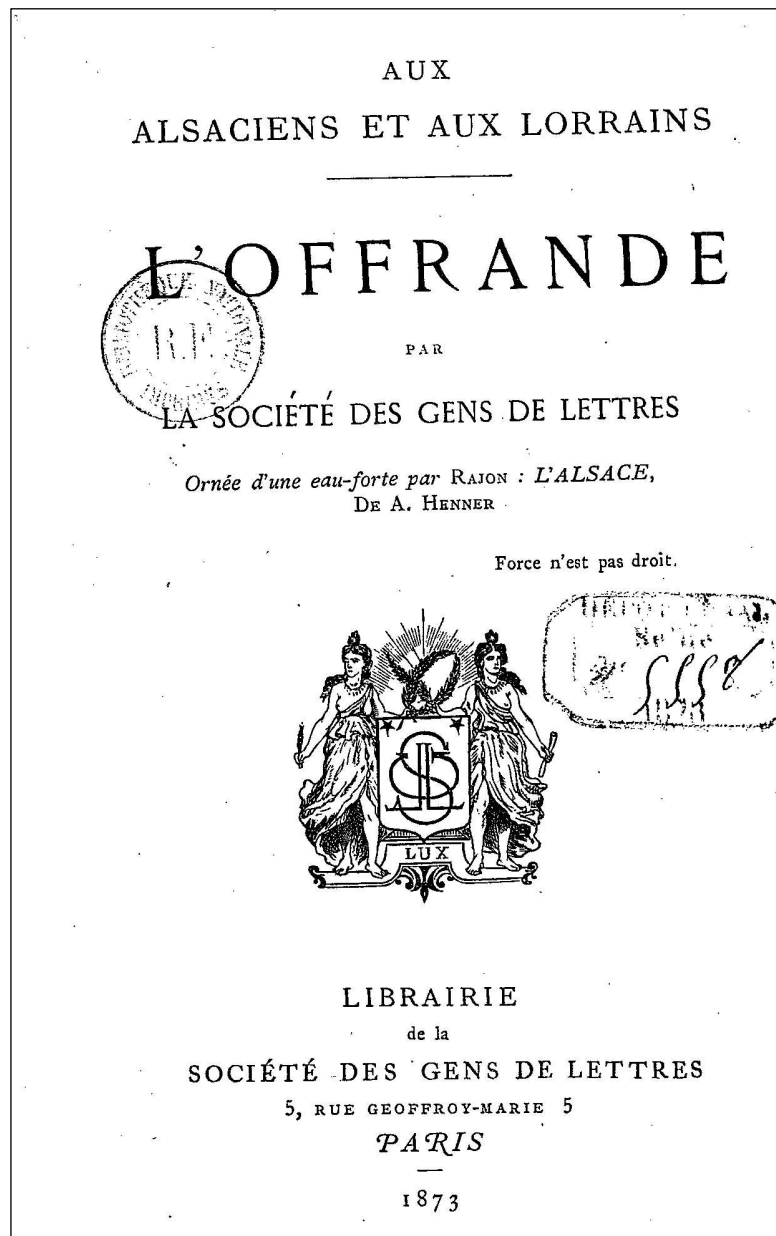


Illustration 1 : Couverture de L'Offrande, Société des gens de lettres, 1873

Victor Hugo a écrit deux poèmes sur le thème de la libération du territoire, « Alsace et Lorraine » pour *L'Offrande* et « La Libération du territoire ».

Ce dernier a paru en brochure le 16 septembre, édité par Michel Lévy, le jour où l'indemnité de guerre était définitivement payée et portait pour sous-titre « au profit des Alsaciens-Lorrains ». Les notes de l'édition des *Œuvres poétiques III* de Hugo de la Pléiade retracent l'histoire du poème : ce qui nous intéresse le plus est qu'il a été vendu 23 986 exemplaires à 50 c. pour un total brut de 11 993 fr., et un montant net de 4 506, 30 fr.. Ainsi que Hugo l'a fait pour les profits des lectures pendant le siège, il décide de partager la somme entre les trois associations pour les Alsaciens-Lorrains : 1 502,10 fr. au comité présidé par d'Haussonville, au comité de Lauth et au comité de Crémieux. Le carnet de Hugo qui renseigne sur le don fait aux comités date du 5 février 1874, les lettres de remerciement des trois sociétés de secours ont été publiés

dans *Le Rappel* du 17 février 1874. Pour le deuxième poème, « Alsace et Lorraine », paru dans *L'Offrande*, Hugo répond à l'invitation de la Société (en la personne de Charles Valois) le 20 octobre acceptant de contribuer au projet. Le 9 novembre la pièce est prête, mais une question inquiète le poète : « Est-elle publiable ? », les passages plus « furieux » pourraient être remplacés « par des lignes de points ». La même difficulté avait caractérisé la parution de la « Libération du territoire » (« en les relisant, je crois, vu l'état de siège, impossible de les publier sans faire supprimer le journal ») et il avait été décidé que la pièce aurait paru en plaquette au lieu d'être publiée par *Le Rappel*.

Pour ce qui concerne « **Alsace et Lorraine** », afin de ne pas nuire à la publication de *L'Offrande*, on préféra renoncer à la prépublication dans le journal et d'en organiser des lectures publiques, dont celle de Madame Cornélie au Théâtre de la Renaissance eut un énorme succès. Pour l'Homme de l'exil, l'Homme des *Châtiments*, livre interdit et livre symbole du siège, ces ennuis pourraient paraître inusités si on ne faisait pas attention au contexte, à savoir le risque de porter atteinte au quotidien et à la publication de la Société de gens des lettres. « Alsace et Lorraine » est un très long poème, cent quatre-vingt-douze⁴⁴³ alexandrins et en rimes suivies. Il s'agit d'un poème de protestation, d'un affront ouvert à l'ennemi, injurié à maints endroits, où il n'y a pas de place pour la réflexion après coup, mais seulement pour la colère :

Terre et cieux ! que mon nom, synonyme d'affront,
Soit maudit, que ma main se sèche et se flétrisse
Si jamais se taisait ma voix accusatrice !

[...] On coupe par morceaux les peuples. On en prend
Ce qu'on veut, ce qui plaît, le bras, le cœur, la tête.

La personnification de l'Alsace-Lorraine évoque la célèbre caricature de Pilotell⁴⁴⁴ parue le 17 février dans les pages de la *Caricature politique* : dessins, littérature, discours publics, la métaphore corporelle de l'amputation imprègne les discours sur l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

⁴⁴³ S'il s'agit d'une simple coïncidence, nous n'avons pas trouvé d'explications ni dans l'édition de la Pléiade ni dans *Actes et paroles*, où au contraire est reproduit « La Libération du territoire » avec les détails de la vente en note. Voir sur ce même chiffre le poème « Le sol libre » de Banville.

⁴⁴⁴ Georges Pilotelle (1845-1918), dessinateur satirique qui fonde la *Caricature politique* où il défend la République sociale et la Commune.



Illustration 2 : "L'Exécutif" par Pilotell. Le boucher qui scie le bras de Marianne est Adolphe Thiers, assisté par Jules Favre.

Les modifications entre le manuscrit et la version de *L'Offrande* portent sur le vocabulaire, plus particulièrement la connotation des mots :

On enterre l'argent pillé, les deux provinces,
Les morts ; on a la joie effroyable des princes ;

Le verbe « piller » est connoté négativement par rapport à « voler » présent dans le manuscrit. De surcroît, il traduit la Voix du poète qui exprime les sentiments de tout un peuple. Plus bas, le poète change le prudent « paix sombre » en « traités haineux », plus courageux : « Et cependant on a des sophistes dorant / Ces gloires, ces traités haineux, cette infamie. ». Le poète interprète la voix du peuple (« Je suis un, je suis Tous »), surtout celle des habitants de l'Alsace et de la Lorraine, enragés plus que tout autres Français contre une paix humiliante et déshonorante :

Paix ! quand on a tout pris, on peut laisser le reste.
Bonheur ! concorde ! Plus de courroux ! plus d'effroi !
Et l'on dit à la France : Allons, apaise-toi,
C'est fini, France. — Eh quoi, de ma mémoire arrière
J'effacerais Strasbourg et Metz ! dit cette mère,
Ah ! j'oublierais plutôt mes deux seins arrachés !

« Courroux » remplace ici « haine », substantif peut-être plus neutre.

Mais vous comptez en vain, voleurs de ma Lorraine,
Sur mon peu de mémoire et sur mon peu de haine,
Je suis un, je suis Tous, et ce que je vous dis,
Tous les cœurs furieux vous le disent, bandits !
Non, nous n'oublierons pas ! Lorraine, Alsace, ô villes,
O chers Français, pays sacrés, soyez tranquilles.
Nous ne tarderons point. Le glaive est prêt déjà

Que Judith pâle au flanc d'Holopherne plonge
Éternel souvenir ! Guerre ! Guerre ! Revanche !

À noter : l'exhortation pour un nouvel affrontement, qui contraste avec la lettre « Aux Allemands » de septembre 1870⁴⁴⁵ (publié dans *Le Rappel* le 10 septembre 1870) à travers laquelle il avait cherché le dialogue ; il avait été ferme mais demandait l'apaisement des haines entre les deux peuples. Le substantif « peuple » est remplacé par « hommes », politiquement moins connoté : « Vous croyez, [...] qu'on fait taire / L'éternelle clameur des hommes opprimés ! » ; cependant le renvoi à la Commune reste identifiable et la position du poète aussi, le point d'exclamation en témoigne : « Vous tentez d'effacer l'aube auguste et sonore ! ». Parfois le poète fait des ajouts, comme les premiers vers que nous avons cités, et comme ceux-ci marqués par un astérisque (les vers marqués par un astérisque « sont ajoutés en marge »⁴⁴⁶ :

Non, nous n'oublierons pas ! [...]

Ah ! ton peuple vivra, mais ton empire penche, [...]
*Des hommes jeunes, vieux, hurlant ; des paysannes,
*Des paysans, ayant des faux pour pertuisanes,
*Ah ! le jour de la lutte, il en viendra plus d'un !
*Metz imitera Lille, et Strasbourg Châteaudun ;

Le poète fait un ample usage de la répétition, de l'accumulation, de l'anaphore, de l'emphase, de tous les outils microstructuraux pour signifier le poids moral que les Français doivent endurer, une sensation d'accablement et d'étouffement. Voir par exemple :

Oui, nous sommes tombés et vaincus, et le Xanthe
Frémissant ne vit pas Ilion plus gisante ;
Oui, nous sommes à terre, à bas, brisés, battus ;
Oui, mais quatre-vingt-douze et ses sombres vertus
Croissent dans nos enfants [...]

[...]

Nous sommes accablés, dépouillés, expirants,
Nous n'avons plus d'amis, plus d'argent, plus d'armée

⁴⁴⁵ « Réfléchissez. Pourquoi cette invasion ? [...] Cette guerre [...] c'est l'empire qui l'a voulue, c'est l'empire qui l'a faite. Il est mort. C'est bien. Nous n'avons rien de commun avec ce cadavre. [...] Mais cette guerre, Allemands, quel sens a-t-elle ? Elle est finie puisque l'empire est fini. [...] Vous donneriez au monde ce spectacle : les Allemands redevenus les Vandales, et vous seriez la barbarie décapitant la civilisation ! Non, non, non ! Savez-vous ce que serait pour vous cette victoire ? ce serait le déshonneur. [...] Le monde aurait le deuil, vous auriez le crime. N'acceptez pas cette responsabilité formidable. Arrêtez-vous. », *Aux Allemands*, In V. HUGO, *Œuvres complètes, Politique, Actes et paroles III*, Paris, Laffont, 2008 [1985], p.725-728.

⁴⁴⁶ « Alsace et Lorraine », In V. HUGO, *Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », T. III, 1974, notes p. 1207.

Et vers la fin, au moment de rappeler le rôle de la France dans le monde (nous soulignons les répétitions) :

Mais, l'invincible essaim des forces impalpables
Qu'un homme vérité, devoir, progrès, raison,
Vient vers nous et remplit de rumeur l'horizon ;
Mais nous sommes aidés par toute l'âme humaine ;
Mais le monde a besoin d'un flambeau qui le mène,
Et vous, vous appelez Ténèbres ; mais le jour,
Le saint travail, la paix, la liberté, l'amour,
Tout cela conduit l'homme et tient dans le mot France ;

Pour finir, le thème de la justice apparaît explicitement dans deux cas :

Mais, prince, cette chose étrange, la justice,
Existe ; et quel que soit le château qu'on bâtit,
[...] Périra, s'il n'a pas le droit pour fondement ;

[...] nul ne trompe et n'évite,
L'œil invisible ; et bien qu'un larron marche vite,
Le châtiment boiteux le suit et le rejoint ;

On aura noté la thématization de l'épigramme du recueil, Force n'est pas droit. La personnification de la justice en « œil invisible » renvoie d'une part à la caractéristique de la Justice qui exerce son pouvoir de manière indépendante et respecte le principe de l'équité ; de l'autre au sens premier qui ici celui de l'impossibilité de se soustraire à son pouvoir.

Le poème de François Coppée « **Le Canon** » a été écrit spécifiquement pour le volume de la Société des gens de lettres et il sera ensuite recueilli dans *Le Cahier rouge* qui paraît en 1874. Rappelons que Coppée a fait la guerre comme garde mobile et que, de ferventes positions patriotiques pendant la guerre, Coppée se tourne vers des positions revanchistes, voire nationalistes, d'abord en suivant Déroulède, puis en devenant président d'honneur de la Ligue de la Patrie française en 1898, enfin en participant à la vie politique. « Le canon » est un long poème de vingt strophes : les dix premières sont des quatrains en alexandrins à rimes croisées, et les suivantes dix des sizains en alexandrins alternés à l'octosyllabe – vers 3 et 6 – avec un schéma de rimes AABCCB. La première partie présente un paisible décor nocturne où un artilleur alsacien monte la garde dans un fort « de ceux qui virent le grand siège » :

Le silence imposant et la nuit solennelle
Planent sur le rempart où, debout dans le vent,
Le mousqueton au bras, veille une sentinelle
Auprès d'un gros canon tourné vers le levant.

Le gros canon est un Krupp, « lourd et trapu sur son affût difforme », qui rime avec « poids énorme ». Pendant la guerre, c'était une arme utilisée pour bombarder Paris ; elle est désormais

une arme de défense pour les Français. Le canon est décrit de plusieurs façons dispersées tout au long du texte ; en plus de celles déjà citées : « ce monstre est resté là, toujours braqué sur l'est » ; il est un « canon muet » ; il est un « bronze glacé » (synecdoque sur le rapport objet-matière dont il est fait) ; « du côté que je menace encore » ; « moi le témoin noir et triste des défaites [...] je suis trop lourd, je suis trop vieux ». Une personnification marque le passage de la première partie à la deuxième :

Et cette voix, profonde et grave comme un râle,
Cette voix qui lui parle, elle sort du canon

La sentinelle qui monte la garde dans « cette nuit » se laisse surprendre par le doute ; la description rassemble à une rêverie (« il est hanté de rêves sombres »), il songe aux combats, il est seul dans les ruines du fort à côté d'un canon muet. Des éléments du culte de la Patrie sont présents : l'attachement au pays, le sens de l'honneur, le drapeau, le sens du devoir (« Alors, pris d'une fièvre ardente »). Le soldat tressaille « tout à coup », quand le canon s'adresse à lui. C'est la deuxième partie du poème : introduit par un enjambement entre deux parties distinctes davantage par un blanc typographique, le discours du canon commence en rassurant la sentinelle et en lui disant que sa voix provient du Rhin :

Enfant, ne pleure pas. Espère et patiente !
Ce vent qui vient souffler dans ma gueule béante
M'arrive du côté du Rhin ;
Il me dit que là-bas l'on attend et l'on souffre,
Et c'est comme un écho d'Alsace qui s'engouffre
Et qui murmure en mon airain.

La rime <souffre : s'engouffre> nous fait penser à la présence de ce mot au cœur de la poétique baudelairienne (« Le Gouffre » dans l'édition posthume des *Fleurs du Mal*), mais aussi chez Hugo. Néanmoins, la rime <Rhin : airain> attire l'attention, non pas pour sa richesse, mais pour le sens véhiculé : c'est le même que huit strophes plus haut : l'impératif de rester vigilant, « toujours braqué sur l'est ». Du point de vue stylistique (et rhétorique aussi, on le verra) le discours du canon est traduit avec la répétition des mêmes mots en anaphore : le procédé enrichit le champ lexical de la voix, la figure de style reprend l'écho qui vient d'Alsace. La voix de la deuxième partie étouffe le « silence imposant » de la première partie et enjoint implicitement à la sentinelle de protéger les « faibles voix gémissant dans l'épreuve ». La répétition du « J'entends » renchérit cinq fois sur les éléments constitutifs de l'amour pour la Patrie : le maître d'école qui pointe la carte de France, la <voix : d'autrefois> ; une chanson patriotique ; un chiffon tricolore caché ; un paysan qui retrouve un soldat mort et dont il cherche le numéro du bataillon ; le respect des morts, des ancêtres, des héros (Bertrand du Guesclin et Jeanne d'Arc). « Et toi tu douterais [...] ? » dit le canon. La « voix profonde et grave » du canon se configure d'abord en murmure et ensuite, à la fin du poème, en « aboi triomphant ».

Le discours du canon est donné à la première personne ; c'est que là réside la force rhétorique du poème. Sans vouloir remonter trop loin et retrouver dans la modernité l'invocation à la muse par excellence, celle d'Énée, depuis le « J'ajoute à ma lyre une corde d'airain » de Hugo, plusieurs poètes ont invoqué leurs muses pour trouver l'inspiration nécessaire pour chanter les faits de guerre. Avant Hugo, c'est Chénier qui leur apprend « La patrie allume ma voix », refrain qui parcourt notre corpus, diversement entonné dans les avertissements d'auteur, en épigraphe, etc. Dans ce poème, l'auteur n'invoque pas la Muse, il ne justifie pas ses vers, il ne manipule pas non plus un refrain, fût-t-il de Hugo. Non, le « je » du poème et le « Je » du poète correspondent. Et il ne choisit pas une voix intense bien qu'issue de la lyre, il ne choisit pas non plus de faire ressonner un clairon trouvé sur le champ de bataille (c'est le cas de Siebecker, on le verra). Non, le poète choisit le canon, le canon des Prussiens qu'il a dû connaître de très près en tant que garde mobile. On s'en aperçoit vers la fin quand il dit :

Mais, un jour, du côté que je menace encore,
Vers ceux-là que *nous* haïssons,
Je vous verrai partir etc.

En premier lieu, le nous – unique occurrence dans tout le texte – correspond au « je » de l'artiste plus le « tu (de la sentinelle) / vous (du lectorat) » : il exprime une communion de sentiments envers l'ennemi (qui n'est même pas nommé), une volonté de se montrer en tant que membre de la communauté des Français et en même temps de revigorer le moral de la sentinelle, de tous les Français et du lectorat. Une résolution anticipée quelques vers auparavant quand il lui rappelle les racines de la communauté nationale

Cette nation-ci, souviens toi-donc, est celle
De Bertrand du Guesclin, de Jeanne la Pucelle,
Et chasse ses envahisseurs.

En deuxième lieu, le « nous » a une valeur inclusive par rapport à l'artilleur, à la communauté des combattants car le « je » du soldat se dissout dans le « nous » collectif (bataillon, compagnie, etc.) : la camaraderie conforte l'artilleur, il sait qu'il fait partie d'un groupe, il n'est plus seul. Le poème de Coppée est un bon exemple de construction de l'éthos du poète : le choix du canon, la distance par rapport aux confrères contemporains et passés, le choix d'un artilleur qui doute d'une « revanche promise » à laquelle il ne croit plus, sont les éléments appropriés sur lesquels bâtir sa mission de poète et de chantre de la Patrie. La mission du poète est donc celle de fortifier et de reconstruire l'identité française par le biais d'une voix tonitruante comme celle du canon.

« **Le coup de hache** » d'Auguste Barbier conduit le lecteur en milieu forestier pour établir une comparaison entre une couleuvre coupée en deux par le bûcheron et les provinces

perdues retranchées de la Patrie avec un geste également cruel (« conquête [...] barbarement faite »). Le poème, daté 25 novembre 1872, est composé de trente-six alexandrins en rimes suivies. Les vers ont souvent une syllabe surnuméraire et enjambement à la césure interne.

Dans l'ensemble, la structure est assez simple et semblable aux fables de La Fontaine, qui mettent en scène un bûcheron à plusieurs reprises. L'auteur se sert des animaux pour instruire les humains. Les dix premiers vers présentent en très peu de mots le décor : le bois, un arbre, le bûcheron, la couleuvre. Immédiatement après vient l'action : le geste de l'homme, qui pour tuer l'animal, le coupe en deux avec sa hache. L'animal est donc la victime de l'homme. Viennent ensuite la comparaison (« Comme lui... ») et la réflexion sur les différences avec le monde animal (« Mais ... Car... ») qui peuvent *in fine* sauver l'humanité.

La première partie se termine au vers 20. D'un point de vue stylistique, le poète emploie quatre fois l'enjambement, comme pour mimer dans les vers le mouvement désespéré de la couleuvre qui essaye de reconstituer son corps martyrisé. L'enjambement comme la longueur de la phrase qui s'étend six vers et se termine avec les points de suspension annonce la mort du serpent. L'homme, immobile, « voit, sur le gazon, / Se tordre et se mêler longtemps chaque tronçon » :

Ces morceaux font, hélas ! // d'égales tentatives
Pour se rejoindre ; mais, // usant leurs forces vives
En vains élans, bientôt // cesse leur mouvement,
Et la mort les saisit, // malgré le sentiment
Qui poussait les deux parts // de sanglante matière
A rétablir leur être // en sa longueur première...

Commence alors la comparaison : « L'humanité ressemble à ce pauvre serpent. / Comme lui son corps va souvent se rompant ». Ce qui est intéressant dans ce vers (et plus généralement dans l'ensemble du poème), c'est que le coupable n'est pas nommé, alors que dans le bois le bûcheron était le responsable de la mort du serpent. C'est ainsi que l'on comprend que l'auteur procède du général vers le particulier : c'est l'humanité qui se rompt d'elle-même. « Mais » l'humanité, elle, sait se reconstruire :

En reconstructions sa nature est fertile.
Et, quels que soient les coups frappés pour l'amoindrir,
La partie arrachée au tout peut revenir.

Ce vers par nous souligné et qui se présente comme une sentence est la morale : pour l'humanité il n'y a pas de mort tant qu'elle, à travers la raison (« esprit ») et l'« amour » (de la patrie), trouve les moyens pour se reconstruire. De même que dans les contes, le connecteur « Ainsi » aidant, la deuxième partie du poème passe du général à la situation particulière :

Ainsi, nobles tronçons de ma fière Patrie,
Lorraine, Alsace, vous que le glaive en furie,

L'auteur s'adresse maintenant directement à la Patrie, la relation est signalée par le déterminant possessif « ma ». Dans les vers qui suivent, on trouve un enjambement à deux endroits. Il traduit d'abord le déchirement, la douleur de l'annexion (ces deux vers suivent le distique tout juste cité) :

Seul, a pu détacher, ayez moins de douleur
De votre triste état ! il vous reste du cœur,

À noter, dans ce dernier vers, les deux hémistiches séparés par un signe de ponctuation forte et opposés sémantiquement : l'annexion opposée au cœur, siège de l'amour pour la patrie. D'un point de vue métrique, le renversement de la situation (« Le destin est changeant », « Les injustes contre eux verront tourner la chance »), c'est-à-dire que la force change de main (une vengeance ou une revanche sans la nommer), est encore une fois marqué par l'usage de l'enjambement :

Laissez marcher le temps ; sous le poing des plus forts,
En frémissant, laissez se courber vos deux corps,
Le destin est changeant. L'œuvre d'une conquête
Sournoisement conçue et barbarement faite,)
De nécessité porte un vice radical
Qui l'use et lui prépare un dénoûment [*sic*] fatal.)

Cette fois-ci l'adversaire sera touché par la même blessure. Notons encore l'emploi de la même structure du vers : deux hémistiches séparés par un signe de ponctuation forte. Ainsi, le poète enchaîne deux phrases l'une après l'autre (la victime et le bourreau), l'une qui se termine au premier hémistiche (la victime, soulignée par nous) et l'autre qui commence au second hémistiche du même vers (le bourreau).

La force qui sauve l'Alsace et la Lorraine réside, on l'a dit, dans le cœur :

Et, dans le cœur, assez de sang, de flamme pure,
Pour supporter le mal de l'atroce coupure.

La rime chiasmatisque <flamme pure : atroce coupure> évoque le martyr chrétien et instaure un parallèle entre religion et culte de la Patrie, l'amour professé pour les deux entités jaillissant d'un même cœur. La flamme est symbole d'espérance, de liberté aussi, et de cette flamme toujours rallumée dépendra la réunion avec la Patrie. Le poète termine sa pièce sur un deuxième chiasme, comme pour embrasser l'Alsace et la Lorraine :

Gardez-nous votre amour et vous nous reviendrez !

Anaïs Segalas, poète et romancière de talent engagée dans les mouvements féministes, écrit pour ce volume « **Une famille lorraine** ». La pièce comporte seize sizains en alexandrins,

dont le dernier vers de chaque sizain est octosyllabe, et un schéma de rimes AABCCB ; les deux dernières strophes sont isométriques. Le poème met en scène une famille qui n'a pas encore décidé entre rester sur place ou d'opter pour la nationalité française et l'exil. La poète commence par représenter l'Alsace et la Lorraine en filles de la Patrie :

On vient de t'enlever deux filles, ô Patrie !
L'une a pour nom Lorraine ; elle est fraîche et fleurie ;
Meuse, Meurthe et Moselle étaient ses trois miroirs
L'autre, nommée Alsace, a la tresse dorée ;
C'est une blonde, avec la prunelle azurée,
Qui porte au front des rubans noirs.

La patrie est présentée comme une mère à laquelle ses filles veulent rester attachées :

Chacune aux ravisseurs échappe, se dérobe,
Te revient... et se tient, comme aux plis de ta robe,
A ton drapeau blanc, rouge et bleu.

Dans ce poème, l'on devine distinctement strophe après strophe les éléments sur lesquels la poète bâtit sa réflexion sur la Patrie et sur les deux provinces. Segalas est la seule poète à nommer les trois régions de la Lorraine les plus concernées par les combats et l'annexion. Le premier élément introduit est le drapeau et ses couleurs : le bleu, symbole de la foi et associé aux rois de France ; le blanc, « ton honneur », renvoie à la croix de Saint Michel mais aussi à Jeanne d'Arc, et est également un symbole du royaume français ; la signification du rouge est évidente : « c'est sans doute / Ton sang, qui teignit le drapeau ».

La scène se passe à Metz. Une mère et son fils pleurent et regardent de leur fenêtre le défilé des Prussiens : un mot les identifie : « Malheur » ; ils sont le malheur par antonomase. Le soldat prussien est stéréotypé : il porte un casque pointu, il a les cheveux roux, et traîne son sabre en le faisant retentir, ce qui provoque une sourde irritation chez les habitants :

Le pays y mêlait comme un cri de souffrance :
Sous leurs pieds gros et lourds, écrasant notre France,
Ils semblaient marcher sur son cœur.

Segalas mentionne ensuite le nombre écrasant des Prussiens par rapport aux soldats français : l'on remarque l'emploi du refrain « dix contre un... leur victoire », l'un des leitmotifs de la narration de la guerre de 1870. Néanmoins, la poète met dans la bouche du fils l'orgueil, la fierté des soldats qui ont fait leur devoir et dont « la honte / N'a jamais fait rougir [les] fronts ». Dans chacune des cinq strophes suivantes, on discerne les raisons qui justifient la réticence de la mère à partir : les origines (« Attachons-nous au sol, pas de cités nouvelles : / Les racines... ») ; la maison (« [dans] ces vieux murs impassibles, / Tous les cœurs qui battaient pour moi ») ; la ville que les Prussiens convoient (« par le droit du canon, / Vainement de ma ville ils font une

ennemie ») – à noter la thématization de l’adage « Force n’est pas droit » – ; l’église et le clocher (« où je me chauffe l’âme ») ; et enfin le cimetière où reposent les ancêtres. Le fils supplie sa mère plusieurs fois, mais la mère tient sa position jusqu’au moment où il évoque qu’il serait transformé en soldat prussien et devrait se battre contre la France :

Partons, viens à Paris... leur vue est trop amère

Mère, à nos ennemis j’obéirais...jamais !

J’aimerais mieux donner ma tête dans la guerre,
Que de la courber dans la paix.⁴⁴⁷

Je serais l’étranger pour les miens... infamie !

Avec les bras ouverts nous irons vers la France,
Jamais avec les bras armés.

Le fils exprime en outre son orgueil, sa fierté et son patriotisme au moment où il parle de son nom de famille : il porte ce nom mais aussi celui « d’un grand peuple », le nom de la mère Patrie. À ces mots, la mère change d’avis et veut partir – « il faut fuir ce pays natal qu’on nous vola » – la patrie est déplacée, la frontière marche et ils verront un fleuve nouveau. Le poème de Segalas n’a pas une tonalité énergique, ses propos ne sont pas déplacés, les points d’exclamation attribués aux injonctions du fils traduisent plutôt l’urgence de partir que la colère. On peut dire que c’est justement la colère de voir son pays vaincu et sa région annexée à l’Allemagne, qui impose l’option et l’exil. Les deux dernières strophes se détachent de l’ensemble et Segalas prend la parole pour s’adresser au lecteur. Dans ces deux sizains, elle remercie le peuple de Paris de sa générosité envers les Alsaciens et Lorrains, mais leur demande de tourner également leur bienveillance vers l’autre, vers les indigents

Après des indigents, songez qu’il en est d’autres
Qui ne tendent les mains que pour serrer les vôtres :
Donnez-leur un sourire, un regard, s’il vous plaît.

La rime <autres : vôtres> accentue l’appel. Un appel ultérieur clôture le poème ; un appel pour solliciter non pas la bienveillance mais la fraternité, vers ces concitoyens que l’on considère Français d’Allemagne :

Accueillez-nous ainsi que des frères, des sœurs.
[...] Recevez, consolez ces Français d’Allemagne ;
On rétrécit la France, agrandissez vos cœurs.

⁴⁴⁷ On trouvera au § II.6.ii la même idée dans le poème de Siebecker « La Marseillaise » de 1879 : « Ah ! mille fois plutôt l’honneur dans les tombeaux, / Que la honte au soleil... ». Ceci prouve la circulation des idées dans le temps et dans la construction d’une identité nationale autour des mêmes refrains, dont la fonction est de consolider les fondements.

Théodore de Banville a écrit deux poèmes spécifiquement liés à la libération du territoire : « Donnons tout ! » dont le titre était dans un premier temps précédé de « La libération du territoire », pièce récitée dans les salles de spectacle, publiée le 30 janvier 1872 dans le *National* et le lendemain dans *Le Petit National* et récitée à l'occasion d'un concert le 16 mars 1872 pour l'*Œuvre des Femmes de France* ; « Le sol libre » paru sur les pages du *National* le 3 août 1873 ; et un poème pour *L'Offrande*, « La bonne Lorraine ». Tous les trois sont de longs poèmes, cent quatre vers pour le premier, cent quatre-vingt-douze pour le deuxième et cent pour le dernier.

Commençons par ordre chronologique avec « **Donnons tout !** » poème qui s'inscrit dans l'atmosphère euphorique de patriotisme qui régnait un peu partout en France, d'autant plus dans la capitale, où de nombreuses associations, surtout les associations féminines, donnèrent des spectacles destinés à payer le plus vite possible l'indemnité de guerre exigée par les Allemands. L'enthousiasme grandit encore lors du lancement de la souscription nationale. Le poème est écrit en alexandrins à rimes suivies, sur cent-et-quatre vers. Comme le titre l'annonce, le message de la pièce est simple : concitoyens, donnons tout ce que l'on peut. Aux six premiers vers, le poète se met à leur hauteur des auditeurs auxquels il s'adresse :

Ô mes frères ! ô mes parents ! moi qui vécus
De votre vie amère, ô sublimes vaincus !
J'ai senti votre angoisse, et je vous dis : c'est l'heure !
[...] En un jour nous ferons libre le territoire !

Le poète s'est présenté à l'auditeur comme un concitoyen. Le moi poétique avec un grand « m », hautain, qui ne se mêle pas des affaires de la cité, ce moi est devenu humble et remercie le peuple avant de commencer : « moi qui vécus / de votre vie amère ». Cette phrase est fondamentale dans la construction de soi du poète : s'il ne pose pas sa crédibilité comme pierre angulaire de sa posture, s'il n'est pas bienveillant envers l'auditoire et ne le rassure pas sur sa position, l'objectif n'aboutira pas. Le peuple sait qu'il est resté dans la capitale pendant le siège, contrairement à d'autres poètes et littérateurs, le peuple sait qu'il a écrit la guerre et le siège jour après jour : c'est un « fait » qui lui permet de dire son appartenance à la même collectivité, de s'exprimer et d'inspirer la confiance. L'adhésion à son discours vient de l'expérience du siège que poète et auditoire partagent, et qui a contribué à façonner son profil d'écrivain, donc son autorité⁴⁴⁸. Car le rôle du poète est de persuader son auditoire, de fédérer les concitoyens autour

⁴⁴⁸ C'est ce que Ruth AMOSSY appelle l'ethos préalable, c'est-à-dire l'ensemble des données dont l'auditoire dispose sur le locuteur et qui influencent inévitablement l'efficacité de l'image de soi et de son discours. R. AMOSSY, « Parole et pouvoir », In *La présentation de soi*, Paris, PUF, 2010, Ch. 3, p. 71-99. Depuis la fin des années 1990 les études littéraires se sont toujours plus penchées sur le lien entre texte et texture sociale : la sociologie de la littérature de Paul Dirks, l'apport de Mainguenu sur le contexte de l'œuvre littéraire, la sociopoétique de Molinié et Viala, la sociocritique selon Zima, la notion de « posture » élaborée par Meizoz. Il nous semble possible, ici plus qu'ailleurs, de déceler le

d'un même objectif : libérer la France. Toutes les catégories sociales sont concernées, ou plutôt les catégories que l'écrivain imagine composer son auditoire :

Que faut-il donner ? Tout. Riche tu donneras
Ton trésor ; ouvrier, le labeur de tes bras,
Toi, le prix du poème m'envole de ta lyre,
Poète charmeur ; toi, comédien, ton rire,
Toi Bourgeois, ton épargne ; et jusqu'au dernier sous
Nous, nous dépouillerons avec un bonheur fou.

[...]

Peuple, artiste, ouvrier, soldat, poète, apôtre,
Inventeur [...]

Notons que le vocabulaire associé à l'ennemi, l'attaque est très limitée : il n'y a pas d'appellations dépréciatives enchaînées les unes après les autres dans un rythme régulier et étouffant. L'ennemi est nommé ici ou là, mais sans insistance, les occurrences sont espacées : « ennemis [qui] souillent de leurs haleines » au vers 43 ; dix vers après on trouve « casques noirs », « fanfares et rythme inconnu », « leurs clairons barbares » ; au vers 59 « bseace allemande » au vers 75 « Prussien brave » et au vers 77 « Allemands » ; au vers 85 et 86 « Teuton » et « Allemagne » ; aux vers 91 et 92 la rime <avare : barbare>. L'ennemi n'est désormais plus important, l'objectif est un autre : « Avec notre or, avec nos sous, avec nos liards, / Misérables, faisons encor des milliards ! ».

Banville au contraire fait un large usage de la répétition, ce qui est tout compte fait prévisible dans un discours de persuasion. Le pronom personnel « nous » l'emporte sur tous les autres pronoms : pour l'ennemi, on discerne une occurrence. Les « vous/votre » désignent l'auditoire, qu'il appelle « frères ». Le pronom de la troisième personne du pluriel est employé pour se référer aux femmes, « [f]ières de regarder les bijoux de leur front / Couler en ruisseaux d'or qui nous rachèterons » ; et aux morts, « ce peuple sans rival » :

Or, en dormant, ce chœur de héros se lamente.
[...] Ne peuvent pas dormir sous une terre esclave !
[...] Délivrons-les ! Faisons partir les Allemands !
[...] Ils fermeront enfin, tenant leurs mains croisées,
Leurs lèvres sans couleur, que la Guerre a baisées ; [...]

D'un point de vue linguistique, les pronoms, le « nous » surtout domine sur le « leur » référé à l'Allemand : cinquante-huit occurrences des pronoms se référant aux Français contre une se référant aux Allemands. Il paraît que l'écrivain a ici trouvé un moyen rhétorique très efficace pour répondre au « dix contre un » qui avait caractérisé la guerre, les troupes allemandes écrasant en nombre les troupes françaises. Les deux grands arguments choisis pour persuader

rapport entre « le collectif et l'individuel » que Bourdieu a retissé et que Lanson avait déjà exprimé au début du XX^e siècle, en disant qu'écrire est un acte social de l'individu.

l'auditoire sont la délivrance du sol des aïeux et la délivrance des morts. Le poète se réfère d'abord aux Français :

Puis après nous serons pauvres : mais que Dieu voie
Nos âmes ! nous serons pauvres, mais pleins de joie,
Délivrés, admirant la figure des monts,
En respirant notre air natal à pleins poumons.

Viennent ensuite six vers où le poète décrit la nature, « notre antique nourrice », à la fertilité retrouvée, les monts, les champs, la vigne etc. Et comme on l'a dit plus haut, il renchérit et résume :

Ô bonheur ! sous le souffle harmonieux des vents,
Nos arbres délivrés se sentiront vivants,
Les fleuves frémiront dans un accord suave,
Et la terre dira : je ne suis plus esclave !

Ces deux extraits expriment très bien l'harmonie retrouvée de l'homme qui peut respirer l'air natal sur sa terre. Plus loin l'écrivain répète encore le concept en le renvoyant à la nation :

Sur le sol, des aïeux pleurant avec amour,
Nous n'aurons plus de honte à voir naître le jour,
Et nous embrasserons, frères, l'âme enivrée,
Notre France, du rêve horrible délivré.

À une seule occasion le mot « esclave » est encore employé avec un sens négatif, tout de suite suivi d'une injonction urgente, celle dont on a parlé plus haut à propos des morts. La dernière chose importante est, d'après l'écrivain, la consolidation de l'identité, à travers l'évocation des ancêtres par ceux qui ont combattu au nom de la France, par l'évocation du royaume de France. Il s'agit de quatre vers détachés par des blancs :

Et qui donc serions-nous devant cette Allemagne,
Nous, les fils de Roland et du preux Charlemagne,
Nous, poètes, héros, martyrs, soldats de Dieu,
Nous France qui portons un blason d'azur bleu,

Si nous méprisions ce qu'entasse l'avare,
Cette fange, l'or vil, tant chéri du barbare ?
[...]
Et si nous hésitions, citoyens sans fierté,
Entre cet or stupide et notre liberté [...]

L'écrivain pose ici deux longues fausses questions – c'est l'une des stratégies majeures du discours oratoire – l'une se termine par le point d'interrogation, la seconde, à la fin du texte, par un point d'exclamation. Notons les deux rimes : <avare : barbare> et <fierté : liberté>. Allemagne et France, sont condensées dans ces deux rimes, dont le but est de discréditer l'opresseur avec des mots stéréotypés, mais surtout de rehausser la France, terre de liberté au passé glorieux dont il faut se montrer digne.

« **Le sol libre** », dernier poème que Banville a écrit sur la libération du territoire, « forme une espèce de pendant victorieux⁴⁴⁹ » avec le poème précédent, « Donnons tout ! ». Le texte est long – cent quatre-vingt-douze vers octosyllabes (avec e caduc à la rime féminine) et rimes croisées. Il est structuré en trois parties numérotées par un chiffre romain : dix-sept strophes pour la première, dix-huit pour la deuxième et treize pour la dernière. Le texte a, par hasard, la même longueur que le poème d'Hugo « Alsace et Lorraine », mais il s'agit de la seule correspondance entre les textes. Singulière correspondance toutefois, si l'on pense que pendant la guerre Banville était le poète *intra-muros* et Hugo le Grand exilé⁴⁵⁰. Le poème de Banville est centré sur la joie, sur le soulagement d'avoir payé l'indemnité, et la forme métrique des quatrains associés à l'octosyllabe permet d'obtenir ce résultat, tandis que le poème de Hugo est enragé, colérique, à la manière d'une vive protestation contre l'ennemi. Banville ouvre son poème avec les villes libérées :

La rosée a séché ses larmes.
À des gais fiancés pareils,
Toul, Montmédy, Mirecourt, Charmes
Sont dorées des rayons vermeils.

Sous sa couronne de verdure,
Nancy, qui patient et fort,
Subit une épreuve si dure
Est en tête, comme Belfort.

Du fait de sa brièveté, l'octosyllabe confère une vitesse supplémentaire au rythme, par rapport à l'alexandrin qui est plus lent et dramatique. Ainsi que nous l'annoncions, les deux poèmes de Banville sont le prolongement l'un de l'autre. L'écrivain exploite les mêmes idées : une fois les Allemands évacués, « l'on respire à pleins poumons » :

Ils sont partis : nos villes blondes

[...]

Elles s'éveillent dans l'air pur,
Avec de grands soupirs de joie

À cette idée s'ajoute celle de l'harmonie des éléments naturels avec le tintement des cloches des villes en fête ; s'ajoute ensuite la musique des instruments des régiments qui annoncent, justement, l'arrivée des soldats :

Oh ! que l'heure est grave et touchante !
Écoutez ! là, dans les faubourgs,

⁴⁴⁹ T. de BANVILLE, *Œuvres poétiques complètes*, éd. critique Peter J. EDWARDS (dir.), T. IX Compléments, « Annexes, variantes et notes », p. 672.

⁴⁵⁰ Voir § III.2.iii.

Amis, c'est le clairon qui chante,
C'est le roulement des tambours !

Notons la construction chiasique des deux derniers vers, employée pour souligner métriquement l'euphorie du moment, tout comme les points d'exclamation soulignent l'enthousiasme des populations. Ce quatrain est le seul à contenir quatre points d'exclamation, à souligner l'entrain des quatrains suivants dédiés à l'entrée des soldats français en ville. Le drapeau tricolore « frissonne dans le ciel bleu » et le drapeau du régiment, de la compagnie, annoncent les soldats :

Ce sont nos soldats ! On sanglote.

Salut soldats !
[...] Qui, dans nos villes délivrées,
Rapportez la France avec vous !

L'auteur emploie l'anaphore pour reproduire l'effet incantatoire du défilé rythmique des soldats : « Salut soldats ! », « Salut ! », « Salut ! ».

La défaite n'est jamais nommée sinon par périphrases, par allusions : « Enfouis-toi un souvenir honteux ! », des « jours qui furent si longs », une « épreuve amère », « c'était la nuit » : on voit ici à l'œuvre le processus de refoulement de l'événement traumatisant. La défaite, c'est le passé, on peut tourner la page et oublier :

[...] De notre mémoire
Chassons les jours et les saisons
De nos douleurs [...]

La deuxième partie commence par ces mots « Le sol libre ! », qui expriment la parole des soldats, leur point de vue. Après les honneurs aux familles sont ensuite nommés les morts pour la Patrie. Huit strophes leur sont dédiées :

En maintenant, ceux-là qui rêvent
Couchés sous les gazons épais
Que les brises du soir soulèvent,
Nos morts, peuvent dormir en paix.

L'auteur exploite l'autre idée directrice du poème « Donnons tout ! », celle de l'impossibilité de dormir sous le poids de l'étranger : « Les lourdes bottes allemandes, / Ils ne pouvaient pas se rendormir. » Mais il dit ponctuellement ici « Héros, dormez ! soyez tranquilles. » Dans les strophes qui suivent, le poète parle du futur : « Vous vous éveillerez encore » dit-il, « Mais au bruit des clairons chantants ». L'on mesure facilement la différence entre « le clairon qui chante » qui annonçait l'arrivée des soldats et le « bruit des clairons » : dans les pensées des soldats se prépare déjà le combat qui conduira à la Victoire pour le « Nom [de] France ! »

Mais alors dans vos tombes noires
Écoutez, vous que nous pleurons !
Ce sera le chœur des Victoires
Qui soufflera dans ces clairons !

Et ce nom : France ! [...]
Retentira comme un tonnerre

– et l'on pense au « Canon » de Coppée commenté plus haut –

[...] Et vous, consolés et vengés,

Vous sentirez alors la joie,
Triomphateurs silencieux [...]

Un seul thème rapproche les poèmes de Hugo et de Banville : celui de la justice. Chez Hugo, la métaphore « œil invisible » désignait la Justice qui tôt ou tard châtie tous les coupables ; Banville la désigne par le symbole de la balance : « Ceux qui jugeaient seront jugés / Dans la balance, au poids du glaive. ». Chez Banville, aucun point d'exclamation pour amplifier le sens de la phrase, deux vers, tranchants par leur simplicité ; le poète préfère laisser à la rime la charge d'exprimer de manière définitive l'idée directrice de cette strophe, <jugés : vengés>. Le thème de la troisième strophe est le redressement de la France ; pour exhorter les lecteurs, le poète relève toutes les caractéristiques qui distinguent la France des autres Pays. Elles se résument dans le mot « génie » : « Sans autre outil que ton génie, / France refais des milliards ! » (l'on se souviendra des vers « nous serons pauvres mais pleins de joie » de « Donnons tout ! »). « Ouvrière féconde ! [...] Tu jaillis du cerveau du monde », la France est une « vierge intrépide », symbole de lumière, « lueur et de l'éclair », du raisonnement clair (géométrique dirait Pascal, cartésien chez Descartes) « esprit rapide / avec la clarté du bon sens », au besoin Marianne qui brandit « la forte lance » avec la « main de guerrière et d'ange ». Dans ces strophes, signalons que la rime <flancs : sanglants>, qui indique avec la métaphore corporelle la perte des provinces perdues, n'est désormais plus actualisée. L'adjectif « sanglant » disparaît alors que le nom « flanc » rétrocede à l'intérieur du vers et retrouve sa signification neutre, « Tu cueilles la rouge vendange / Sur le flanc des coteaux penchants. »

Passons au long poème écrit pour L'Offrande, « La bonne lorraine », cent alexandrins à rimes suivies groupés en strophes irrégulières permettant une lecture plus agréable. La bonne Lorraine est Jeanne d'Arc, dont le poète retrace l'histoire :

Lorsque Dieu vit la France et la prit en pitié
C'est alors qu'il choisit, pour sauver cette reine,
Un champion, qui fut la robuste Lorraine.
[...]
Dieu [...] voulut qu'elle prît la figure
D'une vierge donnant au ciel son âme pure,
Comme une hostie offerte à Jésus triomphant,

[...]
Et la Lorraine alors se nomma Jeanne d'Arc !

La narration des exploits de Jeanne d'Arc a visée de supplique, de prière afin qu'elle intercède auprès de Dieu et qu'il ait encore une fois la France en pitié. La rime la plus fréquente est ici <souffrance : France>. Des périphrases décrivant Jeanne d'Arc émaillent le poème : « rude Pucelle », « sûre en son cœur de vaincre », « héros insoucieux », « chef de guerre au doux sourire », « adorable martyr », « guerrière enfant », « sainte », « brebis sainte », « guerrière intrépide ». Tous ces noms, appellations et périphrases convergent vers le mot englobant « Libératrice » :

[...] comme
Alors tu te donnas pour elle [la France] sans faillir,
Elle n'entendra pas non plus sans tressaillir
Jusqu'en sa moelle, et sans que la pitié la prenne,
Le long sanglot qui vient des marches de Lorraine !

Mais c'est encore à la rime que Banville résume le respect que le peuple lui doit : <adorable martyr : peuple admire>. L'ennemi est deux fois nommé : il est l'« étranger qui blasphème » et « le dur Teuton d'Allemagne aux yeux clairs ». Puisqu'au départ l'auteur avait décrit en deux vers « La Lorraine où jamais le travail ni les ans / N'abattent la vertu mâle des paysans », il reprend le thème ici en affirmant que c'est désormais l'étranger qui « fauche tes épis rangés en longue ligne / Dans la plaine, et c'est lui qui vendange ta vigne. ».

Le dernier poème de *L'Offrande*, « **L'Alsace** », est signé par Louis Ratisbonne, et porte en tête la mention « dernière parole ». Le poète, strasbourgeois de naissance, s'est inspiré au dessin de Henner placé à l'ouverture du recueil. Le poème comporte trois quatrains en alexandrins et rimes croisées au premier quatrain, embrassées au troisième. La structure pourrait faire penser à un sonnet élisabéthain, s'il ne manquait pas le couplet final. Vu sa brièveté, on le reproduit en entier :

Jeune fille des champs, pâle et pourtant robuste,
Quel secret caches-tu d'amour et de douleur
Sous ce lin noir croisé chastement sur ton buste,
Et qui semble un linceul enveloppant ton cœur ?

Que cherchent tes regards douloureux, mais avides ?
Vierge, si c'est l'amour, tu le retrouveras.
Pourquoi laisser tomber tristement tes mains vides,
Comme si l'Espérance eût glissé de tes bras ?

Ton fiancé sans doute est parti pour la guerre,
Tu l'attends, anxieuse, et depuis bien longtemps ?
— Je m'appelle l'Alsace orpheline, et j'attends,
Non pas mon fiancé, mais la France, ma mère !

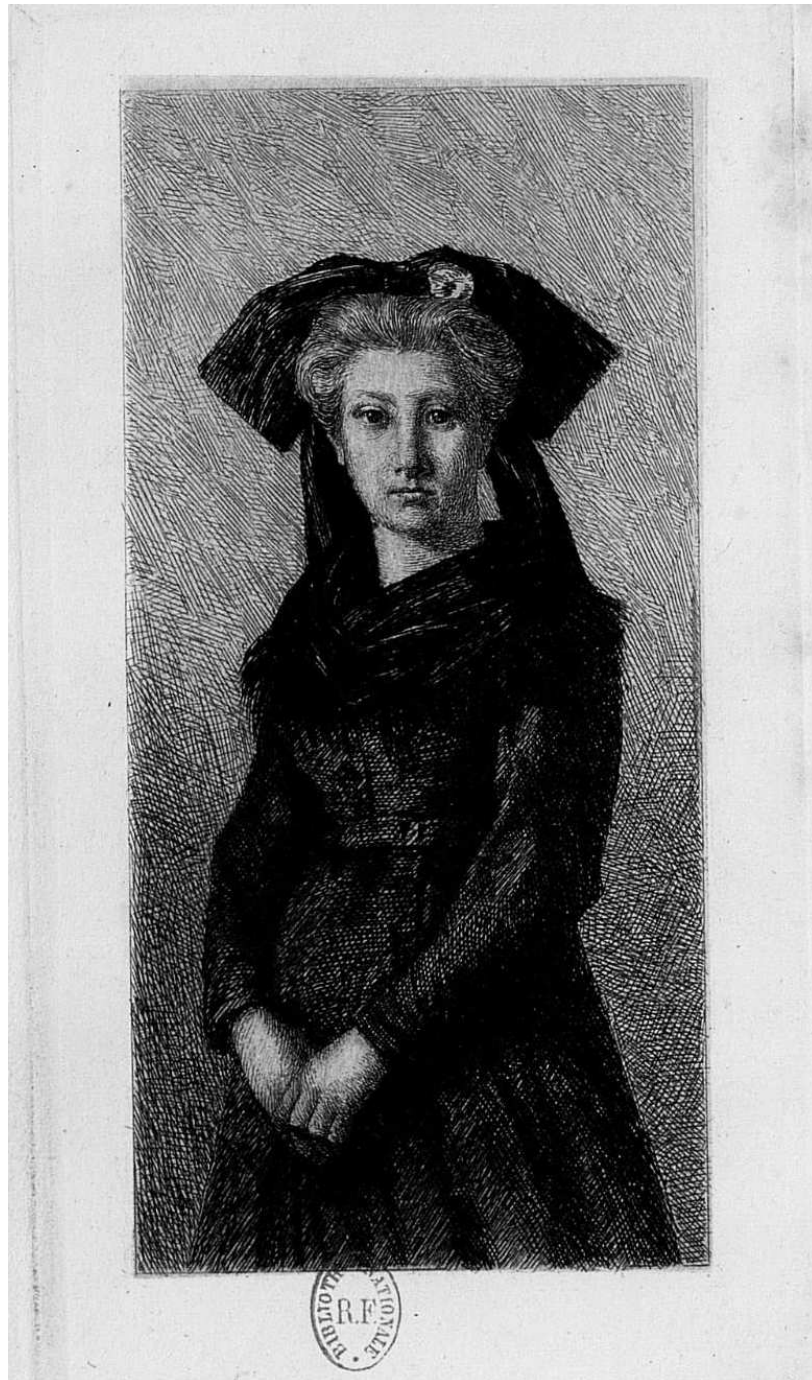
Il s'agit de la description de ce que le poète ressent en regardant la jeune fille de Henner, et des questions rythment la description. Au premier quatrain, le poète s'arrête sur le corps : la jeune paysanne souffre mais sa constitution est forte. Le regard descend ensuite vers la veste noire « chastement croisée » sur le cœur comme un linceul. Son interprétation est faussée, on commence à discerner l'équivoque, il pense aux peines d'amour : « secret d'amour et de douleur », l'adjectif « chastement », le « ton cœur » dont l'adjectif possessif suggère lui aussi la souffrance d'une jeune fille quelconque. L'hypothèse se prolonge au quatrain suivant en l'appelant « Vierge », en déchiffrant son regard comme l'expression d'un désir ardent et lui associant « l'Espérance », une espérance amoureuse. Au troisième quatrain, l'hypothèse devient certitude : « Ton fiancé sans doute est parti pour la guerre ». Reste à connaître pour l'auteur la durée de l'attente. Ses mots traduisent une sympathie qui voudrait pouvoir la consoler. À ce moment-là, la jeune fille, allégorie de l'Alsace, ne peut plus attendre et intervient fière : « j'attends la France, ma mère ! ».

Les champs sémantiques de l'amour et de la tristesse ont trompé le regard du poète ; il s'agit d'une autre forme d'amour. Il n'a pas su interpréter le regard fixe et intense de la jeune fille : il a répondu à ce regard avide avec une explication amoureuse. Néanmoins, il a bien rimé les éléments essentiels : au premier quatrain <douleur : cœur>, on l'a vu plus haut chez Barbier, le cœur est également le siège de l'amour patriotique ; au deuxième quatrain <(regards) avides : (mains) vides>, où « regards » n'est pas immédiatement voisin d'« avides », ce qui instaure déjà une rupture ; au dernier quatrain, la rime féminine <guerre : mère> manifeste explicitement l'éloignement que la guerre a causé entre l'Alsace et la France, sa mère. Les deux adjectifs « chastement » et « tristement » se répondent d'un quatrain à l'autre et renvoient à la dignité et à la fierté des populations alsacienne et lorraine. Les mains tombées et vides signalent à la fois l'identité et le fait d'être sans biens et sans droits (selon la religion chrétienne), donc une identité anéantie. Un dernier mot sur la position de ces mains dont le poète ne dit rien, mais étant donné la référence religieuse, nous dirons que l'Alsace de Henner ne supplie pas au sens chrétien avec les mains jointes, c'est l'État républicain qui doit répondre à ce « Elle attend ! ». Finalement, il faut noter la position des mots « Espérance » et « France », lieu obligé du patriotisme à la rime. Dans ce poème les deux entités sont séparées, indice ultérieur de rupture, d'un manque. La rime <longtemps : j'attends> insiste une fois de plus sur l'attente et l'absence. Signalons enfin une singulière omission : la cocarde. En tout cas, si le poète l'avait prise en considération, l'équivoque n'aurait pu se réaliser.

D'un point de vue métrique, ce texte apparaît comme un sonnet interrompu. Le sonnet, forme typiquement associée au chant de l'amour et aux multiples possibilités de variation⁴⁵¹, est

⁴⁵¹ Voir à ce propos Henri MORIER, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1975, p. 960-988.

pourtant en général une forme très contrainte. Ici, l'auteur commence par essayer de caractériser la femme, mais au milieu du troisième quatrain, lorsque la jeune femme se présente et enlève l'équivoque, la composition s'interrompt brusquement (interruption à la fois métrique et thématique). L'affliction est causée par la guerre. Dès ce moment, le poète n'a plus de mots pour terminer son sonnet avec un couplet. Le sonnet demeure figé dans cette interruption. La structure demande une fin qu'elle n'aura pas. Le poète s'est trompé et il ne sait pas dire ou écrire la guerre.



*Illustration 3 : L'Alsace d'Adolphe Henner pour L'Offrande, dessin
« – Je m'appelle l'Alsace orpheline, et j'attends,
Non pas mon fiancé, mais la France, ma mère ! »*

Ainsi la brusque interruption de l'écriture est un message pour les lecteurs et pour ses confrères : Ratisbonne semble vouloir attirer l'attention sur l'écriture de la guerre. Il semble dire qu'il n'est pas suffisant de chanter l'Alsace et la Lorraine avec de beaux mots et des structures nobles et connues ; l'écriture patriotique devrait être suivie par des actes également patriotiques, ainsi que par une rupture dans la versification. Pour l'instant, ce poème est le premier à se présenter comme inachevé, et Ratisbonne, hypnotisé qu'il est par la force du regard de l'Alsace, est le premier à employer une forme fixe pour la subvertir.

Un dernier poème retient notre attention, « L'émigrant alsacien » de Jacques Normand. Engagé volontaire dans les Gardes mobiles, il termine la campagne comme lieutenant. Il rejoindra plus tard la Ligue de la patrie française. Son récit en vers est vendu au « profit de l'œuvre d'Alsace-Lorraine ». Le récit, édité par la Librairie du XIXe siècle, a dû connaître un certain succès puisqu'on en a tiré deux éditions. Celle que nous possédons est la deuxième ; une gravure à pleine page de Gustave Doré, juste après la couverture, l'enrichit.

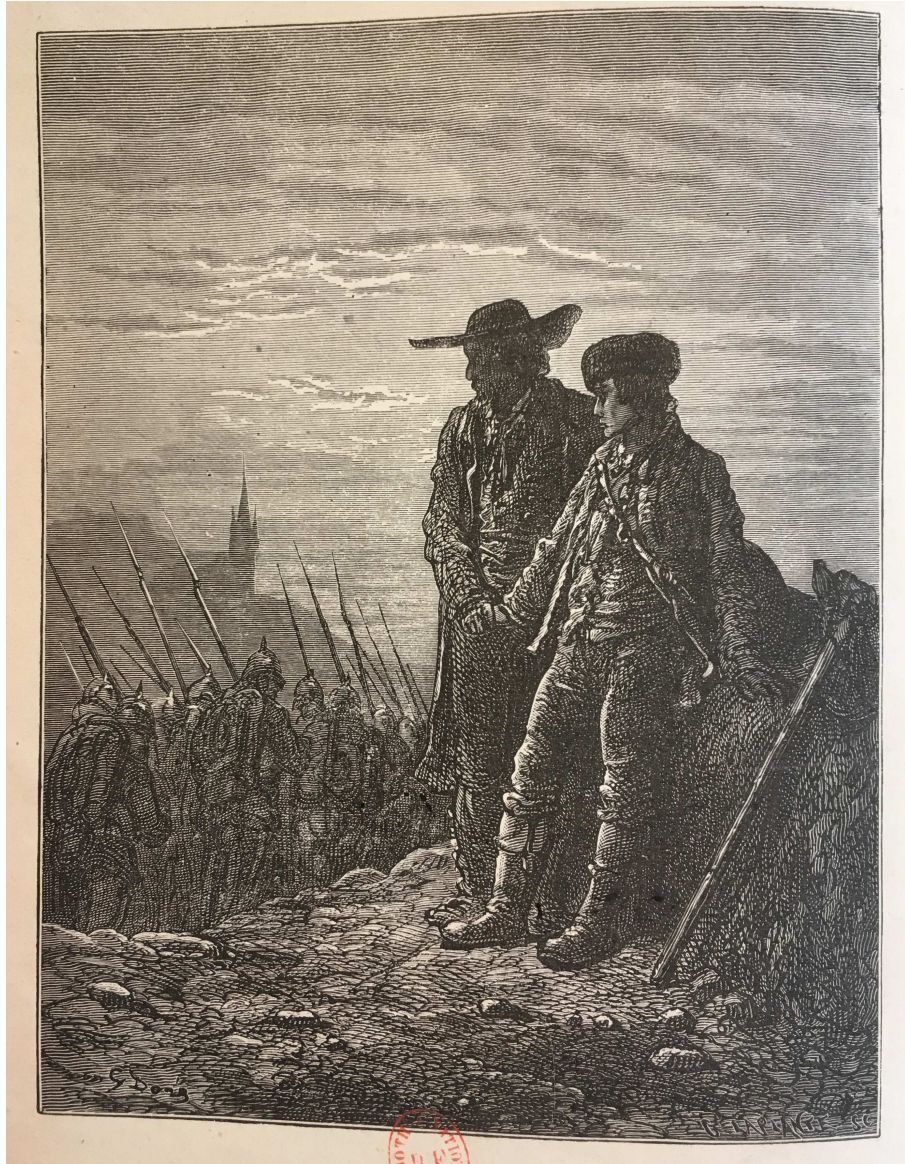


Illustration 4 : gravure de Gustave Doré pour le poème
« L'émigrant alsacien » de Jacques Normand
« Devant moi je vis rouge, et mon poing se roidit ... / Mais l'enfant me retint »

Le poème est structuré en trois séquences qui correspondent aux trois mouvements du récit : l'incipit où le vieillard et l'homme qui l'a secouru parlent des raisons qui l'ont conduit à partir malgré son âge, tout seul (vingt-neuf vers) ; le déroulement du récit à proprement parler (cent trente-et-cinq vers) et la situation finale (dix-huit vers). Le vers utilisé est l'alexandrin couplé à la rime suivie. Le système des personnages est minimal : un vieillard, un Monsieur et un garçon. Ils n'ont pas ici de nom susceptible de les identifier, ce qui a une raison et une fonction : rendre ces personnages universels, donner à l'histoire une valeur générale. Le vieillard peut assumer les noms les plus divers ; la plupart des gens peuvent ainsi s'identifier à lui, et de ce fait l'anecdote devient ainsi l'histoire de tous.

Le vieillard est parti pour la frontière car « Sans maison, sans travail, sans parents, sans personne », plus rien ne le retenait. Sa femme est morte, ses fils sont tombés au champ

d'honneur, sa chaumière a été brûlée par les Prussiens : il a été obligé de faire l'aumône. Le Monsieur, sans doute un bienfaiteur qui l'a secouru à la frontière, lui demande si l'amour de son pays ne pouvait pas supporter le contact avec le vainqueur, et il loue le courage dont il a fait preuve ;

– Mais enfin, le pays qui tient si fort au cœur,
Et qu'on aime toujours, en dépit d'un vainqueur
Dont l'odieux contact, le souille et l'humilie ;
Le village, les lieux où vous passiez la vie,
Pour quitter tout cela, comme il vous a fallu
Être fort ! – Oui, Monsieur, très-fort ! car j'ai bien cru
Mourir quand, [...]
j'ai franchi leur nouvelle frontière.
[...]
Rester, c'était subir un vainqueur détesté

Le Monsieur le presse : « Mais partir ! ». Il énumère les éléments qui constituent l'Alsace et qui, tout compte fait, en restituent une image forcément stéréotypée : le ciel, « le clocher ardoisé », le houblon, « les châlets » [sic], « Et tous ces mille riens qui font la patrie ».

Le vieillard commence alors son histoire : « Je m'y suis décidé, Monsieur, en un instant. / Voici comment. »

Au milieu de la route qui le conduisait vers un bourg pour chercher du pain, il avait rencontré un garçon de dix-huit ans, au bord du chemin, pensif et triste. Il avait décidé de quitter sa bourgade pour aller à Belfort et là s'engager pour venger la mort de son père torturé par « les maudits », mais il ne pouvait se résoudre à partir. Tous deux échangèrent leurs histoires avant qu'ils entendent de loin la fanfare des Allemands. Les touches de couleur que l'auteur introduit sont celles du soleil rouge comme un tison, pour évoquer le couchant, et son opposé, le noir, pour dire l'ombre qui descend sur le bourg et qui introduit l'arrivée du « troupeau noir », le bataillon des Uhlans. L'auteur fait alors luire le soleil sur les casques de manière à évoquer la rage des vaincus, qui n'ont que l'imagination pour révolte :

Sur les casques polis du sombre bataillon
Le soleil presque mort jette un rouge rayon
Et met du sang au bout de chaque baïonnette [sic]»

Après avoir narré le défilé des Allemands le vieillard s'adresse aux Français :

Oh ! vous ! frères Français, non, vous ne savez pas
– Bien qu'à nous secourir votre bonté soit prête –
Ce que c'est que ce mot horrible : la Conquête !

Un mot qui contient tout : les douleurs, les soupirs, les rages et les pleurs, le dégoût. À noter que l'on retrouve ici les deux France évoquées par l'historien Roth : la libre et l'occupée. Mais surtout, dans les territoires annexés, on touche concrètement la honte : « quelle force monte / Au

front de tout conquis la rougeur de la honte ! ». Au passage des derniers soldats, ceux-ci injurient les deux Alsaciens et l'un d'entre eux brise la besace du vieillard, lequel voudrait réagir, mais le jeune homme l'empêche : « Devant moi je vis rouge, et mon poing se roidit ... / Mais l'enfant me retint ». Ceux-ci sont les mots qui ont inspiré Doré pour sa gravure. Après cet épisode les deux individus partent ensemble :

« Adieu. Dit-il, je pars : je ne puis vivre ici »
– Moi j'y pourrais mourir, enfant, je pars aussi.
En avant !

Nous avons marché la nuit entière
Et dès le petit jour nous passions la frontière.

La séquence finale est au présent. Les personnages se trouvent à Paris, l'exil leur a offert de retrouver l'un un fils et l'autre un père. Le vieillard raconte qu'il est cavalier ;

[...] prêt pour le moment
Tant désiré par nous de la grande revanche.
Moi pour être soldat j'ai la tête trop blanche

Nous interprétons la rime <revanche : blanche> comme appartenant plutôt à la génération qui a perdu la guerre, bien qu'ici le garçon se soit enrôlé. Le vieillard remercie enfin le monsieur pour son secours. Il revient un instant sur sa nostalgie de l'Alsace mais, désormais, pour lui « ce n'est plus la France ! ». À Paris, les personnages se sentent chez eux.

Concernant l'« émigrant alsacien » nostalgique de son pays natal, mais désormais bien installé à Paris, nous focaliserons notre attention dans le développement qui suit sur un événement auquel les émigrés ne renonçaient pas, la fête de Noël. À l'initiative de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine⁴⁵², « les arbres de Noël » avaient l'ambition d'aider les enfants des émigrés et des pauvres. François Roth parle de l'Association comme « la plus active des associations », à laquelle le milieu universitaire, le monde des affaires et de la justice sont inscrits⁴⁵³. Les poésies récitées à cette occasion racontent au fil des années l'ambiance de Noël des Alsaciens et Lorrains, et nous permettent en même temps de saisir l'évolution du thème de la guerre dans les dix premières années après la guerre.

⁴⁵² « [...] elle est orientée vers le soutien du régime républicain et dispose de relais dans les cercles proches du pouvoir. Un de leurs chefs de file est Auguste Sheurer-Kestner. [...] Dans une orientation proche, il faut citer l'action de Jean Macé, de Beblenheim, le fondateur de la Ligue de l'enseignement, cette association qui a joué dans les années 1880 un si grand rôle pour la formation de l'école primaire, laïque et républicaine. [...] quelques Alsaciens-Lorrains ont été séduits par Boulanger et ont voté pour lui et ses candidats, mais les associations sont restées hostiles et l'ont combattu » (F. ROTH, « La nouvelle frontière et le souvenir des provinces perdues », Ch. XX, In *Op. cit.*, p. 639-679) : au vu de ces considérations, et en l'absence d'autres sources sur le poète, il est vraisemblable que Édouard Siebecker se situe parmi ceux qui ont tourné leurs opinions vers une veine patriote plus exaltée.

⁴⁵³ F. ROTH, *Ibid.*

II.6.ii « L'empereur s'est rendu, Vive la République ! » : les arbres de Noël d'Édouard Siebecker

Issu d'une famille d'origine alsacienne, Édouard Siebecker (1829-1901) est l'un des principaux représentants du mouvement revanchiste. Affilié à la Ligue des Patriotes fondée en 1882, il prend ses distances vis-à-vis des positions boulangistes et il démissionne finalement en 1888 pour fonder une nouvelle ligne nationaliste et revanchiste, l'Union patriotique de France. Journaliste et homme de lettres, auteur de nombreux ouvrages patriotiques, rédacteur au *Petit National*, il a reçu la médaille d'argent de la Société d'encouragement au bien, « pour la moralité et le patriotisme de ses écrits ». Plus importante encore est la décoration de Chevalier de la Légion d'Honneur qu'il reçoit en 1880, avec une motivation qui réunit la plume et l'épée : service en tant que capitaine à l'État-Major pendant la guerre de 1870-71, et ouvrages patriotiques écrits pendant plusieurs années (romans, albums, nouvelles, une Histoire de l'Alsace). En particulier, sont citées les poésies dites à l'Arbre de Noël avec le titre « Ballades Alsaciennes, Poésies patriotiques ».

Le volume paru en 1882 chez Berger-Levrault (Paris/Metz) avait pour titre, non pas « Ballades... », mais *Poésies d'un vaincu. Noël alsaciens-lorrains. Poèmes de fer*⁴⁵⁴. Le titre réunit trois composantes : la première, englobant les deux parties, met immédiatement le lecteur face au vécu de l'auteur, qui se voit comme un vaincu, digne représentant de cette France qui a vécu sous l'occupation étrangère. Dix ans après la fin des combats, sa blessure n'est pas cicatrisée⁴⁵⁵. La deuxième composante évoque le contexte d'écriture et de déclamation (la première section) : les dix premières poésies furent en effet imprimées individuellement et récitées aux fêtes de l'Arbre de Noël organisées par l'Association générale d'Alsace-Lorraine de 1872 jusqu'à 1882. La troisième composante se réfère aux poésies qui n'ont pas été récitées aux Noël (la deuxième section). Le titre de cette partie, *Poèmes de fer*, est plus parlant pour le lecteur d'aujourd'hui. Il devine le contenu et le style qu'il trouvera dans les poèmes : *Poèmes de fer* renvoie en effet à un contenu de combat, à un homme éprouvé par la « fortune cruelle », métaphoriquement rendu par l'image du fer battu par le marteau d'où « chaque étincelle » serait l'inspiration des poèmes. En même temps, il renvoie à un style dur, énergique, à un ton enragé (conformément à l'esprit revanchard de l'auteur), comme les vers, placés en guise de prologue, en témoignent :

⁴⁵⁴ Ouvrage de référence disponible à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54187946>.

⁴⁵⁵ « Après 1870, il y a deux France, celle qui a été occupée et celle qui est restée libre. La première a eu un contact physique durable avec les Allemands, la seconde ne les connaît que par les récits des soldats ou les articles de journaux. [...] », F. ROTH, *Op. cit.*, p. 527-551.

Adieu donc, maintenant que le plein jour t'appelle
À la gloire ou l'oubli, livre que j'ai vécu,
Où, Français désolé, j'ai mis chaque étincelle
Que, sous son dur marteau, la fortune cruelle
A fait jaillir, douze ans, de mon cœur de vaincu.

Et toi, passant, prends-le, tel quel, vaille que vaille.
N'y cherche ni l'amour, ni les joyeux devis ;
Dans ma main, ce n'est pas la lyre qui tressaille :
C'est un clairon trouvé sur un champ de bataille,
Qui sonne le réveil dans les cœurs endormis.

Ainsi que nous en parlerons plus loin dans le texte⁴⁵⁶, ces vers montrent les modalités de présentation de soi de l'auteur, de son ouvrage et de son patriotisme. Remarquons dans ces vers d'ouverture le recours au *topos* du « va, mon livre », le discours sur la destination du livre. L'écrivain livre son ouvrage aux lecteurs, « à la gloire ou à l'oubli », il leur livre la tâche de le faire circuler dans l'espace (littéraire et) social ; l'usage du mot « Français » joue sur l'identité au sens où il affirme une communion de sentiments avec l'auditoire et les lecteurs : la « désolation » exprime assez bien les effets concrets de la guerre (la ruine, la destruction, etc.) figurés par métonymie, sur les hommes qui ressentent une peine extrême ainsi que la perception de manque qui les prend (le traumatisme des exilés). À travers la *captatio benevolentiae*, « prends-le tel quel, vaille que vaille », il s'adresse, maintenant directement et en le tutoyant, au lecteur : ainsi, il se met encore une fois à sa hauteur, il exprime humblement ses sentiments. Le procédé rhétorique ne sert pas uniquement à minimiser les fautes ou les faiblesses de la versification, il permet de donner voix aux sentiments partagés par un bon nombre de personnes, et aux lecteurs de s'y retrouver. La matière du livre est bien exprimée au cinquième vers : c'est le résultat de douze ans de douleur inconsolable. On voit ici à l'œuvre l'un des « usages de la défaite » qui renverse les responsabilités sur la Fortune et persiste dans le déni, renvoyant à une prochaine occasion où la victoire sera possible : penser la défaite peut servir sur le long terme à préparer la revanche⁴⁵⁷. Dans les deux derniers vers, l'auteur se réfère à son intention de réveiller les cœurs endormis avec un style comme un clairon ramassé dans le champ de bataille. La guerre, semble-t-il suggérer, n'est pas terminée.

Le volume de Siebecker est un très bon exemple de l'évolution du discours sur la guerre au fil des années. En effet, les pièces des Noëls récitées chaque année ont été d'abord imprimées et

⁴⁵⁶ Voir plus loin III.2.iii.

⁴⁵⁷ « L'usage de la défaite est une élaboration dans le temps et l'espace. Il passe par la mise en scène et en récit de la défaite, orchestrée par l'État, par des collectifs (anciens combattants, partis politiques, etc.) ou des individus (médiateurs), et a pour but de construire l'avenir. Penser la défaite peut tout d'abord servir à préparer la résistance et, à terme, la revanche. », Corine DEFRANCE, Catherine HOREL, « Réalités, perceptions et usages de la défaite en Europe », In Corine DEFRANCE, Catherine HOREL, François-Xavier NÉRARD, *Vaincus ! Histoire de défaites. Europe XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Nouveau Monde, 2016, p. 9-25).

ensuite, en 1882, recueillies en volume avec d'autres poésies écrites pendant la décennie 1871-1880. Il est donc intéressant d'étudier les changements que l'auteur a apporté aux pièces, et surtout on n'oubliera pas la réception, étant donné que l'auditoire change, s'élargit et se différencie immédiatement après que le volume est édité : c'est la raison pour laquelle il ajoute un appareil de notes très souple en fin d'ouvrage. L'étude du recueil nous permet de suivre l'évolution du « patriotisme ». Par ailleurs, il s'agit d'un auteur méconnu, d'un représentant la famille nationaliste dont on ne se souvient le plus souvent que par les grands noms de Déroulède, Barrès, Maurras.

Le recueil est composé de vingt-six pièces, enrichi par un appareil de notes situé à la fin de l'ouvrage, où l'on peut lire :

Chacune des pièces contenues dans ce volume a été écrite sous l'impression d'événements graves ou des situations douloureuses. Voilà pourquoi nous avons cru devoir y ajouter quelques notes explicatives.

Curieux emplacement pour un texte qui a l'air d'un avertissement de l'auteur. Le dialogue avec le lecteur ne se termine donc jamais : en sus du poème-prologue, l'auteur fournit au lecteur des « notes explicatives », œuvre de mémoire pour ceux qui ont, peut-être, déjà oublié la guerre. La phrase est également à prendre comme une justification de l'écriture, l'usage du mot « impression » étant souvent employé par les auteurs dans leurs préfaces. Il transmet une gêne de sa part, comme s'il voulait justifier sa perception des événements (et donc de n'avoir pas eu assez de recul pour juger des faits), la faiblesse de l'écriture, notamment due à l'urgence d'écrire, jusqu'à ses sentiments patriotiques mêmes : aurait-il dû être plus réfléchi dans ses formulations ? La comparaison entre les pièces imprimées individuellement et les pièces livrées en recueil montre qu'il n'y a pas de changement substantiel dans les textes (sauf pour le texte « La Statue », que l'on évoquera plus loin).

Les pièces récitées que nous allons examiner sont (dans l'ordre chronologique) : « À l'arbre de Noël », « Metz », « La nuit de Noël », « La grève des sapins », « Patrie », « Le soir de la bataille », « Ce qu'on disait dans la forêt », « La Marseillaise », « La statue », « Le récit du sapin », « La tache noire ».

Ces pièces sont de « vraies » poésies de circonstance étant donné que c'est le Comité organisateur qui confie à l'auteur « la mission de résumer, en une poésie, les sentiments de tous », enfants et adultes. Du point de vue formel, la longueur est l'élément unifiant (de 72 vers à 168 vers), il n'y a pas de poésie courte ; le vers employé est dans la majorité des cas l'alexandrin – à l'exception de certains cas où l'auteur emploie l'octosyllabe à côté de l'alexandrin – et le schéma rimique est parfois à rimes suivies, parfois à rimes croisées. Dans ces poésies, conçues avant tout pour être déclamées, la division strophique est le plus souvent très irrégulière ; il serait plus juste d'appeler les strophes groupements (« À l'arbre de Noël »,

par exemple, est structuré en trois parties et en quatrains, alors que « La Marseillaise » est hétérométrique) : parfois on ne parvient pas à démêler si les groupements de plusieurs strophes sont intentionnels (c'est-à-dire pensés pour marquer les pauses lors de la déclamation) ou, au contraire, s'ils proviennent d'une faute typographique.

L'Association générale d'Alsace-Lorraine, créée à Paris juste après l'annexion « par un groupe de patriotes », organisait la fête sous l'impulsion du Comité des Dames en particulier Madame Charles Kestner⁴⁵⁸, Marguerite Eugénie Rigau. Le premier poème lui est dédié en tant que présidente du Comité des Dames ; « La grève des Sapins » est pour sa part dédié à Madame Céline Scheurer-Kestner, épouse de Auguste Scheurer-Kestner, successeur de Charles Kestner et homme politique qui s'engagea pour la réhabilitation du capitaine Dreyfus ; « La nuit de Noël » est dédié à Madame Mathilde Charras ; le poème « Le récit du sapin » à Madame Hortense Floquet ; « La tache noire » est dédiée à Madame Jules Ferry, Eugénie Risler⁴⁵⁹, héritière de l'aristocratie protestante et républicaine, qui ouvrit les portes de la bourgeoisie à Jules Ferry. Ainsi toute la famille Kestner reçoit les hommages de Siebecker : hommage obligé considérant que Auguste Scheurer-Kestner est un des chefs de file de l'Association générale des Alsaciens-Lorrains de Paris et que la femme même de l'auteur, Émilie-Claudine Légé, fait partie du Comité des Dames.

Dans l'appareil des notes, l'auteur détaille, en quelques lignes, ce qu'était l'Arbre de Noël. Au sein de notre analyse, non inversons volontairement l'emplacement de la note explicative et la plaçons avant celle des poésies, de manière à obtenir une introduction à la lecture. Il s'agissait au départ d'une simple cérémonie où seuls les membres de l'Association étaient conviés pour la distribution de cadeaux aux enfants et de paquets de vêtements aux familles pauvres. L'auteur restitue l'ambiance de la première Fête en ces mots :

Rien ne peut rendre l'émotion qui étreignit l'assistance, lorsque le rideau se leva, montrant seul, sur la scène, le sapin étincelant de lumières, pavoisé de drapeaux

⁴⁵⁸ Résumons ici quelques informations importantes : Madame Marguerite Eugénie Rigau fille du général Rigau – très apprécié par Napoléon I^{er} pour la conduite dans nombreuses campagnes – épouse Charles Kestner, industriel alsacien qui hérita de son père les usines de Thann, Mulhouse et Bellevue. Républicain, ferme opposant à l'Empire, il dû s'exiler quelques temps en Suisse. Source : *Nouveau Dictionnaire biographie alsacienne* disponible à l'adresse URL : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/kestner-georges-marie-joseph-charles/> dernière consultation 4 octobre 2022. Dans le même *Dictionnaire* il n'y a pas de notice dédiée à Marguerite Eugénie Rigau.

⁴⁵⁹ Après la mort de Jules Ferry, en 1893, elle se dédie à l'activité dans la Ligue de l'enseignement et à d'autres activités philanthropiques. En particulier elle refonda le Comité des Dames de la Ligue de l'enseignement en soutenant diverses œuvres féminines, en attirant l'attention sur les questions sociales et les activités éducatives des femmes. Son action au sein de la Ligue, de laquelle elle fut également vice-présidente, sort de la voie philanthropique pour en suivre une plus militante et démocratique : elle revendiquait une plus large autonomie du Comité des Dames au sein de la Ligue, majoritairement masculine et militait pour le suffrage des femmes. Voir la fiche sur le portail de la Ligue de l'enseignement à l'adresse [En ligne] URL : <https://memoires.laligue.org/portraits/education/eugenie-jules-ferry> .

tricolores et se détachant sur un décor représentant un paysage des Vosges alsaciennes.

Le pathos, mais surtout le tragique de l'atmosphère de la déclamation, proviennent des images sollicitées : par exemple, l'arbre venu d'Alsace évoque « un spectre du pays natal qui se dressait devant les bannis d'Alsace et de Lorraine ». Le drame continue par le soulignement du caractère obsédant que les faits de la guerre ont pour « les bannis » avec lesquels Siebecker communique : « nous voyons encore, après dix années » des images qui hantent l'esprit :

la tête d'un officier de cuirassiers, un géant réchappé de l'holocauste sanglant de Reichshoffen, on le devinait à l'effroyable cicatrice qui lui coupait le visage. Il était là, blanc comme un marbre, l'œil hagard, la bouche entr'ouverte, le visage inondé de larmes, pétrifié de douleur.

Signalons l'usage du terme biblique d'« holocauste » pour décrire la bataille de Reichshoffen⁴⁶⁰ ; et notons ce géant qui « était là », immobile devant eux, en larmes. Ce géant évoque une monumentale statue érigée en l'honneur des morts. Le public sollicité n'est certes plus celui de dix ans auparavant, auquel on imposait le « N'oubliez pas ! ». L'emplacement de la poésie en volume dix ans après son écriture élargit le destinataire : le géant sollicite le lectorat de 1882, en lui demandant, muet, par ses larmes et sa douleur, ce qu'il en est des promesses de « n'oublier pas » et de revanche. Le succès de la Fête, dit Siebecker, a été enregistré par les journaux de l'époque, et depuis cette première occasion « Paris lui [à la Fête de l'arbre de Noël] est resté fidèle ». L'auteur clôt la note en signalant que chaque poésie est dédiée à l'une des femmes patriotes en hommage et respect : mais pas toutes les dédicaces figuraient dans les plaquettes, certaines ont été ajoutées *a posteriori*, pour le présent recueil.

Les Fêtes de l'arbre de Noël ont eu lieu dans différentes salles de Paris : l'Alcazar pour la première Fête ; l'Élysée-Montmartre⁴⁶¹ pour celle de 1873 ; les Noël de 1874 à 1879 ont été fêtés au théâtre du Châtelet (il a une capacité de 2500 places environ) ; en 1880 à l'Hippodrome (rénové en 1879 en raison des dégâts produits par la guerre) et la dernière, en 1881, se tient au

⁴⁶⁰ Les mots de l'historien sont moins connotés, mais l'idée est la même : « Frœschwiller a été une rencontre meurtrière ... La cavalerie cuirassée française a été sacrifiée dans des chevauchées inutiles. », F. ROTH, *Op. cit.* p. 51.

⁴⁶¹ Sur la page « historique » du site officiel du théâtre, on peut lire : « Encore plus surprenant : lors du siège de la capitale en 1870, l'Élysée Montmartre devient une fabrique de ballons de poste et même un hôpital pendant la guerre franco-allemande, qui éclate en juillet de la même année. [...] La Goulue débute au bal public à l'âge de 6 ans à l'Élysée Montmartre pour les enfants d'Alsace-Lorraine, sous la présidence de Victor Hugo et de la comtesse Céleste Mogador », [En ligne] URL : <http://elysee-montmartre.com/historique> (dernière consultation 2 novembre 2022).

La Goulue est Louise Weber (1866-1929). Originnaire de Wissembourg, elle fuit la guerre avec ses parents et va devenir une célèbre danseuse de chahut-cancan. Céleste Mogador a une vie très turbulente mais parvient à gravir l'échelle sociale et à devenir Comtesse de Chabrillan et infirmière pendant le siège de Paris, n° 9472 dans l'Association des Sœurs de France.

Cirque d'hiver (inauguré par Napoléon I^{er} en décembre 1852, la capacité originale étant de 5000 à 6000 places).

Les pièces des Fêtes rassemblent à de longs contes de Noël pour enfants – mais des contes patriotiques – traversés par deux images : celle du sapin venu d'Alsace et celle des enfants, omniprésents, avec lesquels les adultes doivent se mesurer. Ainsi « Metz » :

En attendant le jour des justices tardives,
[...] voici tes vengeurs, les repreneurs de villes !
Nous le dressons pour toi, ces enfants des chassés :
Quand l'heure sonnera des épreuves viriles [...];

Dans le poème « La nuit de Noël » (1874), les enfants sont la figure autour de laquelle tournent différents champs lexicaux < présence VS absence >, < bruit VS silence >, < lumière VS ombre >, < Vie VS Mort >, < jeunesse VS vieillesse >, < espoir VS désespoir >. Dans « Patrie » (1876), dialogue entre le père et son enfant Franz, tous les ingrédients de la rhétorique patriotique sont condensés ; la pièce s'ouvre sur les mots de l'enfant :

Père, explique-moi donc ce qu'est cette Patrie,
Dont on entend parler à chaque instant chez nous ?
[...] La patrie est le saint héritage
Que les pères mourants doivent à leurs enfants,

La Patrie c'est la famille, le village, le sol des aïeux, le droit d'appeler le sol *chez nous* (en italiques dans le texte), l'école qui apprend aux enfants l'amour pour « Notre France » ; c'est le drapeau (« un chiffon de soie qui déploie au soleil trois brillantes couleurs »), le Nom, l'honneur des armes, le devoir de secourir, voire mourir, pour la Patrie ; c'est encore le droit de mourir chez soi, de rendre hommage aux morts pour les libertés acquises. Le code de comportement du bon Français se complète par l'admonition : « Un faux pas ... et tout peut s'écrouler pierre à pierre ! / [...] On perd tout, en un jour, jusqu'au morceau de terre ! ». Et le poème se clôt enfin par la promesse de l'enfant « Je grandirai, mon père ... et nous irons chez nous ! » : il s'agit du seul poème où l'auteur donne voix à l'enfant. Donner la parole à l'enfant a une portée symbolique et morale : lui indiquer ses futures responsabilités : il n'y a pas de place pour le doute, ni pour le refus, la réponse à l'appel est la seule conduite possible (et pensable). En outre, du point de vue rhétorique, donner la voix à l'enfant signifie lui apprendre à croire à la réalité du retour au pays. Une croyance assertive, qui ne connaît pas encore ses moyens de réalisation, mais d'un point de vue moral et civique, il est important de répondre « nous irons chez nous ! ».

Dans « Ce qu'on disait dans la forêt » (1878), quatre sapins dialoguent entre eux et imaginent quel sera leur futur après qu'ils seront coupés : les trois déjà vieux disent à quoi servira leur bois, le quatrième, tout jeune, annonce avec orgueil une tout autre mission :

Pour moi, je dois remplir un plus noble devoir
[...] Je vais, près des bannis, parler de la patrie...
Vous, vous servez la Force, et moi, je sers le Droit.
Aux tout petits enfants j'apporte de la terre
Toute mouillé encor du sang de leurs aïeux !
[...] Je suis pour les vaincus, le gage d'espérance,
[...] Et j'infiltré en leurs cœurs la sage patience
D'attendre, résignés, le grand jour du Destin.

Les enfants du poème « La Marseillaise » (1879) sont interpellés à la dernière strophe : « Plus tard, enfants, l'amour sacré de la Patrie / Conduira, soutiendra vos jeunes bras vengeurs [...] » ; le mot de la fin du poème « La statue » est plus vigoureux encore :

À ces petits enfants qui seront ton espoir,
À ces enfants, punis sans avoir fait de faute,
Nous apprenons quel est l'implacable Devoir !

À l'Arbre de Noël

La première poésie ne peut qu'avoir pour titre « À l'arbre de Noël » au moment de la première cérémonie organisée : 1872, à l'Alcazar.

Le poème est composé de vingt-quatre strophes organisées en trois parties, pour un total de soixante-douze alexandrins structurés en quatrains à rimes croisées. L'hommage à l'arbre évolue au cours du texte vers une sorte de discours patriotique de circonstance versifié. Voyons les vers de la première partie qui illustrent aux enfants l'importance du noble Sapin, non seulement pour les cadeaux qu'il leur offre mais par sa portée symbolique :

Salut ! noble envoyé des forêts éternelles,
Toi qui viens nous porter le parfum du pays
Baisers discrets et purs, caresses maternelles
De l'Alsace enchaînée à ses enfants bannis !

[...]

Ne parle qu'aux petits... rayonnant d'espérance
Et les bras tous chargés de présents enfantins,
Sois donc bienvenu chez l'aïeule, la France ! ...
Ceux-là n'ont pas encor mérité nos destins.

Plus loin dans la seconde partie, on lit :

Voyez ce beau sapin tout brillant de lumière
[...] Il rassemble à l'Alsace, enfants, à votre mère,
Avant qu'elle tombât sous le poids de ses maux.

Personnification de l'Alsace : à travers le Sapin, elle envoie ses « caresses maternelles », c'est la petite-mère-patrie (en comparaison à « la grande Patrie » que l'on retrouvera bientôt).

L'allégorie et le champ sémantique de la maternité traverse le texte jusqu'à la sanctification (« sainte mamelle ») : « ce beau brillant sapin [...] / Il rassemble à l'Alsace, enfants, votre mère » :

Sa [du sapin] racine collée à la sainte mamelle,
Il tétera ces sucS généreux et puissants
Que, seule, peut donner la sève maternelle,
Et nous verrons toujours ses rameaux verdissants.

Pareillement, l'Alsace plongeant sa racine « en plein cœur de la France » (lire Paris) parviendra à surmonter le deuil et le joug de l'occupant.

Les mots à la rime sont particulièrement captivants et faciles à mémoriser. À noter que, dans les poésies de notre corpus, il arrive souvent que la rime soit construite sur deux éléments, le mot à la rime et le mot le précédent, par exemple : la rime <forêts éternelles : caresses maternelles> annonce l'élément distinctif de la petite patrie, la personnification de l'Alsace et fige chez l'auditeur l'idée des caresses qu'elle lui envoie. L'une des rimes typiques du corpus (pas seulement chez Siebecker) <France : espérance> se trouve ici à côté d'une rime qui fortifie le signifié que l'on vient de voir, <présents enfantins : nos destins>. Le destin est projeté sur les enfants, représentants du futur, de l'espérance.

La première partie du poème a l'air d'une rééducation géographique et morale pour les petits : en témoignent le « d'où viens-tu ? » ; la terre sacrée où dorment les aïeux ; la mention de faits historiques importants comme la bataille de Hausbergen au XIII^e siècle, à la suite de laquelle Strasbourg est devenue une cité libre de l'autorité religieuse ; le Massif du Donon qui marque la frontière entre l'Alsace et la Lorraine ; les menhirs qui disent la descendance gauloise de l'Alsace ; le Lauter, fleuve franco-allemand. Ce que cette première poésie a de plus saillant réside dans la troisième partie, où l'auteur s'adresse aux adultes en les appelant « Frères ». La suite des vers que l'on cite ici témoigne d'un sentiment de culpabilité obsédant qui ne peut être soulagé qu'en transférant sur les enfants le devoir de racheter les fautes des parents :

Frères ! qu'avons-nous fait de la grande Patrie
Que les pères mourants ont remise à nos mains ?
Eux qui l'ont défendue avec tant de furie !...
Pour leurs jours glorieux, quels honteux lendemains !

[...]

Vingt ans, nous n'avons eu qu'une seule croyance,
Qu'un culte, qu'un seul dieu, l'ignoble dieu Succès !
Nous avons été tout, en ce pays de France,
Nous avons été tout, excepté des Français !

Ces tout petits proscrits me font rougir de honte
Quand ils fixent sur moi leurs yeux ébahis

J'ai toujours peur qu'un d'eux me demande compte
De ce que l'on a fait de son pauvre pays !

Aimons-les ces petits, coupables que nous sommes !
[...] osons faire des hommes...
Et qu'ils soient et meilleurs et plus heureux que nous !

Le champ sémantique de la honte est très présent dans le poème et il est étroitement lié à celui de la dette : on peut le repérer dans le ton désespéré que l'auteur adopte « Nos fronts ne sont pas faits pour les airs triomphants ! » (ainsi que dans la strophe susmentionnée), dans l'usage de la ponctuation expressive, notamment le recours fréquent aux points d'exclamation (pour marquer une phrase avec emphase, l'enthousiasme et l'orgueil), des points de suspension (soulignant une pause dans la lecture et donc le prolongement de l'émotion qu'il vient de décrire) et d'interrogation (dont le but est d'inciter l'auditoire à se poser la même question, l'écrivain l'engage). L'interrogation est employée dans la première partie pour animer l'histoire du sapin et capter l'attention des enfants, alors que dans la dernière partie la ponctuation forte traduit le désespoir de l'auteur : « Qu'est-ce donc, vis-à-vis de la terrible dette / Qu'il nous faudra payer un jour à ces enfants ? », « S'il fallait regarder et faire l'inventaire, / Que nous resterait-il du trésor des aïeux ? », « Mais que sert de pleurer la sainte mutilée ? », « Que faut-il pour cela ? ». La seule réponse que l'auteur est capable de donner réside dans l'espoir que les enfants prendront la relève, puisqu'il demande de ne pas céder aux pleurs (et ici il s'adresse directement aux adultes) : « Ce n'est pas par des pleurs qu'on guérit de tels maux ». Par conséquent, désespérons, oui, mais en sourdine.

La honte est ensuite mise en relief dans le choix des mots à la rime : <nos mains : honteux lendemains >, exprime la honte qu'il éprouve envers les ancêtres et la conscience de léguer un futur honteux ; <rougir de honte : demande compte>, atteste une fois de plus de la sensation d'être hanté par l'échec envers la jeune génération. Une obligation donc ressentie et envers le passé et envers le futur.

Juste avant cette dernière strophe, la question de l'éducation patriotique des enfants pour « guérir les maux » est prononcée plus explicitement :

Que faut-il pour cela ? Dans l'amour de la France,
Puiser les sucres puissants qui nous feront grandir,
Et, sous son ombre épaisse, abriter cette enfance
Que nous pourrions alors former pour l'avenir.

Notons le thème maternel transféré à la Patrie, dont les « sucres puissants » représentent les valeurs patriotiques : la terre sacrée, le respect des ancêtres, la tradition, l'amour de la Patrie, le sens de l'honneur, en bref le fait d'être de vrais Français, contrairement à leurs pères. Grâce à ces valeurs, les enfants pourront être « meilleurs et plus heureux que nous », ce qui signifie

qu'ils pourront revenir à la petite patrie. Un dernier mot sur les rimes de ce quatrain, construites autour du thème « l'enfance est l'avenir de la France ».

Dans les discours rhétoriques, la redondance permet souvent de faire que le message soit clair, et à l'inverse il y a des mots que l'on ne prononce pas, des mots tabous. C'est dans ces mots que l'on devine le revers de la médaille. Un de ces mots est « honneur », jamais explicitement prononcé, mais qu'on le devine en creux du fait que « honte » est l'antonyme d'« honneur », ainsi que par l'attitude gênée de l'auteur : « rougir de honte » apparaît deux fois ; par exemple, pour la première partie : « [...] Notre moderne Histoire / Rougirait au récit de ces faits inouïs ... ».

Un autre mot n'est pas explicitement prononcé : « revanche » (il n'apparaît qu'une seule fois dans tout le recueil, mais il est exclu des pièces récitées). Ce fait, que l'on interprète comme une anomalie chez un écrivain revanchiste, est très significatif si l'on considère que nous sommes en 1872, et que la défaite n'est pas si lointaine dans le temps ; il en va de même pour le mot « défaite ». Ces mots sont remplacés, respectivement, par « destin », « devoir », « avenir » ; et « maux », « destins ». Or, ces glissements sémantiques sont révélateurs d'un ton plutôt sobre pour un revanchiste, surtout si on les compare aux choix lexicaux d'un Déroulède qui ne se censure pas dans les *Chants du soldat* paru la même année :

Et la revanche doit venir, lente peut-être,
Mais en tout cas fatale, et terrible à coup sûr ;
La haine est déjà née et la force va naître :
C'est au faucheur à voir si le champ n'est pas mûr. (« Vive la France »)

Néanmoins, conformément à la situation historique, la revanche est prématurée, d'autant plus que c'est la toute première fois pendant les fêtes qu'il y a des enfants, que la situation des exilés est fragile, et que le comité organisateur est républicain.

La Statue

À propos de censure⁴⁶², le poème de 1880 « La statue », offre l'exemple d'une forme d'autocensure. La pièce, quatre-vingt-quinze vers structurés en sizains avec un schéma de rimes ABCBBC, rassemblait à l'origine deux poésies, « La statue » et « Au revoir » (dernière pièce des *Poèmes de fer*, quelque peu modifiée) :

Cette pièce [« Au revoir »] a été écrite au lendemain du jour où les Allemands ont complètement évacué le territoire français. Refusée par trois journaux parisiens, elle

⁴⁶² Une autre poésie de notre collection a été « censurée », au sens large du terme : il s'agit du poème « Évasion » d'Auguste-Constantin Roussel, ode qu'il a présentée au concours des Jeux Floraux de 1875 et qui en a été exclue pour des raisons politiques. Voir plus haut § II.5.i, p. 196.

a paru au temps voulu dans le *Progrès de Lyon*. C'est cette poésie que l'auteur a dû mutiler pour l'encadrer dans « la Statue » et qui a formé cette seconde partie *passée sous silence* à l'Arbre de Noël de 1880.

« Passée sous silence » en 1880 mais reproduite en entier dans le recueil, avec une note qui rappelle qu'elle n'avait pas été déclamée. Les raisons à l'origine de la retenue de l'auteur sont clairement imputables au fait de ne pas contrarier la plupart des représentants du gouvernement présents dans l'auditoire. Cette année-là, fut organisée la cérémonie officielle des drapeaux aux régiments de la République, raison de plus pour enlever cette partie controversée. Voici l'explication de Siebecker (qui parle de soi-même à la troisième personne du singulier) :

Au dernier moment, apercevant dans la salle la plupart des représentants du Gouvernement, l'auteur comprit qu'il allait les rendre solidaires d'une explosion de sentiments personnels. Les Alsaciens-Lorrains sont, avant tout, des Français, et pour eux, la grande patrie passe avant le pays natal. Il supprima donc cette seconde partie, [...] et évita ainsi d'éveiller des susceptibilités diplomatiques. [...] il avait enlevé forcément à la première pièce ce caractère particulier aux œuvres conçues sous le coup même d'un sentiment violent.

Il a pensé qu'il était bon d'insérer les deux pièces et d'expliquer aux lecteur cette sorte de double emploi.

Les « sentiments personnels », un « sentiment violent », paraissent plutôt enragés :

Elle sonnera, l'heure !

[...]

Ô France, comprends-nous : Nous venons chaque année
Autour de ce sapin, pour dégonfler nos cœurs...
Il faut nous pardonner cette seule journée :
Nous savons — tout un an — refouler nos douleurs !
Mais aujourd'hui, Patrie, avec la tête haute,
À ces petits enfants qui seront ton espoir,
À ces enfants, punis sans avoir fait de faute,
Nous apprenons quel est l'implacable devoir !

Nous voyons encore les enfants investis d'une responsabilité morale et civique, le mot revanche étant substitué par l'expression « implacable devoir ! ».

Le « double emploi » dont Siebecker parle configure une double stratégie rhétorique qui est également une double présentation de soi et un double positionnement dans l'espace social⁴⁶³. L'auteur choisit d'une part la retenue, motivée non seulement pour éviter l'incident politique mais également par le refus que les journaux parisiens lui avaient manifesté en 1873, et donc il est incité à projeter une image de soi qui inspire la confiance ; d'autre part, il revendique ses « sentiments » longtemps réprimés. Il est donc possible d'en déduire que le recueil a un moindre

⁴⁶³ Rappelons que, « [q]u'elle soit individuelle ou collective, la construction d'une image de soi est toujours tributaire d'un imaginaire social et donc collectif », R. AMOSSY, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, PUF, 2010, « Les modèles culturels de la présentation de soi », p. 44-70.

impact que la publication dans les journaux ou la récitation publique, le public visé par la publication est différent et dix ans se sont écoulés. En tout cas, l'explication qu'il fournit dans l'appareil des notes n'est en rien rancunière, il demeure distancié (l'emploi de la troisième personne du singulier) malgré sa présence en creux dans le discours. C'est un jeu rhétorique qui a pour effet l'impression d'une évaluation objective de ses écrits et qui permet, encore une fois, de projeter une image de crédibilité et d'assurer le bon fonctionnement de l'échange entre auteur et lecteur⁴⁶⁴ : voir par exemple la note à la fin du volume (« cher lecteur, c'étaient les sentiments et les douleurs d'il y a très longtemps »).

Metz

Une autre expression significative, mais qui n'apparaît qu'une seule fois – non seulement parmi les pièces déclamées, mais dans le recueil dans son ensemble – est « Patrie en danger ! ». On la retrouve dans la pièce « Metz⁴⁶⁵ » récitée en 1873 :

De ses beaux régiments la France, hier si jalouse,
Ne possédait plus rien. On voyait patauger,
Dans les chemins bourbeux, les mobiles en blouse,
Armés de vieux fusils qu'ils ne savaient charger,
Grelottant, mais marchant comme en Quatre-vingt-douze :
On avait proclamé la Patrie en danger !

Cet énoncé, qui allie l'espérance et la peur, l'amour de la patrie et la nécessaire défense nationale, remonte à 1792 et est relancé, périodiquement, au cours du XIX^e siècle⁴⁶⁶. 1792 est la première date où l'on craint l'invasion des Prussiens alliés à l'Autriche ; on ne s'étonne donc pas qu'il y soit fait fréquemment mention dans le corpus, et chez des écrivains comme Siebecker qui pleurent les provinces perdues. Mais que la Patrie soit en danger, on le comprend par les vers qui précèdent l'énoncé : équipement défectueux, tant dans les armements que dans les vêtements des soldats, certes pas à cause des soldats qui, eux, marchaient vigoureusement. L'expression a ici un double sens : d'abord, elle signifie que les armées ne sont pas en mesure

⁴⁶⁴ « Locuteurs dissimulés : ethos, effacement énonciatif et responsabilité », R. AMOSSY, *Op. cit.*, p. 183-208.

⁴⁶⁵ Metz, « l'autre pôle de la mémoire » des Français dit Roth, est la ville déshonorée par Bazaine, dont le patriotisme est indiscutable et parfois mythifié. L'historien dit aussi que Siebecker figure parmi les poètes de l'époque qui ont voulu « partager leur indignation » et que son poème a été « salué avec respect par la critique » ; il cite les trois vers suivants : « Tu pleures en silence. Ô Metz, Metz la Pucelle ! / Tu pleures l'affront fait à tes terribles remparts... / [...] Metz est le suprême cri et le suprême vœu ! », « La nouvelle frontière et le souvenir des provinces perdues », F. ROTH, *Op. cit.*, p. 671.

⁴⁶⁶ Voir par exemple, Sophie WAHNICH, « La patrie en danger, rumeur et loi », *Hypothèses*, 2001/1 (4), p. 293-302. URL : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-293.htm>.

de se défendre ; et ensuite, perdre Metz signifie pour l'ennemi ouvrir une brèche vers Paris⁴⁶⁷. À cette strophe succède donc une série de questions : « Que fait Metz ? » se demande « le pauvre diable », « la pauvre femme » et « Strasbourg se tordant dans sa flamme » ; « Paris [-même] crie : À moi Metz ! en commençant son feu ».

« Que fait Metz ? ... » Un beau jour doucement se faufile
Un de ces bruits venus... sait-on de quelle part ?
« Metz a capitulé ! » dit-on dans la grand'ville...
De tous côtés, ce mot, avec les obus, part ;
Et le bruit du tocsin de la guerre civile
Se mêle aux rauques voix des canons du rempart !

Et c'était vrai !

On prit la ville aussi !... Ça des preneurs de villes !
Puis on prit les canons ; puis on prit les drapeaux ;
Puis on prit les soldats, qu'en innombrables files
On emmena là-bas comme des vils troupeaux ;
On prit... Mais après tout, ceux-là sont les habiles
Qui ramassent le plus, tout en gardant leurs peaux !

Notons en premier lieu l'accumulation, la répétition, le recours à l'asyndète, le lexique (le verbe ramasser par exemple), la ponctuation (les points de suspension et les points d'exclamation) qui disent d'un seul souffle le drame des pillages, pillage qui s'élargit aux soldats traités comme des objets (on prend quelque chose, un animal mais pas une personne, en tout cas pas dans cette acception), comme des animaux. L'effet créé est l'exaspération.

En deuxième lieu, soulignons le ton dépréciatif envers l'ennemi qui n'est ni désigné comme tel, ni nommé (les Allemands ou les Prussiens). La description de l'ennemi est obtenue à travers plusieurs stratégies combinées : d'abord, l'emploi de l'indéfini « on » au début de la strophe, indice du fait que le poète dispose d'une autre forme linguistique (« ils » notamment) mais qu'il se refuse de l'employer, laisse le référent à un stade indéterminé, pire sans personne. Ce choix est significatif au niveau interprétatif, et lié autres occurrences : l'actualisation du « on » est compatible avec l'accusation dirigée contre le haut commandement, ce qui permet de lever l'ambiguïté et de dire qu'il y a eu complicité entre Français et Allemands.

Notons encore l'usage des démonstratifs « ça » et « ceux-là » pour se référer à l'ennemi : autre instrument d'anonymisation de l'ennemi, surtout le premier (qui se réfère à des objets et dont l'usage est plutôt familier) ; quant au second, renforcé par la particule « -là », il réitère l'éloignement du sujet par rapport à l'ennemi. Les choix linguistiques complètent le pouvoir de

⁴⁶⁷ « 20 août 1870, début du blocus de Metz, 19 septembre 1870, début du siège de Paris. Aux yeux du commandement allemand comme des opinions publiques française et étrangère, le sort de l'armée du Rhin, la meilleure armée française, est l'enjeu militaire et politique majeur. La capitulation de Metz est le préalable de celle de Paris. La victoire allemande est à ce prix. », « Le drame de Metz », F. ROTH, *Op. cit.*, p. 245-275.

l'expression « Patrie en danger ! » et semblent dire tout bas que l'ennemi n'était pas uniquement à l'extérieur. La strophe se présente comme un bon exemple d'actualisation – au moyen de signes linguistiques – de la dépersonnalisation, du rabaissement de l'ennemi, d'un jugement de valeur négatif à son encontre : les « armes de bouche »⁴⁶⁸ à disposition des écrivains.

Dans notre première exploration de ce micro-corpus, nous nous attendions pour 1873 à une poésie sur la libération du territoire, d'autant plus dans le contexte des fêtes organisées par l'Association générale d'Alsace-Lorraine. Or, le titre de la pièce, « Metz », suggère que le sujet est aussi important que la libération du territoire. Toutefois, le sens du poème à l'époque était nécessairement plus clair, alors que pour le lecteur d'aujourd'hui le contenu reste nébuleux. La poésie récitée en ce Noël 1873 était dédiée à Metz parce que, début décembre, le maréchal Bazaine avait été enfin reconnu coupable de la reddition de la ville fortifiée (le 29 octobre 1870) : « la honte de Bazaine, c'était la glorification de Metz » (on peut lire dans les notes aux pièces). Une fois la réhabilitation de Metz acquise, après « un état de prostration morale extraordinaire », Noël 1873 a dû signifier, pour les Messins en particulier, une nouvelle vitalité, une double raison de fête.

Dans la note liée à la pièce, l'auteur vient en aide au lecteur et retrace les événements qui ont conduit à la reddition en usant de l'énumération : les faits sont liés les uns après les autres dans un long paragraphe de quatorze lignes, sans ponctuation qui permette une pause dans la lecture, et donc en employant l'asyndète. Ce procédé confère de la vitesse au texte et un rythme serré. La stratégie rhétorique adoptée consiste à presser le lecteur avec beaucoup d'informations et de le conduire vers son propos ; la note, rédigée en 1882, confirme l'emploi de la même stratégie accumulative :

Depuis la honteuse capitulation qui, après sept semaines de siège, livrait à l'armée allemande, avec la dernière armée de la France, une place forte de premier ordre, trois maréchaux de France, cinquante généraux, plus de six mille officiers, cent soixante-treize mille hommes de troupe, une population ardente et patriote, un armement formidable, des munitions en quantité considérable, des vivres pour un long siège et, par-dessus le marché, les drapeaux que le commandant en chef avait, pour ainsi dire, fait voler aux régiments, depuis le 27 octobre 1870, en un mot, les habitants et les originaires du pays messin vivaient dans un état de prostration morale extraordinaire.

En effet, l'écrivain, tout en appelant la ville de son surnom, « Metz la pucelle », met en avant et le passé héroïque de la ville et l'attitude digne et modeste de cette cité qui a su, pendant trois ans, pleurer en silence « l'affront » subi. Dans le poème, l'incrédulité de la ville personnifiée est traduite par une suite d'informations et par les interrogations qu'elle adresse directement à l'auditoire (et par extension au lectorat) : « Comment suis-je tombée, ô fils de mes entrailles ? »

⁴⁶⁸ Voir *supra*, note 329.

J'avais, murmurais-tu, des forteresses pleines,
Des canons, des fusils, deux cent mille héros,
Menés, en vingt combats, par de fiers capitaines,
Et marchant à la voix de trois vieux maréchaux !

[...]

Comment suis-je tombée ? ô fils de la Lorraine,
Frères de Jeanne d'Arc, comment, un beau matin,
Ai-je vu mes héros désarmés dans la plaine,
Sous le joug allemand, baisser leur front hautain ;

« Voilà ce que disait l'étrange voix qui crie » marque le comble du remords dans la comparaison avec les villes martyres qui entraîne Metz à accuser « ses fils » :

Strasbourg avait sa brèche, et Phalsbourg mutilée
Au Teuton n'a livré qu'un rempart dégarni ;
Belfort resta debout invaincue, endiablée...
Mais, moi, j'ai renversé mon écusson terni :
Je pleure mon honneur, je suis l'Inconsolée !
Mes fils, vous n'avez pas défendu le vieux nid !

Mais, dans la même strophe, on découvre que « l'étrange voix » est celle que le proscrit, atteint d'insomnie, entend dans les nuits sans sommeil. Il s'agit d'un cauchemar récurrent : « le proscrit [...] sanglote tout bas, songeant à la Patrie / qui vit naître l'enfant et s'endormir les vieux ! ».

À la strophe suivante est donnée la réponse du poète, porte-parole des Messins :

Et le doute était là, nous glaçant jusqu'aux moelles...
Ton nom, ô pauvre Metz, sonnait comme un affront !
Sur tes remparts intacts, sous les yeux des étoiles,
L'étendard allemand scintillait fanfaron...
Mais la vérité vient de déchirer les voiles
Et d'apporter enfin les palmes à ton front !

Oui, tous ils ont parlé : conseillers, émissaires,
Riches et mendiants, généraux et soldats,
Les vieillards ; les enfants, les filles et les mères,
Les nobles mutilés de ces brillants combats,
Et jusques aux morts qui, secouant leurs suaires,
Ont crié : « Nous voulions !... Un seul ne voulut pas ! »

Après une accumulation enragée, « un seul » se réfère évidemment au maréchal Bazaine, duquel Roth donne une appréciation plus objective, mais qui va dans le même sens :

L'incapacité de Bazaine et des généraux qui l'entourent à s'adapter aux conditions nouvelles qui leur sont imposées depuis le 19 août, est flagrante. [...] Depuis l'échec de la percée du 31 août, Bazaine a, semble-t-il, abandonné toute idée de recommencer. Il est résigné au blocus et, pour maintenir les troupes en haleine, il se

contente de prescrire quelques actions locales. Il n'a plus, s'il n'a jamais eu, de projet militaire.⁴⁶⁹

Ajoutons que, par rapport à la pièce imprimée en 1873, qui terminait la strophe avec un point final, la version de 1882 se termine en revanche sur un point d'exclamation, signe qui marque sans équivoque que « tous » étaient prêts au combat ; signe de patriotisme sans besoin de le dire ; signe enfin que le temps a eu raison du maréchal. Ce n'est pas la première fois que l'on repère ce type de transformation du point en point d'exclamation, l'auteur l'emploie très fréquemment : pour donner de l'emphase, pour souligner une position voire une opinion, pour exprimer l'indignation, l'étonnement ou la colère, en bref ce signe de ponctuation a évidemment une valeur hautement affective (de cette façon l'auteur ajoute une information supplémentaire à l'énoncé) et a une fonction rhétorique, celle de susciter le pathos, de dramatiser les émotions et de convaincre l'auditoire (et le lecteur).

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 251.

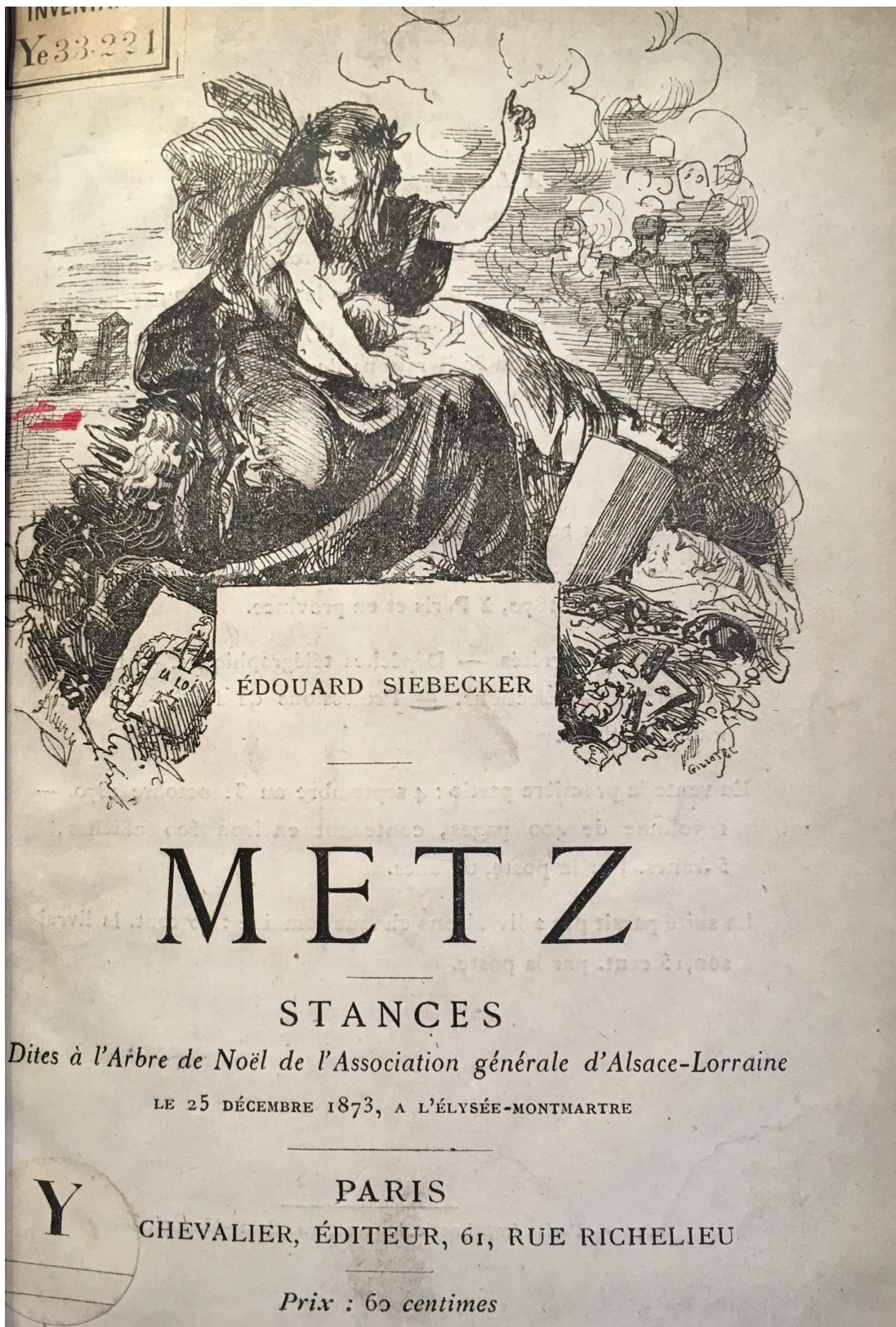


Illustration 5 : Couverture avec illustration du poème « Metz ».

Unique poème parmi les Arbres de Noël à avoir été édité par une maison d'édition, « Metz » est également le seul enrichi d'une illustration. L'illustration représente une statue de la Justice aux traits inhabituels : on la reconnaît par la couronne de lauriers, la main pointée vers le ciel, le visage en colère et par une figure humaine à ses genoux. Cependant, un certain nombre d'attributs font défaut : le genou découvert, attribut classique dans l'iconographie pour symboliser la clémence ; la balance, symbole d'équilibre dans le jugement ; le bandeau, symbole d'impartialité et le glaive, symbole de puissance et de répression. Aux pieds de la Justice, on reconnaît le blason de la ville de Metz à droite et les tables de la Loi à gauche. Un homme ou une femme – les traits sont indistincts – est prostré à ses genoux, on l'imagine en pleurs, mains croisées en signe de supplication. La main droite de la Justice le retient comme en signe de réconfort. L'interprétation de cette Justice insolite dérive plus des attributs qu'elle ne possède pas que des attributs canoniques. D'abord, l'absence d'épée indique que la Justice est dépossédée du pouvoir qui permet de sanctionner ; adjoints à la main vers le haut, ces deux éléments disent que la juste colère sera satisfaite par le châtement céleste. Les tables de la Loi cassées (on en voit une seulement) s'ajoutent à ces deux éléments ; le tout peut s'interpréter comme un manque total de respect de la Justice. Le genou couvert, symbole puissant, conforte l'interprétation, car il symbolise la clémence envers les malheurs humains et, par sa position droite ou pliée, respectivement le courage et l'humiliation. S'il n'est pas dénudé, cela signifie que la Justice ne sera pas clémente. L'absence du bandeau et l'absence de la balance, les symboles peut-être les plus anciens, peuvent s'interpréter comme l'absence d'impartialité et d'équilibre dans le jugement : la Justice sans bandeau signifie qu'elle n'est pas aveugle ; sans balance signifie que, une fois que la Justice a été humiliée, le jugement ne pourra pas être équitable.

Il est donc possible de conclure que le regard colérique de cette Justice voilée de noir a une double motivation : l'une dérive de l'humiliation qu'on lui a fait, raison pour laquelle elle doit avoir recours à la justice divine ; l'autre dérive de l'affront inégal que l'on a fait à la ville de Metz, représentée par la figure humaine en pleurs. Le contexte nous donne une troisième information : le regard colérique est également adressé à Bazaine, le « seul [qui] ne voulut pas ! ».

La nuit de Noël

On trouve un autre exemple de dramatisation dans une très longue pièce de 1874 – cent quarante-et-un vers alexandrins organisés en strophes hétérométriques, en rimes croisées. « La nuit de Noël » est la reproduction du récit qu'un vieillard a fait à l'auteur sur la nuit de Noël vécue par lui et sa femme restés au pays après le départ des fils et petit-fils. Les exilés sont

décrits au moyen d'une métaphore filée tirée du milieu naturel : ainsi que dans la « saison douce » les torrents sont desséchés, de même le « torrent des proscrits » se laisse les vieux derrière soi ;

« Se retrouveront-ils, les fils de notre race,
« Dans ce fleuve formé des flots de tout pays ?
« La Bruche, dans le Rhin, laisse-t-elle une trace ?
« Et les Alsaciens dans les flots de Paris ? »

L'incipit plonge le lecteur in *medias res*, comme si la voix (celle du père) devait poursuivre la conversation : « Et le vieillard me dit, baissant sa tête blanche ».

Aucune émotion du vieillard n'est explicitement indiquée, mais la composition du poème, fondée sur les contrastes, exprime un état d'esprit collectif, une condition que tous partagent et déplorent. La pièce étant écrite pour la récitation, l'auteur se cache et permet à la communauté de s'émouvoir : nous ne croyons pas inexact d'affirmer que cette soirée ressemble, plus que les autres Noël, à un rite collectif.

La série d'oppositions restitue un paysage de désolation, une atmosphère de délire : on a l'impression d'assister à une étrange rêverie où le paysage extérieur et le vécu du vieux couple se répondent mutuellement :

Le torrent des proscrits ne laissait que les vieux,
Comme pour attester à la justice humaine,
Qu'en ces lieux désolés, sur qui plane la Mort
Naguère, avant nos temps d'iniquité, de haine,
Avait coulé, joyeux, un peuple libre et fort !

La Mort omniprésente, étouffante, réclame dans les esprits son contraire, la Vie : mais la Vie n'est plus, elle appartient à un autre temps. « Nous restons là, jalons muets et solitaires », jeu de mots oxymorique qui renverse la représentation de la vieillesse : jadis point de repère, source de sagesse et riche en valeurs à transmettre, la vieillesse n'a plus rien à transmettre et demeure abandonnée. Plus loin dans le texte, on trouvera un autre exemple de la mélancolie éprouvée par les vieillards pendant la nuit de Noël : la pauvre grand'mère ne dit rien, elle « murmure », s'interroge sur le sort des « errants et dispersés sur la terre étrangère », et, avec des yeux secs, maudit le destin jusqu'au matin « Mêlant sa voix cassée aux voix de la tempête ».

Le soleil-même – source de vie – « s'est couché sur nos vieux jours ». La désolation du présent appelle la joie de « naguère ». L'absence dans le présent correspond à la présence dans le passé, comme dans ce vers « Au présent, le passé nous avait rendus sourds ». Le couple, symbole de tous les vieillards, perd son identité (« Que sommes-nous donc, nous, s'ils sont des exilés ? »), ce qui évoque par opposition une identité pleine avant la guerre.

Dans cette question forte, le « nous », deux fois répété, se perçoit comme abandonné, il n'a même pas de nom, et ce qui est sans nom est sans identité, presque sans valeur puisque personne ne s'en occupe : en plus de la solitude caractéristique de la vieillesse, c'est la perte de repères identitaires que le vieux exprime ici. Le père surenchérit quelques vers plus en bas : « Moi, le cœur en lambeaux, elle, morte à demi », tous deux scrutent la maison vidée. L'accumulation et la répétition, introduites par la conjonction initiale, marques d'oralité aptes à restituer la protestation incrédule, expriment le comble du désespoir : « Et, de ces cinquante ans, il ne reste qu'un rêve, / Un souvenir, la nuit, le vide et rien, rien, rien... ». Peu à peu, un état de délire s'amorce : à la maison « sourde et triste », sans feu dans l'âtre, s'oppose nettement la chaleur et la maison bruyante léguée par les aïeux ; le temps devient implacable, « Nous vivions entourés du silence et des ombres », chacun vivant « l'amère volupté de sa propre douleur ».

Et soudain on arrive à la nuit du vingt-quatre :

Une nuit, cependant, ici, dans cette chambre,
Je veillais, enfoncé dans mon rêve éternel.
[...]
Sous une lune en feu, mes fenêtres rougies
Laisaient voir le pays couvert d'un blanc linceul.
Et le vent se plaignait d'une voix déchirante,
Apportant par instants un chant d'homme aviné...

À la veille de Noël, nuit d'espoir, de paix et de joie, répond par contraste la veille dans un village de mort : la lune en feu, la neige dépeinte comme un linceul, atmosphère d'angoisse complétée par la voix du vent qui torture au lieu de siffler heureux. L'homme aviné annoncé par le vent est Hans Trapp, légendaire acolyte du Père-Noël qui fouette les enfants méchants. La rêverie laisse place aux souvenirs du temps passé faits de baisers et de rires, de sapins décorés et d'un air vivant.

À la même strophe citée plus haut, on signale la seule et unique mention d'un futur restauré et riche. En effet, la strophe allie rime positive et thème négatif : la rime pleine de promesses <France guérie : Patrie> pour les exilés, alors que les vieillards sont exclus de ce futur :

Nos cœurs disaient *adieu !* nos lèvres *au revoir !*
Car nous ne verrons pas notre France guérie :
Avant le jour béni, nous mourrons isolés...
O vous qui plaignez ceux qu'a reçus la Patrie,
Que sommes-nous donc, nous, s'ils sont des exilés ?

Encore une fois la rime tisse un lien en réalité impossible, « isolés : exilés ».

Malgré cela, le poème se termine sur une note d'espoir et de gratitude : le lendemain le vieux père reçoit une lettre de la part de son fils aîné qui lui donne des nouvelles : « les miens à l'Alcazar, / s'étaient tous retrouvés ! ».

La gratitude est l'objet de la deuxième partie, « À Paris », éloge à la « *moderne Babylone* » qui a accueilli les optants. Le texte débute avec une variation sur la devise de Paris « *Fluctuat nec mergitur* » : « Ô Paris, toi qui vis au milieu des tempêtes, / Sans perdre ton courage et la robuste foi ». Paris est décrite en termes superlatifs (« formidable », « incomparable ville », « Cité souveraine ») afin de renverser les préjugés qui circulent sur Paris et les Parisiens : « Où prends-tu cet or que, sans compter, tu jettes / À tous les malheureux tendant la main vers toi ? », « Tu jettes, comme aux temps heureux de tes splendeurs, / Des millions encor, pour sauver la patrie ! », « Tu finis l'Opéra, tu fêtes nos enfants ! »,

Et tes fils amollis, *Babylone moderne*,
Et tes filles sans cœur, vivant pour le plaisir,
Que font-ils donc, alors que l'ennemi te cerne
Et que le monde dit que Paris va mourir ?
Ils bravent tout, la mort, la faim et la froidure [...].

L'écrivain célèbre la réaction de Paris dès la défaite de la France impériale (« Toi qui, te réveillant d'une éternelle fête, / Sus ramasser le fer trop lourd pour ton César ») et les conditions endurées par les habitants assiégés. Sont toujours placés à la rime des mots clés.

Ils [tes enfants] gardent ton honneur, debout de toutes parts !
Pendant les cinq longs mois que l'Allemand t'assiège,
Sans même regarder à l'âge, au sexe, au rang,
Tes femmes, ton orgueil, ont vécu dans la neige !
Tes hommes, ton espoir, sont tombés dans le sang !

L'écrivain ne parle pas de la Commune mais de guerre civile (« Et ce n'est pas assez [...] Voici venir le feu de la guerre civile, / Qui détruit, en deux jours, tes merveilleux palais ! »), sans en dire plus. Retenue, opportunisme de la part de l'auteur, considérant que les représentants du gouvernement sont présents à la soirée ? Ce choix neutre attire l'attention : dans le recueil, jamais le mot « Commune » n'est cité, et « guerre civile » n'apparaît que trois fois. Si le contexte des Noëls ne se prête peut-être pas à traiter ce sujet, on s'attendait par contre à le rencontrer dans *Les Poèmes de fer*. Dans ce recueil, la guerre civile est un non-sujet.

L'invocation *À Paris*, qui termine cette pièce, est non seulement un remerciement aux Parisiens, mais encore au Conseil municipal de la ville de Paris, dont la sollicitude pour les Alsaciens-Lorrains ne s'est jamais démentie un seul instant et qui tient chaque année à affirmer son patriotisme et ses sympathies pour les Français annexés, en assistant, en partie, à la solennité de l'arbre de Noël.

C'est la note explicative de l'écrivain : le patriotisme de Siebecker va dans le sens du devoir de mémoire, à savoir ne pas oublier la cause des dites provinces perdues. Il perçoit un pareil sens du devoir chez les membres du Conseil municipal qui assistent chaque année à la « solennité de l'arbre de Noël » :

Vous qui représentez la Cité souveraine,
Vous dont le cœur répond toujours à notre voix,
Fils de Paris, au nom de l'Alsace-Lorraine,
Nous vous disons merci, pour la troisième fois !

Les mots de la fin ne pouvaient que réitérer une nouvelle fois les contrastes qui structurent la pièce et fondent le devoir de mémoire :

Et vous emporterez, [...]
Comme un cher souvenir, ces choses précieuses :
Les larmes des vieillards, les rires des enfants !

La grève des sapins

Le poème récité à la soirée de 1875 comporte cent vingt-huit alexandrins à rimes croisées, structurés en trois parties d'inégale longueur : douze quatrains pour la première, treize pour la deuxième et huit pour la troisième. Parfois, on trouve des groupements strophiques plus longs : il est fort probable que les quatrains aient été groupés par une erreur d'impression, car les rimes changent tous les quatre vers et il n'y a pas de groupement strophique qui dépasse les douze vers. Le texte commence comme un récit, à la syntaxe très simple apte à retenir l'attention des plus petits (l'enjambement sur le deuxième vers est repérable uniquement par les lecteurs) :

L'homme prit sa cognée et sortit. Le village
Dormait profondément. Pas une étoile au ciel.
Il monta vers le bois. Suivant l'ordre et l'usage,
Il allait mettre à bas notre Arbre de Noël.

Le récit se prolonge lentement avec la description du bois et au ralenti, petit à petit on entre dans la forêt :

Et, là-bas, tout là-bas, du fond des lointains sombres,
Un hurlement de loup planait sur la forêt.

L'insertion du loup qui hurle est une bonne stratégie pour retenir l'attention des enfants ; l'écrivain retravaille ensuite l'atmosphère spectrale qu'enveloppe la nuit et le milieu naturel :

Tranchant sur le ciel noir, les Vosges, toutes blanches,
Semblaient faire à la nuit un vêtement de deuil,
Et les lambeaux de neige appendus à leurs branches
Donnaient aux arbres l'air de spectres en linceul.

En continuant de la même façon, on voit le bûcheron traverser le bois, rencontrer des difficultés comme l'absence de lumière, et se diriger vers un sentier différent. La description est assortie d'un vocabulaire intensif : les sapins sont personnifiés, leurs qualités en gradation

Là, c'était autre chose : alignés en bataille,
Également distants, de haut fût et tout droits,
Des sapins de cent ans, dressant leur haute taille,
Bordaient superbement la lisière des bois. ».

La puissance évocatrice est obtenue par l'association de la prosopopée et de l'hyperbole : « superbement » ; « géants » ; « puissante ampleur » ; « L'un d'eux le [le bûcheron] frappa de sa branche épineuse ... » ; ils rassemblent à des spectres avec de « longs bras en avant » ; leur voix se mêle aux sanglots du vent dans la tempête ; les arbres frappent sans pitié, et disent indignés :

« Nous n'irons plus porter une part de ton âme,
« Pauvre pays conquis, au joug de fer lié,
« Puisqu'en France on a dit cette parole infâme :
« La Guerre et ses malheurs ? Mais tout est oublié ! »

C'est la fin de la rêverie, le bûcheron se réveille mais il est inquiet, « ont-ils [vraiment] oublié tout ? ». L'oubli est le thème majeur du poème et évoque naturellement son corollaire, la mémoire : le mot « oubli » est répété seize fois dans le texte, la majorité de cas en anaphore, puis au milieu des strophes et une seule occurrence du mot à la rime, <rempli : oubli>.

L'ancrage dans le réel procède de la note explicative ; elle précise au lecteur de l'époque et au lecteur contemporain les circonstances à l'origine de l'écriture du poème :

Dans le cours de l'année 1875, un des organes les plus violents du parti impérialiste, dans un article de polémique, avait affirmé qu'en France, tout s'effaçait vite et qu'il y avait longtemps que la population ne pensait plus à la guerre de 1870 ni aux désastres qu'elle avait amenés.

On se fait une idée de l'émotion produite par une telle affirmation dans les provinces annexées, qui, chaque jour, donnaient de nouvelles preuves de leur attachement à la mère patrie.

Les Alsaciens-Lorrains émigrés en France recevaient, de leurs familles demeurées au pays, des lettres désespérées sur l'impression causée par cet article. La cérémonie de l'Arbre de Noël offrait une occasion solennelle de protester, avec éclat, contre une telle injure faite à la France.

Et, comme si la population parisienne avait pressenti cette protestation, elle témoigna, cette année-là, plus généreusement encore que les années précédentes, ses sympathies pour la cause de l'Alsace-Lorraine. Les dons affluèrent ; la province elle-même, s'associant à Paris, mit à la disposition du Comité des bourses dans ses établissements d'instruction, pour les enfants des familles émigrées, et la salle du Châtelet fut trop petite pour contenir tous ceux qui se présentèrent pour prendre part à la solennité patriotique⁴⁷⁰.

La deuxième strophe est entièrement consacrée à protester contre l'oubli : oublier l'Alsace et la Lorraine signifierait perdre le sens de l'Honneur, en majuscule et à la rime avec horreur. Afin

⁴⁷⁰ Pour information, la capacité d'accueil du théâtre du Châtelet est de plus de deux mille places.

d'amplifier le péril que l'on court en oubliant la guerre et ses conséquences, l'écrivain mobilise encore à la répétition :

Oublier ! ... Mais ce mot est à ce point infâme
Qu'il exempte de tout, de tout, jusqu'au remords ...
J'oublie et ma patrie, et ma mère, et ma femme,
Le devoir et la loi, les vivants et les morts !

Observons en particulier ces deux derniers vers ; l'outil de la liaison est marqué dans le but de créer un effet d'accumulation afin d'alerter sur les conséquences : du moment que l'on oublie une chose, on court le risque d'oublier tout le reste. L'expression « hideux blasphème », pour se référer à l'oubli, condense en deux mots la religion de la Patrie que dans ces soirées l'on vient professer. Le lexique religieux est complété par le verbe « répudier » :

Il ne sera pas dit que ce hideux blasphème
N'aura pas, par nous tous assemblés aujourd'hui,
Été répudié, dans cette salle même,
Au nom de notre honneur [...]

Parce que l'oubli est symptôme de vieillesse, parce que « L'oubli, pour notre honneur, l'oubli n'est pas français ! », parce que l'oubli serait plus facile à pratiquer puisqu'on peut vivre comme si de rien n'était, alors

Tout serait oublié ... Ta gênante mémoire,
O Patrie, aurait fui, la nuit, dans ton sommeil,
Emportant, sous son bras, ta honte et ta gloire,
Afin de te laisser plus tranquille au réveil ?

Et ainsi de suite, une longue tirade où le verbe « Oublier ! », répété au début de trois quatrains consécutifs, impose le ton d'indignation et de refus et culmine dans les deux quatrains finals, « On n'a rien oublié : la France est sans reproche. ». Vient ensuite la louange à Paris « ardent, qu'on aime et qu'on admire, / Qui voulut ramasser ces enfants dispersés » ; Paris « père patient » qui leur apprend les « grands jours passés » ; « Paris qui flotte et ne sombre jamais ».

Pour conclure, l'écrivain s'adresse à l'auditoire afin de rappeler que « le mot de l'Avenir » se fonde sur le Souvenir, vert et vivant comme le Sapin.

Patrie

La pièce de ce Noël de 1876 est l'unique pièce dédiée par le poète à la mémoire de sa mère et à n'avoir pas de note explicative. Du point de vue formel, il se compose de quatre-vingt-douze alexandrins, groupés de manière inégale, en rimes croisées. Le scripteur donne la parole à un enfant, Franz, qui cause avec son père sur le sens du mot Patrie. Le récit de ce que c'est que la Patrie est construit à la manière d'une liste : la répétition presque étouffante du présentatif

« c'est » sert à mettre en évidence toutes les composantes de la Patrie ; la conjonction « et » selon la formule « c'est ... et... » balance le propos ; la ponctuation, les virgules surtout, accélèrent le rythme et les points d'exclamation favorisent la dramatisation quand se termine une séquence, ou donnent plus d'importance à une phrase. Voyons par exemple la séquence suivante :

Un peu plus tard encore, — et ce serait ma joie
De tomber près de toi, dans un des jours vainqueurs ! —
Plus tard, Franz, la Patrie est un chiffon de soie
Qui déploie au soleil trois brillantes couleurs !
C'est le nom du pays ; c'est l'honneur de ses armes ;
C'est le devoir sacré d'accourir à son rang,
Sitôt que le clairon lance le cri d'alarmes,
Et, sans songer aux siens, de donner tout son sang,
Pour qu'on puisse ajouter une ligne à l'Histoire !
C'est le terrain conquis qu'ombrage le drapeau ;
C'est ce je ne sais quoi qu'on appelle la Gloire,
Et qui fait que la vie est simplement... la peau !...
Qui vous enfièvre, au point que, lorsqu'on roule à terre,
On s'occupe, avant tout, de voir l'ennemi fuir,
Et que l'on n'a le temps de penser à son père,
O mon Franz bien-aimé, qu'au moment de mourir !

Et plus tard, la Patrie est encore davantage [...]

L'intervention de Franz qui suit est liée à ce qui s'est passé pendant la guerre et introduit le discours patriotique :

Le petit Franz leva sa figure attendrie
Et, fixant sur mes yeux ses yeux profonds et doux :
« O père, me dit-il, que c'est beau la Patrie !
« Je comprends, maintenant, qu'on l'aime tant chez nous. »

Oui, c'est beau, mon enfant, mais aussi bien fragile !

L'empereur est convoqué – sans le nommer en usant de la métonymie – « ne jamais remettre aux faibles mains d'un homme / Le formidable poids des intérêts de tous ! ... » et le maréchal Bazaine aussi « un traître / Qui livre à l'ennemi jusques aux étendards ! »

Le poème se termine par les mots de Franz en réplique à la honte éprouvée par le père – comme tous les pères – chaque année quand on leur demande du pays, « Un pauvre sapin mort dans un monceau de terre, / En répondant : Voilà ce qu'on nous a laissé ! ». À noter, au passage, l'usage du « on » qui indique que le père est incorporé dans le collectif, ce « on » signifie : nous, les adultes. Et voici donc la réplique ferme de l'enfant :

Le petit Franz, avec un air de brusquerie,
Leva sur moi son œil tout chargé de courroux,
Puis il dit à mi-voix : « Ah ! c'est là la Patrie ! ...
« Je grandirai, mon père... et nous irons chez nous ! »

La réplique de l'enfant nous a immédiatement fait penser à la mobilisation de la Grande Guerre, dont Frédéric Rousseau traite en pointant du doigt l'« apprentissage de la patrie » comme l'un des facteurs à ne pas sous-estimer quand on parle d'obéissance aveugle à l'appel:

À chaque départ le matin à huit heures, je me rendais à la gare d'Ansac pour serrer la main aux mobilisés, dont beaucoup étaient mes anciens élèves : « ne craignez rien, me disaient-ils presque tous, *nous nous rappellerons vos enseignements patriotiques et ferons bravement notre devoir...* »

« L'apprentissage de la patrie » se réalise tout au long du XIX^e siècle et en particulier à l'école de la République. La mobilisation de 1914 n'a donc rien d'étonnant puisque les devoirs de citoyen ont été inculqués (c'est le mot qu'il emploie) dans le système nouveau d'État-nation (nous soulignons dans la citation *supra*).

Chacun pressent et comprend instantanément que la mobilisation, c'est la guerre. Non seulement ce caractère « général » [qualificatif associé à mobilisation] suscite l'émotion de tous, mais il réveille au plus profond de chacun un lointain passé plus ou moins mythifié, qu'il s'agisse de celui mis en scène par les livres d'histoire de l'école de la République ou encore des récits proférés par les plus anciens durant les veillées ou le repas familiaux.⁴⁷¹

Le soir d'une bataille

Comme une bataille en rappelle une autre, pour l'Arbre de Noël de 1877, la pièce « Le soir de la bataille » est le récit de la rencontre entre un soldat français blessé et un général bavarois qui a fait la campagne de France en 1814. C'est un poème de cent quarante-et-uns vers à rimes suivies, sans changements entre la version de 1877 et celle du recueil.

Ainsi que dans le poème « La nuit de Noël », le poème débute avec la conjonction « et » comme s'il devait continuer un récit interrompu. En effet, les mots du premier vers « Et c'était à Couvray, près de La Ferté-sous-Jouarre » sont répétés par le général au moment où il commence son histoire : « – Notre rencontre ici me rappelle une histoire... / Et c'était à Couvray, près de La Ferté-sous-Jouarre, / Les Français décimés restaient un contre trois ; [...] ». À cette époque aussi, le nombre de combattants ennemis était défavorable à la France...

Mais revenons en arrière un instant. Les premiers douze vers servent d'introduction et de mise en situation ; l'écrivain recrée l'atmosphère de guerre dans laquelle le sous-lieutenant se trouve :

Et c'était à Couvray, près de La Ferté-sous-Jouarre,
Les clairons bavarois célébraient la victoire,
Et le soleil sanglant se couchait sur les bois.

⁴⁷¹ Propos d'un instituteur non mobilisé, cités par Frédéric ROUSSEAU, « Choc, jeux de rôles et mises en guerre », In *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, « Coll. Folio Histoire », 2018, p. 19-136.

Dans l'ombre qui venait, éclatait quelquefois
Un coup de feu lointain, râle de la bataille.
Sur la place flambait un pauvre toit de paille ;
Et la flamme agitée au souffle d'un grand vent,
Par instants éclairait, rampant, se soulevant,
Au pied des murs crevés, d'étranges silhouettes.
Dans le ciel gris blafard, se noyaient les vedettes,
Et la pudique nuit, d'un voile épais et lourd,
Recouvrait lentement les horreurs de ce jour.

L'atmosphère recréée pour les enfants relie encore une fois les éléments naturels (« soleil sanglant », « l'ombre », « le ciel gris blafard ») et les éléments de la guerre, comme aux vers 6-9 où le vent nourrit les flammes de l'incendie de sorte qu'elles acquièrent des traits humains, rappelant à leur tour les spectres rencontrés jusqu'ici (à l'exception près que les spectres sont froids et les étranges silhouettes sont brûlantes). Enfin, la « pudique nuit » descend et recouvre les horreurs de la journée. Ce début de poème est à comparer à « La nuit de Noël », où le village était couvert d'un blanc linceul alors qu'ici la nuit est « pudique », c'est-à-dire que la nuit – pour les enfants symbole de peur et de cauchemars –, console et offre une trêve, le choix de l'adjectif suggérant l'embarras de la nuit face à la guerre.

De plus, à la plainte de la tempête et à la voix déchirante du vent répond le râle de la bataille ; là, le « nous vivions entourés de silence et des ombres », ici les vedettes noyées dans la grisaille. Dernier fait à souligner, et cette fois il s'agit d'un renvoi que seuls les lecteurs du volume peuvent faire : aux « clairons bavarois qui célébraient la victoire » répond en effet le « clairon trouvé sur un champ de bataille » évoqué dans le poème-prologue du recueil.

L'histoire à l'origine du poème est un récit qu'un haut fonctionnaire des chemins de fer aurait reçu d'un général allemand en personne et qu'il confie à l'auteur. Le début de l'histoire est marqué par le « Quand, [...] / Apparut out à coup [...] » : une fois le milieu recréé, le passé simple marque le début d'une autre séquence, plus rapide grâce à l'enchaînement d'actions au temps du récit, qui donnent l'impression d'une accélération, et de l'asyndète :

Apparut tout à coup, émergeant de la brume,
Un général, suivi de nombreux cavaliers.
[...]
Et vit étendu là quelque chose d'informe...
Un soldat... un blessé. Sur le sombre uniforme,
Se détachait brillant, le double galon d'or.
Et le vieux général dit : Un sergent-major !
Le Français répliqua, levant sa pâle tête :
– Non ! un sous-lieutenant. J'ai gagné l'épaulette...

Les personnages ne sont pas dotés de nom ; le général « émerg[e] de la brume » et le soldat semble « quelque chose d'informe » : ces choix lexicaux marquent le jugement d'un narrateur orientant l'interprétation. L'opposition sémantique entre <quelque chose d'inattendu – mais pas forcément négatif > et < quelque chose d'informe, prisonnier mais avec une reconnaissance

militaire de haut rang>, entraîne une légère confusion sur les rôles qu'ils prendront dans la narration. Pour l'écrivain, il s'agit d'une stratégie afin de brouiller un peu les attentes. Toutefois, la brume et le double galon d'or, brillant, suggèrent que ce qui est à première vue une relation favorable au général, ne l'est pas tout à fait.

Le général ouvre la conversation ; il s'empresse d'appeler un chirurgien, d'offrir « la meilleure des chambres » au blessé auprès qu'il va veiller pendant la nuit. L'un est de Wissembourg, l'autre de Landau ; le général révèle qu'il a fait la campagne de France et qu'il a été nommé officier dans ce même village grâce à sa bravoure contre les Allemands :

[...] Pourrait-on, sans affront,
Vous demander comment la fortune contraire
Fit, d'un soldat de France, un soldat de Bavière ?

– Que veux-tu ? Pour l'armée, on changeait le drapeau...
Et puis mil huit cent quinze avait cédé Landau...
J'ai suivi le destin de ma petite ville...

L'aveu scandalise le sous-lieutenant : « – Vous avez dit : *céder* ? Je trouve facile... ». Et le général d'ajouter : « – Avant peu tu sauras ce que c'est, à ton tour, / Quand le prochain traité cédera Wissembourg ! ». Il lui explique qu'il avait longtemps hésité mais, qu'au moment où l'armée française était battue, il a « dit *Requiescant* et *Vive la Bavière* !! Donc, après avoir vu ce grand peuple au déclin, / J'ai fui le joug... ». Dans une note explicative, l'auteur souligne : « Et voilà, Monsieur, la moralité des conquêtes ! »

Le récit a pour objectif de désigner les exemples à suivre et de réprimander les conduites déshonorantes : l'auteur met dans la bouche du sous-lieutenant une longue tirade enflammée (trente-et-uns vers), visant d'un côté à condamner l'attitude du général, de l'autre à exhorter au devoir de défendre la patrie jusqu'à ce que « s'efface la nuit devant son grand soleil », c'est-à-dire de mourir.

Vous avez fui, sans voir la Patrie au réveil [?]

[...]

Et ces gémissements sur son noir avenir
Ne sont qu'un faux prétexte à qui veut la trahir !
Je ne partage pas votre sensiblerie :
Si ma ville est perdue, il reste ma patrie !

Ces sont les derniers mots dépréciatifs du sous-lieutenant : il le tient pour un traître, il lui exprime son profond dégoût en employant le « Je » pour la première fois – ce qui confère au discours plus d'efficacité et facilite l'identification – et parle de « sensiblerie », mot péjoratif qui signale une affectation déplacée. Avant ces derniers vers, il a listé les arguments en faveur de la France : les grands noms (Voltaire), les Droits de l'Homme, le « vieil esprit français »,

Quatre-vingt-neuf, la « Sainte terre de France, où le bien naît du mal », la métaphore du Phénix qui renaît de ses cendres.

La conscience du général était gênée par « ce jeune esprit, il lui fait noter que les rumeurs dehors sont ceux de l'infanterie allemande en marche sur Paris : « L'empereur s'est rendu, / Comme moi, courbe-toi sous l'arrêt fatidique ! ». Une derrière réplique du sous-lieutenant montre à l'auditoire et aux lecteurs qu'il ne faut pas désespérer et qu'il faut croire dans le redressement de la patrie :

— L'empereur s'est rendu... Vive la République !
S'écria le blessé, puis il retomba mort !

Tu te relèves, France, et le vieux vit encor !

La Marseillaise

La pièce de 1879 est consacrée à l'hymne qui devint national en 1879 et est dédiée à la mémoire d'Edmond Valentin, dernier préfet français de Strasbourg. La version du recueil comporte trois sous-parties, avec strophes irrégulières, cent-vingt-quatre vers à rimes croisées. Dans une note explicative, l'écrivain relate qu'en 1878 l'on décida de la célébration du 14 juillet 1789 sur tout le territoire national, et que la soirée de l'Arbre de Noël a marqué la toute première fois où l'hymne a été chanté :

Enfin, depuis huit ans que, l'âme de deuils pleine,
Nous venons près de l'arbre aux rameaux radieux,
Pour la première fois, fils d'Alsace-Lorraine,
Nous pouvons écouter l'hymne de nos aïeux !

Chant de fer et de feu, forgé dans la fournaise,
Au bruit clair du tocsin, du canon, du tambour,
Qu'on a – Dieu sait pourquoi ! – nommé Marseillaise,
Et qui, pourtant, est bien ton enfant ô Strasbourg !

Le poème est donc une sorte de revendication de propriété intellectuelle⁴⁷² :

Oui, ce chant est à nous, à nous, fils de l'Alsace !
C'est chez nous que Rouget, poète de hasard,
Embrassé des ardeurs dont brûlait notre race,
S'est élevé, d'un coup, jusqu'au sommet de l'art.

⁴⁷² Pierre Nora retrace l'histoire de ce symbole de la patrie, « rencontre exceptionnelle entre expression d'élite et ferveur populaire », en disant que peu à peu il échappe à son auteur : la chanson est « appropriée, et répercutée en écho, jusqu'à devenir *La Marseillaise*, patrimoine commun. », P. NORA, « La Marseillaise », In P. NORA (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, T. 1, p. 107-152.

L'héritage alsacien de l'hymne national est affirmé presque à chaque strophe, et avec presque les mêmes mots : « C'est nous qui, bondissant de colère [...] / L'avons, sous les drapeaux de Lukner et Hoche, / Chanté, [...] pour la première fois » ; « L'hymne fier et guerrier des enfants de Strasbourg ! » ; « Notre hymne est devenu le chant sacré de France / Qui sauva la Patrie à l'heure du danger » ; « Le chant de nos aïeux ». Le chant parfois guerrier, parfois sacré, forgé dans le fer et le feu, « à l'accent mâle et rude », « aux vers d'airain », « plein de mâle fierté », « chant de guerre », « hymne fort et puissant », n'est pourtant pas « un chant de haine, / Mais un cri de héros sauvant la Liberté ! ».

Les deux premières parties retracent, sommairement, le destin de l'hymne : son écriture par Rouget de Lisle en 1792, dans le contexte de la fuite à Varennes (« C'est nous qui, bondissant de colère à l'approche / Des hordes qu'entraînaient les nobles et les rois ») ; l'appui du maire de Strasbourg à Luckner, maréchal de Dietrich et commandant de l'armée du Rhin, et l'enthousiasme que celui-ci montra à la première lecture ; les troupes qui se rassemblèrent à Marseille avant de partir au front et chantèrent l'hymne qui, dès ce moment-là, devint « La Marseillaise ». Aux côtés de Luckner, Siebecker nomme aussi le général Hoche auquel était assigné le commandement de l'armée de la Moselle (peu de temps après réunie en armée du Rhin) avec l'ordre de repousser les Prussiens et Autrichiens coalisés, objectif atteint en décembre 1793. Il nomme encore la Provence, appelée sœur aînée, dépasse le siècle et rejoint Napoléon I^{er} sous lequel la France, « La République avait cent vingt départements ! ».

La troisième partie concerne la guerre franco-prussienne, « notre sombre guerre » et débute par une anecdote, une rumeur à propos du comportement de l'ennemi envers les Français vaincus :

On a dit qu'en un jour de notre sombre guerre,
L'ennemi fit jouer notre hymne vénéré,
Pendant que nos soldats vaincus jonchaient la terre,
Et que, pour ce seul fait, l'hymne est déshonoré.

La rime <hymne vénéré : hymne déshonoré > ne sémantise pas seulement l'outrage à l'hymne, mais signifie globalement la défaite de la Patrie, dont le chant est le symbole. De surcroît, la rime convoque plusieurs sujets : puisque l'hymne est l'enfant de Strasbourg, et Strasbourg est une ville martyre, l'insulte se propage donc à la ville et à ses enfants morts, ou exilés. Ce qui est plus important encore est pourtant la réaction de l'écrivain à cet épisode. Il dit immédiatement après et avec un certain regret :

S'il s'était trouvé là quelque âme haute et fière,
Elle aurait su crier aux conquérants du Rhin :
« Vous pouvez le savoir, car nos aïeux, naguère,
« Vous l'ont appris vingt ans la baïonnette au rein ! »

Parmi ces soldats il n'y avait donc pas, pour l'écrivain, un seul homme qui sut répondre à l'affront : non seulement les vaincus ont perdu la bataille, mais ils ont perdu l'honneur. En

revanche, dans le passé, Napoléon I^{er} su « Vaincre les vieux guerriers, rompre leurs bataillons, / D'un pied fort et puissant broyer les batteries... / Tout lumineux de gloire, à travers ses haillons ». L'exaltation du « premier Bonaparte », est surtout justifiée parce qu'il a battu l'armée prussienne lors de la bataille d'Iéna, qui a causé un profond traumatisme en Prusse et qui fit dire au chancelier Bismarck, « Sans Iéna, pas de Sedan ». On retrouve encore dans les deux vers de ce poème le procédé rhétorique qui consiste à renverser la défaite en rappelant à l'ennemi un moment où c'était lui le vaincu. Ainsi, à une profonde francophobie répond une profonde germanophobie : stratégie guerrière qui sert aussi à rehausser les états d'âme de combattants et du pays, en même temps qu'elle suggère que le futur aura le dernier mot.

Mais, pourquoi alors – c'est la question implicite des enfants, proférée par l'écrivain – n'a-t-on pas vaincu les Allemands ?

Pourquoi donc, dans ces jours de maudite mémoire,
Où d'opprobres sanglants notre France a vécu,
N'a-t-il donc pu jamais séduire la Victoire,
Et, tout en le chantant, n'avons-nous pas vaincu ?

Et à l'écrivain de répondre :

[...] enfants, sachez pourquoi :
C'est que nous n'avions pas, comme ces rudes hommes,
Au fond de notre cœur, une robuste foi...

Il leur indique ce que c'est d'avoir « une robuste foi », le pouvoir mobilisateur du chant : chanter et croire au pouvoir de l'hymne, capable de motiver les individus (« la foi qui vous enflamme ») ; le lien entre l'amour de la patrie et mépris de la mort ; la foi dans les camarades de combat ; la bravoure, le sens de l'honneur, le respect des aïeux et le fait de suivre leur exemple (« l'exemple glorieux de nos mâles vertus ! »), le devoir de mourir pour la Patrie (« une nation, pour être digne d'elle, / Doit savoir prodiguer le plus pur de son sang. »). En bref, l'hymne insuffle tous ces éléments dans les « cœurs sans défaillances ». L'écrivain ajoute un argument qui est devenu presque un *topos* de la guerre de 1870 : la Force contre le Droit. Voici ce qu'il proclame :

La foi qu'il est toujours une heure solennelle,
Où le droit défendu devient le plus puissant ;

Notons comment l'écrivain répond à la maxime cinglante « Force prime le droit » attribuée à Bismarck, car elle résumait assez bien sa politique : il n'emploie pas le futur (du genre « il y aura un jour etc... »), mais le temps présent, le temps de la certitude, de la réalité, signalant un fait inéluctable (quelques vers plus tard il parlera de « Destin » avec un grand « d »). De cette manière, l'encouragement à prendre le relais, à retrouver l'honneur et à regagner les provinces

perdues n'est plus sibyllin, l'auteur sait que la jeune génération prendra sans hésitation la tâche qu'il lui est confiée.

Qu'importe l'existence, alors qu'elle est flétrie !
Ah ! mille fois plutôt l'honneur dans les tombeaux
Que la honte au soleil, quand on voit la Patrie,
Aux mains de l'étranger, s'en aller par lambeaux !
Voilà la foi que met, aux cœurs sans défaillance,
L'hymne fort et puissant que vous saurez un jour.

Ces vers résument sa pensée et celle de beaucoup d'autres dans la salle qui ont vu trahir toutes les vertus énumérées jusqu'ici, et qui demandent par conséquent explicitement la revanche :

Plus tard, enfants, l'amour sacré de la Patrie
Conduira, soutiendra vos jeunes bras vengeurs [...]

Une fois le fait posé comme la première pierre d'un édifice, l'auteur peut employer le futur : on ne sait pas comment ils réaliseront leur tâche, mais la certitude qu'ils la réaliseront est assurée par « l'amour sacré de la Patrie ». En outre, l'auteur a jusqu'ici parlé à la deuxième personne du pluriel afin de créer – ou plutôt *re*-créer – une image de groupe aux valeurs partagées⁴⁷³ (ce à quoi l'hymne national est voué), mais il s'agissait d'un « nous » dont les enfants étaient exclus (justement parce qu'ils ne font pas partie du passé et qu'ils l'écoutent pour la première fois), c'est pourquoi l'auteur les sollicitait de temps en temps (« Enfants, » quatre occurrences⁴⁷⁴). En revanche, à la dernière strophe, on lit après un passage par le « vous » :

L'hymne fort et puissant que vous saurez un jour.
[...]

Plus tard, enfants, l'amour sacré de la Patrie
Conduira, soutiendra vos jeunes bras vengeurs,
et, planant sur vos fronts, La liberté chérie
Combattras dans la nue avec ses défenseurs !

La rime est ici banale, mais le but du poème est de graver dans la mémoire le sens global : « Vous serez les défenseurs-vengeurs de la Patrie chérie » incorpore dans le « nous » qui identifie la Patrie entière, vouée à combattre pour les provinces perdues :

Alors, suivant l'arrêt que le Destin nous garde
Signé de notre sang sur son livre d'airain,

⁴⁷³ Pour le linguiste Émile BENVENISTE, le « nous » est avant tout un « moi » avec « toi » : il y aurait donc une extension du « moi » (il ne s'agit pas de pluralisation) et il désigne ce cas de figure comme « personne amplifiée et diffuse », ce qui revient à dire aussi que le « moi » incorpore une « non-personne » sans que cela signifie qu'elle l'a autorisée à parler pour elle (E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2010).

⁴⁷⁴ Soixante-et-une occurrence du mot « enfant » dans le volume, dont trente-et-une occurrences seulement dans les pièces de l'Arbre de Noël.

Nous chanterons peut-être, ensemble, à l'avant-garde,
Le chant de nos aïeux sur les bords du vieux Rhin !

Parmi les pièces imprimées, « La Marseillaise » est le poème le plus vigoureux, le plus énergique. Il suffit de penser à l'expression « à l'avant-garde » pour comprendre la résolution des desseins du poète : lui et « les jeunes fils d'Alsace et de Lorraine » (usage du nous inclusif⁴⁷⁵) partiront avec les unités qui précèdent le gros de l'armée afin de sonder le terrain, tâche très exposée et donc périlleuse.

Puisque plus haut nous avons parlé d'image de groupe aux valeurs partagées, revenons un instant sur ce sujet. On est ici en présence de la déclamation d'une pièce dont le thème est fondamental pour la construction des identités, le chant tout juste nommé national. Du point de vue historique, c'est l'année de la victoire des républicains, l'année où s'amorcent les lois Ferry mises en place ensuite entre 1881 et 1885, c'est une année où la ferveur patriotique est palpable à l'échelle nationale (bustes de Marianne, désormais symbole de la République, dans tous les lieux publics, statues et monuments, dont la statue des frères Maurice située à Paris sur la place de la République, qui peu de temps avant s'appelait place du Château-d'eau). Celui qui déclame et son auditoire partagent la même histoire : ils sont Alsaciens et Lorrains, ils sont optants, donc exilés, leur identité est claire pour eux (ils sont Français, lira-t-on au poème suivant, avant d'être Alsaciens et Lorrains) mais ils se perçoivent comme des oubliés, aux marges de la communauté nationale. Chanter l'hymne pour la première fois à la Fête de l'Arbre de Noël est l'occasion de témoigner de leur foi patriotique, et en même temps de solliciter les représentants du gouvernement présents à la soirée.

L'écrivain transforme une poésie en un discours patriotique : le thème est clair, les stratégies linguistiques et rhétoriques vont faire le reste. L'écrivain, dont l'autorité est reconnue par l'auditoire, se présente comme « représentant automandaté⁴⁷⁶ » de la communauté alsacienne et lorraine, afin d'agir sur eux en consolidant leur identité de Français et en fédérant les enfants, et afin d'agir sur les représentants politiques. La déclamation de la pièce a donc des enjeux sociaux et politiques explicites : il ne s'agit plus d'un conte de Noël comme les précédents, le thème impose que le discours incite l'auditoire à se souder autour de mêmes valeurs (opposées à ceux de l'ennemi), à faire de l'Alsace-Lorraine un thème fédérateur, à transformer les valeurs flétries en action. Et surtout, l'« hymne sacré de France » doit faire de ce « nous » un « tous ». En bref, ce qui advient dans cette déclamation particulière est la création d'un imaginaire collectif sociodiscursif qui prévoit la représentation de la collectivité par des stéréotypes dont la portée politique est très importante : l'allégorie de l'Alsace-Lorraine dramatisée qui exalte le

⁴⁷⁵ R. AMOSSY, « Les potentialités du « nous » et la notion d'ethos collectif », In *Op. cit.* (2010), p.158-160.

⁴⁷⁶ Pour l'analyse que nous proposons ici, nous faisons référence à R. AMOSSY, *Op. cit.* (2010).

sentiment patriotique, l'image du sapin en tant que lien avec les aïeux (voir la rime <rameaux radieux : nos aïeux>) et avec la petite patrie, l'attachement au sol, les héros du passé, le stéréotypage de l'ennemi. Il s'agit d'éléments que l'écrivain manie à travers des moyens linguistiques comme la répétition, les points d'exclamation, le lexique religieux qui ont efficacité surtout didactique pour les enfants mais ciblent aussi la réappropriation de l'hymne national. Le résultat est la création d'un poncif national, d'un mythe. En tout cas, la déclamation et le chant de l'hymne dans un tel contexte rendent concrète la conscience nationale et soudent la petite patrie à la mère Patrie⁴⁷⁷.

Lire les poèmes l'un après l'autre en volume, est beaucoup plus étouffant que de les écouter à une année de distance. Les provinces perdues étaient la source du patriotisme républicain mais en aucun cas il s'agissait de projet revanchard⁴⁷⁸,

Les contenus de cette soirée de déclamation (comme plus généralement de toutes les soirées) ne nous sont transmis que par la seule poésie, mais bien d'autres éléments contribuèrent à atteindre le succès : d'abord le ton du déclamateur, ses pauses, la façon dont il se tournait vers l'auditoire, sa gestuelle ; ensuite les décors du théâtre (drapeaux, bustes, cocardes) ; la présence peut-être d'une femme et d'une petite fille habillées en grand deuil (avec l'immanquable coiffe ornée d'une cocarde) et au regard droit et fier ; la présence du sapin. On ignore quel était le public. Cette représentation n'est pas seulement une manière de réagir au traumatisme, un rituel que l'on répète à chaque Noël ; sa finalité est de faire de la soirée un vecteur de francophilie. Les Alsaciens et Lorrains, l'auteur l'a déclaré, sont Français avant tout, les Alsaciens et Lorrains aiment la grande Patrie, il n'y a aucune raison d'en douter et de douter de leur patriotisme.

En outre, l'intérêt de déclamations (puis des textes recueillis en volume) réside dans le fait que c'est dans le milieu des exilés alsaciens et lorrains que les poèmes voient le jour. Il ne s'agit pas de l'entreprise d'un individu en dehors de la communauté, d'un Français qui écrit un récit de voyage relayé par la grande presse, ou qui voit les exilés de l'extérieur⁴⁷⁹. Ces déclamations

⁴⁷⁷ « [...] il existe une forme particulière de communauté contemporaine que seul suggère le langage – surtout sous la forme de la poésie et des chansons : les hymnes nationaux, que l'on chante dans les grandes occasions [surtout, ajoutons-nous, en temps de crise]. [...] les chanter c'est faire l'expérience d'une certaine simultanéité [...] L'image [qui en ressort] : unissonance. », B. ANDERSON, *Op. cit.*, p. 145-158.

⁴⁷⁸ L. TURETTI, *Quand la France pleurait l'Alsace-Lorraine. Les « Provinces perdues » aux sources du patriotisme républicain, 1870-1914*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2008. On lira aussi Francis DÉMIER, « La République installée (1879-1889) », In F. DÉMIER, *La France du XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, Seuil, « Coll. Points – Histoire », 2000, p. 325-354.

⁴⁷⁹ Voir en particulier les chapitres 4 et 5, « La captive fascinante » et « La province pittoresque », où l'on peut lire : « La construction d'un stéréotype est une façon de se réapproprier ces provinces perdues et de les maintenir dans l'imaginaire national, faute de pouvoir les conserver dans l'espace national. [...] Les voyageurs portent sur les provinces de l'Est un regard de citadins, faussement détaché, se voulant analytique et finalement assez supérieur. Il est en réalité imprégné des préjugés. », In L. TURETTI, *Op. cit.*, p. 59-91.

différent des récits de voyage dans les provinces perdues qui deviennent classiques, ne serait-ce que du fait du caractère pittoresque que les récits véhiculent.

La représentation de l'Alsace et de la Lorraine qui ressort des déclamations, et qui joue beaucoup sur le pathos, contribue bien sûr à la propagation d'un modèle culturel, d'un imaginaire collectif qui infusera dans la mémoire collective. Les poèmes doivent « interpréter les sentiments de tous » à des fins didactiques ; ils sont notamment destinés à apprendre aux enfants ce qui s'est passé, leur histoire et leur avenir.

La Statue

1880 est l'année de l'autocensure, comme on l'a signalé plus haut. Et c'est l'année où Siebecker reçoit la Légion d'Honneur pour ses écrits patriotiques.

« La Statue » poursuit le thème du poème précédent : on y parle de l'hymne national, mais ici l'écrivain se penche sur la célébration du 14 juillet. Le poème pourrait très bien figurer parmi les comptes rendus journalistiques, s'il n'était versifié. Il faut s'imaginer la Place de la Concorde ensoleillée, ornée de drapeaux, avec une foule fourmillante et habillée pour l'événement, la musique de tambours et trompettes, le tout dominé par le son du canon. Pour exprimer la puissance de ce dernier, la version imprimée porte « étouffait » au lieu de « dominait » dans la version en recueil : évolution sémantique subtile mais qui permet de se figurer deux scénarios différents. Le premier suppose que la vigueur du canon empêche d'entendre le fourmillement de la foule et la musique de se propager ; le deuxième présente le canon qui domine, mais qui est en quelque sorte intégré à la situation globale. Le sujet du compte rendu versifié sont les statues qui entourent la place : « les antiques cités s'alignent en rond ». La statue de Strasbourg, d'où le titre du poème, « fière toujours, avait tourné le front... » et paraît encore ouïr les bruits de la guerre et du siège qu'elle a endurés. L'auteur travaille sur le pathos et raconte comment la Guerrière, l'Inconsolée, semblait pleurer – telle une image mariale –, détail qui démarre le dialogue. L'écrivain ou un autre individu la regardant lui demandent : « Pourquoi ces pleurs, Strasbourg ? ». La réponse de la statue est une accusation de la République (« Et la fidèle Alsace n'était pas là ! »), une provocation (« N'as-tu pas craint de voir, ô jeune République, / Se dresser devant toi, le regard irrité / Les héros, ses enfants [...] ? »), et une interdiction (« Tu ne peux dignement fêter tes épopées [...] / [sans] Tes filles au cœur fort, Metz ainsi que Strasbourg »). La Statue se tait.

L'écrivain énumère alors toutes les composantes de la fête du 14 juillet. Il s'agit d'une énumération en polysyndète (ce qui alourdit, et sature l'auditeur/ le lecteur) : le bruit de chevaux traversant la place, l'Allée des Champs Élysées transformée en « fleuve de drapeaux », les

chants, le « peuple enivré », les régiments, le flot des soldats qui maudissent Bazaine. « Paris vibrerait comme une immense lyre », mais aussitôt la nuit tombée, « Terrible se dressa la Géante de pierre... / Et j'entendis ces mots tomber dans l'Infini : ». Ainsi, la première partie se termine sur le suspens marqué par les deux points. Erreur typographique ou transgression métrique volontaire, cela indique que les deux parties formaient un tout. Le ton de la deuxième partie est impétueux ; Siebecker avait raison d'alerter sur ces vers, conçus « sous le coup d'un sentiment violent » (à savoir le jour d'après la libération du territoire), qu'il a dû nuancer pour la déclamation. La virulence des propos est cohérente avec une mise en garde de l'Allemagne. L'autre poème, « Au revoir⁴⁸⁰ » duquel la seconde partie de « La Statue » s'inspire, est même pire, il est question d'une vraie menace dans l'esprit de la loi du talion.

Dès le début, les amendements sont décisifs : la première strophe de « Au revoir ! » est tronquée ainsi que la huitième (où la femme apporte des armes à l'homme et l'oblige à partir) et la dernière (la haine formée de rancune et la promesse de revanche).

La première et la deuxième strophe jouent sur la couleur : le rouge (« une lueur sanglante [...] rougira l'horizon »), et le noir, un nuage noir de corbeaux qui voile le soleil. Ce sont les couleurs du combat et de la mort, mauvais augure pour ceux qui aperçoivent de loin pareille atmosphère : « la vieille Allemagne [...] regardera de loin, l'œil rempli d'épouvante ». À la première strophe, on remarque un changement de lexique : « le Destin a mis des lauriers à foison », alors que dans « Au revoir ! » Siebecker pointe directement du doigt Bismarck. Le changement n'est pas minime, il diminue la force de l'accusation personnelle en fonction du public, et choisit plutôt le Destin comme manière de renverser les responsabilités, de dire que c'était un châtement divin. Deux changements ultérieurs concernent la ponctuation, un point d'exclamation, « Elle sonnera l'heure ! » et la conjonction « et » après le signe, nécessaire pour continuer le discours en le liant à ce qui précède. Le sens obtenu est quelque peu différent, et on est tentés de dire meilleur, par rapport à celui de « Au revoir ! » : « Elle sonnera l'heure ou la vieille Allemagne ». Tout d'abord, le point d'exclamation signale une pause importante à respecter ; ensuite, le signe est une marque d'oralité, qui offre un supplément de sens (la dramatisation) dans la mesure où ses valeurs affective et expressive soulignent l'importance de la phrase, l'injonction sans appel ; en troisième lieu, le point d'exclamation, justement parce qu'il est marque d'oralité, amplifie l'effet recherché et créé sur l'auditoire, celui de l'engager, de faire de lui un participant actif de la déclamation. C'est *in fine* l'indice stylistique et rhétorique de la création d'une identité collective, de la nécessité de se souder dans le collectif de la communauté.

⁴⁸⁰ Pour souci d'exhaustivité, nous insérons la dernière poésie des *Poèmes de fer* juste après « La Statue ». Les parties ou les vers censurés seront précédés d'un astérisque *, et les amendements mis entre crochets.

Ces observations nous amènent à réfléchir sur l'ensemble des changements au niveau de la ponctuation dans les deux textes. À commencer par la troisième strophe, où l'écrivain maintient la ponctuation faible tout au long de la strophe et la termine, non plus par un point, mais par un point d'exclamation. En ce qui concerne la ponctuation faible, il faut ajouter qu'elle est employée en combinaison avec la conjonction « Et » en anaphore : cela alourdit la déclamation mais confère un effet d'intensification graduelle et d'épouvante ressenti par les gens qui aperçoivent l'horizon vermeil. La conjonction « Et », de même que l'accumulation par asyndète, est très souvent employée, particulièrement en anaphore : elle agit comme marque d'oralité et en même temps traduit une description qui n'a jamais de fin, dont l'effet est accablant, d'autant plus ici où la menace est apocalyptique. Dans « De leur nuage noir, voileront le soleil ! », l'interprétation du point d'exclamation est comparable à celle que nous avons avancée plus haut : déclamation, dramatisation, séduire et motiver l'auditoire. Autre signe de ponctuation qui mérite un commentaire : les points de suspension. Employés en fin de phrase, soit ils marquent un silence (et alors un certain ton de la voix exprimera s'il est question du prolongement d'une pause pour ne pas tout dire ou s'il est question de n'ajouter rien d'autre, en évoquant quelque chose qu'il n'est pas besoin de dire) ; soit encore s'il est question – en accord avec l'accumulation – de contenir tout, mais que l'espace du poème ne permet pas de tout exprimer. Dans notre texte, l'écrivain a supprimé, dans l'ordre, un point, un point-virgule et un point d'exclamation :

Alors ils comprendront ces étranges lueurs...
Nous reverrons les jours des grandes épopées...

[...] Leurs âmes, nos aïeux nous les ont bien transmises...

Le vouvoiement marque une autre modification importante : dans « Au revoir ! » « vous comprendrez » change pour la déclamation en « ils comprendront », et « On reverra » en « Nous reverrons » ; à la strophe suivante, nous trouvons le vers « Et, dans ce coin volé de votre immense empire » modifié lui aussi pour la déclamation en « leur immense Empire ». Encore une fois, l'adresse à l'ennemi est plus directe et sévère, alors que l'usage de la troisième personne du pluriel amplifie les distances et estompe un peu le propos tout en tenant en juste considération le public enfantin. Quant au « coin volé de leur immense Empire », le vers insiste sur la querelle (les provinces ne sont pas perdues, mais bien volées avec l'indemnisation de guerre) et sur le côté insatiable de l'ennemi, sans pourtant perdre la modération de l'expression.

Le récit du Sapin

Ce poème de 1881 célèbre l'Arbre de Noël au Cirque d'hiver : ce lieu a une importante capacité d'accueil, mais nous ignorons combien de gens se sont déplacés pour l'occasion. « Le

« récit du Sapin » est à relier au premier poème, lui aussi centré sur l'Arbre de Noël : là il était clair que l'orateur/écrivain s'adressait aux adultes, et que le sapin était un hôte éminent auquel on dédiait la soirée. Le texte que l'on va lire contredit un peu son titre. En effet, il ne s'agit pas d'un simple récit, mais d'un récit sous la forme dialogique : l'hôte célébré pendant toutes ces années prend finalement la parole. Le récit débute avec la salutation de l'orateur au Sapin, « l'arbre des exilés » – que nous choisissons d'écrire avec la majuscule, puisqu'il est traité comme un vieux sage et puisqu'il est doué d'un trait humain, la parole – et l'invitation à raconter :

Salut encore à toi, fils de nos vieilles terres,
Ô sapin, qui viens aux proscrits
Rappeler le serment qui les lie à leurs frères,
À ceux qui sont restés au pays de nos pères,
Au pays que l'on nous a pris !

[...]

De l'Alsace et de la Lorraine,
Ô sapin ! que nous diras-tu ?

Le début est quasiment identique au premier poème (voir ci-dessous, p. 209). L'orateur se fait encore porte-parole des proscrits, surtout des enfants, et adresse leurs questions qui portent sur : le serment qui lie exilés et « restés au pays », de nouvelles de l'Alsace et de la Lorraine ; l'Honneur ; le présent ; l'espérance et le futur. Le Sapin ne répond que de manière indirecte, évasive même.

Le Sapin, en tant qu'aïeul éclairé, veut en effet parler aux enfants des temps d'autrefois, de Hoche et de Kléber, c'est-à-dire de la glorieuse période révolutionnaire.

L'orateur alors proteste comme le feraient des enfants :

Laisse les récits de victoire !
O sapin ! ils sont loin ces vieux jours de bonheur !
A peine s'il en reste encore la mémoire !
Ne nous parle donc pas de gloire ;
Arbre des exilés, parle-nous de l'Honneur !

La réplique de l'orateur/des enfants, très courte et riche en exclamations, invocations et phrases assez simples, révèle l'adaptation du langage poétique au registre enfantin : on devine la modulation de la voix dans les invocations et les exclamations : « Ô sapin ! », « Arbre des exilés ! » (on peut très bien accepter que les enfants utilisent la périphrase puisqu'elle leur est désormais familière, et le Sapin est désormais un cliché culturel). En revanche, même admettant la brièveté et la simplicité des phrases, le contenu exprimé appartient plutôt à l'orateur et l'écrivain n'est pas parvenu à simplifier du tout la syntaxe : par exemple, l'évaluation « vieux jours de bonheur » ne peut pas appartenir à un enfant. En témoigne l'usage de l'adjectif

« loin » ; la proposition négative est également suspecte en raison de l'usage de la conjonction « donc » pour relier et renforcer la proposition. Tout en comparant les autres répliques, plus on avance dans le texte plus on se rend compte que l'auteur a gardé le tutoiement et l'usage des exclamations pour restituer le ton de la voix et mimer les protestations. L'idée que l'on se fait est que pendant la déclamation, l'orateur cherche l'entente avec les petits et joue sur la modulation de sa voix et sur la gestuelle. Le contenu, le message final est plutôt un avertissement aux adultes.

Le Sapin veut parler aux enfants de la vie d'autrefois. Il veut parler de la contrebande, des professions qui s'unissent pour le profit, et de comment l'on s'entend entre pays voisins « oubliant la rancune ou le combat dernier », de la connivence entre douane et contrebande, braconnier et garde forestier. Les professions de ségare (ouvrier qui débite le bois en tranches), schlitteur (individu qui transporte le bois), bûcheron et charbonnier, sont personnifiées pour matérialiser la vie concrète des gens qui travaillent. Derrière la personnification il y a un mécanisme de synecdoque⁴⁸¹, les différents professions englobant tous les hommes qui les pratiquent. Le Sapin se réfère ici aux conséquences du Traité de Francfort sur le plan économique : c'est le « Sedan industriel », c'est-à-dire l'accord selon lequel les droits de douane sont conformes au taux le plus bas, celui de la nation favorisée, ce qui signifiait vraisemblablement la ruine pour les pays de l'est, et plus généralement était désavantageux en raison des charges très lourdes pour la France, laquelle avait tout intérêt à payer rapidement et à se relever pour reconquérir la confiance de Français et surtout des étrangers⁴⁸².

Mais l'orateur proteste encore :

Sapin, c'est encor de la gloire,
Et ces jours sont bien loin ! Au fond de notre cœur
Nous voulons, pour jamais, enfouir leur mémoire.
Il faut laisser dormir l'Histoire :
Des cendres du passé ne sort que la douleur !

Le Sapin raconte comment l'Allemagne s'est préparée pendant les cinquante dernières années, et comment en France personne voyait le danger. Il fait surtout mention du 1^{er} octobre :

Faut-il parler de tout... jusqu'au dernier opprobre,
Quand, d'un geste hautain, plus arrogant que fier,
Ils vous ont tous chassés ? ... Non ! le Premier Octobre,
Vous le connaissez bien, enfants, car c'était hier !

⁴⁸¹ « La Synecdoque est, comme la métonymie, une figure de contiguïté, mais qui est fondée sur un rapport d'inclusion. Toutes les définitions tiennent compte de cette notion de d'inclusion [...] », In Michel AQUIEN, *Dictionnaire de poétique*, Paris, LGF, Le Livre de poche, 1993, p. 294-295 ; « La synecdoque n'est qu'une variété de métonymie, [...] Le rapport entre les deux valeurs en jeu est un rapport de contiguïté ou d'englobement sémantique. », « synecdoque », In Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, Le Livre de poche, p. 317-318.

⁴⁸² D. LEJEUNE, « L'«année terrible», un faux départ, agité », *Op. cit.*, p. 12-48.

Dans ces quatre vers, le Sapin relate l'unique événement que les enfants connaissent : selon le Traité de Francfort, le terme fixé pour opter pour la nationalité française était le 1^{er} octobre 1872, à condition qu'ils aient transféré leur domicile en France. Cette émigration forcée (« tous chassés ») est restée dans la mémoire de la population (l'orateur la qualifie « journée infâme ») :

Chacun de nous, en traits de flamme,
Sapin, voit cette date écrite devant lui ;
Ne nous parle donc pas de la journée infâme,
Et, pour calmer un peu notre âme,
Arbre des exilés, parle-nous d'aujourd'hui !

Ils préfèrent ne pas parler de l'option pour la nationalité (journée infâme) qui provoqua l'exil de certains Alsaciens-Lorrains vers l'Algérie⁴⁸³.

Le Sapin raconte aux enfants la Légende de Goetz. Goetz était un chevalier à la main de fer qui avait adopté la coutume des sultans. Il était entouré de femmes obéissantes prêtes à le servir, mais parmi ces femmes, une esclave – la fille des Francs – s'opposait résolument à lui.

Le chevalier est d'abord courtois, mais ensuite il livre l'esclave à quelqu'un d'autre en espérant son retour. Mais la femme avait l'âme fière. Le Sapin termine ici le récit. La légende est la métaphore de l'Alsace, et pour les lecteurs qui ne sont pas informés, Siebecker le précise dans la note : la métaphore traduit la politique de la Prusse en Alsace et en Lorraine. Bismarck, dit l'auteur, en se montrant déçu par rapport aux mesures de germanisation, déclara « Nous savons au besoin mettre un gant de velours sur notre main de fer ». M. de Manteufel, envoyé dans les territoires de l'est, était « le gant de velours de la main de fer de la Prusse ». Les « séductions » de M. de Manteufel, continue l'auteur, furent pareillement décevantes, et il conclut : « on usera sur la fermeté alsacienne-lorraine le gant de velours et la main de fer ».

En conclusion, le Sapin avoue aux enfants qu'il ne veut pas parler du présent :

⁴⁸³ Il existe une vaste bibliographie sur le sujet, nous nous limiterons à citer quelques travaux : Benoît VAILLOT, « L'exil des Alsaciens-Lorrains. Option et famille dans les années 1870 », In *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2020/2 (n° 61), p. 103-122, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2020-2-page-103.htm> ; Alfred WAHL, « À propos de l'option des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872 », In *Annales de démographie historique*, 1971. Nouvelles recherches, p. 57-63 ; URL : www.persee.fr/doc/adh_0066-2062_1972_num_1971_1_2071 ; *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1974 ; F. ROTH, dans son ouvrage-référence, souligne l'apport de WAHL qui a montré que le phénomène de l'option a été plus réduit qu'on ne l'avait pensé ; Fabienne FISCHER, *L'Installation des colons Alsaciens-Lorrains en Oranie après 1871*, thèse 1986 ; *Émigration séculaire et émigration mythique : la colonisation alsacienne et lorraine en Algérie de 1830 à 1914*, Thèse de doctorat en Lettres, sous la direction de M. MICHEL, Aix-Marseille, 1994 ; « Les Alsaciens et les Lorrains en Algérie avant 1871 » In *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 84, n°317, 4^e trimestre 1997, p. 57-70. URL : www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1997_num_84_317_3586 ; *Alsaciens et Lorrains en Algérie. Histoire d'une migration 1830-1914*, Nice, GANDINI, 1999 ; en 2013 il y a eu également une exposition, *Itinéraires croisés. Vosges-Algérie / Algérie-Vosges (1830-1970)* : exposition réalisée par les Archives départementales des Vosges avec le concours du service éducatif du 2nd degré, 23 novembre 2012 - 23 février 2013.

Sapin, merci de ton silence !
Avant de la courber, Goëtz usera sa main.
Qui croit en son bon droit, rit de la violence !
Mais parle-nous de l'espérance
Arbre des exilés, parle-nous de demain.

La réplique que l'on vient de citer est importante du fait de la rime <violence : espérance>, un *hapax* non seulement dans les poèmes des Arbres de Noël, mais dans tout le recueil (ce sera une de rimes que l'on interrogera plus loin à travers l'examen textométrique). Jamais l'on n'a rencontré les deux mots en rime : nous l'interprétons en lien avec le contexte de la réplique, et plus largement en rapport avec la légende que l'on vient d'écouter/lire. L'orateur résume pour les enfants la morale qu'ils doivent apprendre : ne jamais craindre les menaces et la violence quand on a la raison de son côté. La Force – pour reprendre un refrain courant de l'époque devenu un motif dans les poèmes – ne prime pas le Droit. Cependant, la morale du sapin est autre ; il met en garde adultes et enfants contre les périls de l'oubli :

Seuls, les êtres déchus interrogent, en face,
Le Sphinx mystérieux qui s'appelle Demain.
Dans ce monde, tout homme, ainsi que toute race,
Lorsqu'il sait le vouloir, tient son sort dans sa main.

Et il les engage à ne pas faiblir : « qui veut être en paix doit être prêt à la guerre ! ». Dans cette dernière partie où il leur rappelle le devoir de chérir la patrie, de savoir mourir pour elle, et de « semer » cette vérité partout le territoire, il y a deux éléments à signaler : l'un très simple mais qui est ici tout net, à savoir l'amour pour la Patrie comme religion civique. Sa vérité doit être semée partout et les Alsaciens-Lorrains – surtout les enfants – sont les apôtres choisis par le Sapin. L'autre élément est contenu dans les vers « Et chérir la patrie, avant l'humanité ! / [...] Et nous prononcerons le grand mot de : Demain ! ... » : si jusqu'ici on n'a jamais retrouvé de propos explicitement revanchards – bien qu'ils s'insinuent de manière croissante année après année – ici, la différence entre patriotisme et nationalisme est nette.

La patrie avant l'humanité est un propos revanchard, réitéré ensuite par les nationalistes. Mais, peut-on se demander avec Michel Winock, de quel nationalisme parle-t-on ? De quel côté se situe Édouard Siebecker quand il s'exprime ainsi ? « La patrie avant l'humanité » signifie un amour restreint à la France seule, la nation française comme valeur supérieure. En mettant l'humanité sur un plan inférieur, Siebecker se situe dans la ligne d'un nationalisme plutôt fermé qu'ouvert, la différence se situant justement au niveau de la mission civilisatrice et de l'exaltation du progrès que porte ce dernier. Moins d'un an après ce poème, Paul Déroulède fonde la Ligue des Patriotes, à laquelle Siebecker est affilié et dont le dessein est d'« entretenir la vigilance patriotique du pays et à préparer la jeunesse à toute éventualité de guerre » – ainsi

que le dit le Sapin. La Ligue s'opposait à la République dite opportuniste en raison de la politique coloniale, jugée contraire à l'intérêt national⁴⁸⁴.

La tache noire

Le dernier poème, « La tache noire⁴⁸⁵ » récité au Théâtre du Châtelet en 1882, est le seul poème à ne pas figurer dans le volume. Cent soixante-seize alexandrins à rimes croisées : l'hétérométrie des strophes est employée de deux manières : pour mettre en relief certains contenus, « Le sang, ô mon enfant ! qui circule en tes veines, / Dans ces jours glorieux, a largement coulé ! » ; ou pour marquer les pauses dans la récitation. Le schéma des rimes, comme souvent, rend pourtant manifeste une organisation en quatrains. Le thème du poème est devenu un passage obligé du patriotisme, un cliché, les provinces de l'Est colorées en noir (la couleur du deuil) , le coin sombre de la France : « la présence de ce coin noir sur la carte de France est avant tout un appel, réaliste et conscient, à la vigilance ». Un cliché abondamment exploité par les arts figuratifs et la littérature populaire (chants, récits et poésies), présent dans les manuels scolaires et les cartes géographiques, sur les cartes postales et dans les images d'Épinal. Il fait partie de ces faits historiques que les arts, la publicité, les journaux s'approprient pour créer autour de lui un imaginaire qui à son tour devient stéréotype et demeure longtemps dans l'imaginaire collectif d'un Pays. Les cartes et les manuels, surtout, ont un but éducatif mais encore politique : la perspective d'un territoire national privé des provinces de l'Est rend le territoire vulnérable aux dangers extérieurs dans un climat d'après défaite imprégné d'insécurité. L'usage de la métaphore du corps malade, amputé, est apte à exprimer ce concept. À l'inverse, conserver sur la carte les provinces perdues en les coloriant différemment, renforce le sentiment national, conforte l'idéologie patriotique et communique l'idée que la perte est inacceptable mais réparable. De plus, cette représentation fait du territoire une anomalie géographique qui nourrit l'idéologie revancharde et instille le doute chez les écoliers : l'hexagone est incomplet. À cette pédagogie, la littérature apporte sa contribution⁴⁸⁶. Témoin, ce poème :

L'enfant était penché sur la carte d'Europe,
Et dans le même coin, tenait rivé son œil.
Je regardai... C'était le pays qu'enveloppe,

⁴⁸⁴ M. WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, « Coll. Points Histoire », 1990 [1982] ; *La fièvre hexagonale*, Paris, Seuil, « Coll. Points Histoire », 1987 [Calmann-Lévy, 1986].

⁴⁸⁵ Dans les arts figuratifs, on retrouve plusieurs exemples de l'enfant qui regarde la carte d'Europe et du maître qui lui indique les « provinces perdues » : on retiendra le célèbre tableau *La Tache noire* d'Albert Bettannier, Messin, réalisé vers 1887 et cité dans plusieurs ouvrages dont par exemple le catalogue à l'exposition « France – Allemagne(s) 1870-1871 » organisée en 2017 au Musée de l'Armée à Paris.

⁴⁸⁶ Voir L. TURETTI, « Le mystère de la carte de France », *Op. cit.*, p. 163-171.

Comme d'un crêpe noir, une teinte de deuil.
– Serait-ce déjà l'heure où sa raison se forme ?

Ainsi commence le poème, où l'enfant qui regarde la carte est à son tour regardé par un adulte, son père. Deux observations d'emblée. Encore une fois, le poème s'adresse plutôt aux adultes qu'aux enfants : le père se demande à quel âge il serait convenable de commencer à leur parler des provinces perdues. En deuxième lieu, il faut remarquer la présence de plusieurs « je » : le « je » de l'enfant ; le « je » du père ; le « je » qui imbrique père et poète : ces multiples voix interpellent et font réfléchir. L'ouverture du poème est à ce titre intéressante : le « tenait rivé son œil », première occurrence de l'organe de la vue, pourrait conduire à penser que la première perspective est celle de l'enfant. Toutefois, la première perspective est celle du père qui regarde son fils regarder la carte d'Europe. C'est la voix du père donc qui nous raconte ce qu'il voit.

Néanmoins, le champ sémantique de la vue étant surtout associé aux enfants, et souvent à la rime, fait en sorte que la perspective de l'enfant prime. Arrêtons-nous sur la première rime <œil : deuil>, répétée plus loin <deuil : œil> : dans ce cas, c'est encore le père qui remarque le regard de son enfant, pour la première fois « tout pâle » lorsqu'il regarde les armes paternelles :

– Je comprends, me dit-il, cette teinte de deuil !
Puis, tout pâle, il fixa le mur où sont mes armes,
Que je crus voir briller sous l'éclair de son œil !

Toujours dans la première strophe, notons <regard rêveur : sombre couleur> et <noir : voir>. Le regard de l'enfant reparaît plus bas à la rime <yeux : curieux> dans le but de sémantiser le thème des enfants curieux, qui découvriront l'Histoire même si on veut la leur cacher. Le contexte est, plus largement, celui du débat autour de la couleur noire, que quelqu'un voudrait enlever de la carte et auxquels le père/poète répond :

Vous n'effacerez pas cette tache sinistre :
C'est nous, nous les conquis, qui vous le défendons !
[...]

[...] La tache restera visible à tous les yeux.
D'ailleurs on ne peut pas l'effacer de l'histoire...

L'enfant parle des provinces perdues – sans avoir conscience qu'il s'agit de l'Alsace et de la Lorraine – comme d'une « étrange forme / de ce petit pays, à la sombre couleur ! », il rêve d'une beauté idéale « si sa [de la France] ligne d'azur ne heurtait pas ce noir » et parle de déchirure pour se référer à ce choc entre couleurs : la France déchirée est vulnérable et exposée. La ligne bleue des Vosges est le seul élément naturel qui protège la France. Mettant davantage en valeur le thème de la déchirure, la rime <figure : déchirure> résume, comme on l'a déjà vu ailleurs, le contenu sémantique à retenir :

[...] Il était déjà prêt, et l'heure était venue
Où chacun d'entre nous, en cachant sa rougeur,
Doit dire à son enfant cette honte inconnue
Dont il est la victime et sera le vengeur !

« Formidables *Pourquoi* de la loyale enfance », le père constate dans l'embarras qu'il est temps de raconter « cette honte inconnue », périphrase bien choisie pour définir la défaite. À travers cette périphrase, il exprime à la fois la culpabilité de l'adulte et le lourd héritage dont les enfants doivent se charger. La rime <rougeur : vengeur>, quant à elle, vient apporter une tache de couleur rouge, rouge de honte et rouge de colère, l'une face à l'autre défiant la supériorité accablante du champ sémantique du noir : « crêpe noir », « teinte de deuil » (deux occurrences), « noir », « pays noir », « noircie », « siècles noirs », « teinte noire », « couleur bistre », « tache sinistre », « lugubre linceul », « crêpe épais et noir ». À ces occurrences s'ajoute l'adjectif « sombre » : « sombre couleur », « guerre sombre », « sombre drapeau », « sombres ruines ».

Le récit historique du pays comprend les phases principales : la Gaule, Attila, Strasbourg, Charlemagne, l'empire franc, le Moyen Âge, la guerre de Trente Ans, le Rhin, la frontière, le sol français.

[...] La période épique
La voit comme jadis, sur les bords du vieux Rhin,
Défendant, pied à pied, la grande République,
Repoussant l'ennemi, la baïonnette au rein ;
[...]

Et, lorsque contre nous se retourna la chance,
Que l'étranger, deux fois, viola le sol sacré,
Intrépide, elle sut se garder à la France
Et tenir haut et pur son drapeau vénéré !

L'Alsace est décrite comme la « fière sentinelle » de la frontière. En effet, il s'agit dans ce poème de dire la frontière, déchirée. L'Alsace, à partir du traité de Francfort, devient le cœur de la France⁴⁸⁷, et dans ce poème nous retrouvons une liste d'éléments qui lui sont désormais associés : meilleur pays « entre tous les Gaulois », « joyaux préféré des vieux rois », « toujours le rêve du plus fort », « ses villes héroïques », « intrépide », « brave pays », « stoïque et patiente », « captive ». L'Alsace-Lorraine d'après 1870 a pris une dimension symbolique telle qu'elle est un des symboles inviolables (ainsi la fillette coiffée d'un nœud noir) du culte de la Patrie. La question de l'enfant ne se fait attendre :

– Mon père, c'est vraiment une bien fière histoire,
Dit l'enfant étonné, maintenant je le sais.

⁴⁸⁷ « La “petite patrie” ne renvoie pas à la “grande patrie”, France ou Allemagne, elle est la patrie même », Jean-Marie MAYEUR, « Une mémoire-frontière : l'Alsace », In P. NORA, *Les lieux de mémoire*, Op. cit., T. III, p. 1147-1169.

Mais pourquoi donc, alors, mettre une teinte noire
Sur ce brave pays ? N'est-il donc plus français ?

– Mon fils, on nous l'a pris, dans une guerre sombre.
Il s'est, comme toujours, vaillamment défendu...
Voici douze ans bientôt que, succombant au nombre,
Nous avons dû céder et nous l'avons perdu !

L'outrage fait à ce territoire (« l'étranger, deux fois, viola le sol sacré ») est mis en relief, encore, par l'opposition perçante à la rime <fière histoire : teinte noire>. L'élément du déséquilibre entre les forces prussiennes et les forces françaises, le « nombre », est devenu un poncif que l'on retrouve souvent dans les pièces. Il s'agit là d'une manière de justifier la débâcle : tantôt on évoque le nombre, tantôt les généraux. Le nombre permet à celui qui parle de mettre en parallèle les Prussiens d'aujourd'hui et les personnages du passé : Attila et ses hordes innombrables. Signalons la première occurrence du « nous » dans le récit du père : il s'agit d'un nous collectif récurrent dans les témoignages de guerre (ce n'est pas spécifique à la guerre de 1870), derrière lequel il y a la compagnie des soldats. C'est un récit au pluriel, un témoignage collectif où tous les soldats et les civils se confondent et se reconfortent. Nous nous trouvons dans le moment le plus délicat pour le père, celui de raconter les faits, mais ce qu'il va faire c'est plutôt renchérir sur l'urgence de dire la fidélité à la France, et il le fait avec une énumération (douze vers) où tous les éléments naturels, architecturaux et humains forment un même chœur qui résiste à l'occupant :

Et depuis ces douze ans, quoi qu'on en dise ou qu'on fasse,
Le vieillard qui s'éteint ou l'enfant qui vagit,
La tonnerre qui gronde ou le zéphir qui passe,
[...]
Tout ce qui vit, bruit, travaille, éclate ou pense,
L'homme, les éléments, l'outil, l'arbre ou la fleur,
N'y murmurent qu'un mot, le mot sacré de *France*
Qui monte radieux sous le bâillon vainqueur !

Et on arrive à la fin du poème où l'on retrouve un « nous » répété, un nous où la voix de l'enfant, celle du père et celle du poète fondent en une seule voix qui s'adresse à la patrie. L'invocation à la Patrie de la dernière strophe du poème « La statue » revient. Là l'auteur disait : « Ô France, comprends-nous : Nous venons chaque année / Autour de ce sapin pour dégonfler nos cœurs... » et ici :

Patrie, écoute-nous : c'est la seule journée
Où nous parlons tout haut, nous qui pensons tout bas,
Nous, les silencieux du reste de l'année,
Ici toujours soumis, intransigeants là-bas,
Nous qui, les yeux fixés sur les sombres ruines,
Ajournons dans nos cœurs le moment attendu,
[...]
Nous te crions : Reprends enfin ton assurance :

[...] Garde ton deuil sacré sur la carte de France,
[...] Relève donc plus haut ton noble front de veuve,
Car tes fils sont nombreux, hardis et déjà forts.

Les propos sont clairs, « la revanche est là : dans la langue et dans les mots » comme l'écrit J.-M. Mayeur, spécifiquement dans les poésies : elle n'est pas ici explicitement prononcée, mais demeure le soubassement du poème. C'est pour la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine que l'on se réunit chaque année autour du sapin, c'est un appel constant à la vigilance et à entretenir le sentiment patriotique : l'Alsace « est France à jamais ».

Un autre poète de l'époque a participé aux Fêtes de l'Arbre de Noël, Eugène Manuel. Il est intervenu en 1873 avec le poème « Le dernier délai » et en 1878 avec « Anniversaire ».

Eugène Manuel, poète républicain intéressé par la cause ouvrière et à l'éducation des classes populaires, fait paraître en 1872 chez Michel-Lévy les pièces récitées pendant le siège sous le titre *Pendant la guerre*⁴⁸⁸ « pour les tirer d'un oubli trop probable » (préface à l'édition de 1872).

Les deux poésies dont nous parlons ici ne figurent évidemment pas dans ce recueil. Elles sont recueillies en 1888 dans *Poèmes du foyer et de l'école*⁴⁸⁹, section « Poésies patriotiques » ; et, dix ans plus tard, en 1899, dans *Poésies complètes*⁴⁹⁰, deuxième tome, deuxième section « Pendant la guerre – Après la guerre ». Nous ne possédons pas les livrets de 1873 et 1878 mais seulement les versions en volume, qui comportent tout de même quelques différences. La comparaison entre les deux éditions révèle dès la préface un souci de systématisation (« ces poésies [...] nous les avons détachées [...] comme mieux appropriées à un objet nouveau ») de la part de l'auteur, qui à chaque fois ajoute des pièces inédites et apporte des changements dans l'ordre des textes. Il se charge également de dialoguer avec le lecteur sous forme d'avertissements, préfaces et dédicaces. Ce genre d'insistance est conforme au désir d'expliquer, de faire œuvre de mémoire, de témoigner et transmettre une étape importante dans l'histoire de la France, souci réitéré dans les notes aux poésies, dont celles qui nous occupent ici. En 1899, Manuel non seulement rédige un avertissement de l'auteur, ajoute la préface de 1872 et une préface mise à jour datée 1898, mais encore il enrichit les notes. Ainsi à la note du poème « Le dernier délai » :

Il s'agit du délai accordé aux Alsaciens-Lorrains pour opter entre la France et la Prusse. Ces vers ont été dits pour la première fois par M. Coquelin, de la Comédie-

⁴⁸⁸ Notre édition de référence est celle de 1872, première édition (il y eut deux éditions la même année), disponible à l'adresse suivante : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6483232z>.

⁴⁸⁹ Édition de référence Calmann-Lévy, 1888 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206634f>.

⁴⁹⁰ Édition de référence Calmann-Lévy, 1899 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54552240>.

Française, le 25 décembre, à la fête de l'arbre de Noël de l'Association d'Alsace-Lorraine. Madame Marie Laurent les a rendus populaires.

Et voici celle de l'« Anniversaire » ; le volume de 1888 ne reproduit qu'un fragment de la pièce – qui nous donne une autre information importante :

Vers récités, pendant l'Exposition universelle, par madame Favart, à la fête de l'arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains, le 25 décembre 1878. On sait qu'un sapin transplanté d'Alsace avec sa terre et ses racines s'élevait dans la salle du Trocadéro.

Les circonstances de récitation des pièces sont précisées en note et dans la préface de 1898 aux *Poésies complètes* : « Le dernier délai » fut récité par Coquelin le 21 décembre 1873 « devant un auditoire immense, à la Fête patriotique de l'arbre de Noël, plusieurs semaines après l'option définitive de nos frères Alsaciens et Lorrains ». « L'anniversaire » fut récité par Madame Favart le 25 décembre au Trocadéro.

Pour ce qui concerne la version publiée dans les *Poésies complètes*, il faut dire que l'auteur a repris la première préface (1872) telle quelle et a ajouté quelques lignes qui renseignent le lecteur sur l'élargissement du recueil *Pendant la guerre*⁴⁹¹ et sur les diverses trajectoires que les textes ont pris pendant vingt-six années : l'auteur rappelle le succès de la récitation du « Dernier délai » (le livret était vendu au profit de l'Association générale d'Alsace-Lorraine) ; informe de la publication des poésies « Le codicille du maître Moser », « Germania » et « d'autres récits » dans diverses revues (récits et revues non précisés) ; insiste sur les récitations des poésies dans les théâtres et à l'occasion de récitations publiques. Mais l'information la plus importante est que ses poésies étaient interdites dans les territoires annexés : « [...] toutes ces poésies ont été, par Arrêté spécial du gouvernement prussien, interdites en Alsace-Lorraine⁴⁹² ».

Le dernier délai

Ce poème en rimes suivies compte cent dix-sept alexandrins dans *Poésies patriotiques*, alors que dans *Poésies complètes* le poème comporte quatre vers de plus, quelques ajustements dans la répartition des strophes (ensembles librement constitués), dans la ponctuation et dans l'expression.

Les délais sont passés : voici le dernier jour !
Le livre des adieux se ferme sans retour.
Sur la feuille d'exil, que le vainqueur va clore
L'âme des indécis s'attarde encore ;

⁴⁹² Voir aussi la Notice sur Eugène Manuel rédigée par M. Henri CHANTAVOINE, extrait de l'Annuaire de l'Association amicale des Anciens élèves de l'École normale supérieure pour 1902 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5653752w.pdf>.

Et ceux qui sont restés auront pu jusqu'au soir,
À l'heure qui s'enfuit disputer leur devoir.
Hâtez-vous ! la valise attend, – ou la besace !

Ce poème enrichit les poèmes de Siebecker, où il ne figurait pas le récit d'une famille qui traverse la frontière. C'est l'histoire d'un homme et de sa femme enceinte qui ont retardé leur décision d'opter et de partir pour la France parce que le mari est tombé malade. Or, les personnages ont trop attendu, l'homme est mourant :

« Tu vois, femme, j'ai trop ajourné : le temps passe !
Dieu me pardonne-t-il de n'avoir pas opté ?
J'ai péché par faiblesse et non par lâcheté.
Toi, ne perds pas un jour après mes funérailles :
Car je veux que l'enfant, libre dans tes entrailles,
Naisse au pays français, loin des yeux ennemis. [...] »

La rime <funérailles : entrailles> sémantise la mort (du père) et la vie (du fils), en même temps qu'elle oppose le passé à l'avenir : un avenir qui est dans les mains de la femme, dont les pleurs encerclent les deux événements, mort et naissance. Ainsi commencent les pérégrinations de la « noble femme [...] énergique et souffrante » pour arriver en France. Les obstacles qu'elle rencontre sur le chemin sont énumérés dans une strophe de treize vers longue sous la forme « ni ... ni », la négation placée en anaphore :

[...] Ni les ravins qu'il faut franchir, ni les sentiers
Qu'à peine braveraient les gardes forestiers,
[...] Ni le sol incertain des bois marécageux,
Ni le terme fuyant, ni les soirs orageux,
Rien ne l'arrête ! Elle a son espoir et sa tâche ; [...]

L'asyndète énumérative a un effet d'accumulation, de profusion, et permet d'accroître le rythme de la strophe. En outre, l'accumulation traduit d'un côté les difficultés de la pérégrination (les obstacles paraissent infinis), et en même temps l'esprit résolu de la femme qui ne cède pas malgré les obstacles. La strophe ajoutée après ces vers accroît, de son côté, le pathos du récit par les petits mots qu'elle adresse à son enfant : « Attends ! Prends patience encore, ô mon amour ! / J'ai juré sur la tombe, et n'ai pleuré qu'un jour ! » ; plus tard, vers la fin elle dira « Allons, ferme, mon âme, / C'est le terme ! ». Elle rencontre sur la route plusieurs personnes auxquelles elle s'adresse pour s'assurer du chemin et demander le temps qu'il lui faut encore pour rejoindre la France : « Mes amis, est-ce encore un village allemand ? », « La France ... est-ce bien loin ? », « Pour arriver en France est-ce là le plus court ? ... ». La femme tombera une seule fois sous la fatigue. Le poète intervient pour dire au public et au lecteur combien de ces récits périlleux pour rejoindre la France étaient fréquents :

Ah ! l'on vous redira, [...]
comment la patrie à ses lointains mirages,

Sous le regard jaloux de reîtres triomphants,
Par delà [*sic*] la frontière, attirait ses enfants !

Le récit se termine avec l'arrivée de la femme et son accouchement en territoire français :

[...] elle frappe à la porte,
Et tombe, inerte, froide. On s'empresse, on l'emporte,
On la sauve. [...]
[...]
Elle écoute, et tressaille, et revit, et s'éveille !
[...]
« C'est un fils ! dit-elle. Il est Français ! »

Le rythme haletant de ces derniers vers restitue le comble de l'effort physique (on devine la respiration essoufflée) de la femme pour rejoindre la France, en même temps qu'il met en relief son émotion, sa préoccupation et son deuil. Le climax de l'avant-dernier vers cité (« Elle... ») est le point culminant du poème (signalé également par le point d'exclamation) et s'oppose à l'ant Climax de quelques vers plus haut (« Et tombe, ... ») : gradation qui oppose deux mouvements thématiques antithétiques, l'un négatif et l'autre positif.

À propos de ces vers, notons que dans la version de 1888 l'effet obtenu était plus marqué : en effet là, il était mis en relief typographiquement, la strophe se terminant sur « On la sauve » (nous avons ici voulu mettre en relief en plaçant entre crochets le contenu qui précède et qui suit), alors que dans celle de 1899 ce point culminant est incorporé dans la strophe :

Una maison est proche : elle frappe à la porte,
Et tombe, inerte, froide. On s'empresse, on l'emporte,
On la sauve. [!] Elle reste ainsi jusqu'au matin.

Trois éléments sont perdus dans la version de 1899 : le point d'exclamation (ici entre crochets) qui soulignait un événement étonnant, substitué par le point final ; on perd par conséquent une pause importante pour la déclamation ; on perd la séparation de la séquence thématique : en 1888 « Elle reste... » ouvrait la scène finale, alors qu'ici tout est englobé dans le même groupe.

Des phrases courtes, longues avec une ponctuation qui ne laisse pas trop de pauses, ou à l'inverse qui marque des passages importants, les allitérations et les assonances : tous ces éléments tendent vers l'objectif commun qui est de transposer l'urgence du voyage et la vitesse de son pas. Il n'y a presque pas de place pour la description, ainsi que l'emploi de l'impersonnel le montre. Voici deux autres exemples de rythme saccadé :

Une bourgade encore est sur l'autre versant :
Elle y va, haletant, pas à pas, jusqu'au faite.

ou

– « Par la traverse, une heure... » Elle ne reste point
Assise ; elle reprend sa course, et, résolue,
Comme une bête fauve, elle échappe à leur vue.

Dans le premier exemple, notons la rime batelée (mot de fin de vers et mot de fin d'hémistiche <versant : haletant>) ; à noter également, le tétramètre, c'est-à-dire un alexandrin coupé en quatre mesures, formée chacune de trois syllabes : encore une fois la forme reproduit le contenu

Elle/ y/ va,/ ha/ le/ tant, // pas/ à/ pas,/ jus/ qu'au/ faî/ te.

Dans le deuxième exemple remarquons encore une fois le rythme en quatre mesures et deux discordances entre mètre et syntaxe : l'enjambement à la césure

As/ si/ se/ elle/ re/prend // sa/ cour/se et/ re/ so/ lue

et l'enjambement de vers en vers : « elle ne reste point / Assise ». L'enjambement est employé à d'autres endroits du poème : « Le crépuscule est terne et livide ; le *vent* / *Soulève* la poussière et présage la pluie » ; « Et, comme elle entr'ouvrait [*sic*] ses yeux voilés, *soudain* / *Un faible* cri d'enfant [...] ».

Manuel a exploité toutes les potentialités de l'hypotypose⁴⁹³ afin d'obtenir un effet de réel et pour insister sur le pathos : la localisation (« dans un humble logis d'un village d'Alsace ») ; l'usage du présent historique dans le récit au passé ; le discours direct ; la multiplication des détails, trouvent enfin leur unité dans le collectif englobant, « Partout la solitude et les Vosges sans fin ! ».

L'effet produit est que la scène s'étale progressivement sous les yeux de l'auditoire et du lecteur. La figure de l'hypotypose est souvent employée dans les scènes épiques, quand on veut mettre en relief des valeurs : ici le courage de la femme qui voisine de près le sacrifice. Pour ces raisons, l'hypotypose rivalise avec la peinture. Les « battements de cœur » du mari, ralentis et « qui cesseront demain », sont réalisés par la lenteur des premières strophes à travers la ponctuation, le développement de la syntaxe (phrases qui se déroulent sur 3 ou 4 vers), les mesures des alexandrins comme celui-ci, lequel synthétise la figure de la femme dans une structure symétrique chiasique 2/4//4/2 :

Mor/ ne,/ le/ front/ pen/ ché // sur/ la/ cou/ che, et/ pleu/rant,

On a choisi ce vers pour deux raisons. D'un côté, parce que le chiasme concerne le procédé d'écriture mais également ce que dit le texte, donc l'harmonie du fond et de la forme : les deux

⁴⁹³ « Figure de style consistant à décrire une scène de manière si vive, si énergique et si bien observée qu'elle s'offre aux yeux avec la présence, le relief et les couleurs de la réalité », Henri MORIER, *Dictionnaire de poésie et de rhétorique*, Paris, PUF, 1975, p. 497-509.

éléments extérieurs appartiennent au même champ sémantique de la douleur, de la souffrance – on parle donc de chiasme sémantique. De l'autre côté, pour les choix lexicaux, eux aussi symétriques : le premier hémistiche désigne le deuil éprouvé après la perte du mari, deuil étroitement lié (grâce à l'enjambement interne) aux cris et aux pleurs pour la naissance du fils, la couche pouvant signifier l'accouchement lui-même. À la lenteur correspond ensuite le rythme pressé des battements de cœur de la femme et de sa marche vers l'avenir.

L'Anniversaire⁴⁹⁴

En 1878, Madame Favart a récité la moitié de cette pièce de cent alexandrins à rimes suivies, composée la même année à l'occasion de l'Exposition Universelle. Son titre renvoie à la toute première fête de la République, que la France a célébrée le 30 Juin 1878 (avant que la journée du 14 juillet ne fût fixée en 1880). La population accourut nombreuse pour fêter enfin la République instaurée, à tel point que Claude Monet, fasciné, laissa un tableau-témoignage, « La Rue Montorgueil ».

Le poème s'ouvre justement sur le soulagement, l'euphorie même que l'on ressent typiquement une fois les obstacles surmontés :

La France, s'éveillant ce matin, entendit
Une voix pénétrante et claire qui lui dit :

« France, réjouis-toi : tu le peux cette année !

« Assez de deuil ! », le poète dira quelques vers après.

Il énumère trois raisons pour se réjouir en employant une structure ternaire à travers l'anaphore :

A/ près/ la/ guer/re, a/près// la/ hon/te, a/près/ la/ nuit,

Ta lumière rayonne et ton aube reluit.

La figure rhétorique permet de donner un minimum de souffle au contenu lourd qu'elle soutient, à savoir la gravité des épreuves, l'une après l'autre enchaînées : la guerre, la défaite, la Commune. En plus de ça, la répétition du même élément (après) suppose une montée mélodique sur cet élément. Prosodie donc, mais aussi métrique pour signifier l'enchaînement des faits, à travers les liaisons et l'enjambement interne.

Nous nous arrêterons le temps d'une digression pour souligner l'importance de ce vers : on y voit tout le pouvoir des mots, le politique qui s'invite dans le poétique à travers une stratégie subtile qui pourrait même passer pour inoffensive. La triade « guerre – honte – nuit » n'est pas

⁴⁹⁴ La pièce est ici reproduite en entier après celles de Siebecker.

une simple liste de faits historiques. Elle va du plus neutre au plus « fort ». Le mot « guerre » est neutre : tout compte fait, la guerre n'est pas inconnue à la France, elle a un passé glorieux, on peut très bien la nommer. À l'inverse, le mot « honte » décrit la défaite en la jugeant, il est connoté négativement mais permet en tout cas à l'événement de rester identifiable. Le substantif porte un jugement sur soi-même : la France n'a jamais connu de guerre sur une étendue aussi vaste de son territoire, avec sa capitale assiégée et un dénouement qui affaiblit sa place au sein de la communauté internationale. Avec l'emploi du terme « nuit », le poète rejoint un summum dans la gradation des épreuves : cette épreuve le poète la rend difficile à identifier, la tension politique et émotive étant encore vive. Il emploie donc un mot qui s'oppose à la lumière de la rime, « reluit ». Cependant, ce couple <nuit : reluit> déclenche par association d'idées (la lumière comme trait distinctif de Paris, de la France, de la gloire, du rayonnement sur le monde ; la nuit, absence de lumière, obstacle à la lucidité, négation de tous ce qu'on identifie avec le bien et affirmation du mal) un jugement moral qui à son tour renvoie à l'opposition manichéenne du bien contre le mal : la guerre civile, la Commune a été le mal, le désordre, la fièvre obsidionale, le fait de la populace déraisonnée et malade. Le fait historique est rejeté dans le domaine de l'obscurité. On voit donc comment l'emploi d'un vocabulaire émotionnel au lieu de nommer explicitement les faits est une stratégie rhétorique dont l'effet est de sortir du domaine de la raison, de la logique, pour entrer dans le domaine de la description, mais une description qui implique le jugement, « c'est-à-dire qu'elle est fictive et ne se situe pas sur le plan de la réalité »⁴⁹⁵. Ce procédé a trois implications : la destruction de l'événement en soi, la non-reconnaissance de l'événement, et surtout une forme de déresponsabilisation dans les faits passés. Ce procédé doit entraîner l'auditoire et le lecteur à prendre parti. Et qui pourrait prendre parti pour l'obscurité ? Le pouvoir des armes de bouche est renforcé quand il échappe à la conscience, l'objectif étant de gommer l'événement, d'apaiser les tensions et, *in fine*, de le dépolitiser, de lui enlever son sens. S'il n'est pas nommé, il ne fait pas partie de l'histoire. Et la rime rentre dans le prédictif, à la nuit suit la lumière.

Aux deux derniers vers de cette même strophe, signalons le deuxième renvoi à la Commune, toujours à la rime donc dans une position importante :

Tu n'as plus à lutter, tu n'as plus à proscrire :
Souris ! Tout l'univers te sait gré de sourire !

Il faut rappeler que la question de l'amnistie⁴⁹⁶ est débattue au Parlement depuis 1873, elle est posée à nouveau en 1876, au moment où les républicains sont majoritaires, mais est repoussée.

⁴⁹⁵ P. LIDSKY, *Op. cit.*, p. 149.

⁴⁹⁶ L'engagement de Victor Hugo est notoire et se renouvelle d'année en année : 8 janvier 1872 « Paris veut l'apaisement, la Concorde, la guérison des plaies sociales. Paris veut la fin des guerres civiles. La fin des guerres ne s'obtient que par la fin des haines. Comment finissent les haines ? Par

1878 est l'année de la première fête nationale, on l'a dit, le 14 juillet 435 grâces sont accordées, ce qui n'efface pourtant pas leur condamnation⁴⁹⁷. En 1879 Hugo dépose au Sénat une proposition d'amnistie totale, mais seule une amnistie partielle sera promulguée pour 3300 condamnés ; jusqu'à la fête nationale du 14 juillet 1880, quand l'amnistie totale est votée et tous les proscrits peuvent rentrer en France. Le sens de cette rime est lui aussi politique et concerne la Commune sans la nommer. Le fait de mettre en appel « proscrire », et en écho « sourire », deux verbes opposés et réunis dans une rime suivie, à la fin de la strophe, apaise les cœurs. Cela renvoie instantanément l'auditoire aux mots que Victor Hugo a prononcés au Sénat pendant la séance de 1876 :

[...] Quand on sort d'un long orage [...] ce qu'on demande de toutes parts [...] c'est l'apaisement ; et, messieurs, il n'y a qu'un apaisement, c'est l'oubli. Messieurs, dans la langue politique, l'oubli s'appelle amnistie. [...] L'oubli seul pardonne. [...] Ce que l'amnistie a d'admirable et d'efficace, c'est qu'on y retrouve la solidarité humaine. [...] C'est un acte de fraternité. C'est le démenti de la discorde. L'amnistie est la suprême extinction des colères. [...] Je la demande dans un but de réconciliation.⁴⁹⁸

La première strophe est un encouragement direct (par l'usage du tutoiement) et chaleureux à la France, engagée à ne pas faiblir, à se dépouiller de « la robe douloureuse », à être heureuse (à noter encore une fois deux éléments antithétiques placés à la rime) et à poursuivre sa « destinée en pleine liberté ». Manuel énumère une série d'éléments que l'a France aurait perdu, et cette énumération (stratégie chère à Hugo) semble faire écho au poème « Pas de représailles » paru sur le *Rappel* le 21 avril 1871 et ensuite recueilli dans l'*Année terrible* :

Ordre, travail, honneur, richesse, dignité,
Tous ces biens qu'on t'avais ravis, tu les retrouves ;

Chez Hugo :

Je ne fais point fléchir les mots auxquels je crois :
Raison, progrès, honneur, loyauté, devoirs, droits.

Il s'agit du début du poème, qui est un mot d'indignation envers les arrestations à titre de représailles accomplies par les Communards et du décret « des otages » selon lequel l'exécution

l'amnistie ! » ; 23 septembre 1872 « La preuve de la République se fait par l'amnistie. Je porte un toast à l'amnistie qui fera frères tous les Français, et à la République qui fera frères tous les peuples. » ; mars 1873 en réponse aux délégués de Lyon lui proposant la députation du Rhône, « Si mon nom signifie quelque chose en ces années fatales où nous sommes, il signifie *amnistie*. Je ne pourrais reparaitre dans l'Assemblée que pour demander l'amnistie pleine et entière, car l'amnistie restreinte n'est pas plus l'amnistie que le suffrage mutilé n'est le suffrage universel. Cette amnistie, l'Assemblée actuelle l'accorderait-elle ? Évidemment non. Qui se meurt ne donne pas la vie. »

⁴⁹⁷ Victor Hugo rappelle dans son premier discours au Sénat : « le droit de grâce s'exerçait dans l'intérêt individuel, le droit d'abolition s'exerçait dans l'intérêt public. [...] Le droit d'abolition est l'amnistie. »

⁴⁹⁸ *Actes et Paroles III, Paris*, « XXXII Lettre au Sénat », In V. HUGO, *Œuvres complètes*, Paris, Laffont, 1985, p. 917-925.

d'un fédéré entraînait l'exécution de trois otages. Dans les deux premiers vers du poème, la rime <crois : droits> est adressée aux représentants de la Commune auxquels il avait dit « vous partez d'un droit pour aboutir à un crime ». Le vers de Manuel est certes moins étendu, et la circonstance n'est pas la même, néanmoins il y a une ressemblance qui place les deux poètes dans la même échelle de valeurs. Le poème de Manuel, récité au sein de l'Exposition Universelle, doit mettre en relief les progrès de la France depuis la Débâcle, notamment au niveau social (« l'ordre est rétabli », ainsi que Hugo titrait le deuxième livre des *Châtiments*), au niveau économique mais surtout au niveau moral et à celui de la réputation : la France a désormais reconquis la dignité.

Toutefois, à la deuxième strophe, la France répond négativement « Je ne puis ! » ; puis, elle concède :

Oui, je me suis levée et j'ai repris courage ;
Oui, j'ai fait travailler mon corps et mon cerveau ;

Et se refuse encore :

Mais, pour sourire ici, j'ai trop pleuré là-bas ;
Et quant à dépouiller mon deuil – n'y comptez pas !

La France pleure toujours les provinces de l'Est : en 1873, les troupes allemandes évacuèrent le territoire, néanmoins il demeure sous l'administration allemande jusqu'au traité de Versailles en 1919, qui en établira enfin la réintégration à la France.

À la troisième et quatrième strophe, le poète prend à nouveau la parole pour exprimer sa prise de position contre la revanche. La première fois, il s'adresse encore à la France :

Va France, tu fais bien de nourrir ta tristesse :
Non pas pour stimuler la Muse prophétesse,
Ni prématurément concevoir et nourrir
Des chants provocateurs qui bravent l'avenir !

Et la deuxième, aux enfants :

Enfants, [...]
On vous apprend ici la Patrie : on vous dit
Comment décline un peuple, et comment il grandit ;
Comment, sans repousser le rêve humanitaire,
Il faut être un pays, une race, une terre,
Une âme, un souvenir, un héritage, un droit !

Dans les premiers vers cités, les « chants provocateurs qui bravent l'avenir » font allusion aux chants qui plaident pour la revanche, ceux de Paul Déroulède par exemple, dont la 49^e édition des *Chants des soldats* paraît justement en 1878. Manuel refuse ainsi la Revanche et les mots trop « patriotards », il se montre toujours modéré dans l'expression. Les vers suivants disent plus ouvertement que la France est déjà tombée dans le piège, référence à la célèbre dépêche

d'Ems : « Nous avons trop payé la menace vulgaire :/ La paix a des secrets plus profonds que la guerre ». Quelques vers plus bas, nous retrouvons, avec la rime <reliques : mélancoliques>, le refus de tout excès :

Vivez avec vos morts, vos absents, vos reliques !
Poètes murmurez des chants mélancoliques !

C'est la deuxième occurrence du mot « chant », et jamais l'adjectif « patriotique » n'est exprimé. Au contraire, l'adjectif choisi, « mélancoliques », l'évoque par assonance mais le verbe « murmurez » aidant, le discours patriotique est définitivement réfuté. L'étiquette « chants mélancoliques » invite les poètes à la modération dans la parole.

Au deuxième exemple, Manuel évoque, à travers les mots à la rime <(rêve) humanitaire : terre>, un autre thème abondamment présent dans les discours revanchards : le pacifisme et l'ouverture vers l'expansionnisme. C'est un argument inacceptable pour les revanchistes, car il nuit au redressement de la France et, surtout, l'éloigne des intérêts politiques de l'intérieur, c'est-à-dire la reconquête des territoires de l'Est. Les deux vers et la rime qui relie les deux termes signifient que l'on peut être pacifiste ou se pencher sur la politique extérieure et en même temps chérir la Patrie.

Siebecker a lui aussi traité l'argument dans la poésie « Le récit du sapin », sans le développer, mais tranchant, et idéologique, « Et chérir la patrie, avant l'humanité ! ».

À ces considérations, trois éléments sont à rajouter. Premièrement, l'usage d'un lexique religieux pour promouvoir le culte de la Patrie : le « voyage sacré » renvoie aux pèlerinages des Alsaciens-Lorrains vers Lourdes, les pratiques religieuses militantes renforçant la prise de conscience de l'unité du pays en même temps qu'elles sont vouées à combattre le protestantisme allemand. La rime <reliques : mélancoliques> renvoie elle aussi au domaine religieux, et notamment au culte du souvenir, au respect des morts, surtout quand il s'agit des morts pour la Patrie. Le dernier vers « Et qu'il faut adorer la Patrie à genoux ! », qui assimile la génuflexion à une entité étatique, non seulement renforce le lien entre Patrie et culte religieux, mais encore évoque la vénération de trois éléments constitutifs des pèlerinages : le Sacré-Cœur à Montmartre, dont la construction a été décidée à la suite du vœu national (geste d'expiation et quête de protection) pour la libération du territoire ; la vénération de la Vierge, qui se fait dans tous les lieux consacrés à la Vierge de Notre-Dame⁴⁹⁹, les apparitions se multiplient et témoignent du traumatisme que la population a subi ; et la figure de Jeanne d'Arc, symbole de

⁴⁹⁹ Un même vœu a été fait pour la construction de la basilique de Notre-Dame de Fourvière à Lyon, afin que la vierge protège la population contre les troupes prussiennes : « Quand l'ennemi ravageait nos frontières et nous enlevait nos provinces, Lyon, menacée, recourut à Marie, Marie étendit sa main protectrice et éloigna l'invasion. Les Lyonnais à leur tour le proclament protectrice de la cité ». Pour les réflexions sur le pèlerinage, nous nous reportons à L. TURETTI, « Les pèlerinage des Alsaciens et Lorrains à Lourdes », *Op. cit.*, p. 115-130.

courage, dans le dessein patriotique signifie relever la Lorraine, mais elle est également la figure unificatrice de la France catholique.

Deuxièmement, l'apprentissage du culte de la Patrie aux enfants revient aux mères, quand le poète dit : « Vos mères [...] vous rediront les causes » de l'exil.

La troisième strophe est entièrement dédiée aux enfants : « Enfants, pour vous surtout cette journée est sainte ». Cette journée catalyse toutes les composantes nécessaires pour former et entretenir le sentiment patriotique : l'honneur, le devoir, la sacralité du sol, le souvenir des ancêtres, le drapeau, l'amour du Pays doublé de l'amour pour l'humanité. La formation du jeune patriote est condensée en une journée. Finalement, les enfants constituent « notre espoir et notre cher souci ». En conclusion du poème, même si le poète refuse la revanche, il ne s'interdit pas de revenir sur la cause des provinces perdues : il espère que dans le futur l'Alsace et la Lorraine puissent être réintégrées à la France grâce aux enfants des exilés.

Pour conclure, les Fêtes de l'Arbre de Noël préfigurent d'une certaine façon l'éducation patriotique des enfants que l'école républicaine de Ferry, « levier républicain du changement social » (Francis Démier), façonnera au moyen des lois sur l'enseignement primaire⁵⁰⁰. « L'école joue par là un rôle majeur dans la cristallisation de l'identité nationale, de l'amour de la patrie, encore inégalement partagés par l'ensemble des Français. L'enjeu n'est pas mince, il s'agit, dit Ferry, de refaire l'âme nationale⁵⁰¹ ». Une éducation patriotique plutôt intransigente⁵⁰² associée aux bataillons scolaires institués par Paul Bert, qui vise à estomper

⁵⁰⁰ Le discours sur le patriotisme à l'école pendant la Troisième République, l'importance de l'instituteur, l'éducation nationale : il s'agit de sujets largement explorés par les spécialistes. Nous nous bornons à renvoyer à quelques contributions : à la thèse de doctorat qui ouvre en quelque sorte la voie sur ce thème, Jean-Jacques BECKER, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914*, Paris, Presses de la FNSP, 1977 ; les travaux de Mona et Jacques OZOUF, *L'école de la France*, Paris, Gallimard, 1984 qui explore la question de l'Alsace-Lorraine ainsi que le patriotisme dans les manuels scolaires ; Mona OZOUF, *Composition française*, Paris, Gallimard, 2009 ; la thèse de doctorat de Jean-François CHANET, *L'école républicaine et les petites patries. Enseignement primaire et sentiment d'appartenance en France sous la III^e République (1879-1940)*, Paris, 1994 ; du même, « Pour la Patrie, par l'École ou par l'Épée ? L'école face au tournant nationaliste », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001/1 (n° 19), p. 127-144, URL : <https://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2001-1-page-127.htm> ; Pierre NORA, « Lavisserie instituteur national », In P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, T. 1, 1984 ; Marcel SPIVAK, « L'école patriotique d'après 1871. » In : *Themenportal Europäische Geschichte* (2007), URL : <http://www.europa.clio-online.de/2007/Article=264> ; Laurence OLIVIER-MESSONNIER, *Op. cit.*

⁵⁰¹ F. DÉMIER, *Op. cit.*, p. 336.

⁵⁰² « À l'origine, c'est bien dans la gauche que le sentiment d'impuissance à l'égard de l'Allemagne, l'incapacité de tracer une voie pour la "revanche", ont été ressentis de la manière la plus douloureuse. C'est à gauche que s'est formé un puissant courant d'opinion qui a associé la fondation de la République, l'exaltation de l'armée et la volonté de forger une conscience civique nouvelle dans un patriotisme intransigent. », *Id.* p. 348. Dominique LEJEUNE parle de « rude modèle scolaire » dans *La France des débuts de la III^e République*, *Op. cit.*, p. 178-182. Rappelons en même temps que Paul

tous les excès sociaux (tant cléricaux que socialistes – notons que les excès militaristes/revanchistes ne sont pas concernés), à insérer l'exaltation du culte patriotique dans tous les manuels (du manuel d'histoire jusqu'à celui de calcul) qui répètent sans cesse les mêmes propos afin de préparer les enfants à un « devoir jamais nommé mais dont on pressent le caractère sacrificiel » (Jean-Pierre Chevalier). Le poète Siebecker avait en quelque sorte pressenti le rôle de l'enseignement des faits historiques dans la formation de la jeunesse républicaine ; peut-être pas avec les mêmes mots, assurément pas avec le même souci normatif, mais l'urgence de « refaire l'identité nationale » était bien présente, était même son idée directrice. Cette littérature populaire qui entretient la fièvre patriotique, l'espoir, le souvenir, n'était-elle-aussi un levier dans la refonte de l'identité nationale⁵⁰³ – et particulièrement à travers la poésie ? Si l'on tient compte du fait que les poésies de Déroulède étaient adoptées par les écoles d'un Ernest Lavis (animé, lui, par un désir de refondation de l'esprit national nécessaire après la débâcle), la poésie patriotique écoutée, étudiée, répétée, chantée dans toutes les occasions possibles, peut être à l'origine de ce que Winock appelle un « nationalisme rétréci »⁵⁰⁴.

La leçon d'histoire doit être une école de patriotisme, voilà l'exhortation que Lavis adresse aux enseignants. La faute est à Lavis ?

À lire son article pour le *Dictionnaire pédagogique* (paru en deux éditions, la première en 1878 et la deuxième en 1887) « L'enseignement à l'école normale », où il prône une histoire empreinte de poésie, on est tentés de répondre par l'affirmative :

Enseignement moral et patriotique : là doit aboutir l'enseignement de l'histoire à l'école primaire. [...] Il s'agit ici de la chair de notre chair et du sang de notre sang. [...] s'il [l'élève] ne devient pas un citoyen pénétré de ses devoirs et un soldat qui aime son drapeau, l'instituteur aura perdu son temps.⁵⁰⁵

Déroulède a écrit lui aussi un conte de Noël, *Monsieur le uhlan et les trois couleurs* (1884) où est peut-être plus visible qu'ailleurs le parcours de l'auteur du patriotisme au nationalisme ; « Sa poésie est apprise à l'école et relayée par la propagande de la Ligue des Patriotes dont il est le fondateur », L. OLIVIER-MESSONNIER, *Op.cit.*, p. 193-202.

⁵⁰³ « La pédagogie du sentiment d'appartenance passe par l'emploi répétitif des possessifs de la première personne du pluriel : « notre pays », « notre patrie » qui rappellent constamment que l'identité est collective. Les manuels scolaires forment un puissant facteur d'intégration puisqu'ils sont diffusés à de centaines de milliers, voire, sur plusieurs générations à des millions d'exemplaires : leurs textes, leurs illustrations, leur typographie sont références communes sur tout le territoire et pour une longue durée. », A.-M. THIESSE, *La création de identités nationales*, *Op. cit.*, p. 242.

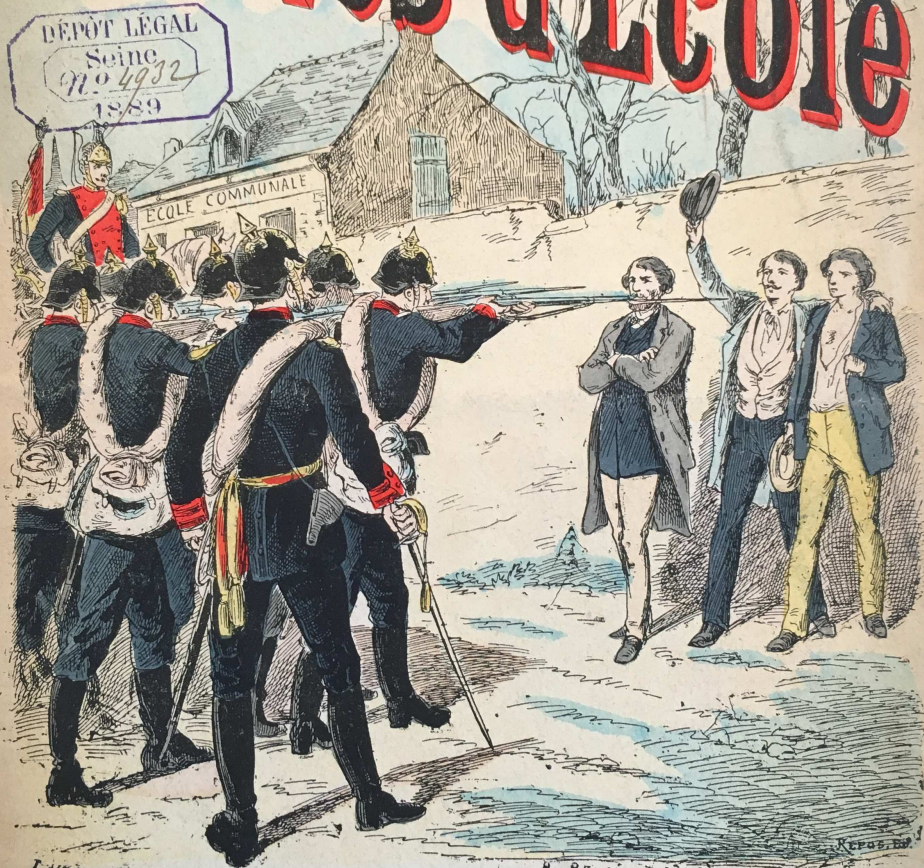
⁵⁰⁴ L. OLIVIER-MESSONNIER désigne Paul Déroulède comme le « chantre de la pédagogie patriotique des années 1880. », *Op. cit.*, p. 139.

⁵⁰⁵ Jean-Pierre CHEVALIER, « L'histoire ou l'éducation du patriote républicain » In Daniel DENIS, Pierre KAHN, *L'École républicaine et la question des savoirs : Enquête au cœur du Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 125-146 [En ligne] <http://books.openedition.org/editions-cnrs/4483>. Voir dans le même ouvrage D. DANIEL, « La

Profitons-en pour énumérer quelques poèmes ayant pour sujet le maître d'école : « Le maître d'école » d'Émile Bergerat (récité plusieurs fois à la Comédie Française, imprimé et ensuite recueilli dans *Poèmes de la guerre* ; recueilli dans un volume collectif édité par Lemerre *Poésies de la Guerre 1870/71*), *Fais ce que dois*, de François Coppée (épisode dramatique représenté à l'Odéon le 21 octobre 1871), « La mort des maîtres d'école » (de Léon Maillot, 1889 et 1895, récité à l'Odéon), « Les trois instituteurs de l'Aisne » (de Maurice Bouchor, 1899), « Le maître d'école alsacien », « La première leçon d'allemand » (de Villemer, s.d. ; deux premiers poèmes du recueil de Villemer et Delormel, *Les Chanson d'Alsace*, 1885).

Edition Populaire. — Prix : 25 Centimes

LA MORT DES Maîtres d'École



LEROY, DEBORDEAUX ET POULETTE
Récit historique dit par M. Paul MOUNET, du Théâtre de l'Odéon
PAROLES DE

YTh. 23759
LÉON MAILLOT

A. REPOS, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 26, RUE TIQUETONNE, A PARIS
Propriété pour tous pays

Illustration 6 : Couverture de l'édition populaire de Maillot, La mort des maîtres d'école (1889)
ouvrage consulté à la BnF TOLBIAC 8-YTH-23759

Comme indiqué, voici les poèmes annoncés.

« La statue »

I

Le soleil de juillet chauffait la grande place.
Paris s'était paré de ses plus beaux atours,
Et la brise apportait, en traversant l'espace,
Tous ces bourdonnements confus, vagues et sourds,
Qui s'élèvent du fond des populaires fêtes :
Bruits de foules en marche et de lointaines voix,
Roulements de tambours, aigre éclat de trompettes,
Que le son du canon dominait quelquefois.
Au milieu de ses sœurs aux allures sereines,
Les antiques cités qui s'alignent en rond,
Entourant gravement les joyeuses fontaines,
Strasbourg, fière toujours, avait tourné le front...
Sur son canon assise, imposante, immobile,
Tenant, comme autrefois, dans sa puissante main.
Cette clé, maintenant devenue inutile,
Elle écoutait les bruits étranges du lointain.
Et ceux qui, comme moi, regardaient la Guerrière,
Ont dû de son œil creux voir, tout à coup, jaillir
Et couler lentement, sur sa face de pierre,
Une larme qu'un fils eût voulu recueillir.

Pourquoi ces pleurs, Strasbourg ? Strasbourg, vaillante fille,
Toi qui naguère osas arrêter Attila ?

« La France a célébré le jour de la Bastille,
« Et la fidèle Alsace, hélas ! n'était pas là !
« N'as-tu pas craint de voir, ô jeune République,
« Se dresser devant toi, le regard irrité,
« Les héros, ses enfants qui, dans la lutte épique,
« Ont scellé de leur sang l'antique Liberté ?
« Tu ne peux dignement fêter tes épopées,
« Si tu ne sais montrer, à la face du jour,
« Debout à tes côtés, les porteuses d'épées,
« Tes filles au cœur fort, Metz ainsi que Strasbourg. »

Voilà pourquoi pleurait la grande Inconsolée ...
Quand la terre frémit sous les pieds des chevaux
Et son œil vit, du haut de la superbe allée,
Couler majestueux un fleuve de drapeaux.
Et de l'Arc triomphal de la gloire française,
Où l'Allemand naguère hurla La Garde au Rhin,
Arrivaient des lambeaux de notre Marseillaise,
Chantée, aux quatre vents, dans les clairons d'airain.
Et le peuple enivré, comme pris de délire,
Saluait de ses cris chaque vieux régiment,
Et tout Paris vibrait comme une immense lyre ;
Et, doré du soleil, cet éblouissement
Passa comme un éclair vers la statue hautaine
Et, du flot des soldats coulant de toutes parts,

Montait comme un immense anathème à Bazaine,
Dans les frémissements des jeunes étendards !
Puis la nuit vint. Et, quand la dernière lumière
Jeta son dernier feu, que tout fut bien fini,
Terrible se dressa la Géante de pierre
Et j'entendis ces mots tomber dans l'Infini :

II

Elle sonnera, l'heure ! et la vieille Allemagne
Se dressant sur le lit du nouveau Charlemagne
Où le Destin a mis des lauriers à foison,
Regardera de loin, l'œil rempli d'épouvante,
Surgir tout doucement une lueur sanglante,
Qui, par delà [*sic*] les monts, rougira l'horizon.

Les femmes, pour mieux voir, courent vers les collines,
Entraînant les vieillards aux branlantes échines,
Et les petits enfants au sourire vermeil ;
Et, quittant pour le Rhin les neiges éternelles,
Les corbeaux voleront si nombreux que leurs ailes
De leur nuage noir voileront le soleil !

Oiseaux, qui vous appelle aux lugubres besognes ?
Quel charnier vous attire, ô mangeurs de charognes ?
Le Walhalla n'est-il pas encore assez plein ?
Les chevaliers germains ont dégrafé leur heaume,
Et la Mort, enchaînée aux pieds du vieux Guillaume,
Comme un dogue repu, dort tranquille à Berlin.

Oiseaux, le temps n'est plus aux grandes funérailles !
Qui peut vous appeler aux festins des batailles ?
Sur l'Europe étendu, le Colosse allemand,
Les pieds au mont Jura, la tête à la Baltique,
Peut laver sa main gauche au golfe Adriatique
Et sa droite à la mer du roi Canut le Grand !

On dira. Mais, passant, quelque vieille corneille
Croassera ces mots : L'Alsace se réveille !
Alors ils comprendront ces étranges lueurs
Nous reverrons les jours des grandes épopées,
Nous donnerons, joyeux, à boire à nos épées
Et du vieil étendard luiront les trois couleurs !

Et, dans ce coin volé de leur immense Empire,
Comme aux temps fabuleux racontés par Shakspeare [*sic*],
Les forêts de sapin marcheront vers le Rhin.
Nos morts de leurs tombeaux soulèveront les dalles
Et, des petits clochers aux vieilles cathédrales,
Le tocsin sonnera dans les cloches d'airain !

Car nous sommes les fils des tribus insoumises !
Leurs âmes, nos aïeux nous les ont bien transmises...
Les vieux ont arrêté la terrible Horde d'Or ;
Ceux-là leur ont lancé la guerre paysanne ;
La Lorraine a donné la grande vierge Jeanne
Et l'Alsace Kléber, l'enfant de Messidor !

Oui, le Temps lavera toutes les vieilles hontes !
L'éternelle Justice apurera les comptes,
Et tout sera payé, tout jusqu'au dernier liard !
Et, fleuve impérial, roulant de rouges ondes,
Rhin, tu diras aux mers, et vous, mers, aux deux Mondes,
Que le Droit sait primer la Force tôt ou tard !

III

O France, comprends-nous : Nous venons chaque année
Autour de ce sapin, pour dégonfler nos cœurs
Il faut nous pardonner cette seule journée :
Nous savons — tout un an — refouler nos douleurs !
Mais aujourd'hui, Patrie, avec la tête haute,
À ces petits enfants qui seront ton espoir,
À ces enfants, punis sans avoir fait de faute,
Nous apprenons quel est l'implacable devoir !

Poèmes de fer, « Au revoir ! »

À Léon Gambetta

(I)*Enfin donc votre pied ne souille plus la France,
*Et nos cœurs dégonflés, rouverts à l'espérance,
*Peuvent se retremper pour le prochain devoir.
*Nos petits grandiront en flairant votre trace,
*Et, par-dessus la Vosge [*sic*], en face de l'Alsace,
*Nous ne vous disons pas adieu, mais au revoir !

Elle sonnera l'heure [!] où [et] la vieille Allemagne,
Se dressant sur le lit du nouveau Charlemagne,
*Où Bismarck [le Destin a mis] a semé les lauriers à foison,
Regardera de loin, l'œil rempli d'épouvante,
Surgir tout doucement une lueur sanglante,
Qui, par delà [*sic*] les monts, rougira l'horizon.

Les femmes, pour mieux voir, courent vers les collines,
Entraînant les vieillards, aux branlantes échinés,
Et les petits enfants, au sourire vermeil. [;]
Et, quittant, pour le Rhin, les neiges éternelles,
Les corbeaux voleront si nombreux, que leurs ailes,
De leur nuage noir, voileront le soleil. [!]

Oiseaux, qui vous appelle aux lugubres besognes ?
Quel charnier vous attire, ô mangeurs de charognes ?
Le Walhalla n'est-il pas encore assez plein ?
Les chevaliers germains ont dégrafé leur heaume,
Et la Mort enchaînée aux pieds du vieux Guillaume,
Comme un dogue repu, dort tranquille à Berlin.

Oiseaux, le temps n'est plus aux grandes funérailles. [!]
Qui peut vous inviter aux festins des batailles ?
Sur l'Europe étendu, le colosse allemand, [Colosse]

Les pieds au mont Jura, la tête à la Baltique,
Peut laver sa main gauche au golfe Adriatique
Et sa droite à la mer du roi Canut le Grand !

Vous direz [On dira]. Mais passant quelque vieille corneille
Croassera ces mots : « L'Alsace, se réveille ! » [pas de guillemets]
Alors vous [ils] comprendrez ces étranges lueurs. [points de suspension]
On [Nous] reverra les jours des grandes épopées ; [points de suspension]
Nous donnerons, joyeux, à boire à nos épées,
Et du vieil étendard riront les trois couleurs !

Et, dans ce coin volé de votre [leur] immense empire, [Empire]
Comme aux temps fabuleux racontés par Shakspeare [*sic*],
Les forêts de sapin marcheront vers le Rhin.
Nos morts, de leurs tombeaux, soulèveront les dalles,
Et, des petits clochers aux vieilles cathédrales,
Le tocsin sonnera dans les cloches d'airain !

(VIII) *Sans pousser un soupir, sans verser une larme,
*À chaque homme la femme apportera son arme,
*Chassepot, pistolet, soc de charrue ou faux ;
*Et lui clouant au front notre vieille cocarde,
*Lui serrera la main en disant : « Dieu te garde !
*« En avant pour l'Alsace et la France ! Il le faut ! »

Et tout se lèvera, dès qu'aux bords de la Sarre,
On entendra de loin la joyeuse fanfare
Et le pas redoublé des tirailleurs français
Alors défiez-vous du moindre coin de route,
Du vagabond qui dort, de la chèvre qui broute,
De la chouette aux bois, du crapaud aux marais !

Car nous sommes les fils des tribus insoumises !
Leurs âmes, nos aïeux nous les ont bien transmises ! [points de suspension]
Les uns [vieux] ont arrêté l'antique Horde d'Or ;
Ceux-là [leur] vous ont lâché la guerre paysanne,
La Lorraine a donné la grande vierge Jeanne,
Et l'Alsace, Kléber, l'enfant de messidor ! [Messidor]

Et le sang [Oui, le Temps] lavera toutes nos vieilles hontes !
*Les Shyloks [*sic*] couronnés acquitteront leurs comptes,

[L'éternelle Justice apurera les comptes]

*Œil pour œil, dent pour dent, coup pour coup, liard pour liard !

[Et tout

sera payé, tout jusqu'au dernier liard !]
Et, fleuve impérial, roulant de rouges ondes,
Rhin, tu diras aux mers et vous, mers, aux deux mondes, [Mondes]
Que le Droit sait primer la Force tôt ou tard !

(XII) *Et maintenant partez, front lauré, poche pleine !
*Emportez les écus ! Nous, nous gardons la haine,
*La haine, qu'au foyer nous avons fait asseoir,
*Qui prend nos nouveau-nés pour leur bronzer les âmes,
*Qui souffle ses fureurs aux baisers de nos femmes,
*Et qui nous fait vous dire, Allemands : Au Revoir !

« L'Anniversaire », d'Eugène Manuel

I

La France, s'éveillant ce matin, entendit
Une voix pénétrante et claire qui lui dit :

« France, réjouis-toi : tu le peux, cette année !
Le sort est conjuré, l'épreuve est terminée.
Après la guerre, après la honte, après la nuit,
Ta lumière rayonne et ton aube reluit.
Dépouille, il en est temps, la robe douloureuse !
Assez de deuil ! Sois fière aujourd'hui, sois heureuse :
Car jamais l'étranger, dans sa froide raison,
N'aurait imaginé plus prompte guérison,
Ni prévu, te jugeant débile et résignée,
Une vigueur pareille, après cette saignée !
Poursuis ta destinée en pleine liberté.
Ordre, travail, honneur, richesse, dignité,
Tous ces biens qu'on t'avait ravis, tu les retrouves ;
Tu dis : « Je suis la France encore ! » et tu le prouves ;
Et l'ombre qui voilait ton front fuit loin de toi.
Les peuples étonnés, — ceux dont tu fus l'effroi,
Ceux dont tu fus l'appui, ceux dont tu fus l'envie, —
A te voir d'un tel pas remonter à la vie,
Reconnaissant ta sève et ton sang généreux,
Sentent confusément que tu grandis pour eux.
Tu n'as plus à lutter, tu n'as plus à proscrire :
Souris ! Tout l'univers le sait gré de sourire !

II

Et la France à la voix répondit : « Je ne puis !
Je sais ce que j'ai fait ; je sens ce que je suis ;
Je doutais de moi-même et ployais sous l'outrage !
Oui, je me suis levée et j'ai repris courage ;
Oui, j'ai fait travailler mon corps et mon cerveau ;
Aux bords que j'arrosais j'ai repris mon niveau ;
El, provoquant les bras à la lutte féconde,
Au banquet de la paix j'ai convié le monde.
Les sillons sont partout rouverts, et nous semons !
L'air libre des sommets dilate mes poumons :
Car la Liberté, calme et pure, est une cime !
Oui, j'ai vaincu la haine et j'ai forcé l'estime.
Mais, pour sourire ici, j'ai trop pleuré là-bas ;
Et, quant à dépouiller mon deuil, — n'y comptez pas !
Une part de ma chair dans la tombe est scellée :
L'Alsace ne veut pas que je sois consolée ;
La Lorraine me dit : « Ma mère, pense à nous ! »
Oui, j'ai des fils vaillants et forts, graves et doux,
Qui, prodiguant l'amour à ma tendresse avide,
Se serrent au foyer pour y masquer un vide !
Mais il est des regrets que nul baiser n'endort :
O mes amis vivants, je songe à l'enfant mort !

Quelle femme au tombeau de son fils s'accoutume ?
Toute mère l'a dit, ce mot plein d'amertume,
Au plus profond du cœur vainement comprimé :
« Celui que j'ai perdu, c'était le plus aimé ! »

III

Va, France, tu fais bien de nourrir ta tristesse :
Non pas pour stimuler la Muse prophétesse,
Ni prématurément concevoir et nourrir
Des chants provocateurs qui bravent l'avenir !
Nous avons trop payé la menace vulgaire :
La paix a des secrets plus profonds que la guerre.
Mais tu fais bien d'avoir au cœur, fidèlement,
La blessure vivace et son déchirement;
D'en aimer la souffrance, et, d'année en année,
De raviver en toi ta douleur obstinée !
Oh! faites-le souvent, pauvres cœurs éprouvés,
Le voyage sacré du souvenir! Rêvez !
Le rêve est toujours libre, et, devant une larme,
Même aux pays vaincus, la victoire désarme !
On n'a pas eu l'idée encore de punir
Le crime de pleurer et de se souvenir.
Vivez avec vos morts, vos absents, vos reliques !
Poètes, murmurez des chants mélancoliques !
Surtout ne dites pas, — ce serait tenter Dieu ! —
Ne dites pas : « Adieu, Lorraine ! Alsace, adieu ! »
Cette terre qui parle et qui vous reconforte,
Vous ne la foulez plus là-bas : on vous l'apporte !
Et comme, au bois voisin de l'enclos paternel,
Vous ne pouvez parer l'arbre aimé de Noël,
C'est l'arbre qui s'exile, et c'est lui qui voyage :
On vous partage ici, brin par brin, son feuillage ;
Et la branche, au foyer morne où nous la fixons,
De la forêt natale a gardé les frissons !

IV

Enfants, pour vous surtout cette journée est sainte :
Car un enseignement monte de cette enceinte.
Vous étiez — de là-bas quand vous êtes partis —
Les uns à peine nés, les autres tout petits ;
Plus d'un même, en ces temps de police sommaire,
A pris sa part d'exil dans le sein de sa mère !
On vous apprend ici la Patrie : on vous dit
Comment décline un peuple, et comment il grandit ;
Comment, sans repousser le rêve humanitaire,
Il faut être un pays, une race, une terre,
Une âme, un souvenir, un héritage, un droit !
Et que, si pour l'amour ce globe est trop étroit,
L'honneur et le devoir y seraient trop au large ;
Et que le drapeau sert au fusil que l'on charge ;
Que du sol des aïeux sort le meilleur de nous,
Et qu'il faut adorer la Patrie à genoux !
Vos mères, en pressant de baisers vos fronts roses,
De tant de pleurs versés vous rediront les causes.

Vous, enfants, notre espoir et notre cher souci,
Faites-vous regretter là-bas, bénir ici ;
Et que la France, un jour, ou farouche ou sereine,
Retrouve en vous les fils d'Alsace et de Lorraine !

Tableau 2 : Activité poétique des combattants

	AUTEUR	DATE N/D	NOTICE	SERVICE
1	AGUILÉ Jules pseudonyme de Émilien DENIS	1849 - ?		Conscrit
2	BADER Louise		Directrice de la <i>Revue populaire</i> de Paris (1866-1870) ; femme de lettres ; membre de la <i>Ligue du progrès social</i> à partir de 1885	Infirmière pendant le siège à l'Ambulance de Passy
3	BAJU Henri	1847- 1892	Avocat à la cour d'appel de Limoges	Il s'inscrit dans le corps des Zouaves et participe aux combats des Volontaires de l'Ouest
4	BANVILLE Théodore de	1823- 1891	Poète, l'un des grands maîtres du Parnasse ; chevalier de la Légion d'honneur (1858)	Garde national au 20 ^e bataillon de la 2 ^e compagnie
5	BLANCHECOTTE Augustine-Malvina	1830- 1897	Poétesse et féministe ; professeure de français	Infirmière pendant la guerre
6	BONNEFOY Marc	1840- 1896	Capitaine d'infanterie de l'armée française ; homme de lettres ; chevalier de la Légion d'honneur (1887)	A fait la campagne de 1870-1871 avec le grade de Lieutenant (a obtenu le grade de Capitaine en 1874) ; réformé pour infirmités incurables. « A fait en 1870, après la capitulation de Strasbourg, des démarches répétées, mais infructueuses, pour être échangé contre un officier prussien (pièces officielles à l'appui). Pour cause d'infirmités contractées pendant la guerre, a été forcé de se faire mettre en non-activité le 23 juillet 1878 et en retraite le 21 novembre 1880 »
7	CHABRILLAN Céleste	1824- 1896	Prostituée, entraîneuse, galante, écrivaine, comédienne, puis auteure de romans et de pièces de théâtre, directrice de théâtre	Infirmière dans l'Association des Sœurs de Paris
8	COPPÉE François	1842- 1908	Poète parnassien, romancier et auteur dramatique ; archiviste de la Comédie-Française (1878-1884) ; lauréat de l'Académie française en 1872 (<i>Les Humbles</i>) ; membre de l'Académie française (élu en 1884) ; chevalier (1876) Officier (1888) puis Commandeur (1896) de la Légion d'honneur	Garde national
9	CLOUTIER			Brigadier à la 3 ^e batterie de l'artillerie mobile de la Meurthe
10	DANER E.			Ex-zouave au 1 ^{er} régiment d'Afrique
11	DEFER Paul			Garde au 30 ^e Bataillon, 2 ^e Compagnie de Guerre
12	DELPIT Albert	1849- 1893	Auteur dramatique, poète et romancier ; il fut secrétaire d'Alexandre Dumas père ; lauréat de l'Académie française en 1871 avec <i>L'Invasion</i>	Engagé comme garde mobile
13	DÉROULÈDE Paul	1846- 1914	Poète, auteur dramatique et romancier ; fondateur de la "Ligue des patriotes" (en 1882) ; député de la Charente ; licencié en droit ; lauréat de l'Académie française en 1873 (avec <i>Les Chants du soldat</i>) ; chevalier (1872) de la Légion d'honneur	Sous-lieutenant au 1 ^{er} régiment de marche des tirailleurs algériens ; il est fait prisonnier, s'évade et rejoint les tirailleurs algériens dans l'armée de Bourbaki ; il participe ensuite à la répression de la Commune de Paris
14	Des ESSARTS Emmanuel	1839- 1909	Poète, auteur de comédies et d'ouvrages littéraires, proche des parnassiens ; membre de la Société des Gens de lettres ; agrégé de lettres et professeur dans plusieurs lycées puis à l'Université de Dijon et de Clermont-Ferrand ; a collaboré au <i>Nain jaune</i> , à <i>l'Illustration</i> , à la <i>Gazette de Paris</i> ; chevalier (1884) de la Légion d'honneur	Officier pendant la guerre
15	DESBORDES A.	18...- 19...	Horloger ; franc-maçon	Capitaine au 212 ^e bataillon

	AUTEUR	DATE N/D	NOTICE	SERVICE
16	DESPIERRES Léon	1842 ? - ?	Ouvrier imprimeur	Fourrier à la 2 ^e compagnie du 119 ^e bataillon de la garde nationale ; il participe à la Commune de Paris, condamné en 1872, il sera amnistié en 1879
17	DOMERGUE Anatole		Soldat	Mobile du Rhône
18	DOUAY Amédée		Soldat	Garde national du 83 ^e bataillon de la 8 ^e compagnie
20	DUGUÉ Ferdinand	1816-1913	Auteur dramatique, romancier, poète ; vice-président de la Société des auteurs dramatiques ; chevalier de la Légion d'honneur (1872 ?)	Désigné comme délégué de la Défense nationale pour le canton nord de Chartres
21	ERNST Amélie	1834-1889	Poétesse, lectrice à la Sorbonne et actrice sous le nom de Lévy Siona	Elle sert dans le service d'ambulance en Suisse
22	GALLET Louis	1835-1898	Librettiste et auteur dramatique. Directeur de l'hôpital Lariboisière (Paris), puis inspecteur de l'Assistance publique	Hospitalier pendant la guerre
23	GRANDMOUGIN Charles	1850-1930	Poète et librettiste	Ex-volontaire du bataillon Bourras
24	JOUVEAU Elzéar	1847-1917	Issu d'une famille paysanne modeste, il obtient un emploi de facteur de postes ; poète ; écrit notamment en français ; membre du Félibrige, frange traditionaliste	En 1870, il s'engage comme musicien à l'armée du Rhin, et il est fait prisonnier à Metz lors de la capitulation de Bazaine le 27 octobre 1870 ; il est interné à Dresde durant 9 mois. C'est là que, pour tromper sa mélancolie et sa nostalgie, il se met à composer des vers en français
25	LAGORCE Henri de			Volontaire
26	LANGLADE Alexandre	1820-1900	Poète-paysan, républicain, il refuse le félibrige provençal et soutient le languedocien ; engagé dans l'armée, il fait les campagnes de 1840-41 ; en 1846, il quitte l'armée et reprend le domaine agricole familial ; en 1889, il obtient un titre d'ancien militaire, un bureau de tabac-régie jusqu'en 1894 ; majoral du Félibrige (1876-1900)	Il s'engage dans la garde nationale avec le grade de chef de bataillon
27	LEDEUIL Édouard Abeille	1838-1905	Officier militaire ; homme de lettres ; directeur de la Librairie française à Bâle, Suisse ; chevalier de la Légion d'honneur 1870	Ex-Lieutenant-Colonel des francs-tireurs de Paris-Châteaudun
28	NORMAND Jacques	1848-1931	Avocat ; poète, romancier et auteur dramatique ; membre de l'Académie de Marseille (élu en 1905) ; diplômé de l'École des chartes (promotion du 19 janvier 1875) ; chevalier de la Légion d'honneur (1892)	Engagé volontaire dans les gardes mobiles : 8 ^e bataillon des mobiles de la Seine ; sous-lieutenant de réserve au 31 ^e régiment d'artillerie ; lieutenant 4 ^e régiment cantonal d'artillerie
29	OGIER D'IVRY Édouard Louis Marie	1843-1902	Chef d'escadron au 1 ^{er} régiment des Hussards ; chevalier de la Légion d'honneur en 1889	A fait la campagne de 1870-1871 avec le grade de lieutenant
30	PERCHET Charles			Capitaine de la 6 ^e compagnie du 1 ^{er} bataillon des volontaires de la Côte-d'Or
31	PITTIÉ Francis	1829-1886	Général de division, a été secrétaire général de la Présidence de la République ; commandeur (1871) puis Grand Officier (1886) de la Légion d'honneur	Colonel du 68 ^e régiment d'infanterie, Armée du Nord ; fait prisonnier de guerre à la capitulation de Metz puis évadé le 3 novembre 1870
32	PLESSIS Frédéric	1851-1942	Latiniste ; poète parnassien, romancier ; professeur à la Sorbonne ; officier de l'Instruction publique ; membre de la Ligue de la patrie française ; chevalier (1921) puis officier (1939) de la Légion d'honneur	Engagé pour cinq ans dans les équipages de la flotte (Brest) comme élève chirurgien – dans le dossier de la base Léonore le service indiqué est de six mois ; il a dû rester en service comme civil dès la fin de la guerre.
33	POLLET Auguste de la Bassée	1841-?	Membre de l'Académie des poètes de Paris	Engagé dans l'armée du Nord, il a pris part aux batailles de Bapaume, de Pont-Noyelles et de St. Quentin ; blessé, il est fait prisonnier et reste à Coblenz pour deux mois
34	POTIER Edmond	18...-1879	Parolier	Caporal de la 3 ^e compagnie de guerre, 7 ^e bataillon
35	PRÉVEL Édouard		Soldat	8 ^e compagnie du 148 ^e bataillon de la garde nationale

	AUTEUR	DATE N/D	NOTICE	SERVICE
36	RICARD Louis-Xavier de	1843-1911	Journaliste et poète ; rédacteur du <i>Parnasse contemporain</i> ; majoral du Félibrige (1888)	Il fonde en 1870 <i>Le Patriote français</i> , dont les trois premiers numéros lui attirent les foudres de la justice impériale, et, pour se soustraire à ses atteintes, il se réfugie quelque temps en Suisse. Après le 4 septembre, il revient à Paris. Pendant le premier siège, il est incorporé au 69 ^e bataillon de la Garde Nationale, commandé par Blanqui, puis il s'engage dans le 14 ^e bataillon des Mobiles de la Seine. Il se range parmi les partisans enthousiastes de la Commune. Il est nommé sous-délégué du Jardin des Plantes. Il collabore au <i>Journal officiel</i> de la Commune
37	RICHET Charles	1850-1935	Physiologiste français, lauréat du prix Nobel de physiologie ou médecine de 1913	Ambulancier
38	RIVET Gustave <i>pseudonyme</i> HECTOR l'ESTRAZ	1848-1936	Auteur dramatique et poète ; collaborateur au journal <i>L'Homme libre</i> de Louis Blanc ; député puis sénateur de l'Isère (1883-1924), questeur de la Chambre	Ambulancier
39	ROBERT Édouard-Henri	1833-?	« Ancien inspecteur des lignes télégraphiques du Haut-Rhin, Chef du service de télégraphe à Belfort pendant le siège (novembre 1870 – février 1871), en retraite ; ancien secrétaire du groupe havrais de la Ligue de l'Enseignement (1868-1870) ; chevalier de la Légion d'Honneur (1872), officier d'Académie »	Chef du service de télégraphe à Belfort pendant le siège (novembre 1870 – février 1871)
40	SIEBECKER Édouard	1829-1901	Homme de lettres et secrétaire d'Alexandre Dumas et d'Augustin Thierry, il devient l'un des principaux auteurs du mouvement revanchiste. Il est décoré de la Légion d'Honneur en 1880 pour ses récits patriotiques ; membre du comité directeur de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine et de la Ligue des Patriotes ; fondateur de l'Union patriotique de France ; secrétaire de l'Association des gambettistes (1894)	Engagé volontaire en 1849 dans le 3 ^e Régiment d'Infanterie de ligne ; capitaine à l'état-major de la Garde nationale ; publiciste
41	SILVESTRE Armand	1837-1901	Écrivain, poète, conteur, librettiste et critique d'art ; membre de la Ligue de la patrie française (ligue antidreyfusarde) et décoré de la Légion d'honneur (1886)	Après avoir abandonné la carrière militaire pour se consacrer à la littérature, pendant la guerre de 1870 il reprend du service avec le grade de capitaine
42	TESSIER Henri	18...-1913 ?	Auteur dramatique	Soldat au 2 ^e régiment de Paris
43	THEURIET André	1833-1907	Romancier, poète et auteur dramatique ; membre de l'Académie française (1896) ; chevalier (1879) puis officier (1895) de la Légion d'Honneur	Engagé dans le 19 ^e bataillon de la 2 ^e compagnie de la garde nationale de la Seine il participe à la bataille de Buzenval
44	TURBIN Jacques <i>pseudonyme</i> de Charles KELLER	1843-1913	Poète et militant politique ; membre de la Commune de Paris ; fondateur de l'Université populaire et de la Maison du peuple à Nancy	Il fait la campagne de 1870 dans une compagnie de francs-tireurs et dans la légion des mobilisés d'Alsace-Lorraine
45	VERLAINE Paul	1844-1896	Poète	Enrôlé dans la Garde nationale

Tableau 3 : Les femmes

	ÉCRIVAIN	N/D	PROFIL	ÉCRITURE sur la guerre de 1870	ANNÉE
1	ACKERMANN Louise	1813-1890	Poétesse philosophe ; collabore au Parnasse	« X L'homme à la nature » ; « XI La guerre » In <i>Poésies Philosophiques</i>	1871
2	BADER Louise	1821-1891	Directrice de la <i>Revue populaire</i> de Paris (1866-1870) ; femme de lettres ; membre de la Ligue du progrès social à partir de 1885	<i>La Couronne civique</i>	1872
3	BARUTEL Adolphine née Bonnet	18..-19..		« Notre Force », ode présentée au concours de l'Académie des Jeux floraux	1873
4	BLANCHEOTTE Augustine-Malvina	1830-1897	Poétesse et féministe et professeure de français ; appartient à la classe ouvrière (couturière)	« À Victor Hugo »	1870
5	BOMPAR Amélia de			« La France envahie, poème. Nos désastres. Sedan, premier chant » ; « L'invasion »	1870
6	CASALE François pseudonyme de SCHALLER Élisabeth	18...-19...	Romancière	<i>Quand Même ! Échos d'Alsace-Lorraine. Poésies</i>	1885
7	CASELLA LACOMBE Félicie			« La guerre de France de 1870, poème patriotique »	1871
8	CHABRILLAN Céleste de	1824-1909	Comtesse ; entraîneuse, écuyère, comédienne, puis auteur de romans et de pièces de théâtre	« Union. À mes amis de Belleville » (X)	1870
9	ECHEZ Marguerite de l'			« L'Agonie du soldat »	1893
10	ERNST Amélie	1834-1889	Poétesse, lectrice à la Sorbonne et actrice sous le nom de Lévy Siona	<i>Rimes françaises d'une Alsacienne + Rimes françaises d'une Alsacienne (Anciennes Et Nouvelles)</i>	1873 - 1880
11	FLEURIOT Zenaïde	1829-1890	Romancière	« Siège de Paris. Entre absents. Réponse à la lettre d'un mobile breton » ; « Siège de Paris. Entre absents. Aux Mères françaises »	1871
12	GOIRAND Léontine pseudonyme Félibresse d'Arène	1853-1923	Poétesse, écrit en occitan	« A Jano d'Arc / À Jeanne d'Arc », In <i>Les Félibres. Per l'Alsacio-Lourreno (Pour l'Alsace-Lorraine). Manadet de verses franceses, lengodouciens e provençals.</i>	1883
13	HENRIOT Emma			« Souvenirs des phases de l'envahissement l'invasion en 1870, Paris pendant le siège, la capitulation, l'entrée des Prussiens à Paris, la paix »	1871
14	JENNA Marie pseudonyme de Céline Renard	1834-1887	Poétesse	« Après la bataille »	1871
15	LESGUILLON Hermance	1812-1882	Romancière et poétesse	<i>Le prisonnier d'Allemagne</i> , scène à trois personnages	1871
16	MICHEL Louise	1830-1905	Femme de lettres ; institutrice ; militante politique ; déportée en Nouvelle-Calédonie (1873-1880)	« Les Vengeurs »	1871
17	MONTET Léontine			« Gens à pendre »	1871
18	MONTLAVILLE Yvonne de (baronne)			« Le Drapeau » + <i>Les Voix de la Liberté (?)</i>	1873
19	PERRONNET Amélie	1832-1903	Auteure et compositrice ; femme de lettres ; chansonnière	« Monsieur et madame, épisode de la guerre (vers) »	1872
20	ROUY D.			« Allons, Paris, debout ! »	1870
21	SIEFERT Louisa	1845-1877	Poétesse ; collabore au Parnasse	<i>Les Saintes colères</i>	1870
22	SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES (poètes retenus Anaïs SEGALAS)	1819-1895	Poétesse et auteure dramatique	« Une famille lorraine », In <i>L'Offrande : aux Alsaciens et aux Lorrains</i>	1873
23	VIALA Céleste			<i>Lyre patriotique et historique (Guerre de 1870) Panégyrique De M. Thiers (En Vers)</i>	1872
24	WALDOR Mélanie	1796-1871	Romancière, poétesse et dramaturge	« La France »	1870
25	WHELAN Louisa	18..-18..		« Le vent du nord » (X)	
26	par une Française			<i>Deuils et Espérances</i>	1872

III TROISIÈME PARTIE

LA POÉSIE DE LA GUERRE :

LE CORPUS POÉTIQUE À L'HEURE DES ÉVÉNEMENTS

III.1 DESCRIPTION DU CORPUS POETIQUE

La recherche visait initialement à créer et analyser toute la production poétique (éditée, parue dans les journaux et imprimé sur feuilles volantes) inspirée par la guerre de 1870 et à faire ressortir le discours patriotique tel que la littérature le charrie, avec un empan chronologique assez large (des années soixante-dix à la fin du siècle). La recherche visait la création d'une collection la plus exhaustive possible afin qu'elle puisse être source et inspiration pour d'autres chercheurs désireux de l'exploiter pour d'autres analyses. Ces recherches ont abouti à la collection que l'on propose en annexe.

Toutefois, plusieurs écueils sont survenus et nous ont obligée à un recadrage important. La collecte, la gestion et la préparation d'un nombre important de textes s'est heurtée au temps dont on dispose mais également à des circonstances indépendantes de notre volonté. En début de quatrième année de doctorat nous avions prévu au moins deux séjours ultérieurs en France pendant les premiers mois de l'année 2020 : ces voyages de recherche ont dû être annulés. L'objectif primaire était de terminer la vérification d'un nombre important de textes à la BnF (et consultation archives de la Bibliothèque de l'Arsenal) : cette étape aurait permis l'élargissement de la collection et l'écartement des textes incohérents. Le deuxième objectif était de consulter les archives du musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion situé à Gravelotte. En revanche, un écueil éminemment technique a influencé l'étude des poésies et nous a conduit à remettre en cause les coupes chronologiques. La préparation des textes (conversion des textes en format .txt et .xml⁵⁰⁶) a requis plusieurs mois de travail pour l'année 1870-1871 ; de plus, l'étude de la métrique requiert une double préparation (d'abord en format .txt et ensuite en format .xml), ce qui prendrait un temps très long pour les textes des décennies suivantes. Pour ces raisons on a opté pour reconduire à plus tard l'analyse de l'ensemble des textes recueillis.

Le corpus sera donc limité à la seule période de la guerre et sera observé et analysé à travers le logiciel d'analyse textométrique (III.3). Dans un premier temps on examinera les éléments paratextuels des textes qui concourent à la narration de la guerre et à l'édification de discours patriotique tout comme tout autre élément rhétorique (III.2). L'abrégement du corpus d'analyse permettra d'inclure les textes qu'on avait dans un premier temps écarté (production de textes éphémères) ainsi qu'une focalisation sur les trajectoires que prend un texte.

L'hétérogénéité des supports permettra par conséquent d'apprécier et de comparer la réaction des deux pratiques littéraires (le littéraire et le populaire) au même événement historique (III.3). Un dernier élément d'analyse portera sur les poésies déclamées en temps de siège à la Comédie-Française et dans les théâtres de Paris (III.6).

Extension du corpus

Le numéro total des écrivains recensés est de 245 pour un total de 949 textes versifiés édités, imprimés ou publiés dans les quotidiens. On recense vingt anonymes, quarante textes dont on n'a pas trouvé la trace et huit épisodes dramatiques.

III.1.i Production éditée

Les maisons d'éditions qui publient des poésies sur la guerre sont nombreuses : Lemerre, Alcan-Levy, Michel-Levy, Claman-Levy, Lacroix-Verbækhoven, Dentu, Lachaud, Flammarion, Tresse, Ollendorf, Léon Vanier, Charpentier, Le Chevalier, Librairie Internationale, Librairie artistique, Librairie des Bibliophiles, Glady, Ghio, parmi les plus importants.

On ne s'en doutera pas, le centre de l'édition est Paris. Il faut quand même préciser que la participation des éditeurs est très différente : le jeune éditeur Alphonse Lemerre est celui qui remporte le nombre le plus haut de publications en temps de guerre, trente publications (soixante-deux dans la collection globale) pour un total de cent cinquante-sept textes, les autres se plaçant bien en-dessous de cet échelon (Lachaud par exemple est présent avec quatorze publications, Dentu avec huit) — sans considérer les rééditions des années suivantes. D'autres centres d'édition de province et même étrangers sont à souligner : Pierre-Felix Girard et Perrin à Lyon ; Falip-Tastu à Perpignan, Berger-Levrault qui publie à Paris et à Nancy ; Forest et Grimaud à Nantes ; les maisons Feret et Lafargue à Bordeaux ; Alexandre Sacré à Bruxelles ainsi que Lacroix-Verbækhoven qui est présent à également à Livourne en Italie⁵⁰⁷ ; A. Repos et Hetzel maisons belges ; Richard à Genève et Imer et Lebet à Lausanne ; Perrier à Oran⁵⁰⁸. Et enfin, les imprimeurs contribuent de manière significative à la publication des textes sur la guerre, des feuilles volantes surtout, mais l'on rencontre également des opuscules ou brochures plus soignées.

⁵⁰⁷ Une perspective d'ouverture que l'on propose consiste dans l'étude des auteurs traduits et la traduction italienne proposée au lectorat italien.

⁵⁰⁸ La deuxième perspective que l'on propose est l'étude des auteurs et des ouvrages qui rejoignent l'Algérie et une enquête approfondie sur la parole poétique des (é)immigrés alsaciens et lorrains en terre d'Algérie. Il s'agit d'un axe de recherche que l'on a dû sacrifier dans cette étude.

La maison Lemerre : un éditeur pour publier les pièces patriotiques et une arrière-boutique pour les déclamer

Alphonse Lemerre est célèbre pour être l'éditeur des Parnassiens situé Passage Choiseul à Paris (désormais la librairie est démantelée). En 1862 il reprend la librairie de son employeur et commence son aventure d'éditeur, d'abord en rééditant des vieux manuscrits retrouvés dans le magasin, ensuite des recueils, la revue *L'Art* et petit à petit le lieu se transforme en lieu d'échanges, projets et lectures : « <l>a librairie devient rapidement l'état-major du Parnasse [...], sert de tribune à un petit groupe littéraires, mais accueille en même temps une foule de [jeunes] poètes qui dissimule l'homogénéité du groupe ». En effet, à l'époque les jeunes poètes représentent un risque pour la majorité des éditeurs parisiens, Lemerre dans cette atmosphère où il rencontre des poètes de sa génération et des maîtres reconnus, comme Leconte de Lisle et Banville, trouve réconfort et soutien dans son projet de publication des poètes de la Pléiade et dans l'ambition de devenir un point de repère pour les poètes débutants ou inédits⁵⁰⁹. Le risque envisagé par les autres éditeurs est surmonté par une mise en place d'un contrat inhabituel, en créant sa propre marque (dont la devise « Fac et spera » associée à l'homme à la bêche deviennent son symbole) et en rééditant les classiques (« Collection Lemerre », 1868) d'une façon plus moderne pour attirer à la fois un public large et un public spécialisé. Il entreprend également la réédition de textes rares dans la collection « Bibliothèque d'un curieux » (1867) et les contemporains dans la collection « Petite Bibliothèque littéraire » (1868) qui fit sa renommée et son succès (format en-12, soin des caractères et du papier, mise en page proche des Elzévir et maniabilité apte aux exigences de la modernité) ; il publia les trois recueils du *Parnasse contemporain* (1866, 1871, 1876) et les recueils individuels des poètes qui animent son entresol. Toutefois, la fortune de Lemerre est fort critiquée : sa gestion des affaires et du droit d'auteur font le malheur de bon nombre d'écrivains, parmi lesquels Leconte de Lisle même, qui a pourtant contribué à son succès⁵¹⁰.

La guerre franco-prussienne éclate et ce sera pour lui l'occasion de se faire témoin de l'événement en publiant des poésies patriotiques. Il publie non seulement recueils de poésies,

⁵⁰⁹ Y. MORTELETTE, *Op. cit.*, « La librairie Lemerre », p. 187-204.

⁵¹⁰ *Id.* p. 338 ; en l'absence d'une biographie sur l'éditeur voir le billet paru dans le *Dictionnaire des éditeurs français du XIX^e siècle* disponible en ligne sur le portail *Hypotheses.org*, Eddy NOBLET « Alphonse Lemerre (1838-1912), "l'éditeur des poètes" », octobre 2020, https://def19.hypotheses.org/1914#_ftn22 ; on lira également l'article de blog de Jean-Paul FONTAINE, « Alphonse Lemerre, "le Barbin des jeunes poètes" », 2014, <http://histoire-bibliophilie.blogspot.com/2014/02/alphonse-lemerre-le-barbin-des-jeunes.html> [dernière vérification mars 2022].

mais aussi de petites brochures publiées pour la récitation dans les théâtres⁵¹¹. Lemerre publie pendant la guerre dix-huit auteurs pour un total de deux-cent dix poésies, recueils et pièces isolées toutes confondues. Parmi les écrivains les plus célèbres notons Banville, Bergerat (il publie les poèmes récités à la Comédie-Française devenus célèbres en peu de temps qui seront ensuite recueillis dans *Poèmes de la guerre 1870-1871*), Coppée (« La lettre d'un mobile breton » et « Fais ce que dois » pièces récitées dans les théâtres dont le succès fut immédiat et seront reprises dans le recueil *Écrit pendant le siège*), Dierx (« Le paroles du vaincu »), Glatigny (« Rouen 1431-1870 »), Leconte de Lisle (« Le sacre de Paris » et « Le soir d'une bataille »), Mendès (« Odelette guerrière »), Siefert (*Les saintes colères*), Soulyard (*Pendant l'invasion*), Theuriet (« Les paysans de l'Argonne », « Le legs d'une Lorraine »). Ce n'est pas seulement la jeune génération que Lemerre publie mais aussi ceux de la génération de trente : Leconte de Lisle, Lacaussade (« Cri de guerre ! Vae victoribus. Vers » et « Le siège de Paris. Vers ») et Soulyard. Parmi les plus jeunes, outre Bergerat, Coppée, Mendès et Siefert, rencontrons aussi Jean Aicard (dont on n'a pas pu retrouver son recueil *Les rebellions et les apaisements*) et Frédéric Damé (« L'invasion 1792-1870 »). De la génération de 50, nommons Charles Diguët (*L'épopée prussienne*), Felix Frank (*Les Chants de colère. L'empire. L'invasion. Les épaves*), Joseph Poisle-Desgranges (*Pendant l'orage*) et Armand Renaud (*Au bruit du canon*). Les auteurs gravitent autour du cercle parnassien ce qui fait la fortune de l'éditeur Alphonse Lemerre qui édite leurs poèmes et s'occupe également de publier les recueils, les œuvres poétiques, etc. L'un des maîtres de poésie Banville, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, revendique même dans sa préface son choix d'écrire des vers de circonstance. Le succès sera tellement important qui fera dire au spécialiste Philippe Andès qu'il a écrit *le livre sur la guerre*⁵¹².

L'initiative de Lemerre ne s'arrête pas à la simple publication de poésies isolées. Édouard Thierry observe dans son Journal sur l'activité du théâtre pendant la guerre que Lemerre organise aussi des soirées de bienfaisance aux Bouffes-Parisiens, non loin de sa librairie, avec l'aide de Coquelin aîné⁵¹³. En outre, tout en profitant du succès des pièces obtenu

⁵¹¹ On ne sait pas si ces plaquettes sont mises en vente au profit d'œuvres de bienfaisance lors des récitations. Édouard Thierry, administrateur du Théâtre Français, ne le précise pas systématiquement dans son Journal.

⁵¹² Voir § III.2.iii.

⁵¹³ La note donne à la fois un aperçu de la rigueur de l'hiver et de la façon dont Thierry enregistre les événements : c'est toujours l'occasion pour souligner qu'au Théâtre-Français les soirées ont toujours plus de succès qu'ailleurs. « À la soirée des Bouffes-Parisiens, pas trop de monde. Public de Parnassiens. Froid glacial, de la fumée sans feu. Les haleines faisaient un brouillard derrière lequel les artistes ne voyaient pas les spectateurs. — On s'est réchauffé avec un thé offert par l'éditeur Lemerre. Au fond, c'est Lemerre qui avait fait organiser la soirée par Coquelin. Maubant ne s'est pas présenté ; mais Coquelin était prévenu. « Le Maître d'école » n'a pas réussi autant que chez nous. Les honneurs

par la déclamation des comédiens le plus en vue et du succès dérivant de la publication dans les quotidiens, il entreprend de regrouper les pièces le plus importantes et de donner à ce groupe le titre « La Poésie pendant le siège ». Or, s'il a regroupé en volume toutes les pièces ou s'il s'agit d'un expédient éditorial pour signaler les autres pièces sur la guerre, il n'est pas clair car la quatrième de couverture (voir l'image de celle de « Strasbourg » de Bergerat) informe du prix de chaque poésie. Une ultérieure quatrième de couverture regroupe les poésies sous le titre « Poèmes nationaux » (« Siège de Paris » de Lacaussade). Un troisième indice de publication collective vient d'une recherche dans le portail « Livre Rare Book » qui témoigne de l'existence d'un exemplaire titré « Guerre 1870/71 » où seraient inclus dix poèmes (« L'Éloge » d'Alexandre Dumas, « Les Cuirassiers de Reichshoffen » et « Le maître d'école » de Bergerat, « Odelette guerrière » et « La colère d'un franc-tireur » de Mendès, « Le sacre de Paris » et « Le soir d'une bataille » de Leconte de Lisle, « Le paysans de l'Argonne » de Theuriet, « La lettre d'un mobile breton », de Coppée, « Les cloches du soir » de Émile et Édouard Clerc). Là encore, il n'est pas clair s'il s'agit d'un groupement fait par l'éditeur, ou si le volume est un groupement qu'un individu désireux de réunir les pièces sur la guerre a demandé auprès d'un relieur.

de la soirée paraissent avoir été pour Catulle Mendès ; mais Bornier en réclame aussi sa part. » *Op. cit.*, note du 5 janvier 1871, p. 232-233.

Afin de compléter l'étude sur la récitation des poésies patriotiques, le travail de consultation des archives des Bouffes-Parisiens ainsi que celles des théâtres principaux de Paris reste à faire.

LIBRAIRIE D'ALPHONSE LEMERRE

47, PASSAGE CHOISEUL, A PARIS.

Dernières publications.

LA POÉSIE PENDANT LE SIÈGE :

LECONTE DE LISLE. . .	<i>Le Sacre de Paris</i> , 1 vol. in-18. . .	» 50
—	<i>Le Soir d'une bataille</i> , 1 vol. in-18. . .	» 50
FRANÇOIS COPPÉE . . .	<i>Lettre d'un Mobile breton</i> , 1 vol. in-18.	» 50
ÉMILE BERGERAT. . .	<i>Les Cuirassiers de Reichshoffen</i> , 1 vol. in-18.	» 50
—	<i>Le Maître d'école</i> , 1 vol. in-18. . .	» 50
—	<i>Strasbourg</i> , 1 vol. in-18.	» 50
ANDRÉ THEURIET. . .	<i>Les Paysans de l'Argonne (1792)</i> , 1 vol. in-18.	» 50
CATULLE MENDÈS. . .	<i>La Colère d'un Franc-Tireur</i> , 1 vol. in-18.	» 50
—	<i>Odelette guerrière</i> , 1 vol. in-18. . .	» 50
ARMAND RENAUD. . .	<i>Au Bruit du Canon</i> , 1 vol. in-18. . .	» 50
AUGUSTE LACAUSSE. . .	<i>Cri de guerre</i> , 1 vol. in-18.	» 50
FRÉDÉRIC DAMÉ. . . .	<i>L'Invasion</i> , 1 vol. in-18.	» 50
FÉLIX FRANCK	<i>La Horde allemande</i> , 1 vol. in-18. . .	» 50
PARIS ASSIÉGÉ, par JULES CLARETIE. . .	1 vol. in-18.	3 »
DE FRÖSCHWILLER A PARIS. — Notes prises sur les champs de bataille par EMILE DELMAS, 1 vol. in-18. . .	1 vol. in-18.	3 »
CATÉCHISME POPULAIRE RÉPUBLICAIN, 1 vol. petit in-12, papier teinté.		o 50

Sous presse :

POÈMES DE LA GUERRE

PAR ÉMILE BERGERAT

Les Cuirassiers de Reichshoffen. — Le Maître d'école. — La Nuit de Versailles. — Bistu! poème élégiaque. — *La Guerre. — Les Deux Mères. — A Strasbourg*, 1 v. in-18. 3 »

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [97]

Figure 2 : quatrième de couverture du poème « Strasbourg » d'Émile Bergerat. BnF Tolbiac 16 YE PIECE 218

POÈMES NATIONAUX		
LECONTE DE LISLE...	<i>Le Sacre de Paris</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
—	<i>Le Soir d'une bataille</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
FRANÇOIS COPPÉE....	<i>Lettre d'un Mobile breton</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
—	<i>Plus de sang!</i> (avril 1871), 1 vol. in-18.....	» 50
ÉMILE BERGERAT....	<i>Les Cuirassiers de Reichshoffen</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
—	<i>Le Maître d'école</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
—	<i>Strasbourg</i> , 1 vol. in-18...	» 50
—	<i>A Châteaudun</i> , 1 vol. in-18.	» 50
—	<i>Hymne à la France</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
ANDRÉ THEURIET....	<i>Les Paysans de l'Argonne</i> , (1792), 1 vol. in-18.....	» 50
CATULLE MENDÈS....	<i>La Colère d'un Franc-Tireur</i> , 1 vol. in-18....	» 50
—	<i>Odelette guerrière</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
LÉON DIERX.....	<i>Paroles du Vaincu</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
ARMAND RENAUD.....	<i>Au bruit du canon</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
AUGUSTE LACAUSSE...	<i>Cri de guerre</i> , 1 v. in-18.	» 50
—	<i>Le Siège de Paris</i> , 1 vol.	» 50
LÉOPOLD LALUYÉ.....	<i>A la France</i> , 1 vol.....	» 50
FRÉDÉRIC DAMÉ.....	<i>L'Invasion</i> , 1 vol. in-18..	» 50
FÉLIX FRANCK.....	<i>La Horde allemande</i> , 1 v. in-18.....	» 50
JOSÉPHIN SOULARY....	<i>Pendant l'Invasion</i> , 1 vol. in-18.....	1 »
ALBERT GLATIGNY.....	<i>Rouen</i> , 1 vol. in-18.....	» 50
LOUISA SIEFERT.....	<i>Les Saintes Colères</i> , 1 vol. in-18.....	» 50

Imprimerie L. Toiron et Cie, à Saint-Germain.

Figure 3 : quatrième de couverture du poème "Le siège de Paris" d'Auguste Lacaussade. BnF Tolbiac SMITH LESOUEF R-2734

III.1.ii Profil des écrivains

Trois éléments qui caractérisent les profils des écrivains seront pris en considération. Un premier sous-corpus retiendra les écrivains caractérisés par un double engagement : participation aux combats et prise de parole. Un deuxième sous-corpus étudiera l'apport des diverses générations à l'écriture de la guerre franco-prussienne : y-a-t-il une génération plus prolifique qu'une autre ? quels sont les différences dans la poétisation de la guerre ? Un dernier élément concerne l'écriture de la guerre par les femmes que l'on a voulu traiter séparément dans le paragraphe suivant : ainsi qu'il a été fait par les femmes de la première guerre mondiale, on

veut examiner la parole des femmes qui les ont précédées. Les femmes, témoins et victimes, voient, vivent, font expérience de la guerre différemment par rapport aux hommes. Leur écriture diffère également ? Et si oui en quoi diffère-t-elle ? C'est à ces questions que l'on essayera de répondre et, tout en suivant le courant critique qui de plus en plus examine la parole féminine⁵¹⁴, l'on veut leur redonner leur place dans le discours sur la guerre.

Par la plume et par l'épée : écrivains combattants et combattants écrivains

Dans le Tableau 2 (« Activité poétique des combattants ») proposé dans la deuxième partie, on a exposé les combattants (soldats, gardes-mobiles, militaires, etc.) qui ont également écrit des vers et des écrivains qui ont également pris les habits de la garde nationale : on a interprété cette posture comme un double engagement, par la plume et par l'épée. On restreint maintenant l'analyse aux vingt-deux écrivains qui ont écrit pendant la guerre, pour un total de 209 textes⁵¹⁵.

La majorité du groupe est composé par des hommes de lettres, cinq appartiennent au domaine militaire⁵¹⁶ (Cloutier, E. Daner, Paul Defer, Charles Perchet, Édouard Prevel), un ouvrier-imprimeur (Léon Despierres), un horloger (A. Desbordes) et deux femmes écrivains (A. M. Blanchecotte et C. Chabrilan). La production poétique est assez hétérogène : textes publiés dans les journaux, feuilles volantes, petites plaquettes ou recueils. Ces derniers sont la minorité, ils sont évidemment composés par des écrivains de métier et ils sont publiés par des maisons d'édition reconnues : *Les Idylles prussiennes* de Th. de Banville (Lemerre), *L'Invasion* de A. Delpit (Lachaud), *Les éclats d'obus* de Ferdinand Dugué (Dentu) et *Les Tablettes d'un mobile* de Jacques Normand (Lachaud).

Mais les maisons d'éditions ont également publié des poèmes isolés : Lemerre a publié les poèmes de Coppée récités à la Comédie-Française et les poèmes de André Theuriet, « Les paysans de l'Argonne 1792 » et « Le legs d'une Lorraine » (poèmes repris dans la section « aux avant-postes : souvenirs du siège 1870-71 » du recueil *Le bleu et le noir*, 1874) ; Dentu a publié « La France ne meurt pas » de Paul Defer et « La redoute de Montretout » de Edmond Potier ; Michel Lévy a publié la pièce en un acte « Le calvaire de la France » de Henri Tessier. Les

⁵¹⁴ On pense par exemple aux tout récents travaux de : Amélie AUZOUX, Camille KOSKAS et Élisabeth RUSSO (dir.), *Des revues et des femmes. La place des femmes dans les revues littéraires de la Belle Époque jusqu'à la fin des années 1950*, Paris, Honoré Champion, 2022 ; Christine PLANTÉ et Marie-Ève THÉRENTY, *Féminin/Masculin dans la presse du XIX^e siècle*, Lyon, PUL, Coll. « Des deux sexes et autres », 2022.

⁵¹⁵ Voir le tableau 4 à la fin de la partie III.1.

⁵¹⁶ Ce groupement est fait d'après les minces informations que l'on a pu tirer soit grâce à la précision dans le texte même, soit du catalogue de la BnF et du portail IdRef.

revues aussi publient les poèmes des écrivains combattants (mais pas des combattants-écrivains) : *Le National* publie *Les Idylles prussiennes* par groupe de quatre poèmes à la fois dans le feuillet du lundi (chaque groupe comportant un titre, titre qui ne sera pas retenu par la publication en recueil) ; la *Revue des Deux Mondes* et *Le Soir* publient respectivement les *Poésies de guerre* et « Une petite ville » de Delpit (les *poésies de guerre* – trois poèmes – intégreront la deuxième édition de *L’Invasion* en 1871 et « Une petite ville » deviendra « La petite ville » dès la parution en recueil en 1870) ; *Le Rappel* publie « Les Renards » et « Obus et philosophie mêlés » (repris dans *Invectives* avec le titre « Écrit pendant le siège ») de Verlaine⁵¹⁷.

L’on s’arrêtera le temps de quelques paragraphes sur les textes des sept combattants-écrivains recensés qui sont très différents l’un par rapport à l’autre.

Le texte de Lagorce est un long poème, daté août 1871, de 34 pages où l’auteur imagine Bismarck et le roi Guillaume encore avides de conquête, la revanche des Français réunis sous le commandement de Mac-Mahon, d’Aurelle et Charrette qui rejoignent Berlin et écrasent les Allemands, l’empire partagé entre les trois et Napoléon, ce dernier désormais vainqueur et geôlier de Bismarck et du roi Guillaume. Le capitaine Charles Perchet écrit lui aussi un très long poème, témoignage en vers de la bataille du 30 octobre, « Défense de Dijon, le 30 octobre. Poème ». Il s’agit d’une petite brochure avec une épître dédicatoire au maire de Dijon, le « Citoyen Dubois »

CITOYEN,

À vous l’hommage de ces vers ; Ils sont le cri de douleur poussé par un patriote,
Votre cœur y répondra, car nul plus que lui n’a souffert de la Capitulation de notre
ville et nul autre que vous n’a essayé les humiliations que vous avez subies au nom
de tous.

En attendant que vos Concitoyens vous remercient de votre dévouement, de votre
abnégation et de votre énergie, recevez, vous, qui avez sauvé notre malheureuse cité
du pillage et des horreurs qu’aurait pu commettre une soldatesque ivre et en délire,

Recevez, en mon nom et en celui de mes amis, L’assurance de la fierté que nous
avons de nous dire vos administrés.

Et à la fin du poème l’auteur imprime la « liste officielle des citoyens de la ville de Dijon qui ont succombé dans la journée du 30 octobre 1870, qui sont morts par suite de leurs blessures et des blessés encore existants » (soixante-quatorze noms) et une liste des « notables de la ville de Dijon pris à titre d’otages (vingt-trois noms). Le texte est divisé en deux parties « Aux

⁵¹⁷ « Il semble donc que Verlaine, outre ses comptes rendus de la campagne électorale de 1869, n’ait donné au *Rappel* d’autres poèmes que ce sonnet et *Les Renards* », In Paul VERLAINE, *Œuvres poétiques complètes*, texte établi et annoté par Y.- G. LE DANTEC, édition révisée et annotée par J. BOREL, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1962, p.1107.

paysans » et « Sous Montmuzard » ; il n'y a pas de véritable subdivision strophique et l'on trouve même un changement de mètre de temps en temps, mais en général le vers employé est l'alexandrin en couple aux rimes croisées. La première partie est une dure accusation contre les paysans qui ont fraternisé avec l'ennemi

[...] Ah ! pourquoi vos bras ne se sont ils [sic] armés ?
Vous vous repentirez, car de tous ces désastres
Vous assumerez la responsabilité ;
[...] Vous avez, vous, Français, quelle honte,
Vendu, trahi, livré vos frères les Français
En guidant l'Étranger, l'ennemi qu'on affronte,
De vos riches hameaux dans nos pauvres palais.

[...] Mais vous avez encore commis un plus grand crime,
Vous avez dénoncé vos fils, vos défenseurs,
Et tous, nouveaux Judas, pour un simple décime
Vous faites égorger soixante francs-tireurs.

L'historien François Roth place la ville de Dijon parmi les villes qui ont subi les incidents plus graves sur la population civile : pillages, vols, incendies, exécutions sommaires, maltraitements de tout genre, déportations en Allemagne. C'est dans la strophe en octosyllabes que le capitaine témoigne de ces épisodes :

Partout le vol et l'incendie,
Partout le désastre et l'horreur,
sous tes yeux, frère, ô perfidie !
Deux Ulhans ont violé la sœur.
Le vieillard est tombé dans l'âtre,
Frappé quand l'heure du repas
Au logis ramenait le pâtre,
Venu pour trouver le trépas.
Le fils est perdu pour la mère,
La femme est tuée au coin du bois,
L'enfant qui naît n'a plus de père,
De Dieu l'on n'entend plus la voix.

Vous avez, Paysans, par un froid égoïsme,
Répandu sur la France un long crêpe de deuil, [...]

La deuxième partie relate la bataille du 30 octobre sur les hauteurs de Montmusard : il s'agit d'une bataille où les pertes sont très lourdes en raison de la désorganisation des armées françaises (« [...] la garde civique, / Sans canons, sans secours, ne pouvait que mourir, / Elle tombait criant : Vive la République [...] ») qui laissent la ville sans protection (le général Fauconnet replie à Baune et rentre plus tard sous sollicitation du maire de la ville) et obligent les volontaires à engager un combat inégal (« sous le nombre croissant il fallu [sic] replier ») qui aboutit à la déclaration de reddition

Il fallut arborer drapeau parlementaire
Au roulement tardif des sinistres tambours.

Et encore un changement de mètre pour souligner la cuisante défaite :

Le drapeau blanc flottait au faite
Du palais des États,
Disant à tous notre défaite,
Désarmant nos soldats.
L'heure suprême était venue,
Et la Convention,
Le lendemain était rendue,
sur la reddition.

Le comportement du maire est sauvé du capitaine, il avait pris conscience de la gravité de la situation dans laquelle se trouvait la ville, il voulut sauver la population, et ce non sans être la cible de ceux qui voulaient la résistance à outrance :

On vit se diriger le citoyen Dubois,
Qui devait le premier, en qualité de maire,
Recevoir des vainqueurs les écrasantes lois.
Il subit sans pâlir comme sans épouvante,
La menace, les cris des soldats forcenés,
Des chefs il endura la parole outrageante,
Pour que les habitants fussent épargnés.

Les accusations vont maintenant, et le capitaine s'apprête à terminer, à l'encontre de l'ennemi, lequel n'étant pas satisfait des ravages dans la ville il exigea encore vingt-trois habitants : « Pourtant il faut encore à ce monstre un otage, / Et vingt-trois citoyens sont pris par ce vautour ». Pour ce vingt-trois otages le capitaine termine enfin avec une prière au drapeau Français, exemple qui illustre déjà le culte de la patrie et le transfert du lexique religieux dans le domaine civique :

Oh saint drapeau Français, oh saint drapeau protège,
Nos meilleurs citoyens, nos plus purs magistrats,
Protège nos enfants, qu'une main sacrilège,
A conduit dans l'exil pour trouver le trépas ;
[...] Fais que le peuple entier sous tes plis soit levé,
Comme en quatre-vingt-douze en tes haillons sublimes,
Emporte tous tes fils à l'immortalité,
Va punir l'opresseur, va-t-en flétrir ses crimes,
Va conquérir enfin ta sainte liberté.

Au nom de la Liberté écrit aussi Paul Defér dans la « La France ne meurt pas ! », une plaquette de 12 pages daté 3 novembre 1870 récitée dans le théâtre de Belleville le 12 novembre 1870. Pour la première fois l'on nomme le peuple et l'auteur s'en fait porte-parole et emploie même le substantif dépréciatif : « LA POPULACE est prête, elle attend le combat », « Quand cette POPULACE, objet de vos mépris [...] », « LA POPULACE attend ; saluez-la bien bas ». L'utilisation du soulignement du mot en gras est de l'auteur et il l'emploie encore : « Aux armes

citoyens » et « La France ne meurt pas ! » (deux fois). Il s'agit d'un trait stylistique qui souligne l'importance de ce que l'auteur exprime et peut-être aussi une indication de haussement du ton lors de la déclamation. Tous les topos de désignation de l'ennemi prussien sont présents : l'appellatif « Barbares du Nord » ; le trait typique qui a caractérisé l'affrontement entre les deux camps, le nombre « dans le nombre seul ont trouvé la victoire », le « un contre un » refrain typique de la rhétorique de cette guerre. L'appel au combat est double : il faut se racheter après vingt ans d'Empire et délivrer la patrie du joug étranger. L'adresse à l'ennemi sert à lui rappeler — mais en réalité il s'agit d'une rhétorique adressée aux français mêmes, dans le but de les revigorer en leur rappelant l'histoire de France (à noter la rime « histoire – mémoire ») et la fierté d'un Peuple (cette fois employé avec la majuscule) qui a toujours combattu au nom de la Patrie et de la Liberté. De plus, il parle aussi aux négociateurs de la paix

Amis, encore un mot : on parle de traités,
D'armistice, de paix ; sommes-nous consultés ?
Devons-nous accepter cette honte nouvelle ?
Briser la Liberté sans combattre pour elle !
Briser la Liberté serait là notre sort ?
Mais la paix, aujourd'hui c'est pire que la mort.

Dans ce texte, ainsi qu'ailleurs dans le corpus, la rime est l'outil stylistique le plus employé pour attirer l'attention sur les thèmes le plus importants, sur le message patriotique à transmettre. Parfois, comme c'est le cas ici, elles ne sont des rimes à proprement parler mais l'assonance satisfait l'oreille pour ainsi dire. La première rime « (sans) gloire – victoire » serait difficile à comprendre si l'on ne considère la préposition dont la fonction est de dégrader la victoire des Prussiens : « Les verrons-nous enfin ces conquérants sans gloire, / Qui dans le nombre seul ont trouvé la victoire ? ». La strophe qui réclame les citoyens au devoir de mourir pour la patrie, « patrie » rime à « vie » et « (nos) cœurs » rime à « vainqueurs », un mot jamais associé aux allemands. Le verbe même « vaincre » est toujours associé aux Français : le titre du poème empêche lui-même d'appeler l'ennemi vainqueur. Les valeurs qui guident « nos jeunes héros » sont Patrie et Liberté et cette dernière rime avec « immortalité ».

D'une tonalité diamétralement à l'opposé du chant patriotique qu'on vient d'examiner est le deuxième poème de Defer, imprimé et relié avec une ficelle, titré « Une garde de la 5^e compagnie du 30^e bataillon à la Porte de Romainville⁵¹⁸ ». La pièce a une tonalité goliardique, irrespectueuse, elle reprend des moments de camaraderie des soldats pendant la garde à la Porte de Romainville comme la fouille des gens contre les ravages : c'est le moment de profiter pour coqueter avec des jeunes filles complaisantes ou, plus tard au campement, avec la cantinière

Ne laissez, dit le capitaine,
Sortir ni vivres ni journaux ;

⁵¹⁸ Située au nord-est de Paris.

Or, un journal, peut, sans grand' peine,
Se cacher dans... sous les manteaux.

[...] Que voulez-vous ? c'est la consigne ;
Nous ne pouvons pas transiger ;
Et si parfois l'une s'indigne,
Nous avons le droit d'exiger.

mais la pièce insiste également et ironiquement (à noter la rime « dormir – plaisir » qui contredit la réalité de la nuit des soldats) sur les conditions de vie des soldats

C'est un poste fort agréable ! [...]

Car si l'on peut dîner sans nappe,
Si sur la paille on peut dormir,
Le pavée n'a rien qui nous flatte,
Surtout quand il pleut à plaisir.

Or, qu'avons-nous pour nous étendre ?
Trente mauvais lits, tout au plus ;
Pour cent dix gardes, à bien prendre,
C'est mesquin. À quand le surplus ?

Par moments il reprend le ton sérieux (« Enfin, nous prenons notre garde, / Et faisons tous de notre mieux. / Paris tout entier nous regarde : Du silence, et soyons sérieux. »), le temps d'un quatrain et il reprend son air de superficialité (à noter la rime « fillette – baïonnette », laquelle, outre son effet vexant, anticipe l'association de l'arme blanche à la femme, qui s'appellera « Rosalie » en 1914) :

Mais ... qu'il arrive une fillette,
Elle a pour mot d'ordre : un baiser ;
Et je croise la baïonnette
Quand elle hésite à le donner.

Il en arrive même à parodier *La Marseillaise* d'un ton railleur après avoir imité les ordres du caporal, le tambour, le clairon qui sonne, l'appel et le désordre du campement. L'auteur dédie la pièce à son capitaine, il est conscient qu'il peut perturber les esprits, il lui dit « si vous perdez patience, laissez le milieu pour la fin » où il exprime le dévouement d'un vrai soldat :

Que notre pays nous pardonne
Cette gaîté, ces éclats, cet entrain ;

[...] Je n'ai pas parlé de courage,
Je n'ai rien dit des braves à venger !
Mais tous nos chants seront de rage
Quand viendra l'heure du danger.

Tu peux compter sur nous, ô France !
Nos bras sont prêts à frapper l'opresseur.
Nous chantons, mais ta délivrance
Est le seul cri de notre cœur.

Dans ces deux derniers quatrains le patriotisme de Defer s'exprime aussi par la rime, lieu apte à la mémorisation du sens, du message que l'auteur veut transmettre. Ici, sont condensés les valeurs patriotiques : la rage allume les actes de courage et la vaillance ; le mot « danger » à la rime évoque l'énoncé de 1792 « la Patrie en danger » et le faire rimer à « venger » transmet le message du devoir de défendre la Patrie et de venger les morts ; « France - délivrance » est la rime, on le devinera, la plus exploitée dans notre corpus et la rime « oppresseur – cœur » assure que la préoccupation de tous en ce moment est bien l'oppresseur, nonobstant les moments de goliardise.

Un autre poème au même format, feuilles volantes reliées avec une ficelle, est celui de E. Daner, ex-zouave au 1^{er} régiment d'Afrique. Le poème, daté septembre 1870, « À Louis-Napoléon Bonaparte. Le lâche de Sedan »⁵¹⁹ est un long poème de trente-quatre sizains en vers alexandrins, dernier vers de chaque strophe octosyllabe, et schéma de rimes AABCCB. On notera d'abord le titre-dédicace : l'empereur n'est pas désigné avec son nom de monarque, Napoléon III, mais avec son nom de famille, de prince français ; et le sous-titre le consigne à l'Histoire comme « lâche », vu son acte militaire ultime qui a livré la France à l'ennemi allemand. Le soldat débute en évoquant les vers homériques mais en le détournant de leur sens, voulant signifier que le thème ne sera pas la célébration d'un héros :

Je ne viens pas chanter les exploits, ni la gloire,
Du nom que tu ternis, qui brille dans l'histoire.
Peu m'importe ce nom, ce nom qui fait ta loi,
Ton sang n'en a pas moins rougi l'auguste emblème [sic],
Sans honte, et plein d'espoir, tu pris le diadème,
Et tout recula devant toi.

Le soldat énumère l'une après l'autre les étapes néfastes du parcours de Louis Napoléon Bonaparte vers l'Empire : « Tu n'étais pourtant pas appelé pour la France / Mais, tu choisis le jour où l'on criait vengeance [...] », le jour du détronement de Louis-Philippe I^{er} ; la rentrée du prince juste après la déclaration de la II^e République dans le grand étonnement du peuple, les deux tentatives de coup d'état échoués à Strasbourg en 1836, et à Boulogne-sur-mer en 1840 (« Et, sans chercher plus loin, à Strasbourg, à Boulogne, / Tu frappas sans rougir, sans peur, et sans vergogne [...] »), la fuite en Angleterre, la comparaison avec Napoléon I^{er} (« qui sut gagner mille fois sa couronne » par ses victoires en bataille) et ensuite son élection en 1848

⁵¹⁹ D'autres poèmes sont adressés à Napoléon III : « La France et le 4 septembre : poésie précédée de Napoléon III et nos paysans » de J.-B. Cassan ; « L'invasion ou le couronnement de l'édifice de Napoléon III » de E. Dacheux ; « Épître à Napoléon III » de Dominique Demnise ; « Napoléon III, poésie » de Elie ; « À Napoléon III » de Vial de Sabligny poésie récitée au Cirque national.

Mais toi tu fus élu par un brillant suffrage,
Quoiqu'il fût juste ou non tu l'obtins pour partage,
De simple président tu devins empereur ;
Tu brisas ton serment en homme vil et traître,
Et tu fis massacrer, pour commander en maître,
Ceux qui riaient de ton honneur.

Les mises à l'index des actes commises s'enchainent en même temps que le soldat précise son respect envers la couronne royale, « Ce que je viens juger c'est l'ignoble mensonge / Qui te fit mériter ce que tu vis en songe / Dans tes déplorables exploits » ; juste après il blâme la célèbre assertion « L'Empire c'est la paix as-tu dit à la France » : « Je crois frapper juste en disant le contraire : / La paix n'es pas le pain que demande une mère, / Si son fils meurt en combattant ». Vient enfin le moment de la guerre franco-prussienne, le piège de la dépêche d'Ems n'est pas cité, il s'indigne sans détour de la bataille de Sedan et de l'emprisonnement de l'empereur et de son armée :

Pour payer tes forfaits tu n'auras pas la gloire
D'être mort en héros au sein d'une victoire,
Car, lâchement, hier, aux mains d'un étranger,
Tu donnas ton épée en te livrant toi-même,
La fièvre de la peur fut ton beau diadème,
Et qui n'oserait t'outrager.

C'est alors le moment pour le soldat de lui opposer des « vrais » serviteurs de la patrie, les hommes de la Troisième République, de lui répéter « Arrière ton sang [prince héritier]. La patrie en danger / Sera sauvée » et de crier « délivrance ! / À bas ce vil empire où palissait la France ; / on a brisé gaîment ton ignoble splendeur ». Si le texte de ce soldat est caractérisé par la colère et le mépris d'un empereur qui a conduit la France à la débâcle, les mots à la rime traduisent l'esprit combattif et l'espérance de relèvement de la France : la première rime avec le mot « France » se trouve au deuxième sizain avec « vengeance » ; « France » rime ensuite trois fois à « espérance » ; à « opulence, à « déchéance » — quand le thème de la strophe est lié aux offenses de l'empereur — à « éloquence » quand le soldat dénombre les noms des hommes de la République ; et, à la dernière strophe, « France » rime à « délivrance ! » ; le nom « France » recourt dix fois dans le poème. À noter également vers la fin la rime « (patrie en) danger – (mort à l') étranger » ; « étranger » rime aussi à « outrager ». Et enfin la rime qui se répète deux fois « République – (citoyen) stoïque », la première fois symbole d'espérance pour le citoyen de 48, et la deuxième fois en référence aux hommes de la III^e République qui « ont plus d'une fois fait pâlir de frayeur » l'empereur.

Napoléon III est aussi au cœur du texte « L'épée de Sedan » écrit par Édouard Prevel, garde national et récité par M. Marais (fourrier de la 3^e compagnie) à l'occasion de la

représentation donnée par le 148^e bataillon au théâtre de la Porte Saint-Martin, pour la Souscription pour les canons. Il imagine les mots que l'Empereur a dû prononcer en rendant son épée au Roi Guillaume :

Ainsi donc, roi Guillaume, il a mis bas les armes ;
Il t'a dit : « Je me rends, je suis las des alarmes,
« Sedan vous appartient avec huit cents canons
Et tous me généraux et tous mes bataillons.
Ils voulaient se défendre, il fallut se résoudre :
— Pas le moindre biscuit et plus un grain de poudre. —

Dans le but d'entretenir l'indignation de la population civile face à la légèreté avec laquelle la guerre a été déclarée, face aux fautes dans l'organisation et à l'impréparation de l'armée qui devait sortir victorieuse, toutes les accusations se cristallisent dans la personne de l'Empereur, et ce surtout dans les écrits des soldats⁵²⁰. Ce procédé rhétorique est utile aussi pour la quête que l'on fait pendant ce type de représentations : il suscite l'indignation, il éveille l'urgence de donner quelque chose pour armer la Garde nationale. L'arme la plus apte semble alors celle d'exprimer la colère et de lister, ainsi que l'on a vu dans le poème précédent, les actes de mauvais gouvernement de l'Empereur (ici, la tentative de soulèvement de Boulogne-sur-mer, le coup d'État appelé « Cinquante-et-un » sur le modèle des grandes dates que retient l'histoire, l'assassinat de Victor Noir « cousin d'Auteuil », les opposants qu'il expédia au bagne). Après le « traumatisme collectif » que la défaite de Sedan a représenté, la poursuite de la guerre s'impose à partir du moment où Bismarck exige l'Alsace et la Lorraine. Ce sont alors la fierté, le sens de l'honneur et le défi qui animent le soldat à terminer son texte comme voici :

Guerre à mort ! eh bien, soit ! la peur n'est pas française,
Le métal va sortir canon de la fournaise ;
Mettons-le sur nos murs, à peine refroidi [sic],
Emplissons-le de fer, emplissons-le de poudre
Et que se flancs d'airain aillent cracher la foudre
Au nord comme au midi !

À chacun son devoir ; nous connaissons le nôtre,
Roi prussien, je t'entends nous dire, bon apôtre :
« Je ne brûlerai pas la ville des beaux-arts !
Tu pourras nous crier : Paris ! il faut te rendre !
Nous te répondrons tous : « Eh bien ! viens donc le prendre !
Debout sur nos remparts ! »

⁵²⁰ « Pour les simples soldats, la perception des événements est différente. Mal placés pour évaluer les causes techniques de la défaite, ils oscillent entre désarroi, colère et sentiment d'abandon. Livrés à eux-mêmes quand les formations se débandent, ils s'indignent d'être mal commandés et crient à la « trahison ». », J.-Fr. LECAILLON, *Op. cit.*, p. 20.

Furent aussi récités les vers de Léon Despierres (engagé dans la Garde nationale de la Commune il a été condamné en 1872, puis amnistié en 1879) « Strasbourg » devant la statue de Strasbourg par son auteur, en présence du 119^e bataillon de la Garde nationale de la Seine assemblée, le 12 octobre 1870. Le poème est imprimé sur une feuille de quatre pages, 54 vers alexandrins à rimes suivies. Poésie en l'honneur de Strasbourg « l'alsacienne cité dans sa lutte héroïque » qui a opposé un « sublime effort » à une « lutte suprême, / impie et sacrilège » : pour réparer à « l'acte infernal » au « sanglant sacrilège » et honorer les « vaillants martyrs » pour leur « défense héroïque » les soldats présentent les armes et font serment de vengeance :

Oui, devant toi, Strasbourg, jurons de te venger
Et de chasser de France un odieux étranger.
Cette promesse est sainte, ô ma belle statue ;
Reçois notre serment... Strasbourg, je te salue !

Cloutier, un brigadier de l'artillerie mobile de la Meurthe écrit ses « Adieux à la ville de Toul » lors de son départ pour l'Allemagne. Six quatrains en vers imprécis et en rimes croisées (la construction de la rime est pareillement incertaine, il vaudrait mieux parler plutôt d'assonance) :

Nous partons tous les yeux remplis de larmes,
Le cœur brisé par la réflexion
De leur laisser un si bel arsenal,
Rempli de poudre et de munitions.

Le texte est un dernier adieu à la famille, un appel aux mères pour qu'elles préparent les frères au combat et la dernière espérance dans les frères du Midi de la France qui sans doute accourront pour venger les prisonniers.

Le poème du capitaine Desbordes, franc-maçon, imprimé sur une feuille volante, se compose de 124 vers alexandrins subdivisés en neuf strophes d'inégale longueur et rimes suivies. Il compose un poème centré sur la devise de la France « Liberté, Égalité, Fraternité », « sublimes vérités qui nous servent de base » :

Te voilà donc, enfin, admirable devise,
Vas ! franchis l'univers [...]
Sous ta puissante égide une force nouvelle
S'empare de nos cœurs, et quand ta voix appelle
Tous les bras sont tendus vers ton noble faisceau
Qui des peuples unis doit être le drapeau.

Le titre choisi est le même d'une pièce qu'il avait écrit en 1868 « Liberté, Égalité, Fraternité, au point de vue philosophique » : le texte est la réimpression du même poème. Il s'agit d'une réflexion sur les trois mots qui composent la devise, sorte de catéchisme républicain, dont l'origine est la Révolution, mêlé à l'humanitarisme d'inspiration religieuse (« Quand Dieu nous a créés, il nous a créés libres ») :

Hiram, salut à toi dont la postérité
Adopta pour devise : Amour, humanité,
Amour de son prochain, égalité des races !
Liberté de penser, fraternité des masses !

Si on ne savait pas que le poète est franc-maçon, les références multiples à l'humanité et l'insistance sur la Liberté (dix occurrences), la liberté de la pensée surtout, la référence à Jésus comme « libre penseur du peuple apprécié », l'insistance aussi sur les qualités morales, on aurait certes perdu une partie de la signification du poème. Grâce à la référence à Hiram (« homme juste et grand » du vieux Testament qui avait pour mission celle de construire le temple de Salomon) homme de devoir érigé en idéal du franc-maçon et qui apparaît dans le rituel officiel du Grand Orient de France, l'on est invités à une deuxième interprétation de la devise de la République, qui est aussi la devise de la Franc-maçonnerie. « Anathème et châtiment » font partie aussi du lexique franc-maçon : aux traîtres de la patrie, aux idolâtres serviteurs d'un maître éloigné du bien de son peuple, à ceux qui nient « la sainte Liberté, / L'Égalité parfaite et la Fraternité ». À ceux qui prêchent la rivalité entre nations (rime « rivalité – nationalité »)

Elle étouffe en nos cœurs les plus nobles pensées,
Nous souffle des méchants les fâcheuses idées ;
D'un peuple libre, heureux, égal et fraternel,
Elle envie un bonheur qui doit être éternel [...]

La pièce écrite en 1868, au milieu de la guerre de 1870 acquiert un sens ultérieur : il ne s'agit plus d'une simple réflexion philosophique, mais du moment où la République est proclamée, l'on combat vraiment pour la liberté du joug étranger et une fois la guerre terminée l'on pourra poursuivre avec l'amélioration de la société.

A ton cri, riche et pauvre ont la même bannière ;
[...] Travaillons en commun pour convaincre le monde,
Qu'à l'union du travail le genre humain féconde,
Qu'au mépris de la mort ou de la pénalité,
On doit tout immoler à la fraternité !

« La Patrie en danger » : différentes générations, une même voix ?

L'emploi de la notion de génération⁵²¹ dans les études littéraires et sociologiques est d'une certaine façon spontanée quand on se réfère aux grands événements historiques, elle rend intelligibles d'une manière assez simple des comportements à première vue irréconciliables, elle est souvent grille interprétative pour l'explication de maintes événements. Le concept est

⁵²¹ On lira à ce propos Henri PEYRE, *Les générations littéraires*, Paris, Bovin, 1948 ; Karl MANHEIM, « The problem of generations », In P. KECSKEMETI (dir.), *Essays on the sociology of knowledge*, London, Routledge & Kegan Paul, 1952 ; François Mentré, *Les générations sociales*, Paris, Bossard, 1920.

toutefois un leurre du fait de plusieurs écueils⁵²² qu'il cache sous son apparente facilité d'usage : à partir de la date que l'on considère (naissance, vingtième année, maturité), en passant par le rythme avec lequel les générations se succèdent et jusqu'à la perception des écrivains/intellectuels de l'évènement considéré comme fondateur de la génération même. L'opérateur générationnel en raison de son individuation d'une ou plusieurs personnalités représentatives, dans sa tentative d'expliquer les mouvements de l'histoire et de l'histoire littéraire⁵²³, tend ensuite à rendre homogène une réalité au contraire riche et parfois chaotique et à esquiver la part des *minores*.

Tout en considérant la difficulté que représente l'opérateur générationnel, l'on suit ici la subdivision opérée par Claude Digeon dans sa thèse et puis volume *La Crise allemande de la pensée française*. Elle est, on le sait, plutôt rigide en ce qu'elle relie « génération » à « classe d'âge », mais l'on désire en effet tenter de continuer sa réflexion et de dialoguer avec cet ouvrage qui a surtout examiné les productions en prose. En même temps, on ne perd pas de vue la subdivision générationnelles opérée par les réflexions des critiques littéraires contemporains⁵²⁴ (Saint-Beuve surtout, car c'est lui qui a identifié la génération de 1830). Enfin, après avoir examiné l'apport des diverses générations à la poésie de la guerre de 1870, on tentera plutôt d'identifier ce que Winock appelle une « communauté de système idéologique », autrement dit la pluralité de réponses données à la question dominante (pour nous la guerre de 1870) : cette question dominante n'aura pas la même prégnance pour tous.

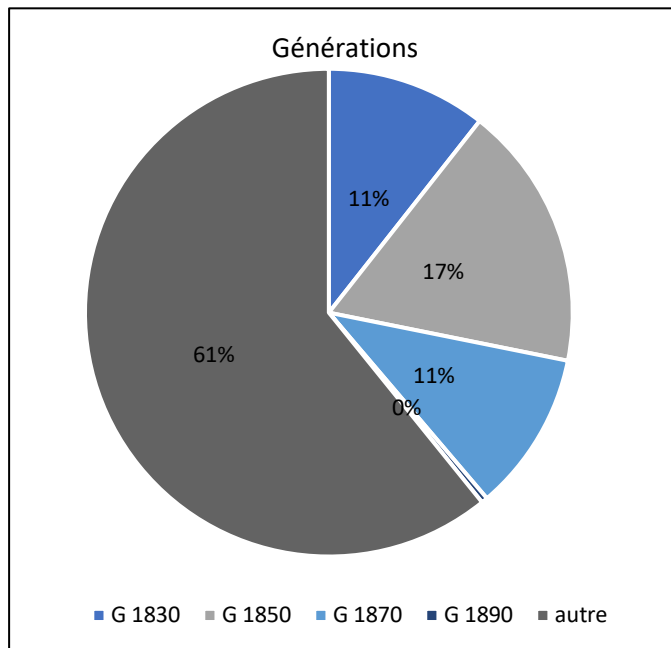
La guerre de 1870, ainsi que chaque événement majeur, est en soi un événement multigénérationnel. Et ce, principalement en raison de l'appel au combat à la suite de la défaite de Sedan et à l'emprisonnement de l'armée de l'Empereur. Dès ce moment-là, différentes classes ont été enrôlées jusqu'aux réservistes de 1856 (trente-quatre ans au moment de la guerre). La Garde mobile a accueilli dans ses forces nombreux écrivains, intellectuelles et artistes en général. L'on peut donc affirmer à bon droit que pour la première fois différentes générations d'écrivains (génération de 1830, de 1850, de 1870, et de 1890) ont répondu à l'appel de la Patrie. La clef générationnelle rendra ici service en révélant comment les différentes générations ont réagi au même tournant historique.

⁵²² P NORA, « La Génération », In P. NORA (dir.), *Op. cit.*, T. II, p. 2981. On lira également, Michel WINOCK, « Les générations intellectuelles », In *Vingtième siècle* Revue d'histoire, Presses Universitaires de Sciences Po, numéro spécial « Les générations », n°22, avril-juin 1989, p. 17-38. [En ligne] URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1989_num_22_1_2124.

⁵²³ Antony GLINOER, « Y-a-t-il eu une "identité collective" du romantisme de 1830 ? », *Romantisme*, Paris, Armand Colin, 2010/1, n° 147, p. 29-40. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-romantisme-2010-1-page-29.htm>.

⁵²⁴ Victor GIRAUD, « Le bilan de la génération littéraire de 1870 », *Revue des Deux Mondes*, Paris, 1914 ; Albert THIBAUDET, *Les Romantiques et les Parnassiens de 1870 à 1914*, *Op. cit.* et son *Histoire de la littérature de 1789 à nos jours*, Paris, Stock, 1936.

Le graphe proposé ci-dessous montre d'abord que la génération la plus prolifique et même la plus représentée est la génération de 50 : les générations de 30 et de 70 représentent ensemble 20% des écrivains alors que la génération de 50 représente à elle seule le 17%.



Graphique 3 : Les générations devant la guerre de 1870.

Les deux générations, les hommes de 30 grosso modo et la nouvelle génération (ceux qui ont entre vingt et trente ans), couvrent l'événement historique de manière plus ou moins égale, respectivement cent vingt-quatre et cent cinquante-trois textes. En revanche, la génération de 50, en pleine maturité littéraire, rejoint les trois cent quatre-vingt-deux textes. Toutefois, on observera que dans les théâtres c'est la nouvelle génération qui est la plus représentée, elle y fait ses premiers essais et obtient le succès grâce à des comédiens de talent. La thèse de Digeon à propos de ces trois générations, condensée dans ce court extrait, semble s'avérer adéquate non seulement pour les romanciers et les penseurs mais aussi pour les poètes :

Plus que les vieillards de 1830, plus que les jeunes gens de 1870, les hommes mûrs ont donc été marqués par la défaite de la France ; en raison de leur âge, en raison aussi de leurs méthodes, ils en apercevront toute la gravité et ils en tireront les conclusions le plus valables. C'est sur eux que l'on peut étudier de la façon la plus nette les conséquences de 1870.⁵²⁵

Après une rapide comparaison des trois productions, la différence la plus manifeste est le nombre plus élevé de recueils dans le sous-corpus de la génération de 1850 : *Les Idylles prussiennes* de Banville (65 poèmes), *Le Franc-tireur, chants de guerre* de Jules Barbier (92

⁵²⁵ C. DIGEON, *Op. cit.*, p. 156.

poèmes), *Les Mitrailleuses savoisiennes* de Gaston de Chaumont (15 poèmes), *L'Épopée prussienne* de Charles Diguët (19 poèmes), *Les Chants de colère* de Félix Frank (25 poèmes), *Le Fer rouge. Nouveaux Châtiments* de Glatigny (21 poèmes), *Alsaciennes* de Xavier Kohler (18 poèmes), *Sedan Ter poème épique en 8 chants 3 intermèdes et un épilogue* de Jean Morlaix (12 poèmes), *Pendant l'orage, poèmes nationaux et historiques* de Joseph Poisle-Desgranges (10 poèmes) et *Les Douleurs de la guerre* de Lucien Vermeil (12 poèmes).

Dans le sous-corpus de la génération de 1830 on recense trois recueils : *Poésies nationales* de Aimé Camp (26 poèmes), *Les Éclats d'obus, poésies* de Ferdinand Dugué (35 poèmes) et *Liber memorialis. Attila à Versailles, poésies obsidionales 1870-1871* de Louis-Auguste Montalant-Bougleux (14 poèmes). Enfin, dans le sous-corpus de la génération de 1870 l'on recense également trois recueils : *Poèmes de la guerre* de Bergerat (10 poèmes), *L'Invasion : 1870* de Delpit (26 poèmes plus 11 ajoutés à la deuxième édition parue en 1871) et *Les Grains de poudre* de Vial de Sabligny (13 poèmes).

Pour l'instant on se limite à ces considérations et on renvoie à la partie III.4 pour une étude plus minutieuse des manières d'écrire la guerre par les trois groupes ci-dessus identifiés. L'apport de l'Analyse des données textuelles (ADT) et notamment l'outil TXM permet l'exploration du tissu textuel et des interprétations multiples qui peuvent échapper à une simple lecture linéaire des textes.

III.1.iii Les auteures

On observe dans le corpus la présence de quinze femmes. Leur engagement ne se limite donc pas seulement aux innombrables œuvres d'assistance aux soldats et à la population, mais elles vivent l'expérience guerrière aussi à travers l'écriture. Voici donc leurs noms et leurs écrits :

Louise ACKERMANN, « L'homme à la nature » et « La guerre » ;

Augustine-Malvina BLANCHECOTTE, « À Victor Hugo » et « La Chanson des assiégés » ;

Amélia BOMPAR, « La France envahie, poème. Nos désastres. Sedan, premier chant » et « L'invasion » ;

Félicie CASELLA LACOMBE, « La guerre de France de 1870, poème patriotique » ;

Céleste comtesse de CHABRILLAN, « Union. À mes amis de Belleville » ;

Zenaïde FLEURIOT, « Siège de Paris. Entre absents. Réponse à la lettre d'un mobile breton » et « Siège de Paris. Entre absents. Aux mères françaises » ;

Emma HENRIOT, « Souvenirs des phases de l'envahissement » ;

Marie JENNA, « Après la bataille » ;
Hermance LESGUILLON, « Le prisonnier d'Allemagne, scène à trois personnages »
Louise MICHEL, « Les vengeurs »⁵²⁶
Léontine MONTET, « Gens à pendre »
D. ROUY, « Allons, Paris, debout ! »
Louisa SIEFERT, *Les Saintes colères*
Mélanie WALDOR, « La France »
Louisa WHELAN, « Le vent du nord »

Louisa Siefert, *Les Saintes colères*⁵²⁷

Louisa Siefert (1845-1877), poétesse lyonnaise disparue trop précocement, n'a pas seulement laissé des poésies sentimentales où la perfection de l'expression et la netteté du vers ont atteint le niveau d'une Blanchecotte et d'une Desbordes-Valmore, elle a su exprimer également le sentiment contraire à l'amour, la colère qui prend le citoyen quand sa Patrie est en danger, « Dieu ! qui pourrait songer à ses propres douleurs, / Quand la Patrie est là déchirée et sanglante ? » (I, v. 17-18). C'est ainsi que naissent les *Saintes colères* : un titre oxymorique qui traduit la noblesse du sentiment quand il concerne la Patrie et qui pour une fois est associé à la plume d'une femme, que les conventions du XIX^e siècle veulent coincée aux devoirs familiaux et conjugaux⁵²⁸.

Louisa Siefert est la seule femme à publier en recueil ses poèmes sur la guerre de 1870. Sa position sociale et culturelle, son état de santé fragile et sa position de poétesse déjà affirmé sur le champ littéraire à la fois lyonnais et parisien, lui permettent d'avoir un regard certainement éloigné du champ de guerre, mais non moins attentif et préoccupé des sorts de la Patrie. Le

⁵²⁶ « L'une des pièces à conviction retenues contre elle » lors des procès aux communards ; mais il y eut « confusion entre le poème de Louise Michel et la célèbre chanson de Gille « Le Vengeur » qu'elle faisait chanter à ses élèves comme elle le déclara à l'instruction. De plus, elle avait écrit ce poème *pendant le siège*, donc avant la Commune, mais ses accusateurs voulaient y voir une préméditation. », R. BRECY, *La Chanson de la Commune*, Les Éditions ouvrières, 1991, p. 120.

⁵²⁷ L'édition de référence est disponible en ligne sur le portail Gallica de la BnF à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5742349p.texteImage>.

⁵²⁸ « En France, la poésie est un art d'hommes. [...] Mais publier des vers chez un éditeur, c'est-à-dire faire vendre un livre dans une boutique à une demi-lieue de chez soi, cela ne se fait pas, cela est mal vu. Aussi les femmes, en petit nombre, qui s'y risquent, se limitent-elles par concession aux sentiments généraux : on est la Muse de la Patrie ; on chante la religion, la nature, la famille, la paix du foyer. Quant à porter en son propre nom, quant à rythmer ses douleurs et ses espérances, ses propres sentiments et ses propres pensées, qui l'oserait ? Il faut [donc] un rare courage pour affronter cette digue si puissante en France, l'usage. », ainsi Charles ASSELINEAU dans la préface à la seconde édition des *Rayons perdus* parus chez Lemerre en 1869. Le critique est cité par CZYBA Lucette, « Tragique et stoïcisme dans *Rayons perdus* de Louisa Siefert », IN Ch. PLANTÉ, *Masculin / Féminin, Op. cit.*, p. 317-327.

premier poème est un bon exemple du passage de la poésie contemplative à une poésie tournée vers le tragique de l'Histoire. Après trois quatrains qui font penser à une méditation sur la saison automnale de Siefert tant aimée mais, d'un ton mélancolique, ces jours dit-elle sont tous pareils d'une année à l'autre. Voilà alors que l'Histoire fait son irruption dans le paysage poétique qu'elle vient de dépeindre à travers une double négation, comme si elle ne pouvait pas croire à ce qui se passe :

— Non, non, dans tous les cœurs l'hymne se change en cri,
La terre sous nos pieds brûle, gronde, tressaille,
Car de coups de canon l'horizon est meurtri :
La France est le champ de bataille !

On reconnaîtra l'usage d'une gradation ascendante et de l'assonance et l'allitération pour restituer le bruit de la terre, le bruit des combats et l'atmosphère sombre, angoissée que vient substituer la douceur de la saison « plus belle que jamais ».

Elle fait d'abord imprimer sa plaquette en 1870 chez l'éditeur lyonnais Perrin et l'année suivante ce sera à nouveau Lemerre⁵²⁹ à faire paraître ses poésies sur la scène parisienne (c'est l'édition à laquelle nous faisons référence ici). Le même chemin est parcouru par l'ami Joséphin Souly⁵³⁰ auquel elle s'est inspirée et auquel elle dédie son recueil :

Vous avez su l'espoir et partagé la rage,
Qu'en ce temps, déjà loin de nous, j'avais au cœur,
Et sentant comme moi la morsure et l'outrage,
Vous nous avez vengés par le mépris moqueur.

C'était l'âpre sifflet qui domine l'orage,
Le coup de fouet vibrant qui cingle le vainqueur,
Et dans le verre où boit son ivresse sauvage,
La goutte corrosive au fond de la liqueur.

⁵²⁹ Il a publié la deuxième édition des *Rayons perdus* (1869), *L'Année républicaine* (1869) et *Les Stoïques* (1870).

⁵³⁰ Il est l'auteur de *Pendant l'Invasion* paru d'abord chez Perrin et ensuite chez Lemerre. Joséphin Souly, d'ascendance italienne, est l'un des représentants majeurs de la vie littéraire lyonnaise. Jean-Jacques NUEL commente ainsi son recueil sur la guerre franco-prussienne : « une chronique sur la guerre de 1870, diatribe anti-allemande qui n'a rien d'impérissable », *Joséphin Souly poète lyonnais (1815-1891)*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 1997 ; le même auteur dresse un court portrait où le recueil sur la guerre disparaît de la liste des « plaquettes » publiées ; « Un poète à redécouvrir... Joséphin Souly, poète lyonnais », *Revue Casse*, n° 10, p. 18-23 ; voir également Paul MARIETON *Joséphin Souly et la pléiade lyonnaise*, Paris, Flammarion, 1884, où l'on peut voir comme déjà à l'époque les poèmes patriotiques étaient écartés d'une étude fine sur l'œuvre d'un poète — même sort pour Louisa Siefert ; « un poète oublié » selon René GIRI qui retrace son portrait dans les *Cahiers de Rhône* « Un grand poète oublié : il y a cent ans mourait Joséphin Souly », *Cahiers de Rhône*, 1991, 89, n°8, p. 19-43 : ici l'auteur rappelle en quelques lignes l'impact de la guerre sur Souly, « ne manquons pas de préciser que Souly, très concerné et très affecté par la malheureuse guerre de 1870 (son frère Jean Marie prendra le commandement des mobiles du Rhône et sera blessé à Belfort) avait fait imprimer chez Perrin et Marinnet en 1870 (réédité par Lemerre en 1871) une plaquette intitulée « Pendant l'invasion. Poèmes patriotiques ».

Or, lorsque vous chantiez du pieux roi Guillaume
L'idylle conjugale en l'édifiant psaume,
Ô poète, dans l'ombre où ces foudres ont lui,

Émue au cri montant des haines populaires,
J'ai noté quelques mots de ces Saintes Colères :
Je vous les dédie aujourd'hui.

Les Ormes, ce 29 juin 1871.

Les Saintes colères regroupe six poèmes titrés sobrement en chiffres romaines (intitulation rhématique⁵³¹), comme si le sérieux du sujet impose une certaine réserve. Ils sont de longueur différente, tous comportent la date de composition à la fin (du 15 août au 28 novembre 1870), le choix du mètre n'est pas tranché, elle opte pour l'hétérométrie, certains poèmes n'ont même pas de distinction strophique (poème IV), l'on relève une faute d'impression au poème V (entre la strophe trois et la strophe quatre il n'y a pas de blanc typographique à les séparer).

Une épigraphe de deux vers de Soulayr « Allons les champs, allons les rues, / Improvisez les bataillons ! » placée sur la page du titre complète le volume. Les deux vers sont tirés du recueil *Pendant l'invasion*, plus précisément du poème « Mil huit cent soixante-dix » : ici, le poète déplore l'« année impie » et l'« année aux visions funèbres », maudit l'« odieux fantôme / Monstre fait d'un meurtre, — Guillaume ! / Et d'une trahison, — César ! » et le « Bismarck-Méphistophélès ». Il exhorte ainsi la France à se lever et à combattre :

Le coq enfin chantera-t-il ?
Qu'il chante ou non, debout la Gaule !
Arme ton bras, ceins ton épaule,
Et combats le combat mortel !
N'es-tu pas la fille d'Antée
Qui, terrassée et non domptée,
Ne craint que la chute du ciel ?

La strophe suivante, qu'on appellera la « strophe-appel aux armes », est celle d'où Louisa Siefert a pris les vers pour sa citation, et qui se termine par les mots « Qu'on revienne ou mort ou vainqueur ! ». Dans ce poème Soulayr regrette les événements (« Ainsi nul ne se dégage / Des rudes leçons du passé [...] L'esprit humain, [...] D'un casse-cou ne se relève / Que pour tomber plus bas encor ») qui se sont déroulés de juillet jusqu'à la fin de l'année (référence aussi à la Commune de Lyon, soulèvement d'octobre) ; il désespère de l'âme humaine (« Sur la terre, au mal condamnée, / Rien ne change, ni temps, ni lieu. / Ce qu'on attend vaut ce qu'on laisse, / La force est droit, la foi faiblesse... ») et supplie la nouvelle Année de déclorer uniquement si elle ramène à sa suite les « dieux en fuite : / Amour, Justice et Vérité » : les valeurs de l'humanité qui se réveille. S'exprime ici la déclinaison du concept de patriotisme chez Soulayr :

⁵³¹ L'analyse du paratexte et donc de l'appareil titulaire avec la distinction entre titre thématique et titre rhématique est approfondie plus loin dans § III.2.i.

un patriotisme hérité de l'idéalisme romantique, un patriotisme mêlé à l'humanitarisme. Les poèmes de Souлары emploient le ton satirique et parodique⁵³² afin de mépriser l'ennemi et dénoncer la pensée criminelle et la ruse derrière les actes de guerre.

L'influence de Souлары sur Louisa Siefert est visible également dans le titre : l'expression « sainte colère » est en effet employée par Souлары dans le poème « La Cantique du roi Guillaume »

Instrument résigné de ta sainte colère,
Je contemple, — et j'en ait pleuré, —
Tes ennemis couchés comme l'épi sur l'aire.
Suis-je un fléau selon ton gré ?

C'est la prière du roi Guillaume à Dieu, le roi y énumère tous les crimes qu'il a commis à travers la main de ses généraux, et l'orgueil des stratégies et des conduites de guerre adoptées. Dans le poème Guillaume sait que Dieu est avec lui mais, le questionnement final le suggère, il doute un peu de son œuvre : le poète joue sur l'expression désormais attachée au roi « Attila, le fléau de Dieu ».

Siefert prend la « sainte colère » et s'en réapproprie en la plaçant en tête de son ouvrage pour la renverser et lui attacher le vrai sens, déclaré dans le deuxième tercet de sa dédicace : les « Saintes colères » sont celles de la population humiliée (père qui a perdu ses deux fils en guerre), des villes incendiées, de la France « jet[ée] dans le gouffre » de vingt ans d'Empire, de Louisa Siefert même qui implore la mère-Patrie de réagir, de Dieu enfin dont la justice est lente et sûre, et des Français qui méditent la revanche :

[...] L'heure future
A déjà sonné sur nos fronts.
Nous saurons bien l'attendre et prendre patience ;
— Et s'il n'est plus qu'un cri, celui de la vengeance,
Ô France, nous le pousserons !

Le recueil se termine avec un poème construit sur deux strophes « ce qu'on disait » et ce « que je pensais », sorte de dernier message d'espoir que l'on cite ici en entier :

On disait : — Il est mort, foulé sur la grand'route
Par ceux dont il voulait arrêter la dérouté.
Cet autre, au coin d'un bois, tomba seul. Celui-ci,
Plutôt que de céder, s'est fait tuer ici.
Celui—là fut broyé sous tant de projectiles,
Et tous ces dévouements étaient bien inutiles !

⁵³² « Le cantique du roi Guillaume » en est un exemple : il s'agit de la prière que Guillaume adresse à Dieu en se présentant comme l'instrument de sa « sainte colère » et en lui offrant toutes les actions/crimes qu'il a commis. Souлары renverse le sens de la prière qui serait celle d'offrir à la divinité les bonnes actions de la journée afin d'avoir sa bénédiction.

Et je pensais : jamais dévouement n'est perdu ;
Ce germe est immortel, et le sang répandu
Consacre le principe au nom duquel il coule.
Ces braves ne sont pas grains de sable à la houle :
Ils sont grains de froment au sillon large et droit ;
Où sema le devoir, moissonnera le droit.

28 novembre 1870.

Message d'espoir et aussi ferme conviction que le vainqueur final ce sera le « Droit », la Justice punira les crimes commis (notons que c'est encore le mois de novembre, le bombardement de la capitale n'a pas encore commencé) : en définitive ces deux derniers vers expriment le renversement de la formule prussienne « Force prime le droit ! ».

Pareillement aux paragraphes précédents, on renvoie maintenant à la partie III.4 pour une exploration plus profonde de l'écriture des femmes.

AUTEUR	PROFIL	RÔLE	ÉCRITURE sur la guerre	DATE / ÉDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	Poète l'un des grands maîtres du Parnasse ; Chevalier de la Légion d'honneur (1858)	Garde national au 20 ^e bataillon, 2 ^e compagnie	LES IDYLLES PRUSSIENNES ; « Des canons ! » ; « À la patrie ! » ; « Adieu scène lyrique »	LEMERRE 1871 ; <i>Le National</i> 1870-1871
BLANCHEOTTE Augustine-Malvina (1830-1897)	Poétesse et féministe ; Professeure de français	Infirmière pendant la guerre	« À Victor Hugo » ; « Les Chant des assiégés »	autographe Gravade 1870
CHABRILLAN Céleste de pseudonyme Mogador (1824-1909)	Prostituée, entraîneuse, galante, écuyère, comédienne, puis auteure de romans et de pièces de théâtre, directrice de théâtre	Infirmière dans l'Association des sœurs de Paris	Union. A mes amis de Belleville (X)	1870
CLOUTIER		Brigadier à la 3 ^e batterie de l'artillerie mobile de la Meurthe	« Adieux adressés à la ville de Toul : campagne de 1870-71 »	Épinal Typ Fricotel 1871
COPPEE François (1842-1908)	Poète parnassien, romancier et auteur dramatique ; Archiviste de la Comédie-Française (1878-1884) ; Lauréat de l'académie française en 1872 (<i>Les Humbles</i>) ; Membre de l'Académie française (élu en 1884) ; Chevalier (1876) Officier (1888) puis Commandeur (1896) de la Légion d'honneur	Garde national	« Lettre d'un mobile breton » ; « En faction » ; « À l'ambulance » ; « Le chien perdu »	LEMERRE 1870 – 1871
DANER E.	Ex-zouave au 1er régiment Afrique	Ex-zouave au 1er régiment d'Afrique	« À Louis-Napoléon Bonaparte »	Ass. Générale typ. Berthelemy et Cie 1870
DEFER Paul	Garde au 30 ^e Bataillon, 2 ^e Compagnie de Guerre	Garde national au 30 ^e bataillon 5 ^e compagnie	« La France ne meurt pas ! » ; « Une garde de la 5 ^e compagnie du 30 ^e bataillon à la porte de Romainville »	DENTU 1870 ; Imp. Morris 1870
DELPIT Albert (1849-1893)	Auteur dramatique, poète et romancier ; il fut secrétaire d'Alexandre Dumas père ; Lauréat de l'Académie Française en 1871 (<i>L'Invasion</i>)	Garde mobile	Poésies de guerre ; L'Invasion : 1870	<i>Revue des Deux Mondes</i> 1871 ; LACHAUD 1870 – 1871
DESBORDES A. (18...-19..)	Horloger ; Franc-maçon	Capitaine au 212 ^e bataillon	« Liberté, Égalité, Fraternité »	Imp. Berthlémy 1870
DESPIERRES Léon (1842 ?- ?)	Ouvrier imprimeur	Fourrier à la 2 ^e compagnie du 119 ^e bataillon de la garde nationale ; il participe à la Commune de Paris, condamné en 1872 il sera amnistié en 1879	« Strasbourg »	Imp. A. Chaix 1870
DOUAY Amédée	Auteur compositeur	Garde national du 83 ^e bataillon de la 8 ^e compagnie	« France ! »	1870
DUGUÉ Ferdinand (1816-1913)	Auteur dramatique, romancier, poète ; Vice-président de la Société des auteurs dramatiques ; Chevalier de la Légion d'honneur (1872 ?)	Désigné comme délégué de la Défense nationale pour le canton nord de Chartres	Les éclats d'obus. Poésie	DENTU 1871

AUTEUR	PROFIL	RÔLE	ÉCRITURE sur la guerre	DATE / ÉDITEUR
LAGORCE Henri de		Soldat	« 1875. La Revanche par un volontaire de 1870 »	Lyon Imp. Vingtrinier 1871
NORMAND Jacques (1848-1931)	Avocat ; Poète, romancier et auteur dramatique ; Membre de l'académie de Marseille (élu en 1905) ; Diplômé de l'École des chartes (promotion du 19 janvier 1875) ; Chevalier de la Légion d'honneur (1892)	Engagé volontaire dans les gardes mobiles : 8e bataillon des mobiles de la Seine ; sous-lieutenant de réserve au 31 ^e régiment d'artillerie ; Lieutenant 4 ^e régiment cantonal d'artillerie	Les tablettes d'un mobile	LACHAUD 1871
PERCHET Charles		Capitaine de la 6 ^e compagnie du 1 ^{er} bataillon des volontaires de la Côte-d'Or	« Le 30 octobre. Défense de Dijon. Poème »	Imp. Demeurat
POLLET Auguste de la Bassée (1841-..?)	Membre de l'Académie des poètes de Paris	Engagé dans l'armée du Nord prit part aux batailles de Bapaume, de Pont-Noyelles et de St. Quentin ; blessé, il fut fait prisonnier et resta à Coblenz pour deux mois	« À M. A. Flan. Pendant la guerre septembre 1870 » ; « En attendant la victoire »	Lille, Imp. de F. Lagache 1870
POTIER Edmond (18..-1879)	Parolier	Caporal de la 3 ^e compagnie de guerre, 7 ^e bataillon	« La redoute de Montretout »	DENTU 1871
PRÉVEL Édouard	Soldat	8 ^e compagnie du 148 ^e bataillon de la garde nationale	« L'Épée de Sedan (pièce dite) »	Imp. Cordier s.d.
RIVET Gustave pseudonyme HECTOR l'ESTRAZ (1848-1936)	Auteur dramatique et poète ; collaborateur au journal <i>L'Homme libre</i> de Louis Blanc ; député puis sénateur de l'Isère (1883-1924), questeur de la Chambre	Ambulancier	« L'Alsacien » ; « 1870-1871. Poésies »	Grenoble, J. Dumas Éditeur 1870
TESSIER Henri (18..-1913?)	Auteur dramatique	Garde national au 2 ^e régiment de Paris	« Le calvaire de la France pièce en un acte en vers »	MICHEL-LEVY 1871
THEURIET André (1833-1907)	Romancier, poète et auteur dramatique ; Membre de l'Académie française (1896) ; Chevalier (1879) puis Officier (1895) de la Légion d'Honneur	Engagé dans le 19 ^e bataillon de la 2 ^e compagnie de la garde nationale de la Seine ; participe à la bataille de Buzenval	« Les Paysans de l'Argonne 1792 » ; « Le legs d'une Lorraine »	LEMERRE 1870 / 1871
VERLAINE Paul (1844-1896)	Poète	Enrôlé dans la Garde nationale	« Les Renards » ; « Obus et philosophie mêlés »	2 décembre 1870 dans <i>Le Rappel</i> ; 12 janvier 1871 dans <i>Le Rappel</i>

Tableau 4 : "Par la plume et par l'épée" : l'écriture des combattants.

III.2 Le Panthéon ou le patriotisme en paratexte

“To children ardent for some desperate glory,
The old Lie, *Dulce et decorum est*
Pro patria mori.”

Wilfred Owen, *Dulce et decorum est*
1920, poème posthume (1917)

L'étape préliminaire de l'analyse consiste dans l'observation des composantes de l'appareil du texte dans lesquelles s'inscrit le discours patriotique, car c'est par là que le lecteur est accompagné dans la lecture et la compréhension de l'œuvre : « Frange du texte imprimé qui, en réalité, commande toute la lecture », disait Philippe Lejeune⁵³³. Nous examinerons globalement la dimension paratextuelle⁵³⁴ afin d'établir des relations entre les textes, de trouver des régularités et même de déceler non seulement les champs sémantiques mais les idéologèmes⁵³⁵ à travers lesquels se pense et se définit le discours poétique sur la patrie et sur la guerre. On s'arrêtera ensuite plus particulièrement sur l'instance préfacielle⁵³⁶ en tant que lieu où l'auteur, selon la rhétorique de la *captatio benevolentiae*, s'exprime sur son œuvre (son « importance », à savoir « l'utilité de sa

⁵³³ Philippe LEJEUNE, *Le Pacte autobiographique*, Éd. du Seuil, 1975.

⁵³⁴ Gérard GENETTE, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Éd. Seuil, coll. « Points Essais », 1982 ; « Plus d'une limite ou d'une frontière étanche, il s'agit ici d'un *seuil*, ou — mot de Borges à propos d'une préface — d'un « vestibule » qui offre à tout un chacun la possibilité d'entrer, ou de rebrousser chemin. [...] Le paratexte se compose donc empiriquement d'un ensemble hétéroclite de pratiques et de discours de toutes sortes et de tous âges que je fédère sous ce terme au nom d'une communauté d'intérêt, ou convergence d'effets, qui me paraît plus importante que leur diversité d'aspect. », In *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points Essais », 1987, p.8. Un travail d'analyse linguistique du « parler poilu » avec un regard à la dimension paratextuelle, a été réalisé par Loredana TROVATO, *La Grande Guerre à travers les journaux des tranchées et le « parler poilu ». Analyse linguistique et textuelle*, Torino, L'Harmattan Italia, 2020.

⁵³⁵ « Nous appellerons « *idéologème* » toute maxime, sous-jacente à un énoncé, dont le sujet circonscrit un champ de pertinence particulier (que ce soit « la valeur morale », « le Juif », « la mission de la France » ou « l'instinct maternel ») », In « Présupposé, topos, idéologème », *Études françaises*, « Le lieu commun », Vol 13 (1-2-), Les Presses de l'université de Montréal, 1977 URL : <https://id.erudit.org/iderudit/036642ar>. Voir aussi la précision du même auteur quelques années plus tard : « ce n'est pas nécessairement une locution unique, mais un complexe de variations phraséologiques, une petite nébuleuse de syntagmes plus ou moins interchangeables. Et dans un état du discours social, l'idéologème n'est pas monosémique ou monovalent ; il est malléable, *dialogique* et *polyphonique*. Son sens et son acceptabilité résultent de ses migrations à travers les formations discursives et idéologiques qui se différencient et qui s'affrontent, il se réalise dans les innombrables décontextualisations et recontextualisations auxquelles il est soumis. », In ch. 40 « Migrations d'un idéologème : « la lutte pour la vie », In 1889. *Un État du discours social*, Médias19, 2014 [éd. du préambule, 1989] [En ligne] URL : <https://www.medias19.org/publications/1889-un-etat-du-discours-social/chapitre-40-migrations-dun-ideologeme-la-lutte-pour-la-vie>.

⁵³⁶ « Je nommerai ici *préface*, par généralisation du terme le plus fréquemment employé en français, toute espèce de texte liminaire (préliminaire ou postliminaire), auctorial ou allographe, consistant en un discours produit à propos du texte qui suit ou qui précède. La « postface » sera donc considérée comme une variété de préface [...] », In *Seuils*, *Op. cit.*, p. 164-296.

considération »), sur le contexte de parution et sur les raisons d'écrire en temps de guerre (la « genèse » et « les thèmes du pourquoi », dit Genette).

Parcourir le corpus en lisant uniquement les titres, les dédicaces, les préfaces et surtout les épigraphes est donc un exercice instructif pour comprendre d'un côté les stratégies de légitimation mises en œuvre, et de l'autre les représentations et les narrations de la guerre de 1870 (et par conséquent de la mémoire transmise) en poésie et de ce qu'est le *patriotisme* pour ces écrivains.

III.2.i Titres

« Un titre est malheureusement déjà une clé interprétative », écrivait Umberto Eco dans une apostille au *Nom de la rose*⁵³⁷, car le titre oriente la lecture du texte, autrement dit il oriente le lecteur vers un certain type de lecture au détriment d'une autre. Par conséquent, lire n'est jamais un acte neutre. Plus loin dans la même apostille il affirme : « l'objectif d'un titre est d'embrouiller les idées, non pas de les enrégimenter ». La phrase, tellement adéquate à la forme romanesque, l'est d'autant plus quand elle est appliquée à la rhétorique patriotique où la parole se doit d'entraîner le lecteur vers le propos de celui qui écrit. Il advient dans le pamphlet⁵³⁸, qui connaît son essor avec la chute de Napoléon et se développe tout au long de la première moitié du XIX^e siècle, et il continue d'arriver à la poésie patriotique avec son exigence de construire l'image de l'ennemi selon la dialectique « nous/vous », de valoriser celle de la France et, surtout, de mobiliser les soldats pour la défense de la « Patrie en danger ».

Le corpus est composé de 325 titres de poème et 46 titres recueil. On considère uniquement le titre qui apparaît sur la page de couverture ; les titres de poèmes contenus dans les recueils ne sont pas considérés pour l'instant⁵³⁹ tandis que les feuilles volantes ou livrets composés d'un seul texte sont considérés comme « titre de poème ».

La structure du titre varie selon la relation entre titre et texte⁵⁴⁰ que l'écrivain choisit de mettre en relief ; relation que Genette désigne comme « indication de la forme ». L'essentiel dans l'étude des titres est la fonction descriptive du titre, c'est-à-dire celle de décrire le texte par l'une de

⁵³⁷ Umberto ECO, *Il nome della rosa*, Milano, Bompiani, 1987 [1980], p. 507-508 [trad. fr. 1982, édition revue et accompagnée de l'Apostille, 1990]. La traduction est de nous.

⁵³⁸ Laetitia SAINTES, *Paroles pamphlétaires dans le premier XIX^e siècle (1814-1848)*, Paris, Honoré Champion, 2022.

⁵³⁹ « <C>ontrairement au titre général, qui est devenu un élément indispensable sinon à l'existence matérielle du texte, du moins à l'existence sociale du livre, les intertitres n'en sont nullement une condition absolue. », G. GENETTE, *Op. cit.*, p. 297.

⁵⁴⁰ En outre de l'apport du déjà cité Gérard Genette, voir Leo HOEK, « Pour une sémiotique du titre », Documents de travail, Urbino, Università di Urbino, Centro Internazionale di semiotica e linguistica, 1973, p. 1-53 ; *La marque du titre : dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*, Berlin, de Gruyter, 1980.

ses caractéristiques (thématique, ce dont on parle et rhématique, ce qu'on en dit) — les deux remplissant la même fonction différemment. Les effets secondaires qui peuvent s'ajouter tiennent à la manière dont le titre exerce sa dénotation, son style (fonction connotative) et de cette fonction dépend enfin la valeur séductrice d'un titre.

Titres de recueil

Les titres des recueils sont caractérisés par une grande variabilité de structure.

L'usage de titres formels/génériques mixtes (coprésence de l'élément rhématique et de l'élément thématique) domine (24 cas) : on va du plus simple *Poésies de guerre* (Albert Delpit), à une description plus précise qui ajoute l'élément chronologique (12 cas) comme *1870-1871. Poésies* (Gustave Rivet), *Poèmes de la guerre. 1870-1871* (Émile Bergerat), ou encore les titres *L'Invasion. 1870* (Delpit) et *L'Année maudite, 1870-1871. Poésies* (Charles Grandsard) où les écrivains offrent plus de détails sur le thème (le lexème « guerre » est évidemment sous-entendu), le jugement sur l'événement historique étant ainsi mis en relief. Pour s'exprimer sur la forme des textes les écrivains recourent soit au terme générique *Poésie(s)* ou *Poème(s)*, soit au terme plus spécifique « chants » (*Chants d'exil. 1870-1871. Souvenirs artistiques*, Ernest Ameline ; *Le Franc-tireur. Chants de guerre*, Jules Barbier ; *Les chants de colère [...]*, Félix Frank ; *Chants du siège de paris. 1870-1871*, Théobald Saint-Félix) ; « strophes » (*Strophes patriotiques*, Émile Grimaud), « idylles » (*Idylles prussiennes*, Banville), « épopée » / « épique » (*L'épopée prussienne*, Charles Diguët ; *Sedan « ter ». Poème épique en huit chants [...]*, Jean Morlaix). L'indication de genre, ainsi que Genette nous l'apprend, n'est jamais neutre : elle manifeste une communication au lecteur où l'auteur lui demande de considérer ses écrits comme des poèmes/strophes/rimes etc. Les frontières entre ces dénominations sont souvent floues. Par exemple, la forme annoncée « chants » ne correspond pas au texte : l'on sait que la chanson comporte de règle un refrain (c'est le cas de Saint-Félix, mais non pas de Ameline ni Barbier et de Frank non plus). L'important est qu'elles imitent la chanson, qu'il y ait un effet de chanson. L'irrégularité dans le mètre (usage de l'hétérométrie), l'usage d'assonances et de la rime semblent au contraire être le point de contact entre ces recueils de chants.

Dans deux occasions l'on trouve le thème de la mémoire de la guerre et du témoignage, sous la forme de l'utilisation du terme « souvenirs » (Ameline et « Poésies d'un montagnard », *Souvenirs de l'invasion [...]*). Le terme générique est aussi accompagné par des adjectifs : « patriotique », « nationales » (abbé Villefranche et Aimé Camp) ou « nationaux et historiques » (Poisle-Desgranges), adjectifs qui manifestent la nécessité du ralliement autour d'un même intérêt et du regard exclusif à la défense de la Patrie. Et enfin, un titre mixte digne de commentaire est celui du docteur Vallon-Colley, un titre très long mais dont l'importance réside dans le premier élément : *La Prussiede*, titre qui grâce à son suffixe *-ade* s'inspire des épopées de l'antiquité classique (*Iliade*,

Odyssée, Énéide) mais également du poème inachevé de Pierre de Ronsard *La Franciade* et du poème *La Henriade* de Voltaire. L'intention est pourtant satirique puisque tous les douze poèmes qui le composent démentent les caractéristiques de l'épopée héroïque : une sur toutes, les exploits mythiques du héros que l'on reconnaît comme fondateurs d'un peuple. Les gestes que l'écrivain raconte sont ici des bassesses, des conduites délibérées contre les populations ainsi que sa sèche préface liminaire l'annonce : « les Allemands ont crié et crient encore par-dessus les toits que les Français sont des bêtes féroces. J'ai cru de mon devoir de rappeler à ces messieurs d'Outre-Rhin qu'ils ne sont pas positivement des agneaux ». L'intention est donc celle de dire que l'histoire sur laquelle se fonde le peuple allemand aurait des prétentions épiques mais dans les faits elle ne l'est pas : on lui concède tout de même ce titre pour leur faire plaisir. De l'autre côté le but est évidemment celui de dénoncer les violations dans la conduite de la guerre en s'appuyant sur les extraits des journaux placés en épigraphe : le bombardement d'un train de blessés, l'acharnement sur les francs-tireurs et les femmes, sur les médecins et sur les ambulances, les pillages, les incendies, etc.

Les écrivains se réfèrent à la guerre en employant le mot « guerre » (7 occurrences) mais le terme qui suit de près est « invasion » (5 occurrences) alors que le « siège de Paris » n'apparaît que deux fois (Émile François, Théobald Saint-Felix).

Protagonistes de la guerre, armes et lieux de combats figurent aussi dans les titres. L'ennemi n'est pas toujours négativement dépeint dans les titres (à l'exception du cas dont on vient de parler) : on emploie l'adjectif « prussien » (Banville, Diguët) ou le substantif « ennemi » (Henri-Auguste Barbier) ; dans deux cas on est confrontés à la caractérisation péjorative de l'ennemi, *La chasse aux Prussiens* (Albert Delpit*) et *Liber memorialis. Attila à Versailles [...]* (Louis-Auguste Montalant-Bougleux) : le premier cas renvoie l'ennemi à la condition de bête à chasser, dans le deuxième cas l'ennemi est associé à l'envahisseur par antonomase. Parmi les protagonistes de la guerre il y a évidemment aussi les soldats français : les volontaires (*Les volontaires de 1870*, Paul Parelou), les mobiles (*Tablettes d'un mobile*, Jacques Normand) et les francs-tireurs (*Le Franc-tireur. Chants de guerre*, Jules Barbier). Pour ce qui concerne la présence des armes de combat, on signale l'usage métaphorique pour ces écrivains qui n'ont pas participé aux combats mais interprètent leur écriture une arme pareillement digne dans la défense de la Patrie. C'est ainsi que le titre *Les grains de poudre* (Ali-Joseph-Augustin Vial de Sabligny) dérive de l'incapacité de tenir un fusil et donc ces grains sont la métaphore des « accents de son cœur » qui arment sa brochure. De même les quinze poésies de Gaston de Chaumont sont appelées *Mitrailleuses savoisiennes*. La métaphore est mieux réussie chez Ferdinand Dugué qui explique son titre de la manière suivante :

[...] Le poète aimant sa patrie
Sait forger aussi dans son cœur
Une implacable artillerie

Comme n'en a pas le vainqueur !
La justice aide la furie,
Le droit combat avec l'honneur !

Et quand de sa pensée intime,
Comme *un obus* que rien n'éteint,
Jaillit l'impitoyable rime,
Son vol n'est jamais incertain :
Elle ne vise que le crime,
C'est le crime seul qu'elle atteint !...

Dieu lui-même a tracé la voie
Qu'elle suit à travers le ciel !
Chacun *des éclats* qu'elle envoie
Porte aux méchants un coupet mortel
Et sur les fronts qu'elle foudroie
Imprime un stigmaté éternel !...

Enfin, les lieux placés dans le titre sont Reichshoffen (Gaston Armelin*), Paris, Sedan (Jean Morlaix), Versailles (Montalant-Bougheux) et plus en général la France (deux occurrences, abbé Delaigue et le docteur Vallon-Colley).

On recense encore des titres par lesquels les écrivains expriment ce que la guerre a signifié, du point de vue de l'impact psychologique : certains écrivains insistent sur la souffrance, *Nos Ruines* (Angot Albert), *Les douleurs de la guerre* (Louis-Lucien Vermeil) *Amertumes et pain noir. Siège de Paris (1870-1871). Poésies* (Émile François), *La Patrie en deuil* (Nadaud Henry*); la souffrance atteint sa plus haute intensité dans le titre *Liber memorialis. Attila à Versailles. Poésies obsidionales 1870-1871* (Montalant-Bougheux — à noter la longueur de ce titre et l'usage du latin), où le terme « obsidional » désigne à la fois la période du siège et « le désordre mental qui frappe la population d'une ville assiégée⁵⁴¹ ». La « fièvre obsidionale » s'accompagne à des émotions bien précises : la révolte (*Les rebellions et les apaisements, poésies*, Jean Aicard*) et la colère (*Les chants de colère [...] de Frank* et *Les saintes colères* de Luisa Siefert). D'autres en revanche mobilisent la métaphore climatique⁵⁴², *Pendant l'orage. Poèmes nationaux et historiques* (Joseph Poisle Desgranges) et *Une voix dans l'ouragan* (Anonyme*⁵⁴³). Mais le titre le plus poignant dans ce groupe est celui choisi par Albert Glatigny *Le fer rouge. Nouveaux Châtiments*. La deuxième partie du titre pastiche le titre du recueil au succès déflagrant de Victor Hugo ; quant à la première partie, métaphorique, l'expression renvoie à l'Antiquité romaine quand les criminels se voyaient marqués par un fer incandescent sur le front de sorte que leur crime était connu de tous. « Le fer

⁵⁴¹ CNRTL, 2012.

⁵⁴² À relever que la métaphore du déluge/de l'ouragan/de la tempête étroitement lié au pouvoir politique est très fréquente dans les textes qui narrent la Révolution. Olivier RITZ en parle dans l'article « Les orages de la Révolution, une métaphore incertaine. », IN Michèle VALLENTINI, Charles VINCENT, Rainer GODEL, *Classer les mots, classer les choses Synonymie, analogie et métaphore au XVIII^e siècle*, Classiques Garnier, pp.293-306, 2014 [En ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01845361>.

⁵⁴³ L'astérisque signale les ouvrages qu'on n'a pas trouvés.

rouge » renvoie donc à une souffrance subie qu'on ne peut oublier (à noter l'usage de ce thème même chez Dugué dont on vient de citer un extrait). En termes explicites, le fonctionnement est à double voie, la souffrance est double, le traumatisme est également double : ainsi que d'un côté les victimes (la France), ont subi des souffrances atroces, de la même manière les vainqueurs seront traités comme des criminels en leur imprimant une marque indélébile (l'écriture pérennise la punition). Le titre de Glatigny embrasse donc la période qui de l'Antiquité romaine arrive à Victor Hugo et se propose de poursuivre le chemin déjà entamé par le grand exilé. Stratégie assez périlleuse mais qui lui « apporte [...] la caution indirecte d'un autre texte, et le prestige d'une filiation culturelle ».

Exploration globale du lexique employé dans les titres de poème et les titres de recueil



Le nuage de mots ci-dessus proposé est une représentation graphique très commode du lexique des titres de notre corpus, et présente la fréquence des mots employés selon le principe très simple de la grandeur de la taille associée à la fréquence du mot.

Le micro-corpus formé par les titres est composé de 1952 mots et la fréquence est la suivante :

- « 1870 » : 46 occurrences
- « guerre » : 39 occurrences
- « paris » : 31 occurrences
- « france » : 30 occurrences
- « 1871 » : 26 occurrences

Les mots « patrie » et « siège » viennent immédiatement après mais avec une fréquence mineure, 13 et 15 occurrences : à noter que le mot « siège » est employé uniquement au singulier ce qui indique que la référence est au premier siège. L'adjectif « patriotique(s) » est présent avec 14 occurrences et il est toujours corrélé à l'indication générique, dont la fréquence atteint les 67 occurrences, toutes indications confondues (« poési* », « poèmes », « strophes », « vers », « souvenirs », « chants(s) », « hymne », « idylle(s) », « récit », « ode », « scène », « chanson »). On en conclut que les écrivains préoccupent beaucoup d'indiquer le mode selon lequel il faut lire leurs écrits. L'indication rhématique n'est donc pas une manière d'étiqueter ou d'embellir le titre mais elle est une indication de lecture, soit « chers lecteurs, veuillez lire ce texte comme un poème/chant/etc. ».

Il est intéressant de noter comment le lexique lié à l'ennemi est peu représenté ce qui d'un point de vue de la communication indique que le regard des écrivains est tourné sur soi-même, et notamment sur la ville de Paris et sur la France, si l'on se tient à ces cinq premiers mots. La première occurrence de mot faisant référence à l'ennemi est « guillaume » (le roi Guillaume naturellement) qui apparaît dans les titres 9 fois. Toutefois, si l'on considère l'ensemble des mots qui se réfèrent à l'ennemi (« prussien(s)/ne/nes », « allem* », « bismarck ») et les épithètes péjoratives, pas très nombreuses mais qu'il faut enregistrer pour comprendre la caractérisation de l'ennemi (« horde allemande », « vandale », « hun », « maudits », « barbares », « attila »), le champ lexical de l'ennemi atteint les 29 occurrences. Les sentiments de réprobation et de ressentiment à l'encontre des Allemands sont exprimés dans des expressions de violence, voire d'appel à la violence typiques d'un contexte belliciste : « Haine au vainqueur » (Charles Canivet), « Haine au barbare. Chants patriotiques » (Victor Méry de la Canorgue), « Sus aux Prussiens » (Jean-Pierre Dufaure), « Mort aux Prussiens » (Louis Dumesnil), « Prussiens... vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine » (A. Vémar). On recense encore des titres plus neutres, mais qui exploitent l'ironie, et qui s'adressent au roi Guillaume (« Je vous salue Guillaume le Vainqueur », J. B. Lacombe ; « À Guillaume de Prusse, sur son entrée dans Paris, 4 mars 1871 », Jules Maillard, « Épître au roi de la Prusse », Joseph Poisle Desgranges), au vainqueur (« Aux vainqueurs », anonyme), à Bismarck (« À l'Attila du nord », Hippolyte Maignand, « Épître à Bismarck, aux mânes des victimes de la guerre et du bombardement de Paris », Joseph Poisle Desgranges), « À la Prusse » (Eugène Mahon de Monaghan), et « Aux Allemands » (Henri-Auguste Barbier).

Le champ lexical (substantifs, adjectifs et verbes) de la guerre (« invasion », « combat* », « bataille », « lutte », « envahi* », « assiég* », « siège », « bombard* », « occupation », « capitulation ») atteint la fréquence de 75 occurrences — avec la prédominance comme on l'a vu du mot « guerre ».

Protagonistes et lieux de combat sont présents avec respectivement 49 (« napoléon », « garibaldi », « gambetta », « bazaine », « franc-tireur », « breton* », « soldat* », « volontair* », « mobile »,

« cuirassiers », « prisonnier ») et 50 occurrences (« reichshoffen », « châteaudun », « sedan », « alsac* », « lorraine », « Prusse », « strasbourg », « versailles », « metz », « wissembourg », « basse-bretagne », « rouen », « rennes », « dijon », etc.) sans une véritable prédominance significative d'un mot par rapport aux autres.

Il nous intéresse maintenant de souligner la très faible fréquence des mots « défense » (3 occurrences), « revanch* » (5 occurrences) et « vengeance » (3 occurrences) : leur présence est à retrouver dans les titres de poème (H. Dunesme « Les deux revanches et le 88^e de ligne », Ernest Jaime « La revue du 29 juin 1871. L'emprunt. La revanche », F.U. Jurgensen « Le soir du combat – Paris assiégé – La revanche », Henri de Lagorce « 1875. La revanche par un volontaire de 1870 », Ernest Pion « La revanche ») ; ces mots sont absents de titres de recueil. Autre notation : le mot « défense » désigne deux fois une action, associée à Paris et à Dijon, et une fois le Gouvernement de défense nationale.

Le champ lexical des effets et de l'impact de la guerre sur la population est très faible et si l'on regarde le nuage de mots, l'on dirait qu'il est même absent de la narration de la guerre de 1870. Et pourtant, comme on l'a déjà vu dans l'analyse des titres de recueil, il figure également dans les titres des poèmes : « Les bouches inutiles » (A. L.), « À un morceau de pain blanc » (Jean Noro), « La France envahie. Nos désastres. [...] » (Amélia de Bompar), « Cri patriotique. La guerre et ses désastres » (Léon Guizy), « Le calvaire de la France [...] » (Henri Tessier), « Douleur ! À la France » (abbé Delaigue), « Le Cri d'Alarme. Hommage à la France en deuil » (Fs. F.), « La France en deuil », (A. Miroir), « Prière pour la France » (Édouard Pailleron), « Le moment psychologique » (Jules Poiret), « Les malheurs du peuple français » (Yann Guiffant).

Le thème de l'alimentation est sous-représenté dans les titres. L'on ne peut pas conclure qu'il ne sera pas traité dans les poèmes des recueils, mais dans la rue et sur les places où l'on déclame ces vers, il faut constater l'absence d'un thème essentiel des discours sur la guerre. L'occasion permet d'évoquer ici le poème d'Eugène Pottier (l'auteur de « L'Internationale », garde nationale pendant la guerre et maire du deuxième arrondissement sous la Commune) « J'ai faim » écrit en 1848 et que le siège a rendu à nouveau célèbre :

J'ai faim ! j'ai faim ! dit le corps,
Je n'ai pas le nécessaire ;
Le ver ronge moins les morts
Que les vivants, la misère.
Quand donc aurais-je du pain ?
J'ai faim, dit le corps, j'ai faim !

J'ai faim ! j'ai faim ! dit l'esprit,
Je ne vais pas à l'école ;
En vain la nature écrit,
On croit l'erreur sur parole.
Quand donc aurai-je du pain ?

J'ai faim, dit l'esprit, j'ai faim !

J'ai faim ! j'ai faim ! dit le cœur,
Et je n'ai pas de famille ;
Mon fils est un escroqueur
Et ma fille est une fille.
Quand donc aurai-je du pain ?
J'ai faim, dit le cœur, j'ai faim !

J'ai faim ! j'ai faim ! dit le tout.
Faim d'amour et de justice ;
Sème ton grain, que partout
La triple moisson jaunisse.
Alors l'homme aura du pain,
Nature n'aura plus faim !

L'usage de la répétition et de l'accumulation (le corps, l'esprit, le cœur, le tout) illustre l'état obsessionnel dans lequel les pauvres se retrouvent le siège durant (« Les quartiers de la bourgeoisie nantie en souffrent peu. Les pauvres sont les plus touchés »⁵⁴⁴), obligés de cohabiter avec l'omniprésence de la mort. Mais l'écrivain affirme aussi quelque chose de plus : l'homme a besoin des droits pour vivre en harmonie, Amour et Justice nourrissent alors l'esprit et le corps. L'actualité du poème n'est pas seulement thématique, mais elle dérive plus particulièrement du fait que le rationnement fait pendant le siège n'a pas été équitable et ce sont donc les arrondissements populaires à subir le plus durement la rigueur de la famine.

Dans la même veine Jean Moro, lequel donna la forme du sonnet « À un morceau de pain blanc » :

C'était hier, encore, je dévorais farouche,
Mais l'espérance au cœur, cet abject aliment
Que nous jetait Ferry, que Favre à l'âme louche
Nous faisait digérer avec un faux serment.

Nous trouvions douce alors et moelleuse la couche,
Sur le terrain glacé du froid retranchement.
Tous nous allions au feu le sourire à la bouche
Et l'estomac en proie au dur tiraillement.

Aujourd'hui, tu viens, toi, la mine appétissante,
La croûte aux reflets d'or et la pâte alléchante,
Baigné de pleurs hélas ! et non rouge de sang.

Pour t'acquérir, le fer seul devrait être en compte,
Froment amer, dix fois autant que notre honte.
Sois à jamais maudit, vil morceau de pain blanc !

⁵⁴⁴ Le poème est recueilli dans *Les Chants révolutionnaires*, Paris, Dentu, 1887. [Disponible sur Gallica à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k81559w>. L'information est tirée du catalogue de l'exposition *La nourriture pendant le siège de Paris, 1870-1871* : exposition-dossier réalisée à partir des fonds du siège et de la Commune de Paris/Decraene, J.-F. ; Tillier, Bertrand ; Gonzalez, Sylvie. - Musée d'Art et d'Histoire (Saint-Denis), 2004.

Janvier 1871⁵⁴⁵

Le « je » du poème peut représenter aussi bien un homme de la rue, un volontaire de la garde nationale, bref un citoyen quelconque. La rime « abject aliment – faux serment » fait référence au fait que la population a accepté et enduré une résistance à outrance à l'ennemi (citons un poème d'un non mieux précisé X. B. « La Patrie en danger. Guerre à outrance. ») avec les conséquences qu'elle impliquait, à savoir la famine, les rationnements, les maladies, la rigueur de l'hiver. Jules Favre, ministre des Affaires étrangères alors chargé des négociations avec l'ennemi, avait assuré qu'aucun morceau de territoire français ne serait perdu lors de négociations. Déclaration qui s'est révélé fausse. La population était prête à supporter les souffrances et à combattre pourvu que l'on ne déclarât pas la capitulation. Si alors cette déclaration a pour conséquence la relâche de la pression alimentaire, pour la population les conditions signées sont insupportables (« froment amer, dix fois autant que notre honte ») : et voilà qu'alors on maudit même « un morceau de pain blanc », le texte implicite semblant dire « on capitule pour un morceau de pain blanc », et l'on sait combien Paris est avide de froment et de pain blanc.

III.2.ii Épigraphe

« Épigrafer est toujours un geste muet dont l'interprétation reste à la charge du lecteur », Genette *docet*, ce qui fait penser à l'autre grand professeur des années soixante-dix, Umberto Eco, dont un passage devenu célèbre proclamait ceci : « tout texte veut quelqu'un qui l'aide à fonctionner⁵⁴⁶ ». Les deux affirmations convergent vers la conception d'une coopération implicite entre écrivain et lecteur dans la création du sens du texte, éventuellement dans l'actualisation des non-dits ou des déjà-dits présents dans chaque texte. Le travail de coopération demande pourtant des connaissances préalables du lecteur, une « encyclopédie » culturelle (compétences intertextuelles, connaissance des règles du genre, reconnaissance d'auteurs et de textes, etc.) qui aide le lecteur à s'approprier du texte. Or, inscrire cette perspective dans le contexte qui nous concerne, acquiert une signification bien précise : l'épigraphe du fait de son emplacement concourt de manière prééminente au discours sur la guerre, au discours patriotique. Épigrafer est alors une stratégie pour se situer au sein d'une communauté de pairs (pouvoir légitimant de l'épigraphe)⁵⁴⁷ et

⁵⁴⁵ Le poème a été retrouvé dans le volume de Robert BRECY, *La chanson de la Commune*, Les Éditions ouvrières, 1991, p. 50.

⁵⁴⁶ Umberto ECO, *Lector in Fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1985 [Milano, Bompiani, 1979] ; sur les relations entre œuvre et interprètes voir aussi *L'œuvre ouverte*, Paris, Éd. du Seuil, 1965 [Milano, Bompiani, 1962 et 1967].

⁵⁴⁷ « [...] L'épigraphe semble revêtir, au début, une fonction décorative ; mais très vite, les romantiques découvrent des autres vertus : mettre une citation en épigraphe est un moyen économique de proclamer qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils descendent, comme leurs adversaires, d'une lignée glorieuse, dont ils sont les derniers rejetons. [...] Si celles empruntés aux écrivains reconnus ressortissent à une stratégie de légitimation par réappropriation du passé, celles puisées dans l'orbite du cénacle nous semblent plutôt

également pour créer les bases d'un consensus autour de certaines valeurs que l'auteur estime fondamentales pour relever les âmes et raffermir l'amour pour la patrie.

Épigraphe de recueil

À commencer par les épigraphes de recueil, elles sont moins nombreuses que les épigraphes de poème : on en recense douze dans le corpus. Onze volumes portent une épigraphe dans la page du titre, dont cinq ne sont pas des volumes édités par une maison d'édition, et un seul écrivain situe son épigraphe après l'épître dédicataire et avant le premier poème : il s'agit de Banville et de son recueil *Idylles prussiennes*. Le texte d'épigraphe de Banville se distingue des autres par sa longueur mais pas seulement : son emplacement dans un lieu inhabituel du texte fait exception à la règle des épigraphes devant se trouver après la dédicace mais avant la préface⁵⁴⁸.

Voici donc les recueils avec épigraphe :

Albert ANGOT, *Nos ruines* : « Clamabat in deserto »

[La citation est incomplète et revue : « vox clamantis in deserto » soit « la voix de celui qui crie dans le désert » ; Évangile selon Marc et Jean, phrase attribuée à Saint Jean précurseur de Jésus]⁵⁴⁹

Théodore de BANVILLE, *Idylles prussiennes* : Henri Heine, *Germania*

C'est toujours le même peuple de pantins pédants, c'est toujours le même angle droit à chaque mouvement, et sur le visage la même suffisance glacée et stéréotypée.

Ils se promènent, toujours aussi raides, aussi guindés, aussi étriqués qu'autrefois, et droits comme un I ; on dirait qu'ils ont avalé le bâton de caporal dont on les rossait jadis.

Oui, l'instrument de la schlague n'est pas entièrement disparu chez les Prussiens ; ils le portent maintenant à l'intérieur.

Jules BARBIER, *Le Franc-tireur. Chants de guerre* : « Delenda est Borussia »

[Locution calquée sur le modèle « Carthago delenda est », invective de Caton le censeur qui après la II^e guerre punique met en garde les romains contre les Carthaginois et essaye de les convaincre à détruire Carthage ce qui conduira à la III^e guerre punique. Borussia est le nom latin de la Prusse]

Gaston de CHAUMONT, *Mitrailleuses savoisiennes* : Horace

« Facit indignatio versum »

l'expression spontanée, sans arrière-pensée tactique, d'un être-en-groupe. [...] », Anthony GLINOER, Vincent LAISNEY, *L'Age des cénacles*, Paris, Fayard, 2013, p. 441-446

⁵⁴⁸ G. GENETTE, *Op. cit.*, p. 147-163.

⁵⁴⁹ Les éléments manquants de l'épigraphe sont signalés entre crochets : épigraphé (auteur du texte de l'épigraphe), référence, année, traduction et correction parfois. Le plus souvent ces précisions sont nécessaires au lecteur d'aujourd'hui — et pour le non francophone — pour lequel elles ne sont plus intelligibles.

[« l'indignation produit les vers » ; l'attribution de la citation est incorrecte, elle est de Juvénal (*Satires*, I, 79)]

et Béranger [« Les enfants de la France », 1839]

Reine du monde, ô France, ô ma patrie !
Soulève enfin ton front cicatrisé.
[suppression de quelques vers]
De tes grandeurs tu sus te faire absoudre,
France, et ton nom triomphe des revers.
Tu peux tomber, mais c'est comme la foudre
Qui se relève et gronde au haut des airs.

C. DELAIGUE, Douleur ! À la France : Jérémie, Le Livre des lamentations

« Cecidit corona capitis nostri : vae nobis quia peccavimus !

La couronne est tombée de notre tête : malheur à nous parce que nous avons péché ! »,
Jér. Thr. V. 16

Charles DIGUET, *L'Épopée prussienne* : Psaumes, II

« Et nunc, reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram »

[« Et maintenant entendez, ô rois ; instruisez-vous, arbitres du monde »]

Émile GRIMAUD, *Strophes patriotiques* : André Chénier [*Iambes*, 1792-1794]

« La patrie allume ma voix »

Xavier KOHLER, *Alsaciennes* : Béranger [« Les enfants de la France », 1839]

France, ton nom triomphe des revers,
Tu peux tomber, mais c'est comme la foudre
Qui se relève et gronde au haut des airs.

L. A. MONTALANT-BOUGLEUX, Liber mermorialis. Attila deux à Versailles.
Poésies obsidionales : Horace [Épîtres, II, 2, 145]

«[Quocirca] Mecum loquor hæc, tacitusque recordor »

[« (C'est pourquoi) je me dis en moi-même et me rappelle sans en parler les choses suivantes... »]

Alphonse ROALDÈS, *Patrie ! Liberté !* : Horace [Épîtres, I, 2, 14]

« Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Les peuples sont les victimes des fautes des rois. »

Théobald SAINT-FELIX, *Chants du siège de Paris* : Victor Hugo

« O Paris, tu as couronné de fleurs la statue de Strasbourg, l'histoire te couronnera d'étoiles ! »

[*Actes et Paroles*, « Aux Parisiens », lettre publiée dans le *Rappel* le 3 octobre 1870]

Tyrtée TASTET, *La Patrie !* : « Nil nisi pulchra cano »

Les épigraphes sont tirées d’auteurs latins (Horace et Juvénal), des Saintes Écritures (Évangile, Psaumes et livres prophétiques), et de Grands poètes dont l’influence au XIX^e siècle est considérable non seulement du fait de leurs œuvres mais surtout de leur engagement dans les faits de l’histoire. André Chénier d’abord, jeune poète guillotiné sous la Révolution française en 1794 par son opposition au jacobinisme de Robespierre, est l’un des poètes inspireurs du courant hellénique du romantisme ; Pierre-Jean de Béranger, le chansonnier qui a nourri la mythologie napoléonienne et qui a ridiculisé le pouvoir avec ses refrains chantés dans les goguettes, poète patriote et républicain (« poète national ») dont la notoriété va au-delà du XIX^e siècle et de la France⁵⁵⁰ ; et Victor Hugo enfin, le Poète-exilé, rentré solennellement en France après la proclamation de la République et qui a voué sa vie à la cause du peuple et a honnir le pouvoir impérial.

Les épigraphes de ces trois derniers auteurs sont sans référence, ce qui est très fréquent, car les écrivains s’adressent à un lecteur contemporain qui connaît aussi bien les épigraphes que les épigraphés ; le problème de décryptage de l’épigraphé surgit pour le lecteur d’une époque postérieure et qui ne possède pas le même contexte historique et intellectuel de référence. Toutefois, le message est manifeste : un élan de révolte et d’indignation, j’écris au nom la patrie (Chénier) ; les souffrances que tu (lire Paris) as enduré seront source de gloire (Hugo) ; les revers ne seront pas éternels, tu (lire France) sauras te relever, ton nom étant synonyme de gloire (Béranger). La fonction de ces épigraphes est enfin double. Elles sont là en commentaire du texte, soit elles en soulignent et précisent la signification, mais en même temps elles font partie de la catégorie genettienne « effet épigraphe », à savoir, la seule présence de l’épigraphe est indice de culture de l’écrivain, « un mot de passe d’intellectualité. [...] elle est un peu, déjà, le sacre de l’écrivain, qui par elle choisit ses pairs, et donc sa place au Panthéon »⁵⁵¹. De surcroît, le choix de l’épigraphé est souvent plus significatif de la citation elle-même, l’identité de l’auteur apportant une caution indirecte à l’écrivain.

Le cas de Henri Heine cité par Banville est différent pour au moins deux raisons. La première, l’épigraphe est tardive par rapport aux poèmes, c’est-à-dire qu’elle intervient au moment de la parution du recueil alors que les poèmes avaient déjà paru dans *Le National*. La seconde, est que Banville place en exergue un auteur allemand. Contrairement à ce que pourrait penser le lecteur

⁵⁵⁰ « Jean Touchard, nous a proposé, en 1968, un travail sur Béranger dont le but est d’essayer d’expliquer son succès, tant auprès des « grands écrivains » que des responsables politiques, des journalistes ou des poètes-ouvriers. », In Philippe DARRIULAT, *La Muse du peuple*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 15 ; Jean TOUCHARD, *La Gloire de Béranger*, Paris, Armand Colin, 1968 ; Sophie-Anne LETERRIER, *Béranger. Des chansons pour un peuple citoyen*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013 ; sur la chanson sa constitution et son importance dans la première partie du XIX^e siècle voir aussi Romain BENINI, *Filles du peuple ? Pour une stylistique de la chanson au XIX^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2021.

⁵⁵¹ G. GENETTE, *Op. cit.*, p. 163.

contemporain, la renommée de Henri Heine, francophile de longue date⁵⁵², émigré en France depuis 1831, ami de Gérard de Nerval et de Théophile Gautier, et très admiré par Banville même qui le considère un grand poète après Hugo, justifie ce choix. D'autant plus que deux visions de l'Allemagne⁵⁵³ étaient proposées aux Français : celle bucolique, idéale de Madame de Staël (*De l'Allemagne*, 1813 – édition clandestine – et 1839, Charpentier), et celle plus réaliste, robuste, désireuse de conquête de Henri Heine (*De l'Allemagne*, 1834 et *Germania. Conte d'hiver* écrit en 1844). Dans son conte d'hiver Heine « prend une position qui dépasse les lignes de front idéologiques : [...] il se met pour ainsi dire au-dessus des préjugés nationalistes qu'il critique », affirment Körthländer et Siepe, il essaye de concilier les antagonismes franco-allemands et de mettre en garde les Français contre les conséquences de l'idéalisme allemand. Mais ce sera un échec : d'abord, au dernier moment il retire de l'édition son conte, il s'attire ensuite les critiques de « l'interprétation française dominante » non seulement sur le terrain philosophique mais pareillement en domaine littéraire, en raison de la féroce critique qu'il fait du livre fourvoyant de Madame de Staël. Encore, il échoua sur le marché éditorial français et finalement son poème *La Lorelei* devint, paradoxalement et contre son gré, le cliché du romantisme : le message du poème de ne jamais perdre de vue la réalité a été complètement mis de côté au profit de la vision pittoresque et romantique de l'Allemagne qu'il essayait de combattre. Ces considérations faites, le choix de Banville s'explique d'une part comme un hommage à l'auteur allemand qu'il admire — et qui aimait à son tour la France mais qui échoua dans sa mission de conciliation franco-allemande — et de l'autre comme une sorte d'aveu et en même temps de dénonciation de ne pas avoir su écouter. De cette façon, l'image de Heine en nouveau Cassandre dont les mots n'ont pas été pris en considération, ressort d'une certaine manière réhabilitée. Enfin, considérant la fonction de l'épigraphe, elle a le rôle de commentaire du titre, de le préciser, on dirait même que les deux se complètent mutuellement : il y a un discours intertextuel entre Banville et Heine. En effet, le titre choisi par Banville *Idylles prussiennes* n'est pas seulement satirique, il renvoie également à l'image stéréotypé, au cliché de l'Allemagne pittoresque et romantique que Madame de Staël prônait et que Heine réfutait : le sens ultime serait « voici ce qu'est l'idylle prussien / voici où l'idéal allemand nous a amené ». Sans cette épigraphe et sans le contexte auquel elle renvoie, le lecteur perd une bonne partie du sens du recueil banvillien. Pour le lecteur de l'époque ce sens était bien évident,

⁵⁵² Bernd KORTLÄNDER, Hans T. SIEPE, « Heinrich Heine poète allemand et écrivain français », In *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2005/4 (Vol. 105), Paris, Presses Universitaires de France, p. 913-928. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-2005-4-page-913.htm>. Voir aussi, parmi d'autres essais, le numéro de la revue *Romantisme* consacré spécifiquement à la mission de conciliation que caractérise Heine : « Heine le médiateur », *Romantisme*, n° 101, 1998 [En ligne] URL : www.persee.fr/issue/roman_0048-8593_1998_num_28_101 ; Marie-Ange MAILLET, Norbert WASZEK (dir.), *Heine à Paris. Témoin et critique de la vie culturelle française*, Paris, L'Éclat, 2014 ; et le tout récent volume de Pascale ROUX, *La Loreley*, Paris, La Pionnière, 2020, livre qui réunit 41 traductions françaises du célèbre poème de Henri Heine.

⁵⁵³ Edmond CARO, « Les deux Allemagnes. Madame de Staël et Henri Heine », In *Revue des deux mondes*, XLI^e année, Seconde Période, T.96, Paris, 1871.

alors qu'une capacité herméneutique plus fine sera demandé à un lecteur postérieur et sans la même « encyclopédie culturelle ».

Les épigraphes de Angot et de Barbier se différencient des autres du fait qu'elles sont anonymes. D'autres épigraphes sont en latin, mais l'anonymat laisse le lecteur dans l'incertitude interprétative. L'épigraphe de Angot est probablement plus simple à interpréter puisqu'il s'agit d'un passage des Écritures plutôt connu. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une référence érudite et intelligible seulement par une partie de la société (cultivé et catholique). L'auteur s'approprie, en plus, de la citation en la reformulant, ce qui transforme l'épigraphe en épigraphe autographe (attribuée à l'auteur lui-même) et dont l'effet, la fonction serait celle d'un discours auctorial, d'une « lapidaire préface »⁵⁵⁴. Le sens de cette lapidaire préface est similaire à celui de Heine : « j'ai crié dans le désert ». Épigraphe qui s'éclaircira et confirmera (ou pas) sa pertinence uniquement à la fin du travail de lecture du recueil.

L'épigraphe de Jules Barbier, quant à elle, est plus difficile car elle relève de la culture humaniste et donc, dans ce cas aussi, seuls les lecteurs avisés pourront posséder le sens intégral de la citation, de l'intention de l'auteur et du recueil : comme chez Banville, sans le contexte historique auquel l'épigraphe renvoie, le lecteur reste dans l'ignorance d'un renvoi historique qui pourrait l'aider dans la compréhension du message véhiculé.

Quant aux épigraphes de Chaumont, Diguët, Montalant-Bougleux et Roaldès elles sont sans référence et parfois même sans traduction (Chaumont, Diguët et Montalant-Bougleux). Il s'agit encore une fois de citations appartenant à la culture humaniste très connues⁵⁵⁵ (comme c'est le cas du vers de Juvénal « facit indignatio versum ») ou des citations relevant des Écritures (Diguët). Mais, si en français il est plus facile de remonter à la source, en latin et sans référence il est d'autant plus difficile pour le lecteur d'accéder à ce texte et donc comprendre le sens véhiculé ; à plus forte raison quand l'auteur omet la traduction (Montalant-Bougleux et Diguët). En revanche, ces épigraphes disent très clairement que les écrivains ont reçu une formation humaniste supérieure.

D'ailleurs, l'échantillon présenté reflète d'un côté le profil de l'écrivain, c'est-à-dire un individu lettré et doté d'un capital culturel important : tous les auteurs que l'on a vus sont soit des

⁵⁵⁴ G. GENETTE, *Op. cit.*, p.156.

⁵⁵⁵ La présence de la culture latine et grecque dans notre corpus témoigne de l'importance qu'elles avaient au XIX^e siècle et de l'influence notable sur la littérature. Le latin était d'ailleurs une partie importante de l'enseignement humaniste, les concours de composition l'attestent et nombreux collégiens devinrent poètes célèbres (on pense à Baudelaire par exemple). Il ne sera pas inutile de rappeler que la réforme de l'enseignement interviendra en 1880 sous Jules Ferry. À ce sujet, voir l'ouvrage de Romain JALABERT, *La Poésie et le latin en France au XIX^e siècle*, Paris, Garnier, coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », 2017 ; et aussi l'apport de André CHERVEL dont par exemple *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986 ;

écrivains (poètes, romanciers, auteurs dramatiques), soit professeurs, soit historiens, soit de profession religieuse. Il en sera de même pour le discours sur les préfaces. De l'autre côté, ce noyau épigraphique renvoie une image représentative de la pratique d'épigrafer de l'ensemble des textes que l'on verra ci-dessous : épigraphes en latin ou se référant aux classiques ; référence aux grands poètes du XIX^e siècle ; épigraphes renvoyant aux Écritures. Dans la plupart des cas, ainsi que le disait déjà Genette, la pertinence de la citation est quelque peu aléatoire, le choix de l'auteur cité est par conséquent souvent plus significatif de la citation elle-même.

Épigraphes de poème

On a dit de l'effet de miroir entre le groupe d'épigraphes de recueil et l'ensemble des épigraphes de poème. Néanmoins, quatre traits distinctifs s'y ajoutent : citations d'auteurs étrangers (anglais — Shakespeare et Moore — et allemands — Goethe), extraits de journaux, citations anonymes ou comportant une remarque d'auteur et citations d'hommes politiques. Quant aux poètes et écrivains français les citations couvrent toutes les périodes de l'histoire littéraire française et vont des philosophes — Montaigne (Roaldès), Voltaire (Jeener) —, aux poètes du XVI^e siècle — Ronsard (Vallon-Colley), Rabelais (Banville) —, du XVII^e siècle — Perrault (Camp) et Lafontaine (Babonneaud) —, du XVIII^e siècle — Chénier (Lacaussade) —, et du XIX^e siècle — Chateaubriand (Roussel), Casimir Delavigne (anonyme), Auguste Barbier (anonyme), Lamartine (Doucet), Gautier et Baudelaire (Banville). Pour ce qui est des auteurs de l'Antiquité (grecque et latine) : Aristophane (V siècle av. J.C.), Homère (VIII^e siècle av. J.-C.), Eschyle (V^e siècle), Horace, Virgile, Cicéron et Properce (I^{er} siècle av. J.-C.) et Juvénal (I^{er}-II^e siècle).

Les épigraphes de poème sont soixante-treize⁵⁵⁶. Puisqu'examiner chaque épigraphe et sa relation avec son poème serait une tâche qui nous amènerait très loin, nous nous limiterons à les commenter rapidement et à en dégager le discours patriotique qu'elles incarnent.

En premier lieu signalons les épigraphes qui se répètent : le vers de Chénier dans le poème « Le siège de Paris » de Lacaussade ; l'invective de Caton « Delenda est Prussia » revient chez le poème de Lagorce « 1875. La Revanche par un volontaire de 1870 » ; et le vers de Juvénal qui écrit contre la corruption de son temps, revient chez Anquetil qui complète, partiellement, la locution « Facit indignatio versum qualem cunq̄ue potest, quales ego vel » ([à défaut du génie] c'est l'indignation qui fait jaillir les vers, des vers bons ou mauvais [tels que nous en faisons Cluvienus et moi⁵⁵⁷]). La colère est à l'origine de la poésie, l'*indignatio* en est la matière.

⁵⁵⁶ Voir le tableau de synthèse à la fin de § III.2. Les épigraphés sont soulignés en majuscules mais on a respecté le style d'épigraphe tel qu'il était dans le texte, la référence complète est en italiques.

⁵⁵⁷ On a voulu terminer la citation car l'écrivain emploie dans ses écrits le pseudonyme Cluvienus. La citation de Juvénal est d'autant plus significative car elle se veut avec épigrammatisme du texte, de l'autre avec d'une écriture poétique peut-être médiocre.

En deuxième lieu, certains écrivains usent beaucoup de l'épigraphe alors que d'autres en font un usage mineur. Dans les *Idylles prussiennes* Théodore de Banville emploie l'épigraphe dans onze poèmes sur soixante-cinq tout comme Henri Vallon-Colley à la différence près que le recueil de ce dernier se compose de douze poèmes ; Joseph Soulayr y l'emploie cinq fois, la totalité de son recueil ; un écrivain amateur tel que l'abbé Villefranche place une épigraphe à chaque poème (trois) de sa brochure *Poésies nationales*. Il faut également signaler les éphémères anonymes qui tous ont une épigraphe, et même lettré (Delavigne, *V^e Messénienne* et Barbier, *Iambes*, « L'idole »). À bien regarder ce sont les auteurs de renom qui en font une utilisation plus avertie : on a déjà-dit de Banville, citons encore l'œuvre de Galtigny, *Le Fer rouge. Nouveaux Châtiments*, qui comporte quatre citations (dont trois sont hugoliennes) sur vingt-et-uns poèmes et même *Les Chants de colère* de Frank, sur un total de vingt-cinq poèmes seuls deux comportent une épigraphe (fragments d'une dépêche du gouvernement du 30 octobre 1870 et du discours de Gambetta du 31 janvier 1871). De ce dernier citons encore le poème « La horde allemande » (Lemerre) qui porte en épigraphe deux vers tirés de « Au moment de rentrer en France » de Victor Hugo : « J'insulterai leurs chants, leurs aigles, leurs serres, / leurs défis ».

Les écrivains puisent beaucoup dans l'Antiquité pour véhiculer leurs convictions sur la patrie et même pour y trouver une forme de caution indirecte à leurs propos (ce qui correspond à l'un des effets de l'épigraphe indiqués par Genette). Ils les utilisent parfois pour faire écho à l'opposition de deux armées, française et prussienne, pour y trouver des exemples de conduite illustre, pour y trouver matière à expliquer leurs sentiments, pour encourager les Français aux plus hautes vertus : ces rapprochements entre l'Antiquité et le présent anoblissent en quelque sorte la guerre de 1870, en lui conférant un aspect épique.

La citation de l'*Illiade* de Homère — que l'on complète avec le vers qui précède — « [et ils s'arrêtèrent dans la plaine fleurie du Skamandros,] par milliers, tels que les fleurs du printemps » est tirée du deuxième chant qui contient le Songe et le Catalogue des vaisseaux. À un premier regard, la citation évoque les Achéens et les Troyens et le désir des premiers de détruire les seconds sur la plaine de Skamandros. Mais la citation, privée du vers qui la précède, se réfère au contraire au nombre de jeunes combattants français qui partent pour défendre la patrie et pour aller à la rencontre de la gloire de la mort en martyrs⁵⁵⁸. Les *Odes* d'Horace, notamment la III^e, 3 « À Caesar Augustus », sont citées soit dans le but de louer un homme valeureux « justum et tenacem propositi virum » (homme juste et ferme dans son dessein)⁵⁵⁹, soit pour exprimer le courage « impavidum fervent ruinae » (ses ruines les frappaient sans l'effrayer)⁵⁶⁰ ; l'*Ode* III, 2 « À la jeunesse

⁵⁵⁸ Aimé CAMP, « La mort pour la patrie », *Poésies nationales*, Perpignan, Falip-Tastu, 1871.

⁵⁵⁹ « Le devoir » dédié au général Trochu, *Ibid.*

⁵⁶⁰ Édouard DOENS, « La lutte », Paris, Impr. Rochette, 1871.

romaine » contient le célèbre « dulce et decorum est pro patria mori » (il est doux et beaux/honorable de mourir pour la patrie)⁵⁶¹, vers qui entend réveiller l'amour de et exalter le sacrifice pour la patrie (l'«a mort pour la patrie est sans honte » constitue le texte sous-entendu)⁵⁶². Horace encourageait ainsi la jeunesse romaine à imiter les vertus et le courage de leurs aïeux : de la même manière, l'écrivain se sert de ces mots pour encourager les soldats français. Le même idéologème « mourir pour la patrie » est placé en épigraphe par Paul Doucet, mais ici ce n'est pas à l'Antiquité que l'auteur s'inspire. Sa rhétorique mêle plutôt différentes sources et différentes périodes de l'histoire du XIX^e siècle : c'est par une référence incorrecte que l'on comprend l'interdiscursivité et le jeu intertextuel de cette épigraphe attribuée par Doucet à Lamartine. En 1847, Alphonse de Lamartine publie son *Histoire des girondins* où il cite le « Chant du départ » de Chénier, dont les deux vers « Un Français doit vivre pour elle, / Pour elle un Français doit mourir ! » renferment le thème du sacrifice pour la patrie ; « Le Chœur des Girondins » est le chant national sous la Deuxième République, son refrain fait écho à Horace « Mourir pour la Patrie / C'est le sort le plus beau digne d'envie » (refrain de Rouget-de-l'Isle) ; l'ouvrage de Lamartine eut un tel succès à l'époque que Alexandre Dumas et Auguste Maquet insèrent l'épisode des Girondins dans le drame — non pas le roman — *Le Chevalier de Maison-Rouge* (1847, Théâtre-Historique). C'est donc probablement de la rencontre de toutes ces sollicitations littéraires que naît l'attribution erronée à Alphonse de Lamartine. De cette façon, l'idéologème se retrouve enrichi d'autres sens (chant révolutionnaire qui a survécu à la Révolution, opposition à la monarchie, chaque couplet est chanté par une personne différente, hymne national sous Napoléon), plus contemporains pour les lecteurs, et continue ainsi de circuler dans les discours sur la patrie.

Une déclinaison quelque peu différente mais dont le sens reste celui de l'attachement à la patrie, peut être repérée dans la citation de Cicéron, modifiée par l'auteur pour ses fins : « lex supremae patriae salus »⁵⁶³ soit, le salut de la patrie est la loi suprême. La citation originale « salus populi suprema lex esto » tirée de *De Legibus*, l'ouvrage le plus important de Cicéron après le *De re publica*, établit (interprétation non littérale) qu'en situation de danger le salut de l'État prime sur l'individu : l'auteur s'inspire donc du grand auteur de l'Antiquité pour justifier ses propos patriotiques. Le changement de mot est important, non seulement d'un point de vue linguistique mais surtout de représentation mentale du concept de patrie. Chez Cicéron, *pater patriae*, la patrie avait en effet un sens double : la « patria naturae » (celle où l'on naît) et la « patria civitatis », celle que l'on acquiert du moment que l'on a accès au droit romain. Deux sont les conséquences :

⁵⁶¹ Auguste LACAUSSE, « Cri de guerre ! Vae victoribus », Paris, Lemerre, 1870.

⁵⁶² À ce sujet voir CUCHET, Violaine Sebillotte, *Op. cit.* p. 382. « “Mourir pour la patrie” : La rhétorique patriotique et la violence de guerre : l'exemple de l'Iliade », IN BERTRAND Jean-Marie (dir.), *La violence dans les mondes grec et romain* [En ligne] Paris, Éditions de la Sorbonne, 2005, p. 377-394. URL : <http://books.openedition.org/psorbonne/22052>.

⁵⁶³ Alphonse ROALDÈS, « Vengeance !!! », *Patrie ! Liberté !*, Périgueux, Imp. de Cassard, 1870.

premièrement, la « *patria civitatis* » n'est surtout pas limitée par un territoire défini mais elle constitue une communauté ouverte et universelle ; deuxièmement, il n'y a pas des différences d'ordre linguistique, culturel ou de nation d'appartenance, ce qui revient à dire que l'appartenance est fondée sur le droit. Du moment où l'on connaît cette double connotation de la patrie, il s'ensuit pareillement que le but n'était pas la « nationalité » romaine, mais plutôt la communauté des citoyens qui va au-delà des particularismes. L'épigraphe donc et le changement linguistique apporté semble tourné vers une fin de communication et de représentation de la nation propre au XIX^e siècle. L'opération d'élimination du terme « peuple » (déjà idéologiquement sémantisé⁵⁶⁴ et diviseur) et de substitution avec celui de « patrie » qui renvoie, fait sens avec « nation »⁵⁶⁵, change complètement la citation cicéronienne (en la dé-historicisant) et lui confère une valeur qu'elle n'avait pas : une patrie bien définie par ses frontières, close sur elle-même au sens où elle se préoccupe des besoins de ses citoyens, avec une culture et une langue propre. On est là déjà dans un mouvement de léger resserrement sur soi-même qui conduira vers une forme de nationalisme républicain⁵⁶⁶. En effet, même si l'épigraphe s'accompagne d'un titre on ne peut plus explicite, « Vengeance !! », dans la préface qui accompagne le petit livret l'auteur conclut : « À nous l'avenir, pour préparer, dans le monde, le grand banquet de la fraternisation universelle ! » ; et dans le poème il s'adresse à la « France Républicaine » et parle d'« univers républicain ». L'élément donc d'ouverture et de communauté sous les mêmes lois prônées par le *pater patriae* est donc conservé.

Quant à Virgile, le chant premier de l'*Énéide* est deux fois cité. La première fois le vers, célèbre à son tour, « *sunt lacrimae rerum* » (toutes les choses ont leur larmes) évoque le passage où Énée s'arrête, pétrifié, devant le temple dédié à Junon sur lequel la guerre de Troie est représentée : ce désarroi déroutant qu'il éprouve renvoie aux épreuves qu'il a dû endurer, ce désarroi devient universel, c'est le trauma que chaque guerre (dans ce contexte la guerre de 1870) provoque dans les

⁵⁶⁴ « La dimension morale, historique, politique, sociale, etc., que peut recouvrir l'emploi du mot *peuple*, en fait nécessairement un véhicule lexical de présupposé extratextuel : puisque ce substantif n'a pas de référent précis et admis par tous, son emploi repose sur un présupposé, au moins définitionnel, plus important que celui qui existe pour d'autres termes. [...] Le mot *peuple* étant un élément structurant du discours, il appartient, pour le milieu du XIX^e siècle, à cet ensemble des « mots-repères » qui, selon Éric Bordas, se situent « à l'entrecroisement de pratiques discursives dont la diversité et la dispersion font sens et valeur ». », « Approche lexicale et discursive : représentations du peuple », In R. BENINI, *Op. cit.*, p. 109-138.

⁵⁶⁵ « [...] Nation, Patrie, bel exemple de mots qui semblent se conférer mutuellement l'un à l'autre, sous l'empire de certaines circonstances d'ailleurs assez faciles à définir, une sorte de virulence particulière. Ils font couple. [...] », Lucien FEBVRE, *Honneur et Patrie. Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Texte établi, présenté et annoté par Thérèse CHARMASSON et Brigitte MAZON, Paris, Perrin, 1996 [En ligne] URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre_lucien/honneur_et_patrie/honneur_et_patrie.html.

⁵⁶⁶ « [...] enfant d'une nation jeune, expansive et missionnaire, marqué par la foi dans le progrès, et la fraternité des peuples. », Michel WINOCK, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, coll. « Points. Histoire », 1990, p. 11-40.

cœurs. Du fait de son universalité l'on suggère alors la traduction moins littérale mais mieux apte au drame qu'il est en train de vivre, « pleurer l'histoire », voulant signifier l'irréparable. L'épigraphe complète le poème auquel elle est associée : « Sedan » de Gustave Dupin (Lachaud, 1871). La deuxième citation se réfère à la rage de Junon contre Énée, « æternum servans sub pectore vulnus » (garde en son cœur l'éternelle blessure)⁵⁶⁷ : ici, l'auteur ne veut pas comparer les deux contextes — d'autant plus que Junon sait bien que le lignage de Énée détruira sa bien-aimée Carthage, il signifierait prévoir une guerre future où les Allemands écraseraient la France — ; non, l'écrivain veut plutôt évoquer une colère pareille à celle que lui et ses concitoyens éprouvent, et il la trouve chez Junon. Une troisième citation tirée de l'épopée virgilienne, cette fois du livre VI, évoque, par comparaison, le destin de la France. Anchise dans sa péroraison à Énée sur le destin de Rome, termine par ces mots : « parcere subjectis et debellare superbos » (tu épargneras les soumis et tu renverseras les superbes)⁵⁶⁸. Ainsi, comme la mission de Rome est-elle de réaliser la paix non pas par la force mais par la droiture de ses lois, de même manière l'écrivain rappelle aux Français la mission civilisatrice de la France dans le monde. Encore, la guerre de Troie est indirectement évoquée par la citation de la maxime finale de la fable « Les deux coqs » de Lafontaine : « tout vainqueur insolent à sa perte travaille »⁵⁶⁹. La fable de Lafontaine pastiche la poésie épique et à travers l'animalisation des protagonistes ridiculise l'héroïsme (en choisissant un animal qui n'est pas noble) et critique la guerre : elle se déclenche essentiellement pour des raisons futiles et se termine de manière imprévue (le coq qui a gagné se fait rattraper par le vautour⁵⁷⁰). Pareillement, l'écrivain critique de manière oblique (mais pas tant que ça) l'envie de Napoléon III de déclencher une campagne militaire pour des raisons futiles afin de gagner la gloire et finalement elle s'est terminée par une débâcle.

Mais l'ensemble des épigraphes n'est pas seulement composé de citations qui évoquent la conduite, les valeurs ou les combats. L'on retrouve également un élément constitutif du genre épique : l'invocation à la muse. L'écrivain choisit pour la circonstance l'élégie II, X du poète latin Propertius « magni nunc erit oris opus » (j'aurai maintenant besoin d'un grand souffle)⁵⁷¹, à savoir l'écrivain demande à la Muse et à ses forces de le soutenir dans l'épreuve qu'il s'apprête à affronter : l'écriture de la guerre.

⁵⁶⁷ Louis-Auguste MONTALANT-BOUGLEUX, « Les Prussiens à Saint-Cyr », *Liber memorialis. Attila deux à Versailles, poésies obsidionales.*, Versailles, Imp. Aubert, 1871.

⁵⁶⁸ Alphonse ROALDÈS, « Départ du 100 de ligne », *Op. cit.*

⁵⁶⁹ Urbain BABONNEAUD, « Le traité de paix », Paris, Imp. Walder, 1871.

⁵⁷⁰ *Coqs et vautours* est aussi le titre d'un recueil de vingt-quatre poèmes de Charles COLAS, publié chez Ghio en 1885.

⁵⁷¹ Henri LA SERRE, « Le Barde à la France », Versailles, Imp. Beau, 1871.

Les épigraphes d'auteurs français ne sont pas moins intéressantes. L'épigraphé le plus récurrent est Victor Hugo (cinq occurrences) : celui des *Orientales* (« Le Feu du ciel »), de la *Légende des siècles* (« La confiance du marquis Fabrice »), du *Ruy Blas* (Acte V, scène 3) des *Châtiments* (« Approchez-vous, Ceci est le tas de dévots... » titre du poème et épigraphe en même temps) jusqu'au Hugo plus contemporain d'une lettre adressée au Congrès de la Paix de Lausanne en 1869.

Un écrivain inconnu que l'on a déjà cité, Roaldès, et dont le capital culturel nous est néanmoins révélé par ses épigraphes (Virgile, Horace, Cicéron et Montaigne), cite un passage des *Essais* de Montaigne qu'il est important de commenter. « Les plus vaillants sont parfois les plus infortunés » signifie qu'il y a des défaites qui sont parfois des triomphes à l'égal des victoires, c'est-à-dire que la gloire véritable récompense plus justement la défaite, car vaillance et courage semblent s'y exprimer plus pleinement. L'épigraphe accompagne le dernier poème de la brochure de l'écrivain « Mac-Mahon est mort !!! » : l'effet de l'épigraphe est surtout de magnifier le sujet. Mais la chose plus importante est la présence de l'un des thèmes les plus importants de la littérature sur la guerre de 1870 : la transfiguration de la défaite en une victoire, que l'on a déjà vu plus haut (III.1.ii) constituer l'un des usages de la défaite⁵⁷² typiques pour surmonter la débâcle subie. De surcroît, le poème oblige à une brève digression à propos des relations entre littérature et histoire, car il témoigne à la fois des dangers auxquels la poésie de circonstance s'expose et de l'extrême vitesse de publication des textes. Roaldès apprend la nouvelle de la mort de Mac-Mahon, il veut célébrer le maréchal et ajoute une note renvoyant au *Gaulois* du 8 septembre 1870. En effet, le journal annonce la mort du maréchal par ces mots, pas trop clairs, sur les circonstances du décès :

Le maréchal Mac-Mahon est mort. Belle et grande fin d'une courageuse carrière et d'une vie estimée. Le soldat n'a pas survécu aux angoisses de la défaite. La France perd en lui un de ses plus nobles défenseurs ; c'est elle que nous plaignons. Edmond Tarbé.

L'écrivain écrit son texte d'une vitesse déconcertante (la préface à la petite brochure est du 7 septembre et les deux derniers textes datent du 8 septembre) et fait publier sa brochure. Mais il est tombé sur une nouvelle fausse, le jour d'après, *Le Gaulois* dément la nouvelle (« La dépêche annonçant la mort du maréchal Mac-Mahon était fausse. Le maréchal, nous dit-on, va beaucoup mieux. ») mais la plaquette de l'écrivain circule déjà. La conséquence directe sur l'écrivain, même s'il est un amateur, est qu'il perdra de crédibilité et peut-être les profits de la vente aussi en seront impactés (50 centimes au profit des blessés). Le poème se configure alors comme un bon exemple des croisements entre ceux qui écrivent (écrivains et journalistes) et les faits historiques, ainsi que de l'atmosphère d'incertitude qui règne à Paris (les nouvelles sont souvent contradictoires voire fausses comme dans ce cas-ci). *In fine*, le texte illustre très bien non seulement la faiblesse du

⁵⁷² C. DEFRANCE, C. HOREL, Fr.-X. NÉRARD, *Op. cit.*

système d'information (ce dernier se comprenant mieux dans un contexte de guerre) mais surtout les dangers de la littérature de circonstance : l'absence de recul par rapport aux événements conduit à un manque de qualité à la fois stylistique et thématique.

Les épigraphes que Banville choisit pour ses poèmes méritent également d'être commentées, car elles sont très rares, variées et significatives. De la critique aux chefs prussiens, à leur armée et à leurs soldats, à l'exaltation des valeurs patriotiques, aux affres de la guerre, les épigraphes mêlent citations littéraires françaises, anglaises et allemandes aux citations tirées des journaux. Relevons d'abord le poème « La lune » et son épigraphe baudelairienne tirée du poème en prose « Les bienfaits de la lune » :

Cependant, dans l'expansion de sa joie, la Lune remplissait toute la chambre comme une atmosphère phosphorique.

Pour bien saisir le sens de l'épigraphe il faut revenir sur la signification de la lune chez Baudelaire. Tout d'abord, contrairement au titre qui engendre apparemment la confiance, la lune n'est pas bénéfique mais possède une sorte de puissance maléfique : les dons de bon auspice du titre seront démentis par le texte. Deuxièmement, il faut prendre en compte le processus que Baudelaire met en place, celui de poétiser le conte et l'emploi des adverbes « cependant » et « puis »⁵⁷³ en tant que seuls repères de la narration. Or, Banville reprend justement le passage réaliste mais introduit à la fois le côté fabuleux. Le moteur d'action du poème « La Lune » de Banville est la comparaison entre les trois sorcières de *Macbeth* et les trois chefs prussiens « dans une chambre de Ferrières » : De Moltke, Bismarck et le roi Guillaume. Déjà l'on devine le renversement de sens : les trois ne tiennent pas le parallèle avec les trois sorcières de Shakespeare mais surtout, le lecteur avisé qui a lu Baudelaire, a déjà la clé de lecture du poème et se sent réconforté. Les prophéties des sorcières sont vraies, la lune baudelairienne se comprend au deuxième degré, donc les conjectures des trois Prussiens ne peuvent pas s'avérer. Tout le poème (25-55 vers) est une énumération de l'avidité — et c'est ici que le fabuleux baudelairien devient farce — de Bismarck de conquérir le monde

— « Sire, dit Bismark, je conquiers,
Après la France, l'Angleterre ;
Puis après, je vous en requiers,
Songeons au reste de la terre !

L'Espagne, l'Italie en deuil
Et la Turquie effarouchée
Et la Russie ivre d'orgueil,
Nous n'en ferons qu'une bouchée. [Etc.]

⁵⁷³ « La Lune, qui est le caprice même, regarda par la fenêtre pendant que tu dormais dans ton berceau, et se dit : « Cette enfant me plaît. ». Et elle descendit moelleusement son escalier de nuages et passa sans bruit à travers les vitres. Puis elle s'étendit sur toi [...] », Charles BAUDELAIRE, *Le Spleen de Paris. La Fanfarlo*, présentation par David SCOTT, Barbara WRIGHT, Paris, Flammarion, 2013, p. 158-159.

Ici, on fait une claire allusion aux réclamations de Bismarck adressées à Jules Favre lors de l'entente de Ferrières : le chancelier prussien voulait l'Alsace, une partie de la Lorraine, Soissons, Château-Salins, Strasbourg et le Mont-Valérien. Banville pour son idylle-satyre emploie le processus de renversement du sens (~~le deuxième degré de lecture~~) la farce et, tout en évoquant les aspects de la lune — et des lunatiques (narcissisme, sensualité, versatilité, propension à la rêverie, insatisfaction) —, propose une caricature de la réelle propension à la conquête de Bismarck⁵⁷⁴. Son appétit, en effet, ne se limite pas à la terre mais vise l'astre de la nuit, à l'exception près que l'astre s'y déroberait Bismarck étant subjugué par l'astre même et que donc ne peut pas le conquérir. Tout comme dans le poème de Baudelaire où les bienfaits seront enfin des méfaits, ici les prétentions de conquête, vraies et imaginées, de Bismarck seront démenties. La guerre, semble dire Banville, quelle que soit son absurdité, continue.

La critique aux soldats et à l'armée prussienne est également lisible dans les poèmes « Le cavalier » (la maltraitance de Bismarck sur son propre cheval est allégorique, Bismarck semble une personnification de la guerre barbare et le cheval semble Guillaume I^{er} : cette rhétorique est orientée à « choquer le lecteur et [à] diaboliser le Prussien dans un cadre d'épopée parodiée »), « La Marseillaise » (les Prussiens ont osé s'emparer de l'hymne guerrier pour la propagande anti-française, il se retournera contre eux : « Teutons, on ne démarque pas / Cela, comme un mouchoir de poche ! »), « Les deux Soleils » (dénonciation du délire du pouvoir conquérant qui met face à face Bismarck et Louis XIV) et « Le Bavarois » (différences entre Bavarois et Prussiens, opposition entre combattants catholiques et protestants, le tout s'ajoutant au fait bien connu que les Bavarois étaient moins cruels que les Prussiens) : dans tous ces cas l'épigraphe élucide le titre et donne la clé de lecture du poème à travers des contrastes sémantiques.

« Sabbat » montre la représentation diabolique de la guerre où l'épigraphe, tout en citant l'épisode de la nuit des Walpurgis du Premier *Faust* de Goethe, complète le titre énigmatique. Le carnage des soldats et le questionnement sur l'absurdité de la guerre (et le détournement du patriotisme aussi) sont quant à eux peints dans « Le Moineau » où l'épigraphe tirée des *Oiseaux* d'Aristophane⁵⁷⁵ est antiphastique. La cité idéale et l'assemblée d'oiseaux qui chantent contrastent avec la désolation de la plaine couverte de cadavres après le combat, et le moineau⁵⁷⁶ qui boit de l'eau dans un éclat d'obus n'est que l'amère satire de l'utilité de la guerre :

⁵⁷⁴ Voir Jean-Charles GATEAU, « Le lait vénéneux de la lune, Lecture des “Bienfaits de la lune” », *Spleen de Paris*, XXXVII. IN « Littératures » 15/1986 [En ligne], pp. 111-119 URL : https://www.persee.fr/doc/litts_0563-9751_1986_num_15_1_1884.

⁵⁷⁵ Comédie grecque où deux Athéniens dégoutés d'Athènes, fuient la cité et persuadent l'assemblée des oiseaux de fonder une cité idéale dans les airs

⁵⁷⁶ Dans *Tableaux de siège* Gautier écrit sur les « Animaux pendant le siège » : « On ne voit plus aujourd'hui un seul moineau à Paris. Tous n'ont pas été tués, espérons-le. En quelques coups d'aile on monte au-dessous de la portée du plomb. L'oiseau ne subit pas cette fatalité de la pesanteur, et il peut toujours fuir

Nous traversions une prairie
Dont le gazon à ciel ouvert
Brillait d'un éclat de féerie ;
Et sur son riant tapis vert,

D'où s'enfuit la blanche colombe
Emportant son léger fardeau,
Nous vîmes un éclat de bombe
Que la pluie avait rempli d'eau.

[...] Je comprends enfin. O prairie,
Sous ton beau ciel aérien
Ceux qui font la rouge tuerie
Ne l'auront pas faite pour rien !

Je disais parfois, je l'avoue,
Pensant à ceux qui nous et cher :
À quoi sert le canon qui troue
Toutes ces murailles de chair ?

[...] Non, ce hideux massacre, où l'homme
Égorge l'homme sans remords,
N'était pas inutile, en somme, —
Puisque les amas de corps morts,

[...] Aboutissent à quelque chose.
Car s'éveillant, ô mes amis,
Sous le regard de l'aube rose,
Ce champ plein de morts endormis,

Ce charnier de deuil et de gloire
Au souffle pestilentiel,
À la fin sert à faire boire
Un tout petit oiseau du ciel !

Les supplices que la population civile subit pendant la guerre sont illustrés dans « Monstre vert » : il s'agit d'un poème dont la satire vire à la comédie, cette dernière s'accompagnant en tout cas à un sourire amer, plein de souffrance. Le poème vient ironiquement après « Espérance », dont la couleur symbolique est typiquement le vert. Ici, la couleur est renversée et dans ce contexte négatif symbolise son côté lié au malheur. Les deux monstres Famine et Épouvante sont deux marionnettes manipulées par le Général :

— « Famine, dit-il, apprends-moi
Si les Parisiens se rangent.
— Non, répond la Stryge. O mon roi,
Je n'ai pas de bonheur. Ils mangent !

— Problème profond comme un puits !
Ils mangent ! C'est de la féerie, »
S'écrie alors de Moltke. Puis
Interpellant l'autre Furie,

la terre dans le ciel. — Heureux privilège ». Le texte paraîtra dans le *Journal Officiel* le 12 février 1871, alors que le poème de Banville paraît dans *Le National* le 7 novembre 1870.

— « As-tu su les pousser à bout,
Guerrière, de serpents couverte ? »
Demande-t-il. — « Moi ? pas du tout
Lui répond la figure verte.

Seigneur, le but n'est pas atteint !
Ils ont vu (cela m'ensorcelle)
Que j'étais faite en papier peint,
Et que vous teniez ma ficelle ! »

Le ton est certes satirique mais on remarque de plus un air de moquerie envers l'ennemi, stratégie qui permet aux Parisiens qui subissent la famine de mieux réagir et de mieux résister : c'est là la bravoure de Banville d'interpréter le quotidien des assiégés. Un ton plus vengeur est celui du poème « Les femmes violées » dont l'épigraphe est constituée d'une synthèse des journaux qui dénoncent les viols commis à Versailles par les Prussiens :

Montrant au ciel qui les regarde
Leurs ventres souillées, vos amantes,
Foule hâve, morne, hagarde,
Tordront leurs lèvres écumantes.

Plus blanches qu'une aile de cygne,
Elle vous montreront, vous dis-je,
D'un doigt vengeur qui vous désigne ;
Et vous, par un affreux prodige,

[...]
Vous apercevrez les fronts pâles
De vos filles et de vos mères !

Ce poème fait partie du groupe de pièces publiées dans le feuilleton du 10 octobre 1870 sous le titre « Bellum ! » : « choc du mot latin » pour dire tous les aspects atroces de la guerre.

Le jeu intertextuel poursuit dans le poème « La Résistance, statue de Falguière » qui porte en épigraphe un extrait du « Musée de neige » des *Tableaux de siège* de Théophile Gautier. Le sujet est le même : le sculpteur Alexandre Falguière, un soir sur les remparts avec ses camarades, a sculpté une statue de neige qu'il a appelé « Résistance » et Gautier après avoir assisté à cet ouvrage en a tiré son récit « Musée de neige ». Banville retrace l'anecdote à partir de l'article de Gautier dans le *Journal Officiel*, emploie presque le même lexique que celui de Gautier mais il développe davantage le passage de la comparaison de la blancheur de la neige au marbre de Carrare et de Paros. Il renferme ce parallèle dans les quatre derniers quatrains :

Il choisit la neige, — subtile,
Candide, étincelante, franche ;
La chaste neige en fleur, qu'Eschyle
Nomme *la neige à l'aile blanche* ;

[...]

Et prenant la neige lactée
Pour la pétrir sous la rafale,
Ô RESISTANCE, il t'a sculptée
Dans cette matière idéale !

L'idée de Gautier de la noblesse de la « force immatérielle » contre la « force brutale » qui évoque le principe bismarckien « la force prime le droit ! » est restée en épigraphe, alors que Banville renforce l'association entre blancheur virginale et résistance (champ sémantique de la blancheur, de la splendeur divine) : elle est « l'ardente vertu qui nous reste ». Aucun appel à la vengeance, aucun cri patriotique enfiévré : dans ce poème prime le silence de la neige et la « merveilleuse [et fière] posture » de la statue⁵⁷⁷. Banville et Gautier ont tous les deux montré que la petite histoire a aussi droit de cité dans la littérature, l'anecdote devient matière pour la poésie de circonstance ; la contingence est, encore et surtout, celle dont la population de l'arrière s'aperçoit plus vite et qu'elle retienne voire transmet.

L'exploration des épigraphes que l'on vient de décrire avait pour but de mettre en lumière l'importance de cet élément paratextuel dans le discours littéraire patriotique. Les épigraphes, surtout celles de l'Antiquité, renferment le noyau rhétorique du discours patriotique et portent en elles-mêmes le nœud de violence typique du discours sur la guerre. Les écrivains en se servant de cet outil rhétorique enracinent leur discours dans une tradition historique et littéraire. Il nous a paru bizarre de ne pas relever la citation d'Hector, dont le nom même lui confère le rôle d'illustrer celui qui « tient bon » devant la ville assiégée, « il n'y a pas de honte pour qui meurt en défendant sa patrie » (*Iliade*, XV, 494-499). L'idéologème « mourir pour la patrie » aurait été complété par celui de « l'honorabilité de la mort au combat ». Ce n'est pas tant grave que ça mais la citation du héros troyen aurait fourni une légitimation ultérieure au discours de 1870 et un exemple de plus à suivre.

Comme Violaine Sebillotte Cuchet l'a déjà montré, l'analyse des mécanismes de perversion du langage et le sens des mots employés dans le discours patriotique sont essentiels afin de mettre à jour le rôle central joué dans la persuasion qui aboutit à une violence psychologique à laquelle on ne peut pas se soustraire⁵⁷⁸. L'usage des épigraphes (surtout leur répétition jusqu'à l'intériorisation et la référence à l'Antiquité) fait entièrement partie de la rhétorique patriotique. S'inscrire dans la tradition de l'Antiquité sert aussi au discours patriotique comme « arme de bouche » : l'impératif,

⁵⁷⁷ L'édition établie et annotée par Philippe ANDRÈS des *Idylles prussiennes* est la référence pour toutes les remarques sur les poèmes de Banville. Théodore de BANVILLE, *Œuvres poétiques complètes*, *Op. cit.*, p. 417-530.

⁵⁷⁸ « Intégrée dans un discours de guerre, l'injonction patriotique est portée par la dynamique de la violence du langage guerrier qui risque toujours de perdre ses repères réels, et en l'occurrence les biens menacés. L'impératif est d'autant plus contraignant que le vocable de *πάτρις* [patrè : patrie] joue sur un mécanisme d'identification individuelle. Cette identification n'est pas violente en elle-même mais peut permettre d'entraîner plus facilement l'adhésion de l'individu (et on pourra dire qu'elle est volontaire ou consentie) à un projet guerrier, fût-il devenu, sans doute du fait de la guerre, délirant. », Violaine SEBILLOTTE CUCHET, *Op. cit.*

l'injonction patriotique entraîne l'adhésion entière des combattants sans qu'ils puissent s'interroger sur la stratégie adoptée par les chefs.

La référence à l'Antiquité révèle aussi, on l'a vu, l'appartenance sociale des écrivains ou pour au moins le niveau de scolarisation, ce qui revient à dire le fait de disposer d'une encyclopédie culturelle importante. Mais les épigraphes s'adressent aussi à un lectorat de référence ; un lectorat capable de décrypter l'épigraphe et son lien avec les autres composantes du texte. Cependant, on relève des épigraphes même dans les textes non publiés par une maison d'édition (Chaumont, Kohler, Montalant-Bougleux, Roaldès, Babonneaud, Delaigue, Desbans, Doens, Doucet, Jeener, Jouin, La Serre, Lagorce, Lorgeril, Roaldès, Roussel, Stupuy, Villefranche, Vincens, Anonymes) ce qui indique que le texte peut aussi bien être lu sans l'apport important de l'épigraphe et c'est une manière d'éduquer implicitement le lecteur (ou l'auditeur) qui relie ainsi la matière patriotique à l'Antiquité.

III.2.iii La préface patriotique : inspiration et justification de l'écriture

On s'étonnera peut-être de trouver dans le corpus des préfaces. Et pourtant on en relève vingt-et-deux où l'on inclut également des avertissements d'éditeur (on en recense quatre). Voici les ouvrages :

Albert ANGOT, *Nos Ruines*, Paris, Duniol et Cie, 1871

Théodore de BANVILLE, *Les Idylles prussiennes*, Paris, Lemerre, 1871

Jules BARBIER, *Le Franc-tireur. Chants de guerre 1870-1871*, Paris, Chez tous les libraires, 1871

Émile BOURDIER, *Le Siège de Paris à vol d'oiseau*, Paris, Librairie Internationale Lacroix, Verbœckhoven et Cie, 1871

Aimé CAMP, *Poésies nationales*, Perpignan, Falip-Tastu, 1871

Albert DELPIT, *L'invasion 1870-1871*, Paris, Lachaud, 1871 [1870, sans préface]

Alexandre DUCROS, *Les Étrivières*, Paris, Chez tous les libraires, 1870

J.F. GISCLARD (abbé), *Le Fléau de la guerre, ou le mot de l'énigme. Souvenir de 1870, poésie chrétienne*, Versailles, Beau Imp. Libraire, 1871

Charles GRANDSARD, *L'Année maudite 1870-1871. Poésies*, Librairie du Petit Journal, 1871

Jules F.-U. JURGENSEN, *Pendant la guerre*, Genève, Richard, 1871

Ernest LEGOUVÉ, *Les deux misères*, Paris, Hetzel, 1870

Victor Méri de la CANORGUE, *Haine aux barbares. Chants patriotiques*, Marseille, Camoin Libraire, 1871

Jules POIRET, « Le moment psychologique », *Le Gaulois littéraire et politique*, 4/01/1871

Joseph POISLE DESGRANGES, *Pendant l'orage : poèmes nationaux et historiques*, Paris, Lemerre, 1871

Henri TESSIER, *Le Calvaire de la France*, Paris, Michel-Levy, 1871

Henri M. VALLON-COLLEY (Dr.), *La Prussiede ou les hauts faits de Guillaume Ier et de ses alliés en France 1870-1871. Douze poèmes par un Suisse*, Paris, Lachaud, 1871

Louis-Lucien VERMEIL, *Les Douleurs de la guerre*, Lausanne, Blanc Imer et Lebet Libraire, 1870

Ali Joseph-Augustin VIAL DE SABLIGNY, *Les Grains de poudre*, Paris, Deschamps, 1871

Dans le décompte sont incluses les quatre brochures rangées dans la classe des éphémères :

Gaston de CHAUMONT (marquis), *Mitrailleuses savoisiennes*, Cassagnes, Saint-Julien Typographe, 1871

C. DELAIGUE (abbé), *Douleur ! À la France*, Le Puy Typ. et Lithographie de M.P Marchessou, 1871

Xavier KOHLER, *Alsaciennes*, Porrentruy (Suisse), Imp. de Victor Michel, 1871

Louis-Auguste MONTALANT-BOUGLEUX, *Liber memorialis. Attila Deux à Versailles. Poésies obsidionales 1870-1871*, Versailles, Imp. Aubert, 1871

Alphonse ROALDÈS, *Patrie ! Liberté !*, Périgueux, Imp. de Cassard, 1870.

Les avertissements d'éditeur (Camp, Delpit, Ducros, Poiret, Vermeil) ajoutent quelques précisions à propos de la publication, de l'auteur et de son engagement. L'éditeur Falip-Tastu s'exprime très brièvement sur les circonstances de publication du volume d'Aimé Camp *Poésies Nationales* : elle a été retardée à cause d'un deuil de famille, même si le volume était prêt du mois de décembre comme la date de la préface l'atteste. Un court paragraphe est aussi celui qui introduit la poésie de Jules Poiret « Le moment psychologique » publié par *Le Gaulois* le 4 janvier 1871 où le signataire (F. S.) explicite aux lecteurs que le sens du titre fait référence à une gazette de Bismarck où il affirmait qu'il fallait attendre « pour nous [les Parisiens] bombarder, le moment psychologique » ; et il signale ensuite que « l'hospitalité [accordée] à ces vers » n'est qu'une exception, la ligne éditoriale s'empêchant d'insérer des vers, mais que le succès remporté à l'occasion des spectacles organisés par les bataillons de la garde nationale (sans malheureusement préciser les lieux, les dates et le bataillon) en justifiait la publication. La note de l'éditeur de Alexandre Ducros est placée en bas de page du premier poème et résume en quelques lignes les sentiments à l'origine de l'écriture et les causes de ces sentiments⁵⁷⁹ : « Depuis un an, M.

⁵⁷⁹ Le cas de Ducros résonne avec le vers de Juvénal « facit indignation versum » (l'indignation inspire l'écriture) placé en épigraphe par d'autres poètes de la guerre de 1870, ainsi que l'on a vu au paragraphe précédent.

Alexandre Ducros consignait dans un manuscrits les fautes, les turpitudes et les infamies du gouvernement déchu. Nous avons demandé à M. Ducros son manuscrit, et ce sont les colères et les indignations du poète républicain que nous offrons au public ». Un dernier, très-succinct, avis d'éditeur — qui par sa brièveté paraît un slogan propre à la jaquette — introduit le volume de Louis-Lucien Vermeil *Les Douleurs de la guerre* : « ce petit poème est avant tout une éloquente et chaleureuse protestation contre la guerre ».

Mais la note d'éditeur la plus développée et intéressante (du point de vue de la fortune de l'œuvre et de son histoire éditoriale) est celle qui accompagne *L'Invasion 1870-1871* d'Albert Delpit. Dans ce cas l'avis d'éditeur et la préface fusionnent, l'éditeur prend la parole pour présenter au public un « livre [qui] doit rester comme une image frappante, fidèle, des illusions et des enthousiasmes dont chacun de nous prenait sa part » ; la réception du livre a imposé de conférer au recueil son état définitif avec tous les remaniements et les corrections nécessaires ainsi que l'ajout des pièces nouvelles. La personnalité d'Albert Delpit, américain de naissance, engagé volontaire dans la garde mobile, jeune écrivain qui écrit la guerre de 1870 et qui remporte un « succès extraordinaire⁵⁸⁰ », fut même décoré de la Légion d'honneur. Pour l'éditeur il est fondamental que les conditions d'écriture des trente-cinq pièces qui composent le recueil définitif — vingt-six dans l'édition de 1870 — soient mises en relief en contrepoint aux conditions de révision : « *L'invasion* avait été écrite en grande partie au milieu des bois, entre deux coups de fusil ; c'est à Paris, dans le repos d'une paix douloureuse qu'elle a été corrigée ». De surcroît, l'éditeur, afin de corroborer le succès du recueil décide d'insérer un dossier de presse (ce qui relève de l'« épitexte éditorial ») à la fin de l'ouvrage : Jules Amigues dans les pages du *Soir* qualifie cet ouvrage de « nouvelles Messéniennes » et lue en Delpit « un vrai poète et [...] un brave soldat » ; Louis Etienne depuis les pages de la *Revue des Deux mondes* parle d'un « remarquable recueil » qui est « témoignage du réveil national que l'invasion prussienne a provoqué en France » ; « de la vraie bonne poésie, familière et touchante à la fois », selon les mots de Francisque Sarcey pour *Le Gaulois*, qui ne manque pas de souligner – ainsi qu'Amigues l'a déjà fait – les imprécisions qui diminuent la force et l'ambition des morceaux ; « Ses poésies sont des mitrailleuses. Là réside la première raison du vif succès qui les accueille. Elles sont de circonstance dans la meilleure acception du mot » est l'avis de Henri de Pène depuis les pages de *Paris journal*. Et enfin, le but de la réédition de l'ouvrage est aussi celui de réduire les distances entre Paris et la province, thème qui est rarement évoqué ailleurs : « la province n'est pas au courant de ce qui s'est passé dans nos murs pendant ce siège héroïque, il faut qu'elle puisse comparer son impression et celle de Paris ». Cette préface fonctionne donc comme un texte hybride : croisement de « avis d'éditeur », « préface allographe »

⁵⁸⁰ À ce propos dans l'avertissement au volume *Poésies* de 1891 (qui réunit en un seul volume *Les Chants de l'Invasion* et *Les Dieux qu'on brise*) l'éditeur Ollendorf nous informe que le recueil *L'invasion* a connu quinze rééditions la même année et qu'il a été couronné par l'Académie française en 1871.

(soit, énoncée par une personne tierce) *et* « préface ultérieure » (soit, celle des éditions ultérieures où normalement on répond à la critique et on précise les améliorations/corrections apportées).

Les traits caractéristiques de la préface : les vers sont l'expression fidèle et l'écho des sentiments des Français

Le trait qui domine les préfaces est en effet celle de caractériser les ouvrages comme l'« écho de la pensée des honnêtes gens » (Angot), « le fidèle écho de tout ce qui s'est passé » (Poisle-Desgranges), « l'effrayant tableau de toutes les horreurs que j'ai essayé de représenter dans mes vers [...] pour faire ressortir l'héroïsme de nos soldats [...] » (Méri de la Canorgue), l'interprétation du vécu (« j'ai cherché à interpréter les poignantes tristesses et les espérances de délivrances communes à tous les cœurs Français », Camp), ou, encore, comme le dit Jules Barbier

l'expression fidèle des alternatives de joie et de douleur, d'enthousiasme et de prostration, qui ont marqué toutes les phases de cette guerre lamentable, et dont toute âme française garde le souvenir.

Un mélange d'émotions négatives et positives apparaît également dans la préface du Marquis de Chaumont :

En parcourant ces pages où dominant tour à tour l'ironie, la colère, la douleur, l'espérance, on reconnaîtra les péripéties si diverses de cette cruelle guerre qui les a inspirées.

On le voit, ce qui prime est la « représentation » de la guerre (« écho », « tableau », « expression fidèle ») mais la préface est aussi le lieu où les poètes explicitent l'inspiration qui les a guidés, les raisons de la publication et l'effet recherché, et tout cela se résume pour eux dans l'urgence de répondre à un « devoir patriotique ». Ainsi Émile Bourdier dit de ne pas vouloir « écrire l'histoire de la France » et prône pour l'espérance, l'indulgence et l'union ; Albert Angot est inspiré par la « lutte inégale, une paix bien dure, une guerre sociale implacable [...] Chaque jour est venu, pour ainsi dire, me dicter un nouvel accent » ; plus fort encore, le sentiment de « haine ineffaçable » à la fois raison et espérance (sous-entendu, espérance de la revanche) anime Barbier mais aussi Poisle-Desgranges

Mes vers vous le diront : puissent-ils être le fidèle écho de tout ce qui s'est passé PENDANT L'ORAGE⁵⁸¹, et inspirer aux hommes une haine profonde pour ceux dont l'ambition commande au fléau de la guerre.

Chez Montalant-Bougheux le champ sémantique de la haine devient legs pour la génération qui suit :

⁵⁸¹ Le mot en majuscule est de l'auteur dans le but souligner le titre de son ouvrage.

Les faibles poésies qui ont concouru à la composition du présent recueil, ont été inspirées par une haine d'autant plus vivement sentie, qu'elle habite une âme peu accoutumée à un pareil hôte.

L'écrivain a soixante-seize ans au moment de la guerre, il choisit alors d'écrire en tant que grand-père et de titrer son volume « Liber memorialis » afin que ses petits-fils « prolongent en eux l'indignation qui [a] tourmenté leur aïeul ». La vengeance est une « satisfaction que se refuse tout âme honnête » mais elle est « nécessaire » et même « légitime », la revanche est « un acte de justice » que la génération qui le suit accomplira : « cette perspective est, pour le moment, la consolation de ceux qui, ne pouvant punir, maudissent ». La cause religieuse est en revanche l'inspiration qui guide l'abbé Delaigue : dans un prologue de treize pages il développe son discours moralisateur sur le thème du châtement que la France aurait mérité à cause de son égarement des vérités religieuses et des excès que la Révolution a provoqué. Toutefois, « cette même France, ramenée, convertie, ne sera pas perdue pour toujours [...] O France fidèle, toi qui pries, qui gémis, c'est toi qui te relèveras bientôt triomphante ». L'inspecteur d'Académie Aimé Camp, impossibilité de s'enrôler, adresse ses *Poésies nationales* aux collégiens de Perpignan et de Beziers, il est guidé par « l'inspiration patriotique et morale », par son devoir d'éducateur et rappelle aux élèves que l'éducation républicaine doit tendre vers un « ardent patriotisme et [le] respect des vérités de l'ordre moral » mais que, plus encore, « cette virile éducation [doit élever] vos cœurs [...] et vous prépare[r] à venger la France et la justice ». Le poète suisse d'origine danoise Jurgensen proteste contre les pays qui « sous prétexte de neutralité » ne s'engagent pas dans l'affaire franco-prussien, il « impute à la Prusse seule le crime de la guerre », tout en croyant dans la paix et le progrès de l'humanité, « nous avons le devoir et le droit de nous élever contre un système qui éloigne l'avènement [de la paix] définitif » ; Montalant-Bougleux le rejoint dans sa condamne des pays voisins, en faisant observer le manque d'« opposition, au moins morale, de leurs Neutralités les souverains de l'Europe [...] ». Un autre poète suisse, Xavier Kohler, exprime son apitoiement envers les infortunes des Français dans une préface en vers : « [...] N'importe ! — un fils du Mont-Terrible⁵⁸² / ne sera jamais insensible / Aux maux que souffrent les Français ! ». Quant à Delpit, il dédie « À la France, en souvenir de 1787 »⁵⁸³ et déclare sa fierté d'avoir participé aux combats pour la France « encore plus fier de l'avoir chantée », dans la conviction de « poursuivre de sa haine la nation qui l'a vaincue [et de prêcher] à ses fils la vengeance » tout en faisant référence au traité commercial franco-américain (« je n'aurai pas la honte de me dire que moi aussi j'ai pactisé à la banqueroute que mon pays a faite à celui de Lafayette ! »). Charles Grandsard déclare « que le

⁵⁸² Le Mont-Terrible était le nom d'un ancien département français. Supprimé en 1800 le territoire fut incorporé au département du Haut-Rhin et ensuite en 1815 avec le Congrès de Vienne incorporé au canton suisse de Berne, actuel Jura.

⁵⁸³ Delpit, en tant que citoyen américain, rend hommage au marquis de La Fayette qui joua un rôle décisif dans la guerre pour l'indépendance des États-Unis contre la Grande Bretagne aussi bien que dans le traité commercial avec la France. Delpit est fils d'un commerçant de tabacs installé aux États-Unis, son admiration pour Lafayette et sa gratitude pour la France qui l'a formé sont donc redoublées.

poète fait œuvre de citoyen », à savoir entretenir le souvenir de la guerre, « douloureux » mais nécessaire pour le redressement de la France : « il est donc nécessaire que le souvenir en soit précieusement conservé, car lui seul nous donnera le désir et la force de relever nos ruines ». Quant à Camp, Victor Méri de la Canorgue et Vial de Sabligny, ils témoignent de leur engagement *par la plume* car leur âge ne leur permet pas de prendre les armes, voici Vial de Sabligny :

Avec plus de raisons que bien d'autres, l'auteur de cette brochure aurait pu s'engager dans le régiment des Francs fileurs, mais il a cru de son devoir de rester là où était le danger. À défaut de son bras, il a voulu mettre son intelligence au service de sa patrie qu'il aime comme une mère ; incapable de tenir un fusil, il a trouvé assez de forces pour saisir une plume et c'est avec cette arme qu'il a fait la campagne de 1870-71.

Ce dernier cas introduit en particulier un autre thème à ceux dont on a parlé jusqu'à ce moment : celui de se différencier des « francs-fileurs » et implicitement de les blâmer. L'expression « francs-fileurs » désigne en effet ceux qui ont quitté la capitale et même la France pour partir à l'étranger ; ils sont opposés évidemment aux francs-tireurs qui ont au contraire accompli leur devoir en dévouant leur vie à la défense de la patrie en prenant les armes. C'est aussi de cette manière que se construit le mythe et le type littéraire du franc-tireur. Vial de Sabligny ajoute à ces mots les détails anecdotiques qui mobilisent le thème des misères du siège : « écrits au bruit de la fusillade, au rugissement du canon, entre un morceau de pain noir et une ration de cheval ». Méri de la Canorgue veut faire preuve de sincère attachement à son « malheureux pays » : « j'ai voulu lui prouver du moins combien je l'aimais, et tout ce que mon cœur de Français a souffert et souffre encore de ses douleurs imméritées, de ses désastres et de ses profondes humiliations ».

En ce qui concerne les circonstances de la publication des ouvrages, les écrivains en même temps qu'ils ont le sentiment d'accomplir un « devoir » de témoignage, les plus humbles cèdent au conseil des amis (« C'est sur leurs sollicitations que ces modestes compositions sont confiées à l'impression », Angot), d'autres rendent hommage à la garde mobile comme Henri Tessier, soldat au 2^e régiment de Paris qui, au sortir de la guerre espère pouvoir conserver les relations nées pendant la guerre (« Je ne saurais le mettre [le poème] sous un plus patriotique patronage). Joseph Poisle-Desgranges réunit en volume les poèmes pour des raisons d'épuisement des exemplaires alors qu' Aimé Camp fait paraître ses poèmes dans des journaux locaux et en les recueillant pense aux élèves (« Leur seul titre à votre bienveillant accueil, c'est d'avoir été écrites pour vous. »).

Dans la préface on remarque aussi un désir de communier dans la douleur et de garder le souvenir de ce qui s'est passé qui s'exprime de différentes manières. On relève des phrases du genre « comme tout vrai Français ... » (Angot), « vous et moi, nous nous associons du fond de l'âme aux douleurs de la France » (Camp) et même sur le ton du questionnement : « *Douleur !* n'est-ce pas le cri de tout Français au moment où nous sommes, à la vue des malheurs inouïs qui sont venus fondre à la fois sur notre chère patrie ? » (abbé Delaigue). On remarquera ensuite les injonctions à

ne pas céder au désespoir (« relevons nos débris [...] l'union de tous les membres de la nation », Bourdier) et les mots de Camp sont à nouveau révélateurs :

Elle [notre Patrie] déploie un courage égal à ses malheurs ; elle se relèvera grandie et purifiée. Nous pouvons lui appliquer ce vers du Lyrique [Horace, *Odes*, IV, 65] latin :

Merses profundo, pulchrior evenit. Plongez-la dans l'abîme, elle en sort plus brillante.

Les mots de Bourdier, animé par un désir de réconciliation nationale, semblent favorables à un retour au passé monarchique (sceptre et couronne représentant le pouvoir royal) :

Quelle que soit la peine que tout Français ressente des malheurs qui ont frappé la patrie par suite d'une grande ineptie, nous ne devons considérer les malheurs de la France que comme un état transitoire, qui devra, par les souffrances dont il nous frappe, réveiller le patriotisme, éteindre l'égoïsme et nous ramener au point où nous étions en 92.

[...] L'avenir est plein d'espérances ; que chacun reprenne courage, la catastrophe est tombée sur nous, relevons nos débris.

[...] L'indulgence doit couvrir toute les fautes et l'union de tous les membres de la nation la mettra à même de réparer promptement ses pertes et de ressaisir son sceptre et sa couronne.

Plus en général, les auteurs recourent à l'usage répandu des marques de personne (pronoms et adjectifs à la troisième personne du pluriel – ou recours à « vous et moi »).

Cependant, le fil rouge qui relie les préfaces est la dénonciation d'une guerre asymétrique et la colère envers l'ennemi, la haine surtout qui tend à la revanche, comme l'atteste cette phrase de Barbier :

Dans ces vers, d'ailleurs, une chose subsiste, qui domine le passé, le présent et l'avenir, qui s'impose à toutes les opinions, qui défie tous les hasards, qui rapproche tous les cœurs, et que ni le temps, ni les événements ne sauraient modifier : la haine. Haine ineffaçable tant qu'elle sera inassouvie ; et la haine est encore une espérance !

Selon Montalant-Bougleux et Camp des violations de tout genre ont été commises pendant la guerre ce qui est « un scandale qui fait de la répression un devoir pour le bras qui aura la force de contribuer » ; et l'abbé Delaigue ajoute « qu'une telle puissance, dis-je, triomphe d'une nation si chère à l'Église et au Christ, il y a dans tout cela je ne sais quoi de monstrueux et d'infâme [...] ».

Les variations de ton dans le développement du thème de la lutte inégale vont du plus neutre, tel « notre gloire militaire a subi une rude atteinte [...] lutte inégale », chez Angot ; ou « cruelles épreuves » chez Camp, en passant par l'orage (titre du volume) qui a ruiné la France chez Poisle-Desgranges et l'abîme dans lequel elle se débat vainement chez Barbier ; pour arriver aux tons plus véhéments accompagnés de l'opposition < bon vs mauvais > typique de la rhétorique guerrière (l'abbé Delaigue parle par exemple de « bons et de méchants »). Ainsi, le docteur Vallon-Colley d'origine suisse lui aussi, s'en prend directement aux Allemands en deux phrases lapidaires :

Les Allemands ont crié et crient encore par-dessus les toits que les Français sont des bêtes féroces. J'ai cru de mon devoir de rappeler à ces messieurs d'outre-Rhin qu'ils ne sont pas positivement des agneaux.

En revanche, Delpit, dont l'éditeur parle de « langage énergique et puissant », dramatise ses propos jusqu'à comparer la guerre de 1870 rien de moins qu'à l'Illiade d'Homère :

Jamais, depuis que Dieu créa le monde, nation n'a donné à l'histoire des pages plus grandioses que celles que nous venons de lire pendant six mois ! Où a-t-on vu un peuple écrasé cent fois, et cent fois se redressant, debout, le fusil à la main et le cri de Liberté aux lèvres ? Dans quelle Illiade inconnue un Homère d'autrefois a-t-il décrit quelque chose de plus énorme que cette guerre héroïque de un contre cent ; d'un côté la ruse, de l'autre la chevalerie ; au nord la cruauté féroce, au sud la bravoure superbe ; enfin Attila sortant d'aventure de sa tombe séculaire pour lancer sur Aétius ses Huns aux chevaux agiles ?

Au « crime » et à l'« infamie » correspondra, dans un crescendo impétueux, la « haine terrible », la « vengeance à main armée » et une « grande revanche à venir ! ». De « procédés violents » parle aussi Jurgensen auxquels il oppose une « France généreuse, chevaleresque et dévouée » qui « a reçu le baiser du traître. À travers la métaphore religieuse (voir le « chemin douloureux » qui évoque la *Via Crucis*, le Chemin de Croix du Christ vers le Golgotha) il cherche à aspirer à des jours meilleurs, « Sub lege libertas ». Et Méri de la Canorgue ne va pas aussi loin que Delpit mais répute devoir

remonter à quinze cents ans dans l'histoire, pour trouver quelque chose d'analogue à cette nouvelle invasion des barbares, qui vient de porter la désolation, le deuil, le ravage et la mort dans notre belle France [...]

C'est encore lui qui appelle l'ennemi « Attila, le fléau de Dieu » — topos commun aussi dans les chansons patriotiques⁵⁸⁴ —, quand bien même ce parallèle lui semble encore insuffisant : « le roi des Huns me paraît moins exécration que son rival en barbarie », car au moins celui-là n'était pas chrétien et était exempt de « méconnaître le droit des gens, les lois de l'humanité, qui sont un frein aux lois de la guerre ». Ce parallèle est d'ailleurs affiché dans le titre du volume de Montalant-Bougleux, « Attila deux à Versailles ». Guillaume I^{er} — appelé également « son féroce imitateur », « féroce hypocrite » — est ici la cible de l'auteur développée en une suite d'invectives qui ont le seul objectif de valoriser « l'héroïsme de nos soldats » : « le meurtre des gens inoffensifs, le pillage, le vol, l'incendie et le viol » de sorte à rendre la lutte désastreuse « par la félonie, l'incurie et la lâcheté d'un homme à jamais infâme et de quelques-uns de ses généraux ».

En plus de la guerre contre l'étranger, la Commune aussi est évoquée : Angot parle de « révolution criminelle, née des aspirations jalouses d'une minorité factieuse » ; Poisle-Desgranges parle de « guerre civile » et ajoute dans une note que « les poèmes relatifs à la Commune sont inédits, les événements et le mutisme de la presse n'ayant pas permis de les faire paraître ».

⁵⁸⁴ P. DARRIULAT, *Op. cit.*, « L'Étranger », p. 82-90.

La plupart du temps les écrivains recourent à une forme de *captatio benevolentiae* lisible dans leur attitude à minimiser d'eux-mêmes leur écriture et à faire appel à la clémence des critiques. La plus représentative des préfaces est celle du recueil *Nos Ruines* d'Albert Angot où il se réfère à son recueil en l'appelant « mince volume des vers », « modestes compositions », « petit livre » ; il ajoute « je ne m'abuse point sur le mérite de cette œuvre qui n'a d'autre prétention que d'être l'écho de la pensée des honnêtes gens », jusqu'à la phrase finale où il s'adresse directement aux critiques : « Que la critique compte les césures plus ou moins défectueuses, les vers boiteux ou mal rimés, l'auteur les lui abandonne sans aucune autre apologie ». D'ailleurs, Angot ne se définit pas poète, mais « rimeur » et n'emploie qu'une seule fois le terme « poésies », lui préférant celui de « vers » ou « compositions ». Aimé Camp parle lui aussi d'« humble ouvrage » et de « pièces [qui] n'ont d'autre mérite que leur à-propos » ; et Jurgensen adopte presque le même ton quand il affirme « Rien de moins personnel que ce petit livre. [...] Ce livre n'est autre chose que le plus humble rameau pieusement déposé sur le chemin douloureux ».

Place aux femmes : l'hommage préfacier de Legouvé

Si la plupart du temps les écrivains veulent rendre hommage à la France (dans les dédicaces, dans les préfaces, dans les titres), le propos d'Ernest Legouvé se distingue des autres préambules car il valorise la place et le rôle des femmes pendant la guerre de 1870. Et il le fait d'une manière imprévue. En effet, la référence choisie en appui à son discours est la lettre que la marquise de Fontenay adressa à la Convention nationale en l'an II de la République où elle réclamait pour les femmes les mêmes « devoirs » qu'avaient les hommes dans « l'honorable emploi de servir la patrie ». Legouvé ne se limite pas à la seule référence, il cite ses propres mots, réactualisant ainsi l'ensemble des valeurs auxquels 1793 renvoie (le courage et l'élan des troupes révolutionnaires, les citoyen-soldat, le mérite, l'égalité, le dévouement patriotique condensé dans la formule « la Patrie en danger ») :

Citoyens représentants, dans une république, tout doit être républicain, et nul être doué de raison ne peut sans honte s'exiler ou être exilé de l'honorable emploi de servir la patrie. Tous les hommes payent leur dette à la France [...] Citoyens représentants, les femmes demandent une charge pareille ! [...] Il faut que toutes les jeunes filles, avant de prendre un époux, aillent pendant un an au moins passer quelques heures chaque jour dans les hôpitaux, dans les bureaux de bienfaisance, dans tous les asiles de la pauvreté, afin d'y apprendre à changer l'émotion passagère et stérile de leur naturelle compassion en un sentiment actif, afin de secourir les malheureux sous les lois d'un régime organisé par vous. Voilà leurs devoirs et leurs droits. Elles sont pressées de les voir convertis en décrets, et d'entrer, à votre voix, dans l'exercice des institutions de la patrie.

Ces « devoirs » correspondent concrètement, on le voit, aux tâches infirmières traditionnellement associées à la figure de la femme, mais en exigeant la légitimation du rôle, elle installait déjà les noyaux de ce qu'aujourd'hui nous appellerions le « service civique ».

Citer les mots que la marquise avait prononcés quatre-vingts ans auparavant n'est pas un simple exercice de style, les « dames infirmières de l'ambulance du Palais-Royal » (dédicataires de la pièce *Les deux misères*) ont en effet réalisé son projet :

Cette pensée de madame Tallien vous l'avez réalisée, Mesdames, en l'agrandissant encore. Ce que madame Tallien voulait organiser par décret et sous forme administrative, vous l'avez créé, vous, spontanément, par le libre et tout-puissant mouvement de l'initiative individuelle. Les femmes, dans le plan de madame Tallien, devenaient les conscrits de la charité ; vous en êtes, vous, les *volontaires* !... Et quand cette terrible guerre sera finie, vous pourrez, comme les généreux défenseurs du pays, vous pourrez vous appliquer ce mot, qui est un des plus beaux de la langue française, et qui n'appartient qu'à la langue française, ce mot qui exprime à la fois l'idée d'un devoir rempli et d'un bienfait, vous pourrez dire : *J'ai servi* ! [nous soulignons]

Legouvé est déjà célèbre pour avoir cité les hommes de la Convention dans son discours à l'ouverture des matinées dramatiques au Théâtre Français, ici il marque avec plus de force la relation entre la période postrévolutionnaire et 1870 en même temps qu'il élève les femmes au même rang des soldats, non seulement en les appelant « volontaires » (écho à la levée en masse de l'an II mais aussi aux francs-tireurs et aux volontaires enrôlés dans la Garde mobile), mais surtout dans la formule « J'ai servi » qui les distingue des civils.

Les quelques préfaces que l'on vient de décrire illustrent, déjà à l'heure des combats, une exigence de la part des écrivains de présenter leurs écrits, de communiquer des informations, de justifier le geste de l'écriture. Prologues de différente longueur (de quelques lignes à quelques pages), ces textes liminaires sont à prendre comme un prologue métadiscursif qui dépasse la fonction pragmatique (apporter aux lecteurs des informations en même temps qu'elle s'adresse au critique). Ici, la préface a surtout une fonction performative⁵⁸⁵ et plus précisément perlocutoire, à savoir l'effet produit sur le récepteur est celui de l'encourager à « faire quelque chose ».

La fonction du dernier exemple présenté peut par exemple être entendue à la fois comme illocutoire (effectuer un acte en disant quelque chose) — vous avez réalisé le projet de la marquise de Fontenay et je vous en félicite — mais surtout comme perlocutoire : « vous pourrez dire : *J'ai servi* ! » encourage les femmes à revendiquer leurs actions et à continuer leur engagement dans la société. En revanche, parmi les préfaces destinées à la critique, celle de Banville assume clairement son choix littéraire en s'appuyant sur une autorité littéraire (essayant ainsi à enlever le discrédit qui entoure la poésie de circonstance), alors que celles qui cherchent l'indulgence de la critique influencent le lecteur et font en sorte non seulement qu'il tienne en compte du seul message moral

⁵⁸⁵ John LANGSHAW AUSTIN, *How to do things with words*, Oxford, Clarendon Press, 1962 [trad. Fr. *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970] ; John SEARLE, *Speech acts*, Cambridge, Cambridge university press, 1969.

communiqué (patriotisme, haine pour l'ennemi, guerre injuste, revanche) mais de le mettre en pratique dans sa quotidienneté.

La rhétorique adoptée par les écrivains dans ce dernier cas est celle de communier avec les lecteurs à travers l'emploi du « nous » : « Par suite de causes multiples, notre gloire militaire a subi une rude atteinte, notre territoire a été amoindri, et une révolution criminelle, née des aspirations jalouses d'une minorité factieuse, est venue apporter son contingent de douleurs aux angoisses patriotiques dont nous souffrons » (Angot) ; « que chacun reprenne le courage, la catastrophe est tombée sur nous, relevons nos débris » (Bourdier) ; « Mais, vous et moi, nous nous associons du fond de l'âme aux douleurs de la France » (Camp) ; « Il a été terrible pour nous, cet orage ; car il a ruiné la France ! Les milliards prélevés par l'étranger, après l'envahissement de notre territoire, n'ont pu nous préserver de la guerre civile » (Poisle-Desgranges).

Aussi, l'écrivain s'adresse implicitement au lecteur dans les injonctions au redressement, à raffermir la haine et à la dénonciation des abus, les invitant à réagir. Quelques exemples : « Il faut que cette virile éducation ... vous prépare à venger la France » (Camp) ; « je prêcherai à ses fils la vengeance [...] Et tous les artistes feront de même ! Le peintre montrera leurs cruautés, le sculpteur leurs victimes, le musicien mettra, s'il le faut, de la haine en musique ; mais la France fera tant qu'un jour elle pourra prendre la grande revanche à venir ! » (Delpit) ; « nous avons le devoir et le droit de nous élever contre un système qui éloigne l'avènement définitif [de la paix]. Accuser les autres d'esprit de conquête pour mieux déguiser ses propres ambitions ; dénoncer à l'Europe les prétendus armements de ses voisins lorsque, chez soi, tout tend à la guerre et ne respire que gloire militaire, c'est abuser étrangement des mots et de leur sens véritable » (Jurgensen) ; « Dans ces vers, d'ailleurs, une chose subsiste, qui domine le passé, le présent et l'avenir, qui s'impose à toutes les opinions, qui défie tous les hasards, qui rapproche tous les cœurs, et que ni le temps ni les événements ne sauraient modifier : la haine » (J. Barbier). Et que dire de ce passage de la préface-homélie de l'abbé Delaigue :

Aussi, n'est-ce qu'à la religion qu'il appartient proprement de flétrir ce triomphe et cette prospérité des méchants ; de les appeler eux-mêmes de tous les noms qu'ils méritent, et de leur annoncer les châtiments qui doivent mettre enfin chaque chose à sa place. C'est ce que faisaient les prophètes. [...] Or, [...] les poètes chrétiens, vraiment dignes de ce nom, doivent le faire aujourd'hui comme eux, en s'inspirant de l'exemple et des sublimes accents qu'ils nous ont laissés dans leurs livres.

La place des écrivains face à l'événement historique en tant que chroniqueurs est donc renforcée par ces discours préfaciers : en mettant en scène les événements, les écrivains participent à la création d'un consensus, à la refondation des valeurs sur lesquels construire le futur.

Le cas des *Idylles prussiennes* de Banville poésies de circonstance d'obédience goethéenne

Un mot à part mérite la préface de Banville car c'est ici que l'on retrouve une réflexion sur le genre d'écriture auquel il se dédie, d'autant plus qu'il est l'un des maîtres reconnus du cercle des Parnassiens réputés pour leur poétique impassible, insoumise à l'histoire et aux événements sociaux. Banville assume son éloignement de l'esthétique parnassienne en s'appuyant sur le célèbre précurseur et en plaçant en préface le célèbre passage de la conversation de Goethe avec Eckermann sur l'essence de la poésie, « toutes les poésies doivent être des poésies de circonstance ». Voici ce qu'il dit :

Le monde est si grand et si riche, la vie si variée, que jamais les sujets pour des poésies ne manqueront. Mais toutes les poésies doivent être des poésies de circonstance (en italiques dans le texte), c'est-à-dire que c'est la réalité qui doit en avoir donné l'occasion et fourni le motif. Un sujet particulier prend un caractère général et poétique, précisément parce qu'il est traité par un poète. Toutes mes poésies sont des poésies de circonstance ; c'est la vie réelle qui les a faits naître, c'est en elle qu'elles trouvent leur fond et leur appui. Pour les poésies en l'air, je n'en fais aucun cas.

Il est intéressant de relever comment dans les préfaces il advient, et ce non seulement aux écrivains moins connus, de parler et commenter, comme pour donner la clé de lecture du texte aux lecteurs, ses propres écrits :

car c'est grâce à vous seulement que j'ai pu monter sur mon théâtre comique, réciter à la grande foule ma parabase tour à tour ironique, irritée et enthousiaste, et lancer à leur but mes flèches aiguës et sifflantes.

L'usage du terme spécifique « parabase » est le mot-clé pour comprendre le choix qui désigne dans l'ancienne comédie grecque le moment où le chœur exprime les considérations de l'artiste. Par analogie, en littérature le terme désigne une digression ; dans ce contexte « ma parabase » désigne les *Idylles* comme étant la digression de Banville par rapport à la poétique parnassienne vouée à « l'art pour l'art », en dernière analyse un « circonstanciel revendiqué », pour le dire avec les mots du spécialiste Philippe Andrès, et son engagement dans la cause patriotique⁵⁸⁶.

⁵⁸⁶ Le « poète *intra-muros* », selon la définition de Philippe Andrès, « donne régulièrement des poésies patriotiques » dans le *National*. Andrès compare ses poésies d'abord à ce qu'aujourd'hui nous appellerions reportage de guerre, « véritables témoignages journalistiques au fur et à mesure que se déroule la guerre. Il s'agit d'une poésie résolument engagée [...] » ; et ensuite il les considère une « vibrante et ironique dénonciation en un ensemble de sept cent neuf quatrains octosyllabiques de l'absurdité de la guerre ». Le recueil de Banville est désigné par Andrès « engagement satirique » formule conforme à fusionner la participation à l'histoire et le genre poétique choisi par l'écrivain. Philippe ANDRÈS, « Autour de la guerre franco-prussienne », IN *Théodore de Banville. Un passeur dans le siècle*, Paris, Champion, 2009, ch. 10, p. 189-200.

Encore : « Banville, contrairement aux idées reçues, s'est longtemps intéressé aux rapports entre poésie et vie quotidienne [...] Très tôt, donc, et jusqu'à la fin de sa vie, Banville liera poésie et journalisme, comme un défi esthétique où les contraires supposés se rejoignent. », Ph. ANDRÈS In *Théodore de BANVILLE Œuvres complètes, Op. cit.* 421-422.

Écrire sous l'impulsion de l'histoire en marche, avec la collaboration du public, c'est tout le contraire d'une esthétique de la beauté longtemps prêchée par les maîtres du Parnasse Gautier, Banville, Leconte de Lisle. On constate donc une évolution dans l'esthétique parnassienne (mais pas dans l'art de Banville qui avait déjà essayé de répondre à l'interrogation sur les liens de la poésie avec la vie moderne dans les *Odes funambulesques* en 1857) que Nicolas Valazza⁵⁸⁷ vient confirmer et expliquer par une crise du livre et une marginalisation de la poésie qui depuis 48 n'a fait que s'aiguïser.

Si, comme l'a dit Nicolas Valazza, en 1867 au moment de la parution des *Exilés*, Banville « s'estime-t-il *autorisé* à proclamer sa propre exclusivité au service de la Muse » en raison des dynamiques du champ littéraire qui font que « [Gautier] était déjà atteint d'aphasie et près de sa fin, et [Baudelaire] avait quelque peu négligé sa plume de poète au profit de celle de feuilletoniste. Quant à Victor Hugo, le maître vénéré, il n'était pas encore rentré d'exil⁵⁸⁸ ». Si, encore, cette nécessité de s'affirmer « en est venue à définir l'*ethos* des maîtres parnassiens » depuis la préface des *Poèmes antiques* de Leconte de Lisle (1852) ; et si, comme le reconnaît Yan dans son *Histoire du Parnasse*, « les Parnassiens participent à l'élan général de défense du territoire [ils] changent d'attitude [et] souhaitent que le poète reprenne sa fonction de guide lorsque l'histoire se met en marche » ; si donc les événements de 1870-1871 « provoquèrent une cassure dans le milieu parnassien » (Valazza, p. 85), on est tentés d'affirmer que Banville essaye à nouveau avec les *Idylles prussiennes* de s'imposer sur la scène littéraire en profitant de la situation favorable et en essayant d'écrire le livre sur le siège. Et il le fait en effet : il réhabilite la poésie de circonstance, la publie de manière périodique et la fait déclamer. D'ailleurs, Jean-Marc Hovasse⁵⁸⁹ dans sa thèse sur Hugo le remarque aussi : Banville parvient pour une fois à devancer le Grand exilé avec lequel il avait entretenu une constante correspondance (Hugo qui « ne fait rien pour l'empêcher de croire qu'il ne reste plus que deux poètes français, Hugo à l'extérieur Banville à l'intérieur », p. 13), il publie ses morceaux d'octobre à janvier et les recueille en volume bien avant que paraisse l'*Année terrible* de Hugo ; de plus, ajoute Hovasse, « il y a un autre indice de l'avance de Banville sur Hugo [...] : les références à Hugo sont rares ». Et pourtant, malgré le succès de l'ouvrage (c'est encore Mortelette qui parle de « *Émaux et camées* de la guerre de 70 », p. 289) « la parution de l'*Année terrible*, un an plus tard, achève d'anéantir ce qui restait encore de ses [de Banville] ambitions » (p. 13) :

⁵⁸⁷ Nicolas VALAZZA, *La poésie délivrée. Le livre en question du Parnasse à Mallarmé*, Genève, Droz, 2018.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, p. 47.

⁵⁸⁹ J.-M. HOVASSE, *Victor Hugo et le Parnasse*, Thèse de doctorat en littérature française sous la direction de Guy ROSA, soutenue en 1999 à l'Université Paris VII. L'on se réfère ici à la Première partie « Victor Hugo et Théodore de Banville », p. 12-97.

On peut affirmer, en noircissant un peu le tableau, que Victor Hugo a détruit Théodore de Banville. [...] Faute de pouvoir se révolter, malgré une dernière tentative en 1871, il se contentera sagement de son sort : il n'était pas fait pour concurrencer Victor Hugo, mais pour donner à l'actualité de son temps le relief quotidien d'une forme sautillante. (p. 98)

Dans sa préface l'auteur rappelle en outre les circonstances de composition :

Si Goethe pensait ainsi que, même en temps ordinaire, écrire sous la dictée de la vie réelle est encore le meilleur moyen de trouver des motifs originaux et émouvants, combien cette *doctrine* doit s'appliquer plus justement encore à la terrible période que nous avons déjà traversée avant les jours où se déploya le drapeau rouge, et pendant laquelle nous avons vu distinctement agir et se déployer l'Histoire, comme on voit à l'œil nu marcher les aiguilles d'une horloge sur un cadran gigantesque ! Grâce à vous, mon ami, au milieu des angoisses et des horreurs de la guerre, j'ai pu faire ce qui eût été alors le *rêve de tout poète* : *c'est-à-dire écrire et composer sous la pression même des événements, dans un journal, et avec le public pour collaborateur, pour inspirateur et pour écho*, ces petits poèmes toujours sincères ! [nous soulignons]

La gratitude envers Ildefonse Rousset directeur du *National* est répété plusieurs fois : « grâce à vous » – deux occurrences –, « je ne fais que vous rendre ce qui vous est dû », « avant tout, mon ami, c'est à vous que je dois d'avoir été ainsi écouté, encouragé et compris » ; elle s'adresse également à M. Saint-Germain du Vaudeville, interprète sur la scène de

plusieurs de mes Idylles, dont il a fait de remarquables créations. Il leur a donné l'intensité, le relief de la vie ; il a inventé des Bismark [sic] et des de Moltke d'une ressemblance féroce, à la fois idéale et implacable ; et le bruyant succès qui a accueilli ces satires en action s'adressait tout entier à l'ingénieux artiste qui a entrelacé, sur la trame que je lui avais donnée, les broderies et les arabesques de la plus savante fantaisie.

Il remercie ensuite « l'éditeur des poètes » Alphonse Lemerre qui les recueille en volume « sans y rien corriger, quels qu'aient pu être les illusions et les chimériques espoirs que j'ai, à certains moments, partagés avec toute la France ! ». Et finalement, chose rare et qui témoigne du lien étroit entre l'auteur et son auditoire, il s'adresse au public :

L'éditeur des poètes a pensé qu'il fallait rendre mes vers au public tels qu'ils se sont échappés de mes lèvres, tels qu'il les a pour la première fois entendus et souvent applaudis ; et ce n'est que justice. N'avais-je pas le devoir de donner cette preuve d'humilité à ceux qui m'ont lu fidèlement chaque lundi, en des moments si troublés et si tragiques ?

Son ambition première de faire la chronique de la guerre a été une réussite, la réception a été positive, doublement puisqu'elles ont paru dans le quotidien et même triplement positive grâce à la récitation.

III.2.iv Dédicaces

En tête des ouvrages ou après la page de titre, ou encore à l'intérieur des recueils en tête des différentes divisions, voire de chaque poème qui les compose, les dédicaces sont l'indice d'une relation particulière entre dédicateur, dédicataire et lecteur. Car si la dédicace d'œuvre « affiche une relation, intellectuelle ou privée, réelle ou symbolique » entre dédicateur et dédicataire (et donc affiche une posture, un emplacement précis dans le champ littéraire), le lecteur, lui, se configure comme témoin de cette relation : la fonction de la dédicace étant uniquement celle, performative, d'exhiber la relation avec le dédicataire (que l'on perçoit comme capable d'apprécier le message) et de dire « Je dis au lecteur que je dédie ce livre à Untel » mais également « Je dis à Untel que je dis au lecteur que je dédie ce livre à Untel », et ainsi à l'infini.

Du fait de cette relation à trois qui s'instaure, la dédicace d'œuvre (et des poèmes) dans le contexte de la guerre de 1870 apporte, donc, elle aussi son lot d'informations importantes pour la construction du message patriotique à transmettre. Une relation qui, d'ailleurs, fait en sorte que le dédicataire soit toujours à un certain degré responsable de l'œuvre en lui apportant un peu de sa participation (fonction de patronage ou de caution intellectuelle)⁵⁹⁰.

L'importance des dédicaces est, en deuxième lieu, à rapprocher de celle des épigraphes, car si dans l'épigraphe les écrivains se construisent un Panthéon de référence sans que l'épigraphe en soit mis au courant, la dédicace est, en principe⁵⁹¹, un geste qui requiert l'aval du dédicataire. Geste qui à la fonction explicite, on le répète, de patronage et d'encouragement.

Dédicace d'œuvre

Les dédicaces d'œuvre ne sont pas aussi nombreuses que les dédicaces de poème, mais les écrivains qui l'emploient appartiennent tous au champ littéraire (à l'exception près de Mouchonnet Charles dont on n'a pas retrouvé de traces biographiques). Comme elles ne sont pas nombreuses on les énumère ci-après :

Théodore de BANVILLE, *Idylles prussiennes* : « À Ildefonse Rousset, directeur du National,
20 juin 1871 »

Émile BERGERAT, *Poèmes de la guerre. 1870-1871* : « À la Comédie-Française »

⁵⁹⁰ G. GENETTE, *Op. cit.*, p. 120-146 ; voir aussi A. GLINOER, V. LAISNEY, *Op. cit.* « L'acte dédicatoire [...] remplit une fonction primordiale parce que, obéissant à la logique du don et contre-don, l'acceptation de l'offrande oblige le dédicataire à rétribuer le dédicateur [...] Les hommages rétribués se doublent d'une fonction légitimante forte : en acceptant la dédicace, le souverain se pose en médiateur, voire en co-créateur de l'œuvre dont il assume la paternité auctoriale. »

⁵⁹¹ « La dédicace d'œuvre, en principe, ne va pas sans l'accord préalable du dédicataire, mais il y a sans doute bien des entorses à cette règle de courtoisie [...] », *Ibid.* p.134.

- Albert DELPIT, *L'Invasion* : « À la France en souvenir de 1787. Un citoyen des États-Unis. A.D. »
- Charles DIGUET, *L'Épopée prussienne* : « Aux cuirassiers de Reichshoffen je dédie cette œuvre. Paris, 15 août 1871 »
- Albert GLATIGNY, *Le Fer rouge. Nouveaux châtiments* : « À Auguste Vacquerie »
- Charles GRANDSARD, *L'Année maudite. 1870-1871. Poésies* : « À la mémoire de Marguerite-Adèle Riton morte à Strasbourg, le 10 juin 1871 broyée sous les roues d'un wagon ou elle était allée porter des secours aux blessés français revenant d'Allemagne »
- Xavier KOHLER, *Alsaciennes* : « À Monsieur Charles Contejean professeur à la Faculté des sciences de Poitiers »
- Jean MORLAIX, Sedan « ter » poème épique en 8 chants 3 intermèdes et un épilogue : « Au peuple et à l'armée »
- Jules MOUCHONNET, *Paris découronné. Un souvenir du siège* : « À ma mère, témoignage de tendresse filiale. Aubusson (Creuse) 1871 »
- Jacques NORMAND, *Les Tablettes d'un mobile* : « C'est à toi, mère chérie, que je dédie ces quelques pages, écrites pendant des moments bien pénibles, bien douloureux pour tous : pour toi surtout, qui, comme Française et comme mère, as doublement souffert et doublement pleuré. Jacques »
- Augustin POLLET, *Pendant la guerre. Septembre 1870* : « À M. A. Flan »
- Edmond POTIER, *La redoute de Montretout* : « Au 2^e régiment de Paris, 6, 7, 34, 216 bataillons de marche »
- Théobald SAINT-FELIX, *Chants du siège de Paris, 1870-1871* : « Au Grand Poète, au Grand Citoyen, à Victor Hugo *Hommage de respect et d'admiration*, T. Saint-Félix ».

Les nombre réduit de dédicaces de recueil recensées montre que c'est plutôt une pratique que l'on réserve aux poèmes.

En premier lieu, il est intéressant de voir chez Théobald Saint-Felix le respect des règles formelles. C'est lui en effet qui fournit la démonstration du fait que la dédicace demande à être autorisée. Il est le seul écrivain à placer, juste après sa dédicace, la réponse du maître : « Villa-Saïd, 24 janvier 1871, À M. T. Saint-Felix, Villa-Saïd, Paris : Poète, Remerciements et applaudissements. Victor Hugo ».

En deuxième lieu, il faut remarquer la variété des dédicataires. En effet, il n'y a pas de personnalité ou de groupe dominant (un poète spécifique ou l'armée par exemple), mais en même temps les dédicataires représentés exaucent nos attentes. Rien à ajouter à la dédicace de Banville car on en a déjà parlé plus haut, néanmoins l'on souligne le souci de remerciement de la part du poète envers une personnalité qui a montré de l'intérêt envers l'écriture sur la guerre. La dédicace de Albert

Delpit a été également en partie déjà expliquée, elle se présente comme une prise de position, un vrai engagement par la plume (qui a accompagné l'engagement de l'auteur dans la garde mobile) à la faveur d'une nation que l'écrivain sent de devoir secourir ainsi qu'elle a jadis secouru la sienne. Une fonction de remerciement est à retrouver aussi chez les *Poèmes de la guerre* de Bergerat, car la Comédie-Française a accueilli tous ses poèmes pour être déclamés au cours du siège (chaque poème est doté de la dédicace aux acteurs et actrices qui l'ont déclamé).

Les hommages aux combattants, à l'armée en général sous forme de dédicace étaient prévisibles mais il s'agit de groupes particuliers : les cuirassiers de Reichshoffen (Diguët) et le II^e régiment de Paris (Potier). Seul Morlaix fait une dédicace d'ensemble où armée et peuple font un seul tout, une conjonction lexicale inattendue qui mobilise toutes les contradictions que les deux mots « armée » et « peuple » impliquent. Les dédicaces aux personnalités importantes sont tout aussi attendues : les poètes Hugo (Saint-Félix) et Vaquerie (Glatigny). À remarquer l'usage double de la dédicace de Glatigny lequel grâce au titre, « Nouveaux châtiments » rend hommage et se situe dans la lignée de l'Hugo des *Châtiments*.

Parmi ce petit groupe de dédicaces d'œuvre il y en a une qui est dédiée à une victime civile de la guerre. Cela est un fait unique et remarquable pour la construction du discours sur la guerre : parmi les désastres militaires et les morts au champ d'honneur, il y a également place pour les victimes civiles (qui plus est une femme qui porte secours aux prisonniers) et leur place est en tête de recueil. Le style de la dédicace rappelle, en outre, le style de monument en caractère gras et soulignant les circonstances de la mort de la « femme en faisant son devoir », comme l'on dirait pour un mort au champ d'honneur. Filant la métaphore du monument, la dédicace est en effet suivie d'une épître dédicatoire, en italiques cette fois-ci, et d'une prière, en romain. La victime est déjà qualifiée de « Sainte martyre » :

Sainte fille !

C'est à votre mémoire chère et vénérée que je dédie ce livre, inspiré par les douleurs de cette France que vous avez aimée jusqu'à la mort.

Puisse-t-il ne pas paraître trop indigne de vous et de ma chère Alsace !

C'est la seule gloire que j'ambitionne pour lui.

Sainte martyre marguerite-Adèle, qui êtes devant Dieu, demandez-lui, je vous prie, le salut de la France en retour de votre généreux sang, qui a coulé pour elle.

Ainsi soit-il !

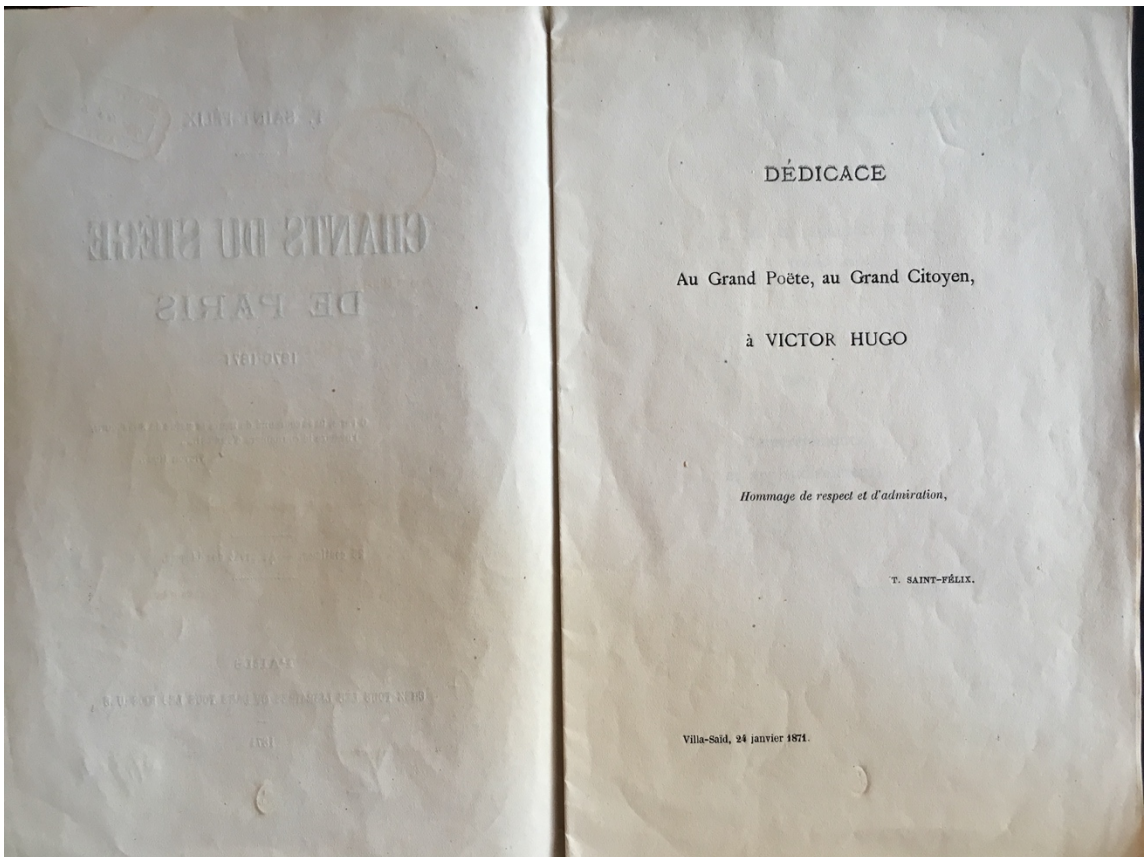
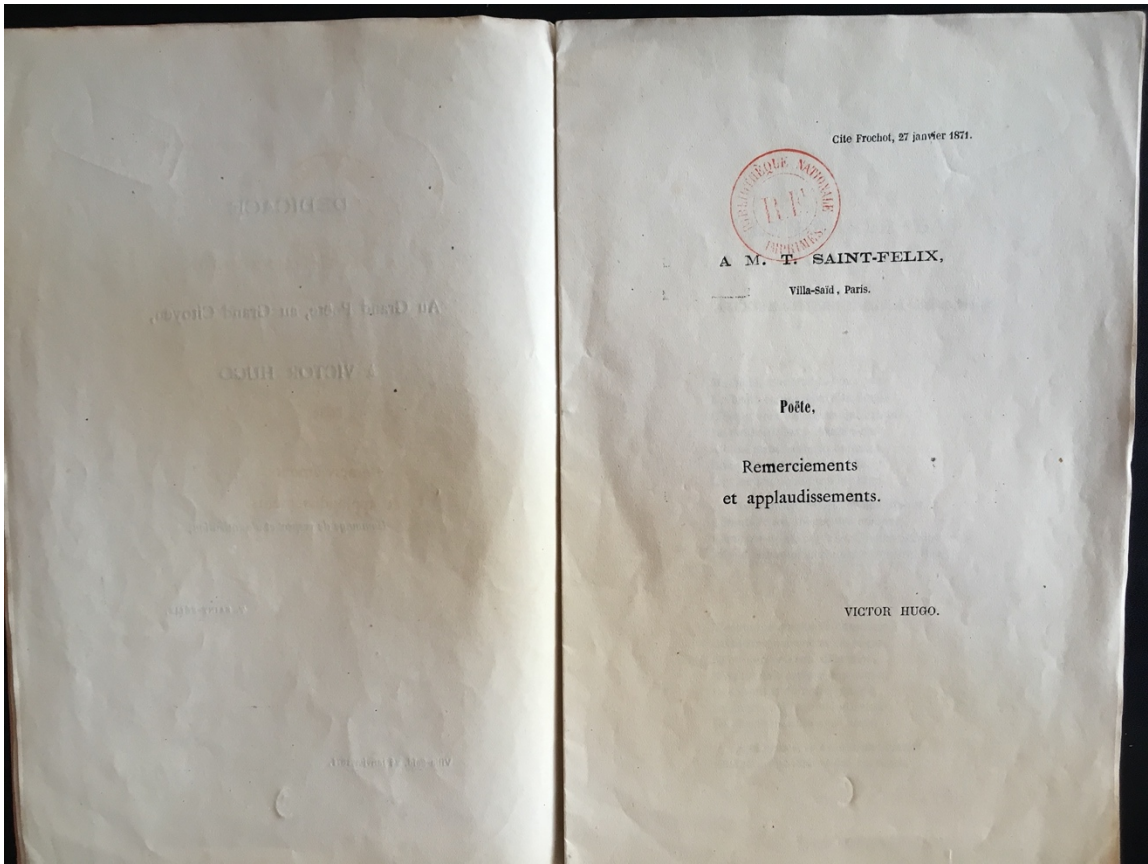


Figure 4 : Th. SAINT-FELIX, *Chants du siège de Paris 1870*, pages de dédicace, Bibliothèque nationale de France, TOLBIAC, YE-51704

Dédicace de poème

Si les dédicaces d'œuvre étaient minoritaires, les dédicaces de poème dépassent de peu la centaine (112). On rend compte alors uniquement des dédicataires qui se divisent en six grands groupes :

dédicaces à des confrères voire maîtres – on y inclut les acteurs, critiques, peintres etc : Mme Juglar ; Victor Hugo ; Ildefonse Rousset ; Jules Claye ; les acteurs et actrices qui ont récité les poèmes ; Léon et Ferdinand Glaize, respectivement peintre et architecte ; Georges Becker, peintre ; M. de Lorgeril, poète breton ; Bertrand Robidou ; Victor Laprade ; Émile Grimaud ; Joséphin Soulyard ; Émile Bayard, dessinateur ; Charles Clerice, illustrateur ;

aux combattants tombés victimes : « à la mémoire de mon neveu le lieutenant Victor Fabrègue, tué à Gravelotte » (L. Ackermann) ; le poème de Manuel « À Henri Regnault » est dédié « à Georges Clarin, peintre et ami de H. R. et son compagnon d'armes au combat de Buzenval le 19 février 1871 » ; « aux mânes des victimes de la guerre et du bombardement de Paris » ; « à la Mémoire de Henri Regnault tué à Montretout » ; « à la mémoire de mes deux amis C. C... capitaine de chasseurs à pied tué à Sedan, le 1^{er} septembre 1870 – S... le P... peintre, capitaine de la garde mobile tué au Mans le 12 janvier 1871 » :

à des représentants politiques français ou étrangers : Jules Favre ; général Trochu ; M. P. Tirard, maire du 2^e arrondissement ; Gambetta ; général Uhlrich ; la reine des Belges ; « au citoyen Dubois, maire de Dijon » ; « au citoyen Dorian, ministre de la République » ; membre du gouvernement de la défense nationale ; « à notre gracieuse souveraine » ; « à l'Empereur et au prince impérial » ;

à l'entourage familial et/ou amical : « à mon neveu » déjà rappelé plus haut, « à mon père », « à mon cousin Aug. Barbier », « envoi à mes amis » ou plus spécifiquement « à mon ami ... », « à mon parrain »,

à des entités immatérielles (la Patrie) et à ses composantes (les habitants, les villes, l'armée, ses généraux, ses bataillons, ses soldats) : « à notre héroïque armée » (deux occurrences), à Strasbourg et à Phalsbourg, « aux compagnons d'armes 83^e bataillon », « à M. Victor Bailly, capitaine major au 4^e chasseurs à pied ; à la garde nationale de Paris (six occurrences) ; « au compagnons d'armes de la 5^e compagnie du 153^e bataillon » ; à l'armée du Rhin (deux occurrences) ; aux Parisiens ; à l'amiral Saisset ; aux Marins de France ; aux Mobiles de la Bretagne ; à la France ; « aux vainqueurs de Champigny et du plateau d'Avron » ;

à des personnes identifiées par leurs seules initiales : « à Mademoiselle E... D... ». « à Madame E... C... »

Un mot à part mérite la dédicace à la figure maternelle que l'on a déjà rencontré dans les dédicaces de recueil de Normand et de Mouchonnet : elle revient chez un seul auteur, Joseph Poisle-Desgranges, qui dédie son poème « Un Deuil », génériquement, « aux mères de famille ». Ce qui est étonnant c'est que la figure de la mère (et des femmes plus largement) est très peu représentée dans les dédicaces, ce qui contraste avec l'engagement important dans les soins aux blessés, dans la fabrication des munitions, dans la préparation de la charpie, dans les ambulances ou les cantines etc⁵⁹². Les seules dédicaces aux infirmières (et pas toutes) sont celle de Legouvé, « aux dames infirmières de l'ambulance du Palais-Royal » et celle de Manuel qui dédie la scène dramatique « Pour les blessés » à Madame Coralie Cahen, pour la raison qu'elle « rappelle un dévouement et un courage dont vous avez donné vous-même tant de preuves admirables sur les champs de bataille, dans les ambulances, et, jusqu'au fond de l'Allemagne, parmi nos prisonniers ». Pour le reste, leur engagement devient tout à coup invisible.

III.2.v Nom d'auteur

Le nom d'auteur, au même titre que les autres composantes du paratexte, fait partie intégrante du pacte contractuel entre l'auteur et le destinataire de l'ouvrage. Notion problématique et controversée⁵⁹³ dans les études littéraires, on retrouve dans notre corpus (et dans la collection évidemment) diverses pratiques du nom d'auteur : soit l'auteur signe de son nom réel (la pratique majoritaire) soit il choisit l'anonymat, soit enfin il choisit un nom faux, inventé (pseudonyme).

⁵⁹² « Les femmes qui sont les mères, les sœurs, les filles, les épouses des soldats en campagne, peuvent-elles ne pas s'intéresser à leur sort ? », ainsi récitait en résumé l'appel général que Madame Monod adressait à la veille du conflit aux femmes de France afin qu'elles accourent donner leur apport à l'effort de guerre. Marie William MONOD, *La mission des femmes en temps de guerre*, Paris, rue des Saints-Pères, 1870. Encore, à titre d'exemple, le treize septembre 1870 la mairie du III^e arrondissement lance un appel aux femmes pour qu'elles aident aux ambulances. Voir J.-Fr. LECAILLON, *Les Femmes et la guerre de 1870-1871*, *Op. cit.*, p. 121-171.

⁵⁹³ La fonction d'auteur serait déconnectée de l'individu, clame Roland BARTHES dans l'article « La mort de l'auteur » (1968) qui inaugure un changement dans les études littéraires et dans la critique également ; l'année suivante c'est à Michel FOUCAULT de s'interroger sur « Qu'est-ce qu'un auteur » dans un discours proclamé à la Société française de Philosophie. Le texte de Barthes a inauguré une réflexion fructueuse sur la notion d'auteur (on pense entre autres à Gérard Genette, Émile Benveniste, Umberto Eco) et, quelques années plus tard, la radicalité des propos a été nuancée dans le « Je désire l'auteur ; j'ai besoin de sa figure comme elle a besoin de la mienne » (*Le Plaisir du texte*, 1973). Maurice COUTURIER, *La figure de l'auteur*, Paris, Seuil, 1995 ; Maurice LAUGAA, *La pensée du pseudonyme*, Paris, PUF, 1986 ; Antoine COMPAGNON, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2014 (1998) ; Alain VIALA, Georges MOLINIÉ, *Approches de la réception*, Paris, Puf, 1993 ; Jérôme MEIZOZ, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, coll. « Érudition », 2007 et *La fabrique des singularités. Postures II*, Genève, Slatkine, coll. « Érudition », 2011.

La pratique du pseudonymat (« l'attribution d'une œuvre, par son auteur réel, à un auteur imaginaire dont il ne produirait rigoureusement rien d'autre que le nom »⁵⁹⁴) est très restreinte dans la collection (dix-neuf écrivains). Dans le corpus des années 1870-1871 on recense neuf écrivains :

- Cluvenus pseudonyme de Antoine Anquetil, « La Résurrection du Saint-Empire romain, ou le 18 décembre à Versailles » ;
- Dunesme H. pseudonyme de Henri Richardot, « Les deux revanches et le 88^e de ligne », « Les Cuirassiers de Freischwiller [sic] » ;
- Esse René pseudonyme de René Saugeron, « La mère des volontaires récit patriotique : souvenir de la guerre franco-allemande » ;
- Jenna Marie pseudonyme de Céline Renard, « Après la bataille » ;
- Morlaix Jean pseudonyme de Jules Kergomard, Sedan « ter » poème épique en 8 chants 3 intermèdes et un épilogue ;
- Rivet Gustave pseudonyme de Hector l'Estraz, 1870-1871. *Poésies* et « L'Alsacien »
- Soulary Josephin pseudonyme de Joseph-Marie Soulary, *Pendant l'invasion* ;
- Vémar A. pseudonyme de Gustave Marx, « Prussiens...vous n'aurez-pas l'Alsace et la Lorraine » ;
- Villemer pseudonyme de Louis Michel Germain Girard, « La vengeance du petit Alsacien. Monologue patriotique » ; « Le dernier français d'Alsace. Monologue patriotique » ; « L'enfant de Strasbourg » ; « Le baiser de l'Alsacienne ».

D'un point de vue des supports, les textes se divisent entre textes éphémères ou publiés en petits fascicules (Villemer) et textes publiés par des maisons d'édition : Cluvenus, Jenna (Dentu), Morlaix (Lacroix Verbœekhoven), Rivet (Librairie artistique), Soulary (Perrin et Lemerre). D'un point de vue du domaine d'appartenance, ensuite, l'artistique prévaut, la presque totalité des auteurs appartient au monde des lettres ou voisin⁵⁹⁵, un seulement appartient aux domaines juridique et littéraire (Henri Richardot) et un dernier écrivain appartient au monde de l'enseignement (Antoine Anquetil⁵⁹⁶). Parmi ce groupe, on recense une seule femme, poétesse, Jenna Marie.

⁵⁹⁴ G. GENETTE, *Op. cit.*, p. 50-58.

⁵⁹⁵ Esse René : parolier. Jenna Marie : poétesse. Morlaix : poète. Rivet Gustave : auteur dramatique et poète ; collaborateur au journal *L'Homme libre* de Louis Blanc ; député puis sénateur de l'Isère (1883-1924), questeur de la Chambre ; Chevalier de la Légion d'honneur en 1928. Soulary Josephin : poète lyonnais d'origine italienne ; collabore au Parnasse (vieille génération) ; chef de division à la préfecture du Rhône ; conservateur de la bibliothèque du Palais des arts de Lyon (1868) ; Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (1879-1891) ; Chevalier de la Légion d'honneur (1864). Vémar : publiciste, auteur d'écrits d'actualité, parodies, plaintes, almanachs publiés soit anonymement soit sous pseudonyme. Villemer Gaston : parolier et auteur dramatique.

⁵⁹⁶ Enseignant ; censeur et professeur de rhétorique au lycée de Versailles ; membre de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise.

Le pseudonymat cache parfois la volonté de coupure entre la vie privée et la vie publique (tel par exemple Henri Richardot dont le métier de notaire suggère une précaution de la part de l'auteur contre la censure ou simplement pour sauver son identité sociale) ou entre divers rôles sociaux (tel par exemple Antoine Anquetil, enseignant et rimeur de temps en temps). Ce souci explique d'autant plus le choix de Céline Renard, car pour une femme décrocher un pseudonyme c'est en même temps sauver la réputation de la famille et conquérir un soi littéraire⁵⁹⁷. Parfois il s'agit d'une simple déformation du nom, ou simplification comme c'est le cas du lyonnais Joséphin Souvary. La terre natale peut également être à l'origine du pseudonyme : c'est le cas de Jules Kergomard, originaire de Morlaix en Bretagne, — cet écrivain employa toutefois au cours de sa vie un autre pseudonyme, Gustave de Penmarch, plus célèbre⁵⁹⁸. Le cas de Villemer, parolier très notoire, représente probablement un souci de brièveté pour des raisons de marché, son identité étant connue de tous, tant ses chants, revanchards d'abord et boulangistes ensuite, étaient populaires.

À côté des auteurs qui emploient un pseudonyme il y a également, et sans surprise, ceux dont l'identité ne nous est pas révélée. Ils sont treize à publier anonymement, auxquels s'ajoute un écrivain qui signe « Poésies d'un montagnard »⁵⁹⁹.

Mais l'analyse des noms d'auteurs restitue aussi les cas d'auteurs dont le titre de civilité est spécifié dans la page de couverture de leurs écrits. La pratique s'applique à la fois aux écrivaines très célèbres (Mme Mélanie Waldor par exemple) et aux écrivaines moins célèbres voire inconnues. Elles sont : Mme Amélia Bompar ; Mme Félicie Casella Lacombe ; Mme Chabrilan Céleste ; Mlle Zenaïde Fleuriot ; Mme Lesguillon Hermance ; Mme Montlaville Yvonne de ; Mme Roy D. Mais curieusement ce procédé ne s'applique pas à d'autres également célèbres : la poétesse Jenna Marie ou l'actrice et poétesse Ernst Amélie ou encore la très célèbre Louisa Siefert⁶⁰⁰.

⁵⁹⁷ Roger BELLET, « Masculin et féminin dans les pseudonymes des femmes de lettres au XIX^e siècle », IN *Femmes de lettres au XIX^e siècle : autour de Louise Colet* Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982 [En ligne <http://books.openedition.org/pul/864>].

⁵⁹⁸ Il est en effet enregistré sous ce pseudonyme dans le *Dictionnaire des pseudonymes* de Georges D'HEYLLI (Paris, Dentu, 1887).

⁵⁹⁹ Et dans la collection on recense : « Par une française », « par un Rémois » et « Un ausillier [sic] de la I^{re} Légion ».

⁶⁰⁰ On tient à rappeler aussi les auteures Mme Anaïs Segalas, Mme Amélie Perronnet. Mlle Céleste Viala qui écrivent dans les années qui suivent.

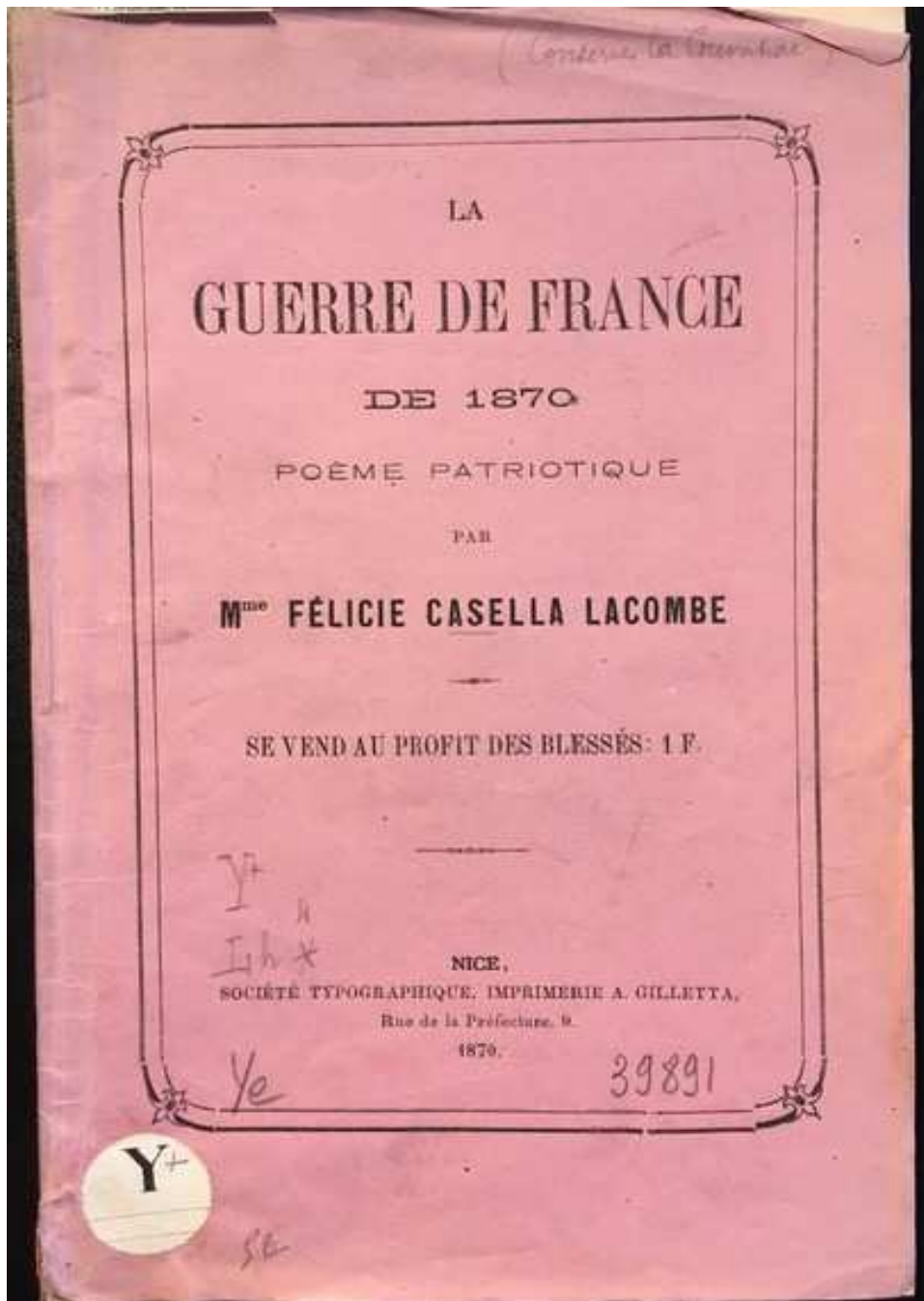


Figure 5_Exemple de couverture où le titre de civilité est marqué. Bibliothèque nationale de France Tolbiac YE-39891

III.2.vi « Au profit de ... » : le côté bénéfique, trait distinctif de la poésie de la guerre de 1870-1871

Un dernier élément caractéristique du corpus est l'aspect bénéfique de la poésie. Plus loin (III.6) on parlera de la poésie déclamée à l'occasion de matinées ou soirées littéraires organisées par les lieux de spectacle en collaboration avec les associations bénéfiques. Dans ces occasions souvent le livret de la poésie était vendu au profit soit de l'association qui organisait la soirée, soit pour le soin des blessés des ambulances (celle du Théâtre-Français par exemple). D'un point de vue strictement typographique, cet aspect est placé en page de couverture (ou parfois même à la fin du texte comme dans le cas de Couly Placide), en dessous du titre avec la notation du prix. Les destinataires des profits sont les associations le plus diverses qui s'occupent de blessés, des orphelins, de victimes de la guerre en général. À côté des poésies au profit des victimes on relève aussi la vente au profit de la garde nationale et de ses bataillons.

A. L. « Les Bouches inutiles » : au profit de l'association internationale pour l'organisation du travail des femmes ; 25 centimes

ADRIEN B. « Dîner d'un franc-tireur à l'occasion d'un baptême » : au profit des blessés de l'Armée du Rhin ; 50 centimes

BENOIST Honoré, « Le soldat mourant » : vendu au profit des familles pauvres des victimes de la guerre ; 50 centimes

CASELLA LACOMBE Félicie, « La guerre de France de 1870, poème patriotique » : se vend au profit des blessés ; 1 Franc

CÉSAR Pascal, « Les vertus et les exploits de sa majesté prussienne. Impromptus par un franc-tireur » : au profit des paysans français ruinés par les armées du roi Guillaume ; 50 centimes

CHARNOD Henry, « Au Rhin ! Ode à l'armée française » : au profit des soldats blessés ; absence de précision sur le prix

CHAUMONT Gaston de, *Mitrailleuses savoisiennes. Poésies* : au bénéfice des mobiles de la Haute-Savoie ; 80 centimes

COULY Placide, « Aux murailles » : Au profit des orphelins de Strasbourg ; « Des canons » : au profit de l'artillerie de la garde nationale de Paris ; absence de précision sur les prix

DELAUNAY Gabriel, « Les Carrières de Jaumont ou vengeance de quatre paysans, souvenir épisodique de la guerre actuelle » : au profit des blessés ; 50 centimes

DEMNISE Dominique, « Épître à Napoléon III », : au profit de la ville de Fontenoy ; 50 centimes

DIEULEVEUT J.E., « À la France, rédemption. Hymne patriotique » : au profit des veuves et des orphelins de la guerre 1870-1870 ; absence de précision sur le prix

- DUMESNIL Louis, « Mort aux Prussiens » : au profit de la souscription destinée à l'achat des canons et des mitrailleuses ; 5 centimes
- DUMON Jules, « Épître patriotique » : au profit des veuves et des orphelins ; absence de précision sur le prix
- Fs. F. « Le cri d'alarme. Hommage à la France en deuil » : au profit des départements envahis ; absence de précision sur le prix
- FRONTIER Charles, « Patrie et soldat, scène » : au profit des blessés ; 1 Franc
- GRIMAUD Émile et LAPRADE Victor, *Strophes patriotiques : aux soldats et aux poètes bretons* : au profit de la société de secours aux blessés ; 50 centimes
- LAPRADE Victor, *Pendant la guerre* : au profit des blessés militaires ; absence de précision sur le prix
- MANUEL Eugène, *Pour les blessés. Scène dramatique* : Au bénéfice de la caisse des souscriptions patriotiques ; 50 centimes ; « Les absents » : au bénéfice des victimes de la guerre ; absence de précision sur le prix
- PAILLERON Édouard, « Le départ » : au bénéfice de la caisse des souscriptions patriotiques ; 50 centimes
- PINARD Albert, « La voix des silencieux » : au profit des blessés ; absence de précision sur le prix
- ROALDÈS Alphonse, *Patrie ! Liberté !* : au profit des blessés ; absence de précision sur le prix
- ROUSSEL A. C., « Resurrexit » : au profit des blessés ; 15 centimes ; « Épître au roi Guillaume » : au bénéfice de l'œuvre des canons et des blessés ; 15 centimes
- SAINT-FELIX Théobald, *Chants du siège de Paris, 1870-1871* : au profit des blessés ; 25 centimes
- VERMEIL L.-L., *Les douleurs de la guerre* : au profit des blessés ; 50 centimes
- Anonyme, « À nos frères de Belgique » : au profit de la Souscription patriotique ouverte pour les armées françaises de terre et de mer ; 30 centimes
- Anonyme, « Après Reichshoffen : aux armes ! » : au profit de la Souscription patriotique ouverte pour les armées françaises de terre et de mer ; 20 centimes

Les informations repérées ne permettent de formuler que des observations préliminaires, n'ayant pas pu accéder aux archives (la recherche devrait être conduite dans les archives départementales) contenant les informations sur les souscriptions patriotiques, la vente des pièces ou livrets. Dans la majorité des cas il s'agit d'imprimés (seuls Laprade, Manuel et Pinard ont été publiés par une maison d'édition) : petites brochures plus soignées d'un point de vue typographique, opuscules grossièrement reliés ou feuilles volantes. Le prix varie de 15 centimes à 1 Franc mais il y a également certains textes qui ne le précisent pas. On peut donc formuler l'hypothèse que les feuilles volantes surtout soient distribuées (dans la rue ou dans les kiosques) en faisant appel au don patriotique, selon les ressources des citoyens.

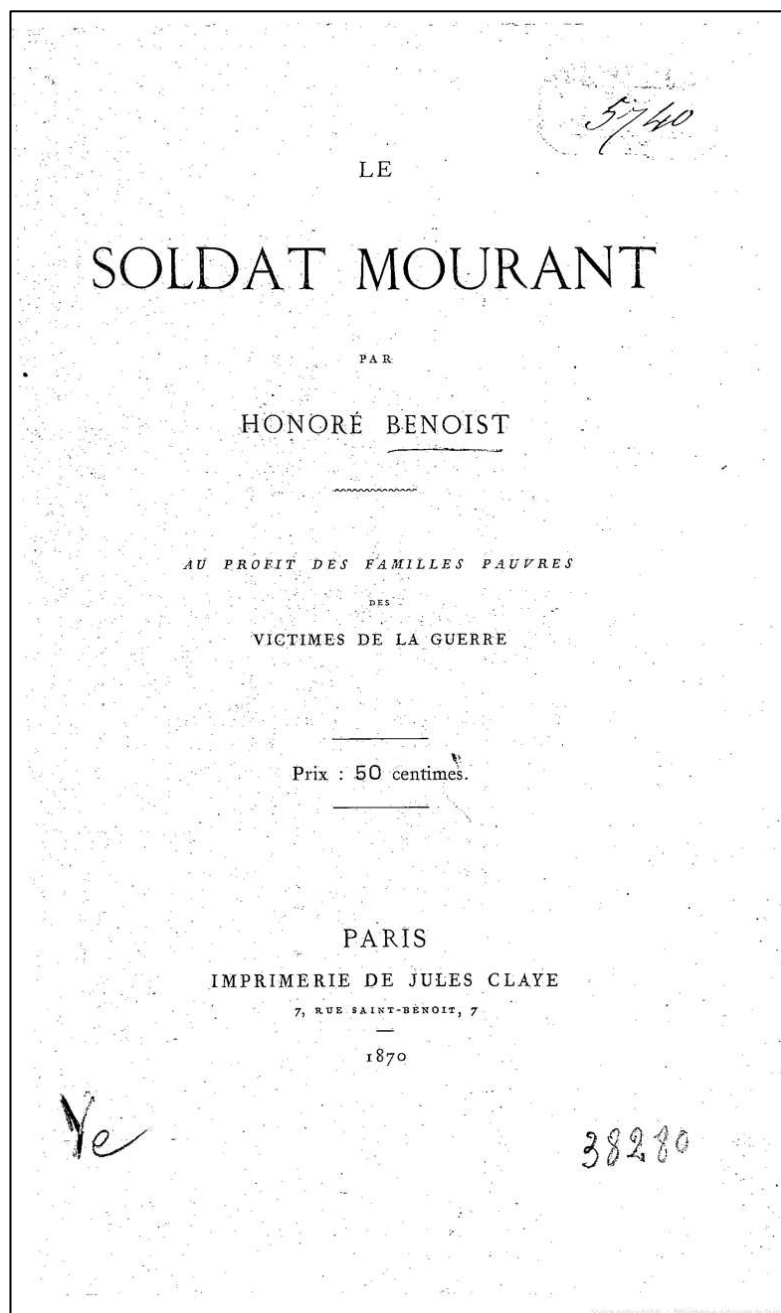


Illustration 7 : exemple de couverture d'un texte écrit au profit d'œuvres de bienfaisance.

Tableau 5 : Épigraphes de poème

AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POEME	ÉPIGRAPHE	ÉDITEUR
AMELINE Ernest (1825-1893)	CHANTS D'EXIL, 1870-1871. SOUVENIRS ARTISTIQUES	Mes voisins	Ma harpe, hélas ! brisée, De larmes arrosée, N'a plus d'accords mélodieux, D'accents joyeux. (CHANT HÉBRAÏQUE)	DENTU
BABONNEAUD Urbain		Le Traité de paix	Tout vainqueur insolent à sa perte travaille (LAFONTAINE, VII, XIII, LES DEUX COQS, 1678)	Imp. Walder Paris
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Le Cavalier	Le roi hésite ; mais il faudra bien que le vieux cheval marche encore ! (PAROLES DE M. DE BISMARCK)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	La Marseillaise	Les Prussiens, pour s'approprier notre hymne national, ont fait composer des vers allemands, qu'ils chantent sur l'air de La Marseillaise. (LES JOURNAUX)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Les deux Soleils	Comme deux rois amis, on voyait deux soleils / Venir au-devant l'un de l'autre. (VICTOR HUGO, LE FEU DU CIEL, LES ORIENTALES, 1829)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Les Femmes violées	Les atrocités des Prussiens continuent à Versailles. De nombreuses femmes et jeunes filles ont été violées, non seulement par les soldats, mais aussi par les officiers. Plusieurs sont devenues folles à la suite de ces violences ; d'autres sont mortes. (LES JOURNAUX)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Le Héros	Nous avons à faire pénétrer dans l'esprit de nos officiers et de nos soldats dont n'ont pas voulu les monarchies et que la République doit consacrer : Que l'opinion seule peut récompenser dignement le sacrifice de la vie. (LETTRE DU GÉNÉRAL TROCHU AU GÉNÉRAL TAMISIER)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	La Lune	Cependant, dans l'expansion de sa joie, la Lune remplissait toute la chambre comme une atmosphère phosphorique ... (CHARLES BAUDELAIRE, POÈMES EN PROSE, XXXVII, LES BIENFAITS DE LA LUNE, 1867-1869)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Le Moineau	Rien n'est plus utile, rien n'est meilleur que d'avoir des ailes. (ARISTOPHANE, LES OISEAUX, 414 av. J.-C.)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Le Bavarois	Et ce que le Sarrasins et barbares iadis appeloient proesses, maintenant nous appelons briganderies et meschancetez ... (RABELAIS, GARGANTUA, 1532-1564)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Monstre vert	Doucement ... ce n'était qu'un rêve. Ô lâche conscience, comme tu me tourmentes ! (SHAKESPEARE, RICHARD III, Acte V, 1592)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Sabbat	Ah ! au milieu du chant, une souris rouge lui a jailli de la bouche. (GOETHE, FAUST, PREMIÈRE PARTIE, 1808)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR

BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	La Résistance, statue de Falguière	La force immatérielle vaincra la force brutale et, comme l'ange de Raphaël, mettra le pied sur la croupe monstrueuse de la bête. (THÉOPHILE GAUTIER, Autre s croquis, MUSÉE DE NEIGE, Tableaux de siège, publié pour la première fois le 12 décembre 1870 dans le Journal officiel)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
CAMP Aimé (1812-1899)	POESIES NATIONALES	I À la jeune génération	Remember.	FALIP-TASTU (PERPIGNAN)
CAMP Aimé (1812-1899)	POESIES NATIONALES	V La France et la Liberté	Anne, ne vois-tu rien venir ? (PERRAULT, LA BARBE BLEUE, 1697)	FALIP-TASTU (PERPIGNAN)
CAMP Aimé (1812-1899)	POESIES NATIONALES	XIX Le devoir	Justum et tenacem propositi virum. (HORACE, ODES, III,1) Serrons nos rangs autour de la République et élevons nos cœurs. (PROCLAMATION DU GÉNÉRAL TROCHU).	FALIP-TASTU (PERPIGNAN)
CAMP Aimé (1812-1899)	POESIES NATIONALES	XX La mort pour la patrie	Murioi osa te phulla kai anthea gignetai orē μυριοι, ὄσά τε φύλλα καὶ ἄνθεα γίγγεται ᾠρη. (HOMÈRE, ILIADE, II, 468)	FALIP-TASTU (PERPIGNAN)
ANQUETIL Antoine pseud. CLUVIENUS (1809-1895)		La Résurrection du Saint-Empire romain, ou le 18 décembre à Versailles	Facit indignatio versum Qualemcumque potest, quales ego vel (JUVÉNAL, SATIRES I,79)	DENTU
DESBANS Charles		Les Exilés : troisième mode de langage	L'exilé n'est pas seul	Le Mans Typ. Ed Monnoyer
DOENS Édouard		La Lutte	Impavidum fervent ruinæ (HORACE, ODES, III, 3,8)	Paris Imp. Rochette
DOUCET Paul		1871. La Mort du franc-tireur, épisode dramatique	Mourir pour la patrie (A. DE LAMARTINE)	Paris, Imp. Jules le Claire
DUPIN Gustave (1817-18..)		Sedan	Sunt lacrymae rerum (VIRGILE, ÉNÉIDE, I, 462)	LACHAUD
FRANK Félix (1837-1899)	LES CHANTS DE COLÈRE. L'EMPIRE, L'INVASION, LES ÉPAVES	Exsecratus	« Français, élevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie...Notre cause est celle de la justice et du droit. » (Tours, 30 octobre 1870. — DÉPÊCHE DU MEMBRE DU GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
FRANK Félix (1837-1899)	LES CHANTS DE COLÈRE. L'EMPIRE, L'INVASION, LES ÉPAVES	À la France	« Songeons à nos pères, qui nous ont légué une France compacte et indivisible...Jurons simplement, comme des hommes libres, de défendre envers et contre tous la France et la République. » () LÉON GAMBETTA, BORDEAUX, 31 JANVIER 1871)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
FRANK Félix (1837-1899)		La horde allemande	« J'insulterai leurs chants, leurs aigles, leurs serres, Leurs défis. » VICTOR HUGO (CHÂTIMENTS, Au moment de rentrer en France, 31 août 1871)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
Fs. F...		Le Cri d'Alarme. Hommage à la France en deuil	Domine salva nos, perimus ! (ÉVANGILE MATHIEU, 8, 25)	Montpellier, Joseph Calas Libraire

GLATIGNY Albert (1839-1873)	LE FER ROUGE. NOUVEAUX CHÂTIMENTS	IV Lâche	Un tel homme suffit pour qu'un siècle pourrisse. (V. HUGO, LA LÉGENDE DES SIÈCLES, LA CONFIANCE DU MARQUIS DE FABRICE, 1859)	CHEZ TOUS LES LIBRAIRES France et Belgique
GLATIGNY Albert (1839-1873)	LE FER ROUGE. NOUVEAUX CHÂTIMENTS	VI Promenade en ville	« Ensuite l'empereur Napoléon défilera, à la tête des troupes françaises, devant l'armée allemande, et reprendra les rênes du gouvernement » (JOURNAUX DE BERLIN ET DE COLOGNE)	CHEZ TOUS LES LIBRAIRES France et Belgique
GLATIGNY Albert (1839-1873)	LE FER ROUGE. NOUVEAUX CHÂTIMENTS	XII Un pauvre	Pour un homme d'esprit, vraiment, vous m'étonnez. (VICTOR HUGO, RUY-BLAS, Acte V, 1838)	CHEZ TOUS LES LIBRAIRES France et Belgique
GLATIGNY Albert (1839-1873)	LE FER ROUGE. NOUVEAUX CHÂTIMENTS	XIX Ceux qui restent	Approchez-vous, Ceci c'est le tas des dévots. (VICTOR HUGO, CHÂTIMENTS, I, III, 1853)	CHEZ TOUS LES LIBRAIRES France et Belgique
GRIMAUD Émile (1831-1901)		Les deux épées	« ... La Bretagne est à l'ordre du jour, Trochu en tête... Trochu et Ducrot ont communiqué à Notre-Dame-de-Victoires et ont fait bénir leur épée avant de partir. » (LETRE DE PARIS, DU 4 DÉCEMBRE 1870)	
JEENER Louis		1870-1871. La Guerre	Nous voulons que le peuple travaille, aime et pense librement ; qu'il y ait des écoles qui fassent des citoyens et non plus des princes faisant des mitrailleuses. (VICTOR HUGO, Actes et Paroles, Pendant l'Exil, III Congrès de la paix à Lausanne, 1869) Tous les vices réunis de tous les âges et de tous les lieux n'égalent jamais les maux que produit une seule campagne (VOLTAIRE, extrait du DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE À L'ENTRÉE « GUERRE », 1764)	Paris, Chez tous les libraires
JOUIN Henri (1841-1913)		Patrie	Gallia patiens quia æterna	Angers Imp. Lachèse
JURGENSEN Jules F.U. ET GILBERT Zoé	PENDANT LA GUERRE	Le soir du combat	Ubique patriam reminisci	RICHARD Genève
LACAUSSADE Auguste (1815-1897)		Cri de guerre ! Vae Victoribus (vers)	Dulce et decorum est pro patria mori (HORACE, ODES III, 2, 13)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
LACAUSSADE Auguste (1815-1897)		Le siège de Paris (vers)	La Patrie allume ma voix (CHÉNIER, IAMBES, 1792-1794)	ALPHONSE LEMERRE EDITEUR
LA SERRE Henri		Le Barde à la France	Magni nunc erit oris opus (PROPERCE, ÉLÉGIES, II, X)	Versailles Imp. Beau
LACOMBE Jean-Baptiste (d'Albi)		Je vous salue Guillaume le Vainqueur	Ave Cesar _ Cette facétie fut prononcée par le grand-duc de Bade, gendre de Guillaume de Prusse, au palais de Versailles, le 1er janvier 1871.	LACHAUD
LAGORCE Henri de		1875. La Revanche par un volontaire de 1870	Delenda est Prussia	Lyon Imp. Vingtrinier

LAPRADE Victor (1812-1883)	PENDANT LA GUERRE	Aux hellènes	Allez, fils des Grecs, délivrer la patrie, les enfants, les femmes, les temples des dieux, les tombeaux des ancêtres. Voici la lutte suprême. (ESCHYLE, LES PERSES) Est-ce que nous ne sommes pas tous venus mourir pour la France ? (PAROLES D'UN VOLONTAIRE GREC)	Felix Girard - LYON
LORGERIL Hippolyte de (Vicomte)		A M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française, député du Rhône	Chante au bois, Rossignol, puisque ton cœur est gai : / Le mien n'est pas de même, il est bien affligé (BALADE BRETONNE)	Versailles Imp. de Créte
MONTALANT-BOUGLEUX Louis-Auguste (1794-1873)	LIBER MEMORIALIS. ATILA A VERSAILLES, POESIES OBSIDIONALES 1870-1871	Les prussiens à Saint-Cyr	Æternum servans sub pectore vulnus. (VIRGILE, ÉNÉIDE, I, 36)	Imp. Aubert (VERSAILLES)
MORISSE Auguste		Deux fusillés, poème	Fuerunt !	Yvetot, G. Michel Éditeur
ROALDÈS Alphonse	PATRIE ! LIBERTÉ !	Départ du 100 de ligne	Parcere subjectis et debellare superbos. (VIRGILE, ÉNÉIDE, VI, 853)	Périgueux Imp. de Cassard frères
ROALDÈS Alphonse	PATRIE ! LIBERTÉ !	Vengeance !!!	Lex suprema patriæ salus. (CICÉRON, DE LEGIBUS, IV)	Périgueux Imp. de Cassard frères
ROALDÈS Alphonse	PATRIE ! LIBERTÉ !	Mac-Mahon est mort !!!	Les plus vaillants sont parfois les plus infortunés. (MONTAIGNE, LES ESSAIS, I, XXXI)	Périgueux Imp. de Cassard frères
ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		L'Avenir	L'avenir appartient à la démocratie (BARTHÉLEMY, VOYAGE DU JEUNE ANACHARSIS EN GRÈCE AU IV ^e SIÈCLE AVANT L'ÈRE VULGAIRE, 1788) Si vous dépassez d'une ligne les conceptions vulgaires, aussitôt mille imbéciles se mettent à crier : « Vous vous perdez dans les nues ! » ravis qu'ils sont d'habiter en bas où ils s'entêtent à penser. (CHATEAUBRIAND, MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE, 1849, XXX, 11)	Imp. Claye
SIEFERT Louisa (1845-1877)	LES SAINTES COLERES	Dédicace	Allons les champs, allons les rues, improvisez les bataillons ! (JOSÉPHIN SOULARY, « MIL HUIT CENT SOIXANTE-DIX », PENDANT L'INVASION, 1871)	PERRIN Lyon
SOULARY Joseph (1815-1891)	PENDANT L'INVASION	La Cantique du roi Guillaume	Adveniet situ latro (NOUVEAU TESTAMENT)	PERRIN Lyon
SOULARY Joseph (1815-1891)	PENDANT L'INVASION	Mil huit cent soixante-dix	Hurlez, fils de Brutus ! (PROPHÉTIE D'ORVAL)	PERRIN Lyon
SOULARY Joseph (1815-1891)	PENDANT L'INVASION	Le Réactionnaire	La réaction lève la tête ! ... (CLICHÉ BANAL.) Lyon, après Marseille, aura sa tache de sang. La réaction doit être contente. (CLICHÉ SPÉCIAL)	PERRIN Lyon

SOULARY Joseph (1815-1891)	PENDANT L'INVASION	Paris bombardé,	Versailles, 7 janvier 1871, dix heures du matin. Le roi Guillaume à Augusta : Depuis neuf heures a commencé le bombardement de Paris, par un temps d'hiver splendide et sans vent, et par 9 degrés de froid sous neige.	PERRIN Lyon
SOULARY Joseph (1815-1891)	PENDANT L'INVASION	Joli mois de mai	Et nous, ayant mémoire De sa fameuse gloire, Lui ferons comme à Pan Honneur chaque an. (RONSARD, ODES V)	PERRIN Lyon
STUPEY Hippolyte (1832-1900)		Ceux qui marchent	Morituri te salutant	Paris Imp. Cordier
VALLON- COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIAD OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	La Mort des fiancés, ou le Bombardement par les Prussiens d'un train de blessés	Le 31 janvier, un train de 1200 blessés part pour Lyon. A Byans, pendant que la machine faisait de l'eau, cinq obus percent le train, qui est criblé de projectiles.	LACHAUD - Genève Georg
VALLON- COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIAD OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	Le Franc-Tireur et sa Mère	Si vous continuez à prendre et égorger les francs-tireurs prisonniers, j'userai de représailles. (GARIBALDI)	LACHAUD - Genève Georg
VALLON- COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIAD OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	Le Cosaque du Rhin à Châteaudun	Far dearer the grave or the prison, Illumed by one patriot name, Than the trophies of all, who have risen On liberty's ruins to fame. (MOORE, "FORGET NOT THE FIELD", THE IRISH MELODIES, 1852)	LACHAUD - Genève Georg
VALLON- COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIAD OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	L'Héroïne de Strasbourg	Woe to the conqueror ! Our limbs shall lie as cold as theirs Of whom his sword berets us, Ere we forget the deep arrears Of vengeance they have left us ! Woe to the conqueror ! (MOORE, "PEACE TO THE SLUMBERERS!", NATIONAL AIRS, 1818-1822)	LACHAUD - Genève Georg
VALLON- COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIAD OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	Un Cœur reconnaissant, ou Massacre d'une ambulance par les Prussiens	Monsieur le médecin-major Morin a reçu deux coups de crosse de fusil sur la tête ; un officier lui a tiré un coup de revolver et les lâches l'ont tué à coups de baïonnette. Signé : LE LIEUTENANT-COLONEL, commandant la 3e légion des gardes nationaux mobilisés de Saône-et-Loire	LACHAUD - Genève Georg

VALLON-COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIADE OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	Les Vandales modernes à Orléans	À Orléans et dans les environs, les Bavarois ont fait une ample moisson de pendules, de montres, de bijoux et de robes. Les officiers donnaient l'exemple.	LACHAUD - Genève Georg
VALLON-COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIADE OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	À Bazeilles	Après le combat, voyant les pertes énormes qu'ils ont éprouvées, les Allemands, pour se venger, incendient Bazeilles.	LACHAUD - Genève Georg
VALLON-COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIADE OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	Petite Vengeance prussienne	Sous prétexte que les trains qui transportent des troupes allemandes déraillent à chaque instant (ces prétendus déraillements sont attribués à des Français), l'autorité militaire prussienne a cru devoir forcer quelques notables de la ville de N... de prendre place près du chauffeur. Dans le nombre se trouve un octogénaire. Sa petite-fille l'accompagne.	LACHAUD - Genève Georg
VALLON-COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIADE OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	Assassinat d'un parlementaire, ou Amant et Amante	« Chaque jour les Français violent les lois de la guerre », écrivent les correspondants allemands à leurs journaux. Ils se gardent bien de dire qu'hier leurs héros ont tiré sur un parlementaire français. Du reste, ils sont coutumiers du fait ; c'est la cinquième fois, si je ne me trompe. (REPRODUIT PAR UN GRAND NOMBRE DE JOURNAUX.)	LACHAUD - Genève Georg
VALLON-COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIADE OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	Un Convoi de prisonniers, ou Barbarie prussienne	À Nancy, nous avons, de nos propres yeux, vu un soldat prussien donner des coups de crosse de fusil à un prisonnier français. La jeune personne avec laquelle il s'entretenait a été écartée à coups de plat de sabre. Il suffisait que des Français sympathisassent avec des prisonniers pour exaspérer au superlatif les soldats allemands. (JOURNAUX FRANÇAIS, SUISSES, ANGLAIS)	LACHAUD - Genève Georg
VALLON-COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIADE OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870- 1871. 12 POEMES PAR UN SUISSE	Un Horrible Guet- apens	Le 3 août 1871, à Poligny, près de Dôle, au pied du Jura, un citoyen ayant (cela pour cause) tiré sur des dragons prussiens, lesdits dragons ont passé au galop dans les rues, sabrant sans miséricorde tous ceux qu'ils rencontraient sur leur passage. Résultats : 38 morts et blessés (JOURNAUX FRANÇAIS, SUISSES, ANGLAIS, ITALIENS). Non par un manque de patriotisme, mais dans l'espoir qu'en agissant ainsi ils prédisposaient les vainqueurs en faveur de leurs concitoyens, des Français occupant une position officielle ont cru devoir ne pas refuser des invitations à eux faites par des Prussiens d'un certain grade.	LACHAUD - Genève Georg
VERMEIL Louis- Lucien (1833- 1901)	LES DOULEURS DE LA GUERRE	I. L'invasion	Ils ont les pieds légers pour répandre le sang. La désolation et la ruine sont dans leurs voies. Ils n'ont point connu le chemin de la paix. (NOUVEAU TESTAMENT, ROMAINS III, 15, 16, 17)	Librairie Blanc Imer et Lebet (LAUSANNE)

VERMEIL Louis-Lucien (1833-1901)	LES DOULEURS DE LA GUERRE	XII. La Grandeur de Jésus et les Grandeurs humaines	Il sera grand... (LUC., 1, 15) Il a reçu un nom qui est au-dessus de tout autre nom... (PHILIP., II, 9) Le nom de Jésus... (MATH., 1, 21)	Librairie Blanc Imer et Lebet (LAUSANNE)
VILLEFRANCHE Arnaud de	POESIES NATIONALES	L'assomption	Et le Fils se pencha sur le sein de sa mère / Souriant à l'humanité ; / Et l'Esprit de l'Amour volant ce doux mystère, / Répétait : Charité ! (ANONYME)	Ribérac Imp. Delecroix
VILLEFRANCHE Arnaud de	POESIES NATIONALES	Napoléon I	« Je ne suis qu'un instrument dans la main de la Providence... » Passage des Alpes	Ribérac Imp. Delecroix
VILLEFRANCHE Arnaud de	POESIES NATIONALES	Napoléon III	Je tiens à honneur que, sous mon règne, les fleuves comme les révolutions rentrent dans leur lit ! Inondation du Rhône	Ribérac Imp. Delecroix
VINCENS Jules		La montalbanaise, dithyrambe patriotique	Quelle est l'arme qui reste à la valeur trahie, Au génie opprimé de la France envahie ? La rage...et cette arme suffit Plus d'un peuple à l'heure suprême Dut son salut, sa gloire même Aux grands prodiges qu'elle fit. (ANONYME)	Montauban typ de Bertout
Anonyme		La paix promise	... Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. Dans les temps modernes les nations ne seront puissantes qu'à la condition d'être libres et croyantes. (J. FAVRE) Les rois s'en vont...Voici venir la République ! La France souffre et meurt pour l'ère pacifique : La France est le soldat de Dieu ; Verse ton sang pour tous, France, Dieu te seconde, Fils de quatre-vingt-neuf ! vous donnerez au monde : Paix ! Liberté ! car Dieu le veut ! L'Auteur	Toulouse, Imp. de Pradel Viguier et Cie
Anonyme		Pauvre France ! par un prisonnier de guerre	J'ai des chants pour toutes ses gloires, Des larmes pour toutes ses malheurs. (DELAVIGNE, V ^e MESSÉNIENNE, LA MORT DE JEANNE D'ARC, 1818)	Grenoble, Imp. lithographie de Maisonneuve et fils
Anonyme		15 août. La Grande armée, aux Vieux de la vieille	C'était une cavale indomptable et rebelle, Sans freins d'acier ni rênes d'or. (AUGUSTE BARBIER, IAMBES, « L'IDOLE », 1830-31)	Amiens, Imp. de E. Vert

III.3 La poésie de la guerre de 1870-1871 à l'épreuve de la Textométrie

« Les mots diversement rangés font un divers sens,
et les sens diversement rangés font différents effets »

Pascal, *Pensées*, « Les dernières pensées mêlées »,
Édition Sellier 1991, 645

Tout en faisant un saut temporel de presque trois siècles, passons de Pascal à Lucien Febvre, fondateur avec Marc Bloch des *Annales* à la fin des années vingt du XX^e siècle, afin de souligner sa réflexion sur les mots « Honneur », « Nation », « Patrie », sur leur enchaînement et leur pouvoir de forger le sentiment national. Dans un passage de son cours donné au Collège de France en 1945-46 *Honneur et Patrie* on lit :

Autre remarque : Nation, Patrie, bel exemple de mots qui semblent se conférer mutuellement l'un à l'autre, sous l'empire de certaines circonstances d'ailleurs assez faciles à définir, une sorte de virulence particulière. Ils font couple. Et avec quelques autres, de même résonance, ils constituent une sorte d'association, une famille, si l'on veut. C'est une erreur, c'est une faiblesse que d'examiner les mots pris isolément, celui-ci d'abord, et puis cet autre, et cet autre encore. Un mot n'a pas de valeur pour l'historien s'il reste isolé des autres mots qu'il attire et qui l'attirent, ou qui le repoussent et qu'il repousse.

Abandonnons donc l'idée que les vieux mots sont nécessairement plus riches de sens et de résonances multiples que les mots plus récents. Tout au plus, aux heures de faiblesse, de défaillance et d'abandon, courent-ils la chance de parler plus fort, plus intimement à nos cœurs. Mais, encore une fois, ils ne parlent jamais seuls.

Faisons un saut temporel ultérieur vers les années 1990 et rapprochons-nous cette fois de l'historien allemand Reinhart Koselleck et de la spécialiste d'histoire culturelle Anne-Marie Thiesse.

Dans *L'Expérience de l'histoire* Koselleck envisage l'histoire non comme discipline académique mais comme champ d'expérience qui repose sur l'histoire des concepts : le constat principal est que les faits de l'histoire sont toujours traduits par la langue, et, inversement, le fonctionnement langagier des concepts conditionne à la fois l'expérience historique et la connaissance historique. « Une caractéristique du temps historique est qu'il ne cesse de perpétuer la tension entre la société et ses mutations d'une part, leur traitement et leur façonnage langagier d'autre part » : chaque événement isolé tourne autour des conditions de possibilité langagières spécifiques au moment où il advient. Et surtout, il existe un écart entre les déroulements de l'histoire et ces conditions langagières : cependant, « un événement se compose toujours d'éléments d'action extra-langagier *et* langagiers ». L'expérience de l'histoire telle que Koselleck la conçoit ouvre une brèche dans notre ouverture sur le prolongement de l'étude aux années postérieures à 1870 quand les représentations de la société de la guerre n'est plus à l'ordre du jour — mais qu'on l'écrivait encore — « car c'est par le langage qu'il faut déterminer » si les faits de l'histoire passé

étaient dotés d'une vérité historique ou s'ils étaient des constructions du langage par telle société dans un tel contexte. Ce qui est fondamental pour notre appréhension de l'évolution du concept de « patriotisme » vers le « nationalisme » fin-de-siècle. L'histoire représentée dépend de la langue, la langue fait l'histoire, sans faits langagiers on ne pourrait pas interpréter les événements historiques ; de plus, au moment même où le fait a été conçu linguistiquement, la réalité a peut-être déjà changée (à notre époque c'est par exemple, le bruit incessant de nouvelles, de livres, de témoignages et de la réalité qui a déjà évoluée et que donc fausse ces mêmes nouvelles).

L'étude de la question de l'appartenance nationale que propose Anne Marie Thiesse d'abord dans sa thèse publiée sous le titre *Ils apprenaient la France* (1997) et ensuite dans *La création des identités nationales* (1999) nous servent de cadre référentiel. Dans ses deux ouvrages, désormais classiques, Thiesse montre que la nation et l'identité nationale sont conçues comme une construction culturelle à laquelle la collectivité adhère, non pas spontanément, mais à la suite d'un long processus pédagogique patriotique où la nation figure *in fine* comme le « référant rassurant, qui permet l'affirmation d'une continuité en dépit de toutes les mutations⁶⁰¹ » qui surviennent au cours des époques et des régimes politiques. Thiesse précise la matière linguistique et sociale de cette pédagogie :

« la pédagogie du sentiment d'appartenance passe par l'emploi répétitif des possessifs de la première personne du pluriel : « notre pays », « notre patrie », qui rappellent constamment que l'identité est collective. [...] L'école n'est pas le seul lieu de l'éducation au national, laquelle s'exerce aussi dans toutes les activités de loisir de la population » :

la conscription militaire, la langue de culture, l'appropriation du territoire à travers les rituels des visites aux musées et la découverte du patrimoine, font également partie des dispositifs culturels pour l'appropriation et l'attachement à la patrie. La représentation des petites patries pendant la III^e République a été un instrument essentiel au service de la pédagogie patriotique en ce sens qu'elles permettent aux instituteurs d'apprendre « le sentiment d'appartenance locale comme propédeutique indispensable au sentiment d'appartenance nationale⁶⁰² ».

Dans ce sillage, il est essentiel pour nous de commencer par les « mots de la guerre de 1870 ». Les mots au service du propos patriotique, les mots en tant que vecteurs de diffusion de l'idée nationale, les mots différemment agencés pour raconter la guerre et exprimer la conception de la patrie. Des mots qui, répétés à l'infini, dans un genre comme celui de la poésie, et offerts aux citoyens lettrés et populaires à la fois, fournissent une langue et un répertoire de thèmes sur la guerre qui incitent à *penser* la patrie et la III^e République qui naîtront des cendres d'une défaite traumatisante. 1870-1871 constitue une date charnière : elle marque un avant et un après dans les

⁶⁰¹ A.-M. THIESSE, *Op. cit.* Seuil, 2001, p. 16

⁶⁰² Mots d'introduction à *Ils apprenaient la France*, *Op.cit.*, 1997.

façons de *penser* les institutions, le territoire, l'identité. Puisque la suprématie de la France est remise en question⁶⁰³, tout est à reconstruire⁶⁰⁴, tout est à repenser, il est urgent de proposer une nouvelle définition de la patrie et la culture joue un rôle déterminant dans ce processus.

Les mots d'ordre ou, mieux, le pouvoir des mots n'est aussi important que dans les périodes de crise du pouvoir politique et de transformation des institutions. Plus que jamais les mots *font* quelque chose : ils construisent le pouvoir, fondent une idée, entourent les représentations, instituent la mémoire et effacent certains faits de la mémoire historique (c'est le pouvoir des mots tabous). En bref, et ce n'est pas une question nouvelle au débat linguistique, les mots créent l'expérience. Les mots sont un acte fondateur et cela est particulièrement visible à partir du moment où ils sont manipulés pour établir une vérité « autre », préambule nécessaire aux discours fanatiques, racistes, xénophobes de tout genre. Pour ce qui nous concerne, il est important de souligner et de montrer le déroulement des mécanismes linguistiques en poésie — on considère donc la littérature sur la guerre elle-même comme phénomène artistique exerçant une action — qui mettent en lumière le glissement d'un discours patriotique vers un discours du type chauvin, voire de « nationalisme fermé » selon l'expression de Michel Winock. Le pouvoir des mots agit comme des petites injections d'une substance chimique dans un organisme, dont on n'aperçoit pas au début les conséquences, mais elle manipule négativement l'organisme grâce à sa répétition constante.

Une première considération peut être amorcée ici. La répétition de certains mots, expressions ou thèmes constitue l'un des traits stylistiques typiques des discours de pouvoir et parfois aussi de la littérature quand elle est « assiégée » par les événements historiques ou sociaux. Un premier fondamental (et même basique) exemple est la rhétorique qui polarise les deux fronts, le bon et le mauvais : c'est la collision ami/ennemi nécessaire au moment des combats sur le terrain, mais qu'il serait bon de surmonter une fois les combats terminés. Or, pour les institutions, pour la politique, suivre un pareil chemin est complexe, d'autant plus que l'identité du pays est à reconstruire, ce qui nous amène à notre deuxième exemple. La III^e République étant établie sur une défaite militaire, elle est davantage édifiée sur des sentiments collectifs et négatifs poignants, cette défaite étant souvent accompagnée de l'adjectif « honteuse ». Ces sentiments imprègnent, on le sait, les discours officiels autant bien que le vécu personnel, la littérature et les arts. Une courte digression historique du mot « honte » nous conduit d'abord vers les langues classiques où honte et honneur sont deux

⁶⁰³ « Le mythe de Paris invincible s'effondra, ainsi que ceux de la supériorité des armées populaires et de la levée en masse. Le siège accumula en conséquence une lourde rancœur contre les militaires de profession, avec l'impression que la défaite avait été voulue : un complexe de trahison. », « L'«année terrible», un faux départ, agité », Dominique LEJEUNE, *Op.cit.*, p. 12-48.

⁶⁰⁴ Renvoyons ici au tout récent colloque centré sur la dynamique « défaite/refaire », « Lendemain de défaite : 1870-71 dans les idées, la littérature, les arts et la mémoire de la III^e République » organisé par Marion GLAUMAUD-CARBONNIER et Nicholas WHITE à l'Université de Cambridge les 27-30 juin 2022.

notions indissolublement unies⁶⁰⁵, et ensuite à investiguer les contraires du mot tels « honneur », « respect », « dignité », « fierté » jusqu'à « gloire ».

Le TLFi donne deux définitions du mot « honte ». La première considère le mot comme le résultat d'une action :

Effet d'opprobre entraîné par un fait, une action transgressant une norme éthique ou une convenance (d'un groupe social, d'une société) ou par une action jugée avilissante par rapport à la norme (d'un groupe social, d'une société).

La deuxième définition le signale comme appartenant au domaine des émotions, collectives aussi bien qu'individuelles

Sentiment de pénible humiliation qu'on éprouve en prenant conscience de son infériorité, de son imperfection (vis-à-vis de quelqu'un ou de quelque chose).

Le sentiment de honte se manifeste donc comme la prise de conscience de l'individu d'avoir violé un ordre de choses et de la sanction qui en dérive. Et ceci, non seulement manifeste sa personnelle inaptitude, mais surtout manifeste un manque vis-à-vis de la collectivité. Ce sentiment implique en outre un jugement négatif sur soi-même et une perte de respect de la part des proches ; et réciproquement, dès lors que les représentants de la société provoquent la réprobation collective à la suite d'actions contraires aux intérêts collectifs.

La honte en tant que perte d'estime est une émotion adulte, individuelle autant que collective. En effet, la honte peut investir la collectivité malgré sa directe responsabilité dans les actes perpétrés par d'autres, la commune appartenance à la société qui les a permis induit ce sentiment. Dans le contexte où nous sommes, bâtir une nouvelle identité sur les débris d'une société humiliée et qui a honte non seulement de la défaite mais également de la conduite de ses représentants, la tâche des gouvernants est longue et difficile. La solution est de se démarquer de la défaite et de la frustration, et pratiquer les contraires de la honte : se tourner vers les exemples d'honneur, de gloire et de conduite admirable. Cependant, il est des cas où les expériences honteuses sont niées, effacées refoulés : un mécanisme de défense se développe alors par rapport à tout ce qui est étranger, extérieur, discordant jusqu'à en arriver à l'isolement. Dans ces circonstances les mots d'ordre, la rhétorique patriotique est exacerbée et se répand dans toutes les composantes de la société. La honte est également, et surtout on oserait affirmer, un mot politique. Puisque l'État, les politiques sont au service de la société ce sentiment devrait pouvoir les préserver de l'infraction des codes et

⁶⁰⁵ La racine du mot latin *verecundia* (d'où l'italien « vergogna ») et du verbe *vereor* (respecter) est la même ; en grec ancien honte et respect sont réunis dans *aidós*, notion qui n'est jamais séparée de la notion de *timé*, honneur. En français le lien est encore plus important car le mot lie de façon indissoluble français et allemand : « honte » dérive en effet non pas du latin mais du bas francique *°haunipa*, *°haunita*, (mépris) à son tour dérivé du haut allemand *hônida* (deshonneur) et du moyen néerlandais *hoonde*, ainsi que le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain REY l'atteste. Le TLFi affiche : « de l'a. b. frq. *haunipa* « dédain, mépris, raillerie » (v. *honnir*) que l'on peut restituer d'après l'a. h. all. *hônida* « deshonneur ».

de l'éthique politique. À cela l'on se réfère souvent quand on parle de périodes de décadence. Et c'est probablement en raison de ce sentiment que s'explique encore le célèbre « y penser toujours, n'en parler jamais » gambettiste : la défaite a été cuisante, l'humiliation écrasante, on ne peut pas l'oublier pas, mais en même temps, dans ce discours de novembre 1871, Gambetta rejette les « paroles téméraires » aussi bien que la revendication, même si la détente diplomatique entre France et Allemagne est loin d'être réalisée.

On verra donc comment ces notions sont agencées les unes aux autres, quels faisceaux sémantiques sont construits, quels mots sont par ailleurs ôtés, quels sont les tabous et les surreprésentations à travers le logiciel TXM, l'un des logiciels aujourd'hui employés pour l'analyse des données textuelles (ADT) qui permet la gestion des grands corpus, de repérer l'enchaînement des « mots » par voie de comparaison entre les textes, et qui limite la perte d'informations.

Pourquoi recourir à un logiciel

L'atout principal de l'outil informatique dans le cadre d'une thèse en littérature dont le corpus proposé à l'étude est volumineux est premièrement celui d'un traitement facilité et celui d'avoir plusieurs pistes de réflexion à suivre qu'une lecture linéaire (celle-ci nous paraissant impossible avec un corpus aussi large) pourrait inévitablement sous-estimer. Ensuite, l'exigence de facilitation de la lecture (au sens de rapidité), de la compréhension du vocabulaire, d'homogénéisation du corpus, la liberté de créer des sous-corpus sur lesquels travailler nos interrogations, ont été à l'origine de la recherche et du choix de l'outil informatique.

Une précision lexicale et méthodologique s'impose. Le choix de l'instrument informatique dans les domaines des études textuelles, comporte de réfléchir sur la notion de « donnée textuelle ». Souvent dans le domaine des études littéraires on a la tendance à juxtaposer l'objet « outil informatique » de la statistique quantitative, ses mesures et ses nombres ou de la linguistique quantitative. Il faut se souvenir que depuis les années 1990/2000 la statistique textuelle a beaucoup évolué — ou mieux, elle est en perpétuelle évolution — et que depuis ses premiers pas en tant que méthode d'analyse, le croisement d'autres disciplines (linguistique, sémantique interprétative, analyse du discours, traitement des enquêtes, informatique) a toujours été non seulement important, mais il constituait un défi pour améliorer les capacités en fonction des besoins des disciplines concernées. S'il est nécessaire en effet que la structure textuelle sur laquelle l'on décide de travailler soit soumise à un découpage pour réaliser des comptages, il est également vrai que les données textuelles n'acquièrent de la valeur sémantique que de leur juxtaposition et de leur disposition en contexte. L'outil informatique est capable de répondre à ces besoins et le texte, ainsi que le littéraire le conçoit, est préservé. Ce qui est important pour le chercheur est le travail en amont — c'est-à-dire la stratégie de recherche et l'objet des analyses — et en aval — c'est-à-dire la critique et l'interprétation des résultats — qui confèrent validité à la démarche.

Tout cela dit, la textométrie et l'analyse textométrique n'équivalent pas — même si les termes sont souvent utilisés comme synonymes — à « lexicométrie⁶⁰⁶ » ou à « logométrie ». Si le composant « métrie » renvoie à des opérations statistiques, des mesures, le premier composant du terme change selon l'évolution des points de vue adoptés et de l'amélioration au fil des années des outils dont on dispose. Il faudrait donc plutôt, comme leur racine le suggère d'ailleurs, considérer ces termes comme un parcours⁶⁰⁷ qui évolue à partir de l'étude sur le matériau lexical⁶⁰⁸, pour atteindre le matériau langagier⁶⁰⁹ et enfin terminer sur la structure textuelle⁶¹⁰. La textométrie, née en France à partir des années soixante-dix (dans le sillage des recherches en statistique lexicale de Pierre Guiraud et Charles Muller et des méthodes d'analyse des données de Jean-Paul Benzécri), se situe donc dans le prolongement de ces deux approches⁶¹¹, du fait qu'elle investit le tissu textuel dans toutes ses dimensions :

⁶⁰⁶ « Ensemble de méthodes permettant d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques portant sur le vocabulaire d'un corpus de textes », dans « Glossaire » de Ludovic LEBART, André SALEM, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994 [1988], p. 315.

⁶⁰⁷ « [...] Bourdon est sans doute le premier à parler des distributions de fréquence, de diphtonges (digrammes de phonèmes) et des rôles des flexions et des mots grammaticaux dans le contexte d'une approche libre et moderne qui annonce à la fois Saussure et la statistique lexicale. [...] Le champ de l'ADT à proprement parler ne s'est constitué que dans les années 1960 (Brunet, 2016 [...]) à la croisée des deux courants de recherche complémentaires : la statistique lexicale et l'analyse multidimensionnelle lexicale. [...] », L. LEBART, B. PINCEMIN, C. POUDAT, *Analyse des données textuelles*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019 ; Benjamin BOURDON, *L'expression des émotions et des tendances dans le langage*, Paris, Alcan, 1892 ; Étienne BRUNET, *Tous comptes faits. Écrits choisis*, T. III : *Questions linguistiques*, textes édités par B. Pincemin, Paris, Honoré Champion, 2016.

⁶⁰⁸ Voir Pierre GUIRAUD, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, PUF, 1960 ; Charles MULLER, *Initiation à la statistique linguistique*, Paris, Larousse, 1968 et *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Hachette, 1977 ; L. LEBART, A. SALEM, *Op. cit.* ; la revue « *Lexicometrica* » créée par André Salem URL : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/index.htm> et le logiciel LEXICO, développé par le même <http://www.lexi-co.com>.

⁶⁰⁹ Jean-Paul BENZÉCRI, *L'analyse des données*, Paris, Dunod, 1973.

⁶¹⁰ Sergio BOLASCO, *L'analisi automatica dei testi*, Roma, Carocci, 2013.

⁶¹¹ « L'évolution de désignation de la « lexicométrie » en « textométrie » veut exprimer que l'analyse menée ne se cantonne pas à l'étude du lexique, mais investit l'ensemble du texte. La textométrie compte ainsi des utilisateurs non seulement en linguistique mais aussi dans diverses sciences humaines (littérature, politique, histoire, philologie etc.), dont l'objectif est de se donner des moyens de renouveler la lecture de leur corpus de documents textuels. », B. PINCEMIN, « Sémantique interprétative et textométrie – Version abrégée », *Corpus*, 2011, n° 10, p. 259-269 [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2121> ; voir aussi PINCEMIN Bénédicte, HEIDEN Serge, « Qu'est-ce que la textométrie ? Présentation », *Site du projet Textométrie*, 2008 URL : <https://txm.gitpages.huma-num.fr/textometrie/Introduction/> ; sans oublier les contributions de l'équipe que l'on trouve ici URL : <https://txm.gitpages.huma-num.fr/textometrie/Publications-équipe/> ; Michel BERNARD, Baptiste BOHET, *Littérométrie. Outils numériques pour l'analyse des textes littéraires*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. « Les fondamentaux de la Sorbonne Nouvelle », 2017.

La textométrie tient compte du tissu textuel, explorant tant la linéarité des unités ou des séquences qui le constituent que la diversité des informations linguistiques et les résonances fréquentielles ou cooccurrentielles des unités au fil du texte.⁶¹²

La textométrie, enfin, voisine la linguistique de corpus et la sémantique interprétative, et entretient des liens avec l'analyse du discours ou la stylistique : toutes ces disciplines mobilisent les outils de l'ADT, et de la textométrie notamment, pour explorer la dimension textuelle de leur objet d'étude et l'interpréter selon leurs perspectives disciplinaires. À l'inverse, les disciplines citées nourrissent la réflexion théorique à la base de l'outil informatique⁶¹³.

Le corpus doit respecter les trois critères de pertinence, cohérence et représentativité.

Ainsi qu'on l'a énoncé plus haut (III.1), on a limité l'étude textométrique à l'écriture de la guerre, à partir du critère chronologique (textes de 1870-1871) et thématique à la fois (étudier uniquement les textes de la période de la guerre et du siège). La même démarche a été adoptée pour la délimitation du corpus à analyser du point de vue de la métrique. De cette façon, le sens du corpus est pertinent à l'objectif d'analyse et les conditions de signifiante sont respectées.

La constitution du corpus d'analyse (conduite à la fois à travers une démarche de recherche exploratoire voire intuitive et à travers une démarche déductive de vérification des textes) a visé l'exhaustivité de la production imprimée et éditée. Ce procédé nous permet d'affirmer que le corpus vérifie la condition d'acceptabilité et plus particulièrement la représentativité, autrement dit le corpus est suffisamment étendu afin de refléter la réalité de la production poétique sur la guerre franco-prussienne.

Le corpus ainsi construit, on a écarté de l'analyse textométrique les poésies imprimées sur feuilles volantes, afin de donner une représentation homogène et cohérente de ce qu'a été la production poétique éditée. À propos de la nature des données textuelles et du critère d'homogénéité, le corpus est composé d'un grand nombre de textes courts et d'un nombre important de recueils (composés à leur tour de 5 à 95 poésies) : on veillera à éviter les généralisations (incertitude – *random error* – et déformation – *bias*) et à combiner les différentes stratégies d'analyse.

⁶¹² L. LEBART, B. PINCEMIN, C. POUDAT, *Op. cit.*, « L'analyse statistique des données textuelles », ch. 1, p. 7-38.

⁶¹³ Pour une synthèse sur les liens entre textométrie et sémantique interprétative voir B. PINCEMIN, « Sémantique interprétative et textométrie – Version abrégée », *Corpus* [En ligne], 10 | 2011, p. 259-269 URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2121> ; on rappelle aussi François RASTIER, *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987 ; du même *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001 ; Jean-Michel ADAM, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, 2015 [1999] ; Benoît HABERT, Adeline NAZARENKO et André SALEM, *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin, 1997 ; pour un aperçu historique de la discipline et une bibliographie complète renvoyons au volume de L. LEBART, B. PINCEMIN, C. POUDAT déjà cité et les documents suggérés sur la plateforme TXM URL : <https://txm.gitpages.huma-num.fr/textometrie/Documents-référence/>.

Finalement, la taille du corpus, son volume, 428 906 mots en total, permet d'affirmer que la condition d'exploitabilité est également respectée : la taille est suffisamment étendue afin que surgissent certaines régularités dans le langage et que les analyses statistiques aient un sens significatif⁶¹⁴.

Le corpus d'analyse : explicitation de la question de recherche et cheminement méthodologique

Comme déjà anticipé dans l'introduction, l'observation du corpus sera globale et fine en même temps ce qui signifie à la fois un traitement statistique exploratoire des données textuelles mais également et surtout une évaluation et une interprétation qui respectent la pluralité des sorties obtenues (donc qualitative, sans adopter une perspective « compétitive » des sorties⁶¹⁵).

La diversité des fonctions que le logiciel permet est la suivante : survol de l'index, c'est-à-dire les premiers résultats obtenus après le traitement du texte qui permet la présentation rapide des formes graphiques du corpus ; recherche d'occurrences, concordances et cooccurrences pour l'étude des champs lexicaux ; recherche des segments répétés et/ou motifs textuels pour repérer des expressions stéréotypés ; fréquence des mots, spécificités pour évaluer la richesse lexicale ; possibilité de donner une visualisation graphique des données textuelles ; etc.

La démarche de l'ADT présuppose une démarche circulaire du type : 1. Problème 2. Données textuelles 3. Méthodes de traitement 4. Interprétation et retour au texte pour validation et/ou individuation d'un nouveau problème à interpréter.

Notre objet d'étude s'insère dans le plus large univers référentiel qu'est la littérature de la guerre de 1870. Ce que l'on dit et comment l'on s'exprime en poésie sur la guerre/patrie constitue, pour ainsi dire, le résultat des discours sur la guerre/patrie antérieurs, et le noyau originel dans lequel la littérature de guerre, les discours sur la patrie et sur l'identité nationale des décennies suivantes puisent leur origine.

Par conséquent, l'interrogation des données suit deux étapes. D'abord le logiciel servira une approche globale aux écrits, pour découvrir des phénomènes : le vocabulaire de notre corpus,

⁶¹⁴ Bénédicte BOMMIER-PINCEMIN, Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents, Thèse de Doctorat en Linguistique, Université Paris IV Sorbonne, 6 avril 1999, chapitre VII : « Caractérisation d'un texte dans un corpus : du quantitatif vers le qualitatif », § A « Définir un corpus », p. 415-427.

⁶¹⁵ Dans les moteurs de recherche à disposition des internautes, les résultats sont classés selon une conception de pertinence, soit « une conception "compétitive" (quantitative et interminable – score) de l'apport du texte, discutable et en tout cas limitée, tout particulièrement pour un travail de recherche sur corpus en sciences humaines. Les fonctions d'exploration et de synthèse de la textométrie sont au service d'une vision globale, qualitative, respectant une pluralité de réponses sans trancher a priori. », B. PINCEMIN, S. HEIDEN, *Op. cit.*

comment les mots-clés (« patrie », « guerre », « invasion », « ennemi », « honneur », « amour », etc.) sont-ils organisés ? quels réseaux lexicaux sont créés ? comment occurrences (l'on s'attend par exemple à un nombre d'occurrences très important du mot « patrie ») et structures phrastiques typique du langage guerrier, répondent-elles à nos hypothèses ? quels sont les traits essentiels de l'imaginaire national mobilisés et comment sont-ils organisés ?

Ensuite, la démarche d'analyse ciblera les sous-corpus créés à partir des métadonnées : en effet, les métadonnées concourent à situer les observations en contexte, aident à la structuration du corpus (construction de contrastes : entre auteurs par exemple) et obligent le chercheur à un aller-retour systématique des résultats obtenus vers le corpus. Les sous-corpus que l'on construira suivront le critère générationnel, le genre (discours féminin sur la guerre), l'appartenance à un mouvement littéraire (les Parnassiens), et la comparaison entre auteurs divers.

L'objectif final est non seulement de déchiffrer les « armes de bouche⁶¹⁶ » mobilisées par le discours patriotique en poésie mais plus largement, empruntant les mots à Christophe Lejeune, de « rendre tangibles les éléments sur lesquels reposent [nos] conclusions⁶¹⁷ », de permettre la reproductivité de l'analyse et d'en inspirer des différentes. En outre, Lejeune affirme que « la démarche textométrique répond au désir de lire autrement », ce qui signifie élargir les interprétations que l'on a amorcées dès le premier contact avec les écrits, ouvrir des nouveaux horizons de lecture en prenant un peu les distances par rapport au premier contact avec les écrits. En définitive, comprendre les résultats des calculs demandés au logiciel et non exploiter le logiciel en vue de répondre à nos questions.

Ajoutons alors que la poésie de circonstance étant une poésie indissociable du contexte de production il est primordial d'inclure dans son étude le dispositif énonciatif (analyse des phénomènes linguistiques et phrastiques) qui prend en compte aussi les conditions de réception de la même poésie. L'élargissement aux instruments de l'Analyse du Discours telle que Dominique Maingueneau l'a formulée et de la sociopoétique d'Alain Viala permettront de valoriser les phénomènes que l'on va présenter. L'ambition est alors de montrer comment la poésie de circonstance se fait acte social et comment donc elle n'est jamais banale, il s'agit juste de trouver la « grille adéquate⁶¹⁸ » à travers laquelle l'analyser.

⁶¹⁶ Voir *supra*, note 329.

⁶¹⁷ Christophe LEJEUNE, « Montrer, calculer, explorer, analyser. Ce que l'informatique fait (faire) à l'analyse qualitative », In *Recherches qualitatives*, n° 9, 2010, p. 15-32.

⁶¹⁸ R. AMOSSY, D. MAINGUENEAU, *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003, p. 24.

III.3.i Observation du corpus

Les propriétés du corpus appelé POESIE1870-71 sont ci-dessous synthétisées :

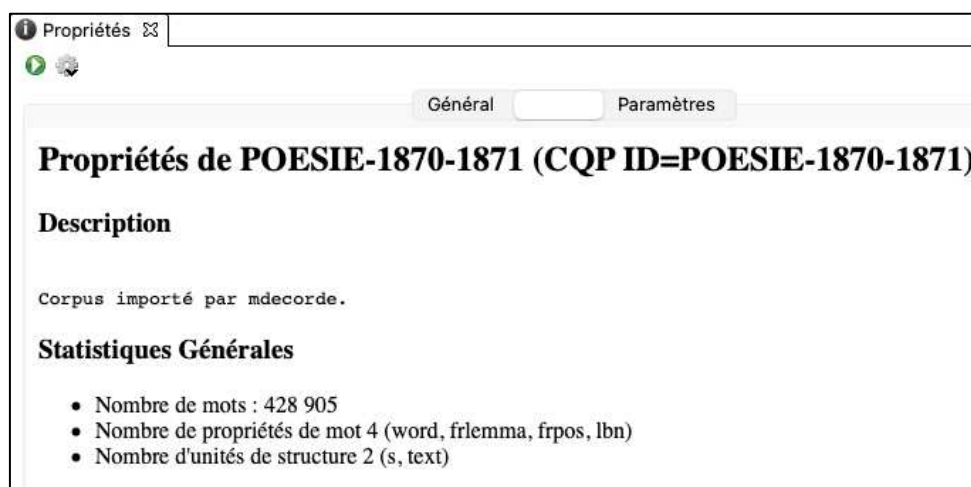


Figure 6 : Propriétés du corpus POESIE1870-71

Les trois informations principales sont :

— le nombre total d'unités lexicales du corpus (nombre de mots)

— les propriétés des mots : la forme graphique (word), le numéro de ligne dans le fichier source (lbn), l'étiquette morphosyntaxique de TreeTagger (frpos) et l'entrée du mot dans le dictionnaire courant (frlemma)

— les unités de structure sont la phrase (s) et la structure de texte (text)

L'illustration ci-dessous est un exemple de visualisation de la première page de l'édition du texte sélectionné obtenue en cliquant sur l'icône « édition » :

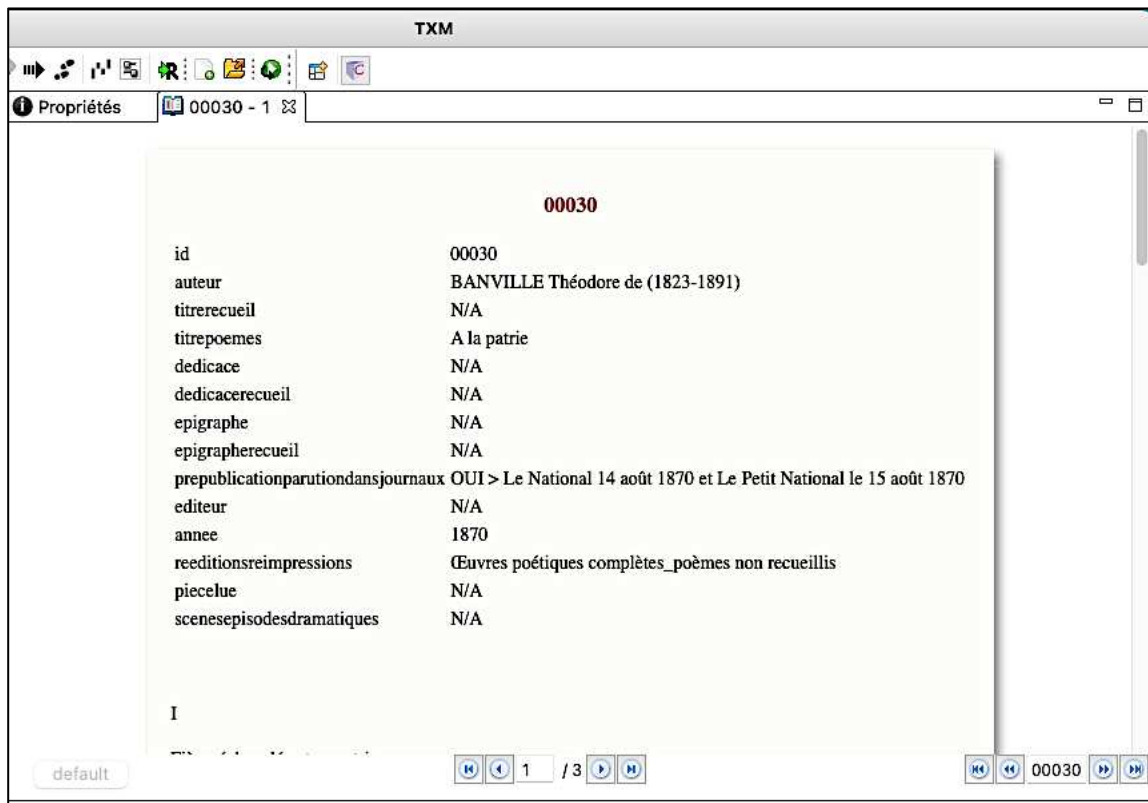


Figure 7 : Exemple affichage de la première page d'édition d'un texte

Les textes du corpus sont ordonnancés selon l'ordre alphanumérique (id, dans l'illustration ci-dessus) et cet ordre est établi en s'appuyant sur un fichier metadata.csv des sources, qui contient les métadonnées de chaque texte. Le texte sélectionné ici et numéroté « 00030 », l'auteur est Théodore de Banville, le titre « À la patrie », et il a paru dans les journaux en août 1870 avant de figurer dans les *Œuvres complètes* parmi les poèmes non recueillis (des *Idylles prussiennes*).

Les observables du corpus sont les mots outils (appelés également « mots grammaticaux » ou « formes vides », déterminants, prépositions, pronoms, adverbes, et ponctuation aussi), les *hapax* (mots qui n'apparaissent qu'une seule fois) ou *nullax* (« mot de fréquence nulle et de spécificité significative »), les segments répétés (SR, séquence d'occurrences qui se répète au moins deux fois sans ponctuation), les motifs textuels (pour l'instant on se contentera d'une définition simple : une structure lexico-syntaxique répétée associant plusieurs mots). Les unités en contexte à examiner sont le vocabulaire, la concordance, la cooccurrence et les spécificités.

La guerre du point de vue du lien entre culture et conflit est elle-même un produit culturel, fruit de l'articulation entre construction identitaire et rapport à l'altérité, l'ennemi extérieur ou intérieur. Dans ce contexte le langage subit une transformation, acquiert un pouvoir et la langue se fait moyen idéologique plus que jamais apte à construire et diffuser l'image de l'ennemi. À ce propos, la poésie est une vraie arme de combat si l'on considère que ceux qui sont impossibilités à

combattre interprètent l'écriture comme un devoir patriotique, une forme d'aide à la défense de la patrie. Non seulement, le genre poétique entretient un lien très étroit avec la guerre, il devient partie intégrante de l'événement guerrier (siège). Le langage comme expérience de guerre, à côté des devoirs patriotiques, exprime également les traumatismes et fige les éléments qui détermineront la mémoire collective de l'événement⁶¹⁹.

Cela dit, avant de commencer donnons tout de suite un élément intéressant : la taille du corpus POESIE1870-1871 est de 428 906 occurrences, 28 584 mots distincts dont 14 016 *hapax*. Ce chiffre signifie qu'ils représentent la moitié environ du vocabulaire. Lebart, Pincemin et Poudat soulignent l'intérêt des *hapax* pour l'évaluation de la richesse du vocabulaire et affirment qu'ils constituent souvent près de la moitié du vocabulaire⁶²⁰. Or, dans notre corpus ce justement ça que l'on voit et qui nous étonne : en effet, en considérant les observations ci-dessus, ce chiffre aurait dû être de loin inférieur en raison justement du vocabulaire particulièrement redondant que la guerre impose normalement aux textes qui la racontent. Par conséquent, on peut affirmer qu'en dehors de toute attente, en comparant les chiffres du corpus FLAUBERT, au lexique du corpus POESIE1870-1871 n'est pas aussi pauvre que ça, il possède au contraire une richesse qui l'éloigne des formules redondantes, du langage guerrier voire du bourrage de crâne.

Ce chiffre induit à orienter les analyses vers une appréciation des *hapax* pour le moins dans une catégorie, qui est celle des substantifs.

Étude du vocabulaire

À travers les requêtes Lexique et Index on commence à connaître le vocabulaire d'un corpus et la fréquence des formes. Ci-après deux manières de connaître le vocabulaire, *frlemma* et *word* :

⁶¹⁹ G. DISANTO, *Op. cit.*

⁶²⁰ L. LEBART, B. PINCEMIN, C. POUDAT, *Op. cit.*, « Les unités d'analyse et les observations », ch. 2, p. 39-92. Pour donner une mesure de comparaison, entre autres exemples, ils portent en exemple le corpus FLAUBERT (*Madame Bovary, Salammbô, L'éducation sentimentale, Bouvard et Pécuchet et Trois contes*) à 500 000 occurrences environ, 32 000 mots distincts et 14 000 *hapax*.

frlemma	Fréquence
.	36999
le	28819
de	14504
!	11612
.	9720
et	9270
être	7104
un	6732
que	6190
du	6064
ce	5845
à	5064
son	4790
il	4719
avoir	4357
:	4184
...	3789
au	3757
en	3738
se	3475
ne	3425
ie	3320
qui	3258
dans	2900
nous	2555
:	2466
tout	2424
pour	2415
ton	2395
vous	2166
on	2149
mon	1931
«	1927
notre	1914
?	1864

word	Fréquence
!	11612
.	9720
de	9490
la	8093
le	6172
et	5431
l'	4854
les	4778
un	4433
:	4184
à	4133
est	3907
Et	3829
...	3789
en	3135
des	3014
d'	2569
que	2516
:	2466
qui	2307
du	2238
dans	2218
au	1999
«	1927
?	1864
son	1813
il	1809
nous	1805
pas	1624
au'	1584
pour	1567
on	1525
ce	1517

Figure 8 : Lexique du Corpus, à gauche frlemma, à droite word

La comparaison met en lumière un certain décalage dû à la lemmatisation qui regroupe toutes les formes, celles du verbe par exemple. On voit bien que la différence est claire : la commande frlemma permet en effet de synthétiser un large corpus, et constitue souvent une étape de prétraitement d'un corpus donné. La tête du Lexique — formes le plus fréquentes — est très souvent constituée de signes de ponctuation et des mots outils : la lecture de cette partie n'est pas à négliger, car souvent ces formes graphiques pointent vers un certain type de style et vers les traits énonciatifs du corpus. Nous avons demandé de ne retenir que les premiers cinq cents résultats ce qui signifie jusqu'à la position 85 : ainsi la première occurrence est la forme « point final » et la dernière est « vengeance ». Les formes les plus importantes à noter sont : la forme « point exclamatif » (qui informe sur un certain type d'énoncés que l'on retrouvera), la forme « être », la forme « ce » (démonstratif qui peut signifier un usage anaphorique), et la forme « avoir » avec 4 357 occurrences ; il est ensuite intéressant de voir figurer les possessifs, « son » avec 4 790 occurrences, « ton » 2 395, « mon » 1 931, « notre » 1 914, et les pronoms « nous » avec 2 555 occurrences, « vous » 2 166 et « on » avec 2 149 occurrences. À remarquer aussi la ponctuation : les points de suspension, 3 789, le point d'interrogation, 1 864.

À travers une requête plus pointue on peut étudier le système de construction du sens et d'énonciation. La requête [frpos] (voir ci-dessous), que l'on trouve en cliquant sur le bouton « Éditer », fournit toutes les caractéristiques linguistiques des textes : après les substantifs qui figurent en tête de liste avec 78 445 occurrences, on ne s'y attendait un chiffre très haut pour cette étiquette morphosyntaxique, on trouve la ponctuation (PUN) avec 49 376 occurrences. La catégorie du verbe (VER) affiche en premier le temps présent ; juste après se situent l'adjectif (ADJ 24 248) et l'adverbe (ADV 20 335) ; signalons encore la catégorie des déterminants (DET:POS 13 756). En dessous de dix mille occurrences retrouvons les verbes : participe passé, infinitif, imparfait, participe présent, passé simple, futur, conditionnel, subjonctif présent et imparfait. Au bout de la liste, les pronoms possessifs et l'impératif.

frpos	Fréquence	frlemma	Fréquence	word	Fréquence	frlemma	Fréquence
NOM	78445	son	4751	Dieu	660	cœur	825
PUN	49376	il	4719	—	644	iour	807
PRP	35937	se	3475	sana	607	Dieu	672
DET:ART	34631	ie	3320	iour	550	—	644
PRO:PER	28719	nous	2555	âme	398	enfant	616
VER:pres	26580	ton	2366	peuple	387	sana	609
ADJ	24148	vous	2166	main	385	peuple	591
SENT	23196	on	2149	mort	383	main	586
ADV	20335	mon	1931	fil	370	mort	579
KON	18898	notre	1914	veux	366	homme	550
DET:POS	13756	leur	1766	homme	348	œil	532
PRP:det	9821	lalle	1440	nom	348	soldat	501
VER:oper	9628	tu	1286	auerre	342	âme	467
VER:infi	8484	lui	1061	cœur	334	roi	448
NAM	7427	elle	1034	enfants	320	filfils	413
PRO:REL	7059	votre	1028	cœur	310	auerre	409
PRO:DEM	6691	me	932	front	302	nom	400
VER:imdf	5016	en	922	terre	302	mère	357
PUN:cit	3150	te	908	soldats	293	patrie	353
VER:opre	3133	le	679	monde	291	front	352
NUM	2813	toi	635	bras	277	coup	333
VER:simp	2523	moi	536	mère	274	terre	319
VER:futu	2396	v	312	voix	274	heure	306
PRO:IND	2381	eux	291	patrie	271	aloire	300
INT	1817	la	272	temps	268	monde	299
VER:cond	891	soi	27	aloire	267	femme	293
VER:subp	780			heure	265	canon	281
VER:subi	293			pavs	265	voix	281
PRO:POS	159			enfant	257	amour	279
PRO	155			roi	252	bras	279
ABR	154			ciel	251	temps	279
VER:impe	57			iours	243	nuit	275
SYM	56			nuit	234	pavs	268

Figure 9 : Synthèse des propriétés majeures du corpus : frpos, PRO:PER et DET:POS, Lexique selon la propriété word et Lexique selon la propriété frlemma.

Dans le tableau ci-dessous nous avons résumé les traits morphosyntaxiques du corpus : première colonne à gauche les propriétés morphosyntaxiques (dans ce contexte il n'est pas possible de réunir

les lignes, c'est-à-dire toutes les catégories du verbe par exemple) ; deuxième colonne à gauche la propriété PRO:PER (pronoms personnels) et DET:POS (déterminants possessifs) — on a exclu du décompte PRO:POS (pronoms possessifs) uniquement par sa position au bout de la liste ; les deux colonnes suivantes exhibent la propriété NOM (les substantifs) en choisissant la propriété « word » (toutes les formes) dans le premier cas et « flemma » (le lemme tel qu'il apparaît dans le dictionnaire) dans le second.

À la deuxième colonne, en tête de liste, notons le déterminant possessif de seconde personne du singulier, le pronom personnel de première personne du singulier avec un écart de plus de mille occurrences et tout de suite la forme « nous » avec 2 555 et la forme « vous » avec 2 166. L'élément qui ne fait qu'affirmer la rhétorique qui polarise le « nous » et le « vous » est la position dominante de la forme « notre » par rapport à la forme « votre ». Aux deux colonnes sur la propriété NOM signalons d'abord qu'en tête de liste il y a le mot « Dieu », qui descend de deux lignes en considérant la propriété flemma ; dans la colonne flemma on trouve « cœur », élément qui était situé plus en bas dans la liste. On peut donc affirmer que dans le corpus il y a une forte présence du champ sémantique de la religion et des sentiments ; on remarquera aussi que certains éléments qui sont plus ou moins récurrents dans la propriété word, sont décalés par rapport à la propriété lemma – propriété que nous préférons pour de raison de synthèse. Le lemme « jour » résume toutes les occurrences de word de sorte qu'il se retrouve en deuxième position à la propriété NOM. La forme « enfant » double elle aussi sa fréquence et monte avant « sang » et avant « peuple » ; la forme « soldat » monte en fréquences et dépasse « guerre » ; les formes « mère » et « patrie » se déplacent ensemble au point que l'on peut dire qu'elles seront étroitement liées : « mère » 357 et « patrie » 353. En descendant un peu on trouve les formes « gloire » et ensuite des formes « nouvelles » (pour ainsi dire du moment que l'on est en train de commenter les captures d'écran) telles que « femme », « canon », « voix », « amour ».

Avec la figure qui va suivre résumons les catégories du verbe, la catégorie de l'adjectif et celle de l'adverbe (toujours selon la propriété flemma).

frpos	Fréquence
NOM	78445
PUN	49376
PRP	35937
DET:ART	34631
PRO:PER	28719
VER:pres	26580
ADJ	24148
SENT	23196
ADV	20335
KON	18898
DET:POS	13756
PRP:det	9821
VER:oper	9628
VER:infi	8484
NAM	7427
PRO:REL	7059
PRO:DEM	6691
VER:imof	5016
PUN:cit	3150
VER:opre	3133
NUM	2813
VER:simp	2523
VER:futu	2396
PRO:IND	2381
INT	1817
VER:cond	891
VER:subo	780
VER:subi	293
PRO:POS	159
PRO	155
ABR	154
VER:impe	57
SYM	56

frpos	Fréquence
VER:pres	26580
VER:oper	9628
VER:infi	8484
VER:imof	5016
VER:opre	3133
VER:simp	2523
VER:futu	2396
VER:cond	891
VER:subo	780
VER:subi	293
VER:impe	57

frlemma	Fréquence
grand	724
autre	382
seul	352
beau	348
même	322
bon	317
vieux	317
—	263
jeune	263
noir	230
bleu	216
pauvre	208
sombre	204
dernier	203
doux	195
nouveau	195
petit	192
fort	184
saint	180
français	175
vain	171
fier	165
sanolant	160
entier	158
humain	154
noble	149
immense	148
blanc	144
our	141
triste	135
haut	131
lona	126
prussien	120

frlemma_frpos	Fréquence
ne ADV	3425
pas ADV	1521
plus ADV	1489
bien ADV	816
tout ADV	767
comme ADV	577
là ADV	489
donc ADV	445
encor ADV	391
toujours ADV	379
non ADV	371
puis ADV	360
jamais ADV	354
si ADV	322
rien ADV	313
encore ADV	300
alors ADV	290
enfin ADV	257
tant ADV	249
aussi ADV	247
loin ADV	239
trop ADV	239
partout ADV	220
voilà ADV	215
déjà ADV	208
moins ADV	198
ainsi ADV	193
debout ADV	184
point ADV	184
peu ADV	180
aujourd'hui ADV	179
même ADV	176
près ADV	175

Figure 10 : Synthèse des propriétés majeures du corpus : frpos, VER, ADJ et ADV, Lexique selon la propriété frlemma.

D'emblée on s'aperçoit de la dominance importante de la catégorie du verbe au présent sur toutes les autres marques du temps. Verbe au présent signifie le temps du discours temps, le temps de l'histoire qui se déroule au moment de l'énonciation. Viennent ensuite le participe passé (VER:pper), l'infinitif (VER:infi), l'imparfait (VER:impf), le participe présent (VER:ppre), le passé simple (VER:simp) et le futur (VER:futu).

La fréquence des verbes informe sur l'emploi des verbes, et ici notamment c'est le temps de la narration des faits. Le temps du présent s'adapte très bien à la figure de l'hypotypose, où les faits sont narrés comme si on voudrait les mettre en relief ; le récit peut aussi être narré en employant le passé composé, afin de souligner que les faits se prolongent sur le locuteur ; l'usage de l'infinitif pointe encore vers une narration dramatisée, car le temps sert à souligner la conséquence des faits qui se sont déroulés avant son apparition ; imparfait est l'autre temps de la narration, c'est le temps de second plan, celui qui dans une succession de verbes fait augmenter l'attente ; le temps du premier temps est le passé simple (VER:simp) le garant de la succession chronologique ; enfin, le participe présent (VER:ppre) énonce des faits concomitants au procès principal. À noter aussi le dernier point de la liste, c'est-à-dire l'impératif (VER:impe) avec une fréquence très faible (57) : malgré les occurrences soient à dominance du verbe « être », trois sont au verbe « avoir » et il

s'agit d'encouragements à un groupe ou à un individu mais tous pour la même cause, d'apostrophe aux ennemis, « Ils ont vaincu / Soyons vainqueurs à notre tour » (Frédéric Damé- 309), « Pour mieux nous canonner mourans / Sois cruel ! » (Victor Nadal 698)

Ces observations sur le dispositif énonciatif afin de montrer que les poésies sur la guerre de 1870 avaient comme premier objectif celui d'informer la population, de raconter les événements. Et dans l'information il y a inévitablement un locuteur, un point de vue et un public ; de plus, l'information (quotidiens, revues) se sert elle-même des poèmes patriotiques.

Il est également important d'observer le lexique du corpus et dire, par exemple que le premier verbe que l'on rencontre est « faire » le suivant « dire », donc l'action et la parole. Le mot France se situe en 52^o position avec 1054 occurrences, Paris à l'84^o rang (545 fréquences). Ravisons en outre la présence de la forme « Dieu » et « cœur » ; si dans le corpus on verra que les mots de la guerre n'apparaissent dans les premiers rangs, ici on trouve les formes « enfant », « mort », sang » et dans les rangs suivants « soldat », « guerre », « tomber » et « patrie » (au 116^o rang) et ainsi de suite. Il faut défiler la liste de beaucoup de rangs pour retrouver les premiers noms propres : « Guillaume » (avec 185 fréquences), « Français » (164 fréquences), « Bismark [sic] » (105 fréquences), « Allemagne » (102 fréquences), « Prusse » (98 fréquences), « Strasbourg (89 fréquences).

L'importance de ces requêtes, n'est pas un jeu uniquement quantitatif, mais bien dans l'effet sur le chercheur qui s'attendait toute autre chose probablement, et de recadrer la narration de la guerre sur de données objectif. Ceci nécessitera bien sûr de le réinsérer en contexte afin de se rendre compte de ce qu'il y a autour du texte (est-il par exemple paru dans les quotidiens ? est-il écrit par un scripteur combattant ? etc.)

Concordances

L'exploitation du logiciel dans ses possibilités de lecture des textes dans le but de faire ressortir des phénomènes que la lecture linéaire inévitablement perd, adviendra dans le paragraphe suivant (III.3.ii) consacré à l'analyse des différentes générations.

Ici, on prendra en considération la réinsertion en contexte des lemmes ou formes recherchées dont le rôle serait d'introduire à d'autres analyses, où d'aboutir à des conclusions en termes de champ lexical.

Nous nous occuperons alors d'une série de mots-clés, de thèmes ou de séquences répétées afin d'explorer d'où viennent les poncifs⁶²¹ patriotiques qui ont évolué et changé en transformant un patriotisme « d'exigence » en un patriotisme rétréci.

- **Ennemi**

Prenons en considération la caractérisation de l'ennemi. D'après nos requêtes il apparaît que bon nombre d'appellatifs que la mémoire a conservée ne sont pas si fréquents dans l'écriture poétique : la forme « horde » par exemple enregistre 34 occurrences. Certes, les adjectifs qui lui sont associés donnent l'impression qu'elle soit vraiment très répandue : « immense et noire » dit Banville et « immense » dit Bergerat ; « envahissante » pour Delaunay et Ducros, « sanguinaire » dit Albert Angot ; « innombrable » Lacaussade ; « mercenaire », dit Arthur Chereau ; « sauvage » dit Delpit ; « funeste » dit Hyppolite Baye, et ainsi de suite. Le dépréciatif « vandal/s » n'apparaît dans le corpus que 5 fois ; « vautours » vingt-quatre fois, dont on signale celle de Théobald Saint Felix qui montre comment le réseau des concepts forme le « motif textuel » : « toujours les hordes ennemies / Des Prussiens, ces vautours du grand peuple allemand / Que les troupes sans cœur [etc.] » (nous soulignons). Il est frappant de noter que plus ou moins ce sont toujours les mêmes auteurs, et des auteurs de renom, qui cèdent à l'invective (pour faire écho à Verlaine) : Soulayr employe « monstre », sept fois dans le même poème ; Arthur Chereau en est de même, quatre fois dans le même poème ; Jules Barbier employe « tigre » cinq fois dans le même poème et « aigle » est employé par Banville quatre fois dans le recueil. Non seulement mais l'invective parcourt tous les recueils de poèmes : on pense encore à Banville qui emploie couramment la métaphore animale (aigle noire, vorace vautour, tigre carnassier). En ce qui concerne les autres qualifications, leur fréquence varie de 5 occurrences à 52 : « barbare », « vil/vilain », « monstre », « horde », « vautour.* » (ces symboles, font partie de la syntaxe des requêtes et signifie qu'il attrape tous les mots de la forme indiquée), « tigre », « soudard », « vandal.* », « aigle », « bourreau », « allemand.* », « prussien :* » .

Voyons à titre d'exemple, l'emploi des insultes chez quelques poètes :

- Banville : « barbare », « horde », « vautours », « aigle », « tigre », « vilain »
- Barbier Jules : « tigre », « aigle », « monstre », « vilain », « barbare », « soudard »
- Barbier Henri de : « barbare », « vautours »,
- Bergerat : « horde », « aigle », « vautours », « soudard », « vilain », « monstre », « tigre »
- Camp : « vandale », « aigle », « vautours », « vilain », « barbare »

⁶²¹ « Le stéréotypage – involontaire ou délibéré – a des effets sociaux et politiques qui se traduisent par des jeux de pouvoir et des enjeux de domination », R. AMOSSY, *Op. cit.* p. 63-70.

- Delpit : « horde », « soudard », « vilain »
- Glatigny : « horde », « aigle », « soudard », « vilain »
- Hugo⁶²² : « tigre », « monstre », « vilain »
- Lacaussade : « horde », « vandale », « vilain », « barbare »
- Laprade : « horde », « vilain », « soudard », « barbare »
- Leconte de Lisle : « horde », « barbare »
- Soulayr : « aigle », « vilain », « monstre », « barbare »
- Sully Prudhomme : « aigle », « soudard », « vilain », « barbare »

Ces appellatifs ne vont jamais seuls, ils s'accompagnent soit d'un adjectif, soit d'un nom propre, soit d'un complément : « barbare du Nord », « Prusse barbare », « barbares soûls », « flots de barbares » ; « monstre dévorant /farouche/ égorgeur » ; « horde innombrable » ; « tigre et sa griffe sanglante », « infâme soudard » : c'est ainsi que prennent forme les stéréotypes et les motifs textuels que l'on verra plus loin.

Les formes qui enregistrent une fréquence majeure sont « bourreau » 70, « allemands » 147 et « prussiens » 304. D'un point de vue quantitatif, il est évident que les écrivains ont recouru aux insultes et à de mots offensifs et injurieux, mais il faut admettre que la majorité⁶²³ des appellatifs relatifs l'ennemi sont « prussien » et « allemand » — en faisant attention à ne pas compter les formes listées ci-dessous.

La permanence sur le long terme de termes dépréciatifs est justifiée par la combinaison de plusieurs facteurs : le premier est de l'ordre de l'enchaînement de termes et concepts dans les textes et auteurs et parfois aussi dans le même écrit ; le deuxième est la répétition de ces concepts dans les six mois de guerre — via les lectures publiques et les quotidiens ; et le troisième est la survivance des poèmes dans les années qui suivent (rééditions, réimpressions, parutions de livrets de témoignage, etc.).

• Voix

Nous avons plusieurs fois évoqué la « voix », la voix de l'auteur (préfaces, notes etc.), le « je » dans les poèmes, comment l'interpréter du point de vue de l'AD, et encore de la voix des femmes, la voix des Parnassiens. Il est désormais temps de considérer les différentes façons de

⁶²² Rappelons que les écrits de Hugo présents dans le corpus sont uniquement ceux parus en 187-1871.

⁶²³ Rappelons que l'adjectif « majorité » concerne le corpus que nous avons construit, il n'est pas généralisable à d'autres corpus.

« dire » dans l'ensemble du corpus. Les formes que l'on se propose d'examiner sont « cri », et « voix ». La forme « cri » pour une raison très simple, parce que c'est à travers ce mot que l'on annonce le danger, « Cri patriotique » (Léon Guizy), « Le cri d'alarme » (d'un inconnu, Fs. F), « Cri de guerre ! (*Vae Victoribus*) », « Un cri vengeur ! » (Mérid de la Canorgue Victor, *Chants patriotiques*). Et la forme « dire » car c'est la forme la plus simple du discours et car dans ce mot que le discours se développe, à travers les mots que les actions prennent forme et à travers le dire qu'on les raconte.

Quatre occurrences de la forme « cri » dans un corpus sur la guerre nous a déconcertée. On lui a alors associé la forme « voix » (avec une formule très simple « cri|voix »), afin de comprendre comment s'articulent les multiples voix et cris dans le discours sur la guerre. Les résultats ont conforté donc nos attentes : cent soixante-dix occurrences pour « cri » et deux cent quatre-vingt-seize occurrences pour voix. Les écrivains⁶²⁴ qui les emploient sont plusieurs et plusieurs sont les déclinaisons des mots.

Alors pour commencer, de quelles façons qualifie-t-on la forme « cri » : « déchirant », « vainqueur », « désespéré », « strident », « sublime », « terrible », « plaintif », « exécration », « brutal », « lugubre », « cri plaintif », « cri lugubre », « long ». Plus que les qualificatifs, c'est l'apposition qui mieux le définit : « Patrie [...] mon dernier cri d'amour », « cri du canon », « cri des morts », « cri de menace ou de rage », « cri de haine et de vengeance », « cri de rage et de fureur », « cri d'angoisse/ de souffrance/ d'espérance/ de douleur/ de délivrance », « dans les rangs pas un cri, pas un signe », « cri d'appel », « cri de gloire », « cri de douleur ».

« Vouloir dire est aussi un vouloir faire⁶²⁵ », d'où le pouvoir de ces mots. Par conséquent, est-ce que ce « cri » pousse à agir ? Puisqu'il s'agit d'un « appel », la conséquence est la réponse, la mobilisation ; là où il s'agit de « gloire » la conséquence est la jouissance des soldats, du bataillon, du commandant etc. ; s'il est de « douleur », il impose le respect (donc soit l'enterrement, soit le soulagement de la famille, soit la récolte de biens pour les pauvres, et ainsi de suite. Le cri « donne du courage », « cri va réveiller nos aïeux endormis », il pousse à combattre « un seul cri ! drapeau

⁶²⁴ E. Ameline, A. Angot, Th. De Banville, J. Barbier, H. Baye, É. Bergerat, É. Bourdier, A. Camp, A. Chereau, Cluvenius, F. Damé. G. Delaunay, L. Delormel, A. Delpit, C. Diguët, A. Ducros, F. Dugué, F. Frank, FS. F., A. Georges, A. Glatigny, C. Grandsard, V. Hugo, J. Jurgensen, G. Labourt, A. Lacaussade, E. Légouvé, E. Manuel, Montagu, A. Morlaix, A. Morisse, J. Normand, G. Philippon, A. Pinard, J. Poisle Dessgranges, E. Potier, A. Renaud, T. Saint-Felix, L. Siefert, J. Souly, H. Tessier, A. Theuriet, H-Vallon-Collay G. Villemer, N/A.

⁶²⁵ Sans vouloir déranger le philosophe L. J. AUSTIN selon lequel chaque énoncé est en soi un acte, « <L>a remise en cause du pouvoir de la parole [Bourdieu] et de l'ethos rhétorique, [...] problématise la possibilité de voir dans le discours [...] un vouloir-dire qui est aussi un vouloir-faire » : remettons le problème au positif et redonnons le pouvoir à la parole ; comme Ruth Amossy le démontre dans la dynamique de l'échange il y a bien « un instance agissante », à l'intérieur de laquelle le locuteur exerce un acte de parole et entre en relation avec l'autre. Et c'est en ces termes que la poésie de circonstance existe.

au vent ! », « marcher « au cri : Vive la liberté ! », « rallions-nous au cri de guerre à l'Allemagne », « les peuples répétaient ton cri de délivrance. » ; il pousse les hommes à avancer « au cri de : Vive la Liberté ! » ; il avertit quand il est « cris de sentinelle », est un « cri d'appel » ; il est demande sans cesse des « fusils ! fusils ! » et en même temps « du pain ! du pain ! », « cri d'alarme » (deux fois) et « cri de guerre » (5 fois), « cri de ralliement », le cri mot-d'ordre « En avant ! » ou « À l'assaut ! ». Après cette énumération qui enlève le souffle, notons « Entendez-vous ce cri : La Patrie en danger » (Lacaussade, *Cri de guerre !*), syntagme qui revient très rarement dans le corpus.

text_id, text_auteur	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
00252. Campo Aimé (1812-1899)	aux mers de Bretaane. Rallions -nous au	cri de ouerre	à l'Allemaane.
00439. Dunesme H. Pseudo. D'Her	Dans la lutte à venir. soit notre	cri de ouerre	! — Allez. fiers
00553. Grimaud Emile (1831-1901)	. vous tous. vous marchez au même	cri de ouerre	ici. notre enner
00607. Laorade Victor (1812-1883)	. vous tous. vous marchez au même	cri de ouerre	. Ici. notre enne
00729. Philioon Gustave	C'est un nom oui pour moi restera	cri de ouerre	. Que ie chante
00836. Theuriet André (1833-1907)	herbe des tombeaux : Mais nous entendrons votre	cri de ouerre	. Et auand. tou

Figure 10 : Exemple de la requête du motif « cri de guerre »

Mais, parmi la vaillance et l'injonction à combattre, il y a aussi le lot de morts et de blessés à accompagner : pour parler de la mort alors, le verbe « cri » semble adéquat : « Et ce cris des mourants hachés par la mitraille » (É. Ameline), « Était mort sans pousser un cri. » (Th. de Banville), « Cri des morts » (Jules Barbier), « un double cri d'angoisse / Répond à l'éclair meurtrier » (H. Baye), le sain labeur de l'ambulance / Et le cri des blessés ou leur morne silence » (H. de Bornier), « cri surhumain des poitrines brisées » (Ch. Diguët), « sans pousser un cri, je tombai lourdement » (É. Manuel), « connaît l'odeur du meurtre et le cris du carnage » (J. Normand), « Tombe et pousse un long cri » (J. Normand), « du fond de ses entrailles / Poussa ce dernier cri » (É. Pailleron), « cri de mort » (T. Tastet), « fous de peur et mouraient avec un cri sauvage ».

Il y a enfin des cris de louange (souvent ironiques) pour entités et personnes ; « Fraternité ! », « Trahison ! », « Vive la Liberté ! », « Vive la France ! », « Vive Guillaume », « Trochu ! Vive Trochu », « Vive l'Empereur ! », « Liberté ! », « France ! ».

La qualification de la voix par adjectifs domine – et affirme la subjectivité du locuteur : « tremblante », « irritée », « tumultueuses », « monotone », « terrible », « funèbre », « inflexible », « vibrante », « jeune et forte », « mâle », « murmurante », « déchirante », « pacifique et tendre », « profonde et tendre », « humaine », « éloquente », « sévère », « terrible », « voix mâle », « épuisée », « voix sévère » etc.

Mais à qui appartient la voix ? est-ce la voix des émotions/sentiments ? celle d'engins militaires ? Ici les réponses : « voix d'airain », « de fantôme », elle se tue au contact avec les larmes « les

larmes ont fini par briser ma voix » (le motif des larmes et de la voix est dans d'autres cas employé), elle est « la voix du canon », « la voix sonore des clairons », « les voix, les cœurs d'un peuple », « voix de la prière et des batailles », « voix des orphelins », « voix du peuple parisien / du pays entier / de la France », « voix du remords », « voix de la patrie / de la France ».

Est-ce que la « voix » *fait* de choses ? Dans ce cas on entre dans le domaine militaire (encouragement, injonctions), humanitaire aussi (on pense aux blessés, aux enfants) et encore intime (les familles des soldats). « La voix guide le genre humain », « Relève les blessés », « À sa voix tout naquit : hommes, obus, canons, armes, vivres etc. », « fait trembler les remparts », « le soldat n'entend plus la voix des généraux », le dernier mot d'un commandant « d'une voix claire, il dit – Présent ! Il était mort. ».

On peut enfin dire sans hésitation que la voix est répandue à toutes les composantes de la société. À l'exception près des enfants, des femmes et du personnel médical : leurs voix on les entendra (peut-être) une fois la guerre terminée dans leurs témoignages.

- **Paix**

« L'empire est la Paix », disait dans son discours en 1852 Napoléon III ; « la Guerre à outrance », affirmait Gambetta après la chute de l'Empire... et nous, nous disons, et la Paix ? Honteuse.

Le segment « paix honteuse » recourt trois fois : en ordre alphabétique, Jules Barbier, « La paix honteuse, avec une escorte de Princes », Ferdinand Dugué, « Pour nous délivrer d'Attila / Qu'une paix honteuse ... voilà » et Jacques Normand « Et jamais une paix ne peut être honteuse / Quand la main qui la signe est couverte de sang. »

La paix, les traités de paix, les négociations préliminaires à la paix, chaque individu veut, demande la paix. Pour un tas de raisons qu'il n'est pas ici le lieu d'en parler. Et l'on affirme, souvent de manière tout à fait inconsciente, que la paix n'est pas un sujet à portée artistique disons-le ainsi⁶²⁶. Néanmoins, au sein de la poésie sur la guerre de 1870, le discours sur la « paix » est possible, on dirait même nécessaire, et elle est inhérente aux écrits. Pour une simple raison cette structure « paix-guerre » engage un discours, non pas sur une entité, un idéal à rejoindre auquel l'homme n'a pas accès, mais plutôt sur l'identité, sur la représentation d'un présent (et ensuite d'un futur) collectif, auquel tous adhèrent. La « paix » est à concevoir comme la composante d'un objet constitutif de la guerre de 1870, en opposition à la « guerre » mais les deux s'articulent sur la formation des identité nationales. Traiter de la paix, pendant la guerre signifie la mettre à côté de

⁶²⁶ G. Di SANTO, *Op. cit.* p.20-27.

la « honte », implacable risque qu'une défaite pourrait provoquer. C'est pour ça que l'on parle de la paix, et que l'on souffre pendant le siège, pour reconforter les soldats, les soutenir. L'une ne va pas sans l'autre.

Ci-après un exemple avec la vue « édition » :

The screenshot shows a software interface with the following components:

- Left Panel (Metadata Table):**

id	00158
auteur	Barbier Jules (1825-1901)
titre-recueil	Le franc-tireur. Chants de guerre
titre-poemes	LVII L'impôt (Novembre 1870)
dedicace	N/A
dedicace-recueil	N/A
epigraphe	N/A
epigraphe-recueil	N/A
prepublication--parution-dans-journaux	N/A
editeur	Levy Frères
annee	1871
reeditionsreimpressions	N/A
piece-lue	N/A
scenesepisodes-dramatiques	N/A
- Top Right Panel (Search Bar):**

Requête [word="paix" & frpos="NOM" & frlemma="pai...]
- Right Panel (Search Results Table):**

Contexte gauche	Pivot
provinces. Que bourdonnent ces lâchetés ! La	paix honteuse
espoérance Pour nous délivrer d'Attila Qu'une	paix honteuse
- Main Text Area (Left of Right Panel):**

« Que la France agonise et succombe, qu'importe,
(Dit ce bourgeois intelligent.)
» Si je vis gros et gras quand elle sera morte,
» Et si je garde mon argent ?..
» Doubler, tripler l'impôt, quel crime abominable !..
» Ces gens de Tours sont des coquins,
» Des bandits, des brigands ! et la Prusse est tenable
» Auprès de ces républicains !
» Patience ! le jour du châtement est proche !..
» Je vous dis que ces chenapans
» Ne raffent nos écus que pour emplir leur poche
» Et s'enrichir à nos dépens !
» Et je souffrirai, moi, qu'on me vole et me leurre.
» Sans jeter au moins les hauts cris !..
» De l'argent pour payer la paix, a la bonne heure ?
» Mais la paix, que diable !.. à tout prix ! »
Et ce lâche idiot, plus stupide qu'infâme,
Se croît honnête après cela !..
Tuez-vous donc le corps et torturez-vous l'âme
Pour sauver ces citoyens- là !
Hélas ! combien de gens, dont la bassesse affronte
Tous les opprobres du vaincu,
Trouveront comme lui des milliards pour la honte,
Et pour l'honneur pas un écu !
C'est parmi nous, en France, au cœur de nos provinces,
Que bourdonnent ces lâchetés !
La paix honteuse, avec une escorte de Princes,
Sourit à ces esprits gâtés !
Et si leur empereur, dont la plume élabore
Quelque plaidoyer impudent,

Figure 11 : visualisation de la requête « paix honteuse », son résultat et la visualisation du texte

La requête « paix|honte » cible l'alternative entre les deux formes, mais permet d'élargir à plusieurs possibilités de formulation. Leur fréquence est de 166 pour la « paix » et 153 pour la « honte ». Voici les mots de Albert Glatigny (« Laon », *Le fer rouge. Nouveaux châtements*) :

Ô villes saintes, ô martyres !
[...]

Mais à côté de ces guerrières,
Il est d'autres villes moins fières,
Bourgeoises dont l'unique plan
Est de vivre en paix dans la honte [...]

« La paix aujourd'hui est pire que la mort. », Paul Defer ; Henri de Bornier dans « Devant l'ennemi » :

Cette action coupable ;
Elle marque ton front entre tous les états
D'une tache effroyable.
Pour des siècles sans nombre elle nous laisse au cœur
Une peine infinie
Dont nulle douce paix n'amointrira l'ardeur,
Perfide Germanie !

Quelques auteurs parlent de la négociation et de la signature : « de la paix fut choisi le négociateur », « On traita de la paix », Émile Bourdier ;

Un nom sortit de l'urne, un profond diplomate,
Thiers, dont le cœur jura d'effacer tout stigmaté,
D'éviter toute honte et de sauver l'honneur,
De la paix, fut choisi le négociateur.

Albert Delpit : « C'est le traité de paix qu'on va signer demain » ;

— Eh bien ? demande encor la foule impatiente.
Lui, marche vers la porte, et d'une façon lente
L'ouvrant pour croître encor le trouble autour de lui,
Il se retourne alors, et prenant un appui
Sur le mur, il leur dit en refermant la porte :
— Hallali ! hallali ! Messieurs, la bête est morte !

[...]

C'est la fin aujourd'hui.

Apparemment, ce sont les mots dérisoires du chancelier Bismarck.

La signature est « une triste fanfaronnade » pour Charles Diguët (poème VI de *L'Épopée*)

De temps en temps, Bismarck, le prince en similor,
Par ordre de son chef, montre la plume d'or
Qui doit signer la paix ! Triste fanfaronnade.

Albert Pinard, « Nous ne voulons pas la paix qui déshonore » (« Voix des silencieux à la patrie ») ;
et Delpit encore d'un ton amer et enragé :

Eh bien, non ! ... ni succès, ni défaite ! ... la honte !
La honte pure et simple, inévitable et prompte ;

[...]

Allons ! c'est bien ! Donnons à Bismark [sic.] la réplique
Soyons gais, buvons frais, tuons la République,
Ce Lazare importun que Dieu ressuscita !
Vaincus, faisons la paix ! ... — Qu'en dis-tu Gambetta ?

On aura compris le ton sarcastique envers Gambetta, l'auteur « de la guerre à outrance ». Joseph Poisle Desgranges, dans « Paris prussien », « Enfin ! ... Signons la paix, si la paix est légale. » Il y a aussi des protestations virulentes comme celle d'un prisonnier qui rentre de l'Allemagne et Tyrtée Tastet lui fait dire :

La paix ! Et de quel droit, malgré nous, l'a-t-on faite ?
Nous demandions vengeance, on nous donna la paix ;
Nous marchions en avant, on sonna la retraite [...]

Mais il y a des gens qui demandent « la paix à tout prix », « la paix, la paix quand même ! » : Dugué le rapporte ; Barbier « raconte à Paris que la province en larmes / Veut la paix à tout prix » ; ou encore Felix Frank : « Perds ton or et ta sève, et, s'il faut s'y résoudre, / La paix même, ô Patrie ! ». Terminons ce bref excursus sur le discours sur la paix avec les mots d'un écrivain anonyme :

La paix vint. Cette paix que la mère eut bénie,
Mais que son deuil changeait en cruelle ironie !

On a vu dans ces quelques exemples que la paix n'est pas un sujet « inapproprié », impossible à traiter, au contraire il y a différentes façons d'entendre la paix, il y a beaucoup d'enjeux derrière un traité de paix, pensons aux prisonniers de guerre qui rentrent et apprennent la terrible nouvelle sans y pouvoir rien ; aux exilés de leurs territoires obligés à recommencer à zéro sans aides. Enfin, ce traité de Francfort a signifié la trahison envers le peuple de Paris et c'est dans ce contexte que la guerre civile éclata.

La redondance dans le discours patriotique : Segments répétés et motifs textuels

La fréquence des expressions d'usage à l'époque et qui tendent à se figer et à devenir des stéréotypes (« défendre la patrie », « patrie en danger », « amour sacré de la patrie », etc.) peuvent être utiles pour élargir l'analyse du discours patriotique aux figements textuels, aux constructions lexicaux-syntaxiques récurrentes et qui ponctuent les textes en leur conférant un rythme stéréotypé par leur emploi massif.

Pour ce faire, deux sont les outils à mobiliser : les segments répétés (SR) et les motifs textuels.

Un segment répété est une séquence d'unités adjacentes récurrentes. Les segments répétés sont extraits de séquences d'occurrences comprises entre deux caractères

délimiteurs et par conséquent, ne peuvent contenir de ponctuations fortes où faibles. [...] Les SR son extraits de telles séquences dès lors qu'ils adviennent au moins 2 fois dans le corpus.

Le concept de motif textuel a été introduit afin d'ouvrir le SR à des adjonctions ou suppression d'éléments permettant ainsi d'évaluer les variations des motifs et leur fréquence :

Seule contrainte, le motif textuel joue un rôle de marqueur discursif et endosse ainsi une fonction textuelle. [...] Quand la séquence est bien récurrente et même spécifique, et qu'elle remplit une fonction textuelle, elle forme bien en motif textuel.

L'intérêt pour le chercheur est que les motifs « représentent des unités plus précises et plus pertinentes pour qualifier et interpréter un corpus »⁶²⁷.

Quelques exemples : la « paix honteuse » (formule : [word="paix"] [word="honteuse"]) appliquée à notre logiciel ne restitue que deux résultats, ce qui est tellement inattendu que c'était le dernier de notre liste. La première occurrence est chez Jules Barbier, « L'impôt » (novembre 1870, *Le Franc-tireur. Chants de guerre*) et le second est de Ferdinand Dugué, « Paris, écoute » du recueil *Les éclats d'obus*.

Un exemple similaire est l'expression devenue célèbre « force prime le droit » et c'était ainsi que Bismarck voulait vaincre les français. La fréquence de la formule, relayée par la presse pour jeter le discrédit à Bismarck, est présente 9 fois déclinée en différentes manières : « force prime le droit ? » (Aimé Camp, « Iambes », *Poésies Nationales*), « cette utile et noble théorie / De la force primant le droit » (Abraham Dreyfus, « Le bombardement de Gomorrhe »), « Proclamer que la force est au-dessus du droit » (F. V. « Guillaume », *La guerre*), « Mais la force n'est pas droit. » (Montagu, « Garibaldi au fort de Marignano »), « César dans l'arène / Ou sa force défend le droit / Où sa force défend le droit » (Poisle Desgranges, « Le quatre septembre », *Pendant l'orage : poèmes nationaux et historiques*), « La force est droit, la foi faiblesse » (Soulayr, « Mil huit cent soixante-dix », *Pendant l'invasion*), « une effroyable orgie / Eut la force pour droit » (Vaucelle, « Patria » 850). L'expression valise que l'on s'attendait être hautement fréquente, puisqu'on a l'habitude de la rencontrer dans les écritures de la guerre, « faire son devoir » : eh bien, même avec une formule qui élargit l'empan de possibilités de combinaison, le résultat correspond à 4 occurrences ; en revanche, si l'on demande au logiciel la simple forme « devoir », les résultats augmentent et il se produit le même phénomène que l'on verra ci-dessous avec « mourir pour la patrie », 58 résultats, 58 façon d'exprimer le motif « faire son devoir. Il en va de même avec « cri de guerre ! », six occurrences (mais on a vu plus haut les différentes manières d'exprimer le même concept), « Sursum corda », une seule occurrence.

⁶²⁷ L. LEBART, B. PINCEMIN, C. POUDAT, *Op. cit.*, p.73-80 ; L. LEBART A.SALEM, *Statistique textuelle*, Dunod, 1994, Ch. 2, « Les unités de la statistique textuelle », p. 33-77.

Le mot d'ordre de toute rhétorique patriotique, « mourir pour la patrie », apparaît être lui-même inusité :

frlemma_frpos_word	Fréquence
mourir VER:infi mourir ! SENT ! adieu INT Adieu . PUN . cher ADJ chère patrie NOM patrie	1
mourir VER:infi mourir pour PRP pour le DET:ART la patrie NOM patrie	1
mourir VER:infi mourir pour PRP pour le DET:ART la saint ADJ sainte patrie NOM patrie	1

Figure 12: Résultat de la requête « mourir pour la patrie », dans le corpus

La première occurrence on peut l'écarter car il s'agit des derniers mots d'un mourant ; les deux qui restent appartiennent à Jacques Normand et Alexandre Ducros dont on propose ci-dessous la vue du logiciel permettant de voir le contexte.

00389 - 2

le camp des Prussiens répandons l'épouvante,
 Marchons à l'immortalité !
 O France ! ô beau pays ! ton souffle nous anime,
 Ton nom fait palpiter nos cœurs,
 O France ! ô beau pays de vaillance sublime,
 Tes fils seront toujours vainqueurs !
 Il s'arment ! mais pour toi, France, mère chérie,
 Non pour un pouvoir détesté ;
 ils sont prêts à mourir pour la sainte patrie !
 Guerre !!! vive la Liberté !!!

Juillet 1870

default 2 / 2

text_id, text_auteur	Contexte gauche	Pivot
00389. Ducros Alexandre (1823-1906)	un pouvoir détesté : ils sont prêts à	mourir pour la sainte patrie

Figure 13 : Visualisation segment répété « mourir pour la patrie », dans le Corpus.
 A. Ducros, « Nous avons la guerre », Les Étrivières.

00707 - 1

Non. Dans ces moments—là le coeur pleure, et l'on sent
 Qu'il est quelqu'un là—bas qui pense au fils absent ...
 S'il est beau de mourir, il est bien doux de vivre ;
 On fera son devoir ; on suivra, s'il faut suivre,
 Jusque sous les canons ceux qui vont de l'avant ;
 Mais au fond de son être on sent vibrer souvent
 Tout un monde chéri qui pour vous veille et prie,
 Et l'on désire peu « mourir pour la patrie ».
 Peut-être appelle-t-on cela la lâcheté ;
 Je suis un lâche, alors. — Vous êtes entêté,
 Voilà tout. » Et le vieux, tortillant sa moustache,
 Allongea sur sa botte un bon coup de cravache,
 Son geste habituel alors qu'il ne veut pas
 Avouer qu'il a tort, et se croisa les bras.

default 1 / 1 00707

Requête [frlemma="mourir" & frpos="VER:infi" & word="mourir"] [frlemma="pour" & frpos="PRP"

text_id, text_auteur	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
00707. Normand Jacques (1	rie. Et l'on désire peu «	mourir pour la patrie	». Peut-être appelle-t-on cela la lâcheté : Je su

Figure 15 : Visualisation segment répété « mourir pour la patrie », dans le Corpus.
 J. Normand, « Causerie », Les Tablettes d'un mobile.

Mais il est d'autres modalités d'écrire le sacrifice ultime. Théodore de Banville, dans son poème jamais publié, « À la patrie », énonce :

Ils t'apportent, Mère chérie,
 Impatients d'être vainqueurs,
 Leur sang et leurs bras : ô Patrie,
 Prends tout, leurs bras, leur sang, leurs cœurs !

Et dans « Le Héros », réécrivant le célèbre exhortation au courage et au sacrifice « *Dulce et decorum est pro patria mori* »

Heureux qui, jeune, à son aurore,
 Embrassant la Mort détestée,
 Tombe dans le combat sonore
 Pour sa patrie ensanglantée !

Albert Angot, « Mourons, puisque ma mort a servi la Patrie, / Mourons ... ! » ; Jules Barbier, dans « Les espions » : « En France on meurt pour la patrie » ; Hyppolite Baye, « Pour des oubliés » : « Là sont tombés, pour la patrie, / Trois soldats, trois artilleurs » ; Aimé Camp, « À la jeune génération » : « s'immoler à son devoir. Devoir, patrie, honneur sévère », « Paris » : « pour sauver la patrie en émoi, / Tant de jeunes Français sont tombés comme moi », « Le devoir » : héros mourant pour la Patrie auguste » et « Mourons pour la patrie et son indépendance. » ; Albert Delpit dans le départ du Breton », « Ces paysans tombés pour sauver la Patrie » ; A. Ducros, « Nous avons la guerre », « ils sont prêts à mourir pour la sainte patrie ! » ; Marie Jenna, dans « Après la Bataille », « je meurs pour ma patrie » ; François-Marie Luzel, « Le jeune soldat » : Mourir pour la justice et pour la patrie ? / Comment trouver une plus belle mort ? » et dans « Debout Bretons ! » :

« Et si vous mourez, que votre mort sera belle ! » ; Montagu dans « Garibaldi au fort de Marignano » : « Les citoyens partout meurent pour la patrie ».

En direction inverse aux résultats que l'on vient de présenter, observons l'encouragement aux soldats, aux troupes, à poursuivre les combats, la bataille, c'est-à-dire l'impératif « En avant ! », qui a donné quatre-vingt-seize occurrences, formule employée par de poètes reconnus à l'époque ; plus largement à feuilleter toutes les notes on a l'impression que les poésies qui ont été publiées et recueillies, submergent les scripteurs moins reconnus, aux marges.

III.3.ii Observation du corpus : critère générationnel

La partition du corpus constitue une étape importante dans l'analyse, dans la mesure où les oppositions qu'on mettra en évidence conforteront ou invalideront les résultats obtenus dans l'exploration du corpus dans son ensemble. À travers la commande « partition⁶²⁸ » on a donc construit trois parties pour les générations de 1830, 1850 et 1870⁶²⁹ en vue d'en étudier les spécificités de vocabulaire, les oppositions, la fréquence de segments répétés, en bref les variations lexicales et thématiques entre catégories. La taille de la partition « Générations » est de 265 685 mots. Les écrivains dont on n'a pas de notice biographique et anonymes forment un quatrième groupe de 163 220 mots.

Les dimensions de la partition sont les suivantes :

⁶²⁸ « Partition : ensemble de sous-corpus dont la somme est le corpus dans son ensemble [...] Les partitions sont surtout exploitées par les outils qui expriment un contraste : spécificités, analyse factorielle... », définition repérable dans le volet « Wiki des utilisateurs de TXM > FAQ » du portail Textométrie, URL : <https://groupes.renater.fr/wiki/txm-users/public/faq>.

⁶²⁹ Rappelons que l'on suit la répartition établie par Claude Digeon, notre travail voulant offrir la « vision de la guerre » de la poésie et ayant l'ambition de fournir une pierre supplémentaire à l'édifice de la littérature de la guerre de 1870. On trouvera donc dans la génération de 1830 ceux qui ont entre ceux qui sont nés entre le début du siècle et 1820 ; dans celle de 1850 ceux qui sont nés entre 1820 et 1840 ; dans celle de 1870 entre 1840 et 1860 (la dernière génération celle de 1890, n'a pas été évidemment prise en compte).

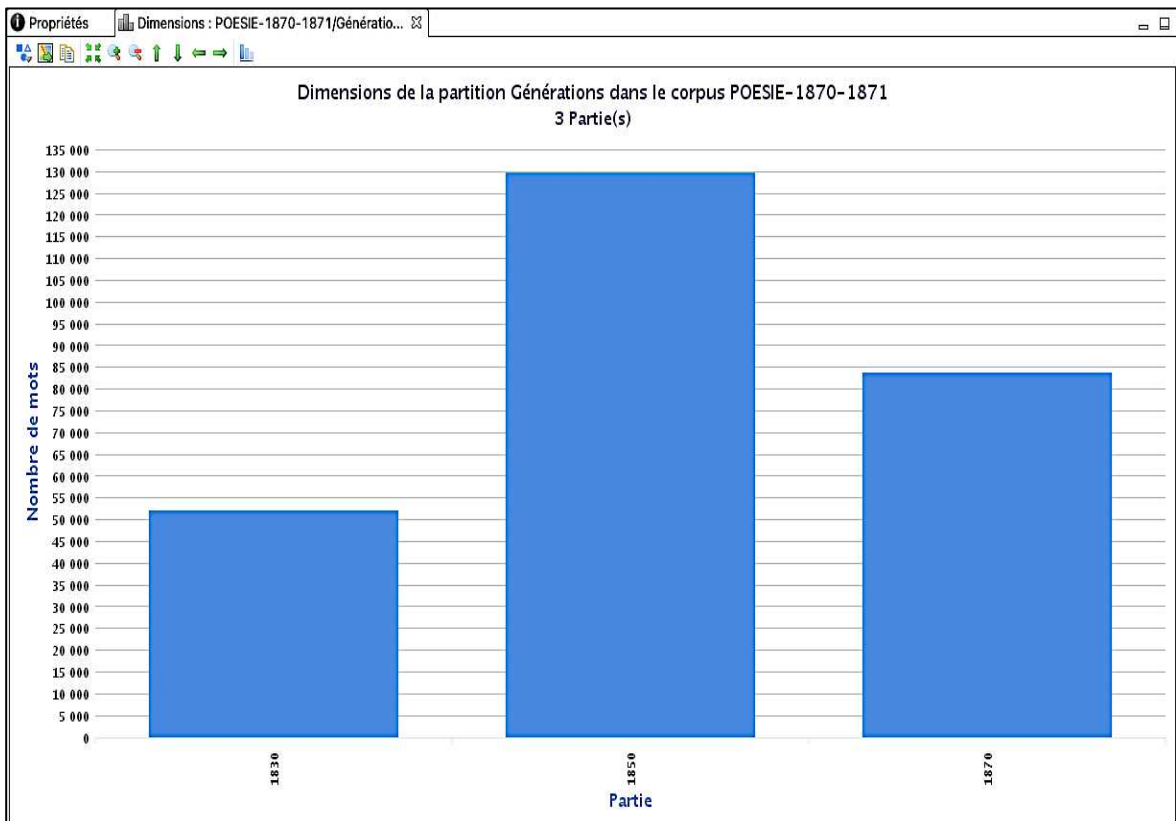


Figure 14 : Dimensions de la partition « Générations »

Le graphe confirme ce qu'on disait au §III.1.ii, c'est-à-dire que la génération de 1850 est la plus prolifique, sa taille dépasse de loin la taille des deux autres générations :

« G1830 », 52 140 mots

« G1850 », 129 741 mots

« G1870 », 83 804 mots

Ce résultat s'explique par le fait que G1850 contient un nombre plus élevé d'écrivains mais aussi de recueils poétiques. De plus, le résultat invite à creuser davantage les relations entre G1830 et G1870.

Avant de commencer les analyses détaillées, on a calculé les *hapax* de chaque partie :

« G1830 », sur un total de 8 776 mots distincts dont 5 339 *hapax*

« G1850 », sur un total de 14 680 mots distincts dont 8 144 *hapax*

« G1870 », sur un total de 10 261 mots distincts, 5 280 *hapax*.

Étude du vocabulaire

À travers le parcours Index > Table lexicale on obtient le dictionnaire des fréquences des formes disposées selon une hiérarchie. Ce parcours permet d'obtenir facilement la table lexicale sur laquelle orienter d'autres calculs qui ouvrent des pistes de lecture (par exemple la recherche d'un

champ lexical) et de concevoir des requêtes plus complexes (concordances et cooccurrences par exemple).

Dans l'Index, premier résultat obtenu après traitement du corpus, on retrouve les formes graphiques classés hiérarchiquement, c'est-à-dire selon la fréquence d'occurrences. Ce premier résultat est celui des « formes graphiques », à ne pas confondre avec l'Index des lemmes. L'Index permet éventuellement de prendre connaissance des erreurs de saisie ou d'océrisation : il faudra alors les corriger et soumettre à nouveau le corpus au logiciel. Cette opération est une première démonstration que le retour systématique au texte est fondamental dans l'interprétation des résultats, mais qu'il l'est davantage dans cette étape préliminaire⁶³⁰. L'index permet également une lecture tabulaire du corpus, en identifiant les formes le plus fréquentes aussi bien que les *hapax*, et en même temps de « valider des hypothèses, des intuitions de travail, mais aussi d'en envisager de nouvelles »⁶³¹.

La tête de l'index encourage à interpréter les résultats de manière différentielle avec d'autres corpus. Pour ce qui nous retient, on procédera à des comparaisons entre les partitions du corpus et entre auteurs. Pour retrouver des formes plus convaincantes au niveau thématique il faudra défiler la liste plus en bas où l'on retrouvera les premiers noms, substantifs *et cetera*.

Ci-après nous avons demandé la table lexicale selon la propriété « frlemma ».

⁶³⁰ Le « va et vient », première étape de la méthodologie, est également connue comme « méthode d'Hubert de Phalèse » introduite par Henri BÉHAR dans *La littérature et son golem*, Paris, Honoré Champion, 1996, p. 151- 162. Les deux étapes suivantes, « Validation des hypothèses, formulation d'hypothèses nouvelles » et « Extension, contextualisation générale », complètent la procédure d'analyse.

⁶³¹ M. BERNARD, B. BOHET, *Op. cit.*, p. 52-56.

POESIE-1870-1871/Général POESIE-1870-1871/Général [pouv]

Propriété **frlemma**

Paramètres

Seuils

Fmin 2 Fmax 428905 Vmax 200 Fusion ou Su

frlemma	Fréquence	1830 t=35642	1850 t=91299	1870 t=60254
,	22234	4573	11113	6548
le	17764	3551	8711	5502
de	8943	1933	4353	2657
!	8230	1379	4021	2830
et	5920	1193	2867	1860
.	5556	1069	2826	1661
être	4412	775	2041	1596
un	4142	724	2071	1347
que	3983	750	1896	1337
du	3789	852	1870	1067
ce	3778	671	1887	1220
il	3039	498	1449	1092
à	2980	637	1391	952
avoir	2794	509	1227	1058
son	2729	548	1390	791
;	2550	549	1368	633
...	2352	387	1320	645
en	2266	396	1117	753
au	2259	499	1097	663
je	2172	336	823	1013
qui	2101	348	1047	706
se	2100	367	995	738
ne	2069	371	956	742
dans	1858	378	881	599
nous	1690	289	812	589
ton	1550	451	743	356
:	1484	199	726	559

T 187195 V 200 Fmin 134 Fmax 22234

Figure 15 : Premières 27 lignes de la table lexicale de la partition « Générations »

Les premières lignes exhibent les mots outils, les articles, les conjonctions etc. Dans cette vue on notera une haute fréquence du point d'exclamation 8 230 occurrences en total, dont 4 021 occurrences pour la partie « 1850 » : ce chiffre est pourtant trompeur si on ne tient pas en compte du volume de la partie qui est beaucoup plus important par rapport à « 1830 » et à « 1870 ». Il n'empêche que la fréquence est significative d'un point de vue global et qu'elle pointe vers un style hyperbolique, un ton emphatique (dans le positif et dans le négatif), un discours qui vise à mettre en relief des éléments, un ton axiologique (des jugements de valeur, des sentiments comme la colère, l'indignation par exemple). De la même manière, en descendant d'une ligne l'on repère le point avec une fréquence de 5 556 occurrences globalement et un usage plus fréquent dans la partie « 1850 » ; remarquons ensuite le point-virgule avec une fréquence globale de 2 550 et juste après les points de suspension dont la fréquence globale est de 2 352 occurrences. Les points de suspension indiquent une pause dans la lecture et traduisent soit un manque (d'idées ou des mots plus en général) soit le sarcasme, en tout cas ils augmentent l'attente du lecteur par rapport à la

continuation du discours ; ils peuvent aussi traduire le passage d'un argument à l'autre. Le point final, quant à lui, il clôt le discours, clôt le poème : en dehors du point tout le discours resterait en suspens. Le point-virgule peut être utilisé comme marqueur de parataxe au lieu de la virgule dans les énumérations par exemple ou dans les longues descriptions. Ces chiffres sont à vérifier plus loin en observant les spécificités de chaque partie et du corpus dans son ensemble. Reste que, la ponctuation est une caractéristique significative du style de la partition « Générations » : l'usage expressif des points d'exclamation, du point et des points de suspension a une valeur primaire par rapport à l'usage courant de la ponctuation comme outil qui fonde l'architecture du et donne le rythme au poème.

La table lexicale appelle ensuite les deux premiers éléments à retenir : le pronom personnel de première personne singulier « je » (2 172 occurrences globalement) avec un usage beaucoup plus répandu dans « 1870 » ; et le pronom personnel de première personne du pluriel « nous » (1 690 occurrences globalement). Ce résultat indique déjà un système d'énonciation à creuser davantage : les deux premières personnes (du singulier et du pluriel) signalent globalement une focalisation sur le locuteur et sur l'ensemble, locuteur plus communauté qu'il représente ou à laquelle il s'identifie. À remarquer également l'opposition entre le « nous » et le « vous », qui figure plus en bas dans le tableau (on y reviendra).

Pour repérer les premières occurrences des formes significatives, il faut descendre la table lexicale (rappelons que la requête est « frlemma ») de beaucoup de lignes : nous proposons de commencer par la fréquence du mot « France », que l'on rencontre à la 52^e ligne, avec une fréquence de 659. Dans le tableau que l'on propose on voit les substantifs les plus fréquents de la partition, les verbes modaux (« pouvoir » 502 avec une fréquence majeure dans « 1850 » ; « vouloir » 399, fréquence majeure dans « 1850 » ; « devoir » 300 avec une distribution similaire entre « 1850 » et « 1870 ») ; les verbes savoir (319), falloir (315), mourir (402) ; les mots qui renvoient au champ sémantique de la religion (« Dieu » 442, « âme » 322, « cœur » 500). On trouve le mot « peuple », 326 et « Paris », 324 les deux ayant une fréquence majeure dans « 1850 ». Plus loin encore on rencontre « soldat » dont la fréquence est de 288, avec une fréquence majeure dans « 1850 » (on ajoute que dans « 1830 » elle est encore moins fréquente).

POESIE- 1870-1871/Génération/@frlemma		POESIE-1870-1871/Génération			
Propriété frlemma					
frlemma	Fréquence	1830 t=35642	1850 t=91299	1870 t=60254	
France	659	149	348	162	
—	639	19	141	479	
elle	622	124	320	178	
te	609	146	276	187	
votre	606	203	316	87	
si	576	119	250	207	
me	571	90	209	272	
avec	552	108	291	153	
aller	550	81	225	244	
pouvoir	502	85	261	156	
cœur	500	112	259	129	
jour	499	95	256	148	
quand	488	100	242	146	
bien	479	86	227	166	
sous	478	110	263	105	
grand	442	89	230	123	
Dieu	442	111	196	135	
@card@	430	28	318	84	
toi	413	109	184	120	
venir	412	60	191	161	
mourir	402	56	188	158	
vouloir	399	50	206	143	
mort	398	80	181	137	
enfant	396	68	176	152	
sang	389	72	202	115	
main	365	76	188	101	
homme	351	65	160	126	
celui	351	28	195	128	
dont	350	61	189	100	
œil	350	57	165	128	
moi	342	62	123	157	
ou	337	54	181	102	
même	334	69	181	84	
là	333	36	143	154	
O	331	60	202	69	
peuple	326	84	179	63	
Paris	324	67	168	89	
ô	323	76	182	65	
âme	322	67	175	80	
savoir	319	50	146	123	
falloir	315	42	173	100	
prendre	303	47	143	113	
devoir	300	72	109	119	
rien	299	50	132	117	
soldat	288	40	157	91	
encor	276	49	139	88	
roi	274	48	155	71	
non	272	41	137	94	

T 187195 V 200 Fmin 134 Fmax 22234

Figure 16 : choix d'occurrences, table lexicale propriété frlemma de la partition « Générations »

Il paraît donc évident que les mots de la guerre ne figurent parmi les premières occurrences. Nous proposons donc de demander l'étiquette morphosyntaxique relative aux substantifs, [frpos="NOM"], et de combiner la propriété frlemma. Dans ce type d'analyse on considère le lemme pour ses propriétés de synthèse, ceci nous permet de dégager très vite les traits structuraux de la partition. Fondées sur ces résultats, des focalisations plus appointées pourront enrichir l'enquête sur le lexique.

L'observation des spécificités n'a révélé d'indices spécifiques saillants. On peut donc affirmer que d'un point de vue du vocabulaire à la catégorie des substantifs est tout compte fait homogène. On a donc orienté la requête vers les indices positifs et négatifs de chaque partie (l'indice de spécificité est toujours calculé sur le rapport entre la partition et l'ensemble du corpus). Ce type d'orientation a révélé un phénomène qui sera soutenu par les résultats des spécificités dans la catégorie du verbe et des pronoms (donc dans le système d'énonciation), c'est-à-dire l'écart qui se profile entre la partie « 1830 » et la partie « 1870 ».

En ce qui concerne les spécificités positives, « 1830 » les voici

Unités	Fréquence T 249214	1830 t=48596	indice
NOM_AMAURY	21	21	14,9
NOM_madame	23	21	12,7
NOM_mal	70	36	8,6
NOM_nation	77	38	8,4
NOM_loi	90	42	8,3
NOM_cieux	84	34	5,1
NOM_haut	20	13	4,9
NOM_revers	26	15	4,7
NOM_exploit	30	16	4,4
NOM_entrailles	24	13	3,8
NOM_mer	54	22	3,6
NOM_cité	84	30	3,4
NOM_abîme	32	15	3,4
NOM_droit	119	39	3,4
NOM_sentiment	20	11	3,3
NOM_art	33	15	3,2
NOM_faute	27	13	3,1
NOM_force	95	32	3,1
NOM_fer	141	43	2,9
NOM_ardeur	22	11	2,9
NOM_loup	35	15	2,9
NOM_flambeau	23	11	2,7
NOM_horreur	69	24	2,7
NOM_Dieu	435	109	2,6
NOM_liberté	134	40	2,6

Figure 17 : Spécificités de la partie « 1830 » pour la catégorie *frpos=NOM*, partition « Générations »

La première et la deuxième spécificité sont à écarter car l'une fait référence à un personnage d'un poème (« Les deux misères » de Ernest Legouvé) et l'autre concerne le titre de civilité que l'on retrouve souvent dans les textes en forme dialogique, même si on peut considérer cet indice comme une flèche vers un emploi plus fréquent de la forme dialogique. Ainsi que l'on peut voir les formes à indice positif sont plutôt faibles ; à l'inverse la forme « Dieu », par exemple, troisième forme plus fréquente dans la partition, a un indice de peu supérieur au seuil de banalité : cet indice marque la distance avec « 1870 » qui a un indice de -3,5. On remarquera les formes en dessus de la centaine : « droit », « fer » et « liberté » ; pour les formes « droit » et « liberté », « 1870 » marque respectivement -3, et -4,7. Notons la forme « mal » qui est spécifique à « 1830 » (-5,3, « 1870 »), au sens concret et figuré des souffrances endurées par Paris, par la patrie, etc. Pour les formes suivantes les indices sont l'un l'antithèse de l'autre dans les parties « 1830 » et « 1870 » :

- « nation » 8,3 spécifique à « 1830 » et -3,4 dans « 1870 »
- « loi » 8,3 spécifique à « 1830 » et -4,7 dans « 1870 »
- « cieux » 5 spécifique à « 1830 » et -5,2 dans « 1870 »
- « revers » 4,7 spécifique à « 1830 » et -3,2 dans « 1870 »
- « entrailles » 3,8 spécifique à « 1830 » et -4 dans « 1870 » (ajoutons que la partie n'enregistre pas cette forme, c'est donc un *nullax*)
- « cité » 3,4 spécifique à « 1830 » et -3,2 dans « 1870 »

Les indices de spécificité pour cette partie révèlent un champ sémantique relatif à la politique « loi », « droit », « liberté », « faute » (substantif qui renvoie toujours à des décisions politiques), « nation » et « cité », et auquel nous opposons la « force » (« force » et « droit » composent un motif lexical qui devient un lieu commun de la narration de la guerre). Le champ lexical qui oppose <haut VS bas> : « cieux », « haut » et « mer », « abîme » ; le champ lexical de la guerre, « revers », « exploit », « force », « fer », « ardeur » ; et celui qui relève des émotions, « sentiment » et « horreur ». À noter, enfin, que la métaphore corporelle (« entrailles ») référée aux coups mortels que Paris, la France, les villes martyres (Strasbourg, Metz, etc.) reçoivent de l'ennemi et que même si son emploi n'est pas fréquent, observons qu'elle fait partie du vocabulaire « de base » dans les deux autres parties.

Unités	Fréquence T 249214	1830 t=48596 indice	1850 t=121726 indice
NOM_décembre	65	2 -4,0	57 10,3
NOM_empire	56	4 -2,0	47 7,3
NOM_chant	54	5 -1,5	44 6,1
NOM_novembre	57	2 -3,3	45 5,5
NOM_octobre	72	1 -5,5	54 5,3
NOM_angoisse	28	0 -2,6	25 5,1
NOM_flot	132	31 0,8	87 4,2
NOM_pourpre	24	1 -1,4	21 4,0
NOM_prince	52	9 -0,4	39 4,0
NOM_prussien	111	12 -2,0	74 3,9
NOM_blessé	59	3 -2,8	43 3,8
NOM_bourreau	43	7 -0,4	33 3,8
NOM_trône	40	1 -2,7	30 3,2
NOM_fantôme	28	3 -0,8	22 2,9
NOM_poète	28	2 -1,2	22 2,9
NOM_république	87	14 -0,6	57 2,9
NOM_soif	25	3 -0,6	20 2,8
NOM_foule	53	7 -0,8	37 2,8
NOM_géant	40	6 -0,5	29 2,7
NOM_cri	166	27 -0,8	100 2,7
NOM_fête	54	12 0,4	37 2,6

Figure 18 : Spécificités de la partie « 1850 » pour la catégorie *frpos=NOM*, partition « Générations »

De même que pour « 1870 », les spécificités positives de « 1850 » mettent en évidence un écart, cette fois-ci par rapport aux deux parties. Les premières formes relatives aux mois de l'année signalent tous les textes datés : « décembre » est spécifique à « 1850 » ; « novembre » est négatif dans « 1830 » (-3,4) et dans le vocabulaire de base en « 1870 » ; pareillement « octobre » est négatif en « 1830 » (-5,6) et dans le vocabulaire de base en « 1870 ». L'habitude de dater les textes est donc plus répandue dans « 1850 » que dans les deux autres parties, et ce surtout pour le mois de décembre. Ensuite, la forme « chant », bien que sa fréquence soit très restreinte, elle est plus répandue dans « 1850 », parmi le vocabulaire de base en « 1830 » et négative en « 1870 ». Trois formes en dessus de la centaine, « flot », spécifique à « 1830 » et négatif en « 1870 » (-7,9), « prussien » et « cri » se situent de peu au-dessus du seuil. Quatre formes caractérisent l'ennemi : « prussien » +4, « bourreau » +3,8 et négatif en « 1870 » -3,9, « soif » à signifier le caractère insatiable de l'ennemi, 2,8, et enfin « fête », 2,6 juste un point au-dessus du seuil, forme associée soit à l'ennemi pour le vilipender dans ses instincts animaux, soit pour raconter la vie de siège. La forme « flot », spécifique à « 1830 » et un indice négatif pour « 1870 », -7,9. En ce qui concerne le champ lexical des émotions, « 1850 » obtient un indice spécifique de 5 pour la forme « angoisse » et pour la même forme on enregistre un *nullax* pour « 1830 ». Enfin, retenons trois formes qui font partie du champ lexical du pouvoir : « empire », 7,3 (négatif dans « 1870 », -4,2), « prince », 4 (négatif dans « 1870 », -4,4), « trône », 3,2 et « république », 2,9. Au champ lexical du pouvoir appartient « empire », « prince », « trône » et « pourpre » (symbole de royauté).

Unités	Fréquence T 249214	1830 t=48596	indice	1850 t=121726	indice	1870 t=78892	indice
NOM_---	401	9	-2...	94	-2...	298	68,1
NOM_MARTHE	25	0	-2,4	0	-7,3	25	12,5
NOM_allemand	38	2	-1,9	4	-6,2	32	10,5
#RESTE#	217008	41943	-7,9	105916	-0,8	69149	8,5
NOM_maudit	29	0	-2,7	5	-3,4	24	7,7
NOM_français	20	0	-1,9	2	-3,5	18	7,0
NOM_régiment	35	1	-2,3	10	-1,9	24	5,1
NOM_cent	26	2	-1,0	6	-2,2	18	4,0
NOM_route	62	5	-1,9	23	-1,4	34	3,9
NOM_foijfois	121	19	-0,8	44	-2,4	58	3,9
NOM_soir	79	7	-2,1	31	-1,3	41	3,8
NOM_coup	209	32	-1,1	86	-1,8	91	3,7
NOM_passé	73	16	0,5	19	-4,2	38	3,6
NOM_chien	36	5	-0,6	9	-2,5	22	3,6
NOM_père	126	20	-0,7	47	-2,2	59	3,6
NOM_prêtre	32	6	-0,2	6	-3,4	20	3,5
NOM_travers	67	8	-1,1	24	-1,7	35	3,4
NOM_forêt	46	7	-0,5	13	-2,4	26	3,4
NOM_aïeul	22	0	-2,1	7	-1,1	15	3,3
NOM_un	74	8	-1,5	29	-1,2	37	3,1
NOM_messieurs	27	2	-1,1	8	-1,5	17	3,1
NOM_matin	41	5	-0,8	13	-1,7	23	3,0
NOM_tableau	24	2	-0,9	7	-1,4	15	2,7
NOM_fusil	77	6	-2,4	34	-0,6	37	2,7
NOM_plaine	80	12	-0,7	30	-1,6	38	2,7
NOM_baiser	50	7	-0,7	17	-1,6	26	2,7

Figure 19 : Spécificités de la partie « 1870 » pour la catégorie *frpos=NOM*, partition « Générations »

La partie « 1870 » est celle qui comporte plus indices positifs. Précisons que les deux premières valeurs et la ligne #reste# se réfère aux valeurs calculées par rapport au corpus dans son ensemble.

Les valeurs en dessus de +7 attirent l'attention. La forme « allemand » a un indice de 10,5 dans « 1870 » et à l'opposé la partie « 1850 » qui a un indice négatif -6,2. Les formes « maudit » et « français » ont un indice de 7,7 et 7 qui contrastent avec les indices négatifs de « 1850 » respectivement -3,4 et -3,5 ; contraste fort aussi avec la partie « 1830 » car les deux formes sont à fréquence zéro (*nullax*). Ce n'est pas le seul *nullax* qui apparaît : la forme « aïeul » a un indice de 3,3 et dans la partie « 1830 » elle est à fréquence zéro. Encore, « 1870 » exprime deux contrastes ultérieurs avec la partie « 1850 » : la forme « passé » indice 3,6 et -4,2 et la forme « prêtre » 3,5 et -3,4. La forme « cent », indice 4, pour « 1850 » et « 1870 » elle rentre dans le vocabulaire de base ; elle se réfère d'abord au nombre des troupes ennemies qui est toujours très nombreux et donc à la déception des soldats qui ne recevaient pas l'aide dont ils avaient besoin ; au décompte des jours du siège ; au décompte des canons et des obus, aux soldats des bataillons, aux victimes, à la souscription patriotique. En dernier lieu signalons les formes qui appartiennent au champ lexical de la guerre « régiment », « cent », « fusil », « coup ».

On a élargi la requête aux nom propres ([frpos = "NAM"]) dont on considère les premières cent lignes du tableau où l'on considère uniquement les valeurs positives et celles qui entrent dans le vocabulaire de base, donc : Bismarck (-3,7 « 1870 »), Guillaume (4,3 « 1850 » et -3 « 1870 »), Français (aucune spécificité), Allemands (3,8 « 1830 »), César (3,7 « 1850 »), Fritz (5 « 1850 » et -3 « 1870 »), Bonaparte (5,3 « 1850 » et -4,7 « 1870 »), Attila (aucune spécificité), Moltke (aucune spécificité), Mac-Mahon (5 « 1870 »), Napoléon (aucune spécificité), Germains (aucune spécificité). De même, les premiers noms de lieux retenus sont : France (-4,2 « 1870 »), Paris (aucune spécificité), Allemagne (5,4 « 1830 »), Europe (-4,3 « 1870 »), Prusse, Alsace, Strasbourg, Sedan, Versailles, Lorraine, Rome, Châteaudun Est, Loire (aucune spécificité).

Or, à bien y regarder ces résultats confortent encore une fois l'écart entre les discours des années « 1830 » et « 1870 » et ce fait est démontré par les indices négatifs : tous les indices négatifs de « 1870 » comportent des noms étrangers, Bismarck, Guillaume, Fritz, à l'exception de Bonaparte ; le seul nom dont l'indice est spécifique à « 1870 », est Mac-Mahon. Ce qui revient à dire que la partie semble se replier sur elle-même. Quant aux noms de lieux France et Europe comportent aussi des indices négatifs. La partie « 1830 » remporte en revanche uniquement deux indices positifs, qui sont : Allemands et Allemagne. Pour finir la partie « 1850 » remporte elle aussi des indices positifs par rapport aux noms de personne : Guillaume, César, Fritz et Bonaparte.

La dernière composante importante pour comprendre et le vocabulaire et la formation du discours sur la guerre, concerne la catégorie des adjectifs ([frpos : "ADJ"]). Il est frappant

d'observer comment les premières formes (listées on le rappelle, par ordre hiérarchique selon les fréquences de la forme globale) soient neutres, donc on peut dire que les premières fréquences (on a retenu les cent premières lignes) illustrent le vocabulaire de base mais n'informent pas sur les spécificités.

POESIE-1870-1871/Génération/<[frpos="A...		POESIE-1870-1871/Génération/<[frpos="A...					
Propriété frpos		1830 t=52140		1850 t=129741		1870 t=83804	
Unités	Fréquen		indice		indice		indice
#RESTE#	250715	48824	-14,8	122159	-5,6	79732	32,3
ADJ_grand	442	89	0,4	230	1,0	123	-1,3
ADJ_autre	243	37	-1,3	107	-1,1	99	2,8
ADJ_beau	225	55	1,4	103	-0,7	67	-0,5
ADJ_même	217	48	0,7	114	0,8	55	-1,6
ADJ_seul	212	54	1,7	100	-0,5	58	-1,0
ADJ_vieux	209	32	-1,2	89	-1,4	88	3,1
ADJ_bon	180	38	0,5	100	1,4	42	-2,0
ADJ_jeune	172	25	-1,3	107	3,5	40	-2,0
ADJ_--	169	7	-8,4	34	-14,0	128	31,3
ADJ_noir	150	27	-0,5	82	1,1	41	-0,8
ADJ_saint	133	41	2,9	62	-0,5	30	-1,8
ADJ_sombre	132	25	-0,3	64	-0,3	43	0,4
ADJ_dernier	131	20	-0,9	77	1,8	34	-1,0
ADJ_pauvre	129	11	-3,4	68	0,7	50	1,3
ADJ_plein	126	25	0,3	70	1,1	31	-1,3
ADJ_doux	125	25	0,3	62	0,3	38	-0,4
ADJ_petit	116	12	-2,3	50	-0,9	54	3,3
ADJ_français	111	15	-1,2	28	-6,5	68	9,9
ADJ_nouveau	109	23	0,4	55	0,4	31	-0,6
ADJ_blanc	106	10	-2,5	63	1,7	33	-0,3
ADJ_vain	106	24	0,6	63	1,7	19	-2,9
ADJ_fier	106	23	0,5	59	1,0	24	-1,5
ADJ_fort	105	13	-1,5	57	0,8	35	0,4
ADJ_humain	104	27	1,2	37	-2,4	40	1,1
ADJ_pur	101	28	1,5	55	0,8	18	-2,9

Figure 20 : Spécificités pour la catégorie frpos=ADJ de la partition « Génération »

Pour rencontrer des occurrences spécifiques on fait glisser le tableau, mais il n'y a pas vraiment d'adjectif qui s'impose de manière éclatante sur un autre. Donc on considère les fréquences individuellement. Pour « 1830 » on obtient quinze formes.

Unités	Fréquence T 265685	1830 t=52140	indice
ADJ_noble	85	34	4,9
ADJ_vil	58	25	4,4
ADJ_immortel	46	20	3,7
ADJ_sacré	74	28	3,7
ADJ_immense	86	30	3,2
ADJ_héroïque	43	18	3,2
ADJ_odieux	10	7	3,1
ADJ_divin	72	26	3,1
ADJ_homicide	8	6	3,0
ADJ_latin	8	6	3,0
ADJ_saint	133	41	2,9
ADJ_défaillant	4	4	2,8
ADJ_incendiaire	4	4	2,8
ADJ_ténébreux	14	8	2,7
ADJ_intime	9	6	2,6

Figure 21 : Spécificités pour la catégorie *frpos=ADJ* de la partie « 1830 » de la partition « Générations »

Ainsi que l'on peut voir l'adjectif « noble » est le plus fréquent dans cette partie, la deuxième forme « vil » exprime clairement l'objet de cet adjectif. On peut résumer cette liste en disant qu'on y retrouve le champ lexical du sacré avec les formes « sacré », « divin », « immortel », « saint » ; celui de l'invective ou de la haine envers l'ennemi « vil », « odieux », « homicide », « incendiaire » et « ténébreux ». Plusieurs formes sont spécifiques à cette partie mais leur fréquence est minime : « immortel », « sacré », « immense », « héroïque », « odieux », « homicide », « incendiaire », « latin », « saint », « défaillant », « incendiaire ». Les spécificités d'intérêt sont celles à indice plus haut et que l'on peut comparer avec les autres parties : dans la partie « 1870 », « noble » a un indice négatif (-4,2), de même que « vil » (-3,-3) et « divin » (-3,8).

La partie « 1850 » présente très peu de spécificités, six :

Unités	Fréquence T 265685	1830 t=52140	indice	48596 indice	1000 t=129741	indice
ADJ_mâle	29	3	-0,8	24	3,8	
ADJ_jeune	172	25	-1,3	107	3,5	
ADJ_tremblant	22	2	-0,8	19	3,5	
ADJ_gai	18	1	-1,0	16	3,3	
ADJ_rouge	72	4	-3,2	49	3,1	
ADJ_O	88	20	0,6	57	2,7	

Figure 22 : Spécificités pour la catégorie *frpos=ADJ*, de la partie « 1850 » de la partition « Générations »

Le seul indice méritoire de citation est la fréquence de la forme « jeune », spécifique à la partie. La forme « mâle » est aussi spécifique malgré une fréquence très faible. À signaler la forme « rouge », dans « 1830 » sous-représentée avec un indice de -3,2.

Unités	Fréquence T 265685	1830 t=52140	indice	1850 t=129741	indice	1870 t=83804	indice
#RESTE#	250715	48824	-14,8	122159	-5,6	79732	32,3
ADJ_--	169	7	-8,4	34	-14,0	128	31,3
ADJ_français	111	15	-1,2	28	-6,5	68	9,9
ADJ_petit	116	12	-2,3	50	-0,9	54	3,3
ADJ_allemand	78	8	-1,7	31	-1,2	39	3,3
ADJ_vieux	209	32	-1,2	89	-1,4	88	3,1
ADJ_major	6	0	-0,6	0	-1,7	6	3,0
ADJ_1870	6	0	-0,6	0	-1,7	6	3,0
ADJ_autre	243	37	-1,3	107	-1,1	99	2,8
ADJ_brun	8	0	-0,8	1	-1,4	7	2,7
ADJ_inconnu	29	1	-1,8	11	-0,8	17	2,6

Figure 23 : Spécificités pour la catégorie *frpos=ADJ*, de la partie « 1870 » de la partition « Générations »

L'observation que l'on vient de faire est valable aussi pour la partie « 1870 » : c'est-à-dire qu'il y a un seul élément qui mérite un commentaire, la forme « français », surreprésenté dont l'indice est 9,9 et, de plus, la forme est sous-représentée dans « 1850 » avec un indice -6,5. Pour les autres indices il y a spécificité, mais pas de spécificité négative dans les deux autres parties. Pourtant, notons les formes « major » et « 1870 » (faute de lemmatisation vraisemblablement) sont à fréquence zéro dans « 1830 » et dans « 1850 » ; la forme « brun » est elle aussi un *nullax* en « 1830 ».

- **Patriotisme**

L'amour de la patrie est
le premier des fétiches discursifs.

Marc Angenot,
*1889, un état du discours social*⁶³²

Ainsi que Frédéric Rousseau l'a fait dans son étude sur la guerre de 1914-1918⁶³³, examinons les composantes du patriotisme en s'inspirant de son étude. L'on va examiner d'abord les réseaux lexicaux autour du mot « patr* » pour ensuite étudier les traits que l'on considère comme propres au patriotisme, à savoir : « honneur », « courage », « fierté », « dignité », « sacrifice ». Ces cinq mots résument la représentation mentale de ce qu'est le patriotisme. De ces idées découlent toutes les autres actions, qualités (la confiance, la bravoure, l'abnégation, le sens d'appartenance, etc.) qui in fine composent la *religion de la patrie*. Leur apparition dans le corpus, l'apparition des leurs antonymes, leur distribution dans les partitions nous permettra de construire la carte mentale du patriotisme en 1870-1871 selon les différentes générations. Une liste de mots

⁶³² Voir ch. 10, « Le fétiche patriotisme », p. 218-242.

⁶³³ Nous l'avons évoqué plus haut à la deuxième partie (II.4.i), *14-18, penser le patriotisme.*, Paris, Gallimard, « Coll. Folio-Histoire », 2018.

clés, les segments répétés et les motifs textuels nous permettront aussi d'évaluer le discours poétique sur la guerre et spécifique aux trois générations.

Le sens, et l'essence, du patriotisme présuppose la forme « patrie » : sans patrie il ne peut y avoir de patriotisme car on ne peut pas *penser* la patrie. Or, le XIX^e siècle connaît désormais la superposition de nation à patrie et les populations ont, depuis la Révolution française, un réseau d'éléments bien identifié autour duquel se penser, s'imaginer communauté collective, et se figurer membres d'une même patrie. Avec la défaite et la naissance de la III^e République, l'exigence de souder la population autour des mêmes éléments fondateurs est urgente afin qu'elle puisse s'y reconnaître. Or, puisqu'on l'a spécifié au début de ce paragraphe, « les mots ne vont jamais seuls », un examen du contexte sémantique autour de la forme « patrie », avec un regard nouveau que le logiciel nous permet, s'avère pertinent. Le phénomène de la concordance considère les formes avec lesquels une forme entre en contact avec un autre créant ainsi un événement textuel qui vient préciser les différentes déclinaisons de la forme, les éléments qu'elle attire ou rejette.

Le tableau ci-dessous montre que la forme « patrie » n'est pas aussi fréquente que l'on s'attendait, et de même pour les formes associées :

word	Fréquence	1830 t=52139	1850 t=129738	1870 t=83803
#RESTE#	265536	52106	129680	83750
patrie_patrie	134	29	54	51
patries_patrie	1	0	1	0
patriote_patriote	1	0	1	0
patriotique_patriotique	2	2	0	0
patriotiques_patriotique	1	1	0	0
patriotisme_patriotisme	5	1	2	2

Figure 24 : Table lexicale formée à partir de la forme « patr.* » pour la partie « Générations »

Le calcul des spécificités place la forme « patrie » dans le seuil de banalité et elle n'est spécifique à aucune partie. Néanmoins, en renvoyant la forme « patrie » à la commande concordances⁶³⁴, il est possible d'examiner dans quels contextes et chez quels auteurs elle apparaît. Le résultat de la requête est de 271 concordances et cinquante-quatre écrivains. On s'aperçoit d'emblée que la distribution de la forme « patrie » n'est pas homogène dans la partition, elle est au contraire spécifique à certains auteurs, et, non moins important, souvent les occurrences apparaissent chez le même auteur, parfois même dans le même poème. Les écrivains présents dans ce mince corpus fondé sur les concordances sont des écrivains moins connus mais la présence d'écrivains de renom à l'époque est dominante : Théodore de Banville, Émile Bergerat, Jules Barbier, François Coppée,

⁶³⁴ Le tableau de concordances est situé à la fin du chapitre.

Gabriel Delaunay, Albert Glatigny, Émile Grimaud, Auguste Lacaussade, Victor Laprade, Eugène Manuel, Sully Prudhomme, André Theuriot.

Tout d'abord, l'analyse des concordances met en lumière ce qu'est la patrie à travers la simple construction « la patrie est », et de ces formulations ressort la *représentation*⁶³⁵ du concept patrie. Voir Albert Angot dans « Je pense à toi » (*Nos ruines*) :

Je ne crois point que la patrie
Puisse jamais porter envie,
À l'objet de mes amours.

La patrie est une figure
Un emblème, une abstraction

La patrie est pour le poète
Une femme aux contours divins
[...]
La patrie est une maîtresse
Dont il implore la tendresse

Me représentent la patrie
Qui n'est plus qu'une fiction.

La voix du poète ici écrit à sa bien-aimée, dont on ne connaît rien d'autre, au bivouac pendant la nuit, « après le combat sanglant » ; l'amour pour la bien-aimée et l'amour pour la patrie sont d'abord parallèles mais à la fin du texte elle se confondent, la patrie ayant désormais les traits de l'amante et par conséquent elle n'est plus fiction. Penser la patrie comme à son amante, l'aimer d'un amour pareillement passionné donne aux combattants de la force et du courage.

Chez Aimé Camp « La patrie est un atelier » où « Chaque citoyen a sa tâche » (*Poésies nationales*, « Chanson démocratique sur le travail ») et chez Coppée dans son épisode dramatique *Fais ce que dois*, « la patrie est un champ qu'on laboure et qu'on sème » : la métaphore de l'atelier suggère l'idée de collectivité, le sens du devoir mais aussi l'idée d'œuvre du sculpteur (le mot atelier peut indiquer les locaux des peintres ou sculpteurs) et en ce sens l'idée d'apprendre à faire quelque chose à la perfectionner pour accomplir l'œuvre collective. Le même discours chez

⁶³⁵ On se rend compte alors des « conditions de possibilités langagières » de l'histoire *in actu* dont parle Koselleck dans *L'Expérience de l'histoire*, *Op. cit.* p. 135-158

« Les idées sont des « représentations » [...] « fidèles » ou non, du monde extérieur qui se « peignent dans ~ » où se « trouvent placées devant ~ » l'esprit humain. » ; les idées d'après Marc Angenot, d'où est tiré cet extrait, sont collectives, extra-individuelles et, surtout ont une « charge émotive » qui mobilise l'individu dans un projet vers le futur, un programme d'action, etc. Elles sont des constructions aussi bien que des faits sociaux en vertu de l'extra-territorialité et la puissance qu'elles s'imposent aux individus. « Ce qu'on appelle société ne tient ensemble et ne fonctionne que par des idées, par du virtuel, du verbal et du symbolique. [...] » Autour de chaque idée on discerne un réseau sémantique qui varie d'époque en époque, de société en société. Ces représentations existent enfin grâce à la « matérialité des mots » et comment ils sont agencés entre eux, comment ils font système. M. ANGENOT, *L'Histoire des idées*, *Op. cit.*

Coppée qui, lui, emploie la métaphore agricole. Il est aussi possible qu'il y ait derrière cette métaphore un hommage à l'éditeur Alphonse Lemerre, dont la marque était la devise « fac et spera » accompagné par l'homme à la bêche. En ce sens, l'impératif « fais ce que dois » est adressé aux poètes, ceux de son entourage mais pas seulement, afin qu'ils « s'engagent » eux aussi pour la défense de la patrie (rappelons que Coppée était Garde mobile pendant la guerre). La forme « patrie » revient sept fois dans ce texte dont la suivante, « la patrie, après tout, un préjugé vulgaire / Qui me prendrait cet ange à la prochaine guerre » déclare Marthe, veuve, en train de partir pour l'Amérique.

Chez Émile François la patrie est emblématisée par les pigeons voyageurs (« Les pigeons », *Amertumes et pain noir. Siège de Paris (1870-1871) Poésies*). Pour Charles Grandsard « la patrie, enfin, c'est l'âme de votre âme » dans « Aux Français », dernière poésie du recueil *L'Année maudite. 1870-1871* ; Grandsard emploie la forme « patrie » trente-cinq fois, dont douze dans ce texte. Enfin, pour Tyrtee Tastet la forme « patrie » est un sentiment, individuel « La patrie est ma force, amour simple et sublime » dans « Le salut du drapeau » (*La patrie !*), poème où à la strophe V « L'Empereur » il décrit son amour en le comparant lui aussi à l'amour pour une maîtresse. L'Empereur évoqué est Napoléon Bonaparte.

La personnification de la patrie en mère apparaît très peu, sept fois, mais les auteurs qui l'emploient sont Banville — qui emploie « patrie » six fois —, « Dans son sein de mère patrie / Nous trouve encor des francs-tireurs » (« Alsace », *Idylles prussiennes*) ; Bergerat — emploi de « patrie » 19 fois — (« Les deux mères », *Poèmes de la guerre*) ; Gabriel Delaunay « Car on aime sa mère avec idolâtrie » dans « Le héros de Wissembourg. À propos patriotique en un acte en vers » ; Alexandre Ducros, remplit son texte d'invectives comme « Que t'importe l'honneur de la mère patrie, / Et Paris et l'ardent faubourg ? » et appelle Napoléon « César-Caïn » (« À Napoléon III Général en chef de l'armée du Rhin », *Les étrivières*) ; un scripteur anonyme, Fs. F. « Tu pourras de tes maux, ô ma mère ! ô patrie ! / Oublier les douleurs dans nos bras réchauffants ! » (« Le cri d'alarme ! ») ; Charles Grandsard dans « Strasbourg » loue la résistance de la ville, « Celui-là vous dirait si la mère patrie / Compte un seul fils l'aimant d'un amour plus puissant / Un fils plus prompt [...] à verser pour elle son sang » (*L'année maudite*) ; dans le poème « Le siège » Sully Prudhomme écrit « Oui, nous gardons cette chimère / Qu'une patrie est une mère / Et ne livre pas ses enfants » — il écrit cinq poésies, il emploie « patrie » cinq fois ; Tyrtee Tastet dans « Le retour » parle de sein maternel.

Le langage religieux se mêle au champ lexical de l'amour : de « chère » et « amour pour la patrie », à « amour sacré », de « ma foi » (Albert Delpit) à « idolâtrie » (Glatigny, Grandsard), à « double culte » (« Haine de l'étranger / Amour de la patrie », Lacaussade). À signaler aussi la tendance à

énumérer des éléments par groupe de trois : « sans fierté, sans honneur, sans patrie » m « devoir, patrie, honneur », « la tristesse, le deuil, le sang de ma patrie », « Nos cités, nos moissons, nos champs ».

Une des raisons principales de l'examen des concordances était celle de trouver l'énoncé « patrie en danger » que nous pensions très répandu mais que le logiciel a démenti : à notre grande surprise il n'apparaît que quatre fois, chiffre qui monte à douze si l'on demande la forme « en danger ». Dans ce dernier cas le sujet est la France, un « nous » référé à la collectivité, et la « mère » ; un dernier avec le verbe « la Patrie est en danger ».

Chez Jules Barbier dans son poème d'ouverture « Prologue (novembre 1870) » du recueil *Le franc-tireur. Chants de guerre* :

Ah ! devant cette honte, une douleur immense
Étouffe la pitié, la raison, la clémence ;
Tout disparaît devant la patrie en danger,
Sinon qu'on l'assassine et qu'il faut la venger !

Frédéric Damé, dans son poème « L'invasion 1793-1870 » (Alphonse Lemerre) réclame, comme en 1793, que la patrie soit déclarée en danger. L'effroi – de l'invasion de l'ennemi, des conspirations de l'intérieur – est la clé pour l'accès aux émotions mortifère dont le seul moyen pour la contenir est la déclaration d'un « mot d'ordre » qui invite à l'action : « cet énoncé [...] s'est constitué à la croisée de l'amour de la patrie et u discours de défense nationale [...] De fait son élaboration permet [...] d'accéder à la colère. » ; et la colère qui se traduit par la « voix-cri » du peuple creuset de la douleur, l'indignation, le désespoir⁶³⁶. Or Damé évoque les journées de 1792 par la voix de son aïeul :

Nous étions en l'an mil sept cent quatre-vingt-douze.
[...]
Un jour, un bruit, parti du fond de l'horizon,
S'en vint jeter l'effroi dans notre humble maison :
« Fuyez ! ... les Prussiens envahissent nos plaines ! ... »
A ce cri tout le sang se glace dans nos veines ;
Mais une voix répond : « La Patrie en danger ! ...
Ouvriers, paysans ! debout pour la venger !... »

II

⁶³⁶ Sophie WAHNICH, « La patrie en danger, rumeur et loi », « Hypothèses », Paris, Éditions de la Sorbonne, 2001/14, p. 293-302 [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-293.htm>. « La France n'est pas seulement humiliée – affirme Pierre MILZA – elle est menacée d'invasion. Même parmi les républicains les plus hostiles au régime, des voix s'élèvent pour rappeler les précédents de 1792 et 1814 et appeler à la défense de la patrie en danger. Au corps législatif, une majorité d'entre eux a approuvé les crédits de guerre. ». P. MILZA, *Op. cit.*, p. 65.

[...] Si quelque jour, tu sais ? par un hasard étrange,
Ton pays se trouvait envahi, menacé
[...]
Ces jours-là sont venus, ces jours trois fois haïs !
Des hordes de Germains ont franchi nos frontières.
Levons-nous, armons-nous, ainsi qu'ont fait nos pères.

On retrouve, la rumeur qui se répand, le cri d'alarme, l'injonction à l'action qui efface l'effroi. Et de même en 1870 l'ennemi à la frontière, la peur et l'injonction à suivre l'exemple des aïeux. Damé n'est pas le seul à relier 1793 et 1870, Édouard Pailleron dans « Le départ » (le poème fut déclamé à la Comédie-Française et vendu au profit de la souscription patriotique, pour 50 centimes), évoque 1792 et écrit :

L'an I fut une époque effroyable.

[...] Ce fut alors
Que vaincue et perdant son sang par vingt batailles,
La Patrie en danger, du fond de ses entrailles,
Poussa ce dernier cri qui mit le monde en rut...

[...]

Et vous soldats nouveaux de la nouvelle guerre [...]

Albert Delpit utilise deux fois « La France est en danger » : « Comment ! étant époux, je suis moins citoyen, / Et la France en danger, je ne lui dois plus rien ! » (« Le volontaire », *Poésies de guerre* parues dans la *Revue des deux mondes*) et « Un matin, on a dit au jeune laboureur : — La France est en danger : prends ton arme et ton cœur » (« Le départ du Breton » *L'invasion*, Lachaud). Alexandre Ducros, dont les poésies ont été publiés par livraisons (par groupes de quatre, à 25 centimes, Alcan-Lévy⁶³⁷) et dans la « Chronique illustrée » du *Figaro*, dans le tout premier poème des *Étrivières* « Nous avons la guerre ! » dit :

Que nous fait Bonaparte, à cette heure suprême
Où la Patrie est en danger ?
Plût à Dieu que pour nous, pour nous et pour lui-même,
Cet nous fût étranger !

« Cri d'alarme » ainsi se titre le poème de Fs. F. dont on cite le septain en entier puisqu'il contient aussi l'énoncé « patrie en deuil » :

Refoulant dans nos seins les angoisses de l'heure,
Comme un fils, à l'aspect imprévu d'un cercueil,
À sa mère en danger tout à coup songe et pleure,

⁶³⁷ Il nous semble intéressant de reprendre la *note de l'éditeur* dont l'appel est situé dans le titre du premier poème : « Depuis un an, M. Alexandre Ducros consignait dans un manuscrit les fautes, les turpitudes et les infamies du gouvernement déchu. Nous avons demandé à M. Ducros son manuscrit, et ce sont les colères et les indignations du poète républicain que nous offrons au public. »

Tremblant pour son trésor de tendresse et d'orgueil ;
Fiers de son passé magnanime,
Rendons, au bord de son abîme,
Un hommage pieux à la patrie en deuil !

Albert Glatigny invoque l'aide de Garibaldi dans son poème « À Garibaldi » : Nous sommes en danger, Garibaldi ! Depuis deux / Deux sombres mois plus noirs et plus lourds que les nuits [...] / À notre aide, ô héros ! à notre aide ! » (*Le fer rouge. Nouveaux châtiments*, Chez tous les libraires, France-Belgique). Émile Grimaud, poète breton qui reproche à l'ami lyonnais Victor Laprade de ne pas se prononcer pendant la guerre (« À Victor Laprade », dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*) écrit une « (La) marseillaise vendéenne » dont le refrain dit : « Aux armes, Vendéens ! La France est en danger ! / Marchons, fils de géants, et chassons l'étranger ! ». Après l'apostrophe de Grimaud, Laprade écrira un texte « Aux soldats et aux poètes bretons » et, ensuite, ils publieront ensemble *Strophes patriotiques*, petit livret de cinq poèmes.

Dans « Le Cris d'alarme » de Lacaussade il s'agit vraiment d'un appel et de l'urgence de la mobilisation :

Donc, du nord au midi, de l'est à l'ouest, aux armes !
Entendez-vous ce cri : « La Patrie en danger ! »
A nos frères tombés donnons d'abord des larmes ;
Puis, tous debout ! et face et mort à l'étranger !

Un soldat du deuxième régiment de Paris, Henri Tessier, écrit une pièce dramatique intitulée *Le Clavaire de la France* qui fut représentée au Théâtre de la Porte Saint-Martin en janvier 1871 et publiée chez Michel Lévy ; la pièce est dédiée « à mes braves camarades de la Garde nationale et des compagnies de guerre du 6^e bataillon ». Dans les quelques lignes de dédicace, il souligne le milieu amical et familial qui s'est créé au milieu de la guerre et du siège entre camarades. La pièce a pour protagonistes les personnifications de la Guerre, la France, Paris, Metz, Strasbourg, Toul, Bitche, Sedan, la Lorraine, l'Alsace, Reischoffen, Châteaudun et la Paix ; c'est Paris qui prononce ces mots « fièrement »

Mais cette voix féline, ainsi qu'un clairon sonne,
Quand la France en danger appelle ses enfants !

Enfin, un texte anonyme intitulé « Après Reichshoffen : aux armes ! » : « Des partis oublions la trace. / Quand la patrie est en danger ». Sur le texte observons la date, 8 août 1870, et qu'il s'agit d'une seconde édition vendue au profit de la Souscription patriotique pour les armées de terre et de mer.

De l'exploration de ce petit corpus lexic-syntaxique extrapolé de la partition « Générations » autour de la forme « patrie » il se dégage une série de segments répétés, des motifs textuels qui font partie de la rhétorique patriotique — comme celui qu'on vient de voir — tels que :

« mourir pour la patrie », « défendre/ sauver/ venger/ délivrer la patrie », « l'appel de la patrie », « patrie en deuil », « En avant ! / Debout ! », la « blessure qui saigne au flanc de » différemment décliné, « le sol de la patrie sacré/ souillé/ foulé » associé aux formes « cercueil », « linceul ». Comme toute construction d'idées, l'ensemble met en relief la charge émotive derrière le mot « patrie » traduite par un langage qui va de « la voix de la patrie » au « cri de la patrie » et à la « mâle parole est un accent du cœur ». Les adjectifs qui l'accompagnent (ensanglantée, enfermée, éventrée, asservie, agonisante, etc.) et le champ sémantique de la mort (deuil, cercueil, tombeau) concourent la formation linguistique d'un sentiment, d'un rythme culturel et d'une rhétorique au service d'une passion collective. De plus, nous souhaitons attirer l'attention sur le contexte des poèmes illustrés. Les concordances peuvent en effet sembler, tout compte fait, plutôt modestes par rapport à la taille du corpus, et donc leur impact dans la formation d'un sentiment patriotique semblerait de mineur importance. Néanmoins, comme dans toute « formation du sens⁶³⁸ », il faut considérer les modes de circulation de ces poèmes qui sont déclamés dans les théâtres, qui paraissent dans les quotidiens (voir Banville qui les publie par groupes de quatre dans le *National*), ou encore sont publiés en plaquettes ou recueils — et dont la diffusion n'est pas limitée à un public ciblé mais à tous (voir la formule « Chez tous les libraires ») et, d'ailleurs, non seulement en France mais aussi en Belgique. En bref, la création-formation du sens et les voies que les textes parcourent (leurs trajectoires) dans un jeu de relations entre textes, textes et hors-texte. Et ce mouvement perpétuel oriente la perception du texte *et* du hors-texte en produisant le sens qu'on leur donne.

On peut donc affirmer que le discours sur la patrie, malgré la forme « patrie » soit peu exploitée par rapport à la taille du corpus, grâce aux motifs textuels et grâce à la voix de comédiens et artistes qui les répètent sans repli, le discours se répand et propage l'idée de patrie, la vision de la patrie pendant la guerre et le siège.

Dans les paragraphes qui suivent nous allons examiner les valeurs, les vertus du patriotisme. À travers la commande « Index » et combinant les propriétés « word » et « flemma » aux propriétés énumérées plus haut, on obtient les résultats suivants :

- « honneur » 141 occurrences en total et une fréquence majeure dans la partie « 1830 », 37, par rapport à la partie « 1870 », 29 (indice négatif -2,6) ;

⁶³⁸ Rappelons que nous considérons les textes littéraires sur la guerre de 1870 « comme un type de discours parmi d'autres » et que donc il nous importe de restituer les textes à l'espace qui les rend possible. Ainsi que l'affirme Maingueneau « les conditions du *dire* y traversent le *dit*, et le *dit* renvoie à ses conditions d'énonciation [...] ». D. MAINGUENEAU, *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Op. cit. p.15-28. Rappelons aussi que la tentative de cette étude est celle de considérer la poésie de la guerre comme un phénomène social, culturel et littéraire.

- « courage », 59 occurrences dont 18 seulement dans la partie « 1830 » par rapport à 24 pour « 1850 » et 17 pour « 1870 » qui ont une taille de loin majeure à la partie « 1830 » ;
- « fierté », fréquence très rare, 14 occurrences, 3 pour « 1830 », 7 pour « 1850 » et 4 pour « 1870 » ;
- « dignité », fréquence très très faible, 5 occurrences dont 4 pour « 1830 » et une pour « 1850 » (*nullax* pour la partie « 1870 ») ;
- « sacrifice », 21 occurrences, 8 pour « 1830 », 11 pour « 1850 », 2 pour « 1870 ».

D'une manière générale, la requête indique en premier lieu qu'il s'agit de fréquences très faibles et en deuxième lieu que parmi les mots choisis l'« honneur » est la caractéristique principale du patriotisme. À ces composantes ajoutons le « sens du devoir », la « gloire » voire l'héritage du passé qu'il faut défendre et la « vaillance » des soldats. Parmi ces caractéristiques incluons également les mots de la revanche et les mots de l'amour de la patrie transformé en culte, ciment unificateur des citoyens de la troisième République. Nous pouvons néanmoins déjà dire que ces mots se situent à l'intérieur du seuil de banalité (donc très attendus), à l'exception de la partie « 1870 » qui montre une fréquence légèrement sous-représentée à la propriété « fierté » et des parties « 1850 » et « 1870 » à la propriété « devoir » qui montrent respectivement une sous-représentation et une légère surreprésentation.

D'ailleurs, l'interprétation des résultats doit combiner deux voies : l'une concerne les concordances, à savoir la réinsertion en contexte des noms investigués, et donc les mots qui gravitent autour de la forme pivot et les mots qui apparaissent en même temps que la forme pivot ; d'autre part les spécificités qui permettent de comparer les fréquences et leur distribution.

Concordances

On se propose d'examiner maintenant les deux vertus « courage » et « honneur » par la réinsertion en contexte. Le parcours à demander au logiciel est : dans la commande Index insérer le mot « courage » et puis à partir de l'Index sélectionner le résultat et « envoyer vers les concordances ». La fréquence du mot « courage » est la suivante

Requête		Fréquence			
word_flemma		T=265685	1830 t=52140	1850 t=129741	1870 t=83804
courage	courage	59	18	24	17

Figure 25 : fréquence de la forme « courage », dans la partie « Générations »

La commande concordances exhibe 111 résultats. La première observation est que le mot est plusieurs fois situé à la fin d'un vers et, par conséquent il est possible d'identifier les rimes, comme il est possible de voir dans la petite sélection qui suit (en gras les mots à la rime) :

Id	Contexte Gauche	Pivot	Contexte Droit
182	, Sur le fait accompli j'endormais mon	courage	, Et, de la liberté contemplant le naufnage , Me reposais
240	Paris, quoique isolé, ne perdit pas	courage	, Il sut par la raison calmer plus d'un orage .
240	Paris se souvenait, et, malgré son	courage	, Des horreurs de la faim il redoutait la rage , L'
240	. Pourquoi ? Trochu vivant manquait -il de	courage	L'ennemi, bien souvent, avait vu son visage ; Il
247	Hâtons notre sanglant ouvrage Compagnons, espoir et	courage	! Le clairon sonne, il faut partir. Adieu, terre
275	personnage , Qui n'eut pas même le	courage	De succomber au champ d'honneur, Fut en nos mains victorieuses
299	mer ! — Et puis j'ai du	courage	. J'ai réfléchi, Tant pis si nous faisons naufnage .
330	Merci d'avoir compté que j'aurais du	courage	, Le temps d'aller-passer un quart d'heure au village ,

Tableau 6 : Extrait des concordances de la forme « courage » et de ses rimes

L'élément caractéristique des concordances, en ce contexte particulier, que l'on peut déjà discerner quelques rimes, ici en particulier la rime <courage : naufrage> qui renvoie à la devise de Paris *Fluctuat nec mergitur*. Elle revient quatre fois, ici la toute première : « [...] Ramons avec courage / Pour conduire la nef portant la vérité / Sur les flots de la [...] », le poème est de Angot Albert, « Le siècle (Prélude) », recueil *Nos ruines*. Il s'agit de la dernière strophe du premier poème du recueil. Accompagné de l'épigraphe *Clamabat in deserto* (citation erronée, la correcte est « vox clamantis in deserto »), la voix de celui qui crie mais dont les mots ne sont pas entendus, le poème est une liste d'éléments qu'ont conduit la France à la dégénérescence : « Ce siècle dégénère, un vil instinct le mène ». La devise est évoquée à la fin du poème où l'auteur exprime la nécessité de travailler pour se relever :

La main à l'œuvre, amis ... ! Ramons avec courage
Pour conduire la nef portant la vérité
Sur les flots de la foule et l'ancrer au rivage,
Et verser ses trésors à la Société.

Le texte 00182 renvoie à Jules Barbier qui exploite le même thème et parle de naufrage dans son poème « Les châtiments » (*Le franc-tireur. Chants de guerre*) vrai hommage au proscrit, Victor Hugo, rentré en France après la chute de l'Empire et dont on donne quelque vers :

Le livre et l'homme étaient proscrits : l'empire tombe ;
Le livre servira d'épithaphe à sa tombe,

Sans le calomnier ;
L'homme, — ce grand exemple encourage et console,
Spectre des faux serments, a tenu sa parole,

Et rentre le dernier !

[...]

Résonne librement, que ta voix retentisse.

[...]

Viens, ô livre imprégné de toutes les vaillances !
Viens, et reproche-moi mes propres défaillances,

Quand, docile à mon sort,
Sur le fait accompli j'endormais mon **courage**,
Et, de la liberté contemplant le **nauffrage**,

Me reposais au port !

Le contexte du pivot révèle l'attitude de l'auteur qui sans courage (valeur augmentée par la rime <vaillances : défaillances>) regardait les événements emporter la liberté (synecdoque pour Paris) vers le naufrage, chose qui n'est pas concevable pour Paris et pour la France plus globalement. La devise parcourt implicitement le sizain et est condensée dans la rime.

Encore, le drame de François Coppée *Fais ce que dois* (id 00299) où une veuve et son enfant veulent quitter la France pour l'Amérique. Un maître d'école les rencontre et les détourne de ce projet (« l'honneur vous défend / De l'entraîner si loin ») en opposant, entre autres raisons, le fait que le garçon est déjà traité de lâche au village ; malgré les lamentations de la mère qui a déjà perdu le mari, le garçon décide enfin de rester et de défendre la France au moment venu. L'évocation de la devise est située à la I^e scène et traduit l'enthousiasme du garçon qui regarde la mer et les navires :

Oh ! partir sur la mer ! — Et puis j'ai du courage.
J'ai réfléchi, Tant pis si nous faisons naufrage.

Ouverture et clôture du poème se répondent : le courage que ressent le garçon pour le départ, avec un désintérêt pour les périls de la mer, contraste avec le courage dont le garçon fait preuve à la fin du drame quand il dit « Je reste. ». Le sens du naufrage du navire n'est pas aussi important que le naufrage de la Patrie : il s'agit donc de réfuter l'aspect enfantin du courage, de souligner le rôle du maître dans l'éducation qui lui apprend à être un bon citoyen et d'exhiber le garçon en exemple : après avoir écouté le maître il reconnaît son devoir et ne fuit pas les responsabilités. Exemple aux mères, de ne pas détourner leurs enfants de la défense de la Patrie ; exemple aux maître qui doivent premièrement apprendre aux enfants le sentiment de la Patrie ; exemple aux enfants de ne pas reculer devant leurs devoirs envers la Patrie. C'est l'exemple concret de l'école que Lavissera préconisera. Quant au poème (id 00240) « Le siège de Paris à vol d'oiseau » de Émile Bourdier, il présente à lui seul seize occurrences du mot « courage ».

À côté des rimes signalées, la rime plus fréquente est <courage : rage> ; ensuite, le courage est caractérisé comme suit : indompté, accablé, avide (en se référant à l'ennemi), affermi, stoïque, héroïque, viril, vrai, altier, humble, rare, irrité, lâche (ennemi), exalté, vaincu.

Le contexte qui entoure le pivot fait ressurgir différents contenus qui l'attirent : la mort d'un soldat, chez Angot, « Le soldat mourant » (id 00014)

Mais chaque camarade en chargeant avec rage
Poussait aussi ce cri qui donne du courage,
Et tombait, ou mort, ou blessé.

Chez Jules Barbier, « L'idée » (id 00162) place le droit à côté du courage, les deux opposés au canon de l'ennemi, on note aussi le renvoi à ce « Force prime le Droit » que l'on a souvent rencontré. Chez Hyppolite Baye les prisonniers de guerre dans le poème éponyme (id 00196) « Allons, conscrit, ranime ton courage. / De notre escorte il faut suivre le pas. ».

Les décisions d'un personnage politique chez Bourdier « Le siège de Paris à vol d'oiseau (id 00240) : « Pourquoi ? Trochu vivant manquait-il de courage / L'ennemi, bien souvent, avait vu son visage » ; la vengeance chez Theuriet « Le legs d'une Lorraine » (00836) où une Lorraine demande à son enfant : « Afin que ton corps, comme ton courage, / Soit prêt pour le jour qui doit nous venger... ».

Le relevé des occurrences en contexte du mot « honneur » : 141 occurrences globales ainsi distribuées « 1830 » 37, « 1850 » 75, « 1870 » 29, la commande « envoyer vers la concordance » restitue 225 concordances. Bien que le mot ne soit pas spécifique à aucune partie il est intéressant de noter que les auteurs le nomment plusieurs fois dans leurs poèmes et même plusieurs fois dans le même poème : c'est le cas de Jules Barbier, de Émile Bergerat, de Émile Bourdier, de François Coppée, de Gabriel Delaunay, de Albert Glatigny, de Montagu.

La requête a considéré également le mot « honneur » au sens de « champ d'honneur », la mort sur le champ de bataille. Les auteurs qui s'en chargent sont les suivants : Bergerat dans « Les neutres » ; César dans « Les Vertus et les exploits de sa majesté prussienne. Impromptus par un franc-tireur » imagine un dialogue entre Guillaume I et Bismarck retraçant les étapes de la guerre et dépeint Napoléon III en lâche « Mais quand ce triste personnage, / Qui n'eut pas même le courage / De succomber au champ d'honneur [...] » ; Coppée dans « La lettre à un mobile breton » fait décrire au Breton la mort douloureuse et angoissante d'un camarade, « Noël, le cadet du sonneur, / Comme on dit à Paris, est mort au champ d'honneur. » et il continue pendant quelques vers à raconter l'horreur de la mort (en opposition à l'héroïsation de la mort) ; Delaunay dans « Les héros de Wissembourg À propos patriotique en un acte et en vers » évoque le martyr souffert par les soldats « Par nos soldats martyres, tombés au champ d'honneur » ; Alexandre Ducros dans « À

Napoléon III Général chef de l'Armée du Rhin » proteste vigoureusement contre l'empereur qui a laissé entrer les Prussiens à Paris sans que « Rien, non rien n'était préparé ! », et pense aux soldats morts et aux prisonniers en Allemagne « ils sont soldats, ils sont Français, / Et loin du champ d'honneur ton orgueil les enchaîne / Pour garder l'empire au palais ! » ; Émile Grimaud dans « Un soldat du Pape » ; Joseph Poisle Desgranges dans « Un deuil » il raconte l'histoire d'un couple avec une enfant en bas âge qui meurt à cause du manque de nourriture pendant le siège, la date est celle de la bataille de Buzenval, le père rentre à la maison, se désespère et proteste que la balle aurait fait mieux de le frapper à la place de Regnault.

Le mot « honneur » est enfin caractérisé comme suit : farouche, antique, intrépide, sans souillure, chose inconnue, noble et austère, abrupt, ancien, guerrier, souillé, vieil. Mais plus que l'adjectif, l'« honneur » est inséré dans des tournures linguistiques qui ont, d'après nous, une plus haute probabilité de rester dans la mémoire comme poncifs du patriotisme, comme signes identitaires d'une communauté, ou rejetés comme stéréotypes guerrier. En particulier, notons plusieurs constructions à trois ou quatre éléments : « sans fierté, sans honneur, sans patrie » (Jules Barbier, « Leipsig ») ; « On ne s'appelle pas la grande nation, / l'honneur, la liberté, la révolution, » pour « courber l'échine » sous l'ennemi (J. Barbier, « Ich danke ihn ») ; « M'agitait le cerveau, l'amour, l'honneur, la foi ! », c'est le récit d'une femme épeurée à la frontière au chevet du père blessé et anxieuse de retrouver le frère également enrôle, et ces mots évoquent l'état confus et presque fou qu'une situation pareille engendre (Eugène Beaujort, « L'héroïne d'Alsace. Récit en vers ») ; « Devoir, patrie, honneur sévère et Liberté qui ne meurt pas » (Aimé Camp, « À la jeune génération ») et « Pour l'équité, l'honneur, la liberté la gloire » (du même, « Iambes ») le peuple français a toujours combattu au nom de ces principes et pour la défense du Droit contre « qui n'est que fort et qu'adroit » et encore « Le drapeau, nos droits, notre honneur » (du même, « Chanson démocratique sur le travail ») ; Chereau Arthur évoque l'illusion des aïeux de réjouir de la vie passé, « Ils ont bien aimé Dieu, l'honneur, le sacrifice, ne sont-ils pas heureux et n'est-ce pas justice ? », mais la Guerre interrompt ce rêve (« La guerre ») ; « sa cuirasse de foi, d'honneur et de vertu », c'est la lettre-poème de Zenaïde Fleuriot (« La mère de Maurice à Maurice») dans ce passage elle dit que si le bras sont bien armés, l'âme a revêtu la cuirasse de trois principes ; « aux mains de la justice, / De l'honneur éternel et de la liberté » (Felix Frank, « Le spectre de Baudin ») ; « honneur, énergie et raison » ce sont les mots de Charles Grandsard qui affirme que toutes les douleurs subies par la France n'ont pas miné les valeurs fondamentales (« L'Année maudite ») ; « Que de vertus, d'exploits, d'honneur, de dévouement [sic]! » (Lesguillon Hermance, « Le prisonnier d'Allemagne, scène à trois personnages ») ; « L'honneur, la honte et le danger ! » (Eugène Manuel, « Les absents »).

Pierre après pierre le champ sémantique de l'honneur se construit, car « l'honneur n'est pas un mot frivole » (J. Barbier, « Les princes d'Orléans »).

Et alors voyons comment il est pensé : « L'honneur français existe, il n'est jamais tombé » (É. Bourdier « Le siège de Paris à vol d'oiseau ») mais « L'honneur français se voile en pleurant et recule ! » en assistant à la capitulation de Paris ; « L'honneur est un beau mot qui représente un mythe, / Mais les mythes jamais ont rempli la marmite. » dit Albert Glatigny (« Un pauvre ») ; et sur le même ton Émile Grimaud « Devoir, vaillance, honneur — mots sonores, chimères ! ... » (« Le fils d'un preux ») ; « L'honneur est grand, le mal immense » fera affirmer Eugène Manuel à la jeune infirmière (« Pour les blessés »). Il est perdu, « notre gloire est tachée, / Notre honneur est perdu » (« Le 19 janvier »), « quinze siècles d'honneur et d'illustre passé ! » (Henri Tessier « Le calvaire de la France ») et néanmoins « Grâce à Dieu, le Français, quand il s'agit d'honneur, / Sait être sérieux, vous le voyez, vainqueur. » (Henri Vallon-Colley, « Petite vengeance prussienne »), ce sont les mots d'un pauvre vieillard qui prend les défenses de sa fille contre un officier allemand qui voudrait l'épouser.

Sauver l'honneur est un mot d'ordre qu'on ne peut pas transgresser : les expressions « venger l'honneur », « sauver l'honneur » se multiplient ainsi que l'espérance qu'on ressent même en étant vaincus « Le mot sublime : Tout est perdu, fors l'honneur ! » (Gustave Dupin, « Sedan »), « mais notre honneur n'est pas vendu ! ... / Paris le tient dans sa ceinture » (Poisle-Desgranges, « Des canons »), « Tout son sang pour sauver l'honneur, / Plutôt que de signer sa honte » (Camp, « Au général Trochu »).

L'honneur est aussi la mesure qui départage les vainqueurs des vaincus : « À nous l'honneur, à toi la honte » (Manuel), ou valeur suprême pour accuser Napoléon III « son épée ! ... [...] Intacte il l'a remise, en dépit de l'honneur. / Que la honte à jamais à ce traître s'attache ». L'« honneur » ne va jamais seul, ainsi que le disait Lucien Febvre, on cite donc la mention de la patrie, de la France, du drapeau, de la dignité, de la délivrance, du champ lexical de l'amour. Tout un réseau lexical qui tend vers la définition du culte de la Patrie, qui va de l'« amour ardent » (C. Grandsard, « Aux Français ») jusqu'à l'idolâtrie, « Pour sauver notre France et venger notre honneur ! Oui ! nous devons l'aimer jusqu'à l'idolâtrie ! » (Gustave Labourt, « La France à Garibaldi. Ode »). Le « vrai patriotisme est à la fois un sentiment et un devoir », dira Lavisser vers la fin des années 1880 au sujet de la réforme de l'école primaire⁶³⁹.

Calcul des spécificités

La commande « Spécificités » calcule le nombre d'apparitions d'un mot, leur fréquence (usage réparti ou rare) dans les parties qui constituent une partition ou dans un sous-corpus (par rapport au corpus parent). L'indice de spécificité est marqué par un signe négatif (ce qui signifie

⁶³⁹ Jean-Pierre CHEVALIER, « L'histoire ou l'éducation du patriote républicain », *Op. cit.*

que le mot est sous-représenté) ou un signe positif (ce qui correspond à une sur-représentation). Dans l'interprétation des résultats il faut surtout veiller au principe de banalité, c'est-à-dire que les mots situés entre -2 et +2 sont considérés comme banals : « en ADT [...] l'indice sert avant tout à hiérarchiser les termes en fonction de leur capacité à caractériser une partie »⁶⁴⁰. À ce propos, ce sont les spécificités positives qu'illustrent les mots suremployés et révèlent de manière très sûre les particularités thématiques et stylistiques⁶⁴¹. L'ensemble des mots n'ayant aucune spécificité et donc appelés « banals », forment ce que l'on appelle « vocabulaire de base » d'un corpus⁶⁴². Les spécificités négatives au contraire révèlent les mots sous-employés. L'avantage concret des spécificités négatives est celle de faire apparaître les absences prévisibles ou les absences marquées c'est-à-dire les *nullax* et, par analogie, les *hapax* (mot a fréquence 1). Par conséquent, il sera utile de les examiner afin de pouvoir affirmer s'il s'agit ou pas de mots évités exprès par l'auteur. Ce phénomène textuel ressurgit grâce à l'outil informatique puisqu'il échappe à toute lecture linéaire du texte. Il a donc été formulé le problème de l'intérêt théorique de s'intéresser aux spécificités négatives : en général, on dira que « même si le lecteur n'est pas conscient de chaque choix lexical, leur ensemble finit par produire des effets significatifs ».

Afin de caractériser le système d'énonciation⁶⁴³ de la partition, l'étude des POS⁶⁴⁴, les propriétés morphosyntaxiques (« frpos », part of speech), est un ultérieur élément observable qui détermine le style de la partition et nous permet de comprendre son organisation rhétorique et donc du discours patriotique sur la guerre de 1870. À la fin de cette partie on trouvera le tableau détaillé de spécificités (fréquence descendante) où les éléments saillants sont encadrés par une bordure un peu plus épaisse. Il ne sera pas inutile de montrer les catégories morphosyntaxiques :

⁶⁴⁰ Pour ces observations voir L. LEBART, B. PINCEMIN, C. POUDAT, *Op. cit.* p.122 sqq.

⁶⁴¹ M. BERNARD, B. BOHET, *Littérométrie. Outils numériques pour l'analyse des textes littéraires*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2017, p. 68-78.

⁶⁴² L. LEBART, A. SALEM, *Op. Cit.*, p. 176.

⁶⁴³ Nous entendons par énonciation, la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation », É. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, 1974. R. AMOSSY, « Inscription de la subjectivité dans le discours et construction d'une image de soi », IN « Images de soi, Images de l'autre. « Je » – « Tu » », Ch. 4, *Op. Cit.*, p.103-130.

⁶⁴⁴ La lemmatisation et l'étiquetage morphosyntaxique est assurée par Tree-Tagger.

Unités	Fréquence T 265685	1830 t=52140	indice 1850 t=129741	indice 1870 t=83804	indice		
NOM	48677	10197	15,5	23825	0,5	14655	-13,7
VER	37095	6945	-6,0	17697	-5,8	12453	19,0
PUN	31550	6067	-1,5	16011	12,7	9472	-9,6
DET	29725	6135	5,8	14660	1,4	8930	-8,8
PRO	28878	4998	-26,0	13649	-8,1	10231	49,9
PRP	28038	5947	11,9	13647	-0,5	8444	-7,6
ADJ	14970	3316	14,8	7582	5,6	4072	-32,3
SENT	14965	2611	-11,9	7451	2,1	4903	3,3
ADV	12253	2085	-13,7	5856	-2,0	4312	18,2
KON	11961	2333	-0,4	5767	-1,1	3861	1,4
NAM	4465	1041	9,3	2150	-0,7	1274	-5,2
NUM	1794	249	-10,0	792	-4,4	753	20,1
INT	1171	202	-1,7	609	1,8	360	-0,5
ABR	88	9	-1,9	36	-1,1	43	3,3
SYM	55	5	-1,5	9	-6,3	41	10,1

Figure 26 : Catégories morphosyntaxique de la partition « Générations »

Dans le calcul des spécificités, on l'a dit, on considère comme significatifs les valeurs au-dessus du seuil de signification, +2, « plus l'indice est fort plus l'écart est statistiquement notable »⁶⁴⁵. Les tendances linguistiques saillantes que l'on observe concernent la partie « 1870 » où l'on recense une fréquence très haute, +47.4 des pronoms personnels (à croiser avec le graphe « je/on/nous/vous/il » où le « je » est suremployé et donc spécifique à cette partie) ; une fréquence marquée des adverbes, +18.2 ; une prédilection pour les temps de l'imparfait, +53, du passé simple, 10.8, et du participe passé, +4, légèrement plus haut par rapport aux deux autres parties. Quant à la partie « 1850 » elle est caractérisée par un emploi récurrent de la ponctuation, +14.1 ; une orientation vers le futur, 4.5, alors que les « 1830 » et « 1870 » enregistrent un score négatif dans la même propriété. En revanche, la partie « 1830 » est caractérisée par une surreprésentation des substantifs, 15.5, des adjectifs, 14.8, des pronoms possessifs, 16.4, et de noms propres, 9.3 ; quant aux formes verbales l'impératif montre une valeur de 3.5.

L'examen des spécificités négatives concernant les propriétés morphosyntaxiques est particulièrement intéressant. En ligne générale nous dirons que la partie « 1850 » est plutôt conventionnelle, c'est-à-dire que l'analyse ne fait pas émerger des caractéristiques importantes dans le discours sur la guerre de 1870. En revanche, ce qui apparaît nettement est l'effet de miroir qui se produit entre les parties « 1830 » et « 1870 ». Si l'indice de fréquence est positif dans l'une, alors il sera négatif dans l'autre :

- les substantifs dans « 1830 » ont une valeur positive, alors qu'elle est négative dans « 1870 » : +15.5 et -13.7 ;
- les pronoms personnels dans « 1870 » ont une valeur positive importante, alors qu'elle est négative dans « 1830 » : +47.4 et -16.2 ;

⁶⁴⁵ L. LEBART, B. PINCEMIN, C. POU DAT, *Op. cit.*, p.123.

- les déterminants possessifs dans « 1830 » ont une valeur positive +15, alors que dans « 1870 » ils sont fortement sous-représentés, -32.2 ;
- la propriété adjectif en « 1830 » a une valeur positive, alors qu'elle est négative en « 1870 » : +14.8 et -32 ;
- les adverbes dans « 1870 » ont une valeur positive, alors qu'elle est négative dans « 1830 » : +18.2 et -13.7 ;
- la propriété pronom relatif dans « 1830 » a une valeur négative ,alors qu'elle est positive dans « 1870 » : -5.4 et +5 ;
- la catégorie des noms propres dans « 1830 » a une valeur positive, alors qu'elle est négative en « 1870 » : 9.3 et -5.2 ;
- la catégorie du verbe à l'imparfait dans « 1830 » a une valeur négative, alors qu'elle a une valeur positive importante dans « 1870 » : -33 et +52 ;
- la propriété adjectif numéral dans « 1830 » a une valeur négative, alors qu'elle est positive dans « 1870 » : -10 et +20.

De ces résultats émergent les particularités du dispositif énonciatif patriotique des parties « 1830 » et « 1870 » ; les catégories des pronoms possessifs, des pronoms personnels et le traitement de la temporalité sont également spéculaires. Nous allons donc examiner ces parties du discours ci-après.

- **Les temps verbaux**

Le traitement de la temporalité⁶⁴⁶, on vient de le voir, est aux antipodes : l'imparfait, temps de la description, temps du second plan (en opposition au passé simple qui est le temps du premier plan) est sous-employé dans « 1830 » et hautement suremployé dans « 1870 » ; de la même manière la catégorie du verbe au passé simple, surreprésentation dans « 1870 », +10.8, alors que dans « 1830 » la valeur n'est pas significative ; et enfin l'indice du participe passé est lui aussi significatif pour « 1870 », +4, alors que la même propriété n'est pas significative dans « 1830 ».

L'imparfait est (entre autres) le temps de la description, il est un temps qui doit s'appuyer sur un antécédent temporel puisqu'il présente un procès (une succession de faits simultanés par exemple) qui laisse l'attente d'un autre qui va apparaître (introduit par le passé simple, temps de rupture) dans la suite de la narration. L'imparfait est aussi un temps où le procès est vu de l'intérieur mais il est éloigné du moment de l'énonciation. La valeur très marquée pour « 1870 » est à interpréter avec l'indice de la catégorie du verbe au passé simple (+10,8), le temps de l'histoire qui est aussi un

⁶⁴⁶ Pour ces observations nous nous appuyons à Brigitte BUFFARD-MORET, *Introduction à la stylistique*, Paris, Armand Colin, « Coll. Les 128 », 2009.

temps qui évoque les événements sans les pénétrer. Avec la co-présence dans la partie « 1870 » de modes énonciatifs centrés sur le moment de l'énonciation (action révolue qui impacte le présent) nous sommes donc en présence d'un système des temps plus marqué et plus riche.

Les contrastes qu'on vient d'observer nous amènent à formuler une première conclusion : « 1870 » recourt fréquemment aux descriptions et possède une richesse du système des temps plus marquée que « 1830 » et « 1850 ». De surcroît, les descriptions de « 1870 » combinent l'imparfait à l'adverbe ce qui indique une description d'actions itératives ; ce choix correspond à un sous-emploi important de l'adjectif, -32.

À l'inverse, la génération de 1830 évite décidément les descriptions à l'imparfait : ses modalités de discours sont plutôt neutres, celles que l'on s'attend, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'indices hautement significatifs, hormis la valeur de la catégorie du verbe à l'impératif qui, elle, est spécifique à « 1830 », +3.5. L'indice est d'autant plus significatif car les deux parties sont comparables mais la taille de « 1830 » est plus petite que celle de « 1870 ». Par rapport aux modalisateurs, « 1830 » préfère les adjectifs +14,8 et rejette les adverbes, -13,7.

- **Les pronoms personnels**

La composante des pronoms personnels met les deux parties face à face : +47.4 dans « 1870 » et -16 dans « 1830 ». Or, il faut dire que cet écart peut tromper : les indices de sous-emploi de « 1830 » -16 et de « 1850 » -12.4 pourraient faire penser qu'elles évitent pareillement cette propriété. Cependant, la partie « 1850 » a une taille beaucoup plus importante par rapport à « 1830 » et « 1870 » et donc ces indices n'ont pas le même poids. Nous dirons donc que oui « 1870 » présente une surreprésentation, mais que la spécificité négative de « 1850 » est pareillement significative.

Afin d'expliquer la haute fréquence de « 1870 » à la voix PRO:PER, à partir des spécificités de la partition « Générations », nous avons sélectionné les pronoms personnels⁶⁴⁷ qui instaurent le dispositif énonciatif et on a obtenu un graphique propre à représenter les relations entre parties et aussi à l'intérieur de chaque partie. Ainsi qu'on peut l'observer la force de l'indice de fréquence de « 1870 » est expliquée par un suremploi très fort (et donc spécifique de cette partie) du pronom de première personne du singulier. La fréquence des pronoms « il » et « on » est au-dessus du seuil de banalité mais avec une valeur qui ne rejoint pas le +10. Dans « 1830 » les pronoms « il », « je » et « on » sont sous-représentés, tandis que « vous » est spécifique à cette partie ; quant à la forme « on », elle est visiblement celle que « 1830 » semble particulièrement éviter. En revanche,

⁶⁴⁷ Pour alléger la présentation des résultats on rejette le tableau à la fin de cette partie et on garde pour l'analyse le graphique à bâtons.

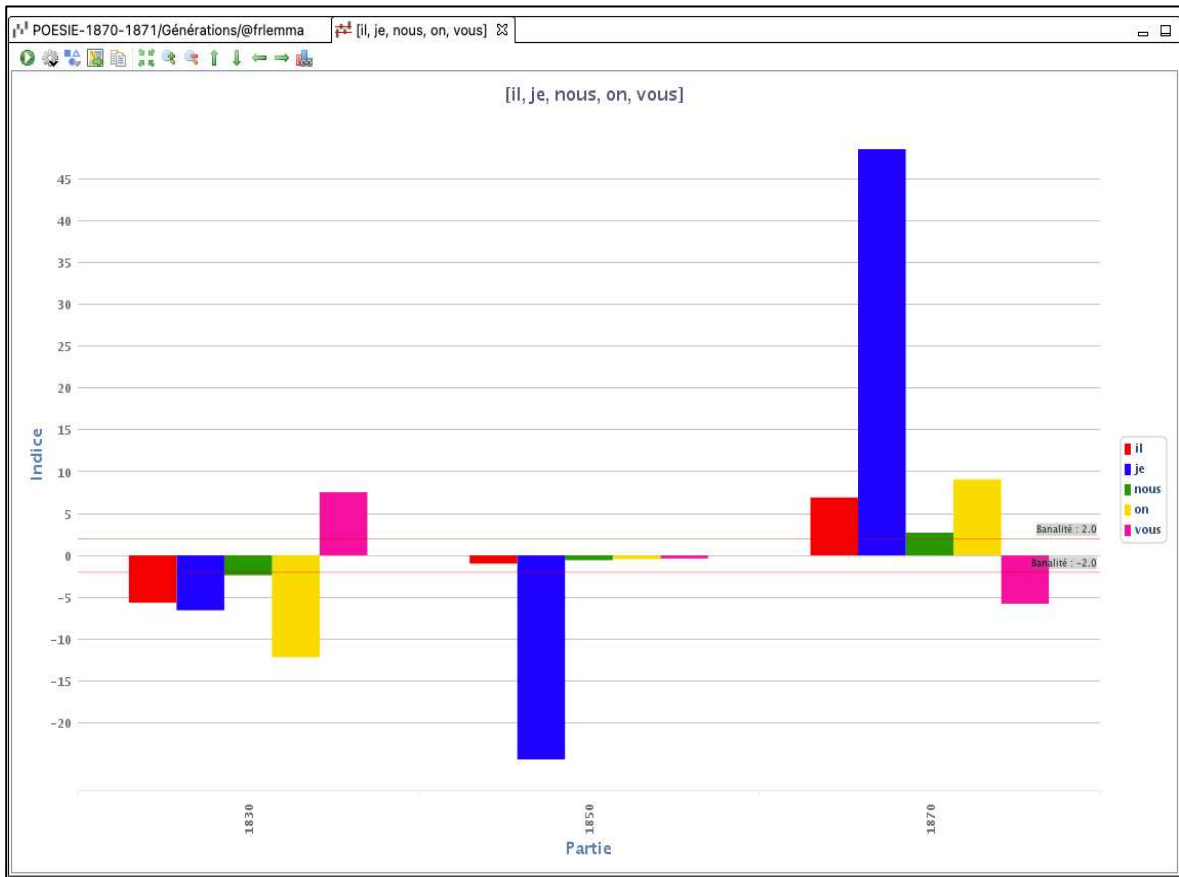
« 1850 » se distingue par le sous-emploi du « je », les autres catégories des pronoms rentrent dans le seuil de banalité. La catégorie du « nous » dépasse de quelque peu le seuil de banalité en positif et en négatif respectivement dans « 1870 » et « 1830 ».

En résumé, on réaffirme l'effet de miroir entre « 1830 » et « 1870 » : le système énonciatif du premier centré sur le destinataire, le « vous », préfère une construction du discours à dominante nominale ; à l'inverse le système de « 1870 » centré sur le locuteur et notamment sur la première personne du singulier, préfère un discours centré sur la catégorie verbale.

Voir les deux graphiques ci-dessous :



Graphique 4 : Catégories "NOM", "VER", "INT" de la partition « Générations »



Graphique 5 : Diagramme en bâtons de la partition « Générations », spécificités PRO:PER

- **Les déterminants possessifs**

La catégorie DET:POS, est surreprésenté dans la partie « 1830 » (+16.3), tandis que la même propriété est sous-représentée dans « 1870 » (-17.6) qui se comporte lui aussi de manière antithétique par rapport à « 1830 ».

Anne-Marie Thiesse a souligné l'importance capitale des déterminants possessifs dans la formation de l'identité collective et de la conscience nationale : le « sentiment d'appartenance passe par l'emploi répétitif des possessifs de la première personne du pluriel : « notre pays », « notre patrie » qui rappellent constamment que l'identité est collective⁶⁴⁸ ».

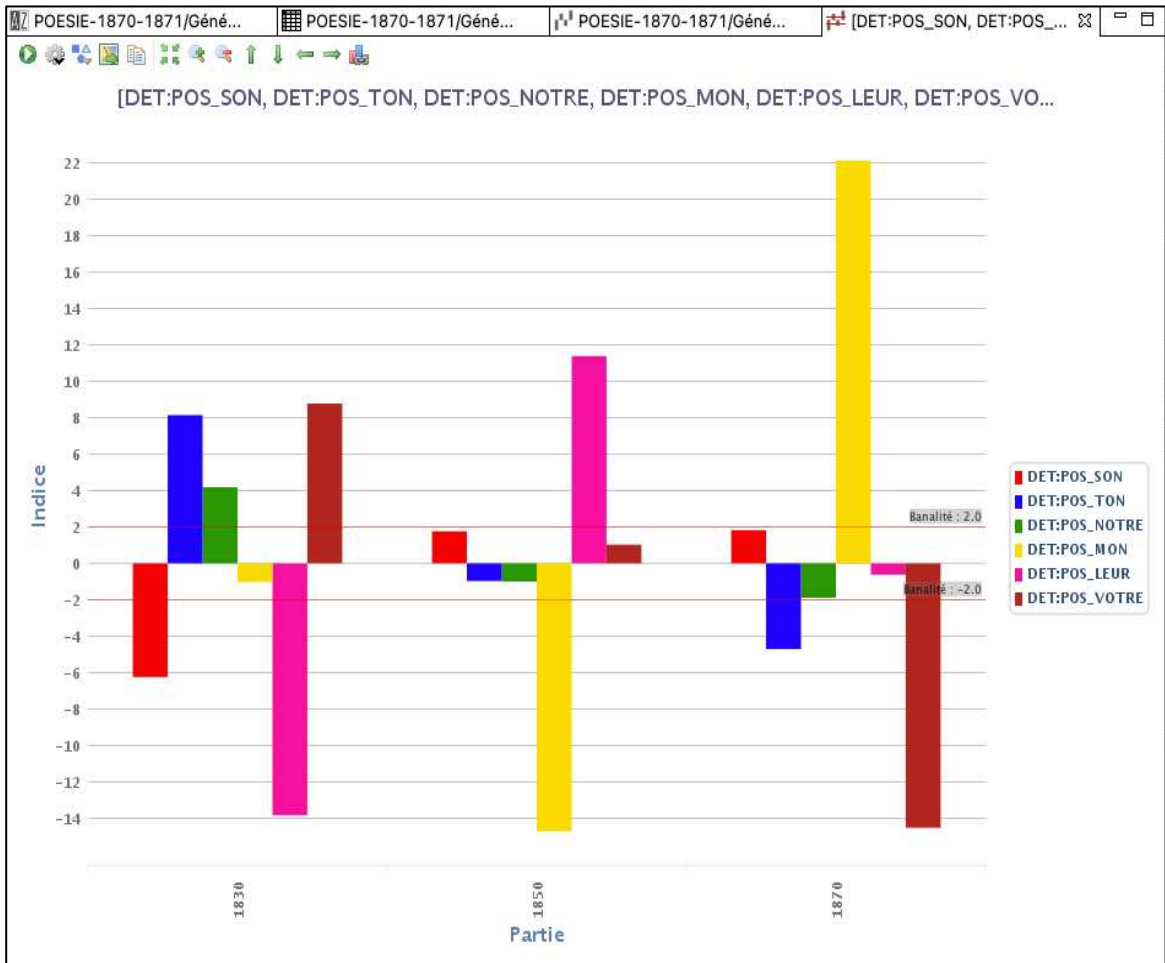
Dans le tableau ci-dessous on peut observer la fréquence de la propriété déterminants possessifs.

⁶⁴⁸ A.-M. THIESSE, La création des identités nationales, Op. cit., 242.

Unités	Fréquence T 8374	1830 t=1948	indice	1850 t=4143	indice	1870 t=2283	indice
DET:POS_SON	2707	542	-6,2	1385	1,8	780	1,8
DET:POS_TON	1531	443	8,1	735	-1,0	353	-4,7
DET:POS_NOTRE	1223	338	4,2	584	-1,0	301	-1,9
DET:POS_MON	1183	257	-1,0	460	-14,7	466	22,1
DET:POS_LEUR	1124	165	-13,8	663	11,4	296	-0,6
DET:POS_VOTRE	606	203	8,8	316	1,0	87	-14,5

Figure 27 : Occurrences et spécificités de la propriété DET:POS dans la partition « Générations »

Tout d'abord, il apparaît clairement que le déterminant le plus fréquent est « son » avec 2 707 occurrences avec un large suremploi dans « 1850 » mais dont l'indice de fréquence est recalculé en fonction de la taille du corpus et des relations entre parties ; le déterminant possessif « notre » compte 1 223 occurrences avec 584 occurrences dans la partie « 1850 » et 338 et 301 respectivement dans « 1830 » et « 1870 ». À côté de l'intérêt pour la première personne du pluriel, le déterminatif possessif de seconde personne singulier attire l'attention avec une fréquence globale de 1 531 ; le possessif « mon » dans la partie « 1870 » est lui aussi intéressant car il est à interpréter et à mettre en parallèle avec le suremploi du pronom personnel de première personne. Le tableau en bâtons ci-dessous permet la visualisation immédiate des chiffres :



Graphique 6 : Diagramme à bâtons des spécificités relatives à la propriété DET:POS dans la partition « Générations »

Si l'on considère d'abord les spécificités positives, le suremploi de « DET:POS_MON » dans « 1870 » capture tout de suite l'attention, peut-être aussi en raison de la couleur (qui ne dépend pas de nos choix) ; de même, la sur-représentation du « DET:POS_LEUR » dans la partie « 1850 » ; la partie « 1830 » se distingue par rapport aux deux autres parties et enregistre un suremploi partagé entre « DET:POS_TON », « DET:POS_NOTRE » et « DET:POS_VOTRE ».

Par rapport aux indices négatifs, du moment qu'ils sont significatifs, notons le sous-emploi important de « DET:POS_LEUR » de « 1830 » en antithèse à « 1850 » où il est spécifique ; la sous-représentation de « DET:POS_MON » dans « 1850 » est en antithèse avec « 1870 » où la catégorie est spécifique ; la surreprésentation de « DET:POS_VOTRE » et de « DET:POS_TON » dans « 1870 » s'oppose à « 1830 » où elle est spécifique.

Chacun des indices est à mettre en parallèle avec les indices de spécificité des pronoms personnels : pour « 1870 » il y avait un suremploi important du « je » et un sous-emploi du « vous » qui trouvent ici confirmation ; le « vous » spécifique de la partie « 1830 » trouve ici confirmation à côté

des deux autres propriétés ; la partie « 1850 » enfin n'avait aucune spécificité tandis qu'ici elle se caractérise par un regard vers le destinataire.

Il est désormais possible d'affirmer que la partie « 1870 » oriente son discours patriotique sur le locuteur et tend à écarter un rapport au « vous » dans les deux catégories. La partie « 1850 » si bien qu'elle rentre dans le seuil de banalité à la propriété « PRO:PER », son rapport à l'autre se précise avec l'emploi du déterminant « DET:POS_LEUR », déterminant qui est même plus significatif du « DET:PRO_VOTRE », spécifique à « 1830 ».

- **Les adverbes**

L'adverbe est l'un des marqueurs de la subjectivité : on a voulu examiner cette catégorie en raison de la présence spécifique à « 1870 » pour les catégories des pronoms personnels et déterminants possessifs. La requête pour le logiciel est la suivante [frpos="ADV"&word=".*ent"], c'est-à-dire : trouver toutes les occurrences des adverbes en -ent.

Le résultat obtenu est que toutes les occurrences, dans les trois parties, rentrent dans le seuil de banalité. À l'exception de « la partie « 1870 » qui comme on l'a dit plus haut préfère les adverbes, toutefois l'indice de fréquence ne monte pourtant pas au-dessus de 2,5. Les résultats retenus sont ceux au-dessus de la fréquence 10 :

POESIE-1870-1871/Génération...		POESIE-1870-1871/Génération...		POESIE-1870-1871/G			
Propriété frpos							
Unités	Fréquence T 265685	1830 t=52140	indice	1850 t=129741	indice	1870 t=83804	indice
ADV_Comment	39	3	-1,4	15	-0,9	21	2,5
ADV_souvent	35	2	-1,7	15	-0,5	18	1,9
ADV_comment	28	4	-0,5	15	0,4	9	0,3
ADV_vraiment	23	8	1,2	8	-0,9	7	-0,3
ADV_seulement	20	3	-0,4	14	1,3	3	-1,1
ADV_lentement	16	1	-0,8	10	0,7	5	-0,2
ADV_tristement	13	3	0,3	5	-0,5	5	0,4
ADV_froidement	13	2	-0,3	4	-0,8	7	1,1

Figure 28 : spécificités de la catégorie Adverbe en -ent

En observant le tableau des spécificités on peut affirmer que la catégorie ne montre pas de caractéristiques spécifiques. Le seul indice de spécificité positif est celui de « 1870 », +2,5, très peu au-dessus du seuil de banalité. Une requête plus poussée sur la catégorie adverbiale restitue ces résultats (l'on considère les résultats jusqu'à la centième occurrence) :

Unités	Fréquence T 265685	1830 t=52140	indice	1850 t=129741	indice	1870 t=83804	indice
#RESTE#	253432	50055	13,7	123885	2,0	79492	-18,2
ADV_pas	934	130	-5,5	467	0,6	337	2,8
ADV_ne	852	142	-1,8	374	-2,7	336	6,2
ADV_plus	762	169	1,4	336	-2,3	257	1,0
ADV_n'	686	96	-4,2	327	-0,5	263	4,0
ADV_bien	426	72	-1,1	197	-0,8	157	2,0
ADV_tout	375	66	-0,7	168	-1,2	141	2,1
ADV_comme	272	34	-2,9	160	3,2	78	-0,8
ADV_encor	267	48	-0,6	134	0,5	85	0,3
ADV_donc	230	38	-0,9	126	1,4	66	-0,7
ADV_toujours	211	39	-0,4	88	-1,7	84	2,2
ADV_n'	208	47	0,8	98	-0,5	63	-0,4
ADV_là	205	26	-2,2	84	-1,8	95	5,2
ADV_jamais	193	38	0,3	94	-0,3	61	0,3
ADV_rien	184	34	-0,4	77	-1,5	73	1,9
ADV_si	178	35	0,3	80	-0,8	63	0,8
ADV_encore	174	24	-1,5	95	1,1	55	0,3
ADV_Ne	147	40	1,8	78	0,8	29	-3,0
ADV_N'	127	30	0,8	63	0,3	34	-0,8
ADV_trop	124	32	1,3	50	-1,5	42	0,5
ADV_moins	124	27	0,5	50	-1,5	47	1,1
ADV_tant	121	32	1,4	64	0,7	25	-2,3
ADV_loin	121	22	-0,4	56	-0,5	43	0,7
ADV_déjà	117	12	-2,3	71	2,2	34	-0,5
ADV_non	115	26	0,6	53	-0,5	36	-0,3
ADV_Non	115	12	-2,2	62	0,8	41	0,7
ADV_enfin	115	18	-0,8	68	1,8	29	-1,1
ADV_aussi	114	25	0,5	53	-0,5	36	0,3
ADV_Puis	108	16	-0,9	50	-0,5	42	1,2
ADV_peu	106	16	-0,8	50	-0,4	40	1,0
ADV_Plus	104	24	0,7	56	0,8	24	-1,4
ADV_-là	100	7	-3,4	50	0,4	43	2,0

Figure 29 : Spécificités pour la catégorie "ADV" de la partition « Générations »

Les adverbes de négation figurent en tête de liste, en descendant l'on trouve les adverbes de temps (toujours, jamais, encor, déjà, enfin, puis, alors), de quantité (plus, trop, moins, tant, rien), l'adverbe de coordination « donc » et d'affirmation « aussi ». En comparant les deux tableaux, la distinction entre les différentes déclinaisons de la catégorie adverbiale, on peut seulement affirmer que l'expression de la négation est spécifique à « 1870 » : « pas », 2,8, « ne », 6,2 ; et l'adverbe de lieu « là », 5,2.

En guise de conclusion sur ce chapitre il nous semble de pouvoir affirmer que l'analyse textométrique a donné un apport fondamental à l'observation du corpus poétique sur la guerre de 1870. Privés de cet instrument, les traits de l'énonciation auraient été engloutis par la classique analyse par thèmes, ce qui n'est pas un point de vue mauvais, et l'on peut très bien employer le logiciel TXM pour établir des champs sémantiques. Néanmoins, notre expérience, au fur et à

mesure que l'on avançait dans les requêtes et que l'on étudiait les résultats, le logiciel nous a transportées (et nous nous sommes laissé surprendre) vers l'énonciation. Il est apparu clairement que la poésie de la guerre avait un but narratif, la structure morphosyntaxique le démontre : l'emploi massif d'une ponctuation apte à donner de l'emphase aux propos, les pronoms personnels, la temporalité en ligne avec la forme du récit, adjectifs et adverbes avec leur rôle de marqueurs de la subjectivité. La publication en revue des *Idylles prussiennes* dans la place habituellement dédiée au feuilleton, en témoigne. Pour ce qui concerne la subdivision par générations, de simple hypothèse de travail (il y en avait d'autres), à la lumière des résultats nous assumons ce choix et, d'ailleurs, pas toutes les possibilités du logiciel ont été appliquées : la matière se prête à des multiples requêtes. Le résultat le plus important est, d'après nous, le positionnement des deux générations, la plus ancienne, celle de 1830 et la plus jeune, celle de 1870, l'une à l'opposé de l'autre : en dehors du logiciel, nous ne pourrions pas arriver au même résultat. L'exploration de quelques sujets a montré que ce ne sont pas les mots et les mots répétés à « bourrage de crâne », (non, ceci viendra plus tard, dans les années quatre-vingt). Bien de nos requêtes ont abouti à des fréquences risibles. Non, c'est le réseau créé à travers d'autres mots, d'autres verbes, c'est leur circulation dans l'espace et dans la société qui font les poncifs patriotiques et les représentations de l'événement. De plus, l'on s'est rendu compte que les auteurs étaient presque toujours les mêmes, des auteurs de renom attirés dans la mêlée par l'urgence de dire la « guerre ». Et la dire en la déclamant, amplifie davantage le pouvoir des mots patriotiques.

Tableau 7 : Spécificités « frpos » de la Partition « Générations »

Unité	Fréquence	f_1830	score_1830	f_1850	score_1850	f_1870	score_1870
	Fr. Tot. 265685	Fr. T. 52140		Fr. T. 129741		Fr. T.83804	
NOM	48677	10197	15.4835	23825	0.5329	14655	-13.7052
PUN ponctuation	29681	5876	0.6659	15118	14.1012	8687	-18.924
PRP préposition	21990	4596	6.3863	10680	-0.6824	6714	-3.4216
DET:ART	21351	4187	-0.3168	10517	1.0052	6647	-1.0446
PRO:PER pronom personnel	18278	3164	-16.1794	8457	-12.4655	6657	47.4022
VER présent	16942	3297	-0.5333	8229	-0.6132	5416	0.9553
ADJ	14970	3316	14.8137	7582	5.6025	4072	-32.2666
SENT phrase	14965	2611	-11.8525	7451	2.0887	4903	3.2986
ADV	12253	2085	-13.6838	5856	-2.0272	4312	18.1996
KON conjonction	11961	2333	-0.4281	5767	-1.0716	3861	1.4098
DET:POS pronom possessif	8374	1948	16.3907	4143	0.9266	2283	-17.6302
PRP:det préposition + article	6048	1351	7.1798	2967	0.4359	1730	-6.5458
VER participe passé	5869	1175	0.6485	2712	-4.6018	1982	3.9333
VER infinitif	4938	920	-1.4107	2393	-0.5172	1625	1.7087
PRO:REL pron. relatif	4655	795	-5.399	2254	-0.5368	1606	5.1345
NAM nom propre	4465	1041	9.3094	2150	-0.7364	1274	-5.2369
PRO:DEM pron. démonstratif	4348	724	-6.6658	2191	1.7026	1433	1.6455
VER imparfait	3128	363	-33.0376	1369	-8.2062	1396	52.9412
VER participe présent	1933	405	1.1252	924	-0.7272	604	-0,398
PUN ponctuation de citation	1869	191	-27.9272	893	-0.7292	785	21.0156
NUM	1794	249	-10.0287	792	-4.436	753	20.1103
VER futur	1590	289	-1.1204	857	4.5528	444	-3.0397
VER passé simple	1418	248	-1.6614	604	-5.8749	566	10.811
PRO:IND pron. indéfini	1384	287	0.8066	640	-1.5483	457	0.9071

Unité	Fréquence	f_1830	score_1830	f_1850	score_1850	f_1870	score_1870
INT interjection	1171	202	-1.6822	609	1.8	360	-0.5389
VER conditionnel	577	106	-0,617	252	-2.138	219	3.2032
VER subjonctif présent	476	94	0.3086	246	0.9377	136	-1.0547
VER subjonctif imparfait	190	32	-0.7167	98	0,608	60	0.2815
PRO:POS pronom possessif	109	16	-0.9329	47	-0.8662	46	1.9113
PRO pronom	104	12	-1.6872	60	1.361	32	-0.3191
ABR	88	9	-1.8637	36	-1.0788	43	3.2811
SYM symbole	55	5	-1.5449	9	-6.2916	41	10.1414
VER impératif	34	16	3.5553	13	-0.8434	5	-1.6618

POESIE-1870-1871/Génération/@flemma [il, je, nous, on, vous]

Propriété flemma

Paramètres

Seuils

Maximum score 1000 Fmin 1 Fmax 428905 Vmax 428905

Unités	Fréquence T 265685	1830 t=52140	indice	1850 t=129741	indice	1870 t=83804	indice
,	22234	4573	3,9	11113	3,8	6548	-12,0
le	17764	3551	1,0	8711	0,5	5502	-1,3
de	8943	1933	6,0	4353	-0,4	2657	-4,1
!	8230	1379	-11,2	4021	0,3	2830	7,9
et	5920	1193	0,8	2867	-0,6	1860	-0,4
.	5556	1069	-0,6	2826	2,9	1661	-2,4
être	4412	775	-3,6	2041	-3,5	1596	10,6
un	4142	724	-3,7	2071	1,2	1347	1,1
que	3983	750	-1,0	1896	-1,2	1337	2,5
du	3789	852	5,2	1870	0,6	1067	-5,5
ce	3778	671	-2,8	1887	1,1	1220	0,8
il	3039	498	-5,7	1449	-1,0	1092	6,9
à	2980	637	2,1	1391	-2,0	952	0,5
avoir	2794	509	-1,5	1227	-7,0	1058	12,2
son	2729	548	0,6	1390	1,8	791	-2,7
;	2550	549	2,1	1368	6,2	633	-13,4
...	2352	387	-4,4	1320	12,2	645	-5,2
en	2266	396	-2,3	1117	0,5	753	1,4
au	2259	499	2,7	1097	-0,4	663	-1,9
je	2172	336	-6,6	823	-24,4	1013	48,5
qui	2101	348	-3,8	1047	0,7	706	1,7
se	2100	367	-2,2	995	-1,0	738	3,7
ne	2069	371	-1,6	956	-2,1	742	4,8
dans	1858	378	0,6	881	-0,9	599	0,6
nous	1690	289	-2,4	812	-0,6	589	2,7
ton	1550	451	18,7	743	-0,6	356	-13,4
:	1484	199	-9,8	726	0,3	559	6,5
pour	1478	307	0,9	735	0,6	436	-1,3
tout	1461	288	0,3	673	-1,7	500	1,8
on	1390	173	-12,2	672	-0,4	545	9,1
vous	1376	353	7,6	668	-0,4	355	-5,8
notre	1223	338	11,1	584	-0,6	301	-7,3

Figure 30 : Spécificités de la partition « Génération » pour la propriété flemma, catégorie PRO:PER.

Tableau 8 : Tableau des concordances de la forme « patrie » du corpus POESIE1870-1871

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
00008, Ameline Ernest (1825-1893)	, Et le flot qui nous pousse à la mère	patrie	, Comme dans un léger berceau ! Au loin,
00016, Angot Albert	expose mes jours. Je ne crois point que la	patrie	Puisse jamais porter envie, A toi, l'objet
00016, Angot Albert	A toi, l'objet de mes amours. La	patrie	est une figure Un emblème, une abstraction, Une
00016, Angot Albert	terre même, Le ciel bornant notre horizon. La	patrie	est pour le poète Une femme aux contours divins,
00016, Angot Albert	tête, Un large glaive dans les mains. La	patrie	est une maîtresse Dont il implore la tendresse, Dont
00016, Angot Albert	nobles traits, au chaste front, Me représentent la	patrie	Qui n'est plus une fiction. C'est toi
00018, Angot Albert	-il point, vainqueur, Foulé le sol de la	patrie	, Souillé sa poitrine meurtrie, Comme un infâme ravisseur
00025, Angot Albert	« Mes vieux héros sculptés, l'orgueil de la	patrie	, « Arrêteront les rois et le peuple en furie
00046, Banville Théodore De (1823-1891)	Mort détestée, Tombe dans le combat sonore Pour sa	patrie	ensanglantée ! Celui -là, fauché par les glaives,
00050, Banville Théodore De (1823-1891)	, Et cendre abandonnée aux vents, Tu resplendis !	patrie	en deuil, Qui, devant le destin moqueur Moins
00055, Banville Théodore De (1823-1891)	! ô morts inconnus ! O soldats morts pour la	patrie	! Qui, déjà glacés et mourants, L'avez
00073, Banville Théodore De (1823-1891)	, Patrie, ô notre seul amour, O ma	patrie	ensanglantée ! O toi, pour qui sur les sommets
00081, Banville Théodore De (1823-1891)	! nous pensions, en vérité, Fils de la	patrie	allemande, Combattre pour sa liberté ! Mais un cuirassier
00083, Banville Théodore De (1823-1891)	en proie aux horreurs, Dans son sein de mère	patrie	Nous trouve encor des francs-tireurs., Où se forment
00102, Barbier Jules (1825-1901)	la raison, la clémence ; Tout disparaît devant la	patrie	en danger, Sinon qu'on l'assassine et qu'
00103, Barbier Jules (1825-1901)	Le chant sublime : « Allons, enfants de la	patrie	!... » Partir, les yeux au ciel et
00104, Barbier Jules (1825-1901)	est vrai ; sans fierté, sans honneur, sans	patrie	; Cachant sa lâcheté sous un air impudent ! L'
00108, Barbier Jules (1825-1901)	Ils ont foulé le sol de la	patrie	! Ils sont venus, les barbares du Nord !
00110, Barbier Jules (1825-1901)	Avait gardé comme un trésor L'amour sacré de la	patrie	!... Prussiens, la France vit encor ! Vous
00111, Barbier Jules (1825-1901)	Dans mon horreur du sang, j'ai nié la	patrie	... J'adore ce que j'ai nié ! Le
00117, Barbier Jules (1825-1901)	En France on meurt pour la	patrie	.. On espionne en Prusse !... bien ! Nos
00126, Barbier Jules (1825-1901)	espérer ! » Vous venez pour défendre et venger la	patrie	, » Et vous allez la déchirer !... »
00126, Barbier Jules (1825-1901)	et soumis à cette loi fatale, En fuyant la	patrie	ils s'en ouvrent l'accès ; Ils réclament leur
00150, Barbier Jules (1825-1901)	pas encor tarie !... » Vous portez la	patrie	! Vous rapprochez les coeurs ! La colère divine,
00158, Barbier Jules (1825-1901)	; Et vous criez vengeance à Dieu, si la	patrie	Vous coûte un écu de cent sous !..
00160, Barbier Jules (1825-1901)	J'offre un peuple ressuscité, Les victoires de la	patrie	, Et celles de la liberté ! Décembre 1870 Chère
00168, Barbier Jules (1825-	et flétrit encore un tel dessein ; Pour sauver la	patrie	on se dévoue, on tue !.. L'

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
1901)			
00169, Barbier Jules (1825-1901)	. Mais vous avez fermé ce livre ! La.	patrie	Ressuscite vos cœurs ranimés et fervents ; Vous armez d'
00170, Barbier Jules (1825-1901)	, n'oubliez pas. Que ce fléau de la	patrie	A pris votre or pour ses galas. Et vos
00171, Barbier Jules (1825-1901)	! Que ces aiguilles sont vos armes, Que la	patrie	avec des larmes Accueille et fête vos travaux, Et
00182, Barbier Jules (1825-1901)	est qu'en toi s'incarna l'honneur de la	patrie	C'est que, pour réveiller une race flétrie,
00195, Baye Hyppolite	le cheval au cavalier. Là, dans leur dernière	patrie	, Là, par un éternel printemps, Le long
00200, Baye Hyppolite	armée Ont compromis notre bonheur, Du moins de la	patrie	aimée, Nous, les bâtards, sauvons l'honneur
00206, Baye Hyppolite	De notre honneur tu prêchas la croisade, De la	patrie	en tous semant la foi. Tout s'ébranla,
00208, Baye Hyppolite	: la Mort ! Là sont tombés, pour la	patrie	, Trois fiers soldats, trois artilleurs. Nul n'
00213, Bergerat Emile (1845-1923)	, étant près De retourner au Dieu qu'atteste ma	patrie	! Elle était protestante, et mon culte est romain
00213, Bergerat Emile (1845-1923)	est veuve, c'est bien. « Mérite ta	patrie	à présent ! — Citoyen, « Venge -la,
00214, Bergerat Emile (1845-1923)	Strasbourg, et non ailleurs, Que nous transférons la	patrie	; Et de ce membre mutilé Tout le corps se
00215, Bergerat Emile (1845-1923)	Fils est tombé ! LA FRANÇAISE O mère ! ma	patrie	est grande ! vos armées L'ont, du nord
00215, Bergerat Emile (1845-1923)	LA FRANÇAISE Ton Fils était habile aux armes ! Sa	patrie	Pour ce labeur de mort te l'avait préparé !
00217, Bergerat Emile (1845-1923)	une terre flétrie, Combattaient le dernier combat de la	patrie	! « — De Moltke est là ! pensa le
00218, Bergerat Emile (1845-1923)	élite de ceux qu'on trie Qui viendraient savoir la	patrie	Au collège de Châteaudun ! Qu'ils sont rares dans
00218, Bergerat Emile (1845-1923)	, argent de tout, Et jouerait jusqu'à sa	patrie	Sur la crasse d'un roi d'atout ! Dont
00219, Bergerat Emile (1845-1923)	Ce sont des combats joyeux, « Ceux où la	patrie	assemble ! « Un mort n'est pas un vaincu
00220, Bergerat Emile (1845-1923)	— ayant de tout ! Que les malheurs de leur	patrie	Trouvent toujours si diligents A se créer une industrie Du
00221, Bergerat Emile (1845-1923)	que des rois d'industrie Convoitaient courtisane et nous laissent	patrie	, France, que l'on prétend flétrie, Moi
00221, Bergerat Emile (1845-1923)	qui t'aime ; — Il ne manque, ô	patrie	, à ton front qu'un baptême, Qu'un
00222, Bergerat Emile (1845-1923)	quitter l'Alsace ! — Ah ! sol de la	patrie	, Limon dont notre chair immortelle est pétrie, Comme
00222, Bergerat Emile (1845-1923)	au pauvre petit homme, Tu n'as plus de	patrie	, ou du moins c'est tout comme, Et
00222, Bergerat Emile (1845-1923)	le commande, Qu'il est doux d'élargir la	patrie	allemande Et que vous connaissez ce bonheur ! Moi,
00222, Bergerat Emile (1845-1923)	revenaient à l'un d'eux ; Privés d'une	patrie	ils en trouvaient une autre ; Ils oubliaient leur mère
00222, Bergerat Emile (1845-1923)	cheveux. XXVIII « C'est pourquoi nous quittons notre	patrie	antique. Nous ne connaissons rien, nous, à
00222, Bergerat Emile (1845-1923)	XXXIII Alors, rompant les rangs, les Danois sans	patrie	Sentant pleurer en eux la vision flétrie D'un passé
00223, Bergerat Emile (1845-1923)	, étant près De retourner au Dieu qu'atteste ma	patrie	! Elle était protestante, et mon culte est romain

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
00223, Bergerat Emile (1845-1923)	est veuve, c'est bien. « Mérite ta	patrie	à présent ! — Citoyen, « Venge -la,
00225, Bergerat Emile (1845-1923)	que des rois d'industrie Convoitaient courtisane et nous laissent	patrie	, France, que l'on prétend flétrie, Moi
00225, Bergerat Emile (1845-1923)	enfant qui t'aime ; Il ne manque, ô	patrie	, ton front qu'un baptême, Qu'un fleuron
00226, Bergerat Emile (1845-1923)	élite de ceux qu'on trie Qui viendraient savoir la	patrie	Au collège de Châteaudun ! Qu'ils sont rares dans
00226, Bergerat Emile (1845-1923)	, argent de tout, Et jouerait jusqu'à sa	patrie	Sur la crasse d'un roi d'atout ! Dont
00227, Bergerat Emile (1845-1923)	Strasbourg, et non ailleurs, Que nous transférons la	patrie	; Et de ce membre mutilé Tout le corps se
00240, Bourdier Emile	la lice. Un autre t'a servie, ô	patrie	! et Ducrot, Pendant tous ces combats, s'
00240, Bourdier Emile	sait l'aimer en frère, et veut vers sa	patrie	« Assurer son retour et guider son chemin, «
00240, Bourdier Emile	valeur guerrière Fut digne en ce grand jour de la	patrie	entière. Le sang coula par flots devant ce mur
00245, Camp Aimé (1812-1899)	Et si, sourd à l'appel de la sainte	patrie	, Au bonheur de l'amour, ô ma vierge
00245, Camp Aimé (1812-1899)	C'est s'immoler à son devoir. Devoir,	patrie	, honneur sévère, Et liberté qui ne meurt pas
00246, Camp Aimé (1812-1899)	soir. Dans un cercle affreux enfermée, Bientôt notre	patrie	aimée Le rompra d'un puissant essor. Les débris
00250, Camp Aimé (1812-1899)	d'elle ; Dis -lui que, pour sauver la	patrie	en émoi, Tant de jeunes Français sont tombés comme
00260, Camp Aimé (1812-1899)	sol est couvert des ruines d'un monde. La	patrie	aussitôt s'élance ; elle est debout. Que lui
00260, Camp Aimé (1812-1899)	fleuve immense Dont rien ne détourne le cours. Notre	patrie	aura grandi par ses désastres. Mêlant sa voix émue
00263, Camp Aimé (1812-1899)	, Au champ de bataille tombé. Mourons pour la	patrie	et son indépendance. Ils sont bénis de Dieu ceux
00265, Camp Aimé (1812-1899)	notre effort diligent Saura guider l'outil sonore. La	patrie	est un atelier. Chaque citoyen a sa tâche ;
00266, Camp Aimé (1812-1899)	. L'horizon est tout blanc de neige ; La	patrie	est bien loin de moi. Ma mère, tu
00293, Chereau Arthur	la frontière, « Et menace le sol de la	patrie	entière ? « Quel tribut au passé faut -il que
00293, Chereau Arthur	Et reparaitre au monde en héros ?.. O	patrie	! Est -ce qu'on aurait pu t'égorger dans
00299, Coppée François (1842-1908)	même destinée. — O France que j'aimais,	patrie	où je suis née, Dont le langage est doux
00299, Coppée François (1842-1908)	moins ce pauvre cher petit le sera-t -il. La	patrie	, après tout, un préjugé vulgaire, Qui me
00299, Coppée François (1842-1908)	, a-t -il bien pu savoir Ce qu'est une	patrie	et quel est son devoir ? Connaît -il cette guerre
00299, Coppée François (1842-1908)	et qui compte, qt qui s'aime, La	patrie	est le champ qu'on laboure et qu'on sème
00299, Coppée François (1842-1908)	au drapeau rouge, L'émeute des instincts, sans	patrie	et sans Dieu, Ensanglantant la ville et la livrant
00299, Coppée François (1842-1908)	sont ardents et belliqueux. Donnez. Nous sauverons la	patrie	avec eux. — Si nous le voulons bien...
00299, Coppée François (1842-1908)	de faire un soldat de chaque citoyen, De la	patrie	entière une famille armée Et du seul sentiment du devoir
00309, Damé Frédéric (1849-	— Enfin, par-dessus tout, le sol de la	patrie	!... » C'est ainsi qu'il parla de

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
1907)			
00309, Damé Frédéric (1849-1907)	la barbarie. Ils souillent vainement le sol de la	patrie	; Je l'entends sous leurs pas, comme un
00310, Defer Paul	notre vie, Mais de ce joug sanglant délivrons la	patrie	; Frères, levons -nous tous, le moment a
00310, Defer Paul	de Germanie ; Oui, vous verrez encor notre chère	patrie	, Livrée aux factieux, subir l'invasion Des cruels
00315, Delaunay Gabriel	ils y devaient courir Affronter le trépas pour sauver la	patrie	! Mais au delà crois -tu l'espérance flétrie ?
00315, Delaunay Gabriel	à l'aspect des revers. L'amour de la	patrie	est un lien suprême Dont l'instinct vit chez l'
00315, Delaunay Gabriel	: Eh bien ! puisque le sol sacré de ma	patrie	Fut souillé par les pas d'une horde ennemie ;
00315, Delaunay Gabriel	. Non, car tout est soldat pour sauver la	patrie	, Car on aime sa mère avec idolâtrie, Car
00317, Delormel Lucien (1847-1899) Et Richard Hippolyte	et la mort, De leur souffle maudit souillant notre	patrie	, Par leurs troupeaux nombreux ils insultent le sort.
00318, Delpit Albert (1849-1893)	armée aguerrie. Légions qu'enfanta l'appel de la	patrie	! Tous ces dormeurs d'hier réveillés à ton nom
00319, Delpit Albert (1849-1893)	chérie : Je viens de découvrir que j'aimais ma	patrie	!... Ma foi, c'est vrai, j'
00319, Delpit Albert (1849-1893)	Quelque rhéteur obscur t'aura monté la tête ! Ta	patrie	est ici ; c'est ton enfant, c'est
00322, Delpit Albert (1849-1893)	sa main meurtrie Ce chiffon glorieux, âme de la	patrie	, Et répète : — En avant ! Il est
00323, Delpit Albert (1849-1893)	! Sire ! ne perdez pas l'honneur de la	patrie	! Sire ! voyez la France avilie et meurtrie Qui
00332, Delpit Albert (1849-1893)	! Tout ce que j'aimais tant, ma seconde	patrie	Par les soldats maudits désolée et flétrie !... Quand
00336, Delpit Albert (1849-1893)	virginales Que le Maudit veut violer ? Combien reverront leur	patrie	Pour raconter à leurs enfants Comment deux mois, toujours
00349, Delpit Albert (1849-1893)	Quelque rhéteur obscur t'aura monté la tête ! Ta	patrie	est ici ; c'est ton enfant, c'est
00351, Delpit Albert (1849-1893)	armée aguerrie, Légions qu'enfanta l'appel de la	patrie	! Tous ces dormeurs d'hier réveillés à ton nom
00388, Dreyfus Abraham (1847-1926)	La bataille de Châteaudun. « Bientôt vous reverrez la	patrie	allemande ; Bientôt,... mais aujourd'hui l'Éternel vous
00388, Dreyfus Abraham (1847-1926)	« Alors vous reviendrez, vous qui, pour la	patrie	, Exercez dans l'exil cote honnête industrie, O
00389, Ducros Alexandre (1823-1906)	détesté ; ils sont prêts à mourir pour la sainte	patrie	! Guerre !!! vive la Liberté !!
00390, Ducros Alexandre (1823-1906)	mentais ! Que t'importe l'honneur de la mère	patrie	, Et Paris et l'ardent faubourg ?... Il
00396, Ducros Alexandre (1823-1906)	mourir, Fera forger pour vous, traîtres à la	patrie	, Les vils carcans de l'avenir ! 15 août
00401, Dugué Ferdinand (1816-1913)	Calcinent les membres épars !... Le poète aimant sa	patrie	Sait forger aussi dans son coeur Une implacable artillerie Comme
00413, Dugué Ferdinand (1816-1913)	Que de sa féroce ennemie Le sol sacré de ma	patrie	Deviendra l'immense cercueil... Que bientôt ce Dieu des
00429, Dugué Ferdinand (1816-1913)	La tristesse, le deuil, le sang de ma	patrie	... Il s'amuse à compter même les corbillards,
00430, Dugué Ferdinand (1816-1913)	un génie Le premier charlatan venu Qui prétend sauver la	patrie	!... Longue serait la litanie Si je voulais la
00439, Dunesme H. Pseudo.	qu'un sage tel que toi Ait sitôt renié sa	patrie	et sa foi. ALBERT. Moi, j'enrage

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
D'Henri Richardot (1845-1927)			
00439, Dunesme H. Pseudo. D'Henri Richardot (1845-1927)	maîtresse chérie, Liberté, venge -nous, venge notre	patrie	; A l'assaut, à l'assaut ! Sur
00441, Dupin Gustave (1817-18..)	de la majesté sainte D'un empire croulant sous la	patrie	en deuil. Mais quand autour de lui, prêts
00441, Dupin Gustave (1817-18..)	est, logique du sort, Paris capitulant, la	patrie	éventrée, C'est l'affreuse rançon, la ruine
00447, Fleuriot Zenaïde Mlle (1829-1890)	, En marchant au combat, sois tout à ta	patrie	Et si tu succombais..., ton coeur te le
00449, François Emile	jour, oh ! quel qu'il soit Pour la	patrie	, ou moins mauvais ou pire, Au jour où
00453, François Emile	de tuile, Bec dans bec, emblématisez Et la	patrie	et la famille, Pigeons, messagers irisés, De
00456, François Emile	sentait frémir dans l'air morne L'ombre de la	patrie	en deuil ! Faute de pain mourait la mère !
00457, Frank Félix (1837-1899)	leur culte du mal ! O France, ô ma	patrie	, à ces soudards mystiques Cesse de faire appel au
00464, Frank Félix (1837-1899)	célébrera l'universel réveil ! Lorsque par des brigands la	patrie	asservie Pour le peuple déchu devient un cabanon, Que
00471, Frank Félix (1837-1899)	qu'hier, Elle reprend son vol : ô ma	patrie	, ô France, Ils ne la tûront pas,
00473, Frank Félix (1837-1899)	Haine des nains est la marque du fort ! Ta	patrie	et ton nom rajeuniront ensemble : L'étoile de la
00483, Fs. F...	pays brisé dans tes fiertés, Comment, ô ma	patrie	, hélas ! agonisante, Pourriez -vous dans votre ombre
00483, Fs. F...	bord de son abîme, Un hommage pieux à la	patrie	en deuil ! Ah ! si nous mesurions nos pleurs
00483, Fs. F...	pourras de tes maux, ô ma mère ! ô	patrie	! Oublier les douleurs dans nos bras réchauffants, Et
00484, F. V.	les méchants, Les lâches, les héros, la	patrie	elle -même, Sanglante, humiliée avec tous ses enfants
00486, F. V.	as tu fait, réponds -moi, de ma chère	patrie	, Dont les maux sont si grands qu'ils troublent
00487, F. V.	conspirer, Et, pour être toujours traîtres à leur	patrie	, Payer des malfaiteurs pour nous deshonorer. Oh !
00488, F. V.	. Ainsi, le fils aura l'amour de la	patrie	; Il saura quel lui doit du coeur et des
00491, Georges A.	chérie, Pour chasser l'étranger, pour venger sa	patrie	; Devenant tout de rage, excité par la haine
00496, Glatigny Albert (1839-1873)	Marceau ! Les rois font leur métier en vendant la	patrie	; Nous la leur reprendrons, toujours belle, inflétrie
00500, Glatigny Albert (1839-1873)	existence Stoïquement et gravement ; La grande âme de la	patrie	Vit dans leur enceinte inflétrie, Et chante sur le
00503, Glatigny Albert (1839-1873)	De sa voix attendrie Il redira Ton angoisse, ô	patrie	! Il chantera Ta grandeur dans l'épreuve Et ton
00506, Glatigny Albert (1839-1873)	; Mais tu comprends les mots d'honneur et de	patrie	; Ton courage s'accroît de tous les maux soufferts
00512, Glatigny Albert (1839-1873)	, échappés vivants des Funambules, 'Proscrits dont la	patrie	était les vestibules De la chambre à coucher du héros
00514, Glatigny Albert (1839-1873)	leurs chevets, Les malades, songeant à la sainte	patrie	, Disent en agitant leurs bras : « Si je
00515, Glatigny Albert (1839-1873)	lumières, A tous ces preux sans peur que la	patrie	en deuil Montre encore à l'Europe avec un mâle
00516, Glatigny Albert (1839-1873)	coeurs déjà sous le linceul Dont Bonaparte avait couvert notre	patrie	, Et nous le répétons avec idolâtrie, Sans prévoir

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
00518, Grandsard Charles	un jour, Car je voyais en toi ma seconde	patrie	! Aussi, quand tu tombas sous la main du
00518, Grandsard Charles	du Germain, Celui -là vous dirait si la mère	patrie	Compte un seul fils l'aimant d'un amour plus
00521, Grandsard Charles	Si jamais un sourire, ô ma pauvre	patrie	! Vient éclairer mes yeux ternis par tes douleurs,
00524, Grandsard Charles	Parce que, grâce à lui, dans la grande	patrie	Le fer tranche un large lambeau, Et que,
00526, Grandsard Charles	Et je crus voir l'image en deuil de la	patrie	; Redemandant sa chair, son Alsace meurtrie : Voeux
00530, Grandsard Charles	: « Tous les peuples sont frères ! Plus de	patrie	, enfin ! Place à l'Humanité ! » Sans
00531, Grandsard Charles	Germain, Au lieu de vous unir pour sauver la	patrie	, Enfoncez le couteau dans sa gorge, meurtrie Sous
00533, Grandsard Charles	A quoi pense le bon Français ? — A sa	patrie	, Dont l'image livide et par le deuil flétrie
00533, Grandsard Charles	le bon Français ? — La délivrance De sa chère	patrie	. Il veut revoir la France, Après tant de
00533, Grandsard Charles	vous prie, Un regard de pitié sur ma pauvre	patrie	! Vous le savez, son coeur fut toujours bon
00533, Grandsard Charles	fer, avec idolâtrie Entretiennent le feu sacré de la	patrie	: Chez ces âmes, l'oubli n'aura jamais
00534, Grandsard Charles	Vous qui, dans l'heure sombre où râle la	patrie	, Pour vous seuls, vous inquiétez, Venez voir
00534, Grandsard Charles	insensés, Pouvoir encore, vous, membres de la	patrie	, Vivre sur vos biens entassés ? Non ! des
00536, Grandsard Charles	Que, sous le poids des maux dont souffre la	patrie	, Je me sens faiblir et ployer, Je pense
00537, Grandsard Charles	vers toi je crie, Seigneur ! De ma pauvre	patrie	As tu donc décrété la mort ? Et n'en
00537, Grandsard Charles	vers toi je crie, Seigneur ! De ma pauvre	patrie	As -tu donc décrété la mort ? Et n'en
00539, Grandsard Charles	N'a souffert d'autres maux que ceux de la	patrie	! Eh bien ! le croirez -vous ? malgré moi
00539, Grandsard Charles	en portant ainsi dans sa personne Le deuil de la	patrie	, on peut s'enorgueillir, Et qu'il est
00544, Grandsard Charles	, liberté, Cet ensemble de biens dont jouit la	patrie	; C'est de ces éléments qu'est formée et
00544, Grandsard Charles	âme, et que vient sa santé. Quand la	patrie	est grande et que sa gloire éclate, L'âme
00544, Grandsard Charles	du sol natal s'amoindrit l'horizon, Quand la	patrie	en deuil voit sa gloire éclipsée, L'âme se
00544, Grandsard Charles	? Ne flairez -vous donc pas le sang de la	patrie	? Ou n'auriez -vous pas d'âme à faire
00546, Grandsard Charles	feux réjoui ! Ah ! laisse -moi penser que ma	patrie	aimée Du fond de son néant comme toi renaîtra.
00547, Grandsard Charles	chair ! Mais dans ton indigence, ô ma pauvre	patrie	! Il te reste un trésor que, malgré sa
00547, Grandsard Charles	me mine le corps atome par atome ; De la	patrie	en deuil si le sanglant fantôme, Qui hante chaque
00547, Grandsard Charles	nos récents malheurs, Que le front douloureux de la	patrie	en pleurs Se dresse entre votre oeil et les fleurs
00547, Grandsard Charles	chacun ne conspire, L'ensemble va crouler et la	patrie	expire, Et que, sous l'édifice en informes
00547, Grandsard Charles	douleurs flétrie, Et pour ressusciter l'âme de la	patrie	! Que chacun, abdiquant sa personnalité, La fonde
00547, Grandsard Charles	fonde sans regrets dans la grande unité ! Car la	patrie	, enfin, c'est l'âme de votre âme
00547, Grandsard Charles	Que sont dus vos efforts, mais bien à la	patrie	; Elle vous a remis vos pouvoirs dans la main
00547, Grandsard Charles	! Et vous, braves soldats, glaive de la	patrie	! De tous ces maux qui font accablée et meurtrie
00547, Grandsard Charles	pétrie, Gravez au plus profond l'amour de la	patrie	! Et l'art, par vos travaux ennobli,

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
00547, Grandsard Charles	ont mis, noble offrande, aux pieds de la	patrie	; Et le beau, pour eux tous, ne
00547, Grandsard Charles	beauté. Mais, dans l'heure sinistre où la	patrie	expire, Honte à qui songe encore à ce frivole
00547, Grandsard Charles	main attendrie La blessure qui saigne au flanc de la	patrie	, D'employer vos pouvoirs de mères et de soeurs
00549, Grimaud Emile (1831-1901)	, guidez nos pas ; Par nos mains sauvez la	patrie	!... Aux armes, Vendéens ! La France est
00553, Grimaud Emile (1831-1901)	d'or, remué les squelettes. Pour sauver la	patrie	et pour fonder les lois, Voilà, jusqu'à
00553, Grimaud Emile (1831-1901)	, Vengez -vous, ô martyrs, en sauvant la	patrie	: Les Bleus comptent sur vous. Invoquant tous ses
00555, Grimaud Emile (1831-1901)	que de pleurs sa paupière se trempe ?... La	patrie	avant tout : il enlève ta hampe, Glorieux fanion
00572, Jaime Ernest (1804-1884)	les hordes de l'étranger Souillent le sol de la	patrie	Que leur fer Vient de ravager Un parti, parricide
00574, Jenna Marie (1834-1887)	. Ouvrez -moi votre sein... Je meurs pour ma	patrie	! Ma mère brûle un cierge à la vierge Marie
00577, Jurgensen Jules F.U. Et Gilbert Zoé	mort que marchant en béquilles, Et, puisque la	patrie	est perdue à toujours, Nous pleurerons sur toi,
00578, Jurgensen Jules F.U. Et Gilbert Zoé	... Tu nous tendis les bras quand le nom de	patrie	Etait banni chez toi comme sédition... Ton malheur et
00579, Jurgensen Jules F.U. Et Gilbert Zoé	le plomb coucha dans l'ombre du trépas. Pauvre	patrie	en deuil, à l'opprobre livrée, Par quel
00579, Jurgensen Jules F.U. Et Gilbert Zoé	direz merci. Qui donc pourrait ravir à jamais sa	patrie	A qui la redemande, à qui pleure et s'
00599, Labourt Gustave	idolâtrie ! Le pays qu'on écrase est toujours ta	patrie	! Tu sauves l'opprimé, tu combats les tyrans
00600, Lacaussade Auguste (1815-1897)	I Il est souillé le sol sacré de la	patrie	! Nos cités, nos moissons, nos champs sont
00600, Lacaussade Auguste (1815-1897)	liberté ! Elle s'apprête au grand combat de la	patrie	; Elle y retrouvera la gloire et sa fierté !
00600, Lacaussade Auguste (1815-1897)	de tuerie, La Victoire aux vaincus de la grande	patrie	, D'une paix magnanime impose les bienfaits. Dieu
00601, Lacaussade Auguste (1815-1897)	sans combattre, ô douleur ! ô ruines De la	patrie	en deuil ! Et voir Le vil drapeau des Huns
00601, Lacaussade Auguste (1815-1897)	voir Ce que peuvent chez toi l'amour de la	patrie	Et l'amour de la liberté ! C'est toi
00601, Lacaussade Auguste (1815-1897)	Annibal ! Haine de l'étranger, Amour de la	patrie	, Mon double culte désormais, Si nos coeurs défaillants
00601, Lacaussade Auguste (1815-1897)	qui paya d'un beau trépas l'étoile De la	patrie	et de l'honneur ; Dampierre, et toi Grancey
00607, Laprade Victor (1812-1883)	d'or, remué les squelettes. Pour sauver la	patrie	et pour fonder les lois, Voilà, jusqu'à
00607, Laprade Victor (1812-1883)	, Vengez -vous, ô martyrs, en sauvant la	patrie	: Les Bleus comptent sur vous. Invoquant tous ses
00613, Leconte De Lisle (1818-1894)	! Vil troupeau de sang altéré, De la sainte	patrie	ils mangent les entrailles, Ils bavent sur ton sol
00615, Lesguillon Hermance Mme (1812-1882)	me suis bien battu ; j'ai bien à ma	patrie	Donné, sans le compter, tout le sang de
00615, Lesguillon Hermance Mme (1812-1882)	faut aimer l'honneur ! l'honneur c'est la	patrie	! MADAME NEUVILLE. Ce souvenir encor dans mon cœur
00615, Lesguillon Hermance Mme (1812-1882)	! malgré ses douleurs retrouvant sa puissance, Notre chère	patrie	a repris confiance ! Tendre mère, elle rend avec
00617, Lonlay Eugène	Éclaire et guide encor nos pas errants. De la	patrie	apaise les alarmes ; Plane sur nous et

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
Marquis De (1815-1886)			descends dans
00619, Luzel François-Marie (1821-1895)	, « Levons -nous tous pour la défense de la	patrie	, « Et guerre à la Prusse, jusqu'à
00619, Luzel François-Marie (1821-1895)	Basse-Bretagne ; « Mourir pour la justice et pour la	patrie	, « Comment trouver une plus belle mort ? —
00619, Luzel François-Marie (1821-1895)	village et son clocher élevé, Et par-dessus tout leur	patrie	, la Basse-Bretagne ! Ils ont pleuré, à noyer
00619, Luzel François-Marie (1821-1895)	« Je vais combattre pour que chacun « Ait une	patrie	dans ce monde. » « Et dans le ciel
00620, Luzel François-Marie (1821-1895)	. — Entendons -nous donc dans l'amour de la	patrie	, et elle sera encore sauvée ! F. -M
00621, Luzel François-Marie (1821-1895)	vous faut vaincre, si vous ne voulez Voir votre	patrie	, le beau pays de Breiz, Passer aux ennemis
00621, Luzel François-Marie (1821-1895)	son outil, Combattez pour les vôtres et pour votre	patrie	, Et si vous mourez, que votre mort sera
00622, Luzel François-Marie (1821-1895)	Chacun se doit à sa	patrie	; — Elle a besoin de ses enfants, —
00622, Luzel François-Marie (1821-1895)	! vaillants hommes de Bretagne, — Pour défendre votre	patrie	et votre foi ! Les larmes aux yeux, —
00622, Luzel François-Marie (1821-1895)	, — Celui qui va à la guerre Pour sa	patrie	et la foi de ses pères, – Et Dieu
00624, Luzel François-Marie (1821-1895)	délaissé en même temps : — parents, amis,	patrie	; — pleins de courage, ils sont allés à
00624, Luzel François-Marie (1821-1895)	, — pour leurs parents, leur foi, leur	patrie	, — et pour tout cela tout bon Breton —
00626, Luzel François-Marie (1821-1895)	, sans regret, pour mon Dieu, Pour ma	patrie	et pour mon monarque. Adieu, adieu, pour
00626, Luzel François-Marie (1821-1895)	! Souviens -toi toujours de ton soldat, Mort sa	patrie	et sa foi, Comme tout bon fils de la
00633, Maillard Jules	France amoindrie, Aux désastres sans nom de la pauvre	patrie	. Saluer les bourreaux de toute liberté Il laissera les
00635, Manuel Eugène (1823-1901)	» Il sent bondir en lui le cœur de la	patrie	, Et dans ses veines le sang bout. Résolu
00635, Manuel Eugène (1823-1901)	bière drapée, Nous conduisions un autre deuil : La	patrie	avec toi, du même coup frappée, Dormait aussi
00636, Manuel Eugène (1823-1901)	; C'est qu'on a près de soi la	patrie	inquiète ; C'est que les blés sont mûrs et
00636, Manuel Eugène (1823-1901)	des ardeurs de la foi ! LA JEUNE FEMME O	patrie	, on a beau raisonner, tu l'emportes !
00639, Manuel Eugène (1823-1901)	, Mais jamais je n'ai tant pleuré. Chère	patrie	au coeur blessée, Comme on voudrait par la pensée
00646, Méri De La Canorgue Victor De (1805-1875)	CHANT Toi, la mère des Preux, ma noble	patrie	! Sous le poids des revers, vas -tu tomber
00646, Méri De La Canorgue Victor De (1805-1875)	unis, Non, tu ne mourras point, ô	patrie	immortelle ! Depuis quinze cents ans aux siècles tu survis
00650, Méri De La Canorgue Victor De (1805-1875)	cent combats ont immortalisés, Laissez -vous ainsi notre vieille	patrie	Pencher vers sa ruine, et s'abimer flétrie,
00654, Millaud Albert	prisons, Et toutes nos villes pillées, Et notre	patrie	en tronçons. Le fils éloigné de sa mère,
00658, Montagu	idolâtrie, A blessé pout toujours l'honneur de la	patrie	: Mon pays n'est plus libre. Acceptez cet
00658, Montagu	leurs droits combattant ; Les citoyens partout meurent pour la	patrie	: L'honneur est un besoin qui s'impose à
00658, Montagu	eux nous perdons L'honneur national, gloire de la	patrie	, Gloire par l'étranger en ce moment flétrie.

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
00658, Montagu	, Et dont le cœur brûlant d'amour pour la	patrie	, Leur inspire, c'est beau ! d'accomplir
00658, Montagu	: C'est une guerre à mort entre Église et	patrie	Que le pape déclare au monde avec furie. Eh
00699, Normand Jacques (1848-1931)	et gaillards ils reviendront, Ceux qui restaient pour la	patrie	, Quand ils partaient, se souviendront. Lorgnon dans
00701, Normand Jacques (1848-1931)	au bras ensanglanté : Je n'ai ni foyer ni	patrie	; Mon nom est partout rejeté Comme celui d'une
00707, Normand Jacques (1848-1931)	, Et l'on désire peu « mourir pour la	patrie	». Peut-être appelle-t-on cela la lâcheté ; Je
00715, Normand Jacques (1848-1931)	, la Prusse, exécration ennemie : Enfants de la	patrie	, En avant ! en avant ! IV Sur le
00729, Philippon Gustave	, chanté sous de sacrés portiques ; Ame de la	patrie	, intrépide lutteur Dont la mâle parole est un accent
00755, Poisle Desgranges Joseph(1823-1879)	un jour la fièvre. Le soir, le mot	patrie	expira sur sa lèvre ; Puis il me dit tout
00804, Saint-Felix Théobald	je souriais ; Car, à la voix de la	patrie	, Le brave breton bretonnant Donne avec joie à la
00804, Saint-Felix Théobald	souleva !... Car, à la voix de la	patrie	, Le brave breton bretonnant Donne avec joie à la
00804, Saint-Felix Théobald	son devoir... Car, à la voix de la	patrie	, Le brave breton bretonnant Donne avec joie à la
00805, Saint-Felix Théobald	cœur ivre d'orgueil, Du beau sol de notre	patrie	Voulait faire un vaste cercueil... Il voulait démembrer la
00806, Saint-Felix Théobald	Relève ton beau front, ô France, ô ma	patrie	, L'Europe comprendra ton cri de liberté. Et
00822, Sully Prudhomme (1839-1907)	, braves de toutes sortes, Au cri de la	patrie	en foule rassemblés, Que la mitraille abat comme le
00823, Sully Prudhomme (1839-1907)	jeunesse marche, aguerrie Par l'âpre amour de la	patrie	, Qui fait des hommes en un jour. Qui
00823, Sully Prudhomme (1839-1907)	étouffans ! Oui, nous gardons cette chimère Qu'une	patrie	est une mère Et ne livre pas ses enfants !
00825, Sully Prudhomme (1839-1907)	J'aimais froidement ma	patrie	, Au temps de la sécurité ; De son grand
00826, Sully Prudhomme (1839-1907)	s'aguerrir ; Pour la seule amante permise, La	patrie	, ils s'étaient levés, Laissant la femme,
00827, Tastet Tyrtée (Enfant Du Chéloff)	rendus tout à la guerre, Ne rêveront bientôt que	patrie	et combats. Liberté, mère de la gloire,
00830, Tastet Tyrtée (Enfant Du Chéloff)	les fils la liberté. V L'EMPEREUR. La	patrie	est ma force, amour simple et sublime, Qui
00830, Tastet Tyrtée (Enfant Du Chéloff)	, Laissons, humbles héros, l'orgueil à la	patrie	, Pour nous ne prenons que la mort. VI
00831, Tastet Tyrtée (Enfant Du Chéloff)	; c'est la frontière. Je te revois,	patrie	, avec joie et douleur. De ton sein maternel
00834, Tessier Henri	humain épars Sur cette terre, — immense et commune	patrie	! LA FRANCE, indécise. Que m'offres -tu
00834, Tessier Henri	honneur !... L'ALSACE. Ah ! l'ingrate	patrie	! elle nous abandonne ! LA FRANCE, de même
00836, Theuriet André (1833-1907)	des vainqueurs. Pauvres gens ! ils vont chercher la	patrie	Loin des champs aimés où fut leur maison. Regarde
00838, Vallon-Colley Henri M. Docteur	la Vierge Marie ! Je vous retrouverai dans une autre	patrie	. » Un prêtre, en ce moment, passe
00840, Vallon-Colley Henri M. Docteur	Qu'il ne possède pas, au nom de la	patrie	Et de la liberté, se rue avec furie,
00846, Vallon-Colley Henri M.	, Adieu ! je vais mourir ! Adieu, chère	patrie	! Vous aviez mon amour ! » — Une sœur

Référence	ContexteGauche	Pivot	ContexteDroit
Docteur			
00847, Vallon-Colley Henri M. Docteur	hôtellerie, Les comtes, les barons de la grande	patrie	, Qui tous sont généraux, mais rien de plus
00861, Vermeil Louis-Lucien (1833-1901)	nobles coeurs, belles âmes ! L'amour de la	patrie	allume en vous ses flammes ; Ah ! si vous
00899, N/A	coeurs français. Sommes -nous pas enfants de la même	patrie	? De la main des Césars pour l'arracher,
00899, N/A	Ce fut lui, glorieux, qui vint rendre La	patrie	entière à nos voeux ! » Ah ! laissez -vous
00900, N/A	a que trop loin souillé Le bord sacré de la	patrie	. Debout ! debout ! Du sang et non des
00900, N/A	étranger, Des partis oublions la trace. Quand la	patrie	est en danger, La parole est à qui le

III.4 La poésie patriotique déclamée dans les théâtres :

la Comédie-Française et les autres

Cette partie, dont le dessein est d'être plutôt descriptive, illustrera la vie littéraire et théâtrale dans la capitale pendant le siège et s'efforcera d'élargir la notion de littérature engagée⁶⁵⁰ en montrant une pratique de la poésie engagée dans le contexte historique, social et politique typique du XIX^e siècle. La déclamation de la poésie disparaît au XX^e siècle, substituée par l'apparition de la catégorie de l'intellectuel (qui s'exprime en prose et dans les journaux), par l'apparition de la notion de littérature engagée⁶⁵¹ telle que nous la connaissons et par l'émergence de nouveaux mouvements poétiques. La pratique de la déclamation des poésies dans les théâtres est peut-être le phénomène plus adéquat pour aborder le lien entre événement historique et réponse littéraire⁶⁵².

Si pour Jean-Paul Sartre « la poésie n'est pas "engageable" parce qu'elle ne manipule pas des signes et qu'elle ne vise pas à communiquer » et s'il accuse le poète d'assumer une attitude d'engagement négatif⁶⁵³, le corpus montre au contraire qu'un lien entre poésie et faits sociaux existe. La poésie prend en charge l'événement historique en tant qu'objet, en propose son interprétation, revendique sa position et, du fait de la récitation à des fins patriotiques, elle acquiert une fonction autre qu'esthétique, celle d'influencer son auditoire, celle d'obtenir une somme d'argent pour des œuvres de bienfaisance. Dans les dernières décennies du XIX^e siècle la perception de ce lien était d'ailleurs concret : Constant Coquelin, par exemple, l'un des plus célèbres comédiens de l'époque et l'un des comédiens qui récita avec succès des pièces patriotiques pendant la guerre, observait en 1881 que les critiques du moment demandaient des plus en plus aux acteurs et aux écrivains dramatiques « de prendre parti pour ou contre les questions sociales ». On ne sait pas si ses observations se réfèrent à la poésie récitée pendant la guerre et le siège, mais on peut certes affirmer que l'expérience a dû influencer sa pensée. Coquelin parlant de la poésie dite, note qu'il « existe depuis plusieurs années un mouvement poétique des plus dignes en effet d'attention, car il se produit sous la forme la plus vivante et la plus populaire, celle de la poésie

⁶⁵⁰ « [...] L'engagement a pris une valeur transhistorique et il est devenu un possible littéraire susceptible de s'appliquer à d'autres moments ou d'autres époques de l'histoire littéraire. C'est donc à partir de la manière dont il a été pensé par Sartre et ses contemporains qu'on peut essayer de remonter dans le temps et examiner de quelle façon des écrivains ou des hommes de lettres ont voulu développer une conception et une pratique "engagées" de l'écriture, en des temps où la notion d'engagement n'existait pas comme telle [...] », Benoît DENIS, *Littérature et engagement de Pascal à Sartre*, Seuil, 2000, p. 19.

⁶⁵¹ Jean-Paul SARTRE, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2008

⁶⁵² D'ailleurs, le rédacteur du *Progrès des Ardennes* refusa à Rimbaud la publication du « Rêve de Bismarck » en disant que « ce sont des articles d'actualité et ayant une utilité immédiate », *Rimbaud. Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Coll. « la Pléiade », p. 846-847.

⁶⁵³ B. DENIS, *Op. cit.*, p. 71.

récitée publiquement »⁶⁵⁴. L'essentiel dans la poésie conçue pour la récitation est, d'après lui, l'action et « la forme poétique la plus convenable à la récitation publique » est le récit, ou petit drame raconté, d'une longueur restreinte et construit comme une pièce de théâtre avec « une exposition, une action et un dénouement ». Cela à l'air d'un manuel d'instruction ! De cette manière on peut retenir l'attention du public (« ce mobile auditeur [...] si facile à distraire »). La poésie dite, il poursuit, est pratiquée depuis les trouvères, rhapsodes ou maîtres chanteurs, ce fut ainsi que l'art fut créé, et les chefs-d'œuvre de ce type de poésie sont à chercher maintenant chez Victor Hugo — dont il cite deux des pièces qui eurent un énorme succès au Théâtre-Français, « Le Revenant » et « Les Pauvres gens » —, et, « en dessous de ces merveilles », chez Coppée, Manuel, Déroulède, Normand (citons uniquement les poètes présents aussi dans notre corpus). Dire des vers⁶⁵⁵, finalement, bénéficierait au poète, qui pourra ainsi connaître le public, et en même temps au public, qui pourra connaître le poète. Ainsi, grâce à la déclamation, la poésie, se trouvera-elle rajeunie et relevée.

L'étude de l'activité théâtrale pendant la guerre de 1870-1871 a commencé par hasard et n'avait au départ comme ambition que celle de mieux comprendre et d'exposer les formes de l'engagement de la Comédie-Française pendant la guerre. Au fur et à mesure que la collection s'amplifiait, l'observation de multiples plaquettes comportant la mention « poésie dite le ... sur la scène de ... » a permis de déceler un phénomène courant, celui de la déclamation des poésies à des fins patriotiques. On a commencé donc par s'interroger sur l'extension du phénomène et sur ses caractéristiques, sachant que la décision gouvernementale de fermer les théâtres date de début septembre 1870 (arrêt du préfet de police Kératry du 9 septembre 1870).

Plusieurs théâtres sont concernés par ces lectures publiques : la Comédie-Française, le Théâtre de la Porte Saint-Martin, le Châtelet, l'Opéra, les Bouffes-Parisiens, le Vaudeville, salons particuliers, etc. Non seulement la mention de la lecture publique est mise en valeur sur la plaquette, mais son but y figure également, sa destinée pour ainsi dire : lectures aux fins patriotiques le plus divers (soutien à la garde mobile, soutien aux ambulances, soutien aux villes endommagées par les combats, etc.). L'adjectif « patriotique » quant à lui se modifie selon les lieux et les temps de la

⁶⁵⁴ Voir « Lettre de C. Coquelin aîné de la Comédie-Française sur la poésie dite en public et l'art de la dire », dans Paul DELAIR, *Les Contes d'à présent*, Paris, Ollendorf, 1881, p. V-XVI.

⁶⁵⁵ Il existe une autre pratique de la poésie dite souvent ignorée, qui précède le texte dit au théâtre, celle du texte déclamé par son propre auteur devant ses confrères. Dans ce contexte l'écoute est souvent participative, les auditeurs pouvant suggérer des modifications ou bien donner leur assentiment à la publication. Voir à ce sujet Anthony GLINOER et Vincent LAISNEY, *L'Âge des cénacles. Confraternités littéraires et artistiques au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2013 mais également le tout récent colloque en ligne de Violaine FRANÇOIS et Marceau LEVIN, « Trajectoires du texte littéraire », *Fabula / Les colloques* [En ligne] URL : <https://www.fabula.org/colloques/sommaire7244.php> (dernière consultation 21 janvier 2022).

lecture : il y a par exemple un engagement tout à fait différent dans une soirée en soutien de l'Armée ou dans une souscription pour les orphelins.

La critique de l'époque a examiné et raconté les activités théâtrales en temps de guerre. En particulier, Georges D'Heylli et Henri Buguet écrivent entre 1873 et 1885 une histoire anecdotique des théâtres de Paris, *Foyers et coulisses*⁶⁵⁶. Les auteurs consacrent quelques paragraphes spécifiques à la guerre de 1870 et aux sièges, « L'Opéra pendant le siège de Paris et pendant la Commune » (vol. 8, T. III, p. 358-367), « Le Théâtre de la Porte Saint-Martin et d'autres pendant le siège » (vol.10, p. 48-55), « L'Odéon pendant la guerre. 1870-1871 » (vol. 11, p. 37-38) ; le fonctionnement de la Comédie-Française est relaté sous forme de journal (vol. 5, T1, p. 59-65). Mais la plupart du temps la référence à la guerre concerne le déroulement de la vie des théâtres : c'est-à-dire des artistes qui, selon les cas, quittent la capitale pour des tournées en province, quittent le pays (pour réciter sur la scène belge, par exemple, comme c'est le cas de Mme Anna Judic des Bouffes-Parisiens), ou s'engagent dans la garde nationale. De plus, on note soigneusement les conditions des théâtres : leur fermeture (les Bouffes-Parisiens du 1^{er} juin au 16 septembre 1871⁶⁵⁷, l'Ambigu dès le 9 août 1870⁶⁵⁸, l'Opéra après le 4 septembre, Vaudeville) ; les dégâts subis en conséquence de la réquisition pour servir de dépôt de l'intendance militaire ; les incendies (Palais Royal, Théâtre de la Porte Saint-Martin) et les années nécessaires à leur restauration et réouverture (1873 pour la Porte Saint-Martin).

Au sujet des lectures de poésies, les renseignements que l'on obtient varient de volume en volume : « Vers le mois d'octobre 1870, certains théâtres ayant rouvert leurs portes pour donner des représentations patriotiques et de bienfaisance, les artistes de l'Opéra restés à Paris nommèrent des délégués et se constituèrent en société [...] »⁶⁵⁹.

La première soirée musicale de l'Opéra fut donnée le 6 novembre au bénéfice de la ville de Châteaudun à laquelle suivirent dix-neuf soirées musicales à un rythme d'abord régulier de deux fois par semaine (le jeudi et le dimanche) et ensuite d'une fois hebdomadaire jusqu'au mois de mars⁶⁶⁰. Hormis le programme de la soirée du 6 novembre, le bref commentaire de D'Heylli (« Les diverses soirées qui suivirent ressemblèrent toutes à celle-ci »⁶⁶¹) et le programme de la matinée

⁶⁵⁶ Paris, Tresse, 1873-1875.

⁶⁵⁷ D'HEYLLI G., BUGUET., *Foyers et coulisses*, vol. 1 Bouffes-Parisiens, p. 37.

⁶⁵⁸ *Id.*, *Foyers et coulisses*, vol. 12 Ambigu, p. 27.

⁶⁵⁹ *Id.*, *Foyers et coulisses*, vol 8, Opéra, p. 359.

⁶⁶⁰ Voir Journal de l'Opéra, Op. cit.

⁶⁶¹ D'HEYLLI G., BUGUET., *Op. cit.*, p. 361.

consacrée à la lecture des *Châtiments*, on ne possède aucune information ultérieure sur les soirées qui suivirent et on ne peut pas dire si d'autres déclamations de poèmes eurent lieu⁶⁶².

En revanche, on remarque plus de précisions sur les représentations des Bouffes-Parisiens données après la fermeture : il s'agit de « représentations extraordinaires » organisées en janvier, février et mars 1871 dont les recettes sont en faveur des victimes de la guerre. Ces représentations sont un mélange entre répertoire traditionnel des Bouffes, « à-propos belliqueux » et « poésies patriotiques »⁶⁶³ dont on donne également des exemples — sans pourtant spécifier la date et le comédien ou la comédienne qui les a déclamées — et que nous indiquons dans le tableau.

Les paragraphes consacrés au Théâtre de la Porte Saint-Martin, quant à eux, clarifient l'origine des matinées littéraires qui eurent un vif succès : ce serait en effet M. Ballande qui inaugura cette pratique au théâtre de la Gaîté et qui ensuite les transporta au « Troisième-Théâtre Français »⁶⁶⁴. Elles étaient toujours précédées d'une conférence littéraire où les noms les plus importants de la critique se firent entendre : Sarcey, Legouvé⁶⁶⁵, de la Pommeraye, Moselet, Vitu, Deschanel, etc. En outre les matinées de Ballande étaient importantes aussi bien pour les auteurs que pour les comédiens : elles représentaient en effet leur début et la possibilité pour certains d'entre eux d'être ensuite engagés à la Comédie-Française, à l'Odéon ou ailleurs⁶⁶⁶.

La Comédie-Française

Le Théâtre-Français restera ouvert jusqu'au canon des prussiens.
Il tient à honneur de faire son devoir jusqu'au bout.
(Journal de l'Administrateur Édouard Thierry, 29 août 1870)

Afin de reconstruire l'activité théâtrale de la Comédie-Française le volume publié par Tresse et Stock en 1887 *La Comédie-Française pendant les deux siècles (1870-1871) : journal de l'Administrateur général* (d'ici en avant on l'appellera Journal) et les registres conservés à la

⁶⁶² Déborah COHEN affirme d'ailleurs que « aucun programme musical patriotique n'est mis en place par l'institution » après la chute de l'Empire et la Commune. In « Une institution musicale entre repli et implication politique : le quotidien de l'Opéra de Paris pendant la guerre de 1870 et sous la Commune », *Le Mouvement Social*, 2004/3 (n° 208), p. 7-28 URL : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2004-3-page-7.htm>.

⁶⁶³ D'HEYLLI G., BUGUET., *Foyers et coulisses*, vol. 1 Bouffes-Parisiens, p. 41.

⁶⁶⁴ D'HEYLLI et BUGUET, *Op. cit.*, vol. 10, p. 47-48.

⁶⁶⁵ 1807-1903. Auteur dramatique, romancier, poète et essayiste. Membre de l'Institut, Académie française (élu en 1855).

⁶⁶⁶ *Ibid.* : « Nombre de jeunes artistes du Conservatoire se sont essayés là devant un vrai public, avant d'entrer à la Comédie-Française ou à l'Odéon ; beaucoup se sont fait remarquer ; plusieurs sociétaires de la rue de Richelieu n'ont abordé à la Comédie-Française certains grands rôles du répertoire, qu'après un essai chez M. Ballande. ».

Bibliothèque musée de la Comédie-Française de Paris⁶⁶⁷ constituent les sources documentaires fondamentales. On dispose également d'articles de presse datant de 1914 à 1919 relatant l'activité de la Comédie-Française pendant la guerre de 1870. Mais Georges D'Heylli⁶⁶⁸ reste le critique qui à l'époque s'est consacré à l'étude du Théâtre-Français avec plus de soin. Son *Journal intime de la Comédie française (1852-1871)* paru en 1879 chez Dentu, offre une vision d'ampleur, il y déclare que « le véritable titre de ce livre devrait être : *la Comédie-Française pendant le deuxième empire* » (l'italique est dans le texte, p. V). Et il termine :

Ici s'arrête notre tâche ; l'histoire de la Comédie, pendant les deux sièges et la Commune, devant faire l'objet d'une autre publication (p. 543).

D'Heylli honorera son engagement en 1885 en publiant dans *Le Constitutionnel* son analyse « Dix mois à la Comédie-Française. Siège et Commune (1870-1871) », pour la rédaction de laquelle il eût accès aux archives du Théâtre-Français et à quelques notes inédites de l'administrateur. Son travail fut édité la même année par Jules Gervais et sera ensuite repris et cité comme « une étude des plus intéressantes sur la Comédie-Française » par Gustave Labarthe, qui, lui, proposera en feuilleton du *Gil Blas* du 12 au 25 mai 1910 (édité par Fischbacher la même année) son commentaire sur le *Théâtre pendant les jours du Siège et de la Commune*, sorte de témoignage à propos de « souvenirs qu'il serait regrettable de voir, peu à peu, tomber dans l'oubli ».

En outre D'Heylli mentionne un dossier concernant l'ambulance créée dans le Théâtre et, plus en général, sur l'activité du théâtre pendant la guerre, où devraient figurer par exemple les nombreux envois que Thierry reçut au cours des mois mais qu'il refusa. Or, nous n'avons pas retrouvé la trace de ce dossier aux archives de la Comédie-Française. C'est pour nous une perte d'informations précieuses car, dans ces conditions, nous manquons d'éléments pour juger de l'attitude de l'administrateur envers les écrivains (pièces acceptées, pièces à modifier, pièces écartées).

Enfin, afin de mesurer la réception des lectures chez le public, un dépouillement de la presse de l'époque — ne fût-ce que partiel — a permis de comparer l'activité des différents théâtres.

Le « journal qui ne devait pas paraître⁶⁶⁹ »

Après avoir persuadé l'administrateur du théâtre, rétif dans un premier temps à la publication de ses notes qu'il ne considérait pas comme œuvre d'écrivain⁶⁷⁰, les éditeurs publient

⁶⁶⁷ Pour les années 1870-1871, Registres R-385 et 386 ; année 1872, R-387 ; année 1873, R-388 ; années « anniversaires » 1880 et 1881, R-395 et R-396 ; années « anniversaires » 1890-1891, R-405 et R-406.

⁶⁶⁸ Pseudonyme d'Edmond Antoine Poinsot. Littérateur. Chef de bureau à la Légion d'honneur. Fondateur et directeur de la « Gazette anecdotique, littéraire, artistique et bibliographique » (1876-1902).

⁶⁶⁹ Avertissement des auteurs, p.VII.

⁶⁷⁰ « Il ne pouvait pas se résoudre à donner une forme durable à ce qui n'avait seulement pas reçu le travail de la chose écrite », *Ib.* p. VI.

son journal de bord. Les éditeurs veulent de cette manière non seulement contribuer à l'histoire du théâtre, mais aussi en mettre en relief la fonction pendant les deux sièges :

Le voici, ce journal qui ne devait pas paraître [...] Il est l'image fidèle du Théâtre-Français entre ses deux nobles fonctions : panser les blessures de nos soldats, ensevelir les morts par les mains délicates de ses femmes dévouées et soutenir les âmes par l'enthousiasme des hymnes patriotiques.

De surcroît, ils répondent à une attente créée à l'occasion d'un banquet de Moliéristes en 1882 : le vice-président à travers les notes du journal de Thierry y évoquait les circonstances de l'anniversaire de la naissance de Molière célébré pendant le siège de Paris. Rien qu'une telle évocation reprise par la presse avait suscité la curiosité et la demande de publication de l'agenda d'où elle était sortie.

Le volume, qui s'ouvre avec un avertissement qui spécifie les intentions, le contexte à l'origine de cette idée et l'intérêt de la publication, se caractérise comme un témoignage sur les faits :

L'histoire de Paris jour par jour durant les dix mois qu'ont duré les deux sièges ne semblait pas avoir été recueillie, elle ne pouvait plus l'être, si elle ne s'était retrouvée, écrite ou non, dans le journal ignoré d'un témoin oculaire. (p. VII)

Et portera le nom de l'administrateur en page de couverture « comme le certifié conforme de l'authenticité du manuscrit » (p. VI). Et c'est ainsi que le journal a vu le jour.

L'intérêt de cet avertissement pour nos propos, en particulier pour la notion d'oubli, est notable : Tresse et Stock, reconnue pour son engagement dans les enjeux de la société, fait œuvre de témoignage et d'historien en faisant sortir des archives privées de l'administrateur du Théâtre-Français son agenda pour la proposer dix-sept ans plus tard au public comme document sur les deux sièges :

[...] l'histoire générale du Théâtre-Français n'eût pas été complète sans ce chapitre oublié de son histoire inconnue.

Seize ans après la fin des combats, quatorze ans après la libération du territoire, il est étonnant de constater qu'une guerre aussi désastreuse et de la Commune qui l'a suivie soient déjà relégués à l'histoire anecdotique. Néanmoins, les termes sont posés : l'histoire du théâtre pendant les sièges est « inconnue » et elle est entrée dans le domaine de l'oubli. L'usage des qualificatifs sera confirmé par l'analyse de D'Heylli.

La cabale autour de *La Marseillaise*

Il paraît que l'engagement patriotique du Théâtre-Français commence sur la demande de son public : en effet, au lendemain de la déclaration de guerre, il réclame à grande voix d'entendre jouer la *Marseillaise* et ce sera Madame Agar qui la chantera « tous les soirs, quel que soit le

spectacle proposé, pour quarante-quatre fois de suite jusqu'à la fermeture du théâtre⁶⁷¹ » (survenue le 8 septembre 1870). Jean-Claude Yon dans son histoire des théâtres parisiens⁶⁷² le confirme : la Marseillaise, interdite par la censure de l'Empire, réapparaît sur toutes les scènes parisiennes dès la déclaration de guerre⁶⁷³. Et le constat revient dans la préface des éditeurs du Journal de Thierry :

Le théâtre n'a pas sa vie à part, en dehors des événements politiques. Il vit dans l'atmosphère de la cité et il en subit toutes les influences [...].

Le Journal commence le 15 juillet : la première notation est la déclaration de la guerre. Dès le jour d'après, la *Marseillaise* est le sujet qui fait débat au sein du cabinet d'Éduard Thierry, la jouer et/ou la chanter — et *qui* devrait la chanter et/ou la jouer — n'est pas une chose anodine :

16 juillet 1870 — [...] Peut-on faire chanter *La Marseillaise* ? — La faire jouer seulement.

18 juillet 1870 — Commission du Conservatoire. Après la séance de la Commission, M. C. Doucet⁶⁷⁴ nous a parlé de *La Marseillaise*. Encore une fois, on veut bien que nous la fassions jouer par l'orchestre, mais on ne voudrait pas que nous la fassions chanter. Si M. Nélaton désire en effet le concours de Mme Agar, qu'il fasse la demande lui-même.

— Représentation du *Lion amoureux*. Parterre comble. On a fait bisser la tirade d'Humbert ; après quoi on a demandé *La Marseillaise* que l'orchestre a jouée. Rappel après le 4^e acte. Cris : Agar ! Agar ! Le régisseur ! — Heureusement les cris se sont arrêtés au lever du rideau pour le 5^e acte et Mlle Lloyd a chanté tranquillement la chanson bretonne.

— Coquelin, qui avait entendu dire que Mme Agar chanterait *La Marseillaise*, en a réclamé l'honneur pour lui et pour Bressant.

— [...] Je lui [à Mme Agar] parlerai de la cabale qui se monte autour de nous pour lui faire chanter *La Marseillaise*

19 juillet 1870 — Vu Mme Agar, Elle regrette elle-même de ne pouvoir rien faire sans que le zèle de ses amis prenne un air de cabale. Elle affirme qu'elle n'était pour rien dans les cris qui demandaient hier *La Marseillaise* chantée par elle. — Vu M. C. Doucet. [...] — Plusieurs personnes lui ont parlé de *La Marseillaise* chantée par Mme Agar. L'idée a beaucoup de succès. Nous pourrions être autorisés à laisser chanter l'hymne guerrière.

⁶⁷¹ Georges D'HEYLLI, *Journal intime de la Comédie française : 1852-1871*, Paris, E. Dentu, 1879, p. 541.

⁶⁷² Jean-Claude YON, *Une Histoire des théâtres de Paris. De la Révolution à la grande guerre*, Aubier, 2012, p.115.

⁶⁷³ Voir Francisque SARCEY dans *Le Siège de Paris* (Lachaud, 1871) : « [...] Dans les théâtres c'était le mot d'ordre. À peine le rideau tombé sur le spectacle du jour, vingt voix, trente voix, cent voix, criaient à pleins poumons : *La Marseillaise* ! L'administration, qui s'attendait à cette quotidienne manifestation d'enthousiasme, avait tout préparé pour y satisfaire. [...] ». La rubrique « Petit courrier des théâtres » du *Constitutionnel* rend compte de toutes les déclamations ou interprétations du chant. Voir un exemple à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k675789m>.

⁶⁷⁴ Directeur général des théâtres.

20 juillet 1870 — Commission du conservatoire. [...] nous [lire Thierry, Régnier, M. C. Doucet, M. Richard - frère du Ministre] avons parlé de *La Marseillaise*. La chantera-t-on partout ce soir ? Et qui est-ce qui la chantera chez nous ? M. C. Doucet nous engage à ne pas hésiter, et à la faire chanter par Mme Agar ; autrement nous pourrions avoir du scandale.

Pendant quelques jours l'administrateur doit donc gérer la question du chant de *La Marseillaise* : les visites au ministère des Beaux-Arts se succèdent, le succès du chant de l'hymne ne se dément pas et s'alterne au « Rhin allemand » d'Alfred de Musset. Le 21 juillet 1870 le directeur de la Société Chorale des Enfants de Paris souhaite réserver l'exclusive de leur version de *La Marseillaise* et du « Rhin Allemand » à la Comédie-Française ; le 23 juillet Mlle Agar la chante au Théâtre de la Porte Saint-Martin avec l'accompagnement de 150 orphéonistes⁶⁷⁵. L'administrateur ne manque pas d'enregistrer à chaque fois le grand succès de Mlle Agar sur la scène, si bien que l'on décide de la faire jouer en portant un drapeau, comme en témoigne l'estampe de M. André Gill parue sur *L'Éclipse* du 28 août 1870. La transformation de Mlle Agar en nouvelle Marianne est vite faite. L'observation de Georges D'Heylli, « Mlle Agar déclame avec une énergie toute virile les strophes » pourrait très bien s'accommoder à l'expression énergique du visage et aux traits musclés de ses bras brandissant le drapeau⁶⁷⁶ dans le dessin d'André Gill :

⁶⁷⁵ Journal, 20 juillet 1870 [autorisation accordée à Mlle Agar à chanter l'hymne].

⁶⁷⁶ Voir aussi la description de Théophile Gautier, citée aussi par D'Heylli : « La beauté sculpturale de Mlle Agar, sa pâleur de marbre, ses cheveux noirs comme la nuit, sa voix profonde, sympathique et chaude qui s'attendrit et parfois résonne comme un clairon, en font une des plus nobles personnifications de l'ode patriotique et guerrière. Si Mlle Rachel avait l'air d'une Némésis vengeresse, Mlle Agar ressemble à une Victoire ouvrant ses ailes d'or. Elle ne chante pas précisément la Marseillaise, mais elle mêle d'une façon très-habile la mélodie à la récitation, et l'effet qu'elle obtient est très-grand. C'était, certes, une entreprise hardie que de déclamer ces strophes sublimes sur le théâtre même où Rachel les avait rugies avec un accent si terrible ; mais l'audace a été heureuse et l'intelligente tragédienne a compris que, si le chant était le même, l'expression devait être différente. Elle y fait prédominer l'élan héroïque et la certitude du triomphe », D'HEYLLI, 1879, *Op. cit.*, p. 541.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Gill André (1840-1885), *La Marseillaise, Mademoiselle Agar, de la Comédie-Française* [estampe]
Bibliothèque nationale de France, accessible à l'adresse
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530287041>

Les félicitations de la cour même ne tardent pas à arriver :

28 juillet 1870 — M. de La Ferrière (premier chambellan, surintendant des spectacles de la cour, de la musique de la chapelle et de la chambre) est venu complimenter Mme Agar au sujet de *La Marseillaise*. Il a dit hier à l'Empereur que c'était au Théâtre-Français que *La Marseillaise* était le mieux chantée et produisait le plus d'effet.

Si jamais Mlle Agar tente d'exprimer sa contrariété à la chanter, l'administrateur consulte M. Longuet, « l'entrepreneur des applaudissements et rappels, très au courant, par profession des dispositions du parterre ». Ainsi, pour la représentation du 3 août 1870 :

Après le 2^e acte, on a demandé *La Marseillaise* que Mme Agar a chantée. — Mme Agar a été rappelée après le 4^e acte et après le 5^e acte.

Le déroulement des événements indique que c'était désormais le public qui exprimait un besoin auquel le théâtre ne pouvait, ni même voulait, se soustraire. Il ne sera pas inutile de rappeler l'observation du directeur des théâtres citée plus-haut, selon lequel le théâtre aurait provoqué un scandale en l'interdisant. Ainsi, forte de son succès et tout à fait consciente de l'importance de l'hymne patriotique, elle refuse de chanter une *Marseillaise* dont les paroles sont composées par un certain M. Richard.

Le chant patriotique demeure un vif sujet de discussion aussi bien que l'ouverture des théâtres en temps de guerre. Reproduisons le commentaire de Francisque Sarcey — repris et quelque peu modifié par Henri Buguet⁶⁷⁷ — à ce propos :

Après que les théâtres furent fermés par ordre de la police, ce fut une question de savoir si on les rouvrirait ; les journalistes l'agitèrent longtemps, devant le public, avant qu'on s'arrêtât sur un parti. Les uns disaient que ces réjouissances étaient malséantes au milieu du deuil universel ; les autres soutenaient que le Parisien a besoin de spectacles, "*Panem et circenses*" [ajout de Buguet] ; que la joie lui relève le moral, que la réouverture de quelques théâtres serait une sorte de défi jété aux Prussiens et comme une bravade de gaieté [sic], ce qui était tout à fait dans les traditions françaises, qu'il serait facile de choisir des pièces en harmonie avec le sérieux de la situation ; qu'on donnerait ainsi du pain à toute une classe de pauvres gens, employés, costumiers, gagistes, qui se trouvaient sur le pavé, sans parler des artistes mêmes, dont la position était également cruelle. Dans beaucoup de théâtres, le foyer avait été converti en ambulance. Qu'importe ! répondaient les partisans de la réouverture.

Le public n'ira pas au foyer, et il n'en sera pas davantage. Ils l'emportèrent à la longue. Ce ne fut pas précisément parce que leurs raisons étaient les meilleures ; c'est que Paris s'ennuyait ; c'est que le blocus une fois commencé personne n'en prévoyait la fin, et qu'on songeait avec horreur à la quantité de journées vides qu'il faudrait traverser. Le seul expédient dont on s'avisait pour corriger la prétendue inconvenance qu'il y avait à ces représentations, fut de les afficher au profit d'une bonne œuvre. Un jour, c'était pour les blessés, un autre pour les orphelins, un autre pour les cantines municipales ; chaque bataillon organisa une matinée ou une soirée, dont le produit fut destiné à l'achat d'un

⁶⁷⁷ D'HEYLLI et BUGUET, *Op. cit.*, vol 10, p. 48-49.

canon ou d'une mitrailleuse. Ce fut M. Padeloup [directeur de l'Opéra] qui donna le signal, en ouvrant des concerts populaires, le 23 octobre.⁶⁷⁸

En conclusion, après la première représentation patriotique le directeur des théâtres demande à Thierry de ne plus réciter le *Rhin allemand* et de changer le vers de la *Marseillaise* en « Le jour de vaincre est arrivé » ; le sujet est relayé par le *Figaro*, on en parle au ministère, après quoi il est décidé (11 août 1870) de « ne plus mettre *La Marseillaise* à l'affiche et [d'] attendre que le public la réclame ». Le 16 août suivant le directeur des théâtres remet sous la responsabilité du Théâtre-Français le choix de la faire chanter ou non : la *Marseillaise* sera chantée jusqu'au 8 septembre 1870.

Les représentations patriotiques : matinées littéraires et dramatiques

La Comédie-Française est transformée en ambulance le 14 septembre 1870 avec dames patronnesses Mmes Madeleine Brohan, Marie Favart, Clémentine Joussain, Edile Riquer ; elle demeure ouverte jusqu'au 15 février 1871, après avoir accueilli cinquante-six blessés, neuf d'entre eux y moururent. Les représentations sont donc données principalement en soutien aux blessés militaires et aux victimes du siège plus en général. De plus, à chaque fois que la *Marseillaise* est chantée, Mademoiselle Agar fait la quête et chaque pièce est recueillie pour les hôtes de l'ambulance. La seule difficulté des représentations, Thierry l'explicitera plus tard lorsqu'il sera question d'organiser les soirées pour l'œuvre des canons⁶⁷⁹, est qu'il les juge incompatibles avec l'œuvre d'une ambulance, d'autant plus qu'elle porte en emblème le drapeau de la Société Internationale de Secours aux blessés. Dans un seul cas seulement une matinée littéraire et dramatique est donnée « Au profit de la Garde nationale et pour l'œuvre des canons » : le 27 novembre 1870. Et le 8 décembre suivant Thierry refuse une représentation demandée par trois gardes nationaux, dont le profit aurait dû être partagé entre le bataillon et le Théâtre-Français⁶⁸⁰.

Dans son étude sur la Comédie Française, D'Heylli relate de la surprise que Français et étrangers éprouvèrent à l'issue de la guerre en apprenant que Paris ne renonça pas aux divertissements⁶⁸¹. Ce

⁶⁷⁸ F. SARCEY, *Le Siège de Paris : impressions et souvenirs*, Paris, Lachaud, 1871 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64686026> — Notons au passage que l'ouvrage de Sarcey connut 30 « éditions » la même année qu'il faut comprendre comme tirage ou réimpression. En 1889 il fut édité également par Marpon et Flammarion dans la collection « Auteurs célèbres », avec la même préface de 1871 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62092287>.

⁶⁷⁹ Voir plus bas au paragraphe sur *Les Châtiments*.

⁶⁸⁰ Journal du 8 décembre 1870.

⁶⁸¹ De même, F. SARCEY : « Les théâtres poursuivent, tant bien que mal, le cours de leurs représentations. Le froid est pour eux un terrible ennemi. [...] Ce qui m'étonne, c'est que tout le temps qu'il dure, on fasse encore quelque chose, et que la vie sociale ne soit absolument interrompue. », « Feuilleton » *Le Temps*, le 9 janvier 1871. Voir aussi *Le Siège de Paris : impressions et souvenirs*, Paris, Lachaud, 1871 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64686026> — Notons au passage que l'ouvrage de Sarcey connut 30 « éditions » la même année qu'il faut comprendre comme tirage ou réimpression. En 1889, il

constat est pourtant nuancé par le commentaire sur l'apport de l'institution théâtrale la plus importante de Paris en termes de soutien à la population :

Ces intéressantes représentations de la Comédie-Française, dont le programme était toujours composé avec tant de soin, et nous pourrions dire aussi, avec tant de tact, attirèrent toujours la foule. [...] Il semblait à chacun que l'oubli du mal présent lui survenait pendant les quelques heures que durait le spectacle. [...] la Comédie-Française se fit grand honneur en offrant jusqu'à la fin, et au milieu des plus grandes difficultés, cette série de soirées littéraires et dramatiques à la population assiégée. Elle tint, en même temps, sa troupe admirable toujours en haleine, la préparant ainsi aux travaux multiples qu'elle devait entreprendre, à l'issue de la guerre, pour reconstituer les grands éléments de sa renommée et de sa fortune.⁶⁸².

La description fournie par Sarcey, contemporaine aux événements relatés, offre une perspective des intérieurs du Théâtre-Français :

Ces représentations avaient une physionomie toute particulière. Éclairage sombre, public de gardes nationaux et de femmes en robes montantes ; sur la scène, point de décors ; les acteurs, presque tous en toilette de ville ; et à travers des fragments de pièces de répertoire classique, quelques odes de circonstance, improvisées par de jeunes poètes, MM. Bergerat, Delpit. Abraham Dreyfus, sans oublier Banville, qui s'amusait à conter, jour par jour, dans la langue des dieux, nos tristesses, nos joies, et les curiosités de nos émotions les plus diverses. Dans la grande avant-scène, autrefois loge impériale, les blessés convalescents assistaient au spectacle, et tous les yeux se tournaient vers eux avec attendrissement.⁶⁸³

Bien avant la fermeture des théâtres, une toute première représentation patriotique fut organisée le 6 août 1870 au bénéfice de la Caisse de secours et dons patriotiques pour venir en aide aux blessés de l'Armée du Rhin. L'organisation de la manifestation commence le 20 juillet 1870 en présence du directeur général des théâtres. À l'affiche le Chœur des enfants de Paris, le Chœur des Girondins et la récitation de trois poèmes :

« Le Rhin allemand » poésie de Alfred de Musset récitée par M. Delaunay⁶⁸⁴ avant le Chœur des enfants de Paris ;

« Le Départ » poésie de Édouard Pailleron récitée par M. Delaunay après le Chœur ;

« Pour les blessés » scène patriotique par Eugène Manuel ; M. Coquelin dans le rôle du Blessé et Mlle Favart dans le rôle de la Jeune femme.

fut édité également par Marpon et Flammarion dans la collection « Auteurs célèbres », avec la même préface de 1871 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k224531x>.

⁶⁸² D'HEYLLI G., *Dix mois à la Comédie-Française. Siège et Commune*, Paris, Jules Gervais, 1910, p. 11-19.

⁶⁸³ F. SARCEY, *Le Siège de Paris, Op. cit.*, p.187, [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64686026>.

⁶⁸⁴ « Après le refus de M. Coquelin et de M. Bressant de le dire, M. Delaunay c'est offert volontairement. » (Journal du 24 juillet 1870).

La représentation patriotique a été soigneusement organisée dès la réunion avec M. Doucet, le 21 juillet. Le premier point à l'ordre du jour était le choix entre le théâtre de la Porte-Saint-Martin et le Théâtre-Français : la décision fut tranchante, il fallait donner la première représentation au Théâtre-Français. Le 28 juillet, le Comité du Théâtre approuve la somme de 1.000 frs pour la souscription patriotique. Le chant du « Rhin allemand », les pièces et la lecture, tout a été organisé de concert avec les comédiens, l'administrateur, le ministère et les auteurs.

Pour la lecture du « Rhin allemand », c'est Delaunay qui se propose le 24 juillet ; quelques jours plus tard Maubant propose Obin pour le chant de l'ode, proposition que Thierry refuse puisque le choix a déjà été fait en faveur de Delaunay ; encore, le 31 juillet consultation avec Delaunay à propos des vers de Bornier et d'une traduction qu'il aurait composé de l'ode de Becker, à la suite de laquelle

Delaunay trouve qu'il vaudrait mieux ne dire que les vers de Musset, la chanson de Becker n'étant pas assez vive pour porter l'acteur à un mouvement de colère d'où sortirait : nous l'avons eu votre Rhin allemand !

Le 5 août, un jour avant la représentation, c'est le tour de M. J. Cohen qui suggère de faire jouer la musique du chant discrètement pendant la lecture : malheureusement, nous n'avons pas de renseignements ultérieurs sur la décision qui a été prise.

Il s'agit de pièces de circonstance, écrites uniquement pour cette occasion (exception faite évidemment pour « Le Rhin allemand »). Le point le plus controversé concerne la lecture des pièces, les échanges entre auteurs, comédiens et administrateur en témoignent. Le 27 juillet Coquelin rencontre Eugène Manuel au sujet de sa pièce « Pour les blessés ». Entretemps M. Thierry reçoit des à-propos et des scènes dramatiques (celle d'Amigues par exemple, titré *Après la bataille*) qu'il écarte en attendant, peut-être, un avis plus favorable de la part du Ministère⁶⁸⁵. Le 30 juillet il reçoit de la part de Édouard Pailleron ses vers « Le Départ » avec une lettre d'accompagnement. Thierry lira ces vers le jour d'après⁶⁸⁶ et les jugera « pas encore tous mis au point » d'autant plus que « le sujet est périlleux ; mais les vers en atténueront le danger ». De tels jugements on en trouvera encore dans le journal mais ils ne seront jamais justifiés, la critique jamais argumentée : ce seront nos analyses des pièces récitées qui permettront d'expliciter, nous

⁶⁸⁵ Journal 21 juillet 1870 — [...] le ministère ne semble pas disposé à accueillir des à-propos, plus ou moins mesurés, sur les théâtres de l'État ; enfin, il faudrait que ce fut un simple intermède à glisser dans un entr'acte.

⁶⁸⁶ Le message du 31 juillet que lui adresse Pailleron témoigne de la perplexité de l'auteur à l'égard de ses vers : « Mon cher ami, aussitôt ma copie à vous envoyée, j'ai pensé que ces vers ne finissaient pas et que les deux parties en étaient mal pondérées. Si vous croyez que ce commencement vaille une fin, dites-le-moi, j'en ferai une. Bien à vous, Édouard Pailleron », Lettre conservée aux archives de la Comédie-Française, dossier Pailleron. La note de Thierry du même jour nous renseigne sur les étapes de l'écriture : il engagea l'auteur à ajouter quatre vers. Malheureusement, dans le dossier conservé à la Comédie-Française le manuscrit n'est pas conservé et donc on ne connaît pas les remaniements/améliorations apportés au texte.

l'espérons, les motivations de Thierry. Toutefois, nous croyons pouvoir affirmer qu'il s'agit d'un souci de ne pas contrarier la cour. En effet, le 1^{er} août, même après avoir remanié le texte, M. Doucet est de l'avis que ces vers soient « un peu bien républicains pour l'Empire » tout en admettant qu'ils auront du succès auprès du public. Il n'accorde pas la même faveur à la pièce d'Eugène Manuel, qu'il qualifie de « trop longue mais avec des jolis passages ».

La décision des comédien.ne.s qui devraient déclamer les pièces attise elle-même le débat : Pailleron souhaiterait bien que Mlle Favart lise sa pièce, mais elle devrait lire les vers de Manuel (1^{er} août) ; on propose alors à M. Delaunay de les lire mais il s'en défend en ajoutant que « Si Pailleron destine ses vers à un autre, il n'en sera pas autrement contrarié », caprices qui ne l'empêchent pas d'emporter avec lui une copie afin de l'étudier (2 août). Et à Pailleron de conclure qu'il ne serait pas du tout contrarié à ce que Delaunay lise ses vers (3 août). Finalement, le 4 août a lieu la première répétition de la pièce de Manuel (après les remaniements apportés), à laquelle assiste l'auteur : après la répétition du 6 août, Manuel remerciera Thierry pour les changements apportés⁶⁸⁷. Et Thierry notera dans son journal :

— Représentation patriotique

Le Rhin allemand a été bissé. *Le Chœur des Enfants de Paris* a été très goûté. Grand succès pour *Le Départ* de Pailleron dont la brochure s'est vendue ensuite au profit des blessés. [...]

Chœur des Girondins bissé.

Pour les blessés. Assez peu d'effet. On a cependant demandé l'auteur avec des vifs applaudissements.⁶⁸⁸

D'Heylli qualifie la représentation, jouée le jour même de la bataille de Fröschwiller-Woerth (ou bataille de Reichshoffen), comme l'une de plus fructueuses et des plus intéressantes du Théâtre avant le siège :

[...] le 6 août, la salle est absolument comble et l'on fait une recette extraordinaire de 7.583 francs, l'une des plus fortes que puisse réaliser la Comédie-Française. C'est que la représentation est donnée au bénéfice de la caisse des secours et dons patriotiques pour les blessés de l'armée alors réunie sur les bords du Rhin. C'est le jour même de cette sanglante et terrible bataille de Wœrth-Reischoffen qui inaugure, au lendemain même de la journée de Wissembourg, la série fatale de nos revers. Mais Paris ignore encore la défaite qui ne devient définitive qu'à l'heure même où commence le spectacle.

[...] C'est vraiment la dernière soirée intéressante de la Comédie-Française avant le siège.⁶⁸⁹

⁶⁸⁷ L'observation faite pour Pailleron est valable aussi pour Manuel : aucune trace de ce texte dans le dossier Manuel conservé aux archives de la Comédie-Française.

⁶⁸⁸ Journal, 6 août 1870.

La « recette extraordinaire » compta aussi le profit de la vente des deux poèmes à 0,50 centimes chacun.

- **Édouard Pailleron, « Le Départ »**

Le poème est composé de 84 vers alexandrins à rimes suivies subdivisés en deux parties, la première de soixante-quatre vers et la deuxième de vingt vers. « Le sujet est périlleux » disait Thierry, et il avait raison d'être inquiet à l'égard de la pièce qui évoque, dès le titre, sans le dissimuler, le chant du départ (« La Marseillaise ») et le haut-relief monumental situé sur l'une des façades de l'Arc de Triomphe⁶⁹⁰, « Le départ des volontaires de 1792 ». Il est significatif que le premier poème patriotique dit sur la scène du Théâtre-Français mette en parallèle les deux campagnes : les guerres de la révolution, menées contre les monarchies européennes, et la guerre du Second Empire (puisque en ce moment la déroute de l'Empire ne s'est pas encore consommée) contre la Prusse. Le poème commence en évoquant le calendrier révolutionnaire :

L'an I fut une époque effroyable.

Les rois
Sur notre république avaient tous à la fois,
Comme sur une louve une meute affamée,
Lâché tous les chenils de leur immense armée,
Et la tenaient traquée en des cercles ardents.

Car l'émeute, elle aussi, l'avait prise à la gorge.

Les parallélismes entre les guerres de la révolution et la guerre de 1870 sont plusieurs : la sensation d'encerclement (les campagnes sont dénommées « de la Première Coalition » et « de la Deuxième Coalition », cette dernière ne nous concerne pas ici)

[...] L'Europe de la France avait fait une cible.
La frontière trouée, ouverte, comme un crible,
Laisait les ennemis entrer de tous côtés [...];

l'élément de trahison et d'incapacité de chefs

Et, trahis par Luckner, par Brunswick insultés,
Les nôtres reculaient, fuyaient, rendaient les villes.
Le désespoir fait faire des choses viles [...],

dans ces derniers vers l'on remarque aussi l'ennemi prussien dans la personne du duc de Brunswick, chef de l'armée autrichienne et allemande réunies pour anéantir la Révolution

⁶⁸⁹ D'HEYLLI G., 1910, *Op. cit.* p. 9.

⁶⁹⁰ Commandé par Louis-Philippe I^{er}, la sculpture a été réalisée par François Rude entre 1833 et 1836. Les volontaires sont dominés et guidés par l'allégorie de la Victoire.

française ; remarquons également l'idée de la « patrie en danger » à laquelle il faut apporter secours (« La Patrie en danger, du fond de ses entrailles, / Poussa ce dernier cri qui mit le monde en rut ... »), référence à la décision de la Convention de proclamer la « patrie en danger » et à l'annonce de la nécessité d'une nouvelle levée pour faire front aux pertes subies par l'armée française et aux frontières menacées. Les soldats de l'an II sont alors célébrés par l'auteur pour leur intrépidité, pour le courage dont ils ont fait preuve même s'ils étaient mal préparés, pour leur sens de l'honneur et du devoir, leurs femmes et enfants observant « comment se fait l'histoire »

Et voilà que l'on vit, dans un élan superbe,
Pressé, touffu, sortant de terre comme l'herbe,
Tout un peuple surgir au cri de Liberté.
Ah ! c'était une armée étrange, en vérité,
Et ses soldats n'avaient ni l'âge ni la taille,
Mais tous ils étaient bons pour la sainte bataille :
ceux qui ne savaient pas tuer savaient mourir.

[...]

Ah ! comme en ces jours-là nos pères étaient beaux
Alors qu'à larges pas, rythmant *la Marseillaise*,
Ils se ruaient à la grande fournaise !

Les soldats de l'an II « ont bâti une œuvre granitique », ils ont été les protagonistes d'une grande épopée (surtout après les victoires de Valmy et de Jemmapes) et ils servent à l'auteur pour fournir l'exemple aux « soldats nouveaux de la nouvelle guerre ». C'est le devoir de soldats nouveaux, celui d'égaliser leurs aïeux, de combattre à nouveau pour la Liberté contre le même ennemi

Soldats ! et vous aussi, du fer de votre épée,
Vous bâtirez au siècle une grande épopée !
[...]
Et vous allez comme eux, et pour le même culte,
sur le même ennemi venger la même insulte,
[...]
Allez ! rien qu'à vous voir passer, la vieille France,
Sentant jusqu'à la foi grandir son espérance,
A reconnu les fils de ses fils les Titans...
Allez frères ! la France est calme et dit : J'attends.

Le poème se termine ainsi sur une démonstration de confiance envers les soldats et sur l'exhortation à ne pas céder face à l'ennemi.

Le procédé rhétorique et le lexique sont typiques de l'exhortation au combat : la comparaison avec une campagne illustre du passé, la comparaison avec les aïeux légendaires et l'injonction « à faire comme eux » (« Après quatre-vingts ans, vous vous levez comme eux. »), la mise en relief des valeurs pour lesquels il faut se battre (ici la Liberté), la présence d'un ennemi battu autrefois et

donc à vaincre à nouveau, la reprise des batailles auxquelles il faut s'inspirer⁶⁹¹, le chant de *La Marseillaise* qui accompagne les marches, et, par-dessus tout, l'idée que les soldats combattent pour une cause juste, la « sainte bataille », aujourd'hui comme jadis. D'un point de vue métrique, l'usage de l'alexandrin en association à la rime suivie⁶⁹² est un choix majoritaire dans le corpus, car il caractérise plus généralement les textes longs et prosaïques, aptes à la narration des faits.

Le 17 août, note Édouard Thierry dans son Journal, Monsieur Doucet (directeur général des théâtres) demande à l'administrateur de la Comédie Française et obtient l'accord pour dire le poème sur la scène d'un autre théâtre, la Comédie « n'ayant pas l'intention de le faire redire ».

- **Eugène Manuel, « Pour les blessés »**

Le texte de Manuel, quant à lui, est une scène dramatique dont on cite la didascalie donnant les indications de mise en scène :

Le Blessé — M. Coquelin

La Jeune Femme — Mlle Favart

Une maison rustique servant d'ambulance. Décor emblématique : des drapeaux, des faisceaux. Au fond, sur une espèce de terrasse, un étendard blanc avec croix rouge. Un lit de camp ; au milieu, deux sièges, une table. Un jeune officier français étendu, blessé et à moitié couvert d'un manteau militaire. Son uniforme et son épée sont posés sur une chaise. Une jeune femme, vêtue d'un costume d'infirmière, avec une croix rouge sur la poitrine se tient debout auprès de lui.

Deux ans après la guerre, Manuel fit publier le poème dans son recueil *Pendant la guerre* (Michel Lévy) avec tous les poèmes récités à la Comédie Française et d'autres écrits dans la même période, avec des dédicaces en signe de remerciement aux acteurs et une préface explicative relatant les intentions de l'auteur, l'atmosphère qui régnait à Paris et l'activité théâtrale pendant le siège qui étaient « comme un défi aux assiégeants ». La préface de Manuel est un document ultérieur sur la terrible journée du 6 août. L'auteur expose ici une version des événements tout à fait différente de celle donnée par D'Heylli : en effet, en lisant D'Heylli on a l'impression que le public n'est pas au courant de la défaite de Reichshoffen au moment où le spectacle commence. La phrase demeure ambiguë, d'autant plus qu'il n'en dit pas plus. Le Journal de Thierry enregistre lui aussi les nouvelles contradictoires « pavoiser le théâtre » et « ne pas pavoiser pour le moment ». Le jour d'après la première note du Journal concerne la défaite de Reichshoffen « Nouvelles désastreuses

⁶⁹¹ Bataille de Malakoff, 1855 : affrontement dans le contexte de la guerre de Crimée où les Français ont été vainqueurs ; bataille de Solférino, 1859 : célèbre bataille qui eut lieu pendant la campagne d'Italie où la coalition franco-sarde triomphe sur l'armée autrichienne.

⁶⁹² On renvoie sans prétention à nos observations dans « “Nous sommes grelottants et la faim nous assiège / Et, presque désarmés, nous luttons pour mourir !” : la poésie de siège en 1870-1871 », contribution au colloque « La guerre de siège en 1870-1871 » déroulé à Sedan en octobre 2021, en cours de publication.

de l'armée. Affiches officielles posées [...] Tout va mal. [...] Le mot de trahison commence à circuler. [...] ». Manuel, au contraire, raconte que ce matin du 6 août, alors qu'il y avait répétition à la Comédie pour le spectacle de la soirée, la nouvelle d'une victoire de l'Armée du Rhin commença à circuler rapidement et pendant quelques heures ce fut « un vertige de folie ». Et encore, il se remémore de la rapide sortie du théâtre des artistes auxquels s'offrait un spectacle de drapeaux hissés et un va-et-vient bruyant de gens de la place de la Bourse : bientôt, dit-il, « la déception, aussi prompte qu'avait été l'espérance, gagnait de proche en proche, mêlée de colère et de vague inquiétude [...] tandis que s'élevait ce cri tragique qu'il faut avoir entendu : Rentrez les drapeaux ! ». Le public était donc au courant de la situation désespérée et pourtant il se rendit le soir au théâtre, encouragé probablement par la souscription patriotique. L'atmosphère de la soirée, tout particulièrement les réactions de l'auditoire à la pièce de Manuel, a été énormément influencée par les événements de la journée :

La salle, quoique toute remplie, était morne [...] Quant à la scène *Pour les blessés*, l'effet dépassa ce que l'auteur en pouvait attendre, tant fut admirable, dans sa simplicité, l'interprétation de mademoiselle Favart et de M. Coquelin. Pourtant, ce fut d'abord une impression pénible. À l'aspect de ce jeune blessé, étendu sur un lit d'ambulance, les cœurs se serrèrent ; la vue du sang n'aurait pu troubler davantage ; il y avait, dans cette émotion, du malaise, et comme une vision trop nette de la réalité.⁶⁹³

La scène fut récitée plusieurs semaines après, le 25 octobre jour de la réouverture du théâtre : « ce jour-là, dit Manuel, des blessés véritables, soignés dans l'ambulance du théâtre [...] assistaient au spectacle [...]. C'était la vraie pièce, plus poignante que la fiction de l'auteur ! »⁶⁹⁴.

Le sujet de la pièce de Manuel est double, d'un côté le blessé, recueilli sur le champ du combat parmi les morts, de l'autre l'infirmière qui le soigne et lui offre assistance morale⁶⁹⁵ et c'est ce dernier qui prévaut dans le texte. Plusieurs éléments sont à remarquer dans cette pièce dramatique. Le titre est double : il s'adresse aux blessés, c'est son sens premier ; mais il s'adresse aussi à ceux qui sont à l'écart du théâtre de la guerre, à l'auditoire, aux citoyens, aux femmes finalement auxquelles on demande de venir en secours de la patrie. La représentation littéraire de la femme dans le rôle d'infirmière, rôle de première importance, sert évidemment à encourager d'autres femmes à s'engager patriotiquement selon leurs propres possibilités et moyens. Néanmoins, ce rôle n'est pas mis en relief dans les indications aux metteurs en scène : la jeune femme n'est pas qualifiée par son rôle ni tout au plus par son nom, elle reste « une jeune femme » anonyme, ce qui

⁶⁹³ E. MANUEL, *Pendant la guerre. Poésies*, Préface, Paris, Michel Lévy, 1872, p. 7-8.

⁶⁹⁴ *Id.* p. 9.

⁶⁹⁵ C'est le rôle que Lecaillon nomme « les consolatrices » qui « offrirent leur compassion par des gestes, des attentions ou seulement leur présence ». Selon l'historien, ces gestes relèvent d'un authentique engagement et il fournit quelques exemples parmi lesquelles l'actrice et compagne de Victor Hugo Juliette Drouet qui se désigne comme « femme qui prie ». Ces femmes, continue l'auteur, ne se limitent pas à visiter les ambulances, mais certaines d'entre elles partent pour l'Allemagne vers les camps des prisonniers. Voir J.-Fr. LECAILLON, *Les Femmes et la guerre de 1870-1871, Op. cit.*, p. 162-171.

en dit beaucoup sur la considération et sur la difficulté à accepter ce nouveau rôle féminin jadis réservé aux religieuses. L'anonymat, quant à lui, il sert à souligner l'universalité de la fonction : le concept est confirmé par la même infirmière à la fin de la scène alors que le blessé lui demande son nom et elle lui répond « Qu'importe un nom de plus au fond de la mémoire ! / La charité n'a point de noms dans son histoire ». À côté des gestes typiques de l'infirmière (la veille sur le blessé, le geste de lui donner à boire, de lui enlever le manteau qui pèse sur son sein, le fait de le soutenir alors qu'il essaye de se relever, etc.), le rôle de la femme est plusieurs fois explicité par ses propres mots dans l'échange avec le blessé mais aussi par les souhaits exprimés par ce dernier (ce sont de désirs plutôt que de vrais besoins). Dans la bouche de l'infirmière les rôles de la femme et des hommes sont clairement établis :

Ah ! pour la lutte même un homme est plus hardi !
Notre courage, à nous, c'est d'aller, pauvres femmes,
Panser les corps, verser le baume sur les âmes ;
De sourire aux mourants, jusqu'à parler d'espoir
À ceux que l'infirmier viendra couvrir le soir ;
Et d'adoucir, avec des paroles bénies,
Le morne isolement des lentes agonies.

Dans ce passage, l'auteur, confirme la supériorité de l'homme dans le combat (« Ah ! pour la lutte même un homme est plus hardi ! »), mais en même temps emploie le mot « courage » pour qualifier les femmes : il ne s'agirait donc pas d'une mission, d'une « vocation naturelle » de la femme de s'adonner à de tâches de soin aux victimes et aux blessés, au contraire, le substantif choisi met la disposition d'âme des femmes devant le danger à l'égal de la bravoure des soldats aux remparts⁶⁹⁶. L'assistance morale, le réconfort offert aux blessés est réitéré : « Je suis là. D'un blessé tout désir est sacré », dit-elle alors qu'il lui demande d'écrire une lettre à sa mère. Et finalement arrive la revendication de la mission de la femme, de son rôle à l'égal de celui accompli par les hommes :

Notre devoir, à nous, commence
Lorsque le vôtre est accompli :
À votre sanglant sacrifice
Nous n'ajoutons pas le supplice
De l'abandon et de l'oubli !

Le texte entre en résonance avec le débat de l'époque sur le rôle de la femme dans la guerre de 1870, dont le livret de Madame Monod, où elle déploie la mission des femmes est l'exemple le plus remarquable⁶⁹⁷. Les femmes autorisées à intervenir dans des ambulances militaires ou de

⁶⁹⁶ *Id.* « Les Combattantes », in J.-Fr. LECAILLON, *Op. cit.* p. 233-275.

⁶⁹⁷ « Ainsi l'activité spéciale de la femme vient compléter celle de l'homme, sans ne la remplacer ni la gêner en rien ; chacun reste dans son rôle, s'occupe à ce à quoi il est le plus propre ; la division du travail se fait de la manière la plus utile et double les forces communes ; en même temps les expériences acquises viennent modifier les théories suivant les temps et les pays. », Marie William MONOD, *La mission des*

campagne, étaient très rares, mais l'incapacité de l'intendance militaire en matière de soins infirmiers a permis aux femmes et notamment aux religieuses d'apporter leur savoir-faire. Dans ce contexte, il faut que l'auteur justifie l'action de la femme car on découvre que la maison rustique servant d'ambulance n'est pas loin de la ligne des combats⁶⁹⁸ :

Mais vous, un calme heureux vous retenait là-bas !
Pourquoi vous hasarder jusqu'ici ? Cette place
Demain peut retentir encor de nos combats !
L'ennemi n'est pas loin ! partez... N'attendez pas,
Pour chercher un abri, qu'un péril vous menace !...

On entend un coup de feu.

Tenez !... Entendez-vous ?...

On entend un deuxième coup de feu.

Encore un coup de feu !
Dans notre campement viendrait-on nous surprendre ?
C'est la guerre ! partez !... Non, ce n'est pas un jeu !...

La « jeune femme » pourrait donc être vraisemblablement une ambulancière. Or, Manuel justifie cette présence encore une fois à travers les mots mêmes de l'infirmière/ambulancière qui s'adressent non seulement au blessé mais évidemment au public en l'encourageant implicitement à effacer les réticences de la bienséance :

LE BLESSÉ, ouvrant les yeux.

Vous, ma sœur ?... Mais qui donc êtes-vous ? Ce costume
N'est pas celui des sœurs qu'on voit à l'hôpital,
Et que je saluais dans mon pays natal...

LA JEUNE FEMME, souriant.

Faut-il donc à jamais avoir quitté le monde
Pour soulager qui souffre et s'oublier un peu ?
Et toute charité serait-elle inféconde,
Quand la main qu'on vous tend n'appartient pas à Dieu ?
Non, ce n'est pas un vœu que notre ministère :
Ici notre présence est toute volontaire ;
Nous accourons partout où peut couler le sang,
Et nous portons, — voyez ! — croix rouge sur fond blanc.

L'échange ne s'arrête pas là, le blessé se fait porteur des stéréotypes de la société bourgeoise de l'époque et insiste :

femmes en temps de guerre, Paris, Rue des Saints-Pères, 1870, p. 7. [En ligne] URL : https://books.google.it/books/about/La_mission_des_femmes_en_temps_de_guerre.html?id=sdniYCCen8sC&redir_esc=y.

⁶⁹⁸ « <L>a présence sur le terrain [pendant la guerre de Crimée] de femmes qui ne sont ni religieuses ni des filles de troupes était mal perçue. Elle l'est encore en France pendant la guerre franco-prussienne. », In J-Fr. LECAILLON, *Les Femmes et la guerre de 1870-1871*, *Op. cit.* p. 146-147.

LE BLESSÉ

Quoi ? jeune, belle et libre, affronter la souffrance ?

LA JEUNE FEMME

C'est le devoir nouveau que s'impose la France.

LE BLESSÉ

Ah ! j'étais bien certain qu'elle n'oubliait pas !

Et voici que le mot « devoir » fait son apparence — toujours dans les mots de l'infirmière/ambulancière⁶⁹⁹. Ce devoir se transforme vite en une identification à la mère Patrie : puisqu'elle « dans son angoisse maternelle » demande des soins amoureux pour « ceux qu'elle aime » et un dévouement sincère, la femme achève la scène sur ces mots :

Nous n'avons, vous et moi, qu'un seul nom ici-bas :
Vous êtes le Courage et je suis la Patrie !

La représentation du blessé est quant à lui l'incarnation des valeurs patriotiques et de la vaillance des soldats français. Il incarne toutes les vertus du brave soldat prêt à mourir pour la patrie. On peut le constater dans le récit qu'il fait des circonstances de la blessure au combat. L'infirmière même le

⁶⁹⁹ Renvoyons ici à une pièce de Henry de BORNIER, « Les Assiégées » dite par Mlle Marie Royer (de la Comédie Française) au Théâtre de Cluny (date inconnue) et publiée avec deux autres pièces « Châteaudun » et « Une petite bourgeoise » dans *Le Constitutionnel* et dans *Le Soir* le 5 novembre 1870. Le Journal du 14 novembre 1870 révèle qu'il y eut discussion à propos de la lecture de cette pièce mais la conclusion a été que la pièce « aurait besoin d'attendre son moment » : aucune trace de récitation de la pièce dans les mois suivants. Et il est curieux puisque « Les Assiégées » porte sur l'engagement des femmes dans la guerre et que l'ambulance du Théâtre-Français a été créée grâce aux actrices. Le sujet est pourtant traité d'une manière différente : l'auteur les présente en effet comme des âmes frivoles et capricieuses, attachées au luxe et aux vaines idoles. Or, ces femmes, il faut les sortir de la ville avant qu'il soit trop tard. Les femmes prennent donc la parole pour dire « Non ! Elles resteront. Nous voici, nous voici ! », elles assument leurs fautes et rachètent leurs péchés pour sauver la France :

[...] Eh bien, pour racheter nos fautes éphémères,
Nous voici désormais sœurs, épouses et mères !
Donnez-nous, citoyens, laissez-nous notre part : [...]

Dans cette pièce aussi le rôle d'infirmières prime sur les autres tâches qu'elle eurent à accomplir (soins du foyer, le travail, le chanvre et le lin) :

[...] Les angoisses, le saint labeur de l'ambulance
Et le cri des blessés ou leur morne silence !
À nous de comprimer les sanglots étouffants
De peur d'effaroucher le rire des enfants ;
A nous cette terreur, dont rien ne peut défendre,
De voir soudain sur eux l'horrible mort descendre ! [...]

Le lexique employé par l'auteur, notamment les mots « devoir » et l'adjectif « debout », relie enfin hommes et femmes dans le même combat et rend les femmes citoyennes au même gré que les hommes :

[...] ces âpres douleurs, ces tortures suprêmes,
Nous rendant au devoir, nous rendent ô nous-mêmes !
[...] Nous recevrons debout la mort libératrice ;
Ou plutôt, — car l'espoir grandit dans nos malheurs, —
Vous nous trouverez dignes des temps meilleurs ! [...].

reconnait quand elle lui dit « Et vos vertus sont nécessaires / Pour consoler nos tristes cœurs ». Les vertus qui font le héros qui meurt pour la patrie sont donc symbolisées par le chant de *La Marseillaise* : « Et, quand on attaquait, nous entonnions ce chant / Qui vous fait triompher déjà, rien qu'en marchant » ; le courage face à la mort :

Dieu seul dirait comment bat le cœur d'une armée
Qui court en frémissant à travers la fumée.
Le sacrifice est fait, et la mort peut venir < ;>

le courage de continuer la lutte même dans l'horreur de voir des amis tomber au combat⁷⁰⁰ :

La plaine n'était plus qu'une paille hachée
Où le sang abreuvait la terre desséchée.
J'avais vu près de moi rouler de chers amis ;
Mais j'avancais toujours : je m'étais promis < ;>

la certitude, si l'on meurt, d'avoir accompli son devoir :

Et, sans pousser un cri, je tombai lourdement.
[...] Alors de mes vingt ans je pris bas le deuil,
Et je m'évanouis dans un rêve d'orgueil.

Enfin, alors que l'infirmière essaye de comprendre l'absence de soucis face à la mort, la réponse qu'il donne résume les éléments lui servant à mettre en lumière son rôle de héros de la patrie, à savoir la jeunesse, l'amour pour la terre natale, le sens du devoir et le sens de l'honneur :

J'aime encor mieux partir jeune avec mon espoir,
Et, dans quelque sillon de la terre natale,
Périr pour une idée ou bien pour un devoir.

[...] on ne sait qu'une chose,
C'est qu'il faut soutenir partout le vieil honneur ;
C'est qu'on a près de soi la patrie inquiète ;
[...]
C'est qu'enfin le courage est la suprême loi ;
[...]

⁷⁰⁰ Ce thème permet de renvoyer au poème de André THEURIET « En montant à Buzenval ». Deux éléments réunissent les deux poèmes : la jeunesse des soldats qui ne sont pas accoutumés aux marches militaires (« Nous sommes tous peu faits à ce pas militaire, / [...] Et l'on se dit / Qu'il faut agir en homme et montrer son courage »), et le drame de voir un camarade tomber au combat :

[...] Un de mes compagnons chancelle et tombe mort.
C'est le premier.
[...] “En avant ! En avant ! ” Il faut laisser croupir
Dans un sillon boueux le pauvre camarade,
[...] Je fais halte et regarde une dernière fois
Le jeune mort [...]

Theuriet dans la description du drame de la mort et de la guerre ne suit pas la rhétorique patriotique et met sous les yeux du lecteur la réalité de la guerre. Le poète d'abord présente le soldat avec ses peurs au milieu du vacarme des bombes, ensuite témoigne de l'impréparation des troupes et enfin présente la scène de la mort comme une instantanée, il décrit comment la nature s'approprie du corps abandonné par le bataillon et l'impression du poète face à la mort. Ces éléments s'opposent à la rhétorique patriotique.

C'est qu'on part, c'est qu'on chante et qu'on donne sa vie
Pour un mot tout brûlant des ardeurs de la foi !

Un dernier élément à relever concerne l'absence, dans le discours du soldat, des symboles de la patrie : le drapeau (il apparaît uniquement comme un élément de décor, comme l'indique la didascalie), symbole très distinctif du patriotisme au même titre que le chant de *La Marseillaise*. Le seul drapeau mentionné est celui de la Croix Rouge : quatre occurrences, l'une dans la didascalie indique qu'il y a « un étendard blanc avec croix rouge » ; la deuxième occurrence se trouve dans la plus longue réplique de l'infirmière/ambulancière, qui est presque une tirade sur la charité et la fraternité dont :

Mais l'heure terrible est passé,
Et vous avez vaincu le sort.
[...]
— Voyez-vous ce drapeau là-bas qui se balance ?
C'est le salut, c'est l'ambulance,
Le médecin tout prêt pour éteindre le sang,
C'est l'eau fraîche qui rend la vie,
C'est le vieux vin qui fortifie,
C'est le sommeil dans un lit blanc !
Tout manquait autrefois : il faut que tout abonde.
Il faut de l'or, il faut des bras, il faut des cœurs :
Et la fraternité revivra dans le monde
En en distinguant pas les vaincus des vainqueurs.
La charité s'éveille infatigable, ardente ;
Pas un cœur qui ne batte aux efforts que l'on tente !
Vous chantiez le départ : nous songeons au retour !
Vos plaintes, vos douleurs, vos besoins sont les nôtres.
Ceux qui n'ont pas de fils ont ceux de tous les autres,
Et le danger commun fait le commun amour ! [...]

Le drapeau de l'ambulance est cité deux autres fois après les deux canonnades qui font sursauter le blessé pour défendre la « jeune femme », encore une fois dans les propos de l'infirmière/ambulancière et il revêt cette fois un caractère sacré, symbole de protection que personne ne peut profaner :

Ami, vous seul ici me causez de l'effroi.
Nul ne peut violer ce seuil sans sacrilège.
Ce pavillon qui flotte au dehors nous protège :
C'est le pavillon neutre, il veillera sur moi !

Il désigne, évidemment, la neutralité de l'endroit qu'il protège, faisant comprendre ainsi que l'ambulance offre son secours à tous les blessés, indépendamment de leur appartenance. Qui plus est : le choix du terme « pavillon » renvoie au domaine du sacré, de l'héraldique⁷⁰¹ et de la

⁷⁰¹ Le pavillon s'inspire des tentes luxueuses où les souverains menaient leurs négociations ; il est aussi l'ornement en étoffe de l'écu des princes.

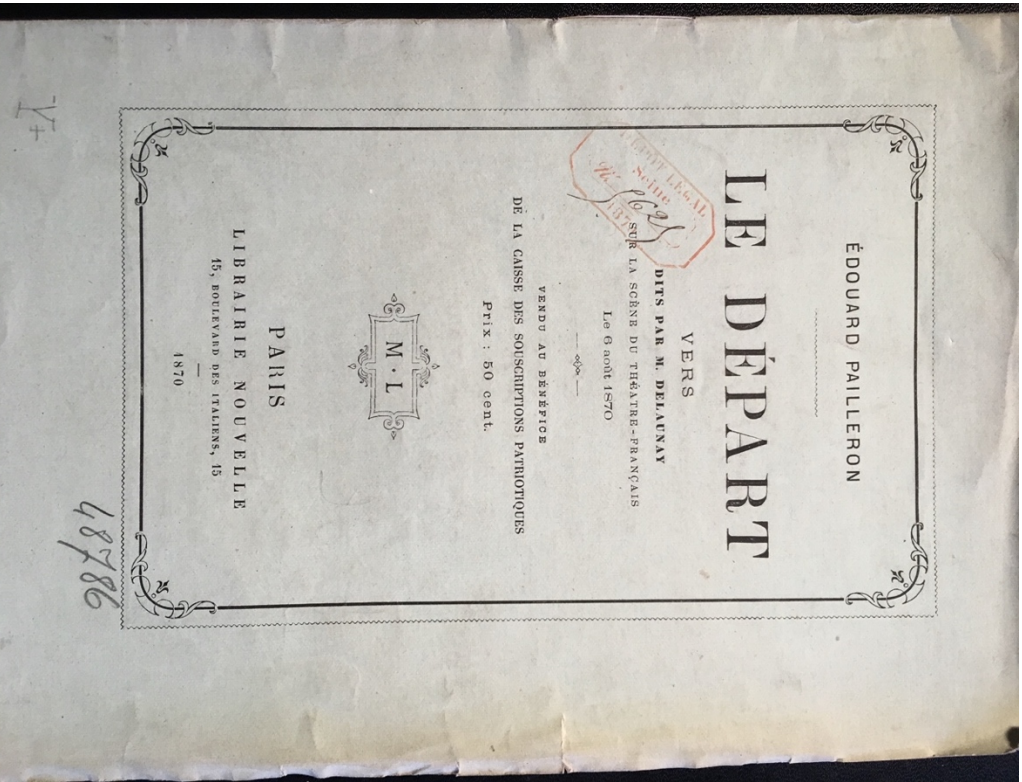
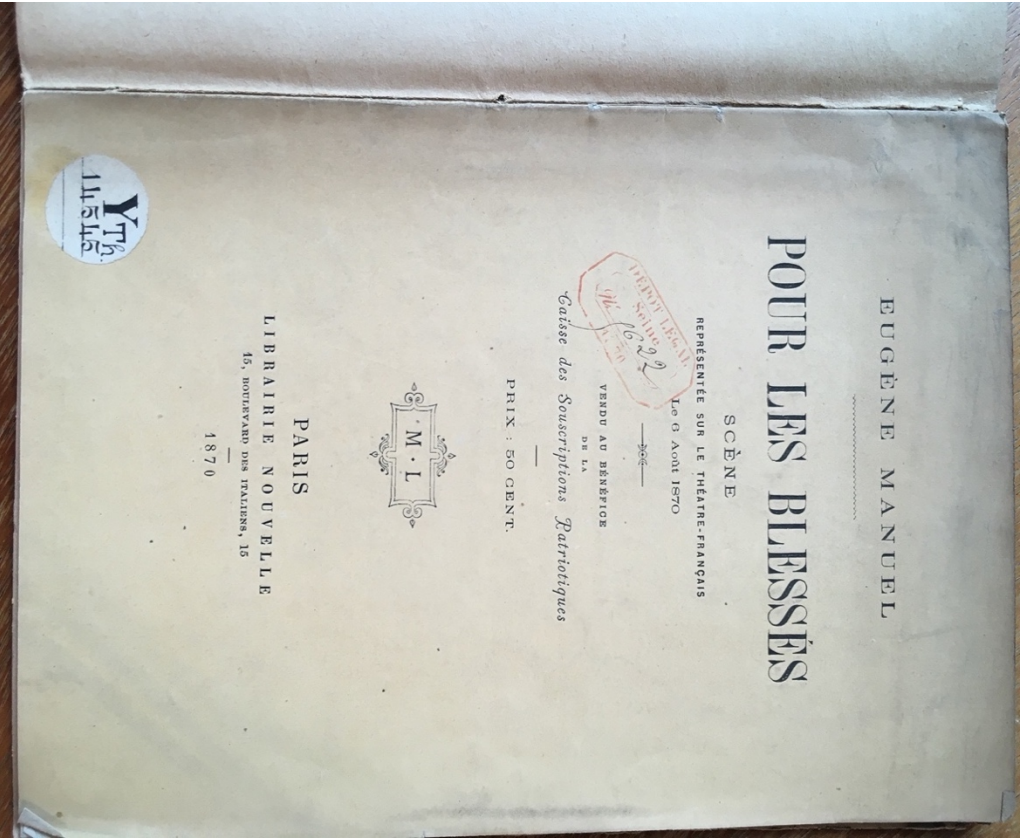
liturgie⁷⁰². Le soldat l'interrompt un instant pour louer son discours et elle reprend tout de suite en soulignant cette fois les sacrifices des plus humbles (l'enfant, le paysan, l'époux ou le père, l'ouvrière). C'est dans ce passage que l'on reconnaît plus qu'ailleurs le poète Manuel, la défense des pauvres étant l'un des motifs les plus importants dans sa poétique. Voici donc ce qu'elle dit :

Mais n'oubliez donc pas, — c'est de l'ingratitude, —
N'oubliez pas combien est plus lourd et plus rude
Le sacrifice obscur de ceux qui n'avaient rien
Que leur sang, la charrue ou l'outil pour tout bien.
[...]
Les pauvres ne sont pas ceux qui donnent le moins :
Et, s'il faut comparer ce que chacun supporte,
C'est l'abnégation des humbles qui l'emporte !

Le « N'oubliez pas » deux fois réitéré en anaphore témoigne de la grande considération que le poète veut témoigner aux plus démunis. Plus loin dans le temps et ailleurs dans le corpus, on verra que le « N'oubliez pas » est une locution qui sert aux poètes à exprimer la haine de l'ennemi et à communiquer la nécessité de la vengeance envers le vainqueur qui a annexé l'Alsace et la Lorraine ; la locution est entrée dans l'imaginaire national (voir l'imagerie d'Épinal).

L'écriture de Manuel, dont on a déjà dit de son dévouement à l'instruction et de sa femme Jenny Hirsch féministe et membre de la Société de secours aux victimes de la guerre dans le comité de travail, l'écriture de Manuel disait-on est en ligne avec la rhétorique patriotique mais elle n'est jamais criée, jamais tonitruante, elle demeure comme un fait placé sous les yeux mais sans vibration particulière, sinon celle de l'âme qui s'apitoie de la scène à laquelle il assiste. Le discours demeure également peu courageux quant à la représentation de la femme : nous avons déjà dit de l'absence de qualification précise pour cette « jeune femme ». Mais ce n'est que le début, il écrira d'autres poèmes pour la récitation « Les Pigeons de la République », « Bon jour, bon an ! », « Henri Regnault », « Les Absents » : on verra alors si l'écriture de Manuel restera dans le cadre d'une rhétorique et un langage patriotiques modérés. Quoiqu'il en soit, le volume qu'il publie *Pendant la guerre* où cette pièce est contenue sera défendu par la censure allemande en Alsace-Lorraine jusqu'au moins en 1902 mais la pièce sera écartée des « Poésies patriotiques », section de *Poésies du Foyer et de l'école* (Calmann-Lévy, 1888). Ci-dessous les premières pages de *Pour les blessés* et de *Le départ*.

⁷⁰² Dans ce domaine, le pavillon désigne l'étoffe très raffinée qui couvre le ciboire.



Passons maintenant au vif des représentations (vingt-quatre⁷⁰³ plus la représentation du 6 août) et détaillons ici le programme de chaque soirée/matinée patriotique organisée par le Théâtre-Français pendant le siège (on signale uniquement les poésies de vers récitées, non pas les pièces dramatiques) :

Tableau 9 : Représentations patriotiques à la Comédie Française, 25 octobre 1870 - 23 février 1871.

DATE	PROGRAMME	RECETTE
25 oct. 1870	<u>1^{re} Matinée dramatique et littéraire au bénéfice des victimes de la guerre</u> : conférence de M. Legouvé et discours de M. Thierry ; « Pour les blessés » de E. Manuel lue par M. Coquelin ; « Les Cuirassiers de Reichshoffen* ⁷⁰⁴ » de E. Bergerat, par M. Coquelin ; « La Marseillaise » par Mlle Agar.	2.968 frs
4 nov. 1870	<u>Matinée dramatique et littéraire au profit de la souscription nationale pour Châteaudun</u> : « Châteaudun* » de H. de Bornier, par M. Coquelin ; « Les Cuirassiers de Reichshoffen » de E. Bergerat, par M. Coquelin.	1.832,75 frs
6 nov. 1870	<u>Matinée dramatique et littéraire pour l'Œuvre des blessés militaires du 1^{er} arrondissement</u> : « Châteaudun » de H. de Bornier ; « Les Cuirassiers de Reichshoffen » de E. Bergerat, par M. Coquelin ; « Les Pigeons de la République* » de E. Manuel, par Mlle Favart ; « La Soirée* » de Banville, par Mlle V. Lafontaine ; « La Lyre d'airain » de A. Barbier, par Mlle Agar.	3.025,25 frs
13 nov. 1870	<u>Matinée dramatique et littéraire pour la Société de secours aux blessés militaires</u> : « Une petite ville* (Phalsbourg) », de A. Delpit, par Mlle Croizette ; « Première Messénienne » de C. Delavigne, par Mme Provost-Pousin.	2.220 frs
17 nov. 1870	<u>Matinée dramatique et littéraire pour la Société internationale de secours aux blessés militaires</u> : « Les Cuirassiers de Reichshoffen », par M. Coquelin ; « L'École* », scène de E. Manuel, par Mme V. Lafontaine ; « Stella » par Mlle Favart ; « Lettre d'un Mobile breton* » par M. Coquelin.	2.295 frs
20 nov. 1870	<u>Matinée dramatique et littéraire au bénéfice de l'Ambulance des Sœurs de France</u> : Conférence par M. Ernest Desmarest sur les Sœurs de France Infirmières civiles ; « Orléans* » de É. Fournier, par Mme Provost-Pousin ; « Première Messénienne » de C. Delavigne, par M. Provost-Pousin ; « Les Pigeons de la République » de E. Manuel, par Mlle Favart ; « La Lettre du Mobile » de F. Coppée, par M. Coquelin ; « Paroles d'un conservateur » de V. Hugo, par M. Coquelin.	3.117,50 frs

⁷⁰³ D'Heylli indique trente-trois représentations, mais il tient compte de toute représentation donnée, nous tenons à indiquer uniquement celles où des vers patriotiques ont été déclamés.

⁷⁰⁴ Les morceaux signalés par un astérisque apparaissent aussi dans le compte-rendu de D'HEYLLI et sont désignés comme « quelques-uns de ces morceaux sont rapidement devenus populaires », *Op. cit.*, 1910, p. 18.

21 nov. 1870	<u>Matinée dramatique et littéraire au profit de la Société de secours des victimes de la guerre</u> : « La Coccinelle » par M. Coquelin Cadet ; « Booz endormi » par Mlle Favart ; « Chose vue un jour de printemps » par Coquelin ; « Le Revenant » par Mme. V. Lafontaine ; « Les Pauvres gens » par Mme Marie Laurent (du Théâtre de la Porte St-Martin) ; « Paroles d'un conservateur à propos d'un perturbateur » par M. Coquelin.	5.103,50 frs
25 nov. 1870	<u>Soirée de lecture des Châtiments</u> (mais non seulement) : « La Coccinelle », par M. Coquelin Cadet ; « Booz Endormi », par Mlle Favart ; « Chose vue un jour de printemps », « Paroles d'un conservateur » et « La Conscience », « Lise » par M. Coquelin ; « Le Revenant », par Mme Lafontaine ; « Les pauvres gens » par Mme Marie Laurent (du Théâtre de la Porte-Saint-Martin) ; « Patria » par Mme Ugalde.	6.000 frs ⁷⁰⁵
27 nov. 1870	<u>Matinée littéraire et dramatique donné par le 181^e Bataillon de la Garde Nationale et pour l'Œuvre des Canons</u> : « Le Maître d'École* », de E. Bergerat, par M. Coquelin ; « L'École », scène de E. Manuel, par Mme. V. Lafontaine ; « Le Revenant » par Mlle Favart ?? ou Mme Lafontaine [registre et journal divergent - D'Heylli relate Mme Lafontaine] ; « Les Pigeons de la République », par Mlle Favart.	3.106,50 frs
15 déc. 1870	« Le Revenant » de V. Hugo, par Mme. V. Lafontaine ; « Le Maître d'École » de E. Bergerat, par M. Coquelin ; « Une Petite Bourgeoise* » de Bornier, par M. V. Lafontaine ; « La Lettre du Mobile Breton » de Coppée, par M. Coquelin.	1.224 frs
18 déc. 1870	<u>Matinée dramatique et littéraire</u> : « Le Maître d'École » de E. Bergerat, par M. Coquelin.	2.382,75 frs
25 déc. 1870	<u>Matinée dramatique et littéraire</u> : « Le Crapaud » de V. Hugo, par M. Got (18 décembre à Passy) ; « Le Revenant » de V. Hugo, par Mme. V. Lafontaine ; « Le Maître d'École » de E. Bergerat, par M. Coquelin.	1.750,25 frs
29 déc. 1870	« Une Petite Bourgeoise » de Bornier, par Mme. V. Lafontaine ; « Le Maître d'École » de E. Bergerat, par M. Coquelin ; « Le Crapaud » de V. Hugo, par M. Got.	1.250,75 frs
1 ^{er} janv. 1871	Compliment au public « Bonjour bon an* » de Eug. Manuel, par M. Coquelin.	1.244 frs
2 janv. 1871	« Bonjour bon an » de E. Manuel, par M. Coquelin ; « À nos Fleuves* » de H. de Bornier, par Mlle Favart ; « Le Crapaud » de V. Hugo, par M. Got ; « Les Pigeons de la République » de E. Manuel, par Mlle Favart ; « La Colère d'un Franc-Tireur* » de C. Mendès, par M. Coquelin.	1.349,75 frs
8 janv. 1871	« Bonjour, bon an ! » ; « À nos fleuves » ; « Le Maître d'École » ; « Stella » par Mlle Favart ; « La Colère d'un franc-tireur ».	2.149,50 frs
9 janv. 1871	« Bonjour bon an » de E. Manuel, par M. Coquelin ; « À nos Fleuves » de Bornier, par Mlle Favart ; « L'École » de E. Manuel, par Mme. V. Lafontaine ; « Stella » de V. Hugo, par Mlle Favart ; « La Colère d'un Franc-Tireur » de C. Mendès, par M. Coquelin ; « Le Souper des Rois » tiré de Candide de Voltaire lu par M. Got.	???
29 janv. 1871	Matinée dramatique et littéraire	1.440 frs
3 fév. 1871	<u>Matinée dramatique et littéraire</u> : « Le Récit de Rodrigue » par M. Maubant ; « Stella » de V. Hugo, par Mlle Favart ; « A Henri Regnault* » d'E. Manuel, par M. Coquelin ; « La Mère et l'enfant* » de M. E. Manuel, par Mlle Favart.	1.384 frs
5 fév. 1871	« A Henri Regnault » par M. Coquelin ; « Le Revenant » par Mme. V. Lafontaine ; « L'attente* » de F. Coppée, par Mlle Croizette ; « La Robe » de E. Manuel, M. Coquelin cadet.	1.645 frs

⁷⁰⁵ Le montant de la recette est précisé dans l'article du *Rappel* du 27 novembre 1870. [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7533202w>.

12 fév. 1871	« La Robe » de E. Manuel, par M Coquelin Cadet ; « L'attente » de F. Coppée, par Mlle Croizette.	1.414 frs
16 fév. 1871	« La Mère et l'enfant » de E. Manuel, par Mlle Favart.	795,50 frs
23 fév. 1871	« Stella » de V. Hugo, par Mlle Favart.	2.142,50 frs

Ces représentations ont apporté au Théâtre Français une somme de 57 423,50 francs. Les représentations le plus fructueuses furent la matinée du 6 août déjà citée, la soirée consacrée à la lecture des *Châtiments* (6 000 frs), la matinée du 21 novembre au profit de la Société de secours des victimes de la guerre (5 103,50 frs) et trois matinées qui surpassent les 3 000 francs, le 6 novembre pour l'Œuvre des blessés militaires, le 20 novembre pour l'Ambulances des Sœurs de France et le 27 novembre pour la Garde nationale et l'œuvre des canons.

En poursuivant la lecture des registres de la Comédie Française, on relève la permanence, bien que toujours plus rare, des représentations patriotiques après le siège et la Commune :

5 mars 1871 : « Le Revenant » par Mme Lafontaine ; « Histoire d'une âme » de E. Manuel, par Mlle Croizette ; « À un prophète Allemand » de M. Armand Renaud, par Mlle Favart ; « Strasbourg » de É. Bergerat, par M. Coquelin ;

6 mars 1871 : « Histoire d'une âme » de E. Manuel, par Mlle Croizette ; « La Buvette » de E. Manuel, par Mlle Croizette ; « À un prophète Allemand » de Armand Renaud, par Mlle Favart ;

16 mars 1871 : « La Nuit d'Octobre » scène de Alfred de Musset, le Poète M. Delaunay, la Muse Mlle Favart ;

25 juin 1871 : « Le Maître d'École » par Coquelin cadet ;

16 juillet 1871 : Matinée dramatique et littéraire au bénéfice des orphelins de la Guerre : Conférence « Les Épaves du naufrage », M. Legouvé de l'Académie Française ; « Prière pour la France » de É. Pailleron, par Mlle Favart ; « La Robe » de E. Manuel, par M. Coquelin ; « La nuit d'octobre » scène, par M. Delaunay et Mlle Favart.

L'appréciation des lectures poétiques nécessite quelques considérations diverses. D'abord, concernant la troupe de Thierry, des acteurs sont sollicités plus que d'autres. Mademoiselle Favart, entrée à la Comédie Française en 1848, est celle qui remporte le plus élevé taux d'interprétations : favorite de Victor Hugo, dont elle interprète la poésie « Stella » avec un grand succès, elle déclame aussi bien les poésies de Eugène Manuel, Édouard Pailleron, Delaunay, Henri de Bornier jusqu'à Alfred de Musset. En comparaison, Mademoiselle Agar, qui figure parmi les tragédiennes les plus célèbres de l'époque avec Sarah Bernhardt, qui avait chanté *La Marseillaise* quarante-quatre fois à chaque spectacle avant la fermeture des théâtres, ne déclame qu'une poésie, « La Lyre d'airain »

d'Auguste Barbier. L'autre acteur qui retient l'attention est évidemment Ernest Coquelin, l'un des plus célèbres interprètes de son temps, qui, lui, déclame avec succès « Les Paroles d'un conservateur » de Victor Hugo, les vers de Bergerat, Manuel, Coppée et Mendès. Madame Victoria Lafontaine déclame elle aussi avec talent « Le Revenant » de Victor Hugo, « La Soirée » de Banville (seule et unique pièce des *Idylles prussiennes* récitée au Théâtre-Français), « Une petite bourgeoise » de Henri de Bornier et « L'École » de Manuel. Mademoiselle Favart, Monsieur Coquelin et Madame Lafontaine (avec le mari Henri) se sont illustrés dans les différents théâtres de la capitale, remportant à chaque spectacle un vif succès comme le témoigne la presse.

En citant la poésie « L'École » de Manuel, il faut signaler que le répertoire des matinées patriotiques n'était pas seulement composé de pièces de circonstance. En dehors des auteurs reconnus, dont la place que leurs poésies occupent dans le contexte historique de la guerre et de la fin du Second Empire est facile à comprendre (« la Lyre d'airain » d'Auguste Barbier, la « Première Messénienne » de Casimir Delavigne, « La Nuit d'octobre » de Alfred de Musset), la présence des poésies qui datent d'avant la guerre frappe en quelque sorte un peu plus : il s'agit des vers de Eugène Manuel tirés des *Poèmes populaires* (« L'école », daté 1867 ; « La Mère et l'enfant », daté 1865 ; « La Robe », daté 1869) qui paraîtront en 1871 et porteront en dédicace le nom de l'acteur qui les a déclamés ; ensuite, « Histoire d'un âme » qui date de 1855 et appartient à *Pages intimes* (paru en 1865) ; et « La Buvette » qui date de 1867 et appartient au recueil *En voyage*.

Troisième élément à signaler, les poésies écrites en l'honneur de villes et places fortifiées en état de siège : elles sont Châteaudun, Orléans⁷⁰⁶, Phalsbourg et Strasbourg.

- **Albert Delpit, « Une petite ville »⁷⁰⁷**

L'on s'arrêtera le temps de quelques lignes sur « Une petite ville » de Albert Delpit, poésie écrite et dédiée à Phalsbourg, place forte assiégée qui a capitulé le 14 décembre après quatre mois de résistance. Il est intéressant de noter que Phalsbourg est aussi la ville d'où partent André et Julien pour leur *Tour de la France par deux enfants*⁷⁰⁸.

⁷⁰⁶ On ne possède pas cette poésie mais l'auteur, homme de lettres, bibliothécaire du ministère de l'Intérieur et historien, a aussi publié un volume sur la guerre *Les Prussiens chez nous* (Dentu, 1871) qui détaille les événements de la guerre dans les régions concernées.

⁷⁰⁷ Les textes des pièces analysées ci-après sont reproduits en entier à la fin de ce paragraphe.

⁷⁰⁸ G. BRUNO (pseudonyme de Augustine Fouillée), *Le Tour de la France par deux enfants*, Paris, Belin, 1877.

En réalité, Albert Delpit célèbre toutes les quatre villes (« À Châteaudun », « Orléans » et Strasbourg dans « Le dernier jour d'une cité »⁷⁰⁹) dans son recueil *L'invasion* paru en novembre 1870 et salué unanimement par la presse (la réédition de 1871 fournit en fin du volume les extraits de journaux qui ont recensé l'ouvrage). Dans le compte-rendu de Francisque Sarcey sur les pages du *Gaulois* du 13 novembre, il reconnaît l'imprécision de certains vers mais il les explique par l'extrême émotion du moment, par le côté urgent presque journalistique de relater les faits dans une langue « toujours sincère, jeune et vive » : ces vers, « ils ont été composés à la hâte, sous le coup d'une émotion sincère [...] le poète a écrit au jour le jour ; il a souffert avec nous, et il jette un cri de douleur ». En définitive, pour Sarcey il vaut mieux en ce moment une poésie « moins correcte » mais « où la vie y soit plus abondante et plus intense ». Le poème a été publié par *Le Soir* le 16 novembre 1870 et figure parmi les poèmes cités par la presse comme l'une des pièces (avec « La Honte », « Souvenir », « Histoire quotidienne », « Le Sergent ») qui « pourraient être signées de noms illustres » (*Le journal officiel*) et qui valent (avec « La Légende du drapeau », « Sursum Corda ! », « Une Épopée », « Châteaudun ») à l'auteur le double mérite de naturalisation dans la littérature française (*L'opinion nationale*). Le poème, donc, écrit le 20 septembre 1870⁷¹⁰ — donc bien avant la capitulation — est construit sur un schéma de onze quatrains d'octosyllabes à rimes croisées. Dans ce poème nul accent coléreux ou de strophe furieuse, la protestation contre l'inégalité, le déséquilibre des forces est mis en avant mais l'auteur préfère imaginer les mots que d'autres poètes auraient trouvés pour raconter l'Histoire qui se déroule devant lui :

Contre un ils étaient venus mille ! ...
 Mais combien d'entr'eux sont restés
 Sous tes murs, ô petite ville,
 Qu'Homère ou Dante auraient chantés ?

La douleur, au lieu de la rage, l'emporte dans le récit qui fait Delpit, « Maudit » est le seul qualificatif dépréciatif envers l'ennemi (de fait, dans ce contexte, qu'il soit adressé à Bismarck ou au roi Guillaume peu importe) ; il veut honorer la résistance de la petite ville :

Combien sont tombés sous tes balles,
 Frappés au cœur et sans souiller
 Tes forteresses virginales
 Que le Maudit veut violer ?

Combien reverront leur patrie
 Pour raconter à leurs enfants

⁷⁰⁹ « Orléans » est une pièce ajoutée à l'édition de 1871. Dans l'édition remaniée Ollendorf de 1891 « La petite ville » porte désormais le titre « Phalsbourg » et est le premier poème de la section « Dans Paris assiégé ». En effet, le recueil *L'invasion* change de titre, *Les Chants de l'invasion*, et est divisé en deux parties « Pendant la campagne » et « Dans Paris assiégé ».

⁷¹⁰ Rappel chronologique : le 19 septembre marque le début du siège de Paris ; le 20 septembre ont lieu les entretiens de Ferrières entre Bismarck et Jules Favre qui ont donné issue négative, la guerre continue.

Comment deux mois, toujours meurtrie,
toujours debout tu te défends ?

Il en fait une ville héroïque, son nom restera dans l'Histoire, il en fait une ville exemplaire pour les
générations à venir

Tant qu'elle [la France] règnera tranquille
Sous sa couronne de clarté ;
Si longtemps, ô petite ville,
Ton nom partout sera cité !

[...] Et toujours on lira de même,
Les soirs d'hiver, à son foyer,
Cette Iliade sans poème
Dont le chanfre est un peuple entier !

Le poète souffre en écrivant ces mots, la douleur, l'incrédulité même s'exprime à travers l'usage réitéré de l'interrogation. Il rassure la ville, comme si cette pièce pourrait aider la population et la garnison, déjà éprouvée par deux mois de siège, à ne pas faiblir. Et comme s'il présentait déjà l'amère issue du siège. En tant qu'auteur, Delpit s'éclipse : d'abord avec la citation des référents illustres et ensuite en faisant du peuple le chanfre de l'histoire de cette ville.

Un autre élément digne de considération est la temporalité des matinées littéraires. L'on s'aperçoit que novembre est le mois le plus riche en matinées. En outre, la semaine la plus riche en événements culturels à Paris fut sans doute la première semaine de novembre. Outre la première lecture des *Châtiments* à la Porte Saint-Martin le 5 novembre, et la soirée musicale inaugurale du 6 novembre à l'Opéra au profit de la ville de Châteaudun, il y eut une série de représentations en son honneur dans chacun des principaux théâtres de Paris. La matinée du Théâtre-Français au profit de la Souscription nationale pour Châteaudun (Croix de Légion d'honneur en 1877) eut lieu le 4 novembre et Coquelin y déclama deux pièces « Les Cuirassiers de Reichshoffen » de Émile Bergerat et « Châteaudun », spécialement écrite pour la circonstance par Henri de Bornier. Les deux pièces eurent beaucoup de succès, lit-on dans le Journal, plusieurs spectateurs furent intéressés à l'achat de la pièce de Bergerat. Quant à la pièce de Bornier, le lendemain *Le Constitutionnel* et *Le Soir*⁷¹¹ ont publié ses vers et *Le Constitutionnel* a fait un petit compte-rendu de la matinée : « beaucoup moins de monde qu'à la première matinée : peu de dames. [...] Le public de la Comédie-Française a fait un accueil enthousiaste à ces strophes d'un lyrisme si noble,

⁷¹¹ Il n'est peut-être pas aisé pour le lecteur contemporain de s'imaginer comment ces poésies étaient publiées dans les quotidiens, dans quel format etc., en figure 3 proposons un exemple de publication. Ici, le poème est publié en deuxième page et occupe celle que souvent est la place des feuilletons littéraires (ici sont publiés aussi les *Idylles prussiennes* de Banville). Il n'en est pas toujours ainsi, souvent les textes sont placés dans le corps de l'article, et parfois même en première page. Voici donc le lien vers le quotidien *Le Soir* disponible dans le site de la presse de la Bnf [Retronews https://www.retronews.fr/journal/le-soir/05-nov-1870/1199/3542363/2](https://www.retronews.fr/journal/le-soir/05-nov-1870/1199/3542363/2).

si patriotique et si attendri ! ». Le 7 novembre Banville termine son feuilleton sur les théâtres pour *Le National* avec quelques mots (très) rapides sur la représentation et sur le poème de Bornier : « [...] une belle ode attendrie et enflammée de M. Henri de Bornier, *Châteaudun* ». Le 6 novembre le Théâtre de la Porte Saint-Martin propose lui aussi une matinée littéraire et dramatique : *La Marseillaise* (chantée par Mme Laurent), « Strasbourg » ode patriotique de Jules Barbier⁷¹² (dite par Mme Rousseil), « Les Étoiles » (poésie dont on ne connaît pas l'auteur, dite par M. Charly) et « Châteaudun » de M. Armand Dartois (dite par Mme Laurent).

Ville où les exactions après la bataille sont devenues célèbres tant elles ont été brutales, la défense de Châteaudun eut lieu le 18 octobre et le 20 les prussiens ont quitté la ville dans la désolation et l'horreur⁷¹³.

Composé de deux strophes d'inégale longueur (la première compte cinq strophes, la deuxième douze) pour un total de soixante-huit vers distribués en quatrains ; le vers employé est l'alexandrin et l'octosyllabe pour le dernier vers de chaque quatrain ; les rimes sont croisées.

Mourir pour la patrie relève du devoir, « vaincre ou mourir ! » est la devise qui incite les soldats au combat : c'est en répondant à cette formule que Bornier a voulu décrire l'endurance de Châteaudun. La première partie répète trois fois en anaphore, comme un refrain lugubre mais noble, le « Elle a voulu mourir ! » et une fois au quatrain final « Elle est morte ! »

Vivre, elle le pouvait sans honte et sans reproche ;
Sa rançon, au vainqueur elle pouvait offrir ;
De plus forts ont cédé lorsque l'orage approche ;
Mais non : Elle a voulu mourir !

[...]

Elle est morte ! L'obus, la mitraille, la bombe,
Ont fauché ses maisons ainsi que des blés mûrs,
Mais du moins l'ennemi, s'il en fit une tombe,
N'a pas humilié ses murs !

Ces strophes disent, ou peut-être crient d'un cri orgueilleux la fierté de la ville : son orgueil (elle aurait pu céder) même dans l'absence de structures pour sa défense, son amour pour la terre et la patrie. Mais la représentation plus efficace réside dans le troisième quatrain où la valeur et le dédain du combat font l'héroïsme de la ville :

⁷¹² La pièce sera ensuite insérée dans le recueil *Le Franc-tireur* (Paris, Chez tous les libraires) publié au début de 1871, ainsi que la courte note servant de préface et datant 29 janvier le suggère.

⁷¹³ « Il y eut au moins deux cas très célèbres d'exactions généralisées, celui du village de Bazeilles, réduit en cendres par les Bavares à la veille de l'encerclement des Français à Sedan, et celui de Châteaudun, dans l'Eure-et-Loir, fin octobre 1870, où la ville passa entre les mains des francs-tireurs avant d'être reprise et incendiée — la répression s'étendit à plusieurs villages des alentours comme Varize et Civry où les habitants furent sommairement raflés et pour beaucoup exécutés. », N. BOURGUINAT, G. VOGT, *La guerre franco-allemande de 1870. Une histoire globale*, Paris, Flammarion, coll. « Champs histoire », 2020, p. 143-144.

Elle a voulu mourir, l'humble ville stoïque !
Son sol se refusait au pas de l'étranger ;
Elle avait pour vertu sa démente héroïque,
Voyant l'affront, non le danger !

On l'aura remarqué la rime patriotique « stoïque – héroïque » définit Châteaudun.

La défense de Châteaudun est passée à l'histoire pour sa résistance mais surtout pour les violentes représailles. Pour comprendre cela il faut s'appuyer à la connaissance de l'historien. Le plan de Gambetta étant celui de réorganiser et renforcer l'armée de la Loire pour délivrer Paris, et ayant subi tout récemment l'occupation d'Orléans (11 octobre), le front de l'ouest est dépourvu de structures défensives et de troupes considérables et les quelques combats se déroulent entre groupes de francs-tireurs et quelques bataillons de gardes mobiles. Les Bavares ont occupé Châteaudun le 18 octobre « et imposé de lourdes contributions et réquisitions qui avaient exaspéré les habitants ». Après cela, la grande partie des troupes s'est retirée laissant une poignée de soldats. En tirant profit de cette occasion inespérée les troupes commandées par le colonel Ernest de Liposwki entrent à Châteaudun avec deux autres compagnies de francs-tireurs et 300 gardes nationaux : tout cela grâce aux habitants. Roth définit cette manœuvre « un incident grave » qui désigne un changement important dans les combats. Un coup de main que le général allemand dénonce comme contraire aux règles de la guerre. Les conséquences ne sont que plus graves : « ses troupes attaquent les gardes nationaux et les francs-tireurs, puis s'en prennent aux civils. Elles pillent, brûlent, violent, tuent ; les représailles sont atroces et disproportionnées ». Von Moltke couvre son sous-entendant et, inquiet de l'intervention directe des civils dans le conflit, fait de Gambetta son ennemi principal⁷¹⁴.

Les deux derniers vers de la strophe qu'on vient de citer, et notamment l'expression oxymorique « démente héroïque », font donc référence à l'ignorance des populations, ou plutôt à la sous-estimation de la population de la part de l'occupant ; elle fait référence aussi au refus d'abandonner la ville et se rendre à l'ennemi.

La « démente héroïque » — expression positive — de Châteaudun est opposée à la deuxième strophe à « vingt ans de démente⁷¹⁵ » — terme négatif — de Paris, soit à l'Empire, à son esprit

⁷¹⁴ F. ROTH, *Op. cit.*, p. 243.

⁷¹⁵ Le terme renvoie par assonance à « décadence », à cet air décadent qui flotte sur la France depuis longtemps (Bornier le quantifie en vingt ans en se référant au seul Second Empire) et que la débâcle n'a fait que concrétiser. De tels termes sont à relever ici ou là mais ils ne commencent à circuler que dans les années quatre-vingt : la notion est débattue et reprise par les chantres du nationalisme (Barrés) et se concrétise dans revues (*Le décadent littéraire et artistique* par exemple), mouvements (Noël RICHARD, *Le Mouvement décadent* [Paris, Nizet, 1968]; Anatole BAJU *L'École décadente* [Paris, Léon Vanier, 1887] et dans la contemporanéité Laurence CAMPA *Parnasse, Symbolisme et Esprit nouveau* [Paris, Ellipses, 1998]) et ouvrages (*À Rebours* de Joris-Karl HUYSMANS. 1884). De la contribution plus récente de M. WINOCK, *Décadence fin de siècle* (Gallimard, 2017) à d'autres plus anciennes telle par exemple la thèse de Claude DIGEON *La Crise allemande de la pensée française* (1953), la notion a été plusieurs fois adoptée pour décrire le profond sentiment d'abaissement que la société ressent après le

hautain, à son orgueil faux responsable de l'abaissement de la Patrie : la rime exprime très bien le danger « splendeur imprudente – jalousie ardente ». Et puis l'adresse directe à Paris « tu ne te doutais pas », dit-il en anaphore deux fois,

[...] qu'une main lente et sûre,
Habile aux trahisons, perfide sans remord,
Sous te fausses grandeurs sondait mieux ta blessure
Et déjà méditait ta mort !

Bornier parsème cette partie d'exclamations, d'interjections (« Ah ! Juste ciel ! », « Hélas ! ») et comme pour répondre au désespoir il emploie la rime « espérance – France » (omniprésente dans notre corpus) ; aussi, il utilise le temps présent de la concrétude et de la réalité et le futur de la projection dans l'avenir : « Mais Paris ne meurt pas ! » (strophe 11), « Mais tu sais racheter ton ancienne faiblesse » (strophe 12) et « Tu sauras les venger ! » (strophe 13). Les strophes 14 et 15 commencent par un « En attendant, » et disent aux spectateurs/lecteurs ce qu'ils peuvent faire et, encore une fois, ce sont les rimes qui synthétisent le propos : rendre honneur aux « (martyrs) sublimes – victimes » et transformer les tombeaux des « héros tombés pour la gloire de tous » en lieux sacrés où aller apprendre les vertus exemplaires (« temple – exemple »). Ces rimes ouvrent, en temps de guerre, alors que le conflit n'est pas encore terminé, déjà la voie au thème du souvenir des morts pour la patrie à travers la monumentalisation.

Les deux dernières strophes sont au contraire tournées vers le moment présent et sont en ligne avec le propos solidaire de la matinée et déterminent/explicitent le caractère de circonstance du poème. À bien regarder la structure de la pièce, l'auteur aurait pu découper la deuxième partie pour en créer une troisième débutant avec « Mais Paris ne meurt pas ! » adversatif et rétif à la décadence : démence signifie dans son sens premier exactement « détérioration progressive irréversible » faisant écho encore une fois à la rime « lente et sûre — blessure ». Dernière preuve, s'il en est besoin, de la possibilité d'une troisième partie : le champ lexical de la deuxième partie, tout centré sur la maladie, le laid, le chaos, jusqu'à la mort contraste nettement avec celui de la troisième qui commencerait, on le répète, avec la rime « espérance – France », et qu'à travers l'usage des temps verbaux nie le champ lexical précédent (i. e. « Tu sortiras bientôt de l'ombre triomphant »). Dans

progrès technique et industriel apporté par la science : « Vieille chanson, que les Français entendent depuis la Révolution : deux cents ans de « décadence » ininterrompue, malgré quelques faux-semblants, telle est bien une des convictions les mieux ancrées de la famille réactionnaire [...] », sont encore les mots de Winock dans son *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France* (Éd. Seuil, coll. « Points Histoire », 1982). Christophe CHARLE aussi en parle en termes de crise (« la crise d'identité nationale que traverse la France entre la guerre de 1870 et celle de 1914 » ouvre à l'importation de littérature étrangère) et de différenciation générationnelle entre les gens de lettres et artistes, et, lui, pose la défaite de 1871 comme clivage : « Au-delà de leur divergences religieuses, idéologiques, politiques ou esthétiques, les générations précédentes partageaient une certitude absolue, celle de la mission historique de la France [...] Une telle arrogance nationale et impériale n'est plus de mise après 1871 », C. CHARLE, L. JEANPIERRE (dir.), *Op. cit.*, p. 449-544.

cette logique la quatrième partie serait composée des deux quatrains ayant la valeur de distique final, mais qui même si on l'enlèverait du reste du poème, le sens global tiendrait.

Nous les citons en entier :

Adoptons cette ville autrefois si prospère,
Adoptons, empressés à ce commun devoir,
Ces vieillards sans enfants, et ces enfants sans père,
Ces veuves au fier désespoir ;

De leur malheur afin qu'on puisse nous absoudre,
Donnons à pleines mains ce qui nous reste d'or,
Et relevons du moins ceux qu'a frappé la foudre,
Nous que la foudre épargne encore !

Dans ce passage les rimes sont encore une fois protagonistes. La rime « devoir – désespoir » par exemple résume les deux mots-clés du poème : au désespoir de la ville il faut répondre et chacun faire son devoir, soit soutenir les habitants avec des œuvres de bienfaisance (donc de l'argent). Ceci est explicité dans le vers « Donnons à pleines mains ce qui nous reste d'or ». La rime « absoudre – foudre » quant à elle, évoque la religion et suggère que l'argent recueilli sert à racheter les péchés de Paris (« Embrassons les pieds froids de ces cités martyres, / Car elles ont payé pour nous ! »), le châtement n'ayant encore tombé sur Paris — le terme « foudre » est même employé deux fois de très près.

Henri de Bornier n'est pas le seul à avoir honoré la ville de Châteaudun, il nous semble donc correct de les citer : Théodore de Banville « Châteaudun » (paru dans *Le National* le 31 octobre) ; Émile Bergerat « À Châteaudun » ; Albert Delpit « À Châteaudun » ; Félix Frank « Les Héros de Châteaudun » ; Gaston Marot « La journée de Châteaudun » (poésie dite sur le théâtre de Châteaudun le 27 novembre 1870) ; Henri Vallon-Colley « Le cosaque du Rhin à Châteaudun » — pour ne citer que les poésies ayant Châteaudun dans les titres.



Figure 31: parution « Châteaudun » dans Le Soir, le 5 novembre 1870.

Le 25 octobre 1870 : la Comédie « s'entr'ouvre » et inaugure les matinées littéraires

Après des longs pourparlers, il est enfin décidé que le Théâtre-Français ouvre ses portes pour donner des représentations patriotiques. Le 25 octobre est le jour de la première. Édouard Thierry enregistre le succès de la première représentation : « Foule immense aux abords du théâtre. [...] Les journaux parlent en termes élogieux de notre matinée d'hier » (25-26 octobre 1870). L'avis des journaux n'est pourtant pas unanime. La première matinée n'a pas eu le succès que l'on s'attendait selon *Le Rappel* et *Le Figaro* qui constatent que la seule bonne chose était la recette considérable et la salle comble. Le 27 octobre, par la plume de Victor Koning, le *Paris Journal* déplore la réouverture des théâtres en temps de guerre et il le fait usant de la tonalité ironique

(« Nous voulons bien mourir, diraient les Parisiens, mais nous voulons que ce soit comme nos pères de Fontenoy, entre un éclat de rire et une chanson ») et de l'interrogation oratoire (« [...] vous croyez que la population parisienne va être disposée à s'offrir les mêmes plaisirs qu'autrefois ? ») ; de plus, bien qu'il constate la réussite de la matinée, il relance le doute « [...] elle ne prouve pas qu'ils en serait souvent ainsi, et puis cette représentation était au bénéfice des blessés »⁷¹⁶. *Le Constitutionnel*, au contraire, fait un compte rendu enthousiaste :

La scène dramatique de M. Manuel, *Pour les blessés*, a été chaudement accueillie ; mais l'événement capital, le triomphe éclatant de la matinée, a été la pièce de vers de M. Émile Bergerat, intitulée : *Les Cuirassiers de Reichshoffen* ! M. Bergerat a rendu d'une manière admirable l'incident héroïque qui immortalise les débuts de la guerre actuelle. Lorsqu'il a raconté le dévouement sublime et si simple à la fois de ce colonel de cuirassiers embrassant son général pour aller ensuite, avec ses hommes, à une mort certaine, tous les yeux ses sont mouillés de larmes ! ... C'est bien d'être poète et d'avoir du talent ; mais c'est beau aussi de pouvoir glorifier, par une impérisable légende, l'histoire sanglante de son pays !

Encore, le 27 octobre *Le Soir*, par la plume de Jules Amigues, dit une fois de plus le « très réel succès » remporté par cette première matinée : administrateur et comédiens appréciés, salle comble, beaucoup de monde resté à l'entrée du théâtre, critiques placés dans les coulisses, pièces et auteurs loués, et Mademoiselle Agar appréciée dans le chant de *La Marseillaise* « comme au temps où l'on croyait qu'elle assurait la victoire »⁷¹⁷, ne fut-ce que pour la mauvaise idée de la faire accompagner par le clavecin. Ces quelques quotidiens sont un exemple des opinions contrastées qui circulaient à Paris, mais, pour ce qui concerne particulièrement la journée du 25, elles s'expliquent par l'échec de la conférence de Ernest Légouvé, « L'alimentation morale pendant le siège » (son discours est glissé sur la Convention et les décisions prises lors de la Commune de 1793), détail d'ailleurs partagé par l'administrateur qui souligne à la fois la sortie de la salle de deux membres du gouvernement (M. Rochefort et M. Brisson) et le mécontentement de la mairie même (dans la personne du maire Étienne Arago) à propos d'un discours qui ne concernait en aucun point les objectifs des matinées littéraires ni la culture en temps de guerre plus en général (« On a donc pas lu ce discours à l'avance ? »). En revanche, le discours de l'administrateur faisant les honneurs de la Comédie-Française a été fort apprécié car il était plus en harmonie avec les événements. En effet,

⁷¹⁶ Victor KONING, « La représentation d'hier au Théâtre-Français », *Paris-Journal*, le 27 octobre 1870. [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k68284209>.

⁷¹⁷ Jules AMIGUES, ainsi que son collègue, s'attarde sur la convenance de la réouverture des théâtres en les comparant à d'autres situations historiques où les administrations n'avaient pas fermé les divertissements (Florence au XVI^e siècle, Athènes siège de 87 a. J-C.) pour les élever au rang d'avertissements utiles, « je veux dire que si Paris prétend s'amuser, il faut que ce soit pour un acte de volonté virile, non par un besoin frivole ; il faut qu'il sache bien à quoi « s'amuser » oblige ; il faut qu'il soit d'avance résigné à tout souffrir [etc.] », *Le Soir*, le 27 octobre 1870, [En ligne] URL : <https://www.retronews.fr/journal/le-soir/27-octobre-1870/1199/3542485/1>. À ce propos le 28 octobre 1870 paraît aussi une tribune de Louis Ratisbonne dans le *Journal des Débats politiques et littéraires* [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k457766f>.

son court « compliment d'ouverture » était tout orienté à justifier la réouverture du théâtre (« il s'entr'ouvre à peine ! ») dans des conditions navrantes pour Paris et la France :

Nous ne nous pardonnons pas aisément de négliger ces douleurs que nous avons adoptées, pour nous reprendre à des gaîtés factices ou même des douleurs imaginaires.

Il est vrai que le but de nos efforts nous justifie. Nos blessés mêmes les encouragent. Ils ne sont pas seuls à souffrir, et ils le savent bien.

Il a annoncé la destination des profits de la journée en louant le dévouement des « femmes admirables, ces mères et ces sœurs des abandonnés [qui] nous ont fait l'honneur de nous associer à leur œuvre de justice ». Il a ensuite exposé les conditions du théâtre, le déplacement des décors et des costumes dans les magasins, la constitution de l'ambulance dans le salon d'honneur et dans la galerie des bustes et l'enrôlement de plusieurs pensionnaires de la Comédie dans la Garde mobile. Il a fait connaître enfin, chose la plus appréciée par *Le Constitutionnel*, que les artistes joueront en vêtements civils :

D'ailleurs, tâchons d'oublier le costume. Il a son crime aussi. [...] Nos acteurs, vous le leur permettrez, joueront avec les habits de nos jours. Qui sait ? dans les temps sévères où nous sommes, nos oripeaux risqueraient de paraître la mascarade de l'art.

Et il a terminé son discours en parlant de sentiment commun du devoir, d'amour du sacrifice, de passion de l'honneur national et d'ardeur dans l'affranchissement du sol sacré de la patrie : toutes valeurs que l'on peut aller chercher chez Corneille et la littérature, et grâce à cela « le niveau des âmes [sera] relevé ».

Pour ce qui concerne les pièces déclamées, l'on s'arrêtera sur la pièce qui a eu le plus grand succès, soit « Les Cuirassiers de Reichshoffen » de Bergerat publiée quelques jours après (28 octobre). Aux dires du Journal, quelques jours avant la récitation, Coquelin a fait entendre la pièce par la voix de son auteur au *Journal Officiel* et à Théophile Gautier qui en aurait été « très vivement frappé » (Journal du 11 octobre). Le livret est donc dédié à Constant Coquelin qui a déclamé non seulement ce poème mais aussi ses « Maître d'école » et « Strasbourg » lui assurant ainsi un grand succès. La presse aussi publie le poème : *La France* et *Le Figaro* le 27 octobre, et, chose intéressante, Jules Amigues, en faisant son commentaire, propose en miroir un extrait du poème « La Charge des cuirassiers » de Albert Delpit dont il annonce conjointement la parution du volume *l'Invasion*.

Le sujet du poème est la bataille de Freschwiller-Woerth qui s'est déroulée le 6 août 1870. La bataille prend le nom de la commune de Reichshoffen car des escadrons des cuirassiers y étaient basés et ont été employés par Mac-Mahon dans les charges contre l'ennemi. Le combat est mal préparé (ils n'ont ni cartes ni connaissance de terrain), les troupes sont insuffisantes et la coordination entre généraux défectueuse (le général de Failly tarde à envoyer sa division de

secours)⁷¹⁸. La tentative de bloquer les prussiens a été non seulement mal-coordonnée mais surtout inutile : « La cavalerie cuirassée française a été sacrifiée dans des chevauchées inutiles ». « Inutile », c'est le mot qu'emploie plusieurs fois l'historien François Roth⁷¹⁹ qui reconstruit minutieusement les circonstances des combats et précise en outre que la bataille a été engagée « sans que ni Mac-Mahon ni le prince royal n'aient donné la moindre ordre ». L'infériorité numérique désormais devenue populaire tend à être exagérée (Roth parle de 35 à 40000 soldats du côté français et 60000 au maximum du côté allemand — et non 100000), d'autant plus que la supériorité de la position et des armements était favorable aux soldats de Mac-Mahon. La bataille est une « défaite cuisante aux conséquences très graves » : la route pour Strasbourg est ouverte, le territoire laissé à l'occupant allemand.

Jules Amigues l'avait bien remarqué, on le répète ici avec ses mots « le vers, écrit avant Sedan, ne cadre guère, comme l'on voit, avec l'état présent des choses ». Ce sont les derniers vers du poème qui portent à faux dans la réalité, et sur lesquels on propose de réfléchir :

Et l'ennemi trompé put voir dans le lointain
Marcher dans la rosée, à l'air frais du matin,
Notre armée invaincue et notre chef invincible.

Il s'agit des vers qu'ont produit le plus grand effet sur le public : c'est peut-être parce que « [...] une partie du public, a cru que le poète, dans l'attente des victoires passées, avait voulu renier les défaites futures [...] ».

L'épisode de l'adieu de Mac-Mahon au colonel qui part pour la charge et le déni de la défaite est un exemple patent de ce que DeFrance, Horel et Nérard appellent la perception, le ressenti de la défaite et, plus important encore, l'usage de la défaite⁷²⁰. Cette narration (avec son lot de héros et de martyrs) en plein temps de guerre — et non sur le long terme comme l'on s'attendrait — désigne déjà les contours d'un trauma que l'on veut réécrire. Par conséquent, la réécriture des faits historiques a des conséquences sur la transmission de la mémoire de l'événement. Dans les temps modernes les défaites sont profondément traumatiques⁷²¹, elles sont déshonorantes : c'est pour cette

⁷¹⁸ « Sur le terrain, l'impréparation stratégique et logistique se traduit par un désordre total ». Pierre MILZA, *Op. cit.*, p. 67.

⁷¹⁹ F. ROTH, *Op. cit.*, p. 45-52.

⁷²⁰ La remarque avait été déjà posée par François ROTH dans ce qu'il appelait « la transfiguration de la défaite » : « En France s'opère en l'espace de quelques années une véritable mutation. Certes, ni Sedan, ni Saint-Privat ni les capitulations de Metz et de Paris — nos désastres — ne sont oubliés mais l'accent est déplacé sur un fait particulier, secondaire par rapport à la bataille, intéressant parce qu'il est susceptible d'une interprétation héroïque. On ne parle plus de Sedan mais de la charge des chasseurs d'Afrique ou des marsouins de Bazeilles. La bataille du 18 août se réduit à la défense du cimetière de Saint-Privat. Les écrivains, les peintres, les graveurs s'emparent du thème de la guerre et le transfigurent. », *Ib.*, p.685-686.

⁷²¹ Françoise M. Taylor dans son article sur la manière dont les gens de lettres français ont réagi à la défaite parle de « traumatisme de la débâcle » : « Cette débâcle, pour les contemporains, a été comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Cet effondrement total et soudain est vécu comme quelque chose qui dépasse

raison que les protagonistes (individuels ou collectifs) cherchent à effacer la déroute en espérant en une victoire à venir, qui serait, elle, indiscutable⁷²².

À quelques mois de distance, repenser la bataille de Reichshoffen — la bataille qui fut à l'origine de tous les revers — signifie aspirer à inverser le cours des choses. Pour ce faire, la stratégie adoptée par l'écrivain est celle de magnifier les gestes des cuirassiers (les martyrs)

Les turcos, fiers chasseurs aux lions familiers,
Comme on flaire le fauve aux senteurs des halliers,
Dépistaient les canons au fumet de la poudre,
Et rampants, ramassés dans l'ombre, sabre au dents,
Ils s'accrochaient d'un bond à leurs affûts grondants
Et, corps à corps, luttaient avec la foudre.

[...]

Heureux ceux qui s'en vont sur des chevaux fougueux,
Par le vent emportés dans les vallons en feu,
Jusque dans le trépas harceler la fortune !
Comme au soleil d'hiver étincelle un glacier,
Sur leurs cols vigoureux les cuirasses d'acier
Resplendissent au clair de lune.

[...] Qu'ils sont beaux ces guerriers, dans la mort résolus !

Et de célébrer le général Mac-Mahon (le héros)

L'homme de Magenta ne la lui donna pas,
Mais il se découvrit, et, pleurant dans ses bras
Celui qu'il envoyait mourir, non sans envie,
Il l'embrassa devant l'armée et devant Dieu,
Et, l'immortalisant par ce sublime adieu,
Il lui fit une mort plus belle que la vie.

En plus de ça, en évoquant le passé l'auteur s'indigne contre le général (le général de Failly⁷²³ nouveau général Grouchy) qui prive Mac-Mahon de troupes de secours fraîches

Mac-Mahon à cheval, parmi ses généraux,
Laisait courir son âme en ces cœurs de héros ;
[...] Il attendait, les yeux rivés à l'horizon... [...]

Qu'attendait-il ? Hélas ! celui qui ne vient pas...
[...] Grouchy, toujours Grouchy, le traînard du Destin...
Et, lasse de planer, en son vol incertain
Sur les drapeaux vaincus s'abattait la Victoire.

l'entendement. [...] », F.-M. TAYLOR, « Le Mal français : la défaite de 1870 vue par les écrivains » In *The French Review*, Vol. 66, N.1 (Oct., 1992), p. 38-47.

⁷²² C. DEFRANCE, C. HOREL, F.-X. NÉRARD, *Vaincus !*, *Op. cit.*, Paris, Nouveau Monde, 2016.

⁷²³ « Le soir même, il apprend que Failly est placé sous ses ordres. Malheureusement, une mauvaise coordination empêchera ce rattachement d'être efficace. C'est le premier de ces multiples malentendus dont la guerre de 1870 est jalonnée. », F. ROTH, *Op. cit.*, p. 46.

En assimilant la guerre de 1870 à la défaite de Waterloo (Napoléon attendait en vain la division du général Grouchy et cette absence de troupes a transformé une victoire en déroute), l'auteur d'un côté critique sévèrement les chefs, mais de l'autre il entend probablement inspirer à l'auditoire, aux Français, de l'espérance et de la confiance (en filigrane il ne faut pas s'en prendre aux soldats ou au chef) : l'histoire parfois ne se répète pas si l'on prend les leçons du passé (« ([...] Et par pudeur au moins ne lisez plus l'histoire) »). Ce n'est pas seulement une stratégie rhétorique, l'écrivain essaye dans le poème d'identifier les causes de la déroute pour la surmonter et... pour la rejeter aussi.

Un point encore sur la bataille de Reichshoffen. Bergerat utilise l'expression « spectacle de sang » et « d'œuvre de mort que réclamait la terre » pour décrire l'horreur de la guerre et use de la métaphore du vaisseau pour dépeindre la confusion de la charge

Bientôt tout se fondit, et l'on ne les vit plus ;
Et le vallon s'emplit d'un mélange confus...
Le regard seul de Dieu les distinguait dans l'ombre...
Ainsi va dans l'orage un vaisseau démâté :
Il plonge, se redresse et surnage, emporté
Par l'aquillon, tournoie, — et sombre.

François Roth insiste beaucoup sur ce point dans son étude *La Guerre de 1870* :

[...] les combats sont confus et incertains [...] les cavaliers, lourdement harnachés, s'élançant sur un terrain vallonné coupé des vignes et de houblonnières [...] Partout c'est une atmosphère de mort et désolation. [...] les morts sont étendus à l'entrée des maisons ; on entend les blessés gémir. [...] L'atmosphère est irrespirable. [...] Les jours suivants, on ramasse les blessés, les cadavres des chevaux et des combattants. On entasse les cadavres enveloppés de bâches sur des chars à foin tirés par des bœufs pour les conduire vers des fosses communes creusées par les habitants réquisitionnés⁷²⁴.

En lisant ce compte rendu d'historien l'on se rend compte de l'impact hautement traumatique sur les mentalités qu'a dû avoir cette bataille. Le poème a été écrit deux mois après la bataille et après une série des batailles et de sièges, événements qui ont influencé l'écriture du poème et que l'écriture du poème concourt à leur transmission mémorielle « corrigée ».

Avant d'aborder le thème de la lecture des *Châtiments* terminons le paragraphe sur la poésie dite au Théâtre-Français en focalisant désormais l'attention sur les pièces plus appréciées et donc récitées plus longtemps. On s'arrêtera sur les suivantes : « Le Maître d'école » de Bergerat, déclamée sept fois dès fin novembre au début janvier et une fois en juin 1871 ; « Les Pigeons de la république » de Manuel et « La Lettre du mobile breton » de Coppée récitées entre novembre et janvier.

⁷²⁴ *Idem*, p. 48-50.

- **Émile Bergerat, « Le Maître d'école »**

« Le plus beau cri de douleur qu'ait poussé la patrie française pendant son martyre de 1870 » : telle est l'appréciation d'un poète qui nous reste inconnu cité par Georges Walch dans son *Anthologie des poètes français contemporains*⁷²⁵. Bergerat est l'un des rares poètes dont l'écriture des poèmes patriotiques est citée dans les anthologies : les pièces demeurées célèbres sont selon Walch « Les Cuirassiers de Reichshoffen » et « Strasbourg » mais seulement « Le Maître d'école » est reproduit en entier. Le poème, récité pour la première fois par Coquelin le 27 novembre, « a profondément touché les spectateurs » note en outre Édouard Thierry dans son Journal. Bergerat publie le poème chez Alphonse Lemerre quelques jours après la récitation et le dédie à l'ami Frédéric André ; après-guerre les vers sur la guerre seront réunis dans le volume *Poèmes de la guerre* (Lemerre, 1871)⁷²⁶ et dédiés « À la Comédie-Française ».

« Le Maître d'école » est un poème très long : vingt-neuf sizains (AABCCB) en vers alexandrins. Le sujet traité est l'une des figures topiques de la littérature de guerre — et ensuite de l'école patriotique de la III^e République : l'instituteur⁷²⁷. L'école primaire républicaine, issue du traumatisme de la défaite, a constamment encouragé une pédagogie du sentiment patriotique, dont l'instituteur est chargé de cette première mission et, par voie de conséquence, devient le modèle à suivre : servir la patrie en transformant les écoliers en bons petits Français conscients de ce que

⁷²⁵ *Op. cit.*, 1906, p. 269-275.

⁷²⁶ « Les Cuirassiers de Reichshoffen », « Le Maître d'école », « Strasbourg », « Les deux mères » (pièce dramatique), « Saint-Cloud (épilogue funambulesque) », « La Nuit de Versailles (poème populaire) », « À Châteaudun », « Les Neutres (légende) », « Bistu (symphonie allemande) », « Hymne à la France ».

⁷²⁷ Rappelons aussi le drame de François COPPÉE, *Fais ce que dois. Drame en vers*. (Lemerre, 1871, représenté au théâtre de l'Odéon le 21 octobre 1871) où les protagonistes sont Daniel le maître d'école, Marthe la veuve d'un officier (rôle joué par Sarah Bernhardt) et Henri son fils. Maurice BOUCHOR a lui aussi écrit un poème *À la mémoire de trois instituteurs* à l'occasion de l'inauguration du monument à Laon en 1899 (publié par Hachette). Encore, l'épisode des trois enseignants est mis en vers par Louis MAILLOT dans une édition populaire au titre *La mort de maîtres d'école Leroy, Debordeaux et Poulette, récit en vers* (Repos, 1889 et Ferrand 1910), imprimé sur feuille volante peut-être pour la récitation en 1895 au théâtre de l'Odéon. « Le maître d'école alsacien » est aussi le titre d'une chanson patriotique de Villemer et Delormel (date inconnue).

Ce poème nous permet de citer les principales contributions au sujet : J.-Fr. CHANET, *La fabrique des héros. Pédagogie républicaine et culte des grands hommes*, IN *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Année 2000, n° 65, p. 13-34 [En ligne] www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_2000_num_65_1_2869 ; du même *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, « Pour la Patrie, par l'École ou par l'Épée ? L'école face au tournant nationaliste », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1/2001 (n° 19), p. 127-144 [En ligne] <http://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2001-1-page-127.htm> et « Les trois instituteurs de l'Aisne, héros ou victimes de la guerre ? Construction et transformations d'un mythe éducatif (1870-1929) », *Histoire de l'éducation*, 135 | 2012 [En ligne] <http://histoireeducation.revues.org/2511> ; M. et J. OZOUF, *La république des instituteurs*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1992 ; M. OZOUF, *Composition française*, Paris, Gallimard 2009 ; A.-M. THIESSE, *Ils apprenaient la France*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1997 et *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1999 ; L. OLIVIER-MESSONNIER, *Op. cit.* ; J.-Fr. CONDETTE, *Les écoles dans la guerre*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », CH. 3 et 4, 2014, p. 95-134.

c'est « servir la mère patrie ». On ne sait pas si le poème s'inspire d'un fait divers ou si l'imagination du poète crée une figure exemplaire de résistance à l'ennemi. Le poète met en scène un instituteur qui raconte son histoire aux soldats allemands qui l'ont arrêté les armes à la main et qui doivent donc le tuer. Le poème non seulement évoque les grands thèmes typiques du débat sur l'opposition franco-allemande mais fait l'éloge de l'engagement des enseignants dans la résistance à l'ennemi prussien.

Le texte commence (strophes 1 à 7) par ce que nous appellerons « l'union des contraires » : l'instituteur épouse une badoise, le « Rhin » rime avec « serein », Strasbourg est le lieu de la rencontre des jeunes amants, l'union des deux cultes (protestant et catholique), l'amour pour le métier d'enseignant et enfin le désir (dans le texte « chimère ») d'avoir un enfant à eux.

Ma femme était Badoise. — Oui, dans ce temps serein,
On pouvait naître encor des deux côtés du Rhin,
Sans s'égorger et sans songer aux représailles.
Son cours ne traversait que mes rêves d'amant :
S'il me séparait d'elle, il était allemand ;
Elle le crut français le jour des épousailles.

Ensuite, à la strophe 8 un brusque changement vient anéantir le monde serein des deux époux : « La guerre vint ». D'un point de vue stylistique, le changement est vraiment abrupt, le poète ne marque même pas le changement de thème par un « mais » introducteur de sorte à préparer le lecteur : en effet, la guerre fait brutalement irruption dans la vie des gens et bouleverse le quotidien de manière irréversible. Les batailles de Reichshoffen (6-8 août) et de Sedan sont rappelées : dans ce passage se dessine le côté éducatif, voire pacifiste, de l'instituteur qui s'interroge sur les raisons de l'obéissance aux rois qui demandent de partir en guerre (à noter les rimes « guerre – vulgaire » et « non – canon »)

[...] Je ne sais pas pourquoi
Un peuple écoute un roi qui l'appelle à la guerre.
Il serait fort aisé pourtant de dire : « Non !
Nous ne sommes point faits pour nourrir le canon ! ... »
Je suis, vous le voyez, un esprit très vulgaire.

Plusieurs strophes plus loin, au moment où il quitte sa femme, imaginant de parler à ses élèves il récusera ce penchant pacifiste en faisant non seulement autocritique mais une critique générale à l'enseignement français. Il dit

« Enfant, pardonne-moi ! Car mon crime est réel
De n'avoir lu ni Kant, ni Goethe, ni Hegel !
Aux élèves qu'ils font on reconnaît les maîtres !

Et assume le discours patriotique en proposant un syllogisme mortifère :

« Le fer est le métal de mort, sachez-le bien
La mort étant le but, le fer est le moyen [...] »

Aux strophes suivantes (9 à 14) d'autres symboles importants et figures faisant autorité sont évoquées : le drapeau, le maire et le curé. Le maire, symbole de l'État, est important, il fait son discours aux citoyens le drapeau à la main et parle de vengeance : « Et le sang qu'elle [la femme] verse en allaitant ses fils / Donne un goût de vengeance au lait de sa mamelle ! ». Mais la religion est prégnante et cela est visible à plusieurs endroits du texte. Tout d'abord les rimes valorisent le pouvoir religieux : « Vive la République » rime avec « basilique » ; les habitants du bourg se rassemblent dans la cour de l'église qui rime avec « fleurdelise », emblème de la trinité mais aussi symbole de la royauté ; plus loin c'est le curé qui guide le peuple vers la forêt pour se sauver (l'auteur nomme la croix, fait rimer « temple » à « exemple », la situation évoque discrètement la marche de Jésus vers le Golgotha) :

« Donc, en forêt ! » – À peine il achevait ces mots,
Voilà que le tocsin pleure sur les hameaux,
Et que, sous le portail ébranlé du vieux temple,
Le curé, soulevant une croix, apparaît,
Et se met à marcher, grave, vers la forêt ! ...
C'était plus qu'un sermon, cela, c'était l'exemple !

Le culte de Dieu et le culte de la patrie sont dans ce poème étroitement liés. La strophe qui suit le confirme en proposant encore des remembrances religieuses : le moment où le peuple suit le curé et quitte définitivement le village fait songer à la scène de l'incendie Sodome et Gomorrhe, de l'abandon des villes pour se sauver : le parallèle n'est pas totalement achevé (la femme de Loth transformée en statue de sel est absente) mais le thème l'abandon du village pour rejoindre la forêt est similaire :

Il montait à pas lents, toussant dans le brouillard.
Tous le suivent ! Tous vont où s'en va le vieillard ! ...
Le bourg abandonna sa misère au pillage,
Et, quand tout disparut au tournant du coteau,
La forêt referma les plis de son manteau,
Et puis la solitude entra dans le village !

L'instituteur, qui assiste de loin à la procession vers la forêt, qui voit le village vidé et qui perçoit « le tocsin gémiss[ant] sans relâche », est atterri (« Je regardais, hébété, comme un fou ») et exclame « Mon Dieu ! la guerre sainte ! Est-ce là qu'on en est ? ». La strophe 14 enjambe sur la strophe 15 de manière à prolonger stylistiquement l'écho de la cloche jusqu'à sa fin :

[...] Le sonneur, harassé, s'en alla vers l'aurore,
Et la cloche cessa de tinter à jamais !

C'est après cette scène que l'instituteur, accompagné par sa femme, met le feu à l'école : « [...] “Regarde bien ! C'est la dernière fois ! ...” / Et j'y portais la flamme en détournant la tête. ». Le monde de l'instituteur a pris sa fin. Les strophes suivantes racontent donc la division des époux : l'union entre France et Allemagne est désormais révolue. Le drame de l'instituteur consiste dans la

coexistence en lui des deux amours, l'amour pour son épouse et l'amour pour sa patrie : ce sera évidemment l'amour pour la patrie qu'il choisira en se rendant à Bade chez ses beaux-parents

[...] « Tenez, je vous la rends,
Leur dis-je ; son amour l'avait dépaysée !
Voici les cent écus de sa dot ; comptez-les.
Je ne puis rien tenir de vous, étant Français !
Et toi, pardonne-moi de t'avoir épousée !

Le thème de l'amour est encore développé selon la contraposition sain VS malsain, bien VS mal : l'amour conjugal ne peut plus être concilié avec la dévotion à la patrie

Je n'avais pas le droit de t'aimer ! [...]
l'amour est mauvais ;
[...] Lorsque nous échangeons notre âme en nos baisers,
C'est mal ! Nos deux pays, ma chère, en sont lésés !

[...] Adieu donc, chère femme [...]
L'amour n'est que la vie, il n'est pas le devoir ! ...

De plus, la rime a encore une fois le rôle de souligner davantage l'impossibilité de l'amour conjugal : « t'aimer – blasphémer ». Mais le drame s'intensifie encore lors de la scène des adieux : le trait stylistique choisi est à nouveau celui d'enjamber l'étreinte entre les deux hommes sur deux strophes et d'interrompre l'unité de la strophe par un « Mais tout à coup » qui introduit un nouvel élément perturbateur : la femme lui annonce sa grossesse. Même possibilité de devenir père lui est interdite et la rime est à nouveau protagoniste pour signifier la douleur : « femme – infâme » et « cilice – calice » (les références religieuses se multiplient). Le beau-père portera le mot fin sur ce drame : « Tu méritas ma fille [...] Mérite ta patrie à présent ! »

On touche à la fin du poème : les strophes 25-28 décrivent le retour au pays dépeint comme un paysage d'horreur et de mort (« cadavres blêmis », « chevaux éventrés », « le village n'était qu'un braisier ») où seul le clocher est resté debout : point de repère pour les habitants, jadis le tocsin rythmait à mort le départ des habitants en « pleur[ant] sur les hameaux », alors que maintenant — par le biais d'une personnification et d'une métonymie — « comme des pleurs de feu » tombent du clocher⁷²⁸. Devant le spectacle horrible du clocher en proie aux flammes, l'instituteur comprend que le but de l'ennemi était de germaniser l'Alsace. Il se cache dans l'ombre, il attend un Uhlan venir vers lui, il lui vole les armes. Il évoque enfin ses concitoyens dans la forêt (« nous sommes cinq cents, messieurs, dans la forêt »), il évoque la mort du curé et les enfants qui souffrent. La rime « pas un lâche – à la tâche » met en lumière l'honneur des concitoyens et la manière de mourir du curé, en faisant son devoir.

⁷²⁸ On pense aux vers de « La cloche du village » de Alphonse de LAMARTINE « C'est le jour où ta voix dans la vallée en larmes / Sonna le désespoir après le glas d'alarmes », *Recueils poétiques* [1839] dans *Œuvres poétiques complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1963.

Et la strophe finale renferme le poème comme un cercle : au début il intimait aux prussiens « faites votre devoir », alors qu'ici il le répète en ajoutant deux éléments qui font la droiture du maître : le ferme attachement à la France (« à jamais ») qui se concrétise dans le refus et l'abandon de son enfant à la patrie ennemie.

Aujourd'hui c'est mon tour et je ne m'en plains pas.
J'ai trop vécu d'un mois sur terre. – Je suis las,
Et mon malheur n'est pas l'excuse que j'allègue.
Hâtez-vous, car je crains de douter de mon Dieu ! ...
– Donc, en joue ! ... À jamais vive la France ! ... Feu ! ...
Et quant à mon enfant, messieurs, je vous le lègue ! ...

- **Eugène Manuel, « Les Pigeons de la République »**

Le poème, daté 25 octobre, est récité pour la première fois le 6 novembre 1870 par Mlle Favart et ensuite le 20 et le 27 novembre : dans toutes ces occasions le poème était inscrit sur le programme et la recette a dépassé les 3000 francs.

Après la guerre Eugène Manuel réunit ses poèmes sur la guerre sous le titre *Pendant la guerre, poésies* (Michel-Lévy, 1872) et commente dans une longue préface ce qu'était la vie littéraire et théâtrale pendant le siège. Il annonce d'abord que son recueil n'est pas une œuvre d'ensemble mais le résultat de la volonté de recueillir les pièces parues isolément au profit d'œuvres patriotiques. La finalité des poésies étant précisée, il reconnaît ensuite l'obsolescence de ce genre de poésie, compte tenu du rapport étroit qu'elle a aux circonstances historiques (« Il serait peut-être difficile de les retrouver aujourd'hui, si l'auteur n'essayait lui-même de les tirer, pour quelques amis bienveillants, d'un oubli trop probable. »). Troisième élément, Manuel reconnaît la faiblesse poétique des morceaux poétiques déterminée par le caractère pressant des circonstances. Enfin, l'initiative d'Édouard Thierry de donner des matinées en faveur de ce qu'il appelle « propagande généreuse » a été le moteur qui a « suscité [é] la plupart des petits poèmes [sic] que nous conservons ici [...] ». Pour décrire le phénomène d'essor de pièces patriotiques il parle de « vaste épopée » qui comprend

de nombreux morceaux de poésie, nés au jour le jour, au hasard de l'inspiration, chants de guerre récits épisodiques, tableaux intimes du siège, strophes en l'honneur de résistances locales ou de mémorables dévouements, fragments poétiques de toute forme, de toute nature et de toute valeur [...].

Les poètes, continue Manuel, surtout les plus jeunes « n'ont pas eu à se plaindre » de cette « innovation » d'inscrire sur les programmes des intermèdes poétiques inédits : c'était en effet pour eux l'occasion de se faire connaître du public, qui d'ailleurs était indulgent avec les poètes « parce qu'ils [les poèmes] exprimaient les préoccupations de l'heure présente ». C'est ainsi que le désir de commenter son recueil et la volonté de témoigner se mêlent dans la préface de Manuel. Le commentaire des poèmes respecte la chronologie des matinées littéraires, donc « Les Pigeons de la

république » viennent après « Pour les blessés », et d'ailleurs l'ordre des poèmes aussi respecte la chronologie.

« Les Pigeons de la république » est un poème de dix-sept quatrains d'octosyllabes à rimes croisées. Il a un sous-titre, « octobre 1870 », date qui est précisée à la fin du poème (« 25 octobre 1870 ») et qui correspond vraisemblablement à la date de composition. Thierry note en effet dans son Journal au 16 octobre « Coquelin nous lit une jolie pièce d'Eugène Manuel », mais plus tard, le 5 novembre, il note que l'auteur a proposé quelques changements à la pièce, changements qui nous restent inconnus. Le 6 novembre, enregistre ponctuellement Thierry, les vers de Manuel « ont été très applaudis », et le 27 « Mademoiselle Favart les a enlevés d'une façon très brillante » ce qui en dit peu de l'impression sur les spectateurs, mais ce même jour il y avait à l'affiche « Le Maître d'école » qui « a profondément touché les spectateurs ». En revanche, le Journal informe que la plaquette des « Pigeons » va être imprimé et qu'elle sera mise en vente « pour les comptoirs de Madame Jules Simon ».

D'un point de vue de l'actualité politique, fin novembre Orléans, après la victoire de Coulmiers, était à nouveau menacée : la situation était donc grave⁷²⁹. Pigeons et ballons sont l'instrument de communication entre Paris et la province durant le siège : les ballons portaient des messages en province et le chemin de retour était assuré par les pigeons voyageurs.

Le texte témoigne donc de cette expérience. La spécification « De la république » signifie que l'on parle ici uniquement des pigeons qui portent des messages gouvernementaux, on ne parle pas de poste privée.

Doux pigeons, messagers d'amour,
Vous dont tant d'âmes consolées,
Comptant les heures écoulées,
Autrefois fêtaient le retour ;

[...] Votre rôle n'est plus le même !
Paris a vu les étrangers !
Il n'est plus, pauvres messagers,
Il n'est plus le temps où l'on aime !

« Messagers d'amour », ainsi commence le texte, mais deux strophes plus tard leur fonction a changé, il est temps des « malheurs sans nom » (les défaites subies, les pertes dans l'armée, les souffrances du siège) et de la « honte » : l'auteur se réfère ici implicitement à l'Empire et aux responsabilités du haut commandement dans la « capitulation honteuse » de Sedan ; il se réfère également à l'Empire dans les vers « nous n'avons plus d'autres fêtes / Que les grondements du

⁷²⁹ J.-Fr. LECAILLON désigne la période qui va de novembre à janvier « La résignation », *Op. cit.*, p. 163-187. Nicolas BOURGUINAT et Gilles VOGT n'emploient pas de substantifs émotionnels et sont plus explicites, voire objectifs dans leur définition, mais plus synthétiques dans l'exposition : « Novembre 1870 - janvier 1871 : échecs français à l'ouest, à l'est et au nord », In *Op. Cit.*, p. 98-100.

canon ! », au sens où le Second Empire ne disposait pas d'une armée préparée à la guerre, mais pensait aux fastes, aux divertissements et aux célébrations. Les pigeons deviennent donc des « oiseaux de paix / Enrôlés dans la grande guerre ! ». À noter l'usage de l'adjectif « grande » : il témoigne de la perception que les Français avaient de la guerre, peut-être déterminé par le fait que la guerre éclair promise n'en était pas une. Le lexique employé par l'auteur vise à dépeindre une situation désespérée où les pigeons sont le symbole de l'espérance : Paris est décrite comme une ville-prison (« fier prisonnier qui lutte »), de plus, filant la métaphore de la devise de Paris « fluctuat nec mergitur », Paris est comme un bâtiment à la dérive (« Paris est le navire en butte / À l'écume de l'ouragan ») ; les habitants impuissants, « détenus », « captifs » attendent quelqu'un qui le délivre de la « prison », et leur attente est « héroïque ». La multiplication des interrogations pressantes (la plus importante étant « À nos captifs promettez-vous / La délivrance qu'on prépare ? »), des adjurations (« Avez-vous entendu [...] ? », « Avez-vous vu [...] ? »⁷³⁰) et les injonctions aux pigeons « Parlez ! » (trois occurrences en anaphore), laissent deviner le désespoir éprouvé par les habitants. Les strophes de Bergerat disent que dans la ville l'on s'attend à une attaque de grande envergure :

Parlez ! La France est-elle en marche ?

[...]

Parlez ! Dans les bois, dans les plaines
Sur les coteaux, le long des champs,
Avez-vous entendu les chants
Des légions républicaines ?

Avez-vous vu leur pas hardi
Frapper le sol en longues files ?
Vient-on des hameaux et des villes ?
Vient-on du Nord et du Midi ?

L'auteur se réfère ici à l'Armée de la Loire dont le but était d'empêcher la progression des troupes allemandes. La « marche vers Paris » planifiée par Gambetta après la victoire de Coulmiers parut

⁷³⁰ Écho à la très célèbre formule « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » du conte « La Barbe bleue » : la Barbe bleue est sur le point de tuer l'épouse qui lui a désobéi et la sœur de l'épouse se trouve en haut de la tour guettant l'arrivée des frères qui devraient empêcher le meurtre. Le jeu intertextuel avec Perrault ne surprend pas si l'on considère la redécouverte de Perrault par les romantiques et les nombreuses adaptations, rééditions (voir par exemple l'édition de 1867 chez Hetzel avec les dessins de Gustave Doré) et mises en scène des contes au XIX^e siècle. En revanche, ce qui déconcerte est le renvoi à un personnage féminin passif et dont le message peut être problématique : certes, dans un tel contexte l'auteur espère comme la femme de la Barbe bleue — assimilé à l'ennemi prussien — que les frères arrivent à son secours. Mais, le double sens touche au personnage : « la femme de la Barbe bleue consent à mourir, mais réclame et obtient le temps de faire ses prières. ». Or, Manuel ne peut certes savoir comment la guerre va se terminer, mais l'idée du consentement à la mort est tout à fait contraire à la rhétorique patriotique. Charles PERRAULT, *Les Contes de ma mère l'Oye*, textes établis et présentés par Mar SORIANO, Paris, Flammarion, 1991 [1697] p. 261-266 ; Noémie COURTÈS, « Cendrillon mise en pièces ou la seconde immortalité de Perrault au XIX^e siècle », *Féeries* [En ligne], 4 | 2007, 73-88 URL : <http://journals.openedition.org/feeries/273>.

irréaliste au commandant en chef d'Aurelle de Paladines qui « rechignait à mettre en exécution » ce plan, tergiversa et perdit « trois semaines à construire des fortifications qui ne serviraient pas ». Le résultat est connu, ce fut une catastrophe, Orléans fut réoccupée et le commandant fut destitué le 9 décembre⁷³¹.

L'espérance symbolisée par les pigeons parcourt le poème : d'abord « oiseaux de paix », à la strophe 12 l'auteur les interroge en évoquant l'arche de Noé « Tenez-vous le rameau béni, / Comme la colombe de l'arche ? » ; enfin, après toutes les interrogations et injonctions les termes sont explicites et sûrs (usage du temps présent et de l'exclamation) à la dernière strophe

Votre vol est officiel :
C'est le salut qu'il nous annonce !
La France a dicté la réponse,
Et vous nous l'apportez du ciel !

La caractérisation de l'ennemi dans ce poème n'est pas envahissante mais elle n'est pas moins absente : hormis la sensation d'encerclement et le lexique employé qui suggèrent la puissance de l'ennemi, il est évoqué à deux endroits dans le texte, à la strophe quatre pour expliquer pourquoi le rôle des pigeons a changé (« Paris a vu les étrangers ! ») et à la strophe treize sous forme de question « Le flot du conquérant barbare / Va-t-il décroître autour de nous ? ». Dans ces deux vers l'image envahissante du « flot » et l'usage de l'adjectif « barbare » amplifient la sensation d'impuissance et d'encerclement que ressentent les Parisiens assiégés.

Le texte propose également une réponse à d'incessantes interrogations : l'auteur dit « On vient ! » et c'est ici que l'actualité s'impose. Il raconte dans sa préface qu'en écoutant la déclamation derrière la scène, lui et d'autres comédiens « song[eaient] parfois à supprimer « On vient ! » pour ne laisser que l'interrogation pressante, dont le tour semblait plus conforme à [leurs] secrètes appréhensions ». Le 2 janvier, Manuel continue, une Mademoiselle Favart « attristée, découragée » répétait encore une fois ce refrain illusoire « quand déjà chacun de nous, au fond du cœur, ne croyait pas qu'on put venir ! ». Ce fut la dernière fois pour « Les Pigeons de la république ».

- **François Coppée, « La Lettre du mobile breton »**

Publié d'abord isolément au début du mois de novembre, le poème forme avec « En faction », « Le chien perdu » et « À l'ambulance » le volume *Écrit pendant le siège* paru en 1871 chez Lemerre. Les vers de Coppée ont été soumis à l'attention de l'administrateur Thierry par Coquelin le 9 novembre pour être enfin lus pour la première fois au Théâtre-Français le 17

⁷³¹ NICOLAS et VOGT, *op. cit.*, p. 98 ; « Les déconvenues des armées de la Loire », In P. MILZA, *Op. cit.*, p. 287-307 ; Jérôme GREVY, « Loigny, lieu de mémoire légitimiste de la guerre franco-prussienne », in P. ALLORANT, W. BADIER, J. GARRIGUES, *Op. cit.*, p. 195-206.

novembre par le même. Les jours après la récitation la presse prolonge le succès obtenu au théâtre avec des recensions les unes plus favorables que les autres. Le 19 novembre *Le Gaulois* en fournit un fragment et en fait l'éloge dans le court compte-rendu de la matinée dramatique :

[la pièce] a produit une émotion extrême, par le tour naïf et du vrai style, et cette simplicité voulue dont l'auteur a su souvent se faire un mérite. Il faut reconnaître aussi que personne ne pouvait la lire mieux que M. Coquelin, dont l'accent profondément attendri vous allait au cœur dès les premiers mots. Cette lettre est un récit tout franc et tout sincère, comme un résumé des milles impressions par lesquelles a passé le jeune mobile breton. La pièce [...] sera très lue et très remarquée.⁷³²

Le lendemain *La France* reproduit en entier le texte ; de même *Le Soir* en louant à la fois le comédien qui l'a déclamé et le poète ; *Le National* fait précéder au texte un bref commentaire « nos lecteurs nous saurons gré de reproduire cette pièce qui a obtenu un éclatant succès », et le 21 Banville sur les pages du même quotidien le qualifie de « court chef-d'œuvre digne de ses aînés » : « c'est la chaude et vivante poésie moderne, dit-il, sentie, vécue, naturelle sans affectation de simplicité, lyrique sans emphase, et d'une grâce suprême ». Cependant le Journal, contrairement à l'habitude, surtout quand il y a récitation d'une pièce inédite, n'enregistre aucune impression à propos de la matinée pour la Société internationale de secours aux blessés militaires — même lacune pour le 20 novembre et le 15 décembre. Thierry est inquiet, Étienne Tenaille-Saligny maire du 1^{er} arrondissement de Paris vient de lui communiquer la terrible situation alimentaire :

[...] nous mangerons lundi prochain notre dernier bœuf. Après lundi, trois jours de salaison, et du cheval ensuite. Nous sommes à la veille d'un grand combat livré par le général Trochu. Il faut en finir d'une façon ou d'une autre, mais en sauvant notre honneur. [...] Le plus terrible auxiliaire des Prussiens, c'est la faim. Il faudra se rendre le jour où il y aura des femmes et des enfants criant famine. On ne réprime pas avec du canon une émeute de femmes et d'enfants. [...]

Sur le plus long terme, le poète et ses poèmes et pièces dramatiques (*Fais ce que dois*) sur la guerre de 1870 sont cités dans les anthologies : celle de Walch (1906) par exemple cite — mais ne reproduit pas le texte — « La lettre d'un mobile breton », « Plus de sang », « Fais ce que dois », « Les Bijoux de la délivrance » et « Une idylle pendant le siège » (texte en prose) ; celle de Lemerre (1887-1888) cite *Fais ce que dois*.

« La Lettre du mobile breton » est un long poème de quatre-vingt-dix vers alexandrins à rimes suivies. De même qu'une lettre, le poème se caractérise par un texte qui est comme un flot, sans interruptions, sans subdivisions strophiques. Il témoigne ainsi de la correspondance entre les soldats et la famille et tous les éléments du genre épistolaire y sont présents : le titre l'annonce ; l'incipit désigne les destinataires « Maman, & toi, vieux père, & toi, ma sœur mignonne » ; les vers suivants explicitent le geste de l'écriture « Ce soir, [...] / Je mets la plume en main pour vous dire

⁷³² « Au Théâtre-Français », *Le Gaulois*, 19 novembre 1870. [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5200286/f2.item>.

[...] », geste réitéré quelques vers plus loin quand il dit « Je vous écris ceci, mon sac sur les genoux, / Sous la tente, & le vent fait trembler ma chandelle » et vers la fin, quand il évoque l'instruction qui lui a permis d'écrire et d'être caporal, « je vous écris ces mots par le ballon » ; les vers finaux se détachent du texte par un tiret long ce qui indique la formule de congé finale « — Adieu. Voici pour vous ma tendresse suprême / Et je signe, en pleurant, votre enfant qui vous aime ».

Les thèmes du poème sont ceux que l'on s'attend d'une lettre de soldat : les sentiments qui l'attachent à la famille (« très-tendrement, / très-tristement aussi »), la nostalgie du soldat pour le pays natal (dix vers), les renseignements concrets sur ce qui se passe (« — Donc nous sommes campés sous le fort de Bicêtre » — au sud de Paris) et sur les camarades rencontrés. Trois éléments se détachent du reste : la méfiance envers les Bretons (thème qui se décline dans le sens du devoir, la dévotion religieuse et l'amour pour la patrie), les impressions sur Paris et le thème de la mort « au champ d'honneur ». À commencer par ce dernier, le thème est traité d'une manière inattendue, quelque peu discordante par rapport à la rhétorique patriotique :

[...] Noël, le cadet du sonneur,
Comme on dit à Paris, est mort au champ d'honneur.
Il avait un éclat de bombe dans la cuisse.
Il saignait, il criait. Je ne crois pas qu'on puisse
Voir cela sans horreur, & chacun étouffait ;
Mais nos vieux officiers prétendent qu'on s'y fait.

Dans la veine intimiste et réaliste de Coppée, il offre au lecteur (et à l'auditoire bien sûr), à travers le procédé de l'hypotypose (procédé rhétorique très employé dans le théâtre et dans la poésie descriptive), le spectacle du jeune soldat qui assiste à la mort d'un camarade pour la première fois ainsi que l'impact que cette vision a sur lui. L'effet pour le spectateur est d'une grande intensité, les détails choisis par l'auteur étant destinés à marquer l'auditoire et à rendre visible la scène comme dans une sorte d'arrêt sur image cinématographique. L'élément le plus important de la scène (vers soulignés), toutefois, réside dans la mise en relief de l'impact de la mort sur le jeune soldat : il en a horreur, tous en ont horreur. L'impression subjective de la mort est très rare dans la rhétorique patriotique, la tendance étant celle de magnifier la mort. Ce ne sont que deux vers, mais le message reste. D'un point de vue de l'unité du vers, elle-même n'est pas respectée : la phrase enjambe sur deux vers, le rythme est prolongé, la voix de celui qui déclame doit faire bien entendre la tension. De surcroît, bien que l'auteur la fasse suivre par l'intervention indirecte des officiers, le verbe choisi « prétendent » ne fait qu'affirmer davantage le côté insupportable de la guerre. Pour un poète

qui a été garde mobile et qui dans les années à venir deviendra l'un des chantres de la revanche⁷³³, ce *lapsus calami* est digne de remarque.

Pour ce qui concerne le thème « Paris », il lui consacre quinze vers (55-69) et il ne s'agit pas d'une représentation qui tend à l'exaltation de la ville (la métaphore anthropomorphe ou la représentation mythique par exemple dont parle largement Anne Szulmajster-Celnikier⁷³⁴ sont absentes ici) : le soldat breton confie aux parents qu'il est d'abord pris au dépourvu, il est dans un état d'effarement, l'on voit qu'il passe vite du « moi » au « nous » plus rassurant de la camaraderie

— Nous avons traversé Paris. Il m'a fait peur.
Puis nous l'avons trouvé dans la grande stupeur,
Sombre & lisant tout haut des journaux dans les rues.

Deuxième et dernier élément à propos de Paris, le soldat raconte que les habitants mettent leurs maisons à disposition des soldats ce qui provoque, selon l'interprétation de Coppée, d'abord de la gêne (des deux côtés, des soldats et des bourgeois) mais ensuite cette sensation est surmontée grâce aux enfants

Nous étions, Pierre & moi, chez des bourgeois cossus,
Où nous fûmes assez honnêtement reçus.
Pourtant, j'étais d'abord chez eux mal à mon aise
Et je restais assis sur le bord de ma chaise,
Confus dans l'embarras où nous les avions mis.
[...] Mais leurs petits enfants devinrent nos amis ;
[...] Bref, nous sommes partis bien réconciliés
Et, les jours de congé, nous leur faisons visite. [...]

L'évocation de Paris revient à la fin de la lettre quand il adresse ses derniers mots pour sa bien-aimée et c'est toujours une description négative dérivée non seulement de ses premières impressions mais aussi de son expérience avec les Français : « [...] dans ce grand Paris, effrayant et moqueur ». Ce dernier élément nous permet de parler du thème qu'on a appelé « méfiance envers les Bretons » puisque, à divers endroits du texte, les soldats bretons doivent faire preuve de loyauté envers la France et la cause républicaine. Le premier élément qui perturbe l'idée que les soldats bretons honorent la cause de la patrie, est celui des soldats qui pensent toujours au pays. Aux premières lignes du texte, le soldat dit en effet : « Car, bien qu'ayant juré de mourir pour la France / Et certain que je suis d'accomplir mon devoir, / Je ne puis songer au pays [...] » et suivent neuf vers où il énumère tout ce qu'il regrette. Mais c'est le soir le moment où ils subissent les plus les

⁷³³ Gregory BOUAK, « Du patriotisme au nationalisme : poésie et drame chez François Coppée et Paul Déroulède », in Stéphanie BERTRAND, Sylvie FREYERMOUTH (dir.), *Le Nationalisme en littérature : des idées au style (1870 – 1920)*, Bruxelles, coll. « Convergences », Peter Lang, 2019, p. 137-153.

⁷³⁴ Anne SZULMAJSTER-CELNIKIER, « Représentations et imaginaires parisiens : réanalyse, métaphore, figement analytique », *La linguistique*, 2010/1 (Vol. 46), p. 121-152. URL : <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2010-1-page-121.htm> . Pour l'étude du mythe de Paris, voir Walter BENJAMIN, *Paris, capitale du XIX siècle : le livre des passages*, Paris, Les éditions du cerf, 1997 et Karlheinz STIERLE, *La Capitale des signes. Paris et son discours*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001.

railleries des camarades, surtout des vieux. Les rimes « diabolique – République » et « promesse – messe » insistent sur le fait que la foi des soldats bretons n'est pas dans la République et sur leur penchant trop religieux, donc source de méfiance ; le lexique (blasphémer, païen) révèle le penchant religieux des Bretons et l'ironie portée sur leur abbé et sur les discours qu'il fait (« parle à nos blessés du pays & de Dieu » — au lieu de leur parler d'honneur, de valeur et de bravoure) est source de mécontentement chez les camarades qui n'ont d'autre choix :

Mais aux mauvais railleurs nous faisons la promesse
de bien montrer comment on meurt, après la messe.

Deux ans plus tard Coppée fait paraître chez Lemerre le recueil *Les Humbles*. Ici, les poèmes sur la guerre deviennent une section du recueil « Écrit pendant le siège ». L'ordre des poèmes est respecté mais quelques ajustements sont nécessaires (le caractère & est enlevé et normalisé en « et », les coquilles corrigées par exemple) et l'on relève aussi des changements dans le texte, changements qui modifient le sens véhiculé. Ces modifications concernent « La lettre d'un mobile breton ». Comparons par exemple le vers 7, celui qui exprime le sens du devoir, dans la version de 1870

Et certain que je suis d'accomplir mon devoir [...]

et dans la version de 1872 (conservée dans les rééditions suivantes)

Et certain d'accomplir jusqu'au bout mon devoir [...]

L'expression « jusqu'au bout » intensifie le sens du devoir, met fin à toute discussion sur le modéré sens de l'honneur qui caractériserait les mobiles bretons, bref il dote le « devoir » d'une détermination ferme et sans ambiguïtés. Cette variation est très significative dans l'étude de l'évolution de la notion de « devoir ». En effet, ce qui dans les années 1870-1872 (et plus en général jusqu'à 1873 lors de la libération du territoire) était l'expression de patriotisme, il évolue déjà dans les années 1870 et acquiert une acception déjà extrémiste. Le ton se durcit.

Pour finir, il est intéressant de noter que le succès de « La lettre du mobile » ne se limite pas uniquement aux performances théâtrales : en 1871 deux auteurs s'inspirent au poème de Coppée et imaginent une réponse. L'écrivaine Zenaïde Fleuriot, restée à Paris en temps de siège pour secourir les pauvres et les blessés, écrit sa « Réponse à la lettre d'un mobile breton » sur un support éphémère et Victor Nadal publie sur les pages du *Conteur vaudois* (quotidien de la Suisse romande) sa « Réponse d'un vieux breton à son fils ».

« Mon livre comme moi, nous appartenons à la France » : la lecture publique des *Châtiments* dans les théâtres de Paris.

Des populations désarmées, n'ayant d'autre ressource
que le suprême héroïsme du désespoir,
ont subi le bombardement, la mitraille, le pillage et l'incendie :
que ce canon les venge !

(Réponse de Victor Hugo à la Société des Gens de lettres, le 30 octobre 1870⁷³⁵)

Victor Hugo a répondu que son unique affaire, à lui,
était de donner un canon le plus tôt possible.
(Journal de l'Administrateur, 10 novembre 1870)

Il est fort bien connu combien *Les Châtiments* furent étroitement liés au siège de Paris et l'on sait combien cet ouvrage littéraire constitue le livre patriotique par excellence d'abord parce qu'il était interdit sous l'Empire et qui paraît en France pendant le siège⁷³⁶ ; parce qu'il a été l'œuvre de l'homme qui représentait la négation de l'Empire et le combat contre le pouvoir ; et enfin parce que l'auteur a renoncé à ses droits pour la souscription pour les canons et pour toute représentation⁷³⁷.

La lecture publique des *Châtiments* s'insère dans un contexte où le premier devoir pour tous, écrivains ou citoyens, est celui de soutenir la cause de la France et notamment les mobilisés : souscriptions pour les bataillons, pour les victimes, pour les blessés, etc. C'est donc en poursuivant cette volonté d'action concrète (« Prenez les *Châtiments*, et, pour la défense de Paris, vous et ces généreux artistes, vos auxiliaires, usez-en comme vous voudrez.⁷³⁸ ») qu'une œuvre littéraire se transforme en une véritable arme pour le combat. La Société des Gens de lettres est en première ligne dans ce combat et demande l'autorisation à Victor Hugo de donner des lectures publiques de son livre pour la souscription patriotique. La lecture des *Châtiments*, comme sa réponse placée en

⁷³⁵ *Actes et Paroles III, Depuis l'Exil, 1870-1876*, in Victor HUGO, *Œuvres complètes*, Paris, Laffont, 1985 p.736 [la présente édition reproduit le texte d'*Actes et paroles III, Depuis l'exil, 1870-1876* de Calmann-Lévy, 1876] ; échange de lettres publiées dans *Le Rappel* du 7 novembre 1870.

⁷³⁶ « L'édition parisienne des *Châtiments* parut le 20 octobre. Paris était bloqué depuis plus d'un mois. Le livre fut donc, à cette époque, enfermé dans Paris comme le peuple même. Les *Châtiments* furent mêlés à ce siège mémorable, et firent leur devoir dans Paris pendant l'invasion, comme ils l'avaient fait hors de France pendant l'empire. Paris, 22 octobre 1870 », *Actes et paroles III, Op.cit.*, p. 735.

⁷³⁷ « Indépendamment des représentations et des lectures dont on vient de voir le détail et le résultat, *Les Châtiments* et toutes les œuvres de Victor Hugo furent pour les théâtres, pendant le siège de Paris, une sorte de propriété publique. [...] », *Actes et paroles III, Op. cit.*, p. 744-745 ; « 18 novembre – Je mentionne ici une fois pour toutes que j'autorise à qui le veut à dire ou à représenter tout ce qu'on veut de moi, sur n'importe quelle scène, pour les canons, les blessés, les ambulances, les ateliers, les orphelinats, les victimes de la guerre, les pauvres, et que j'abandonne tous mes droits d'auteurs sur ces lectures ou ces représentations. », Carnets de Victor Hugo, cités dans le Dossier qui accompagne l'édition Flammarion de 1998 des *Châtiments* par J.-M. HOVASSE, p. 443.

⁷³⁸ *Actes et paroles III, Op. cit.*, p. 736.

épigraphe le montre très clairement, doit être faite d'abord et avant tout pour aider concrètement la défense de Paris et venger la France.

Mais l'organisation des lectures publiques n'est ni simple ni dépourvue d'implications politiques. Résumons brièvement les éléments. Deux sont les protagonistes principaux de l'affaire des représentations : le Théâtre de la Porte Saint-Martin et le Théâtre Français, dans les personnes des administrateurs respectifs Raphaël Félix et Édouard Thierry. Ensuite, l'organisation des représentations met en dialogue les personnalités suivantes : les délégués de la Société des Gens de lettres, MM. Valois et Lapointe ; Paul Meurice, grand ami de Victor Hugo et fondateur avec Vacquerie et les fils de Hugo du *Rappel* ; Mlle Favart, comédienne très appréciée par Victor Hugo ; et M. Saint-René de Taillandier, secrétaire général de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Trois auditions pour la souscription pour les canons auront lieu au Théâtre de la Porte-Saint-Martin (5 et 13 novembre 1870) et à l'Opéra (28 novembre) et produiront une recette de 16.817,90 frs dont 10.600 déposés pour les canons. Après avoir prélevé les frais de gestion (chauffage, éclairage, pompiers, ouvreuses) il reste une somme de 3,470 frs que la Société des Gens de lettres souhaite vouer à des engins de guerre, mais, cela étant impossible, et demandant l'avis à Hugo, ce dernier lui laisse la somme afin qu'elle la consacre au secours des victimes de la guerre⁷³⁹.

La lecture des *Châtiments* au Théâtre-Français provoque un débat long de plusieurs semaines dont l'administrateur note rigoureusement l'évolution dans son journal. Le débat ne se terminera pas favorablement pour le Théâtre-Français qui ne sera « autorisé » à réciter Hugo qu'après les auditions pour la souscription pour les canons. La controverse commence le 22 octobre 1870 (bien avant donc que la Société des Gens de lettres n'ait l'idée d'organiser elle-même des lectures des *Châtiments*) alors que l'administrateur se rend auprès du Ministre pour réfléchir autour de l'idée de donner des matinées littéraires au Théâtre-Français et que le ministre, tout en donnant sa faveur à l'initiative, lui demande s'ils n'ont pas l'intention de donner des lectures des *Châtiments*. L'administrateur propose en cette occasion la pièce « Stella » alors que M. Legouvé relance avec l'idée d'une matinée spéciale « où des hommes de lettres liraient chacun une pièce du livre ». La proposition ne plait pas trop à Victor Hugo. Le lendemain, à l'occasion de la visite de Thierry pour lui demander l'autorisation de dire « Stella », il lui exprime ses objections⁷⁴⁰. Il avance trois critiques.

⁷³⁹ *Id.*, p. 744.

⁷⁴⁰ « 23 octobre 1870 — Visite de M. Édouard Thierry, il vient me demander « Stella » pour une lecture pour les blessés au Théâtre-Français. Je lui propose tous les *Châtiments* au choix. Cela l'effare. Et puis je demande que la lecture soit pour un canon », Carnets de Victor Hugo, cités dans le Dossier qui accompagne l'édition Flammarion de 1998 des *Châtiments* par J.-M. HOVASSE, p. 439.

D'abord, « il [Hugo] choisirait lui-même les pièces de vers de son volume qui seraient récitées par nos acteurs », ce qui fait craindre à Thierry du sort de ses acteurs et du Théâtre puisqu'il tient à lui faire noter qu'ils sont encore de « comédiens ordinaires de l'Empire ». Mais Hugo, lui rétorque que « Sedan a dégagé tout le monde vis-à-vis de l'Empereur et de l'Empire ». Dès ce premier face à face, le rapport au politique surgit comme une tension entre deux visions de l'actualité apparemment inconciliables. L'attitude de l'administrateur, tiraillé entre sa volonté de donner des lectures pour des œuvres patriotiques et ses obligations envers l'Institution et le Ministère, semble pour le moins résister à la situation politique du moment. Attitude que Hugo ne peut évidemment pas partager.

En deuxième lieu, les deux divergent sur la notion d'œuvre patriotique. Avant la consultation du ministre au sujet des matinées, au cours des échanges qu'il y a eu à ce propos, Thierry notait dans son journal un problème — que nous qualifierons aujourd'hui d'ordre éthique — que la souscription pour les canons poserait puisque, le théâtre étant désormais une ambulance, cela entrerait en contradiction avec cette finalité⁷⁴¹. L'administrateur se résout alors pour donner la représentation au profit d'une cantine municipale ou pour l'une des œuvres de Mme Jules Simon⁷⁴². Or, Hugo insiste pour « faire cadeau d'un énorme canon à la France⁷⁴³ » ce qui conduit l'administrateur — disposé, semble-t-il à la conciliation⁷⁴⁴ — à remettre la question à une éventuelle deuxième matinée. Et troisièmement, Hugo repousse l'idée de faire dire des pièces isolées de son livre : « Tous *Les Châtiments* et tout de suite. Rouvrir le Théâtre-Français par les *Châtiments* ce serait un grand coup ». Un grand coup à la portée hautement symbolique et politique en même temps. Est-il besoin de le dire, prendre sa revanche sur l'empereur par le biais de ses institutions, notamment la plus prestigieuse de la capitale, aurait signifié pour Hugo obtenir une flagrante victoire pour sa personnalité littéraire et politique qu'il a autant soigné pendant l'exil⁷⁴⁵.

• Première audition des *Châtiments* : le Théâtre de la Porte Saint-Martin

C'est à ce moment-là que la proposition de la Société des gens de lettres arrive sur le bureau de Thierry (le 24 octobre). Il ne s'y refuse pas, néanmoins, il doit toujours passer par

⁷⁴¹ « [...] Cependant, un théâtre, qui est une ambulance, a-t-il bien le droit de jouer pour faire fabriquer des engins de guerre ? », Journal, 18 octobre 1870.

⁷⁴² Ibid.

⁷⁴³ C'est ce qu'il répète d'ailleurs à l'occasion du choix du théâtre pour la deuxième audition des *Châtiments*, 10 novembre 1870 du Journal : « Victor Hugo a répondu que son unique affaire, à lui, était de donner un canon le plus tôt possible ».

⁷⁴⁴ « Insinué [lire Thierry] que la matinée pour les canons viendrait plus tard. » (Journal, le 23 octobre 1870).

⁷⁴⁵ Jean-Marc HOVASSE, *Victor Hugo et le Parnasse*, Thèse de doctorat, sous la direction de M. Guy ROSA, soutenue à l'Université Paris VII, en 1999.

l'autorisation du ministère. À la suite de longues discussions et de malentendus qui rejoignent le conseil des ministres⁷⁴⁶, la première lecture des *Châtiments* se tiendra finalement le 5 novembre 1870 au Théâtre de la Porte Saint-Martin⁷⁴⁷ avec la participation des comédiens du Théâtre-Français (Mme Lafontaine, Mlle Favart, M Coquelin). Le programme de la première audition relayé par la presse est le suivant⁷⁴⁸ :

Première partie

M. Taillade, « Les Volontaires de l'an II »

Mlle Duguéret, « À ceux qui dorment »

M. Lafontaine, « Hymne des transportés »

Mme Lia-Félix, « La Caravane »

M. Frédéric-Lemaître, « Souvenir de la nuit du 4 »

Deuxième partie

M. Berton « L'Expiation »

Mlle Favart, « Stella »

Coquelin, « Chansons » (sans plus de précisions)

Mme Marie-Laurent, « Joyeuse vie »

Mme Gueymard-Lauters, « Patria », sur la musique de Beethoven

À propos de la musique de Beethoven, nous rappelons une fois de plus avec Philippe Andès⁷⁴⁹ l'observation de Pierre Albouy :

très médiocre, mal adaptée au texte, cette mélodie a peut-être été prise dans quelque opérette ou revue des *Variétés* ; Hugo et les contemporains crurent pourtant tous entendre Beethoven et admirèrent cette émouvante conjonction du génie français et du génie germanique ; ce fut Saint-Saëns qui, le premier, dénonça la supercherie en 1914.

Force est de constater, même dans l'heure la plus grave, la tendance des lettrés français à regarder avec fascination et admiration au monde artistique et littéraire allemand : « <L>e grand art des deux patries se donnant la main par-dessus la tête des empereurs et des rois », affirme *Le Soir* le 27 octobre 1870.

⁷⁴⁶ Journal, 28 octobre 1870 : — Plusieurs des membres du gouvernement provisoire sont d'avis de nous laisser la subvention. — Mais on trouve (à cause des *Châtiments* ?) que le Théâtre-Français est un nid de réactionnaires.

⁷⁴⁷ « 30 octobre — J'ai reçu la lettre de la Société des gens de lettres me demandant d'autoriser une lecture publique des *Châtiments* dont le produit donnera à Paris un canon qu'on appellera le *Victor Hugo*. J'ai autorisé. Dans ma réponse, écrite ce matin, je demande qu'au lieu de *Victor Hugo* on appelle le canon *Châteaudun*. La lecture se fera à la Porte-Saint-Martin », Carnets de Victor Hugo, cités dans le Dossier qui accompagne l'édition Flammarion de 1998 des *Châtiments* par J.-M. HOVASSE, p. 439.

⁷⁴⁸ Citons ici celui du *Rappel* du 6 novembre 1870 [En ligne] <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75331815> et repris dans *Actes et paroles III, Op. cit.*, p. 737.

⁷⁴⁹ Voir Théodore de BANVILLE, *Œuvres poétiques complètes, Op. cit.*, p 520.

En lisant le journal de Thierry on s'aperçoit bien que les deux, Hugo et Thierry, ne parviennent pas à s'entendre. Le 29 octobre :

— Du moment où les *Châtiments* ne se disent pas au Théâtre-Français, je [Thierry] ne désire plus rien, – avec le choix des morceaux – si ce n'est que nos acteurs se prêtent de bonne grâce à la soirée de la Porte Saint-Martin.

— Victor Hugo a dit à Eugène Muller, Bornier me le répète, qu'il m'avait refusé *les Châtiments*, et que, tant que je serais administrateur du Théâtre-Français, il n'y donnerait aucune de ses pièces. — Les choses n'en sont plus là.

Au fil des semaines les acteurs du Théâtre-Français (M. Coquelin, Mlle Favart, M. Berton et M. Lafontaine parmi d'autres) sont régulièrement sollicités par le Théâtre de la Porte Saint-Martin pour dire des vers de Hugo et Thierry ne refuse jamais son accord mais il ne s'abstient non plus de noter la qualité de la performance et l'effet de la performance de « ses » acteurs sur le public : « Les honneurs de la matinée de la Porte Saint-Martin ont été pour le Théâtre-Français » (5 novembre 1870). L'aigreur est sensible également quand Thierry précise que Théophile Gautier n'avait pas assisté à la matinée de la Porte Saint-Martin « pour n'avoir pas à faire d'article sur ce sujet » — alors qu'il avait pourtant bien assisté le jour d'avant à la répétition.

Le 7 novembre on lit dans les feuilles du *Rappel* :

[L]'effet a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre. [...] Trois heures durant, le public populaire et littéraire du Théâtre de la Porte-Saint Martin a goûté là, sans spectacle, sans décor, la poésie pure et la pure pensée, et son émotion et son enthousiasme n'ont pas faibli une seule minute. [...] Belle journée ; recette colossale, qui va donner à la République un canon-monstre.

« L'expiation » a remporté un tel succès que la foule réclamait l'auteur ; le « Souvenir de la nuit du 4 » a été magistralement lu « avec un sentiment profond, avec une vérité navrante, avec un art sublime » ; Mademoiselle Favart, a été si « superbe » dans la lecture de « Stella » que le public a demandé de l'entendre une seconde fois ; les comédiens « ont donné toute leur émotion, toute leur passion, – tout leur cœur » dans la lecture de « Joyeuse vie », « La Caravane » et « À ceux qui dorment » ; « Le Manteau impérial » a été demandé même s'il n'était pas à l'affiche et a été lu par Mme Laurent ; Lafontaine a très bien lu l'« Hymne des transportés » et Taillade a mis toute son énergie dans les « Volontaires de l'an II » mais c'est à Coquelin qui va l'éloge plus enthousiaste, il « a enlevé avec une verve et un esprit du diable les *Paroles d'un conservateur* »⁷⁵⁰. La recette produite est de 7.577,50 frs⁷⁵¹. Le compte rendu de l'audition est complété par le discours prononcé par M. Jules Claretie qui commence en louant la « patriotique initiative » et comprend l'échange épistolaire entre la Société et Hugo. Et ce n'est pas tout, le 8 novembre le même journal rend

⁷⁵⁰ « Les Châtiments au Théâtre de la Porte-Saint Martin », dans *Le Rappel*, 7 novembre 1870, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7533182k>.

⁷⁵¹ Actes et paroles III, Op. cit., p. 739.

compte de l'unanimité de la presse à constater « l'immense effet produit par la lecture des *Châtiments* sur le théâtre de la Porte Saint-Martin » : M. Paul de Saint-Victor depuis les pages de *La Liberté* désigne les pièces choisies comme les « plus admirables morceaux des *Châtiments* dits par l'élite des artistes de tous les théâtres » et salue Victor Hugo en l'appelant le « Dante du siècle, si longtemps absent de sa gloire et descendu enfin du rocher dont il a fait un phare éclatant » ; Théodore de Banville dans *Le National* enthousiaste qualifie de « vengeresse » la poésie de Hugo, un événement « effrayant et solennel » ; la *Cloche* met en évidence la composition du public fait de gardes nationaux, de gardes mobiles et de beaucoup de dames, loue le discours très patriotique de M. Claretie, le directeur de l'orchestre et tous les artistes qui ont déclamé les pièces, en bref cette première audition est sa « véritable rentrée [...] et sa rentrée eu les proportions d'une victoire » ; Catulle Mendès parle de « livre sans exemple ». Comptes-rendus de Mendès pour *La France* (7/11/1870)⁷⁵² et celui de Paul Foucher, pour le même quotidien, le lendemain⁷⁵³.

- **Deuxième audition : encore le Théâtre de la Porte Saint-Martin.**

L'affaire se répète : le 9 Thierry se rend auprès du ministre de l'Instruction publique Taillandier pour lui communiquer la tenue de la soirée au Théâtre-Français. La discussion, semble-t-il, irrite encore une fois l'administrateur : « je n'ai pas cru devoir me défendre une seconde fois contre l'insistance de Victor Hugo qui, d'ailleurs, aurait fait appuyer sa demande par l'autorité du ministre ». Le ministre approuve donc la matinée. Mais le 10 novembre la Société des gens des lettres envoie M. Valois chez Thierry lui dire que le Théâtre de la Porte Saint-Martin réclame la soirée ; suit le commentaire de l'auteur « que la Porte Saint-Martin ajournait *les Châtiments* à jeudi et que la Porte Saint-Martin avait tort ; que le Théâtre-Français les ferait jouer tout de suite et que le Théâtre-Français avait raison » ; l'administrateur de la Porte Saint-Martin rétorque encore que la salle serait libre et sa recette plus importante que celle du Théâtre-Français. Mais, dans cette affaire, les notes de Thierry disent encore une fois l'effort de l'administrateur de contenter Victor Hugo, cette fois-ci plus de façon plus explicite :

Répondu à Valois que la salle du Théâtre-Français était à la disposition de M. Victor Hugo et que M. Victor Hugo déciderait là-dessus comme il lui plairait. Nous ne désirons qu'une chose : le bien convaincre que le Théâtre-Français ne saurait avoir d'autre pensée que celle de lui être agréable.

⁷⁵² Catulle MENDÈS, « Théâtre de la Porte-Saint-Martin. *Les Châtiments* », *La France*, 7 novembre 1870 [En ligne, à l'adresse <https://www.retronews.fr/journal/la-france/07-nov-1870/649/1987981/2>].

⁷⁵³ Paul FOUCHER, « Théâtre de la Porte-Saint-Martin. *Les Châtiments* », *La France*, 8 novembre 1870 [En ligne à l'adresse <https://www.retronews.fr/journal/la-france/08-nov-1870/649/2010721/3>].

Chevalier⁷⁵⁶ a copié le programme de la matinée des *Châtiments* sur la feuille a ce destiné. J'y a mis ma signature. Mlle Favart et Ernest Coquelin ont signé aussi.

La conséquence est l'hésitation de l'auteur mais elle ne va pas durer longtemps : comme nous le savons déjà la soirée se tiendra « décidément à la Porte Saint-Martin ». Même différend pour la matinée du 28 qui commence dix jours plus tôt, le 18 novembre. Thierry n'est plus seulement sec comme d'habitude, mais il est plutôt vexé : « Venu M. Lavoix. Nouveaux débats sur la troisième lecture des *Châtiments*. — Nous excuser ! — Sommes-nous donc libres de le faire ? ».

Ainsi, la deuxième audition du 13 novembre et relatée le *Rappel* du 14 novembre qui met à la une le poème « Paroles dans l'épreuve » de Victor Hugo et le programme de la soirée avec cette note : « l'effet produit par la première audition des *Châtiments* a été si grand qu'une seconde séance a été demandée à la Société des gens de lettres ». La place dédiée à l'événement dans le journal n'est pas cependant aussi importante comme celle dédiée à la première audition (quelques lignes positionnées bizarrement au milieu d'autres notes dans la section « Les dit-on du rempart »), le programme est pourtant bien riche avec la lecture de sept poésies dans chaque partie :

Première partie

- M. Taillade, « Ultima Verba »
- Mlle Lia Félix, « Jersey »
- M. Lafontaine, « Hymne des transportés »
- Mlle Rousseil, « Aux Femmes »
- M. Ed. Charly, « Jéricho »
- Mme Marie-Laurent, « Le Manteau impérial »
- M. Frédérick-Lemaître, « Souvenir de la Nuit du 4 »

Deuxième partie

- M. Berton, « L'Expiation »
- Mme V.-Lafontaine, « Chansons »
- M. Lacressonnière, « Orientale »
- Mlle Périga, « Pauline Rolland »
- M. Coquelin, « Paroles d'un Conservateur »
- Mlle Favart, « Stella »
- M. Maubant, « Au moment de rentrer en France (Bruxelles, 31 août 1870) »

À propos du succès de cette soirée, les pages du *Rappel* du 20 novembre reproduisent les comptes rendus du *Journal des Débats*⁷⁵⁷ et de *La Patrie en danger*⁷⁵⁸. Ce dernier fournit en peu de phrases

⁷⁵⁶ Second régisseur et copiste-souffleur du Théâtre-Français.

⁷⁵⁷ Quotidien fondé en 1789 par Gaultier de BIAUZAT pour rendre compte des débats et décrets de l'Assemblée constituante. Il a changé plusieurs noms au cours de l'histoire, *Journal de l'Empire* sous

les informations principales : la salle était comble, les acteurs ont eu « un très réel succès », Victor Hugo a été acclamé sur la scène mais malheureusement il n'était pas là — et le public a dû se contenter d'entendre les « pièces plus remarquables des *Châtiments* » —, une « quête très fructueuse » contribuera à la fabrication d'un canon dénommé le *Châtiment*. Et le journaliste ajoute un véhément commentaire final : « [p]uisse ce canon châtier tous les fourbes et les traîtres qui souillent encore le sol de notre France ». Le *Journal des Débats* quant à lui, s'attarde plutôt sur des considérations générales sur la poésie, non pas sur le rôle de la poésie pendant le siège, mais bien le contraire : le siège aurait révélé une opportunité concrète de renouvellement de la poésie dans la pratique de lectures/interprétations, « des vers, rien que des vers [...] et voilà un public tout entier pris d'une indicible émotion et ravi de se sentir enfin transporté comme dans un élément nouveau ». La récitation des poèmes de Hugo dément, dit le journaliste, l'idée selon laquelle la poésie française « était morte aux grandes œuvres, que les féeries seules ou les opéras grotesques » peuvent intéresser durablement le public :

cette récitation [...] inaugure en France une ère jusqu'ici inconnue. C'est une éclatante victoire pour la poésie pure. La muse aura donc désormais ses grandes entrées sur nos meilleures scènes.

Dans un esprit optimiste et passionné il est convaincu que la poésie ne sera plus chose à lire intimement ou pour seuls lettrés, elle jouera au contraire un rôle dans l'élévation des esprits et, en dernière analyse la pratique des récitations démocratisera la poésie :

Les simples, les ignorants, ceux qui ne savent pas lire eux-mêmes, ceux dans l'oreille de qui l'on croyait pouvoir ne rester que des choses triviales ou sinistres, ceux-là, aussi bien que les lettrés, ceux-là surtout peut-être, ravis d'être enfin conviés à un festin si relevé, viendront écouter respectueusement de nobles et grandes œuvres. [...] Au lieu de descendre, l'esprit en sera ranimé et redressé. [...] C'est le génie surtout qui est accessible à tous. Il n'est la propriété d'aucune classe. Qu'est-ce qui reste à jamais populaire ? Les seuls chefs-d'œuvre.

La recette de la deuxième soirée, écrit encore le *Journal des Débats*, est de huit mille francs⁷⁵⁹ ce qui l'emmène à conclure : « décidément, la poésie est bonne à quelque chose ».

Pour terminer sur ces soirées, Thierry écrit dans son Journal le 14 novembre :

Coquelin nous raconte la deuxième soirée des *Châtiments*. Le Théâtre-Français a encore l'avantage. Les pièces douces du volume ont fait plus de plaisir que les pièces violentes.

Napoléon I^{er}, il a changé d'aptitude devenant le journal d'opposition avec Chateaubriand. Après 1830 le journal est orléaniste, dirigé jusqu'en 1872 par Édouard Bertin porte-parole de l'opposition, et de tendance conservatrice sous la Troisième République. Le journal cesse de paraître sous l'occupation, en 1944.

⁷⁵⁸ Le quotidien révolutionnaire est rédigé par Auguste BLANQUI de septembre à décembre 1870. La revue ouvertement républicaine soutient le gouvernement de défense nationale et publie informations diverses et pamphlets à propos de la guerre.

⁷⁵⁹ Recette et quête : 8,281,90 fr. *Actes et paroles III, Op. cit*, p. 741.

Mlle Favart devait dire *Stella* après *l'Expiation*. Elle a prié Berton de lui donner son tour. Berton a eu le très bon goût de le lui céder, le goût moins heureux de dire au public : citoyennes et citoyens, je vous demande trois minutes d'attention pour *l'Expiation*.

La compétition entre les acteurs du Théâtre-Français et ceux des autres salles est palpable, pour l'administrateur il est essentiel que ses acteurs s'illustrent plus que les autres dans la lecture des vers patriotiques. Ce genre de commentaire se répétera aussi, on le devine, pour la matinée de l'Opéra.

- **Troisième audition : l'Opéra de Paris.**

À l'affiche pour la soirée du 28 novembre, l'Opéra propose un programme aussi riche que celui de la deuxième soirée (sept pièces dans la première partie et huit dans la seconde) mais avec presque les mêmes poésies à l'affiche :

Première partie

Mlle Périga, « Pauline Rolland »
M. Desrieux, « Cette nuit-là »
Mlle Rousseil, « Aux femmes »
Mlle Sarah Bernhardt, « Floréal »
M. Lafontaine, « Hymne des transportés »
Mme Marie-Laurent, « Le Manteau impérial »
M. Frédéric-Lemaître, « La Nuit du 4 décembre »

Deuxième partie

Mlle Favart, « Stella »
M. Dumaine, « Joyeuse vie »
Mme Lia Félix, « Il faut qu'il vive »
M. Coquelin, « Paroles d'un conservateur »
Mme V. Lafontaine, « Chansons »
Mme Ugalde, « Patria », musique de Beethoven
M. Taillade, « L'Expiation »
Mme Marie Laurent « Lux »

La matinée de l'Opéra est complètement gratuite et les billets ont été distribués par les vingt mairies de Paris le jour d'avant. C'est Victor Hugo même qui l'a proposé : « donnons-la au peuple cette troisième lecture des *Châtiments*, donnons-la-lui gratuitement [...] dans la vieille salle impériale [...] que nous élèverons à la dignité de salle populaire ». Le *Rappel* rend compte encore une fois sur le déroulement de l'événement et commence en citant ces mêmes mots. Tout dans cet

article tend à placer la matinée de l'Opéra au-dessus des auditions données ailleurs. À lire les lignes d'Edgard Hément on a l'impression de voir la salle se remplir : « l'entrée était belle à voir. D'ordinaire, les théâtres s'emplissent irrégulièrement [...]. Hier, le flot a d'abord couvert l'orchestre, le parterre, l'amphithéâtre, puis il venu aux premières loges [...] ». Il est évident que dans la contraposition établie entre le public riche et le public populaire, l'intérêt est de souligner la portée politique de l'événement : le *J'accuse* avant-la-lettre du peuple via la voix de son poète⁷⁶⁰ contre l'Empereur. Et la scénographie prévue par M. Tony Révillon était éloquemment construite à cet effet, pour que les grands poètes infligent « le “châtiment” [...] à ceux qui se croient les maîtres du monde » : des estrades ont été aménagées sur la scène pour journalistes et gens de lettres, des blessés accompagnés dans la loge « ex-impériale » et, parmi eux, même un Bavarois « qui n'avait pas l'air de regretter le camp prussien ». La louange aux acteurs est hyperbolique, il n'y a pas de faute à relever, « les *Châtiments* ont été applaudis comme jamais », l'attitude du public au-delà de tout reproche (« Aucun tumulte, même dans l'entr'acte. Ceux qui craignaient pour la fragile richesse de certaines loges ont vu qu'ils avaient tort de s'inquiéter »). Une comparaison avec le montant des quêtes des autres soirées a même été indiquée afin de mettre davantage en lumière la matinée de l'Opéra, mais ici l'auteur a dû se tromper dans les chiffres : tout en voulant souligner encore une fois la diversité de public (riche au Théâtre-Français, pauvre à l'Opéra), il est dit que la quête de l'Opéra s'élevait à 1521,35 frs alors qu'une somme plus réaliste de 468,50 frs est noté dans *Actes et paroles*⁷⁶¹. Le montant est certes plus haut que celui du Théâtre-Français (350 frs), mais il serait plus en ligne avec les sommes de la Porte Saint-Martin, 800 frs et 640 frs. Le commentaire de Thierry est encore une fois sec : « Bornier est revenu très satisfait de la matinée des *Châtiments* à l'Opéra. Le Théâtre-Français y a encore eu l'avantage. Le public a demandé *La Marseillaise* qui a été chantée par Massy, et *La Lettre d'un mobile*, que Coquelin n'a pas dite ».

Les pièces récitées dans les trois événements sont presque les mêmes, cela fait émerger celles qui eurent un succès plus marqué que les autres : « L'Expiation », « Stella », « Hymne des transportés », Souvenir du 4 septembre », « Le Manteau impérial ». Suivent : « Paroles d'un conservateur », « Pauline Rolland », « Aux femmes », « Patria » et « Joyeuse vie ».

Les auditions au Théâtre-Français.

⁷⁶⁰ Le peuple à son tour a acclamé l'auteur pour l'applaudir et lui a adressée « une couronne de laurier dorée avec un papier portant cette inscription : À notre poète [sic], qui a voulu donner aux pauvres le pain de l'esprit », voir *Actes et paroles III, Op. cit.*, 742. Et « en revenant de cette belle et saine matinée, nous rêvions à ce que doit penser l'homme de Sedan quand un journal lui raconte ces lectures où il est en proie à la justice du peuple », voir l'article « Les *Châtiments* gratis à l'Opéra » à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k75332054>.

⁷⁶¹ *Actes et paroles III, Op.cit.*, p. 742. Là-dessus *Actes et Paroles* et *Carnets* divergent. J.-M. HOVASSE les cite dans son édition des *Châtiments* où l'on lit : « La quête faite par les actrices, dans des casques prussiens, pour les canons a produit, en gros sous, 1521 frs 35 », in HOVASSE, *Op. cit.*, p. 444.

La matinée du 21 novembre et la soirée du 25 novembre au Théâtre-Français, quant à elles, diffèrent dans le programme : il embrasse en effet des morceaux tirés des *Châtiments* mais également de *La Légende des siècles* (« La Conscience », « Booz endormi », « Le Crapaud », « Les pauvres gens »), des *Contemplations* (« La Coccinelle », « Chose vue un jour de printemps », « Le Revenant », « Lise ») et des *Orientales* (« La captive »).

On retrouve, encore une fois, la raison dans le Journal de Thierry. En effet, le 8 novembre Mlle Favart s'est rendue chez Victor Hugo pour lui demander la permission de lire les pièces lues à la Porte Saint-Martin : « Victor Hugo a répondu qu'il était enchanté de voir qu'il n'y avait pas chez son ancien ami, Édouard Thierry, un parti pris de l'éloigner du Théâtre-Français », relate la note de Thierry. L'autorisation arrive le 15 novembre, sous condition de ne réciter qu'une pièce par matinée. Voici donc expliqué la variété du programme du Théâtre-Français.

Renvoyons au tableau présenté plus haut pour le programme des deux événements (soulignés en gras), qui est d'ailleurs presque identique. Pour le programme de la soirée du 25 l'on se reporte au Journal puisqu'elle n'est pas notée dans le Registre de la Comédie-Française⁷⁶². Le Journal comporte aussi des observations sur la réussite des lectures : d'après Thierry « La Conscience » n'est pas trop cohérente avec le programme et, en effet, elle « n'a pas produit tout l'effet qu'[il] aurait attendu ».

Booz endormi a été plutôt écouté religieusement qu'applaudi. Pas de rappel à la suite. Coquelin a été rappelé après *Chose vue un jour de printemps*.

Mme Ugalde a bien détaillé *Patria*.

Coquelin n'a pas tiré un très grand parti de *Lise*, mais il a eu beaucoup de succès dans *les Paroles d'un conservateur*.

C'est encore *Le Rappel* qui relate la soirée du 25 dans la rubrique « Les on-dit du rempart », le 27 novembre : « <1>a foule était grande hier à la [soirée] littéraire, dramatique et musicale du Théâtre-Français ». Éloges hyperboliques à profusion pour les acteurs avec une note en plus sur le rôle de la poésie, qui se rapporte à celle du *Journal des Débats* citée plus haut : « Résultat [de la soirée] : six mille francs pour les victimes de la guerre. Cette recette est une des réponses qu'on peut faire à ceux qui demandent à quoi sert la poésie ».

En relisant le livret de D'Heylli, *La Comédie-Française. Siège et Commune (1870-1871)*, on est instruits sur le ton des poésies choisies : « on voit que [...] les pièces plus particulièrement « vengeresses », qui avaient d'abord été choisies, disparurent du programme ». Or, il faut dire que le choix des poésies fut œuvre compliquée : il y eut pendant ces jours un échange épistolaire

⁷⁶² L'on passe de vendredi 21 novembre (marqué du numéro 259) directement à dimanche 27 novembre (marqué du numéro 260).

polémique entre Got (sociétaire de la Comédie-Française), qui déclinait la proposition de réciter des vers des *Châtiments*, Valois et Coquelin, un différend qui a dû peser sur l'ambiance générale et la préparation de la représentation ; il y eut également désaccord entre Thierry et Hugo, ce dernier lui reprochant de ne pas avoir précisé sur l'affiche de la matinée du 20 le titre d'où les poésies étaient tirées (« Le public le sait pourtant bien », avait observé Thierry) ; et encore, à propos des poésies, Hugo n'aimait pas non plus pas que les titres fussent confondus avec ceux de Bergerat et de Coppée « qu'il appel[ait] des poètes orléanistes ».

L'atmosphère est tendue, la discussion sur les morceaux à dire est âpre à tel point que Thierry affirme « que s'[il] était libre de choisir les pièces de vers pour nos acteurs, [il] ne leur ferait dire aucun morceau des *Châtiments* ». Il refuse « La Nuit du 4 septembre », il chancelle/hésite sur « Lux » pour Mlle Favart, « Les Pauvres gens » pour Mme Laurent, « Le revenant » pour Mme Lafontaine, morceaux proposés par Paul Meurice. Encore, le jour d'après il refuse « L'Expiation » pour M. Berton et insiste avec Coquelin « auprès de Mme Jules Simon⁷⁶³, pour qu'on n'impose pas un caractère politique » à l'événement. Le 23, le jour d'avant la répétition, nouvelle discussion sur le programme : Victor Hugo « ne veut pas que Coquelin dise “ La Conscience ”, c'est un morceau à réserver pour Frédéric Lemaître ou Beauvallet » ; Thierry concède et répond qu'il (Coquelin) aurait préféré réciter « Lise » ; Meurice propose Mme Ugalde pour « Patria » et peut-être « La Captive » ; Mme et M. Lafontaine sont réquisitionnés eux aussi. En dernier ressort, à l'arrière-fond du programme final de la soirée du 25, il y a cette atmosphère épineuse faite de pressions et conciliations. Ainsi s'explique la suppression des « vengeresses », et non pas seulement par la lettre de Got publiée par le *Journal des Débats*⁷⁶⁴.

Aussi, en parcourant le registre du Théâtre-Français, il est vrai que les morceaux hugoliens entrés dans le répertoire sont « Le Revenant » (*Les Contemplations*), « Le Crapaud » (*La Légende des siècles*) et, seule et unique pièce des *Châtiments*, « Stella ».

⁷⁶³ Louise Marie Émilie BOISSONNET, femme du ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts dans le Gouvernement provisoire. Elle est présidente de la Société de secours aux victimes de la guerre et témoigne de l'engagement des femmes, avec ses 110 membres, dans la guerre de 1870. [En ligne le document sur la Société <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5502279w>] Voici ce qu'en dit Jean-François LECAILLON : « Les soins aux blessés et autres victimes civiles de la guerre sont la première mission des sociétés et comités d'aide. [...] la Société [...] se donne-t-elle officiellement pour mission de distribuer gratuitement des vivres, des vêtements et des chaussures, de la literie, des produits d'entretien au quotidien (coke, bougies, savons, etc.) ou de l'argent ; elle fournit aussi du travail aux ouvrières. La mobilisation va au-delà des seuls soins de santé. Elle prend en charge des missions économiques et sociales qui confinent déjà à l'obligation collective dans le cadre d'une véritable guerre totale. », *Op. cit.*, p. 129.

⁷⁶⁴ On peut lire la réponse de Got du 16 novembre 1870 à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k457785r/f3.item.r=Got> ; la réponse de M. Valois le 17 novembre dans le même journal <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k457787h/f3.image.r=valois> ; et la réponse de M. Coquelin le 19 novembre 1870 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k457788w>.

Certes, le succès obtenu grâce à l'excellente interprétation de Mlle Favart des tous les morceaux du poète mais surtout de « Stella » a dû influencer le choix de garder à l'affiche cette pièce. Mais le choix de ces trois poésies n'est pas insignifiant. Parmi les poèmes majeurs qui constituent et structurent les *Châtiments* (« Nox », « L'Expiation » et « Lux » — ce dernier, soit dit en passant, est étrangement absent des représentations), « **Stella** » symbolise la naissance de la mythologie hugolienne, condense tous les thèmes symboliques et mythiques de Hugo (l'étoile se levant sur l'océan, le « peuple-océan », la résurrection, le combat contre les plus forts, le thème de l'apparition lumineuse) et est un excellent exemple de la vision de Hugo (le spectacle de la nature assume une valeur religieuse). Dans « Stella » le peuple est assimilé à l'océan qui contemple l'étoile et à Lazare qui est près d'être réveillé du sommeil par « celle qu'on croit dans la tombe et qui sort » et qui l'exhorte :

Je suis ce qui renaît quand un monde est détruit.
[...] Paupières, ouvrez-vous ! allumez-vous, prunelles !
Terre, émeus le sillon ; vie, éveille le bruit ;
Debout, vous qui dormez ; — car celui qui me suit,
Car celui qui m'envoie en avant la première,
C'est l'ange Liberté, c'est le géant Lumière !⁷⁶⁵

Le sens de la poésie est celui de mettre en scène un changement, un monde nouveau qui condamne l'ancien, est la raison du grand succès de « Stella ». Ce sens pour les lecteurs de 1870 est simple à comprendre : le monde à venir est la victoire du peuple, avec la proclamation de la République, sur la tyrannie de l'Empire, c'est le cheminement vers la lumière.

Si l'interprétation de « Stella » par Mlle Favart fut vivement saluée par Victor Hugo, « **Le Revenant** » connut un vif succès dès sa première parution en 1856. Le poème raconte un deuil personnel, celui d'une mère pour la mort de son enfant, de la peine du père devant le désespoir de sa femme qui s'abîme et de la foi et de l'espérance de la « renaissance » de l'enfant dans un autre nouveau-né. Ce deuil Hugo le connut très bien, d'abord par la perte de son premier fils Léopold, auquel le poète renvoie discrètement aussi dans ce poème. Il perd ensuite Léopoldine, sa fille chérie noyée avec son mari à dix-neuf ans seulement. Et il perd son petit-fils, Georges, l'enfant auquel ce poème est dédié. Le poème est extrêmement moderne dans la thématization de la perte d'un enfant : il retrace les joies de la première enfance et de l'allaitement, les joies de voir un enfant chanceler, parler, et les espérances projetées sur lui. Et tout d'un coup la chute. Le poète relate avec douceur la mort du petit et, d'un trait, il transforme cette expérience intime en tragédie qui touche la totalité des hommes :

Un jour — nous avons tous de ces dates funèbres ! —
Le croup, monstre hideux, épervier des ténèbres,

⁷⁶⁵ Victor HUGO, *Œuvres poétiques, II*, Edition établie et annotée par Pierre ALBOUY, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1967, p.178-179 et 1137-1139.

Sur la blanche maison brusquement s'abattit,
Horrible, et, se ruant sur le pauvre petit,
Le saisit à la gorge. O noire maladie !

Le désespoir de la mère est longuement détaillé, non pas pour s'acharner sur la peine d'une femme, mais au contraire pour la mettre en valeur, pour lui donner du confort, pour lui montrer bienveillance. Ce faisant, il universalise le thème et se montre bienveillant envers toutes les femmes qu'ont dû éprouver un deuil pareil. La modernité du poème réside justement dans le traitement de la douleur de cette femme, non seulement pour la perte de son enfant, mais aussi pour la nouvelle grossesse : le sentiment de culpabilité envers son petit mort qui serait substitué et, donc, oublié, la rend folle ; vient ensuite la dépression après l'accouchement et le refus du petit et, puis, petit-à-petit la femme se ressaisit et retrouve la joie d'être mère :

Et tout à coup, pendant que farouche, accablée,
Pensant au fils nouveau moins qu'a l'âme envolée,
Hélas ! et songeant moins aux langes qu'au linceul,
Elle disait : — Cet ange en son sépulcre est seul !
— O doux miracle ! ô mère au bonheur revenue ! —
Elle entendit, avec une voix bien connue,
Le nouveau-né parler dans l'ombre entre ses bras,
Et tout bas murmurer : — C'est moi. Ne le dis pas.

Le choix de déclamer « Le Revenant » est peut-être un hommage au poète et plus en général un moyen de se montrer bienveillants envers toutes ces femmes, mères et veuves qui ont perdu leurs fils dans la guerre. Mais la tragédie du poème réside aussi dans le fait que le poète perdra aussi son fils Charles juste après la guerre, une bronchite attrapée sur les remparts s'étant aggravée avec les mois et lui ayant provoquée une apoplexie foudroyante.

Avec l'organisation du poème moralisateur « **Le Crapaud** », plusieurs sont les couples antithétiques qui illustrent bien le dualisme « avant- après » crée par la guerre de 1870 et notamment par la chute du Second Empire : homme vs animal, lumières vs ténèbres, ignorance vs sagesse. Disons d'abord que le texte fait partie de la XIII section de la *Légende* « Maintenant » ainsi que les autres poèmes récités ici et là « Après la bataille », « Les Pauvres gens » et « Paroles dans l'épreuve » qui renvoient donc au temps présent. Le poème est une critique du Second Empire dès le début

([...] Hélas ! le bas-empire est couvert d'Augustules,
Les césars de forfaits, les crapauds de pustules,
Comme le pré de fleurs et le ciel de soleils.)

Ensuite, à la manière de La Fontaine, il raconte une histoire, celle du crapaud (et de l'âne), avec moralité. Pourtant le couple des animaux n'est pas en premier plan comme le ferait La Fontaine puisque le principal protagoniste est le crapaud (« le damné bon », l'« affreux », le « laid », le « proscrit » – on notera ici la solidarité de l'auteur envers l'animal) dans sa relation avec l'homme

« l'écu méchant » qui exerce sur lui une tyrannie totale et une cruauté sans égale et à tous les niveaux – enfants, prêtres, femme) et ensuite avec l'animal : cet « âne maigre et sourd »

[...] vit le crapaud, et, triste, hélas ! penché
Sur un plus triste, [...]
Ce forçat, ce damné, ce patient, fit grâce ;
[...] Hagar il détourna la roue inexorable,
Laisant derrière lui vivre ce misérable [...]
Le stupide, attendri, sur l'affreux se penchant ;
Le damné bon faisant rêver l'écu méchant !

« Solidarité sans colère des misérables : l'âne évite de participer au martyre du crapaud⁷⁶⁶ », l'animal parmi les plus bêtes, l'âne, concentre en soi l'insondable amour qui fait de lui recevoir de la sagesse. « Le crapaud » dit Claude Millet, « peut se lire comme un mythe de l'évitement de la guerre sociale » et plus en général comme clé de lecture du XIX^e siècle, « siècle de la clémence malgré tout ». Le dernier vers est à prendre comme un mouvement au sens moral (« éthique sentimentale » d'après Millet) : le progrès de l'animal opposé à la régression humaine est paradoxal. Cependant, même les pires et les plus démunis peuvent être réconciliés dans la lumière que Dieu instille dans les esprits, et c'est la conclusion du poème :

La bonté, pur rayon qui chauffe l'Inconnu
[...] Est le trait d'union ineffable et suprême
Qui joint, dans l'ombre, hélas ! si lugubre souvent,
Le grand ignorant, l'âne, à Dieu le grand savant.

En outre de ces auditions importantes, les lectures et représentations des *Châtiments* s'enchaînent, Hugo en répertorie environ trente-cinq « parmi celles dont le souvenir est resté⁷⁶⁷ » : concerts, soirées au conservatoire, représentations organisées par les mairies, lectures organisées par bataillons, légions, carabiniers parisiens, par les ambulances, par le Comité des artistes. Et ce pour tous les besoins : orphelinats, victimes, blessés, canons, équipement des compagnies, ateliers (l'on pense aux ateliers où les femmes s'adonnaient à travailler la charpie pour en faire des pansements), ambulances, et même pour l'entretien d'une bibliothèque populaire (celle du 18^e arrondissement).

La soirée chez Arsène Houssaye — « imprésario improvisé » — est relatée par *Le Gaulois* le 27 novembre 1870⁷⁶⁸. « Soirée au bénéfice des ambulances de Paris » au programme éclectique — aucune pièce hugolienne n'est proposée :

Première partie :

⁷⁶⁶ Toutes les remarques et citations à propos de cette poésie sont tirées du commentaire de Claude MILLET de V. HUGO, *La Légende des siècles*, Paris, Le Livre de Poche - Classiques, 2011.

⁷⁶⁷ Actes et paroles, Op. cit., p. 744-745.

⁷⁶⁸ « La soirée de M. Arsène Houssaye » de A. M. dans *Le Rappel*, 27 novembre 1870, en ligne à l'adresse <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k520036s>.

Mlle Colombier, « La Charité » de A. Houssaye [poésie reproduite en entier dans le journal]
M. Saint-Germain, « Le Rouge et le Bleu » et « Le Bavaois » de Théodore de Banville
Mlle Bianca, « Les Allemandes » et « La Charmeuse » de Th. De Banville⁷⁶⁹
Mlle Carmen, « Chanson espagnole » et « Chanson anglaise » de Th. De Banville
Mlle Julia Hisson et M. Devoyod, « Duo du *Trouvère* » de Verdi
Mlle Pierson et M. Saint-Germain, « Un drame en cinq actes » de Verdi

Deuxième partie :

Mlle M. Colombier, « La Popularité » de Auguste Barbier⁷⁷⁰
Mlle Roze chante « Les Djinns » d'Auber⁷⁷¹
M. Coquelin, « La lettre d'un mobile breton » de F. Coppée⁷⁷²
Mlle Roze et M. Devoyod, « Duo de *Rigoletto* » de Verdi
M. Monselet dit sa poésie « Le Paresseux »
Mlle J. Hisson et M. Devoyod, « le Chant du départ »
Mlle Bianca et M- Saint-Germain, « Adelaïde et Vermouth » de Verconsin⁷⁷³

Difficile de trouver dans ce cas aussi des maladroites dans la soirée « Il faut combler d'éloges tous les artistes — tous, tous, sans exception » : « adorable » et d'un grand succès « La Lettre du mobile » dite par Coquelin ; d'un talent remarquable et dotée de grande énergie Mlle Marie Colombier, à la fois dans la lecture des vers de Barbier (« qu'on dirait faits le lendemain du 31 octobre, quoique extraits des *Iambes* ») et dans le prologue écrit par Houssaye ; Mlle Carmen, charmante créole et encore inconnue, elle deviendra l'étoile du demain ; Mlle Pierson a joué toute seule un drame de Verdi « avec le talent de plusieurs ». Et la recette a été énorme, mais elle n'est pas indiquée. Dans le programme, parmi les écrivains français on signale la présence du compositeur italien Giuseppe Verdi avec son *Rigoletto* (pièce en trois actes inspirée du *Roi s'amuse* de Hugo, 1851) et son *Il trovatore* (1853), deux des trois opéras qui composent la trilogie populaire de l'auteur. Quant au public présent à la soirée de bienfaisance, blessés, soldats, critiques, écrivains et « célébrités de toute nature » sont conviés. Il est peut-être intéressant de lire la liste de personnalités citées : MM. l'amiral Fleuriot de Langle, de Neverley, aide de camp du général

⁷⁶⁹ Les poèmes de Banville appartiennent à *Idylles prussiennes*, publiés, rappelons-le, en feuilleton dans *Le National* par groupes de trois à cinq poèmes à la fois.

⁷⁷⁰ Auguste BARBIER, *Iambes et poèmes*, Paris, Canel et Guyot, 1831.

⁷⁷¹ Daniel-François Esprit AUBER, « Le premier jour du bonheur », opéra-comique en trois actes, Paris, Léon Escudier, 1869.

⁷⁷² Dans son Journal, Édouard Thierry note que *Le Gaulois* a fait un compte-rendu de la soirée en disant que Coquelin avait obtenu un grand succès, mais, précise-t-il, le poème était « Le Maître d'école » de Bergerat et concède : « il est [pourtant] vrai qu'on a distribué un programme sur lequel se trouvait *la Lettre d'un mobile* ». En écrivant cette note, il signifie que le journaliste soit n'était pas présent à la soirée, soit il n'a pas prêté attention pendant la récitation, « La lettre du mobile » étant désormais très connue. Journal du 26 novembre 1870.

⁷⁷³ Eugène VERCONSIN, « Adelaïde et Vermouth. Idylle militaire en un acte », Paris, Dentu, 1870.

Ducrot ; de Castres, le baron Vigier, Léon Say, Auber, Ricord, Henri Meilhac, Théodore de Banville, F. Coppée, Hallez-Claparède, Alphonse et Gustave de Rothschild⁷⁷⁴ de Beyens, ministre de Belgique ; de Moltke, Heine, Halphen, de Greffulhe, commandant Frenchetti⁷⁷⁵, Rodrigues, Leroy d'Étioles, prince de Sagan, Duruy fils, Ratisbonne, Bauer, Émile Cardon, Arnold Mortier, Armand Gouzien, Léon Guillet, Arthur Picard, Carjat, O. Pichat, Dardenne de la Grangerie, Bischofeim, etc.

⁷⁷⁴ À la fin de la guerre Alphonse de Rothschild sera à la tête d'un syndicat de banquiers et se portera garant pour le paiement des indemnités de guerre exigées par les autorités Allemandes.

⁷⁷⁵ Commandant très aimé des Français qui mourut dix jours plus tard au champ d'honneur.

Albert Delpit, « La petite ville »
À Phalsbourg

Contre un ils étaient venus mille ! ...
Mais combien d'entr'eux sont restés
Sous tes murs, ô petite ville,
Qu'Homère ou Dante auraient chantés ?

Combien sont tombés sous tes balles,
Frappés au cœur et sans souiller
Tes forteresses virginales
Que le Maudit veut violer ?

Combien reverront leur patrie
Pour raconter à leurs enfants
Comment deux mois, toujours meurtrie,
Toujours debout tu te défends ?

Tu n'étais qu'un, ils étaient mille,
De flamme et de fer hérissés ;
Tu n'avais, ô petite ville,
Que ton cœur, et ce fut assez !

Oh ! tant que vivra notre France,
Oh ! tant qu'elle ira l'œil fixé
Vers l'avenir comme espérance,
Comme regret vers le passé ;

Tant qu'elle pourra voir le monde,
Graviter docile à la voix
Qui sort de sa gorge profonde
Pour enseigner peuples et rois ;

Tant qu'elle régnera tranquille
Sous sa couronne de clarté ;
Si longtemps, ô petite ville,
Ton nom partout sera cité !

Les peuples poursuivront la route
Où le destin les a poussés,
En écoutant comme on écoute
L'enseignement des jours passés ;

Les générations humaines
Disparaîtront dans leurs tombeaux,
Ainsi qu'un amas d'ombres vaines
Que la Mort mène par troupeaux,

Et toujours on lira de même,
Les soirs d'hiver, à son foyer,
Cette Illiade [sic] sans-poème
Dont le chanfre est un peuple entier !

Contre un ils étaient venus mille ! ...
Mais combien d'entr'eux sont restés
Sous tes murs, ô petite ville,
Qu'Homère ou Dante auraient chantés !

Paris, le 20 septembre

Émile Bergerat, « Le Maître d'école »

À mon ami Frédéric André

I

Messieurs les Allemands, au détour
d'un chemin
Vous m'avez arrêté, les armes à la main...
Je ne suis pas soldat, n'ayant pas l'uniforme.
Vos édits sont formels, — et je les avais lus.
Je serai fusillé tout à l'heure ! — Au surplus
Faites votre devoir, je plaide pour la forme.

II

Quand vous êtes venus en France, mon pays,
J'étais l'instituteur de ces bourgs envahis.
Comme on entend les bois gazouiller à l'aurore,
Le babil des enfants indiquait ma maison !
— C'est celle que l'on voit fumer à l'horizon
Dans ce brasier, où tout un canton s'évapore.

III

Ma femme était Badoise. — Oui, dans ce temps serein,
On pouvait naître encor des deux côtés du Rhin
Sans s'égorger et sans songer aux représailles.
Son cours ne traversait que mes rêves d'amant :
S'il me séparait d'elle, il était allemand ;
Elle le crut français le jour des épousailles.

IV

Nous nous étions connus à Strasbourg ! — Je voudrais
Ne pas dire ce nom devant vous, étant près
De retourner au Dieu qu'atteste ma patrie !
Elle était protestante, et mon culte est romain ;
Mais le jour où sa main fut mise dans ma main
Nous vit jurer tous deux la même idolâtrie.

V

Les enfants l'adoraient !... ils m'aimaient bien aussi !
Je n'ai pas toujours eu l'air fauve que voici ;
Le meurtre, voyez-vous, déforme le sourire,
Et j'ai beaucoup tué ! — Quelques-uns d'entre vous
Sont des savants, dit-on : je n'en suis pas jaloux,
Car j'ai fait plus de mal qu'ils n'en pourront écrire.

VI

Et pourtant que de joie en mon humble métier !
J'ai vécu de chansons pendant un an entier ;
Quand on entendait rire, on disait : C'est l'école !
L'enfant n'est bien souvent qu'un ange curieux

Qui vient pour essayer la vie, une heure ou deux,
Et, qui la trouvant triste, ouvre l'aile — et s'envole.

VII

Sans doute ils oubliaient chez moi le paradis,
Car tous m'étaient restés. — Ce que je vous en dis
N'est pas pour me vanter ; j'avais cette chimère
Qu'à la longue, fût-il faible ou fort, blond ou brun,
Le ciel finirait bien par m'en envoyer un
Dont ma femme serait le portrait — et la mère.

VIII

La guerre vint. — Forbach ! Reichshoffen ! — Votre roi
Chantait : Louange à Dieu ! — Je ne sais pas pourquoi
Un peuple écoute un roi qui l'appelle à la guerre.
Il serait fort aisé pourtant de dire : Non !
Nous ne sommes point faits pour nourrir le canon !
— Je suis, vous le voyez, un esprit très-vulgaire.

IX

Enfin Sedan ! — Un soir, les habitants du bourg
Sortent de leurs maisons. — On battait le tambour.
On court, on se rassemble au préau de l'église.
Les vitraux flamboyaient aux lueurs du couchant ;
C'était l'heure où chacun est revenu du champ,
Où l'azur, comme on dit chez nous, se fleurdelise.

X

Le maire était monté sur un large escabeau,
Et parlait. À la main il tenait un drapeau
Où l'on avait écrit : Vive la République !
— « C'est au peuple, dit-il, qu'on en veut cette fois !
« On brûle nos hameaux ; il nous reste les bois ;
« La liberté s'y plaît, et c'est sa basilique !

XI

« L'arbre abrite et nourrit l'homme qui se défend !
« Amènera qui veut sa femme et son enfant,
« Car la femme au combat n'est plus que la femelle ;
« Elle anime le mâle et charge les fusils,
« Et le sang qu'elle verse en allaitant ses fils
« Donne un goût de vengeance au lait de sa mamelle !

XII

« Donc en forêt ! » — À peine il achevait ces mots,
Voilà que le tocsin pleure sur les hameaux,
Et, que sous le portail ébranlé du vieux temple,
Le curé, soulevant une croix, apparaît,
Et se met à marcher, grave, vers la forêt ! ...
— C'était plus qu'un sermon, cela, c'était l'exemple !

XIII

Il montait à pas lents, toussant dans le brouillard.
Tous le suivent ! Tous vont où s'en va le vieillard !...
Le bourg abandonna sa misère au pillage,
Et, quand tout disparut au tournant du coteau,
La forêt referma les plis de son manteau,
Et puis la solitude entra dans le village !

XIV

Moi, je les regardais, hébété, comme fou !...
Le tocsin gémissait sans relâche. — Un hibou,
Qui flottait éperdu dans la brume sonore,
Me parut ressembler à mon âme...-il tournait !
— « Mon Dieu ! la guerre sainte ! est-ce là qu'on en est ? »
Le sonneur, harassé, s'en alla, vers l'aurore,

XV

Et la cloche cessa de tinter à jamais !
— Quand je fus seul avec la femme que j'aimais,
Je lui fis parcourir l'école jusqu'au faîte.
A tous nos coins chéris je lui disais : « Tu vois !
« Tu vois !... regarde bien !... C'est la dernière fois ! ... — »
Et j'y portais la flamme en détournant la tête.

XVI

Deux jours après, j'étais à Bade. Ses parents
Pleuraient, car ils sont vieux ! — « Tenez, je vous la rends,
« Leur dis-je ; son amour l'avait dépaysée !
« Voici les cent écus de sa dot, comptez-les ;
« Je ne puis rien tenir de vous, étant Français ! ...
« Et toi, pardonne-moi de t'avoir épousée !

XVII

« Je n'avais pas le droit de t'aimer ! Je devais
« Haïr tes grands yeux bleus, car l'amour est mauvais ;
« Il a fait dévoyer toute la race humaine !
« Lorsque nous échangeons notre âme en nos baisers,
« C'est mal ! nos deux pays, ma chère, en sont lésés !
« Notre bonheur leur vole une part de leur haine.

XVIII

Enfant, pardonne-moi ! Car mon crime est réel
De n'avoir lu ni Kant, ni Fichte, ni Hegel [sic] !
Aux élèves qu'ils font on reconnaît des maîtres !
Sottement j'enseignais aux miens dans mes leçons :
Le bon Dieu fit le fer pour couper les moissons ! »
Et je faussais vos cœurs, ô naïfs petits êtres !

XIX

Le fer est le métal de mort, sachez-le bien !
La mort étant le but, le fer est le moyen ;
Il s'assouplit au meurtre et brille dans les larmes !

Dieu l'a fait pour qu'il gronde et qu'il lance le feu ;
Aussi, mes chers petits, il faut adorer Dieu,
Qui pour vous égorger vous a donné des armes !

XX

« Je leur dirai cela dans la forêt, là-bas.
« Car j'y vais retourner ! En ne te voyant pas,
« Ils vont me demander : Mais elle, où donc est-elle ?
« Je leur expliquerai qu'il ne faut plus t'aimer !
« Et, si je puis le dire enfin sans blasphémer,
« Que tu n'étais ni bonne, ô mon ange, ni belle !

XXI

« Adieu donc, chère femme, adieu jusqu'au revoir ! ...
« L'amour n'est que la vie, il n'est pas le devoir !...
« N'importe où je mourrai, c'est ici que j'expire ! ... »
— Je ne pus retenir mes sanglots étouffants.
Son père m'avait pris les mains : — « Pauvres enfants !
Disait-il, vous payez les gloires de l'Empire ! — »

XXII

Qu'il fut long le moment qui nous tint embrassés !
Il me semble si court à présent ! « C'est assez, »
Dis-je. — Mais tout à coup je vois pâlir ma femme !
Au geste qu'elle fait, nous devenons tout blancs :
— Que ferai-je du fils que je porte en mes flancs ?
Cria-t-elle. — Ah ! Messieurs ! la guerre est bien infâme !

XXIII

Il en est parmi vous qui sont pères ! Mais moi
Je ne l'avais jamais été ! — Si votre Roi
Savait ce que l'on souffre, il prendrait le cilice !
J'étais père !... j'étais père ! Chacun m'entend !
Et je devais mourir sans le voir, lui, pourtant ! —
Je tombai net, j'avais épuisé le calice.

XXIV

Quand je repris mes sens, je vis le vieux Badois
À mes côtés. — « Va-t'en, me dit-il, tu le dois !
« Fais plus que ton devoir, jeune homme, pour le faire !
« Tu méritais ma fille : elle est veuve, c'est bien.
« Mérite ta patrie à présent ! — Citoyen,
« Venge-la, c'est ton droit, — et je te le confère. »

XXV

Je partis dans la nuit. Mais lorsque j'arrivai
Dans mon pauvre pays, je crus avoir rêvé.
Des cadavres blêmis pourrissaient dans la boue ;
Des chevaux éventrés craquaient sous des caissons,
Et des chemins affreux s'ouvraient dans les moissons
Au sein des épis mûrs qu'avait fauchés la roue ! ...

XXVI

Le village n'était qu'un brasier... — Au milieu,
Le clocher, d'où tombaient comme des pleurs de feu,
Semblait prendre à témoin l'Éternel dans l'espace... —
Je ne vous peindrai pas ce que vous avez fait.
Mais quand je vis cela, je compris qu'en effet
Vous vouliez à jamais germaniser l'Alsace ! ...

XXVII

Alors je me blottis dans l'ombre, et j'attendis...
Un uhlan s'avançait à cheval ; je bondis
En croupe, et lui volai son fusil et ses balles !...
Il en avait quarante ; il n'en reste que huit
Nous ne tirons jamais qu'à bout portant, la nuit ;
Car la guerre sacrée a des lois infernales.

XXVIII

Et nous sommes cinq cents, Messieurs, dans la forêt.
Quand l'un de nous est pris, on le venge ; — on pourrait
Compter plus d'un malade, hélas ! mais pas un lâche !
Les petits sont souffrants, et notre vieux curé
A cessé de tousser.... Nous l'avons enterré
Dans la première neige. Il est mort à la tâche.

XXIX

Aujourd'hui, c'est mon tour, et je ne m'en plains pas.
J'ai trop vécu d'un mois sur terre. — Je suis las,
Et mon malheur n'est pas l'excuse que j'allègue.
Hâtez-vous, car je crains de douter de mon Dieu !
— Donc, en joue ! — À jamais vive la France ! — Feu ! —
— Et quant à mon enfant, Messieurs, je vous le lègue ! —

Eugène Manuel, « Les Pigeons de la République »

À mademoiselle Favart de la Comédie-Française

Son très-respectueux et très-reconnaissant admirateur Eugène Manuel

Doux pigeons, messagers d'amour,
Vous dont tant d'âmes consolées,
Comptant les heures écoulées,
Autrefois fêtaient le retour ;

Vous qui rapportiez sous vos ailes,
Caché dans le plumage blanc,
Le pli que l'on ouvre en tremblant,
Le secret des amours fidèles ;

Vous qui disiez des riens charmants
A l'oreille de vos maîtresses,
Ou frissonniez sous les caresses
Et le long baiser des amants :

Votre rôle n'est plus le même !
Paris a vu les étrangers !
Il n'est plus, pauvres messagers,
Il n'est plus le temps où l'on aime !

Nous souffrons des malheurs sans nom
;
La honte a soufflé sur nos têtes,
Et nous n'avons plus d'autres fêtes
Que les grondements du canon !

Vous faisiez sourire naguère !
Qui de nous eût prédit jamais
Que vous seriez, oiseaux de paix,
Enrôlés pour la grande guerre !

Qu'après l'amour et ses fadeurs,
Il vous faudrait, dans vos voyages,
Porter de plus graves messages
Que tous nos vieux ambassadeurs !

L'orgueil dont s'enivraient les hommes
Se sent-il assez châtié !
Votre instinct nous prend en pitié,
Dans cette impuissance où nous
sommes !

Deux millions de détenus
Attendent qu'un ramier réponde ;
Et la cité, reine du monde,
Demande : « Êtes-vous revenus ? »

Paris est le navire en butte
À l'écume de l'ouragan ;
Le col pris dans l'étroit carcan,
C'est le fier prisonnier qui lutte !

Parlez ! voit-on vers l'horizon
Blanchir les lignes de la rive ?

Sait-on si notre frère arrive,
Prêt à forcer notre prison ?

Parlez ! la France est-elle en marche ?
Son cœur au nôtre est-il uni ?
Tenez-vous le rameau béni,
Comme la colombe de l'arche ?

À nos captifs promettez-vous
La délivrance qu'on prépare ?
Le flot du conquérant barbare
Va-t-il décroître autour de nous ?

Parlez ! Dans les bois, dans les plaines,
Sur les coteaux, le long des champs,
Avez-vous entendu les chants
Des légions républicaines ?

Avez-vous vu leur pas hardi
Frapper le sol en longues files ?
Vient-on des hameaux et des villes ?
Vient-on du Nord et du Midi ?

On vient ! votre aile palpitante
Bat plus joyeuse au colombier !
Béni soit ce frêle papier,
Espoir d'une héroïque attente !

Votre vol est officiel :
C'est le salut qu'il nous annonce !
La France a dicté la réponse,
Et vous nous l'apportez du ciel !

25 octobre 1870.

François Coppée, « La Lettre d'un mobile breton »

Maman, & toi, vieux père, & toi, ma
sœur mignonne,
Ce soir, en attendant que le couvre-feu
sonne,
Je mets la plume en main pour vous
dire comment
Je pense tous les jours à vous très-
tendrement,
Très-tristement aussi, malgré toute
espérance ;
Car, bien qu'ayant juré de mourir pour
la France
Et certain que je suis d'accomplir mon
devoir,
Je ne puis pas songer au pays sans
revoir
La maison, le buffet & ses vaisselles
peintes,
La table, le poiré qui mousse dans les
pintes,
La soupière de choux qui fume & qui
sent bon
Entre les vastes plats de noix & de
jambon,
La sœur & la maman priant, les deux
mains jointes,
Avec leurs bonnets blancs & leurs
fichus à pointes,
Et papa qui, pensant que je manque au
souper,
Fait sa croix sur le pain avant de le
couper.
Laissons cela. D'ailleurs je reviendrai
peut-être.
— Donc nous sommes campés sous le
fort de Bicêtre,
Avec Monsieur le Comte & tous ceux
de chez nous.
Je vous écris ceci, mon sac sur les
genoux,
Sous la tente, & le vent fait trembler
ma chandelle.
Bicêtre est une sombre & forte
citadelle,
Où des Bretons marins, de rudes
compagnons,
Dorment dans le caban auprès de leurs
canons,
Tout comme sur un brick à l'ancre dans
la rade.
Aussi j'ai trouvé là plus d'un bon
camarade
Parti depuis longtemps entre le ciel &
l'eau,
Car Saint-Servan n'est pas bien loin de

Saint-Malo,
Et nous avons vidé quelquefois un
plein verre.
Mon bataillon était de la dernière
affaire,
A preuve que Noël, le cadet du
sonneur,
Comme on dit à Paris, est mort au
champ d'honneur.
Il avait un éclat de bombe dans la
cuisse.
Il saignait, il criait. Je ne crois pas
qu'on puisse
Voir cela sans horreur, & chacun
étouffait ;
Mais nos vieux officiers prétendent
qu'on s'y fait.
On nous a porté tous à l'ordre de
l'armée.
Moi, j'ai tiré des coups de feu dans la
fumée
Et j'ai marché toujours en avant, sans
rien voir.
Enfin on a sonné la retraite, &, le soir,
Un vieux, au képi d'or, qui tordait sa
barbiche
Et qui de compliments paraît être assez
chiche,
Nous a dit : « Nom de nom ! mes
enfants, c'est très-bien !
Et quoiqu'il blasphémât, c'est vrai,
comme un païen,
Et qu'il lançât sur nous un regard
diabolique,
Nous avons tous crié : « Vive la
République ! »
— Ce mot là, c'est toujours du français,
n'est-ce pas ? —
Quelques-uns d'entre nous se plaignent
bien tout bas
Et sont, avec raison, mécontents qu'on
ricane
De notre vieil abbé qui trousse sa
soutane,
Marche à côté de nous droit au-devant
du feu
Et parle à nos blessés du pays & de
Dieu ;
Mais aux mauvais railleurs nous
faisons la promesse
De bien montrer comment on meurt,
après la messe.
— Nous avons traversé Paris. Il m'a
fait peur.
Puis nous l'avons trouvé dans la grande

stupeur,
Sombre & lisant tout haut des journaux
dans les rues.
Huit jours les habitants logèrent les
recrues.
Nous étions, Pierre & moi, chez des
bourgeois cossus,
Où nous fûmes assez honnêtement
reçus.
Pourtant j'étais d'abord chez eux mal à
mon aise
Et je restais assis sur le bord de ma
chaise,
Confus de l'embarras où nous les
avons mis.
Mais leurs petits enfants devinrent nos
amis ;
Ils riaient avec nous, jouaient avec nos
armes
Et couvraient, les démons ! de leurs
joyeux vacarmes
Le bruit que nous faisons avec nos
gros souliers.
Bref, nous sommes partis bien
réconciliés
Et, les jours de congé, nous leur faisons
visite.
— Allons ! il faut finir cette lettre au
plus vite,
Car le clairon au loin jette ses sons
cuivrés.
Je ne sais pas encor si vous la recevrez,
Mais je suis bien content d'avoir suivi
l'école.
Grâce au savoir, qu'on raille au pays
agricole,
Me voilà caporal avec un beau galon
Et puis je vous écris ces mots par le
ballon.
Maintenant, au revoir, chers parents, je
l'espère.
Si je ne reviens pas, ô ma mère & mon
père,
Songez que votre fils est mort en
défenseur
De notre pauvre France ; & toi,
mignonne sœur,
Quand tu rencontreras Yvonne à la
fontaine,
Dis-lui bien que je l'aime & qu'elle soit
certaine
Que dans ce grand Paris, effrayant &
moqueur,
Je suis toujours le sien & lui garde mon
cœur.
Baise ses cheveux blonds, fais-lui la
confiance
Que j'ai peur du grand gars qui lui parle
à la danse ;
Dis-lui qu'elle soit calme & garde le

logis
Et que je ne veux pas trouver ses yeux
rougis.
— Adieu. Voici pour vous ma
tendresse suprême
Et je signe, en pleurant, votre enfant
qui vous aime. »

Paris, octobre 1870.

Émile Bergerat, « Les Cuirassiers de Reichshoffen »

À Constant Coquelin

I.

Nous combattions depuis l'aurore, un
contre dix !
— Il fallait de leurs bois déloger ces
maudits
Qui font mentir jusques à la mitraille.
Et nous allions, perçant ces rideaux
ténébreux !
Après ceux-ci, ceux-là, toujours ! et
derrière eux
Se reformait l'éternelle muraille.

Les turcos, noirs veneurs au lion
familiers,
Comme on flaire le fauve aux senteurs
des halliers,
Dépistaient les canons au fumet de la
poudre,
Et rampants, ramassés dans l'ombre,
sabre aux dents,
Ils s'accrochaient d'un bond à leurs
affûts grondants
Et, corps à corps, luttaient avec la
foudre.

Par des feux inconnus les chênes
foudroyés
Tordaient d'horreur leurs bras
dépouillés et broyés
Et s'effondraient au sein de ce cratère ;
Et leurs rameaux, voilant ce spectacle
de sang,
Semblaient vouloir cacher au soleil
tout-puissant
L'œuvre de mort que réclamait la terre.

Dans ces débris fumants se frayant un
chemin,
Si serrés qu'on eût dit qu'ils se tenaient
la main,
Ceux de la Ligne allaient. Ah ! je
pleure et je prie
Et je tombe à genoux, ô peuple, devant
toi,
Toi qui marches, martyr d'une sublime
foi,
A ta semelle emportant la Patrie.

II.

Mac-Mahon à cheval, parmi ses
généraux,

Laissait courir son âme en ces cœurs de
héros ;
Mais, comme dominé d'une angoisse
secrète,
Il attendait, les yeux rivés à l'horizon.
Déjà les jeunes gens parlaient de
trahison
Devant les vieux guerriers qui parlaient
de retraite.

Qu'attendait-il ? Hélas ! celui qui ne
vient pas ! ...
(Ah ! déchirez les plans et brisez les
compas,
Et par pudeur au moins ne lisez plus
l'histoire.)
Grouchy, toujours Grouchy, le traînard
du Destin.
Et, lasse de planer, en son vol incertain
Sur les drapeaux vaincus s'abattait la
Victoire.

Tout à coup les canons se turent ; tous
nos feux
S'éteignirent. O rêve à dresser les
cheveux ! ...
Le vent jusqu'au soleil souleva la
fumée,
Et l'on vit, bras croisés, pas à pas, sans
courir, Comme si dans sa gloire elle
voulait mourir,
Reculer... Qui donc ? ... Notre armée !

III.

Les cartouches manquaient... Je veux
chanter ton nom,
Toi qui te dis vainqueur de notre Mac-
Mahon. Est-ce toi, vieux Guillaume, au
sanglant diadème ?
Tes canons maîtrisés ? tes chevaux
démontés ? Est-ce le nombre ? Non,
nous vous avons comptés.
Ou toi, forêt complice ? Est-ce la mort
? Pas même.

L'ombre tombait ! La lune, au sein du
hurlement, Comme un boulet perdu
troua le firmament.

La Ligne reforma ses carrés dans la
plaine,
Et frémissante encor, l'épée en main,
sans bruit, Tandis que l'ennemi se

massait dans la nuit,
Elle tourna les yeux vers son grand
capitaine.

Mac-Mahon fit venir ses cuirassiers, au
pas ... Apprenez-moi des mots qui ne
périssent pas !

J'ai besoin... j'ai besoin d'une langue
immortelle ! ...

— Vous voyez, leur dit-il, là-bas, ces
mamelons ! C'est là qu'on se repose !...
Allez ! et soyez longs ! ...

— Mais, fit le colonel, la route ?... où
donc est-elle ?

— Colonel, répondit Mac-Mahon, la
voilà ! ...

Et quand ce chef la vit, son regard se
voila.

— Ah ! je comprends, dit-il, je n'ai plus
qu'à la faire ! ...

Combien sont-ils ?... — Ils sont sans
nombre ! ... C'est la mort ?...

— Oui ! — J'y vais ! Maréchal, dit-il
avec effort,

Voulez-vous me donner la main, car je
suis père.

L'homme de Magenta ne la lui donna
pas,

Mais il se découvrit, et, prenant dans
ses bras

Celui qu'il envoyait mourir, non sans
envie,

Il l'embrassa devant l'armée et devant
Dieu,

Et, l'immortalisant par ce sublime
adieu,

Il lui fit une mort plus belle que la vie.

IV.

Heureux ceux qui s'en vont sur des
chevaux fougueux,
Par le vent emportés dans les vallons
en feux, Jusque dans le trépas harceler
la fortune !

Comme au soleil d'hiver étincelle un
glacier,

Sur leurs cols vigoureux les cuirasses
d'acier

Resplendissent au clair de lune.

Qu'ils sont beaux ces guerriers, dans la
mort résolu !

Ils volent, franchissant les fossés, les
talus,

Et leur ombre autour d'eux bondit,
flotte et s'allonge ! ...

Et l'ennemi disait : « Que vont-ils donc
oser ?

Quel combat fabuleux viennent-ils
proposer ?

Nocturnes cavaliers, font-ils la guerre
en songe ? ... »

Ils la font ! Les voilà. Balayant le
terrain,

L'escadron est entré dans la masse
d'airain

Comme au lit d'un torrent les neiges en
déroute ! ...

Épaississez vos rangs ! entre-croisez
vos fers !

Déchaînez la mitraille... Ils passent au
travers...

On leur a dit : « Allez. » Ils se taillent
leur route.

Bientôt tout se fondit, et l'on ne les vit
plus ;

Et le vallon s'emplit d'un mélange
confus...

Le regard seul de Dieu les distinguait
dans l'ombre...

Ainsi va dans l'orage un vaisseau
démâté :

Il plonge, se redresse et surnage,
emporté

Par l'aquillon, tournoie, — et sombre.

Non, ne te voile point, ô lune, éclaire-
les !

Tisse-leur un linceul dans tes pâles
reflets,

Car demain, reprenant sa course
coutumière,

Le soleil envîra ta place en ces
tournois,

Honteux de n'avoir pas une seconde
fois

Dans le ciel immobile arrêté sa
lumière.

Ils avaient été longs, ô Mac-Mahon ! si
longs,

Que, lorsque le soleil éclaira les
vallons,

Il les trouva déserts au pied du bois
paisible,

Et l'ennemi trompé put voir dans le
lointain

Marcher dans la rosée, à l'air frais du
matin,

Notre armée invaincue et son chef
invincible.

Henri de Bornier, « Châteaudun »

I

Elle a voulu mourir ! Dans la grande détresse,
Parmi nos pleurs ? Parmi ces deuils que nous menons.,
Rien ne la défendait, ni tours, ni forteresse,
Ni mitrailleuses, ni canons ;

Vivre l elle pouvait sans honte et sans reproche ;
Sa rançon au vainqueur, elle pouvait l'offrir ;
Des plus forts ont cédé lorsque l'orage approche ;
Mais non : elle a voulu mourir !

Pour sauver ses coteaux tout murmurant d'abeilles,
Ses pommiers rougissants sur les flots verts du Loir,
Ses modestes trésors, ses vignes et ses treilles,
Elle n'avait qu'a le vouloir !

Elle a voulu mourir l'homme ville, stoïque !
Son sol se refusait aux pas de l'étranger ;
Elle avait pour vertu sa démente héroïque,
Voyant l'affront, non le danger.

Elle est morte ! L'obus, la mitraille, la bombe
Ont fauché ses maisons, ainsi que des blés mûrs,
Mais du moins, l'ennemi, s'il en fit une tombe,
N'a pas humilié ses murs !

II

Ah ! juste ciel ! Après nos fautes, nos délires,
Nos fièvres de jadis et notre orgueil jaloux,
Embrassons les pieds froids de ces cités martyres,
Car elles ont payé pour nous !

O Paris ! Souviens-toi, de vingt ans de démente
Où tu disais : « Je suis le temple universel.,
« La ville où tout finit, la ville où tout commence,
« Malgré Dieu j'ai refait Babel !

« Le monde m'appartient, puisqu'à moi viens le monde,
« Mon caprice est sa loi, Mes ordres sont ses vœux ;
« J'offre à tous et le noble et le pur et l'immonde,
« Et tout est bien car je le veux ! »

Hélas ! en étalant ta splendeur imprudente,
Tu ne doutais pas, confiant et vainqueur,
Que déjà s'allumaient la jalousie ardente
Et la haine dans plus d'un cœur.

Tu ne te doutais pas Qu'une main lente et sûre,
Habile au trahison, perfide sans remord,
Sous tes fausses grandeurs sondait mieux ta blessure
Et déjà méditait ta mort !

Mais Paris ne meurt pas ! Trompant leur espérance,
Te voilà devant eux plus terrible et plus beau ;
Ils pensent déchirer la robe de la France
Jour à jour, lambeau par lambeau.

Mais tu sais racheter ton ancienne faiblesse,
Tu te plains de ne pas encore assez souffrir,

Tandis qu'autour de toi le lâche destin laisse
Tant de nobles villes mourir.

Tu sauras les venger. Tout affront se répare ;
Tu sortiras bientôt de l'ombre triomphant,
Et l'on verra soudain le joug qu'on te prépare
Brisée comme un jouet d'enfant !

En attendant, pleurons sur nos martyrs sublimes,
Sur ces héros tombés pour la gloire de tous,
Invoquons, invoquons l'âme de ces victimes,
Afin qu'elle revive en nous !

Vénérons à jamais leur tombeau comme un temple,
Qu'ils entendent nos voix pieuses les bénir ;
Donnons à l'avenir leurs vertus en exemple ;
Au présent comme à l'avenir !

Adoptons cette ville autrefois si prospère,
Adoptons, empressés à ce commun devoir,
Ces vieillards sans enfants et ses enfants sans père,
Ces veuves au fier désespoir ;

De leur malheur afin qu'on puisse nous absoudre,
Donnons à pleines mains ce qui nous reste d'or,
Et relevons du moins ceux qu'a frappés la foudre,
Nous que la foudre épargne encor !

4 novembre 1870

CONCLUSION

Le 4 septembre 2020, le Président de la République française Emmanuel Macron a ouvert les célébrations du 150^e de la République au Panthéon en focalisant l'attention sur les circonstances de la naissance de la République. La défaite et la prompte proclamation de la République grâce à Léon Gambetta qui a répondu à l'appel du peuple rassemblé devant l'Hôtel de ville. L'évocation de la défaite et de la soudaine réponse du député ont pour but de rappeler les valeurs et les vertus du bon citoyen, sans le dire ouvertement. Car, la République est fondée sur l'idée de combat (la *Marseillaise* même est un hymne guerrier), et dans cette circonstance, alors que cinq nouveaux jeunes sont là pour leur cérémonie de naturalisation, il leur offre un héritage : « ils sont légataires » de tant d'exemples qui ont mené les combats dont l'histoire française est parsemée. Ces cinq jeunes, « c'est [leur] tour désormais » de devenir des « bons citoyens » (comme à l'époque de la Troisième République les enfants étaient élevés à être de « bons français ») et d'« endosser pleinement les habits de citoyen français ». La notion de patriotisme républicain est donnée, pas nommée : « un combat de chaque aube, une conquête de chaque jour » car la République est toujours fragile. Et tous ont des droits et des devoirs envers...la Patrie. Oui, parce que ce genre de discours – qui continue d'ailleurs sur la notion de combat, sur le refrain « être Français est... », sur la langue (« ciment de notre nation ») — rassemble un peu à celui d'un pays menacé. Et il le dira à un certain moment, le Président affirme en effet qu'en tant qu'indivisible, la République « n'admet aucune aventure séparatiste ». Encore, il répète plusieurs fois le refrain « en bloc » : devoirs et droits, culture, respect de la loi et fraternité. Et naturellement la République est transmission et c'est à eux maintenant de relever « le flambeau » et d'aimer la République « d'une passion toujours intacte » (« ne croyez pas que ce sont que des mots, c'est toute une histoire. »). Or, loin de nous de juger le discours de Monsieur le Président, il n'en reste pas moins que bien que dans une atmosphère solennelle, mesurant chaque phrase, chaque parole, chaque pause, il n'empêche nous disions, que ce discours avait toutes les caractéristiques d'un discours patriotique qui exalte le sentiment d'appartenance ; sans aucune ponctuation à visée emphatique (sauf pour le rituel final « Vive la République ! »), avec le sourire et un regard fier et hautain. Le discours se termine sur un mot qui nous frappe toujours, peu importe le contexte où il est actualisé, mais « adhérer » à une nation n'est pas la même chose qu'accueillir un nouveau citoyen : « vous qui venez de joindre la communauté nationale » ajouté à la totalité du discours a évoqué nos « maîtres d'école » qui montraient la tâche noire sur la carte, ou notre Lavisse et son idée de formation.

Tout texte littéraire ne peut être dissocié de la réalité sociale, et dans notre cas la circonstance historique devient matière à poésie et introduit le lecteur/le public à faire expérience de la guerre de 1870. Tout texte littéraire est un objet de communication, et donc tout texte à une propriété sociologique en ce que le contexte est lui-même partie du texte. C'est ce que nous avons cherché à réaliser dans notre thèse, montrer les différentes facettes de la société dans un pays en guerre. Le parcours de doctorat a été très satisfaisant au niveau des recherches : nous ne nous attendions pas de réunir une collection aussi vaste qu'il a fallu à un

certain moment limiter aux années de la guerre (1870-1871). Le reste de la collection ouvrira certainement de pistes autant satisfaisantes.

Les tableaux de la collection et du corpus objet d'analyse sont situés en annexe pour ne pas entraver la lecture ; il en est de même pour les notices synthétiques sur les écrivains et les écrits de 1872 à 1898. Cette collection ambitionne à nourrir la recherche sur cette partie de la littérature, la poésie de circonstance, laissée aux marges du « littéraire ». Elles constituent notre point de départ pour d'autres recherches, notamment évaluer les différences entre les écrits « sous le feu du combat » et en plein siège, et ceux écrits après la guerre au fil des années jusqu'au XX^e siècle. Il faut admettre que bon nombre de questions restent en suspens, dont l'évolution du patriotisme républicain vers un chauvinisme étroit était importante pour nous ; ou montrer comment la littérature sur la guerre participe à la création d'une culture de guerre.

Nous avons voulu commencer notre thèse avec un panorama des ouvrages, études, colloques, car il était nécessaire pour encadrer chronologiquement l'intérêt pour la poésie de la guerre franco-prussienne. D'autant plus que d'un point de vue historique aussi la guerre a été délaissée : la société française à un rapport étrange avec cette guerre, semblable au mécanisme du refoulement. L'organisation a été marquée par des temps forts : de 1870 à la Première Guerre mondiale (I.1.i) ; de la fin du premier conflit mondial au centenaire de la (guerre) Commune (I.1.ii) ; parmi ces deux étapes nous avons voulu examiner de près deux anthologies de l'époque (celle de Lemerre et celle de Walch) afin d'observer la présence ou absence de la poésie patriotique ; et enfin, on a parcouru la fin du XX^e siècle jusqu'à le cent cinquantième de la guerre franco-prussienne (célébration malheureusement minée par la pandémie de Covid-19). Après ce long parcours on peut dire que les études sur la guerre de 1870 font florès, et ce dans toutes les disciplines, toujours plus favorables aux orientations interdisciplinaires. De cette « revue » des études critiques sur la guerre de 1870 émerge que le moment charnière est représenté par l'ouvrage de référence *La Guerre de 1870* du spécialiste de la guerre de 1870, François Roth. Ensuite, après des études autour des années 1990, un vrai renouvellement des recherches, se situe depuis la fin des années quatre-vingt-dix.

Les rapports entre littérature et histoire avec un regard particulier à la vulnérabilité de la poésie de circonstance, hors du champ littéraire, méprisé, qui ne résiste pas à l'écoulement du temps, qui a une multitude de définitions. Précarité au niveau de définition, au niveau de genre, de l'écriture du fait historique, des usages, des supports, des pratiques de diffusion et de réception. À cette ambiance floue répond le dernier travail qui entend bâtir une poétique de la poésie de circonstance est *La poésie de circonstance. (XVI^e-XIX^e siècle). Formes, pratiques, usages* sous la direction de Alain Vaillant et Guillaume Péreux et qui vient de paraître.

Dans le deuxième sous-chapitre, nous avons interrogé le rapport de la littérature à l'Histoire et inversement. On en conclut que l'Histoire impose à la littérature l'urgence d'intervenir, elle demande à l'écrivain de répondre à l'appel et de forger une écriture qui soit transmission de valeurs patriotiques et de représentations qui assurent le consensus et la mobilisation massive pour la défense de la patrie. Du fait de son positionnement au cœur de la cité, et donc de son rapport étroit à la population, la guerre lui demande encore

sa participation dans le soutien autant des civils que des combattants. Dans ce sens, l'écriture de la guerre et du siège sont témoignage de l'expérience, témoignage de la perception de la guerre. Et finalement, l'écriture doit se confronter à un langage de guerre, à son argot et à ses codes d'énonciation particuliers : la guerre plie la langue à ses objectifs. Toute ambition à la dominer s'avère chimérique, le langage est l'« arme de bouche » non seulement des belligérants, mais aussi et surtout de ceux qui sont impossibilités à combattre. La poésie est le lieu du poétique au XIX^e siècle. Mais elle n'a pas une fonction uniquement de propagande, mais aussi une fonction didactique. La poésie de circonstance de la guerre de 1870 fait partie à bon droit de la littérature engagée, être engagées signifiant prendre des risques.

En ce qui concerne le cadre formel de cette poésie, il est respectueux des canons traditionnels : usage de divers mètres, l'alexandrin domine (malgré un grand nombre de faux alexandrins) ; la rime est omniprésente et patriotique au sens où certains motifs, valeurs et thèmes sont charriés par la rime (la plus banale <France : espérance>), embrassée ou plate ; dans le corpus on peut trouver de groupements strophiques très longs et de longueur variable, des formes plus canoniques (sizains, quatrains) ; les genres sont variés odes, idylles, élégies, contes en vers et poèmes à formes fixes (le sonnet). Le mot d'ordre de l'Histoire à la poésies est l'urgence : le vocabulaire de l'urgence est dans la majorité des cas familier afin d'atteindre le plus grand nombre ; les procédés rhétoriques élémentaires (apostrophes, répétitions, métaphores, hypotypose, oxymores, allégories, synecdoques) ; un rôle particulier est attribué à la ponctuation, tout particulièrement les points d'exclamation et les points de suspension qui d'une part soutiennent la narration et la dramatisation des faits et de l'autre traduisent le silence, les pauses longues.

La deuxième partie s'est surtout focalisée sur les aspects sociologiques de la collection. Il a été difficile de reconstruire un « profil » uniforme car les notices biographiques sont dispersées un peu partout, à partir des sites institutionnels, aux anthologies, jusqu'au catalogues. On a donc entamé la description en assumant complètement le problème de l'hétérogénéité de la collection, qu'il est possible de reconnaître à plusieurs niveaux : au niveau d'écrivain de métier ou amateur ou lettré mais ne faisant pas partie du champ littéraire ; à l'échelle générationnelle — approche que nous avons maintenu également dans l'analyse ponctuelle du corpus (III.3) — qui a montré d'une part que la majorité de nos écrivains sont des anonymes ou nous n'avons pas repéré les informations, et de l'autre que la génération plus prolifique est celle de 1870 ; à l'échelle du genre, les femmes ne rejoignent la trentaine, mais plusieurs d'entre elles sont lettrées (on approfondira au chapitre II.3) ; à l'échelle de la participation aux combats, de la garde sédentaire à la garde mobile, la majorité d'entre eux faisant partie des rangs élevés, sous-officiers/militaires de rang ; à l'échelle institutionnelle selon les différentes décorations (la Légion d'honneur), reconnaissances de la part de l'Institution (l'Académie française ou Sociétés variées) ; et enfin on a aussi un groupe d'écrivains ayant des titres nobiliaires.

Pour ce qui concerne les combattants il nous a semblé important de faire entendre quelques-unes de ces voix, autrement destinées à rester dans nos tableaux et dans les archives, muettes. On a cité le prologue et la fin du

recueil *L'Invasion* d'Albert Delpit, véritable succès de public ayant touché les douze éditions en une année ; on a cité le poème « Mon titre » de Ferdinand Dugué placé en ouverture à son recueil *Les éclats d'obus*, allusion à la force des vers du poète comparée à l'artillerie lourde de l'ennemi ; de Jaques Normand nous avons cité quelques extraits du poème « À mon fusil », tiré des *Tablettes d'un mobile* ; de Gustave Rivet nous avons cité quelques extraits de son poème « Esto Vir », écrit en 1871 où il réfléchit, à l'aide d'une locution biblique choisie comme titre, sur le passage à l'âge d'homme que l'expérience de la guerre a forcément accéléré ; on a encore cité quelques *Lettres d'un conscrit*, puisqu'elles permettent d'apprécier l'écriture du soldat au milieu des combats, leur ressenti, leur quotidien.

Le point n° 3 de la deuxième partie concerne l'apport des femmes à la littérature de la guerre de 1870. Les images stéréotypées de l'infirmière compatissante, de la veuve, de la mère en deuil pour son enfant, associées à la femme la cantonnent du côté de la victime passive. La guerre de 1870 montre qu'ils existent, bien que rares, des exemples de femmes qui ont franchi la frontière entre l'arrière et le front. Pour notre part nous avons évoqué le très cas particulier de Louise Bader qui écrivit un hommage au peintre Henri Regnault le décrivant désormais comme le symbole de la jeunesse sacrifiée à la patrie. Ce cas est intéressant en raison de plusieurs discours qui entourent le poème et l'auteure : préface de Gustave Richardet, une lettre du peintre trouvée sur son corps et l'avant-propos de l'écrivaine qui emploie cette lettre via le livre de Cazalis paru la même année. Quatre discours s'entrecroisent et s'influencent d'une manière ou d'une autre. Le plus important est que la lettre de Regnault constitue le côté témoignage du poème. On a ensuite voulu citer les *Rimes alsaciennes* d'Amélie Ernst et terminé par un poème écrit « à Hugo » par l'ouvrière poète Augustine-Malvina Blanchecotte et « La chanson des assiégés » (l'on sait par ailleurs qu'elle a publié ses *Tablettes d'une femme pendant la Commune*).

Après les femmes, on a retracé l'apport des Parnassiens à la littérature de guerre : contre toute attente, oui, les Parnassiens ont chanté la « patrie en danger ». Le micro-corpus constitué par leurs poésies est considérable par rapport à nos attentes : vingt-neuf écrivains dont dix-neuf écrivent en temps de guerre, et dix traitent la guerre et le siège entre 1873 et 1897. Les analyses sont centrées sur un même thème, le siège de Paris, par les poètes : Auguste Lacaussade, Ernest d'Hervilly et Sully Prudhomme. Seul le poème de d'Hervilly sera inclus dans le *Parnasse Contemporain* de 1876.

Dans l'impossibilité de traiter avec égalité tous les poèmes de la collection et examiner les voies que prend le patriotisme dans le temps, nous avons choisi néanmoins d'examiner l'évolution du thème de la guerre de 1870 dans la première décennie en choisissant deux événements : la Libération du territoire, 1873 ; et les Fêtes de Noël de 1872 à 1882 organisées par la Société d'Alsace et Lorraine pour les Alsaciens et Lorrains exilés à Paris. La production poétique est riche et variée : poésies éditées, poésies ou livrets éphémères, recueils poétiques et poésies présentées aux concours, le chiffre total s'élève à 273 poésies. Dans le cadre des ouvrages vendues au profit de diverses associations, il y a lieu aussi pour l'engagement de la Société de gens des lettres qui édite un volume à vendre au profit des l'Alsace et de la Lorraine : *L'Offrande* ; pareillement de *L'émigrant* de Jacques Normand.

La troisième partie « La poésie de la guerre : le corpus poétique à l'heure des événements » termine la thèse. De même que l'on a fait pour la collection, il s'agit de décrire le corpus de manière plus approfondie. Après avoir donné les informations fondamentales, en particulier les chiffres de la collection (3170) et du corpus (949) on a étudié la production à partir de trois points d'attaque : la poésie éditée, le profil des écrivains et les auteures. Au paragraphe III.2 on a étudié tous les discours qui entourent une œuvre, le paratexte. En dehors de l'ancrage rhétorique des écrits, c'est ici que l'auteur présente voire justifie son texte ou son recueil, c'est ici qu'il choisit son Panthéon — via les épigraphes ou les dédicaces — et qu'il désire acquérir légitimité, c'est ici que qu'il exprime sa subjectivité et ses intentions, notamment le côté bénéfique de son ouvrage.

Le sous-chapitre III.3 entre enfin dans le vif du traitement informatique du corpus, de deux points de vue, l'un global et l'autre spécifique (le critère générationnel). Notre expérience avec le logiciel TXM, au fur et à mesure que l'on avançait dans les requêtes et que l'on étudiait les résultats, il nous a transportées (et nous nous sommes laissé surprendre) vers l'énonciation. Il est apparu clairement que la poésie de la guerre avait un but narratif, structure morphosyntaxique à l'appui : l'emploi massif d'une ponctuation apte à donner de l'emphase aux propos, les pronoms personnels, la temporalité en ligne avec la forme du récit, adjectifs et adverbes avec leur rôle de marqueurs de la subjectivité. Un exemple de poésie-narration est la publication en revue des *Idylles prussiennes* dans la place habituellement dédiée au feuilleton. Pour ce qui concerne la subdivision par générations, de simple hypothèse de travail (il y en avait d'autres), à la lumière des résultats nous assumons ce choix et, d'ailleurs, pas toutes les possibilités du logiciel ont été appliquées : la matière se prête à des multiples requêtes. Le résultat le plus important est, d'après nous, le positionnement des deux générations, la plus ancienne, celle de 1830 et la plus jeune, celle de 1870, l'une à l'opposé de l'autre. C'est un résultat auquel on n'aurait pas obtenu en dehors du logiciel. L'exploration de quelques sujets a montré que ce ne sont pas les mots et les mots répétés à « bourrage de crâne », (non, ceci viendra plus tard, dans les années quatre-vingt). Bien de nos requêtes ont abouti à des fréquences risibles. Non, c'est en revanche le réseau créé à travers d'autres mots, d'autres verbes, c'est leur circulation dans l'espace et dans la société qui font les poncifs patriotiques et les représentations de l'événement. De plus, l'on s'est rendu compte que les auteurs étaient presque toujours les mêmes, des auteurs de renom attirés dans la mêlée par l'urgence de dire la « guerre » : le vécu et sa représentation se mêlent. Et la dire en la déclamant, amplifie davantage le pouvoir des mots patriotiques.

Nous arrivons à notre dernier point de la thèse : la déclamation des poésies, dans le Théâtre-Français surtout, transformé en ambulance pendant le siège sous les auspices de la Croix rousse internationale. Le Théâtre-Français a été converti en ambulance le 14 septembre 1870 avec dames patronnesses Mmes Madeleine Brohan, Marie Favart, Clémentine Joussain, Edile Riquer. L'ambulance demeure ouverte jusqu'au 15 février 1871, après avoir accueilli cinquante-six blessés, neuf d'entre eux y moururent. Les représentations sont données en soutien aux blessés militaires et aux victimes du siège plus en général : il s'agit donc d'un vrai

engagement d'une institution aussi importante comme le Théâtre-Français. Les informations sont principalement recueillies dans le Journal de l'administrateur de l'époque, Édouard Thierry, qui a noté soigneusement chaque événement d'importance culturelle, sociale (le manque du bois, du charbon, du pain, du lait, de la viande etc.) ou militaire (lesdites victoires vite transformées en nouvelles fausses, les bombardements sur la capitale). Toutes les matinées littéraires et dramatiques organisées dans le Théâtre sont transcrites avec diligence ainsi que la recette ; tous les rencontres avec auteurs, comédiens et comédiennes, sociétaires, ministres, régisseurs des autres théâtres. Malheureusement, aucune trace ultérieure concernant l'ambulance et les pièces que l'administrateur recevait et qu'il refusait ou reportait à une « circonstance plus propice », n'a été repérée. L'événement culturel le plus important est sans-doute le retour de Victor Hugo à Paris et sa volonté de déclamer ses *Châtiments* (pour l'œuvre patriotique des canons) dans le théâtre de l'Empire, sorte d'ultime revanche sur le petit Bonaparte. Il y aura des incompréhensions, deux soirées seront données au Théâtre de la Porte Saint-Martin et la troisième au Théâtre-Français.

À la fin de notre étude on peut dire que dès la défaite de Sedan une culture de la défaite s'est dessinée, on l'a nourrie, on l'a exploitée afin de surmonter le trauma de la défaite. Ce qui signifie transformer la défaite en victoire morale. Une culture dont le traumatisme et le choc (motif que nous n'avons pas pu développer mais la forme « choc » apparaît fréquemment) sont le ciment : et sur ce ciment la culture via la poésie de circonstance élabore son discours. Un discours orienté à se souder autour des mêmes souffrances et sentiments. Mettre en vers la défaite signifie exalter les valeurs du patriotisme, mythifier les gestes des soldats, les encourager... « au devoir pour la Patrie ». Mettre en vers la défaite signifie commencer à écrire la mémoire de l'événement et participer de la fondation de l'identité collective en voie de formation. Mettre en vers la défaite est témoignage, célébration, acte de mémoire, création d'identité. Et l'on sait combien cette notion contient un réseau de thèmes, représentations, lexique que la littérature fédère en temps de crise.

La collection et le corpus que nous avons réuni, et en partie examiné, est offert au lecteur et à la communauté scientifique : si le travail à l'air éclaté, la raison réside dans l'hétérogénéité propre à la collection et au corpus. Un deuxième élément dérive de cette urgence dont on disait plus haut et du fait que la poésie de 1870 n'a pas d'antécédent : l'intertextualité remplit ce vide référentiel. Pour cette raison nous la comprenons comme un entre-deux : entre le passé (dont les figures majeures ont « perdu l'auréole ») et la modernité où les poètes trouvent des traits stylistiques nouveaux. Ainsi nous espérons avoir montré que la poésie patriotique de 1870 est le creuset de la poésie de circonstance, ouvert vers le siècle suivant et vers une autre et plus dure écriture de la guerre. Le phénomène de la déclamation, aussi vaste pendant le siège que les étrangers en étaient déconcertés, confirme qu'elle est le propre de la poésie de circonstance et de son appartenance à la société qui l'entoure. De manière indéniablement plus visible et importante dans les moments de crise des sociétés. En ce sens elle est poésie ancrée au présent, d'où résulte un effet oxymorique : d'un côté le risque d'obsolescence rapide et de l'autre – et en même temps – construire un

discours mémoriel. Encore, son rattachement à la société est dans ce contexte fondamental, car nécessaire pour la refondation d'une identité française défaite et anxieuse de se reconstruire.

Il nous reste à reporter à un « moment plus propice » l'analyse métrique avec les outils informatiques mis en place par l'équipe de Cæn, que nous tenons à remercier particulièrement pour l'énorme travail et l'aide qu'ils m'ont assuré, malgré mon impossibilité à poursuivre.

SINTESI

La guerra franco-prussiana è un evento cerniera nella storia della Francia: dalla disfatta di Sedan, atto di decesso del Secondo Impero, ha origine, al grido di “patrie en danger” e di “guerres à outrance”, la Terza repubblica. Gli intellettuali sono sconcertati e tentano negli anni successivi una profonda riflessione rispetto alle istituzioni (primo fra tutti il mondo dell’insegnamento) in un quasi ossessivo scontro franco-tedesco. I rappresentanti politici si trovano di fronte a un arretramento della Francia nello spazio geopolitico europeo a cui dovranno porre rimedio; la Comune, sanguinosa guerra civile dopo una dolorosa guerra contro lo straniero, nata anche da un senso di tradimento che la popolazione civile vede nel Trattato di Francoforte, ha marcato una ferita profonda e durevole nella società civile. In questo clima letterati, storici, critici e filosofi tentano di offrire delle risposte a una società disgregata e in profondo mutamento. La guerra del 1870 influenza le risposte che verranno date influenza la letteratura in modi che non si erano previsti e che caratterizzeranno nel lungo termine gli ultimi anni del secolo fino alla Prima guerra mondiale.

Il discorso sulla guerra franco-prussiana in letteratura è soprattutto noto grazie ai romanzi composti da Émile Zola (*La débacle*, 1892), Guy de Maupassant (*Boule de suif*, 1880), Joris-Karl Huysmans (*Sac au dos*, 1880), Léon Bloy (*Sueur de sang*, 1893), Alphonse Daudet (*Contes du lundi*, 1873). Eccetto quest’ultimo, tutti gli altri scrivono negli anni Ottanta e Novanta, molto tempo dopo la guerra. La poesia sulla guerra del 1870, dal canto suo, è nota perlopiù per qualche testo divenuto celebre per la sua influenza sulla poesia della Prima Guerra mondiale (*Le dormeur du val* di Rimbaud, 1888); le *Invectives* di Paul Verlaine (1896) e una raccolta di poesie di Victor Hugo *L’Année terrible* (1872) il cui titolo ha finito per influenzare gli storici, i quali si riferiscono spesso alla guerra franco-prussiana chiamandola così. Accanto al celebre libro di Hugo, menzioniamo anche la raccolta di Théodore de Banville *Les Idylles prussiennes* (1871) che ebbe un grande successo all’epoca, offuscato non appena apparse la raccolta di Hugo. Gli specialisti di questo periodo ricorderanno anche i celeberrimi *Chants du soldat* (1872) di Paul Déroulède che vennero distribuiti nelle scuole della Terza Repubblica su progetto di Lavissee inteso all’educazione patriottica e alla creazione di “buoni francesi” (cioè a dire capaci a un certo punto di prendere le armi); accanto a questa raccolta annoveriamo anche il romanzo *Le Tour de la France par deux enfants* di G. Bruno (1877) per dimostrare uno dei valori fondativi dell’identità francese, la geografia, il territorio che deve ritrovare l’unione.

La guerra franco-prussiana, e la poesia che la racconta, è dunque ancora un cantiere aperto. Una dimostrazione è l’enorme numero di celebrazioni, mostre, studi, convegni, giornate di studio organizzati per il cento cinquantenario.

L’obiettivo primario della tesi è consistito in un lavoro di ricerca mirato a ricostruire una collezione di testi poetici sulla la guerra del 1870. Il secondo obiettivo della tesi è lo studio della poesia della guerra franco-prussiana ovvero in che modi la poesia mette in versi un evento storico di tale portata: chi sono gli autori, come reagiscono all’evento (rimangono silenziosi? Si arruolano? Lasciano la capitale per trasferirsi in

provincia? Scrivono poesia? E se sì, come?). E, soprattutto, che cosa scrivono: scrivono la guerra o scrivono la disfatta? Esiste già un discorso antipatriottico? E come reagiscono le istituzioni e gli editori? E ancora come reagiscono le diverse generazioni di scrittori alla sconfitta della Francia? La tesi si profila come uno studio globale della scrittura in versi dell'evento storico.

La collezione è stata dunque organizzata secondo una suddivisione tematica e cronologica insieme: si è scelto di considerare come corpus di analisi la "poesia della guerra", ovvero quella scritta e pubblicata durante i combattimenti e l'assedio (1870-1871) e di suddividere le restanti "poesie sulla guerra" per decenni (1873-1879; 1880-1889; 1890-1898) – ma che non saranno oggetto di studio in questa sede. In appendice il lettore e il ricercatore troverà sia il corpus di analisi che la collezione di testi ordinata cronologicamente e corredata da breve sintesi. Ciò al fine di studiare l'evoluzione nel tempo del discorso sulla guerra in poesia: in particolare, si è inteso rendere conto delle riedizioni di raccolte o poesie che hanno avuto successo evidenziando quindi la ricezione della poesia sulla guerra nella società. Nondimeno, si è inteso studiare l'evoluzione del concetto di patriottismo verso il revanscismo e il nazionalismo. Il *terminus ad quem* è stato individuato nel 1898, anch'esso anno cerniera nella storia della Francia, anno dell'Affaire Dreyfus, momento in cui la distinzione tra la destra e la sinistra dello spettro politico prende l'accezione moderna del XX secolo.

La guerra franco-prussiana è stata per lungo tempo una "guerra dimenticata", sminuita dalle successive due guerre mondiali, poco studiata dagli storici fino allo studio fondatore di François Roth (*La Guerre de 1870*, 1990) che ha inaugurato una nuova fase; dopo di lui gli storici hanno guardato con occhi nuovi e usufruito dell'accesso a nuovi archivi e dati in modo tale da rinnovare l'interesse su questo conflitto dalla fine degli anni 1990 a seguire. La prima parte dello studio passa quindi in rassegna tutti gli studi critici, storici, letterari che indagano la presenza della poesia sulla guerra franco-prussiana, nel tentativo di illustrare un progressivo abbandono dello studio della letteratura se non limitato ai grandi nomi, e di dimostrare la necessità del presente lavoro. Si è deciso di suddividere tale indagine sullo stato dell'arte in tre grandi periodi: dal 1870 alla Prima guerra mondiale, dal 1918 al centenario del 1971 et dal 1972 al centocinquantesimo (la cui celebrazione è stata rovinata dalla pandemia da Covid-19) lo scorso anno. Si può però dire che gli studi sono sempre più numerosi, e soprattutto si nota una più propensa collaborazione interdisciplinare.

Per quanto ci riguarda, abbiamo dedicato il secondo capitolo della prima parte ai rapporti tra letteratura, ai temi legati alla memoria e all'oblio, domandandoci che cosa faccia la letteratura alla storia et viceversa. Una particolare attenzione è stata riservata alla vulnerabilità della poesia di circostanza, vulnerabilità che si riscontra a più livelli: dai criteri per una sua definizione e dalla moltiplicazione di definizioni che ne deriva; dalla scrittura dell'evento storico, al suo supporto, diffusione e ricezione. Una tale precarietà spiega, insieme al generale disprezzo per il genere, la sua obsolescenza. La storia però impone alla letteratura di intervenire e si capisce dunque che il mezzo più adatto a rispondere sia la poesia, perché la poesia è il luogo della politica

nel 1800. La storia necessita dell'intervento dello scrittore, che sappia trasmettere i valori patriottici, che sappia testimoniare, sostenere la popolazione: in una parola, la poesia comincia il lavoro di memoria del fatto storico. E la guerra piega la lingua a un confronto con i codici linguistici di guerra. La poesia cercherà in diversi modi di raccontare la guerra. E da ultimo, se essere *impegnati* significa entrare nella storia e prendere dei rischi, si può affermare che la poesia del 1870 si possa dire poesia impegnata, che la nozione sartriana possa essere adottata anche in periodi diversi, antecedenti al 1900.

Per quanto riguarda la forma, dalle molteplici forme che prende la poesia, si capisce che sia ancora acerba, che stia cercando una sua via, in quanto priva di riferimenti. Recensiamo dunque odi, idilli, elegie, sonetti, racconti in versi, ma anche poesie molto lunghe con strofe ben definite o meno. In quanto alle parole della guerra, dicevamo urgenza e quindi ci troviamo spesso di fronte a un linguaggio non elevato, con strategie retoriche il cui scopo è di dare un ritmo martellante, cadenzato oppure lento. A questo proposito la punteggiatura è fondamentale: abbondanza di punti esclamativi ad esprimere indignazione, rabbia, costernazione, e di punti di sospensione che invece rallentano la lettura o per segnalare una pausa lunga, oppure per esprimere l'assenza di altro da aggiungere. Drammatizzazione e silenzio.

Nella seconda parte "I poeti di fronte alla guerra del 1870" si descrive la collezione ricostruita dopo le ricerche d'archivio: 3170 testi e 479 scrittori (di cui ventisette anonimi). Il risultato ottenuto dimostra l'impatto della guerra sulla poesia e sugli scrittori. Nella suddivisione cronologica si osserva un'alta densità di scrittura nel 1870/71 e una curva decrescente col passare degli anni.

L'esame della collezione ha rivelato una forte eterogeneità riscontrabile a più livelli: a livello territoriale (la maggior parte dei testi è scritta e pubblicata nella regione parigina ma vi sono testi che provengono da tutto il territorio francese naturalmente ma anche dal Belgio, dalla Svizzera, dall'Algeria, dall'Inghilterra perfino dal Messico), a livello linguistico (l'impronta dialettale è minoritaria ma è presente), a livello generazionale (tutte le generazioni sono rappresentate ma la generazione del 1850 e quella del 1870 sono le più coinvolte), a livello di supporto cartaceo ("fogli volanti", raccolte edite, opuscoli, poesie pubblicate per – o dopo – la recitazione nei teatri), a livello di mestiere (autori celebri o autodidatti) e di posizione sociale. Si è poi voluto dare anche un'impronta di tipo sociologico esaminando per quanto possibile nel dettaglio il profilo degli scrittori da cui risulta un quadro variegato. Benché un numero importante di scrittori rimanga sconosciuto, si osserva un numero altrettanto importante appartenente all'ambiente letterario, gli *hommes* e le *femmes de lettres*. Il contributo alla scrittura della guerra da parte delle donne, benché poco rappresentate, non è privo di interesse; un paragrafo specifico è loro dedicato al fine di rendere visibile e valorizzare la voce e lo sguardo femminile sulla guerra, smarcandole così da una visione che le vuole solo infermiere, vittime o madri sofferenti. Un ulteriore elemento caratterizzante è la posizione degli scrittori nel campo letterario determinata dal grado di consacrazione che l'istituzione accorda allo scrittore: premi, frequentazione di luoghi di socialità letteraria, appartenenza ad accademie e/o movimenti letterari. Il numero di scrittori dotati del capitale simbolico necessario per muoversi all'interno del sistema letterario rivela che la scrittura della guerra non è

stata soltanto appannaggio di amatori, autodidatti o scrittori minori, ma che anche i grandi autori hanno ceduto alla vena patriottica e alla poesia di circostanza. Non solo consacrazione letteraria ma anche la Legion d'onore, più alta onorificenza francese attribuita per meriti militari, civili o culturali. La presenza di questa onorificenza nella collezione è importante per la sua funzione memoriale per il suo potere simbolico attraverso il quale lo stato costruisce le figure esemplari e fonda il suo regime politico. Gli scrittori dotati della Legion d'onore possiedono dunque una più elevata *auctoritas*. Ed infine sono stati individuati gli scrittori che hanno partecipato anche ai combattimenti: un numero molto esiguo (quarantaquattro) ma che va rapportato al numero elevato di scrittori il cui profilo ci è sconosciuto, ed è perciò verosimile pensare che buona parte di quegli scrittori abbiano in qualche modo partecipato alla guerra.

Continuando nella descrizione della collezione ci si è soffermati sulla presenza del tema della guerra franco-prussiana ai “Concours des Jeux Floraux” di Tolosa e nei Concorsi dell'Académie française. Per quanto riguarda il primo, abbiamo esaminato gli anni 1871-1880 nell'intento di osservare l'evoluzione nel tempo del tema della guerra e quindi della sua memoria: trentadue poesie scelte dalla commissione giudicatrice hanno avuto per soggetto la guerra franco-prussiana e sette sono state premiate. In merito all'Académie française si sono prese in considerazione le opere sulla guerra che furono premiate. Anche in questo caso il numero è molto esiguo, sei autori, ma la loro autorevolezza nel discorso sulla guerra risulta essere accresciuta dal prestigioso premio ottenuto.

I due ultimi paragrafi di questa parte prendono in considerazione la scrittura della guerra del 1870 da parte dei parnassiani, riconosciuti come insensibili alle circostanze storiche e non attinenti precipuamente all'arte. La collezione dimostra al contrario che in molti parteciparono alla scrittura della guerra, e non solo i più giovani ma anche capisaldi del gruppo (uno su tutti, Théodore de Banville) e che alcune poesie furono addirittura incluse nelle raccolte del *Parnasse contemporain* de 1876. Abbiamo voluto concentrarci più da vicino su tre autori sullo stesso tema, l'assedio: Lacaussade, d'Hervilly e Sully Prudhomme. Data l'impossibilità di esaminare l'evoluzione del sentimento patriottico e della memoria della guerra, ci siamo focalizzati su: il 1873, anno della liberazione dei territori dell'Est in seguito all'estinguersi del pagamento delle indennità di guerra ai tedeschi; e le *Fêtes de Noël* organizzate dal 1872 al 1882 dall'Associazione d'Alsazia e Lorena per gli esuli (dopo l'aver rifiutato di rimanere nei territori occupati dai tedeschi) a Parigi.

La terza parte della tesi “La poesia della guerra” prende appunto in esame la poesia scritta e pubblicata nei nove mesi di combattimenti fino alla fine del 1871. Analogamente alla seconda parte, si è proceduto a una prima descrizione del corpus con particolare riguardo alla produzione poetica edita dalle maggiori case editrici, al profilo degli scrittori (ancora una volta focalizzandoci sugli scrittori impegnati sia nello sforzo bellico sia nella scrittura e sull'apporto delle diverse generazioni) e alle autrici. In secondo luogo, l'analisi ha riguardato la dimensione paratestuale degli scritti (titoli, epigrafi, prefazioni, dediche, nome dell'autore e menzione dell'intento benefico della vendita del testo) che dimostrano come il discorso patriottico non si sviluppi nei soli versi e temi affrontati, ma che esso sia costituito da tutto ciò che vi è

attorno e talvolta in maniera molto più accentuata ed efficace, nell'elemento paratestuale. Inoltre, è attraverso questi elementi che lo scrittore costruisce e comunica il suo *pantheon* di riferimento (colmando in questo modo il vuoto di riferimenti di cui sopra) ottenendo legittimità per il solo fatto di situarsi nel solco di grandi autori, dell'antichità così come della contemporaneità.

L'analisi propriamente detta della poesia sulla guerra viene eseguita secondo i principi e le regole dell'analisi automatica dei testi ormai di uso comune anche e sempre più spesso nelle discipline letterarie. La scelta del software si è orientata verso il software TXM elaborato nell'ambito del progetto Textométrie di Lione. L'obiettivo è duplice: l'esame del discorso patriottico in poesia attraverso una prima indagine del corpus alla quale segue un'indagine più puntuale che riguarda il sub corpus fondato sul criterio generazionale (1830 – 1850 – 1870). L'esperienza col software è stata fruttuosa e piacevole. Al procedere delle domande al software e in base alle sue risposte, ci siamo lasciati sorprendere dai risultati che emergevano e che ci hanno condotto verso le particolarità del discorso. Nel merito, dai risultati delle parti del discorso è emerso che la poesia del 1870 è prettamente narrativa; si conferma l'uso massivo della punteggiatura a effetti di rallentamento del ritmo o viceversa a un ritmo cadenzato, marziale. Dallo studio del sub corpus il risultato più importante è una netta opposizione tra la generazione del 1830 e quella del 1870, ed è questo un risultato che invita ad ulteriori analisi e che sicuramente avremmo perso con una semplice lettura lineare. In questa parte abbiamo voluto dimostrare che non sono le parole ripetute continuamente dalla propaganda: sono le parole le une accanto alle altre, le loro relazioni che fanno il significato, che costruiscono gli stereotipi della retorica patriottica: come dice Lefebvre, “le parole non si muovono mai da sole”. Ne consegue che è dalla loro circolazione nello spazio e nella società che ne deriva una determinata percezione e rappresentazione della guerra. Un altro elemento si aggiunge a contribuire alla rappresentazione/narrazione/visione della guerra: la declamazione delle poesie, in teatri, nelle piazze, nei *café-concert*. E si capisce allora quanto il pubblico fosse variegato.

Il paragrafo finale della terza parte è dunque dedicato alla poesia patriottica declamata nei maggiori teatri della capitale, la *Comédie-Française*, il *Théâtre de la Porte Saint-Martin*, l'*Opéra*. Ci troviamo di fronte a un panorama della scena di Parigi durante l'assedio culturalmente assai vivace nonostante l'inverno rigoroso, le sofferenze procurate dalla penuria alimentare, dai combattimenti e dai bombardamenti. In questo paragrafo si è inteso dimostrare il valore trans-storico della nozione di letteratura impegnata illustrando una pratica della poesia tipica del XIX secolo: la declamazione della poesia patriottica si presenta infatti come il fenomeno più adeguato ad illustrare il legame tra fatto storico e risposta letteraria, che derivando dalla Rivoluzione francese passa per tutti gli eventi storici importanti, soprattutto il 1848. Il Teatro della *Comédie française* fu trasformato in ambulanza (così come altri luoghi della capitale) e tra declamazione di vittorie e disdette, il teatro organizza delle *Matinées dramatiques et littéraires* durante le quali molti giovani autori affidano al direttore e ai suoi attori il compito di declamarle. Il direttore ha tenuto traccia di ogni evento, così come gli eventi storici e le difficoltà a reperire cibo, rifornimento di carbone per riscaldare l'ambulanza. Il maggior evento è stato la scelta e la declamazione di alcuni brani scelti dai *Châtiments*. Dopo alcune

incomprensioni si sono fatte due serate al *Théâtre de la Porte Saint-Martin* e una terza alla *Comédie*, quasi una rivalse dell'autore esiliato che va in scena nel teatro (non più) imperiale.

Venendo alle conclusioni ci sembra di poter dire che all'indomani della disfatta di Sedan si è instaurata una cultura della disfatta, nutrita, sfruttata in modo da poter superare il trauma collettivo della disfatta. Ciò significa trasfigurare la disfatta in vittoria morale. Fin da subito, fin dalle prime catastrofi di agosto. Il fondamento di un tale cultura è rappresentato dal trauma e dallo choc (motivo, tra l'altro, che non abbiamo potuto presentare ma di cui abbiamo i dati per dire che la parola circolava): su questo fondamento la poesia di circostanza elabora il suo discorso il cui scopo è di unire la società attorno agli stessi sentimenti e a un desiderio collettivo di resistere. E così scrivere la disfatta significa esaltare i valori del patriottismo (onore, senso del dovere, del sacrificio per la Patria), farne una religione, mitizzare gesta e soldati, e sostenerli nello sforzo bellico. Scrivere in versi la disfatta significa cominciare a tessere le fila della memoria dell'evento; essere partecipi della *ri*fondazione dell'identità collettiva persa. Scrivere in versi la disfatta significa testimoniare, celebrare, fare atto di memoria: l'identità (da ritrovare) è una nozione in cui confluiscono temi, parole, rappresentazioni di cui la letteratura si fa carico.

Offriamo dunque al lettore e alla comunità scientifica la collezione che abbiamo riunito e in parte analizzato. Se da principio il lavoro può sembrare disomogeneo ciò è dovuto al fatto che si è voluto descrivere le componenti fondamentali, di un corpus finora silente, ci si è voluti assumere la responsabilità di una certa disomogeneità che proviene anche dall'evento in sé stesso, e come abbiamo detto la poesia del 1870 cerca sé stessa. Intendiamo la poesia della guerra franco-prussiana come una letteratura tra due momenti: non è più il passato, non ha riferimenti abbiamo detto; e non è nemmeno modernità, è ancora acerba, alle volte ruvida e ridondante. Così come la guerra del 1870 non è più ascrivibile alle guerre passate, ma non è nemmeno una guerra moderna.

Speriamo infine di aver dimostrato come la poesia patriottica del 1870 sia il crogiolo della poesia di circostanza, aperta verso il secolo successivo e verso un nuovo modo di scrivere la guerra. Anche il nostro lavoro può essere considerato come teso verso qualcosa d'altro, nuovi spunti, nuove piste e verso quell'analisi metrica che non abbiamo potuto condurre.

BIBLIOGRAPHIE

IV Bibliographie primaire

A

L. A., « les Bouches inutiles », Paris, Imp. Lainé, 1870

Louise ACKERMANN, « L'homme à la nature » et « La Guerre », IN *Poésies philosophiques*, Imprimerie de Caisson et Mignon, 1871

Jean AICARD, *Les Rébellions et les apaisements*, Paris, Lemerre, 1871

Ernest AMELINE, *Chants d'exil, 1870-1871. Souvenirs artistiques*, Paris Dentu, 1871

Albert ANGOT, *Nos ruines*, Paris, Charles Douniol et Cie, 1871

Gaston ARMELIN, *Reichshoffen. Poésies*, Charles-Lavauzelle, ??

B

Adrien B., « Dîner d'un franc-tireur à l'occasion d'un baptême », Lyon, Imp. Du Salut public, 1870

Urbain BABONNEAUD, « Le Traité de paix », Paris, Imp. Walder, 1871

Théodore de BANVILLE, *Idylles prussiens*, Paris, *Le National*, entre octobre 1870 et février 1871, Paris, Lemerre, 1871

—, « À la patrie », *Le National*, 14 août 1870

—, « Des Canons ! », *Le National*, 14 octobre 1870

—, « Adieu, scène lyrique », *Le National*, 24 septembre 1871

Henri-Auguste BARBIER, « Devant l'ennemi. Le fils des Huns, Aux Allemands, Macte animo », IN *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} octobre 1870

Jules BARBIER, *Le franc-tireur. Chants de guerre*, Paris, Lévy frères, 1871

Hyppolite BAYE, *La Frontière, essais de poésie*, Paris, Librairie internationale, 1871

Eugène BEAUJORT, *L'héroïne d'Alsace*, récits en vers, Paris, Lachaud, 1871

Honoré BENOIST, « Le Soldat mourant », Paris, Claye, 1870

Étienne BÉRARD, « La Paix », Lyon, Imp. De Jevain et Bourgeon, 1871

Émile BERGERAT, *Poèmes de la guerre 1870-1871*, Paris, Lemerre, 1871

—, « Hymne à la France », Paris, Lemerre, 1871

—, « Le maître d'école », Paris, Lemerre, 1870

—, « Le Petit Alsacien : poème », Lemerre, 1871

—, « Les cuirassiers de Reichshoffen » Paris, Lemerre, 1870

—, « A Châteaudun », Paris, Lemerre, 1871

—, « Strasbourg, ode », Paris, Lemerre, 1871

Augustine-Malvine BLANCHECOTTE, « À Victor Hugo », autographe Gravade, 27 septembre 1870

Boémond DE GOURNAY, « Paris et Strasbourg », ???, 1871

Amélia de BOMPAR, « La France envahie, poème. Nos désastres. Sedan, premier chant », Bordeaux, Coderc, Degréteau et Poujol, 1870

Henri de BORNIER, « Pour les Canons », 1870

—, « Les Orphelins de la guerre », 1871

—, « À nos fleuves », 1870

—, *Poésies* « Châteaudun, Une petite bourgeoise, Les Assiégés », IN *Le Constitutionnel* et *Le Soir*, le 5 novembre 1870, Paris, Lachaud, 1870

Émile BOURDIER, « Le siège de Paris à vol d'oiseau », Lacroix-Verbœckhoven et Cie, 1871

Paul BOURGEOIS, « La Colonne Vendôme », Versailles, Imp. De Créte, 1871

—, « Versailles », Versailles, Imp. De Créte, 1871

Charles BOY, « Le Glaive », Paris, Imp. Juteau et fils, 1871

C

Pierre CAILLET, « La guerre : entrée en campagne » Niort, Imp. Mercier, 1870

E. CALMELS, « À bas les masques », Paris, Imp. Berthlémy, 1870

Aimé CAMP, *Poésies nationales*, Perpignan, Falip-Tastu, 1871

Étienne CARJAT, « Assez d'azur », *Le Gaulois*, 5 octobre 1870

Félicie CASELLA LACOMBE, « La guerre de France de 1870, poème patriotique », Nice, Imp. De A. Gilletta

J.-B. CASSAN, « La France et le 4 septembre, poésie précédée de Napoléon III et nos paysans », Montauban, Imp. Coopérative, 1871

Céleste CHABRILLAN (comtesse de), « Union. À mes amis de Belleville », Paris, Madre, 1870

Henry CHARNOD, « Au Rhin ! Ode à l'armée française », Angers, Imp. Barassé, 1870

E. CHARLY, « Les Maudits », ??

Gaston CHAUMONT (marquis de), *Mitrailleuses savoisiennes, poésies*, Saint-Julien, typ Cassagnes, 1871

- Arthur CHÉREAU, « La Guerre », Paris, Rouanne, 1870
- , « Pour les orphelins de la guerre », Paris, Claye, 1871
- CHERLIEZ Mme, *La Versaillaise, chant de la garde nationale de Versailles*, Paris, novembre 1870
- A. CHEVALIER, *Les Prussiens (vers)*, Paris, Ghio, 1885
- Jean-Baptiste CLAVERIE, « Chants de guerre », Agen, 1871
- CLOUTIER, « Adieux adressés à la ville de Toul : campagne de 1870-1871 », Épinal, typ. Fricotel, 1871
- CLUVIENUS (pseudonyme de Antoine ANQUETIL), « La Résurrection du Saint-Empire romain, ou le 18 décembre à Versailles », Paris, Dentu, 1871
- Vincent COAT, « Enfants de Basse-Bretagne / Bugale Breizh-Izel », Morlaix, Haslé, 1871
- , « Combat de l'Hay [les-Roses] entre Français et Prussiens (29-11-1870) / Stourm L'Haï etre Frañsizien ha Prusianed (29-11-1870) », Morlaix, Haslé, 1871
- François COPPÉE, *Fais ce que dois*, Paris, Lemerre, 1871
- , « Lettre d'un mobile breton », IN *La France*, 20 novembre 1870 et *Le Gaulois*, 19 novembre 1870, Paris, Lemerre, 1870
- , « En Faction », 1870
- , « Le Chien perdu », 1870
- , « A l'Ambulance », 1870
- , « Pour le Drapeau », Paris, Lemerre, s.d.
- Placide COULY, « Aux murailles », Paris, Claye, 1870
- , « Des canons », Paris, Claye, 1870
- , « A la frontière », Paris, Claye, 1870
- Yves CREN, « Bretons de la caserne Dumberbion (Mézières) / Bretoned Casern Dumberbion (Mezières) », Le Goaziou, s.d.
- , « Jeune soldat de Lampaul-Guimiliau / Soudard yaouank Lambaol-Gwimilio », Le Goaziou, s.d.
- H. CURIE, « Après la capitulation », Paris, Imp. de E. Vert, 1871
- D
- E. DACHEUX, « L'Invasion ou le couronnement de l'édifice de Napoléon III », Paris, Imp. Morris, 1871
- Frédéric DAMÉ, « L'invasion, 1792-1870 » Paris, Lemerre, 1870
- E. DANER, « À Louis-Napoléon Bonaparte », Paris, Lemerre, 1870
- Paul DEFER, « La France ne meurt pas », Paris, Dentu, 1870

- , « Une garde de la 5^{ème} compagnie du 30^{ème} bataillon à la porte de Romainville », Paris, Imp. Morris, 1870
- C. DELAIGUE (abbé), « Douleur ! À la France », Le Puy, Imp. De M.P. Marchessou, 1871
- Gabriel DELAUNAY, *Les héros de Wissembourg ; à-propos patriotique en acte et en vers*, Bordeaux, Feret, 1870
- , « Les Carrières de Jaumont ou vengeance de quatre paysans, souvenir épisodique de la guerre actuelle », Bordeaux, Feret, 1870
- Antoine DELBÈS, « Lou tens es arribat, 1870 », Agen, Imp. De F. Bonnet, 1871
- Lucien DELORMEL et Hippolyte RICHARD, « Liberté », Paris, Dentu, 1870
- Albert DELPIT, *L'Invasion*, Paris, Lachaud, 1870 et 1871
- , « Poésies de guerre. Les Étrennes de Paris, Le Volontaire, L'Orphelin », IN *Revue des Deux Mondes*, Tome 91, 1871
- Dominique DEMNISE, « Épître à Napoléon III », Nancy, Imp. Collin, 1871
- Charles DESBANS, « Les Exilés : troisième mode de langage », Le Mans, Typ. Éd. Monnoyer, 1871
- A. DESBORDES, « Liberté, Égalité, Fraternité », Paris, Imp. Barthlémy, 1870 [publié auparavant en 1868]
- Léon DESPIERRES, « Strasbourg », Paris, Imp. Chaix, 1870
- Léon DIERX, *Les Paroles du vaincu*, Lemerre, 1871
- J.-E. DIEULEVEUT, « Pauvre mère », 1870
- , « À la France, rédemption, hymne patriotique », Versailles Imp. De Crété, 1871
- , « La Française », Paris, Imp. De Éd. Blot, 1871
- Charles DIGUET, *L'épopée prussienne*. Paris, Lemerre, 1871
- Édouard DOENS, « La Lutte », Paris, Imp. Rochette, 1871
- Jules DORNAY, « La Mitrailleuse », 1870
- Amédée DOUAY, « France », 1870
- Paul DOUCET, « 1871. La mort d'un franc-tireur, épisode dramatique », 1871
- Victor DROUYER, « Aux deux provinces », 1/03/1871
- , « Délivrance ! poésie », Librairie générale de l'Ouest, 1871
- Alexandre DUCROS, *Les Étrivières - 1862-1872* Paris, Chez tous les libraires, 1870
- , « Osez donc ! », *La Chronique illustrée*, n°16, Avril 1870, 16-22
- Jean-Pierre DUFAURE, « Souvenir de la guerre de 1870 », s.l.d.

—, « Aux armes », s.l.d.

—, « Sus aux prussiens », s.l.d.

—, « Ma part d'hommage », s.l.d.

Ferdinand DUGUÉ, *Les Éclats d'obus*, Paris, Dentu, 1871

Jules DUMON, « Épître patriotique », Paris, Typ. Seringe, 1871

H. DUNESME, « Les deux revanches » et « Le 88° de ligne », dans J.-F.-U. Jurgensen, *Pendant la Guerre*, Genève, Richard, 1871

—, « Les Cuirassiers de Freischwiller [“sic”] » Paris, Imp. Viéville et Capiomont, 1871

Gustave DUPIN, « Sedan », Paris, Lachaud, 1871

Noël Simon DUPRÉ, « Les Prouesses de Gambetta, complainte héroïque », Paris, Imp. De V. Goupy, 1871

Hippolythe DURAND, « Le Siège de Paris », Paris, Claye, 1871

E

ELIE, « Napoléon III, poésie », Rouen, Imp. Brière et fils, 1871

René ESSE, « La mère des volontaires : récit patriotique : souvenir de la guerre franco-allemande », Paris, J. Ferrand, ??

F

Zenaïde FLEURIOT, « Siège de Paris. Entre Absents. Réponse à la lettre d'un mobile breton », Paris, Imp. Lecoiffre, 1871

—, « Siège de Paris. Entre absents. Aux mères françaises », Paris, Imp. Lecoiffre, 1871

F. FOLARD, « Le Guet-apens », Paris, Imp. Lefebvre, 1871

Émile FRANÇOIS, *Amertumes et pain noir. Siège de Paris (1870-1871) poésies*, Paris, A. Lacroix Verboeckhoven et Cie, 1871

Félix FRANK, *Les chants de colère. L'Empire, l'Invasion, les Épaves*, Paris, Lemerre, 1871

—, « La Horde allemande », Paris, Lemerre, 1870

Charles FRONTIER, « Patrie et soldat, scène », Chambéry, Imp. de Ménard, 1871

Fs. F..., « Le Cri d'alarme. Hommage à la France en deuil », Montpellier, 1871

—, *La guerre*, Paris, Lachaud, 1871

G

GARNIER, « Cuirassier de Gravelotte », ???

Jules GENESTE, « L'opignoun daou citoyen [...] », Bordeaux, Imp. A. R. Chaynes, 1870

A. GEORGES, « Le vandale du nord, 1870-1871 », Paris, Lachaud, 1871

Saint-Albin GIMET, « 1870 », *Journal de Nérac*, 29 janvier 1871

J.-L. GISCLARD (abbé), « Le Fléau de la guerre ou le mot de l'énigme. Souvenir de la guerre de 1870. Poésie chrétienne », Versailles, Beau, 1871

Albert GLATIGNY, « Rouen (1431-1870) », Paris, Lemerre, 1871

—, *Le Fer rouge*, Bruxelles, France et Belgique chez tous les libraires, 1870 et 1871

Félicien GODEFERING, « Fontenoy sur Moselle épisode de l'invasion prussienne en Lorraine (22-27 janvier 1871) », Nancy, Mlle Pister Libraire, 1871

Charles GRANDSARD, *L'année maudite, 1870-1871, poésies*, Paris, Librairie du Petit Journal, 1871

Édouard GRANGER, « À la France », Paris, typ Juteau, s.d.

Émile GRIMAUD et V. LAPRADE, *Strophes patriotiques*, Nantes, Librairies Forest et Grimaud, 1870

Émile GRIMAUD, *Strophes patriotiques*, Revue de Bretagne et de Vendée, T28, octobre, 1870

—, « Les Deux épées » « Les Fils d'un preux », *Revue de Bretagne et Vendée*, T28, décembre, 1870

Léonce GUERIN, « Bismarck », Imp. Guerin, 1871

Yann GUIFFANT, « Les malheurs du peuple français - Gwalleuriou bobl bro C'hall », Caillet, ??

Ferréol GUICHARD, « Patrie, poème national dédié à Garibaldi », Lons-le-Saunier, Impr de Damelet, 1870

François GUI SOL, « Poema à l'imortal Garibaldi, en la sieù lenga maire contra lu sieù envidious », Nissa, Imp. de Faraud e Conso, 1870

Émile GUY-WUARNIER, *Odes patriotiques*, Marseille, Imp. de Senès, 1871

Léon GUIZY, « Cri patriotique. La guerre et ses désastres », Rouen, Impr de Cagniard, 1871

H

HÉE, « Une couronne à Garibaldi », Paris, typ. Séringe, 187?

Emma HENRIOT, « Souvenirs des phases de l'envahissement l'invasion en 1870, Paris pendant le siège, la capitulation, l'entrée des Prussiens à Paris, la paix », Paris, Impr de Plaideux, 1871

Victor HUGO, « Saint-Arnaud », IN *Le Rappel*, 27 septembre 1870

—, « Paroles dans l'épreuve », *Le Rappel*, 14 novembre 1870

J

Ernest JAIME, « La revue du 29 juin 1871. L'emprunt. La revanche », Versailles, Librairie Laurent, 1871

Louis JEENER, « 1870-1871. La Guerre », Paris, 1871

Marie JENNA, « Après la bataille », Paris, Dentu, 1871

Gaston JOLLIVET, « Les soldats d'autrefois », *Le Gaulois*, 19 novembre 1870

Henry JOUIN, « Patrie », Angers, Imp. Lachèse, 1871

Jules F. U. JURGENSEN et Zoé GILBERT, « Le soir du combat, récit d'une infirmière : poème dramatique », Genève, Suisse : Chanard, 1871

—, *Pendant la guerre*, Genève, Richard, 1871

K

Xavier KOHLER, *Alsaciennes*, Porrentruy, Imp. Victor Michel, 1871

L

L. « Les provinces de la France à leurs sœurs Alsace et Lorraine », Paris, Imp. Lefebvre, 1871

Gustave LABOURT, « La France à Garibaldi, ode », IN *La Sentinelle mentonnaise*, 28 mars 1871

Auguste LACAUSSE, « Cri de guerre ! Vae Victoribus (vers) », Paris, Lemerre, 1870

—, « Le siège de Paris (vers) », Ib. 1871

Henri LA SERRE, « Le Barde à la France », Versailles, Imp. Beau, 1871

J.-B. LACOMBE, « Je vous salue Guillaume le vainqueur », Paris, Lachaud, 1871

Henri de LAGORCE, « 1875. La Revanche par un volontaire de 1870 », Lyon, Imp. de Vingtrinier, 1871

Léopold LALUYÉ, « A la France » Paris, Lemerre, 1871

Eugène C. LAMBERT, « Les allemands », Rennes, 1871

Victor LAPRADE, « Aux Soldats et aux poètes bretons », *Revue de Bretagne et de Vendée* T28 octobre 1870

—, « Au roi Guillaume de Prusse », *Le Petit Journal*, Lyon 1870 et dans *Revue de Bretagne et de Vendée* T28 décembre 1870

—, *Pendant la guerre*, Felix Girard, Lyon, 1871

—, « A la France », Felix Girard, Lyon, 1871

A. LARUE, « Les Capitulars de Paris », Paris, Impr Berthlémy, 187?

Jean LE MINOUS, « Souvenir épouvantable de la capitulation de l'infâme traître Bazaine à Metz - Bazaine an treitour », Lannion, Le Goffic, s.d.

—, « Les misères de Paris pendant son siège - Mizeriou Pariz e-pad he seziz », Lannion, Le Goffic, s.d.

Jean-Marie LE NEINDRE, « Précisions sur la guerre 1870-71 - Resisadurioù war brezel 1870-71 », Haslé, 1871

—, « Plainte du chef de famille (sur la guerre de 1870-71) – Kimiad an ozhac'h (brezel 1870) », Lannion, Le Goffic, s.d.

- Jean-François LE PON, « La Guerre – Ar brezel », *Le Publicateur du Finistère*, 7 janvier 1871
- Louis LE POUÉNOT, « Guerre de 1870- Brezel 1870 », Haslé, 1871
- Charles Marie René LECONTE DE LISLE, « Le sacre de Paris », Paris, Lemerre, 1871
- , « Le soir d'un bataille », Paris, Lemerre, 1871 [publié auparavant en 1860]
- Alexandre Louis Marie LÉDAN, « La Bretonne, en l'honneur de la Garde mobile du Finistère - Ar « Vreizhadez », Quimper, Kerangal, s.d.
- Ernest LEGOUVÉ, « Les deux misères », Paris, Hetzel, 1870
- Hernance LESGUILLON, *Le prisonnier d'Allemagne*, scène à trois personnages, Paris, Dentu, 1871
- Maurice LOMON, « La France envahie », Troyes, Impr Dufour-Bouquot, s.d.
- Marquis Eugène de LONLAY, « Chant patriotique » dans *Poésies*, Paris, Alcan Lévy, 1870
- Hyppolite de LORGERIL, « À M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française, député du Rhône », Versailles, Imp. de Créte, 1871
- F.M. LUZEL, « Pour la patrie – Evit ar vro », *Revue de Bretagne et de Vendée*, T28, septembre 1870 (en breton avec traduction française)
- , « Le jeune soldat – Ar Zoudard laouank », IN *Le Publicateur du Finistère*, 6 juillet 1870
- , « La mère malade », IN *Revue celtique*, 29 juillet 1870
- , « Debout, Bretons ! – War-sav, Bretoned ! », IN *Le Lannonnais*, 24 septembre 1870
- , « Aux trembleurs et aux Prussiens de l'intérieur – D'ar grennerien ha da Brusianed an diabarzh », IN *Le Publicateur du Finistère*, 22 octobre 1870
- , « Nos frères à la guerre – Hon breudeur er brezel », IN *Le Publicateur du Finistère*, 3 décembre 1870
- , « Adieu ! – Kenavo ! », IN *L'électeur du Finistère*, 6 décembre 1870
- , « La première victoire », Morlaix, Haslé, 1871
- J.-C. LUSINE, « Le Pilon », ??, 1871
- LUYARD DE LA DRÔME, « Les Prisonniers partant de Prusse », Brioude, Imp. L. Gallice, 1871
- M
- MAGOT, « Ode aux Français », Paris, Imp. de Noizette, Jeanrasse, 1871
- Eugène MAHON de MONAGHAN, « A la Prusse », ??
- Hippolyte MAIGNAND, « Au peuple Anglais », Paris, Créte, 1871
- , « La Capitulation de Paris », Paris, Créte, 1871
- , « À l'Attila du Nord », Paris, Créte, 1871

Jules MAILLARD, « À Guillaume de Prusse, sur son entrée dans Paris, 4 mars 1871 », Paris, Lachaud, 1871

MANFRED, « Le Guet-apens », Paris, Imp. Chaix, 1871

Eugène MANUEL, « Pour les blessés, scène dramatique » Paris, Michel-Lévy, 1870

—, « Henri Regnault », Paris, Michel-Lévy, 1871

—, « Les pigeons de la République », Paris, Michel-Lévy, 1871

—, « Bonjour, bon An ! », Paris, Michel-Lévy, 1871

—, « Les Absents », 1871

Gabriel MARC, « Sonnet sans titre », IN *Le Gaulois*, 10 janvier 1871

Gaston MAROT, « La Journée de Châteaudun », Paris, Imp. Morris, 1870

Alexis MARTIN, « Tout le bronze à la fonte », Paris, Librairie Internationale, 1870

Jules MÉNARD, « Élégie », Paris, Imp. Appert, ??

Catulle MENDÈS, « Odelette guerrière », Paris, Lemerre, 1870

—, « Colère d'un franc-tireur », Paris, Lemerre, 1870

Guillaume MERER, « Sur des jeunes séparés par l'appel à la guerre – Daou zen yaouank dispartiet gant ar galv evit ar brezel », Lannion, Le Goffic, s.d.

Victor de MÉRI DE LA CANORGUE, *Haine aux barbares, chants patriotiques*, Marseille, Camoin Libraire, 1871

Louise MICHEL, « Les Vengeurs », ??, 1871

Albert MILLAUD, « Un vieux prussien à un jeune conscrit », IN *Le Figaro*, 22 octobre 1870

—, « Triolets », IN *Le Figaro*, 25 octobre 1870

—, « Les deux années », IN *LE Figaro*, 1^{er} janvier 187

A. MIROIR, « La France en deuil », Paris, Créte, 1871

—, « Souvenir de 1870 à 1871. Satire à Guillaume I^{er} et à son armée », Paris, Imp. E. Blot, 1871

—, « À la France. Résurrection », Versailles, Créte, 1871

MONTAGU, « Garibaldi au fort de Varignano », Paris, Lacroix-Verboeckhoven et Cie, 1871

Louis-Auguste MONTALANT-BOUGLEUX, *Liber memorialis, Attila II à Versailles, poésies obsidionales 1870-1871*, Versailles, Imp. Aubert, 1871

Léontine MONTET, « Gens à pendre », IN *La Comédie patriotique*, 25 février 1871

Eugène MOREAU, « Les Parricides », Paris, Imp. Cordier, 1871

Auguste MORISSE, « Deux fusillés », Yvetot, G. Michel, 1871

Jean MORLAIX (pseudonyme de Jules KERGOMARD), « Sedan ter, poème épique en huit chants trois intermèdes et un épilogue », Paris, Lacroix- Verbœckhoven et Cie, 1871

Édouard MORVAL, « Guillaume à Augusta », ??

—, « L'inventaire du roi Guillaume », ??

Jules MOUCHONNET, « Paris découronnée. Un souvenir du siège », Aubusson, Imp. de Bouyet, 1871

C.-A. MUSSON, *Strophes sur la Guerre*, Lyon, Association typographique, 1871

N

Victor NADAL, « A ceux qui sont tombés sur le champ de bataille », Lyon, Imp. du Salut public, 1871

—, « Réponse d'un vieux breton à son fils », IN *Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande*, 1871

Jacques NAOUR, « Les jeunes gens de Roudoualleg de la 2^e classe de la Garde Mobile – Tud yaouank Roudoualleg 2et klas ar Garde Mobile », Morlaix, Haslé, 1871

Jacques NORMAND, *Les tablettes d'un mobile*, Paris, E. Lachaud, 1871

Jean NORO, « À un morceau de pain », ??, 1871

E.-J. de NORSEF, « La voix de la patrie », Paris, Imp. Hennuyer, s.d.

O

F. ORSE, « À Mac-Mahon », paris, Impr de Jouaust, 1871

P

B. P., « La Guerre, poésie », Nantes, Imp. Forest et Grimaud, 1870

Édouard PAILLERON, « Prière pour la France », Paris, Michel-Lévy frères, 1871

—, « Le Départ », Paris, Librairie Nouvelle, 1870

Paul PARELON, *Les Volontaires de 1870*, Paris, Imp. Voitelain, 1870

Charles PERCHET, « Défense de Dijon. Le 30 octobre. Poème », Dijon, Imp. Demeurat, 1870

Joseph PÉRIER, « La Ligue de l'Humanité », Paris, Imp. Dubuisson, 1871

Constant PERRIN, « La Vengeance », Paris, Imp. Dubuisson, 1871

Gustave PHILIPPON, « Vive Gambetta ! », Paris, Lacroix- Verbœckhoven et Cie, 1871

Ernest PION, « La Revanche », Paris, Imp. Voitelain, 1871

Albert PINARD, « Voix des silencieux à la patrie », Paris, Lachaud, 1871

Jules POIRET, « Le Moment psychologique », IN *Le Gaulois*, 4 janvier 1871

—, « Garde nationale. 10^e bataillon. À ceux qui partent. », Paris, typ. Seringe, 1870

Joseph, POISLE DESGRANGES, *Pendant l'orage : poèmes nationaux et historiques ...* Paris, Lemerre, 1871

—, « Épître au roi de Prusse », Paris, Claye 1870

—, « Le premier mars, hommage à la garde nationale de Paris », Paris, Claye 1871

—, « Combattre ! Hommage aux membres du Gouvernement de Défense nationale », Paris, Claye 1870

—, « Paris prussien, hommage à l'amiral Saisset », Paris, Claye, 1871

—, « Épître à Bismarck, aux mânes des victimes de la guerre et du bombardement de Paris », Paris, Claye, 1871

Olivier de POLI, « Les Mobiles d'Île-et-Vilaine », IN *Le Figaro*, 24 septembre 1870

Augustin POLLET, « À M. A. Flan. Pendant la guerre septembre 1870 », Lille, Imp. de F. Lagache, 1870

—, « En attendant la victoire », Lille, Imp. de F. Lagache, 1870

Edmond POTIER, *La redoute de Montretout*, Paris, Dentu, 1871

Jules POURCELOT, « Pour la Patrie. Épisode de la campagne contre les Prussiens en Franche-Comté », Besançon, Imp. Jacquin, 1871

Édouard PREVEL, « L'Épée de Sedan », Paris, Imp. Cordier, s.d.

Q

A. QUINCHEZ, « À Paris, le premier mars 1871 », Paris, Imp. Turfin, 1871

—, « Paris sauvé », Paris, Imp. Turfin, 1871

Yves QUIEC, « La Guerre de Prusse et les trahisons de la France – Brezel ar Prus ha troubardezhoù Frañs », Morlaix, Haslé, 1871

R

Armand RENAUD, *Au bruit du canon*, Paris, Lemerre, 1871

Arthur RIMBAUD, « Le rêve de Bismarck », IN *Le Progrès des Ardennes* sous pseudonyme Jean Baudry, 1870

Gustave RIVET (pseudonyme Hector L'Estraz), *1870-1871. Poésies*, Paris, Librairie artistique, 1871

—, « L'Alsacien », Grenoble, J. Dumas éd., 1870

Alphonse ROALDÈS, « Patrie ! Liberté ! », Périgueux, Imp. de Cassard frères, 1870

François ROLLAND, « L'Année 1870 – Ar bloavezh 1870 », Morlaix, Haslé, ??

Auguste-Constantin ROUSSEL, « Épître au roi Guillaume », Paris, Impr. A. E. Rochette, 1870

—, « Resurrexit », Paris, Claye, 1870

—, « Le Lion surpris », Paris, Impr. A. E. Rochette, 1871

—, « Le Perroquet devant la cour », Paris, Imp. A. E. Rochette, 1871

—, « La Paix, ode », Paris, Imp. A. E. Rochette, 1871

—, « L'Avenir », Paris, Claye, 1871

D. ROUY M^{me}, « Allons, Paris, debout ! », Paris, Imp. E. Blot, 1870

Germain, ROY, « Drame de 1870. Étapes de la défaite : Reichshoffen, Sedan, Strasbourg, Metz, Paris », Paris, Imp. de E. Brière, 1871

François RUPPE, « Les Conscrits de l'année 1871 – Soudarded ar bloavezh 1871 », Morlaix Haslé, ??

S

Théobald SAINT-FELIX, *Chants du siège de Paris, 1870-1871*, Paris, Tous les libraires et tous les kiosques 1871

Jean SARRAZIN, « L'Alsace et la Lorraine », Lyon, Imp. Bellon, 1871

—, « Le Départ de la garde mobile, le 15 août 1870 », Lyon, Imp. Bellon, 1870

SENECHAL, « Le Siège de Paris », Paris, Imp. Vert, 1871

Louisa SIEFERT, *Les saintes colères*, Lyon, Perrin et Paris, Lemerre, 1871

Jean SOULARY, *Pendant l'invasion*, Lyon, Perrin, et Paris, Lemerre, 1871

Hippolyte STUPUY, « Ceux qui marchent », Paris, Imp. Cordier, 1871

—, « Ville ouverte », Paris, Imp. Cordier, 1871

Sully PRUDHOMME, « La Mare d'Auteuil », IN *Revue des Deux Mondes*, novembre-décembre 1870

—, « Le Siège », *Revue des Deux Mondes*, novembre-décembre 1870

—, « Fleurs de sang », *Revue des Deux Mondes*, juillet-août, 1871

—, « Repentir », *Revue des Deux Mondes*, septembre-octobre, 1871

—, « Le Renouveau », *Revue des Deux Mondes*, novembre-décembre 1871

T

André THEURIET, « Paysans de l'Argonne, 1792 », Paris, Lemerre, 1870

—, « Le legs d'une Lorraine », Paris, Lemerre, 1871

LA TOUR, « La France en 1870 », IN *La France politique et littéraire*, 22 octobre 1870

Tastet TYRTÉE, *La Patrie !*, Nantes, Librairie Morel, 1870

V

Henri M. Docteur VALLON-COLLEY, *La Prussiede ou les hauts faits de Guillaume I^{er} et de ses alliés en France, 1870-1871. Douze poèmes par un Suisse*, Paris, Lachaud, 1871

Auguste de VAUCELLE, « Patria », Paris, Lachaud, 1871

A. VÉMAR (pseudonyme de Gustave Marx), « Prussiens, vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine », ??, 1871

Paul VERLAINE, « Obus et philosophie mêlés », IN *Le Rappel*, 12 janvier 1871

—, « Les Renards », IN *LE Rappel*, 2 décembre 1870

Louis-Lucien VERMEIL, *Les douleurs de la guerre*, Lausanne, Blanc, Imer et Lebet, 1871

Aubry VÉZAN, « L'heure suprême », Paris, Imp. Vallée, 1870

Ali-Joseph-Augustin VIAL DE SABLIGNY, « L'Anniversaire. Poésie patriotique », Paris, Deschamps, 1871

—, « Alsace-Lorraine », Paris, Deschamps, 1871

—, « Paris brûlé », Paris, Deschamps, 1871

—, « La République », Paris, Deschamps, 1871

—, *Les Grains de poudre*, Paris, Deschamps, 1871

Arnaud de VILLEFRANCHE, *Poésies nationales*, Ribérac, Imp. Delecroix, 1870

VILLEMÉR, « La vengeance du petit Alsacien. Monologue patriotique », *Les Chansons et monologues illustrés*, n° 521, s.d.

—, « Le dernier français de l'Alsace. Monologue patriotique », IN *Les Chansons et monologues illustrés*, n° 521, s.d.

—, « L'Enfant de Strasbourg », s.d.

—, « Le Baiser de l'Alsacienne », Paris, Eveillard & Jacquot éd., 1870

Jules VINCENS, « La montalbanaise, dithyrambe patriotique », Montauban, Imp. de Bertout, 1870

W

Mélanie WALDOR, « La France », Paris, Imp. Dupont, 1870

Louisa WHELAN, « Le vent du nord », ??

Henry WILHELM, « L'Invasion en Normandie. 1870-1871 », Rouen, Imp. de A. Blondel, 1871

X

B. X., « La Patrie en danger. Guerre à outrance », Paris, Imp. Vert, s.d.

Anonymes :

Une voix dans l'ouragan, poèmes sans nom d'auteur, Bruxelles, Alexandre Sacré, 1870

« Aux Vainqueurs » (s.l.n.d.)

Souvenirs de l'invasion, 1870-1871. Poésies d'un montagnard. La Némésis ou le lâche. Avril-mai 1871, Nantes, Imp. Grinsard, 1871

« Les Femmes de France aux femmes de Germanie », Paris, Imp. Raçon, 1870

« Les Femmes de France aux héros de 1870 », Paris, Impr Raçon, 1870

Chants lyriques sur la guerre et l'occupation prussienne, Tours, Impr de Juliot, 1871

« À nos frères de Belgique », Paris, Pottier de Lalaine 1870

« Après Reichshoffen : aux armes ! », Paris, Pottier de Lalaine 1870

« La Paix promise. Poésie dédiée à son Excellence M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères », Toulouse, Imp. de Pradel Viguiet et Cie, 1871

« Pauvre France ! », Grenoble, Imp. Lit. Maisonneuve et fils, 1871

« Les Deux émigrants d'Alsace après 1870-1871 », ??, 1871

« La Grand'mère », Paris, Librairie artistique, 1871

« 15 Août. La grande armée, aux vieux de la veille », Amiens, Imp. Vert, 1870

« Octobre 1870 », IN *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1871-1872*, Toulouse, Imp. DOuladure, 1871

« La Défense de Paris », ??

« La grande chierie des diables », Paris, Lit. Manoury, ??

« Le Libérateur – Ann Dasprener », Brest, Lafournier, ??

« Quéméiad an ezac'h », ??

« Guerre avec la Prusse et trahison de la France », Morlaix Haslé, ??

L'Invasion en 1870, Paris, Imp. Appert, s.d.

« Ire Légion de Marche du Rhône. Son entrée à Beaune le 1er décembre 1870 », poème à M. Bernard Barthlemy, ancien sergent major de la Compagnie de la Ire Légion au nom de l'auteur, Imp. J. Gallet, Lyon, 1885 ; poésie lue à l'inauguration du Monument élevé aux légionnaires à Nuits, le 20 décembre 1885

“un ausilier de la Ire Légion”, « A propos de l'entrée de la Ire Légion du Rhône à Beaune le 1er novembre 1870 et de l'Inauguration du Monument des légionnaires à Nuits le 20 nov 1885 », 1889, manuscrit sur feuille papier

Sources

Bibliographies :

Bibliographie de la Littérature Française

F. MAILLARD, *Les publications de la rue pendant le siège et la Commune. Satires, canards, plaintes, chansons, placards et pamphlets. Bibliographie pittoresque et anecdotique*, Paris, Aubry, 1874

PALLAT (Général B.), *Bibliographie générale de la guerre de 1870-1871 : répertoire alphabétique et raisonné des publications de toute nature concernant la guerre franco-allemande parues en France et à l'étranger*, Paris / Nancy, Berger / Levraut Editeurs, 1896

A. SCHULZ, *Bibliographie de la guerre franco-allemande (1870-1871) et de la Commune de 1871 [Livre] : catalogue de tous les ouvrages publiés en langues française et allemande de 1871 à 1885 inclusivement, suivi d'une table systématique*. Paris, H. Le Soudier, 1886

WILHELM L., *Catalogue de la section Alsacienne-Lorraine*, Tome III première partie, Strasbourg, BNU, 1926

Bibliothèques :

Bibliothèque nationale Française (Départements Littérature et Art, Arts du Spectacle)

Bibliothèque Historique de la Ville de Paris

Journal de Régie de Théâtre des Folies Dramatiques MS-NA-204

Bibliothèque Municipale de Lyon (fonds ancien)

Bibliothèque Diderot de Lyon

Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (Fonds ancien)

Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de Grenoble (Fonds dauphinois)

Archives :

Bibliothèque musée de la Comédie-Française

Registres R-285 1870-1871 ; R- 386 juin-décembre 1871 ; R-387 1872 ; R-388 1873 ; R-395 1880 ; R-396 1881 ; R-405 1890 ; R-406 1891

Dossiers personnels : Boite Édouard Thierry ; Eugène Manuel ; Édouard Pailleron ; François Coppée ; Émile Bergerat ; Henri de Bornier ; Théodore de Banville ; Albert Delpit ; Édouard Fournier ; Mlle Agar ; Mlle Favart ; M. Coquelin aîné

Dossier de presse « Comédie Française : guerre 1870-1871)

Bibliothèque musée de l'Opéra de Paris

Archives Municipales de Lyon

Archives Municipales de Dijon

Archives Départementales de la Côte d'Or

V Bibliographie critique

Ci-après présentons la bibliographie des ouvrages citées dans la thèse ; les usuels en sont exclus ainsi que les portails internet visités. Les ouvrages cités ici ne seront pas présentés dans la bibliographie d'orientation qui suit.

- « Heine le médiateur », *Romantisme*, n° 101, 1998 [En ligne] URL : www.persee.fr/issue/roman_0048-8593_1998_num_28_101
- DE GRAAF Daniel A., « Rimbaud et la Commune », In *Revue belge de philologie et d'histoire*, T. 30, fasc. 1-2, 1952, p. 156-160, URL : https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1952_num_30_1_2132
- ADAM Jean-Michel, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, 2015 [1999]
- AGUHLON Maurice, *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Paris, Points-Seuil, coll. Nouvelle Histoire de la France contemporaine, 1973
- AL-MATARY Sarah, « Plus qu'un miroir le long du chemin : réflexions sur la littérature, en marge de l'histoire sociale des idées politiques », In GABORIAUX Chloé, SKORNICKI Arnault (dirs.), *Vers une histoire sociale des idées politiques*, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 59-72
- AL-MATARY Sarah, *Idéalisme latin et quête de "race" : un imaginaire politique, entre nationalisme et internationalisme : France-Amérique hispanique, 1860-1933*, Thèse de doctorat en littérature comparée, Sous la direction de M. René-Pierre COLIN, soutenue à l'Université Lumière-Lyon 2 en 2008.
- ALLEN James S., « Y a-t-il eu en France une "génération romantique de 1830" ? », In : *Romantisme*, 1980, n° 28-29. *Mille huit cent trente*, p. 103-118, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.3406/roman.1980.5345>
- AMBRIÈRE Madeleine et PICHOS Claude, *Publications de la Société d'Histoire littéraire de la France* Colloque de la Société d'Histoire Littéraire de la France, 7 novembre 1970 à Paris, Paris, A. Colin, 1972
- AMOSSY Ruth, MAINGUENEAU Dominique, *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004
- AMOSSY Ruth., « Parole et pouvoir », In *La présentation de soi*, Paris, PUF, 2010, Ch. 3, p. 71-99
- , *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 2010
- , *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, PUF, 2010
- , « L'écriture littéraire dans le témoignage de guerre : les récits des infirmières de 14-18 », C. DORNIER, R. DULONG, *Esthétique du témoignage*, Paris Éditions la Maison des Sciences de l'Homme, 2005
- ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 2002 [198 ; 1996]

- ANDRÈS Philippe, « Autour de la guerre franco-prussienne (1870-1871) », in *Théodore de Banville. Un passeur dans le siècle*, ch. 10, Paris, Honoré Champion, 2009
- , *Les Idylles prussiennes* Théodore de BANVILLE, *Œuvres poétiques complètes*, Tome VI, Paris, Honoré Champion, 1999
- ANGENOT Marc, « Migrations d'un idéologue : « la lutte pour la vie », In *1889. Un État du discours social*, ch. 40, *Médias19*, 2014 [éd. du préambule, 1989] [En ligne] URL: <https://www.medias19.org/publications/1889-un-etat-du-discours-social/chapitre-40-migrations-dun-ideologue-la-lutte-pour-la-vie>
- , « Présupposé, topos, idéologue », *Études françaises*, « Le lieu commun », Vol 13 (1-2-), Les Presses de l'université de Montréal, 1977 URL : <https://id.erudit.org/iderudit/036642ar>
- , « Que peut la littérature. Sociocritique littéraire et critique du discours social », In *La politique du texte, enjeux sociocritiques pour Claude Duchet*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1992, p. 10-27
- , *Interventions critiques, Volume I, Questions d'analyse du discours, de rhétorique et de théorie du discours social*, Nouvelle série, Volume VIII, 2002, [En ligne] http://marcangenot.com/wp-content/uploads/2011/12/Analyse_du_discours_et_rhetorique.pdf
- , *L'Histoire des idées. Problématiques, objets, concepts, méthodes, enjeux, débats*, Liège, Presses universitaires de Liège, coll. « Situations », 2014
- , « Le fétiche patriotisme », In *1889, un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1989, p 132
- ARON Paul, « L'idéologie », In *L'Idéologie en sociologie de la littérature, Revue de sociologie de la littérature*, n°2 / 2007, [En ligne] *COntEXTES* URL : <http://contextes.revues.org/177>
- ARTIÈRES Philippe, « La littérature manifestement », In *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 65-2, 2018/2, p. 21-29
- ASSMANN Jan, *La mémoire culturelle. Écritures, souvenir et imaginaires politiques dans les civilisations antiques*, Paris, Aubier, 2010
- AUBAGNAC Gilles, « Le camouflage et la Grande Guerre : du corps exhibé au corps masqué » In *Corps*, n° 12, 2004/1, p. 91-101 [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-corps-2014-1-page-103.htm>
- AUBER Daniel-François Esprit, « Le premier jour du bonheur », opéra-comique en trois actes, Paris, Léon Escudier, 1869.
- AUDITEAU Pascale, *La guerre de 1870 dans la littérature romanesque française (1870-1914)*, Thèse de doctorat en Littérature française et comparée sous la direction de Géraldi Leroy soutenue en 2005 à Orléans
- AUDOIN-ROUZEAU S., « 1870 : une étape oubliée vers la guerre totale — Étude d'opinion publique », In *Historiens et géographes*, n° 338, décembre 1992, p. 81-96
- AUDOIN-ROUZEAU S., *1870. La France dans la guerre*, Paris, A. Colin, 1989
- AUERBACH Erich, *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Torino, Einaudi, 1956 [1^{ère} édition française Paris, Gallimard, 1968]

- AUZOUX Amélie, KOSKAS Camille et RUSSO Élisabeth (dir.), *Des revues et des femmes. La place des femmes dans les revues littéraires de la Belle Époque jusqu'à la fin des années 1950*, Paris, Honoré Champion,
- BANVILLE Théodore de , *Œuvres poétiques complètes*, T. VI, édition critique sous la direction de P. J. EDWARDS, Paris, Honoré Champion, 1999
- BARA Olivier et THÉRENTY Marie-Ève (dir.), *Presse et scène au XIX^e siècle*, *Medias19*, [En ligne-] <https://www.medias19.org/publications/presse-et-scene-au-xixe-siecle/la-feerie-obsidionale-banville-au-national-1870-1871-de-lactualite-sa-mimesis-scenique>
- BARBIER Auguste, *Iambes et poèmes*, Paris, Canel et Guyot, 1831
- BARTHES Roland, « La mort de l'auteur » (1968)
- , *Écrivains-écrivants* dans *Essais critiques*, Paris, Seuil, 1964.
- , *Le Plaisir du texte*, 1973
- , « L'effet de réel », *Communications*, 11, 1968
- BAUDELAIRE Charles, *Le Spleen de Paris. La Fanfarlo*, présentation par David SCOTT, Barbara WRIGHT, Paris, Flammarion, 2013
- BEAUPRÉ N., *Écrire la guerre, écrire en guerre. France – Allemagne 1914-1920*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 2006
- BEAUPRÉ Nicolas, « De quoi la littérature de guerre est-elle la source ? Témoignages et fictions de la Grande Guerre sous le regard de l'historien », In *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2011/4, n° 192, p. 41-55 [En ligne] <http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2011-4-page-41.htm>
- BECKER Jean-Jacques, *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique, printemps-été 1914* [thèse de doctorat], Paris, Presses de la FNSP, 1977
- BÉHAR Henri dans *La littérature et son golem*, Paris, Honoré Champion, 1996, p. 151- 162
- BELLESSERT A., *Les Intellectuels français et l'avènement de la III^e République (1871-1875)*, Paris, Grasset, 1931 ;
- BELLET Roger, « Masculin et féminin dans les pseudonymes des femmes de lettres au XIX^e siècle », IN *Femmes de lettres au XIX^e siècle : autour de Louise Colet* Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982 [En ligne <http://books.openedition.org/pul/864>]
- BENINI Romain, *Filles du peuple ? Pour une stylistique de la chanson au XIX^e siècle*, Lyon, ENS Éditions, 2021 [En ligne] URL : <http://books.openedition.org/enseditions/17162>
- BENJAMIN Walter, *Paris, capitale du XIX^e siècle : le livre des passages*, Paris, Les éditions du cerf, 1997
- BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2010
- BENZÉCRI Jean-Paul, *L'analyse des données*, Paris, Dunod, 1973
- BERGER Olivier, « Avis de recherches », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2010/2, n° 106, p. 243-248

- , « Comment écrire l’histoire de la violence de guerre allemande pendant la guerre de 1870-1871 », In MARANDET Claude, *Violence(s) de la préhistoire à nos jours*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2011, p. 255-272. [En ligne] URL : <http://books.openedition.org/pupvd/3414>
- BERGER Olivier, « Strasbourg 1870, le récit du siège d’après le journal inédit d’Ernest Franz, 15 juillet – 28 septembre », *Revue d’histoire du XIX^e siècle*, n° 44, 2012
- BERNARD Michel, BOHET Baptiste, *Littérométrie. Outils numériques pour l’analyse des textes littéraires*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. « Les fondamentaux de la Sorbonne Nouvelle », 2017
- BIANCHI N., GARFITT T. (dirs.), *Writing the Great War / Comment écrire la Grande Guerre ?*, Oxford, Peter Lang, 2017
- BLANCHECOTTE M., *Tablettes d’une femme pendant la Commune (1872)* Éd. du Lérot, 1996
- BLZINGER Claudie, « Antigone et la problématique fraternelle : l’interdit d’exterminer », In *Les lettres de la SPF*, 2013/1, n° 29, p. 37-47
- BOLASCO Sergio, *L’analisi automatica dei testi*, Roma, Carocci, 2013
- BORDAS Éric, « Approche lexicale et discursive : représentations du peuple », In R. BENINI, *Op. cit.*, p. 109-138
- BOUAK Gregory, « Du patriotisme au nationalisme : poésie et drame chez François Coppée et Paul Déroulède », In BERTRAND Stéphanie, FREYERMOUTH Sylvie (dir.), *Le Nationalisme en littérature : des idées au style (1870 – 1920)*, Bruxelles, coll. « Convergences », Peter Lang, 2019, p. 137-153
- BOUCHERON Patrick, « On nomme littérature la fragilité de l’histoire », *Le Débat*, 165, mai-juin 2011, p. 41-56 et P. NORA, « Histoire et roman : où passent les frontières ? », *Ibidem*, p. 6-12
- BOUFFARD-MORET Brigitte, « Chanson populaire et chanson poétique : un même style ? », In Jean-Michel GOUVARD (dir.), *De la langue au style*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2005 p. 51-78 [En ligne] URL : <http://books.openedition.org/pul/20761>
- BOUJU E., *L’Engagement littéraire*, Rennes, PUR, 2005
- BOURDIEU Pierre, *Les règles de l’art*, Seuil, « Points Essais », 2015 [1992]
- BOURDON Benjamin, *L’expression des émotions et des tendances dans le langage*, Paris, Alcan, 1892
- BOURGUINAT Nicolas et VOGT Gilles, *La Guerre franco-allemande de 1870. Une histoire globale*, Paris, Flammarion, coll. Champs Histoire, 2020
- BRECY R., *La Chanson de la Commune*, Les Éditions ouvrières, 1991, p. 120.
- BRECY R., *La Chanson de la Commune. Chansons et poèmes inspirés par la Commune*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1991
- BRUNET Étienne, *Tous comptes faits. Écrits choisis*, T. III : *Questions linguistiques*, textes édités par B. PINCEMIN, Paris, Honoré Champion, 2016
- BRUNO G. (pseudonyme de Augustine Fouillée), *Le Tour de la France par deux enfants*, Paris, Belin, 1877
- BURTON Richard, *Baudelaire and the Second Republic. Writing and revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

- CABANEL Patrick, *Le Tour de la nation par des enfants. Romans scolaires et espaces nationaux (XIX^e – XX^e siècles)*, Paris, Belin, 2007
- CABANES B., *La Victoire endeuillée. La sortie de la guerre des soldats (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004
- CAMPA Laurence, « Poètes de la Grande Guerre » Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 11-38
- CARO E. « La poésie allemande et l'esprit français », *Revue de Deux Mondes*, T. 14, Paris, 1846, p. 990-1013
- CARO E., « Les deux Allemagnes. Mme de Staël et Henri Heine », *Revue des Deux Mondes*, 2^e période, T. 96, Paris, 1871, p. 5-20
- CAZALIS H., *Henri Regnault, sa vie, son œuvre*, Paris, Lemerre, 1872
- CERQUIGLINI-TOULET Jaqueline, « Les études médiévales dans les enseignements en France. Une rétrospective », *Perspectives Médiévales*, n° 39, 2018, <https://journals.openedition.org/peme/13785>
- CERTEAU Michel de, *L'Écriture de l'histoire*, 1975
- CHANET J.-Fr. « Les trois instituteurs de l'Aisne, héros ou victimes de la guerre ? Construction et transformations d'un mythe éducatif (1870-1929) », *Histoire de l'éducation*, 135 | 2012 [En ligne] <http://histoireeducation.revues.org/2511>
- , « Le mythe de la revanche revisité », In R. BELOT (dir.), *1870 De la guerre à la paix. Strasbourg – Belfort*, III Partie, Hermann, 2011, p. 247-258
- , « Pour la Patrie, par l'École ou par l'Épée ? L'école face au tournant nationaliste », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1/2001 (n° 19), p. 127-144 [En ligne] <http://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2001-1-page-127.htm>
- , *L'école républicaine et les petites patries. Enseignement primaire et sentiment d'appartenance en France sous la III^e République (1879-1940)* [thèse de doctorat], Paris, 1994
- , *La fabrique des héros. Pédagogie républicaine et culte des grands hommes*, IN *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Année 2000, n° 65, p. 13-34 [En ligne] www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_2000_num_65_1_2869
- , *L'École républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996
- CHARLE C., JEANPIERRE L., *La vie intellectuelle en France. Des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Seuil, Coll. « Points – Histoire » 2016
- CHERVEL André, *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986
- CHEVALIER Jean-Pierre, « L'histoire ou l'éducation du patriote républicain », *Op. cit.*
- CHEVALIER Jean-Pierre, « L'histoire ou l'éducation du patriote républicain » In DENIS Daniel, KAHN Pierre, *L'École républicaine et la question des savoirs : Enquête au cœur du Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 125-146 [En ligne] <http://books.openedition.org/editionscnrs/4483>
- CHEVILLOTF., NORRIS A., *Des Femmes écrivent la guerre*, Grignan, Éd. Complicités, 2007
- CHOURY M., *Les poètes de la Commune*, Paris, Seghers, 1970

- CLARETIE J., *Histoire de la Révolution Bureaux de l'Éclipse entre 1872 et 1875*
 —, *Histoire de la Révolution de 1870-1871*
 —, *l'Opinion nationale : La guerre nationale, 1870-1871*
 —, *Paris assiégé : tableaux et souvenirs, septembre 1870-janvier 1871*, 1871 chez Lemerre
 —, *Récits de guerre. Paris assiégée 1870-1871*, Paris, Bussod Manzi Joyant et C^{ie}, 1898-1899
- COCHET F., « Culture de guerre », In F. COCHET et R. PORTE (dir.), *Dictionnaire de la grande guerre, 1914-1918*, Robert Laffont, coll. Bouquins, Paris, 2008
- COHEN Déborah, « Une institution musicale entre repli et implication politique : le quotidien de l'Opéra de Paris pendant la guerre de 1870 et sous la Commune », *Le Mouvement Social*, 2004/3 (n° 208), p. 7-28 URL : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2004-3-page-7.htm>
- COLLONGES J., VICTOROFF T., *La Lyre et les Armes. Poètes en guerre : Peguy, Stadler, Owen, etc.*, Paris, Garnier, 2019
- COMPAGNON Antoine, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2014 [1998]
- CONDETTE J.-Fr., *Les écoles dans la guerre*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Histoire et civilisations », CH. 3 et 4, 2014, p. 95-134
- Contributions de l'équipe TXM URL : <https://txm.gitpages.huma-num.fr/textometrie/Publications-équipe/>
- COURTÈS Noémie, « Cendrillon mise en pièces ou la seconde immortalité de Perrault au XIX^e siècle », *Féeries* [En ligne], 4 | 2007, 73-88 URL : <http://journals.openedition.org/feeries/273>
- COUTURIER Maurice, *La figure de l'auteur*, Paris, Seuil, 1995
- D'HEYLLY Georges, « Dix mois à la Comédie-Française. Siège et Commune (1870-1871) », In D'HEYLLI Georges, *Journal intime de la Comédie française : 1852-1871*, Paris, E. Dentu, 1879, p. 541.
- D'HEYLLI G., *Dix mois à la Comédie-Française. Siège et Commune*, Paris, Jules Gervais, 1910, p. 11-19.
- DALISSON R., « Les racines d'une commémoration : les fêtes de la Revanche et les inaugurations de monuments aux morts de 1870 en France (1871-1914) », *Revue historique des armées*, 274, 2014, [En ligne] URL : <http://rha.revues.org/7994>
- DALISSON Rémy, *Les guerres et la mémoire. Enjeux identitaires et célébrations de guerre en France*, Paris, CNRS éditions, 2013
- DANIEL D., « La gymnastique, entre pratique sociale et discipline scolaire », p. 253-280 In Daniel DENIS, Pierre KAHN, *L'École républicaine et la question des savoirs : Enquête au cœur du Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 125-146 [En ligne] <https://books.openedition.org/editionscnrs/3076>.
- DARRIULAT Philippe, *La Muse du peuple*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2021 [2010]
- DARTIGUE H., *L'influence de la guerre de 1870 dans la littérature française*, Librairie Fischbacher, 1915
- DE PUYMÈGE Gérard, *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Paris, Gallimard, NRF, « Bibliothèque des histoires », 1993

- DECAUDIN M., « Rimbaud et la Commune. Essai de mise au point », dans *Travaux de linguistique et littérature*, IX, 2, Strasbourg, 1971
- DEFrance Corine, HOREL Catherine, « Réalités, perceptions et usages de la défaite en Europe », In DEFrance Corine, HOREL Catherine, NÉRARD François-Xavier, *Vaincus ! Histoire de défaites. Europe XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Nouveau Monde, 2016, p. 9-25
- DELENTE H., RENAULT R., « Traitement automatique et bases de données des formes métriques : les catégories à la rime », IN *Modèles et nombre en poésie*, Paris, Honoré Champion, 2017, pp105-135
- DEL LUNGO Andrea et LOUICHON(dir.), *La Littérature en bas-bleus : romancières sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-1848)*, 2 Vol, Paris, Garnier, 2010-2013, [En ligne] sur *Fabula*, https://www.fabula.org/atelier.php?Genre_-_Gender.
- DELAIR Paul, *Les Contes d'à présent*, Paris, Ollendorf, 1881, p. V-XVI
- DELFAU Gérard et ROCHE Anne, *Histoire/littérature. Histoire et interprétation du fait littéraire*, Paris, Seuil, 1977
- DEMIER Francis, *La France du XIX^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, Coll. « Points - Histoire », 2000
- DENIS B., *Littérature et engagement de Pascal à Sartre*, Paris, Le Seuil, 2000
- DETUE Frédéric, LACOSTE Charlotte, *Ce que le témoignage fait à la littérature*, « Témoigner en littérature », *Europe* 1041-1042, jan.-fév. 2016, p. 3-15
- Dictionnaire des éditeurs français du XIX^e siècle* - portail *Hypotheses.org*
- DIGEON Claude, *La Crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, PUF, 1959
- DISANTO Giulia, *La poesia al tempo della guerra*, Milano, Francoangeli editore, 2007
- DOMINÉ Jean-François, « L'image du Prussien dans la littérature française contemporaine », in *Revue historique des armées*, n° 269, 2012, p. 11-25, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/rha/7570>
- DORNIER C. (dir.), *Se raconter, témoigner*, Elsenieur, n° 7, Caen, Presses universitaires de Caen, 2001
- DORNIER Carole, DULONG Renaud (dir.), *Esthétique du témoignage*, Paris Éditions la Maison des Sciences de l'Homme, 2005
- DUBOIS J., *L'Institution de la littérature*, Bruxelles, Espace nord, 2019 [1978]
- DUCHET C., « Autour du "Dormeur du Val" de Rimbaud », IN *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 62^e année, N° 3 (Jul.-Sept. 1962), p. 371-380, URL : <https://www.jstor.org/stable/40522202>
- DUCLERT Vincent, *La République imaginée 1870-1914*, Coll. *Histoire de France* (dir. J. CORNETTE), Belin, 2010
- DUMONS Bruno, POLLET Gilles (dir.), *La fabrique de l'honneur. Les médailles et les décorations en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2009 [En ligne] URL : <https://books.openedition.org/pur/137193>
- DUPUY Pascal, « La mort de Bara », *Histoire par l'image* [En ligne] URL: <https://histoire-image.org/fr/etudes/mort-bara>

- DURNEA I., *La guerre vue par les femmes. Analyse de la littérature féminine en France, pendant les deux guerres mondiales*, Thèse de doctorat en Littératures française et francophone, sous la direction de M. Gérard PEYLET et soutenue à l'Université Bordeaux-Montaigne en 2012
- ECO U., *Opera aperta*, Milano, Bompiani, 1962, [éd. fr. Paris, Seuil, 1965]
- , *Il nome della rosa*, Milano, Bompiani, 1987 [1980], p. 507-508 [trad. fr. 1982, édition revue et accompagnée de l'Apostille, 1990]
- , *L'œuvre ouverte*, Paris, Éd. du Seuil, 1965 [Milano, Bompiani, 1962 et 1967]
- , *Lector in Fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1985 [Milano, Bompiani, 1979]
- FABRE Daniel (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, POL/BPI/Centre Georges Pompidu, « Études et recherche », 1993
- FEBVRE Lucien, *Honneur et Patrie. Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Texte établi, présenté et annoté par Thérèse CHARMASSON et Brigitte MAZON, Paris, Perrin, 1996 [En ligne] URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/febvre_lucien/honneur_et_patrie/honneur_et_patrie.html
- FLÉCHET Anaïs et HADDAD Elie, « Introduction », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 65-2, 2018/2
- FONTAINE Jean-Paul, « Alphonse Lemerre, “le Barbin des jeunes poètes” », 2014, <http://histoire-bibliophilie.blogspot.com/2014/02/alphonse-lemerre-le-barbin-des-jeunes.html>
- FOUCAULT Michel « Qu'est-ce qu'un auteur » dans un discours proclamé à la Société française de Philosophie
- FOUCHER P., *Les Sièges héroïques*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873
- FRAISSE Luc, « La définition du grand écrivain dans l'histoire littéraire de Lanson », In *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 99^e Année, N° 2, *Les hiérarchies littéraires*, Mar. – Apr. 1999, p. 251 [En ligne] URL : <https://www.jstor.org/stable/40533785>
- FRAISSE Luc, *Pour une esthétique de la littérature mineure*, Paris, Honoré Champion, 2000
- FRANÇOIS Violaine et LEVIN Marceau, « Trajectoires du texte littéraire », *Fabula / Les colloques* [En ligne] URL : <https://www.fabula.org/colloques/sommaire7244.php>
- GÂCON Gérard et LATTA Claude, *Les Républicains & la guerre de 1870-1871*, Lyon, Jacques André Éditeur, 2014
- GAIDOZ Hector, « La Poésie bretonne pendant la guerre », dans *Revue des Deux mondes*, Tome 96, nov.-déc. 1871, p. 923-936
- GALBI-MARINETTI, « La féerie obsidionale, Banville au *National* (1870-1871)
- GATEAU Jean-Charles, « Le lait vénéneux de la lune, Lecture des “Bienfaits de la lune” », *Spleen de Paris*, XXXVII. IN « Littératures » 15/1986 [En ligne], pp. 111-119 URL : https://www.persee.fr/doc/litts_0563-9751_1986_num_15_1_1884

- GAUDARD François-Charles, SUÁREZ Modesta, *Formes discursives du témoignage*, Toulouse, Champs du signe, Éditions universitaires du sud, 2003
- GAUTIER T., *Tableaux de siège 1870-1871*, Paris, Charpentier, 1871. [Michel BRIX, Bartillat, Paris, 2021)
- GAZIER A., « Le Qu'il mourût », In *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1894, I, n° 2, p. 186-188 [En ligne] URL : <https://www.jstor.org/stable/40517377>
- GÉLY V., « Poésie d'à-propos, poésie fugitive, poésie de circonstance », in DELATTRE Aurélie, LIONETTO Adeline (dir.), *La Muse de l'éphémère. Formes de la poésie de circonstance de l'Antiquité à la Renaissance*, p. 11-22. DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-2123-5.p.0011
- GENETTE Gérard *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points Essais », 1987
- , *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Éd. Seuil, coll. « Points Essais », 1982
- GIAVARINI Laurence « Histoire, littérature, vérité. Sur la littérature comme geste historiographique », In *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2018/2, n° 65-2, p. 78-96 [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-etcontemporaine-2018-2-page-78.htm>
- GIRARDET Raoul, *Le nationalisme français. Anthologie (1870-1914)*, Paris, A. Colin, 1966
- GIRAUD Victor, « Le bilan de la génération littéraire de 1870 », *Revue des Deux Mondes*, Paris, 1914
- GLAUMAUD-CARBONNIER Marion et WHITE Nicholas, « Lendemain de défaite : 1870-71 dans les idées, la littérature, les arts et la mémoire de la III^e République » organisé par à l'Université de Cambridge les 27-30 juin 2022
- GLINOER Anthony et LAISNEY Vincent, *L'Âge des cénacles. Confraternités littéraires et artistiques au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2013
- GLINOER Antony, « Y-a-t-il eu une "identité collective" du romantisme de 1830 ? », *Romantisme*, Paris, Armand Colin, 2010/1, n° 147, p. 29-40. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-romantisme-2010-1-page-29.htm>.
- GOETSCHER P., GRANGER C., « L'événement c'est ce qui advient à ce qui est advenu », Entretien avec Pierre Laborie, *Sociétés & Représentations* 2011/2 n°32, p. 167-181 URL : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2011-2-page-167.htm>
- GUIRAUD Pierre, *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, PUF, 1960
- HABERT Benoît, NAZARENKO Adeline et SALEM André, *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin, 1997
- HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Alcan, 1925
- HEIDEN S., AGUE J-P., PINCEMIN B., (2010), TXM : « Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. », Sergio BOLASCO (Éd.), Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010) (Vol. 2, p. 1021-1032). Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto, Roma, Italy. Online. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00549779>
- HIMY Laure, « Du Journal de Chine à Fibrilles : la constitution du témoignage », In C. DORNIER (dir.), *Op. cit.*, p. 223-240

- HOEK Leo, « Pour une sémiotique du titre », Documents de travail, Urbino, Università di Urbino, Centro Internazionale di semiotica e linguistica, 1973, p. 1-53
- HOEK Leo, *La marque du titre : dispositifs sémitiques d'une pratique textuelle*, Berlin, de Gruyter, 1980
- HORNE John, *Démobilisations culturelles après la grande guerre*, Paris, Noesis, « 14/18 Aujourd'hui – Today – Heute », 2002, p. 45-53
- HOVASSE Jean-Marc, *Victor Hugo et le Parnasse*, thèse de doctorat en littérature française soutenue en 1999 sous la direction de Guy ROSA à l'Université Paris 7
- HUGO V., *La Légende des siècles*, présentation et notes de Claude MILLET, Paris, LGF Les Classiques de Poche, 2000
- , *Actes et Paroles III, Depuis l'Exil, 1870-1876*, in, *Œuvres complètes*, Paris, Laffont, 1985
- , *Châtiments* par J.-M. HOVASSE, édition Flammarion de 1998
- , *La Légende des siècles*, par Claude MILLET, Paris, Le Livre de Poche - Classiques, 2011.
- , *Les Feuilles d'automne*, In Victor HUGO, *Œuvres poétiques*, Éd. Établie et annotée par Pierre ALBOUY, I Avant l'Exil, 1802-1851, p. 1414
- , *Œuvres poétiques, II*, Edition établie et annotée par Pierre ALBOUY, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1967
- JALABERT Romain « Le concours de poésie à l'Académie française », In Roger MARCHAL (dir.) *L'Écrivain et ses institutions*, Genève, Droz, 2006, p. 363-379
- , *La Poésie et le latin en France au XIX^e siècle*, Paris, Garnier, coll. « Études romantiques et dix-neuviémistes », 2017
- JAUSS Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard « Coll. Tel », 2019 [1978]
- JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en pleine expansion », In *Les Représentations sociales*, s. dir. EAD., Paris, PUF, « Sociologie aujourd'hui », 1989, p. 47-79
- JOLY Bertrand, *Déroulède. L'inventeur du nationalisme*, Paris, Perrin, 1998, p. 34-35
- , *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986
- JOUHAUD C., « Présentation » du volume *Littérature et histoire*, *Annales, Histoire, Sciences Sociales*. 49^e année, n^o 2, 1994, p. 271-276, [En ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1994_num_49_2_279261
- JOUHAUD Christian, RIBARD Dinah, SCHAPIRA Nicolas, *Histoire, littérature, témoignage. Écrire les malheurs du temps*, Paris, Gallimard, 2009
- JUNEAU Véronique, « Des “hommes de plume” parmi des “hommes d'épée” : sociabilités journalistiques et reportages de guerre en France entre 1866 et 1877 », *Sur le journalisme – About journalisme – Sobre jornalismo*, vol. 5, n^o1, 2016, p. 100-111
- KAEMPFER J., FLOREY S., MEIZOZ J., *Formes de l'engagement littéraire (XV^e-XXI^e siècle)*, Lausanne, Antipodes, 2006
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 4^e éd. 2014 [1980]

- KÖNIG Mareike, « Quelles perspectives pour l’histoire de la guerre 1870-1871 à l’ère du numérique ? », in : *Guerre franco-allemande / Deutsch-Französischer Krieg*, 24/05/2020, [En ligne] URL : <https://guerre1870.hypotheses.org/?p=1924>
- KÖNIG Mareike, ROYNETTE Odile, « Introduction. Être en guerre (1870-1871) : les formes d’un réexamen », In « Relire les expériences de guerre franco-allemandes (1870-1871) », *Revue d’histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 60 | 2020 URL : <http://journals.openedition.org/rh19/6856>
- KONING Victor, « La représentation d’hier au Théâtre-Français », *Paris-Journal*, le 27 octobre 1870. [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k68284209>
- KORTLÄNDER Bernd, Hans T. SIEPE, « Heinrich Heine poète allemand et écrivain français », In *Revue d’histoire littéraire de la France*, 2005/4 (Vol. 105), Paris, Presses Universitaires de France, p. 913-928. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-2005-4-page-913.htm>
- KOSELLECK Reinhart, *L’Expérience de l’histoire*, Paris, Gallimard/Seuil, 1997, p.135-158
- KROUCK Corinne, « Stratégies d’écriture et représentations de la guerre. L’exemple des combattants de 1870 », In *Sociétés et Représentations*, n° 13, 2002/1, p. 165-178
- LABARTHE Gustave, *Le Théâtre pendant les jours du Siège et de la Commune*, Fischbacher, 1910
- LAFENESTRE Georges, « La Poésie française en 1870-1871 », dans *Revue de France*, avril 1872, p. 55-85
- LAFORGUE Pierre, « La légende d’un enfant du siècle », In *Romantisme*, n° 60 « Hugo-siècle », 1988, p. 83-90 [En ligne] https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1988_num_18_60_5493
- LALOUETTE J., « La glorification de la science au XIX^e siècle », In C. CHARLE, L. JEANPIERRE, *La vie intellectuelle de la France. Des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Seuil, Coll. « Points – Histoire », 2016, p. 547-574
- LAMARTINE Alphonse de, *Recueils poétiques* [1839] dans *Œuvres poétiques complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1963
- LANGSHAW AUSTIN John, *How to do things with words*, Oxford, Clarendon Press, 1962 [trad. Fr. *Quand dire c’est faire*, Paris, Seuil, 1970]
- LANSON Gustave « Programme d’études sur l’histoire provinciale de la vie littéraire en France », *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, 4-7, 1902-1903, p. 445-464
- LAUGAA Maurice, *La pensée du pseudonyme*, Paris, PUF, 1986
- LAURENT F., « Victor Hugo, “Le Rappel” et la Commune », communication au Groupe Hugo du 13 mars 2004, URL : <http://groupugo.div.jussieu.fr/group%20go/DOC/04-03-13Laurent.pdf>
- LEBART L., PINCEMIN B., POUDAT C., *Analyse des données textuelles*, Québec, Presses de l’Université du Québec, 2019
- LEBART Ludovic, SALEM André, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994 [1988]
- LECAILLON J.-F., *Le souvenir de 1870. Histoire d’une mémoire*, Bernard Giovanageli Éd., 2012
- LECAILLON J.-Fr., « 1870-1871, de l’oubli d’une guerre. Réalités et limites d’un silence mémoriel », blog *Mémoire d’histoire*, URL : <https://p4.storage.canalblog.com/45/55/1243198/122729003.pdf>

- LECAILLON J.-Fr., « La perception de la guerre et son impact » In R. BELOT (dir.), actes du colloque 1870. De la guerre à la paix. Strasbourg – Belfort organisé les 4 et 5 novembre 2011, Paris, Hermann, 2013, p. 39-48
- LECAILLON J.-Fr., *Les Femmes et la guerre de 1870-1871. Histoire d'un engagement occulté*, Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2021
- LECOQ B., « Les sociétés de gymnastique et de tir dans la France républicaine (1870-1914) », *Revue Historique*, n° 276, 1986, p. 157-166
- LEGOUVÉ Ernest, *De l'alimentation morale pendant le siège*, Paris, Hetzel, 1870
- LEJEUNE Christophe, « Montrer, calculer, explorer, analyser. Ce que l'informatique fait (faire) à l'analyse qualitative », In *Recherches qualitatives*, n° 9, 2010, p. 15-32
- LEJEUNE Dominique, *La France des débuts de la III^e République*, Paris, Armand Colin, 2016
- LEJEUNE Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Éd. du Seuil, 1975
- LENIENT Charles, *La Comédie en France au XVIII^e siècle (1878, puis 1888)*
- , *La Poésie patriotique en France dans les temps modernes*, T. II, XVIII^e et XIX^e s., Paris, Hachette, 1894
- , *La Satire en France au moyen âge (1859, 4^e éd. 1893)*
- , *La Satire en France ou la littérature militante au XVI^e siècle (1866, réédité en 1877 et réimprimé à plusieurs reprises)*
- Leonardo Sciascia *Fine del carabinieri a cavallo*, Milano, Adelphi, 2016
- LEROY Géraldi, *Bataille d'écrivains : littérature et politique, 1870 1914*, Paris, A. Colin, 2003
- , *Henri Guillemin et la Commune : le moment du peuple ?* actes du colloque organisé à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Utovie/h.g., 2016
- LETERRIER Sophie-Anne, *Béranger. Des chansons pour un peuple citoyen*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013
- LIDSKY Paul, *Les Écrivains contre la Commune*, Paris, La Découverte, 2010 [1970]
- LOTMAN J. M., *La struttura del testo poetico*, Milano, Mursia, 1972 [1^{re} traduction française H. Meschonnic, Paris, Gallimard, 1973]
- LYON-CAEN Judith et RIBARD Dinah, *L'historien et la littérature*, 2010
- MAILLET Marie-Ange, WASZEK Norbert (dir.), *Heine à Paris. Témoin et critique de la vie culturelle française*, Paris, L'Éclat, 2014
- MAINGUENEAU Dominique, « Linguistique, littérature, discours littéraire », *Le français d'aujourd'hui*, n°175, 2011, p. 75-82
- MAINGUENEAU Dominique, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation écrivain, société*, Paris, Bordas, 1993
- MAINGUENEAU Dominique, *Pragmatique du discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990
- MALHACHE Jérôme, *Retrouver un combattant de la guerre de 1870*, Paris, Archives & Culture, 2020 [2018]

- MANHEIM Karl, « The problem of generations », In P. KECSKEMETI (dir.), *Essays on the sociology of knowledge*, London, Routledge & Kegan Paul, 1952
- MARCOWITZ R., *Attraction and repulsion: Franco-German relations in the "long nineteenth century"*, Metz, Paul Verlaine Université, 2008
- MARIETON Paul, *Joséphin Souvary et la pléiade lyonnaise*, Paris, Flammarion, 1884
- MARMIER Jean, « La Pastorale de Conlie (Tristan Corbière et la guerre de 1870) » In *Annales de Bretagne*. Tome 77, n° 2-3, 1970, p. 481-493 [En ligne] URL : http://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1970_num_77_2_2545
- MATVEJEVIĆ P., « La poésie de circonstance et son "engagement". Première partie : considérations historiques », *Studia Romanica et Anglica Zagrabienisa*, n° 24, 1967, p. 33-65
- MAUDUIT Xavier, *Qui a voulu la guerre ? Les femmes dans la tourmente de 1870* : émission animée par, « Le Cours de l'Histoire », France Culture, 28/02/2020 URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-cours-de-lhistoire/qui-a-voulu-la-guerre-les-femmes-dans-la-tourmente-de-1870>
- MAYEUR Jean-Marie, « Une mémoire-frontière : l'Alsace », In P. NORA, *Les lieux de mémoire*, T. III, p. 1147-1169
- MEIZOZ Jérôme, *L'Œil sociologique et la littérature*, Genève, Slatkine, 2004. MEIZOZ Jérôme, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, coll. « Érudition », 2007
- , *La fabrique des singularités. Postures II*, Genève, Slatkine, coll. « Érudition », 2011
- MENTRÉ François, *Les générations sociales*, Paris, Bossard, 1920
- MIGOZZI J., « Littérature(s) populaire(s) : un objet protéiforme », In *Hermès*, n° 42, 2005/2, p. 93-100. [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2005-2-page-93.htm>.
- MILLET Claude et PETITIER Paule, revue *Écrire l'histoire*
- MILZA Pierre, « L'année terrible » : *La guerre franco-prussienne (septembre 1870 - mars 1871)*, T. 1, Paris, Perrin, 2009
- MOLINIÉ G. VIALA A., *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clezio*, Paris, PUF, 1993
- MONOD Marie William, *La mission des femmes en temps de guerre*, Paris, rue des Saints-Pères, 1870
- MORTELETTE Yan, *Histoire du Parnasse*, Paris, Fayard, 2005
- MULLER Charles, *Initiation à la statistique linguistique*, Paris, Larousse, 1968
- MULLER Charles, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Hachette, 1977
- MURPHY S., « Rimbaud et la Commune : microlectures et perspectives » dans *Études rimbaldiennes*, Paris, Classiques Garnier, 2010
- MURPHY S., « Le Soldat inconnu : Le Dormeur du Val », IN *Rimbaud et la ménagerie impériale*, CNRS/PUL, 1991, p. 187-204
- , « Fragments d'une géopolitique de Rimbaud : le recueil Demeny », *RV*, 47, 2008a, p. 19-31.

- MUSNIK Roger du Département littératures et arts de la BnF <https://gallica.bnf.fr/blog/25062018/marie-louise-gagneur-1832-1902?mode=desktop>.
- NICOLAS Serj, *Brezel 70 : la guerre de 1870 et la Commune de Paris vues à travers les chansons sur feuille volante en Basse-Bretagne*, Institut Culturel de Bretagne, 2016
- NICOLAS Serj, *Brezel 70, La guerre de 1870 et la Commune de Paris vues à travers les chansons sur feuille volante en Basse-Bretagne*, Vannes, Institut Culturel de Bretagne, 2016
- NOBLET Eddy, « Alphonse Lemerre (1838-1912), “l’éditeur des poètes” », octobre 2020, https://def19.hypotheses.org/1914#_ftn22
- NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, 3 vol., Paris, Gallimard, « Quarto », 1997 [1984]
- , « L’événement monstre », In *Communications*, 18, 1972, p. 167-172 [En ligne] http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1972_num_18_1_1272
- , « Les Générations », In *Les Lieux de mémoire*, T. 3, Paris, Gallimard, « Quarto », 1997 [1984], p. 930
- NORTON CRU Jean, *Témoins*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1929
- Notre édition de référence est celle présentée par David SCOTT et Barbara WRIGHT, Paris, Flammarion, 2013, p. 173.
- NUEL Jean-Jacques, « Un poète à redécouvrir... Joséphin Soulyard, poète lyonnais », *Revue Casse*, n° 10, p. 18-23
- NUEL Jean-Jacques, *Joséphin Soulyard poète lyonnais (1815-1891)*, Lyon, Éditions lyonnaises d’art et d’histoire, 1997
- ŒHLER Dolf, *Le spleen contre l’oubli. Juin 1848*. Paris, Payot, 1996
- OFFENSTADT N., OLIVERA P., PICARD E. et ROUSSEAU F., « À propos d’une notion récente : la culture de guerre », In *Guerre, paix et sociétés*, 1911-1946, Neuilly, Atlande, 2004, p. 667-674, [En ligne] URL : http://www.crid1418.org/espace_scientifique/textes/culture_de_guerre.htm
- OLIVIER-MESSONNIER Laurent, *Guerre et littérature de jeunesse française (1870-1919). De la voix officielle à la matérialisation littéraire et iconographique*, Tome 1. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2008. Thèse de doctorat sous la direction de Robert Pickering URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00681071>
- LOUDON Jean-François « L’essor des nationalismes français » dans I. POUTRIN, *Le XIX^e siècle. Science, politique et tradition*, Paris, Berger Levrault, 1995
- OZOUF M. et J., *La république des instituteurs*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1992
- OZOUF M., *Composition française*, Paris, Gallimard 2009
- OZOUF Mona et Jacques, *L’école de la France*, Paris, Gallimard, 1984
- OZOUF Mona, *L’École de la France. Essai sur la Révolution, l’utopie et l’enseignement*, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », Paris, 1984
- PALIYENKO Adrianna M., “Work, Genius, and the In-Between in Malvina Blanchevotte” in *Genius Envy: Women Shaping French Poetic History, 1801-1900*, Penn State University Press, 2016 p. 133-163. [En ligne] <http://www.jstor.org/stable/10.5325/j.ctt1wf4ct1>

- PARENTAU O. compte rendu « Dire la guerre par les moyens du poème / The Poetry of War de ANDERSON WINN James », *Spirale*, n° 223, nov.-déc. 2008, Cambridge University Press, p. 21-23.
[En ligne] URL : <https://id.erudit.org/iderudit/16745ac>
- PARENTEAU Olivier, *Quatre poètes dans la Grande Guerre*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2014
- PASCAL Blaise, *Les Pensées*, §680 Édition Sellier, Paris, Librairie Générale française, 2000, p. 461
- PAUCHARD Émile, *La poésie patriotique à Lyon pendant la Guerre*, Valence, Berger et Dupont, 1873
- PAUL J.-M., « Le poète, gardien de la mémoire et prophète », In Elvire DIAZ, *La poétisation de l'histoire*, Rennes, PUR, 2013, p. 23-36
- PEDRONCINI G. (éd.), *La Défense sous la Troisième République. Tome 1, Vaincre la défaite : 1872-1881*, Vincennes, France, SHAT, 1994
- PERRAULT Charles, *Les Contes de ma mère l'Oye*, textes établis et présentés par Marc SORIANO, Paris, Flammarion, 1991 [1697]
- PETITIER Paule, *Littérature et idées politiques au XIX^e siècle. 1800-1870*, Paris, Nathan, 1996
- PEYRE Henri, « Travaux récents sur le Parnasse », *Modern Philology*, vol 29, n° 4, (May 1932), pp. 477-481 [En ligne] URL : <https://www.jstor.org/stable/433253>.
- PEYRE Henri, *Les Générations littéraires*, Paris, Boivin et C^{ie}, 1948
- PEYRE Henri, *Les générations littéraires*, Paris, Bovin, 1948
- PICH Edgar (ed), Leconte de Lisle, *Œuvres complètes*, IV tome, Paris, Honoré Champion, 2014
- PIEDAGNEL A., *Les Ambulances de Paris pendant le siège (1870-1871)*, Paris, Librairie générale, 1871.
- PINCEMIN B., « Sémantique interprétative et textométrie – Version abrégée », *Corpus*, 2011, n° 10, p. 259-269 [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2121>
- PINCEMIN Bénédicte, *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*, Thèse de Doctorat en Linguistique, Université Paris IV Sorbonne, 6 avril 1999, chapitre VII : « Caractérisation d'un texte dans un corpus : du quantitatif vers le qualitatif », § A « Définir un corpus », p. 415-427.
- PINCEMIN Bénédicte, Serge HEIDEN, « Qu'est-ce que la textométrie ? Présentation », *Site du projet Textométrie*, 2008 URL : <https://txm.gitpages.huma-num.fr/textometrie/Introduction/>
- PICH Edgar, « Le Sacre de Paris » In LECONTE DE LISLE, *Œuvres complètes*, T. IV, Paris, Honoré Champion, 2014, p. 395-396
- PINSON J.-C., *Habiter en poète : essai sur la poésie contemporaine*, Paris, Champ-Vallon, 1995
- PIOT Céline dans « La mémoire de la guerre de 1870-1871 dans la poésie du cœur de la Gascogne sous la Troisième République », *Op. cit.*
- PLANTÉ Christine. (dir.), *Femmes poètes du XIX^e siècle, une anthologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2010 [1998]
- , « Le genre en littérature : difficultés, fondements et usages d'un concept ». In : *Épistémologies du genre : Croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*, Lyon, ENS Éditions, 2018 [En ligne <https://books.openedition.org/enseditions/9134>]

- , *Les Saint-simoniennes ou la Quête d'une identité impossible à travers l'écriture à la première personne*, Université Paris III, 1983
- , *La petite sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2015 [Seuil, 1989]
- , « La Petite Sœur de Balzac. Vingt-cinq ans après », *Fabula-LhT*, n° 7, « Y a-t-il une histoire littéraire des femmes ? », avril 2010, URL : <http://www.fabula.org/lht/7/plante.html>
- POCHE Bernard, *Une culture autre : la littérature à Lyon (1890-1914)*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- POUTRIN Isabelle, *Le XIX^e siècle. Science politique et tradition*, Paris, Berger Levrault, 1995, p. 241-257
- PRADEAU Christophe, « Une critique conversationnelle », *Littérature*, 2/2007 (n° 146), p. 68-81, en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-litterature-2007-2-page-68.htm>
- RASTIER François, *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001
- , *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987
- RECHTMAN R., « Témoigner de la guerre au prisme du traumatisme psychique », In ROUSSEAU F., BURCHARDT S. (dir.), *Les Dérapages de la guerre du XV^e siècle à nos jours*, actes du colloque 4-6 octobre 2007, Université Paul Valéry-Montpellier III, Hambourg, DOBU-Verlag, 2009
- RENAN Ernest, *La Réforme intellectuelle et morale*, Paris, coll. « Les Mémoires », Perrin 2011 avec présentation de Mona OZOUF [I Éd. Michel Lévy frères, 1872]
- RENAN E., « Qu'est-ce qu'une nation ? » (1882).
René GIRI, « Un grand poète oublié : il y a cent ans mourait Joséphin Soulayr », *Cahiers de Rhône*, 1991, 89, n°8, p. 19-43
- REVERZY Éléonore, *Témoigner pour Paris. Récits du siège de la Commune (1870-1871) Anthologie*, Paris, Éd. Kimé, 2021
- Revue d'histoire moderne et contemporaine – L'écriture de l'histoire : sciences sociales et récit*, 2018/2, n° 65 [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2018-2.htm>
- RICŒUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, « coll. Points Essais », 2000
- RICŒUR Paul, *Temps et récit*, Paris, Éd. du Seuil, 1983
- , *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éd. Seuil, « Coll. Points- Histoire », 2000
- RIMBAUD A., *Œuvres complètes*, Jean-Luc STEINMETZ (ed.), Paris, Flammarion, 2016, p. 306
- RIOT-SARCEY Michèle, *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848 [Désirée Véret, Eugénie Niboyet, Jeanne Deroin]*, Paris, Albin Michel, 1993. Compte-rendu In : « Pouvoirs, puissances : qu'en pensent les femmes ? », *Romantisme*, 1994, n°85, p. 117-119 [En ligne] URL : https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1994_num_24_85_6249
- RIOUX J.-P., SIRINELLI J.-Fr., *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 16
- RITZ Olivier, « Les orages de la Révolution, une métaphore incertaine. », In VALLENTINI Michèle, VINCENT Charles, GODEL Rainer, *Classer les mots, classer les choses Synonymie, analogie et*

- métaphore au XVIII^e siècle*, Classiques Garnier, pp.293-306, 2014 [En ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01845361>
- ROCHE A., DELFAU G., « La Commune et le roman français », actes du colloque pour la commémoration du centenaire, *Le mouvement social*, n° 79, avril-Juin, 1972, pp 293-318
- ROLLAND-LOZACHMEUR Ghislaine (dir.), *Les mots en guerre*, Presses universitaires de Rennes, 2016
- ROSTAND Edmond, *Cyrano de Bergerac*, Paris
- ROTH F., *La Guerre de 1870*, Paris, Fayard, 1990
- ROUSSEAU Frédéric, *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, « Coll. Folio-Histoire » 2018, p. 79.
- ROUX Pascale, *La Loreley*, Paris, La Pionnière, 2020
- RUSSO H., (dir.), CORNETTE J., DICLERT V., *La République imaginée 1870-1914*, Paris, Belin, 2010 ;
- SABOURIN Lise, « Poètes et poésie à l'Académie française au XIX^e siècle (1803-1914) », In GUYAUX André, JALABERT Romain, *Francofonia*, 67/2014, Bologna, Olshki
- SAINTES Laetitia, *Paroles pamphlétaires dans le premier XIX^e siècle (1814-1848)*, Paris, Honoré Champion, 2022
- SALEM André, revue « Lexicometrica » créée par URL : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/index.htm> et le software LEXICO, développé par le même <http://www.lexi-co.com>.
- SAPIRO Gisèle, *La Guerre des écrivains*, Paris, Fayard, 1999
- , *La Responsabilité de l'écrivain*, Paris, Seuil, 2011
- , *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 2014
- , « Le combat pour la liberté intellectuelle », In « Des lendemains de la Révolution à 1914 », C. CHARLE, L. JEANPIERRE, *La vie intellectuelle en France, Des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Seuil, Coll. « Points – Histoire » 2016, p. 111-140
- SARCEY Francisque, *Le Siège de Paris : impressions et souvenirs*, Paris, Lachaud, 1871 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64686026>
- , « Les Poètes des deux sièges », dans *Le XIX^e siècle*, 22 et 25 mars 1873
- SARTRE Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 2008
- SCHAFFER Aaron., « Parnassian poetry on the Franco-Prussian war », *PMLA - Modern Language Association*, Vol. 47, n° 4 (Dec. 1932), pp. 1167-1192 [En ligne] URL : <http://www.jstor.org/stable/457936>.
- SCHIEVELBUSCH Wolfgang, *The Culture of Defeat ? On National Trauma, Mourning, and Recovery*, New York, Picador, USA, 2007
- SCHIEVELBUSCH W., *The culture of defeat : on national trauma, mourning, and recovery*. New York, Metropolitan Books, 2003
- SEARLE John, *Speech acts*, Cambridge, Cambridge university press, 1969
- SEBILLOTTE CUCHET, Violaine « “Mourir pour la patrie” : La rhétorique patriotique et la violence de guerre : l'exemple de l'Iliade », IN BERTRAND Jean-Marie (dir.), *La violence dans les mondes*

- grec et romain [En ligne] Paris, Éditions de la Sorbonne, 2005, p. 377-394.
URL : <http://books.openedition.org/psorbonne/22052>
- SEBILLOTTE CUCHET, Violaine, « La poésie de circonstance et son « engagement ». Deuxième partie : considérations théoriques », *Studia Romanica et Anglica Zagrabiensia*, n° 27-28, 1969, p. 5-41
- SÉGINGER Giselle, *Écriture(s) de l'histoire*, Strasbourg, PUS, 2005
- SLOAN GOLDBERG Nancy, *En l'honneur de la juste parole : la poésie française contre la Grande Guerre*, Berne, Peter Lang, 1993
- SMITH Paul, « À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1914) », In *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 50, avril-juin 1996, p. 23-35. [En ligne] URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1996_num_50_1_3518
- Solenn DUPAS, « Rimer au risque de l'actualité : contestation politique et innovation poétique autour de 1870 »
- SOUBBOTNIK Michael A., « Poésie et politique », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n°26, 2007/2, p. 3-5
- SPIVAK M., « L'école patriotique d'après 1871. », In : Themenportal Europäische Geschichte (2007), URL : <http://www.europa.clio-online.de/2007/Article=264>
- Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER « Violence et consentement : la culture de guerre du premier conflit mondial », In Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 251-271
- STIERLE Karlheinz, *La Capitale des signes. Paris et son discours*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001
- SZULMAJSTER-CELNICKIER Anne, « Représentations et imaginaires parisiens : réanalyse, métaphore, figement analytique », *La linguistique*, 2010/1 (Vol. 46), p. 121-152. URL : <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2010-1-page-121.htm>
- TAYLOR F.-M., « Le Mal français : la défaite de 1870 vue par les écrivains » In *The French Review*, Vol. 66, N.1 (Oct., 1992), p. 38-47
- The Genres of Parnassian poetry, a study of the Parnassian minors*, Baltimore, The John's Hopkins Press, 1944
- THÉBAUD F., « Penser la guerre à partir des femmes et du genre : l'exemple de la Grande Guerre », In « Barbarisation et humanisation de la guerre » *Astérion*, 2 | 2004 [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/asterion/103>
- THÉBAUD F., *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013
- THIBAUDET Albert, *Les Romantiques et les Parnassiens de 1870 à 1914, Op. cit. et son Histoire de la littérature de 1789 à nos jours*, Paris, Stock, 1936
- THIERRY Édouard, *La Comédie-Française pendant les deux sièges (1870-1871) : journal de l'Administrateur général*, Paris, Tresse et Stock, 1887
- THIESSE A.-M., *La Fabrique de l'écrivain national. Entre littérature et politique*, Paris, Gallimard, 2019.

- , *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », —
—, *Ils apprenaient la France*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1997
- Timotheé MULLER, « Le siège de Strasbourg raconté », In ALLORANT Pierre, BADIER W., GARRIGUES J., *1870, entre mémoires régionales et oubli national*, Rennes, PUR, 2019, p. 183-194
- TISON Stéphane, *Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011
- TISSERAND E., « La littérature de guerre entre 1870 et 1880 », dans *Les Marges*, n° 187/189 (printemps), 1930
- TODEROF., *Pagine della grande guerra. Scrittori in grigioverde*, Milano, Mursia, 1999
- TOUCHARD Jean, *La Gloire de Béranger*, Paris, Armand Colin, 1968
- TRIAIRE S., PLANTÉ C., VAILLANT A., *Féminin/Masculin : écritures et représentations. Corpus collectifs*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2003 [En ligne] <http://books.openedition.org/pulm/798>
- TROVATO Loredana, *La Grande Guerre à travers les journaux des tranchées et le « parler poilu ». Analyse linguistique et textuelle*, Torino, L'Harmattan Italia, 2020
- TURETTI Laurance, *Quand la France pleurait l'Alsace-Lorraine. Les « Provinces perdues » aux sources du patriotisme républicain, 1870-1914*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2008
- VAILLANT A., PEREUX G., *La Poésie de circonstance (XVI-XXI siècle). Formes, Pratiques, Usages*, Paris, Presses universitaires de Nanterre, 2022, Actes du colloque Poétique historique de la poésie de circonstance XVI^e-XXI^e siècle, qui eut lieu les 14-16 novembre 2018 à l'Université Paris Nanterre.
- VAILLOT Benoît, « L'exil des Alsaciens-Lorrains. Option et famille dans les années 1870 », In *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2020/2 (n° 61), p. 103-122, URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2020-2-page-103.htm>
- VALAZZA Nicolas, *La poésie délivrée. Le livre en question du Parnasse à Mallarmé*, Genève, Droz, 2018
- VAN HEMELRYCK Tania, « La Chanson de Roland aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècle. De la glorification nationale à l'instrumentalisation idéologique », In LAVENNE François-Xavier, ODAERT Olivier (dir.), *Les Écrivains et le discours de la guerre. Interférences littéraires* n°3, novembre 2009, p. 27-35
- VARLEY Karine, *Under the Shadow of Defeat. The War of 1870-1871 in French Memory*, Palgrave Macmillan, 2008
- VERCONSIN Eugène, « Adélaïde et Vermouth. Idylle militaire en un acte », Paris, Dentu, 1870
- VERLAINE Paul, *Œuvres poétiques complètes*, texte établi et annoté par Y.- G. LE DANTEC, édition révisée et annotée par J. BOREL, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1962, p.1107
- VERNE Jules, *Les Cinq cents millions de la Bégum*, Paris, Hetzel, 1879
- VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, 1971
- VIALA Alain, MOLINIÉ Georges, *Approches de la réception*, Paris, Puf, 1993

- VIROLI Maurizio, *Nazionalisti e patrioti*, Bari-Roma, Laterza, 2019
- WAHL Alfred, *L'option et l'émigration des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1974
- WAHL Alfred, « À propos de l'option des Alsaciens-Lorrains en 1871-1872 », In *Annales de démographie historique*, 1971. Nouvelles recherches, p. 57-63, URL : www.persee.fr/doc/adh_0066-2062_1972_num_1971_1_2071
- WAHNICH Sophie, « La patrie en danger, rumeur et loi », « Hypothèses », Paris, Éditions de la Sorbonne, 2001/14, p. 293-302 [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-293.htm>
- WAHNICH Sophie, « La patrie en danger, rumeur et loi », *Hypothèses*, 2001/1 (4), p. 293-302. URL : <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-293.htm>
- WALCH Gérard, *Anthologie des poètes français contemporains*, 3 vol. Paris, Delagrave, 1906
- WILFERT-PORTAL Blaise, « La place de la littérature étrangère dans le champ littéraire français autour de 1900 », In *Histoire & Mesure*, XXIII – 2|2008, p. 69-101
- WINOCK Michel, *Décadence fin de siècle*, Paris, Gallimard, 2017
- , *La fièvre hexagonale*, Paris, Seuil, « Coll. Points Histoire », 1987 [Calmann-Lévy, 1986].
- , *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, « Coll. Points Histoire », 1990 [1982]
- , « Génération », *Temporalités*, n°2, 2004, disponible en ligne sur <http://temporalites.revues.org/index155.html>
- , « Les générations intellectuelles », In *Vingtième siècle Revue d'histoire*, Presses Universitaires de Sciences Po, numéro spécial « Les générations », n°22, avril-juin 1989, p. 17-38. [En ligne] URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1989_num_22_1_2124
- , *L'effet de génération, Une brève histoire des intellectuels français*, Vincennes, Thierry Marchaisse,
- WITT-GUIZOT F., « Le roman et l'histoire. L'Alsace dans le roman français », *Revue des deux mondes*, t. 59, nov. 1930, p. 819-839
- YON Jean-Claude, *Une Histoire des théâtres de paris. De la Révolution à la grande guerre*, Aubier, 2012

VI Bibliographie d'orientation

La bibliographie que nous présentons ici se veut thématique et d'orientation. Elle nous a en effet rendu service en fonction de la compréhension globale du sujet.

Les aspects proprement historiques n'étant pas au cœur de notre sujet nous présentons une sélection d'ouvrages d'orientation et nous renvoyons le lecteur au bilan historiographique effectué par François Roth et à la riche bibliographie présentée dans les actes du colloque « 1870 De la guerre à la paix. Strasbourg Belfort » (2013, Herman).

Nous dédions une sous-section spécifique pour les journées d'études, les colloques et les expositions sur la guerre de 1870. Toutefois, pour une mise à jour sur les manifestations pour fêter le cent-cinquantième de la guerre de 1870, renvoyons au site « Guerre franco-allemande – Deutsch-Französischer Krieg » à l'adresse <https://guerre1870.hypotheses.org>.

Une section sera consacrée aux relations entre littérature et histoire, composée d'une partie plus générale et d'une partie spécifiquement consacrée à la représentation de la guerre franco-prussienne en littérature : on y retrouvera la même subdivision chronologique proposée dans la revue de la littérature.

Un relevé d'études d'intérêt générique (littéraires et disciplines connexes) et des études théoriques et méthodologiques complétera la bibliographie.

1. Études historiques

a. Sur la guerre de 1870

ABOUT E., *L'Alsace 1871-1872*, Paris, Hachette, 6^e édition, 1887

BECKER J.-J., AUDOIN-ROUZEAU S., *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, Armand Colin, 1995

BOREJSZA J. W., « La svolta degli anni 1870-1871 nella storia europea », IN *Studi storici*, Anno 14, N° 3 (Jul. - Sep., 1973), p. 614-641 URL : <http://www.jstor.org/stable/20564065>

BUGUET H., D'HEILLY G., *Foyers et coulisses : histoire anecdotique des théâtres de Paris*, 14 Tomes, Paris, Tresse, 1873-1885

BOURGIN G., *La guerre de 1870-71 et la Commune*, Flammarion 1971

BOURGUIGNAT N., VOGT G., *La Guerre franco-allemande de 1870. Une histoire globale*, Paris, Flammarion, 2020

CARROL E.-M., « French public opinion on war with Prussia in 1870 », *American historical review*, 31 (4), juillet 1926, p. 679 et sqq.

CHABOD F., « La guerra franco-prussiana e l'Italia » IN *Storia della politica estera italiana 1870-1896*, vol 1, Bari, Laterza, 1976, pp 23-214.

- CHANAL M., *La guerre de 1870*, Paris, Bordas, 1972
- CLARÉTIE J., *Histoire de la Révolution de 1870-71*, Paris, Bureaux de l'Éclipse, livraison de 1872 à 1875
[accessible sur Gallica]
- , *La guerre nationale 1870-71*, Paris, Lemerre, 1871
- COHEN D., « Une institution musicale entre repli et implication politique : le quotidien de l'Opéra de Paris pendant la guerre de 1870 et sous la Commune », *Le Mouvement Social*, 3/2004 (n°208), p. 7-28.
URL : <http://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2004-3-page-7.htm>
- CONORD F., *La France mutilée. 1871-1918, la question de l'Alsace-Lorraine*, Paris, Vendémiaire, 2017
- DAYOT A., *L'Invasion, Le siège, la Commune. 1870-1871. D'après des peintures, gravures, photographies, sculptures, médailles autographes, objets du temps...*, Paris, Flammarion, s.d.
- DRANER, *Paris assiégé, scènes de la vie parisienne pendant le siège*, Paris, au bureau de l'Éclipse, 1871
- EL GAMMAL J., « La Guerre de 1870-71 dans la mémoire des droites », IN SIRINELLI J-F., *Histoires des droites en France. 2. Cultures*, Collection Tel, paris, Gallimard 1992, p.486-496
- GALVEZ M., « La Bibliothèque nationale face à la guerre franco-prussiennes (1870-1871) », *Revue de la BNF* 2014/1 (n°46), p. 54-60 URL : <https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-defrance-2014-1-page-54.htm>
- GAUTIER T., *Tableaux de siège 1870-1871*, Paris, Charpentier, 1871
- GUILLEMIN H., *Cette curieuse guerre de 1870*, Thiers, Trochu, Bazaine, Paris, Gallimard, 1956
- , *L'Héroïque défense de Paris, 1870-1871*, Paris, Gallimard, 1959
- , *La capitulation, 1871*, Paris, Gallimard, 1960
- HALEVY D., *Trois épreuves : 1815, 1870, 1940*, Paris, 1941
- HOWARD M., *The Franco-Prussian War: the German Invasion of France, 1870-1871*, London, Hart-Davis, 1962
- JAURÈS J., *La Guerre franco-allemande (1870-1871). La Commune, tome XI, Histoire Socialiste*, Paris, Flammarion, 1971 [Rouff, 1908]
- KOSCHWITZ E., *Les Français avant, pendant et après la guerre de 1870-1871*, Paris, 1897
- L'HUILLIER F., *L'Alsace en 1870-1871*, Gap, Ophrys, 1971
- LABARTHE G., *Le Théâtre pendant les jours du siège et de la Commune*, Paris, Fischbacher, 1910
- LANDAU P-E., « De l'Empire à la République : les Juifs de France et la guerre de 1870-1871 », *Archives Juives*, 2/2004 (Vol. 37), p. 111-126. URL : <http://www.cairn.info/revue-archives-juives-2004-2-page-111.htm>
- LEMIEU C. R., *Guerre défensive provoquée ou duel pour la prépondérance ? Nouveau regard sur les origines de la guerre franco-prussienne de 1870-1871*, mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences, département d'histoire, Université de Montréal, août 2009
- MARGUERITTE P. et V., *Histoire de la guerre de 1870-1871*, Paris, Chamerot, 1902
- MATHIEU P., « La défaite (notes pour une encyclopédie) », *Vacarme*, 2000/2 (n° 12), p. 94-95.
URL : <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2000-2-page-94.htm>

- MIDDLETON R., *Garibaldi et ses opérations à l'armée des Vosges*, Paris, Amyot, 1871
- PAZ M., « Précisions oubliées sur les origines de la guerre de 1870 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janv.- mars 1974, p.175-180
- PÉCOUT G., « L'unité des Italiens de 1849 à 1870 : une histoire française ? », IN : *Naissance d'une nation. Napoléon et l'Italie, 1848-1870*, Paris, Nicolas Chaudon -Musée de l'Armée, 2011, p. 29-45 (article en italien " Napoleone III e l'Italia : la nascita di una nazione." Firenze, Alinari, 2010, p. 16-31)
- , « Le rotte internazionali del volontariato », IN : Mario Isnenghi (dir.) *Gli Italiani in guerra. Conflitti, identità, memorie dal Risorgimento ai giorni nostri*, vol. I, Torino, UTET, 2008, p. 188-196
- , « Garibaldi e la Francia », IN : Lauro Russo (dir.) *Dizionario critico Garibaldi*, Roma, Gangeni Editore, 2008
- PIEDAGNEL A., *Les ambulances de Paris pendant le siège (1870-71)*, Paris, Librairie générale, 1871
- ROTH F., *La Lorraine dans la guerre de 1870*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1984
- ROUSSET L., *Histoire générale de la guerre franco-allemande, 1870-71*, Tomes 1-8, Librairie illustrée, 1894
- STENGERS J., « Aux origines de la guerre de 1870 : gouvernement et opinion publique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 34 (3), 1956, p. 70 et sqq.
- , « Le rôle de l'opinion publique dans la genèse d'une guerre : 1870 et 1914 » IN : *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 82, fasc. 1-2, 2004. Belgique - Europe - Afrique. Deux siècles d'histoire contemporaine. Méthode et réflexions. Recueil d'articles de Jean Stengers. p. 407-430 URL : http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2004_num_82_1_4834
- TAITHE B., « Rhetoric, Propaganda and Memory: Framing the Franco-Prussian War », IN TAITHE B. THORNTON T., *Propaganda: Political Rhetoric and Identity 1300-2000*, London, Sutton Publishing, 1999
- TOUSSAINT H., *Garibaldi et l'armée de l'est*, Dijon, Imprimerie de Jobard, 1898
- VAÏSSE M., ARPEGE, *La défaite : études offertes à Annie Rey-Goldzeiger*. Reims, Presses universitaires de Reims, 1994
- WERNER M., « La Nation revisitée en 1870-1871. Visions et redéfinitions de la nation en France pendant le conflit franco-allemand », IN *Revue germanique internationale*, n° 4/1995 [En ligne] URL : <http://rgi.revues.org/525>
- WILMOUT P., *Images de propagande. L'Alsace-Lorraine de l'Annexion à la Grande Guerre, 1871-1919*, Serge Domini Éditeur, 2013

b. Sur la mémoire

- « Les Mémoires historiques en France du XVIIe au XIXe siècle » IN : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°67, 2015
- AGULHON M., « Le mythe de Garibaldi en France de 1882 à nos jours », IN M. AGULHON, *Histoire vagabonde, tome II : Idéologies et politique dans la France de XIX siècle*, Paris, Gallimard, 1988

- ALLORANT P., BADIÉ W., GARRIGUES J. (dir.), *1870, entre mémoires régionales et oubli national*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019
- ALLORANT S., ALLORANT P., RESAL J., *La République au défi de la guerre. Lettres et carnets de l'Année terrible (1870-1871)*, Encrage, 2015
- AMALVI C., *De l'art et la manière d'accommoder les héros de l'histoire de France : essais de mythologie nationale*, Paris, Albin Michel, 1988
- , *Les héros de l'histoire de France : de Vercingétorix à de Gaulle, un tour de France en quatre-vingts personnages l'"album de famille" de tous les français, le Panthéon national de nos livres d'histoire. Entre légende et histoire*. Toulouse, Privat, 2001
- ANKERSMITH F.R., « The Sublime Dissociation of the Past: or How to Be(come) What One is no Longer », *History and Theory*, 40(3), p. 295-323, 2001
- DALISSON R., « Les racines d'une commémoration : les fêtes de la Revanche et les inaugurations de monuments aux morts de 1870 en France (1871-1914) », *Revue historique des armées*, 274 | 2014, [En ligne] URL : <http://rha.revues.org/7994>
- , « Mémoire de guerre et nouvelles pratiques culturelles sous la III^e République : l'exemple du monument aux morts de 1870 à Marseille ». *Cahiers de la Méditerranée*, no 86 (15 juin 2013) : 383-399
- , *Célébrer la Nation. Les fêtes nationales en France de 1789 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde, 2009
- EL GAMMAL J., « La mémoire de la Révolution au XIX^e siècle » IN BECKER J.-J. et CANDAR G. *Histoire des gauches en France, Volume 1, L'Héritage du XIX siècle*, Paris, Éd. La Découverte, 2005, p. 133-151
- GERBOD P., « L'éthique héroïque en France, 1870-1914 », *Revue historique*, 544, 1982, p. 411-429
- HARGROVE J., « Qui vive ? France ! War Monuments from the Defense to the Revanche », IN *Studies in the History of Art*, Vol. 68, Symposium Papers XLV: Nationalism and French Visual Culture, 1870–1914 (2005), National Gallery of Art, p. 54-81 URL : <http://www.jstor.org/stable/42622392>
- , « Les monuments au tribut de la gloire », IN *La bataille, l'armée, la gloire 1745-1871 : Actes du colloque international de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté de Lettres, 1985
- LECAILLON J.-F., *Le Souvenir de 1870. Histoire d'une mémoire*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2012
- , *Le Français et la guerre de 1870*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2004
- , *Été 1870. La guerre racontée par les soldats*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2002
- LE NORMAND-ROMAIN A., « La guerre vue à travers la sculpture funéraire », IN Ph. LEVILLAIN et R. SCHNEIDER, *La Guerre de 1870-1 et ses conséquences*. Actes du 20^{ème} colloque historique franco-allemand, Bonn, Bouvier, 1990
- MACLEOD J., *Defeat and memory: cultural histories of military defeat in the modern era*. Basingstoke, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, 2008
- McWILLIAM N., « Race, Remembrance and 'Revanche': Commemorating the Franco-Prussian War in the Third Republic », IN *Art History*, 1996 (4), p. 473-498

- NORA P., *Les lieux de mémoire*, 3 Voll., Paris, Gallimard, 1997
- PEDRONCINI G. (éd.), *La Défense sous la Troisième République*. Tome 1, Vaincre la défaite : 1872-1881. Vincennes, France : SHAT, 1994
- RECHTMAN R., « Témoigner de la guerre au prisme du traumatisme psychique », IN ROUSSEAU F., BURCHARDT S. (dir.), *Les Dérapages de la guerre du XV^e siècle à nos jours*, actes du colloque tenu du 4 au 6 octobre 2007 à l'Université Paul-Valéry-Montpellier III, Hambourg, DOBU-Verlag, 2009, p.298
- TISON Stéphane, « Une mémoire effacée ? L'armée de la Loire, Chanzy et les combats de 1870-1871 », IN ALLORANT P., CASTAGNEZ N. (dir.), *Mémoires des guerres. Le Centre-Val de Loire de Jeanne d'Arc à Jean Zay*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2015, 55-72
- VANDENBROUCKE A., *La mémoire de la guerre de 1870-1871 en Seine inférieure (1870-1914)*, Maîtrise en Histoire, Université de Rouen, direction O. Boudon, 2001-2002.

c. Patriotisme nationalisme et identité nationale

- BARRAL P., *L'esprit lorrain. Cet accent singulier du patriotisme français*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1989
- BERTRAND M., CABANEL P. (dir.), *La fabrique des nations. Figures de l'État-nation dans l'Europe de XIX^e siècle*, Les Éditions de Paris, 2003
- BERTRAND S. et FREYERMUTH S. (dir.), *Le Nationalisme en littérature : des idées au style (1870-1920)*, Actes du colloque « Du Style des idées (I) nationalisme et littérature (1870-1920) » organisé les 28 et 29 juin 2018 à l'Université du Luxembourg, Bruxelles, Peter Lang, « Convergences », 2019
- CARO E., « Les deux Allemagnes. Mme de Staël et Henri Heine », *Revue des Deux Mondes*, 2^{ème} période, T. 96, Paris, 1871, p. 5-20 (exporté de Wikisource 21 février 2017)
- , « L'idée de la Patrie, ses défaillances et son réveil », *Revue des Deux Mondes*, 2^{ème} période, T. 91, Paris, 1871, p. 243-266
- CARROL D., *French Literary Fascism: Nationalism, Anti-Semitism, and the Ideology of Culture*, Princeton, Princeton University Press, 1995
- DARRIULAT Ph., *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation, 1830-1870*, Paris, Seuil, 2001
- DUPRONT A., « Du sentiment national », IN FRANÇOIS M., *La France et les Français*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1972, p. 1423-1473
- FOREST Ph., « Qu'est-ce qu'une nation ? », Ernest Renan : littérature et identité nationale de 1871 à 1914. Littérature vivante 112. Paris, P Bordas et fils, 1991
- FRANK R., « Qu'est-ce qu'un stéréotype » IN JEANNEY J.-N. (dir.) *Une idée fausse est un fait vrai, les stéréotypes en Europe*, Odile Jacob, Paris, 2000, p. 18
- GUILLEMIN H., *Nationalistes et nationaux, 1870-1904*, Paris, Gallimard, 1974
- HAUSER H., MAURAIN J., BENAERIS P., L'HUILLIER F., *Nationalités et nationalisme (1860-1878)*, coll. « Peuples et civilisations », t. XVII, Paris, PUF, 1952

- HOBBSAWM E., *Nation et nationalismes depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992
- IGERSHEIM F., « Turetti (Laurence), Quand la France pleurait l'Alsace-Lorraine (1870-1914). Les "provinces perdues" aux sources du patriotisme républicain », *Revue d'Alsace*, 135 | 2009, consulté le 01 octobre 2016 [En ligne] URL : <http://alsace.revues.org/450>
- IPPOLITO C., « Le Nationalisme par lui-même : sur une anthologie du nationalisme et de ses styles », IN BERTRAND S. et FREYERMUTH S. (dir.). *Le Nationalisme en littérature : des idées au style (1870-1920)*, Actes du colloque « Du Style des idées (I) nationalisme et littérature (1870-1920) » organisé les 28 et 29 juin 2018 à l'Université du Luxembourg, Bruxelles, Peter Lang, « Convergences », 2019, p. 221-232
- JEISMANN M., *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918*, CNRS, 1997
- JEANNENEY J.-N., *Le récit national. Une querelle française*, Paris, Fayard, 2017
- JOLY B., « La France et la Revanche (1871-1914) », IN *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 46, p. 325-348, 1999
- , « L'évolution de Paul Déroulède et de la Ligue des patriotes (1900-1913) », IN Cairn *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n° 19, 2011/1
- LESTOCQUOY J., *Histoire du patriotisme en France des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel, 1968
- MARIOT N. « Qu'est-ce qu'un "enthousiasme civique" ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789 », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, Éditions de l'EHESS, 2008, 63^e année, n°1, p. 113-139
- NOIRIEL G., « Socio-histoire d'un concept. Les usages du mot "nationalité" au XIX^e siècle. » IN : *Genèses*, 20, 1995. Histoire politique, histoire du politique, p. 4-23 URL http://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1995_num_20_1_1305
- OLAZABAL I., « E. Hobsbawm, Nation et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité. » Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des histoires, 1992. IN : *Anthropologie et Sociétés*, vol. 17, n° 3, 1993, p. 169-171. URL : <http://id.erudit.org/iderudit/015285ar>
- OZOUF M. et J., « L'Alsace-Lorraine, mode d'emploi. La question de l'Alsace-Lorraine dans le Manuel général, 1871-1914 » IN OZOUF M., *L'École de la France. Essai sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », Paris, 1984, p. 214-230
- RENAN E., *Qu'est-ce qu'une nation ?*, 1882
- RIOUX P., *Nationalisme et conservatisme, la Ligue de la Patrie française (1899-1904)*, Paris, Beauchesne, 1977
- ROUSSEAU F., « Piste noire. La thèse du "consentement patriotique" à l'épreuve de la mobilisation d'août 1914 » dans CASADO P. et ROUSSEAU F. (dir.), *Retrouver les paysans. Communautés pouvoirs territoires, XIII^e-XX^e siècles*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2017
- , *14-18, penser le patriotisme*, Paris, Gallimard, 2018

- RUTKOFF P.M., *Revanche and Revision: The Ligue des Patriotes and the Origins of the Radical Right in France, 1882-1900*, Athens, Ohio University Press, 1981
- SMITH P., « À la recherche d'une identité nationale en Alsace (1870-1918) » IN : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. N°50, avril juin 1996. p. 23-35. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1996_num_50_1_3518
- STERNHELL Z., « Paul Déroulède and the origins of modern French nationalism », IN *Journal of Contemporary History*, p. 46-70, 1971
- TISON S., « 14-18 : intellectuels et troupiers », *La Vie des idées*, 11 juin 2014. URL : <http://www.laviedesidees.fr/14-18-intellectuels-et-troupiers.html>
- TURETTI L., *Les Français et le territoire national 1870-1914. Place et importance des provinces perdues dans ces représentations*. Thèse de doctorat en Géographie sous la direction de M. Alfred Wahl soutenue en 2003 à Metz.
- VIROLI M., *Per amore della Patria: patriottismo e nazionalismo nella storia*, Bari-Roma, Laterza, 1995 [tr. Anglaise Oxford, Clarendon Press, 1995]
- WEIL P., *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Grasset, 2002
- WINOCK M., « Socialisme et patriotisme en France 1891-1894 », IN *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 20, p. 376-422, 1973

d. Sur la III^e République

- BARRAL P., *Les Fondateurs de la III^e République*, Paris, Armand Colin, 1968
- CHANET J.-Fr., *Vers l'armée nouvelle : République conservatrice et réforme militaire, 1871-1879*. coll. « Histoire » Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006
- LECOQ B., « Les sociétés de gymnastique et de tir dans la France républicaine (1870-1914) », *Revue Historique*, 276, p. 157-166, 1986
- LEVILLAIN Ph., « 1871-1898 Les droites en République », IN SIRINELLI J.-Fr., *Les Droites françaises. De la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, 1992, ch. III, p. 277-382
- MAYEUR J.-M., REBERIOUX M., *The Third Republic from its Origins to the Great War, 1871-1914*, trans. J.-R. FOSTER, Cambridge, Cambridge University Press, 1984
- OZOUF M., *De Révolution en République. Les chemins de la France*, Paris, Gallimard, 2015
- PIOT C., *Les résistances à la République dans le cœur de la Gascogne (Gers, Landes, Lot-et-Garonne) de 1870 à 1914*, Thèse de Doctorat en Histoire soutenue à l'Université de Montaigne Bordeaux III, le 11 mars 2017 [En ligne] URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01147619/document>
- RUSSO H, (dir.), CORNETTE J. DICLERT V., *La République imaginée 1870-1914*, Paris, Belin, 2010

e. Sur la notion de « culture de guerre »

- AUDOIN-ROUZEAU S. et BECKER A., « Violence et consentement : la « culture de guerre » du premier conflit mondial », IN RIOUX J.-P. Pour une histoire culturelle, Le Seuil, coll. « l'Univers historique », Paris, 1997
- AUDOIN-ROUZEAU S., « Controverse ou polémique ? », La Vie des idées, 5 février 2009.
URL : <http://www.laviedesidees.fr/Controverse-ou-polemique.html>
- BUTON F., LOEZ A., MARIOT N., OLIVERA P., « 1914-1918 : retrouver la controverse », La Vie des idées, 10 décembre 2008. URL : <http://www.laviedesidees.fr/1914-1918-retrouver-la-controverse.html>
- GERBOD P., « L'éthique héroïque en France (1870-1914) », Revue Historique, n° 544, oct.-déc. 1982, vol. 268, p. 409-429.
- LE GALL E., « Ériger 1870 en fondement d'une protoculture de la Première Guerre mondiale : l'exemple breton. » IN En Envor, revue d'histoire contemporaine en Bretagne, n°4, été 2014, En ligne (date de dernière consultation 31 octobre 2017)

f. Autres études

- AGULHON M., *Les Quarante-huitards (1975)*, rééd. Paris, Gallimard coll. Folio Histoire, n° 42
- BECKER J.-J. et KRUMEICH G., *La Grande Guerre, une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2012
- BECKER, J.-J., G. CANDAR, *Histoire des gauches en France. Volume 1. L'héritage du XIXe siècle. Vol. 3 L'Espace de l'histoire*. Paris, La Découverte, 2004
- BOMPAIRE-EVESQUE C., « Introduction. » IN : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2010, n°62 (Renan dans son temps et le nôtre.). p. 11-23 ;
URL : http://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_2010_num_62_1_2592
- BRAHAMCHA-MARIN J., « Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie... » : la poésie des monuments aux morts. *Çédille*, 2017, <http://cedille.webs.ull.es/13/04brahamcha.pdf>
- CARON F., *Histoire de France : de 1851 à 1918. Tome 5. La France des patriotes*, Paris, Fayard, 1985
- DEFRASNE J., *La gauche en France de 1789 à nos jours*, Paris, Puf, 1975
- , *Le pacifisme en France*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1994
- DELUERMOZ Q., *Le Crépuscule des révolutions 1848-1871*, Paris, Seuil, 2012
- DREVILLON, H., « La défaite comme symptôme ». *Hypothèses* 11, n° 1 (1 décembre 2008) p. 283-295.
URL : <https://doi.org/10.3917/hyp.071.0283>
- DRUJON F., *Catalogue des ouvrages écrits, et dessins de toute nature poursuivis ou condamnés depuis le 21 octobre 1814 jusqu'au 31 juillet 1877*, Paris, Librairie ancienne et moderne Édouard Rouveyre, 1879
- DUBY G., *Histoire de la France*, Paris, Larousse, 1970
- EL GAMMAL J., *Histoire politique de la France de 1814 à 1870*, Série Fac Histoire, Paris, Nathan, 1999

- , *Politique et poids du passé dans la France fin-de-siècle*, Limoges, Pulim, 1999 (publication de thèse de doctorat en histoire, Université Paris X, 1990)
- GASNIER M. « Polémiques renaniennes. 1892-1903-1923. » IN : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2010, n° 62. p. 93-112 ; URL : http://www.persee.fr/doc/caief_05715865_2010_num_62_1_2597
- GILDEA R., *The Past in French History*, New Haven and London, Yale University Press, 1994
- , *France 1870-1914*, London and New York, Longman, 1996
- GIRARDET R., *La société militaire dans la France contemporaine 1815-1939*, Paris, Plon, 1953
- GORENC M., *Les poètes du pays natal (1870-1890). L'exemple de Jean Aicard et de François Fabié*, Paris, Honoré Champion, 2014. Thèse de doctorat Lyon 2
- GUEDALLA P., *The Two Marshals : Bazaine and Pétain*, London, Hodder and Stoughton, 1943
- FURET F. et OZOUF M. (dir.), *Le siècle de l'avènement républicain*, Paris, Gallimard, 1993
- HEINE H., « De l'Allemagne » IN *Revue de deux mondes*, 1834
- JALABERT L., MARCOWITZ R., WEINRICH A., (éd). *La longue mémoire de la Grande Guerre : regards croisés franco-allemands de 1918 à nos jours*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017
- LANDSBERG P.-L., « Réflexions sur l'engagement personnel », *Vingtième siècle Revue d'histoire*, n°60, 1998, p. 118-123
- LE GOFF J., *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Seuil, 2014
- LEVILLAIN Ph. (dir.), *Opinion publique et politique extérieure (1870-1915)*, actes du colloque de l'école française de Rome, Paris, École française de Rome, 1981
- MARCOWITZ R., *Attraction and repulsion: Franco-German relations in the "long nineteenth century"*, Metz, Paul Verlaine Université, 2008
- MICHELET J., *Histoire de France*, Paris, Hetzel, 1833-1844
- , *Le Peuple*, Paris, Hachette et Paulin, 1846
- MME DE STAËL, *De l'Allemagne*, Paris, Nicolle, 1810 (IIe éd. Londres, Murray, 1813)
- OLIVESI A., NOUSCHI A., *La France de 1848 à 1914*, Paris, Nathan, coll. « Fac. Histoire », 1997
- PASLER J., *Composing the citizen : Music as Public Utility in Third Republic France*, Berkeley, University of California Press, 2009 [trad française *La République, la musique et le citoyen, 1871-1914*, Paris, Editions Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2015]
- PINON R., *France et Allemagne 1870-1913*, Paris, Perrin, 1913
- PORTE R., 1914. *Une année qui a fait basculer le monde*, Paris, Armand Colin, 1914.
- RICHARD J., *Le Salon militaire de 1886 (Première année)*, Paris, Jules Moutonner, 1886
- , *Le Salon militaire de 1887 (Deuxième année)*, Paris, Alphonse Piaget, 1887
- ROBICHON F., *La Peinture militaire française de 1871 à 1914*. Thèse de doctorat Paris IV 1997
- SEXSMITH D., « The Radicalization of Joan of Arc Before and After the French Revolution », IN *RACAR : revue d'art canadienne / Canadian Art Review*, Vol. 17, No. 2 (1990), AAUC/UAAC (Association

des universités d'art du Canada / Universities Art Association of Canada), p.125-130 URL : <http://www.jstor.org/stable/42630458>

TAINÉ H., *Les Origines de la France contemporaine*, 3 vol. Paris, Hachette, 1878

TILLIER B., *La République*, Paris, CNRS, 1997

g. COLLOQUES / JOURNÉES D'ÉTUDES / EXPOSITIONS par ordre chronologique

BINANT A., Siège de Paris, 1870-1871- Exposition de peinture des épisodes civils et militaires de la défense, rue Le Pelletier. Livret de l'exposition, Paris, 1871

Metz en 1870 et les problèmes des territoires annexés : actes du Colloque de Metz, 6-8 novembre 1970, organisé par la Faculté des lettres et sciences humaines de Metz, Metz, Université de Metz, Centre des recherches internationales, 1972

Les écrivains français devant la guerre de 1870 et la Commune : Colloque de la Société d'Histoire Littéraire de la France, 7 novembre 1970 à Paris ; textes réunis par Ambrière Madeleine et Pichois Claude, *Revue de la Société d'Histoire littéraire de la France*, Paris, A. Colin, 1972

La Commune de 1871 : Actes du colloque universitaire pour la commémoration du centenaire Paris, les 21-22-23 mai 1971, *Le Mouvement social*, n° 79, Avr.-Juin, Paris, Les Éditions ouvrières, 1972

Dimensions et résonances de l'année 1871 : actes du colloque tenu à Strasbourg, organisé par l'Association européenne d'histoire contemporaine, 28-31 Octobre 1971, n° spécial de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Tome XIX, Armand Colin, avril-juin 1972

La guerre de 1870 et ses conséquences : actes du XX^e colloque historique franco-allemand organisé à Paris, 10-12 octobre 1984 et 14-15 octobre 1985, par l'Institut historique allemand ; en coopération avec le Centre de recherches Adolphe Thiers ; textes réunis par Philippe Levillain et Rainer Riemenschneider, Bonn, Bouvier Verlan, 1990

La bataille, l'armée, la gloire 1745-1871 : actes du colloque international de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté de Lettres, 1985

Les occupations en Champagne-Ardenne : actes du colloque des 7-8 avril 1995, Centre des vieilles forges, Reims, organisé par le Centre Arpège et les Archives départementales des Ardennes, sous la direction de François Cochet, Reims Pur, 1996

Écrire la guerre : Actes du colloque, édités par Catherine Milkovitch-Rioux, Robert Pickering, Centre de recherches sur les littératures modernes et contemporaines, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 12-14 novembre 1998, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2000

La guerre, la représentation de la guerre : colloque international à l'ENS de Meknès (Maroc), 25-27 octobre 2001

- La Commune de 1871 : l'événement, les hommes et la mémoire* : actes du colloque organisé à Précieux et à Montbrison les 15 et 16 mars 2003/Latta, Claude. - Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2004
- La nourriture pendant le siège de Paris, 1870-1871* : exposition-dossier réalisée à partir des fonds du siège et de la Commune de Paris/Decraene, J.-F. ; Tillier, Bertrand ; Gonzalez, Sylvie. - Musée d'Art et d'Histoire (Saint-Denis), 2004
- La guerre de 1870* : 3^e colloque des Bords de Marne : 18 septembre 2004, Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne. - Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, 2004
- Ennemi/Ami Héritaire. Les relations franco-allemandes entre 1870 et 1945 à travers la littérature contemporaine*, Une exposition de l'Institut Franco-Allemand, Ludwigsburg, 2008
- 1870. De la guerre à la paix. Strasbourg - Belfort* : actes du colloque organisé à Strasbourg-Belfort les 4 et 5 novembre 2011 sous la direction de Robert Belot, Paris, Hermann, 2013
- Les années 1870-1871 dans le Sud-Ouest atlantique : des événements à la mémoire* : actes du colloque organisé par la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne les 25-26 novembre 2011, sous la direction de Pontet Josette, Bayonne, Éd. Koegui, 2012
- Écrire la guerre, écrire le conflit* : textes réunis par Fiona McIntosh-Varjabédian, Toshio Takemoto, Joëlle Prungnaud, Norah Giralddi Dei Cas, Lille, Ceges, 2016 - colloque international tenu à l'Université de Lille, Centre d'études en Civilisations, langues et lettres étrangères, 16-17 novembre 2012
- Itinéraires croisés. Vosges-Algérie / Algérie-Vosges (1830-1970)* : exposition réalisée par les Archives départementales des Vosges avec le concours du service éducatif du 2nd degré, 23 novembre 2012 - 23 février 2013
- Les républicains & la guerre de 1870-1871* : textes rassemblés par Gérard Gâcon et Claude Latta, 5^e colloque de l'Association des Amis de Benoît Malon, Montrisson, 28-29 septembre 2013, Lyon, Imp. J. André, 2014
- D'une guerre à l'autre : que reste-t-il de 1870-71 en 1914 ? Relations internationales, armées et sociétés* : textes réunis par J.-F. CHANET, colloque international 27-29 mars 2014 organisé par le Conseil Général de la Moselle, Musée départemental de la Guerre de 1870 et de l'annexion, Gravelotte, Paris, Riveneuve éd., 2016
- Littérature et expériences croisées de la guerre. Apports comparatistes* : actes du 39^e Congrès de la SFLGC organisé par l'Institut de littérature comparée de l'Université de Strasbourg et son groupe de recherches L'Europe des lettres, 13-15 novembre 2014
- La nationalité en guerre 1789-1991* : colloque international organisé par le Musée de l'Histoire de l'Immigration et les Archives nationales, Paris/Pierrefitte sur Seine, 3-4 décembre 2015
- La guerre franco-prussienne de 1870, entre l'oubli national et les mémoires régionales (1871-2016)* : Colloque international organisé par POLEN-CEPOC (Warmemory MSH Val de Loire avec le CRIHAM) et le CHPP, Université d'Orléans, 6-7 juin 2016

- Henri Guillemin et la Commune : le moment du peuple ?* : actes du colloque organisé à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Utovie/h.g., 2016
- « *Sans blague aucune, c'était splendide* » : *Regards sur le Second Empire* : colloque organisé au Musée d'Orsay en collaboration avec le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, les 24 et 25 novembre 2016
- France-Allemagne(s) 1870-1871. La guerre, la Commune, les mémoires* : exposition au Musée de l'Armée, Paris, 13 avril - 30 juillet 2017
- Festin de siège, Paris 1870 : la viande dans tous ses états* : documentaire d'Anaïs KIEN, réalisé par Thomas DUTTER, IN « La Fabrique de l'Histoire » par Emmanuel LAURENTIN, émission de France Culture du 10 avril 2018 (52min) <https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/viande-24-festin-de-siege-paris-1870-la-viande-dans-tous-ses-etats>
- La Bibliothèque nationale en temps de guerre (1870-1945)* : après-midi d'étude du Comité Historique la BnF, le 16 octobre 2018 à la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, responsable Marie Galvez, conservatrice à la BnF
- La guerre de 1870, conflit européen, conflit global* : colloque international organisé à l'Université de Strasbourg en collaboration entre les Archives départementales du Bas-Rhin et la bibliothèque Nationale et Universitaire, les 6 et 7 février 2020, URL : <https://guerre1870.hypotheses.org/653>
- Une approche pluridisciplinaire de la guerre de 1870* : journée d'études organisée par le Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (CREC Saint-Cyr), le 4 avril 2020, URL : <https://guerre1870.hypotheses.org/1480>
- Chroniquer la guerre. La guerre de 1870 dans la presse européenne et internationale* : colloque organisé par l'École polytechnique et l'Université Sorbonne Nouvelle en partenariat avec le Musée de l'Armée, les 13-15 mai 2020 URL : <https://guerre1870.hypotheses.org/29>
- La guerre de siège en 1870-1871* : colloque organisé en collaboration entre l'Université Le Mans et l'Université de Lorraine, les 15-17 septembre 2020 URL : <https://guerre1870.hypotheses.org/599>
- Qui a voulu la guerre ? Les femmes dans la tourmente de 1870* : émission radio par Xavier MAUDUIT, « Le Cours de l'Histoire », France Culture, 28/02/2020 URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-cours-de-lhistoire/qui-a-voulu-la-guerre-les-femmes-dans-la-tourmente-de-1870>

2. Rapports entre la Littérature et l'Histoire

a. Du général : l'histoire en littérature ou la littérature de guerre

« Témoigner en littérature », *Europe* n° 1041-1042, janvier-février 2016

ACQUIER M. L., MERLO P.(dir.) *La relation de la littérature à l'événement, XIXe-XXIe siècles*, Paris, L'Harmattan, 2012

ALEXANDRE D., MADELEINE F., PARENT S., TOURET M.(dir.), *Que se passe-t-il ? Événements, sciences humaines et littérature*, Rennes, PUR, « Interférences », 2004

- AMIEL B., SEMPÉ M., « Introduction. Crises politiques et champs littéraires », *COntEXTES*, 16 | 2015 [En ligne] URL : <http://contextes.revues.org/6125>
- BARDE C., BRUN M. (responsables) Séminaire doctoral 2015-2016 « L'événement dans la littérature et les arts » Maison de la Recherche Paris IV (actes??)
- BOISSET E., CORNO P. (dir.), Que m'arrive-t-il ? Littérature et événement, Actes du colloque Jeunes chercheurs « Littérature et événement », organisé par le CELAM-Rennes2, 4-6 mars 2004, Rennes, PUR, 2006
- BRITO A., « Obscur événement », IN *Acta fabula*, vol. 9, n° 1, Janvier 2008, URL : <http://www.fabula.org/revue/document3841.php>
- CARROL D., *French Literary Fascism: Nationalism, Anti-semitism, and the Ideology of Culture*. Princeton : Princeton University Press, 1995
- CHAPPEY J.-L., LEGOY C., ZEKIAN S., « Poètes et poésie à l'âge des Révolutions », *La Révolution Française* (revue en ligne), 7 | 2014
- DELATTRE A., LIONETTO A. (dir.), « Préface » in DELATTRE A., LIONETTO A. (dir.), *La Muse de l'éphémère. Formes de la poésie de circonstance de l'Antiquité à la Renaissance*, Classiques Garnier, 2014, p. 7-9, DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-2123-5.p.0007
- ESPAGNE M., *Henri Heine : poésie et histoire*, PUF, 1997
- FARGE A., « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, 38 | mars 2002, consulté le 15 novembre 2016 [En ligne] URL : <http://terrain.revues.org/1929>
- GLAUDES P. et METER H., *Le Sens de l'événement dans la littérature française des XIXe et XXe siècles*, Actes du colloque international de Klagenfurt 1er-3 juin 2005, Peter Lang, 2008
- GOTSCHÉL P., GRANGER C.(dir.), « Faire l'événement », dans *Sociétés et Représentations*, n°32, Paris, PUS, décembre 2011
- , « L'événement, c'est ce qui advient à ce qui est advenu... » dans *Sociétés & Représentations*, n°32, Paris, 2011, p. 167–81 URL : <https://doi.org/10.3917/sr.032.0167>
- HARTOG F., « Ce que la littérature fait de l'histoire et à l'histoire », *Fabula / Les colloques Littérature et histoire en débats*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2088.php>
- LÉGER C., *La Fabrique médiatique de l'événement au XIXe siècle : Jules Vallès, écrire et faire l'histoire (1857-1870)*, Thèse de doctorat en Littérature française du XIX siècle, sous la direction de Jean-Marie Roulin et Corinne Perrin-Saminadayar, Université de Lyon, 2017
- LONDEI D., MOIRAND S., REBOUL-TOURÉ S., REGGIANI L.(dir.), *Dire l'événement: langage, mémoire, société*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2013
- LOTTMAN H., *L'écrivain engagé et ses ambivalences : de Chateaubriand à Malraux*, Paris, Odile Jacob, 2003
- MME DE STAEL, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, 1800
- MATVEJEVIĆ P., *La poésie de circonstance, étude des formes de l'engagement poétique*, Paris, Nizet, 1971

- , *La poésie de circonstance et son engagement. Deuxième partie*, In *Studia Romanica et Anglica Zagradiensia*, n° 27-28, 1969, p. 5-41
- , *Pour une poétique de l'événement : la poésie de circonstance suivi de l'engagement et l'événement*, Paris, Union générale des éditions, 1979
- MAULPOIX J.-M., « Poésie et circonstance », in *La Circonstance*, sous la direction d'A.- Y. Julien et J.-M. Salanskis, Nanterre : Presses Universitaires de Paris X, 2008
- McGUINNESS P., *Poetry and Radical Politics in Fin de Siècle France: From Anarchism to Action française*, Oxford University Press, 2015
- MILLET C., « La Dernière fanfare », Contribution au colloque « Hugo et la guerre » organisé par le Groupe Hugo à Paris VII en 2002 ; actes parus la même année chez Maisonneuve & Larose [En ligne]
- NORDMANN J.-T., « L'écrivain dans l'histoire au XIX siècle », IN BERTHIER, JARRETY, *Histoire de la France littéraire*. T. II Modernités XIX-XX siècle, p. 773-798
- PENA-RUIZ H., SCOT J.-P., *Un poète et un critique : les combats de Victor Hugo*, Paris, Flammarion, 2001
- REGNIER P., RÜTTEN R., SCHNEIDER G., *La Caricature entre République et censure*, PUL, « Littérature et Idéologies », 1996
- SAMINADAYAR-PERRIN C., *Qu'est-ce qu'un événement littéraire au XIXe siècle ?*, Université de Saint-Etienne, 2008
- SAPIRO G., *L'espace intellectuel en Europe : de la formation des États-nations à la mondialisation XIXe-XXIe siècle*. Hors collection Sciences Humaines. Paris : La Découverte, 2012
- SOUBBOTNIK M.-A., « Poésie et politique », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques* 2007/2 (n° 26), p. 3-5 URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-histoire-des-ideespolitiques1-2007-2-page-3.htm>
- TOURNIER I., « Événement historique, événement littéraire ? qu'est-ce qui fait date en littérature ? », dans *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 2002/5 (Vol. 102), p. 747-758 URL : <http://www.cairn.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-2002-5-page-747.htm>
- WINOCK M., « Qu'est-ce qu'un événement en littérature ? », IN *L'Histoire*, n°268, septembre 2002, p. 32-36
- b. Au particulier : la guerre franco-prussienne en littérature (contient également quelques études sur la Commune) par ordre chronologique
- 1871-I^{er} Guerre Mondiale
- ADAM J., *Mes illusions et nos souffrances pendant le siège de Paris*, Paris, Alphonse Lemerre, 1896
- BORCHARDT A., *Littérature française pendant la guerre de 1870-1871, par un Berlinoise*, Berlin, Stilke, 1871
- CHAUVELON E., « Le poète Maurice Bouchor et la question d'Alsace », REP 20 juillet 1902, pp 501-503
- GIRAUD V., *Les maitres de l'heure*, Paris, 1911

KOSCHWITZ E., *Die Französische Novellistik und Romanliteratur über den Krieg von 1870-1871*, Berlin, 1893

MAINARD L., *Le Livre d'or de la patrie*, Librairie centrale des publications populaires, 1885

SCHLÜTER J., *Die Französische Kriegs und Revanche-Dichtung*, Heilbronn, 1878

SILVESTRE A., « Idylles prussiennes » IN *L'Opinion nationale*, 21 juillet 1871

TEVEN L., *Der Deutsche in Französischen Roman seit 1870*, Weilburg-Lahn, 1915

- 1918-1971

DE GRAAF D. A., « Rimbaud et la Commune », IN *Revue belge de philologie et d'histoire*, T. 30, fasc. 1-2, 1952, p. 156-160, URL : https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1952_num_30_1_2132

MARMIER J., « La pastorale de Conlie (Tristan Corbière et la guerre de 1870) » IN : *Annales de Bretagne*. Tome 77, n° 2-3, 1970, p. 481-493 ; URL : http://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1970_num_77_2_2545

PSICHARI H., « French Writers and the Commune », IN *The Massachusetts Review*, Vol 12, n° 3 (Summer 1971) p. 534-540 URL : <http://www.jstor.org/stable/25088148>

REYNAUD E., « Le Lyrisme français au lendemain de la guerre de 1870 » IN *La Mêlée symboliste : portraits et souvenirs. I. 1870-1890*, Paris, La Renaissance du livre, 1920

SCHAFFER A. « Parnassian Poetry on the Franco-Prussian War », IN *PMLA - Modern Language Association*, Vol. 47, n°4 (Dec. 1932), p. 1167-1192 URL : <http://www.jstor.org/stable/457936>

SOURIAU M., « La question Déroulède » IN *Histoire du Parnasse*, Paris, Editions Spes, 1929 p. 329-338

- 1972-2020

AAE G., « Le trimètre de Victor Hugo (1909) : Sur "Les Feuilles d'automne", "Châtiments" et "L'Année terrible". (Extraits) IN M. GRIMAUD, *Pour une métrique*, Paris, Minard, 1992

ANDRÈS P., « Évocations poétiques de la guerre de 1870 : Banville et Rimbaud », Colloque n°3 Actes du colloque du centenaire de la mort de Rimbaud, 1991, IN *Parade Sauvage* Revue d'études rimbaldiennes, N° 3, 1992 p. 36-44

ANSELMO F.A., *Alsace Lorraine and the patriotic novels of the French Nationalist Revival from 1905 to 1914*. Thèse de doctorat en Littérature sous la direction de Mme Catharine S. Brosman, soutenue en 1995 à New Orleans.

AUDITEAU P., « La guerre franco-prussienne vue par les romanciers », *Les Chemins de la mémoire*, n°201, janvier 2010

BACKES J.-L., « La fin de l'histoire », IN *L'Arc*, avril-juin 1974, p. 81-85

BATAILLÉ C., « Le Rêve de Bismarck de Rimbaud ou le fin mot de l'histoire », IN Abelès et alii *Le Chemin des correspondances et le champ poétique À la mémoire de Michael Pakenham*, série *Rencontres*, n° 159, juillet 2016, Paris, Classiques Garnier, pp 83-94

- BIERMANN K., « Patriotisme idéaliste, socialisme humanitaire et l'épopée de l'histoire : « L'Année terrible » (1872) », IN M. CALLE-GRUBER et A. ROTHE *Lectures de Victor Hugo*, actes du colloque franco-allemand de Heidelberg, Paris, Nizet, 1986, p. 33-41
- BORELLY M.-Th., « L'image de l'Alsace-Lorraine à travers quelques œuvres de littérature française (1871-1914) », IN *Travaux et recherches*, 1973/1 du CRRI, Université de Metz (quelques références des romans)
- BRULEY Y., « Des Châtiments à l'Année terrible : Victor Hugo et la politique étrangère de Napoléon III », IN Actes du colloques international « Victor Hugo », Rivista italiana di studi napoleonici, Firenze, 2003, p. 23-40
- BRUNEL P., « Rimbaud et son temps », IN *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 92^e année, N° 6, Nov.-Déc. 1992, p. 939-950 URL : <https://www.jstor.org/stable/40530718>
- CARRERE C., *Leconte de Lisle ou la passion du beau*, Paris, Fayard, 2009, p. 377-412
- CARROLL C.-B., *Cultural Memory and National Representation: The Franco-Prussian War in French and German Literature, 1871-1900*, Master of Arts thesis, Department of History, under the direction of Lloyd Kramer, University of North Carolina, Chapel Hill, 2010
- CHANET J.-F., PARISOT G., « Les trois instituteurs de l'Aisne, héros ou victimes de la guerre ? Construction et transformations d'un mythe éducatif (1870-1929) », *Histoire de l'éducation*, 135 | 2012, [En ligne] URL : <http://histoireeducation.revues.org/2511>
- CHAPELLE S., *Quatre journaux personnels de civils en temps de guerre (1870-1871)*, Mémoire de Master 2, Université de Franche-Comté, 2011
- CHARLE C., « Trois écrivains face à une autre « étrange défaite » : Goncourt, Flaubert et Zola et la guerre de 1870 » IN A. Betz S. *Martens, Les intellectuels et l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Autrement, « Mémoires/Histoire », 2004, 352 pages. URL : <http://www.cairn.info/les-intellectuels-et-l-occupation--9782746705401.htm>
- CHARLES D., « Le calendrier de l'Année terrible », IN P. PETITIER et G. SEGINGE, *Les Formes du temps : rythme, histoire, temporalité*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2007
- COOMBES J. E., « State, self and history in Hugo's "L'Année terrible" » IN *Studies in romanticism*, Boston University, n° 32 (3), 1993/09A, pp. 367-378.
- ENNAILI L., *Les étrangers aux frontières de la France : étude de récits de migration (1870 à nos jours)*. Thèse de doctorat en Français sous la direction de M. Jean-Philippe Mathy soutenue à l'Université de l'Illinois en 2011.
- FINCK A., *La Littérature alsacienne au XX siècle*, Strasbourg, Solde, 1990
- FORESTIER L., « Les Surprises de l'image dans "L'Année terrible" de Victor Hugo (éd. de 1874) » IN E. BAUMGARTNER et N. BOULESTREAU, *La présentation du livre*, Actes du Colloque de Paris X-Nanterre le 4, 5 et 6 décembre 1985, Centre de recherches du dépt. de français de Paris X-Nanterre, "Littérales" n°2, 1987, p.215-223

- GUILLAUME I., « Regards croisés, anglais, américain et français, sur la guerre de 1870-1871 », IN M. Finck, T. Victoroff, E. Zanin, P. Dethurens, G. Ducrey, Y.-M. Ergal, P. Werly (éd.), *Littérature et expériences croisées de la guerre, apports comparatistes*. Actes du XXXIX^e Congrès de la SFLGC, 2018 URL : <http://sflgc.org/acte/isabelle-guillaume-regards-croises-anglais-americain-et-francais-sur-la-guerre-de-1870%e2%80%911871/>
- HALSALL A. W., « L'argumentation dans les œuvres de Victor Hugo. Ce siècle est à la barre et je suis son témoin, *L'Année terrible* » IN *L'Information littéraire*, Paris, 49 (2), 1997.03/04, pp. 28-34
- , « La rhétorique délibérative dans les œuvres oratoires et narratives de Victor Hugo. "Ce siècle est à la barre, et je suis son témoin. *L'Année terrible* » IN *Logo. Revista de retórica y teoría de la comunicación*, Salamanca, 02 (3), 2002.05, p. 41-51
- HOVASSE J.-M., « Le Chant de mars. Autour de "L'Année terrible" de Victor Hugo. » IN *Revue sans qualité*, Fontenay-aux-Roses, 2, 1993.06/12, p.
- KROUCK C., *Les Combattants français de la guerre de 1870-1871 et l'écriture de soi : contribution à une histoire des sensibilités*, Thèse de doctorat en histoire, sous la direction d'Alain Corbin, Université Paris I, 2001
- LAGRANGE Fr., « La guerre de 1870 vue par les poètes ou les violences d'imaginaire », Journée d'étude « Guerre et Littérature IV », Institut de Stratégie Comparée, Paris, 27 septembre 2013
- , « Hugo, Banville, Déroulède : trois poètes face à la guerre de 1870 » dans FRÉMEAUX J., MOTTE M., SCHÜLÉ A., *Guerre et littérature*, Tome I Du Moyen Âge à 1914, Paris, Éd. de l'école de guerre, 2019, p. 299-324
- LAURENT J.-Fr., « *Le Dormeur du Val* ou la chair meurtrie qui se fait verbe poétique », IN *Hommage à C. A. Hackett, Parade Sauvage Colloque n°2*, 1990, p. 21-26
- LEROY G., « Batailles d'écrivains. Littérature et politique », 1870-1914. IN : *Romantisme*, 2005, n°128. La virtuosité p. 136-137 ; URL : http://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_2005_num_35_128_6605_t11_0136_0000_2
- LION J., *La Hache et l'épée : politique et poétique chez Victor Hugo 1870-1878*, Thèse doctorat soutenue à l'université Lille 3, sous la direction de C. Millet en 2004
- MOHRT M., *Les Intellectuels devant la défaite*, Éd. Le Capucin, 2004
- MORTELETTE Y., *Tristan Corbière en son temps*, Actes du colloque organisé à l'Université de Brest, les 3 et 4 mars 2017, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 118^e année, N°1 (Janv-Mars 2018)
- MURPHY S., « Le Soldat inconnu : Le Dormeur du Val », IN *Rimbaud et la ménagerie impériale*, CNRS/PUL, 1991, p. 187-204
- , « Fragments d'une géopolitique de Rimbaud : le recueil Demeny », *RV*, 47, 2008a, p. 19-31.
- NICOLAS S., *Brezel 70 : la guerre de 1870 et la Commune de Paris vues à travers les chansons sur feuille volante en Basse-Bretagne*, Institut Culturel de Bretagne, 2016
- NOLAN M.E., *The Inverted Mirror: Mythologizing the Enemy in France and Germany, 1898-1914*, New York, Berghan Books, 2005

- OLIVIER-MESSONNIER L., *Guerre et littérature de jeunesse française (1870-1919). De la voix officielle à la matérialisation littéraire et iconographique* Tome 1. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2008. Thèse de doctorat sous la direction de Robert Pickering.
URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00681071>
- PIOT C., « La mémoire de la guerre de 1870-1871 dans la poésie du cœur de la Gascogne sous la III^e République » IN PONTET J. (dir.) Actes du colloque *Les Années 1870-1870 dans le sud-ouest atlantique* organisé par la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne les 25 et 26 novembre 2011, Bayonne, Éd. Koegui, 2012
- REBOUL Y., « Commune », IN *Rimbaud dans son temps*, Paris, Classiques Garnier, « Études rimbaldiennes », n°3, 2009, p. 81-213
- ROCHE A., DELFAU G., « La Commune et le roman français », IN *Le Mouvement social*, « La Commune de 1871 », Actes du colloque universitaire pour la commémoration du centenaire, Paris, les 21-22-23 mai 1971, N° 79, Apr.-Jun., 1972, p. 293-318 URL : <http://www.jstor.org/stable/3806927>
- ROSA G., « Politique du désastre : Victor Hugo durant "L'Année terrible" » dans *Europe. Revue littéraire mensuelle*, « Victor Hugo », 1985/03, pp. 170-188.
- , *Victor Hugo. Le droit à la parole*, Thèse de doctorat en littérature française soutenue à Paris 3 sous la direction d'Anne Ubersfeld en 1986
- , « Victor Hugo poète romantique ou le droit à la parole », IN *Romantisme*, 1988, n° 60, « Hugo-Siècle », p. 37-56 URL : https://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1988_num_18_60_5489
- , « Le prophète de "Châtiments" martyr de "L'Année terrible" » IN J. PARVI, P. VIALLANEIX, J. ZUROWOKA, *Le Prophétisme et le messianisme dans les lettres polonaises et françaises à l'époque romantique*. Actes du Colloque organisé par l'Institut de Philologie Romane et le Centre d'Études Françaises de l'Université de Varsovie (sept.1982), *Les Cahiers de Varsovie*, n°13, 1986, p. 75-90
- ROSTAING Ch., [compte rendu] « Correspondance de Frédéric Mistral avec Paul Meyer et Gaston Paris by Jean Boutière », IN *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 80^e Année, No. 4 (Jul.-Aug., 1980), p.646-649 URL : <http://www.jstor.org/stable/40526600>
- SAÏDAH J.-P., *Catulle Mendès et la République des lettres*, Paris, Garnier, 2011
- SAINT CLAIR R., « Le désordre du val Réflexions sur la blessure de l'histoire et le temps révolutionnaire dans un sonnet de 1870 », IN *Parade sauvage* 2012, n° 23. *Revue d'études rimbaldiennes*, octobre 2012, p. 25-43, URL : <https://www.jstor.org/stable/10.2307/26468377>
- SALAÛN F., *Jean-Louis Dubut de Laforest. Un romancier populaire*. Thèse de doctorat en Littérature française sous la direction de M. Daniel Compère soutenue en 2014 à l'Université Sorbonne Paris 3.
- SADRIN, P., « Le Dormeur du val, essai d'explication blasphématoire et salvatrice », in *Hommages à Jacques Petit*, éd. Michel Malicet, Les Belles Lettres, 1985, p. 779-786.
- SPIVAK M., « L'école patriotique d'après 1871. » IN: *Themenportal Europäische Geschichte* (2007), URL: <http://www.europa.clio-online.de/2007/Article=264>

- TALIERCIO P., « Rimbaud dans les fossiles. À propos de la découverte du *Rêve de Bismarck* », *Parade sauvage*, numéro spécial, octobre 2008
- , « Le Rêve de Bismarck : dernière tentation quatre-septembriste ? », Rimbaud « littéralement et dans tous les sens » Hommage à Gérard Martin et Alain Tourneux, *Études dix-neuviémistes*, n° 15 IN Rencontres, août 2012, Paris, Classiques Garnier, p. 303-316
- TAYLOR F.-M., « Le Mal français : la défaite de 1870 vue par les écrivains », *The French Review*, Vol. 66, N° 1 (Oct. 1992), American Association of Teachers of French, p. 38-47
URL : <https://www.jstor.org/stable/397221>
- TRÉVISAN C., « Les avatars du féminin dans *L'Année terrible* » IN D. CASIGLIA-LASTER *Victor Hugo 3 : Femmes*, Paris, Minard, 1991, p. 159-167
- WINOCK M., *Les voix de la liberté. Les écrivains engagés au XIX siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2001

3. Littérature

a. Généralités

i. Anthologies (par ordre chronologique) :

- Anthologie des poètes français du XIXe siècle, 4 voll., Paris Lemerre Éditeur, 1888
- Le Parnasse contemporain I*, Paris, Alphonse Lemerre Éditeur, 1866
- Le Parnasse contemporain II*, Paris, Alphonse Lemerre Éditeur, 1871
- Le Parnasse contemporain III*, Paris, Alphonse Lemerre Éditeur, 1876
- Anthologie des poètes nouveaux*, avec une préface de Gustave Lanson, Paris, Figuière, 1913
- Anthologie de la nouvelle poésie française, Paris, Éditions du Sagittaire, 1924
- Anthologie de la poésie française*, Librairie générale française, 1968
- VAN BEVER Ad., *Anthologie Alsace-Lorraine du XIIIe au XIXe siècle*, Paris, Librairie Delagrave, 1920
- WALCH G., *Anthologie des poètes français contemporains*, 3 vol., Delagrave / Sijthoff Éditeurs, 1906

ii. Histoires de la littérature :

- BERTHER, JARRETY, *Histoire de la France littéraire. Modernités XIX-XX siècle*. Vol. III, s.d
- GIOCANTI S., *Une Histoire politique de la littérature*, Paris, Flammarion, 2009
- JEANNELLE J.-L., DEBAENE V., MACÉ M., MURAT M. (dir.), *L'Histoire littéraire des écrivains*, préface par A. Compagnon, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2013
- LANSON G., *Histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1894
- PREISS A., « XIX^e siècle 1851-1891 », p. 541-596, IN *Histoire de la littérature française*, D. Couty (sous la direction de), Paris, Larousse, 2000
- SABATIER R., *Histoire de la poésie du XIXe siècle, t.2 Naissance de la poésie moderne*, Paris, Albin Michel, 1977
- TADIÉ J.-Y. (sous la dir.), *La Littérature française*, T.II, Paris, Gallimard, 2007

THIBAUDET A., *Histoire de la littérature française*, avec avant-propos de M. Leymarie, Paris, CNRS Éditions, 2007 [1936]

VAILLANT A., BERTRAND J-P., RÉGNIER P., *Histoire de la littérature française du XIX^{ème} siècle*, Rennes, Presses Univ. Rennes, 2006

iii. Études critiques

« L'Épopée en vers dans la littérature française, du XVI^e au XIX^e siècle » IN : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°65, 2013

« L'Idéologie en sociologie de la littérature », *COntEXTES*, 2 | 2007, [En ligne] URL : <http://contextes.revues.org/190>

Poésie et chanson, Europe, Revue littéraire mensuelle, n°1091, Éd. Revue Europe, mars 2020

ANDRIES L., « La Bibliothèque bleue, une littérature éphémère ? », *Fabula / Les colloques*, Les éphémères, un patrimoine à construire URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2919.php>

BLANCHARD N., MANNAIG T. (dir.), *Des littératures périphériques*, Rennes, PUR, 2014

BLETON P., « Les genres de la défaite », IN *Études françaises*, vol. 34, n° 1, 1998, p. 61-86, URL : <http://id.erudit.org/iderudit/036092ar>

BOIS G., « Le consentement à la domination littéraire. Degrés et diversité de ses formes chez les écrivains "les moins reconnus" de l'univers littéraire », *Tracés*, n° 14, ENS Éditions, 2008, p. 55-76.

BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 89, 1991, p. 3-46

—, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982

—, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit (Le sens commun), 1979

BUFFARD-MORET B., « De l'influence de la chanson sur le vers au XIX^e siècle », IN *Romantisme* 2008/2 (n° 140), p. 21-35. URL : <http://www.cairn.info/revue-romantisme-2008-2-page-21.htm>

CAMPA L., *Parnasse, Symbolisme, Esprit nouveau*, Paris, Ellipses, 1998

CHARLE C., *Naissance des « intellectuels », 1880-1890*, Paris, Minuit, 1990

—, « Situation du champ littéraire », réédition sur le site des ressources Socius, (I^{er} éd. *Littérature*, n° 44, 1981, p. 8-20) URL : <http://ressources-socius.info/index.php/reeditions/18-reeditions-d-articles/237-situation-du-champ-litteraire>

COMPAGNON A., *La troisième République des lettres*, Paris, Seuil, 1983

DECAUDIN M., *La crise des valeurs symbolistes. Vingt ans de poésie française (1895-1914)*, Genève, Slatkine, 1981

FINK M., T. VICTOROFF, E. ZANIN, P. DETHURENS, G. DUCREY, Y.-M. ERGAL, P. WERLY (éd.), *Littérature et expériences croisées de la guerre, apports comparatistes*. Actes du XXXIX^e Congrès de la SFLGC, SFLGC, 2018

- FISCHER J.-O., « Béranger : les chemins vers une chanson réaliste du XIX^e siècle. » IN : *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1976, n°28. p. 181-194
URL : http://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1976_num_28_1_1115
- FOURNIER L.-S., PRIVAT J.-M. (dir.), *Ethnologies du littéraire, Revue d'Ethnologie française*, tome 44, n°4, 2014
- FRAISSE L, DELÈGUE Y. (éd.), *Littérature majeure, littérature mineure*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996
- , Littérature majeure, littérature mineure II, Vives Lettres, n°5, 1998
- FRAISSE L (éd.), « Les Hiérarchies littéraires », IN *Revue d'histoire littéraire de la France*, 99, n°2, 1999
- GIRAUD Y., « Le génie chansonnier de la Nation Française d'après l' « Anthologie » de Jean Monnet (1765) » IN: *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1976, n°28. p. 145-166 URL : http://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1976_num_28_1_1113
- GRIGNON C., PASSERON J.-C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie de la littérature*, Paris, Gallimard/Le Seuil (Hautes Études), 1989
- GUERIN J., SPIQUEL A.(dir.), *Les révolutions littéraires aux XIX^e et XX^e siècles : “à la fin tu es las de ce monde ancien”*, Valenciennes, PUV, 2006
- GUIRAL P., « Les écrivains et la notion de décadence de 1870 à 1914. » IN : *Romantisme*, 1983, n°42. Décadence. p. 9-22 URL : http://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1983_num_13_42_4673
- HOVASSE J.M., *Avant l'exil (1802-1851)*, Paris, Fayard, 2001
- , Pendant l'exil. I (1851-1864), Paris, Fayard, 2008
- , Pendant l'exil. II (1864-1870) et Après l'exil (1870-1885) en préparation
- HOURCADE Ph. (éd.), Les « Mineurs », *Littératures classiques*, n°31, 1997
- JOUHAUD C., « Présentation ». IN : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 49^e année, N. 2 Littérature et histoire, 1994. p. 271-276 ; URL : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1994_num_49_2_279261
- LE BERRE Y., « La Littérature moderne en langue bretonne : ou les fruits oubliés d'un amour de truchement », Bibliothèque de l'École des chartes, Vol. 159, No. 1, *Littératures dialectales de la France : diversité linguistique et convergence des destins* (janvier-juin 2001), p. 29-51, Librairie Droz URL : <http://www.jstor.org/stable/42957859>
- LEROY M., « La littérature française dans les instructions officielles au XIX^e siècle », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 2002, n° 3
- McGUINNESS P., *Symbolism, Decadence and the fin de siècle*, University of Exeter Press, 2001
- MENDÉS C., *Le mouvement poétique français de 1867 à 1900*, rapport au ministre de l'Instruction publique M. Georges Leygues, 1902 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5415670h>
- MONTBRUN E., *Le Livre d'or des poètes*, Marennes, Blanchard, Marmande, Duberort, 1878 [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5456906s>

- MOREAU P., Les origines littéraires de la France contemporaine, 2 tomes, dans Revue des cours et conférences, Paris, 1933
- MORTELETTE Y., (textes réunis, préfacés et annotés par), *Le Parnasse*, Presses Universitaires de Sorbonne, 2006
- MURPHY S., Le premier Rimbaud, ou l'apprentissage de la subversion, PUL, 1991
- , « Versifications “parnassiennes”(?) », *Romantisme* 2/2008 (n° 140), p. 67-84 URL : www.cairn.info/revue-romantisme-2008-2-page-67.htm
- PILLET É., THERENTY M.-È. (dirs.), *Presse, chanson et culture orale au XIX^e siècle. La parole vive au défi de l'ère médiatique*, Paris, Nouveau monde éditions, 2012.
- PLAGNOL M.-E., « Le cas des mineurs », La Recherche aujourd'hui, *Dix-huitième siècle*, n°30, 1998, p. 87-101
- POLIAK C.F., *Aux frontières du champ littéraire. Sociologie des écrivains amateurs*, Paris, Economica (Études sociologiques), 2006
- RAFFIN S., *Le centenaire de Victor Hugo en 1985. La commémoration, l'œuvre et l'écrivain*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris 7 sous la direction de Guy Rosa, 2004
- RAYNAUD E., *La Mêlée symboliste : portraits et souvenirs. I. 1870-1890*, Paris, La Renaissance du livre, 1920
- RICÉUR P., « Le concept de responsabilité. Essai d'analyse sémantique. », *Esprit*, N° 206 (11) novembre 1994, p. 28-48
- ROUSSE J., *La poésie bretonne au XIX^e siècle*, Lethielleux, Paris, 1895 URL : <http://www.archive.org/details/laposiebretonnOOrous>
- SAGNES S. (dir.), *Littérature régionaliste et ethnologie*, Arles, Museon Arlaten, Actes Sud, Carcassonne, Ethnopôle Garae, 2015.
- SAINT-JACQUES D., VIALA A., « À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire ». IN : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 49^e année, N. 2, 1994. p. 395-406 URL : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1994_num_49_2_279266
- THIESSE A.-M., *Écrire la France : le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, Presses universitaires de France, 1991. Thèse
- VAILLANT A., *La Crise de la littérature. Romantisme et modernité*, Grenoble, ELLUG, 2005
- VIGIER Ph., « Diffusion d'une langue nationale et résistance des patois en France au XIX^e siècle. » IN : *Romantisme*, 1979, n°25-26. Conscience de la langue. p. 191-208 URL : http://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1979_num_9_25_5281
- VOLPILHAC-AUGER C. (dir.), *Œuvres majeures, œuvres mineures ?* Lyon, ENS Éditions, 2004

b. Sur l'édition / la presse française

- ALBERT P., Histoire de la presse politique nationale au début de la III République, 1871-1879, Paris, PUF, 1979
- CLARK P.-P., « Stratégies d'auteur au XIX^e siècle » IN *Romantisme*, 1977, n°17-18. Le bourgeois. p. 92-102 URL : http://www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1977_num_7_17_5127
- KALANTZIS A., « Périodiques et édition, une stratégie à double sens », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 120^e année - n° 1, 1 – 2020, "Petites revues", grande presse et édition à la fin du XIX^e siècle, p. 77-89
- KALIFA D., RÉGNIER P., THÉRENTY M.-E., VAILLANT A., La civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle, Paris, Nouveau monde, 2011
- MAILLARD F., Histoire des journaux publiés à Paris pendant le siège et sous la Commune, Paris, Dentu, 1871 [en ligne]
- MARTIN H.-J., CHARTIER R., Histoire de l'édition française, T. 3, Le temps des éditeurs, Paris, Fayard, 1990
- MOLLIER J.-Y., « L'histoire de l'édition, une histoire à vocation globalisante » IN *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (1954-), T. 43^e, No. 2 (Apr. - Jun.,1996), p. 329-348 URL : <http://www.jstor.org/stable/20530143>
- , Une autre histoire de l'édition française, Paris, La Fabrique d'éditions, 2015
- , SOREL P., « L'histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIX^e et XX^e siècles » IN *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 126-127, mars 1999. Édition, Éditeurs (1) p. 39-59 URL : http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1999_num_126_1_3280
- RIFFAUD A. (dir.), L'écrivain et l'imprimeur, Actes d'un colloque international organisé à l'Université du Maine les 8 et 9 octobre 2009 par le Labo 3L.AM des Universités d'Angers et du Maine, avec la collaboration de l'École pratique des hautes études à Paris, la Bibliothèque universitaire Vercors et la Médiathèque Louis Aragon du Mans, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
- SCHUH J., « Les "petites revues" dans l'écosystème médiatique fin-de-siècle », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 120^e année - n° 1, 1 – 2020, "Petites revues", grande presse et édition à la fin du XIX^e siècle, p. 91-106
- STEAD É., « "Petites" vs "grandes" revues. Une réévaluation », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 120^e année - n° 1, 1 – 2020, "Petites revues", grande presse et édition à la fin du XIX^e siècle, p. 11-26
- Le livre du bibliophile, Paris, Alphonse Lemerre, 1874 [Sans nom d'auteur mais l'auteur "caché" est ANATOLE FRANCE]

4. Méthodologie : une recherche interdisciplinaire

a. Généralités pour l'étude critique de la poésie

- ANTOINE G., « La langue poétique » IN : *Histoire de la langue française 1880-1914* [En ligne] URL :
Paris : CNRS Éditions, 1999 (généré le 29 décembre 2019). URL :
<http://books.openedition.org/editionscnrs/9281>
- BERNARDELLI A., *Intertestualità*, Firenze, La Nuova Italia, 2000
- BERNARDELLI G., *Metrica francese*, Brescia, Éd. La Scuola, 1989
- COMPAGNON A., *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil, 1979
- , « Qu'est-ce qu'un auteur ? », Cours de la Sorbonne disponible sur fabula.org
- MAZALEYRAT J., *Éléments de métrique française*, Paris, Armand Colin, 2011
- MUKAŘOVSKÝ J., *Il significato dell'estetica*, Torino, Einaudi, 1973
- NORDMANN J.-T., *La Critique littéraire française au XIXe siècle*, Paris, Librairie générale française, 2001
- PAGNINI M., *Pragmatica della letteratura*, Palermo, Sellerio, 1980
- VAILLANT A., *La poésie, Introduction à l'analyse des textes poétiques*, Paris, Armand Colin, 2013

i. Linguistique et Stylistique

- ADAM J.-M., « Les problèmes du discours poétique selon Benveniste », *Semen*, 33 | 2012, [En ligne] URL :
<http://semen.revues.org/9454>
- BUFFARD-MORET B., *Introduction à la stylistique*, Paris, Armand Colin, 2009
- DESSONS G., *Le Poème*, Paris, Armand Colin, 2011
- DI FAZIO A.M., *Il titolo e la funzione paraletteraria*, Torino, Eri, 1984
- ECO U., *I limiti dell'interpretazione*, Milano, Bompiani, 1990
- , *Le forme del contenuto*, Milano, Bompiani, 1971
- GENETTE G., *Esthétique et poétique*, Paris, Éd. du Seuil, 1992
- GROUPE D'ENTREVERNES, *Analyse sémiotique des textes : introduction, théorie, pratique*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, coll. « Linguistique et sémiologie », 1979
- GUIRAUD P., *Essais de stylistique. Problèmes et méthodes*, Paris, Klincksieck, 1969
- HÉBERT L., *L'analyse des textes littéraires. Une méthodologie complète*, Paris, Garnier, 2014
- , *L'analyse des textes littéraires : vingt approches*, version numéro 1.3, dans Louis Hébert (dir.) Signo, Rimouski (Québec), 2014, [En ligne] URL : <http://www.signosemio.com/documents/approches-analyselitteraire.pdf>.
- HOPKINS J., « La théorie sémiotique littéraire de Michael Riffaterre : matrice, intertexte et interprétant », IN *Cahiers de Narratologie* [En ligne], n° 12/2005 URL : <http://narratologie.revues.org/37>
- LOTMAN J., « Sulla poesia: testo e sistema », IN *Problemi*. Periodico quadrimestrale di cultura diretto da G. Petronio, n° 52, maggio-agosto 1978, p. 132-146
- MESCHONNIC H., « Benveniste : sémantique sans sémiotique », IN *Linx*, 9 | 1997, [En ligne] URL :
<http://linx.revues.org/1075>

- MOLINIE G., *Sémiostylistique : l'effet de l'art*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Formes sémiotiques », 1998
- RASTIER F., « Objet et moyens de l'interprétation », IN Documents de Travail, Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica, 143/144 serie A, Università di Urbino, apr.-mag. 1985
- RIFFATERRE M., *Semiotica della poesia*, Bologna, Il Mulino, 1983
- , « La trace de l'intertexte », IN *La Pensée*, 1980/215, p. 4-18
- , « L'intertexte inconnu » IN *Littérature*, n°41, 1981. Intertextualité et roman en France, au Moyen Âge. p. 4-7. URL : http://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1981_num_41_1_1330
- SEGRE C., « Intertestualità e interdiscorsività nel romanzo e nella poesia », IN *Teatro e romanzo. Due tipi di comunicazione letteraria*, Torino, Einaudi, 1984, p. 103-118
- SCHOLES R., « Semiotica del testo poetico », ch. 8 IN *Semiotica e interpretazione*, Bologna, Il Mulino, 1985
- TODOROV T., *I formalisti russi*. Teoria della letteratura e metodo critico, Torino, Einaudi, 2003
- TOMAŠEVSKIJ B., «Sul verso» (Trad. G.L Bravo) IN *I Formalisti russi*, Torino Einaudi, 2003, p. 187-204
- TYNJANOV J., «Il concetto di costruzione» (Trad. G.L Bravo) IN *Formalisti russi*, Torino, Einaudi, 2003, p. 117-124
- , JAKOBSON R., «Problemi di studio della letteratura e del linguaggio» (Trad. V. Strada) IN *I Formalisti russi*, Torino, Einaudi, 2003, p. 145-149
- VAN DIJK T. A., « Aspects d'une théorie générative du texte poétique », dans A.J. GREIMAS, *Essais de sémiotique poétique*, Paris, Larousse, 1972, p.180-206
- VINOGRADOV V., «L'analisi stilistica» (Trad. G.L. Bravo), IN *I formalisti russi*, Torino, Einaudi, 2003, p. 109-115
- , *Stilistica e poetica* [1963], Milano, Mursia, 1972

ii. Sociologie de la littérature

- BORDAS E., « Que serait une sociostylistique ? », *COntEXTES*, 18 | 2016 [En ligne] URL : <http://contextes.revues.org/6253>
- DAVID J., « Du bon usage littéraire des contextes » IN Les Contextes de la littérature, « Études de lettres », 2001/2, p. 151-175
- DENIS B., « La consécration », *COntEXTES*, 7 | 2010, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/contextes/4639>
- DESSY C., VAN NUIJS L, STIÉNON V., « Qui a peur du style en sociologie de la littérature ? », *COntEXTES*, 18 | 2016 [En ligne] URL : <http://contextes.revues.org/6263>
- DIRKX P., *Sociologie de la littérature*, Paris, Armand Colin, 2000
- DUBOIS, J. *L'Institution de la littérature*, Espace Nord, 2019 [1978]
- ECO U., IN AA.VV. *Sociologia della letteratura*, Milano, Newton Compton, 1974
- ESCARPIT R., *Sociologia della letteratura*. Napoli, Guida, 1970

—, *Letteratura e società*, Bologna, Il Mulino, 1972

GONON L., « Le style pour blâmer le style (1870-1920) », *COntEXTES*, 18 | 2016 [En ligne] URL : <http://contextes.revues.org/6257>

KARGIOTIS D., « Quid minor in litteris ? », *Littérature*, 2007/2, n° 146, p. 104-122, Armand Colin, [En ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-litterature-2007-2-page-104.htm>

VIALA A., ARON P., *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006

ZIMA P.V., *Manuel de sociocritique*, Paris, Picard, 1985

iii. Analyse du discours

MAINGUENEAU D., *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004

—, « Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire », *COntEXTES*, 1 | 2006 [En ligne] URL : <http://contextes.revues.org/93>

BENVENISTE E., —, « L'appareil formel de l'énonciation », IN : *Langages*, 5^e année, n°17, 1970. L'énonciation. p. 12-18 URL : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1970_num_5_17_2572

Informatique et textes littéraires

Métrie en ligne Caen URL : <https://crisco2.unicaen.fr/verlaine/index.php?navigation=description>

Plateforme TXM URL : <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique80>

DELENTE H., RENAULT R., —, « Traitement automatique des formes métriques des textes versifiés », IN *Actes de la 22e conférence sur le Traitement Automatique des Langues*, Association pour le Traitement Automatique des Langues, 2015, p. 432-438

—, *Traitement automatique des textes versifiés : Problématique et pratiques*, *Langages*, n° 199, Paris, Armand Colin, 2015

HERVÉ N., « Réflexions théoriques sur l'utilisation des répertoires de données métriques », IN *Modèles et nombre en poésie*, Paris, Honoré Champion, 2017, p.59-77

b. Les usuels

ANTOINE, Gérald (dir.) ; MARTIN, Robert (dir.). *Histoire de la langue française 1880-1914*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : CNRS Éditions, 1999 (généré le 29 décembre 2019). URL : <http://books.openedition.org/editions-cnrs/9255>

AQUIEN M., *Dictionnaire de poésie*, Paris, Éd. Livre de poche, LGF, 1993 e 2010

ARON P., ST JACQUES D., VIALA A. (dirs), *Le Dictionnaire du littéraire*, PUF, 2002

BARSOTTI G., *Mémoire du pays. Chroniques de Glaudi Barsotti dans « La Marseillaise »*, 1990 [En ligne] www.amesclum.net (date de dernière consultation juin 2020)

BEAUMARCHAIS J.P., COUTY D., *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française*, Paris, Bordas 1994 / Éd. IN extenso Larousse-Bordas, 1997

- BONNAFOUS S., HONORÉ J.-P., TOURNIER M., « L'évolution des lexiques. Le vocabulaire du pouvoir : La désignation politique en France de 1879 à 1914 » IN : *Histoire de la langue française 1880-1914* Paris : CNRS Éditions, 1999 [En ligne] URL : <http://books.openedition.org/editionscnrs/9261>
- COUTY D., REY A., *Dictionnaire des écrivains de langue française*, 2 vol., Paris, Larousse, 2001
- GOUJON P., *Manuel d'histoire du XIX siècle*, Paris, Ellipses « coll. Optimum », 2007
- JOLY B., *Dictionnaire biographique et géographique du nationalisme français, 1880-1900 Boulangisme, Ligue des patriotes, mouvements anti-dreyfusards, comités antisémites*, Paris, Honoré Champion, 1998
- LAROUSSE P., *Le Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris, 1866-1876
- LITTRÉ P. E., *Dictionnaire de la langue française*, Chicago, Encyclopedia Britannica, 1982
- LYONNET H., *Dictionnaire des comédiens français, ceux d'hier : biographie, bibliographie, iconographie*, 2 vol., Genève, Bibliothèque de la Revue universelle internationale illustrée, 19 ? [En ligne] URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k213786n> et <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2137871>
- MARCHESE A., *Dizionario di retorica e di stilistica*, Milano, Mondadori, 1978
- MOLINIÉ G., *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Éd. Livre de poche, LGF, 1992 e 2009
- MORIER H., *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, Presses Univ. France, 1975
- MORITZ Y., *Dictionnaire de la guerre de 1870*, Paris, Éditions SPM, 2020
- REY A. (sous la direction de), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2006
- , *Le Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 2005
- RIOUX J.P. (sous la direction de), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, 2007
- SIRINELLI J.-Fr., COUTY D., *Dictionnaire de l'histoire de France*, Paris, Armand Colin, 1999
- VOISIN J-L (sous la direction de), *Dictionnaire des personnages historiques*, Éd. du Fallais, 2001
- WALES K., *Dizionario di stilistica: con voci di linguistica, semiotica, teoria della letteratura*, Firenze, Sansoni, 1991
- Nouveau Dictionnaire biographie alsacienne* disponible à l'adresse URL : <https://www.alsace-histoire.org>

c. Catalogues, bases de données, archives en open accès, portails :

Gallica
 CCfr
 IdRef
 SUDOC
 KVK
 GoogleBooks
 GoogleScholar
 NuméLyo
 JStor,
 thèses.fr
 Persée

Fabula

Cairn.info

HALshs archives ouvertes

OpenEdition

OpenBooks

BnF-Retronews

Medias19

Hypotheses.org

<https://jeuxfloraux.fr>

<http://textometric.ens-lyon.fr>

<https://guerre1870.hypotheses.org>

<https://www.franceculture.fr>

<https://www.lexi-co.com>

<https://fv.kan.bzh/chants-theme.html>

<http://elysee-montmartre.com/historique>

<http://obvil.sorbonne-universite.site>

<https://memoiredhistoire.canalblog.com>

<https://groupes.renater.fr/wiki/txm-users/public/faq>

[http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-des-annees-1871-et-1872.](http://www.academie-francaise.fr/rapport-sur-les-concours-des-annees-1871-et-1872)

<http://www.commune1871-rougerie.fr/etrangers-a-paris%2Cfr%2C8%2C101.html>

<https://fv.kan.bzh/chants-theme.html>

INDEX DES NOMS

A

ACKERMANN Louise ----- 28; 48; 50; 138; 139; 140
 AMELINE Ernest ----- 337; 414
 ANGLADE Antonin ----- 191
 ANGOT Albert --- 339; 364; 369; 412; 422; 437; 444; 462; 463
 Anonyme ----- 191; 339; 385; 393
 ANQUETIL Antoine (pseudonyme de) ----- 350; 381; 414
 ARMELIN Gaston ----- 204; 205; 339
 AUTRAN Joseph ----- 20
 AVENEL Paul ----- 29

B

BADER Louise ----- 126; 127; 138; 141; 142; 143; 144; 558
 BAJU Henri ----- 191; 198
 BANVILLE Théodore de 2; 6; 14; 15; 16; 23; 29; 37; 38; 41; 47;
 48; 55; 91; 99; 114; 117; 121; 126; 128; 142; 154; 163;
 164; 165; 183; 188; 194; 211; 213; 223; 224; 226; 228;
 229; 308; 309; 313; 325; 337; 338; 345; 347; 349; 350;
 351; 356; 357; 358; 359; 360; 370; 372; 373; 374; 376;
 405; 412; 414; 415; 422; 436; 438; 442; 463; 483; 497;
 500; 502; 503; 506; 521; 530; 540; 541; 563; 566; 584;
 587; 588; 593; 621; 622
 BARBIER Henri Auguste ----- 117
 BARBIER Jules 23; 24; 117; 121; 325; 337; 338; 349; 364; 412;
 415; 416; 420; 422; 436; 439; 444; 446; 447; 463; 503
 BARUTEL Adolphine née Bonnet ----- 191
 BAYE Hippolyte ----- 414; 415
 BEAUJORT Eugène ----- 447
 BELLOC ----- 192
 BERGERAT Émile 15; 16; 25; 26; 37; 39; 41; 43; 47; 48; 50; 51;
 55; 106; 117; 121; 165; 183; 188; 293; 309; 310; 311;
 326; 337; 377; 412; 414; 436; 438; 446; 464; 483; 497;
 498; 499; 500; 502; 506; 508; 509; 512; 513; 519; 536;
 540; 543; 551; 584; 635
 BLANCHEOTTE Augustine-Malvina -- 126; 138; 141; 155; 156;
 157; 158; 159; 160; 165; 313; 327; 558; 600
 BOMPAR Amélia de ----- 141; 342; 382
 BONNEFOY Marc ----- 117; 126; 127
 BORNIER Henri de 23; 24; 117; 121; 208; 415; 418; 484; 497;
 498; 499; 502; 506; 553; 584
 BOUCHET Charles ----- 112
 BOUCHOR Maurice ----- 293; 620
 BOURDIER Émile 176; 364; 367; 371; 414; 418; 445; 446; 448;
 464; 465
 BOURGEOIS Paul ----- 224

C

CAMBOLAS Alphonse de (comte) ----- 201
 CAMP Aimé 131; 326; 337; 350; 362; 364; 365; 366; 367; 369;
 371; 412; 414; 420; 422; 437; 447; 448; 465
 CANIVET Charles ----- 34; 35; 341
 CASALE François ----- 141
 CASELLA LACOMBE Félicie ----- 141; 382
 CHABRILLAN Céleste ----- 240
 CHABRILLAN Céleste de ----- 138; 141
 CHAPELON-GRASSET Gabriel de Toulouse ----- 191; 194

CHARLES KELLER (pseudonyme de) ----- 126
 CHAUMONT Gaston de ----- 326; 338; 349; 364
 CHEREAU Arthur ----- 412; 414; 447; 465
 CLOUTIER ----- 313; 322
 COPPÉE François - 2; 15; 25; 37; 38; 40; 41; 43; 45; 47; 48; 49;
 50; 51; 55; 61; 62; 63; 106; 111; 117; 121; 126; 164; 165;
 204; 207; 211; 216; 218; 228; 293; 309; 310; 313; 436;
 437; 445; 446; 465; 473; 497; 498; 499; 500; 512; 520;
 522; 523; 524; 536; 540; 541; 549; 584; 589
 CORAN Charles ----- 48
 CORBIERE Tristan ----- 6; 46; 66; 598; 620; 623
 COULY Placide ----- 384

D

DAMÉ Frédéric ----- 309; 411; 414; 439; 440; 465
 DEFER Paul ----- 313; 316; 317; 319; 418; 465
 DELAUNAY Gabriel --- 27; 412; 414; 437; 438; 446; 465; 483;
 484; 485; 499
 DELPIT Albert 25; 27; 37; 39; 43; 55; 110; 111; 117; 126; 204;
 205; 206; 313; 314; 326; 337; 338; 362; 363; 365; 368;
 371; 377; 412; 413; 414; 418; 422; 438; 440; 466; 483;
 497; 500; 501; 502; 506; 509; 542; 558; 584
 DELTHIL Camille ----- 48
 DÉROULÈDE Paul - 3; 16; 20; 21; 23; 24; 30; 32; 37; 39; 41; 43;
 47; 48; 52; 55; 56; 61; 62; 63; 86; 110; 117; 119; 120; 125;
 126; 127; 204; 205; 206; 208; 216; 238; 245; 276; 289;
 292; 473; 523; 563; 589; 595; 611; 612; 620; 622
 Des ESSARTS Emmanuel -- 31; 38; 41; 48; 117; 126; 127; 142;
 164
 DESBOUTIN Marcellin ----- 16
 DESPIERRES Léon ----- 313; 322
 DIERX Léon ----- 41; 43; 47; 48; 50; 55; 164; 165; 309
 DIGUET Charles -- 309; 326; 337; 338; 349; 377; 414; 415; 418
 DOUCET Paul ----- 352
 DREYFUS Abraham ----- 420; 483
 DROUYER Victor ----- 28
 DU LAURENS de la BARRE ----- 191
 DUCROS Alexandre ----- 414; 421; 422; 466; 636
 DUFAYRE Jean-Pierre ----- 341
 DUGUÉ Ferdinand --- 117; 119; 120; 126; 313; 326; 338; 340;
 414; 416; 419; 420; 466; 558
 DUMESNIL Louis ----- 341
 DUPIN Gustave ----- 354; 448

E

E. CHARLY ----- 34
 ELIE ----- 70; 319; 593
 ERNST Amélie --- 126; 127; 128; 138; 141; 147; 149; 152; 154;
 382; 558

F

F. V. ----- 420; 467
 F.U. JURGENSEN Jules ---- 147; 150; 342; 365; 368; 369; 371;
 414; 469; 573
 FISTON Cyrille ----- 201
 FLEURIOT Zenaïde ----- 139; 141; 382; 447; 466; 524; 540

FRANÇOIS Émile----- 338; 339; 438
FRANK Félix- 41; 309; 326; 337; 339; 351; 414; 419; 447; 467;
506
Fs. F...----- 388; 467; 573

G

GAGNE Paulin----- 210
GALLET Louis----- 28; 117; 126
GARNIER -4; 6; 29; 49; 92; 136; 137; 339; 349; 590; 591; 592;
595; 599; 602; 618; 621; 623; 624; 629
GEORGES A. ----- 414
GIRARD Louis Michel Germain (pseudonyme de) --- 293; 381;
382; 414; 513
GLATIGNY Albert-----29; 41; 43; 48; 106; 165; 309; 326; 339;
377; 413; 414; 417; 437; 438; 441; 446; 448; 467
GRANDMOUGIN Charles- 41; 48; 50; 117; 121; 126; 127; 128
GRANDSARD Charles 156; 337; 365; 414; 438; 447; 448; 467;
468
GRENIER Édouard----- 28; 37; 48; 117; 143
GRIMAUD Émile--- 19; 40; 307; 337; 379; 437; 441; 447; 448;
468; 574; 578
GUIFFANT Yann ----- 342
GUIZY Léon ----- 342; 414

H

HECTOR l'ESTRAZ (pseudonym de)-- 117; 121; 122; 126; 337;
558
Henri RICHARDOT (pseudonyme d') ----- 342
HENRIOT Emma ----- 141
HERVILLY Ernest d' ----- 29; 166; 182; 188; 558
HUGO Victor 2; 4; 6; 12; 14; 19; 24; 35; 36; 37; 40; 41; 45; 47;
51; 52; 56; 61; 79; 91; 93; 94; 98; 110; 117; 121; 122; 128;
142; 149; 150; 155; 156; 157; 158; 160; 164; 165; 166;
202; 211; 212; 217; 218; 226; 228; 240; 287; 288; 289;
305; 326; 332; 339; 346; 347; 348; 351; 355; 373; 374;
376; 377; 379; 413; 414; 444; 473; 489; 497; 498; 499;
525; 526; 527; 528; 529; 530; 531; 532; 533; 535; 536;
537; 539; 540; 558; 560; 563; 570; 595; 596; 597; 619;
620; 621; 622; 623; 624; 627

J

JAIME Ernest----- 342
JURIEU ----- 34; 35

K

KERGOMARD Jules (pseudonyme de) ----- 326; 337; 339
KOHLER Xavier----- 326; 361; 365

L

L. 6; 42; 54; 77; 78; 79; 96; 97; 106; 136; 205; 211; 269; 277;
290; 292; 342; 346; 379; 384; 385; 400; 401; 406; 414;
420; 449; 450; 505; 513; 569; 574; 575; 576; 584; 590;
593; 596; 597; 602; 604; 608; 612; 614; 618; 619; 620;
621; 622; 625; 630
La TOUR (signé) ----- 154
LABOURT Gustave ----- 448
LACAUSSE Auguste --- 15; 25; 27; 41; 48; 50; 55; 143; 165;
166; 167; 169; 172; 173; 176; 177; 181; 185; 186; 187;

188; 309; 310; 312; 350; 412; 413; 414; 415; 437; 438;
441; 469; 558; 566

LACROIX Jules----- 157
LAGORCE Henri de----- 342
LALUYÉ Léopold----- 15; 41
LAPRADE Victor --2; 19; 20; 21; 34; 35; 37; 40; 47; 48; 49; 50;
55; 61; 63; 165; 183; 188; 379; 386; 390; 413; 437; 441;
469; 576
LE MOUËL Eugène ----- 117
LECONTE DE LISLE2; 5; 14; 15; 25; 38; 41; 48; 51; 55; 61; 105;
114; 117; 121; 164; 165; 167; 308; 309; 310; 373; 413;
600; 601; 621
LECONTE DE LISLE ----- 600
LEGOUVÉ Ernest -18; 117; 121; 369; 370; 380; 429; 475; 497;
499; 526; 597
LEYGUES G-----2
LEYGUES Georges----- 2; 204; 205; 627
LONCHAMP----- 157
LUZEL François-Marie----- 33; 422; 469; 470

M

MAHON de MONAGHAN Eugène----- 341
MAILLARD Jules ----- 341
MAILLOT Léon ----- 293
MANUEL Eugène15; 21; 22; 23; 26; 37; 40; 43; 45; 47; 48; 51;
55; 111; 142; 164; 165; 207; 281; 282; 285; 288; 289;
290; 299; 379; 380; 386; 414; 415; 437; 447; 448; 470;
473; 483; 484; 485; 488; 489; 491; 495; 497; 498; 499;
500; 508; 512; 517; 518; 519; 520; 548; 584; 612; 631;
632
MAROT Gaston----- 506
MARTIN Alexis----- 48
MARX Gustave (pseudonyme de)----- 341
MAURY M.----- 194
MENDÈS Catulle----- 2; 15; 25; 27; 38; 43; 48; 50; 51; 55; 106;
165; 309; 310; 498; 500; 530; 624
MÉRI DE LA CANORGUE Victor de ----- 366
MICHEL Louise----- 139; 141; 327
MIROIR A.----- 342
MISTRAL Frédéric-----37; 117; 624
MONTAGU----- 414; 420; 423; 446; 470
MONTALANT-BOUGLEUX Louis-Auguste----- 112; 326; 338
MONTET Léontine ----- 141
MONTLAVILLE Yvonne de----- 28; 141
MORVAL Édouard----- 34

N

NADAL Victor ----- 28; 34; 411; 524
NORMAND Jacques 16; 41; 43; 117; 121; 126; 127; 210; 232;
233; 313; 338; 380; 414; 415; 416; 421; 422; 470; 473;
558; 637

P

PAILLERON Édouard--- 15; 25; 26; 27; 43; 342; 415; 440; 483;
484; 485; 486; 499; 584
par un Rémois ----- 382
par une Française----- 114; 141; 305
PARELON Paul ----- 338
Paul Jane ----- 156
PERCHET Charles----- 313; 314
PERRONNET Amélie----- 382

PERTUS Guillaume-Casimir ----- 112
 PINARD Albert ----- 418
 PION Ernest ----- 342
 PITTIE Francis ----- 117; 126
 PLESSIS Frédéric ----- 48; 117; 126
 Poésies d'un montagnard ----- 337; 382; 582
 POIRET Jules ----- 342; 362
 POISLE DESGRANGES Joseph ----- 339; 341; 419; 447
 POTIER Edmond ----- 313
 PREVEL Édouard ----- 313; 320
 pseudonyme SCHALLER Elisabeth ----- 141

R

RATISBONNE Louis ----- 31; 229; 508
 RENARD Céline (pseudonyme de) ----- 139; 141; 422
 RENAUD Armand ----- 15; 48; 142; 164; 309; 499
 RICARD Louis-Xavier de ----- 126
 RICHARDOT ----- 192; 197; 381; 382; 466
 RICHEL Charles ----- 117
 RIMBAUD Arthur-2; 4; 40; 43; 46; 64; 66; 472; 563; 586; 592;
 599; 602; 620; 621; 623; 624; 627
 ROBERT Édouard-Henri ----- 117; 119; 120
 ROUSSEL Auguste-Constantin ----- 245
 ROUY D. ----- 141

S

SAINT-FELIX Théobald ----- 337; 338; 376
 SALLES Louis ----- 48
 SEGALAS Anaïs ----- 139; 211; 220; 382
 SÉGUIER Ulysse François Angele (comte de) ----- 210

SIEBECKER Édouard --- 41; 117; 124; 126; 127; 128; 218; 222;
 235; 236; 237; 239; 240; 243; 246; 247; 256; 265; 270;
 271; 275; 276; 283; 286; 290; 292
 SIEFERT Louisa --- 28; 34; 41; 44; 48; 139; 140; 327; 328; 329;
 330; 382
 SILVESTRE Armand ----- 48; 117; 126; 127
 SOULARY Joseph-Marie (pseudonyme de) 28; 34; 35; 41; 44;
 48; 49; 50; 165; 166; 309; 328; 329; 330; 351; 379; 381;
 382; 412; 413; 414; 420; 598; 599; 601
 SULLY PRUDHOMME-- 25; 26; 35; 37; 38; 47; 50; 51; 61; 165;
 166; 184; 185; 186; 189; 413; 437; 438; 471; 558; 566

T

TASTET Tyrtée ----- 419; 438
 THEURIET André -15; 16; 25; 27; 37; 41; 44; 48; 49; 111; 117;
 121; 126; 127; 165; 309; 310; 313; 414; 437; 446; 471;
 493

V

VALADE Léon ----- 48
 VERLAINE Paul ---- 2; 15; 55; 61; 91; 114; 126; 128; 184; 314;
 412; 563; 598; 615
 VERMEIL Louis-Lucien ----- 339; 363
 VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin ----- 338
 VIALA Céleste ----- 141; 382
 VINCENT Alexandre ----- 201

W

WALDOR Mélanie ----- 112; 139; 382
 WHELAN Louisa ----- 34; 139; 141

INDEX DES FIGURES

FIGURE 1_ CHARLES CROS, COQS ET VAUTOURS (1885) BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, SITE DE TOLBIAC, Z RENAN-383	130
FIGURE 2 : QUATRIÈME DE COUVERTURE DU POÈME « STRASBOURG » D'ÉMILE BERGERAT. BNF TOLBIAC 16 YE PIECE 218.....	311
FIGURE 3_ NUAGE DE MOTS CRÉÉ AVEC VOYANT TOOLS : MOTS LE PLUS EMPLOYÉS DANS L'APPAREIL TITULAIRE.....	340
FIGURE 4 : TH. SAINT-FELIX, CHANTS DU SIEGE DE PARIS 1870, PAGES DE DÉDICACE, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, TOLBIAC, YE-51704.....	378
FIGURE 5_ EXEMPLE DE COUVERTURE OU LE TITRE DE CIVILITÉ EST MARQUÉ. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE TOLBIAC YE-39891.....	383
FIGURE 6 : PROPRIÉTÉS DU CORPUS POESIE1870-71	403
FIGURE 7 : EXEMPLE AFFICHAGE DE LA PREMIÈRE PAGE D'ÉDITION D'UN TEXTE	404
FIGURE 8 : LEXIQUE DU CORPUS, À GAUCHE FRLEMMA, À DROITE WORD	406
FIGURE 9 : SYNTHÈSE DES PROPRIÉTÉS MAJEURES DU CORPUS : FRPOS, PRO:PER ET DET:POS, LEXIQUE SELON LA PROPRIÉTÉ WORD ET LEXIQUE SELON LA PROPRIÉTÉ FRLEMMA.....	407
FIGURE 10 : EXEMPLE DE LA REQUÊTE DU MOTIF « CRI DE GUERRE »	414
FIGURE 11 : VISUALISATION DE LA REQUÊTE « PAIX HONTEUSE », SON RÉSULTAT ET LA VISUALISATION DU TEXTE.....	416
FIGURE 12: RÉSULTAT DE LA REQUÊTE « MOURIR POUR LA PATRIE », DANS LE CORPUS	420
FIGURE 13 : VISUALISATION SEGMENT RÉPÉTÉ « MOURIR POUR LA PATRIE », DANS LE CORPUS. A. DUCROS, « NOUS AVONS LA GUERRE », LES ÉTRIVIERES.....	420
FIGURE 14 : DIMENSIONS DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS »	423
FIGURE 15 : PREMIÈRES 27 LIGNES DE LA TABLE LEXICALE DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS ».....	425
FIGURE 16 : CHOIX D'OCCURRENCES, TABLE LEXICALE PROPRIÉTÉ FRLEMMA DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS ».....	427
FIGURE 17 : SPÉCIFICITÉS DE LA PARTIE « 1830 » POUR LA CATÉGORIE FRPOS=NOM, PARTITION « GÉNÉRATIONS »	428
FIGURE 18 : SPÉCIFICITÉS DE LA PARTIE « 1850 » POUR LA CATÉGORIE FRPOS=NOM, PARTITION « GÉNÉRATIONS ».....	429
FIGURE 19 : SPÉCIFICITÉS DE LA PARTIE « 1870 » POUR LA CATÉGORIE FRPOS=NOM, PARTITION « GÉNÉRATIONS ».....	430
FIGURE 20 : SPÉCIFICITÉS POUR LA CATÉGORIE FRPOS=ADJ DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS »	432
FIGURE 21 : SPÉCIFICITÉS POUR LA CATÉGORIE FRPOS=ADJ DE LA PARTIE « 1830 » DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS »	433
FIGURE 22 : SPÉCIFICITÉS POUR LA CATÉGORIE FRPOS=ADJ, DE LA PARTIE « 1850 » DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS »	433
FIGURE 23 : SPÉCIFICITÉS POUR LA CATÉGORIE FRPOS=ADJ, DE LA PARTIE « 1870 » DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS ».....	434
FIGURE 24 : TABLE LEXICALE FORMÉE A PARTIR DE LA FORME « PATR.* » POUR LA PARTIE « GÉNÉRATIONS »	435
FIGURE 25 : FRÉQUENCE DE LA FORME « COURAGE », DANS LA PARTIE « GÉNÉRATIONS »	442
FIGURE 26 : CATEGORIES MORPHOSYNTAXIQUE DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS».....	449
FIGURE 27 : OCCURRENCES ET SPÉCIFICITÉS DE LA PROPRIÉTÉ DET:POS DANS LA PARTITION « GÉNÉRATIONS »	454
FIGURE 28 : SPÉCIFICITÉS DE LA CATÉGORIE ADVERBE EN -ENT	456
FIGURE 29 : SPÉCIFICITÉS POUR LA CATÉGORIE "ADV" DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS»	457
FIGURE 30 : SPÉCIFICITÉS DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS » POUR LA PROPRIÉTÉ FRLEMMA, CATÉGORIE PRO:PER.	461
FIGURE 31: PARUTION « CHÂTEAUDUN » DANS LE SOIR, LE 5 NOVEMBRE 1870.....	507

INDEX DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1 : COUVERTURE DE L'OFFRANDE, SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES, 1873.....	212
ILLUSTRATION 2 : « L'EXÉCUTIF » PAR PILOTELL. LE BOUCHER QUI SCIE LE BRAS DE MARIANNE EST ADOLPHE THIERS, ASSISTÉ PAR JULES FAVRE.....	214
ILLUSTRATION 3 : L'ALSACE D'ADOLPHE HENNER POUR L'OFFRANDE, DESSIN « – JE M'APPELLE L'ALSACE ORPHÉLINE, ET J'ATTENDS, NON PAS MON FIANCÉ, MAIS LA FRANCE, MA MÈRE ! ».....	231
ILLUSTRATION 4 : GRAVURE DE GUSTAVE DORÉ POUR LE POÈME « L'ÉMIGRANT ALSACIEN » DE JACQUES NORMAND « DEVANT MOI JE VIS ROUGE, ET MON POING SE ROIDIT ... / MAIS L'ENFANT ME RETINT ».....	233
ILLUSTRATION 5 : COUVERTURE AVEC ILLUSTRATION DU POÈME « METZ ».....	252
ILLUSTRATION 6 : COUVERTURE DE L'ÉDITION POPULAIRE DE MAILLOT, « LA MORT DES MAÎTRES D'ÉCOLE » (1889) OUVRAGE CONSULTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE TOLBIAC 8-YTH-23759.....	294

INDEX DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : LA POÉSIE PARNASSIENNE SUR LA GUERRE DE 1870.....	165
TABLEAU 2 : ACTIVITÉ POÉTIQUE DES COMBATTANTS.....	302
TABLEAU 3 : LES FEMMES.....	305
TABLEAU 4 : « PAR LA PLUME ET PAR L'ÉPÉE » : L'ÉCRITURE DES COMBATTANTS.....	333
TABLEAU 5 : ÉPIGRAPHES DE POÈME.....	387
TABLEAU 6 : EXTRAIT DES CONCORDANCES DE LA FORME « COURAGE » ET DE SES RIMES.....	443
TABLEAU 7 : SPÉCIFICITÉS « FRPOS » DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS ».....	459
TABLEAU 8 : TABLEAU DES CONCORDANCES DE LA FORME « PATRIE » DU CORPUS POESIE1870-1871.....	462
TABLEAU 9 : REPRÉSENTATIONS PATRIOTIQUES A LA COMÉDIE FRANÇAISE, 25 OCTOBRE 1870 - 23 FEVRIER 1871.....	497

INDEX DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : DISTRIBUTION DES ÉCRIVAINS PAR GÉNÉRATIONS.....	112
GRAPHIQUE 2 : PRODUCTION POÉTIQUE PAR GÉNÉRATION.....	113
GRAPHIQUE 3 : LES GÉNÉRATIONS DEVANT LA GUERRE DE 1870.....	325
GRAPHIQUE 4 : CATÉGORIES "NOM", "VER", "INT" DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS ».....	452
GRAPHIQUE 5 : DIAGRAMME EN BÂTONS DE LA PARTITION « GÉNÉRATIONS », SPÉCIFICITÉS PRO:PER.....	453
GRAPHIQUE 6 : DIAGRAMME EN BÂTONS DES SPÉCIFICITÉS RELATIVES A LA PROPRIÉTÉ DET:POS DANS LA PARTITION « GÉNÉRATIONS »...	455

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
I PREMIÈRE PARTIE CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	11
I.1 REVUE DE LA LITTÉRATURE	11
I.1.i <i>De 1870 à la Grande Guerre : un soubassement pour la critique postérieure ?</i>	13
I.1.ii <i>1918 – 1971 : une « littérature qui a perdu toute utilité sociale » et tout intérêt</i>	45
I.1.iii <i>Du centenaire au cent cinquantième de la guerre : oubli ou mémoire différenciée ?</i>	63
I.2 RAPPORTS ENTRE LITTÉRATURE ET HISTOIRE	69
I.2.i <i>Ce que fait la littérature à l'histoire... ou plutôt l'histoire à la littérature ?</i>	69
I.2.ii <i>Quand écrire c'est faire : guerre et poésie mêlées</i>	91
II DEUXIÈME PARTIE LES POÈTES FACE À LA GUERRE DE 1870	105
II.1 PRÉSENTATION DE LA COLLECTION	105
II.2 DESCRIPTION DE LA COLLECTION	108
II.2.i <i>De l'hétérogénéité de la collection</i>	111
II.2.ii <i>Déterminer le profil des écrivains</i>	114
II.3 LA VOIX ET LE REGARD DES FEMMES SUR LA GUERRE DE 1870	136
II.3.i <i>Louise BADER, La couronne civique</i>	142
II.3.ii <i>Amélie ERNST, Rimes françaises d'une Alsacienne</i>	146
II.3.iii <i>Augustine-Malvina BLANCHECOTTE, « À Victor Hugo »</i>	155
II.4 LA GUERRE DE 1870 AU PRISME DES PARNASSIENS	163
II.4.i <i>Auguste Lacaussade, « Le Siège de Paris »</i>	167
II.4.ii <i>Ernest d'Hervilly, « Pendant le siège »</i>	182
II.4.iii <i>Sully Prudhomme, « Le siège »</i>	184
II.5 LA GUERRE DE 1870 EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE	189
II.5.i <i>La guerre franco-prussienne au Concours des Jeux Floraux</i>	189
II.5.ii <i>La guerre franco-prussienne couronnée par l'Académie française</i>	203
II.6 L'ÉVOLUTION DU THÈME DE LA GUERRE DANS LE TEMPS : LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE ET L'EXEMPLE DES FÊTES DE L'ARBRE DE NOËL	209
II.6.i <i>1873, la Libération du territoire</i>	209
II.6.ii <i>« L'empereur s'est rendu, Vive la République ! » : les arbres de Noël d'Édouard Siebecker</i>	236
III TROISIÈME PARTIE LA POÉSIE DE LA GUERRE : LE CORPUS POÉTIQUE À L'HEURE DES ÉVÉNEMENTS	306
III.1 DESCRIPTION DU CORPUS POÉTIQUE	306
III.1.i <i>Production éditée</i>	307
III.1.ii <i>Profil des écrivains</i>	312
III.1.iii <i>Les auteures</i>	326
III.2 LE PANTHÉON OU LE PATRIOTISME EN PARATEXTE	335
III.2.i <i>Titres</i>	336
III.2.ii <i>Épigraphes</i>	344
III.2.iii <i>La préface patriotique : inspiration et justification de l'écriture</i>	361
III.2.iv <i>Dédicaces</i>	375
III.2.v <i>Nom d'auteur</i>	380
III.2.vi <i>« Au profit de ... » : le côté bénéfique, trait distinctif de la poésie de la guerre de 1870-1871</i>	384
III.3 LA POÉSIE DE LA GUERRE DE 1870-1871 A L'ÉPREUVE DE LA TEXTOMÉTRIE	394
III.3.i <i>Observation du corpus</i>	403
III.3.ii <i>Observation du corpus : critère générationnel</i>	422
III.4 LA POÉSIE PATRIOTIQUE DÉCLAMÉE DANS LES THÉÂTRES : LA COMÉDIE-FRANÇAISE ET LES AUTRES	472
CONCLUSION	555
SINTESI	563
BIBLIOGRAPHIE	569

IV	BIBLIOGRAPHIE PRIMAIRE	569
V	BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE	586
VI	BIBLIOGRAPHIE D'ORIENTATION	606
	INDEX DES NOMS	635
	INDEX DES FIGURES	638
	INDEX DES ILLUSTRATIONS	639
	INDEX DES TABLEAUX	639
	INDEX DES GRAPHIQUES.....	639
	TABLE DES MATIÈRES.....	640
	ANNEXES	643

ANNEXES

CORPUS GUERRE DE 1870

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP.ÉSSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
1	A.L.		<i>Les Bouches Inutiles</i>		Imp. Lainé Paris	1870	1			
2	ACKERMANN Louise (1813-1890)	POÉSIES PHILOSOPHIQUES (1871)	<i>X L'homme à la nature</i>		Imp. de Caisson et Mignon	1871	1	1874 / 1877 / 1885 / 1887 (Lemerre)		
	ACKERMANN Louise (1813-1890)	POÉSIES PHILOSOPHIQUES (1871)	<i>XI La guerre</i>			1871	1			
3	AICARD Jean (1848-1921)	LES RÉBELLIONS ET LES APAISEMENTS, POÉSIES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	X			
4	AMELINE Ernest (1825-1893)	CHANTS D'EXIL, 1870-1871, SOUVENIRS ARTISTIQUES			DENTU	1871	6			
5	ANGOT Albert	NOS RUINES			CHARLES DOUNIOL et CIE	1871	17			
6	ARMELIN Gaston (1860-19..)	REICHSHOFFEN POÉSIES			CHARLES-LAVAUZELLE	??	X			
7	B Adrien		<i>Diner d'un franc-tireur à l'occasion d'un baptême</i>		Imp. Salut public Lyon	1870	1			
8	BABONNEAUD Urbain		<i>Le Traité de paix</i>		Imp. Walder Paris	1871	1			
9	BANVILLE Théodore de (1823-1891)		<i>À la patrie</i>	OUI > <i>Le National</i> 14 août 1870 et <i>Le Petit National</i> le 15 août 1870		1870	1			
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)		<i>Des Canons !</i>	OUI > <i>Le National</i> 14 octobre 1870		1870	1			
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)		<i>Adieu, scène lyrique</i>	OUI > <i>Le National</i> 24 septembre 1871	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871			1	Poésie récitée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Cluny, le 22 septembre 1871
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES		OUI > <i>Le National</i> [octobre 1870- février 1871 date après dédicace	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	65	1872 (Lemerre) 1878 (Charpentier + relmp. 1883 et 1889) 1890 (Lemerre)		
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	<i>Paris</i>	30 janvier		1871		29 janvier 1872 <i>Le Petit National</i>		
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	<i>Vingt-neuf janvier</i>	6 février		1871		29 janvier 1872 <i>Le Petit National</i>		
	BARBIER Henri Auguste (1805-1882)	DEVANT L'ENNEMI	<i>Le fils des Huns, Aux Allemands, Macte animo</i>	OUI > <i>Revue des Deux Mondes</i> 1er oct 1871		1871	3			
10	BARBIER Jules (1825-1901)	LE FRANC-TIREUR, CHANTS DE GUERRE			LEVY FRERES	1871	92			
11	BAYE Hippolyte	LA FRONTIÈRE. ESSAIS DE POÉSIE			LIBRAIRIE INTERNATIONALE	1871	16			
12	BEAUJORT Eugène		<i>L'héroïne d'Alsace. Récits en vers</i>		LACHAUD	1871	1			
13	BENOIST Honoré (1831-18..)		<i>Le Soldat mourant</i>		CLAYE	1870	1			
14	BÉRARD Étienne		<i>La Paix</i>		Lyon Imp. Jevain et Bourgeon	1871	1			
15	BERGERAT Émile (1845-1923)	POÈMES DE LA GUERRE 1870-1871			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	10			
	BERGERAT Émile (1845-1923)		<i>Le petit Alsacien : poème</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
	BERGERAT Émile (1845-1923)		<i>Le maître d'école</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poésie dite au Théâtre français par M. Coquelin le 27/11/1870, 15/12/1870, 18/12/1870, 25/12/1870, 29/12/1870, 8/01/1871, 25/06/1871
	BERGERAT Émile (1845-1923)		<i>Les cuirassiers de Reichshoffen</i>	OUI > <i>Le Figaro</i> 27/10/1870 <i>La France</i> le 27/10/1870	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poème dit à la Comédie française par M. Coquelin 25/10/1870, 4/11/1870, 6/11/1870, 17/11/1870
	BERGERAT Émile (1845-1923)		<i>Hymne à la France</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
	BERGERAT Émile (1845-1923)		<i>À Châteaudun</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
	BERGERAT Émile (1845-1923)		<i>Strasbourg</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poème dit à la Comédie française par M. Coquelin le 5/03/1871
16	BLANCHEOTTE Augustine-Malvina (1830-1897)		<i>À Victor Hugo</i>		autographe Gravaide	1870	1			
	BLANCHEOTTE Augustine-Malvina (1830-1897)		<i>La Chanson des assiégés</i>	OUI > <i>La France politique et littéraire</i> 25/12/1870		1870	1			
17	BOËMOND de GOURNAY		<i>Paris et Strasbourg</i>			1871	1			
18	BOMPAR Amélia de		<i>La France envahie, poème. Nos désastres, Sedan, premier chant</i>		Bordeaux Coderc Degréteau et Poujol	1870	1			
	BOMPAR Amélia de		<i>L'invasion</i>		Bordeaux Coderc Degréteau et Poujol	1870	1			
19	BORNIER Henri de(1825-1901)		<i>Poésies. Châteaudun, Une petite bourgeoise, Les Assiégés</i>	OUI > <i>Le Constitutionnel</i> et <i>Le Soir</i> 5/11/1870	LACHAUD	1870	3			Les 3 poèmes ont été récités par M. Coquelin le 5 octobre 1870 et le 4 novembre 1870 respectivement
	BORNIER Henri de(1825-1901)		<i>Les orphelins de la guerre</i>			1871	1			
	BORNIER Henri de(1825-1901)		<i>À nos fleuves</i>			1870	1			Poésie dite par Mlle Favart au Théâtre Français les 2, 8, 9 janvier 1871
	BORNIER Henri de(1825-1901)		<i>Pour les canons</i>			1870	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
20	BOURDIER Émile		<i>Le Siège de Paris à vol d'oiseau</i>		LACROIX-VERBECKHOVEN ET CIE	1871	1			
21	BOURGEOIS Paul (1827-1912)		<i>La Colonne Vendôme</i>		Imp. Créte Versailles	1871	1			
	BOURGEOIS Paul (1827-1912)		<i>Versailles</i>		Imp. Créte Versailles	1871	1			
22	BOY Charles (1852-1934)		<i>Le Glaive</i>		Paris, Imp. Juteau et fils	1871	1			
23	CAILLET Pierre (1834-1887)		<i>La guerre : entrée en campagne</i>		Imp. Mercier Niort	1870	X			
24	CALMELS E.		<i>À bas les masques</i>		Imp.s Berthlémy	1870	1			
25	CAMP Aimé (1812-1899)	POÉSIES NATIONALES			FALIP-TASTU (PERPIGNAN)	1871	26			
26	CANIVET Charles (1839-1911)		<i>Haine au vainqueur</i>			??	X			
27	CARJAT Étienne (1828-1906)		<i>Assez d'azur</i>	OUI > <i>Le Gaulois</i> 15/10/1870		1870	1			
28	CASELLA LACOMBE Félicie		<i>La guerre de France de 1870, poème patriotique</i>		Nice, Imp. de A Gillietta	1871	1			
29	CASSAN J.-B.		<i>La France et le 4 septembre, poésie précitée de Napoléon III et nos paysans</i>		Montauban Imp. coopérative	1871	2			
30	CÉSAR Pascal (1838-...)		<i>Les Vertus et les exploits de sa majesté prussienne. Imp.omptus par un Franc-lireur</i>		Bazelles, Librairie de la civilisation bavaroise	1870	1			
31	Charles C?		<i>Aux avant-postes</i>			??	1			
32	CHABRILLAN Céfeste (comtesse de) (1824-1909)		<i>Union. À mes amis de Belleville</i>	OUI > <i>La Comédie patriotique</i>	Madre Paris	1870	X			
	CHABRILLAN Céfeste (comtesse de) (1824-1909)		<i>La Mère du mobile. Souvenir d'un enfant du peuple</i>	OUI > <i>La Comédie patriotique</i>		1870	1			
33	E. CHARLY		<i>Les Maudits</i>		??	??	1			
34	CHARNOD Henry		<i>Au Rhin ! Ode à l'armée française</i>		Angers, Imp. Barassé	1870	1			
35	CHAUMONT Gaston de (marquis) (1822-1896)	MITRAILLEUSES SAVOISIENNES, POÉSIES			Saint-Julien Typ Cassagnes	1871	15			
36	CHEREAU Arthur		<i>La guerre</i>		Rouanne Paris	1870	1			Poésie récitée, en partie, par Mlle Roussel de la Porte Saint-Martin le 19 décembre 1870
	CHEREAU Arthur		<i>Pour les orphelins de la guerre</i>		CLAYE	1871	1			Poésie dite par M. Aurèle DATE et LIEU inconnus
37	CLAVERIE Jean-Baptiste (1840-19..)		<i>Chants de guerre</i>		Agen	1871	2			
38	CLOUTIER		<i>Adieux adressés à la ville de Toul : campagne de 1870-71</i>		Epinal Typ Fricotel	1871	1			
39	ANQUETIL Antoine pseudonyme CLUVIENUS (1809-1895)		<i>La Résurrection du Saint-Empire romain, ou le 18 décembre à Versailles</i>		DENTU	1871	1			Lecture privée et publique le 12 ai 1871 LIEU inconnu
40	COAT Vincent		<i>Enfants de Basse-Bretagne - Bugale Breizh-Izel</i>		HASLÉ	1871	1			
	COAT Vincent		<i>Combat de l'Hay [les-Roses] entre Français et Prussiens (29-11-1870) - Stourm l'Hay etre Frañsizien ha Prussianed (29-11-1870)</i>		HASLÉ	1871	1			
41	COPPÉE François (1842-1908)		<i>Fais ce que dois</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871			1	Drame en vers représenté à l'Odéon le 21 octobre 1871
	COPPÉE François (1842-1908)		<i>Écrit pendant le siège ET Les paroles sincères</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	4			
	COPPÉE François (1842-1908)		<i>Lettre à un mobile breton</i>	OUI > <i>La France</i> 20 novembre 1870 - <i>Le Gaulois</i> 19/11/1870 - <i>Le Soir</i> 20/11/1870 - <i>Le National</i> 20/11/1870	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poésie dite à la Comédie-Française par M. Coquelin entre novembre et décembre 1870
	COPPÉE François (1842-1908)		<i>Pour le drapeau</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	s.d.	1			
42	COULY Placide (18...-18...)		<i>Aux murailles</i>		Imp. Claye	1870	1			
	COULY Placide (18...-18...)		<i>Des Canons</i>		Imp. Claye	1870	1			
	COULY Placide (18...-18...)		<i>À la frontière</i>		Imp. Claye	1870	1			
43	CRENN Yves		<i>Bretons de la caserne Dumerbion (Mézières)- Bretoned Casern Dumerbion (Mezières)</i>		LE GOAZIOU	??	1			
	CRENN Yves		<i>Jeune soldat de Lampaul-Guimiliau - Soudard yaouank Lambaol-Gwimilio</i>		LE GOAZIOU	??	1			
44	CURIE H.		<i>Après la capitulation, pensées, illusions dernières</i>		Imp. de E.Vert	1871	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES/ DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
45	DACHEUX E.		<i>L'invasion ou le couronnement de l'édifice de Napoléon III</i>		Imp. Morris Paris	1871	1			
46	DAMÉ Frédéric (1849-1907)		<i>L'invasion 1792-1870</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			
47	DANER E.		<i>À Louis-Napoléon Bonaparte. Le lâche de Sedan</i>		Paris, Ass. générale typogr. Berthelemy et Cie	1870	1			
48	DEFER Paul		<i>La France ne meurt pas</i>		DENTU	1870	1			Ode patriotique dite pour la première fois par M. Maigneux le 12 novembre 1870 au théâtre de Belleville.
	DEFER Paul		<i>Une garde de la 5^e compagnie du 30^e bataillon à la porte de Romainville</i>		Imp. Morris Paris	1870	1			
49	DELAIGUE C. Abbé	DOULEUR ! À LA FRANCE			Le Puy Typ. et Lithographie de M.P Marchessou	1871	3			
50	DELAUNAY Gabriel		<i>Les héros de Wissembourg ; à propos patriotique en un acte en vers</i>		Bordeaux Feret libraire éditeur	1870	1	1871 ?		
	DELAUNAY Gabriel		<i>Les Carrières de Jaumont ou vengeance de quatre paysans, souvenir épisodique de la guerre actuelle</i>		Bordeaux Feret libraire éditeur	1870	1			
51	DELBÈS Antoine (1806-1887)		<i>Lou tens es arribat, 1870</i>		Agen Imp. de F. Bonnet	1871	X			
52	DELORMEL Lucien (1847-1899) et RICHARD Hippolyte		<i>Liberté</i>		DENTU	1870	1	1871 Rouen Imp. de Cagniard		Strophes patriotiques dites par Mme Duguere Pour la première fois, le 31 août 1870 au théâtre de la Porte-Saint-Martin et pour la centième le 19 mars 1871 au Cirque national
53	DELPIT Albert (1849-1893)	POÉSIES DE GUERRE	<i>Les Etrennes de Paris - Le Volontaire - L'Orphelin</i>	OUI > Revue des Deux Mondes		1871	3			
	DELPIT Albert (1849-1893)		<i>Une petite ville</i>	OUI > Le Soir 16/11/1870		1870	1			Pièce dite à la Comédie-Française le 13 novembre 1870 par Mlle Croizette
	DELPIT Albert (1849-1893)	L'INVASION: 1870			E. LACHAUD, LIBRAIRE, ÉDITEUR	1870 - 1871	26			
	DELPIT Albert (1849-1893)	L'INVASION: 1870			E. LACHAUD, LIBRAIRE, ÉDITEUR	1871	11	1871 (12e)		
	DELPIT Albert (1849-1893)	LA CHASSE AUX PRUSSIENS				??	X			
54	DEMISE Dominique (1828-1901)		<i>Épître à Napoléon III</i>		Nancy, Imp. Collin	1871	1			
55	DESBANS Charles		<i>Les Exilés : troisième mode de langage</i>		Le Mans Typ Ed Monnoyer	1871	1			
56	DESBORDES A. (18...-19..)		<i>Liberté, Egalité, Fraternité</i>		Paris Imp. Berthélemy	1870	1			
57	DESPIERRES Léon (1842 ?-?)		<i>Strasbourg</i>		Imp. A. Chaix Paris	1870	1			Vers récités devant la statue de Strasbourg par son auteur, en présence du 119 ^e bataillon de la Garde nationale de la Seine assemblée, Paris, le 12 octobre 1870
58	DIERX Léon (1838-1912)		<i>Les paroles du vaincu</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
59	DIEULEVEUT J.E. (18...- 1873)		<i>Pauvre mère</i>			1870	1			
	DIEULEVEUT J.E. (18...- 1873)		<i>À la France, rédemption, hymne patriotique</i>		Versailles : Imp. de Crété	1871	1			
	DIEULEVEUT J.E. (18...- 1873)		<i>La Française</i>		Paris : Imp., de Éd. Blot,	1871	1			
60	DIGUET Charles (1836-1909)	L'ÉPOPÉE PRUSSIENNE			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	19			
61	DOENS Édouard		<i>La Lutte</i>		Paris Imp. Rochette	1871	1			
62	DORNAY Jules (1835-1906)		<i>La Mitrailleuse</i>			1870	1			Pièce représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre de Château-d'Eau le 22 novembre 1870 à la soirée donnée pour le 57 ^e bataillon de la Garde nationale à l'effet d'offrir une mitrailleuse au gouvernement
63	DOUAY Amédée		<i>France !</i>			187?	1			
64	DOUCET Paul		<i>1871. La Mort du franc-tireur, épisode dramatique</i>			1871		1872	1	
65	DREYFUS Abraham (1847-1926)		<i>Le Bombardement de Gomorrhe</i>		LACHAUD	1871	1			Pièce dite par M. Saint-Germain en janvier 1871 LIEU inconnu
66	DROUYER Victor (187?-1878)		<i>Aux deux provinces</i>			1871	1			
	DROUYER Victor (187?-1878)		<i>Délivrance! et sauvetage, poésie</i>		Librairie générale de l'Ouest	1871	1			
67	DUCROS Alexandre (1823-1906)	LES ÉTRIVIÈRES 1862-1872		cf NOTES qui nous renseignent sur les prépublication <i>Chronique illustrée (Figaro)</i> + celles de 1880 en avant dans le <i>Grand Journal_Gazette rimée</i>	CHEZ TOUS LES LIBRAIRES	1870	11	1875 - 1898		
	DUCROS Alexandre (1823-1906)		<i>Osez donc !</i>	OUI > La Chronique illustrée n16, 16-22 avril 1870		1870	1			
68	DUFAURE Jen-Pierre		<i>Souvenir de la guerre de 1870</i>			s.d.	1			
	DUFAURE Jen-Pierre		<i>Aux armes</i>			s.d.	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP.ÉSSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	DUFAURE Jen-Pierre		<i>Sus aux Prussiens</i>			s.d.	1			
	DUFAURE Jen-Pierre		<i>Ma part d'hommage</i>			s.d.	1			
69	DUGUÉ Ferdinand (1816-1913)	LES ÉCLATS D'OBUS (POÉSIE)			DENTU	1871	35			
70	DUMESNIL Louis		<i>Mort aux prussiens</i>		Imp. Dupont Paris	1871	1			
71	DUMON Jules		<i>Épître patriotique</i>		typ. Seringe Paris	1871	1			
72	DUNESME H. pseudonyme d'Henri RICHARDOT (1845-1927)		<i>Les deux revanches ET Le 88^e de ligne</i>		RICHARDOT_Généve	1871	2	1872 ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR		
	DUNESME H. pseudonyme d'Henri RICHARDOT (1845-1927)		<i>Les Cuirassiers de Freischwiller ["sic"]</i>		Imp., Viéville et Capiomont	1871	1			
73	DUPIN Gustave (1817-18..)		<i>Sedan</i>		LACHAUD	1871	1	1876 in Duverdier. <i>Poésies 1869-1875 Rimes antibonapartistes</i>		
74	DUPRÉ Noël Simon (1814-1885)		<i>Les prouesses de Gambetta, complainte héroïque</i>		Paris Imp. de V. Goupy	1871	1			
75	DURAND Hippolyte (1833-1917)		<i>Le siège de Paris, poème</i>		Paris Imp. Claye	1871	X			
76	ELIE		<i>Napoléon III, poésie</i>		Rouen Imp. Brière et fils	1871	1			
77	ESSE René pseudonyme de SAUGERON René (18..-1893)		<i>La mère des volontaires : récit patriotique ; souvenir de la guerre franco-allemande</i>		J. FERRAND	??	5			
78	FLEURIOT Zenaïde (1829-1890)		<i>Siège de Paris. Entre absents. Réponse à la lettre d'un mobile breton</i>		Paris, Imp. Lecoffre	1871	1			
	FLEURIOT Zenaïde (1829-1890)		<i>Siège de Paris. Entre absents. Aux Mères françaises</i>		Paris, Imp. Lecoffre	1871	2			
79	FOLARD F.		<i>Le Guet-apens</i>		Paris, Imp. Lefebvre	1871	1			
80	FRANÇOIS Émile	AMERTUMES ET PAIN NOIR. SIÈGE DE PARIS (1870-1871) POÉSIES			LACROIX-VERBECKHOVEN ET CIE	1871	8			
81	FRANK Félix (1837-1899)	LES CHANTS DE COLÈRE. L'EMPIRE, L'INVASION, LES ÉPAVES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	25			
	FRANK Félix (1837-1899)		<i>La horde allemande</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			
82	FRONTIER Charles		<i>Patrie et soldat, scène</i>		Chambéry Imp. de Ménard	1871			1	
83	Fs. F...		<i>Le Cri d'Alarme. Hommage à la France en deuil</i>		Montpellier Joseph Calas libraire	1871	1			
84	F. V.	LA GUERRE			LACHAUD	1871	5			
85	GARNIER		<i>Cuirassier de Gravelotte</i>		??	??	X			
86	GENESTE Jules		<i>L'opignon daou citoyen [...]</i>		Bordeaux Imp. A.R. Chaynes	1870	1			
87	GEORGES A.		<i>Le vandale du nord, 1870-1871</i>		LACHAUD	1871	1			
88	GIMET Saint-Albin		<i>1870</i>	OUI > Journal de Nérac , 29/01/1871		1871	1			
89	GISCLARD J.-L. (abbé)		<i>Le Fléau de la guerre ou le mot de l'énigme. Souvenir de la guerre de 1870. Poésie chrétienne</i>		Versailles Beau	1871	1			
90	GLATIGNY Albert (1839-1873)		<i>ROUEN (1431-1870)</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	2			
	GLATIGNY Albert (1839-1873)	LE FER ROUGE. NOUVEAUX CHÂTIMENTS			CHEZ TOUS LES LIBRAIRES France et Belgique	1870	21			
91	GODEFRING Félicien		<i>Fontenoy sur Moselle épisode de l'invasion prussienne en Lorraine (22-27 janvier 1871)</i>		Nancy, Mlle Pister Libraire	1871	1			
92	GRANDSARD Charles	L'ANNÉE MAUDITE, 1870-1871, POÉSIES		OUI > Le Petit Journal	LIBRAIRIE DU PETIT JOURNAL	1871	31			
93	GRANGER Édouard		<i>À la France</i>		typ. Juteau Paris	s.d.	1			Pièce dite au Théâtre de l'Odéon DATE et COMÉDIEN inconnus
94	GRIMAUD Émile (1831-1901)	STROPHES PATRIOTIQUES	<i>La Marseillaise vendéenne - La Statue - Un soldat du Pape - À Victor de Laprade - Aux soldats et aux poètes bretons</i>	OUI > Revue de Bretagne et de Vendée_T28 octobre 1870		1870	5			
	GRIMAUD Émile (1831-1901)		<i>Les deux épées - Le Fils d'un preux</i>	OUI > Revue de Bretagne et de Vendée_T28 décembre 1870		1870	2			
	Émile GRIMAUD ET Victor De LAPRADE	STROPHES PATRIOTIQUES	<i>La Statue - À Victor Laprade - Aux soldats et aux poètes bretons</i>		Librairies Forest et Grimaud_Nantes	1870	3			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
95	GUERIN Léonce		<i>Qu'allons nous devenir ?</i>		Paris Imp. Vert	187	X			
	GUERIN Léonce		<i>Bismarck</i>		Imp. GUérin	1871	1			
96	GUICHARD Ferréol		<i>Patrie, poème national dédié à Garibaldi</i>		Lons-le-Saunier Imp. de Damelet	1870	1			
97	GUIFFANT Yann		<i>Les malheurs du peuple français - Gwalleurioù bobl bro C'hall</i>		CLAIRET	??	1			
98	GUISOL François (1803-1874)		<i>Poema à l'Imortal Garibaldi, en la sieù lenga maire contra lu sieù envidious</i>		Nissa, Imp. de Faraud e Conso	1870	1			
99	GUY-WUARNIER Émile		<i>Odes patriotiques</i>		Marseille Imp. de Senès	1871	6			
100	GUIZY Léon		<i>Cri patriotique. La guerre et ses désastres</i>		Rouen Imp. de Cagniard	1871	1			
207	H. E. d'		<i>Tableaux de siège. Noël</i>	OUI > le Paris-Journal 28/12/1870		1870	1			
101	HÉE		<i>Une couronne au Général Garibaldi</i>		Paris typ Séringe	187	X			
102	HENRIOT Emma		<i>Souvenirs des phases de l'invasion en 1870, Paris pendant le siège, la capitulation, l'entrée des Prussiens à Paris, la paix</i>		Paris, Imp. de Plaidoux	1871	5			
103	HUGO Victor (1802-1885)		<i>Saint-Arnaud</i>	OUI > Le Rappel 27/09/1870		1870	1			
	HUGO Victor (1802-1885)		<i>Paroles dans l'épreuve</i>	OUI > Le Rappel 14/11/1870		1870	1			
104	JAIME Ernest (1804-1884)		<i>La revue du 29 juin 1871. L'emprunt. La revanche</i>		Versailles Librairie Laurent	1871	1			
105	JEENER Louis		<i>1870-1871. La Guerre</i>		Paris	1871	1			
106	JENNA Marie pseudonyme de Céline Renard (1834-1887)		<i>Après la bataille</i>		DENTU	1871	1			
107	JOLLIVET Gaston (1842-1927)		<i>Les soldats d'autrefois</i>	OUI > Le Gaulois 19/11/1870		1870	1			
108	JOUIN Henri (1841-1913)		<i>Patrie</i>		Angers Imp. Lachèse	1871	1			
109	F.U. JURGENSEN Jules ET GILBERT Zoé	PENDANT LA GUERRE	<i>Le soir du combat - Paris assiégé - La Revanche</i>		RICHARD_Généve	1871	3		1	+ Le soir du combat récit d'une infirmière = : poème dramatique représenté pour la première fois sur le théâtre de Genève le 21 décembre 1870 par Mme Zoé Gilbert, lu par Amélie Ernst (PUBL Genève, Chanrad 1871)
110	JURIEU ?		<i>Dies irae</i>			??	X			
111	KOHLER Xavier (1823-1891)	ALSACIENNES			Porrentruy, Imp. de Victor Michel	1871	18			
112	L.		<i>Les provinces de la France à leurs sœurs Alsace et Lorraine</i>		Paris Imp. Lefebvre	1871	X			
113	LABOURT Gustave		<i>La France à Garibaldi, Ode</i>	OUI > La Sentinelle Mentonnaise 28/03/1900	AM Dijon	1871	1			Poésie dite au théâtre français de Nice le 28 mars 1871
114	LACAUSSADE Auguste (1815-1897)		<i>Cri de guerre ! Vae Victoribus (vers)</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			
	LACAUSSADE Auguste (1815-1897)		<i>Le siège de Paris (vers)</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
115	LA SERRE Henri		<i>Le Barde à la France</i>		Versailles Imp. Beau	1871	1			
116	J.B. LACOMBE		<i>Je vous salue Guillaume le Vainqueur</i>		LACHAUD	1871	1			
117	LAGORCE Henri de		<i>1875. La Revanche par un volontaire de 1870</i>		Lyon Imp. Vingtrinier	1871	1			
118	LALUYÉ Léopold (1826-1899)		<i>À la France</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
119	LAMBERT Eugène C.M. (1803-1879)		<i>Les Allemands</i>		Rennes, typ Oberthur	1871	1			
	LAMBERT Eugène C.M. (1803-1879)		<i>Les Mobiles bretons à Rennes</i>		Imp. de Mellinet	1871	X			
120	LAPRADE Victor (1812-1883)		<i>Au roi Guillaume de Prusse</i>	OUI > Le Petit Journal (Lyon) + Revue de Bretagne et de Vendée. T28 décembre 1870		1870	1		1871 dans PENDANT LA GUERRE ; 1873 dans POÈMES CIVIQUES	
	LAPRADE Victor (1812-1883)		<i>Aux soldats et aux poètes bretons</i>	OUI > Revue de Bretagne et de Vendée octobre 1870		1870	1		1873 dans POÈMES CIVIQUES	
	LAPRADE Victor (1812-1883)	PENDANT LA GUERRE			Felix Girard - LYON	1871	5			
	LAPRADE Victor (1812-1883)		<i>À la France</i>		Felix Girard - LYON	1871	1		1871 dans PENDANT LA GUERRE ; 1873 dans POÈMES CIVIQUES	
121	LARUE A.		<i>Les Capitulaires de Paris</i>		Paris Imp. Berthély	187	X			
122	LECONTE DE LISLE (1818-1894)		<i>Le Sacre de Paris</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1		1884 POÈMES TRAGIQUES ET DERNIERS POÈMES	Strophes dites à la Comédie française par Mlle Agar 6 juin 1871 + "récitations et lectures du jeudi" aux Bouffes parisiens 12 janvier 1871

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	LECONTE DE LISLE (1818-1894)	POÈMES BARBARES	<i>Le soir d'un bataille</i>	OUI > paru en 1860 dans la <i>Revue contemporaine</i> en l'honneur des combattants italiens et réédité en 1871, comme s'il avait été inspiré par la guerre franco-allemande	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
123	LÉDAN Alexandre Louis Marie		<i>La Bretonne, en l'honneur de la Garde mobile du Finistère - Ar « Vreizhadez »</i>		Quimper KERANGAL	??	1			
124	LEGOUVÉ Ernest 1807-1903		<i>Les deux misères</i>		Paris HETZEL	1870	1			Poésie lue par l'auteur à l'Ambulance du Palais Royal & dédié aux dames infirmières
125	LESGUILLON Hermance (1812-1882)		<i>Le prisonnier d'Allemagne, scène à trois personnages</i>		DENTU	1871			1	
126	LE MÉRER Constance		<i>Les orgues délaissés - An ograou dilezet</i>			s.d.	1	Ar Vro 1913		
127	LE MINOUS Jean		<i>Souvenir épouvantable de la capitulation de l'infâme traître Bazaine à Metz - Bazaine an treitour</i>		Lannion LE GOFFIC	??	1			
	LE MINOUS Jean		<i>Les misères de Paris pendant son siège - Mizerioù Pariz e-pad he seziz</i>		Lannion LE GOFFIC	??	1			
128	LE NEINDRE Jean-Marie		<i>Plainte du chef de famille (sur la guerre de 1870-71) - Kimiad an ozhac'h (Brezel 1870)</i>		LE GOFFIC Lannion	??	1			
	LE NEINDRE Jean-Marie		<i>Précisions sur la guerre 1870-71 - Resisadurioù war brezel 1870-71</i>		HASLÉ	1871	1			
129	LE PON Jean-François M.		<i>La Guerre - Ar brezel</i>	OUI > <i>Le Publicateur du Finistère</i> 7/01/1871		1871	1			
130	LE POUÉNOT Louis		<i>Guerre de 1870 - Brezel 1870</i>		HASLÉ	1871	1	Haslé 1874		
131	LOMON Maurice		<i>La France envahie</i>		Troyes Imp. Dufour-Bouquet	s.d.	1			
132	LONLAY Eugène Marquis de (1815-1886)		<i>Chant patriotique DANS POÉSIES</i>		ALCAN-LEVY	1870	1			
133	LORGERIL Hippolyte de (Vte) (1811-1888)		<i>À M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française, député du Rhône</i>		Versailles Imp. de Crété	1871	1			
134	LUSINE J.-C.		<i>Le Pilon</i>	??		1871	1			
135	LUYARD DE LA DRÔME		<i>Les Prisonniers partant de Prusse</i>		Brioude Imp. L. Gallice	1871	1			
136	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Le jeune soldat - Ar Zoudard Icaouank</i>	OUI > <i>Le Publicateur du Finistère</i> 6/07/1870 base des données Chansons Bretonnes > 6/08/1870	Quimperlé, Clairot	1870	1		Le Goffic 22/07/1870 - Gadreau, Morlaix, Haslé 1871	
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>La mère malade</i>	OUI > <i>Revue celtique</i> 29 juillet		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Debout, Bretons ! - War-sav, Bretoned !</i>	OUI > <i>Le Lannionnais</i> 24 septembre 1870		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Pour la patrie - Evit ar vro</i>	OUI > <i>Revue de Bretagne et de Vendée</i> T28 septembre 1870		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Aux trembleurs et aux Prussiens de l'intérieur - D'ar grennerien ha da Brusianed an diabarzh</i>	OUI > <i>Le Publicateur du Finistère</i> 22/10/1870		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Nos frères à la guerre - Hon breudeur er brezel</i>	OUI > <i>Publicateur du Finistère</i> 3/12/1870		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>La première victoire</i>		Morlaix, Haslé	1871	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Adieu ! - Kenavo</i>	OUI > <i>L'Électeur du Finistère</i> 6/12/1870		1870	1			
137	MAGOT		<i>Ode aux Français</i>		Paris Imp. de Noizette, Jeanrasse et Cie	1871	1			
138	MAHON de MONAGHAN Eugène (1821-?)		<i>À la Prusse</i>		??	??	X			
139	MAIGNAND Hippolyte (18...-1872)		<i>Au peuple Anglais</i>		Paris Crété	1871	1			
	MAIGNAND Hippolyte (18...-1872)		<i>La Capitulation de Paris</i>		Paris Crété	1871	1			
	MAIGNAND Hippolyte (18...-1872)		<i>À l'Attila du nord</i>		Paris Crété	1871	1			
140	MAILLARD Jules		<i>À Guillaume de Prusse, sur son entrée dans Paris, 4 mars 1871</i>		LACHAUD	1871	1			
141	MANFRED		<i>Le Guet-apens</i>		Paris Imp. Chaix	1871	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉimp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
142	MANUEL Eugène (1823-1901)		Henri Regnault		MICHEL-LEVY	1871	1			Poésie récitée à la Comédie Française par M. Coquelin le 27 janvier 1871 le 3 et le 5 février 1871
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Pour les blessés, scène dramatique		MICHEL-LEVY	1870			1	Soène représentée sur le Théâtre Français le 6 août 1870 au bénéfice de la Société de Secours aux blessés de terre et de mer et le 25 octobre 1870
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Les pigeons de la République		MICHEL-LEVY	1870	1			Vers récités à la Comédie Française et au Théâtre Français par Mlle Favart le 6, le 20 et le 27 novembre 1870 et le 2 janvier 1871
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Bonjour, bon An!		MICHEL-LEVY	1871	1			Poésie récitée à la Comédie Française par M. Coquelin le 1er janvier, le 2, 8 et 9 janvier 1871
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Les Absents, poésie			1871	1			Poésie récitée par Mlle Delaporte au festival donné à Paris au bénéfice des victimes de la guerre, le 6 août 1871
143	MARC Gabriel		sonnet sans titre	OUI > Le Gaulois 10/01/1871		1871	1			
144	MAROT Gaston (1837-1916)		La Journée de Châteaudun		Paris Imp. Morris	1870	1			Poésie dite pour la première fois à Paris sur le théâtre de Château-d'Eau le 27 novembre 1870 par M. Henry Roze
145	MARTIN Alexis (1834-1904)		Tout le bronze à la fonte		LIBRAIRIE INTERNATIONALE	1870	1			Poésie dite au Théâtre de la Porte Saint-Martin 21/11/1870 par M. Fleury-Gœury du Théâtre de l'Ambigu
146	MÉNARD Jules		Épigramme		Paris Imp. Appert	1871	?			
147	MENDÈS Catulle (1841-1909)		Odelette guerrière		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poème dit à la Comédie française par Mlle Craizette de la Comédie Française
	MENDÈS Catulle (1841-1909)		Colère d'un franc-tireur			1871	1			Poème dit à la Comédie française par M. Coquelin de la Comédie Française
148	MERER Guillaume		Sur des jeunes séparés par l'appel à la guerre - Daou zen yaouank dispartiel gant ar galv evit ar brezel		LE GOFFIC Lannion	??	1			
149	MÉRI DE LA CANORGUE Victor de (1805-1873)		Haine aux barbares, chants patriotiques		Marseille, Camoin Libraire	1871	5			
150	MICHEL Louise (1830-1905)		Les Vengeurs			1871	1			
151	MILLAUD Albert (1844-1892)		Un vieux prussien à un jeune conscrit	OUI > Le Figaro 22/10/1870		1870	1			
	MILLAUD Albert (1844-1892)		Triolets	OUI > Le Figaro 25/10/1870		1870	1			
	MILLAUD Albert (1844-1892)		Les deux années	OUI > Le Figaro 10/01/1871		1871	1			
152	MIROIR A.		La France en deuil		Paris Crété	1871	1			
	MIROIR A.		Souvenir de 1870 à 1871. Satire à Guillaume Ier et à son armée		Paris Imp. E. Blot	1871	1			
	MIROIR A.		À la France. Resurrection		Versailles Crété	1871	1			
153	MONTAGU		Garibaldi au fort de Varignano		LACROIX-VERBOECKHOVEN ET CIE	1871	1			
154	MONTALANT-BOUGLEUX Louis-Auguste (1794-1873)	LIBER MEMORIALIS. ATTILA À VERSAILLES, POÉSIES OBSIDIONALES 1870-1871			Imp. Aubert (VERSAILLES)	1871	14			
155	MONTET Léontine		Gens à pendre	OUI > La Comédie patriotique 25/02/1871		1871	1			
156	MOREAU Eugène (1806-1876)		Les Parricides		Paris Imp. Cordier	1871	1			
157	MORISSE Auguste		Deux fusillés, poème		Yvetot, G. Michel ÉDITEUR	1871	1			
158	MORLAIX Jean (1822-1901) pseudonyme de KERGOMARD Jules	SEDAN « TER » POÈME ÉPIQUE EN 8 CHANTS 3 INTERMÈDES ET UN ÉPILOGUE			Paris Lacroix, Verboeckhoven et Cie	1871	12			
159	MORVAL Édouard		Guillaume à Augusta		??	??	X			
	MORVAL Édouard		L'inventaire du roi Guillaume		??	??	X			
160	MOUCHONNET Jules		Paris décapité. Un souvenir du siège		Aubusson, Imp. de Bouyet	1871	4			
161	MUSSON C.A.		STROPHES SUR LA GUERRE novembre 1870-février 1871		Association typographique_Lyon	1871	1			
162	NADAL Victor		À ceux qui sont tombés sur le champ de bataille		Imp.imerie du Salut public_Lyon	1871	1			Poésie dite au Casino par M.Plessis
	NADAL Victor		Réponse d'un vieux breton à son fils	OUI > Le conteur vaudois - journal de la Suisse romande		1871	1			
	NADAL Victor		Non!			??	X			
	NADAL Victor		À Marguerite			??	X			
	NADAL Victor		L'Âme de la France			??	X			
	NADAL Victor		Ode aux héros de Nuits			??	X			
163	NADAUD HENRY (1822-?)	LA PATRIE EN DEUIL			??	??	X			
164	NAOUR Nicolas		Les jeunes gens de Roudouallec de la 2e classe de la Garde Mobile - Tud yaouank Roudouallec 2et kias ar Garde Mobile		HASLÉ	1871	1	HASLÉ 1874		
165	NORMAND Jacques (1848-1931)	LES TABLETTES D'UN MOBILE			E. LACHAUD	1871	30			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉimp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
166	NORO Jean		À un morceau de pain blanc	??		1871	1			
167	NORSEF E.-J. de		La voix de la patrie		Paris Imp. Hennuyer	187	X			
168	ORSE F.		À Mac-Mahon		Paris Imp. de Jouaust	1871	1			
169	P. B.		La Guerre : poésie		Nantes, Imp. Forest et Grimaud	1870	1			
170	PAILLERON Édouard (1834-1899)		Prière pour la France		MICHEL-LEVY frères	1871	1			Poème dit par Mlle Favart sur la scène du Théâtre français le 16 juillet 1871
	PAILLERON Édouard (1834-1899)		Le Départ		LIBRAIRIE NOUVELLE	1870	1			Poème dit par M. Delaunay sur la scène du Théâtre-Français le 6 août 1870
171	PARELON Paul	LES VOLONTAIRES DE 1870	La Générale - La Régénération		Paris Imp. Voitelain	1870	2			
172	PERCHET Charles		Défense de Dijon. Le 30 octobre. Poème		Imp. Demeurat	s.d.	1			
173	PÉRIER Joseph (1817-18...)		La Ligue de l'humanité		Paris Imp. Dubuisson	1871	1			
174	PERRIN Constant		La Vengeance		Paris Imp. Dubuisson	1871	1			
175	PHILIPPON Gustave		Vive Gambetta!		Paris Lacroix, Verboeckhoven et Cie	1871	1			
176	PION Ernest (1847-1921)		La Revanche		Paris Imp. Voitelain	1871	X			
	PION Ernest (1847-1921)		Paris coupable		Versailles Broquet	1871	1			
177	PINARD Albert		Voix des silencieux à la patrie		LACHAUD	1871	1			Strophes dites par Mme Marie Laurent au théâtre de la Porte Saint-Martin ... se vend au profit des blessés ... daté 30 novembre 1870
178	PITTIÉ Francis et BONNEFOY Marc(1829-1886)		Vae Victoribus			??	X			
179	POIRET Jules		Le Moment psychologique	OUI > Le Gaulois 4/01/1871		1871	1			
	POIRET Jules		Garde nationale. 10e bataillon. A ceux qui partent		typ. Seringe Paris	1870	1			
180	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)	PENDANT L'ORAGE : POÈMES NATIONAUX ET HISTORIQUES		OUI mais on ne connaît pas le support	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	10			
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		Épître au roi de Prusse		J. CLAYE	1870	1			
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		Le premier mars, hommage à la garde nationale de Paris		J. CLAYE	1871	1			
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		Combattre ! Hommage aux membres du Gouvernement de Défense nationale		J. CLAYE	1870	1			
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		Paris prussien, hommage à l'amiral Saisset		J. CLAYE	1871	1			
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		Épître à Bismarck, aux mânes des victimes de la guerre et du bombardement de Paris		J. CLAYE	1871	1			
181	POLI Olivier de		Les Mobiles d'Ille et Vilaine	OUI > Le Figaro 24/09/1870		1870	1			
182	POLLET Auguste de la Bassée (1841- ??)		À M. A. Flan. Pendant la guerre septembre 1870		Lille : Imp. de F. Lagache	1870	8			
	POLLET Auguste de la Bassée (1841- ??)		En attendant la victoire		Lille : Imp. de F. Lagache	1870	X			
183	POTIER Edmond (18...-1879)		La redoute de Montretout		DENTU	1871	3			
184	POURCELOT Jules (abbé)		Pour la Patrie. Épisode de la campagne contre les Prussiens en Franche-Comté		Besançon Imp. Jacquin	1871	1			
185	PREVEL Édouard		L'Épée de Sedan		Paris Imp. Cordier	s.d.	1			Pièce dite au Théâtre de la Porte Saint-Martin à une représentation donnée par le 148 bataillon de la garde nationale - l'auteur en fait partie
186	QUINCHEZ A.		À Paris, le Premier mars 1871		Paris Imp. Turfin	1871	1			
	QUINCHEZ A.		Paris sauvé		Paris Imp. de Fabre	1871	1			
187	QUIEC Yves		La guerre de Prusse et les trahisons de la France - Brezel ar Prus ha trubarderezhoù Frañs		HASLÉ	1871	1			
188	RENAUD Armand (1835-1895)	AU BRUIT DU CANON	À un prophète allemand - L'incendie du Palais de Saint-Cloud - Justice d'outre-tombe		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	3			« À un prophète allemand » poésie réécrite au théâtre Français par Mlle Favart les 5 et 6 mars 1871 ... « Justice d'outre-tombe » dédiée à H. Regnault
189	RICARD Louis-Xavier de (1843-1911)		La Parole de la France			??	X			
190	RIMBAUD Arthur (1854-1891)		Le rêve de Bismarck	OUI > Le Progrès des Ardennes 1870		1870	1			
191	RINCAZAUX Sylvain (1855-?)		Les Alsaciens Lorrains				—			Poème couronné par l'Académie des poètes

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP.ÉSSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	RINCAZAUX Sylvain (1855-?)		<i>La guerre</i>				—			
192	RIVET Gustave pseudonyme HECTOR L'ESTRAZ (1848-1936)	1870-1871. POÉSIES	1870 - 1871		Librairie artistique (PARIS)	1871	2			
	RIVET Gustave pseudonyme HECTOR L'ESTRAZ (1848-1936)		<i>L'Alsacien</i>		Grenoble, J. Dumas ÉDITEUR	1870	1	Meaux Imp.. Carro 1875		
193	ROALDÉS Alphonse		<i>Patrie ! Liberté !</i>		Périgueux Imp. de Cassard frères	1870	5			
194	ROLLAND François		<i>L'Année 1870 - Ar bloavezh 1870</i>		HASLÉ	??	X			
195	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>Épître au roi Guillaume</i>		Paris Imp. A. E. Rochette	1870	1			
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>Resurrexit</i>		CLAYE	1870	1			Pièce interprétée par le citoyen Noailles, artiste de l'Odéon et vendue au profit des blessés
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>Le Lion surpris</i>		Paris Imp. A. E. Rochette	1871	1			
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>Le Perroquet devant la cour</i>		Paris Imp. A. E. Rochette	1871	1			
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>La Paix, ode</i>		Paris Imp. A. E. Rochette	1871	1			
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>L'Avenir</i>		CLAYE	1871	1			Pièce interprétée par M. Ulysse Bessac DATE et LIEU inconnus
196	ROUY D.		<i>Allons, Paris, debout !</i>		Paris Imp. E. Blot	1870	1			Strophes récitées par Mlle Dica-Petit au Théâtre de l'Ambigu-Comique, novembre 1870
197	ROY Germain		<i>Drame de 1870-1871, Etapes de la défaite : Reichshoffen, Sedan, Strasbourg, Metz, Paris</i>		Paris Imp. de E. Brière	1871	8			
198	RUPPE François		<i>Les conscrits de l'année 1871 - Soudarded ar bloavezh 1871</i>		HASLÉ	??	X	HASLÉ 1881 , LETREGUILLY ?		
199	SAINT-FELIX Théobald	CHANTS DU SIÈGE DE PARIS, 1870-1871			CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET TOUS LES KIOSQUES	1871	5			
200	SARRAZIN Jean (1833-1914)		<i>L'Alsace et la Lorraine</i>		Lyon, Imp. Bellon	1871	2			
	SARRAZIN Jean (1833-1914)		<i>Le Départ de la garde-mobile, le 15 août 1870</i>		Lyon, imp. Bellon	1870	X			
201	SENECHAL		<i>Le Siège de Paris</i>		Paris Imp. Vert	1871	1			
202	SIEFERT Louisa (1845-1877)	LES SAINTES COLÈRES			PERRIN Lyon	1870	6	1871 ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR		
203	SOULARY Joseph pseudonyme de Joseph-Marie Souliary (1815-1891)	PENDANT L'INVASION	<i>La Cantique du roi Guillaume, Mil huit cent soixante-dix, Le Réactionnaire, Paris bombardé, Joli mois de mai</i>		PERRIN Lyon	1870	5	1871 ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR		
204	STUPUY Hippolyte (1832-1900)		<i>Ceux qui marchent</i>		Paris Imp. Cordier	1871	1			Poésie dite par M. Maubant de la Comédie-Française le 21 décembre 1870, LIEU inconnu
	STUPUY Hippolyte (1832-1900)		<i>Ville ouverte</i>		Paris Imp. Cordier	1871	1			Poésie dite par M. Jules Laroche de la Comédie-Française le 3 février 1871, LIEU inconnu
205	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>La Mare d'Auteuil</i>	OUI > Revue des Deux Mondes nov-déc 1870		1870	1			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>Le Siège</i>	Revue des Deux Mondes nov-déc 1870		1870	1			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>Fleurs de sang</i>	OUI > Revue des Deux Mondes juill-août 1871		1871	1			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>Repentir</i>	OUI > Revue des Deux Mondes sept-oct 1871		1871	1			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>Le Renouveau</i>	OUI > Revue des Deux Mondes nov-déc 1871		1871	1			
206	TASTET Tyrée (18.-18..)		<i>La Patrie !</i>		Nantes Librairie Morel	1870	5			
207	TERRAIL		<i>La Vérité</i>		Paris Imp. Dubuisson	1871	1			
208	TESSIER Henri (18.-1913)		<i>Le calvaire de la France pièce en un acte en vers</i>		MICHEL-LEVY frères	1871			1	Poésie représentée pour la première fois sur le théâtre de la Porte-St-martin le 18 janvier 1871
209	THEURIET André (1833-1907)		<i>Les Paysans de l'Argonne 1792</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1	1874 in <i>Le Bleu et le Noir</i> - 1881 in POÉSIES de A. T.		
	THEURIET André (1833-1907)		<i>Le legs d'une Lorraine</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
210	La TOUR (signé)		<i>La France en 1870</i>	OUI > La France : politique et littéraire 22/10/1870		1870	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
211	VALLON-COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIADE OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIÉS EN FRANCE. 1870-1871. 12 POÈMES PAR UN SUISSE			LACHAUD - Genève Georg	1871	12	II ed 1872		
212	VAUCELLE Auguste de (1818-1876)		<i>Patria</i>		LACHAUD	1871	1			
213	VÉMAR A. (pseudonyme de MARX Gustave)		<i>Prussiens...vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine</i>			1871	1			Vers dits pour la première fois par M. Bina en février 1871, au Théâtre du Gymnase de Bordeaux
214	VERLAINE Paul (1844-1896)		<i>Écrit pendant le siège</i>	OUI > 12 janv 1871 dans <i>Le Rappel</i> avec le titre « Obus et philosophie mêlés »		1871	1			
	VERLAINE Paul (1844-1896)		<i>Les Renards</i>	OUI > le 2 décembre 1870 dans <i>Le Rappel</i>		1870	1			
215	VERMEIL Louis- Lucien (1833-1901)	LES DOULEURS DE LA GUERRE			Imer et Lebet (LAUSANNE)	1870	12			
216	VÉZAN Aubry		<i>L'heure suprême</i>		Paris Imp. Vallée	1870	1			Poésie dite au concert de la Gaité le 27 novembre 1870, au théâtre de Montmartre le 28 et au théâtre des Jeunes-Artistes le 29
217	VIAL DE SABLIGNY Aii- Joseph-Augustin (1842-...)		<i>L'Anniversaire. Poésie patriotique</i>		Paris Deschamps libraire papetier	1871	1			
	VIAL DE SABLIGNY Aii- Joseph-Augustin (1842-...)		<i>Alsace-Lorraine</i>		Paris Deschamps libraire papetier	1871	1			
	VIAL DE SABLIGNY Aii- Joseph-Augustin (1842-...)		<i>Paris brûlé</i>		Paris Deschamps libraire papetier	1871	1			
	VIAL DE SABLIGNY Aii- Joseph-Augustin (1842-...)		<i>La République</i>		Paris Deschamps libraire papetier	1871	1			
	VIAL DE SABLIGNY Aii- Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUDRE			Paris Deschamps	1871	13			
	VIAL DE SABLIGNY Aii- Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUDRE	<i>Le Chant de guerre</i>		Paris Deschamps	1871				Poésie récitée par M. Beaulieu à Ba-Ta-Clan
	VIAL DE SABLIGNY Aii- Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUDRE	<i>Sentinelles, veillez !</i>		Paris Deschamps	1871				Poésie récitée par Mme Eugénie Petit
	VIAL DE SABLIGNY Aii- Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUDRE	<i>Aux Messagers de la patrie</i>		Paris Deschamps	1871				Poésie récitée par Mme Eugénie Petit
	VIAL DE SABLIGNY Aii- Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUDRE	<i>À Napoléon III</i>		Paris Deschamps	1871				Poésie récitée par Mme Eugénie Petit au cirque national
218	VILLEFRANCHE Arnaud de (abbé)	POÉSIES NATIONALES			Ribérac Imp. Delecroix	1870	3			
219	VILLEMER pseudonyme de Girard Louis Michel Germain (1842-1892)		<i>La vengeance du petit Alsacien. Monologue patriotique</i>			s.d.	1			
	VILLEMER pseudonyme de Girard Louis Michel Germain (1842-1892)		<i>Le dernier français de l'Alsace. Monologue patriotique</i>		Chez tous les libraires	s.d.	1			
	VILLEMER pseudonyme de Girard Louis Michel Germain (1842-1892)		<i>L'enfant de Strasbourg</i>			s.d.	1			Récit patriotique en vers dit par M. Marais de la Porte St. Martin
	VILLEMER pseudonyme de Girard Louis Michel Germain (1842-1892)		<i>Le Baiser de l'Alsacienne</i>		Paris, EVEILLARD & JACQUOT ÉDITEURS	1870	1			Récit dit par M. Delaunay de la Comédie-Française
220	VINCENS Jules		<i>La montbanaise, dithyrambe patriotique</i>		Montauban Imp. de Bertout	1870	1			
221	WALDOR Mélanie (1796-1871)		<i>La France</i>		Paris Imp. Dupont	1870	1			
222	WHELAN Louisa		<i>Le vent du nord</i>		??	??	X			
223	WILHELM Henry (1821-1899)		<i>L'invasion en Normandie. 1870-1871</i>		Rouen Imp. de A. Blondel	1871	X			
224	X.B.		<i>La Patrie en danger. Guerre à outrance</i>		Imp. Vert	s.d.	1			
	SANS NOM D'AUTEUR									
225		UNE VOIX DANS L'OURAGAN			ALEXANDRE SACRÉ (BRUXELLES)	1870	X			
226	anonyme		<i>Aux Vainqueurs</i>		??	??	X			
227	Poésies d'un montagnard	SOUVENIRS DE L'INVASION, 1870-1871. POÉSIES D'UN MONTAGNARD. LA NEMESIS OU LE LACHE. AVRIL- MAI 1871			Imp. Grinsard (NANTES)	1871	8			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES/ DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
228	anonyme		<i>La Défense de Paris</i>			??	X			
229	anonyme		<i>Les Femmes de France aux femmes de Germanie</i>		Paris Imp. Raçon	1870	1			
230	anonyme		<i>Les Femmes de France aux héros de 1870</i>		Paris Imp. Raçon	1870	X			
231	anonyme		<i>La grande chérie des diables</i>		Paris litte. Manoury	??	X			
232			<i>Chants lyriques sur la guerre et l'occupation prussienne</i>		Tours, Imp. de Juliot	1871	X			
234	anonyme		<i>Quéméiad an ezac'h</i>			??	1			
235	anonyme		<i>Ann Dasprener (Le Libérateur)</i>		Brest, Lafournier	??	1			
236	anonyme		<i>Brezei ar Pruss ha trahisonou ar Franç [Guerre avec la Prusse et trahison de la France]</i>		Morlaix Haslé	??	1			
237	anonyme		<i>À nos frères de Belgique</i>		Paris, Pottier de Lalaine	1870	1			
238	anonyme		<i>Après Reichshoffen : aux armes !</i>		Paris, Pottier de Lalaine	1870	1			
239	anonyme		<i>La Paix promise. Poésie dédiée à son Excellence M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères</i>		Toulouse, Imp. de Pradel Viguiet et Cie	1871	5			
240	anonyme		<i>Pauvre France ! par un prisonnier de guerre</i>		Grenoble, Imp.. lithographie de Maisonneuve et fils	1871	1			
241	anonyme		<i>Les deux émigranis d'Alsace après 1870-1871</i>		Imp.. ?	1871	1			
242	anonyme		<i>La Grand'mère</i>		Librairie artistique (PARIS)	1871	1			
243	anonyme		<i>15 août. La Grande armée, aux Vieux de la vieille</i>		Amiens, Imp. de E. Vert	1870	1			Poésie dite par Mauclerc au théâtre de Compiègne
244	anonyme		<i>Octobre 1870</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1871-1872... Toulouse. Imp.. Douladure	1871	1			Poésie lue « en diverses séances » > note : ces vers furent publiés, à leur date, par divers journaux sous ce titre : <i>Sus aux Prussiens</i> . Le rapport de M. J. Favre sur l'entrevue de Ferrières venait de paraître.
245	anonyme	L'INVASION EN 1870			Paris, Imp. Appert	s.d.	5			
TOTAL							949		8	

COLLECTION GUERRE DE 1870

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ EPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
1	A.L.		<i>Les Bouches inutiles</i>		Imp. Lainé Paris	1870	1			
2	ACKERMANN Louise (1813-1890)	POÉSIES PHILOSOPHIQUES (1871)	<i>X L'homme à la nature</i>		Imp.. de Caisson et Mignon	1871	1	1874 / 1877 / 1885 / 1887 (Lemerre)		
	ACKERMANN Louise (1813-1890)	POÉSIES PHILOSOPHIQUES (1871)	<i>XI La guerre</i>			1871	1			
3	AGUILÉ Jules (pseudonyme de Émilien DENIS ?) (1849-?)	LETTRES D'UN CONSCRIT PENDANT LA GUERRE. POÉSIES			BESNARDEAU	1875	6			
4	AICARD Jean (1848-1921)	LES RÉBELLIONS ET LES APAISEMENTS, POÉSIES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	X			
5	ALLIER Charles		<i>Bonne année à la France</i>		Saint-Étienne, Imp. de Benevent	1873	1			Poésie dite par M. Williams Arène au théâtre de Saint-Étienne
	ALLIER Charles		<i>Belfort. 1871</i>		Saint-Étienne, Imp.. U. Balay	1872	X			Pièce en un acte en vers Théâtre de Saint-Étienne 10 avril 1871
6	ALQUIER Eugène		<i>Les Froids pendant le siège de Paris</i>		Paris, Imp.. de J. Juteau	1872	1			Dit pour la première fois au Banquet de la Société de secours mutuels de la Maison JULES-JUTEAU et Fils, le 17 novembre 1872
7	AMBROISE Bernard		<i>Au drapeau !!!</i>	OUI > Revue marmandaise, 28/07/1895		1895	1			
8	AMELINE Ernest (1825-1893)	CHANTS D'EXIL, 1870-1871. SOUVENIRS ARTISTIQUES			DENTU	1871	6			
	AMELINE Ernest (1825-1893)	AU BIVOUCAC. RÉCITS POÉTIQUES			DENTU	1876	6			
9	d'ANDILLY Georges		<i>Une nouvelle Franciade. Poème satirique et burlesque</i>		Nancy Husson-Lemoine Ed.	1872	1			
10	ANDRÉ Jules	LA CORDE DE FER. POÉSIES			Paris, Sandoz et Fischbacher	1879	27			
11	ANGLADE Antonin		<i>Toulouse pleurant ses fils (le 2 novembre 1871)</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1875, Toulouse. Imp.. Douladure	1875	1			Ode présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1875
12	ANGOT Albert	NOS RUINES			CHARLES DOUNIOL et CIE	1871	17			
13	ARMELIN Gaston (1860-19..)	REICHSHOFFEN POÉSIES			CHARLES-LAVAUZELLE	??	X			
	ARMELIN Gaston (1860-19..)	LA GLOIRE DES VAINCUS (VERS)			FLAMMARION	1890	22	1892 / 1895 / 1901 IN POSSESSO ED DEL 95		
14-20	auteurs divers	LES ALÉIRONS DE LORRAINE. SONNETS POÈMES ET POÉSIES	<i>Souvenirs de Lorraine - A un futur soldat - Ne m'oubliez pas ! - La vierge de Lorraine - La vierge d'Alsace - Le testament de Moser - La vieille Alsace</i>		Monmédy, Pierrot	1899	7			
21	AUTRAN Joseph (1813-1877)	ŒUVRES COMPLÈTES - SONNETS CAPRICIEUX	<i>À la France de 1871</i>		MICHEL LEVY	1875	1			
22	AVENEL Paul (1823-1902)		<i>Les deux mères ou la mort d'un prince</i>			1879	1			
23	B Adrien		<i>Dîner d'un franc-tireur à l'occasion d'un baptême</i>		Imp. Salut public Lyon	1870	1			
24	BABONNEAUD Urbain		<i>Le Traité de paix</i>		Imp. Walder Paris	1871	1			
25	BADER Louise (1821-1891)	LA COURONNE CIVIQUE.			LE CHEVALIER	1872	1			
26	BAGET Jules (1810-1893)		<i>La Revanche : à nos enfants</i>		Versailles, Imp. Dubosq et Thésé	1872	1			
27	BAJU Henri (1847-1892)		<i>Les Zouaves pontificaux</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1871-1872, Toulouse. Imp.. Douladure -	1872	1	1875 / 1887		Ode couronnée par un Souci réservé au concours 1871-1872 de l'Académie des Jeux Floraux
	BAJU Henri (1847-1892)		<i>Sur le champ de bataille, poème</i>			1887	X			
	BAJU Henri (1847-1892)		<i>La Veille du combat, poème</i>			1887	X			
28	BALZAN J.	SOUVENIRS DE LA GUERRE DE 1870, POÉSIE			LIBRAIRIE MARSEILLAISE	1884	X			
29	BANVILLE Théodore de (1823-1891)		<i>À la patrie</i>	OUI > Le National 14 août 1870 et Le Petit National le 15 août 1870		1870	1			
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)		<i>Des Canons !</i>	OUI > Le National 14 octobre 1870		1870	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉimp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)		Adieu, scène lyrique	OUI > Le National 24 septembre 1871	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871			1	Récitée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Cluny, le 22 septembre 1871
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)		Donnons Tout !	OUI > Le National 30 janvier 1872	Imp. Viéville et Capiomont	1872	1			Stances patriotiques récitées par Mlle Lauriane, de l'Ambigu Comique. Concert donné le 16 mars 1872 à la Salle de La Redoute à l'instigation de Mlle Hommey au profit de l'œuvre des femmes
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)		Le sol libre	OUI > Le National 3 août 1873		1873	1			
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)		À la France			JAMAIS PUBLIE	1			
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES		OUI > Le National 10 octobre 1870- février 1871 date après dédicace	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	65	1872 (Lemerre) 1878 (Charpentier + reimp. 1883 et 1889) 1890 (Lemerre)		
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Paris	30 janvier		1871		29 janvier 1872 Le Petit National		
	BANVILLE Théodore de (1823-1891)	IDYLLES PRUSSIENNES	Vingt-neuf janvier	6 février		1871		29 janvier 1872 Le Petit National		
30	BARAT Léon	EN PASSANT PAR LA LORRAINE. POÉSIES			Nancy, Imp.imerie nancéienne	1892	15			
31	BARBIER Henri Auguste (1805-1882)	POÉSIES POSTHUMES - LE POÈME DES ANGOISSES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1884	15			
	BARBIER Henri Auguste (1805-1882)	DEVANT L'ENNEMI	Le fils des Huns, Aux Allemands, Macte animo	OUI > Revue des Deux Mondes 1er oct 1871		1871	3			
32	BARBIER Jules (1825-1901)	LE FRANC-TIREUR. CHANTS DE GUERRE			LEVY FRERES	1871	92			
33	BARBIER Jean		Champs de bataille de Metz, de Strasbourg & de Sedan. Poème en vers		Alger, Imp. de l'Association ouvrière	1875	1			
34	BARRACAND Léon (1844-1920)		Jeannette. Poème.		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1872	12	1878 (II ED)		
35	BARSE Louis	La Comédie ignoble, épître en vers à Gambetta sur ses grandeurs et nos malheurs, par un non-sycophante			MAYER ET CIE	1873	1			
36	BARUTEL Adolphine née Bonnet (18...-19..)		Notre Force		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1873, Toulouse. Imp.. Douladure	1873	1			Ode présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1873
37	BAYE Hippolyte	LA FRONTIÈRE. ESSAIS DE POÉSIE			LIBRAIRIE INTERNATIONALE	1871	16			
38	BEAUJORT Eugène	L'HÉROÏNE D'ALSACE. RÉCITS EN VERS			LACHAUD	1871	1			
39	BEAURIN Charles		Le Chemin de la revanche	feuille volante	DENTU	1872	1			
40	BELLOC		Reichshoffen		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1878, Toulouse. Imp.. Douladure	1878	1			Ode présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1878
41	BENOIST A.	GAULOIS ET TEUTONS. CHANTS GUERRIERS POÈMES PATRIOTIQUES			PARIS, Olivier et Leon Cain	1887	14			
42	BENOIST Honoré (1831-18..)		Le Soldat mourant		CLAYE	1870	1			
43	BEOR Louis-Joseph (1840-19..)		Une héroïne (1870-1871)	Revue méridionale (Toulon)		1878	1			
44	BÉRARD Étienne		La Paix		Lyon Imp. Jevain et Bourgeon	1871	1			
45	BERETTA César		Aux jeunes. Bismarck ; Souvenirs de 1870 ; De garde à Laribisière ; Aux étudiants de Paris (Vers)		DENTU	1889	3			
46	BERGERAT Émile (1845-1923)	POÈMES DE LA GUERRE 1870-1871			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	10			
	BERGERAT Émile (1845-1923)		Le petit Alsacien : poème		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
	BERGERAT Émile (1845-1923)		Le maître d'école		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poésie dite au Théâtre français par M. Coquelin le 27/11/1870, 15/12/1870, 18/12/1870, 25/12/1870, 29/12/1870, 8/01/1871, 25/06/1871
	BERGERAT Émile (1845-1923)		Les cuirassiers de Reichshoffen	OUI > Le Figaro 27/10/1870 La France le 27/10/1870	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poème dit à la Comédie française par M. Coquelin 25/10/1870, 4/11/1870, 6/11/1870, 17/11/1870

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	BERGERAT Émile (1845-1923)		Hymne à la France		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
	BERGERAT Émile (1845-1923)		À Châteaudun		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
	BERGERAT Émile (1845-1923)		Strasbourg		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poème dit à la Comédie française par M. Coquelin le 5/03/1871
47	BERHER Eugène (1822-1900)		Le départ des prussiens		Epinal, Imp.. Busy frères	1873	1			
48	BERNARD de MONTMELIAN Joseph	L'orpheline de Béthoncourt, épisode de la guerre de 1870-1871, poème			Paris, OLMER libraire ÉDITEUR	1877	7			
49	BERNOT J.B.		Ce qui fait la patrie		DUFUR-BOUQUOT	1890	1			22 juin 1890. Inauguration du monument élevé à Troyes, à la mémoire des enfants de l'Aube morts pour la patrie en 1870-1871
50	BERTRAND Alfred (1856-1924)	LES PRISONS DE LA PRUSSE EN 1870 (VERS)			Imp.. Pézé (ALGER)	1886	6			
51	BERTRAND René		Oublier ? ... jamais !		Chaumont, Imp. de Cavanio	1899	X			poésie dite à la remise du drapeau aux vétérans de la 201e section
52	BIZET Gustave	FILEURS D'ALSACE-LORRAINE (VERS)			RALLET-BIDEAUD	1895	12			
53	BLANCHEOTTE Augustine-Malvina (1830-1897)		À Victor Hugo		autographe Gravade	1870	1			
	BLANCHEOTTE Augustine-Malvina (1830-1897)		La Chanson des assiégés	OUI > La France 25/12/1870		1870	1			
54	BLAU Henry (1834-19..?) (pseudonyme de SIMON Adolphe)	FRANCE DEBOUT! POÉSIES			PARIS GHIO	1887	21			
55	BOÉMOND de GOURNAY		Paris et Strasbourg			1871	1			
56	BOISSÉ Jules	QUESTION SUR LA PATRIE			Paris, Imp.. Moderne	1875	3			
57	BOMEL Henri	NOS MOBILES (POÉSIE)			RANCHEN	1880	X			
58	BOMPAR Amélie de		La France envahie, poème. Nos désastres. Sedan, premier chant		Bordeaux Coderc Degréteau et Poujol	1870	1			
	BOMPAR Amélie de		L'invasion		Bordeaux Coderc Degréteau et Poujol	1870	1			
59	BONNAR Théophile		À la France	OUI > Journal de Bergerac, L'Echo de Marnande et du Lot-et-Garonne, 12/11/1893		1893	1			
60	BONNEL Louis(1829-1906)	RÉCITS PATRIOTIQUES : LOUPS ET VAUTOURS, VERS			CTRF	1887	9			
	BONNEL Louis(1829-1906)		Lancé : Les cuirassiers du cinquième à Mouzon, le 30 août 1870 : poésies		Imp.. Pitrat Ainé	1892	2			
61	BONNEFOY Marc (1840-1896)	DIEU ET PATRIE			LACHAUD et BURDIN	1872	5			
	BONNEFOY Marc (1840-1896)	DIEU ET PATRIE			LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES	1876	23			
62	BONNERY Raoul (1851-1894)		Metz et Strasbourg délivrés...poème		Paris, Manginot Libraire éditeur	1873	1			Mention honorable au II concours poétique de France
63	BONNIOL Pierre	Suzanne Didier, épisode dramatique de la guerre franco-allemande, en un acte, en vers			TRESSE	1888			1	
	BONNIOL Pierre	Jeune martyre ! épisode dramatique de la guerre franco-allemande, en vers			Librairie Charles PARIS	1895			1	
64	BORNIER Henri de(1825-1901)	POÉSIES COMPLETES - PARIS ET LA GUERRE			DENTU	1881	8			« Leur départ », dite par M. Coquelin au théâtre de Nancy 6 août 1873
	BORNIER Henri de(1825-1901)		Poésies. Châteaudun, Une petite bourgeoise, Les Assiégés	OUI > Le Constitutionnel et Le Soir 5/11/1870	LACHAUD	1870	3			Les trois poèmes ont été récités par M. Coquelin le 5 octobre 1870 et le 4 novembre 1870 respectivement
	BORNIER Henri de(1825-1901)		Les orphelins de la guerre			1871	1			
	BORNIER Henri de(1825-1901)		À nos fleuves			1870	1			Poésie dite par Mlle Favart au Théâtre Français les 2, 8, 9 janvier 1871
	BORNIER Henri de(1825-1901)		Pour les canons			1870	1			
65	BOUCHET Charles (1814-1886)		Alsace et Lorraine	Extrait du Bulletin Archéologique, Littéraire et Scientifique Vendômois	Vendome, typ Lemercier	1873	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP.SSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
66	BOUCHOR Maurice (1855-1929)		<i>Le Chant d'Alsace</i>	OUI > <i>La Petite République</i> 10/07/1902		1902	1			
	BOUCHOR Maurice (1855-1929)		<i>À la mémoire de trois instituteurs (Jules Debordeaux, Louis Poulette, Jules Leroy)</i>		HACHETTE	1899	1			Inauguration monument à Laon en 1899
67	BOUÉ Louis (1849-1897)	OBOLE AU PROFIT DES ALSACIENS-LORRAINS			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1875	43			
68	BOURDIER Émile		<i>Le Siège de Paris à vol d'oiseau</i>		LACROIX-VERBÉCKHOVEN ET CIE	1871	1			
69	BOURGEOIS Paul (1827-1912)		<i>La Colonne Vendôme</i>		Imp. Crété Versailles	1871	1			
	BOURGEOIS Paul (1827-1912)		<i>Versailles</i>		Imp. Crété Versailles	1871	1			
70	BOY Charles (1852-1934)		<i>Le Glaive</i>		Paris, Imp.. Juteau et fils	1871	1			
	BOY Charles (1852-1934)		<i>Jéna Reichshoffen</i>		Lyon, Imp.. de Schneider frères	1875	2			
71	BRUYÈRE Paul (1840-1928?)	CHANSONS DE GUERRE			OLLENDORF	1882	54			
72	BUSQUET Alfred	REPRÉSAILLES. LE BLOCUS			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1872	11			
73	CAILLET Pierre (1834-1887)		<i>La guerre : entrée en campagne</i>		Imp. Mercier Niort	1870	X			
74	CALMELS E.		<i>A bas les masques</i>		Imp.s Berthlémy	1870	1			
75	CAMBOLAS Alphonse de (comte) (1832-1881)		<i>Alsace !</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1876, Toulouse. Imp.. Douladure	1876	1			Étégie qui a obtenu un Oeillet au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1876
76	CAMP Aimé (1812-1899)	POÉSIES NATIONALES			FALIP-TASTU (PERPIGNAN)	1871	26			
77	CANIVET Charles (1839-1911)		<i>Haine au vainqueur</i>			??	X			
78	CARJAT Étienne (1828-1906)		<i>Assez d'azur</i>	OUI > <i>Le Gaulois</i> 15/10/1870		1870	1			
	CARJAT Étienne (1828-1906)		<i>Gambetta !</i>			1884	1			Poésie récitée à Cahors le 14 avril 1884 pour l'inauguration du monument au grand patriote
79	CARRANCE Évariste (1840-1916)		<i>Un éloge funèbre des champs de bataille (sans titre)</i>	OUI > <i>L'Indépendant de Lot-et-Garonne</i> , 24/02/1893		1893	1			
	CARRANCE Évariste (1840-1916)		<i>La Revanche</i>		Bordeaux	1873	1	1887		
80	CASALE François (pseudonyme de SCHALLER Elisabeth)	QUAND MÊME ! ÉCHOS D'ALSACE-LORRAINE. POÉSIES			FISCHBACHER	1885	38	1888		
81	CASELLA LACOMBE Félicie		<i>La guerre de France de 1870, poème patriotique</i>		Nice, Imp. de A Gilletta	1871	1			
82	CASSAN J.-B.		<i>La France et le 4 septembre, poésie précédée de Napoléon III et nos paysans</i>		Montauban Imp. coopérative	1871	2			
83	CÉSAR Pascal (1838-...)		<i>Les Vertus et les exploits de sa majesté prussienne. Imp.omptus par un Franc-tireur</i>		Bazeilles, Librairie de la civilisation bavaroise	1870	1			
84	Charles C?		<i>Aux avant-postes</i>			??	1			
85	CHABRILLAN Céléste (comtesse de) (1824-1909)		<i>Union. À mes amis de Belleville</i>	OUI > <i>La Comédie patriotique</i>	Madre Paris	1870	X			
	CHABRILLAN Céléste (comtesse de) (1824-1909)		<i>La Mère du mobile. Souvenir d'un enfant du peuple</i>	OUI > <i>La Comédie patriotique</i>		1870	1			
86	CHAMPAGNE G. (18.-1890)		<i>Les martyrs de Strasbourg ou l'Alsace en 1870 drame historique et patriotique</i>		Aigre	1874		1881; 1890	1	Représentation au théâtre de la Porte St. Martin en 1906
87	Abbé CHAMPRE	LES ZOUAVES PONTIFICAUX OU VOLONTAIRES DE L'OUEST. POÈME DRAMATIQUE ET LYRIQUE			LE GOFFIC	1874			1	
88	CHAPÉLON-GRASSET Gabriel de Toulouse (1848-1885)		<i>La guerre</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1871-1872, Toulouse. Imp.. Douladure	1872	1	1873 in Clochettes et Clairons (Lemerre)		Pièce qui a participé au concours de l'Académie des Jeux Floraux de 1871-1872

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	CHAPELON-GRASSET Gabriel de Toulouse (1848-1885)		<i>Un mobile de 1870. Hymne à la vierge</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1871-1872, Toulouse. Imp.. Douladure	1872	1	1873 in Clochettes et Clairons (Lemerre)		Pièce présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux de 1871-1872
	CHAPELON-GRASSET Gabriel de Toulouse (1848-1885)	CLOCHETTES ET CLAIRONS			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1873	24			
89	E. CHARLY		<i>Les Maudits</i>		??	??	1			
90	CHARNOD Henry		<i>Au Rhin ! Ode à l'armée française</i>		Angers, Imp. Barassé	1870	1			
91	CHAROT Médéric (1846-1916)		<i>CROQUIS ET REVERIES, SUIVI DE : CARNET D'UN GARDE MOBILE, ESQUISSES ET Imp.ESSIONS (VERS)</i>		DENTU	1884	19			
92	CHASSAING P. Félix		<i>Pour la patrie</i>	OUI > L'Echo de Marmande et du Lot-et-Garonne, 10/12/1893		1893	1			
93	CHASTANET Auguste (1825-1902)		<i>Les femmes de France pendant la dernière guerre</i>		Périgueux, Dupont Imp.imeurs	1873	1			Pièce couronnée au concours poétique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne. (Médaille d'or du concours de 1873)
94	CHAUMONT Gaston de (marquis) (1822-1896)	MITRAILLEUSES SAVOISIENNES, POÉSIES			Saint-Julien Typ Cassagnes	1871	15			
95	CHEREAU Arthur		<i>La guerre</i>		Rouanne Paris	1870	1			Poésie récitée, en partie, par Mlle Roussel de la Porte Saint-Martin le 19 décembre 1870
	CHEREAU Arthur		<i>Pour les orphelins de la guerre</i>		CLAYE	1871	1			Poésie dite par M. Aurèle DATE et LIEU inconnus
96	CHEVALIER A.	LES PRUSSIENS (VERS)			GHIO	1885	X			
97	CHOQUE Paul		<i>La Revanche</i>		Paris Imp. et librairie Dupont	1874	1			
98	CLAVERIE Jean-Baptiste (1840-19..)		<i>Chants de guerre</i>		Agen	1871	2			
99	CLOUTIER		<i>Adieux adressés à la ville de Toul : campagne de 1870-71</i>		Epinal Typ Fricotel	1871	1			
100	CLUVIENUS pseudonyme de ANQUETIL Antoine (1809-1895)		<i>La Résurrection du Saint-Empire romain, ou le 18 décembre à Versailles</i>		DENTU	1871	1			Lecture privée et publique le 12 ai 1871 LIEU inconnu
101	COAT Vincent		<i>Enfants de Basse-Bretagne - Bugale Breizh-izel</i>		HASLÉ	1871	1			
	COAT Vincent		<i>Combat de l'Hay [les-Roses] entre Français et Prussiens (29-11-1870) - Stourm L'Haï etre Frañsizien ha Prusianed (29-11-1870)</i>		HASLÉ	1871	1			
102	COLAS Charles (1809-1885)	COQS ET VAUTOURS...			A. GHIO	1885	24	1885		
103-104	COLLECTIF P. DELAIR (poètes retenus Delair et Édouard et Émile Clerc)	GUERRE 1870/1871	<i>L'Éloge - Les Cloches du soir (comédie en vers)</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1872			2	
105	COMBEROUSSE Charles de (1826-1897)		<i>Appel aux Femmes de France</i>		Paris, Librairie de J.-H. Truchy	1872	2			Vendu au profit de la souscription patriotique
106	COMBES Joseph		<i>Le Turco-noir</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1878, Toulouse. Imp.. Douladure	1878	1			Poème qui a concouru pour le Prix de l'Académie des Jeux Floraux en 1878
107	COPPÉE François (1842-1908)	LE CAHIER ROUGE	<i>Le Canon</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1874	1			
	COPPÉE François (1842-1908)	<i>Fais ce que dois</i>			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871			1	Drame en vers représenté à l'Odéon le 21 octobre 1871
	COPPÉE François (1842-1908)	<i>Les Bijoux de la délivrance</i>			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1872			1	
	COPPÉE François (1842-1908)		<i>Écrit pendant le siège ET Les paroles sincères</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	4			
	COPPÉE François (1842-1908)		<i>Lettre à un mobile breton</i>	OUI > La France 20 novembre 1870 - Le Gaulois 19/11/1870 - Le Soir 20/11/1870 - Le National 20/11/1870	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poésie dite à la Comédie-Française par M. Coquelin entre novembre et décembre 1870
	COPPÉE François (1842-1908)		<i>Pour le drapeau</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	s.d.	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
108	CORAN Charles (1814-1901)	POÉSIES ... III volume SOUS LES RIDES. MELANGES	<i>L'entrée en campagne ; Invasion, invasion ! ; Moblots ; Aux Allemands ; Le Prisonnier</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1899	5			
109	CORBIERE Tristan (1845-1875)	LES AMOURS JAUNES	<i>La Pastorale de Conlie</i>		GLADY	1873	1			
110	COSSIN Léon		<i>Patrie. À-propos en vers</i>		Senlis, Typ. Payen	1872	1			Vers lus par M. H. Mahon à la soirée donnée au théâtre de Senlis, le 7 mars 1872 au profit de l'œuvre de la délivrance du territoire
111	COTTARD P.	COUPS D'EPERONS, POÈMES PATRIOTIQUES			HAVRE, Imp.imerie T. LECLERC	1872	10			
112	COULY Placide (18...-18...)		<i>Aux murailles</i>		Imp.. Claye	1870	1			
	COULY Placide (18...-18...)		<i>Des Canons</i>		Imp.. Claye	1870	1			
	COULY Placide (18...-18...)		<i>À la frontière</i>		Imp.. Claye	1870	1			
113	CRENN Yves		<i>Bretons de la caserne Dumberbion (Mézières)- Bretoned Casern Dumberbion (Mezières)</i>		LE GOAZIOU	??	1			
	CRENN Yves		<i>Jeune soldat de Lampaul-Guimiliau - Soudard yaouank Lambaol-Gwimilio</i>		LE GOAZIOU	??	1			
114	CRETON Thomas(???)	LA GUERRE ET LA PAIX: POÉSIE SUR LA GUERRE DE 1870-1871			Paris, Imp.. Prissette	1872	1			
115	CURIE H.		<i>Après la capitulation, pensées, illusions dernières</i>		Imp. de E.Vert	1871	1			
116	DACHEUX E.		<i>L'invasion ou le couronnement de l'édifice de Napoléon III</i>		Imp. Morris Paris	1871	1			
117	DAGUNOLLI J. L.		<i>La Revanche</i>		Paris, Imp. librairie Charles Noblet	1873	1			
118	DAMÉ Frédéric (1849-1907)		<i>L'invasion 1792-1870</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			
119	DANER E.		<i>À Louis-Napoléon Bonaparte. Le lâche de Sedan</i>		Paris, Ass. générale typogr. Berthelemy et Cie	1870	1			
120	DARTIGE du FOURNET Louis (1856-1940)		<i>Après la défaite</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1879, Toulouse. Imp.. Douladure	1879	1			Ballade présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1879
121	DECHEZ A.		<i>Les Exilés</i>		Boulogne (seine), Imp.. Jules Boyer	1875	1			
122	DECYRNE		<i>Ces bons patriotes</i>		Paris, Imp.. Kugelmann	1873	1			
123	DEFER Paul		<i>La France ne meurt pas</i>		DENTU	1870	1			Ode patriotique dite pour la première fois par M. Maigneux le 12 novembre 1870 au théâtre de Belleville.
	DEFER Paul		<i>Une garde de la 5me compagnie du 30me bataillon à la porte de Romainville</i>		Imp. Morris Paris	1870	1			
124	DELAIGUE C. Abbé		<i>Douleur ! À la France</i>		Le Puy Typ. et Lithographie de M.P Marchessou	1871	3			
125	DELAUNAY Gabriel	LES HEROS DE WISSEMBOURG ; à propos patriotique en un acte en vers			Bordeaux Feret libraire éditeur	1870	1	1871 ?		
	DELAUNAY Gabriel		<i>Les Carrières de Jaumont ou vengeance de quatre paysans, souvenir épisodique de la guerre actuelle</i>		Bordeaux Feret libraire éditeur	1870	1			
126	DELBÈS Antoine (1806-1887)		<i>Lou tens es arribat, 1870</i>		Agen Imp. de F. Bonnet	1871	X			
127	DELIÈRE Edmond, de Saint-Quentin (18...-?) -		<i>La Nouvelle Antigone</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1874, Toulouse. Imp.. Douladure	1874	1	1874 Imp. Poette		Idylle qui a obtenu un Souci réservé au Concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1874
	DELIÈRE Edmond, de Saint-Quentin (18...-?) -		<i>Les saintes représailles</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1875, Toulouse. Imp.. Douladure	1875	1			Ode présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1875
	DELIÈRE Edmond, de Saint-Quentin (18...-?) -		<i>L'anniversaire</i>		Saint-Quentin, Imp.. Poette	1873	1			Poème couronné par l'Académie d'Arras

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP.SSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	DELIÈRE Edmond, de Saint-Quentin (18...-?) -		<i>Le Blessé, ballade moderne</i>		Saint-Quentin, Imp.. Poette	1878	1			Poème couronné par l'Académie de Saint-Quentin
128	DELORMEL Lucien (1847-1899) et RICHARD Hippolyte		<i>Liberté</i>			1870	1	1871 Rouen Imp. de Cagniard		Strophes patriotiques dites par Mme Duguéret Pour la première fois, le 31 août 1870 au théâtre de la Porte-Saint-Martin et pour la centième le 19 mars 1871 au Cirque national
129	DELPIT Albert (1849-1893)	POÉSIES DE GUERRE	<i>Les Etrennes de Paris - Le Volontaire - L'Orphelin</i>	OUI > <i>Revue des Deux Mondes</i>		1871	3			
	DELPIT Albert (1849-1893)		<i>Une petite ville</i>	OUI > <i>Le Soir</i> 16/11/1870		1870	1			Pièce dite à la Comédie-Française le 13 novembre 1870 par Mlle Croizette
	DELPIT Albert (1849-1893)	L'INVASION: 1870			E. LACHAUD, LIBRAIRE, ÉDITEUR	1870 - 1871	26			
	DELPIT Albert (1849-1893)	L'INVASION: 1870			E. LACHAUD, LIBRAIRE, ÉDITEUR	1871	11	1871 (12e)		
	DELPIT Albert (1849-1893)	LA CHASSE AUX PRUSSIENS				??	X			
	DELPIT Albert (1849-1893)	<i>Repentir ou récit d'un curé de campagne</i>			DENTU	1873	1			
	DELPIT Albert (1849-1893)	POÉSIES. LES CHANTS DE L'INVASION. LES DIEUX QU'ON BRISE			OLLENDORF	1891	30			
130	DEMESTE Pascal		<i>Ode à l'Alsace Lorraine</i>	OUI > <i>Journal de Condom, mars 1894 - L'Echo de Marmande et du Lot-et-Garonne, 1/04/1894</i>		1894	1			
	DEMESTE Pascal		<i>À la mémoire du Tzar</i>	OUI > <i>Journal de Condom, 10/11/1894 - L'Echo de Marmande et du Lot-et-Garonne, 25/11/1894</i>		1894	1			
131	DEMNISE Dominique (1828-1901)		<i>Épître à Napoléon III</i>		Nancy, Imp. Collin	1871	1			
132	DELTHIL Camille (1834-1902)	POÈMES PARISIENS			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1873	4			
133	DÉROULÈDE Paul (1846-1914)	CHANTS DU SOLDAT			MICHEL LEVY / CALMANN LEVY	1872	21	5e 1873 / 10e 1874 / 49e 1878 / 116e 1885 / 138e 1889		
	DÉROULÈDE Paul (1846-1914)	CHANTS DU SOLDAT SUIVIS DE NOUVEAUX CHANTS DU SOLDAT			MICHEL LEVY	1875	14	23e 1877 / 42e Calman Levy 1879 / 91e 1883 / 92e 1884 Chants-Nouveaux Chants-Marches et sonneries 1888		
	DÉROULÈDE Paul (1846-1914)	MARCHES ET SONNERIES			CALMAN-LEVY	1881	19	10e 1883 / 45e 1886 Chants-Nouveaux Chants-Marches et sonneries 1888		
	DÉROULÈDE Paul (1846-1914)	CHANTS PATRIOTIQUES			DELGRAVE	1882	30	1883		
	DÉROULÈDE Paul (1846-1914)		<i>Monsieur le Hulan et les trois couleurs, conte de Noël</i>	OUI > <i>Chants patriotiques 1882</i>	MARPOU ET FLAMMARION	1884				
	DÉROULÈDE Paul (1846-1914)	REFRAINS MILITAIRES			CALMAN-LEVY	1889	20	FAYARD 1909		
	DÉROULÈDE Paul (1846-1914)	POÉSIES MILITAIRES			CALMAN-LEVY	1896	28			
134	Des ESSARTS Emmanuel (1839-1909)	POÈMES DE LA RÉVOLUTION	<i>Aux soldats de la République</i>		Charpentier	1879	1			
135	DESBANS Charles		<i>Les Exilés : troisième mode de langage</i>		Le Mans Typ Ed Monnoyer	1871	1			
136	DESBORDES A. (18...-19..)		<i>Liberté, Egalité, Fraternité</i>		Paris Imp. Berthiémy	1870	1			
137	DESBOUTIN Marcellin (1823-1902)	AVANT ET APRES LA GUERRE POÉSIE				1872	X			
	DESBOUTIN Marcellin (1823-1902)		<i>Versailles, poème</i>		F. RICHARD (GENEVE)	1872	1			
138	DESPIERRES Léon (1842 ?-?)		<i>Strasbourg</i>		Imp. A. Chaix Paris	1870	1			Vers récités devant la statue de Strasbourg par son auteur, en présence du 119e bataillon de la Garde nationale de la Seine assemblée, Paris, le 12 octobre 1870
139	DIDON Léon		<i>Après la captivité, récit en vers. Souvenirs et espérances. A la fille du peuple, ode.</i>		Constantine	1872	X			
140	DIERX Léon (1838-1912)	LES PAROLES DU VAINCU			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP.SSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	DIERX Léon (1838-1912)	POÉSIES (1864-1872)	L'Armistice		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1872	1			
141	DIEULEVEUT J.E. (18.- 1873)		Pauvre mère			1870	1			
	DIEULEVEUT J.E. (18.- 1873)		À la France, rédemption, hymne patriotique		Versailles : Imp.. de Crété	1871	1			
	DIEULEVEUT J.E. (18.- 1873)		La Française		Paris : Imp.. de Éd. Blot,	1871	1			
142	DIGUET Charles (1836-1909)	L'EPOPEE PRUSSIENNE			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	19			
143	DOENS Édouard		La Lutte		Paris Imp. Rochette	1871	1			
144	DOMERGUE Anatole	SORTIE DE BELFORT à BESSONCOURT ET MA CAPTIVITÉ. POÉSIES D'UN MOBILE DU RHONE	Avant - Une heure de combat - Après		Imp.. J.-P. PELAGAÜD (LYON)	1872	3			
145	DORIVAL G.		Le 21 janvier 1871. Bernay héroïque, ses martyrs et ses héros, poème. La Bernayenne, chant. A la garde nationale de Lisieux, vers,		Vue Lefèvre (BERNAY)	1873	X			
146	DORNAY Jules (1835-1906)		La Mitrailleuse			1870	1			Pièce représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre de Château-d'Eau le 22 novembre 1870 à la soirée donnée pour le 57 bataillon de la garde nationale à l'effet d'offrir une mitrailleuse au gouvernement
147	DOUAY Amédée		France !			187?	1			
148	DOUCET Paul		1871. La Mort du franc-tireur, épisode dramatique			1871		1872	1	
149	DREYFUS Abraham (1847-1926)		Le Bombardement de Gomorrhe		LACHAUD	1871	1			Pièce dite par M. Saint-Germain en janvier 1871 LIEU inconnu
150	DROUYER Victor (18??-1878)		Aux deux provinces			1871	1			
	DROUYER Victor (18??-1878)		Délivrance! et sauvetage, poésie		Librairie générale de l'Ouest	1871	1			
151	DU LAURENS de la BARRE (1819-1882)		À la Bretagne. Après la Guerre		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1873, Toulouse. Imp.. Douladure	1873	1			Élégie présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux de 1873
152	DUCROS Alexandre (1823-1906)	LES ETRIVIERES 1862-1872		cf NOTES qui nous renseignent sur les prépublication <i>Chronique Illustrée (Figaro)</i> + celles de 1880 en avant dans le <i>Grand Journal_Gazette rimée</i>	CHEZ TOUS LES LIBRAIRES	1870	11	1875 - 1898		
	DUCROS Alexandre (1823-1906)	LES ÉTRIVIÈRES 1862-1872			LECHEVALIER	1875	18			
	DUCROS Alexandre (1823-1906)		Osez donc !		OUI > La <i>Chronique Illustrée</i> n16, 16-22 avril 1870	1870	1			
	DUCROS Alexandre (1823-1906)		Enfin !!! ou la libération du territoire			1873	1	1894		
	DUCROS Alexandre (1823-1906)		L'univers à l'exposition			1878	1			
153	DUCROS Octave (1818-1883)	CHANTS DU DROIT ET DE L'ÉPÉE DÉDIÉS À L'ALSACE-LORRAINE			HALOM	1874	24			
	DUCROS Octave (1818-1883)		La guerre future			1888	1			
	DUCROS Octave (1818-1883)		Le Monument de la victoire à Berlin			1888	1			
154	DUFAURE Jean-Pierre		Souvenir de la guerre de 1870			s.d.	1			
	DUFAURE Jean-Pierre		Aux armes			s.d.	1			
	DUFAURE Jean-Pierre		Sus aux Prussiens			s.d.	1			
	DUFAURE Jean-Pierre		Ma part d'hommage			s.d.	1			
155	DUGUÉ Ferdinand (1816-1913)	LES ÉCLATS D'OBUS (POÉSIE)			DENTU	1871	35			
156	DUMAST P. G. de	COURONNE POETIQUE DE LA LORRAINE. RECUEIL DES MORCEAUX ÉCRITS EN VERS SUR DES SUJETS LORRAINS	L'incendie du palais ducal		Nancy, Berger-Levrault	1874	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP.ÉSSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
157	DUMESNIL Louis		<i>Mort aux prussiens</i>		Imp. Dupont Paris	1871	1			
158	DUMON Jules		<i>Épître patriotique</i>		typ. Seringe Paris	1871	1			
159	DUNESME H. pseudonyme d'Henri RICHARDOT (1845-1927)		<i>Les deux revanches ET Le 88e de ligne</i>		RICHARD_Généve	1871	2	1872 ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR		
	DUNESME H. pseudonyme d'Henri RICHARDOT (1845-1927)		<i>Les Cuirassiers de Freischwiller ["sic"]</i>		Imp.. Viéville et Capiomont	1871	1			
160	DUPIN Gustave (1817-18..)		<i>Sedan</i>		LACHAUD	1871	1	1876 in Duverdier, <i>Poésies 1869-1875 Rimes antibonapartistes</i>		
	DUPIN Gustave (1817-18..)	POÉSIES 1869-1875. RIMES ANTIBONAPARTISTES			Imp.. Duverdier	1876	14			
	DUPIN Gustave (1817-18..)	RIMES VIRILES (depuis la guerre)			Melun, A Beauvais	1886	—			
161	DUPRÉ Noël Simon (1814-1885)		<i>Les prouesses de Gambetta, complainte héroïque</i>		Paris Imp. de V. Goupy	1871	1			
162	DURAND Hippolyte (1833-1917)		<i>Le siège de Paris, poème</i>		Paris Imp. Claye	1871	X			
163	ECHEZ Marguerite de l'		<i>L'Agonie du soldat</i>	OUI > Réveil de Mirande, L'Echo de Marmande et du Lot-et-Garonne, 12/03/1893		1893	1			
164	ELIE		<i>Napoléon III, poésie</i>		Rouen Imp. Brière et fils	1871	1			
165	ERNST Amélie (1834-1889)	RIMES FRANÇAISES D'UNE ALSACIENNE			Paris, Sandoz et Fischbacher	1873	8	II ED 1880		
	ERNST Amélie (1834-1889)	RIMES FRANÇAISES D'UNE ALSACIENNE (Anciennes et nouvelles)			Paris/Généve Librairie des bibliophiles/Sandoz	1880	13	IV ED 1883 JOUAUST		
166	ESSE René pseudonyme de SAUGERON René (18..-1893)		<i>La mère des volontaires : récit patriotique : souvenir de la guerre franco-allemande</i>		J. FERRAND	??	5			
167	FAGANDET Alfred		<i>Cri de haine. L'ombre de Kleber, nuit de la capitulation de Strasbourg</i>		Caën, Imp.. F. LE BLANC-HARDEL	1872	3			
	FAGANDET Alfred		<i>Légendes de l'avenir. Au lion de Belfort</i>		Léon VANIER	1873	1	1880		Médaille d'argent de la Société des Sciences et belles-lettres de Dunkerque
168	FAMECHON Edmond	VAINCUS?... RÉCIT (GUERRE DE 1870-1871) VERS			PUIGELLIER-BASSEREAU	1895	1			Dit par Mounet-Sully de la Comédie-Française
169	FAYE Henri (1852-1909)		<i>Le Régiment qui passe</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1878, Toulouse. Imp.. Douladure	1878	1	1879 Tours Imp. Mazereau		Pièce présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux de 1878
	FAYE Henri (1852-1909)		<i>Un Drapeau de Metz</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1879, Toulouse. Imp.. Douladure	1879	1	1879 Tours Imp. Mazereau		Élégie qui a remporté le Prix de l'Académie des Jeux Floraux en 1879
170	FISTON Cyrille (1837-19..?)		<i>France</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1873, Toulouse. Imp.. Douladure	1873	1			Ode qui a obtenu une Amarante réservée au concours de l'Académie des Jeux Floraux de 1873
171	FLEURIOT Zenaïde (1829-1890)		<i>Siège de Paris. Entre absents. Réponse à la lettre d'un mobile breton</i>		Paris, Imp. Lecoffre	1871	1			
	FLEURIOT Zenaïde (1829-1890)		<i>Siège de Paris. Entre absents. Aux Mères françaises</i>		Paris, Imp. Lecoffre	1871	2			
172	FOLARD F.		<i>Le Guet-apens</i>		Paris, Imp. Lefebvre	1871	1			
173	FONTAINE A.-J.		<i>La voix de la patrie</i>		Tarbes, Imp.. Lith. Larrieu	1873	1			
	FONTAINE A.-J.	POÉSIES			Bordeaux Imp.. Counouilhou	1872	5			
174	FORIS		<i>L'Âme de la Patrie, ode</i>		GHIO	1882	1			
175	FOUQUET Louis	LE LIVRE DES RUINES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1873	33			
176	FRANÇOIS Émile	AMERTUMES ET PAIN NOIR. SIÈGE DE PARIS (1870-1871) POÉSIES			LACROIX-VERBÉCKHOVEN ET CIE	1871	8			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
177	FRANK Félix (1837-1899)	LES CHANTS DE COLÈRE. L'EMPIRE. L'INVASION, LES ÉPAVES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	25			
	FRANK Félix (1837-1899)		La horde allemande		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			
178	FRONTIER Charles		Patrie et soldat, scène		Chambéry Imp. de Ménard	1871			1	
179	Fs. F...		Le Cri d'Alarme. Hommage à la France en deuil		Montpellier Joseph Calas libraire	1871	1			
180	F. V.	LA GUERRE			LACHAUD	1871	5			
181	GAGNE Paulin (1808-1876)	LA GUERRIADE, déesse de la guerre. Poème épique de la guerre étrangère, civile, politique et morale en 12 chants			Paris chez tous les libraires	1873	14			
182	GAILLOT Docteur	UN PETIT-FILS D'ATTILA, INVASION DE 1879-1871, POÈME EN SIX CHANTS			GODET	1873	9			
183	GALLEAU Henri de Condé		Le Cloarec ou le soldat séminariste à l'armée de la Loire		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1871-1872, Toulouse. Imp.. Douladure	1872	1			Épître présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux de 1871-1872
184	GALLET Louis (1835-1898)	PATRIA, memento de l'année 1870-1871			MICHEL-LEVY frères	1872	11			
185	GARNIER		Cuirassier de Gravelotte		??	??	X			
186	GENESTE Jules		L'opignoun daou citoyen [...]		Bordeaux Imp. A.R. Chaynes	1870	1			
187	GEORGES A.		Le vandale du nord, 1870-1871		LACHAUD	1871	1			
188	GIMET Saint-Albin		1870	OUI > Journal de Nérac , 29/01/1871		1871	1			
189	GIRAUD Fortuné		L'incendie de Paris (1871)		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1873, Toulouse. Imp.. Douladure	1873	1			Ode qui a concouru pour le Prix au concours de l'Académie des jeux Floraux de 1873
190	GIRON Aimé (1836-1907)	LES CORDES DE FER (1870-1871) POÈMES ET POÉSIES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1873	16			
191	GISCLARD J.-L. (abbé)		Le Fléau de la guerre ou le mot de l'énigme. Souvenir de la guerre de 1870. Poésie chrétienne		Versailles Beau	1871	1			
192	GLATIGNY Albert (1839-1873)	GILLES ET PASQUINS DANS POÉSIES COMPLETES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1879	5			
	GLATIGNY Albert (1839-1873)		ROUEN (1431-1870)		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	2			
	GLATIGNY Albert (1839-1873)	LE FER ROUGE. NOUVEAUX CHÂTIMENTS			CHEZ TOUS LES LIBRAIRES France et Belgique	1870	21			
193	GODEFRING Félicien		Nancy de 1870 à 1873. Occupation - Libération - Salut		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1874, Toulouse. Imp.. Douladure	1874	1			Discours en vers présenté au Concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1874
	GODEFRING Félicien		Fontenoy sur Moselle épisode de l'invasion prussienne en Lorraine (22-27 janvier 1871)		Nancy, Mlle Pister Libraire	1871	1			
194	GRANDMOUGIN Charles (1850-1930)		Patrie ! poésie		L. Bon (VESOUL)	1885	1			
	GRANDMOUGIN Charles (1850-1930)		Ode au colonel Denfert-Rochereau, défenseur de Belfort en 1870-1871		SANDOZ ET FISCHBACHER	1879	1			Poésie dite à Montbéliard, le 21 sept. 1879, à l'inauguration de la statue exécutée par M. Bequet
195	GRANDSARD Charles	L'ANNÉE MAUDITE, 1870-1871, POÉSIES		OUI > Le Petit Journal	LIBRAIRIE DU PETIT JOURNAL	1871	31			
196	GRANGER Édouard		A la France		typ. Juteau Paris	s.d.	1			Pièce dite au Théâtre de l'Odéon DATE et COMEDIEN inconnus
197	GRANJEAN		Le salut du vieillard	OUI > Le journal du soldat, L'Echo de Marmande et du Lot-et-Garonne, 3/06/1894		1894	1			
198	GRENIER Édouard (1819-1901)	CHANTS D'UN PATRIOTE			JACQUIN, Besançon	1900	X			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	GRENIER Édouard (1819-1901)	MARCEL. POÈME			SANDOZ ET FISCHBACHER	1876	1			
199	GRIMAUD Émile (1831-1901)	STROPHES PATRIOTIQUES	<i>La Marseillaise vendéenne - La Statue - Un soldat du Pape - A victor de Laprade - Aux soldats et aux poètes bretons</i>	OUI > Revue de Bretagne et de Vendée_T28 octobre 1870		1870	5			
	GRIMAUD Émile (1831-1901)		<i>Les deux épées - Le Fils d'un preux</i>	OUI > Revue de Bretagne et de Vendée_T28 décembre 1870		1870	2			
	Émile GRIMAUD ET Victor De LAPRADE	STROPHES PATRIOTIQUES	<i>La Statue - A Victor Laprade - Aux soldats et aux poètes bretons</i>		Librairies Forest et Grimaud_Nantes	1870	3			
200	GUERIN Léonce		<i>Qu'allons nous devenir ?</i>		Paris Imp. Vert	187	X			
	GUERIN Léonce		<i>Bismarck</i>		Imp. GUérin	1871	1			
201	GUERN Hyacinthe (LE)	I LA GUERRE II LA PAIX, SOUVENIR NEFASTE DES ANNÉES 1870-1871 (VERS)			DENTU	1873	13			
202	GUICHARD Ferréol		<i>Patrie, poème national dédié à Garibaldi</i>		Lons-le-Saunier Imp. de Damalet	1870	1			
203	GUIFFANT Yann		<i>Les malheurs du peuple français - Gwallieuriou bobl bro C'hall</i>		CLAIRET	??	1			
204	GUISOL François (1803-1874)		<i>Poema à l'imourtal Garibaldi, en la sieù lenga maire contra lu sieù envidious</i>		Nissa, Imp. de Faraud e Conso	1870	1			
205	GUY-WUARNIER Émile		<i>Odes patriotiques</i>		Marseille Imp. de Senès	1871	6			
206	GUIZY Léon		<i>Cri patriotique. La guerre et ses désastres</i>		Rouen Imp. de Cagniard	1871	1			
207	H. E. d'		<i>Tableaux de siège. Noël</i>	OUI > le Paris-Journal 28/12/1870		1870	1			
208	HECTOR Giovanni		<i>A sua maestà Guglielmo II</i>		Strasbourg, typ Müller, Hermann & Cie	1893	1			
209	HÉE		<i>Une couronne au Général Garibaldi</i>		Paris typ Seringe	187	X			
210	HENRIOT Emma		<i>Souvenirs des phases de l'invasion en 1870, Paris pendant le siège, la capitulation, l'entrée des Prussiens à Paris, la paix</i>		Paris, Imp. de Plaidoux	1871	5			
211	HERVILLY Ernest d' (1839-1911)	PARNASSE CONTEMPORAIN 1876	<i>Pendant le siège</i>	OUI > dans Paris Journal et reproduit par Le Gaulois le 19 nov. 1870	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1876	2			
212	HOSCH Jules		<i>Ode à la cathédrale de Strasbourg</i>	extrait de journal		1876	1			
213	HUGO Victor (1802-1885)	L'ANNÉE TERRIBLE		OUI > 20 Avril 1872, jour de la parution du recueil <i>Le Rappel</i> publie le poème IX de <i>Décembre</i> , sous le titre <i>Non, vous ne prendrez pas l'Alsace et la Lorraine.</i>	MICHEL-LEVY frères	1872	97	17 éditions la même année - 1873 - 1874 - 1875 HACHETTE - 1879 HUGUES - 1888 TESTARD - 1902 ROUFF - 1913 FLAMMARION		
	HUGO Victor (1802-1885)		<i>Saint-Arnaud</i>	OUI > <i>Le Rappel</i> 27/09/1870		1870	1			
	HUGO Victor (1802-1885)		<i>Paroles dans l'épreuve</i>	OUI > <i>Le Rappel</i> 14/11/1870		1870	1			
	HUGO Victor (1802-1885)		<i>Alsace et Lorraine</i>	NON		1873	1			
	HUGO Victor (1802-1885)		<i>La Libération du territoire</i>		MICHEL-LEVY frères	1873	1			
	HUGO Victor (1802-1885)		<i>A la France</i>			1878	1			
214	HURÉ Alexandre (1844-19..)	L'INVASION (VERS)			LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES	1888	9			
215	JAIME Ernest (1804-1884)		<i>La revue du 29 juin 1871. L'emprunt. La revanche</i>		Versailles Librairie Laurent	1871	1			
216	JANE Paul pseudonyme de Adolphe von Soust de Breckenfeldt	L'ANNÉE SANGLANTE			London Trübner et Co - Leipzig Bruxelles et Gand Maquardt et Cie	1872	13			
217	JEENER Louis		<i>1870-1871. La Guerre</i>		Paris	1871	1			
218	JENNA Marie pseudonyme de Céline Renard (1834-1887)		<i>Après la bataille</i>		DENTU	1871	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP. ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
219	JOLLIVET Gaston (1842-1927)		<i>Les soldats d'autrefois</i>	OUI > <i>Le Gaulois</i> 19/11/1870		1870	1			
220	JOUI Henri (1841-1913)		<i>Patrie</i>		Angers Imp. Lachèse	1871	1			
221	JUDLIN Auguste (1853-1908)	CHANTS D'ALSACE-LORRAINE ; LA GUERRE			Berger-Levrault_Paris/ Nancy	1881	22			
	JUDLIN Auguste (1853-1908)	UN SOUVENIR DE LA CAMPAGNE DE FRANCE			Nancy Imp. Hinzelin et Cie	1874	1			Interprété pour la première fois le 5 mai 1874 par M. Danglade sur le théâtre de Nancy
	JUDLIN Auguste (1853-1908)	LE PONT DE FONTENOY...LE RÉCIT D'UN ALLEMAND			Nancy, Imp.. Nancéienne	1875	1			
222	JULIAN-PERRY A.		<i>La levée d'octobre 1870</i>		OLLENDORF	1892	1			Poésie dite par M. Baillet OÙ ??
223	F.U. JURGENSEN Jules ET GILBERT Zoé	PENDANT LA GUERRE	<i>Le soir du combat - Paris assiégé - La Revanche</i>		RICHARD_Généve	1871	3		1	« Le soir du combat récit d'une infirmière » : poème dramatique représenté pour la première fois sur le théâtre de Genève le 21 décembre 1870 par Mme Zoé Gilbert, lu par Amélie Ernst (PUBL Genève, Chanrad 1871)
224	JURIEU ?		<i>Dies irae</i>			??	X			
225	KOHLER Xavier (1823-1891)	ALSACIENNES			Porrentruy, Imp.. de Victor Michel	1871	18			
226	L.		<i>Les provinces de la France à leurs sœurs Alsace et Lorraine</i>		Paris Imp. Lefebvre	1871	X			
227	LABORDE Louis	CHANTS PATRIOTIQUES			GHIO	1888	7			
228	LABOURT Gustave		<i>La France à Garibaldi, Ode</i>	OUI > <i>La Sentinelle Mentonnaise</i> 28/03/1900	AM Dijon	1871	1			Poésie dite au Théâtre Français de Nice le 28 mars 1871
229	LABROUILLÈRE		<i>A l'abbé Lanusse</i>	OUI > <i>La Revue du Sud-Ouest</i> , 1885, p. 114-116		1885	1			
	LABROUILLÈRE		<i>Autour du drapeau</i>	OUI > <i>L'Echo de Gascogne, L'Echo de Marmande et du Lot-et-Garonne</i> , 20/04/1890		1890	1			
230	LACAUSSADE Auguste (1815-1897)		<i>Cri de guerre ! Vae Victoribus (vers)</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			
	LACAUSSADE Auguste (1815-1897)		<i>Le siège de Paris (vers)</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
	LACAUSSADE Auguste (1815-1897)	POÉSIES - POÈMES NATIONAUX	<i>I Cri de guerre 1870 II Le rossignol pendant le siège de Paris III Une victime de Sédan IV Le siège de Paris</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1876	4	1896 Dans LES EFAVES		
231	LA SERRE Henri		<i>Le Barde à la France</i>		Versailles Imp. Beau	1871	1			
232	J.B. LACOMBE		<i>Je vous salue Guillaume le Vainqueur</i>		LACHAUD	1871	1			
233	LAGORCE Henri de		<i>1875. La Revanche par un volontaire de 1870</i>		Lyon Imp. Vingtrinier	1871	1			
234	LACROIX Jules (1809-1887)	L'ANNÉE INFAME, 1870-1871	<i>L'invasion, Paris pendant la Commune, Paris après la Commune, N'oublions pas</i>		LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES	1872	30			
235	LALUYÉ Léopold (1826-1899)		<i>A la France</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
	LALUYÉ Léopold (1826-1899)	POÉSIES	<i>Une Vision sur les remparts, Les Ruines, A la France</i>	OUI > « Les ruines » <i>Bureaux du Magasin des demoiselles</i> 10 août 1871	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1872	3			
236	LAMBERT Eugène C.M. (1803-1879)		<i>Les Allemands</i>		Rennes, typ Oberthur	1871	1			
	LAMBERT Eugène C.M. (1803-1879)		<i>Les Mobiles bretons à Rennes</i>		Imp.. de Mellinet	1871	X			
237	LAMBERT Albert (1847-1918)		<i>Drapeaux !</i>		Rouen, Imp.. de L. Gy	1898	1			Cérémonie du mobile 3 juillet 1898, poésie dite par l'auteur
238	LAPALUS Joseph		<i>Un règlement de compte</i>		Paris, Imp. Jouaust	1872	1			
239	LAPOINTE Savinien (1812-1893)		<i>Sedan. Poème</i>		Paris chez tous les libraires	1873	1			
240	LAPRADE Victor (1812-1883)	LE LIVRE D'UN PERE Tome IV			HETZEL	1876	8	1878-1882 dans Œuvres complètes- LEMERRE		

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	LAPRADE Victor (1812-1883)	POÈMES CIVIQUES	<i>Aux soldats et aux poètes bretons ; Au roi Guillaume de Prusse ; A la France ; Bons Allemands ; A Gretchen ; Aux Hellènes qui sont venus combattre pour la France ; A la terre de France</i>		DIDIER	1873	7	1878-1882 dans Œuvres complètes - LEMERRE		
	LAPRADE Victor (1812-1883)	PARNASSE CONTEMPORAIN	<i>La Patrie</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1876	1			
	LAPRADE Victor (1812-1883)		<i>Au roi Guillaume de Prusse</i>	OUI > <i>Le Petit Journal</i> (Lyon) + <i>Revue de Bretagne et de Vendée</i> , T28 décembre 1870		1870	1	1871 dans PENDANT LA GUERRE ; 1873 dans POÈMES CIVIQUES		
	LAPRADE Victor (1812-1883)		<i>Aux soldats et aux poètes bretons</i>	OUI > <i>Revue de Bretagne et de Vendée</i> octobre 1870		1870	1	1873 dans POÈMES CIVIQUES		
	LAPRADE Victor (1812-1883)	PENDANT LA GUERRE			Felix Girard - LYON	1871	5			
	LAPRADE Victor (1812-1883)		<i>A la France</i>		Felix Girard - LYON	1871	1	1871 dans PENDANT LA GUERRE ; 1873 dans POÈMES CIVIQUES		
	LAPRADE Victor (1812-1883)		<i>Aux morts pour la patrie</i>			1875	1			Poème lu le 2 nov 1875 à la cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative consacrée par l'Association des anciens élèves du lycée de Lyon, au souvenir des morts pour la patrie, pendant la guerre 1870-71
	LAPRADE Victor (1812-1883)		<i>Au général Bourbaki</i>	OUI > Imp. de Belien LYON	Nantes, Imp. Forest et Grimaud	1879	1			
241	LARUE A.		<i>Les Capitulards de Paris</i>		Paris Imp. Berthiémy	187	X			
242	LECONTE DE LISLE (1818-1894)		<i>Le Sacre de Paris</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1	1884 POÈMES TRAGIQUES ET DERNIERS POÈMES		Strophes dites à la Comédie française par Mlle Agar 6 juin 1871 + "récitations et lectures du jeudi" aux Bouffes parisiens 12 janvier 1871
	LECONTE DE LISLE (1818-1894)	POÈMES BARBARES	<i>Le soir d'un bataille</i>	OUI > paru en 1860 dans la <i>Revue contemporaine</i> en l'honneur des combattants italiens et réédité en 1871, comme s'il avait été inspiré par la guerre franco-allemande - cf note 1, p68 Digeon <i>Crise allemande pensée française</i>	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
243	LECOQC Charles (1832-1918)		<i>Vengeance et liberté !!! poème en quatre chants</i>		Auch, chez tous les libraires	1873	4			
244	LÉDAN Alexandre Louis Marie		<i>La Bretonne, en l'honneur de la Garde mobile du Finistère - Ar « Vreizhadez »</i>		Quimper KERANGAL	??	1			
245	LEDEUIL Édouard Abeille (1838-1905)		<i>Pensée dédiée aux exilés alsaciens. Pièce en vers</i>		s.l.	1875	1			
	LEDEUIL Édouard Abeille (1838-1905)	<i>Les Anathèmes</i>	<i>Thiers</i>		Paris, Imp. Sammer	1887 1888	1			
	LEDEUIL Édouard Abeille (1838-1905)	<i>Les Anathèmes</i>	<i>Gambetta</i>		Paris, Imp. Sammer	1887 1888	1			
246	LEGOUVÉ Ernest 1807-1903		<i>Les deux misères</i>		Paris HETZEL	1870	1			Poésie lue par l'auteur à l'Ambulance du Palais Royal et dédié aux dames infirmières
247	LESGUILLON Hermance (1812-1882)		<i>Le prisonnier d'Allemagne, scène à trois personnages</i>		DENTU	1871			1	
248	LE MÉRER Constance		<i>Les orgues délaissés - An ograou dilezet</i>			s.d.	1	Ar Vro 1913		
249	LE MINOUS Jean		<i>Souvenir épouvantable de la capitulation de l'infâme traître Bazaine à Metz - Bazaine an treitour</i>		Lannion LE GOFFIC	??	1			
	LE MINOUS Jean		<i>Les misères de Paris pendant son siège - Mizeriou Pariz e-pad he seziz</i>		Lannion LE GOFFIC	??	1			
	LE MINOUS Jean		<i>Le courage de la Garde nationale - Nerzh-kalon ar Gard national</i>		LE GOFFIC Lannion	1874	1			
250	LE MOUËL Eugène (1859-1934)		<i>Une revanche</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1889	1			Poésie dite par l'auteur à l'assemblée générale des sauveteurs bretons, à la Sorbonne, le 10 mars 1889
251	LE NÉINDRE Jean-Marie		<i>Plainte du chef de famille (sur la guerre de 1870-71) - Kimiad an ozhac'h (Brezel 1870)</i>		LE GOFFIC Lannion	??	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	LE NEINDRE Jean-Marie		<i>Précisions sur la guerre 1870-71 - Resisadurioù war brezel 1870-71</i>		HASLÉ	1871	1			
252	LE PON Jean-François M.		<i>La Guerre - Ar brezel</i>	OUI > <i>Le Publicateur du Finistère</i> 7/01/1871		1871	1			
253	LE POUÉNOT Louis		<i>Guerre de 1870 - Brezel 1870</i>		HASLÉ	1871	1	Haslé 1874		
254	LEYGUES Georges (1857-1933)	LA LYRE D'AIRAIN			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1883	31			
255	LIÉGARD Stéphane		<i>Mosella !</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1874, Toulouse. Imp.. Douladure	1874	1			Ode lue en séance particulière de l'Académie des Jeux Floraux
256	LOMON Maurice		<i>La France envahie</i>		Troyes Imp. Dufour-Bouquot	s.d.	1			
257	LONCHAMP	UN MOIS TERRIBLE AOÛT-SEPTEMBRE 1870 POÉSIES			Paris, Sandoz et Fischbacher	1875	31			
258	LONLAY Eugène Marquis de (1815-1886)	LES DRAMES DE LA GUERRE (POÉSIES)			ALCAN-LEVY	1872	X			
	LONLAY Eugène Marquis de (1815-1886)		<i>Chant patriotique DANS POÉSIES</i>		ALCAN-LEVY	1870	1			
	LONLAY Eugène Marquis de (1815-1886)		<i>Chant de l'Armée du Rhin</i>		Paris Imp. Barbier	1872	X			
259	LORGERIL Hippolyte de (Vte) (1811-1888)		<i>A M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française, député du Rhône</i>		Versailles Imp.. de Crété	1871	1			
	LORGERIL Hippolyte de (Vte) (1811-1888)	POÈMES. LE BANQUET DE LA FAMINE				1872	X			
260	LUSINE J.-C.		<i>Le Pllori</i>	??		1871	1			
261	LUYARD DE LA DRÔME		<i>Les Prisonniers partant de Prusse</i>		Brioude Imp. L. Gallice	1871	1			
262	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Le jeune soldat - Ar Zoudard Jaouank</i>	OUI > <i>Le Publicateur du Finistère</i> 6/07/1870 base des données Chansons Bretonnes > 6/08/1870	Quimperlé, Clairét	1870	1	Le Goffic 22/07/1870 - Gadreau, Morlaix, Haslé 1871		
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>La mère malade</i>	OUI > <i>Revue celtique</i> 29 juillet		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Debout, Bretons ! - War-sav, Bretoned !</i>	OUI > <i>Le Lannionnais</i> 24 septembre 1870		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Pour la patrie - Evit ar vro</i>	OUI > <i>Revue de Bretagne et de Vendée</i> _T28 septembre 1870		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Aux trembleurs et aux Prussiens de l'intérieur - D'ar grennerien ha da Brusianed an diabarzh</i>	OUI > <i>Le Publicateur du Finistère</i> 22/10/1870		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Nos frères à la guerre - Hon breudeur er brezel</i>	OUI > <i>Publicateur du Finistère</i> 3/12/1870		1870	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>La première victoire</i>		Morlaix, Hasié	1871	1			
	LUZEL François-Marie (1821-1895)		<i>Adieu ! - Kenavo</i>	OUI > <i>L'Électeur du Finistère</i> 6/12/1870		1870	1			
263	MADELAINÉ Victor	LA DERNIÈRE CARTOUCHE. ÉPISODE DE LA GUERRE (POÉSIE)			Imp.. de I. Dussaux (BOLBEC)	1874	1			
264	MAGNANT Ernest	ANGELA OU L'ALSACE ENCHAINÉE. Poème épique en dix chants			Paris GHIO	1881	1			
	MAGNANT Ernest	MA LORRAINE, POÈME ÉPISODIQUE EN 8 CHANTS SUIVI DES POÈMES DU DEVOIR			Paris GHIO	1886	1			
265	MAGOT		<i>Ode aux Français</i>		Paris Imp. de Noizette, Jeanrasse et Cie	1871	1			
266	MAHON de MONAGHAN Eugène (1821-?)		<i>A la Prusse</i>		??	??	X			
267	MAIGNAND Hippolyte (18...-1872)		<i>Au peuple Anglais</i>		Paris Crété	1871	1			
	MAIGNAND Hippolyte (18...-1872)		<i>La Capitulation de Paris</i>		Paris Crété	1871	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP.ÉSSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	MAIGNAND Hippolyte (18...-1872)		A l'Attila du nord		Paris Créte	1871	1			
268	MAILLARD Jules		A Guillaume de Prusse, sur son entrée dans Paris, 4 mars 1871		LACHAUD	1871	1			
269	MAILLOT Léon (1858-1895)		La dernière chique, épisode du combat du Bourget, récit dramatique (vers)		A. REPOS	1889	1	Imp. Charaire et Cie 1894 / J. FERRAND 1910		
	MAILLOT Léon (1858-1895)		La mort de maîtres d'école Leroy, Deordeaux et Poulette récit historique en vers		A. REPOS	1889	1	Imp. Charaire et Cie 1894 / J. FERRAND 1910		
	MAILLOT Léon (1858-1895)		L'ogre de berlin		A. REPOS	1889	1			
	MAILLOT Léon (1858-1895)		Le petit tambour de Gravelotte		Paris Bassereau Éd	1890	1			Récit dramatique dit par Fugère de l'Ambigu-Comique
270	MANFRED		Le Guet-apens		Paris Imp. Chaix	1871	1			
271	MANUEL Eugène (1823-1901)	POÉSIES COMPLÈTES AUGMENTÉES DE PIÈCES INÉDITES			CALMAN-LEVY	1899	4			
	MANUEL Eugène (1823-1901)	POÉSIES DU FOYER ET DE L'ÉCOLE - POÉSIES PATRIOTIQUES			CALMAN-LEVY	1888	19	HACHETTE 1908		
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Henri Regnault		MICHEL-LEVY	1871	1	in 1872 PENDANT LA GUERRE ; in 1899 POÉSIES COMPLÈTES ET INÉDITES		Poésie récitée à la Comédie Française par M. Coquelin le 27 janvier 1871 le 3 et le 5 février 1871
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Pour les blessés, scène dramatique		MICHEL-LEVY	1870		in 1872 PENDANT LA GUERRE ; in 1899 POÉSIES COMPLÈTES ET INÉDITES	1	Scène représentée sur le Théâtre Français le 6 août 1870 au bénéfice de la Société de Secours aux blessés de terre et de mer et le 25 octobre 1870
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Les pigeons de la République		MICHEL-LEVY	1870	1	in 1872 PENDANT LA GUERRE ; in 1899 POÉSIES COMPLÈTES ET INÉDITES		Vers récités à la Comédie Française et au Théâtre Français par Mlle Favart le 6, le 20 et le 27 novembre 1870 et le 2 janvier 1871
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Bonjour, bon An!		MICHEL-LEVY	1871	1	in 1872 PENDANT LA GUERRE ; in 1899 POÉSIES COMPLÈTES ET INÉDITES		Poésie récitée à la Comédie Française par M. Coquelin le 1er janvier, le 2, 8 et 9 janvier 1871
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Les Absents, poésie			1871	1	in 1872 PENDANT LA GUERRE ; in 1899 POÉSIES COMPLÈTES ET INÉDITES		Poésie récitée par Mlle Delaporte au festival donné à Paris au bénéfice des victimes de la guerre, le 6 août 1871
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Le dernier délai			1873	1	in 1899 POÉSIES COMPLÈTES ET INÉDITES		Vers dits pour la première fois par M. Coquelin, de la Comédie Française, le 25 déc. 1873 à la fête patriotique de l'arbre de Noël au profit de l'Association d'Alsace-Lorraine
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Délivrance!			fév 1872	1	in 1872 PENDANT LA GUERRE ; in 1899 POÉSIES COMPLÈTES ET INÉDITES		Poésie récitée le 27 février 1872 par Mlle Favart sur le Grand Théâtre de Marseille au profit de la libération du territoire
	MANUEL Eugène (1823-1901)		Anniversaire			1878	1	in 1899 POÉSIES COMPLÈTES ET INÉDITES		Vers récités pendant l'Exposition Universelle par Mme Favart à la fête de l'arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains le 25 déc. 1878_ MANUSCRIT TROUVE A LA COMEDIE FR
	MANUEL Eugène (1823-1901)	PENDANT LA GUERRE			MICHEL-LEVY	1872	15	1872 (II éd) - 1877 (III éd.) - 1881 (V éd) - Poésies patriotiques in Poésies du Foyer et de l'Ecole 1888 (II éd 1908)		
	MANUEL Eugène (1823-1901)		A nos hôtes			1878	1	in 1899 POÉSIES COMPLÈTES ET INÉDITES		Poésie récitée dans la salle du Trocadéro le 25/03/1878 par Coquelin
272	MAQUAN Hippolythe de Lorgues (Var)		Les Ruines de Paris		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1873, Toulouse. Imp.. Douladure	1873	1			Ode présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux de 1873
	MAQUAN Hippolythe de Lorgues (Var)		Le Deuil de la France		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1874, Toulouse. Imp.. Douladure	1874	1			Ode qui a concouru pour le Prix au concours de l'Académie des jeux Floraux de 1874
273	MARC Gabriel		sonnet sans titre	OUI > Le Gaulois 10/01/1871		1871	1			
274	MARCHET A.	SOUVENIRS D'UN LORRAIN 1870-1871 POÉSIES			Chez l'auteur	1895	7			
275	MAROT Gaston (1837-1916)		La Journée de Châteaudun		Paris Imp. Morris	1870	1			Poésie dite pour la première fois à Paris sur le théâtre de Châteaudun le 27 novembre 1870 par M. Henry Roze
276	MARTIN Alexis (1834-1904)		Tout le bronze à la fonte		LIBRAIRIE INTERNATIONALE	1870	1			Poésie dite au Théâtre de la Porte Saint-Martin 21/11/1870 par M. Fleury-Gœury du Théâtre de l'Ambigu

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
277	MAUCLERC		<i>Pour qui ? pourquoi?</i>		Lagache	1872	1			Souvenirs rappelés dans une suite de concerts et de représentations pour les victimes de la guerre et pour l'œuvre de délivrance
	MAUCLERC		<i>Pour eux...</i>		Lille, Imp. de A. Degans	1872	1			Poésie dite
278	MAURY M.		<i>À la France</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1871-1872, Toulouse. Imp.. Douladure	1872	1			Ode présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux de 1871-1872
279	MAYSTRE Henry (pasteur)		<i>La Vengeance, poème</i>		Nîmes, Imp.. Roger & Laporte	1872	2			
280	MÉNARD Jules		<i>Épique</i>		Paris Imp. Appert	1871	?			
281	MENDÈS Catulle (1841-1909)		<i>Odelette guerrière</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1			Poème dit à la Comédie française par Mlle Craizette de la Comédie Française
	MENDÈS Catulle (1841-1909)		<i>Colère d'un franc-tireur</i>			1871	1			Poème dit à la Comédie française par M. Coquelin de la Comédie Française
282	MERER Guillaume		<i>Sur des jeunes séparés par l'appel à la guerre - Daou zen yaouank dispartiet gant ar galv evit ar brezel!</i>		LE GOFFIC Lannion	??	1			
283	MÉRI DE LA CANORGUE Victor de (1805-1875)		<i>Haine aux barbares, chants patriotiques</i>		Marseille, Camoin Libraire	1871	5			
284	MESSEY Gabriel (de Caen)		<i>De Profundis pour l'Alsace-Lorraine</i>		Havre, Imp.. Foucher	1873	1			
285	MICHEL Louise (1830-1905)		<i>Les Vengeurs</i>			1871	1			
286	MIEUSSET Pierre de Besançon (1838-1900)		<i>Deuil</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1877, Toulouse. Imp.. Douladure	1877	1			Ode qui a concouru pour le prix du concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1877
	MIEUSSET Pierre de Besançon (1838-1900)		<i>La Jeune émigrée</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1878, Toulouse. Imp.. Douladure	1878	1			Ode qui a concouru pour le prix du concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1878
287	MILLAUD Albert (1844-1892)		<i>Un vieux prussien à un jeune conscrit</i>	OUI > Le Figaro 22/10/1870		1870	1			
	MILLAUD Albert (1844-1892)		<i>Triolets</i>	OUI > Le Figaro 25/10/1870		1870	1			
	MILLAUD Albert (1844-1892)		<i>Les deux années</i>	OUI > Le Figaro 1/01/1871		1871	1			
288	MIROIR A.		<i>La France en deuil</i>		Paris Créte	1871	1			
	MIROIR A.		<i>Souvenir de 1870 à 1871. Satire à Guillaume Ier et à son armée</i>		Paris Imp. E. Blot	1871	1			
	MIROIR A.		<i>À la France. Resurrection</i>		Versailles Créte	1871	1			
289-329	MISTRAL Frédéric (1830-1914) (collectif)	LES FÉLIBRES. PER L'ALSACIO-LOURRENO (POUR L'ALSACE-LORRAINE)			PARIS MAISONNEUVE AVIGNON J. ROUMANILLE	1883	42			
330	MOLÈRE Jules		<i>Aux combattants de 1870-1871 du Lot-et-Garonne</i>	OUI > Journal de Nérac, 29/01/1893		1893	1			
331	MONTAGU		<i>Garibaldi au fort de Varignano</i>		LACROIX-VERBOECKHOVEN ET CIE	1871	1			
332	MONTALANT-BOUGLEUX Louis-Auguste (1794-1873)	LIBER MEMORIALIS. ATTLA À VERSAILLES, POÉSIES OBSIDIONALES 1870-1871			Imp.. Aubert (VERSAILLES)	1871	14			
	MONTALANT-BOUGLEUX Louis-Auguste (1794-1873)	ATTLA DEUX À VERSAILLES. SUPPLEMENT			Imp.. Aubert (VERSAILLES)	1872	—			
333	MONTET Léontine		<i>Gens à pendre</i>	OUI > La Comédie patriotique 25/02/1871		1871	1			
334	MONTLAVILLE Yvonne de (baronne)	LES VOIX DE LA LIBERTÉ			Imp.. de F. Malterre (PARIS)	1873	?			
	MONTLAVILLE Yvonne de (baronne)		<i>Le Drapeau</i>		Imp.. de Vingtrinier (LYON)	1873	1			
335	MOREAU Eugène (1806-1876)		<i>Les Parricides</i>		Paris Imp. Cordier	1871	1			
336	MORISSE Auguste		<i>Deux fusillés, poème</i>		Yvetot, G. Michel ÉDITEUR	1871	1			
337	MORLAIX Jean (1822-1901) pseudonyme de KERGOMARD Jules		<i>Sedan « ter » poème épique en 8 chants 3 intermèdes et un épilogue</i>		Paris Lacroix, Verboeckhoven et Cie	1871	12			
338	MORVAL Édouard		<i>Guillaume à Augusta</i>		??	??	X			
	MORVAL Édouard		<i>L'inventaire du roi Guillaume</i>		??	??	X			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP. ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
339	MOUCHONNET Jules		Paris <i>découronné. Un souvenir du siège</i>		Aubusson, Imp. de Bouyet	1871	4			
340	MOULIN Charles	PASSAVANT (25 AOÛT 1870) RÉCIT DRAMATIQUE EN VERS			Vve TAERNIER (VITRY-LE-FRANÇOIS)	1886	1			
341	MUSSAT François	LE DEVOIR			Imp. de F. FOIX (AUCH)	1872			1	
342	MUSSON C.A.	STROPHES SUR LA GUERRE novembre 1870-février 1871			Association typographique_Lyon	1871	1			
343	NADAL Victor		À ceux qui sont tombés sur le champ de bataille		Imp.imerie du Salut public_Lyon	1871	1			Poésie dite au Casino par M.Plessis
	NADAL Victor		Réponse d'un vieux breton à son fils	OUI > Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande		1871	1			
	NADAL Victor		Non!			??	X			
	NADAL Victor		À Marguerite			??	X			
	NADAL Victor		L'Ame de la France			??	X			
	NADAL Victor		Ode aux héros de Nuits			??	X			
344	NADAUD HENRY (1822-?)	LA PATRIE EN DEUIL			??	??	X			
345	NAOUR Nicolas		Les jeunes gens de Roudouallec de la 2e classe de la Garde Mobile - Tud yaouank Roudouallec 2et klas ar Garde Mobile		HASLÉ	1871	1	HASLÉ 1874		
346	NORMAND Jacques (1848-1931)	LES TABLETTES D'UN MOBILE			E. LACHAUD	1871	30			
	NORMAND Jacques (1848-1931)	L'EMIGRANT ALSACIEN RÉCIT EN VERS			LIBRAIRIE DU XIX SIECLE	1873	1			
347	NORO Jean		À un morceau de pain blanc	??		1871	1			
348	NORSEF E.-J. de		La voix de la patrie		Paris Imp. Hennuyer	187	X			
349	OGIER D'IVRY Edouard Louis-Marie (1843-1902)	RIMES DE CAPE ET D'ÉPÉE			Paris, Sandoz et Fischbacher	1876	—			
	OGIER D'IVRY Edouard Louis-Marie (1843-1902)	NOUVELLES RIMES DE CAPE ET D'ÉPÉE			Paris, Sandoz et Fischbacher	1879	6			
350	ORSE F.		À Mac-Mahon		Paris Imp. de Jouaust	1871	1			
351	P. B.		La Guerre : poésie		Nantes, Imp. Forest et Grimaud	1870	1			
352	PAILLERON Edouard (1834-1899)		Prière pour la France		MICHEL-LEVY frères	1871	1			Poème dit par Mlle Favart sur la scène du Théâtre français le 16 juillet 1871
	PAILLERON Edouard (1834-1899)		Le Départ		LIBRAIRIE NOUVELLE	1870	1			Poème dit par M. Delaunay sur la scène du Théâtre-Français le 6 aout 1870
353	PARELON Paul	LES VOLONTAIRES DE 1870	La Générale - La Régénération		Paris Imp. Voitelain	1870	2			
354	PAQUER A.		Les Turcos de Reichshoffen, chant héroïque		MARSEILLE	1888	X			
355	PERCHET Charles		Défense de Dijon. Le 30 octobre. Poème		Imp. Demeurat	s.d.	1			
356	PÉRIER Joseph (1817-18...)		La Ligue de l'humanité		Paris Imp. Dubuisson	1871	1			
357	PERRIN Constant		La Vengeance		Paris Imp. Dubuisson	1871	1			
358	PERRONNET Amélie (1832-1903)	MONSIEUR ET MADAME, ÉPISODE DE LA GUERRE (VERS)			DENTU	1872	1			Raconté aux matinées de la Salle Herz par M. Magnier du Gymnase (sans précision sur la date)
359	PERROSSIER Ernest (1832-19..)		Strasbourg		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1874, Toulouse. Imp.. Douladure	1874	1			Élégie présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1874
360	PERRY BIAGIOLI Antonine	LA LÉVÉE D'OCTOBRE			LACHAUD	1878	1			
361	PERTUS Guillaume-Casimir (17..-18..)	LA GUERRE, SOUVENIRS ET RESENTIMENTS			DEGORCE-CADOT	1874	33			
	PERTUS Guillaume-Casimir (17..-18..)	FRANCE, POÉSIES PATRIOTIQUES			SANDOZ ET FISCHBACHER	1878	X			
	PERTUS Guillaume-Casimir (17..-18..)		L'Épopée du drapeau, poème dédié à l'armée		FISCHBACHER	1880	1			
362	PETIN Henry (1870-1911)		Le Torpilleur 102		La Seyne, Imp. de E. Pugnaire	1892	1			Poésie patriotique dite par l'auteur à la soirée donnée le 1er avril 1892 au bénéfice du « Souvenir français »

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP. ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
363	PEYRAMALE Alexandre	LETTRES POLITIQUES RIMÉES AU PRINCE DE BISMARCK ET À L'EMPEREUR GUILLAUME			Imp. DELMAS	1893	56			
364	PHILIPPON Gustave		<i>Vive Gambetta!</i>		Paris Lacroix, Verboeckhoven et Cie	1871	1			
365	PICARD Charles	ALSACIENNES RECUEIL DE POÉSIES			Corbeil, Impf. Drevet	1885	13	1880 / 1886		
366	PION Ernest (1847-1921)		<i>La Revanche</i>		Paris Imp. Voitelain	1871	X			
	PION Ernest (1847-1921)		<i>Paris coupable</i>		Versailles Broquet	1871	1			
	PION Ernest sous pseudonyme PONVOSIN (1847-1921)	LES ÉTRENNES DE BISMARCK			Paris, Imp. de Dubreuil	1891	—			
367	PIMODAN Gabriel de Rarécourt de la Vallée (1856-1924; marquis de)	LES SOIRS DE DÉFAITES			CALMAN-LEVY	1887	55			
368	PINARD Albert		<i>Voix des silencieux à la patrie</i>		LACHAUD	1871	1			Strophes dites par Mme Marie Laurent au théâtre de la Porte Saint-Martin ___ se vend au profit des blessés ___ daté 30 novembre 1870
369	PIQUET Henri (1857-19..?)	PATRIE. POÉSIES			Paris, DUMONT Libraire ÉDITEUR	1891	17			
370	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>Angoisses patriotiques</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			janv 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>Pro patria</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			août 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>La mort du héros</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			août 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>La défaite</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			sept 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>À Jeanne d'Arc</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			sept 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>Metz la pucelle</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			27 oct 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>Ganelon</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			28 oct 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>Germania</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			novembre 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>À la haine</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			novembre 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>La France immortelle</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			déc 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>À Gambetta</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			déc 1870
	PITTIÉ Francis (1829-1886)	À TRAVERS LA VIE	<i>La colère de Pallas</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	1			Metz oct 1870 -Paris juillet 1871
	PITTIÉ Francis et BONNEFOY Marc(1829-1886)		<i>Vae Victoribus</i>			??	X			
371	PLESSIS Frédéric (1851-1942)	VESPER 1886-1896	<i>Après la défaite</i>		ALPHONSE LEMERRE EDTEUR	1897	1	Poésies complètes 1904 FONTEMOING		
372	POIRET Jules		<i>Le Moment psychologique</i>	OUI > <i>Le Gaulois</i> 4/01/1871		1871	1			
	POIRET Jules		<i>Garde nationale. 10e bataillon. A ceux qui partent</i>		typ. Seringe Paris	1870	1			
373	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)	PENDANT L'ORAGE : POÈMES NATIONAUX ET HISTORIQUES		OUI mais on ne connaît pas le support	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	10			
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		<i>Épître au roi de Prusse</i>		J. CLAYE	1870	1			
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		<i>Le premier mars, hommage à la garde nationale de Paris</i>		J. CLAYE	1871	1			
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		<i>Combattre ! Hommage aux membres du Gouvernement de Défense nationale</i>		J. CLAYE	1870	1			
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		<i>Paris prussien, hommage à l'amiral Saisset</i>		J. CLAYE	1871	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP. ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	POISLE DESGRANGES Joseph (1823-1879)		<i>Épître à Bismarck, aux mânes des victimes de la guerre et du bombardement de Paris</i>		J. CLAYE	1871	1			
374	POLI Olivier de		<i>Les Mobiles d'Ile et Vaine</i>	OUI > <i>Le Figaro</i> 24/09/1870		1870	1			
375	POLLET Auguste de la Bassée (1841- ??)	SOUVENIRS DE GUERRE, POÈME			Imp. ROBBE (LILLE)	1874	137			
	POLLET Auguste de la Bassée (1841- ??)		<i>À M. A. Flan. Pendant la guerre septembre 1870</i>		Lille : Imp.. de F. Lagache	1870	8			
	POLLET Auguste de la Bassée (1841- ??)		<i>En attendant la victoire</i>		Lille : Imp.. de F. Lagache	1870	X			
376	POTIER Edmond (18...-1879)		<i>La redoute de Montretout</i>		DENTU	1871	3			
377	POURCELOT Jules (abbé)		<i>Pour la Patrie. Episode de la campagne contre les Prussiens en Franche-Comté</i>		Besançon Imp. Jacquin	1871	1			
378	PREVEL Édouard		<i>L'Épée de Sedan</i>		Paris Imp. Cordier	s.d.	1			Poésie dite au Théâtre de la Porte Saint-Martin à une représentation donnée par le 148 bataillon de la garde nationale - l'auteur en fait partie
379	PROVENSAL Eugène		<i>Lorraine et Provence Poème</i>		Neuchâteau, Imp.. de Kienné	1878	1			Poésie lue en séance publique de l'Académie de Var le 13 mars 1878
	PROVENSAL Eugène		<i>Cécile, 1870, drame en 4 actes en vers</i>		DENTU	1873			X	
380	QUERCY Auguste (dit Augustin) (1854-1899)		<i>Souvenir de l'inauguration, 14 avril 1884. Ode à Gambetta</i>		Montauban, Imp. de J. Granié	1884	1			Poésie patoise dite par l'auteur à l'inauguration du monument, précédée d'une dédicace à V. Hugo et à la vie de Cahors
381	QUINCHEZ A.		<i>À Paris, le Premier mars 1871</i>		Paris Imp. Turfin	1871	1			
	QUINCHEZ A.		<i>Paris sauvé</i>		Paris Imp. de Fabre	1871	1			
382	QUIEC Yves		<i>La guerre de Prusse et les trahisons de la France - Brezel ar Prus ha trubarderezhoù Frañs</i>		HASLÉ	1871	1			
383	RATISBONNE Louis (1827-1900)	L'ALSACIENNE - LA MAIN ET LA BOUCHE			Association générale d'Alsace-Lorraine	1875	2			Strophes dites à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1875, au théâtre du Châtelet
	RATISBONNE Louis (1827-1900)	LES QUATRE ALSACIENNES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1882	4			
	RATISBONNE Louis (1827-1900)	LES SIX ALSACIENNES			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1885	6			
384	REBILLARD P.	SOUVENIRS DE 1870-1871, POÉSIES			Imp.. Delaroche et Cie (LYON)	1886	11			
385	RENAUD Armand (1836-1895)	AU BRUIT DU CANON	<i>À un prophète allemand - L'incendie du Palais de Saint-Cloud - Justice d'outre-tombe</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	3			« A un prophète allemand » poésie récitée au théâtre Français par Mlle Favart les 5 et 6 mars 1871 _ « Justice d'outre-tombe » dédié à H. Regnault _ portrait bibliographique <i>Anthologie poètes fr. du XIX^e s de Lemerre par A.L. (=Lemerre?)</i>
386	RICARD Louis-Xavier de (1843-1911)		<i>La Parole de la France</i>			??	X			
387	RICHARDOT		<i>La charge de Morsbronn ou les cuirassiers de Reischoffen</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1876, Toulouse. Imp.. Douladure	1876	1			Poème qui a obtenu une Violette réservée au concours de l'Académie des Jeux floraux en 1876
388	RICHT Charles (1850-1935)	CHOSSES DE GUERRE (1870) fables et récits pacifiques			PARIS V. Giard et E. Brière	1904	X			
389	RIMBAUD Arthur (1854-1891)	RELIQUAIRE	<i>Paris se repeuple</i>	OUI > <i>La Plume</i> 15 septembre 1890	LEON GENONCEAUX	1891	1	1895 Poésies complètes LEON VANIER avec le titre « L'Orgie parisienne »		
	RIMBAUD Arthur (1854-1891)	RELIQUAIRE	<i>Morts de Quarvingt-douze</i>		LEON GENONCEAUX	1891	1	1895 Poésies complètes LEON VANIER		
	RIMBAUD Arthur (1854-1891)	RELIQUAIRE	<i>Rages de Césars</i>		LEON GENONCEAUX	1891	1	1895 Poésies complètes LEON VANIER		
	RIMBAUD Arthur (1854-1891)	RELIQUAIRE	<i>Le Mal</i>		LEON GENONCEAUX	1891	1	1895 Poésies complètes LEON VANIER		
	RIMBAUD Arthur (1854-1891)	ANTHOLOGIE DES POÈTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS	<i>Le Dormeur du val</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1888	1	1891 Reliquaire LEON GENONCEAUX ; 1895 Poésies complètes LEON VANIER		
	RIMBAUD Arthur (1854-1891)	RELIQUAIRE	<i>L'éclatante victoire de Sarrebrück</i>		LEON GENONCEAUX	1891	1	1895 Poésies complètes LEON VANIER		

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP. SIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	RIMBAUD Arthur (1854-1891)	RELIQUAIRE	<i>Chant de guerre parisien</i>		LEON GENONCEAUX	1891	1	1895 Poésies complètes LEON VANIER		
	RIMBAUD Arthur (1854-1891)	RELIQUAIRE	<i>Les Corbeaux</i>	OUI > Renaissance Littéraire et artistique 1872	LEON GENONCEAUX	1891	1	1895 Poésies complètes LEON VANIER		
	RIMBAUD Arthur (1854-1891)		<i>Le rêve de Bismarck</i>	OUI > Le Progrès des Ardennes 25/11/1870		1870	1			
390	RINCAZAUX Sylvain (1855-?)		<i>Les Alsaciens Lorrains</i>				—			Poème couronné par l'Académie des poètes
	RINCAZAUX Sylvain (1855-?)		<i>La guerre</i>				—			
391	RIVET Gustave pseudonyme HECTOR l'ESTRAZ (1848-1936)	1870-1871. POÉSIES	<i>1870 - 1871</i>		Librairie artistique (PARIS)	1871	2			
	RIVET Gustave pseudonyme HECTOR l'ESTRAZ (1848-1936)	VOIX PERDUES : LES PATRIOTIQUES ; MOSAÏQUE			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1874	24			
	RIVET Gustave pseudonyme HECTOR l'ESTRAZ (1848-1936)		<i>L'Alsacien</i>		Grenoble, J. Dumas ÉDITEUR	1870	1	Meaux Imp.. Carro 1875		
392	ROALDÈS Alphonse		<i>Patrie ! Liberté !</i>		Périgueux Imp. de Cassard frères	1870	5			
393	ROBERT Édouard-Henri (1833-?)	SOUVENIRS DU SIÈGE DE BELFORT ET POÉSIES ALSACIENNES-LORRAINES			PERRIER (ORAN)	1888	4			
	ROBERT Édouard-Henri (1833-?)	SOUVENIRS DU SIÈGE DE BELFORT ET POÉSIES ALSACIENNES-LORRAINES	<i>Toast porté aux femmes d'Alsace et de Lorraine</i>		PERRIER (ORAN)	1888				À l'occasion du deux-centième anniversaire de la réunion de Strasbourg à la France (30 septembre 1681) et pendant le repas fraternel des Alsaciens et Lorrains d'Algérie (30 septembre 1881)
	ROBERT Édouard-Henri (1833-?)	SOUVENIRS DU SIÈGE DE BELFORT ET POÉSIES ALSACIENNES-LORRAINES	<i>Remerciements de la France à l'Alsace-Lorraine</i>		PERRIER (ORAN)	1888				Vers lus au banquet fraternel des alsaciens-lorrains du département d'Alger (Mars 1887)
394	ROGERON Jules (18...-1928) parolier	AUTOUR DES TOMBEAUX. POÉSIES PATRIOTIQUES			Imp.. E. Juliot	1896	8			
395	ROLLAND François		<i>L'Année 1870 - Ar bloavezh 1870</i>		HASLÉ	??	X			
396	ROLLIN Maurice	AUX ALLEMANDS. COUPS DE FOUET ; IAMBES ET SATIRES			LACHAUD	1872	6			
397	ROSE C.		<i>Paroles de Garibaldi aux royalistes de l'Assemblée</i>		Nice, Imp. Lith Librairie Gilletta	1872	1			
398	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>Épître au roi Guillaume</i>		Paris Imp. A. E. Rochette	1870	1			
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>Resurrexit</i>		CLAYE	1870	1			Pièce interprétée par le citoyen Noailles, artiste de l'Odéon et vendue au profit des blessés
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>Le Lion surpris</i>		Paris Imp. A. E. Rochette	1871	1			
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>Le « L. devant la cour</i>		Paris Imp. A. E. Rochette	1871	1			
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>La Paix, ode</i>		Paris Imp. A. E. Rochette	1871	1			
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>L'Avenir</i>		CLAYE	1871	1			Pièce interprétée par M. Ulysse Bessac DATE et LIEU inconnus
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>Evasion</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1875, Toulouse. Imp.. Douladure	1875	1			Ode présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1875 MAIS exclue du concours en raison des allusions politiques
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)		<i>César</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1879, Toulouse. Imp.. Douladure	1879	1			Apologue qui a concouru pour le Prix de l'Académie des Jeux Floraux en 1879
	ROUSSEL Auguste-Constantin (1817-1880)	LES GAULOISES. CHANTS PATRIOTIQUES			Paris chez tous les libraires	1876	88			
399	ROUXEL Jean (pseudonyme de Auguste LEROUX) (1842-1908)		<i>L'option ou le 30 septembre 1872 en Alsace</i>		Paris, Imp. de N. Blanpain	1874	1			Poème dit par M. Monnerot-Dunaisne artiste du théâtre de l'Odéon à une fête maçonnique donnée le 15 avril 1874 au profit de l'orphelinat maçonnique
400	ROUY D.		<i>Allons, Paris, debout !</i>		Paris Imp. E. Blot	1870	1			Strophes récitées par Mlle Dica-Petit au Théâtre de l'Ambigu-Comique, novembre 1870

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP. ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
401	ROY Germain		<i>Drame de 1870-1871. Etapes de la défaite : Reichshoffen, Sedan, Strasbourg, Metz, Paris</i>		Paris Imp. de E. Brière	1871	8			
402	RUPPE François		<i>Les conscrits de l'année 1871 - Soudarded ar bloavezh 1871</i>		HASLÉ	??	X	HASLÉ 1881, LETREGUILLY ?		
403	SAINT-FELIX Théobald	CHANTS DU SIÈGE DE PARIS, 1870-1871			CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET TOUS LES KIOSQUES	1871	5			
404	SALLES Louis (1850-??)		Strophes à Henry de Verthamon		BOUSSIN, Bordeaux	1878	1			Strophes lues par M. L. de Vedrines à l'assemblée générale du Cercle de l'Union de Bordeaux, le 11 janvier 1878
	SALLES Louis (1850-??)	LA VIE DU CŒUR	<i>Lettre à Jules Levallois ET Fragment</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1873	2			
405	SARRAZIN Jean (1833-1914)		<i>L'Alsace et la Lorraine</i>		Lyon, Imp. Bellon	1871	2			
	SARRAZIN Jean (1833-1914)		<i>Le Départ de la garde-mobile, le 15 août 1870</i>		Lyon, imp. Bellon	1870	X			
406	SÉQUIER Ulysse François Angele (comte de) (1830-1909)	ÉPILOGUE DE LA DIVINE COMÉDIE			MEXICO, Imp. Diaz de Léon et White	1873	75			
407	SENECHAL		<i>Le Siège de Paris</i>		Paris Imp. Vert	1871	1			
408	SIEBECKER Édouard (1829-1901)	POÉSIES D'UN VAINCU : NOÉLS ALSACIENS-LORRAINS — POÈMES DE FER			Berger-Levrault_Paris/ Nancy	1882	26			
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>L'arbre de Noël (?)</i>	OUI > La république française du 26 décembre 1872		1873	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1872, à l'Alcazar.
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>Metz. Stances</i>		LE CHEVALIER	1874	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1873, à l'Elysée-Montmartre.
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>La nuit de Noël</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1875	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1874, au théâtre du Châtelet
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>La grève des sapins</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1876	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1875, au théâtre du Châtelet
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>Patrie</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1877	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1876, au théâtre du Châtelet
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>Le soir de la bataille</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1878	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1877, au théâtre du Châtelet
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>Ce qu'on disait dans la forêt</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1879	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1879 au théâtre du Châtelet
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>La Marseillaise</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1880	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1879 au théâtre du Châtelet
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>La Statue</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1881	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1880 à l'Hippodrome
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>Le Récit du sapin</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1882	1	1882 POÉSIES DU VAINCU		Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1881 au théâtre du Châtelet
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>La Tache noire</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1883	1			Poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 déc. 1882 au théâtre du Châtelet
	SIEBECKER Édouard (1829-1901)		<i>À Son-Tay</i>		Association générale d'Alsace-Lorraine	1884	1			Poésie dite à l'assemblée générale de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 30 Mars 1884, à l'Hotel des chambre syndicales
409	SIEFERT Louisa (1845-1877)	LES SAINTES COLÈRES			PERRIN Lyon	1870	6	1871 ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR		
410	SILVESTRE Armand (1837-1901)	PREMIÈRES POÉSIES 1866-1874 / POÉSIES D'A. S. 1872-1878	<i>RIMES VIRILES</i>		CHARPENTIER / LEMERRE	1887	12			
	SILVESTRE Armand (1837-1901)	LE CHEMIN DES ÉTOILES	<i>À Victor Hugo</i>		CHARPENTIER	1885	1			
411	SINQUIN Charles		<i>Le Jeune garde mobile de Bretagne (1870) - An den yaouank a Vreiz, gard mobilizet (1870)</i>		Quimperlé, Clairét	1873	1			
412	SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES (poètes retenus Anaïs SEGALAS (1819-1895))	L'OFFRANDE	<i>Une famille lorraine</i>		LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES	1873	1			
413	SOULARY Joseph pseudonyme de Joseph-Marie Souлары (1815-1891)	PENDANT L'INVASION	<i>La Cantique du roi Guillaume, Mil huit cent soixante-dix, Le Réactionnaire, Paris bombardé, Joli mois de mai</i>		PERRIN Lyon	1870	5	1871 ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR		

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP. ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
414	SPES Leo	LES PLEURS DE LA PATRIE, RÉCITS DES TEMPS DE SIÈGE			LACHAUD	1873	30			
415	STUPEUY Hippolythe (1832-1900)		<i>Ceux qui marchent</i>		Paris Imp. Cordier	1871	1			Poésie dite par M. Maubant de la Comédie-Française le 21 décembre 1870, LIEU inconnu
	STUPEUY Hippolythe (1832-1900)		<i>Ville ouverte</i>		Paris Imp. Cordier	1871	1			Poésie dite par M. Jules Laroche de la Comédie-Française le 3 février 1871, LIEU inconnu
416	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)	IMPRESSIONS DE LA GUERRE	<i>Fleurs de sang - Repentir - La Mare d'Auteuil - Le Renouveau</i>	OUI > Revue des Deux Mondes 1870/1871	ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1872	4			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>La Mare d'Auteuil</i>	OUI > Revue des Deux Mondes nov-déc 1870		1870	1			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>Le Siège</i>	Revue des Deux Mondes nov-déc 1870		1870	1			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>Fleurs de sang</i>	OUI > Revue des Deux Mondes juill-août 1871		1871	1			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>Repentir</i>	OUI > Revue des Deux Mondes sept-oct 1871		1871	1			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)		<i>Le Renouveau</i>	OUI > Revue des Deux Mondes nov-déc 1871		1871	1			
	SULLY PRUDHOMME (1839-1907)	<i>PARNASSE CONTEMPORAIN</i>	<i>Poème La France</i>			1874	1	ŒUVRES DE S.-P. 1872-1878 LEMERRE		
417	TALIBERT Pseudonyme de Ferdinand des ROBERT (1836-1910)	CHANTS MESSINS (1870-1871)			CREPIN-LEBLOND (NANCY)	1881	10			
418	TASTE Alcide		<i>Après la défaite</i>	OUI > <i>Messenger de Mirande, L'Echo de Marmande et du Lot-et-Garonne, 14/09/1890</i>		1890	1			
419	TASTET Tyrtée (18...-18...)		<i>La Patrie !</i>		Nantes Librairie Morel	1870	5			
420	TAUPIN André	CHANT DE LIBÉRATION. ANNIVERSAIRE DE SEPTEMBRE 1873				1874	1			
421	TERRAIL		<i>La Vérité</i>		Paris Imp. Dubuisson	1871	1			
422	TESSIER Henri (18...-1913)	LE CALVAIRE DE LA FRANCE pièce en un acte en vers			MICHEL-LEVY frères	1871			1	Scène éprésentée pour la première fois sur le théâtre de la Porte-St. Martin le 18 janvier 1871
423	THEURIET André (1833-1907)	LE BLEU ET LE NOIR : poèmes de la vie réelle	<i>Aux avant-postes: souvenirs du siège 1870-71</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1874	8	1881 in POÉSIES de A.T.		
	THEURIET André (1833-1907)		<i>Les Paysans de l'Argonne 1792</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1870	1	1874 in <i>Le Bleu et le Noir</i> - 1881 in POÉSIES de A. T.		
	THEURIET André (1833-1907)		<i>Le legs d'une Lorraine</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1871	1			
424	TIMON-DAVID Paul	L'ODYSSEE GAMBETTISTE			DENTU	1872	12			
425	TIPLE Max (1860-1904)	ALSACE-LORRAINE! NOS HAINES ET NOS ESPÉRANCES (VERS)			LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES	1889	26			
426	TISSERAND Étienne	EXPLOITS DE BOMBONNEL racontés par lui-même			Gray, chez l'auteur	1872	6	1878 Paris, Imp. de Lombardin		
427	La TOUR (signé)		<i>La France en 1870</i>	OUI > <i>La France : politique et littéraire 22/10/1870</i>		1870	1			
428	TRONCHE Louis (1816-...)		<i>Les pommes du curé</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1875, Toulouse. Imp.. Douladure	1875	1	1878 in Poèmes anecdotiques et poésies diverses (SANDOZ et FISCHBACHER)		Conte en vers présenté au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1875
429	TURBIN Jacques (pseudonyme de Charles KELLER (1843-1913)	DU FER POÈMES ET BARDITS			ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1897	32			
430	VAÏSSE-CIBIEL Émile (1829-1884)		<i>La France régénérée</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1876, Toulouse. Imp.. Douladure	1876	1			Poème lu en séance particulière de l'Académie des Jeux Floraux en 1876
431	VALLON-COLLEY Henri M. Docteur	LA PRUSSIADIE OU LES HAUTS FAITS DE GUILLAUME IER ET DES SES ALLIES EN FRANCE, 1870-1871. 12 POÈMES PAR UN SUISSE			LACHAUD - Genève Georg	1871	12	Il ed 1872		

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉImp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	VALLON-COLLEY Henri M. Docteur	CES DAMES ET CES MESSIEURS D'OUTRE-RHIN AU PHYSIQUE, AU MORAL ET A L'INTELLECTUEL, POÈMES SATIRICO-BADINS PAR UN SUISSE			LACHAUD	1872	12			
432	VALADE Léon (1841-1883)	POÉSIES POSTHUMES	<i>poèmes Aux drapeaux de 1880 ET La jeune France</i>		ALPHONSE LEMERRE ÉDITEUR	1890	2			
433	VAUCELLE Auguste de (1818-1876)		<i>Patria</i>		LACHAUD	1871	1			
434	VAUTREY Gustave (1855-1923)		<i>Ode au général Margueritte</i>		OLLENDORF	1883	X			Poésie dite par l'auteur lors de l'inauguration du monument à Fresne-en-Woëvre
435	VÉMAR A. (pseudonyme de MARX Gustave)		<i>Prussiens... vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine</i>			1871	1			Vers dits pour la première fois par M. Bina en février 1871, au Théâtre du Gymnase de Bordeaux
436	VERLAINE Paul (1844-1896)	INVECTIVES	<i>Ode à Metz</i>	OUI > 2 oct 1892, dans <i>La Lorraine artiste</i> ; 1er février 1896 <i>La Plume</i> — tirage à part du poème au début de la Grande Guerre, A Messéin éd 1914	LEON VANIER	1896	1			
	VERLAINE Paul (1844-1896)		<i>Écrit pendant le siège</i>	OUI > 12 janv 1871 dans <i>Le Rappel</i> avec le titre « Obus et philosophie mêlés »		1871	1			
	VERLAINE Paul (1844-1896)		<i>Les Renards</i>	OUI > le 2 décembre 1870 dans <i>Le Rappel</i>		1870	1	Poèmes contemporains de la bonne chanson et des romances sans paroles		
437	VERMEIL Louis-Lucien (1833-1901)	LES DOULEURS DE LA GUERRE			Imer et Lebet (LAUSANNE)	1870	12			
438	VERMENOUE Arsène (1850-1910)	QUELQUES VERS D'UN PATRIOTE AUVERGNAT	<i>A Vercingetorix, Une Française, Réponse au dernier discours de Bismarck</i>		Imp. L. Bonnet Picut (AURILLAC)	1888	1			
439	VÉZAN Aubry		<i>L'heure suprême</i>		Paris Imp. Vallée	1870	1			Poésie dite au concert de la Gaîté le 27 novembre 1870, au théâtre de Montmartre le 28 et au théâtre des Jeunes-Artistes le 29
440	VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin (1842-...)		<i>L'Anniversaire. Poésie patriotique</i>		Paris Deschamps libraire papetier	1871	1			
	VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin (1842-...)		<i>Alsace-Lorraine</i>		Paris Deschamps libraire papetier	1871	1			
	VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin (1842-...)		<i>Paris brûlé</i>		Paris Deschamps libraire papetier	1871	1			
	VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin (1842-...)		<i>La République</i>		Paris Deschamps libraire papetier	1871	1			
	VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUFRE			Paris Deschamps	1871	13			
	VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUFRE	<i>Le Chant de guerre</i>		Paris Deschamps	1871				Poésie récitée par M. Beauleu à Ba-Ta-Clan
	VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUFRE	<i>Sentinelles, veillez !</i>		Paris Deschamps	1871				Poésie récitée par Mme Eugénie Petit
	VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUFRE	<i>Aux Messagers de la patrie</i>		Paris Deschamps	1871				Poésie récitée par Mme Eugénie Petit
	VIAL DE SABLIGNY Ali-Joseph-Augustin (1842-...)	LES GRAINS DE POUFRE	<i>À Napoléon III</i>		Paris Deschamps	1871				Poésie récitée par Mme Eugénie Petit au cirque national
441	VIALA Céleste	LYRE PATRIOTIQUE ET HISTORIQUE (GUERRE DE 1870) PANEGYRIQUE DE M. THIERS (EN VERS)			Chez l'auteur	1872	14			
442	VILLEFRANCHE Arnaud de (abbé)	POÉSIES NATIONALES			Ribérac Imp. Delecroix	1870	3			
443	VILLEMER-DELOMEL	LES CHANSONS D'ALSACE-LORRAINE			PARIS, Bathlot -Marpon et Flammarion	1885	54			
	VILLEMER pseudonyme de Girard Louis Michel Germain (1842-1892)		<i>La vengeance du petit Alsacien. Monologue patriotique</i>			s.d.	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉIMP. ESSIONS	SCÈNES/ ÉPISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
	VILLEMÉR pseudonyme de Girard Louis Michel Germain (1842-1892)		<i>Le dernier français de l'Alsace. Monologue patriotique</i>		Chez tous les libraires	s.d.	1			
	VILLEMÉR pseudonyme de Girard Louis Michel Germain (1842-1892)		<i>L'enfant de Strasbourg</i>			s.d.	1			Récit patriotique en vers dit par M. Marais de la Porte St. Martin
	VILLEMÉR pseudonyme de Girard Louis Michel Germain (1842-1892)		<i>Le Baiser de l'Alsacienne</i>		Paris, EVEILLARD & JACQUOT ÉDITEURS	1870	1			Récit dit par M. Delaunay de la Comédie-Française
444	VILLIERS DE L'ISLE-ADAM Georges de (18..-19..)	LA DERNIÈRE CARTOUCHE. ÉPISODE DE LA GUERRE 1870-1871			A. REPOS	1886	1			
	VILLIERS DE L'ISLE-ADAM Georges de (18..-19..)	LES SOUVENIRS DE LA PATRIE				1886 1887	25			
445	VINCENS Jules		<i>La montalbanaise, dithyrambe patriotique</i>		Montauban Imp. de Bertout	1870	1			
446	VINCENT Alexandre (1844-1915)		<i>Revanche !</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1873, Toulouse. Imp.. Douladure	1873	1			Poème qui a obtenu un Souci au concours de 1874 de l'Académie des Jeux Floraux
	VINCENT Alexandre (1844-1915)	AU GRÉ DU VENT, POÉSIES			Niort, CLUZOT	1872	X			
447	WALDOR Mélanie (1796-1871)		<i>La France</i>		Paris Imp. Dupont	1870	1			
448	WEILL Alexandre Selmel (1811-1899)		<i>Les émigrés d'Alsace, comédie en prose et en vers en un acte</i>		DENTU	1874			1	
449	WEINMANN Charies	N'OUBLIEZ PAS L'ALSACE (VERS)			SAVINE	1895	33			
450	WHELAN Louisa		<i>Le vent du nord</i>		??	??	X			
451	WILHELM Henry (1821-1899)		<i>L'invasion en Normandie. 1870-1871</i>		Rouen Imp. de A. Blondel	1871	X			
452	X.B.		<i>La Patrie en danger. Guerre à outrance</i>		Imp.. Vert	s.d.	1			
	SANS NOM D'AUTEUR									
453		UNE VOIX DANS L'OURAGAN			ALEXANDRE SACRÉ (BRUXELLES)	1870	X			
454	anonyme		<i>Aux Vainqueurs</i>		??	??	X			
455	Poésies d'un montagnard	SOUVENIRS DE L'INVASION, 1870-1871. POÉSIES D'UN MONTAGNARD. LA NÉMÉSIS OU LE LACHE. AVRIL-MAI 1871			Imp.. Grinsard (NANTES)	1871	8			
456	anonyme		<i>La Défense de Paris</i>			??	X			
457	anonyme		<i>Les Femmes de France aux femmes de Germanie</i>		Paris Imp. Raçon	1870	1			
458	anonyme		<i>Les Femmes de France aux héros de 1870</i>		Paris Imp. Raçon	1870	X			
459	anonyme		<i>La grande chérie des diables</i>		Paris lite. Manoury	??	X			
460	anonyme		<i>Dédié à l'armée. La dernière cartouche, 1er sept. 1870</i>		Sceaux, Imp.. Charaire et Cie	1895	X			
461			<i>Chants lyriques sur la guerre et l'occupation prussienne</i>		Tours, Imp. de Juliot	1871	X			
462	anonyme		<i>1re Légion de Marche du Rhône. Son entrée à Beaune le 1er décembre 1870</i>		Imp.. J. Gallet (LYON)	1885	1			Poésie lue à l'inauguration du Monument élevé aux légionnaires à Nuits, le 20 déc 1885
463	"Un auxilier de la 1re Légion"		<i>À propos de l'entrée de la 1re Légion du Rhône à Beaune le 1er novembre 1870 et de l'Inauguration du Monument des legionnaires à Nuits le 20 nov 1885</i>		manuscrit sur feuille papier (ARCH MUNICIPAL LYON)	1889	1			
464	anonyme		<i>Quéméiad an ezac'h</i>			??	1			
465	anonyme		<i>Ann Dasprener (Le Libérateur)</i>		Brest, Lafournier	??	1			

	AUTEUR	TITRE RECUEIL	TITRE POÈMES	PRÉPUBLICATION / Parution dans journaux	ÉDITEUR	ANNÉE	NR POÈMES	RÉÉDITIONS/ RÉimp.ESSIONS	SCÈNES/ ÉPIISODES DRAMATIQUES	RÉCITATIONS / CONCOURS
466	anonyme		<i>Brezel ar Pruss ha trahisonou ar Franç [Guerre avec la Prusse et trahison de la France]</i>		Morlaix Haslé	??	1			
467	anonyme		<i>À nos frères de Belgique</i>		Paris, Pottier de Lalaine	1870	1			
468	anonyme		<i>Après Reichshoffen : aux armes !</i>		Paris, Pottier de Lalaine	1870	1			
469	anonyme		<i>La Paix promise. Poésie dédiée à son Excellence M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères</i>		Toulouse, Imp. de Pradel Viguier et Cie	1871	5			
470	anonyme		<i>Pauvre France ! par un prisonnier de guerre</i>		Grenoble, Imp.. lithographie de Maisonneuve et fils	1871	1			
471	par une Française	DEUILS ET ESPÉRANCES			Neuchâtel, SANDOZ	1872	17			
472	anonyme		<i>Jugement de l'âme de Napoléon III</i>		Amiens, Typ d'Alfred Caron fils	1873	1			
473	par un Rémois		<i>Force prime le droit</i>		REIMS Imp. Matot-Braine	1874	1			
474	anonyme		<i>Les deux émigrants d'Alsace après 1870-1871</i>		Imp.. ?	1871	1			
475	anonyme		<i>La Grand'mère</i>		Librairie artistique (PARIS)	1871	1			
476	anonyme		<i>15 août. La Grande armée, aux Vieux de la vieille</i>		Amiens, Imp. de E. Vert	1870	1			Poésie dite par Mauclerc au théâtre de Compiègne
477	anonyme		<i>Octobre 1870</i>		Recueil de l'Académie des Jeux Floraux 1871-1872. Toulouse. Imp.. Douladure	1871	1			Poésie lue « en diverses séances » > note : ces vers furent publiés, à leur date, par divers journaux sous ce titre : <i>Sus aux Prussiens</i> . Le rapport de M. J. Favre sur l'entrevue de Ferrières venait de paraître.
478	anonyme		<i>Octobre et novembre 1872</i>		Châlons, Imp.. Martin	1872	1			Vers lus à la Société d'Agriculture de la Marne le 2 décembre 1872. Vente au profit du Comité châlonnais de secours aux Alsaciens-Lorrains
479	anonyme		<i>sans titre</i>			1875	1			Vers lus par M. Victor Boy, le 2 novembre 1875, à la cérémonie d'Inauguration de la plaque commémorative consacrée par l'Association des anciens élèves du Lycée de Lyon, au souvenir des camarades morts pour la patrie pendant la guerre de 1870-1871
480	anonyme	L'INVASION EN 1870			Paris, Imp. Appert	s.d.	5			
TOTAL							3170		17	

ANNEXES

Dans l'évidente impossibilité de traiter individuellement tous les poèmes écrits sur la guerre de 1870-1871, nous allons présenter un répertoire qui réunit l'ensemble de la production poétique.

Afin de faciliter la lecture, nous reproduisons ici la subdivision chronologique du corpus telle que nous l'avons suivie dans l'étude, c'est-à-dire : Poésie de la guerre (1870-1871) et Poésie sur la guerre (1872-1879 / 1880-1889 / 1890-1898). Les textes sont ensuite classés suivant l'ordre alphabétique par auteur. Pour chaque texte nous allons présenter une brève synthèse avec les informations suivantes : nom, prénom (date), titre du texte, lieu édition année ; informations sur le texte (recueil / pièce de vers / imprimé pour le colportage ; nombre de poésies / nombre pages ; préface ; parution sur revue ; rééditions) ; dédicace éventuelle ; lecture de la pièce / vente au profit de (ambulances, bataillons, etc) ; quelques renseignements sur l'auteur. À ce propos, les notices ont été construites surtout à partir des notices du catalogue de la BnF ainsi qu'à l'interface publique IdRef (identifiants et Référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche) et aux quelques indications trouvées en dessous du nom de l'auteur ou de l'ouvrage/plaquette. En ce qui concerne la participation aux combats, les titres honorifiques et les prix littéraires, on a consulté la base Leonore¹ des Archives nationales et le site de l'Académie française à la rubrique « Prix anciens² ».

¹ <http://www2.culture.gouv.fr/documentation/leonore/recherche.htm>.

² <http://www.academie-francaise.fr/les-prix-et-fondations-prix-litteraires-prix-anciens/prix-anciens>.

Poésie de la guerre — 1870-1871

- A. L., « Les Bouches inutiles », Paris, Imp. Lainé, décembre 1870 . La date indiquée par Maillard³ (16 février 1871) est inexacte, nous indiquons celle indiquée au bout du texte ; petit opuscule de 7 pages, pièce de 57 vers alexandrins ; la pièce se vend au profit de l'association pour l'organisation du travail des femmes — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Ackermann Louise (1830-1890), « L'homme à la nature » dans *Poésies philosophiques*, Paris, Lemerre, 1871
- , « La Guerre » dans *Poésies philosophiques*, Paris, Lemerre, 1871. Deux poèmes, respectivement le X^e et le XI^e du recueil, datant de février 1871 ; le X^e, dédié à Mme Juglar, comporte vingt-et-un quatrains à rimes croisées ; le XI^e, dédié à « la mémoire de mon neveu, le lieutenant Victor Fabrègue tué à Gravelotte », comporte dix-neuf sizains groupés en trois parties, schéma des rimes AABCCB — Poétesse
- Adrien B..., « Diner d'un franc-tireur à l'occasion d'un baptême », Lyon, Imp. du Salut public, 1870 pièce de vers imprimée pour le colportage ; huit pages, vers à une seule rime ; vente au profit des blessés de l'Armée du Rhin — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Aicard Jean, *Les Rébellions et les apaisements, poésies*, Paris, Lemerre, 1871
- Ameline Ernest (1825-1893), *Chants d'exil, 1870-1871. Souvenirs artistiques*, Paris Dentu, 1871. Recueil de poèmes : ce sont les cinq poèmes de la section *Chants de l'exil, 1870-1871* qui nous intéressent ; ils sont précédés d'un « Envoi à mes amis » — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Angot Albert, *Nos ruines*, Paris, Charles Douniol et Cie, 1871 recueil de seize poèmes ; dédicace du poème « Macte Animo » à Monsieur René G*** de C*** et du dernier poème, « Le Châtiment », à Victor Hugo ; le titre du recueil est suivi de l'épigraphe « Clamabat in deserto » (modulation de la locution de l'Évangile « Vox clamantis in deserto ») ; le recueil contient une préface de l'auteur dont le but est celui de présenter les intentions patriotiques de l'auteur, d'ailleurs tout à fait conscient de la faiblesse stylistique de ses compositions — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Babonnaud, Urbain, « Le Traité de paix », Paris, Imp. Walder, 1871. Pièce de vers imprimée pour le colportage ; quatre pages, cent-six vers à rimes suivies, accompagnée de notes explicatives ; sous-titre « Monologue du roi Guillaume » ; l'épigraphe est une citation de La Fontaine, livre VII, fable XIII Tout vainqueur insolent à sa perte travaille. — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Bailly J., « Le Chant du réveil », Paris, Imp. Parent, 12 octobre 1870 chanson, imprimée sur un feuillet, dont l'air n'est pas précisé (*Air à faire*), mais que Maillard qualifie de poésie ; six quatrains et un refrain à rimes croisées — L'auteur est sous-lieutenant à la 3^e compagnie du 60^e bataillon.
- Banville Théodore de (1823-1897), *Idylles prussiens*, Paris, Lemerre, 1871. Recueil de soixante-cinq poésies qui ont paru sur *Le National* et sur *Le Moniteur* ; II^e édition 1872 et III^e édition Charpentier 1878 ; dédicace au directeur du *National*, Ildefonse Rousset ; lecture des poèmes au Vaudeville par M. Saint-Germain ; le volume porte en épigraphe une citation depuis *Germania* de Henri Heine

« C'est toujours le même peuple de pantins pédants, c'est toujours le même angle droit à chaque mouvement, et sur le visage la même suffisance glacée et stéréotypée.

Ils se promènent, toujours aussi raides, aussi guindés, aussi étriquées

³ Maillard Firmin (1833-1901), *Les Publications de la rue pendant le Siège et la Commune. Satires, canards, plaintes, chansons, placards et pamphlets. Bibliographie pittoresque et anecdotique*, Tusson, Charente, Du Lérot Ed, 1987 (Ire édition Paris, Aubry, 1874).

qu'autrefois, et droits comme un I ; on dirait qu'ils ont avalé le bâton de caporal dont on les froissait jadis.

Oui, l'instrument de la schlague n'est pas entièrement disparu chez les Prussiens ; ils le portent maintenant à l'intérieur. »

— Poète ; Chevalier de la Légion d'honneur (1858) sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes⁴

Barbier Henri Auguste (1805-1882), « Devant l'ennemi. Le fils des Huns, Aux Allemands, Macte animo », trilogie lyrique publiée in *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1870 ; « le fils des Huns » poème en sept quatrains alternant alexandrins et décasyllabes à rimes croisées ; « Aux allemands », trente-six strophes hétéromètres (alexandrins et hexasyllabes) à rimes croisées ; « Macte animo », quinze quatrains d'octosyllabes à rimes croisées ; les trois poèmes ont été réunis par Lacaussade et Grenier (exécuteurs testamentaires et littéraires) dans le recueil *Poésies posthumes* de 1884 dans la section Le Poème des angoisses (qui comprend d'autres textes datés de la guerre de 1870-1871) — Poète satirique, nouvelliste et mémorialiste, frère du poète Jules Barbier. Critique d'art, traducteur, membre de l'Académie française (élu en 1869). Chevalier (1878) de la Légion d'honneur sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique⁵

Barbier Jules (1825-1901), *Le franc-tireur. Chants de guerre*, Paris, Lévy frères, 1871. Recueil de quatre-vingt-deux poèmes avec une courte préface, un prologue et un épilogue ; le volume est accompagné de l'épigraphe « Delenda est Borussia », variation sur la célèbre locution « Carthago delenda est » (abrégée en « Delenda Carthago ») ce qui signifie qu'il faut détruire la Prusse ; l'épigraphe à la fonction d'amplifier le sens du titre en lui donnant un portée historique bien plus ample que celle d'une guerre éminemment nationale ; le recueil présente des notes de l'auteur et des remaniements voire ajouts à chaque fois datés ; la dédicace du livre est pour l'ami de l'auteur E. Cottinet — Poète, auteur dramatique et librettiste, frère d'Auguste Barbier. Chevalier de la Légion d'honneur (1865) et Officier de la Légion d'honneur (1880) sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts⁶.

Baye Hippolyte, *La Frontière, essais de poésie*, Paris, Librairie internationale, 1871. Recueil de vingt-huit poèmes dont seize portent directement sur la guerre ; la première section donne le titre au recueil ; le volume s'ouvre avec une adresse au lecteur — Aucune information disponible sur l'auteur.

Beaujort Eugène, *L'héroïne d'Alsace. Récit en vers*, Paris, Lachaud, 1871. Livret ; récit en 322 vers alexandrins à rimes suivies et divisé en strophes / parties par un blanc typographique — Aucune information disponible sur l'auteur.

Benoist Honoré, « Le soldat mourant », Paris, Imp. Claye, 1870. Pièce de vers imprimée par Claye (la dédicace datée 13 août 1870) pour les familles pauvres des victimes de la guerre ; quatre-vingt-trois vers alexandrins à rimes suivies.

Bérard Etienne, « La Paix », Lyon, Imp. de Jevain et Bourgeon, 1871. Pièce de vers imprimée pour le colportage ; quatre pages ; utilisation de strophes à longueur variable et de différents types de vers — Aucune information disponible sur l'auteur.

Bergerat Émile (1845-1923), *Poèmes de la guerre 1870-1871*, Paris, Lemerre, 1871 le recueil Poèmes de la guerre 1870-1871 réunit dix poèmes dont les pièces qui avaient été précédemment publiées en vue de leur récitation au Théâtre-Français ; le recueil est dédié à la Comédie-Française, théâtre où les textes ont été lus pour la première fois ; chaque poème est dédicacé — Poète, auteur dramatique et chroniqueur ; homme de lettres ; membre de l'Académie Goncourt ; gendre de Théophile Gautier ; Chevalier

⁴ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/102/24.

⁵ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/109/32.

⁶ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/110/51.

(1888) puis Officier (1900) de la Légion d'honneur⁷ sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

- , « Le Maître d'école », Paris, Lemerre, 1870. Trente-neuf strophes numérotées en chiffres romains ; sizains en vers alexandrins AABCCB ; dédicace à Ferdinand André ; strophes dites à la Comédie-Française par M. Coquelin les 27 novembre, 15-25-29 décembre 1870
 - , « Les Cuirassiers de Reichshoffen » Paris, Lemerre, 1870. Poème divisé en quatre parties (de longueur variable) numérotées en chiffres romains ; vers hétérométriques, schéma de rimes AABCCB ; dédicace à C. Coquelin (Coquelin cadet) ; strophes dites à la Comédie-Française par M. Coquelin les 25 octobre, 4-6-17 novembre ; la version que paraîtra en volume subira quelques remaniements
 - , « Hymne à la France » Paris, Lemerre, 1871. Quinze strophes numérotées en chiffres romains de sept vers hétérométriques (alexandrins et octosyllabes) avec schéma de rimes AABCCCB ; poème daté mars 1871 ; dédicace à Emile Collet ; selon Edouard Thierry, administrateur de la Comédie-Française, ils existeraient deux versions de cette pièce, mais nous possédons uniquement celle de mars 1878
 - , « À Châteaudun », Paris, Lemerre, 1871. Trente-huit quatrains d'octosyllabes à rimes croisées ; dédicace à Ferdinand Glaize
 - , « Le Petit Alsacien : poème », Lemerre, 1871. Trente-trois sizains numérotés en chiffres romains, vers alexandrins AABCCB ; dédicace à Alfred Dumas ; la quatrième de couverture du livret mentionne le recueil *Poèmes de la guerre* parmi les ouvrages "Du même auteur", donc la raison pour laquelle cette pièce ne rentre pas dans le volume est tout simplement qu'elle est postérieure.
 - , « Strasbourg », Paris, Lemerre, 1871. Treize dizains de vers octosyllabes avec schéma de rimes ABABCCDEED ; dédicace à Henri Delas ; strophes lues sur le théâtre de la Comédie-Française le 5 mars 1871 par M. Coquelin. Paris, Lemerre, 1871 ; la version que paraîtra en volume subira quelques remaniements ; la quatrième de couverture de l'« Hymne à la France » et de « Strasbourg » évoque l'imminente publication du recueil *Poèmes de la guerre* (mention du poème « La Guerre » qui ne figure pourtant pas dans le volume et dont on n'a pas retrouvé la trace ailleurs)
- Blanchecotte Augustine-Malvine (1830-1897), « A Victor Hugo », autographie Gravade, 27 septembre 1870. Poésie imprimée pour le colportage ; quarante-deux vers à rimes suivies ; — Poétesse et féministe. Professeure de français. Infirmière pendant la guerre.
- Boémond de Gournay, « Paris et Strasbourg », Paris, Typ. Jules-Juteau et fils, 1871, tract, cinquante vers alexandrins à rimes suivies
- Bompar Amélia de, « La France envahie, poème. Nos désastres. Sedan, premier chant », Bordeaux, Coderc, Degréteau et Poujol, 1870. Brochure de sept pages vraisemblablement imprimées pour le colportage ; pièce de 62 vers plus un prologue ; le titre est très long et il donne l'impression que l'opuscule se compose de trois poèmes alors qu'en réalité il n'en est que d'un ; sous-titre « Premier chant »
- , « L'Invasion », Bordeaux, Coderc, Degréteau et Poujol, 1870. Sous-titre « Poème faisant suite à "La France envahie" » au même prologue que le premier poème ; après le prologue figure un titre ultérieur « Le Maréchal Niel et la Gauche. Deuxième chant » qui introduit les cent-trente-trois vers du poème. L'indécision autour du titre et la structure trahissent d'après nous le côté débutant de l'auteur — Aucune information disponible sur l'auteur.

⁷ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/189/16.

⁸ 17 mars 1871 : « [...] Bergerat a donné à Mlle Favart une nouvelle édition de son *Hymne à la France*, ce qui l'a mis en froid avec Coquelin. Mlle Favart me prie de la communiquer à celui-ci. Coquelin ne trouve pas la seconde version beaucoup moins obscure que la première. [...] », Ed. Thierry, *Le Journal de la Comédie-Française pendant les deux sièges (1870-1871)*, Paris, Tresse et Stock, 1887, p. 354.

- Bornier Henri de (1825-1901), « Pour les Canons » : texte structuré en trois parties numérotées en chiffres romains pour un total de quinze quatrains de vers alexandrins avec dernier vers octosyllabe ; rimes croisées ; poème daté 5 Octobre 1870
- , « Les orphelins de la guerre » : texte composé de six sizains en vers alexandrins et dernier vers octosyllabe ; schéma de rimes AABCCB ; poème daté juin 1871
- , « A nos fleuves » : texte composé de dix quintils en vers octosyllabes ; schéma de rimes ABAAB ; poème daté 4 décembre 1870 ; poésie dite par Mlle Favart au Théâtre-Français les 2, 8, 9, janvier 1871
- , « Châteaudun » : poème divisé en deux parties numérotées en chiffres romains pour un total de dix-sept quatrains en vers alexandrins et dernier vers octosyllabe ; rimes croisées ; poésie dite à la Comédie-Française par M. Coquelin les 4 et 6 novembre 1870
- , « Une petite bourgeoise » : long poème divisé en deux parties numérotées en chiffres romains pour un total de quatre-vingt-seize vers alexandrins à rimes suivies ; le poème est daté 19 novembre 1870 ; poésie dite par Mme Victoria-Lafontaine, les 15 et 29 décembre 1870
- , « Les Assiégés » : poème divisé en quatre parties numérotées en chiffres romains pour un total de soixante-seize vers alexandrins à rimes suivies ; récité par Mlle Marie Royer, au théâtre de Cluny ; les trois poèmes « Châteaudun », « Une petite bourgeoise » et « Les Assiégés » ont paru ensemble sur *Le Constitutionnel* et *Le Soir* ; ils ont été publiés en plaquette (Lachaud, 1870) ; les informations sur les textes que nous rapportons sont fondées sur les *Œuvres complètes* (Dentu, 1881) où ils sont réunis en une section titrée « Paris et la guerre »⁹ ; ils figurent donc dans ce catalogue car leur récitation a été enregistrée (soit dans le Registre de la Comédie-Française, soit dans le Journal de l'administrateur) — Auteur dramatique, poète, romancier et critique de théâtre. Conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal et à la Bibliothèque Sainte-Genève de Paris. Administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal (en 1889). Membre de l'Académie française (élu en 1893). Vicomte. « Pendant la guerre de 1870, Henri de Bornier sauve courageusement les trésors de la bibliothèque de l'Arsenal, ce qui lui vaudra d'être nommé conservateur-adjoint puis, en 1880, conservateur¹⁰ » ; Chevalier (1864) puis Officier (1891) de la Légion d'honneur¹¹ sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique
- Bouchor « Le Chant d'Alsace », *La Petite République*, 10 juillet 1870 ???
- Bourdier Émile, « Le Siège de Paris à vol d'oiseau », Paris, Lacroix Verbroekhoven et Cie, 1871 livret de quarante-sept pages : longue pièce de vers (alexandrins à rimes suivies), précédée d'une adresse au lecteur — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Bourgeois Paul (1827-1912), « La colonne Vendôme : 18 mai 1871 », Versailles, Imp. Crété, 1871 pièce imprimée sur un feuillet de quatre pages pour le colportage ; seize sizains octosyllabes à rimes suivies ; le poème est signé « Un Vendéen » ;
- , « Versailles », Versailles, Imp. Crété, 1871. Pièce imprimée sur un feuillet de quatre pages pour le colportage ; dix-sept strophes (sizains alexandrins dont le troisième et dernier vers octosyllabes, rimes AABCCB) ; la pièce est dédiée au poète breton M. de Lorgeril — Docteur en médecine (Paris, 1853). Homme politique, député de la Vendée (1871-1906).
- Boutron J.-M., « Le Cri du cœur », Paris, imp. Gaittet, s.d.

⁹ Voir la section dédiée aux textes de la période 1880-1889.

¹⁰ Information que nous avons trouvée dans un article en ligne sur Henri de Bornier : revue *Le Village*, n° 539, 10/2001 consultable à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, cote : PER F° 851 et dont le lien est <http://mapage.noos.fr/hubert.demory/bornier.htm>.

¹¹ Base Léonore des Archives Nationales Dossier LH/298/40.

- Caillet Pierre (1834-1887) « La guerre : entrée en campagne », Niort, Imp. Mercier, 1870
pièce dont nous n'avons pu retrouver la trace — Journaliste, poète et romancier.
Industriel et homme politique. Directeur du *Républicain de l'Ouest*.
- Calmels E., « A bas les masques », Paris, Imp. Berthlémy, 1870. Plongue pièce imprimée sur deux pages pour le colportage ; dix-sept strophes en alexandrins (rimes ABBAAB) ; sous-titre ou titre alternatif « Conseils aux membres de la Défense »¹² — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Camp Aimé (1812-1899), *Poésies nationales*, Perpignan, Falip-Tastu, 1871 ; recueil de vingt-six poèmes ; une note de l'éditeur nous renseigne sur la prépublication de toutes les pièces dans les journaux de Perpignan et de Béziers ; le volume comporte une préface de l'auteur « Aux élèves des collèges de Perpignan et de Béziers » — Inspecteur d'académie. Auteur de livres d'enseignement et de poésies.
- Carjat Étienne, « Assez d'azur », *Le Gaulois*, 15 octobre 1870
poème en huit strophes, vers octosyllabes à rimes embrassées. — Caricaturiste ;
journaliste, co-fondateur du journal *Le Diogène* et fondateur de la revue *Le Boulevard* ;
photographe.
- Casella Lacombe Félicie (Mme), « La guerre de France de 1870, poème patriotique », Nice, Imp. de
A. Gilletta, 1871
opuscule qui réunit dix chants et un épilogue
- Cassan J.-B., « La France et le 4 septembre, poésie précédée de Napoléon III et nos paysans »,
Montauban, Imp. coopérative 1871
opuscule qui réunit deux poèmes, « La France et le 4 septembre » compte cinquante
huitains en vers octosyllabes à rimes croisées.
- , « Napoléon III et nos paysans », vingt-cinq quatrains en vers alexandrins à rimes croisées —
Photographe, profession signalée sur page de couverture.
- César Pascal (1838-...), « Les Vertus et les Exploits de sa Majesté prussienne. Impromptus par un
Franc-tireur », Librairie de la civilisation bavaroise, Bazeilles, 1870
long poème subdivisé en XVII parties numérotées en chiffres romains ; le poème est
accompagné d'une courte préface, de notes explicatives et d'un bref envoi au lecteur en
prose placé à la fin du texte ; hétérométrie (octosyllabes et ennéasyllabes), rimes
croisées ; la pièce est vendue « Au profit des paysans français ruinés par les armées du
roi Guillaume » — Pasteur protestant à Brighton (Angleterre) et professeur de littérature
- Chabrillan Céléste (comtesse de) (1824-1909), « Union. A mes amis de Belleville, 1870. » Paris
captif. », Paris, Madre, 1870
— Entraîneuse, écuyère, comédienne, puis auteur de romans et de pièces de théâtre.
- Charnod Henry, « Au Rhin ! Ode à l'armée française », Angers, Imp. Barassé, 1870
imprimé de dix pages, pièce de douze sizains, schéma rimique AABCCB, vers
alexandrins ; brochure vendue au profit des soldats blessés.
- Chaumont Gaston de (Marquis) (1822-1896), *Mitrailleuses Savoyiennes*, poésies, Saint-Julien, Typ.
Cassagnes, 1870
recueil de quinze poèmes publié au bénéfice des mobiles de la Haute-Savoie ; quelques
poèmes ont d'abord paru dans *L'Écho du Salève* ; le recueil est doté d'une préface et il
y a deux épigraphes en couverture, « Fecit indignatio versum » (Juvénal, Satires I, 79)

¹² Maillard cite quelques vers et commente comme voici :

« De la France en progrès il fallait se venger

Des aspirations, vers le beau, la purger,

C'était bien, sur mon âme, une infâme tactique ! »

et de bien mauvais vers aussi, sur mon âme ! », Maillard, *op. cit.*, p. 1.

et les vers de Béranger tirés de « Les enfants de la France » de 1819 (l'origine de la citation n'est pas précisée et, de plus, l'auteur a mêlé les deux premiers couplets)

Reine du monde, ô France, ô ma patrie !
Soulève enfin ton front cicatrisé.
De tes grandeurs tu sus te faire absoudre,
France, et ton nom triomphe des revers.
Tu peux tomber, mais c'est comme la foudre
Qui se relève et gronde au haut des airs.

— Écrivain, poète ; Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie ; a collaboré à l'*Almanach de la Suisse romande* et à *L'Écho du Salève*.

Chéreau Arthur., « La guerre », Paris, Rouanne, 1870
brochure de seize pages ; le poème étant très long, une note précise que seules les parties guillemetées ont été récitées (à savoir 82 vers tirés des parties II, III et V) ; il compte en effet VI parties numérotées en chiffres romains, chacune comportant un titre (Images de paix - La Guerre - Ce qu'elle fait - Qui la fait - Au Roi Guillaume - Le Canon dans la nuit - Invocation - Sursum corda) ; les parties n'ayant pas une forme uniforme, il en résulte une structuration du poème complexe ; poésie récitée pour la première fois, en partie, par Mlle Roussel de la Porte-Saint-Martin le 19 décembre 1870

—, « Pour les orphelins de la guerre, poésie », Paris, Claye, 1871
brochure de quatorze pages ; treize quatrains en vers alexandrins avec mise en relief du dernier vers (hexasyllabe), rimes croisées ; de ce fait, le poème a vraisemblablement une structure plus réfléchie et plus apte à la récitation sur scène, car plus simple à la mémorisation ; poésie dite par M. Aurèle dont nous ne connaissons ni le lieu ni la date de récitation — Aucune information disponible sur l'auteur.

Cherliez « La Versaillaise », chant de la garde nationale de Versailles, Paris, novembre 1870 ???

Cloutier, « Adieux adressés à la ville de Toul : campagne de 1870-71 », Épinal, Typ. Fricotel, 1871
feuille vraisemblablement imprimée pour le colportage ; six quatrains en vers décasyllabes à rimes croisées — Brigadier à la 3^e Batterie de l'Artillerie mobile de la Meurthe, lors de son départ pour la captivité (identité précisée sur page de couverture).

Cluvienus Pseudonyme d'Antoine Anquetil (1809-1895), « La Résurrection du Saint-Empire romain, ou le 18 décembre à Versailles », Paris, Dentu, 1871
pièce comportant un sous-titre comme le titre l'indique (la notice de la BnF enregistre les deux) ; quarante-sept septains en vers alexandrins dont les troisième et le dernier octosyllabiques, rimes ABABAAB ; sur page de couverture on lit la célèbre formulation de Juvénal placée en épigraphe « [Si natura negat]...Fecit indignatio versum Qualemcumque potest, quales ego vel...[Cluvienus] » (Satires I, 79-80, « A défaut de génie, c'est l'indignation qui fait les vers, tels quels, du genre des miens ou ceux de Cluvienus¹³ ») ; il est intéressant de noter que le pseudonyme choisi par l'auteur correspond à celui invoqué par Juvénal, Cluvienus, mauvais poète contemporain de Juvénal, en reconnaissant ainsi la faiblesse de ses vers ; le poème est suivi des notes explicatives et d'un court aperçu retraçant la genèse du texte qui mentionne la lecture privée et publique le 12 mai 1871 (sans pourtant préciser le lieu) — Enseignant. Censeur et professeur de rhétorique au lycée de Versailles. Membre de la Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise.

Coat Vincent, « Enfants de Basse-Bretagne – Bugale Breizh-Izel », Morlaix, Haslé, 1871
feuille volante en langue bretonne

¹³ Juvénal, *Satires*, Texte établi et traduit par P. Labriolle et F. Villeneuve, Paris, Les Belles lettres, 2002, p. 9.

- , « Combat de l'Hay [les-Roses] entre Français et Prussiens (29-11-1870) – Stourm L'Haï etre Frañsizien ha Prusianed (29-11-1870) », Morlaix, Haslé, 1871
feuille volante en langue bretonne
- Coppée François (1842-1908), « Lettre d'un mobile breton », Paris, Lemerre, 1870
poésie dite à la Comédie-Française par M. Coquelin les 17 et 20 novembre, le 15 décembre 1870 ; long poème de quatre-vingt-dix vers alexandrins à rimes suivies ; signalons la réponse de Victor Nadal, « Lettre d'un vieux bretons à son fils » parue sur *Le Conteur vaudois* qui avait également publié la poésie de Coppée ; pièce récitée plusieurs fois sur la scène, nous signalons ici les lectures à la Comédie-Française puisque nous manquons pour l'instant d'informations supplémentaires à propos des lectures au Théâtre de la Porte-Saint-Martin et aux Bouffes-Parisiens
- , « Pour le drapeau », sans date, Lemerre
l'édition que nous avons pu consulter à la BnF est la 26^e long poème de 102 vers alexandrins à rimes suivies ; dans l'édition *Œuvres complètes* de 1885 elle figure dans le Tome 3, section *Contes en vers* ;
- , *Écrit pendant le siège* les poésies de Coppée ont été l'objet de plusieurs publications en volume, le titre fait donc référence à la section qui réunit désormais les poésies sur la guerre (sous-titre « Paris, 1870 ») datées entre septembre et novembre 1870 (« En faction », « Lettre d'un mobile breton », « Le Chien perdu », « A l'Ambulance ») ;
- , « Fais ce que dois », Paris, Lemerre, 1871
drame en un acte en vers représenté pour la première fois à l'Odéon le 21 octobre 1871 ; y ont récité M. Dumaine (dans le rôle du maître d'école), Mlle Sarah Bernhardt (dans le rôle de la veuve de l'officier) et Mlle Jeanne Bernhardt (dans le rôle du fils de la veuve) ; le drame, publié après la récitation, contient la dédicace de l'auteur (daté 22 octobre 1870) au tragédien M. Beauvallet qui devait originellement jouer dans le rôle du maître d'école et à son élève M. Dumaine qui l'a remplacé en faisant « planer sur les spectateurs l'âme même de la patrie » ; — Poète parnassien, romancier et auteur dramatique ; archiviste de la Comédie-Française (1878-1884) ; membre de l'Académie française (élu en 1884) ; membre de la Ligue de la patrie française ; Chevalier (1876) Officier (1888) puis Commandeur (1896) de la Légion d'honneur sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique¹⁴.
- Couly Placide (18...-18... ?), « Aux murailles », Paris, Imp. Claye, 1870
petite brochure vraisemblablement imprimée pour le colportage ou la récitation ; quatre huitains, vers alexandrins, rimes croisées ; note conclusive où il est dit que la pièce est vendue au profit des orphelins de Strasbourg — Il écrit déjà en 1848 donc nous supposons qu'il appartienne à la génération de 20
- , « Des canons », Paris, Imp. Claye, 1870
petite brochure vraisemblablement imprimée pour le colportage ou la récitation ; cinq huitains, vers alexandrins, rimes suivies ; pièce vendue au profit de l'artillerie de la garde nationale de Paris
- , « A la frontière », Paris, Imp. Claye, 1870
petite brochure vraisemblablement imprimée pour le colportage ou la récitation¹⁵ ; chant de guerre, ainsi que l'auteur le qualifie dans sa note en fin de texte, en quatre strophes avec un refrain qui se répète au début et à la fin du poème ; vers hétérométriques rimes croisées ; la note finale est du 10 août 1870 et rebondit l'impératif catégorique, désormais transformé en devise « Il faut mourir ou vaincre. Nous vaincrons ! ».

¹⁴ Base Léonore des Archives Nationales Dossier LH/585/63.

¹⁵ Voici le commentaire d'Édouard Thierry à propos de l'envoi de vers de Couly: « Monsieur Couly lui [à Mlle Agar] écrit une lettre très pressante pour qu'elle dise ceux qu'il lui a donnés : *A la frontière !* — Ce n'est pas le moment de crier : *A la frontière !* », Ed. Thierry, *op. cit.*, p. 48.

- Crenn Yves, « Bretons de la caserne Dumberbion (Mézières) – Bretoned Casern Dumberbion (Mézières) »
Le Goaziou
feuille volante en langue bretonne
- , « Jeune soldat de Lampaul-Guimiliau - Soudard yaouank Lambaol-Gwimilio », Le Goaziou
feuille volante en langue bretonne
- Crevecœur A., « Chant patriotique », Paris, imp. Seringe, 1871 ???
- Curie H., « Après la capitulation, pensées, illusions dernières », Paris, 1871
brochure ; poème en quatre parties numérotées en chiffres romains, cent-vingt-huit vers
alexandrins rimes suivies ; avant-titre « 3 février 1871 » — Aucune information
disponible sur l'auteur.
- Dacheux E., « L'Invasion, ou le Couronnement de l'édifice de Napoléon III », Paris, imp. Morris, 15
mars 1871
brochure de quatre pages ; en dessous du titre figure la note suivante : « Discours
prononcé par l'empereur aux Chambres, à l'avènement de l'empire » ; les deux premiers
vers sont un octosyllabe et un ennéasyllabe, suit l'emploi de l'endécasyllabe dans le
reste du poème ; 115 vers et rimes suivies — Aucune information disponible sur
l'auteur.
- Damé Frédéric (1849-1907), « L'invasion, 1792-1870 », Paris, Lemerre, 1870
poème divisé en deux parties numérotées en chiffres romains 157 vers en total (I^{re}
quatre-vingt-six vers, II^e soixante-et-onze vers) ; vers alexandrins ; rimes suivies ;
dédicace à M. P. Tirard « témoignage d'affectueuse reconnaissance » — Grammairien,
spécialiste du roumain. Émigre en Roumanie (à partir de 1872). Fondateur et rédacteur
en chef du journal bucarestois *L'Indépendance roumaine*. Il est l'auteur d'une étude qui
se veut témoignage d'historien sur les faits de la Commune *La résistance : les maires,
les députés de Paris et le comité central du 18 au 26 mars avec pièces officielles et
documents inédits* (Paris, Lemerre, 1871)
- Defer Paul, « La France ne meurt pas », Paris, Dentu, 1870
brochure de huit pages ; cent-vingt vers alexandrins à rimes suivies ; ode patriotique
dite par la première fois par M. Maigneux, le samedi 12 novembre 1870 au théâtre de
Belleville
- , « Une Garde de la 5^e compagnie du 30^e bataillon à la porte de Romainville », Paris, Imp. Morris,
1870
brochure de huit pages ; deux quatrains en guise de dédicace à M. Sergent, capitaine de
la 5^e compagnie du 30^e bataillon de la Garde nationale ; texte composé de quarante
quatrains en vers octosyllabes à rimes croisées ; quatre strophes finales séparées du texte
servent de conclusion, vers octosyllabes avec deuxième vers de chaque strophe en relief
(décasyllabe) et rimes croisées — Garde mobile au 30^e bataillon de la 2^e compagnie de
Guerre
- Delaigue C., *Douleur ! À la France*, Le Puy, Typ. et lithographie de M.P. Marchesou, 1871
brochure qui réunit trois poèmes sans titre mais datées « janvier 1871 », « mars 1871 »
et « mai 1871 » ; épigraphe sur page de couverture « Cecidit corona capitis nostri : vœ
nobis quia peccavimus ! — La couronne est tombée de notre tête : malheur à nous parce
que nous avons péché (Jér. Thr. v. 16) » ; la brochure est préfacée — Abbé.
- Delaunay Gabriel (18...-18...), « Les héros de Wissembourg », Bordeaux, Feret, 1870
brochure de seize pages ; à-propos patriotique en un acte en vers (six scènes) ; le texte
est dédié « A notre héroïque armée » ; les personnages sont un lieutenant d'un régiment
quelconque - la victoire en tunique romaine - deux soldats français - quatre soldats
prussiens — Professeur de littérature
- , « Les Carrières de Jaumont ou Vengeance de quatre paysans, souvenir épisodique de la guerre
actuelle », Bordeaux, Feret, 1870

brochure de huit pages ; pièce de cinquante-deux vers alexandrins à rimes suivies ; poème dédié à Madame E. C... ; poème vendu au profit des blessés.

- Delbès Antoine (1806-1887), « Lou tens es arribat, 1870 », Agen, Imp. de F. Bonnet, 1870 — Poète et chanteur de rue ; Tailleur ; *pseudonyme* Delbez d'Agen
- Delormel Lucien et Richard Hippolythe, « Liberté », Paris, Dentu, 1870 strophes patriotiques dédiées à Mme Elise Dugueret qui les récita pour la première fois, le 31 août 1870 au théâtre de la Porte-Saint-Martin et pour la centième le 19 mars 1871 au Cirque national ; réimprimé chez Cagniard à Rouen en 1871 ; trois strophes de douze vers octosyllabes à rimes croisées plus trente-six vers alexandrins à rimes croisées plus une strophe finale de douze vers divisée en deux parties pour mettre en relief le quatrain final.
- Delpit Albert (1849-1893), *L'Invasion*, Paris, E. Lachaud, 1870 et 1871 le recueil est composé de vingt-six poèmes plus un prélude ; il est dédié « À la France en souvenir de 1787. Un citoyen des États-Unis » (cette dédicace figure également dans le recueil de 1871) ; l'édition de 1871 (celle que nous possédons est la 12^e édition) est revue et augmentée de six poèmes nouveaux plus les poèmes parus dans la *Revue des deux mondes* ; recueil accompagné d'une note de l'éditeur, d'une préface et de quelques extraits des journaux (*Le Paris-Journal* ; *Le Journal officiel* ; *Le Gaulois* ; *L'Opinion nationale* ; *Le Noir* ; *Le Moniteur universel* ; *La Revue des Deux mondes*.) ; réédition en 1891 chez Ollendorf — Auteur dramatique, poète et romancier ; il fut secrétaire d'Alexandre Dumas père ; né à la Nouvelle-Orléans, se fit naturaliser français en 1892. Frère d'Édouard Delpit ; engagé comme garde mobile pendant la guerre de 1870, les poèmes furent écrits au jour le jour et il fut décoré de la croix de Chevalier de la Légion d'honneur sur la proposition de l'Amiral Saisset (rapport du Ministre de la Guerre)¹⁶.
- , *Poésies de guerre*, dans *Revue des Deux mondes*, Tome 91, 1871, pp. 162-166 trois poèmes « Les étrennes de Paris », « Le volontaire », « L'Orphelin » numérotés en chiffres romains, ils paraîtront dans le recueil publié en 1871
- Demnise Dominique (1828-1901), « Épître à Napoléon III », Nancy, Imp. Collin, 1871 brochure de vingt-deux pages ; vente au profit de la ville de Fontenoy ; la pièce est constituée de soixante-et-onze quatrains d'heptasyllabes à rimes croisées — Abbé, curé de Lucy ; Prêtre du Diocèse de Metz (ordonné en 1855) ; il est l'auteur d'un volume *Poésies patriotiques* (Imp. M. Schneider, 1896)
- Desbans Charles, « Les exilés : troisième mode de langage », Le Mans, Typ. Monnoyer, 1871 pièce de vingt-six pages datée Avril 1870 ; la brochure porte en épigraphe la phrase suivante « L'exilé n'est pas seul », vraisemblablement une variation du refrain « L'exilé partout est seul », du texte XLI de Lamennais, *Paroles d'un croyant* (1834) ; long texte divisé en neuf parties numérotées en chiffres romains pour un total de 414 vers hexasyllabes sans rime. — Directeur de l'enregistrement et des douanes au Mans
- Desbordes A. (18...-19...), « Liberté, Égalité, Fraternité », Paris, Imp. Berthlémy, 1870 pièce de quatre pages imprimées pour le colportage ; long poème de 124 vers alexandrins à rimes suivies et subdivisé en strophes de différente longueur — Horloger. Capitaine au 212^e bataillon. Franc-maçon
- Despierrez Léon, « Strasbourg », Paris, Imp. A. Chaix, 1870 brochure de six pages imprimées pour la récitation ; pièce de cinquante-quatre vers alexandrins à rimes suivies ; vers récités devant la statue de Strasbourg par son auteur, en présence du 119^e bataillon de la Garde nationale de la Seine assemblé — Ouvrier imprimeur ; fourrier à la 2^e compagnie du 119^e bataillon de la garde nationale ; il participe à la Commune de Paris, condamné en 1872 il sera amnistié en 1879

¹⁶ Base Léonore des Archives Nationales Dossier LH/720/30.

Dierx Léon (1838-1912), « Les Paroles du vaincu », Paris, Lemerre, 1871
quatorze strophes numérotées en chiffres romains, neuvains d'octosyllabes avec schéma
de rimes ABABCDDCD ; le poème est réimprimé dans le recueil *Poésies (1864-1872)*
chez Lemerre — Poète

Dieuleveut J.-E. (18...-1873), « Pauvre mère », Versailles, Imp. de Crété, 1870
poème imprimé pour le colportage ; dédicace à Mlle Agar ; 142 vers alexandrins à rimes
suivies — Employé à la mairie de Versailles, membre de la Société des Auteurs et
compositeurs

—, « À la France, rédemption. Hymne patriotique », Versailles, Imp. de Crété, 1871
hymne patriotique constitué de quatre strophes et « chanté tous les soirs au Café-concert
de la rue du Bel-Air » sur la musique de M. J. Hanoé ; l'hymne est vendu au profit des
veuves et orphelins de la guerre 1870-1871, il est précédé de ces vers pour encourager
le public à faire un don

À l'épouse, à l'enfant, que l'Ange des batailles
Dans sa fureur aveugle a privé de soutien,
Français, l'Humanité, fille aux nobles entrailles,
Nous commande ici bas [sic] de faire un peu de bien.
Un humble sou, c'est peu... mais le sou qui s'ajoute
Au sou permet bientôt de secourir autrui,
Et tous nous le devons à qui pleure aujourd'hui
Son père ou son époux mort pour nous dans la joute,
Et qui fut son appui.

—, « La Française », Versailles, Imp. de Crété, 1871
hymne imprimé sur un tract dont la musique reste à composer ; cinq strophes et un
refrain

Mais la vengeance est là qui veille,
Prête à saisir l'instant de punir votre orgueil,
Oh ! nous vous rendrons la pareille !
Prussiens, nous vengerons vos méfaits, notre deuil.

Diguet Charles (1836-1909), *L'épopée prussienne*, Paris, Lemerre, 1871
dix-neuf poèmes de différente longueur numérotées en chiffres romains ; les poèmes
ont l'air d'être rédigés en forme de journal de combat avec la date placée en haut et à
droite de chaque pièce ; l'on trouve sur page de couverture l'épigraphe tirée du psaume
II, « Et nunc, reges, intelligite ; erudimini, qui judcatis terram » (« Et maintenant, rois,
comprenez, instruisez-vous, vous qui décidez du sort du monde ! ») ; la dédicace aux
Cuirassiers de Reichshoffen porte la date du 15 août 1871 ; informations sur le tirage
du volume 12 exemplaires papier de Hollande, numérotés ; 6 sur papier de Chine ; 1 sur
papier vélin ; 1 sur parchemin (pour un total de 20 exemplaires) — Romancier et
secrétaire d'Alexandre Dumas

Doens Edouard, « La Lutte », Paris, Imp. Rochette, 30 avril 1871
poème de quatre pages imprimé pour le colportage ; pièce de quatre-vingt-quinze vers
alexandrins à rimes croisées ; un blanc typographique permet de distinguer trois parties
; citation des Odes d'Horace placée en épigraphe « Impavidum fervent ruinæ » (« ses
débris les frapperaient sans l'émouvoir ») - il s'agit d'une citation amputé de sa première
partie « Si fractus illabatur orbis, / Impavidum fervent ruinæ » ce qui signifierait « La
voûte du ciel s'écroulerait que ses débris le frapperaient sans l'émouvoir », et aussi de
son origine, l'auteur ne citant ni l'auteur ni ouvrage d'où la citation est tirée ; la poésie
a été dite par M. Adolphe au concert de la Gaité-Montparnasse — Aucune information
disponible sur l'auteur.

- Dornay Jules (1835-1906), « La Mitrailleuse », Paris, 1870 imprimé pour le colportage de quatre pages ; monologue en cent-quarante-quatre vers alexandrins à rimes suivies ; dédicace au Général Trochu, gouverneur de Paris ; pièce représentée pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre de Château-d'Eau, le 22 novembre 1870, à la soirée donnée par le 57^e bataillon de la garde nationale à l'effet d'offrir une mitrailleuse au gouvernement ; — Auteur dramatique
- Douay Amédée, « France », Paris, Imp. Goupy, 1870 imprimé de quatre pages pour le colportage ; pièce de six strophes numérotées en chiffres romains ; huitains avec dissyllabe final (« France ! »), vers octosyllabes, rimes croisées ; pièce dédiée par l'auteur à ses compagnons d'armes du 83^e bataillon — Garde national du 83^e bataillon de la 8^e compagnie.
- Doucet Paul, « 1871. La mort du franc-tireur, épisode dramatique », Paris, Imp. de Jules le Claire, 1871 réimprimé en 1872 ; épisode à trois personnages, dix-neuf pages, vraisemblablement imprimé pour le colportage ; dédicace « à ma mère, je dédie mon premier ouvrage ».
- Dreyfus Abraham (1847-1926), « Le bombardement de Gomorrhe », Paris, Lachaud, 1871 pièce dite par M. Saint-Germain en janvier 1871 (lieu inconnu) ; le poème se compose de quinze sizains en vers alexandrins et dernier vers octosyllabique, schéma des rimes AABCCB — Journaliste et auteur dramatique ; il signe ses articles pour la *Revue politique et littéraire* (1884) sous le pseudonyme Monsieur Josse
- Ducros Alexandre (1823-1906), *Les Étrivières*, Paris, chez tous les libraires, 1870 recueil de onze poèmes numérotés en chiffres romains ; les poèmes ont paru en livraisons de quatre poèmes à chaque fois (il faut vérifier l'édition à la BnF) ; note de l'éditeur « Depuis un an, M. Alexandre Ducros consignait dans un manuscrit les fautes, les turpitudes et les infamies du gouvernement déchu. Nous avons demandé à M. Ducros son manuscrit, et ce sont les colères et les indignations du poète républicain que nous offrons au public » ; dans la III^e édition (Gautherin, 1898) on trouve la lettre à la II^e édition (1875) au Général Cremer et sa réponse ; les poèmes sont divisées en parties (1867-1869 — 1870-1871 — 1871-1885), quelques poèmes de la première édition y figurent encore, d'autres ont été enlevés et d'autres encore sont nouveaux mais toujours datés entre 1870 et 1871 ; d'ailleurs, une note de l'auteur précise que les poèmes furent publiés d'abord en revue dans la « Chronique illustrée » du *Figaro* dont il en devint le directeur-propriétaire. — Écrivain et poète. A également écrit sous le pseudonyme de Marignan d'Aubord. Membre de l'Académie de Nîmes dont il fut président (en 1902)
- Dugué Ferdinand (1816-1913), *Les éclats d'obus (poésie)*, Paris, Dentu, 1871 recueil de trente-cinq poèmes — Auteur dramatique, romancier, poète ; membre de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques dont il fut vice-président ; Chevalier de la Légion d'honneur (1872 ?)¹⁷
- Dumesnil Louis, « Mort aux prussiens », Paris, Imp. Dupont, 15 novembre 1870 imprimé de quatre pages pour le colportage ; treize quatrains en vers alexandrins plus un quintil en fonction de refrain (décasyllabes et ennéasyllabes), rimes croisées ; dédicace au poète Victor Hugo ; plaquette vendue au profit de la souscription destinée à l'achat de canons et de mitrailleuses — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Dumon Jules, « Epître patriotique », Paris, typ. Seringe, 28 janvier 1871 « épître patriotique mais peu poétique vendue au profit des veuves et des orphelins¹⁸ » — Aucune information disponible sur l'auteur.

¹⁷ Base Léonore des Archives Nationales Dossier LH/837/43.

¹⁸ Maillard, *op.cit.*, p. 61.

- Dunesme H. (1845-1927) Pseudonyme d'Henri Richardot, « Les Cuirassiers de Freischwiller » Paris, Imp. Viéville et Capiomont, 1871
brochure ; 116 vers alexandrins à rimes suivies
- , « Les deux revanches et le 88e de ligne » publiés d'abord dans Jurgensen J. Gilbert Z., *Pendant la guerre 1871* et en 1872 par Lemerre le premier texte est un dialogue entre deux personnages, Rodolphe et Albert, qui discutent en vers alexandrins et en rime sur la revanche, le premier en sa faveur, le deuxième essayant de le convaincre qu'elle n'est pas la bonne solution, « Revanche prussienne ou revanche française, / Jamais ne reteindra l'effroyable fournaise » ; le deuxième texte est composé de trois strophes numérotées en chiffres romains d'inégale longueur pour un total de cent-douze vers alexandrins et en rimes suivies — Notaire à Longjumeau. Dramaturge. Homme de lettres. A aussi écrit sous les pseudonymes de Dachères et de H. Dunesme pour signer ses pièces de théâtre.
- Dupin Gustave (1817-18...), « Sedan », Paris, Lachaud, 1871
pièce datée octobre 1871 ; trente-trois quatrains en vers alexandrins à rimes croisées.
- , *Poésies 1869-1875. Rimes antibonapartistes*, Bordeaux, Imp. Duverdier, 1876
- , *Rimes viriles (depuis la guerre)*, Melun, A. Beauvais, 1886
- Dupré Noël-Simon (1814-1885), « Les prouesses de Gambetta, complainte héroïque », Paris, Imp. de V. Goupy, 1871
chanson imprimée pour le colportage ; dix-sept strophes plus un refrain. — Médecin et poète.
- Durand Hippolyte (1833-1917), « Le siège de Paris, poème », Paris, Imp. Claye, 1871 — Inspecteur général de l'enseignement primaire (1882-1886) ; Agrégé ès lettres (1859) ; Enseignant (1855-1871) ; Inspecteur d'académie (1871-1881)
- Elie, « Napoléon III, poésie », Rouen, Imp. Brière et fils, 1871
poésie vraisemblablement imprimée pour le colportage, dix-huit sizains en vers alexandrins et dernier vers octosyllabique, schéma des rimes AABCCB.
- Ferré (Léger), « Confession de Napoléon III », Paris, typ. A. Parent, 1871
« encore un citoyen qui ferait mieux de s'en tenir à la prose¹⁹ »
- Fleuriot Zenaïde (Mlle) (1829-1890), « Siège de Paris. Entre Absents. Aux mères françaises. », Paris, Lecoffre libraire éditeur, 1871
deux pièces qui reproduisent l'échange entre un fils et sa mère « Le bachelier soldat » et « La mère de Maurice à Maurice » ; soixante-dix et quatre-vingt-quatre vers alexandrins à rimes suivies.
- , « Siège de Paris. Entre Absents. Réponse à la lettre d'un mobile breton », Paris, Lecoffre libraire éditeur, 1871
pièce de cent-vingt vers alexandrins à rimes suivies.
- Folard F., « Le guet-apens », Paris, Imp. Lefebvre, 1871
pièce vraisemblablement imprimée pour le colportage, quinze sizains distribués sur quatre pages, vers alexandrins, schéma de rimes AABCCB
- François Émile, *Amertumes et pain noir. Poésies*, Paris, A. Lacroix Verboeckhoven et Cie, 1871
recueil de huit poèmes ; sous-titre « Le Siège de Paris » renvoyant non seulement aux faits militaires mais surtout aux conditions de vie pendant le siège ; — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Frank Félix (1839-1899), *Les chants de colère. L'Empire, l'Invasion, les Épaves*, Lemerre, 1871
recueil de vingt-cinq poèmes divisé en trois sections (« L'Empire », « L'Invasion » et

¹⁹ Maillard, *op. cit.*, p. 36.

« Les Épaves ») avec un poème liminaire (« Écrasons l'infâme ») et un poème qui clôt le recueil (« Vive la République ! ») ;

- , « La Horde allemande », Paris, Lemerre, 1870
poème de cent-trente-quatre vers divisé en deux parties numérotées en chiffres romains ; l'écrivain alterne un quatrain tout en alexandrin et un quatrain alternant alexandrins et octosyllabes ; rimes croisées ; sur page de titre, citation tirée du poème « Au moment de rentrer en France » de Victor Hugo placée en épigraphe, « J'insulterai leurs chants, leurs aigles, leurs serres, / Leurs défis. » ; la citation est accompagnée uniquement du nom de l'auteur — Homme de lettres. Poète et critique littéraire. Journaliste et professeur de littérature. Il a collaboré à de nombreuses revues littéraires et pédagogiques. Traducteur de l'allemand des contes de Grimm, du Lied de Henri Heine sur la Lorelei (parution en 1869 et 1870 chez Didier).
- Fs. F., « Le Cri d'alarme. Hommage à la France en deuil », Montpellier, 1871
brochure de douze pages ; poème de vingt-cinq septains en vers alexandrins avec le cinquième et sixième vers octosyllabes ; schéma de rimes ABABCCB ; le texte est vendu au profit des départements envahis — Aucune information disponible sur l'auteur.
- F...V., « La Guerre », Paris, Lachaud, 1871
recueil de cinq poèmes ; le sommaire est indiqué sur la page de titre — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Geneste Jules, « L'Opignoun daou citoyén Jean Brenard dit Brenichot de Beychebelle, sur Bisquemaou et Guillaoumet, lou noubet emperur de toutes leys Allemagnes », Imp. A.R. Chaynes, Bordeaux, 1870
imprimé de seize pages pour le colportage ; poésie burlesque de 304 vers ; « le texte est majoritairement en français à la gasconne²⁰ ».
- Georges A., « Le vandale du nord. 1870-1871 », Paris, Lachaud, 1871
- Gimet Saint-Albin, « 1870 », *Le Journal de Nérac*, 29 janvier 1871
- Gisclard J.-L. (Abbé), « Le Fléau de la guerre ou le mot de l'énigme. Souvenir de 1870. Poésie chrétienne », Versailles, Beau, 1871
brochure de trente-six pages ; invocation à la poésie en guise de préface ; vingt-quatre strophes numérotées en chiffres romains sur trente-six pages — Ancien vicaire de Sainte-Elisabeth de Versailles, curé d'Égly (Seine-et-Oise)
- Glatigny Albert (1839-1873), « Rouen (1431-1870) », Paris, Lemerre, 1871
le texte se compose de deux poèmes, le premier « Rouen » compte six strophes d'inégale longueur pour un total de 88 vers alexandrins à rimes suivies ; le deuxième est un hommage « A mon cousin Albert Dupont » tué au combat de Buchy, trente-six vers alexandrins à rimes suivies — Poète, écrivain, auteur de pièces de théâtre. Comédien et homme de théâtre
- , *Le Fer rouge*, Paris, Chez tous les libraires France et Belgique, 1871
recueil de vingt-et-un poèmes, tous datés, mais ils ne sont pas situés suivant l'ordre chronologique ; sous-titre du recueil « Nouveaux Châtiments » ; dédicace à Auguste Vacquerie
- Grandsard Charles, *L'année maudite, 1870-1871, poésies*, Paris, Librairie du Petit Journal, 1871
recueil de trente-et-un poèmes ; poèmes initialement parus isolément dans *Le Petit journal* et puis recueillis en volume ; présence de deux dédicaces l'une plus formelle « À Marguerite-Adèle Riton morte à Strasbourg, le 10 juin 1871 broyée sous les roues

²⁰ David Escarpit. *L'écrit politique en occitan en Gironde (1860-1914)*. Thèse de doctorat en Littérature française, francophone et comparée, sous la direction de G. Latry. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2016, p. 494.

d'un wagon ou elle était allée porter des secours aux blessés français revenant d'Allemagne », alors que la deuxième est plus personnelle

« Sainte fille !

C'est à votre mémoire chère et vénérée que je dédie ce livre, inspiré par les douleurs de cette France que vous avez aimée jusqu'à la mort.

Puisse-t-il ne pas paraître trop indigne de vous et de ma chère Alsace !

C'est la seule gloire que j'ambitionne pour lui. »

la dédicace est suivie par une prière, où la Sainte fille est transformée en Sainte martyre et à laquelle l'auteur lui demande l'intercession auprès de Dieu pour le salut de la France ; préface ; le titre du premier poème donne le titre au recueil — Professeur de rhétorique

Granger Édouard, « A la France », Paris, typ. Juteau, s.d. Appel patriotique, dédié à la garde nationale de Paris ; « Cette pièce, que sa faiblesse aurait dû protéger, n'en a pas moins été dite au théâtre national de l'Odéon²¹ » — Aucune information disponible sur l'auteur.

Grimaud Émile (1831-1901), *Strophes patriotiques, Revue de Bretagne et de Vendée*, T28, octobre, 1870

citation « La patrie allume ma voix » de André Chénier en épigraphe sur la première page ; quatre poèmes (« La Marseillaise vendéenne », « La Statue », « Un Soldat du pape » et « A Victor Laprade ») plus le poème que Victor Laprade a envoyé à Grimaud

— et Victor Laprade, « Strophes patriotiques : aux soldats et aux poètes bretons », Nantes, Librairies Forest et Grimaud, 1870 même citation de Chénier ; le volume a été vendu au profit de la Société de secours aux blessés

—, « Les Deux épées » et « Le Fils d'un preux », *Revue de Bretagne et de Vendée*, T28, décembre, 1870

deux poèmes publiés l'un après l'autre ; le premier compte dix sizains en vers alexandrins, le dernier vers est un hexasyllabe, schéma des rimes AABCCB ; le deuxième est un long poème divisé en cinq parties numérotés en chiffres romains, dont la structure strophique (sizain) varie dans les II^e et III^e parties (quatrains) ; vers alexandrins et hexasyllabes ; rimes croisées — Historien, prosateur et poète. Imprimeur à Nantes

Guérin Léonce, « Qu'allons-nous devenir ? », Paris, Imp. E. Vert, 187...

—, (un garde du 100 bataillon), « Bismark », Paris, Imp. Guérin, 31 mars 1871 pièce de vers dédiée à Victor Hugo par un garde du 100e bataillon.

Guichard Ferréol, « Patrie. Poème national dédié à Garibaldi », Lons-le-Saunier, Imp. de Damelet, 1870

opuscule de sept pages vraisemblablement imprimé pour le colportage ; long texte de 212 vers alexandrins à rimes suivies.

Guiffant Yann, « Les malheurs du peuple français - Gwalleurioù bobl bro C'hall », Quimperlé, Imp. Clairret, 1871
feuille volante en langue bretonne

Guisol François (1803-1874), « Poema à l'imourtal Garibaldi, en la sieù lenga maire contra lu sieù envidious », Nice, Impr de Faraud e Conso, 1870 réimpression d'un texte de 1866 — Journaliste ; poète ; pamphlétaire ; a aussi écrit en nissard.

²¹ Maillard, *op. cit.*, p. 2.

- Guy-Wuarnier Émile, « Odes patriotiques », Marseille, Imp. de Senès, 1871
opuscule de vingt-quatre pages ; cinq pièces plus un hymne guerrier — Publiciste.
Auteur d'ouvrages traitant de la langue anglaise, il a également écrit des poésies,
nouvelles, pièces dramatiques.
- Guizy Léon, « Cri patriotique. La guerre et ses désastres », Rouen, Imp. de Cagniard, 1871
opuscule de neuf pages ; texte de 192 vers alexandrins à rimes suivies.
- Hée, « Une couronne au général Garibaldi », Paris, typ. Seringe, 187...
- Henriot Emma, « Souvenirs des phases de l'envahissement », Paris, Lithographie de Plaideux, 1871
brochure qui réunit cinq poèmes dont les titres sont reproduits sur la page de couverture
« L'invasion en 1870 », « Paris pendant le siège », « La capitulation », « L'entrée des
prussiens à Paris », « La paix » — Aucune information disponible sur l'auteur
- Hugo Victor (1802-1885), *Les Châtiments*, Paris, Hetzel, 1870
l'édition critique de J.-M. Hovasse (Flammarion, 1998) signale les pièces nouvelles : «
Au moment de rentrer en France » ; « Les Trois chevaux » (VI, 16) ; « Patria » (VII, 7)
; « Il est des jours abjects où, séduits par la joie... » (VII, 15) ; « Saint-Arnaud » (VII,
16). Dans la même édition critique, Hovasse remarque l'absence de « Nox » dans les
programmes de lecture. De plus, il nous informe du tirage à part des pièces suivantes :
« [sur quatre petits tracts publicitaires] « Nox », « A l'obéissance passive », «
L'Expiation », ainsi qu'un ensemble composé de « Joyeuse vie » (III, 9), « Chanson »
(I, 10), « Applaudissement » (VI,17) et « Ultima verba » (VII, 17)²² »
- , « Saint-Arnaud », dans *Le Rappel* du 27 septembre 1870
le poème occupe la presque totalité de la première page du journal, soit 279 vers
alexandrins distribués sur trois colonnes.
- , « Paroles dans l'épreuve », dans *Le Rappel* du 14 novembre 1870
la pièce de quatre-vingts vers alexandrins à rimes suivies est publiée en première page
du journal.
- Jaime Ernest (1804-1884), « La revue du 29 juin 1871. L'emprunt. La Revanche », Versailles,
Librairie Adolphe Laurent, 1871
brochure de six pages ; texte subdivisé en strophes d'inégale longueur ; cent vers
octosyllabes à rimes suivies ; épître adressée à M. Thiers — Aquarelliste, lithographe
et historien d'art. Vaudevilliste. Cesse d'écrire vers 1848, date à laquelle il entre dans
l'administration, devient directeur de la police à Versailles. Père du librettiste Jaime
Adolphe (1824-1901)
- Jeener Louis, « 1870-1871. La Guerre », Paris, 1871
brochure de seize pages ; sur page de couverture deux épigraphes, l'une de Victor Hugo
et l'autre de Voltaire sans plus de précision sur le texte d'où est tiré la citation ;

Nous voulons que le peuple travaille, aime et pense librement ; qu'il y ait
des écoles qui fassent des citoyens et non plus des princes faisant des
mitrailleuses.²³ (Victor Hugo)

Tous les vices réunis de tous les âges et de tous les lieux n'égalent jamais
les maux que produit une seule campagne.²⁴ (Voltaire)

²² V. Hugo, *Les Châtiments*, édition critique par Jean-Marc Hovasse, Paris, Flammarion, 1998, p. 445.

²³ Il s'agit d'un extrait du discours que Hugo prononça au congrès de la paix à Lausanne le 14 septembre 1869. Cfr. *Actes et paroles II*, Pendant l'exil, Paris, Laffont, 2008, p. 625.

²⁴ Extrait du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, entrée « Guerre », *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Voltaire Foundation Oxford, 1994, T. 36, p. 193.

long texte de 392 vers alexandrins et octosyllabes alternés à rimes croisées ; dédicace à M. Victor Hugo ; — Membre de la Légion des amis de la France

Jenna Marie *pseudonyme* de Céline Rénard (1834-1887), « Après la bataille », Paris, Dentu, 1871 le poème est un dialogue entre Un blessé et Un chœur d'anges, le premier s'exprime en alexandrins à rimes suivies, tandis que le Chœur s'exprime en octosyllabes à rimes croisées. — Poétesse

Jollivet Gaston (1842-1913), « Les soldats d'autrefois », publié dans *Le Gaulois* du 19 novembre 1870

le texte est publié en troisième page du journal ; le poème se compose de douze quatrains en vers octosyllabes à rimes croisées. — Homme de lettres et journaliste ; a collaboré au *Figaro*, au *Gaulois*, au *Matin*, au *Nain jaune*, au *Triboulet* et à *Paris illustré*. ; Il a été sous-chef de Bureau au Ministère des beaux-arts (1870-1871) ; Vice-président de l'Assemblée des journalistes parisiens ; a aussi écrit sous les *pseudonymes* Bixiou et Fonteneilles

Jouin Henri (1841-1913), « Patrie », Angers, Imp. Lachèse, Bellevue et Dolbeau, 1871 petit opuscule de quatre pages ; le texte compte cent vers alexandrins et octosyllabes alternés, rimes croisées ; le poème est daté 28 novembre 1870 ; une note renseigne le lecteur sur le texte, un « extrait des mémoires de la société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 1871 » ; citation latine placée en épigraphe « Gallia patiens quia æterna » : la locution représente l'une des variations qu'a connu dans le temps la locution de Saint-Augustin, originellement écrite en admiration à la patience de Dieu face aux désordres du monde, patient puisqu'éternel ; l'auteur ajoute donc ici le nom de lieu Gallia, ainsi voulant se référer à la France et à son héritage historique ; dédicace à M. Victor de Laprade — Écrivain et critique d'art. Archiviste de la commission de l'Inventaire général des richesses de la France (1874)

Jurgensen Jules F.U. et Gilbert Zoé, *Pendant la guerre. Trois poèmes : le soir du combat, Paris assiégé, la Revanche*, Genève, Richard, 1871

—, « Le soir du combat, récit d'une infirmière : poème dramatique » représenté pour la première fois sur le théâtre de Genève le 21 décembre 1870 par Mme Zoé Gilbert, lu par Mme Amélie Ernst, Genève, Suisse, Chanard, 1871 comme l'indique le titre il s'agit de trois poèmes ; présence d'une préface de l'auteur ; sur page de couverture retrouvons la citation latine « Ubique patriam reminisci » (souviens-toi de ta patrie partout) ; dédicace

« A sa Majesté la reine des belges qui a donné ses soins, son temps, ses biens aux blessés des armées belligérantes »

Honneur aux peuples qui, petits en nombre mais grands par l'idée, prouvent par leur attitude et leur charitable dévouement que neutre ne veut pas dire indifférent.

Honneur aux femmes chrétiennes ! — Pendant cette effroyable tempête, elles représentent la grâce, l'abnégation, le pardon.

l'auteur signale la récitation du poème « Le Soir du combat » ainsi que sa lecture par Mme A. Ernst, lectrice en poésie des Cours de la Sorbonne à Paris — Aucune information disponible sur l'auteur.

Kohler Xavier (1823-1891), *Alsaciennes*, Porrentruy (Suisse), impr de Victor Michel, 1871 recueil de dix-huit poèmes ; présence d'une préface en vers (sonnet) et, en fin d'ouvrage, un *errata corrige*²⁵ — Professeur au collège de Porrentruy ; conservateur des archives de l'ancien évêché de Bâle ; homme politique ; homme de lettres ; membre fondateur de la Société d'études de Porrentruy (future Société jurassienne d'émulation).

²⁵ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

- L., « Les provinces de France à leurs sœurs Alsace et Lorraine », Paris, Imp. Lefebvre, mars 1871
- Labourt Gustave, « La France à Garibaldi. Ode », l'édition que nous possédons est celle reproduite par *La Sentinelle Mentonnaise* le 28 mars 1900 à l'occasion de l'inauguration du monument à Garibaldi ; néanmoins la poésie a été récitée au Théâtre Français de Nice le 28 mars 1871 — L'auteur est rédacteur en chef du quotidien.²⁶
- Lacaussade Auguste (1815-1897), « Cri de guerre ! Væ Victoribus (vers) », Paris, Lemerre, 1870 poème divisé en trois parties égales numérotées en chiffres romains ; les deux premières parties comptent quatorze quatrains la troisième partie quatorze quintils ; vers alexandrins, rimes croisées ; au début du poème, citation latine placée en épigraphe « Dulce et decorum est pro patria mori » tirée des *Odes* (III, 2, 13) d'Horace qui signifie « il est doux, il est beau de mourir pour la patrie²⁷ » ; l'édition de 1896 comporte quelques remaniements
- , *Le siège de Paris (vers)*, Ib. 1871 volume qui ressemble dix-sept strophes numérotées en chiffres romains auxquelles le poète ne donne pas de titre ; au total on compte 574 vers alexandrins et octosyllabes alternés à rimes croisées ; citation placée en épigraphe après le titre « La Patrie allume ma voix » (André Chénier, *Iambes*, T. 2, I^e éd. Garnier, 1889 ; II^e édition établie par Latouche, Charpentier, 1840) ; dans l'édition de 1896 (*Poésies* de Auguste Lacaussade, Lemerre) le poème est inséré dans la section *Les Automnales* et comporte quelques remaniements ; le volume est enrichi par des croquis à l'aquarelle réalisés par A. Bligny — Poète
- La Serre Henri, « Le Barde à la France », Versailles, Imp. Beau, 1871 opuscule de vingt-quatre pages ; poème en trois chants plus une courte invocation, non pas à la muse, mais à Gwenchlan, barde breton du VI^e siècle :

« Les temps sont accomplis, Gwenchlan, reprends ta lyre.
Que ta voix, s'animant à l'aspect du délire
Où tant de maux cuisants viennent de nous plonger,
S'élève, et, par ses chants, daigne nous soulager. »

au total le texte compte 324 vers à rimes suivies ; citation latine tirée du poète Propertius placée en épigraphe et située sur page de couverture, « Magni nunc erit oris opus » (*Élégies*, Livre II, 10), qui signifie « j'aurais maintenant besoin d'un grand souffle²⁸ » ; le texte est accompagné d'une dédicace en latin au cardinal anglais John Henry Newman (1801-1890) dont la réponse est également reproduite dans le petit opuscule ; adresse au lecteur, daté 18 mai 1871 — Aucune information disponible sur l'auteur.

- Lacombe J.B., « Je vous salue Guillaume le Vainqueur », Paris, Lachaud, 1871 brochure de sept pages ; en épigraphe « Ave Cesar », formule de salutation à l'empereur romain, ainsi mettant en parallèle l'attitude de l'empereur Guillaume et celle de César ; en dessous on lit « Cette facétie fut prononcée par le grand-duc de Bade, gendre de Guillaume de Prusse, au palais de Versailles, le 1er janvier 1871 » : l'auteur conteste donc l'usage de cette formule pour s'adresser au nouveau empereur d'Allemagne — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Lagorce Henri de, « 1875. La Revanche par un volontaire de 1870 », Lyon, Imp. Vingtrinier, 1871 brochure de trente-six pages ; l'épigraphe « Delenda est Prussia » variation sur la bien

²⁶ Coupure de presse conservée par les Archives Municipales de Dijon.

²⁷ Horace, *Odes*, Texte établi traduit par F. Villeneuve, Paris, Les Belles lettres, 1991, p. 98.

²⁸ Propertius, *Élégies*. Texte établi, traduit et commenté par S. Viarre, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

plus célèbre locution « Carthago delenda est » (abrégée en « Delenda Carthago »)²⁹ ; en même temps, notons que le nom latin correct à employer est Borussia, ce qui nous induit à penser que l'auteur connaît l'expression mais ne connaît pas le latin — Aucune information disponible sur l'auteur.

- Laluyé Léopold (1829-1899), « A la France », Paris, Lemerre, 1871
texte de dix-huit quintils en vers alexandrins, schéma des rimes ABAAB ; dédié à M. André Franche
- , « Les ruines », Paris, *Bureaux du Magasin des demoiselles*, le 10 août 1871
brochure de quatorze pages ; dix-huit sizains numérotés en chiffres romains, vers alexandrins, schéma des rimes AABCCB ; dédicace à M. Charles Catelin — Auteur dramatique. Graveur et dessinateur lithographe
- Lambert Eugène C. M. (1803-1879), « Les Allemands », Rennes, 1871
brochure de douze pages ; texte divisé en huit parties inégales numérotées en chiffres romains pour un total de quarante-trois quatrains hétérométriques (alexandrins et octosyllabes), rimes croisées — Juriste. Conseiller à la cour de Rennes en 1849 et président de cette cour en 1870. Écrivain et poète.
- Laprade Victor de (1812-1883), « Aux Soldats et aux poètes bretons » dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, T28 octobre 1870 et dans *Strophes patriotiques* de E. Grimaud
poème divisé en deux parties numérotées en chiffres romains, la première partie compte soixante-huit vers alexandrins à rimes suivies tandis que la forme change dans la deuxième partie et après six vers introductifs, il enchaine seize quatrains hétérométriques (alexandrins et hexasyllabe) à rimes croisées ; dans le recueil *Pendant la guerre* le titre du poème est abrégé en « Aux bretons » ; dédicace « À mon ami Émile Grimaud » ;
- , « Au roi Guillaume de Prusse », *Le Petit Journal* de Lyon, 16 décembre 1870 et dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, T28 décembre 1870
98 vers alexandrins à rimes suivies, la version parue dans le recueil *Pendant la guerre* a été remaniée (122 vers alexandrins à rimes suivies)
- « À la France », Lyon, Felix-Girard, 1871
vingt-neuf quatrains en vers alexandrins à rimes croisées
- , *Pendant la guerre*, Lyon, Felix Girard, 1871
recueil de cinq poèmes, dont les trois ci-dessus ; volume broché dont la page du titre est encadrée en rouge et affiche la croix des ambulances, il se vend au profit des blessés militaires — Homme de lettres, poète ; député du Rhône ; membre de l'Académie française (élu en 1858)
- Larue A., « Les Capitulars au peuple de Paris », Paris, Imp. Berthlémy, 187...
- Le Merer Constance, « Les orgues délaissés – An ograoù dilezet », s.l.n.d.
feuille volante en langue bretonne
- Le Minous Jean, « Souvenir épouvantable de la capitulation de l'infâme traître Bazaine à Metz – Bazaine an treitour », Lannion, Le Goffic, s.d.
feuille volante en langue bretonne
- , « Les misères de Paris pendant son siège – Mizerioù Pariz e-pad he seziz », Lannion, Le Goffic, s.d.
feuille volante en langue bretonne
- Le Neindre Jean-Marie, « Précisions sur la guerre 1870-71 – Resisadurioù war brezel 1870-71 », Moullet et Montroulez, Haslé, 1871
feuille volante en langue bretonne

²⁹ Cf. plus haut dans ce catalogue l'usage de la même épigraphe rencontrée chez Jules Barbier.

- , « Plainte du chef de famille (sur la guerre de 1870-71) – Kimiad an ozhac'h (Brezel 1870) », Lannion, Le Goffic, s.d.
feuille volante en langue bretonne
- Le Pon Jean-François M., « La Guerre – Ar brezel », *Le Publicateur du Finistère*, 7 janvier 1871
feuille volante en langue bretonne
- Le Pouènot Louis, « Guerre de 1870 – Brezel 1870 », Haslé, 1871
feuille volante en langue bretonne ; réimpression Haslé en 1874
- Leconte de Lisle Charles-Marie (1818-1894), « Le soir d'un bataille », Paris, Lemerre, 1871
ce poème avait paru dans la Revue contemporaine en 1860 en l'honneur des combattants italiens et il a été réédité en 1871 ; poème de neuf quatrains en vers alexandrins et rimes embrassées — Poète. Membre de l'Académie française (élu en 1886) ; Sous-bibliothécaire à la Bibliothèque du Sénat (1871-1894) ; Chevalier (1871) puis Officier (1883) de la Légion d'honneur sur le rapport du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts³⁰
- , « Le sacre de Paris », Paris, Lemerre 1871
poème de vingt-cinq quatrains divisés en trois parties numérotées en chiffres romains (I^e neuf quatrains, II^e et III^e huit) ; vers alexandrins et octosyllabes alternés ; rimes croisées ; ces strophes ont été récités par Mlle Agar de la Comédie française —, « récitations et lectures du jeudi » aux Bouffes parisiens 12 janvier 1871.
- Lédan Alexandre Louis Marie, « La Bretonne, en l'honneur de la Garde mobile du Finistère – Ar Vreizhadez », Quimper, typographie Kerangal, s.d.
feuille volante en langue bretonne
- Lesguillon Hermance (Mme) (1812-1882), « Le prisonnier d'Allemagne. Scène à trois personnages », Paris, Dentu 1871
brochure de treize pages — Romancière et poète.
- Levoisvenelle Albert, « Vengeons notre pays », Paris, Imp. Lahure, s.d.
chant patriotique de 1870
- Lomon Maurice, « La France envahie », Troyes, Imp. Dufour-Bouquot, s.d.,
imprimé de trois pages pour le colportage ; dix-sept sizains en vers alexandrins et schéma rythmique AABCCB ; parfois le dernier vers est un octosyllabe — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Lonlay Eugène de (1815-1886), « Chant patriotique », dans *Poésies*, Paris, Alcan Lévy, 1870
poème organisé en cinq parties numérotées en chiffres romains, dont chacune compte deux quatrains en vers hexasyllabes à rimes croisées, plus une prière finale titrée « Avant la bataille » en trois quatrains également numérotés mais en vers décasyllabiques à rimes croisées — Comte, puis marquis. Poète, romancier et traducteur. Compositeur.
- Lorgeril Hippolyte de (Vicomte), « À M. Victor de Laprade, membre de l'Académie française, député du Rhône », Versailles, Imp. de Crété, 1871
pièce vraisemblablement imprimée pour le colportage ; cent vers alexandrins à rimes suivies ; en épigraphe quelques vers tirés d'une ballade bretonne — Vicomte ; Poète ; Homme politique (député puis sénateur inamovible des Côtes-d'Armor) ; Directeur de *L'Impartial de Bretagne* (1842)
- Chante au bois, Rossignol, puisque ton cœur est gai :
Le mien n'est pas de même, il est bien affligé.
- Lozès de Toulouse, « Pas de Paix », Paris, Association typographique Faubourg Saint-Denis, 1870
tract ; chanson sur l'air « Jeanneton la vivandière » composée de quatre couplets plus un refrain.

³⁰ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/1536/74.

- , « Français l'arme au bras », Paris, Association typographique Faubourg Saint-Denis, 1870 tract ; chanson sur l'air « N'ayez pas peur du canon » composée de quatre couplets.
- , « La Revanche », Paris, Association typographique Faubourg Saint-Denis, 1870 tract ; chanson sur l'air « Aussitôt que la lumière » composée de quatre couplets.
- , « La retraite de Guillaume ou la folie de Bismark », Paris, Association typographique Faubourg Saint-Denis, 1870 tract ; chanson sur l'air « Pendant que dormait sa goutte » composée de six couplets dont chacun est titré.
- Lusine J.-C., « Le Pilon », s.l., 1870 sonnet reproduit par Brécy³¹, « un ouvrier relieur ami de Charles Gille avec qui il fréquentait la goguette « Les Enfants du Temple », écrivit [ce] poème »
- Luyard de la Drôme, « Les Prisonniers partant de Prusse », Brioude, Imp. L. Gallice, 1871 imprimé de quatre pages pour le colportage ; le petit livret contient en outre deux chansons « La Paix ! La Paix ! » et « Vive Garibaldi ! » et un autre texte « Les Masques aux enfers. Parodie » ; cinq quatrains avec un refrain — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Luzel François-Marie (1821-1895), « Pour la patrie », *Revue de Bretagne et de Vendée*, T28, septembre 1870 texte en breton avec traduction française ; quinze quatrains avec refrain que nous citons ici en traduction

« Debout ! Debout ! vaillants hommes de Bretagne,
Pour défendre votre patrie et votre foi ! »

la traduction ne reproduit pas le rythme et les rimes bretonnes mais la division en vers est signalée par des tirets — Journaliste et folkloriste breton. Archiviste départemental à Quimper (nommé en 1881). Écrivit aussi sous les noms Ann Huel, An Uhel, Fanch Ar Moal, Barz Keramborn, Barz Treger, Alan Bleun-Brug, Jean de Guernaham, Jobic Kerbiket, Goulven Kerboriou, Fanch Kerlochio, Gabik Kergoz, Job Kerlavrec.

- , « Le jeune soldat – Ar Zoudard laourank », Imp. Claret 22 juillet 1870 ; *L'Électeur du Finistère* 27 juillet 1870 ; *Le Publicateur du Finistère*, 6 juillet 1870 et 6 et 13 août 1870 ; *Le Goffic* 22 juillet 1870 ; Brest, Imp. Gadreau ; réimpression Morlaix, Haslé, 1871 texte en breton avec traductions française en regard ; trente-cinq strophes divisées en deux parties numérotées en chiffres romains ; la première partie compte vingt-deux quatrains et la deuxième compte treize quintils inspirés par la structure de la XXXVI partie *Paroles d'un croyant* de Lamennais (1833)
- , « Une mère malade », *Le Lannionnais* 29 juillet 1871 ; *Revue Celtique* T. I 1870-1872 texte en breton avec traductions française en regard ; douze quatrains
- , « Debout Bretons ! – War-sav, Bretoned ! », *Le Lannionnais*, 24 septembre 1870 texte en breton avec traductions française en regard ; quinze quatrains
- , « Aux trembleurs et aux Prussiens de l'intérieur - D'ar grennerien ha da Brusianed an diabarzh », *Le Publicateur du Finistère*, 22 octobre 1870
- , « Nos frères à la guerre - Hon breudeur er brezel », *Le Publicateur du Finistère*, 3 décembre 1870³²

³¹ Brécy R., *La Chanson de la Commune. Chansons et poèmes inspirés par la Commune*, Les Éditions ouvrières, 1991, p. 53.

³² Notre version est celle proposée par Henri Gaidoz dans son étude « La Poésie bretonne pendant la guerre » (*Revue de Deux Mondes*, t. 96, nov-déc. 1871, p. 923-936).

- , « La première victoire », Morlaix, Haslé, 1871
cet imprimé contient également « Le jeune soldat » et « Enfants de Basse-Bretagne », poème de Vincent Coat ; la pièce a été réimprimé chez Clairret en 1873
- , « Adieu ! – Kenavo », *L'Électeur du Finistère*, 6 décembre 1870
texte en breton avec traductions française en regard ; huit quatrains
- Magot, « Ode au Français », Paris, Imp. de Noizette, Jeanrasse et Cie, 1871
brochure de sept pages ; quarante-cinq quatrains en vers alexandrins à rimes croisées ; le texte a été écrit depuis la cellule 34 de la prison de Versailles, le 8 juillet 1871 —
Aucune information disponible sur l'auteur.
- Maignand Hippolyte (18...-1872), « Au peuple Anglais », Paris, Imp. Crété, 25 février 1871
imprimé de quatre pages pour le colportage ; vingt-six quatrains en vers alexandrins à rimes croisées — Homme de lettres. Rédacteur en chef du journal *Le Divan*. Compositeur. Parolier. Chroniqueur dramatique et membre de la société des auteurs
- , « La Capitulation de Paris », Paris, février 1871
imprimé de quatre pages pour le colportage ; vingt-deux quatrains hétérométriques (deux vers alexandrins encadrent deux vers ennéasyllabes) ; Maillard³³ note que la poésie est dédiée aux Anglais mais dans le texte il n'y a pas de dédicace
- , « A l'Attila du Nord », Paris, Imp. de Crété, 1871
- Maillard Jules, « À Guillaume de Prusse, sur son entrée dans Paris, 4 mars 1871 », Paris, Lachaud, 1871
brochure de huit pages ; texte de cent-quatorze vers divisés en strophes d'inégale mesure ; vers alexandrins à rimes croisées — Musicien amateur
- Manfred, « Le Guet-apens », Paris, Imp. Chaix, 7 mars 1871
- Manuel Eugène (1823-1901), « Pour les blessés, scène », Paris, Michel-Lévy, 1870
texte représenté sur le Théâtre-Français, le 6 août 1870 ; M. Coquelin dans le rôle d'un blessé et Mlle Favart dans le rôle d'une jeune femme ; dédicace à Madame Coralie Cahen

« Permettez-moi, madame et chère parente, rattacher votre nom à cette petite scène, qui rappelle un dévouement et un courage dont vous avez donné vous-même tant de preuves admirables sur les champs de bataille, dans les ambulances, et, jusqu'au fond de l'Allemagne, parmi nos prisonniers. »

le livret est vendu au bénéfice de la Caisse des Souscriptions Patriotiques.

- , « Les pigeons de la République », Paris, Michel-Lévy, 1871
vers récités à la Comédie Française et au Théâtre Français par Mlle Favart le 6, le 20 et le 27 novembre 1870 et le 2 janvier 1871 ; le compositeur Valenti Andrés Avelino en écrivit la musique
- , « Henri Regnault », Paris, Michel-Lévy, 1871
texte composé de quatre-vingt-douze vers repartis en strophes inégales et séparés par un blanc ; vers hétérométriques (alexandrins et octosyllabes) et rimes croisées ; poésie dédiée « À Georges Clairin, peintre et ami de Henri Regnault et son compagnon d'armes au combat de Buzenval le 19 janvier 1871 » ; poésie récitée à la Comédie Française par M. Coquelin le 27 janvier 1871
- , « Bonjour, bon An ! », Paris, Michel-Lévy, 1871
poésie récitée à la Comédie Française par M. Coquelin le 1 janvier 1871

³³ Maillard, *op. cit.*, p. 21.

- , « Les Absents », Paris, Michel-Levy, 1871
poésie récitée par Mlle Delaporte au festival donné à Paris au bénéfice des victimes de la guerre, le 6 août 1871
les pièces furent recueillies (avec d'autres pièces datées de 1870-1871, pour un total de quatorze poèmes) en volume *Pendant la guerre. Poésies* qui connut deux éditions en 1872 et une troisième édition en 1877 ; le projet de publication date toutefois de 1871 comme le confirme la date de rédaction de la préface que l'auteur écrit pour accompagner le recueil (Avril 1871) ; chacune des pièces récitées est dédiée au.à la comédien.ne qui l'a déclamée ; on ne relève pas de remaniement entre les prépublications et l'édition de 1872, il manque de vérifier l'édition de 1877 ; l'édition de 1899 *Poésies complètes* augmentées de pièces inédites (T.II), comporte des pièces inédites ajoutées à la section *Pendant la guerre* et un ensemble supplémentaire intitulé *Après la guerre* qui réunit dix poèmes ; cette dernière édition conserve la préface de 1872 et comporte des notes explicatives de l'auteur — Homme de lettres et auteur dramatique. Professeur de rhétorique (à partir de 1846). Agrégé ès lettres (1847). Bibliothécaire du Ministère de l'Intérieur (en 1872). Inspecteur général de l'Instruction publique (nommé en 1879).
- Marot, Gaston (1837-1916), « La journée de Châteaudun », Paris, Imp. Morris, 1870
imprimé de quatre pages pour le colportage ; texte de cent deux vers alexandrins à rimes suivies ; dite pour la première fois à Paris sur le théâtre du Château-d'Eau le 27 novembre 1870 par M. Henry Roze — Auteur dramatique rochefortais
- Martin Alexis (1834-1904), « Tout le bronze à la fonte », Paris, Librairie Internationale, 1870
texte divisé en sept parties numérotées en chiffres romains mais l'organisation strophique n'est pas homogène ; l'auteur emploie tantôt l'alexandrin tantôt l'octosyllabe ; les rimes sont parfois croisées parfois suivies tantôt l'on relève une organisation plus complexe ; poésie dite au Théâtre de la Porte Saint-Martin, le 21 Novembre 1870, par M. Fleury-Goeury du Théâtre de l'Ambigu — Littérateur
- ??? Ménard Jules, « Elégie », Paris, Imp. Appert, 1851 14 mars 1871 ???
- Mendès Catulle (1841-1909), « Odelette guerrière », Paris, Lemerre, 1870
vingt-trois quatrains d'octosyllabes à rimes croisées ; poésie dite par Mlle Craizette de la Comédie-Française
- , « Colère d'un franc-tireur », Paris, Lemerre, 1870
long poème de cent-vingt-six vers alexandrins à rimes suivies ; poème dit par M. Coquelin de la Comédie-Française — Écrivain et poète. Fonda la *Revue fantaisiste* en 1860, fit partie du Parnasse.
- Merer Guillaume, « Sur des jeunes séparés par l'appel à la guerre – Daou zen yaouank dispartiet gant ar galv evit ar brezel », Lannion, Le Goffic, s.d.
feuille volante en langue bretonne
- Méri de la Canorgue Victor de (1805-1875), Haine aux barbares. Chants patriotiques, Marseille, Camoin Libraire, 1871
petit recueil de cinq poèmes
- Michel Louise (1830-1905), « Les vengeurs », s.l. 1870
reproduit par Brécy

L'une des pièces à conviction retenue contre elle [...] elle avait écrit ce poème pendant le siège, donc bien avant la Commune, mais ses accusateurs voulaient y voir une préméditation³⁴.

- Millaud Albert (1844-1892), « Un vieux prussien à un jeune conscrit », *Le Figaro*, 22 octobre 1870
long poème publié en deuxième page du quotidien ; dix-sept quatrains d'octosyllabes à

³⁴ Brecy R., *op. cit.*, p. 111.

rimes croisées — Docteur en droit (Paris, 1866) ; Poète, auteur dramatique et librettiste ; journaliste au *Figaro*.

—, « Triolets », *Le Figaro*, 25 octobre 1870
poème publié dans la deuxième page du quotidien ; cinq huitains en vers octosyllabes avec schéma de rimes ABABCDCD.

—, « Les deux années », *Le Figaro*, 1^{er} janvier 1871
poème publié dans la première page du quotidien ; vingt-trois quatrains en vers octosyllabes et rimes croisées.

Miroir A., « La France en deuil », Versailles, Imp. de Créte, 1871
imprimé de quatre pages pour le colportage ; trois parties séparées par un blanc et dont l'organisation strophique diffère ; I^{er} partie dix-huit vers alexandrins à rimes suivies, II^e partie sept quatrains en vers octosyllabes et rimes croisées, III^e partie douze vers alexandrins et octosyllabes alternés à rimes croisées ; dans la dernière page sont transcrits des vers adressées à l'auteur par E. Deschamps — Membre de la Société des auteurs et compositeurs.

— « Souvenir de 1870 à 1871. Satire à Guillaume I^{er} et à son armée », Paris, Imp. d'E. Blot, 1871
grand in-folio ; cent vingt-quatre vers alexandrins à rimes suivies ; épigraphe ;

Les meubles du palais de Saint-Cous et ses caves
Garnissent tes châteaux de Berlin, roi des braves !
Ils te rappelleront que tu n'es qu'un voleur,
Et te nommer ainsi c'est encor trop d'honneur !

— « A la France. Résurrection », Versailles, Imp. de Créte, 1871
grand in-folio ; texte divisé en deux parties, la première compte cinquante-deux vers alexandrins à rimes suivies, la deuxième compte huit quatrains qui alternent vers alexandrins et hexasyllabes à rimes croisées.

Montagu, « Garibaldi au fort de Varignano », Paris, Lacroix-Verbœckhoven et Cie, 1871
l'édition que nous possédons est la deuxième, on n'a pas pu retrouver trace de la première ; l'auteur y fait pourtant référence dans la dédicace à Garibaldi, où il dit qu'elle avait été publiée en Belgique mais avec de « déplorables mutilations » ; long texte de trente-deux pages pour un total de ... vers alexandrins à rimes suivies — L'auteur fait partie du comité central du Congrès philosophique international.

Montalant-Bougloux Louis-Auguste (1794-1873), *Liber memorialis, Attila II à Versailles. Poésies obsidionales 1870-1871*, Versailles, Imp. Aubert, 1871
recueil de quatorze poèmes ; épigraphe sur page de titre « (Quocirca) Mecum loquor hæc, tacitusque recordor » citation horacienne (Epîtres, II, 2, 145 « (C'est pourquoi) je me dis et me répète en moi-même³⁵ ») ; présence d'une préface et de notes de l'auteur — Imprimeur (Versailles, Yvelines). Fut d'abord sous-lieutenant (fait prisonnier par les Russes pendant la campagne de Saxe)

Montet Léon, « Gens à pendre », *La Comédie patriotique*, 25 février 1871
trois couplets plus un refrain écrit « contre les profiteurs du malheur des pauvres de Paris³⁶ »

Moreau Eugène (1806-1876), « Les Parricides », Paris, Imp. Cordier, 1871
imprimé de quatre pages pour le colportage ; pièce de 120 vers à rimes suivies — Auteur dramatique et acteur ; *pseudonyme* de : Lemoine, Louis, Isidore, Eugène ; a écrit aussi sous le pseudonyme Karl.

³⁵ Horace, *Epîtres*, Texte établi et traduit par F. Villeneuve, Paris, Les Belles lettres, 2002, p.174.

³⁶ R. Brecy, *op. cit.*, p 50.

- Morisse Auguste, « Deux fusillés, poème », Yvetot, G. Michel Éditeur, 1871
petite brochure de vingt-neuf pages, épigraphe « Fuerunt ! » ; vers alexandrins à rimes suivies.
- Morlaix Jean (1822-1901) pseudonyme de Kergomard Jules, *Sedan ter. Poème patriotique en huit chants, trois intermèdes et un épilogue*, Paris, Lacroix-Verbœckhoven et Cie, 1871
recueil de douze textes dédiés au peuple et à l'armée.
- Mouchonnet Jules, *Paris découronné. Un souvenir du siège*, Aubusson, Impr de Bouyet, 1871
petit recueil dédié à la mère de l'auteur et composé de quatre pièces, chacune à son tour dédiée.
- Musson C.A., *Strophes sur la Guerre*, Lyon, Association typographique, 1871
brochure de douze pages ; pièce en cinq parties numérotées en chiffres romains ; tout en considérant que l'organisation métrique varie dans chaque partie, l'on peut supposer qu'il s'agit de cinq poèmes différents écrits entre novembre 1870 et février 1871 (date qui figure sur la couverture) ; l'exemplaire que nous possédons est un don que l'auteur fait à M. Tisseur (architecte à Lyon) et porte une note manuscrite, sorte de dédicace ou de captation benevolentiae de la part de l'auteur — Sculpteur : sur la couverture au lieu du nom l'auteur fait écrire "Loisirs d'un sculpteur"
- Nadal Victor, « A ceux qui sont tombés sur le champ de bataille », Lyon, Imp. du Salut public, 1871
poésie dite au Casino par M. Plessis
- , « Réponse d'un vieux breton à son fils », *Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande*, 1871
le texte compte huit strophes d'inégale longueur en vers alexandrins à rimes suivies ; citons les quelques mots de l'éditeur du journal pour introduire la pièce au lectorat

« Nos lecteurs n'ont pas oublié la Lettre d'un mobile breton, de François Coppée, que nous avons récemment publiée. / La pièce qu'on va lire est une réponse faite à cette lettre par un jeune écrivain parisien, qui se trouve accidentellement en province et qui 'est assez heureusement assimilé la forme de Coppée. »

— Aucune information disponible sur l'auteur.

- Naour Nicolas, « Les jeunes gens de Roudoualleg de la 2e classe de la Garde Mobile – Tud yaouank Roudoualleg 2et klas ar Garde Mobile », Haslé, 1871
feuille volante en langue bretonne ; réimpression Haslé 1874
- Normand Jacques (1848-1931), *Les tablettes d'un mobile*, Paris, E. Lachaud, 1871
recueil de trente poèmes tous datés entre septembre 1870 et juin 1871 ; le recueil est dédié à la mère de l'auteur — Pendant la guerre de 1870 il s'engage dans les gardes mobiles ; il devient ensuite membre Ligue de la patrie française ; il écrira aussi un récit en vers « L'Émigrant alsacien » en 1873 ; avocat ; poète, romancier et auteur dramatique ; Membre de l'Académie de Marseille (élu en 1905) ; Diplômé de l'École des chartes (promotion du 19 janvier 1875) ; Officier d'Académie ; Chevalier de la Légion d'honneur (1892) sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts³⁷
- Noro Jean, « À un morceau de pain blanc », s.l. 1871
sonnet reproduit par Brecy, *Les Chansons de la Commune* :

Les vivres affluent dans la capitale, le pain blanc fait sa réapparition, mais pour les patriotes il a le goût amer de la défaite ; c'est ce qu'exprime Jean

³⁷ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/2002/68.

Noro dans un sonnet où il se montre moins habile en poésie qu'en peinture³⁸.

- Norsef E.-J. de, « La voix de la patrie », Paris, Imp. Hennuyer, 187...
pièce citée dans Maillard, Les Publications de la rue mais que nous n'avons pu retrouver.
- Orse F., « À Mac-Mahon », Paris, Imp. de Jouaust, 1871
- P...B..., « La Guerre : poésie », Nantes, Imp., 1870
petit opuscule de onze pages ; dix strophes d'inégale longueur dont la transition entre l'une et l'autre se fait par un refrain ; vers alexandrins à rimes suivies — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Pailleron Édouard (1834-1899), « Le Départ », Paris, Librairie nouvelle, 1870
brochure de huit pages ; texte de 84 vers alexandrins divisé en deux parties numérotées en chiffres romains ; rimes suivies ; poème dit sur la scène du Théâtre-Français le 6 août 1870 par M. Delaunay — Poète et auteur de comédies ; Journaliste, collaborateur notamment de *La revue des deux-mondes* ; Membre de l'Académie française (1882)
- , « Prière pour la France », Paris, Michel-Lévy frères, 1871
long poème de 133 vers alexandrins à rimes suivies ; poème dit sur la scène du Théâtre-Français le 16 juillet 1871 par Mlle Favart — Poète et auteur de comédies. Journaliste, collaborateur notamment de *La revue des deux-mondes*. Membre de l'Institut, Académie française (élu en 1882)
- Parelon Paul, *Les volontaires de 1870*, Paris, Imp. Voitelain, décembre 1870
petit opuscule de huit pages ; deux pièces « La Générale » et « La Régénération » ; dédié aux compagnons d'armes de la 5^e compagnie du 153^e bataillon — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Perchet Charles, « Défense de Dijon. Le 30 octobre. Poème », Dijon, Imp. Demeurat, 1870
brochure de dix-huit pages qui contient la « liste officielle des citoyens de la ville de Dijon qui ont succombé dans la journée du 30 octobre 1870, qui sont morts par suite de leurs blessures et des blessés encore existants » (cinquante-cinq morts et dix-neuf blessés) et un « État nominatifs des notables de la ville de Dijon pris à titre d'otages » (vingt-trois personnes) ; présence d'une dédicace au maire de la ville de Dijon, M. Dubois — Capitaine de la 6^e compagnie du 1^{er} bataillon des volontaires de la Côte-d'Or.³⁹
- Périer Joseph (1817-18...), « La Ligue de l'humanité », Paris, Imp. Dubuisson, 187...
petit opuscule de huit pages ; texte divisé en trois parties numérotées en chiffres romains ; la première partie compte trois huitains en vers alexandrins à rimes suivies, la deuxième compte six strophes de douze vers octosyllabes à rimes suivies et la troisième compte cinq sizains en vers alexandrins et dernier octosyllabe avec schéma de rimes AABCCB — Professeur de langue et de littérature française. Poète
- Perrin Constant, « La vengeance », Paris, Imp. Dubuisson, 187...
tract ; texte de dix strophes hétérométriques — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Philippon Gustave, « Vive Gambetta ! », Paris, Imp. Voitelain, 17 mars 1871
mince opuscule de neuf pages avec dédicace et envois en vingt-trois vers alexandrins à rimes suivies ; le texte est constitué de quatre-vingt-quatorze vers.
- Pion Ernest (1847-1921), « Paris coupable », Versailles, Broquet, 1871
imprimé de huit pages pour le colportage ; 206 vers organisés en strophes très inégales — Vétérinaire. Rédacteur en chef de *la Semaine vétérinaire*. Auteur d'écrits littéraires sous le pseudonyme Ponvosin, dont « Les Étrennes de Bismark » (1891)

³⁸ Brecy R., *Ibid.*

³⁹ Document conservé aux Archives Municipales de Dijon BH II.5.7 PER.

- , « La Revanche », Paris, Imp. Voitelain, 1871
- Pinard Albert, « Voix des silencieux à la patrie », Paris, Lachaud, 1871
strophes dédiées « Au citoyen Dorian, ministre de la République. An 1870 » ; le poème a été récité au théâtre de la Porte Saint-Martin par Mme Marie Laurent et la vente du texte a été faite au profit des blessés ; vingt-et-un quintils en vers alexandrins avec deux schémas de rimes employés (ABAAB ABBAB) — Homme de lettres
- Poisle-Desgranges Joseph (1823-1879), *Pendant l'orage: poèmes nationaux et historiques*, Paris, Lemerre, 1871
recueil de quinze poèmes dont nous n'en gardons que ceux qui sont pertinents à la guerre, c'est-à-dire dix poèmes, les cinq derniers relatant les faits de la Commune⁴⁰ ; tous les poèmes sont datés (de juillet 1870 à mars 1871) ; les poèmes ci-dessous sont intégrés dans le recueil, signalons quelques remaniements et la présence de notes ; la préface explique les raisons de la publication (épuisement des éditions des pièces publiées séparément et intention de l'auteur) — Romancier et poète. Fondateur et rédacteur du journal *L'Arc en ciel*. Fils de Jean Claude Léonard Poisle-Desgranges (1789-1876), poète et chansonnier
- , « Épître au roi de Prusse », Paris, Claye 1870
soixante-dix-huit vers alexandrins à rimes suivies ; dans le recueil cette pièce sera dédiée à Mlle Favart de la Comédie-Française
- , « Combattre ! », Paris, Claye 1870
quatre dizains de vers alexandrins à rimes suivies ; pièce en hommage aux membres du gouvernement de la défense nationale
- , « Épître à Bismarck », Paris, Claye, 1871
140 vers alexandrins à rimes suivies ; dédicace « Aux manes des victimes de la guerre et du bombardement de Paris »
- , « Paris prussien », Paris, Claye ,1871
156 vers alexandrins à rimes suivies ; pièce en « Hommage à l'amiral Saisset »
- , « Le Premier mars », Paris, Claye ,1871
douze quatrains en vers alexandrins à rimes suivies encadrés par un refrain (quatre vers octosyllabes à rimes croisées) ; pièce en « Hommage à la garde nationale de Paris »
- Poli Olivier de, « Les Mobiles d'Îlle-et-Vilaine », *Le Figaro*, 24 septembre 1870
quatre huitains en vers octosyllabes, avec schéma de rimes ABABCDCD
- Pollet Augustin, *Pendant la guerre. Septembre 1870*, Lille, Impr de F. Lagache, 1870
mince recueil de huit chansons — Membre de l'Académie des poètes de Paris
- Potier Edmond, « La Redoute de Montretout », Paris, Dentu, 1871
petite brochure de six pages ; poème épique satirique en trois chants ; en sous-titre « Journées des 18, 19, 20 janvier 1871 » ; les trois chants sont numérotés en chiffres romains et titrés ; 187 vers alexandrins à rimes croisées ; dédicace « Au 2^e Régiment de Paris 6, 7, 34, 216 bataillons de marche » — Caporal de la 3^e compagnie de guerre - 7^e bataillon
- Pourcelot Jules (Abbé), « Pour la Patrie. Épisode de la campagne contre les Prussiens en Franche-Comté », Besançon, Imp. Jacquin, 1871
brochure de douze pages ; 251 vers alexandrins organisés en strophes séparés par un blanc ; rimes suivies — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Prével Edouard, « L'Épée de Sedan », Paris, Imp. Cordier, s.d.
pièce dite au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, à une représentation donnée par ce

⁴⁰ Citons ici la note de l'auteur placée après la préface « Les poèmes relatifs à la Commune sont inédits, les événements et le mutisme de la presse n'ayant pas permis de les faire paraître. ».

bataillon, le 14 novembre 1870 — L'auteur fait partie de la 8e compagnie du 148 bataillon de la garde nationale

Prudhomme, René-François-Armand *pseudonyme* Sully Prudhomme (1837-1907), « La Mare d'Auteuil », *Revue des Deux Mondes*, (nov.-déc.) 1870 quinze septains de vers alexandrins, avec dernier vers octosyllabe ; schéma de rimes ABBACDC

—, « Le Siège », *Revue des Deux Mondes*, (nov.-déc.)1870 dix dizains d'octosyllabes ; schéma de rimes ABABCCDEED

—, « Les Fleurs de sang », *Revue des Deux Mondes*, (juill.-août), 1871 onze quatrains d'octosyllabes à rimes croisées ; à noter que le cinquième quatrain est enlevé dans l'édition de 1872, nous le citons ici

Leur semble-t-il pas que la honte
Des vieux parterres envahis
Jusques à leurs corolles monte
Des entrailles de leur pays ?

—, « Repentir », *Revue des Deux Mondes*, (sept.-oct.), 1871 dix-sept quatrains d'octosyllabes à rimes embrassées

—, « Le Renouveau », *Revue des Deux Mondes*, (nov.-déc.), 1871 vingt quatrains d'octosyllabes à rimes croisées ; les poèmes ci-dessus (à l'exception de « Le Siège » qui n'apparaît non plus dans le recueil *Poésies 1866-1872*, paru chez Lemerre en 1872) seront recueillis en volume en 1872 sous le titre *Impressions de la guerre* (Ed. Lemerre) — Poète et homme de lettres français. Auteur d'essais littéraires et d'études sociologiques. Membre de l'Académie française (élu en 1881). Premier lauréat du Prix Nobel de littérature (1901)

Quiec Yves, « La guerre de Prusse et les trahisons de la France – Brezel ar Prus ha trubarderezhoù Frañs », Moulet et Montroulez, Haslé, 1871 feuille volante en langue bretonne

Quinchez A., « Paris, le Premiers Mars 1871 », Paris, Imp. Turfin, 1871 brochure de huit pages ; cent vers alexandrins organisés en strophes séparées par un blanc, rimes suivies

—, « Paris sauvé », Paris, Imp. de Fabre, 1871 brochure de quatre pages ; soixante vers alexandrins distribués en strophes séparées par un blanc, rimes suivies — Aucune information disponible sur l'auteur.

Renaud Armand (1836-1895), *Au bruit du canon*, Paris, Lemerre, 1871 publication qui réunit trois poèmes dont les titres apparaissent sur page de couverture, « A un prophète allemand », « L'Incendie du Palais de Saint-Cloud » et « Justice d'outre-tombe » ; le premier a été récité au Théâtre-Français par Mlle Favart les 5 et 6 mars 1871 et le dernier est un hommage à la mémoire d'Henri Regnault — Poète et littérateur ; fonctionnaire de l'Hôtel de Ville de Paris, puis à la Préfecture de la Seine.

Rimbaud Arthur (1854-1891), « Le rêve de Bismarck » pamphlet/poème anti prussien publié en 1870, *Le Progrès des Ardennes* sous pseudonyme Jean Baudry

Rivet Gustave (1848-1936, pseudonyme Hector L'Estraz), 1870-1871. *Poésies*, Paris, Librairie artistique, 1871 brochure de huit pages ; deux poèmes titrés simplement « 1870 » et « 1871 » ; dédicace à M. Emile Bayard, peintre, décorateur, dessinateur et illustrateur très apprécié qui réalise des dessins pour l'éditeur Hachette, notamment pour sa collection Bibliothèque rose ; c'est en effet à partir des dessins qu'il a réalisés sur la guerre que l'auteur écrit ses poèmes — Auteur dramatique et poète dauphinois ; pendant la guerre de 1870-1871 il est ambulancier ; homme politique qui fait partie du groupe RRRS sous la III^e

République ; député puis sénateur de l'Isère (1883-1924), questeur de la Chambre ; collaborateur au journal *L'Homme libre* de Louis Blanc ; Chevalier de la Légion d'honneur en 1928⁴¹

- Roaldès Alphonse, *Patrie ! Liberté ! Périgueux*, Imp. de Cassard frères, 1870
petit opuscule de seize pages qui réunit cinq poèmes précédés d'un Avis au lecteur ;
vente au profit des blessés ; épigraphe horacienne sur page de couverture « Quidquid
delirant reges, plectuntur Achivi. – Les peuples sont victimes des fautes des rois. »
(*Épîtres*, I, 2, 14)
- Rolland François, « L'Année 1870 – Ar bloavezh 1870 », Moulet et Montroulez, Haslé, s.d.
feuille volante en langue bretonne
- Roussel Auguste-Constantin (1817-1880), « *Épître au roi Guillaume* », Paris, Imp. de A.-E. Rochette,
1870
imprimé de quatre pages pour le colportage ; texte composé de 140 vers alexandrins à
rimes suivies ; pièce vendue « au bénéfice de l'œuvre des Canons et des Blessés » —
Poète satirique
- , « *Le Lion surpris* », Paris, Imp. Rochette, 28 janvier 1871
imprimé de quatre pages pour le colportage ; texte de 172 vers alexandrins à rimes
suivies organisés en strophes inégales ; la date est éditée en gras et en sous-titre
- , « *Le Perroquet devant la cour* », Paris, Imp. Rochette, 10 mars 1871
imprimé de quatre pages pour le colportage ; texte de 121 vers organisés en strophes
séparées par un blanc et dont la structure et la longueur est très inégale
- , « *L'Avenir* », Paris, Imp. Claye, 1871
imprimé de quatre pages pour le colportage ; texte composé de 82 vers alexandrins à
rimes suivies ; texte interprété par M. Ulysse Bessac, on ne connaît pourtant pas ni le
lieu non la date de récitation ; deux citations placées en épigraphe, l'une de l'abbé
Barthélemy « L'avenir appartient à la démocratie » (*Voyage du jeune Anacharsis en
Grèce au IV^e siècle avant l'ère vulgaire, 1788*), l'autre de Chateaubriand « Si vous
dépassez d'une ligne les conceptions vulgaires, aussitôt mille imbéciles se mettent à
crier : “Vous vous perdez dans les nues!” ravis qu'ils sont d'habiter en bas où ils
s'entêtent à penser. » (*Mémoires d'outre-tombe, 1849-1850*)
- , « *Resurrexit* », Paris, Imp. Claye, 1870
imprimé de quatre pages pour le colportage ; texte de treize sizains de vers alexandrins
avec le dernier vers octosyllabe et avec schéma de rimes AABCCB ; sous-titre « Ode à
la République » ; pièce interprétée par le citoyen Noailles, artiste de l'Odéon et vendue
au bénéfice des blessés (en italiques dans la brochure)
- , « *La Paix, ode* », Paris, Imp. de A.-E. Rochette, 1871
imprimé de quatre pages pour le colportage ; texte de vingt-cinq huitains distribués sur
deux colonnes ; vers octosyllabes à rimes croisées
- Rouy Mme D., « *Allons, Paris, debout !* », Paris, Imp. E. Blot, 1870
imprimé de quatre pages pour la récitation ; poème de quinze quatrains en vers
alexandrins à rimes croisées ; strophes récitées par Mlle Dica-Petit sur le théâtre de
l'Ambigu-Comique, novembre 1870 — Aucune information disponible sur l'auteur.
- Roy Germain, *Drame de 1870-1871. Étapes de la défaite : Reichshoffen, Sedan, Strasbourg, Metz*,
Paris, Paris, Imp. de E. Brière
brochure de vingt-quatre pages qui réunit huit poèmes ; adresse au lecteur initial
- Ruppe François, « *Les conscrits de l'année 1871 - Soudarded ar bloavezh 1871* », Morlaix, Haslé,
s.d.

⁴¹ Base Léonore des Archives nationales, Dossier 19800035/0258/34389.

- Saint-Félix Théobald, *Chants du siège de Paris, 1870-1871*, Paris, Tous les libraires et tous les kiosques 1871
brochure de six pages ; cinq poèmes ; citation de Victor Hugo en épigraphe « O Paris, tu as couronné de fleurs la statue de Strasbourg, l'histoire te couronnera d'étoiles ! » (*Actes et paroles, Depuis l'exil, « Aux Parisiens », 2 octobre 1870*) ; dédicace à Victor Hugo ; en dessous de la dédicace la réponse du poète Victor Hugo ; un accompagnement musical a été réalisé pour ces poèmes — Avocat, Secrétaire général de la Tribune des Progressistes
- Sarrazin Jean, « L'Alsace et la Lorraine. Cantate », Lyon, Imp. Bellon, 1871
chanson imprimée pour le colportage, huit pages
- Sénéchal, « Le Siège de Paris », Paris, Imp. E. Vert, 1871
- Siefert Louisa (1845-1877), *Les saintes colères*, Paris, Lemerre, 1871
recueil de six poèmes numérotés en chiffres romains ; en épigraphe citation de Joséphin Soulyard « Allons les champs, allons les rues, | Improvisez les bataillons ! » ; après la page de titre, l'auteure lui dédie un sonnet daté 29 juin 1871 à la forme ABAB ABAB CCD EED (sonnet italien) en vers alexandrins avec chute en octosyllabes ; tous les poèmes sont datés (de août à novembre 1870) — Poétesse
- Soulyard Joséphin (1815-1891), *Pendant l'invasion*, Lyon, Perrin, 1870 (II édition, Paris, Lemerre, 1871)
recueil de cinq poèmes dont le titre est donné sur la page de couverture « La Cantique du roi Guillaume », « Mil huit cent soixante-dix », « Le Réactionnaire », « Paris bombardé », « Joli mois de mai » ; tous les poèmes sont datés (entre novembre 1870 et janvier 1871) ; les ouvrages poétiques de Soulyard sont recueillis et publiés par Lemerre en 1872 dans *Œuvres poétiques* et *Pendant l'Invasion* y figure avec quelques remaniements — Pseudonyme de Joseph-Marie Soulyard. Poète lyonnais d'origine italienne. Chef de division à la préfecture du Rhône. Conservateur de la bibliothèque du Palais des arts de Lyon. Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
- Stupuy Hippolyte (1832-1900), « Ceux qui marchent », Paris, Imp. Cordier, 1871
brochure de sept pages ; en épigraphe « Morituri te salutant » expression latine qui normalement suit le « Ave Cæsar » des gladiateurs mais qui était originellement prononcée par les condamnés à mort à l'empereur Claudius 41-54 av. J.-C. ; l'expression est reprise et variée dans le vers d'ouverture du poème « République, salut ! Nous allons à la mort. », vers qui devient le refrain entre chaque strophe ; strophes inégales pour un total de 93 vers alexandrins à rimes suivies ; dédicace à Mme Marie Martin ; poésie dite pour la première fois par M. Maubant de la Comédie-Française le 21 décembre 1870, on ne connaît pourtant pas le lieu de récitation
- , « Ville ouverte », s.l. 1870 e Paris, imp. Cordier 1871
brochure de huit pages ; poème divisé en deux parties numérotées en chiffres romains qui s'ouvre et se termine par le même distique en alexandrins ; la première partie compte treize quatrains et la deuxième seize ; vers octosyllabes et rimes embrassées ; dédicace à M. Jules Laroche ; poésie dite pour la première fois par M. Jules Laroche de la Comédie-Française le 3 février 1871— Poète, auteur dramatique, littérateur et polémiste. Journaliste ayant collaboré à la *Philosophie positive* au *Peuple souverain* et au *Soir*. Conservateur des collections artistiques de la Ville de Paris (dès 1893). Conseiller municipal pour le quartier Saint-Georges (dès 1884). Conseiller général de la Seine
- Tastet Tyrée (18...-18...), *La Patrie !* Nantes, Librairie Morel, 1870
brochure de six poèmes avec épigraphe sur page de couverture « Nihil nisi pulchra cano » — Auteur dramatique
- Terrail, « La Vérité », Paris, Imp. Dubuisson, 1871
imprimé d'une page recto verso pour le colportage ; texte sur trois colonnes qui

correspondent aux strophes numérotées ; vers hexasyllabes sans rime ; pièce « dédié contre le roi Guillaume » — Aucune information disponible sur l'auteur.

Tessier Henri (18...-1913 ?), « Le calvaire de la France », Paris, Michel-Levy, 1871 pièce en un acte en vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre de la Porte Saint-Martin le 18 janvier 1871 ; dédicace « à mes braves camarades de la Garde nationale et des compagnies de guerre du 6^e bataillon » — Auteur dramatique et soldat au 2^e régiment de Paris

Theuriet André (1833-1907), « Le legs d'une Lorraine », Paris, Lemerre, 1871 poème composé de neuf huitains de décasyllabes à rimes croisées ; poème daté juillet 1871

—, « Les Paysans de l'Argonne », Paris, Lemerre, 1870 long poème de 152 vers distribués en strophes séparées par un blanc ; vers alexandrins à rimes suivies — Romancier, poète et auteur dramatique ; membre de l'Académie française (1896) ; Chevalier (1879) puis Officier (1895) de la Légion d'Honneur sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique⁴².

La Tour (signé), « La France en 1870 », *La France : politique et littéraire*, 22 octobre 1870

Vallon Colley Henri (Dr.), *La Prussade*, Paris, Lachaud, (Genève, chez Georg) 1871 sous-titre « ou les hauts faits de Guillaume Ier et de ses alliés en France, 1870-1871. Douze poèmes par un Suisse » ; comme l'indique son titre, le recueil compte douze poèmes ; préface très courte de l'auteur

« Les Allemands ont crié et crient encore par-dessus les toits que les Français sont des bêtes féroces. J'ai cru de mon devoir de rappeler à ces messieurs d'outre-Rhin qu'ils ne sont pas positivement des agneaux. Dr. Henri M. Vallon-Colley »

deuxième édition en 1872 — Aucune information disponible sur l'auteur.

Vaucelle Auguste de (1818-1876), « Patria », Paris, Lachaud, 1871 opuscule de huit pages ; pièce en trente-deux quatrains en vers alexandrins et rimes croisées — Poète. Directeur de *L'Artiste* depuis 1850 et de la *Revue de la poésie* organe de l'Académie des poètes dont il fut président entre 1869 et 1876.

Vémar A. pseudonyme de Gustave Marx, « Prussiens, vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine », Bordeaux, Imp. de A. Bord, 1871 ces vers ont été dits pour la première fois par M. Bina en février 1871, au Théâtre du Gymnase de Bordeaux ; grand in-folio, quarante-huit vers alexandrins à rimes croisées

Verlaine Paul (1844-1896), « Écrit pendant le siège », dans *Le Rappel*, le 12 janvier 1871 avec le titre « Obus et philosophie mêlés » sonnet français (ABBA ABBA CCD EDE) en vers alexandrins ; le poème sera publié posthume dans *Invectives* chez Vanier (1896), il est le XXXII poème et comporte des remaniements (l'épigraphe « ... ! (Cambronne) » est substituée par la date Décembre 1870 ; le « Loyal poignet de fer » devient d'acier, et ainsi de suite⁴³) — Poète ; pendant la guerre de 1870 il s'enrôla dans la Garde nationale sédentaire.

Vermeil Louis-Lucien (1833-1901), *Les douleurs de la guerre*, Lausanne, Suisse, Blanc, Imer et Lebet, 1870 recueil de douze poèmes ; se vend au profit des blessés ; présence d'un Avertissement des éditeurs et d'un Résumé (table des matières) — Pasteur originaire d'Aubonne, dans

⁴² Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/2585/73.

⁴³ Pour des renseignements supplémentaires à propos des variations au poème, voir les *Œuvres poétiques complètes* aux éditions Gallimard, Coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1962.

le canton de Vaud, fut pasteur à Orléans et puis à Aubonne. Il publia plusieurs ouvrages de poésie et drames historiques⁴⁴.

- Vézan Aubry, « L'heure suprême », Paris, Imp. Vallée, 30 novembre 1870
imprimé de quatre pages pour le colportage ; utilisation de plusieurs types de strophes
et de vers dans le poème, pour un total de quatre-vingt-seize vers ; poésie dite au concert
de la Gaîté le 27 novembre 1870, au théâtre Montmartre le 28, et au théâtre des Jeunes-
Artistes le 29
- Vial de Sabigny Ali-Joseph-Augustin (1842-... ?), « L'Anniversaire. Poésie patriotique », Paris,
Deschamps, 1871
imprimé pour le colportage ; texte de sept huitains en vers alexandrins à rimes croisées
; poésie en « Hommage à Mlle Valentine de La Touche » — Poète
- , *Les Grains de poudre*, Paris, Deschamps, 1871
recueil de treize poèmes (les trois poèmes ci-dessous y sont inclus) ; préface de l'auteur ;
- , « Alsace-Lorraine », Paris, Deschamps, 2 avril 1871
- , « Paris brûlé », Paris, Deschamps, 5 juin 1871
- , « La République », Paris, Deschamps, 15 juin 1871
- Villefranche Arnaud de (Abbé), *Poésies nationales*, Ribérac, Imp. Delecroix, 1870
brochure de quarante pages qui réunit trois poèmes
- Villemer, pseudonyme de Girard, Louis Michel Germain (1842-1892), « Le baiser de l'Alsacienne »,
Paris, Eveillard & Jacquot éditeurs, 1870
quatre pages avec illustration sur page de titre ; récit en vers dit par M. Delaunay de la
Comédie-Française — Parolier et auteur dramatique
- Vincens Jules, « La montalbanaise, dithyrambe patriotique », Montauban, Imp. de Bertout, 4
décembre 1870
brochure de huit pages ; citation d'un anonyme en épigraphe

« Quelle est l'arme qui reste à la valeur trahie,
Au génie opprimé de la France envahie ?
La rage...et cette arme suffit
Plus d'un peuple à l'heure suprême
Dut son salut, sa gloire même
Aux grands prodiges qu'elle fit. »

La France « appelle ses enfants » et Le Peuple lui répond ; le poème s'ouvre avec un distique qui introduit l'appel de La France - sizain dont le premier vers est un alexandrin et les restants sont des octosyllabes - suit le quatrain-réponse du peuple (quatrain-refrain qui se répète en clôture du poème), suivent encore douze huitains dont le premier et le troisième vers sont des alexandrins et les restants des octosyllabes, et enfin un dernier huitain dédié à la réponse finale du peuple à la même structure ; rimes croisées — Aucune information disponible sur l'auteur.

- Waldor Mélanie (1796-1871), « La France », Paris, Imp. Paul Dupont, 1870
imprimé de quatre pages pour le colportage ; texte de 108 vers alexandrins à rimes
croisées disposés sur plusieurs strophes séparées par un blanc — Romancière, poète et
dramaturge.
- Wilhelm Henry, « L'invasion en Normandie. 1870-1871 »
- Anonyme, « Une voix dans l'ouragan », Bruxelles, Alexandre Sacré Editeur, 1870
poème dont nous n'avons pas retrouvé la trace

⁴⁴ Nous avons pu repérer un commentaire sur ce recueil dans le *Journal Intime* de Henri-Henri-Frédéric Amiel (Lausanne, L'Age d'Homme, 1988, T.III) dont l'édition est lisible en ligne.

- , *Souvenirs de l'invasion. Poésies d'un montagnard. La Némésis ou le lâche*. Avril-mai 1871, Nantes, Imp. Grinsard, 1871
livret de trente-cinq pages ; recueil de sept poèmes
- , « Chant des guerriers de la Basse-Bretagne », *Revue de Bretagne et de Vendée*, T28, novembre, 1870
texte composé de dix huitains en breton de J.-M. Le Jean paru avec traduction française ; la poésie est précédée d'une citation latine « Potius mori quam foedari » (traduite par « Plutôt la mort que la souillure ») devise héraldique d'Anne de Bretagne, duchesse de Bretagne (1488-1514) et deux fois reine de France (1491-1498 et 1499-1514).
- , « La Défense de Paris », 187...
pièce dont nous n'avons pu retrouver la trace
- , « Les Femmes de France aux femmes de Germanie », Paris, Imp. Raçon, 1870
« poésie toute féminine ainsi que la suivante⁴⁵ » ; petit opuscule de quatre pages ; vingt-six quatrains en vers alexandrins à rimes croisées ; le texte est signé « Une femme » ;
- , « Les Femmes de France aux héros de 1870 », Paris, Imp. Raçon, 1870
imprimé de trois pages pour le colportage ; dix-sept quatrains de vers alexandrins à rimes croisées
- , « À nos frères de Belgique », Paris, Pottier de Lalaine libraire éditeur, 1870
vente au profit de la Souscription patriotique ouverte pour les armées françaises de terre et de mer ; opuscule de treize pages ; trente-et-un sizains en vers alexandrins et dernier vers octosyllabe avec schéma de rimes AABCCB
- , « Après Reichshoffen : aux armes ! », Paris, Pottier de Lalaine libraire éditeur, 1870
nous possédons la deuxième édition ; vente de l'opuscule au profit de la Souscription patriotique ouverte pour les armées françaises de terre et de mer ; neuf couplets (huitains) plus un refrain (quatrain) ; vers octosyllabes à rimes croisées
- , « La paix promise », Toulouse, Imp. de Pradel Viguiet et Cie, 1871
pièce divisée en cinq parties numérotées en chiffres romains, d'inégale longueur et hétéromètres ; texte dédié à « son excellence M. Jules Favre ministre des affaires étrangères » auquel est également adressée une lettre placée en guise de préface ; trois épigraphes, le deuxième vers de l'hymne religieux « Gloria in excelsis Deo » (« ...Et in terra pax hominibus bonae voluntatis »), une citation du ministre J. Favre (« Dans les temps modernes les nations ne seront puissantes qu'à la condition d'être libres et croyantes. ») et quelques vers de la main de l'auteur

Les rois s'en vont... Voici venir la République !
La France souffre et meurt pour l'ère pacifique :
La France est le soldat de Dieu ;
Verse ton sang pour tous, France, Dieu te seconde,
Fils de quatre-vingt-neuf ! vous donnerez au monde :
Paix ! Liberté ! car Dieu le veut !

- , « Pauvre France ! par un prisonnier de guerre », Grenoble, Imp. Lith. Maisonneuve et fils, 1871
brochure de vingt-six pages ; le texte est précédé d'une citation tiré de la V^e Messénienne de Casimir Delavigne « J'ai des chants pour toutes ses gloires. / Des larmes pour toutes ses malheurs » (« La mort de Jeanne d'Arc ») ; dédicace « à la mémoire de mes deux amis », C. C... Capitaine de chasseurs à pied, tué à Sedan le 1er septembre 1870 et S... le P... peintre, Capitaine de la Garde mobile tué au Mans le 12 janvier 1871

⁴⁵ Maillard, *op. cit.*, p. 65.

« Ah ! vous qui n'êtes plus, la terre vous est douce, / Vous dormez tous en
paix sous de tertres de mousse, / Et les bruits d'ici-bas, / Chers morts,
couchés ensemble à la fleur de la vie, / Dans les champs où l'on goûte un
sommeil que j'envie / Ne vous réveillent pas ! »

- , « Les deux émigrants d'Alsace après 1870-1871 », Paris, Imp. Vve Renou, Maulde et Cock, 1871
imprimé de huit pages pour le colportage ; dialogue entre un « orphelin de la guerre »
et « un vieillard » ; deux-cent-dix vers alexandrins à rimes suivies
- , « La trahison et les projets infâmes du grand congrès européen par un démocrate », Paris, Imp.
Capitaine, 1870
opuscule de huit pages ; texte imprimé sur deux colonnes en caractères de civilité
- , « La Grand'mère », Paris, Librairie artistique, 1871
brochure de seize pages, deux-cent-douze vers alexandrins à rimes suivies
- , « 15 août. La Grande armée, aux vieux de la vieille », Amiens, Imp. de E. Vert, 1870
pièce imprimée pour le colportage, douze quintils d'octosyllabes avec schéma de rimes
ABAAB ; pièce précédée d'une citation d'Auguste Barbier en épigraphe « C'était une
cavale indomptable et rebelle, / Sans freins d'acier ni rênes d'or » (*Iambes et poèmes*,
« L'Idole ») ; poésie dite par Mauclerc au théâtre de Compiègne

Poésie sur la guerre — 1872 - 1879

- Aguilé Jules, *Lettres d'un conscrit pendant la guerre. Poésies*, Besnardeau, Imprimeur Éditeur, 1874
recueil de six poèmes, un prologue et quatre poèmes sous forme de lettre adressée aux parents ; le recueil se termine par un récit en vers « L'Orpheline alsacienne » ; le recueil est dédié à « M. Noel Tireau son premier et digne maître, Souvenir & Reconnaissance. » — Aucune information sur l'auteur
- Allier Charles, « Bonne année à la France », Saint-Etienne, Imp. de Benevent, 1873
feuille volante de quatre pages ; quatre-vingt-douze vers alexandrins à rimes suivies ; présence de deux épigraphes, l'une attribuée à Bismark « Finis Galliaë ! ... » et l'autre à M. De Goulard qui l'aurait prononcée à l'Assemblée nationale en 1872 « Messieurs, l'emprunt national s'élève à 43 milliards ! ... » ; la poésie a été récitée par M. Williams Arène au théâtre de Saint-Étienne — Aucune information sur l'auteur
- Alquier Eugène, « Les Froids pendant le siège de Paris », Paris, Typographie-lithographie Jules-Juteau et fils, 1872
petite brochure de quatorze pages imprimée vraisemblablement pour la récitation ; la scène a été récitée la première fois au Banquet de la Société de secours mutuels de la Maison Jules-Juteau et fils le 17 novembre 1872 ; présence de quelques vers de l'auteur placés en épigraphe « Quoi ! nous courberons nos têtes / Devant les peuples du Nord ! / Non ! conquérants ... sans conquêtes ; / Notre pays vit encor. » — Aucune information sur l'auteur
- André Jules, *La Corde de fer. Poésies*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879
recueil de vingt-sept poèmes ; dédicace à M. Émile de Girardin dont l'acceptation est reproduite après ces quelques lignes :
- Après avoir terminé ce livre dont quelques pièces ont paru ça et là, je cherche à qui le dédier. J'ai pensé que des pièces de vers analogues à celles qui contiennent ce volume pourraient être dignes de l'homme qui nous a ouvert la route et dont le rôle si grand et si apprécié doit grandir encore si les circonstances le veulent et si la conscience humaine l'exige.
Ai-je trop auguré de mes forces, si j'ai pu croire que ces vers seraient bien accueillis par vous ? Je ne sais, – votre réponse me le dira. Mais quelle qu'elle soit, je suis persuadé de n'avoir fait que mon devoir en vous priant d'accepter la dédicace de mon livre, et en vous demandant pour lui, un bienveillant accueil. J.A.⁴⁶
- Anglade Antonin, « Toulouse pleurant ses fils (le 2 novembre 1871) », dans *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1875
ode — Avocat à Toulouse
- Autran Joseph (1813-1877), « À la France de 1871 » dans *Sonnets capricieux*, Paris, Michel-Levy, 1873
vingt quatrains en vers alexandrins et rimes croisées ; réimpression dans le volume IV des *Œuvres complètes* 1875-1881 chez le même éditeur
- Avenel Paul, « Les deux mères ou la mort d'un prince », Paris, Imp. Lapirot, 1879
feuille volante ; huit huitains numérotés en chiffres romains ; vers alexandrins et rimes suivies — Aucune information sur l'auteur
- Bader Louise (1821-1891), *La Couronne civique*, Paris, Le Chevalier, 1872
brochure composée de quatre poèmes numérotés en chiffres romains ; préface de Gustave Richardet, avant-propos de l'auteur et réimpression d'une lettre de Henri

⁴⁶ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

Regnault parue dans l'ouvrage *Henri Regnault, sa vie, son œuvre* signé par Cazalis — Éditeur scientifique de la *Revue populaire* de Paris (1866-1870) ; femme de lettres ; infirmière pendant le siège à l'Ambulance de Passy ; membre de la Ligue du progrès social à partir de 1885

- Baju Henri (1847-1892), « Les zouaves pontificaux », dans *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1872
ode couronnée par un Souci réservé au concours 1871-1872 de l'Académie des Jeux Floraux ; réimpression en 1873 et 1875 chez Barbou frères et en 1887 par Le Bailly libraire éditeur — Avocat à la cour d'appel de Limoges ; s'enrôla dans le corps des Zouaves et participe aux combats des Volontaires de l'Ouest
- Banville Théodore de (1823-1891), « Donnons tout ! », *Le National*, 30 janvier 1872
stances patriotiques récitées par Mlle Lauriane, de l'Ambigu Comique. Concert donné le 16 mars 1872 à la Salle de La Redoute à l'instigation de Mlle Hommey au profit de l'œuvre des femmes
- , « Le sol libre », *Le National*, 3 août 1873
- , « À la France » jamais publié, reproduit dans les *Œuvres poétiques* de Théodore de Banville de la Pléiade 2009
- Barse Louis, « La Comédie ignoble, épître en vers à Gambetta sur ses grandeurs et nos malheurs, par un non-sycophante », Paris, Mayer et Cie, 1873
long poème divisé en seize parties numérotées en chiffres romains ; dédicace à M. Thiers ; présence d'un appareil de notes et d'un avant-propos
- Barutel Adolphine née Bonnet (18...-19...), « Notre Force », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1873
ode présentée au concours de l'Académie des jeux Floraux de 1873
- Beaurin Charles, « Le Chemin de la revanche », Paris, Dentu, 1872
d'abord imprimé sur feuille volante à Compiègne la même année ; poème de huit pages en vers alexandrins et rimes suivies — Aucune information sur l'auteur
- Belloc « Reichshoffen », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1878
ode présentée au concours de l'Académie des jeux Floraux de 1878 — Secrétaire du Proviseur du lycée
- Beor Louis-Joseph (1840-19...), « Une héroïne (1870-1871) », Toulon, Au bureaux de la Revue méridionale, 1878
poème dédié à Juliette Dodu chevalier de la Légion d'honneur⁴⁷ (sur le rapport du Ministre des Finances ; elle a également été récompensée par le Ministre de la guerre d'une Médaille militaire pour les services rendus pendant la guerre de 1870) ; le portrait se trouve en couverture ; long poème en cinq parties numérotées en chiffres romains, vers alexandrins et rimes suivies — Sauveteur médaillé du Gouvernement, lauréat de la Société nationale d'encouragement au bien (informations ajoutées au nom de l'auteur à la fin du texte)
- Berher Eugène (1822-1900), « Le départ des prussiens », Épinal, Imp. Busy frères, 1873
long poème divisé en dix parties numérotées en chiffres romains et daté août 1872 — Aucune information disponible sur l'auteur
- Bernard de Montmelian Joseph, L'orpheline de Béthoncourt, épisode de la guerre de 1870-1871, poème, Paris, Olmer Libraire Éditeur, 1877
six chants et un épilogue ; le poème a été couronné par l'Académie des arts, sciences et belles-lettres de Savoie ; l'ouvrage est dédié « A mon père, à ma mère je dédie ma première œuvre » et « à la mémoire de mon élève bien cher et regretté Daniel D*** Paris, 19 mars 1876 » ; présence d'une lettre préface avec une épigraphe « Pro Deo et Patria ! Dieu et Patrie ! » — Abbé

⁴⁷ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/783/4.

- Bonnefoy Marc (1840-1896), *Dieu et patrie*, Librairie des bibliophiles, 1876
recueil composé de vingt-trois poèmes ; dédicace « poèmes militaires dédiés à l'Armée française » ; — Engagé volontaire dans l'armée en 1858 il est Lieutenant pendant la guerre de 1870 et termine sa carrière avec le grade de Capitaine au 111^e bataillon d'infanterie de l'armée française ; à la retraite en 1880 par suite d'infirmités incurables contractées pendant les combats ; homme de lettres, il a écrit d'autres ouvrages à caractère patriotique et couronnées par la Société d'Encouragement au bien et d'éducation populaire tels que *Honneur et Patrie* (Fischbacher, 1876 plusieurs fois réédité), *La France héroïque* () et *Autour du Drapeau récits militaires* pour la coll. « Bibliothèque de la jeunesse française » Librairie centrale des publications populaires ; en 1887 a reçu la croix de Chevalier de la Légion d'honneur après des sollicitations diverses (Général Pittié et Général Boulanger) sur le rapport du Grand Chancelier⁴⁸
- Bonnery Raoul (1851-1894), « Metz et Strasbourg délivrés...poème », Paris, Manginot Libraire éditeur, 1873
poésie dédiée à Victor Hugo qui a remporté la mention Honorable au deuxième concours poétique de France ; brochure de quinze pages, vers alexandrins et rimes suivies — Membre de l'Association poétique de France
- Bouchet Charles (1814-1886), « Les Cuirassiers de Reichshoffen, légende populaire », Vendôme, Imp. Lemerrier, 1872
petit opuscule de douze pages dédié à « mes compatriotes de Vendôme, Témoignage de sympathie » ; daté 20 août 1871, la pièce a été lue en séance publique à la Société archéologique du Vendômois, le 25 juillet 1872 ; hétérométrie ; présence de notes explicatives
- , « Alsace et Lorraine », Vendôme, Imp. Lemerrier, 1873
poésie d'abord publiée dans le Bulletin Archéologique, littéraire et scientifique Vendômois et puis réimprimé par Lemerrier ; brochure d'une quinzaine de pages, la pièce est un dialogue entre les deux villes, Metz et Strasbourg, et se termine par une tirade de « La France » ; hétérométrie ; présence de notes explicatives — Érudite et historien ; bibliothécaire des établissements religieux de Vendôme ; cofondateur de la Société archéologique du Vendômois.
- Boué Louis (1849-1897), *Obole au profit des Alsaciens-Lorrains*, Paris, Alphonse Lemerre, 1875
recueil de quarante-trois poèmes datés de 1869 à 1875 ; épigraphe de Alfred de Musset « Mes premiers vers sont d'un enfant, / Les seconds d'un adolescent, / Les derniers à peine d'un homme. » ; poésies couronnées par l'Académie de Bordeaux — Avocat
- Cambolas Alphonse de (1832-1881), « Alsace ! », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1876
élégie qui a obtenu un Œillet au concours de l'Académie des jeux Floraux en 1876 — Comte, juriste ; Membre de l'Académie des Jeux Floraux
- Champagne Germain (18.. ?-1890), « Les Martyrs de Strasbourg ou l'Alsace en 1870, drame historique et patriotique », 1874
représentation au théâtre de la Porte-Saint Martin en 1906 ; réimpression en 1881 et 1890 — Acteur
- Champré P., *Les Zouaves pontificaux ou volontaires de l'Ouest. Poème dramatique et lyrique*, Guincamp, Imp. Le Goffic, 1874
lettre de l'Abbé à l'Évêque de St. Briec et Tréguier (Rennes) et de la réponse du Vicaire général ; présence d'une préface et d'un apparat de notes explicatives en fin d'ouvrage ; le poème dramatique est divisé en quatre actes (I. Le retour ; II. La rencontre ; III. La bataille ; IV. La séparation) dont le premier a été représenté au collège ecclésiastique de Guincamp — Abbé

⁴⁸ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/285/73.

- Chapelon-Grasset Gabriel (1848-1885), *Clochettes et Clairons*, Paris, Alphonse Lemerre, 1873
recueil de vingt-sept poèmes ; dédicace « à la mémoire de mon père » suivie par une
formule de Virgile placée en épigraphe en dessous de la dédicace « Trahit sua quemque
voluptas » (Chacun suit le penchant qui l'entraîne) tirée des Bucoliques (2, 65) —
Membre du conseil général de la Haute-Garonne
- Chastanet Auguste (1825-1902, « Les Femmes de France pendant la dernière guerre », Périgueux,
Dupont Imprimeurs, 1873
pièce couronnée au concours poétique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et
Arts de Tarn-et-Garonne (Médaille d'or au concours de 1873) ; vers alexandrins et rimes
suivies ; épigraphe « ...Haud similis tibi, Cynthia, nec tibi, cujus /Turbavit nitidos
extinctus passer ocellos. » (Juvénal, Satires, VI) ; présence de notes explicatives —
Botaniste et poète, il a été aussi Maire de Mussidan (1860-1870) ; écrit aussi en occitan ;
participe à l'ouvrage collectif des Félibres *Per l'Alsacio-Lourreno Manadet de verses
franceses, lengodoucians e prouvençals* (Paris, Maisonneuve – Avignon, Roumanille,
1883) avec le poème « Si 'ous plas, moun Diu ! / S'il vous plaît mon Dieu ! ».
- , « L'éducation des générations nouvelles au point de vue du relèvement de la France », Périgueux,
Dupont Imprimeurs, 1874
poésie couronnée au concours poétique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et
Arts de Tarn-et-Garonne (Médaille d'or du concours de 1874) ; vers alexandrins et rimes
suivies ; citation tirée des *Satires* de Juvénal placée en épigraphe « ...potiores Herculis
[sic] ærumnas credit sævosque labores Et Venere et cœnis et plumis [sic] Sardanapali »
(X, 360-362)
- Choque Paul, « La Revanche », Paris, Imp. et libraire Dupont, 1874
opuscule de seize pages, strophes de différente longueur, vers alexandrins et rimes
suivies ; le poème est dédié à Victor Hugo et à Liebnecht [sic] : il s'agit
vraisemblablement de Wilhelm Liebnecht (1826-1900) journaliste et homme politique
allemand, cofondateur avec Auguste Bebel du Parti Socialiste démocrate d'Allemagne
(les deux représentant le parti ouvrier social-démocrate au Reichstag), il fut aussi
fondateur avec Engels de la Deuxième Internationale (1889) ; il refusa de voter les
crédits pour la guerre franco-prussienne et solidarisa avec la Commune de Paris, par
conséquent il fut condamné et arrêté pour « haute trahison » ; — Aucune information
sur l'auteur
- Collectif, *Poésies. Guerre de 1870-1870*, Paris, Lemerre, 1872
recueil qui réunit dix textes : « L'Éloge d'Alexandre Dumas » de Paul Delair ; « Les
Cuirassiers de Reichshoffen » de Émile Bergerat ; « Odelette guerrière » de Catulle
Mendès ; « La Colère d'un franc-tireur » de Catulle Mendès ; « Le Maître d'école » de
Émile Bergerat ; « Le Sacre de Paris » de Leconte de Lisle ; « Les Paysans de
l'Argonne » de André Theuriet ; « Lettre d'un mobile breton » de François Coppée ;
« Le Soir d'une bataille » de Leconte de Lisle ; « Les Cloches du soir » comédie en un
acte en vers de Émile et Édouard Leclerc ; seules les pièces de Delair et Leclerc datent
de 1872
- Combes Joseph, « Le Turco-noir », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp.
Douladure, 1878
pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie des Jeux floraux en 1878 — Professeur
au collège de Foix
- Coppée François (1842-1908), « Le Canon » dans *Le Cahier rouge*, Paris, Lemerre, 1874
poésie écrite pour le livre collectif de la Société des Gens de lettres *L'Offrande* (Librairie
de la Société des gens de lettres, 1873) et réimprimé dans les recueils poétiques suivants
- , « Les Bijoux de la délivrance », Paris, Lemerre, 1872
scène en vers ; se vend au profit de l'Œuvre de femmes de France
- Corbière Tristan (1845-1875), « La Pastorale de Conlie », dans *Les Amours Jaunes*, Paris, Glady,
1873

poésie d'abord publiée par *La Vie parisienne* (n° 24, mai 1873) et réimprimée dans les recueils suivants (1891 Léon Vanier) dans une version remaniée — Poète – pseudonyme de Édouard-Joachim Corbière

Cottard P., *Coup d'éperons. Poésies Patriotiques*, Havre, Imp. Leclerc, 1872
recueil de dix poèmes ; la vente est au profit des émigrés Alsaciens-Lorrains — Aucune information sur l'auteur

Creton Thomas, *La Guerre et la Paix : poésie sur la guerre de 1870-1871*, Paris, Imp. Prissette, 1872
feuille de quatre pages qui contient deux textes ultérieurs au sujet de la Commune ; cinquante-six vers alexandrins, schéma des rimes irrégulier — Professeur de langue française

Dartige du Fournet Louis (1856-1940), « Après la défaite », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1879
ballade présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1879 — Professeur de stratégie et de tactique navale à l'École de marine

Delière Edmond de Saint-Quentin (18...- ?), « La nouvelle Antigone », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1874
idylle qui a obtenu un Souci réservé au Concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1874 — Journaliste et poète ; rédacteur en chef du *Guetteur de Saint-Quentin*

—, « Les Saintes repréailles », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1875

ode présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1875

—, « L'Anniversaire », Saint-Quentin, Imp. Poette, 1873
poème couronné par l'Académie d'Arras ; citation de Henri de Bornier placée en épigraphe « Nous referons la France » ; poème subdivisé en trois parties hétérométriques

—, « Le blessé, ballade moderne », Saint-Quentin, Imp. Poette, 1878
poème couronné par la Société Académique de Saint-Quentin ; onze huitains en vers octosyllabes et rimes croisées plus un envoi, six huitains ; dédicace à Anatole de la Forge que nous citons :

Laissez-moi vous dédier le Blessé, ce souvenir de notre dernière guerre, à vous, qui dans un jour de grand péril, le 8 octobre 1870, avez si vaillamment dirigé la défense de Saint-Quentin. Âme chevaleresque de la résistance qui couvrit de gloire cette cité, offerte par vous comme un généreux exemple à toutes les villes ouvertes, vous avez conquis un titre impérissable à la reconnaissance de tous les patriotes saint-quentinois. Je suis heureux d'y joindre l'hommage de ma respectueuse et profonde sympathie.

Delpit Albert (1849-1893), « Le Repentir. Récit d'un curé de campagne », Paris, Dentu, 1873
poème couronné par l'Académie française ; poème divisé en deux parties ; vers alexandrins et rimes suivies ; dédicace à « Henri de Pène. Gratitude. Affection »

Delthil Camille (1834-1902), « Prélude », in *Poèmes parisiens*, Paris, Lemerre 1873
le recueil contient une lettre dédicace à Claudel « mon compatriote » ; les poèmes qui composent le recueil ont paru séparément sous l'Empire ; vers alexandrins et rimes suivies — Homme politique ; sous-préfet de Castelsarrasin, à l'époque du *Gouvernement de la Défense Nationale* (19 septembre 1870) ; il démissionne en 1873

—, « Miss Cora », *Ibid.*

Déroulède Paul (1846-1914), *Chants du soldat*, Paris, Michel et Calman Levy, 1872
recueil composé de vingt-et-un poèmes ; le recueil est dédié « À ceux qui m'ont appris à aimer ma patrie. À mon père, à ma mère » ; l'ouvrage est couronné par l'Académie

française, réimprimé maintes fois, l'édition téléchargeable depuis Gallica est la 116^e et date de 1885 ; quelques poèmes du recueil paraissent dans les *Chants Patriotiques* Delagrave en 1882 et 1883 ; en 1896 quelques-uns paraissent dans *Poésies militaires* (Calman-Levy) ; en 1875 ils sont republiés avec les *Nouveaux chants du soldat* — Poète, auteur dramatique, romancier ; il participe à la guerre de 1870, il est fait prisonnier à Bazeilles, s'évade et rejoint les tirailleurs algériens dans l'armée de Bourbaki ; il participe ensuite à la répression de la Commune de Paris ; il est fondateur de la « Ligue des patriotes » (1882) ; Chevalier de la Légion d'honneur en 1872 sur le rapport du Ministre de la Guerre⁴⁹

—, *Nouveaux Chants du soldat*, Paris, Michel Levy, 1875
le recueil est composé par quatorze poèmes ; épigraphe en couverture tirée des Mémoires de Messire Olivier de la Marche

« Et toutes fois entre mes amers gousts, je trouve un assouagement et une sustance à merveilles grandie, en une herbe appelée mémoire, qui est celle seule qui me fait oublier peines, travaux, misères et afflictions, et prendre plume, et employer encre, papier et tems, tant pour moy désennuyer, comme pour accomplir et achever (si Dieu plaist) mon emprise » ;

d'après le catalogue de la BnF, le recueil compte dix-sept éditions la même année, en 1877 paraît la 42^e édition, en 1878 la 47^e, la 68^e en 1881, la 91^e en 1883 et finalement la 92^e en 1884 ; quelques-uns des poèmes sont réimprimés dans les *Chants patriotiques* (Delagrave, 1882 et 1883) et dans les *Poésies militaires* (Calman-Levy, 1896)

Des Essarts Emmanuel (1839-1909), « Aux soldats de la République *Poèmes de la révolution*, Charpentier, 1879

— Poète, auteur de comédies et d'ouvrages littéraires, proche des Parnassiens ; agrégé de lettres et professeur dans plusieurs lycées puis à l'Université de Dijon et de Clermont-Ferrand ; officier pendant la guerre de 1870 ; a collaboré au « Nain jaune », à l'« Illustration », à la « Gazette de Paris » ; Chevalier de la Légion d'honneur (1884) sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique⁵⁰

Desboutin Marcellin (1823-1902), « Versailles, poème », Genève, F. Richard / Paris, Lemerre 1872
brochure de trente-quatre pages ; le poème est divisé en cinq parties numérotées en chiffres romains ; vers alexandrins à rimes suivies — Peintre et graveur et poète

—, « Avant et après la guerre », 1872
on n'a pas retrouvé ce texte

Didon Léon, « Après la captivité, récit en vers. Souvenirs et espérances. À la fille du peuple. Ode », Constantine, Imp. de Robert, 1872
feuille de dix-sept pages — Aucune information sur l'auteur

Dierx Léon (1838-1912), « L'armistice » dans *Poésies (1864-1872)*, Paris, Lemerre, 1872
poème en quatrains hétéromètres (alexandrins et octosyllabes) avec schéma de rimes ABAB ; dédicace à M. A. Vacquerie — Poète

Domergue Anatole, *Sortie de Belfort à Bessoncourt et ma captivité. Paroles d'un mobile du Rhone*, Lyon, Imp. Pelagaud, 1872
sur la couverture du volume on trouve la mention de l'objectif de la vente du texte : « La moitié du produit servira à la libération du territoire et sera versée entre les mains du Comité lyonnais » ; lettre-dédicace à « monsieur le colonel Denfert-Rochereau, Ex-Commandant de l'armée de Belfort, député à l'Assemblée nationale » suivie par la réponse du colonel Denfert-Rochereau ; le petit volume de cinquante-six pages contient trois poèmes « Avant », « Une heure de combat » (le texte le plus long) et « Après » ;

⁴⁹ Base Léonore des Archives Nationales Dossier LH/739/64.

⁵⁰ Base Léonore des Archives Nationales Dossier LH/1471/12.

épigraphe anonyme en couverture « Français, vois-tu du Nord te venir la Misère ? / Vois ce peuple prussien morceler ta frontière... / Réveille-toi, Français ! ... Fais flotter ces drapeaux / Que les allemands t'ont fait mettre en lambeaux. » ; vers alexandrins et rimes croisées — Mobile du Rhône

Dorival Gaston, « Le 21 janvier 1871. Bernay héroïque, ses martyrs et ses héros, poème. La Bernayenne, chant. À la garde nationale de Lisieux, vers », Bernay, 1872

Drouyer Victor (18...-1878), *Délivrance et sauvetage, poésie*, Rennes, Librairie générale de l'Ouest, 1874

petit opuscule qui contient trois textes « Aux deux provinces » (entre parenthèses date d'écriture : « écrit dans la nuit du premier mars 1871 »), « Hommage aux sauveteurs » (entre parenthèses « récité le 17 mai 1874, au théâtre de Rennes ») et « Malheur à qui touche la France » daté Rennes 12 décembre 1871 — Aucune information sur l'auteur

Du Laurens de la Barre Ernest (1819-1882), « À la Bretagne. Après la guerre », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1873
élogie présentée au concours de l'Académie des Jeux floraux de 1873 — Notaire, juge de paix, homme de lettres breton

Ducros Alexandre (1823-1906), *Les Étrivières 1867-1885*, Paris, Lechevalier, 1875
réédition de la première édition parue en 1870 ; notre édition est la troisième, parue en 1898 chez le même éditeur ; quatre poèmes sur vingt-deux de la première édition sont conservés (« Nous avons la guerre », « À Napoléon III (général en chef de l'armée du Rhin) », « Le Maréchal Lebœuf » et « L'Âme de la patrie ») ; l'éditeur reproduit la lettre au général Cremer qui accompagne la deuxième édition et sa réponse à l'auteur ; Louis Gastine signe la préface à la troisième édition ; nous retenons dix-huit poèmes, ceux de la Deuxième partie qui couvre les années 1870-1871 et ceux de la Troisième partie — Écrivain et poète ; a également écrit sous le pseudonyme de Marignan d'Aubord

—, « Enfin !!! Où la libération du territoire », 1873

—, « L'univers à l'exposition », 1878

Ducros Octave (1818-1883), *Chants du droit et de l'épée dédiés à l'Alsace-Lorraine*, Hatom Libraire éditeur, 1874
recueil de vingt-quatre poèmes accompagnés de notes explicatives ; deux textes « La guerre future » et « Le monument de la victoire à Berlin » paraîtront dans le *Parnasse contemporain savoyard* en 1888 — Avocat, poète catholique originaire de Sixt en Savoie

Dumast P. G. de, « L'Incendie du palais ducal » dans *Couronne poétique de la Lorraine. Recueil des morceaux écrits en vers sur des sujets lorrains*, Nancy, Berger-Levrault, 1874
long poème de 160 vers hétéromètres ; notes qui ont plutôt l'air d'un commentaire au texte — Correspondant de l'Institut, l'un des trente-six de l'Académie de Stanislas, secrétaire de la société archéologique de Lorraine⁵¹

Ernst Amélie (1836-19...), *Rimes françaises d'une Alsacienne*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1873
recueil de cinquante-cinq poèmes repartis en sections ; signalons la dernière section « Pendant la guerre et Alsaciennes » que comporte six pièces, la pièce « Le n'oubliez pas (vergiss mein nicht) » et l'« Épilogue » qui termine le recueil ; citation de Auguste Brizeux placée en épigraphe « Je vis de souvenirs, de souvenirs anciens, / Hélas ! et tous les jours, tous les jours j'y reviens » ; le volume comporte deux dédicaces, l'une « À la mémoire idéale de mon mari. À la mémoire vénérée de ma mère. À ma chère Alsace », et l'autre « Aux trois sœurs bien-aimées Joséphine de Wertheimstein, Sophie de Todesco, Minna Gomperz », quelques lignes datés « Grenoble, août 1872, au jour de mon option pour la France » ; le recueil sera réédité à plusieurs reprises chez la Librairie des Bibliophiles et Sandoz (1880), chez Jouaust (1883) — Poète, lectrice à la Sorbonne

⁵¹ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

et actrice sous le nom de Lévy Siona ; pendant la guerre franco-prussienne elle servit dans le service d'ambulance en Suisse

- Fagandet Alfred, « Cri de haine. L'ombre de Kleber. Réponse d'un alsacien au dernier décret de Guillaume », Caen, Imp. de le Blanc-Hardel Libraire, 1873 opuscule de trois poèmes ; épigraphe « Qu'aucun amour ne soit plus saint pour toi que l'amour de la patrie ; qu'aucune joie ne te soit plus douce que la joie de la liberté. Afin que tu recouvres ce que des traîtres t'ont dérobé, et que tu reprennes au prix de ton sang ce que l'ineptie a perdu. ARND, *Katechismus fur den Deutschen*, 1813 » — Aucune information sur l'auteur⁵²
- , « Les légendes de l'avenir. I. Douay à Wissembourg. 4 août 1870 », Paris, Léon Vanier, 1873 pièce de cent-quatre-vingt-dix-huit vers hétéromètres ; la pièce a obtenu la médaille d'or de l'Académie de Besançon
- , « Légendes de l'avenir. Au lion de Belfort », Paris, Léon Vanier, 1880 la pièce est dédiée au Colonel Denfert-Rochereau et a obtenu la Médaille d'argent de la Société des Sciences et Belles-Lettres de Dunkerque
- Faye Henry (1852-1909), « Le Régiment qui passe », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1878 pièce présentée au concours de l'Académie des Jeux floraux de 1878 ; réimprimé en 1879 chez l'imprimeur Mazereau (Tours) avec le poème qui suit — Président de la société archéologique de Touraine, avocat à la cour d'Orléans, traducteur de l'allemand ; a pour pseudonymes H. Langeron et Henri de Gizaguet
- , « Un drapeau de Metz », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1879
élégie qui a remporté le Prix (Souci d'argent) de l'Académie des Jeux floraux en 1879 ; réimprimé la même année chez l'imprimeur Mazereau (Tours) opuscule qui réunit les deux textes présentés au Concours, « Le régiment qui passe » et « Un drapeau de Metz »
- Fiston Cyrille, « France », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1873 ode qui a obtenu une Amarante réservée au concours de l'Académie des Jeux Floraux de 1873 — Directeur des postes de la Haute-Loire au Puy
- Fouquet Louis (1853-19...), *Le Livre des ruines*, Paris, Lemerre, 1873 recueil de trente-trois poésies patriotiques dont l'ode titrée « Les Corbeaux », présentée au concours de l'Académie française en 1871, obtint une mention honorable et une médaille de cinq cents francs, le prix n'ayant pas été décerné cette année-là — Poète, membre de la Société des Gens de lettres
- Gagne Paulin (1808-1876), *La Guerriade, déesse de la guerre. Poème épique de la guerre étrangère, civile et politique et morale en douze chants*, Paris, Chez tous les libraires, 1873 recueil de quatorze poèmes dédiés à l'armée française ; pendant le siège de Paris il recommande la philanthropophagie pour lutter contre la famine (cf. « Le Chant sixième ou le Chant de la Philanthropophagie, de la Capitulation, du Traité de paix, etc »), proposition qui l'a rendu célèbre — Avocat-citoyen du peuple universel, poète, journaliste
- Gaillot Docteur, *Un petit-fils d'Attila*, Paris, Librairie universelle et Bibliothèque démocratique Godet, 1873
sous-titre, *Invasion de 1870-1871. Poème en six chants avec notes justificatives* ; le recueil est composé d'un prologue, six chants, une élégie et un chant lyrique qui terminent le volume ; présence d'une préface de l'auteur — Aucune information disponible sur l'auteur

⁵² Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

- Galleau Henri de Condé, « Le Cloarec ou le soldat séminariste à l'armée de la Loire », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1871-1872
épître présentée au concours de l'Académie des Jeux floraux de 1871-1872
- Gallet Louis (1835-1898), *Patria. Memento de l'année 1870-1871*, Paris, Michel-Levy, 1872
volume de dix poèmes plus un prélude — Librettiste et auteur dramatique. Directeur de l'hôpital Lariboisière (Paris), puis inspecteur de l'Assistance publique. Auteur de *Guerre et Commune, impressions d'un hospitalier 1870-1871*, témoignage paru chez Calman-Levy en 1898 ; Chevalier de la Légion d'honneur en 1888 sur le rapport du Ministre de l'Intérieur⁵³
- Giraud Fortuné (abbé), « L'incendie de Paris (1871) », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1873
ode qui a concouru pour le prix au concours de l'Académie des Jeux floraux de 1873 –
– Aucune information sur l'auteur
- Giron Aimé (1836-1907), *Les Cordes de fer (1870-1871). Poèmes et poésies*, Paris, Lemerre, 1873
recueil composé de seize poèmes subdivisés en deux parties, « Avant (1870) » et « Après (1871) », la guerre franco-prussienne représentant le tournant historique important ; le recueil est orné d'une eau-forte de Léopold Flameng ; le volume est dédié « Au frère de mon frère, à mon ami Hippolyte de Boisset tué d'un coup de feu à 25 ans, chrétien, poète, soldat, sur le champ de bataille d'Héricourt le 16 janvier 1871 » et il présente également une épigraphe tirée du Livre de Job (chap. XXX, v. 31) « Versa est in luctum cithara mea et organum meum in vocem flentium » (Ma harpe s'est changée en de tristes plaintes, et mes instruments de musique en des voix lugubres) — Littérateur et poète ; membre de la Société des Gens de lettres ; avocat ; collaborateur du « Figaro », du « Gaulois », du « Magasin pittoresque »
- Glatigny Albert (1839-1873), « Gilles et Pasquins » dans *Poésies Complètes*, Paris, Lemerre, 1879
cinq poèmes ajoutés après la guerre
- Godefring Félicien, « Fontenoy sur Moselle épisode de l'invasion prussienne en Lorraine (22-27 janvier 1871) », Nancy, Mlle Pister Libraire, 1871
pièce accompagnée d'une notice signée par le commandant des étapes Von Schmadel ; le texte compte cent-quarante vers alexandrins à rimes suivies — Secrétaire général des Facultés des Sciences et des Lettres à Nancy
- , « Nancy de 1870 à 1873. Occupation – Libération – Salut », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1874
discours en vers présenté au Concours de l'Académie en 1874
- Grandet Léon (1844-1920) pseudonyme de Barracand Léon, *Jeannette. Poème*, Paris, Alphonse Lemerre, 1872
recueil de douze poèmes ; épigraphe « Triste chose, la guerre ! » ; réimpression en 1878 chez le même éditeur — Licencié en droit ; littérateur récompensé par l'Académie Française pour une « Ode à Lamartine » (Lemerre, 1881)
- Grandmougin Charles (1850-1930), « Ode au colonel Denfert-Rochereau, défenseur de Belfort en 1870-1871 », Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879
livret de vingt-deux pages, vers hétérométriques ; dédicace « A Monsieur F.-J. Viette député du Doubs, hommage sympathique et souvenir de l'armée de l'Est où nous avons combattu » ; poésie dite à Montbéliard, le 21 sept. 1879, à l'inauguration de la statue exécutée par M. Becquet — Ex-volontaire du bataillon Bourras ; Chevalier de la Légion d'honneur en 1896 sur le rapport du Ministre de la Guerre⁵⁴
- Guern Hyacinthe le, *I La Guerre. II La Paix. Souvenir néfaste des années 1870-1871 (vers)*, Paris, Dentu, 1873

⁵³ Base Léonore des Archives Nationales Dossier LH/1061/7.

⁵⁴ Base Léonore des Archives Nationales Dossier LH/1188/86.

le volume est composé de deux longs poèmes divisés en six et treize parties respectivement ; il y a aussi un prologue et une dédicace au lecteur ; les poèmes sont accompagnés par de notes ; préface ; longue épigraphe sans indication de son origine placée en couverture

Vérités claires comme eau filtrée : Le plus obscur instituteur de village surpasse, par ses mérites et son utilité, le plus renommé des conquérants. Le premier honore la création ; le second la déshonore. Il soutient la sainte cause des progrès humanitaires, comme le croc soutient les veaux au-dessus de l'étal. Tant que la gloire consistera, non à édifier le temple de la Paix universelle, mais à se faire casser les jambes pour, ensuite, gagner les invalides, en marchant sur pilotis, les hommes ne seront que des sauvages.

- Hervilly Ernest d' (1839-1911), « Pendant le siège », dans *Parnasse Contemporain*, Paris, Lemerre, 1876
deux poèmes au même titre, dont l'un d'entre eux est un sonnet — Journaliste, poète et auteur dramatique ; collaborateur de plusieurs journaux et revues dont *La Lune rousse*, *Le Nain jaune*, *La Revue des lettres et des arts*, *Le Rappel*, *La Renaissance artistique et littéraire*, *La République des lettres*, *La Parodie*
- Hosch Jules, « Ode à la cathédrale de Strasbourg », avril 1876
seize quatrains en vers alexandrins et rimes croisées⁵⁵
- Hugo Victor (1802-1885), *L'Année terrible*, Michel-Levy, 1872
volume composé de quatre-vingt-dix-sept poèmes ; le recueil connaît dix-sept éditions la même année ; les publications du journal *Le grelot* fait paraître une « Guide du lecteur de l'Année Terrible. Petit vocabulaire Hugo-Français indispensable pour l'intelligence du texte » ; une édition illustrée par L. Flameng et D. Vierge est publiée chez Michel-Levyen 1873 et en 1874 ; l'édition populaire et illustrée paraît à 10 centimes la livraison (pour un total de 35) en format in-quarto, toujours chez Michel-Levy ; en 1875 le recueil est publié par Hachette ; Lemerre publie le recueil dans les *Œuvres de Victor Hugo* en 1875 ; en 1879 nouvelle édition illustrée par J.-P. Laurens, L. Flameng, É. Bayard, D. Vierge, Ed. Morin, Lix, V. Hugo chez E. Hugues ; en 1888 chez E. Testard ; en 1902 chez J. Rouff ; en 1913 Flammarion réunit *L'Année terrible* et *Les Châtiments* — décoré de la croix d'Officier de la Légion d'honneur en 1837⁵⁶
- , « Alsace et Lorraine » fut rédigé pour le collectif de la Société des Gens de Lettres *L'Offrande* (1873) et ne fut donc pas publié avant pour ne pas nuire à cette publication collective ; il aurait dû être englobé dans les éditions ultérieures de *L'Année terrible*, mais il parut uniquement dans *La Corde d'airain* en 1888 ; lecture publique du poème en avril 1873 au Théâtre de la Renaissance
- , « La Libération du territoire », Michel-Levy, 1873
poème publié au profit des Alsaciens-Lorrains ; le texte connaît dix-sept éditions la même année et fut recueilli ensuite dans *Toute la Lyre*
- , « À la France », 1877/8 ?
- Jane Paul pseudonyme de Adolphe Von Soust de Breckenfeldt (1824-1877), *L'année sanglante*, London Trübner & Co – Leipzig Bruxelles et Gand Muquard et Cie, 1872
treize poèmes numérotés en chiffres romains ; l'avant-propos est daté 1871 — Écrivain, historien de l'art et poète belge ; directeur du musée royal des peintures et des sculptures de la Belgique

⁵⁵ Coupure de presse (journal inconnu) consultée dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

⁵⁶ Base Léonore des Archives Nationales Dossier LH/1320/26.

- Judlin Auguste (1853-1908), « Un souvenir de la campagne de France », Nancy, Impr, Hinzelin et Cie, 1874
feuille volante de quatre pages, soixante-cinq vers alexandrins avec un schéma de rimes irrégulier ; le texte est daté janvier 1871 ; pièce interprétée pour la première fois le 5 mai 1874 par M. Danglade sur le théâtre de Nancy ; le texte est remanié et publié dans le recueil *Chants d'Alsace-Lorraine. La guerre* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1881) avec le titre « Un souvenir du 50^e » — Publiciste ; il a écrit aussi des poésies
- , « Le pont de Fontenoy...le récit d'un allemand », Nancy, Impr Nancéienne, 1875
feuille volante de quatre pages ; cent-vingt vers octosyllabes à rimes croisées ; le texte est daté 30 novembre 1875 ; la poésie est réimprimée dans le recueil *Chants d'Alsace-Lorraine. La guerre* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1881)
- , « Chants d'Alsace-Lorraine. Le Bûcheron du Ringelsberg, épisode de la campagne de France », Nancy, Impr de Gébhart, 1875
feuille volante de sept pages et quatre-vingt-six vers ; le texte est daté juillet 1874 ; ; pièce remaniée et recueillie dans *Chants d'Alsace-Lorraine. La guerre* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1881) avec le titre « Le Bûcheron de Ringelsberg » ; il est suivi par un deuxième texte, « Sépulture », daté janvier 1873, lui aussi recueilli dans le même volume
- Lacaussade Auguste (1815-1897), *Poèmes Nationaux* dans *Poésies*, Paris, Lemerre, 1876
cinq poèmes sur la guerre « Cri de guerre » (paru isolément en 1870 et modifié pour la publication en volume), « Le rossignol pendant le siège de Paris », « Une victime de Sedan », « Le siège de Paris » (paru isolément en 1871 et modifié pour la publication en volume), « Ultima verba » ; nouvelle édition en 1896 dans *Les Épaves* (Lemerre)
- Lacroix Jules (1809-1887), *L'Année infâme (1870-1871)*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1872
volume composé de trente poèmes divisés en quatre sections « L'Invasion », « Paris pendant la Commune », « Paris après la Commune » et « N'oublions pas » : nous retenons uniquement la première et la dernière section ; citation virgilienne en épigraphe « ... Subit ira cadentem / Ulcisci patriam » (Énéide, II, v. 575-576, La rage monte en moi de venger ma patrie) — Poète, traducteur, librettiste et dramaturge
- Laluyé Léopold (1829-1899), « Une vision sur les remparts », dans *Poésies*, Paris, Lemerre, 1872
poésie dédiée à « monsieur Ernest Legouvé de l'Académie Française » — Auteur dramatique ; Graveur et dessinateur lithographe
- , « Les Ruines », dans *Poésies*, Paris, Lemerre, 1872
poésie d'abord publiée isolément en 1871 chez le Bureau du magasin des demoiselles ; le texte est dédié à « monsieur Charles Catelin »
- , « À la France », dans *Poésies*, Paris, Lemerre, 1872
poésie d'abord publiée isolément en 1871 chez Lemerre ; texte dédié à « monsieur André Franche »
- Laprade Victor (1812-1883)
- Lecocq Charles (1832-1918), *Vengeance et liberté !!! poème en quatre chants*, Auch, chez tous les libraires, 1873
citation du *Contrat social* en épigraphe « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers » ; quelques lignes servent de préface — Compositeur d'opérettes
- Ledeuil Édouard Abeille (1838-1905), « Abeille », s.l. 1875
huit quatrains en tetrasyllabes et heptasyllabes ; dédicace « Pensée dédiée aux exilés alsaciens » — Capitaine du 1^{er} bataillon des francs-tireurs de Paris-Châteaudun, puis Lieutenant-colonel⁵⁷ ; Officier militaire ; Chevalier de la Légion d'honneur (1870) sur

⁵⁷ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

le rapport du Ministre de la Guerre pour la défense de Châteaudun⁵⁸ ; Homme de lettres ; Directeur de la Librairie française à Bâle, Suisse

- Le Minous Jean (1827-1892), « Le courage de la Garde nationale - Nerzh-kalon ar Gard national », Lannion, Le Goffic, 1874
feuille volante en langue bretonne
- Liégeard Stéphen (1830-1925), « Mosella ! », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1874
ode lue en séance particulière de l'Académie des Jeux floraux — Poète, avocat, homme politique, maître des Jeux Floraux
- Lonchamp, *Un mois terrible. Août-Septembre 1870*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875
volume qui réunit trente et un poèmes accompagnés d'une préface datée Strasbourg 1874 — Aucune information sur l'auteur⁵⁹
- Lonlay Eugène de (Marquis) (1815-1886), *Les Drames de la guerre*, Paris, Alcan-Levy, 1872
- Lorgeril Hippolythe de (Viconte) (1811-1888), *Poèmes. Le banquet de la Famine*, Paris, Didier, 1872
— Poète, homme politique, directeur de *L'Impartial de Bretagne* (1842)
- Madelaine Victor, « La dernière cartouche. Épisode de la dernière guerre (Poésie) », Bolbec, Imp. de I. Dussaux, 1874
— Aucune information sur l'auteur
- Manuel Eugène (1823-1901), *Pendant la guerre*, Paris, Michel-Levy, 1872
volume qui réunit quinze poèmes dont ceux qui ont paru isolément et qui ont été récités à la Comédie Française en 1870 et 1871 ; troisième édition en 1877 ; quelques poèmes sont réédités en 1888 dans les *Poésies du foyer et de l'école* chez Calman-Levy et en 1899 dans *Poésies complètes* (accompagnés d'une série des poèmes titrés « Après la guerre ») ; le poème « Délivrance » fut récité le 27 janvier par Mlle Favart sur la scène du Grand théâtre de Marseille dans une soirée au profit de la libération du territoire
- , « Le Dernier délai », Paris, Michel-Levy, 1873
pièce récitée par M. Coquelin le 22 décembre 1873 à la fête patriotique de l'arbre de Noël au profit de l'Association d'Alsace-Lorraine ; poème recueilli dans les *Poésies patriotiques (Poésies du Foyer et de l'école, Calman-Levy, 1888)* et ensuite dans la section « Pendant la guerre - Après la guerre » des *Poésies complètes* (1899)
- , « A nos hôtes », Paris, Calman-Levy, 1878
poésie récitée dans la salle du Trocadéro le 25 septembre 1878 par M. Coquelin à la matinée dramatique et musicale donnée par l'Association de secours mutuels des artistes dramatiques ; poème recueilli dans la section « Pendant la guerre - Après la guerre » des *Poésies complètes* (Calman-Levy, 1899)
- , « Anniversaire », Association générale d'Alsace-Lorraine, 1879
vers récités pendant l'Exposition Universelle par Mme Favart à la fête de l'arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains le 25 décembre 1878 au théâtre du Châtelet ; poème recueilli dans les *Poésies patriotiques (Poésies du Foyer et de l'école, Calman-Levy, 1888)* et ensuite dans la section « Pendant la guerre - Après la guerre » des *Poésies complètes* (1899)
- Maquan Hippolythe de Lorgues, « Les Ruines de Paris », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1873
ode présentée au concours de l'Académie des jeux floraux de 1873 — Secrétaire général de la mairie du 8^e arrondissement à Paris

⁵⁸ Base Léonore des Archives nationales, DossierLH/1541/78.

⁵⁹ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

- , « Le Deuil de la France », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1874
ode qui a concouru pour le Prix au concours de l'Académie des Jeux floraux de 1874
- Maury M., « À la France », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1872
ode présentée au concours de l'Académie des Jeux floraux en 1871-1872 — Secrétaire perpétuel de l'Académie de Clermont-Ferrand
- Messey Gabriel (de Caen), « De Profundis pour l'Alsace-Lorraine », Havre, Imp. Foucher, 1873
petit opuscule de sept pages, huit sizains en vers alexandrins et schéma de rimes AABCCB ; quelques lignes servent de préface ; citation tirée du livre de Jérémie « Seigneur, sauvez votre peuple, sauvez les restes d'Israël » (ch. XXXI, v. 7) ; la vente est au profit de la ville du Havre — Aucune information sur l'auteur
- Mieusset Pierre (1838-1900) de Besançon, « Deuil », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1877
ode qui a concouru pour le prix du concours de l'Académie des Jeux floraux en 1877 — Poète et magistrat
- , « La Jeune émigrée », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1878
ode qui a concouru pour le prix du concours de l'Académie des Jeux floraux en 1878
- Montalant-Bogleux Louis-Auguste (1794-1873), *Attila deux à Versailles. Supplément*, Versailles, Imp. Aubert, 1872
- Montlville Yvonne de (Baronne), *Les Voix de la liberté*, Paris, Imp. de Malterre, 1873
- , « Le Drapeau », Lyon, Imp. de Vingtrinier, 1873
feuille volante de sept pages, cent-quatre-vingt-quinze vers alexandrins et rimes suivies
- Mussat François, *Le Devoir*, Auch, Imp. de F. Foix, 1872
comédie en trois actes en vers précédée d'une courte préface de l'auteur — Professeur de philosophie
- Normand Jacques (1848-1931), *L'émigrant alsacien. Récit en vers*, Paris, Librairie du XIX siècle, 1873
brochure de quinze pages ornée d'une gravure de Gustave Doré et vendue au profit de l'œuvre d'Alsace-Lorraine
- Perronet Amélie Mme (18...-1903), « Monsieur et Madame, épisode de la guerre (vers) », Paris, Dentu, 1872
brochure de quatorze pages en vers octosyllabes et rimes croisées ; pièce racontée aux matinées de la Salle Herz par M. Magnier du Gymnase (s.d) — Autrice et compositrice
- Perrossier Ernest (1832-19...), « Strasbourg », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1874
élégie présentée au concours de l'Académie des Jeux floraux en 1874 — Capitaine de l'État-major à Toulouse ; Colonel ; auteur de poèmes
- Perry Biagioli Antonine, « La Levée d'octobre », Paris, Lachaud, 1878
le texte est daté Bellevue, septembre 1871 ; cent quatre-vingts vers et schéma de rimes irrégulier ; pièce dédiée « à nos sœurs Alsace et Lorraine » — Aucune information sur l'auteur — Aucune information sur l'auteur
- Pertus Guillaume-Casimir (17...-18...), *La Guerre. Souvenirs et Ressentiments*, Paris, Degorce-Cadot éditeur, 1874
volume qui réunit trente-trois poèmes précédés d'une préface de l'auteur daté 20 septembre 1873 — Médecin et poète
- Pollet Augustin de la Bassée, *Souvenirs de la guerre : poème français*, Lille, Imp. Robbe, 1875
volume de cent trente-sept sonnets ; le livre est dédié à Théodore de Banville — Membre de l'Académie des poètes de Paris ; pendant la guerre de 1870 il s'engagea

dans l'armée du Nord et prit part aux batailles de Bapaume, de Pont-Noyelles et de St. Quentin ; blessé, il fut fait prisonnier et resta à Coblenz pour deux mois.

- Provensal Eugène, « Lorraine et Provence. Poème », Neufchâteau, Imp. de Kienné, 1878
poème lu en séance publique de l'Académie de Var le 13 mars 1878 — Aucune
information sur l'auteur⁶⁰
- Ratisbonne Louis (1827-1900), *Poésies*, Association générale d'Alsace-Lorraine, 1875
deux poèmes « L'Alsacienne » et « La main et la bouche » récités à l'arbre de Noël de
l'Association générale de l'Alsace-Lorraine le 25 décembre 1874, au théâtre du Châtelet
— Homme de lettres, écrivain, poète et journaliste originaire de Strasbourg ;
bibliothécaire à Fontainebleau, Seine-et-Marne, puis au Sénat ; traducteur de Dante et
exécuteur littéraire d'Alfred de Vigny ; auteur d'ouvrages pour enfants sous le
pseudonyme de Trim.
- Richardot, « La charge de Morsbronn ou les cuirassiers de Reischoffen », *Recueil de l'Académie des
Jeux Floraux*, Toulouse. Imp. Douladure, 1876
poème qui a obtenu une Violette réservée au concours de l'Académie des Jeux floraux
en 1876
- Rivet Gustave sous pseudonyme Hector l'Estraz (1848-1936), *Voix perdues : les patriotiques*, Paris,
Lemerre, 1874
recueil de vingt-quatre poèmes ; dédicace « à Victor Hugo ces humbles vers sont
dédiés » — Auteur dramatique et poète ; collaborateur de *L'Homme libre*
- Rollin Maurice, *Aux Allemands. Coups de fouet : Iambes et satires*, Paris, Lachaud, 1872
petit recueil de six poèmes — Aucune information sur l'auteur
- Roussel Auguste-Constantin (1817-1880), *Les Gauloises. Chants patriotiques*, Paris, Chez tous les
libraires, 1876
volume qui réunit quatre-vingt-huit pièces ; deux préfaces, l'une en prose et l'autre en
vers (« Préface à l'auteur ») ; citation de Paul-Louis Courier (1772-1825) en épigraphe
« Laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous pendre ;
mais publiez votre pensée. Ce n'est pas un droit, c'est un devoir. » — Poète satirique
- , « L'Évasion », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse. Imp. Douladure, 1875
ode présentée au concours de l'Académie des Jeux Floraux en 1875 mais exclue du
concours en raison des allusions politiques ; poésie qui remporte le prix de poésie au
concours académique de Boulogne-sur-Mer en 1874
- , « César », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse. Imp. Douladure, 1879
apologue qui a concouru pour le Prix de l'Académie des Jeux floraux en 1879
- Rouxel Jean pseudonyme de Auguste Leroux (1842-1908), « L'option ou le 30 septembre 1872 en
Alsace », Paris, Imp. de N. Bianpain, 1874
poème dit par M. Monnerot-Dunaisne artiste du théâtre de l'Odéon à une fête
maçonnique donnée le 15 avril 1874 au profit de l'orphelinat maçonnique — Poète et
dramaturge.
- Salles Louis (1850- ??), *La Vie du cœur*, Paris, Lemerre, 1873
deux pièces « Lettre à Jules Lavallois » et « Fragment » — Poète parnassien
- , *Strophes*, Boussin, Bordeaux, 1878
strophes lues par M. L. de Vedrines à l'assemblée générale du Cercle de l'Union de
Bordeaux, le 11 janvier 1878 ; dans cette séance a été inauguré le buste de Monsieur le
Comte Henri de Verthamon tué au combat de Loigny le 2 décembre 1870 (buste de M.
de Banes-Gardonne)
- Séguier Ulysse François Angele (comte de), *Épilogue de la Divine Comédie*, Mexico, Imp. Diaz de
Léon et White, 1873

⁶⁰ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

volume divisé en deux parties « L'enfer » et « Un coin de paradis et incidemment une âme du purgatoire » ; citation de Béranger en épigraphe « De tes grandeurs tu sus te faire absoudre, / FRANCE, et ton nom triomphe des revers : / Tu peux tomber, mais c'est comme la foudre / Qui se relève et gronde au haut des airs. » (« Les enfants de la France », premiers vers du second couplet, 1819) — Officier, consul de France

- Siebecker Édouard, (1829-1901), « L'arbre de Noël », publié par *La République française* le 26 décembre 1872 — Homme de lettres, issu d'une famille originaire d'Alsace ; secrétaire d'Alexandre Dumas et d'Augustin Thierry ; pendant la guerre de 1870 il est capitaine à l'état-major de la Garde nationale ; il devient l'un des principaux auteurs du mouvement revanchiste ; décoré de la Légion d'Honneur en 1880 pour ses récits patriotiques sur le rapport du Ministre de l'Intérieur et des Cultes⁶¹ ; membre du comité directeur de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine et de la Ligue des Patriotes, il prendra ses distances de cette dernière en 1887 lors de la crise boulangiste et fonde avec d'autres démissionnaires de la Ligue, l'Union patriotique de France, union qui demeure nationaliste et revanchiste dans ses principes et ses actions ; il se réclame de l'héritage de Léon Gambetta et en 1894 il devient secrétaire de l'Association des gambettistes⁶²
- , « Metz. Stances », Paris, Le Chevalier, 1874
dites à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 décembre 1873, à l'Élysée-Montmartre
- , « La grève des sapins », Paris, Association générale d'Alsace-Lorraine, 1876
poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 décembre 1875, au théâtre du Châtelet⁶³
- , « Patrie », Paris, Association générale d'Alsace-Lorraine, 1877
poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 décembre 1876, au théâtre du Châtelet⁶⁴
- , « Le soir de la bataille », Paris, Association générale d'Alsace-Lorraine, 1878
poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 décembre 1877, au théâtre du Châtelet
- , « Ce qu'on disait dans la forêt », Paris, Association générale d'Alsace-Lorraine, 1879
poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 décembre 1878 au théâtre du Châtelet
- Sinquin Charles, « Le Jeune garde mobile de Bretagne (1870) _ An den yaouank a Vreiz, gard mobilizet (1870) », Quimperlé, Clairet, 1873
feuille volante en langue bretonne
- Société des Gens de Lettres, *L'Offrande : Aux Alsaciens et Lorrains*, Paris, Librairie de la Société des Gens de Lettres, 1873
volume en vers et prose au profit de la souscription pour les Alsaciens-Lorrains, comme indiqué par l'extrait du procès-verbal de la séance du 14 octobre 1872 ; épigraphe « Force n'est pas droit » ; le recueil est une édition de luxe format in-8 ; lettre-préface de George Sand ; vingt-sept écrivains et hommes de lettres participent au volume ; les pièces en vers sont les suivantes : Victor Hugo, « L'Alsace et la Lorraine » ; François Coppée « Le canon » ; Auguste Barbier « Le coup de hache » ; Mme Anaïs Segalas « Une famille lorraine » ; Théodore de Banville « La bonne Lorraine »
- Spes Leo, *Les Pleurs de la patrie, récits des temps de siège*, Paris, Impr Cordier, 1873
brochure composée de trente courts poèmes ; citation de Virgile en épigraphe « Sunt

⁶¹ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/2514/77.

⁶² Coupure de presse consultée (journal inconnu) dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

⁶³ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

⁶⁴ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

lacrimæ rerum, Deiphobe armipotens, genus alto a sanguine Teucris, Quis tam crudelis optavit sumere pœnas ? » (Énéide, I, v. 462-...) — Aucune information sur l'auteur

Sully Prudhomme (1839-1907), « La France », Paris, Lemerre, 1874
dix sonnets ; réimprimé dans *Œuvres de Sully-Prudhomme 1872-1878*, Lemerre s.d.

Taupin Henri, « Chant de libération. Anniversaire de septembre 1873 », Paris, Hurtau Libraire-Éditeur, 1874
opuscule de quinze pages ; poème divisé en quatre parties hétérométriques — Aucune information sur l'auteur

Theuriet André (1833-1907), « Aux avant-postes : souvenirs du siège 1870-71 », *Le Bleu et le Noir*, Paris, Lemerre, 1874
la section « Aux avant-postes » comprend huit poèmes ; réimpression dans *Poésies de André Theuriet en 1881* (Lemerre)

Timon-David Paul, *L'Odyssee gambettiste, 1870-1871*, Paris, Dentu, 1872
volume qui réunit douze poèmes ; dédicace en vers « à Monseigneur le Comte de Chambord » ; citation tirée de l'Épître aux Pisons d'Horace « Desinit in piscem », le vers se complète par les mots « mulier formosa superne » (l'auteur emploie l'image d'une belle femme qui se termine en queue de poisson pour définir une œuvre d'art qui ne respecte pas les règles de l'unité) — Aucune information sur l'auteur

Tronche Louis (1816-...), « Les pommes du curé », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1875
conte en vers présenté au concours de l'Académie des Jeux floraux en 1875 — Sous-chef de bureau au ministère de la guerre

Vaïsse-Cibiel Émile (1829-1884), « La France régénérée », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1876
poème lu en séance particulière de l'Académie des Jeux floraux en 1876 — Avocat ; membre des sociétés savantes de Toulouse, dont l'Académie des jeux floraux

Vallon-Colley Henri M. (docteur), *Ces dames et ces messieurs d'Outre-Rhin au physique, au moral et à l'intellectuel. Poèmes satirico-badins par un suisse*, Paris, Lachaud, 1872
volume qui comprend douze poèmes accompagnés par une courte préface par l'auteur — Aucune information disponible sur l'auteur

Viala Céleste (Mlle), *Lyre patriotique et historique (Guerre de 1870) – Panégyrique de M. Thiers (en vers)*, Paris, Chez l'auteur et chez tous les libraires, 1878
le volume comprend quarante-et-un poèmes ; deux partitions musicales en fin d'ouvrage (« Hymne à Thiers » et « Hymne à la République ») — Aucune information disponible sur l'auteur

Villemer Gaston (1842-1892)

Vincent Alexandre (1844-1915), « Revanche ! », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1873
poème qui a obtenu un Souci au concours de 1873 de l'Académie des Jeux floraux — Poète parnassien

—, *Au gré du vent, poésies*, Nice, L. Clouzot, 1872

Weill Alexandre Selmel (1811-1899), « Les émigrés d'Alsace. Comédie en prose et en vers en un acte », Paris, Dentu, 1874
comédie précédée d'une préface de l'auteur — A aussi écrit en allemand ; Homme de lettres, journaliste et pamphlétaire⁶⁵ ; a collaboré à de nombreuses revues dont la *Gazette de France*.

« Par une Française », *Deuils et espérances*, Paris, Sandoz et Fischbacher – Neuchâtel, Sandoz, 1872
volume composé de dix-sept poèmes ; citation de Casimir Delavigne placée en

⁶⁵ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

épigraphe au recueil « J'ai des chants pour toutes ses gloires, / Des larmes pour tous ses malheurs » (*Les Messéniennes*, Livre I)

« Par un Rémois », « Force prime le droit », Reims, Imp. Matot-Braine, 1874
feuille volante de sept pages ; quinze sizains en vers hétérométriques (alexandrins et hexasyllabes) et schéma de rimes AABCCB

Anonyme, « Jugement de l'âme de Napoléon III », Amiens, Typ. D'Alfred Caron fils, 1873
pièce de sept pages ; cent-seize vers alexandrins et rimes suivies

Anonyme, « Octobre », *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, Imp. Douladure, 1872-1872

Poésie lue « en diverses séances » ; une note précise que ces vers furent publiés, à leur date, par divers journaux sous ce titre : *Sus aux Prussiens*. Le rapport de M. J. Favre sur l'entrevue de Ferrières venait de paraître ; dans son étude *La mémoire de la guerre de 1870-1871 dans la poésie du cœur de la Gascogne sous la III République* () Céline Piot désigne P.-J. Dufaure comme auteur de la pièce.

Les Chants de la guerre en France en 1870-1871, Paris, Lachaud, 1872
volume qui réunit soixante-quatorze chansons écrites par des auteurs divers ; préface signée par Jules Frey, auteur de trois chansons (« À la Frontière », « En Chasse à l'ennemi », « La Fille abandonnée »)

Chansons des allemands contre la France pendant la guerre d'invasion 1870-1871, Paris, Lachaud, 1872

volume composé de cinquante-huit chansons allemandes d'auteurs divers dédiées à M. de Moltke publié à Berlin en juin 1871 et traduit par V. Charlot ; préface qui présente les chansons et les décisions prises pour la traduction (en effet, la traduction française est le résultat d'un choix de chansons, « les plus insignifiantes » étant écartées pour ne retenir que « les plus caractéristiques »)

Poésie sur la guerre — 1880 - 1889

- « Un fusilier de la 1^{re} Légion », « À propos de l'entrée de la 1^{re} Légion du Rhône à Beaune le 1^{er} novembre 1870 et de l'inauguration du Monument des légionnaires à Nuits le 20 novembre 1885 », manuscrit sur feuille papier, 1889
six strophes d'inégale longueur, vers alexandrins, rimes suivies
- Anonyme, « 1^{re} Légion de Marche du Rhône. Son entrée à Beaune le 1^{er} décembre 1870 », Imp. J. Gallet, Lyon, 1885
poésie lue à l'inauguration du Monument élevé aux légionnaires à Nuits, le 20 décembre 1885 ; dédicace A. M. Bernard Barthlemy Ancien sergent major de la Compagnie du Génie de la 1^{re} Légion Au nom de l'auteur (*signature incompréhensible*)⁶⁶
- Baju Henri (1847-1892), « Sur le champ de bataille », 1887
pièce dédiée au jeune soldat qui sauva en mourant la bannière des zouaves pontificaux — Avocat à la cour d'appel de Limoges ; a participé à la guerre de 1870 dans les Corps des Zouaves Pontificaux
- , « La veille du combat », 1887
- , « Les zouaves pontificaux », Paris, Le Bailly libraire-éditeur, 1887
- Balzan J. « Souvenir de la guerre de 1870, poésie », Marseille, Librairie marseillaise, 1884
— Aucune information disponible sur l'auteur
- Barbier Henri Auguste (1805-1882), *Le Poème des angoisses*, dans *Poésies Posthumes*, Paris, Lemerre, 1884
le recueil *Poésies posthumes* a été établi par MM. A. Lacaussade et E. Grenier, exécuteurs testamentaires littéraires ; tous les quinze poèmes sont datés, le premier, « Hymne au carnage », est daté « écrit le lendemain de la déclaration de guerre de La France à la Prusse »
- Benoist A., *Gaulois et Teutons ! Poèmes et chants patriotiques*, Paris, Olivier et Leon Cain Libraires éditeurs, 1887
volume illustré par Jules Benoist ; l'auteur cite quelques vers tirés du *Barde de Temrah* (*Poèmes barbares*) de Leconte de Lisle, mais au lieu de les placer en épigraphe sur la page de couverture, l'épigraphe se trouve déplacée après la dédicace en vers de l'ouvrage à son père
- Écoute ! de la terre aux cieus entends frémir
L'hymne d'amour plus haut que la clameur des haines :
Le siècle des esprits violents va finir.
- Vois, le palais du fort croule au niveau des plaines ;
Le bras qui brandissait l'épée est desséché :
L'humble croit en Celui par qui tombent ses chaînes.
- Étranger, réponds-moi : Sais-tu ce qu'est un lâche ?
Moins qu'un chien affamé qui hurle sous les coups !
Quelle langue l'a dit de moi, que je l'arrache !
- préface de l'auteur et notice ; dix poésies agrémentées de documents justificatifs en fin d'ouvrage — Aucune information disponible sur l'auteur⁶⁷

⁶⁶ Ces deux premiers textes ont été consultés aux Archives municipales de Lyon.

⁶⁷ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

Beretta César, « Aux jeunes. Bismarck - Souvenirs de 1870. De garde à Laribisière. Aux étudiants de Paris (Vers) », Paris, Dentu, 1889
brochure qui réunit trois poèmes — Aucune information sur l'auteur

Bertrand Alfred (1856-1924), *Les Prisons de la Prusse en 1870 (Vers)*, Alger, Imp. Pézé, 1886
six chants ; dédicace à « son Excellence Monsieur le Ministre Locroy » (1838-1913) ;
une deuxième dédicace est adressée à André Besson ; préfaces et prolégomènes —
Explorateur, géographe et photographe suisse ; membre de la Société de géographie de
Paris

Blau Henry pseudonyme de Simon Adolphe (1834-19...), *France Debout ! Poésies*, Paris, Ghio,
1887
recueil de vingt-et-un poèmes ; dédicace en vers à son père ; courte préface —
Magistrat, il fut aussi écrivain⁶⁸

—, *Vive la France !*, Paris, Ghio, 1887

Bomel Henri, *Nos Mobiles (poésie)*, Ranchen, 1880

Bonnel Louis, (1829-1906), *Récits patriotiques : loups et vautours, vers*, Paris, Librairie Léopold
Cerf, 1887
recueil qui réunit neuf poèmes accompagnés d'une préface en vers « Réponse au
jugement de Leipzig » ; tous les textes sont datés — en dessous du nom de l'auteur
« Vice-président de la Ligue des Patriotes (comité de Versailles) » ; professeur au Lycée
de Lyon

—, « Saint-Privat, récit patriotique », Lyon, Imp. de Pitrat aîné, 1889

Bonniol Pierre, « Suzanne Didier, épisode dramatique de la guerre franco-allemande, en un acte, en
vers », Paris, Tresse, 1888
citation hugolienne en épigraphe

Gloire à notre France éternelle !
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !
Aux martyrs, aux vaillants, aux forts !
À ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent prendre place au temple,
et qui mourront comme ils sont morts !

présence d'une préface de l'auteur ; à la fin de l'ouvrage on annonce la parution d'un
deuxième épisode dramatique sur la guerre franco-allemande intitulé « François
Debergue », en trois actes et en vers, mais on n'a pas retrouvé le texte — Aucune
information sur l'auteur

Bornier Henri de (1825-1901), *Paris et la guerre*, dans *Poésies complètes (1850-1881)*, Paris, Dentu,
1881

les huit poèmes furent publiés séparément en 1870-1871 chez Lachaud et récités au
Théâtre Français ; en dessous du titre de chaque poème est indiqué le comédien qui le
récita ; pour le poème « Leur Départ » on signale qu'il a été « dit par M. Coquelin, le 6
août 1873, le jour de la libération du territoire. (Théâtre de Nancy) » — Auteur
dramatique, poète, romancier et critique de théâtre ; Conservateur à la Bibliothèque de
l'Arsenal et à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris (Pendant la guerre de 1870,
l'écrivain sauve les trésors de la bibliothèque de l'Arsenal, ce qui lui vaudra d'être
nommé conservateur-adjoint et puis, en 1880, conservateur.) ; Administrateur de la
Bibliothèque de l'Arsenal (en 1889) ; Membre de l'Académie française (élu en 1893) ;
Vicomte.

⁶⁸ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

- Bruyère Paul (1840-1928), *Chansons de guerre*, Paris, Ollendorf, 1882
volume composé de cinquante-quatre chants — Originaire d'Oran ; commandant (on n'a pas retrouvé d'autres renseignements)
- Carjat Étienne (1826-1906), « Gambetta ! », Paris, Marpon-Flammarion, 1884
poésie récitée à Cahors le 14 avril 1884 pour l'inauguration du monument au grand patriote — Caricaturiste ; journaliste, co-fondateur du journal *Le Diogène* et fondateur de la revue *Le Boulevard* ; photographe
- Casale François pseudonyme de Schaller Elisabeth, *Quand même ! Échos d'Alsace-Lorraine. Poésies*, Paris, Fischbacher, 1885
volume composé de trente-huit poèmes ; épigraphe de Paul Déroulède sur couverture « Gardez-vous bien l'amour, gardez-leur bien la haine : Vous êtes notre deuil, devenu leur péril ! » (*IX Stances, Nouveaux Chants du Soldat*) — Aucune information sur l'auteur⁶⁹
- Charot Médéric (1846-1916), *Croquis et rêveries, suivi de : carnet d'un garde mobile, esquisses et impressions (vers)*, Paris, Dentu, 1884
dix-neuf poèmes composent la section titrée *Carnet d'un garde mobile* — Homme de lettres ; imprimeur à Coulommiers, directeur de *l'Éclaireur* ; écrivain et journaliste ; conseiller municipal et adjoint au maire de Coulommiers
- Chevalier A., *Les Prussiens (vers)*, Paris, Ghio, 1885
ouvrage dont on n'a pas retrouvé la trace
- Colas Charles (1809-1885), *Coqs et vautours...*, Paris, Ghio, 1885
volume accompagné de quarante illustrations de Berne-Bellecour, Gustave Jeannot, Henri Dupray, Ferdinand Bac, Kauffmann et Clérice ; avis de l'éditeur qui signale que le volume est publié posthume à la mort de l'auteur ; vingt-cinq textes dont « L'idiot » mêlent vers et prose — Aucune information sur l'auteur
- Déroulède Paul (1846-1914), *Marches et Sonneries*, Paris, Calman-Levy, 1881
le recueil rejoint la 30^e édition en 1883 et la 45^e en 1886 (même éditeur) ; volume dédié à l'Alsace-Lorraine ; dix-neuf poèmes dont certains seront repris dans les *Chants patriotiques* (1882) et dans *Poésies militaires* (1896)
- , *Chants patriotiques*, Delagrave, 1882
extraits de *Chants du soldat, Nouveaux Chants du soldat* et *Marches et sonneries* ; note de l'éditeur ; le recueil est composé de trente poèmes et il se présente comme une anthologie : numérotation des vers et appareil de notes explicatives ; réédition en 1883
- , *Refrains militaires*, Paris, Calman-Levy, 1889
vingt poèmes ; un choix de textes sera repris dans *Poésies Militaires* de 1896
- , *Chants du soldat, Nouveaux chants du soldat, Marches et sonneries*, Paris, Calman-Levy, 1888
volume composé de cinquante-quatre textes
- Fagandet Alfred, « Légendes de l'avenir. Au lion de Belfort », Paris, Léon Vanier, 1880
quarante-et-un quatrains en vers alexandrins et rimes croisées ; texte dédié à la mémoire du colonel Denfert-Rochereau ; épigraphe latine « Sursum corda ! » ; texte qui a obtenu la médaille d'argent de la Société des Sciences et belles-lettres de Dunkerque — Aucune information sur l'auteur
- Foris, « L'âme de la patrie, ode », Paris, Ghio, 1882
livret de douze pages et vingt-sept quatrains hétéromètres (alexandrins et hexasyllabes)
- Grandmougin Charles (1850-1930), « Patrie ! poésie », Vesoul, Imp. L. Bon, 1885
douze quatrains en vers alexandrins et rimes croisées — Ex-volontaire du bataillon Bourras

⁶⁹ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

- Huré Alexandre (1844-19...), *L'invasion. Vers*, Paris, Librairie des bibliophiles, 1888
recueil de neuf poèmes dédiés aux femmes de France ; épigraphe « A bello ad bellum »
— Poète
- Judlin Auguste (1853-1908), *Chants d'Alsace-Lorraine, La guerre*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1881
volume composé de vingt-deux poèmes ; dédicace « À mon ami Édouard Bureau » —
Publiciste ; il a écrit aussi des poésies
- Laborde Louis, *Chants patriotiques*, Paris, Ghio, 1888
brochure de sept poèmes — Aucune information sur l'auteur
- Labrouillière, « A l'Abbé Lanusse », *La Revue du Sud-Ouest*, p. 114-116, 1885
- Ledeuil Édouard Abeille (1838-1905), *Les Anathèmes*, Paris, Impr Sammer, 1887
trois fascicules publiés isolément « Thiers », « Gambetta » et « Napoléon III »
- Leygues Georges (1837-1933), *La Lyre d'airain*, Paris, Lemerre, 1883
recueil de trente-et-un poèmes ; citation d'un vers de Béranger « Si l'on est Prussien en
Prusse, en France soyons Français » ; deux textes (« Les Francs » et « La Louve »)
paraissent dans *l'Anthologie des poètes du XIX siècle* (Lemerre, 1888) — Écrivain,
homme politique
- Le Mouël Eugène (1859-1934), « Une revanche », Paris, Lemerre, 1889
poésie dite par l'auteur à l'assemblée générale des sauveteurs bretons, à la Sorbonne, le
10 mars 1889 — Poète et auteur dramatique ; écrivain breton et parnassien ; il figure
parmi les poètes qui collaborent aux *Parnasse breton contemporain* (par Louis Tiercelin
et Joseph Guy-Ropartz, 1889) ; illustrateur ; lauréat de l'Académie française (1891) ;
président de la Société des poètes français ; membre de la Société littéraire et artistique
La Pomme ; Chevalier (1911) puis Officier (1931) de la Légion d'honneur sur le rapport
du Ministre de l'Instruction publique⁷⁰
- Magnant Ernest, *Angela ou l'Alsace enchainée. Poème épique en dix chants*, Paris, Ghio, 1881
brochure de dix pièces accompagnée d'une préface — Docteur
- , *Ma Lorraine. Poème épisodique en huit chants suivis des Poèmes du devoir*, Paris, Ghio, 1886
brochure de huit pièces accompagnée d'une préface ; les *Poèmes du devoir* sont divisés
en deux parties « Sursum corda » et « Les Victimes du devoir » (« Le Médecin », « Le
Pompier », « Le soldat », « Les Cuirassiers de Reischoffen » et « La Sœur de
charité »)⁷¹
- Maillot Léon, (1858-1895), « La dernière chique, épisode du combat du Bourget, récit dramatique
(vers) », Paris, A. Repos, 1889
« Édition populaire » ; petit fascicule avec un dessin en couverture réimprimé sur feuille
volante 1895 ; récit dramatique dit par M. Fugère de l'Ambigu-Comique — Auteur
dramatique et parolier.
- , « La mort de maîtres d'école Leroy, Deordeaux et Poulette récit historique en vers », Paris, A.
Repos, 1889
« Édition populaire » ; petit fascicule avec un dessin en couverture réimprimé sur feuille
volante 1895 ; récit historique dit par M. Paul Mounet du Théâtre de l'Odéon
- , « L'ogre de Berlin », Paris, A. Repos, 1889
« Édition populaire » ; petit fascicule avec un dessin en couverture réimprimé sur feuille
volante 1895 ; récit dit par M. Domaine de la Porte Saint-Martin
- Manuel Eugène (1823-1901), *Poésies patriotiques*, dans *Poésies du foyer et de l'école*, Paris,
Calman-Levy, 1888

⁷⁰ Base Léonore des Archives nationales, Dossier 19800035/0223/29431.

⁷¹ Les ouvrages de Magnant Ernest ont été consultés dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

section qui réunit dix-neuf poèmes dont quelques-uns parus dans le recueil de 1872 *Pendant la guerre* (Michel-Levy, 1872) ; réédition avec quelques remaniements en 1908 chez Hachette ; préface ; huit pièces seront recueillies dans la section « Pendant la guerre – Après la guerre » des *Poésies complètes* (Calman-Levy, 1899)

Mistral Frédéric (1830-1914), *Les Félibres. Per l'Alsacio-Lourreno (Pour L'Alsace-Lorraine)*, Paris – Avignon, Maisonneuve – Roumanille, 1883 volume collectif de quarante-cinq poèmes composés en occitan avec traduction française en regard ; lettre de Frédéric Mistral en guise de préface ; appendice par Ernest Hamelin ; en fin d'ouvrage on trouve un classement des « dialectes et sous-dialectes » adoptés par les écrivains dans leurs textes — Poète ; lexicographe, auteur du premier dictionnaire de l'occitan « Trésor duo félibrige » ; membre fondateur du Félibrige (en 1854) ; Capoulier du Félibrige (1876-1888) Prix Nobel de littérature (1904) ; Membre de l'Académie de Marseille (élu en 1886) ; Écrivit aussi sous les pseudonymes : Boufarèu, mestre Franc, Gui de Mount-pavoun, felibre de Bello Visto ; Membre de la Ligue de la patrie française ; Chevalier (1863) puis Officier (1895) puis Commandeur (1909) de la Légion d'honneur sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts⁷²

Moulin Charles, « Passavant (25 août 1870). Récit dramatique en vers », Vitry-le-François, Imp. Vve Taernier, 1886 petit livret de quatorze pages, trente-trois quatrains en vers octosyllabes et rimes croisées ; dédicace « À la mémoire des 49 soldats Français massacrés par les Prussiens ; aux survivants de cet horrible carnage ; aux anciens mobiles du 4^e bataillon de la Marne je dédie ce récit. Puissent mes vers inspirer à ceux qui les liront l'Amour de la France et la Haine de l'Allemagne » ; l'auteur a mis en épigraphe l'inscription du monument de Passavant « Ici ont été massacrés 49 soldats Français désarmés et prisonniers de guerre » et une citation de Victor Hugo « Exécrer les bourreaux, c'est consoler les victimes » tirée de ... ; le texte est précédé de la liste des soldats morts — Aucune information sur l'auteur

Paquer A. « Les turcos de Reichshoffen, chant héroïque », Marseille, 1888 A VOIR

Picard Charles, *Alsaciennes. Recueil de poésies*, Corbeil, Imp. Drevet, 1885 brochure de treize poèmes ; quelques vers d'une Chanson populaire placés en épigraphe « Vierges d'Alsace et de Lorraine / Nous ne gardons pour les vainqueurs / Que nos dédains et notre haine, / Et pour la France tous nos cœurs ! » ; dédicace à la mère de l'auteur en vers ; deux dessins ornent le volume, le premier - en couverture - dépeint deux filles en deuil symbolisant l'Alsace et la Lorraine, et le deuxième - en fin d'ouvrage - dépeint une Marianne qui exhorte au combat avec une inscription en dessous « Quand même ! » — Poète⁷³

Pimodan Gabriel de Rarécourt de la Vallée (marquis ; 1856-1924), *Les Soirs de défaites*, Paris, Calman-Levy, 1887 dédicace en vers « À mes frères vaincus » ; un poème titré « En guise de préface » ouvre le recueil divisé en quatre parties « Les Chansons », « Sonnets », « Contes tristes », « Élévations » pour un total de cinquante-cinq poésies — Officier d'infanterie, poète et historien lorrain

Pittié Francis (1829-1886), *Angoisses patriotiques*, dans *À travers la vie*, Paris, Lemerre, 1885 les pièces retenues portent toutes la date de 1870-1871 — Général de division ; il a fait la campagne de 1870-1871 avec le grade de Colonel du 68^e régiment d'infanterie, Armée du Nord ; fait prisonnier de guerre à la capitulation de Metz puis évadé le 3 novembre 1870 ; a été secrétaire général de la Présidence de la République ;

⁷² Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/1889/5.

⁷³ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

Commandeur (1871) puis Grand Officier (1886) de la Légion d'honneur sur le rapport du Ministre de la Guerre⁷⁴

- Quercy Auguste (dit Augustin) (1854-1899), « Souvenir de l'inauguration, 14 avril 1884. Ode à Gambetta », Montauban, Impr de J. Granié, 1884
poésie patoise dite par l'auteur à l'inauguration du monument, précédée d'une dédicace à Victor Hugo et à la vile de Cahors — Poète occitan, félibre, membre de l'Académie de Montauban ; commerçant, il possède avec son frère une draperie à Montauban
- Ratisbonne Louis (1827-1900), *Les Quatre Alsaciennes*, Paris, Lemerre, 1882
livret composé de quatre poésies comme son titre l'indique : « Ode à Rouget de Lisle », poésie qui a remporté le prix du Concours pour un poème en l'honneur de Rouget de Lisle, lue le 27 Août 1882 à l'occasion de l'inauguration de la statue de l'auteur à Lons-le-Saulnier, sa ville natale ; « L'Alsacienne » et « La Main et la bouche » déjà parues en 1875 ; « Une Surprise » — Homme de lettres, écrivain, poète et journaliste originaire de Strasbourg ; bibliothécaire à Fontainebleau, Seine-et-Marne, puis au Sénat ; traducteur de Dante et exécuteur littéraire d'Alfred de Vigny ; auteur d'ouvrages pour enfants sous le pseudonyme de Trim.
- , *Les Six Alsaciennes*, Paris, Lemerre, 1884
réimpression des poésies publiées précédemment augmentées de deux poésies « L'épithame de Valentin » et « Refrain d'Alsace »
- Rebillard P., *Souvenirs de 1870-1871. Poésies*, Lyon, Imp. Delaroche et Cie, 1886
recueil de neuf poésies suivies de trois « Odes et élégies » ; tous les textes sont postérieurs à la guerre ; préface — Aucune information sur l'auteur
- Robert Édouard-Henri (1833-... ?), *Souvenirs du siège de Belfort et poésies alsaciennes-lorraines*, Oran, Perrier, 1888
témoignage en prose qui contient les *poésies alsaciennes-lorraines* ; quatre poèmes ; dédicace « Aux sociétés Alsaciennes-Lorraines de France et d'Algérie » ; deux poèmes ont été récités « Toast porté aux femmes d'Alsace et de Lorraine » (vers lus « à l'occasion du deux-centième anniversaire de la réunion de Strasbourg à la France (30 septembre 1681) et pendant le repas fraternel des Alsaciens et Lorrains d'Algérie (30 septembre 1881)) et « Remerciements de la France à l'Alsace-Lorraine » (vers lus au banquet fraternel des alsaciens-lorrains du département d'Alger, Mars 1887) ; les poèmes sont accompagnés de notes explicatives — « Ancien inspecteur des lignes télégraphiques du Haut-Rhin, Chef du service de télégraphe à Belfort pendant le siège (Novembre 1870 – Février 1871), en retraite ; ancien secrétaire du groupe Havrais de la Ligue de l'Enseignement (1868-1870) ; Chevalier de la Légion d'Honneur (1872) sur le rapport du Ministre de l'Intérieur ; Officier d'Académie » (notice imprimée en dessous du nom de l'auteur sur page de couverture)⁷⁵
- Siebecker Édouard (1829-1901), *Poèmes d'un vaincu : Noël Alsaciens-Lorrains. Poèmes de fer*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1882
le volume réunit quelques poésies récitées (et publiées isolément depuis 1872) aux fêtes de l'Arbre de Noël organisées par l'Association de l'Alsace-Lorraine et autres pièces pour un total de vingt-six textes ; la « Noël Alsaciens-Lorrains » est composée de onze pièces et la section « Poèmes de fer » est composée de quinze pièces ; le volume est accompagné de notes explicatives
- , « La Statue », Association générale de l'Alsace-Lorraine, 1880
poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25 décembre 1880 à l'Hippodrome

⁷⁴ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/2174/36.

⁷⁵ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg ; Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/2348/44.

- , « Le Récit du sapin », Association générale de l'Alsace-Lorraine, 1881
poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25
décembre 1881 au théâtre du Châtelet
- , « La Tâche noire », Association générale de l'Alsace-Lorraine, 1882
poésie dite à l'arbre de Noël de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25
décembre 1882 au théâtre du Châtelet
- , « À Son-Tay », Association générale de l'Alsace-Lorraine, 1884
poésie dite à l'assemblée générale de l'Association générale de l'Alsace-Lorraine, le 25
décembre 1884
- Silvestre Armand (1837-1901), *Rimes viriles*, dans *Poésies de Armand Silvestre 1872-1878*, Paris,
Lemerre, 1887
douze pièces composent cette première section du recueil — Écrivain, poète, conteur,
librettiste et critique d'art ; après avoir abandonné la carrière militaire pour se consacrer
à la littérature ; pendant la guerre de 1870 il reprend du service avec le grade de
capitaine ; ancien inspecteur des Finances , sous-chef de bureau au Ministère des
Finances ; membre de la Ligue de la patrie française (ligue anti-dreyfusarde) et décoré
de la Légion d'honneur (1886) sur le rapport du Ministre des Finances⁷⁶
- , *Le Chemin des étoiles*, Paris, Charpentier, 1885
- Talibert de, pseudonyme de Ferdinand Des Roberts (1836-1910), *Chants messins (1870-1871)*,
Nancy, Crepin-Leblond, 1881
brochure composée de dix pièces suivies d'un « À-propos en l'honneur de Lamartine »
(huit poèmes) — Poète ; homme de lettres ; il s'établit à Nancy après l'annexion de
l'Alsace-Moselle en 1871 ; conseiller d'arrondissement de Meurthe-et-Moselle,
conseiller général de Chambley (1872-1881) ; membre de l'Académie de Stanislas.
- Tiple Max (1860-1904), *Alsace-Lorraine ! Nos haines et nos espérances (vers)*, Paris, Librairie des
Bibliophiles, 1889
— Poète ; directeur de l'école Gambetta de Royan (Charente-Maritime) et fervent
patriote
- Vautrey Gustave (1855-1923), « Ode au général Margueritte », Paris, Ollendorf, 1883
poésie dont on n'a pas retrouvé la trace ; poésie dite par l'auteur lors de l'inauguration
du monument à Fresne-en-Woèvre — Auteur dramatique ; chef de bureau à la
Préfecture de la Seine et chef adjoint au Conseil de Paris
- Vermenouze Arsène (1850-1910), *Quelques vers d'un patriote auvergnat*, Aurillac, Imp. L. Bonnet
Picut, 1888
— Poète qui écrit aussi en auvergnat ; journaliste ; félibre ; en 1894 il devient président
de la première école félibréenne auvergnate (l'*Escolo oubernhato*) et majoral du
Félibrige en 1900
- Villemer et Delormel, *Les Chanson d'Alsace-Lorraine*, Paris, Bathlot-Marpon et Flammarion, 1885
- Villemer Gaston (1842-1892), « La vengeance du petit Alsacien. Monologue patriotique », Paris,
Meuriot Ed, s.d.
Monologue patriotique dit par M. Gravier, du théâtre de l'Ambigu — Parolier et auteur
dramatique⁷⁷
- , « Le dernier français de l'Alsace. Monologue patriotique », Chez tous les libraires, s.d.⁷⁸
- Villiers de l'Isle-Adam Georges de (18...-19...), « Simple récit. Épisode de la guerre de 1870-71 en
vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 1,

⁷⁶ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/2518/65.

⁷⁷ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

⁷⁸ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

- , « Le Conscrit de 1813, récit dramatique en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 2,
- , « Honneur et Patrie, épisode du siège de Paris, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 3,
- , « L'Orphelin de la guerre, monologue dramatique en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 4
- , « Le Prix de la Vaillance, récit en vers sur la bataille de Reichshoffen, 6 août 1870 », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 5
- , « La Croix de Borny, souvenir de la guerre, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 6
- , « Le Pont de Fontenoy, épisode de la guerre, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 7
- , « La Cité des braves, récit en vers sur la défense de Châteaudun, 18 octobre 1870 », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 8
- , « La dernière cartouche. Épisode de la guerre 1870-1871 », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 9, Paris, A. Repos, 1887
- , « Væ Victis, (Malheur aux vaincus), récit dramatique en vers, dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 10
- , « Tous deux nous serons morts, épisode de la guerre de 1870-71, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 11
- , « Honte et Martyre, souvenir de la guerre, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 12
- , « Sanglante épopée, épisode de la guerre, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 13
- , « Le Cœur ne vieillit pas, épisode de la journée de Sedan, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 14
- , « L'Étoile du courage, épisode de la guerre, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 15
- , « Une femme suffit, épisode de la guerre 70-71, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 16
- , « Le Supplice d'un patriote, épisode de la guerre, en vers », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 17
- , « La Guerre. Ce problème tel qu'il s'impose aujourd'hui », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 18
- , « La Force et le Droit, poésie sur l'Alsace-Lorraine », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 19
- , « Le Cri des Turcos, épisode de la journée du 4 août 70 », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 20
- , « Alea jacta est ! (Le sort en est jeté !) 3 septembre 70 », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 21
- , « Vive Boulanger ! Quand même ! Debout ! poésies patriotiques », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 22
- , « Aux Victimes de l'Invasion prussienne, souvenir de l'Isle Adam et de Parmen », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 23
- , « Aux Victimes de l'Invasion prussienne, journée du 4 septembre 1870 », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 24

- , « L'épître d'un soldat, souvenir de la guerre de 1870-71 », dans *Les souvenirs de la Patrie. Récits populaires*, n° 25
- , *Les Souvenirs de la Patrie*, Paris, A. Repos, 1887
tous les récits ci-dessus cités recueillis en volume

Poésie sur la guerre — 1890 - 1898⁷⁹

Anonyme, « Dédié à l'armée. La dernière cartouche, 1^{er} septembre 1870 », 1895

Ambroise Bernard, « Au drapeau !!! », *Revue marmandaise*, 28 juillet 1895

Armelin Gaston (1860-1942), *La Gloire des vaincus*, Paris, Flammarion, 1890
recueil de vingt-deux poèmes ; dédicace « À la mémoire de mon père qui modela ma pensée. À ma mère qui m'a fait poète. À mes trois oncles blessés au champ d'honneur » ; après la dédicace l'auteur écrit un « Hommage à Monsieur et à Madame Camille Flammarion » ; préface de l'auteur daté 1892 ; rééditions en 1892, en 1895 et en 1901, notre édition est celle de 1895 — Homme de lettres ; membre de la société astronomique de France ; chef de bureau au Ministère de la guerre

Auteurs divers, *Les Alérions de Lorraine. Sonnets poèmes et poésies*, Monmédy, Pierrot, 1899
volume qui réunit soixante-dix-neuf poèmes écrits par onze écrivains ; le volume contient sept poèmes inspirés par la guerre ; dédicace à M. A. Mézières de l'Académie française

Léon Barat, *En passant par la Lorraine. Poésies*, Nancy, Imp. nancéienne, 1892
volume composé de cent-et-un poèmes — Aucune information sur l'auteur

Bernot J.B., « Ce qui fait la patrie », Troyes, Imp. Lith. Dufour-Bouquot, 1890
poésie récitée par Mlle Louise Despois et Mlle Juliette Mairet le 22 juin 1890 à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à Troyes, à la mémoire des enfants de l'Aube morts pour la patrie en 1870-1871 ; citation de Virgile « His amor unus erat pariterque in bella ruebant », livre IX, v. 182 de l'Énéide ; l'ode est constituée de quinze huitains en vers octosyllabes et rimes croisées plus un dizain final en vers alexandrins et rimes suivies ; une liste des officiers et soldats de l'Aube morts pour la Patrie complète la brochure — Président de la Société de protection de l'enfance ouvrière de Troyes et Officier de l'instruction (notice en dessous du nom de l'auteur sur la page de couverture)

Bertrand René, « Oublier ?... Jamais ! », Chaumont, Imp. de Cavaniol, 1899
poésie dite à la remise du drapeau aux vétérans de la 201^e section — Aucune information sur l'auteur

Bizet Gustave, *Fleurs d'Alsace-Lorraine (vers)*, Langres, Rallet-Bideaud, 1895
recueil de douze pièces ; dédicace « Aux bons Français d'Alsace-Lorraine qui ont inspiré ces vers, je les dédie » ; courte préface de l'auteur ; extrait des *Nouveaux chants du soldat* de Déroulède (poème IX, « Stances ») mis en exergue après la dédicace mais avant le texte

« Car rapide ou tardive, elle viendra notre heure. / Le Dieu qui nous frappant ne nous a pas détruits, / veut que ce peuple souffre, il ne veut pas qu'il meure ; / Et les larmes de sang que notre haine pleure, / Coulent, torrent sacré, jusqu'au cœur du Pays ! »

— Aucune information sur l'auteur

Bonnar Théophile, « À la France ! », *Journal de Bergerac, L'Écho de Marmande et du Lot-et-Garonne*, 12 novembre 1893

Bonnel Louis (1829-1906), « Lancié ; Les cuirassiers du cinquième à Mouzon, le 30 août 1870 : poésies », Imp. Pitrat Ainé, 1892

⁷⁹ Signalons que dans cette section nous allons insérer également textes ou recueils postérieurs à la période indiquée.

réimpression de deux poèmes parus dans les *Annales de la Société d'éducation de Lyon*
— Professeur au Lycée de Lyon

Bonniol Pierre, « Jeune martyre ! épisode dramatique de la guerre franco-allemande, en vers », Paris, Librairie Charles, 1895
quelques lignes en guise de dédicace « À M. Auguste Galtier, sénateur de l'Hérault » suivies d'un septain qui fait fonction de « préface » et d'une adresse « À la critique littéraire » pour solliciter son indulgence ; l'opuscule porte en épigraphe le vers tiré des Odes d'Horace « Decorum est pro patria mori », vers tronqué de l'adjectif « dulce » — Aucune information sur l'auteur

Bouchor Maurice (1855-1929), « A la mémoire de trois instituteurs (Jules Debordeaux, Louis Poulette, Jules Leroy) », Paris, Hachette, 1899
poème récité à l'occasion de l'inauguration du monument édifié à Laon en 1899 ; trente-deux quatrains en vers alexandrins et schéma des rimes ABBA — Poète et auteur dramatique ; collabora à la *Revue bleue*, à la *Revue de Paris*, à la *Revue socialiste* et à l'*Action morale*

—, « Le Chant d'Alsace », *La Petite République*, 10 juillet 1902

Burion Amédée (18...-1900), « L'Odyssée d'une dame française 1870-1872 », Paris, Imp. Vve Éthiou Pérou et fils, 1894
sept pages ; vingt vers en guise d'introduction plus quatre parties titrées, « L'Ambulancière », « La Patriote », « La Voyageuse », « L'Impératrice et l'Ambassadrice » ; dédicace « à Mme Coralie Cahen, hommage de respectueuse admiration » ; à la fin du texte les mots cités ci-dessous nous renseignent sur les circonstances d'écriture (et peut-être de lecture de la pièce ?)

Madame, permettez à la Société Nationale de Sauvetage, le jour de Fête des Récompenses, de vous offrir le Diplôme d'Honneur. Ce diplôme est bien peu en comparaison de la Croix qui vous a été si justement décernée. Mais nous vous prions de l'accepter comme un témoignage de notre vive et respectueuse admiration.

—Auteur dramatique et parolier⁸⁰

Carrance Évariste (1840-1916), « Un éloge funèbre des champs de bataille (sans titre) », *L'Indépendant du Lot-et-Garonne*, 24 février 1893 — Avocat et éditeur ; Poète et auteur dramatique ; créa l'*Écho littéraire* puis le *Contemporain* ; fonda la *Revue française* et l'*Indépendant* de Lot-et-Garonne ; président du Comité des concours poétiques de Bordeaux

—, « La Revanche », Bordeaux, 1873
opuscule dédié aux poètes du 10^e concours poétique de Bordeaux ; réimprimé en 1887 par la librairie de la *Revue française*.

Chassaing P. Félix, « Pour la Patrie », *L'Écho de Marmande et du Lot-et-Garonne*, 10 décembre 1893

Coran Charles (1814-1901), *Sous les rides. Mélanges*, dans *Poésies* v. III, Paris, Lemerre, 1899
cinq poèmes appartenant à la section « L'Empire » — Poète

Delpit Albert (1849-1893), *Poésies. Les Chants de l'invasion. Les Dieux qu'on brise*, Paris, Ollendorf, 1891
ouvrage couronné par l'Académie française ; avertissement de l'éditeur ; par rapport aux premières éditions le titre a changé ainsi que la dédicace, désormais au critique et journaliste Francisque Sarcey ; choix des poèmes mis en ordre et subdivisés en deux parties « Pendant la campagne. Avec Bombonnel » (douze textes) et « Dans Paris

⁸⁰ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

assiégé » (dix-huit textes) pour un total de trente textes ; parfois le titre même de poèmes a changé (« La petite ville » devient « Phalsbourg » ; le sous-titre de la pièce « Orléans » devient son nouveau titre « La première victoire » ; « Le volontaire » change en « Le bourgeois de Paris » ; « À Châteaudun » devient « Châteaudun » ; « La Vision » devient « Rêves et Visions ») et l'auteur a ajouté quelques dédicaces ; la dernière pièce « La Chanson des pays perdus » est la seule sans date et semble être la seule pièce nouvelle

Demeste Pascal, « Ode à l'Alsace-Lorraine », *Journal de Condom*, mars 1894 et *L'Écho de Marmande et du Lot-et-Garonne*, 1^{er} avril 1894

—, « À la mémoire du Tzar », *Journal de Condom*, 10 novembre 1894 et *L'Écho de Marmande et du Lot-et-Garonne*, 25 avril 1894

Déroulède Paul (1846-1914), *Poésies Militaires*, Paris, Calman-Levy, 1896 vingt-neuf poèmes choisis parmi les recueils *Chants du soldat*, *Nouveaux chants du soldat*, *Marches et sonneries* et *Refrains militaires* ; volume illustré par Jeannot

Echez Marguerite (de l'), « L'Agonie du soldat », *Réveil de Mirande* et *L'Écho de Marmande et du Lot-et-Garonne*, 12 mars 1893

Famechon Edmond, « Vaincus ?... Récit (guerre de 1870-1871) en vers », Puigellier-Bassereau Éditeurs, 1895
petit opuscule de huit pages pour un total de quatre-vingt-douze vers alexandrins à rimes suivies — Aucune information sur l'auteur (auteur de chansonnettes ?)

Granjean, « Le salut du vieillard », *Le journal du soldat* et *L'Écho de Marmande et du Lot-et-Garonne*, 3 juin 1894

Grenier Édouard (1819-1901), *Chants d'un patriote*, Besançon, Jacquin, 1900 — Poète ; secrétaire d'ambassade à Berlin et à Berne ; précepteur du prince de Roumanie (1852-) ; collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes* et de la *Revue blanche* ; Chevalier de la Légion d'honneur (1851)⁸¹

Hector Joh (Giovanni), « A sua maestà Guglielmo II », Strasbourg, typ. Müller, Hermann & Cie, 1893

ce petit livret est le seul et unique texte écrit par un italien-lorrain en italien et en latin ; texte conservé dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg ; cinq courts textes — Aucune information sur l'auteur⁸²

Julian-Perry A., « La Levée d'octobre 1870 », Paris, Ollendorf, 1892

Labrouillière, « Autour du drapeau », *L'Écho de Gascogne* et *L'Écho de Marmande et du Lot-et-Garonne*, 20 avril 1890

Lambert Albert (1847-1918), « Drapeaux ! », Rouen, Imp. de L. Gy, 1898

Maillot Léon, « Le Petit tambour de Gravelotte », Paris, Imp. Bassereau, 1890 récit dramatique dit par Fugère de l'Ambigu-Comique ; fascicule de quatre pages — Auteur dramatique et parolier⁸³

Manuel Eugène (1823-1901), « Pendant la guerre – Après la guerre », dans *Poésies complètes augmentées de pièces inédites*, Paris, Calman-Levy, 1899 vingt-huit poèmes

Marchet Adrien (18...-18...), *Souvenirs d'un lorrain 1870-1871. Poésies*, Chez l'auteur, 1895 courte lettre de François Coppée en guise de préface suivie d'une note de l'auteur ; sept poésies — Aucune information sur l'auteur

Molière Jules, « Aux combattants de 1870-1871 du Lot-et-Garonne », *Journal de Nérac*, 29 janvier 1893

⁸¹ Base Léonore des Archives nationales, Dossier LH/1198/11.

⁸² Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

⁸³ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

- Petin Henry (1870-1911), « Le Torpilleur 102 », La Seyne, Imp. de E. Pugnaire, 1892
poésie patriotique dite par l'auteur à la soirée donnée le 1er avril 1892 au bénéfice du «
Souvenir français » — Industriel ; Maire de La Seyne-sur-Mer (1904-1908) ; Député du
Var (1909-1910).
- Peyramale Alexandre, *Lettres politiques rimées au prince de Bismarck et à l'Empereur Guillaume*,
Imp. Delmas, 1893
deux lettres pour un total de cinquante-neuf strophes — Aucune information sur l'auteur
- Piquet Henri (1857-19...), *Patrie. Poésies*, Paris, Dumont Libraire Éditeur, 1891
opuscule contenant dix-sept poèmes ; deux dédicaces, l'une autographe « À monsieur
et madame Laurent, très respectueux hommage de l'auteur » et l'autre plus générique
« À mes deux fillettes Jeanne et Clémence je dédie ce petit volume » — Auteur
dramatique⁸⁴
- Plessis Frédéric (1851-1942), « Après la défaite », dans *Vesper, poésies 1886-1896*, Paris, Lemerre,
1897
sonnet — Latiniste, romancier, poète ; collabore au *Parnasse contemporain* et ensuite
au *Parnasse breton contemporain* ; critique littéraire pour diverses revues ;
professeur honoraire à la Faculté de lettre de Paris ; pendant la guerre de 1870 il est à
Brest pour ses études en médecine et il se trouve engagé pour cinq ans dans les
équipages de la flotte en tant qu'élève chirurgien bien que dans le dossier de la Légion
d'honneur il soit marqué « six mois de services, réformé » ; membre de la Ligue de la
patrie française et proche des milieux de l'Action française ; Chevalier (1921) puis
Officier (1939) de la Légion d'honneur sur le rapport du Ministre de l'Instruction
publique⁸⁵
- Richet Charles (1850-1935), *Choses de Guerre (1870). Fables et récits pacifiques*, Paris, V. Girard
et E. Brière, 1904 — Physiologiste français, lauréat du prix Nobel de physiologie ou
médecine de 1913 ; Professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; Membre de
l'Académie de Médecine ; ambulancier pendant la guerre de 1870 ; Chevalier (1891)
Officier (1909 – sur le rapport du Ministre de l'Intérieur) Commandeur (1914) puis
Grand-Officier (1926) de la Légion d'honneur sur le rapport du Ministre de l'Instruction
publique⁸⁶
- Rogeron J., *Autour des tombeaux. Poésies patriotiques*, Impr E. Juliot, 1896
- Sourd J. M., « Le Chant des légionnaires du Rhône », 1895
cinq couplets de huit vers plus deux vers en guise de refrain différent à chaque couplet ;
réimpression pour l'occasion du 25 anniversaire de la bataille des Nuits — Ex-
légionnaire (notice indiquée après le nom d'auteur)⁸⁷
- Taste Alcide, « Après la défaite », *Messenger de Mirande et L'Écho de Marmande et du Lot-et
Garonne*, 14 septembre 1890
- Turbin Jacques pseudonyme de Charles Keller (1843-1913), *Du fer. Poèmes et Bardits*, Paris,
Lemerre, 1897
dédicace autographe « À Madame Pauline Kergomard, hommage d'admiration et
d'amitié fervente » ; recueil divisé en trois sections « L'Épée », « Le Levier », « La
boussole » — Poète et militant politique ; il fit la campagne de 1870 dans une
compagnie de francs-tireurs et dans la légion des mobilisés d'Alsace-Lorraine ; membre

⁸⁴ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.

⁸⁵ Base Léonore des Archives nationales, Dossier 19800035/0207/27120.

⁸⁶ Base Léonore des Archives nationales, Dossier 19800035/0042/5213.

⁸⁷ Texte consulté aux Archives Municipales de Lyon.

de la Commune de Paris ; fondateur de l'Université populaire et de la Maison du peuple à Nancy⁸⁸.

Valade Léon (1842-1884) pseudonyme de Paul-Valmir-Léon Valade-Gabel dit Valade, « Aux drapeau de 1880 » dans *Œuvres de Léon Valade. Poésies posthumes*, Paris, Lemerre, 1890

dix-huit quatrains en vers octosyllabes et rimes croisées — Poète et auteur dramatique ; secrétaire de Victor Cousin ; membre des Hydropathes, collabore au *Parnasse contemporain* ; traducteur de Heinrich Heine

—, « La Jeune France », dans *Œuvres de Léon Valade. Poésies posthumes*, Paris, Lemerre, 1890 sonnet

Verlaine Paul (1844-1896), « Ode à Metz », dans *Invectives*, Paris, Léon Vanier, 1896 paru le 2 octobre 1892 dans *La Lorraine artiste* et le 1^{er} février 1896 dans *La Plume* ; tirage à part du poème au début de la Grande Guerre chez A. Messein éditeur (1914)

Weinmann Charles, *N'oubliez pas l'Alsace (vers)*, Paris, Albert Savine éditeur, 1895 volume de trente-trois poèmes — Aucune information sur l'auteur⁸⁹

⁸⁸ Pour plus d'informations voir <https://maitron.fr/spip.php?article155679> , notice KELLER Charles [dit Jacques Turbin] [Dictionnaire des anarchistes] par Jean Maitron, Rolf Dupuy, Marianne Enckell, Claude Pennetier, version mise en ligne le 22 mars 2014, dernière modification le 30 octobre 2019.

⁸⁹ Document consulté dans la Salle patrimoine de la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg.